00021007

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00021007

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

ROS—SAINT J.

DE L'IMPRIMERIE D'ÉVERAT,

RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME TRENTE-NEUVIÈME.

A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1825.

P/Fr 920.01
Soc/Bio
21007

SIGNATURES DES AUTEURS

DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME.

MM.		MM.	
A. B—T.	Beuchot.	H—ON.	Hérisson.
A—D.	Artaud.	H—Q—N.	Hennequin.
A—D—R.	Amar-Durivier.	J—B.	Jacob-Kolb.
A. G—RD.	Guérard fils.	J—N.	Jourdain.
A—G—S.	De Angelis.	L.	Lefebvre-Cauchy.
A. R—T.	Abel-Remusat.	L—A.	Laya.
A—T.	H. Audiffret.	L—B—E.	Labouderie.
B—P.	De Beauchamp.	L—P—E.	Hippolyte de La Porte.
B—SS.	Boissonade.	L—T—L.	Lally-Tollendal.
B—U.	Beaulieu.	L—Y.	L'Écuy.
C—AU.	Catteau-Calleville.	M—D.	Michaud aîné.
C. et A.	Chaussier et Adelon.	M—D j.	Michaud jeune.
C. M. P.	Pillet.	M—OD.	Monod.
C. T—Y.	Coquebert de Thaizy.	M—ON.	Marron.
D—B—S.	Dubois (Louis).	N—H.	Nauche.
De St. A.	De Saint-Ange.	P. D—T.	Paul Dupont.
D—G.	Depping.	P—S.	Périès.
D—G—S.	Desgenettes.	R—D.	Reinaud.
D—IS.	Duplessis (Adolphe).	R—D—N.	Renauldin.
D—N—U.	Daunou.	S. D. S—Y.	Silvestre de Sacy.
D—P—S.	Du Petit-Thouars.	SI—D.	Sicard.
D—R—R.	Durozoir.	S. M—N.	Saint-Martin.
D—S.	Desportes-Boscheron.	S. S—I.	Simonde Sismondi.
D—U.	Duvau.	S—V—S.	De Sévelinges.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.	S—Y.	De Salaberry.
E—S.	Eyriès.	T—D.	Tabaraud.
F—A.	Fortia-d'Urban.	V. S. L.	Vincens-Saint-Laurent.
F—T.	Foisset aîné.	V—VE.	Villenave.
F—T j.	Théophile Foisset.	W—R.	Walckenaer.
G—CE.	Gence.	W—S.	Weiss.
G—RD.	Guérard.	Z.	Anonyme.

HIST. D'ITALIE.

SALVATOR ROSA.

Salvator Rosa pinx.t Landon direx.t

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

R

ROSA (SALVATOR), peintre et poète italien, naquit, le 20 juin 1615, à l'Arenella, charmant village des environs de Naples. Son père était arpenteur, et sa mère appartenait à une famille de mauvais peintres. Il reçut sa première instruction chez les PP. Somasques, où il fit quelques progrès : mais la nature, qui l'avait créé pour les arts, ne tarda pas à annoncer le genre de ses dispositions ; on le surprenait souvent, un charbon à la main, tout occupé à couvrir les murailles de ses dessins, s'exposant aux mauvais traitements des personnes chargées de la propreté du couvent. Il se livrait ainsi à l'impulsion de son génie, qui se montrait même dans les amusements de l'enfance. Son père seul n'y cédait pas : il prétendait en faire un procureur, regardant cette profession comme beaucoup plus lucrative que celle de peintre. Il en jugeait d'après l'exemple de ses parents, qui vivaient dans un état bien proche de l'indigence : mais Salvator, plus entraîné par les goûts du moment qu'arrêté par les craintes de l'avenir, allait en secret demander à son oncle Greco les premières leçons d'un art qui devait le conduire à la célébrité et à la fortune. Le jeune élève s'aperçut bientôt de l'incapacité de son maître ; il se tourna vers la nature, guide plus sûr pour quiconque est en état de l'interroger. Ses occupations favorites étaient de cotoyer les bords de ce beau golfe de Naples, d'en explorer tous les recoins, d'ouvrir son ame à toutes les inspirations, et de retracer les sites que la nature a comblés de tous ses dons, et où la muse de Virgile a laissé de si grands souvenirs. Dans ces exercices, qui furent ceux de sa jeunesse, son génie se développait avec une étonnante rapidité : mais le sort lui préparait un de ces coups qui ébranlent les ames les plus fermes, et qu'un cœur jeune a rarement la force de supporter. Il ne faisait qu'atteindre sa dix-septième année, lorsque la mort le priva de son père. A la douleur de perdre l'auteur de ses jours, se joignait la difficulté de le remplacer auprès d'une famille nombreuse, dont il était l'unique soutien. Point de parents riches, point d'amis dévoués, pas un seul protecteur, qui eussent pu lui prêter un appui : son talent n'était pas encore assez formé pour pouvoir lui procurer une ressource : tout était décourageant autour de lui ; mais, doué d'un grand caractère, il supporta cet excès d'infortune.

Redoublant d'efforts pour triompher d'une si rude épreuve, ce qu'il avait commencé par goût, il le continua par besoin : il essaya de peindre à l'huile ; et ses premiers tableaux avaient déjà cette vigueur qui est empreinte dans tous ses ouvrages. Non moins prompt à exécuter qu'à entreprendre, on le vit presqu'en même temps traiter des sujets d'histoire chez Ribera et Fracanzano, peindre des batailles avec Falcone, et emprunter à la nature elle-même l'art de la bien imiter. Telle était l'activité de son génie, que loin de se borner à un seul genre, il voulut les envahir tous à-la-fois. Il se fit une manière expéditive, qui était d'accord avec la fougue de son imagination et l'impatience de son caractère : ses compositions, pleines de verve et d'énergie, décelaient l'originalité de son talent. Tous ces travaux ne suffirent pas pour l'arracher à la gêne où il se trouvait depuis la mort de son père : il ne retirait pas encore de ses ouvrages le peu qu'il lui fallait pour l'entretien de sa famille ; et, après avoir vendu un tableau, il ne lui restait pas toujours de quoi acheter la toile pour en commencer un autre. Il eut aussi le chagrin de voir sa mère déserter le toit paternel, et se réfugier, avec une de ses filles, dans la maison de ses frères ; une autre de ses sœurs partager la mauvaise fortune de Fracanzano, qu'elle avait épousé ; tandis que la troisième, protégée par l'*Espagnolet*, obtenait une place dans un couvent de religieuses, et que ses deux jeunes frères, objets de la commisération publique, trouvaient le moyen de se soustraire autrement à la honte et au malheur. Salvator seul faisait tête à l'orage ; plus le sort sévissait contre lui, plus il déployait de fermeté pour le combattre. Mais ses efforts étaient au-dessus de son âge ; ils aigrirent son caractère, et jetèrent de bonne heure le désespoir dans son cœur. C'est peut-être en cette époque de sa vie qu'il faut chercher le secret de cette sombre mélancolie qui a toujours guidé ses pinceaux. Les premières impressions sont profondes et durables : livré à toutes les horreurs de l'indigence, que la dispersion de sa famille devait lui rendre encore plus affreuse, son ame se replia sur elle-même, elle s'abreuva de dégoûts et d'amertume ; et dès-lors, son imagination prit cette teinte sauvage qu'il répandit ensuite sur toutes ses productions. Ses malheurs étaient à leur comble, lorsque, par un de ces hasards qui ne sont pas rares dans la vie des hommes extraordinaires, il rencontra un juge fait pour l'apprécier ; et les encouragements qu'il en reçut, l'aidèrent à sortir de l'obscurité dans laquelle il était plongé. Lanfranc, un des élèves les plus illustres de l'école des Carraches, qui depuis long-temps jouissait d'une brillante réputation et de la plus noble existence, fut attiré à Naples, par les offres des PP. Jésuites, occupés alors des embellissements de leur église du *Gesù nuovo*. Un jour, en traversant une des places les plus peuplées de la ville, il fut frappé de la beauté de quelques tableaux qu'on y avait étalés : il s'arrête à les considérer ; et ce qui l'étonne le plus, c'est de lire un nom inconnu au pied d'aussi beaux ouvrages. Il ne fut avare ni de récompense, ni d'éloges ; et il emporta ces tableaux, témoignant le desir d'en connaître l'auteur. Tant de générosité et d'éloges de la part d'un si grand maître, réveilla la cupidité de ces brocanteurs qui se pressaient autour du jeune peintre pour se disputer les mêmes

tableaux qu'ils regardaient naguère avec indifférence et dedain. Salvator put alors se livrer à de plus grands travaux : il peignit quelques paysages pour Lanfranc, qui, tout en applaudissant à ses succès, lui fit sentir la nécessité de voir Rome, qu'il lui montrait de loin comme le siége des arts et le rendez-vous des plus grands maîtres. Salvator Rosa aurait bien voulu se ranger parmi eux ; mais ses moyens ne lui permettaient pas de se déplacer : heureusement, un de ses camarades, dont il corrigeait les dessins, à l'école de Falcone, et qui partageait son goût pour les arts, promit de l'accompagner dans ce voyage, et d'en supporter tous les frais. Salvator accepta cette offre avec transport. Il avait un peu plus de vingt ans, lorsqu'il quitta pour la première fois son pays (1635), et se trouva en présence des restes imposants de la grandeur des anciens et des chefs-d'œuvre du génie des modernes : son ame s'agrandit sur ces vastes proportions. Dévoré par le desir de tout voir, il endurait des privations de toute espèce pour satisfaire sa curiosité. Les journées n'étaient pas assez longues, ni ses courses assez multipliées, pour qu'il pût examiner tant de monuments entassés dans la ville éternelle. Mais la fatigue qu'il en éprouva, et les chaleurs excessives de l'été, enflammèrent son sang, et déterminèrent une de ces fièvres aussi fréquentes que dangereuses sous le ciel ardent de l'Italie. Forcé d'interrompre ses études, et même de s'éloigner de Rome, dont le séjour aurait pu compromettre sa vie, il se rendit avec regret à l'avis de son médecin, qui lui conseillait d'aller respirer l'air natal. Il entreprit le voyage de Naples, et vint s'asseoir tristement à l'ombre de ses lares, où il ne trouva que des souvenirs douloureux pour lui. Dès que sa santé fut un peu raffermie, il se hâta d'en sortir, et reparut dans l'atelier de Falcone, où il s'adonna presqu'exclusivement à peindre les batailles. C'est de tous les genres celui qu'il affectionnait davantage : il pouvait y déployer, avec aisance, l'énergique et originale âpreté de son caractère : la chaleur de ses compositions, la fermeté de son pinceau, la disposition savante de ses groupes, lui assignent un rang supérieur parmi ses rivaux. C'est ainsi qu'il remplit quelques autres années de sa vie, qui ne profitèrent qu'à son talent : mais l'image de Rome venait souvent s'offrir à son esprit ; elle se mêlait à toutes ses pensées, elle était le but de tous ses desirs. Le peu qu'il en avait vu, lui avait laissé un grand desir d'en admirer le reste : encouragé par les nouvelles offres de son ancien ami, qui dirigeait alors la maison du cardinal Brancaccio, il s'éloigna encore de Naples, emportant avec lui le chagrin d'y voir ses talents méconnus. Ils avaient grandi avec son âge : cette fois il observa avec moins d'enthousiasme peut-être, mais avec plus de profit : il pouvait se rendre compte de tous les objets, et relever les beautés et les défauts de chaque maître, en rapprochant leurs ouvrages. Génie neuf et indépendant, il dédaigna de suivre les traces des autres : à une époque où la peinture comptait très-peu de modèles, et offrait un très grand nombre d'imitateurs, il sut imprimer à son style un cachet tellement original, que les yeux les moins exercés sont en état de le reconnaître. Il dépouilla la nature de tous ses ornements ; il écarta de ses tableaux ces beaux chênes, ces riches péristyles, ces brillants épisodes de la mythologie,

ces heureux détails de la vie champêtre, que la riante imagination du Lorrain et des Poussin avait introduits dans leurs compositions. Il les remplaça par quelques vieux troncs sillonnés par la foudre, combattant contre la fureur des autans, se brisant sous les coups redoublés de la tempête; par d'arides déserts, de tristes rochers, des sites d'un aspect sauvage et lugubre, qui jètent l'ame dans la plus profonde rêverie. Son talent avait pris un grand essor: mais une vie dépendante, telle que la sienne, était exposée à toutes les fluctuations qu'une existence trop bornée fait éprouver dans le monde. Le cardinal Brancaccio, dans la maison duquel il vivait, se disposait à se rendre à Viterbe, dont l'évêché lui avait été conféré : cet événement privait Salvator d'un puissant appui, et le replaçait dans la position où il s'était trouvé lors de son premier voyage à Rome. Ces souvenirs étaient trop récents pour s'effacer; et il avait combattu de trop près la misère, pour avoir le courage de la braver de nouveau. Il aima mieux grossir le cortége d'un prince de l'Église, dont la protection n'avait d'ailleurs rien d'humiliant pour un artiste, que de courir les chances d'un funeste avenir. Il n'eut pas lieu de s'en repentir; car, soit par vanité, soit par des motifs plus flatteurs pour lui, le cardinal l'employa à décorer son palais épiscopal; et il lui fit peindre un grand tableau pour l'église de la Mort, à Viterbe. C'était pour la première fois que son pinceau s'écartait des petites dimensions : il fit choix d'un sujet dont tout autre peintre aurait été effrayé; il se proposa de représenter saint Thomas au moment où le disciple met le doigt dans la blessure de son maître. Il fallait donner à l'apôtre l'expression d'un homme qui passe de l'incrédulité la plus complète à la conviction la plus profonde; marquer sur ses traits cette nuance délicate qui se forme entre l'esprit tourmenté par le doute et l'ame soulagée par la foi; il fallait y fixer la trace fugitive de deux sentiments si opposés, et qu'on devait pourtant rapprocher sans les confondre. Salvator triompha de toutes les difficultés; et ce tableau, malgré quelques défauts, offre encore trop de beautés pour qu'on puisse l'oublier. C'est à Viterbe que Salvator connut Antoine Abati, poète médiocre de son temps, mais d'un esprit prompt, enjoué et caustique. Celui-ci venait souvent le distraire au milieu de ses travaux, et faire échange de plaisanteries avec lui : à force de lui réciter des vers inspirés par sa muse badine, Abati communiqua au jeune peintre napolitain le désir d'en faire à son tour; et c'est depuis ce moment que son génie pittoresque tendit la main à la muse de la poésie. On ne sait pas au juste ce qui dégoûta Salvator du séjour de Viterbe. Peut-être l'absence de ces petites qualités qui sont indispensables pour vivre dans la familiarité des grands; peut-être cette susceptibilité, qu'un génie malheureux contracte si facilement, et qu'on blesse plus facilement encore; peut-être enfin le désir, si naturel, de revoir sa patrie, à laquelle il n'avait pas encore de grands torts à reprocher, et dont il aurait voulu captiver les suffrages; ou bien l'amour de son pays et de son indépendance à-la-fois, lui fit renoncer à la protection que le cardinal Brancaccio lui avait accordée, et le ramena dans les lieux témoins de son enfance. Il y trouva ce triumvirat qui s'y était for-

mé pour en éloigner tous les talents. Annibal Carrache, le Guide, le Dominiquin, Lanfranc, avaient dû fuir devant les menaces de Ribera, de Corenzio et de Caraccioli. Salvator n'en avait rien à craindre : son mérite était trop peu apprécié pour qu'ils pussent en concevoir de l'ombrage ; mais ce fut ce mépris même qui l'indisposa. Personne ne faisait attention à ses ouvrages, tandis que les tableaux de Micco Spadaro, de Léone et d'autres minces artistes, ne manquaient pas de gens qui les prônaient et les achetaient. Il prit de l'humeur contre un pays où ses affections avaient été aussi blessées que son amour-propre était peu satisfait : il revint a Rome, où d'autres causes s'opposaient à son avancement dans le monde. C'était en 1639, époque où cette ville fourmillait de grands artistes : le génie des Carraches l'avait peuplée de peintres qui en occupaient toutes les avenues. Le Dominiquin, le Guide, l'Albane, le Guerchin, Lanfranc, tous élèves distingués de l'école de Bologne, se confondaient avec les noms les plus illustres des écoles étrangères, tels que les Poussin, Vouet, Claude Lorrain, Rubens, Van Dyck, etc. D'un autre côté, Pietre de Cortone y soutenait lui seul l'honneur de l'école florentine, et il éblouissait par l'abondance de ses pensées et la prodigieuse variété de ses compositions. L'étonnement causé par Michel Ange de Caravage, bien loin de s'éteindre avec sa vie, n'avait fait qu'augmenter après sa mort ; et l'on ne se lassait pas d'admirer la hardiesse de son pinceau, la saillie de ses figures, et ce coloris chargé d'ombre et de lumière, qui est d'un si bel effet dans ses ouvrages. Jamais, après le grand siècle de Léon X, la capitale du monde chrétien n'avait vu une plus nombreuse réunion d'artistes : ils avaient rempli Rome de leurs merveilles, et le monde de leur renommée. Il y avait de l'audace à se jeter parmi eux, et à prétendre devenir leur égal : voilà ce que Salvator se proposa de faire. Ses premières tentatives restèrent sans succès ; quel que fût son talent, il ne pouvait pas lutter contre des réputations aussi solidement établies : les hommes ont de la peine à se détacher des idoles qu'il se sont créées, pour suivre les pas timides et incertains d'un génie naissant. Salvator, qui avait beaucoup de sagacité, ne se déguisa point les obstacles qu'il aurait à vaincre ; et, au lieu de les combattre de front, il jugea plus convenable de les détourner. Il profita d'un usage qui, de son temps, était presque général dans les capitales de l'Italie, et qui autorisait chacun à se cacher sous un masque, pendant les fêtes du carnaval, pour lancer des épigrammes et des bons-mots sur les passants : c'était une débauche d'esprit, qui ne convenait qu'à ceux qui en avaient beaucoup. Ces bacchanales, qu'à Florence les premiers Médicis avaient élevées à la magnificence des triomphes, et qui étaient devenues une arène, où Laurent lui-même, Politien, Giambullari, les Pulci, Machiavel et les plus grands hommes de ce siècle, n'avaient pas dédaigné de descendre, avaient été toujours encouragées par l'adroite politique des papes, et souvent même par leur goût personnel. C'était une occasion pour les hommes à talent, de se venger au moins, une fois par an, de l'état de nullité et de contrainte où ils vivaient le reste de l'année. Salvator en profita ;

et, se déguisant sous le nom de *Formica* et sous le masque de *Coviello*, il parcourut les quartiers de Rome, en distribuant des remèdes et des ordonnances pour toute sorte de maladies: mais c'étaient les infirmités de l'ame qu'il promettait de guérir; et ses remèdes étaient les leçons les plus austères de la morale et les traits les plus mordants de la satire. L'idée en était neuve et piquante: elle fit fortune. Le nouveau charlatan attirait un grand concours de spectateurs: partout où il s'arrêtait, un cercle de curieux se formait autour de lui, pour entendre ses consultations, et emporter quelques-unes de ses recettes. On intéresse facilement ceux qu'on amuse: en peu de jours, Salvator acquit une célébrité que ses pinceaux n'avaient pu lui obtenir. Enhardi par ce succès, il rassembla une troupe de jeunes gens, et débuta, dans le même rôle, sur un théâtre de société, dressé dans une maison de campagne, hors de la porte du Peuple: ces représentations étaient suivies par tout ce que Rome renfermait alors de plus distingué; et le jeu et les lazzis de *Formica* y enlevaient tous les suffrages. Salvator crut le moment arrivé pour frapper un grand coup: dans un prologue qu'il s'était chargé de composer pour une de ces pièces les plus applaudies, il releva les absurdités de quelques mauvaises farces jouées au Vatican, sous la protection du Bernin, qui tenait alors le sceptre des arts, dont il était devenu le tyran. C'était une témérité, sans doute, de défier un aussi redoutable adversaire; mais il y avait de l'adresse à lancer ses traits contre un but aussi élevé: le triomphe n'aurait pas été sans gloire, puisque le combat n'était pas sans péril. Salvator, en rappelant le théâtre à sa destination la plus noble, qui est d'instruire bien plus encore que d'amuser, de corriger les mœurs et non pas de les corrompre, dicta les règles de la bonne comédie, et se prononça fortement contre les turpitudes dont la scène moderne était souillée, sans excepter celles qui profanaient l'enceinte sacrée du Vatican. Son attaque fut vigoureuse, mais elle ne dépassait pas les bornes de la bienséance: il ne trouva pas la même modération dans ses adversaires; au lieu de répondre à ses observations, on l'accabla d'injures, et les calomnies les plus atroces furent employées pour se défendre des critiques les plus justes. Salvator se retira d'un combat où il rencontrait des ennemis si peu généreux, et laissa au public le soin de le venger. Il ne s'abusait pas dans cet espoir: un cri d'improbation s'éleva de toutes parts contre ses détracteurs, tandis que l'estime et l'admiration générales entourèrent la victime qu'ils avaient voulu immoler. C'est de ce moment que date la fortune de Salvator Rosa: on le recherchait partout, on admirait ses talents, on rendait justice à son mérite, on se disputait ses tableaux; et ce furent ses succès, comme acteur, qui commencèrent sa célébrité comme peintre. Il prit alors un rang plus élevé dans le monde; il ouvrit sa maison à ses amis, et son atelier à ses admirateurs: on se pressait chez lui pour jouir de tant de talents réunis dans la même personne; car il était à-la-fois peintre, poète, musicien et acteur. Ce vif enthousiasme qu'il avait réveillé dans le public, était soutenu par le grand nombre de tableaux qu'il achevait avec une étonnante facilité, et qui, recherchés partout, s'élevèrent bientôt à un

prix considérable. Ramassant plus d'argent qu'il ne pouvait en dépenser, il le versait à pleines mains autour de lui pour se dédommager de toutes les privations qu'il avait endurées. La fantaisie lui prit aussi de retourner à Naples, où il se montra plutôt en grand seigneur qu'en artiste : il y fit un pompeux étalage de ses richesses ; c'était apparemment pour y faire oublier l'état de misère dans lequel il y avait vécu. Mais il ne tarda pas à déposer l'habit de courtisan pour endosser le costume de citoyen. Le peuple napolitain, flétri par un long esclavage, et se courbant sans murmure sous le joug de ses maîtres, arbora tout à-coup (en 1647) l'étendard de la sédition, éclatant contre ses oppresseurs avec la violence du volcan qui déborde souvent sur les campagnes voisines. Salvator n'avait que trente un ans, lorsque Masaniello, sortant des derniers rangs de la société, s'empara des rênes de l'état, échappées aux mains débiles d'un vice-roi espagnol. Un des faits les plus singuliers de cette révolution, fut l'apparition de cette *Compagnie de la mort*, formée par Falcone, pour venger le meurtre commis par un soldat espagnol sur la personne d'un de ses parents. Elle se composait, en grande partie, de ses élèves et de ses confrères : Coppola, Porpora, Micco Spadaro, del Po, Masturzo, les deux Fracanzano, Vaccaro père et fils, Cadagora, noms plus ou moins connus dans les fastes de l'école napolitaine, s'étaient jetés dans ses rangs. Salvator ne se tint pas à l'écart : il était d'un caractère ardent, impétueux et indépendant ; la révolution de Naples n'eut pas de plus sincère ni de plus chaud partisan. Il se rapprocha du nouveau tribun, qu'il a immortalisé par son pinceau, et qu'il ne put sauver par ses conseils. Il était dans l'étrange destinée de Masaniello d'être traîné dans les rues de Naples, par ceux-mêmes qui l'avaient porté au faîte du pouvoir : misérable jouet des caprices d'une multitude effrénée, il est resté comme un exemple de plus de l'instabilité de la faveur populaire. Sa chute compromit l'existence d'une école entière de peinture, qui s'évanouit à l'approche de don Juan d'Autriche et du vice-roi espagnol, dont elle avait à redouter la vengeance. Salvator se sauva à Rome, où il jouissait déjà de la réputation de bon peintre ; il l'augmenta par de nouveaux travaux, dont les sujets révèlent la disposition où dut se trouver son esprit après une si terrible catastrophe. On y entrevoit ce profond mépris, cette vive indignation contre les vices des hommes et les crimes des sociétés. C'est Démocrite, insultant à la vanité humaine au milieu des tombeaux ruinés (1) ; Prométhée, enchaîné à un rocher, et livré à des tourments éternels (2) ; c'est Socrate, buvant la ciguë (3) ; Régulus, enfermé dans le tonneau (4) ; Cadmus, semant les dents du serpent (5) : il représenta encore la fragilité humaine entourée de ses emblèmes, la Justice se dérobant à la terre ; la Fortune prodiguant aveuglément ses faveurs (6). Ce dernier tableau faillit attirer sur lui une terrible persécution ; car on prétendit y découvrir une allusion outrageante con-

(1) Chez la marquise de Lansdown, en Angleterre.
(2) Dans le palais Spada, à Rome.
(3) A l'abbaye de Fonthill, en Angleterre.
(4) Chez le comte Daruley, en Angleterre.
(5) Dans la galerie du roi de Danemarck, à Copenhague.
(6) Chez le duc de Beaufort, en Angleterre.

tre les personnages les plus marquants de Rome, sans en excepter le pape. Salvator avait animé contre lui tous les peintres, irrités par ses propos injurieux et ses remarques indiscrètes : non contents de lui avoir fermé les portes de l'académie, ils travaillèrent à lui ouvrir celles d'un cachot. Il se vit obligé de se justifier de la pensée qu'on lui attribuait ; et il eut besoin de tout le zèle de ses amis pour se soustraire à l'ordre d'emprisonnement déjà obtenu contre sa personne. Cette persécution alluma sa bile, qui lui dicta une de ses satires, où, sous le nom de *Babylone*, il fait un tableau hideux de la corruption de la cour de Rome. Il prit le parti de s'en éloigner, et d'aller à Florence, où une noble protection lui était offerte par le cardinal Jean Charles de Médicis, frère du grand-duc de Toscane. Sa renommée, comme peintre, et le charme de sa conversation, attirèrent autour de lui une foule d'admirateurs. Sa maison se transforma en asile des plaisirs et du goût : les plus beaux-esprits de Florence en firent le rendez-vous de leurs savantes assemblées. Torricelli, Dati, Lippi, Viviani, Bandinelli, etc., étaient les plus assidus. Sous le nom de *Percossi*, ils y fondèrent une académie, où l'on passait des discussions les plus profondes aux amusements les plus frivoles. Salvator sentit alors renaître son goût pour les spectacles ; et il prit part aux représentations qu'on donnait sur le théâtre que le cardinal de Médicis avait fait construire dans une de ses maisons de plaisance. Il y jouait le rôle de *Pascariello*, tandis que, d'après le récit de Baldinucci, qui en parle comme témoin oculaire, le ministre du roi très-chrétien, et un abbé y remplissaient le rôle de demoiselles. Parmi ces amis, il s'en trouvait un qui paraissait destiné à faire son pendant ; c'était Laurent Lippi, peintre, poète comme lui, et auteur du *Malmantile riacquistato*, qui tient une place distinguée parmi les poèmes héroï-comiques italiens. Salvator fut très-lié avec lui ; et l'on croit même qu'il a retouché le paysage dans quelques-uns de ses tableaux d'histoire. Il vécut aussi dans l'intimité des Maffei, qui l'engagèrent plusieurs fois d'aller passer l'automne à Volterra, et dans leurs campagnes de Monterufoli et de Barbajano. Ce fut dans ces charmantes solitudes qu'il composa les Satires sur la *Musique*, la *Poésie*, la *Peinture*, et la *Guerre*. Les trois premières sont une espèce de *Trilogie*, où l'auteur, en attaquant les corrupteurs du bon goût et des bonnes mœurs, développe adroitement ses principes sur les arts qu'il cultivait. Il y a de la profondeur dans les expressions, de la verve dans la poésie : mais il s'y trouve aussi un grand abus d'érudition, et le style en est souvent ignoble. En général, on peut dire que Salvator a écrit ses Satires, comme il a peint ses tableaux, se montrant plus occupé de la force du dessin que de la beauté du coloris. Fatigué de la vie de Florence, et ne pouvant pas oublier Rome, il prit la résolution d'y retourner, après une absence de plusieurs années. Ce temps lui avait suffi pour éteindre ses ressentiments : mais ses ennemis ne lui pardonnaient pas ses nouveaux triomphes, et ils auraient voulu lui faire expier les anciens. Ils s'étaient même multipliés autour de lui ; car l'envie est comme l'ombre qui s'étend à mesure qu'on s'élève. Cependant, Salvator

avait atteint une trop grande hauteur pour qu'ils pussent lui porter dommage. Comme on affectait de faire peu de cas de son talent en peinture, et qu'on osait lui contester celui de poète, il fit un dernier appel à son génie, qui brilla de tout son éclat dans un nouveau Poème, intitulé l'*Envie*. Il y décoche ses traits d'une main plus hardie, et répond aux doutes qu'on avait répandus sur l'originalité de ses Satires. C'est la dernière et la plus violente de toutes; il y reproduit le tableau de la calomnie, attribué à Apelles, où il se montre aussi bon poète que peintre. Il étonna bien plus encore par la manière savante avec laquelle il traita ses derniers sujets de peinture, quoiqu'il les eût exécutés dans les circonstances les plus difficiles. Ce ne fut qu'en quarante jours qu'il acheva une fameuse bataille (7) que les courtisans de Versailles durent trouver bien extraordinaire de voir déposer (en 1652) aux pieds du grand roi, par un légat apostolique. Le moment choisi par Salvator Rosa, est celui où la victoire est disputée avec le plus d'acharnement; c'est une poignée de braves, que la mort a épargnés, et que les chances du combat amènent dans un endroit solitaire. La valeur et la vengeance animent ces guerriers, pour qui le trépas est moins à craindre qu'une défaite: ils occupent le devant de la scène, jonché d'armes et de cadavres. Les vainqueurs sont mêlés aux vaincus; les mourants se confondent avec les morts: le désordre est partout, la confusion nulle part. Le peintre a disposé ses groupes avec intelligence; et chaque figure est placée de manière à pouvoir se remuer facilement: elles déploient une vie et une activité extraordinaires. Les plans éloignés retracent la fin de l'action, dont chaque épisode est une partie essentielle du sujet. D'un côté, sont dressées les tentes des vainqueurs; de l'autre, on voit fuir les débris de l'armée: la mort plane partout; et le soldat, dans sa fureur, ne respecte ni le temple des dieux, ni les paisibles demeures des bergers. L'incendie d'une flotte qu'on voit brûler dans le lointain, ajoute à l'horreur de cette scène: ce qui n'a pu tomber sous le fer, est dévoré par les flammes; et le vent disperse du même souffle les cendres des chaumières et celles des vaisseaux. Ce tableau, exposé à Rome, y obtint le plus grand succès, et commença pour le peintre une nouvelle ère de gloire, qui ne finit qu'avec sa vie, et ne fut interrompue que par une course qu'il fit en Toscane (1661) pour revoir ses amis, et prendre part aux fêtes du mariage de Côme III avec Marguerite d'Orléans. L'archiduc Ferdinand, au nom duquel l'invitation lui en avait été faite, aurait voulu l'emmener avec lui; mais Salvator repoussa toutes les offres, aimant trop sa liberté pour s'engager au service d'un prince. Il partit pour Rome, où s'était formée une association, dont les membres, sous le faux nom d'*Amis des arts*, en étaient les plus dangereux ennemis. Cette association se composait de personnages appartenant aux principales familles romaines; et le frère du pape et ses quatre neveux en étaient les membres les plus actifs. Une sorte de rivalité, établie entre eux, plutôt dans l'intérêt de leur orgueil qu'au profit des talents qu'ils promettaient d'en-

(7) Elle est aujourd'hui au Musée du Louvre.

courager, les portait à dépouiller leurs galeries des morceaux les plus précieux, pour en décorer l'enceinte du Panthéon et le cloître de Saint-Jean *decollato*. Ils en éloignaient par-là tous les peintres vivants, qui n'osaient pas suspendre leurs tableaux à côté des chefs-d'œuvre des anciens maîtres: Salvator seul eut le courage de les braver, en aspirant au dangereux privilége de se mesurer avec eux. Ce fut alors que son pinceau enfanta des prodiges : il ranima la cendre de Pythagore, qui reparaît au milieu de ses disciples, après avoir conversé avec les ombres d'Hésiode et d'Homère (8). Il montra ce philosophe sur le bord de la mer, achetant de quelques pêcheurs le droit de rendre la liberté à leur proie (9). Il évoqua les mânes de Catilina, qui redemande à ses conjurés le serment fatal, et remplit de nouveau Rome d'épouvante et de terreur (10). Il ralluma le bûcher de deux martyrs, qu'une main invisible vient encore sauver du trépas (11). Il réveilla le spectre de Samuel, qui annonce à Saül sa chute prochaine (12): « un sujet aussi pittoresque convenait parfaitement à l'imagination vive et féconde de Salvator Rosa. La magicienne, d'une figure hideuse, et les cheveux hérissés, jette de l'encens sur un trépied. Autour d'elle on entrevoit des squelettes, des hiboux, et divers fantômes. L'ombre de Samuel, enveloppée d'une longue draperie blanche, est debout et immobile devant Saül. Ce roi, prosterné, écoute avec étonnement la sinistre prophétie. Dans le fond, on voit les deux guerriers, qui selon l'Écriture, accompagnèrent Saül dans ce voyage. Toutes les parties du tableau concourent à l'effet que le peintre a voulu produire. Le dessin a quelque chose de sauvage et de fier : le coloris est sombre, et pour ainsi dire mystérieux »(13). Ce tableau marque la maturité du talent de Salvator Rosa, et le plus grand développement de son génie : il signale aussi le terme de sa carrière. La mort vint le surprendre au milieu des applaudissements dont Rome entière retentissait pour lui. Il mourut des suites d'une hydropisie, le 15 mars 1673, à l'âge de cinquante-huit ans. Ses restes furent déposés à la Chartreuse qui s'élève sur les ruines des Thermes de Dioclétien, à Rome. Un enfant, né d'une liaison clandestine avec une femme qu'il avait connue à Florence, et qu'il épousa dans ses derniers moments, hérita de son nom et de sa fortune, mais non pas de son talent, qui s'éteignit avec lui. Aucun de ses élèves n'eut la force de marcher sur ses traces : c'étaient celles du génie, qu'on admire, mais qu'on n'imite pas. Par une bizarrerie qu'il ne serait pas difficile d'expliquer, Salvator Rosa dédaignait presque le talent que la nature lui avait donné : il s'affligeait de la renommée qu'il s'était acquise comme peintre de paysage. Un jour qu'un cardinal vint le visiter dans son atelier, il ne lui montra que ses tableaux d'histoire, en disant qu'il ne peignait que la figure. Cependant personne mieux que lui n'a réussi à troubler l'air, à agiter et à éclairer les eaux, qu'il a exposées à tous les accidents et à tous les reflets de la lumière. Il a

(8) Chez C. H. Tracy, en Angleterre.
(9) Chez le même.
(10) Dans le palais Pitti, à Florence.
(11) Dans l'église de Saint-Jean des Florentins, à Rome.
(12) Au Louvre.

(13) Landon. *Annales du Musée.*

excellé principalement à représenter ce désordre majestueux qui rend la nature plus imposante et plus animée : il l'a vue, sous cet aspect, plus en grand que les autres, et son pinceau lui a donné un nouvel intérêt. Son imagination, ardente comme le ciel qui l'avait vu naître, se réfléchissait, pour ainsi dire, dans tous ses ouvrages : ses compositions sont pleines de chaleur et d'énergie. Il dessinait avec plus de grandeur que de correction : ses figures surtout laissent à desirer un peu plus d'élégance ; mais sa touche est mâle, rapide et spirituelle : elle porte partout la lumière, la couleur, l'expression et la vie. Ses ouvrages paraissent créés en un instant ; rien n'y sent la contrainte : une verve bouillante en vivifie toutes les parties. L'extrême promptitude qu'il mettait à faire ses tableaux, l'a empêché quelquefois de leur donner un plus grand fini. Mais c'est cette facilité même qui est le garant le plus sûr de son talent ; il en fallait beaucoup pour se prescrire une aussi grande sévérité de détails que celle qu'on voit dans ses tableaux. Un torrent se brisant sur des rochers, quelques arbres disséminés sur le rivage, une *plaine aride, des monts sourcilleux, de vieux guerriers étendus sur le sable*, lui suffisent pour produire le plus grand effet. Son style lui appartient tout entier : il ne l'a emprunté à personne ; et personne, peut-être, ne parviendra à l'imiter. Lors de son dernier séjour à Florence, il essaya de graver à l'eau-forte ; et plusieurs de ses tableaux ont été gravés par lui-même. Malgré la sécheresse que l'on pourrait reprocher à son burin, il faut convenir que ses estampes ont tout le piquant de ses compositions originales. Salvator mit à ses tableaux un prix très-élevé : c'était moins par avarice que pour faire honneur à son art ; car il ne se souciait pas de les vendre ; il dédaignait même les demandes, et faisait peu de cas des acheteurs. Souvent, pour aiguiser leurs desirs, il exposait ses ouvrages au public, en disant qu'il les avait faits pour lui-même. Il était très-désintéressé ; mais il n'aimait pas qu'on marchandât ses tableaux. Il souffrait encore moins qu'on lui donnât des arrhes : « Je ne sais pas ce que mon pinceau » sera capable de faire, répondait-» il à ceux qui lui en proposaient, » et je ne vous tromperais pas, en » vous disant qu'il ne le sait pas lui-» même dans ce moment : attendez » que mon travail soit terminé, et » alors nous conviendrons du prix. » Ne se laissant jamais vaincre en générosité, il rendit un jour au connétable Colonna un blanc-seing qu'il en avait reçu pour fixer le prix de deux tableaux, disant qu'il ne se permettrait pas de mettre sa main sur le papier d'où le connétable avait retiré la sienne. Il était prodigue de son argent ; mais depuis qu'un domestique lui fit réfléchir qu'il n'aurait qu'à devenir perclus ou aveugle, pour se trouver réduit à demander l'aumône malgré tous ses talents, il changea d'habitudes, et mit plus de modération dans ses dépenses. Salvator travaillait peu de mois dans l'année. Dans la Satire de la peinture, il nous apprend lui-même l'emploi qu'il faisait de son temps :

L'estate all' ombra, il pigro verno al foco
Tra modesti desii, l'anno mi vede
Pinger per gloria e poetar per gioco.

La Vie de ce peintre a été écrite par Baldinucci et Passeri, auteurs contemporains, et par Pascoli, Salvini, de Dominicis et autres,

dans des temps postérieurs (14). La collection de ses estampes, gravées à l'eau-forte par lui-même, se compose de quatre-vingt-quatre pièces de différentes grandeurs, outre un Livre d'habillements militaires, de soldats, de bandits, etc., de soixante feuilles in-8°., y compris le titre. Une autre Collection parut à Rome, en 1780, intitulée : *Serie di 85 disegni di Salvator Rosa, in varie grandezze, pubblicati ed incisi da Carlo Antonini*, in-fol. Les pièces qu'on a gravées d'après les tableaux de Salvator, tant en Italie qu'en France, en Angleterre et en Allemagne, montent à environ deux cents estampes. Ses Satires ne parurent que longtemps après sa mort. La première édition, avec la date d'Amsterdam, 1719, in-8°., est remplie de fautes typographiques, que les éditions suivantes n'ont pas évitées. L'abbé Antoine Marie Salvini, en a donné le premier, en 1770, à Florence, une bonne édition, enrichie de notes et de la Vie de l'auteur. Burney, dans son *Histoire de la musique*, a publié quelques morceaux de musique et de poésie lyrique de Salvator, qui sont bien faibles sous tous les rapports. Parmi ses biographes, nous ne comprenons pas lady Morgan, parce que, dans son dernier ouvrage, intitulé : *Vie et siècle de Salvator Rosa*, 1824, 2 vol. in-8°., cette dame a fait le roman (15) plutôt que l'histoire de ce peintre.

A—G—S.

(14) Lady Morgan dit, dans sa préface, pag. 2, qu'aucun *écrit contemporain* ne lui a été indiqué pour y puiser des renseignements sur la vie de Salv. Rosa. Pourtant elle cite continuellement Baldinucci et Passeri.

(15) Lady Morgan en convient elle-même. Elle dit dans sa préface, pag. 4 : « J'ai représenté Salvator Rosa, tel que me l'ont montré *les vraisemblances*. » C'est un aveu singulier de la part d'un historien, et qui suffit pour le faire juger.

ROSA DI TIVOLI. *Voyez* Roos.

ROSALBA CARRIERA, peintre en pastel, née à Venise en 1675 suivant Zanetti, ou à Vicence, en 1672, suivant Freddy, s'exerça d'abord à la miniature. Orlandi loue avec complaisance les premiers ouvrages qu'elle fit en ce genre. Rosalba essaya ensuite de peindre à l'huile; mais découragée par la crainte assez raisonnable de ne pouvoir atteindre les grands modèles qu'offrait l'école vénitienne, elle adopta le genre du pastel. Melchiori, dans ses *Vite dei Pittori Veneti*, ouvrage inédit, dont MM. Burchielali de Trévise conservaient le manuscrit autographe, donne quelques détails sur cette nouvelle circonstance de la vie de Carriera. Il paraît qu'elle choisit alors pour maître Jean-Antoine Lazzari, qui excellait à copier les compositions du Bassan. Rosalba fit tant de progrès, qu'elle parvint quelquefois à donner à ses peintures la force et la vigueur des tableaux à l'huile. Ses tableaux furent recherchés dans toute l'Europe : on y admirait non-seulement la pureté et la douceur du coloris, mais encore la correction et la noblesse du dessin. Ses Madones, et ses sujets sacrés, réunissaient la grâce et la majesté. Ses portraits se recommandaient surtout par une parfaite ressemblance, et présentaient des nuances d'une délicatesse et d'une vérité peu communes, principalement dans les traits du visage, et les veines des bras. Elle eut pour compétiteur, et pour rival, Nicolas Grassi, élève des Cassana; mais elle obtint presque toujours sur lui un avantage marqué. Rosalba voyagea en France, où elle fut comblée de présents, et se vit successivement appelée dans plusieurs cours

d'Allemagne, et à Vienne. Enfin, elle revint à Venise, où elle mourut en 1757 : elle avait perdu la vue deux années auparavant. On voit dans la galerie de Dresde une suite de 157 portraits peints par cette artiste, presque tous d'une grandeur uniforme, de 20 pouces sur 16. Le Musée du Louvre possédait deux portraits de femmes, peints au pastel, par Rosalba, et une autre composition très-ingénieuse du même auteur, représentant une jeune femme, le sein à demi nu, tenant à la main une couronne de laurier : ce dernier tableau ne se voit plus au Musée. Il nous appartenait cependant, puisqu'il fut envoyé *comme morceau de réception* à l'académie de peinture de Paris. Duflos, Larmessin, Lépicié, etc. ont gravé d'après Rosalba. — Sa sœur Jeanne Carrière, morte en 1737, peignait aussi au pastel et en miniature. A-D.

ROSAMONDE. *V.* Rosemonde et Rosmonde.

ROSCHMANN (Antoine), savant et laborieux historien, né, vers 1710, dans le Tyrol, se consacra tout entier à la recherche des antiquités de sa patrie. Après avoir terminé ses études, il prit sa licence en droit, et fut nommé secrétaire de l'université d'Inspruck. Devenu historiographe des états du Tyrol, il joignit à ce titre, en 1744, celui de bibliothécaire et de surintendant des archives de cette province. Il mourut vers 1765. On connaît de lui : I. *Regnum animale, vegetabile et minerale medicum Tyrolense, dissertatione academicâ per synopsin recitatâ propositum*, Inspruck, 1738, in-4°. On y trouve la description des glaciers, des montagnes, des plantes médicales et des mines du Tyrol. II. *Veldidena urbs antiquissima, Augusti Colonia, et totius Rhætiæ princeps in tractu præcipuè Wilthinensi et OEnipontano, è tenebris eruta et vindicata, insertis compluribus adhùc ineditis, quæ per Tyrolim supersunt monumentis romanis*, Ulm, 1745, in 4°. C'est l'histoire ecclésiastique et civile de l'ancienne ville de Veldidena, sur les ruines de laquelle a été bâti le monastère de Wilthin, près d'Inspruck, et que l'auteur établit avoir été la capitale de la Rhétie, jusqu'au temps de Théodose. Il fait voir que cette ville, fondée par les Tusciens, fut érigée en colonie par Auguste, et détruite par Attila. Ce livre est plein de recherches. Haller (*Biblioth. hist. suiss.*, IV, 265) l'appelle un excellent et beau travail. Popowitsch (*V.* ce nom) a essayé de le refuter, dans les Notices hebdomadaires de Ratisbone, 1749, n°. 10. III. *La Vie de saint Valentin, apôtre du Tyrol* (1), éclaircie par des Dissertations chronologico-historico-géographiques (en allemand), ibid., 1746, in-4°. IV. *Conjecturæ pro asserendo episcopatu Sabionensi sancti Cassiani, martyris Imolensis, id est, Foro-Corneliensis*, Brixen, 1748, in-8°. Les raisons dont l'auteur appuie son sentiment, sont assez plausibles : cependant elles ont été combattues par les auteurs des *Acta eruditorum Lipsiens.* (ann. 1751, 472-78), qui s'efforcent de démontrer que saint Cassien n'a point occupé le siége épiscopal de Seben. V. *Bella Romanorum in Rhætiâ, vel ejus vicinia, præsertim illud Rhæticò-Vindelicum, à Cl. Nerone Druso Augusti privigno gestum, totius geographiæ Rhæticæ seu Tyro-*

(1) Ce saint évêque de Passau, vivait au milieu du cinquième siècle; il paraît qu'il était déjà mort en 474. Sa fête est fixée au 7 janvier.

lensis antiquæ fundamenta, Vienne, 1783, in-fol. Haller nous apprend (*Bibl. hist. suiss.*, IV, 170), que ce livre fut supprimé par arrêt. — Cassien-Antoine Roschmann de Hörbourg, probablement fils du précédent, occupait une place d'archiviste à Vienne, lorsqu'il publia : I. *Sirminde*, tragédie, Inspruck, 1774, in-8°. II. *Histoire du Tyrol*, avec une Carte de la Rhétie, Vienne, 1792-1802, 2 part. in-8°. (en allemand). III. Des *Poésies*, dans le Calendrier des théâtres (de Reichard), 1786. Il est mort en 1806. W—s.

ROSCIUS (Quintus) fut également célèbre par son talent pour le théâtre, par ses qualités personnelles, et par l'amitié qui l'unit à Cicéron. On ne connaît pas exactement l'année de sa naissance; mais, du rapprochement de plusieurs passages de Cicéron, l'on peut conclure qu'il était plus âgé que celui-ci, au moins de vingt ans. Il fut nourri dans le territoire de Lanuvium; ce qui autorise à croire qu'il vit le jour dans la même ville. Un prodige illustra son berceau : pendant qu'il dormait, sa nourrice vit avec effroi un serpent entourer son corps; les augures, consultés à ce sujet, répondirent que nul ne l'égalerait en gloire. Cicéron, qui, dans un de ses ouvrages, place le récit de cet événement dans la bouche de son frère, le réduit à sa juste valeur, en observant que ces reptiles étaient très-communs dans le pays, et qu'ils s'introduisaient familièrement dans les maisons. Roscius avait reçu de la nature une beauté et des grâces singulières, ce qui lui valut la faveur des grands; et Q. Lutatius Catulus, l'un des plus éminents personnages de cette époque, ne craignit pas de les célébrer dans un quatrain qui nous a été conservé par Cicéron : Roscius avait cependant un défaut bien remarquable, c'était d'être extrêmement louche. L'art de la déclamation obtenait alors beaucoup d'estime à Rome : la tribune avait déjà été illustrée par de grands orateurs; les théâtres n'étaient pas moins fréquentés. Ce fut à cette dernière carrière que se voua Roscius. On ignore quels furent ses maîtres. Bientôt il déploya des talents admirables, et se montra avec un égal succès, dans la tragédie et la comédie. Son jeu réunissait à la vie et à la chaleur, la convenance et les grâces qu'il regardait comme le point capital de l'art. Il acquit bientôt une telle renommée que, suivant le témoignage de Cicéron, celui qui excellait dans sa profession, en était appelé le *Roscius*. Les élèves accoururent en foule pour entendre ses leçons : il eut la gloire de compter parmi eux, Cicéron lui-même. Au rapport de Macrobe, il s'établit entre ces deux grands hommes une lutte singulière; ils essayaient lequel des deux réussirait le mieux, l'orateur à exprimer la même pensée par des tours nouveaux, et l'acteur à la peindre autant de fois, par des gestes différents. Enhardi par ses succès, Roscius écrivit un parallèle de l'art mimique avec l'éloquence. L'amitié et la reconnaissance portèrent Cicéron à prendre sa défense dans une contestation qu'il eut avec C. Fannius Chérea, qui voulait s'approprier en entier le dédommagement qu'ils avaient obtenu pour la mort d'un esclave possédé par eux en commun. Ce plaidoyer, qui est parvenu jusqu'à nous, est un monument des qualités que Roscius sut allier à ses talents, et par lesquelles il ennoblit une profession peu honorée chez les Romains, malgré leur amour pour les spectacles.

Cette passion procura de grandes richesses à Roscius. Les magistrats le payaient avec magnificence ; il recevait par jour jusqu'à mille deniers. Dans la suite, il monta gratuitement sur le théâtre. Aux richesses, il réunit les honneurs : Sylla, pendant sa dictature, le décora d'un anneau d'or. Il mourut dans un âge avancé ; et Cicéron, dans sa harangue pour Archias, prononcée, l'an de Rome, 692, parle de sa mort comme récente, et atteste les regrets excités par cette perte. On trouve, dans le tome IV des Mém. de l'acad. des inscript. des recherches de l'abbé Fraguier sur la vie de cet acteur. SI—D.

ROSCOMMON (DILLON WENTWORTH, comte DE), poète anglais, fils de sir James Dillon, troisième comte de Roscommon, et d'Élisabeth Wentworth, naquit en Irlande, vers 1633, à une époque où ce royaume était gouverné par le premier comte de Strafford, son oncle. Il fut élevé dans la religion protestante, que son père avait embrassée ; il passa les premières années de sa jeunesse en Irlande, et continua ses études en Angleterre, sous le docteur Hall, évêque de Norwich. Il apprit de celui-ci la langue latine, qu'il parvint à écrire avec une élégance classique, quoiqu'il ne pût jamais retenir les règles les plus simples de la grammaire. Pendant les troubles qui agitaient l'Angleterre, le comte de Strafford ayant été mis en accusation, Roscommon, par les conseils de l'archevêque Usher, se rendit en France, en 1642, et alla terminer ses études à Caen, où les protestants avaient une académie. Après y avoir suivi, pendant quelques années, les leçons du savant Bochart, il voyagea en Italie. A la restauration, il revint en Angleterre, où il fut parfaitement accueilli par Charles II, qui lui donna un emploi honorable à sa cour (1). Une discussion d'intérêts qu'il eut avec le lord du sceau privé, l'ayant obligé de se rendre en Irlande, il résigna le poste qu'il occupait à la cour d'Angleterre. A peine arrivé à Dublin, il fut choisi par le duc d'Ormond, pour être capitaine des gardes. La passion effrénée que Roscommon avait pour le jeu, lui attira de mauvaises affaires, et lui fit hasarder plusieurs fois sa vie dans des duels. Sortant d'une maison publique à une heure très-avancée de la nuit, il faillit être assassiné par trois scélérats qui l'attaquèrent dans l'obscurité : il en avait déjà jeté un sur le carreau, et se défendait avec valeur contre les deux autres, lorsqu'un passant se joignit à lui et l'aida à désarmer l'un des assaillants, et à mettre le troisième en fuite. Le libérateur de Roscommon était un officier réformé, appartenant à une bonne famille, et jouissant d'une excellente réputation, mais dans un tel dénuement qu'il manquait même des vêtements nécessaires pour paraître décemment au château. Lord Roscommon lui en fournit les moyens : il le présenta ensuite au duc d'Ormond, et obtint de ce seigneur la permission de résigner en sa faveur sa place de capitaine des gardes. Trois ans après, cet officier étant mort, le duc d'Ormond rendit la commission à son généreux bienfaiteur. Les plaisirs de la cour d'Angleterre et les liaisons que Roscommon y avait contractées, le déterminèrent à retourner à Londres. Il ne tarda pas à être pourvu d'une place

(1) Il fut nommé capitaine d'un corps de gentilshommes de sa garde. (*Captain of the band of pensioners.*) Ce corps répond à peu-près à ce qu'on appelait en France *Les gentilshommes au bec-de-corbin.*

dans la maison de la duchesse d'York (2), et il épousa la veuve du colonel Courtney, fille du comte de Burlington. Ce fut à cette époque qu'il commença à se faire distinguer par ses poésies, et qu'il conçut, avec son ami Dryden, le dessein d'épurer et de fixer la langue anglaise: mais les troubles religieux, qui faisaient chaque jour de nouveaux progrès, le forcèrent d'y renoncer. Il avait formé le projet d'aller passer le reste de ses jours à Rome, « parce que, ainsi » qu'il le disait à ses amis, il valait » mieux se placer auprès de la che- » minée, lorsqu'il fumait dans la » chambre; » sentence dont le docteur Johnson ne trouve pas l'application très-claire. Pendant qu'il méditait cette résolution, il mourut d'une goutte remontée, le 17 janvier 1684: il fut enterré avec beaucoup de pompe, dans l'abbaye de Westminster. On assure que, quelques instants avant de rendre le dernier soupir, Roscommon récita d'une voix forte, et avec une dévotion fervente, ces deux vers de sa traduction du *Dies iræ*, « Mon Dieu, mon père et » mon ami, ne m'oubliez pas à l'heu- » re de ma mort. » Ses poèmes, qui ne sont pas nombreux, ont été réunis avec ceux des comtes de Rochester, Dorset, etc., 2 vol. in-12, et ont eu plusieurs éditions (*Voy.* Rochester). Johnson les a aussi placés dans sa Collection des poètes anglais. Fenton met Roscommon au premier rang des poètes de sa nation, pour le genre didactique. Johnson en porte un jugement plus sévère. Il reconnaît le mérite de son *Essai* sur la traduction en vers (*On translated verse*), et de sa traduction de l'*Art poétique d'Horace* (3). Suivant le critique anglais, « Roscommon est » élégant, sans avoir d'élévation: » il n'a point de beautés accom- » plies; mais il commet peu de fautes » grossières. Sa versification est » agréable, mais rarement vigou- » reuse; et son rhythme est d'une » exactitude remarquable. Il contri- » bua à épurer le goût, s'il n'agran- » dit pas infiniment le cercle des » connaissances; et l'on doit le comp- » ter au nombre de ceux auxquels » la littérature anglaise est le plus » redevable. » Il est peut-être le seul poète anglais qui ait écrit correctement en vers, avant Addison; et l'on doit dire à son éloge, qu'il a été le premier critique qui ait reconnu le mérite du *Paradis perdu*, et l'ait hautement célébré (4). Pope a consacré dans ses écrits plusieurs vers à la louange de Roscommon, qu'il appelle le seul écrivain moral du règne de Charles II. D—z—s.

ROSE (Sainte), de Lima, était née dans cette ville, en 1586, d'une famille d'origine espagnole. Elle reçut au baptême le nom d'Isabelle; mais la fraîcheur de son teint lui fit donner celui de Rose. Dès son enfance, elle montra beaucoup de piété, et l'amour de la retraite et des mortifications: elle s'imposa trois jours de jeûne par semaine; et, le reste du temps, elle vivait d'herbes et de racines cuites à l'eau. Les éloges que l'on donnait à sa beauté, loin de la flatter, lui causaient tant de peine, qu'elle résolut de la détruire en se frottant le visage de poivre des Indes, dont l'acreté lui corrodait la peau.

(2) *Captain of the horse.* Chaufepié traduit ce titre par celui de grand-écuyer.

(3) Ces deux pièces ne se trouvent pas dans la collection des Œuvres de Rochester, Roscommon, etc.

(4) Dans son essai *Sur la traduction en vers*. Cet éloge de Milton ne se trouve cependant pas dans la première édition.

Des revers ayant détruit sa fortune, elle passa, sans peine, de l'opulence à l'état le plus misérable; et étant entrée, comme domestique, chez le trésorier Gonsalvo, elle trouva, dans son travail, des ressources pour subvenir aux besoins de ses parents. Sa pauvreté n'empêcha pas plusieurs partis avantageux de la demander en mariage; mais elle les refusa, pour se consacrer à Dieu, dans le tiers-ordre de saint Dominique, où elle pratiqua, pendant quinze ans, toutes les rigueurs de la pénitence la plus austère. Une maladie longue et douloureuse fut pour elle une nouvelle occasion de faire éclater ses vertus. Elle mourut, le 24 août 1617, à l'âge de trente-un ans. Ses obsèques, auxquelles assistèrent les principaux habitants de Lima, furent célébrées avec la plus grande pompe. Sainte Rose fut canonisée en 1671, par le pape Clément X: l'Église célèbre sa fête le 30 août. On a la *Vie* de cette sainte par le P. Hansen, dominicain, 1664, 1668, in-12. Le P. Paul Oliva prononça son *Panégyrique*, le jour de sa canonisation, devant le pape et le sacré collége. On peut consulter aussi le livre du P. Vincent-Marie Orsini, dominicain (depuis pape sous le nom de Benoît XIII), intitulé: *Concentus Dominicano-Bononiensis ecclesiæ in album Sanctorum Ludovici Bertrandi et Rosæ de sanctâ Mariâ, ord. præd.*, Venise, 1674, in-12. W—s.

ROSE (Guillaume), évêque de Senlis et fameux ligueur, était né, vers 1542, à Chaumont en Bassigni, d'une famille noble. Après avoir achevé ses études théologiques à l'université de Paris, il y reçut, en 1576, le grade de docteur; et, s'étant fait connaître par ses talents pour la chaire, il gagna la confiance de Henri III, qui le choisit pour son prédicateur et son aumônier. Dans un sermon qu'il prononça devant ce prince en 1583, il lui reprocha fort durement de s'être montré masqué, dans les rues, le mardi gras. Le roi se contenta de réprimander l'indiscrétion du prédicateur, et lui fit présent de trois cents écus, en disant: « Achetez du sucre et du miel » pour vous aider à passer le carême » et adoucir vos trop aigres paroles » (*Journal* de l'Estoile, 1, 388). » La même année, Rose obtint la place de grand-maître du collége de Navarre; et, en 1584, il fut pourvu de l'évêché de Senlis. La sévérité de ses principes ne le mit point à l'abri des séductions de l'amour. Son intrigue avec la fille du président de Nully eut un éclat fâcheux; mais cette faiblesse ne le disposa point à l'indulgence pour celles de son royal pénitent. Malgré les obligations qu'il avait à Henri III, il embrassa, l'un des premiers, le parti de la Ligue; et, en 1589, il força Senlis à recevoir les troupes de l'Union (Voy. l'*Hist.* de De Thou, liv. 94 (1)). Il se déchaînait, en chaire, contre ce malheureux prince, avec un tel acharnement, qu'on le soupçonnait de n'avoir pas la tête bien saine. Dans son délire, il osa tenter de justifier le régicide Jacques Clément (*V.* ce nom), par des passages tirés de l'Écriture. Ses discours contribuèrent beaucoup à maintenir le peuple de Paris dans sa révolte con-

(1) Suivant Anquetil, les habitants de Senlis restèrent toujours fidèles à Henri III, malgré leur évêque; et cette ville fut peut-être la première de France qui reconnut Henri IV par une députation solennelle, envoyée le second jour de son règne. (*Esprit de la Ligue*, liv. VIII, not. 1.) La première partie de cette note semble contredire formellement De Thou; mais il est possible que Senlis n'ait reçu les troupes de la Ligue qu'après l'assassinat de Henri III.

tre Henri IV. Il se signala durant le siége de cette ville, par un zèle si ardent, que les auteurs de la satire Ménippée (*V.* P. Leroy, XXIV, 237) l'ont introduit dans la procession de la Ligue, tenant la croix d'une main, et de l'autre une pertuisane, faisant les fonctions de commandant et de premier capitaine. Les revenus de son évêché de Senlis avaient été séquestrés : les Seize voulurent l'en dédommager par les dépouilles du cardinal de Retz, que sa modération avait rendu suspect au parti dominant (*Voy.* Pierre de Retz, XXXVII, 404). Au milieu des égarements où l'entraînait l'exaltation de son cerveau, Rose s'attacha constamment à la loi salique, comme au principe conservateur de la monarchie. Dans une assemblée des chefs de la Ligue, qui se tint, le 20 mai 1593, chez le légat, il déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais pour roi un prince qui ne descendrait pas du sang de France. Il n'en persista pas moins dans la haine aveugle qu'il avait vouée à Henri IV. La veille de l'entrée de ce monarque dans Paris, il s'était engagé, en prêchant à Saint-André-des-Arcs, à démontrer, le lendemain, que le *Béarnais* (c'est ainsi qu'il désignait Henri IV) était inhabile à succéder au trône (Voy. l'*Hist.* de De Thou, liv. 109). Rose fut du nombre des séditieux qui reçurent l'ordre de sortir de la capitale. Loin d'être touché de la clémence de Henri IV, il ne cessa pas de lui susciter des ennemis. Ayant appris que le roi, par l'édit de Nantes, autorisait le libre exercice du culte protestant, il entra dans une fureur inconcevable, poussant l'audace jusqu'à dire publiquement qu'il se faisait gloire d'avoir appartenu, l'un des premiers, à la Ligue, et qu'il était prêt à recommencer. D'après une enquête ordonnée sur sa conduite, il fut condamné, par arrêt du parlement, du 5 septembre 1598, rendu sur les conclusions de Jérôme de Monthelon, à désavouer les discours qu'il avait tenus contre la personne du roi, ainsi que les notes injurieuses qu'il avait écrites à la marge du Libelle de Louis Dorléans : *Expostulatio adversùs unum ex sociis*, etc. (*Voy.* Dorléans, XI, 588.) Rose vint à la grand'chambre, revêtu de ses habits pontificaux, qu'il refusa de quitter (2) ; et, debout et tête nue, il répéta la déclaration qui lui fut dictée. L'arrêt le condamnait, en outre, à cent écus d'amende, applicables à la nourriture des prisonniers ; et il lui fut défendu de retourner dans son diocèse avant un an (3) (*Voy.* De Thou, liv. 120 de son *Hist.*). Rose mourut à Senlis, le 10 mars 1602, et fut inhumé dans le chœur de sa cathédrale, où son neveu et son successeur lui fit ériger un tombeau, avec une *Epitaphe*, qu'on peut voir dans le *Gallia Christiana*, et qui n'est qu'un pompeux éloge de sa piété, de son éloquence et de ses vertus pastorales. Il est généralement regardé comme l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Liber de justâ reipublicæ christianæ in reges impios et hæreticos auctoritate*, Paris, 1590, in-8°. ; Anvers, 1592, même format. La seconde édit. porte le nom de l'évêque de Senlis. Cependant l'abbé d'Artigny prétend, sur le témoignage de Pits, que cet ouvrage est de G. Reginald, Anglais et très-grand ligueur (Voy. les *Mémoires de lit-*

(2) De Thou (*loc. cit.*) dit qu'on fit entrer Rose dans la grand'chambre comme il était habillé ; mais, suivant l'Estoile, un huissier le déshabilla par ordre de la cour. Voy. le *Journal d'Henri IV*, II, 421.

(3) Cette circonstance est rapportée par De Thou ; mais d'autres écrivains prétendent qu'il fut fait défense à Rose de quitter Senlis pendant un an, et de prêcher nulle part.

térature d'Artigny, VI, 178). Cette opinion n'a point prévalu; et Rose reste l'auteur d'un des libelles les plus séditieux qu'ait enfantés la haine contre Henri IV. En comparant ce livre à celui de Jean Boucher (*V.* ce nom), *De justâ Henrici III abdicatione*, Anquetil dit que *c'est l'ouvrage d'un homme de génie*. Cependant, de son aveu, il fourmille de principes dangereux, de paralogismes, de calomnies, d'imputations odieuses : mais, ajoute-t-il, les expressions sont ménagées, le style est clair et élégant. Anquetil a cru sans doute faire preuve d'impartialité : mais était-ce bien le cas de s'amuser à louer l'élégance du style dans un libelle si condamnable par les principes? On peut consulter, sur cet ouvrage, la *Bibliothèque hist. de la France*, tome II, n°. 19230. W—s.

ROSE (Toussaint), secrétaire du cabinet de Louis XIV, et président à la chambre des comptes de Paris en 1661, avait commencé par être secrétaire particulier de Mazarin. Comme il écrivait aussi vîte que la parole, le cardinal le donna au roi; ce qui fit la fortune de Rose. Il imitait si bien l'écriture de Louis XIV, que beaucoup de lettres qui passent pour être de la main de ce monarque, sont, en réalité, l'ouvrage de son secrétaire. C'était un homme de beaucoup d'esprit, flatteur adroit du maître qu'il pouvait approcher à toute heure, et très-habile à profiter du crédit qu'il devait à ses fonctions. Il n'était pas encore membre de l'académie française, lorsqu'un jour, le roi venant de jouer à la paume, et paraissant de bonne humeur, Rose saisit l'occasion de lui représenter combien il était choquant que ce corps littéraire, composé d'hommes qui faisaient profession de cultiver l'art de la parole, ne fût pas, comme les différents corps de magistrature, admis à l'honneur de haranguer Sa Majesté les jours de cérémonie. Louis XIV en convint, et déclara (1667) qu'à l'avenir les quarante se feraient entendre au pied du trône dans les circonstances importantes. L'ingénieux courtisan, qui venait de provoquer cette faveur, visait sans doute à un des fauteuils académiques. Il l'obtint, en 1675, à la place de Conrart, et harangua plusieurs fois, d'une manière très-remarquable, le monarque, à la tête de sa compagnie, notamment à propos de la paix, en 1679. C'était, du reste, un de ces académiciens dont l'abbé d'Olivet trouvait la notice tellement difficile ou du moins si sèche à faire, que, par ce motif, il abandonna sa tâche d'historien du premier corps littéraire de France. D'Alembert n'eut pas la même répugnance; et, au moyen de quelques anecdotes, il sut jeter de l'intérêt sur l'éloge du personnage que d'Olivet avait jugé trop peu académique. La protection que Rose avait exercée envers l'académie française, avant d'en être membre, lui donna plus tard une influence qu'il ne négligea pas de faire sentir. Il l'exerça principalement sur les élections. On doit lui reprocher d'avoir écarté Fontenelle, qui fut sacrifié quatre fois à d'indignes concurrents. Cependant le président Rose se plaignait assez souvent de ses confrères; et, dans un moment d'humeur, il fut entraîné à demander la suppression des jetons qu'on leur distribuait pour droit de présence. Il était lié avec les plus célèbres écrivains de son temps, entre autres avec Molière. Racine et Boileau furent du nombre de ceux qui cultivèrent

le plus son amitié; et toutefois ils n'eurent pas toujours à se louer de lui. Il refusa opiniâtrément de leur communiquer les particularités curieuses qu'il avait, par sa position à la cour, été en mesure de recueillir, et que les deux poètes eussent vivement desiré pouvoir faire entrer dans l'histoire de Louis XIV, dont ils étaient chargés. En même temps, il se montrait facile dans ses confidences avec d'autres personnages. Racine se moquait tout bas de l'engouement du président pour Louis XIV. Rose avait transmis à Boileau, malade, des conseils du monarque sur son état de santé. « Soyez persuadé, » ajoutait le secrétaire courtisan, » qu'après Dieu, le roi est le meil» leur médecin du monde ». — « Il » faut lui savoir gré, disait à ce sujet » Racine, d'avoir bien voulu mettre » Dieu avant le roi. » — Porté naturellement au sarcasme, Rose n'était jamais en reste sous ce rapport. Une grande conformité de disposition satirique l'avait lié avec l'abbé Vittorio Siri, connu par son *Mercure*, et par ses *Mémoires* historiques, dont les anecdotes sont assez suspectes. Cet abbé vivait, à Chaillot, d'une forte pension qu'il tenait du cardinal Mazarin. Il voyait beaucoup de monde; et les ministres étrangers s'arrêtaient souvent chez lui en revenant de Versailles. Un jour que la réunion était nombreuse, il entendit exalter Louvois, qu'il n'aimait pas, et il ne put se contenir. « Vous nous faites ici de » votre Mousù Louvès (s'écria-t-il » dans son jargon accoutumé), *il* » *più* grand homme de l'Europe. » Contentez-vous de le donner *per il* » *più* grand commis; et si vous vou» lez ajouter quelque chose, *per il* » *più* grand brutal. » Ces paroles furent rendues à Louis XIV, qui, se regardant comme offensé en la personne de son ministre, parla de châtier l'insolent Siri. Rose sollicite un court délai, part pour Chaillot, se met au fait, et reparaît le soir au coucher du roi. « Sire, lui dit-il, » mon ami Siri a une mauvaise lan» gue. Il s'emporte surtout lorsqu'il » entend attaquer la gloire de votre » Majesté. On a fait devant lui hon» neur à M. de Louvois de toutes nos » victoires de Flandre: mon pauvre » ami n'a pu se taire; il a soutenu » que M. de Louvois pouvoit être » un grand commis, mais qu'il étoit » bien aisé de réussir dans son mé» tier, lorsqu'avec tout l'argent du » royaume, on n'avoit qu'à exécu» ter des projets aussi sagement com» binés, des ordres aussi prudem» ment donnés que ceux du maître » que l'on servoit ». — « Ah! il est » si âgé! il ne faut pas lui faire de la » peine » : Telle fut la réponse de Louis XIV, et Siri ne fut nullement inquiété. Rose mourut le 6 janvier 1701, à l'âge de quatre-vingt-dix ans: il eut pour successeur, à l'académie française, Louis de Sacy. Ce fut à la séance publique du 25 août 1778, que d'Alembert lut l'*Eloge* qu'il lui avait consacré. L-P-E.

ROSE (Jean-Baptiste), littérateur, naquit, en 1714, à Quingei, petite ville de Franche-Comté, de parents vertueux, et qui lui donnèrent une éducation chrétienne. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se fit recevoir docteur en théologie, et fut pourvu d'une chapelle, qui le fixait dans sa ville natale. C'est le seul bénéfice qu'il ait jamais possédé. La culture des lettres, dont son père lui avait inspiré le goût, occupait ses loisirs; et il y joignit l'étude de l'histoire, de la minéralogie et des mathématiques. Modeste autant qu'ins-

truit, il s'empressait de communiquer aux savants le résultat de ses recherches, mais en exigeant de n'être pas nommé. C'est ainsi qu'il fournit à Dupré de Saint-Maur une foule de notes et de renseignements importants pour son Essai sur la valeur comparée de l'argent et des denrées. En parcourant la Franche-Comté, le célèbre Lalande vit l'abbé Rose, et, surpris de l'étendue de ses connaissances en mathématiques, le pressa de s'appliquer à l'astronomie. Rose y consentit ; et depuis ce temps il entretint avec Lalande une correspondance suivie, en lui faisant part de ses observations, dont quelques-unes sont consignées dans les journaux. L'académie de Dijon, sentant la nécessité de bons ouvrages élémentaires, fit, en 1766, un appel aux écrivains, qu'elle invitait à s'occuper de la rédaction d'éléments de morale à l'usage des colléges. L'abbé Rose, âgé de près de cinquante ans, concourut, et remporta le prix : il le reçut des mains du prince de Condé, qui le combla d'éloges, et voulut devenir son protecteur. Encouragé par ce succès, et pressé par l'ancien évêque de Troies, Poncet de la Rivière, alors abbé de Saint-Bénigne (*Voyez* RIVIÈRE, XXXVIII), il entreprit de compléter son ouvrage, en démontrant la supériorité de la morale évangélique sur celle des philosophes de l'antiquité. Ce nouvel écrit lui mérita d'honorables suffrages ; et ses amis le pressèrent de venir à Paris, où le prince de Condé l'engageait à se fixer : mais rien ne put le déterminer à quitter sa ville natale. Exempt de toute ambition, avec une fortune plus que modeste, il trouvait le moyen de satisfaire son goût pour les livres, et de soulager les pauvres, dont il était le père et l'appui. Un procès qu'eut à soutenir l'église de Quingei pour le maintien de ses priviléges, engagea l'abbé Rose dans l'examen de ses titres de fondation ; et l'ordre qu'il parvint à rétablir dans les archives publiques, lui fournit les moyens d'écrire l'*Histoire de Quingei*, d'après des documents incontestables (1). En 1778, l'académie de Besançon l'admit au nombre de ses membres ; et il lui paya son tribut par un grand nombre de Mémoires et de Dissertations sur des objets relatifs à la province. Rose était très-laborieux, partageant tout son temps entre les devoirs de son état, l'étude, et les soins qu'il donnait à son verger. Il écrivait avec une grande facilité, même dans sa vieillesse, s'occupant toujours de plusieurs ouvrages à-la-fois : mais il attachait si peu de prix à ses productions, qu'il a vu s'en égarer plusieurs, sans qu'il ait jamais songé à les réclamer (2). Comme tant d'autres, il n'envisagea dans la révolution de 1789, que la réforme des abus ; et il en embrassa les principes, mais avec la modération de son caractère. Malgré sa soumission aux lois, s'il ne fut pas une des victimes de la terreur qui pesa bientôt sur la France, c'est qu'il passa tout le temps de sa durée, dans l'isolement le plus complet, ne vivant qu'avec ses livres. Quand la Convention, ramenée à des principes moins cruels, voulut venir au secours des littérateurs, il

(1) Cette histoire, que l'auteur avait communiquée à plusieurs de ses amis, ne s'est pas retrouvée dans ses manuscrits.

(2) L'abbé Rose écrivait, en 1803, au rédacteur de cet article : « On m'attribue, dans le *Grand dictionnaire théologique*, un ouvrage *sur l'Ordre naturel de la Providence*, qu'on dit imprimé en 4 » vol. : il est vrai que j'ai confié, je ne sais plus à » qui, un manuscrit sur un sujet à-peu-près semblable ; mais voilà tout ce que je sais à l'égard de » cet ouvrage, dont il ne m'est jamais tombé entre » les mains un seul exemplaire. »

reçut quinze cents livres. L'âge, dont il ne connut point les infirmités, ne ralentit point son ardeur pour l'étude; il mourut, presque nonagénaire, à Quingei, le 12 août 1805. M. Grappin a prononcé son *Eloge* à l'académie de Besançon, en 1810. On a de lui : I. *Traité élémentaire de morale*, où se trouvent développés les principes d'honneur et de vertu, et les devoirs de l'homme envers la société, Besançon, 1767, 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage, couronné par l'académie de Dijon, l'auteur s'attache à prouver que la religion est la seule base de la morale : le style en est diffus, mais le fonds excellent. II. *Morale évangélique, comparée à celle des sectes et des philosophes*, ibid., 1772, 2 vol. in-12. III. *Mémoire sur une courbe à double courbure*, ibid., 1779, in-4°., avec cinq planches. Cet ouvrage fut approuvé par l'académie des sciences, d'après le rapport de M. de La Place, chargé de l'examiner. IV. *Mémoire sur les états-généraux et provinciaux des Francs et des Bourguignons* (ibid., 1788), in-8°. de 86 pag. Il y a des recherches et de l'érudition. V. *L'Esprit des Pères, comparés aux plus célèbres écrivains sur les matières les plus intéressantes de la philosophie et de la religion*, ibid., 1790, 3 vol. in-12. C'est, de l'avis de plusieurs critiques, le meilleur ouvrage de l'abbé Rose. L'édition, presque tout entière, était restée entre les mains de l'auteur; ses héritiers l'ont reproduite, en 1823, avec un nouveau frontispice, précédée d'une courte *Notice* sur Rose (par M. Grappin). VI. *Réflexions sur ce qu'on doit penser de la constitution civile du clergé de France*, ibid., 1791, in-8°. de 29 p.; c'est une apologie. Parmi ses ouvrages manuscrits, outre la *Rencontre des voyageurs* (3), comédie représentée dans différents colléges, on cite un *Essai sur la haute philosophie*, in-4°., revêtu, depuis 1776, de l'approbation des censeurs; une *Description de la grotte d'Osselle*, fameuse dans la province par son étendue et par la beauté de ses pétrifications; enfin différents Traités sur des matières théologiques. W—s.

ROSE (Kunz ou Conrad dela), fou de l'empereur d'Allemagne Maximilien Ier., est qualifié par un auteur du temps, de *Miles* et *Homo Lepidus*. Il avait d'abord accompagné le comte de Ravenstein, qui s'était mis à la solde de Louis XI, roi de France; et il avait fui avec son maître, lors de la bataille que Louis perdit contre Maximilien, qui n'était encore qu'archiduc d'Autriche et de Bourgogne. Lorsque dans la suite on le plaisantait sur la légèreté de ses pas, il répondait : « Le comte de » Ravenstein est bien meilleur cou- » reur que moi, puisqu'il m'a de- » vancé de deux milles. » En 1488, il accompagna Maximilien à Bruges, où ce prince avait convoqué les états de Flandre, pour étouffer l'esprit d'insurrection qui s'était manifesté. Arrivé devant la ville, La Rose lui dit : « Prince, tes conseillers » t'ont averti de ne pas te fier aux » Flamands; tu veux néanmoins en- » trer dans leur ville : j'entrerai avec » toi; mais je te préviens que je sor- » tirai par l'autre porte. » Il ne fit en effet que traverser la ville, et se rendit auprès du duc Christophe de Bavière, à Middelbourg. Peu de jours

(3) Par une bévue typographique très singulière, dans le Supplément au *Dictionnaire universel*, cette comédie est indiquée comme un ouvrage de droit canon.

après l'entrée de Maximilien à Bruges, les habitants, s'étant soulevés, s'emparèrent de la personne du prince, qui était accouru pour apaiser le tumulte, et ils le gardèrent en prison, dans le château-fort. La Rose voulant le sauver, se munit de deux appareils à nager, et commença de traverser la nuit le fossé du château. Mais les cygnes qu'on y nourrissait, ayant été effrayés, firent tant de bruit, que La Rose, pour n'être pas pris par la garde, fut obligé de renoncer à ce stratagème. Il s'introduisit ensuite dans la ville, alla trouver en secret le père gardien du couvent des Franciscains, qu'il savait être partisan de Maximilien, se fit donner un équipement complet d'enfant de Saint-François, et se présenta au château, comme envoyé à l'archiduc, pour le confesser. Le prince fut bien étonné, en voyant entrer chez lui, sous l'habit de religieux, son fou en titre d'office, qui, sans perdre de temps, le conjura d'endosser cet habit, et de se sauver ainsi déguisé. Cependant, Maximilien craignant que ce travestissement ne donnât lieu de rire à ses dépens, sachant d'ailleurs que des troupes s'avançaient pour le secourir, rejeta l'offre de La Rose, qui voulait prendre sa place. A la diète d'Augsbourg, en 1510, où la défection du pape fut le sujet des délibérations, La Rose prit la parole, pour demander quel âge avait ce pontife : les personnes présentes, ayant répondu que, d'après son extérieur, il devait avoir soixante-cinq à soixante-dix ans, La Rose dit qu'elles se trompaient toutes, et qu'il était âgé de deux siècles, puis qu'il avait survécu à la durée des deux traités d'Haguenau et de Cambrai, faits chacun pour cent ans. Dans un dîné que l'empereur donnait à des députés Vénitiens qui lui avaient présenté un service en cristal, de la part de la république, La Rose, faisant des bouffonneries autour de la table où l'on avait placé le service, le renversa, en sorte que tous les vases furent brisés. Les députés eurent d'autant plus de motifs de regarder ce tour comme un jeu concerté d'avance, que l'empereur observa que, si le service eût été d'or ou d'argent, on aurait du moins pu tirer parti des débris. Un jour que Maximilien ne savait où trouver des fonds pour les frais de ses guerres, son bouffon lui conseilla de se faire bailli, vu que ses baillis s'enrichissaient alors par leur cupidité. Un autre jour, La Rose jouait aux cartes avec de grands personnages, en présence de l'empereur; comme il lui manquait un roi pour gagner son jeu, il saisit Maximilien par le bras, voici, dit-il, le roi qui me manque; puisque, ajouta-t-il, les princes d'Allemagne te traitent comme un roi de cartes, je peux bien m'en servir. Voyant l'empereur entiché de son arbre généalogique, qu'un savant, nommé Stabius, avait fait remonter jusqu'au déluge, en prouvant la filiation entre la maison d'Autriche et les habitants de l'arche, La Rose tira de sa poche un florin, et l'offrit à Stabius, en disant : « Je » te dois bien cette récompense pour » avoir prouvé que, par Noé, l'em» pereur est mon cousin. » Ce bouffon survécut peu de temps à l'empereur Maximilien. Flögel, dans son *Histoire des bouffons de cour*, a donné le portrait de La Rose, d'après un dessin enluminé, d'une histoire manuscrite de la maison d'Autriche, qu'on trouve dans les bibliothèques de Vienne et de Dresde. Ce dessin le représente avec un air martial, une barbe touffue, un chaperon bleu or-

né de ganses d'or, un pourpoint bleu parsemé de flammèches jaunes, avec une grande épée, à laquelle sont suspendus un couteau et une fourchette. On dit aussi que, dans un tableau d'église à Augsbourg, La Rose est représenté sous la figure d'un des deux larrons. D—G.

ROSEL DE ROSENHOF. *Voyez* ROESEL.

ROSELLI (ANTOINE), jurisconsulte, naquit à Arezzo, vers la fin du quatorzième siècle. Après s'être acquis une réputation par quelques ouvrages de droit, il entra au service des papes Martin V et Eugène IV, qui le chargèrent de plusieurs négociations. Roselli réussit surtout auprès de l'empereur Sigismond, qui le renvoya avec le titre de comte, et le privilége de créer des chevaliers, des notaires; de légitimer et d'émanciper les enfants, sans l'intervention du magistrat. C'était le mettre au-dessus des lois: mais l'empereur croyait qu'on ne pouvait moins faire pour un homme qu'on avait décoré du titre fastueux de *monarque de la sagesse*. Ce succès, obtenu à la cour d'un prince qu'on supposait irrité contre Roselli, à cause du parti que celui-ci avait pris en faveur de Ladislas, roi de Pologne, rehaussa son mérite, et donna une plus grande opinion de ses talents. Envoyé successivement, par le Saint-Siége, en qualité d'ambassadeur, en Allemagne, en France, aux conciles de Bâle et de Florence, il reçut partout des marques de satisfaction et d'estime. Comblé d'honneurs par le roi de France et l'empereur d'Allemagne, il ne se crut pas assez récompensé par le pape. Son ambition était de devenir cardinal; et il en fit la demande à Eugène IV, qui le refusa. Roselli en fut blessé: il se démit de ses charges, et alla s'établir à Padoue, où il se contenta d'une chaire de droit canon, avec un traitement de cinq cents écus par an. Ce fut pendant son séjour à Padoue que, dans son ressentiment, il écrivit son Traité *De monarchiâ*, en opposition aux maximes ou aux prétentions de la cour de Rome, et, qui plus est, contre l'opinion qu'il avait manifestée précédemment, dans un autre ouvrage, intitulé: *De potestate papæ et imperatoris*. Roselli, dans cette circonstance, se montra bien au-dessous de la qualification qu'on lui avait donnée, et qu'on lit néanmoins sur son tombeau, dans l'église de Saint-Antoine, à Padoue.

ANTONIUS ROYCELLUS.
MONARCA SAPIENTIÆ.
ANTONIUS DE ROYCELLIS
MCCCCLXVI. XVI DECEMBRIS.

Il mourut dans cette ville, en 1466, dans un âge très-avancé. Outre les ouvrages que nous venons de citer, il écrivit plusieurs Traités, insérés dans la grande collection connue sous le nom de *Tractati magni*; en voici les titres: *De usuris*; — *De successionibus ab intestato*; — *De legitimatione spuriorum*; — *De indiciis et torturâ*; — *De indulgentiis*. Un ouvrage, *De jejuniis*, que l'auteur dédia au pape Paul II, est devenu très-rare, ainsi que son Traité *De monarchiâ*, qui fut condamné par le concile de Trente. Degli Agostini (*Scrittori Veneziani*, tome II, page 133), cite un ouvrage de Roselli, intitulé, *De conciliis*, et dédié, par lui, à François Foscari, doge de Venise; mais ce livre n'a jamais été imprimé, non plus que divers écrits du même auteur, conservés dans la bibliothèque *Medico-Laurenziana*, à Florence. On trouvera d'autres renseignements

sur Roselli, dans Pancirole, *De claris legum interpretibus*, chap. 36, liv. III; Flori, *Magazzino Toscano*, tome III, pag. 458; — *Elogi degli uomini illustri Toscani*, tome II, p. 7. Son Oraison funèbre, prononcée par Barozzi, fut imprimée par les Comino, à Padoue, en 1719. A-G-S.

ROSEMBERG (François-Toussaint Forbin de Janson, comte de), naquit à Paris, le 12 février 1654, d'une ancienne et illustre maison de Provence, qui a donné un cardinal à l'Église (*V.* Janson), un chef d'escadre à la marine française (*V.* Forbin), et fourni des hommes de mérite dans plus d'un genre (*V.* la *Biographie des hommes, vivants*, III, 122 et suiv.) Destiné par sa naissance à la profession des armes, le jeune Forbin se rendit bientôt fort habile dans tous les exercices du corps. A l'âge de vingt ans, il eut, avec un de ses amis, une querelle qui se termina par un duel: il tua son adversaire; et, pour échapper à la rigueur des lois, il s'enfuit en Allemagne, où il obtint promptement un grade supérieur dans l'armée. Le comte de Rosemberg (c'est le nom qu'il prit alors) se distingua dans la guerre contre les Turcs, que leurs succès avaient amenés jusqu'aux portes de Vienne: il se signala surtout au siége de cette ville, que Sobieski força les Turcs de lever (*Voyez* Sobieski), et à la reprise de Bude sur les Othomans. L'empereur Léopold ayant déclaré la guerre à la France, Rosemberg ne balança pas à venir offrir ses services à son pays, sans savoir s'ils seraient acceptés. Nommé major dans un régiment allemand, il fut employé sous les ordres de Catinat, à l'armée du Piémont. Au combat de la Marsaille (1693), il fit des prodiges de valeur; mais couvert de blessures et épuisé par le sang qu'il perdait, il s'évanouit. Retrouvé parmi les morts après l'action, quelques soldats de son régiment le transportèrent à l'ambulance, où les chirurgiens déclarèrent l'une de ses blessures mortelle. Cependant il fut transféré chez les jésuites de Pignerol, qui commencèrent à lui inspirer la résolution de se consacrer à Dieu; et, contre toute apparence, il se rétablit en assez peu de temps. Il revint alors à Paris; et ayant donné sa démission, après la paix de Ryswick, il ne s'occupa qu'à jouir des avantages que lui procuraient dans le monde son nom, ses talents et ses qualités aimables. Une maladie grave dont il fut attaqué, lui fit faire un retour sur lui-même; et touché de la grâce, il prit la résolution de mener une vie plus chrétienne. Il choisit pour son directeur Massillon, devenu depuis si célèbre; et lui déclara qu'après la journée de la Marsaille, se voyant abandonné des médecins, il avait fait vœu, s'il guérissait, de se retirer à la Trappe pour y passer ses jours dans les exercices de la pénitence. Le P. Massillon ne pensa pas qu'une promesse de ce genre l'obligeât de se faire religieux, puisque cet état exige une vocation particulière: mais il lui donna le conseil d'aller passer quelques jours à la Trappe, pour s'y recueillir, et s'y édifier par la vue des pieux cénobites qui l'habitaient. Rosemberg, effrayé de ce voyage, s'y prépara par la lecture des ouvrages de l'abbé de Rancé. (*Voyez* Massillon et Rancé). Cette lecture acheva de le désabuser des vanités du monde; et après avoir pris congé de ses parents et de ses amis, il se rendit dans cette sainte solitude. A son arrivée, il demanda d'être reçu

sur-le-champ parmi les frères; et les supérieurs, touchés de ses instances, lui ayant accordé cette grâce, il prit, le 7 décembre 1702, l'habit religieux, et reçut le nom d'Arsène. Il soutint, avec une admirable constance, les pénibles épreuves du noviciat, et, au bout d'un an, prononça ses derniers vœux. Le frère Arsène, animé de l'esprit de pénitence, fit de rapides progrès dans la voie de la perfection. Le grand-duc de Toscane ayant demandé à l'abbé de la Trappe quelques-uns de ses religieux pour établir la réforme de Cîteaux dans ses états, le frère Arsène fut désigné pour faire ce voyage. Les ordres avaient été donnés pour recevoir les solitaires à leur arrivée en Toscane; et ils furent conduits à l'abbaye de Buon-Solazzo, que le duc leur abandonna. Le frère Arsène, après avoir été cinq ans l'exemple de ses confrères, y termina ses jours dans les pratiques de la mortification la plus entière, le 21 juin 1710, à l'âge de cinquante-six ans. La *Vie* de ce pieux solitaire, écrite en italien, par D. Alexis Davia, a été traduite en français, par Ant. Lancelot, 1711, in-12, et la même année, par Drouet de Maupertuy. La traduction de Drouet fait partie du Recueil intitulé : *Relation de la vie et de la mort de quelques religieux de la Trappe*, édition de 1755, III, 382. W—s.

ROSEMONDE ou ROSAMONDE, maîtresse de Henri II, roi d'Angleterre, est un personnage plus poétique, par l'éloignement des temps et l'incertitude des événements, que la malheureuse Jane Shore, maîtresse d'Édouard IV, non moins intéressante par ses qualités aimables et sa fin tragique. Elle naquit vers le milieu du douzième siècle, fille de lord Walter Clifford, gentilhomme anglais, et d'une maison illustre qui subsiste encore. Ce seigneur avait plusieurs enfants, et habitait avec eux dans un château du comté d'Oxford, qui ne tarda pas à fixer l'attention de la cour d'Angleterre, grâce aux charmes presque fabuleux de Rosemonde, surnommée la Belle, d'une commune voix. Il paraît que son esprit égalait sa beauté. Henri, jeune, galant, roi, l'ayant distinguée, réussit promptement à lui plaire. On sait que les intérêts de sa politique lui avaient fait épouser Eléonore de Guienne, dont Louis-le-Jeune, son premier mari, s'était séparé, à son retour de la croisade, où elle l'avait suivi et lui était devenue infidèle. Une grande disproportion d'âge, l'esprit inquiet d'Éléonore, peut-être aussi quelque retour de son ancienne coquetterie, avaient détaché le jeune Henri de son épouse, et rehaussaient, à ses yeux, les attraits de Rosemonde. Éléonore, quoiqu'elle eût peu le droit d'être sévère sur la fidélité conjugale, persécutait son second mari par sa jalousie, comme elle avait tourmenté le premier par son inconstance; et, passant, dit Hume, d'une extrémité à l'autre, dans les différentes périodes de sa vie, elle portait toutes les faiblesses des femmes à leur dernier excès. Henri, pour garantir sa maîtresse des ressentiments de son épouse, fit construire, à Woodstock, un asile mystérieux, espèce de labyrinthe, de séjour magique, dont le souvenir semble attester toute l'influence qu'à l'époque des croisades, l'imagination orientale exerçait sur l'état de l'Europe. Les ruines de ce jardin existaient du temps de la reine Anne, qui fit élever en ce lieu le château de Blenheim, dont elle paya les victoires de Marlborough. Près de là, on montre un étang où

Rosemonde allait, dit-on, se baigner. C'est au fond de cette retraite, que, sans ambitionner les pompes d'une cour ou les avantages du pouvoir, elle se livrait toute entière à sa tendresse pour Henri, et qu'elle donna le jour à deux fils, dont l'un, Richard Longue-Épée, épousa Éla; fille et héritière du comte de Salisbury; l'autre, Geoffroi, évêque de Lincoln et ensuite archevêque d'York, demeura seul fidèle à son prince, lorsque les autres enfants de Henri II, nés de la reine Éléonore, s'armaient contre leur père et leur roi. On voit, par-là, que Rosemonde fut long-temps soustraite à la vengeance de la reine; et Henri II se flattait de l'avoir mise en sûreté pour toujours. Mais Éléonore attendait avec impatience la première occasion de perdre sa rivale. Peut-être même ne fut-ce que pour faire naître cette occasion, qu'elle suscita la révolte de ses enfants. L'aîné des quatre princes, Henri, que le roi avait eu la fatale condescendance de faire couronner, ayant excité un soulèvement en Normandie, la reine anima deux autres de ses fils, Geoffroi et Richard, à se joindre à leur frère. Henri II fut obligé de passer la mer, pour réprimer les rebelles. Pendant cette expédition, la reine, qui résidait au palais d'Oxford, trouva le moyen d'arriver jusqu'à Rosemonde. Les uns disent que ce fut en massacrant les gardes, et en pénétrant, à l'aide d'un peloton de fil, à travers les allées tortueuses du jardin: d'autres, par un récit qui n'est guère plus vraisemblable, prétendent qu'elle fit creuser un chemin souterrain, depuis le cloître de Gostow jusqu'aux jardins de Woodstock, à une distance de plus de cinq milles. On ne s'accorde pas davantage sur la manière dont elle exerça sa vengeance. La version qui fait mourir Rosemonde par le poison n'est guère fondée que sur l'autorité d'une vieille ballade. Quoi qu'il en soit, Rosemonde ne survécut pas longtemps à la visite de la reine; elle mourut en 1173, quoique le moine John Brompton assure, dans sa Chronique, que lorsque Henri II eut fait enfermer la reine Éléonore, il vécut publiquement avec Rosemonde, pendant plusieurs années. Par son ordre, elle fut ensevelie dans le cloître de Gostow; et, pour se consoler de sa perte, Henri fit élever des croix dans tous les lieux où le corps de cette belle avait reposé lorsqu'on le portait en terre. Il voulut qu'on mît sur ces croix deux vers latins, pour inviter les passants à la prière. En 1191, deux ans après la mort de Henri, Hugues, évêque de Lincoln, passant par l'abbaye de Gostow, fit détruire la tombe de Rosemonde, et déterrer le corps, que l'on plaça dans le chapitre du même monastère. Voici l'épitaphe de Rosemonde, écrite dans le mauvais latin du temps:

Hic jacet in tumbâ Rosa mundi, non Rosa munda:
Non redolet, sed olet; quæ redolere solet (1).

Les amours de la belle maîtresse de Henri II ont été chantés par plusieurs poètes. Nous distinguerons une Épître de Rosamonde à Henri et de Hen-

(1) Speed a traduit ce distique en vieil anglais:

This tomb doth here enclose
The world's most beauteous rose;
Rose passing sweet e'er while,
Now nought but odour vile.

Un poète français a fait à Rosamonde une épitaphe plus simple et plus gracieuse:

Ci-gît, dans un triste tombeau,
L'incomparable Rosemonde:
Jamais objet ne fut plus beau;
Ce fut bien la rose du monde.
Victime du plus tendre amour
Et de la plus jalouse rage,
Cette belle fleur n'eut qu'un jour:
Hélas! ce fut un jour d'orage

ri à Rosamonde, par Guillaume Patisson, poète anglais, et un Opéra du célèbre Addison. Ce n'est pas que ce dernier ouvrage nous paraisse digne de la réputation de son auteur. Le mélange du bouffon et du tragique, l'absence d'intérêt, les louanges de la reine Anne, bizarrement introduites au milieu de la catastrophe; un dénouement qui n'est ni dramatique ni vraisemblable, semblent défigurer, comme à plaisir, une des plus touchantes aventures que nous trouvions dans l'histoire des mœurs, et, pour ainsi dire, dans les Mémoires du moyen âge. Un poète français a été, de nos jours, mieux inspiré par cet heureux sujet. M. Brifaut a publié, il y a dix ans, un poème en trois chants, intitulé : *Rosamonde*. On peut consulter une Dissertation sur Rosamonde, par Hearne, à la fin de l'Histoire d'Angleterre de Guillaume Le Petit, en 1719. P. D—T.

ROSEN DE ROSENSTEIN (NICOLAS), médecin suédois, né, en 1706, dans la Gothie occidentale, commença les études de sa profession à l'académie de Lund; mais les moyens pécuniaires très-bornés de son père, simple curé de village, ne lui permettant pas un long séjour à l'académie, il fut obligé de chercher une place d'instituteur dans la capitale. Pour son bonheur, il en trouva une dans la maison d'un habile médecin; Rosen devint son élève, tout en faisant l'éducation du fils de son maître : il traduisit aussi pour les libraires, afin d'améliorer sa situation. Ayant achevé ses études de médecine à Upsal, il inspira bientôt une telle confiance dans ses connaissances, que la faculté de médecine lui donna une place d'adjoint, quoiqu'il n'eût encore que vingt-deux ans. Il sentait néanmoins tout ce qui lui manquait pour devenir bon médecin. Invité à conduire le jeune comte Posse dans ses voyages sur le continent, Rosen profita de cette occasion pour voir les hommes les plus célèbres et les meilleures institutions relatives à sa science. En Allemagne, il fréquenta les cours publics d'Hoffman : par la Suisse et le Piémont, il se rendit à Paris, et de là en Hollande, où il s'instruisit auprès de Muschenbroëck et Boerhaave : à Harderwyck, il prit le degré de docteur, et publia une thèse académique. De retour à Upsal, en 1731, il reprit ses modestes fonctions d'adjoint, et fit bientôt jouir les étudiants des vastes connaissances qu'il avait amassées. On date de son retour les progrès que la science de l'anatomie a faits en Suède. L'université d'Upsal fut si convaincue de son mérite, que lorsque l'académie de Lund appela Rosen à une chaire de physique, les professeurs d'Upsal, voyant que l'université n'avait pas le moyen d'augmenter les appointements d'adjoint, pour retenir le savant médecin, résolurent de se cotiser afin de lui faire un sort égal à celui qu'on lui offrait. Quelque temps après, son mérite fut récompensé par des honneurs et des emplois; il fut nommé médecin du roi, assesseur du collége de médecine, professeur et *archiatre*, enfin chevalier de l'Étoile polaire. Il fut aussi anobli, et prit le nom de Rosen de Rosenstein. L'étude de la médecine devint, sous sa direction, florissante à Upsal. Les élèves accoururent en foule; et Rosen devint chef d'une école d'où sont sortis un bon nombre de médecins habiles. Il donnait ses soins à la cour; il contribua beaucoup à propager en Suède la prati-

que de l'inoculation, et reçut des états du royaume, en 1769, un présent de cent mille ryksdales, après avoir inoculé avec succès la famille royale. Il entretenait une correspondance avec Haller, Van-Swieten, Zimmermann, Tissot et d'autres médecins célèbres. Rosen mourut à Upsal, le 16 juillet 1773: l'académie des sciences de Suède fit frapper une médaille en son honneur. Il a publié divers ouvrages, tels qu'un *Compendium anatomicum*, un *Traité des maladies des enfants* (3e. édit. 1771), qui a été traduit en diverses langues; et une *Pharmacie domestique et de voyage*. Dans l'ouvrage sur les maladies des enfants, on trouve le premier Traité complet sur le croup. Sculzenhein a fait l'éloge de Rosen de Rosenstein; on trouve aussi une Notice sur ce médecin, et une liste de ses ouvrages, dans la troisième édit. de la traduction allemande de son Traité sur les maladies des enfants, par J. A. Murray, Göttingue et Gotha, 1774. C'est en l'honneur de son frère, habile médecin et botaniste, que Thunberg a donné le nom de *Rosenia* à une plante de la famille des composées. D—c.

ROSENBERG (Giustiniana-Wynne, comtesse des Ursins, et de), naquit à Venise, l'année 1730. Fille d'un simple gentilhomme anglais, elle devint la femme du comte de Rosenberg, ambassadeur de l'impératrice Marie-Thérèse auprès de la république de Venise. Après avoir perdu son époux, elle chercha des distractions dans l'étude et dans la société des savants, des littérateurs et des étrangers de distinction qui arrivaient à Venise. Ses rapports avec les hommes à talents augmentèrent le fonds de ses connaissances, et lui donnèrent l'ambition de devenir auteur: elle publia différents ouvrages qui, répandus par ses amis, prônés par ses admirateurs, acquirent, en Italie, une célébrité qu'ils sont loin de mériter. Le plus considérable est intitulé: I. Les *Morlaques*, 1788, 2 vol. in-4°. Tiré à un petit nombre d'exemplaires, écrit dans une langue étrangère à l'Italie, dédié à Catherine II, et loué par l'abbé Césarotti, qui en donna un extrait dans le Journal de Modène, tom. xlii, pag. 208, ce livre obtint un succès qu'on expliquerait difficilement aujourd'hui. Il avait été précédé par d'autres essais, dont il suffit de rappeler les titres. Tout ce qui a paru de cette dame se ressent des mêmes défauts, qui sont un style guindé et un manque d'intérêt et de goût. II. *Della dimora de' Conti del Nord in Venezia, nel gennajo del* 1782. C'est une Lettre écrite à son frère, pour lui rendre compte de la réception faite, à Venise, au grand-duc et à la grande-duchesse de Russie. III. *Pièces morales et sentimentales, écrites d'une campagne sur le rivage de la Brenta*, Londres, 1785, in-12. IV. *Alticchiero illustrato*, Padoue, 1787, in-4°., fig. C'est la description d'une maison de plaisance près de Padoue, appartenant à M. Angelo Quirini, seigneur vénitien. V. *Trionfo de' gondolieri, ovvero novella veneziana plebea*, in-8°. Mme. de Rosenberg, mourut à Padoue, le 22 août 1791. A—g—s.

ROSENFELD (Alexandre de), médecin, s'est fait quelque réputation dans ce siècle par sa tentative hardie de braver la peste; tentative dont il a été la victime. Né en Carinthie, il s'était rendu à Tripoli pour des affaires de commerce. Là, il acheta, d'un gardien de pestiférés, un prétendu

préservatif contre la contagion, lequel, une fois administré, à ce qu'assurait le vendeur, le garantirait de la peste toute sa vie. Autant qu'on a pu apprendre, le spécifique consistait dans la chair des bubons séchée, et dans des os broyés d'individus morts de la peste. Ces substances, réduites en poudre, se prenaient intérieurement. Rosenfeld préparait aussi avec ces objets, une matière dont il se servait pour inoculer la maladie; la même substance se portait encore en amulettes, mêlée à un peu de bois de gaïac. Entré en possession du secret, le médecin autrichien se promena sans crainte à Tripoli, et ne fut pas plus attaqué de la contagion que beaucoup d'autres; ce qui le confirma encore davantage dans son opinion sur l'excellence de son remède. De retour en Autriche, il proposa de vendre son secret au gouvernement; et quoique rebuté par la faculté de médecine, il obtint pourtant du ministère qu'on l'envoyât à Constantinople, pour y faire l'épreuve de l'efficacité de son arcane. Le médecin de l'ambassade à Constantinople s'aperçut bientôt que Rosenfeld ne connaissait même pas la nature de la maladie qu'il voulait traiter : cependant, comme celui-ci persistait toujours à prôner l'excellence du spécifique, il fut conduit à l'hôpital des pestiférés grecs à Péra, et y subit la quarantaine, se frottant les bras et les mains avec la matière des ulcères des pestiférés, et touchant les malades après avoir pris un bain pour assurer le médecin qu'il ne s'était pas oint la peau. Déjà il ne s'en fallait plus que d'un jour pour que la quarantaine fût complète, et l'internonce autrichien avait convoqué pour le lendemain, 19 janvier 1816, les médecins des ambassades d'Angleterre, de France et de Russie, afin que le succès de Rosenfeld fût constaté d'une manière éclatante. lorsque, le 18, Rosenfeld éprouva des symptômes de la maladie; le 20 la peste se déclara avec tant de violence, que le malade mourut à deux heures après midi. On n'a rien trouvé dans ses papiers sur ce prétendu spécifique, qu'au reste personne ne sera tenté ni de regretter, ni de faire revivre. D—G.

ROSENHANE (Schering, baron de), sénateur de Suède, naquit dans la province de Sudermanie, en 1609. Après avoir fait des études très-solides, dans les colléges de Strengnès et de Nykœping, et à l'université d'Upsal, il entreprit des voyages, qui lui firent connaître la Hollande, la France et l'Angleterre. En 1636, la régence de Suède le nomma gouverneur d'Ostrogothie; et en 1642, il fut envoyé à Munster, pour veiller aux intérêts de son pays, pendant les négociations qui précédèrent la paix de Westphalie. En 1647, la reine Christine l'envoya en qualité d'ambassadeur, à Paris. Pendant son séjour dans cette ville, il fut chargé de faire passer en Suède cent mille écus, dont le gouvernement de France faisait présent à la reine de Suède. Revenu en Suède, Rosenhane entra dans le sénat, et devint gouverneur de Stockholm. Ce fut lui qui procura à cette capitale la plupart des édifices et des établissements qui servent à faciliter son commerce intérieur et extérieur; il fit construire des ponts, des magasins, des écluses, des quais, et donna le plan de la bourse. Christine, et Charles X, successeur de cette princesse, employèrent ensuite le baron de Rosenhane, dans plusieurs négociations importantes, à Lubeck, à

Bremen, en Pologne et en Danemark. Il mourut en 1663, dans sa terre de Torp, laissant une nombreuse postérité. Le baron de Rosenhane avait une bibliothèque considérable, et consacrait ses loisirs à l'étude. Christine se plaisait à s'entretenir avec lui, et lui donna, dans toutes les occasions des preuves d'estime. On a de lui, entre autres ouvrages : *Observationes politicæ super nuperis Galliæ motibus*, 1649. C. C. Gjoerwell a fait insérer dans un journal intitulé *Adresse* (an 1775), des extraits des Mémoires manuscrits du baron de Rosenhane sur la ville et le palais de Stockholm. Il a aussi laissé des Mémoires sur sa vie, qui ont été insérés dans le tome II de la *Nouvelle bibliothèque suédoise*. C—au.

ROSENHANE (Shering, baron de), descendant du précédent, naquit en 1754, au château de Torp. Après s'être préparé à Upsal, à la carrière des emplois publics, il entra dans la chancellerie, comme simple expéditionnaire; et fut fait ensuite premier secrétaire du cabinet, place qui le mit à même de travailler directement avec le roi, et de justifier la confiance du prince. En 1792, il fut nommé conseiller de chancellerie. Mais le collége de chancellerie ayant été supprimé en 1801, Shering Rosenhane se livra aux lettres, pour lesquelles il avait un goût très-vif. Cependant, il fut, en 1803, réviseur de la banque et du trésor, et, en 1810, directeur de l'ordre équestre. Après la révolution qui précipita du trône Gustave IV, Rosenhane fut appelé de nouveau aux affaires publiques : Charles XIII le nomma secrétaire-d'état, et commandeur de l'ordre de l'Étoile polaire. Il prit une part active aux conférences des diètes importantes d'Orebro, en 1810 et 1812. Les académies des sciences et des belles-lettres, et la société patriotique, de Stockholm, l'avaient admis au nombre de leurs membres. Il fut pendant quelque temps président des deux premières de ces sociétés. Loin d'être un membre purement titulaire, il travaillait avec beaucoup d'assiduité. Le discours qu'il prononça sur l'Histoire des sciences, a été imprimé en 1812, avec des notes. La collection des Mémoires de l'académie des belles-lettres et d'histoire renferme de lui un éloge du baron Lejonhufvud, et un discours intéressant sur les sources à consulter pour l'histoire nationale. Rosenhane a publié en outre : I. *Esquisse de la Vie du roi Gustave Adolphe*, 1780, pour faire suite à la Vie des rois de Suède, par Berch, conseiller de chancellerie. II. *Mémoire sur le conseil royal de Suède*, et sur les principales dignités de l'état, Stockholm, 1791. Il mourut dans son château de Torp, le 6 nov. 1812; il a légué ses collections historiques à l'académie des belles-lettres, avec des fonds pour une bourse en faveur d'un étudiant qui s'appliquera à l'étude de l'histoire de Suède. Un Éloge de Shering Rosenhane, prononcé dans cette académie, par le secrétaire-d'état Bergstedt, a été inséré dans le tome x de ses *Mémoires*, Stockholm, 1816. —Gustave Rosenhane, de la même famille, fut président d'une cour judiciaire à Dorpat, au dix-septième siècle, et cultiva aussi les lettres. On le regarde comme le premier suédois qui ait composé des sonnets. Il en a publié un recueil à Stockholm, en 1680, sous le nom de *Venerdi*. L'année suivante, il fit paraître un traité *De republicâ glaciali*. D-g.

ROSIÈRES (François de), archidiacre de Toul, naquit, en 1534, à Bar-le-Duc, d'une ancienne famille établie, depuis le quatorzième siècle, dans la Lorraine et le Barrois, où elle subsiste encore. C'était un fort bel homme, qui joignait à des manières agréables, de l'érudition et de l'éloquence. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de l'archidiaconé de Toul, et dut bientôt à la faveur du cardinal de Guise, outre plusieurs bénéfices, le titre de conseiller du duc de Lorraine. Engagé par la reconnaissance à soutenir les prétentions de la maison de Guise, il publia l'ouvrage intitulé : *Stemmata Lotharingiæ ac Barri ducum*, etc., dans lequel il cherche à prouver que les princes Lorrains descendent en ligne directe de Charlemagne, et même d'un fils de Clodion, sur lequel Merovée aurait usurpé la couronne de France. Cet ouvrage fut imprimé à Paris, en 1580, in-fol., avec privilége; mais on ne tarda pas à découvrir que Rosières avait fait usage de diplômes évidemment faux, qu'il en avait altéré d'autres, et qu'il s'était permis plusieurs allégations injurieuses à la famille régnante. En conséquence, son livre fut supprimé par arrêt, et l'auteur enfermé à la Bastille. Le crédit des Guises, et la protection de la reine Louise de Lorraine, le tirèrent d'affaire. Le 26 avril 1583, Rosières fut amené devant le roi dans son conseil, et, s'étant mis à genoux, avoua qu'il s'était rendu coupable d'un crime qui méritait la mort, et qu'il n'attendait son pardon que de la miséricorde de sa Majesté (*V.* le *Procès-verbal* inséré dans les *Remarques* sur la *Satire Ménippée*, édition de Godefroy, II, 406). Le roi le fit relever, et lui permit de retourner à Toul. Rosières, en 1587, fut l'un des commissaires chargés de dresser les statuts de l'université de Pont-à-Mousson. Il eut ensuite des démêlés avec son évêque, au sujet de la juridiction qu'il prétendait exercer dans le diocèse, en sa qualité de grand-archidiacre; et il fit le voyage de Rome, pour soutenir ses droits. Le P. Benoît de Toul (*Histoire de Toul*, 705), dit que Rosières fut condamné par sentence du tribunal de la Rote; mais D. Calmet prétend, au contraire, qu'il plaida devant le pape d'une manière si pathétique, qu'il fut renvoyé absous (*Voy. Bibl. de Lorraine*, 841). Quoi qu'il en soit, Rosières revint à Toul, où il continua d'exercer ses fonctions d'archidiacre jusqu'à sa mort, arrivée le 29 août 1607. Il fut inhumé dans la cathédrale, où l'on voyait naguère son tombeau de marbre noir, orné de seize quartiers, et d'une épitaphe, que D. Calmet nous a conservée. Outre son ouvrage prétendu généalogique, que sa suppression a rendu rare, sans le faire rechercher, et sur lequel on peut consulter, indépendamment des bibliographes, tels que Vogt, Debure, Cailleau, etc., la *Bibl. hist. de France*, n°. 25903, et le *Mercure* du mois de juillet 1749, on a de Rosières : I. *Sommaire Recueil des vertus morales, intellectuelles et théologales*, Reims, 1571, in-8°. II. *Six livres de politique*, ibid., 1574, in-4°.; ouvrage loué par D. Calmet, mais mieux apprécié par Réal, dans le tome VIII de la *Science du gouvernement*. III. *Oratio panegyrica ad Clementem VIII in commendationem Camilli Burghesii, ordini patrum purpuratura ascripti*, Rome, 1596, in-4°. IV. *Oratio panegyrica ad perpetuam*

memoriam assumptionis Pauli papæ V ad sacræ sedis apostolicæ culmen, Pont-à-Mousson, 1605, in-4°. Ces deux panégyriques, échappés aux recherches de D. Calmet, sont à la bibliothèque du Roi. Rosières a laissé en manuscrit *six catéchèses* in-fol. W—s.

ROSIN (Jean), en allemand, Roszfeld, antiquaire, naquit, en 1551, à Eisenach, dans la Thuringe. Son père, alors pasteur de cette ville, parvint à la dignité de surintendant des églises du duché de Weimar. Ayant achevé ses études à l'académie de Iéna, Jean remplit les fonctions de sous-recteur au gymnase de Ratisbonne. Il renonça depuis à l'enseignement pour exercer le ministère évangélique; et, en 1592, il fut attaché, comme prédicateur, à la cathédrale de Naumbourg en Saxe. L'étude et les devoirs de sa place partagèrent tous ses instants; et il mourut d'une fièvre contagieuse, le 7 octobre 1626. La bibliothèque qu'il avait formée, et qui était nombreuse, fut saisie par ses créanciers et dispersée. Il laissait deux fils, qui suivirent la carrière de l'enseignement avec quelque distinction. On doit à Rosin, des éditions de la *Chronique* de Wolfg. Dreschler, avec une *Continuation* depuis l'année 1550, Leipzig, 1594, in-8°. (1); — et d'un *Recueil* de différents opuscules de Luther (en allemand), touchant la guerre et la prière contre les Turcs, avec quelques prédictions sur les malheurs prochains dont l'Allemagne est menacée, etc., etc., ibid., 1696, in-8°; mais il est principalement connu par une compilation intitulée: *Antiquitatum Romanarum Corpus absolutissimum ex variis scriptoribus collect.* Bâle, 1583; Lyon, 1585, in-fol., avec des notes de Thomas Dempster (*V.* ce nom, XI, 69); Paris, 1613, même format, et souvent réimprimé depuis, in-4°. Les meilleures éditions sont celles de Sam. Pitiscus, Utrecht, 1701; et de J. Fréd. Reitz, Amsterdam, 1743, auxquelles on a réuni les Traités de Paul Manuce: *De legibus et de senatu*; et celui d'André Schott, *De electis*. Thomas Reinesius porte un jugement peu favorable sur cette compilation (*Variæ lectiones*, I, XV.); mais on sait que le plus grand tort de cet ouvrage, à ses yeux, c'est de dispenser les élèves, et même les maîtres, de recourir aux auteurs originaux. Fabricius et d'autres critiques ont rendu plus de justice au travail de Rosin, dont il serait injuste de contester l'utilité. On cite encore de lui: I. *Itinerum sive legationum Sigism. baronis Herbestenii fasciculus, carmine hexametro*. Ce petit Poème se trouve à la tête de l'ouvrage de Herberstein: *Commentarii rerum Moscovitarum* (*V.* Herberstein, XX, 229), et dans l'*Hodæporicon* de Nicol. Reusner (*V.* ce nom). II. *Exempla pietatis illustris seu vitæ trium Saxoniæ Ducum; Friderici III Sapientis, Johannis Constantis, et Johannis Friderici Magnanimi*, Iéna, 1602, in-4°. Jean-George Fischer a publié la *Vie* de Rosin (en allemand), Naumbourg, 1708, in-8°., à la suite de celle de Jean Avenarius, savant orientaliste. On trouve une *Notice* sur cet écrivain dans les *Mémoires* de Niceron, XXXIII, 254-57; mais elle est fautive. W—s.

(1) La chronique de Wolfg. Dreschler (*Chronicon saracenicum*), publiée pour la première fois en 1550, par George Fabricius, avec des additions, fait partie de différents *Recueils*. La meilleure édit. est celle de Jean Reisk, Leipzig, 1689, in-8°.

ROSMONDE, femme d'Alboïn, premier roi des Lombards, était fille de Cunimond, roi des Gépides. Outragée par Alboïn, qui, dans l'ivresse d'une fête, lui avait envoyé une coupe faite du crâne de Cunimond, qu'il avait tué en conquérant son royaume, et l'avait invitée à boire avec son père; elle fit massacrer son époux, en 573, par Almachilde, gentilhomme Lombard, et Peridée, soldat de fortune, auquel elle s'était abandonnée pour l'entraîner dans le crime (*Voyez* ALBOÏN). Les Lombards l'ayant ensuite chassée avec exécration, elle chercha un refuge à Ravenne avec Almachilde qu'elle avait épousé. L'exarque de Ravenne, Longin, lui offrit de la prendre pour femme, et de la faire régner sur toute l'Italie, pourvu qu'elle lui livrât ses trésors; et Rosmonde, pour se défaire de son mari, lui offrit, au sortir du bain, une coupe empoisonnée. Almachilde, après en avoir bu une partie, reconnut qu'elle contenait du poison; il força Rosmonde à l'achever, et tous deux moururent dans d'horribles douleurs (1). S. S—I.

ROSNY (ANTOINE-JOSEPH-NICOLAS DE), l'un de nos écrivains les plus féconds de son siècle, naquit à Paris, en 1771. Il avait reçu de la nature quelques dispositions pour les lettres et un vif desir de la célébrité; mais la révolution l'empêcha de perfectionner ses premières études, faites à l'école militaire de Rebais. Entré au service dès 1788, il profita de la première occasion, pour se retirer avec le grade de capitaine. Peu de mois après, il obtint un emploi dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Ce fut alors qu'il se fit connaître de Florian, dont la bienveillance et les encouragements ranimèrent sa passion pour la littérature. En 1796, il publia les *Infortunes de la Galetière*, roman dans lequel il traça, non sans une certaine énergie, le tableau des horreurs auxquelles la France avait été livrée sous le règne de la Convention, et qui dut une sorte de succès à l'intérêt du sujet. De ce moment ses ouvrages se succédèrent avec une rapidité qui paraîtrait inconcevable. Il désavoua dans la suite les productions que lui avaient arrachées, comme il le dit lui-même, les circonstances, la misère et la ridicule vanité d'auteur. Mais un mariage qu'il venait de contracter, avait rendu sa position plus difficile : il continua donc de composer des livres et des pièces de théâtre; il se fit libraire pour vendre ses ouvrages, et directeur d'un spectacle de boulevard pour faire jouer ses pièces. Cette dernière entreprise consomma sa ruine. Quelques amis, qu'il avait conservés, le recommandèrent avec tant d'instance, que le ministre de l'intérieur lui rendit une place dans ses bureaux. Chargé de quelques commissions par le gouvernement consulaire, il visita les provinces méridionales de la France. En 1802, il remplissait à Autun des fonctions momentanées, qui lui laissaient des loisirs dont il profita pour écrire l'histoire de cette antique cité. De retour à Paris, il découvrit, dans les archives du ministère, les matériaux recueillis par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sur

(1) *Rosmonde* est le titre et le sujet d'une tragédie d'Alfieri. M. Ampère fils a fait recevoir, en 1824, au Théâtre français, une tragédie sur le même sujet, déjà traité en France, par Baro (*V.* ce nom, *III*, 399), et par Chrétien Desroix, sous le titre d'*Alboin ou la Vengeance*. (*V.* tome VIII, p. 456). Taconnet a fait représenter à Lille, en 1758, une tragédie de Rosmonde. A. B.—T.

l'histoire littéraire de la France, et forma le projet insensé de terminer seul cet important ouvrage. Sur ces entrefaites, le gouvernement donna l'ordre de remettre les manuscrits des bénédictins à la classe de l'Institut, qui serait chargée de terminer leur travail (*V.* D. Rivet). Aveuglé par l'amour-propre, Rosny voulut devancer l'Institut, en publiant, comme le résultat de ses recherches, un *Tableau littéraire de la France au treizième siècle.* Cet ouvrage, annoncé depuis six mois, parut à la fin de 1809; mais loin de répondre aux promesses de l'auteur, il ne servit qu'à montrer son ignorance et son manque de jugement. Humilié des critiques auxquelles il s'était exposé, Rosny ne tint pas alors la promesse qu'il avait faite dix ans plutôt (Préface du *Bonheur rural*), de briser sa plume, et d'ensevelir dans un éternel oubli jusqu'au souvenir de ses impuissants efforts. S'étant établi à Valenciennes, il épousa la fille du secrétaire du maire de cette ville, et fut nommé secrétaire perpétuel d'une académie qui y fut établie sous le titre de *Société libre des sciences, arts, commerce et industrie*, et qui tint sa première séance le 2 novembre 1810. L'excès du travail et le chagrin de survivre à ses ouvrages, altérèrent la santé de Rosny; et après avoir langui quelque temps, il mourut le 21 octobre 1814, à l'âge de quarante-trois ans. Il était membre de plusieurs académies et sociétés littéraires. On trouvera les titres de ses ouvrages, qui s'élèvent au moins à quatre-vingts volumes, dans la France littéraire d'Ersch, avec l'indication de ceux qui ont été traduits en allemand, en suédois et même en hollandais. Les principaux sont : I. Les *Infortunes de la Galetière, pendant le régime décemviral*, Paris, 1796, in-8°.; quatrième édition, 1800, 2 vol. in-18. II. La *Vie de Florian*, 1797, in-18. III. *Théâtre*, 1798, 2 vol. in-18. Ce Recueil contient la Famille indigente, comédie en deux actes. — Adonis ou le bon nègre; — Le Régime décemviral, comédie en trois actes; — Le Château de Nora, opéra en trois actes; et les Trois Rivaux, comédie en deux actes. IV. Le *Tribunal d'Apollon*, ou Jugement en dernier ressort de tous les auteurs vivants; libelle injurieux, partial et diffamatoire, par une société de pygmées littéraires, Paris, an VIII (1800), 2 vol. in-18. C'est une pâle copie du Petit-Almanach des grands hommes de Rivarol. Rosny, dans l'article qu'il a cru devoir se donner, pour éloigner les soupçons, accuse les libraires de sa fécondité : « Vous forcez, leur dit-il, les auteurs à devenir prolixes, en achetant les productions littéraires à la toise, à la mesure, comme vous achèteriez un boisseau de pommes de terre : en faisant l'acquisition des manuscrits au poids, à la livre, vous avilissez les arts, vous enchaînez le talent.... Puis, il ajoute : Rosny travaille pour gagner de l'argent; sous ce rapport il est excusable : mais on ne lui pardonnera jamais de sacrifier sa réputation à l'intérêt. Cependant il pourra, par la suite, obtenir quelques succès. On lui accorde de la facilité, d'heureuses dispositions et beaucoup de sensibilité; ses ouvrages se vendent assez bien, et sont particulièrement recherchés des femmes. » V. Le *Bonheur rural*, ou *Tableau de la vie champêtre*, divisé en douze livres, Paris, 1801, in-8°.; il y a des exemplaires format in-4°. C'est

un poème en prose poétique. Dans la Préface déjà citée, l'auteur déclare que cet ouvrage est le seul qu'il reconnaisse, et que, s'il ne fait pas concevoir l'espérance qu'un jour il pourra faire mieux, il s'engage à ne plus écrire. VI. *Histoire de la ville d'Autun, connue autrefois sous le nom de Bibracte, capitale des Eduens*, Autun, 1802, in 4°., avec huit pl. Dans le premier livre, après avoir décrit la position de la capitale des Eduens, l'auteur traite de leur origine, de leur arrivée dans l'Italie et dans les Gaules, de leurs usages militaires et de leur culte. Le second livre contient l'histoire d'Autun, sous les Romains, les Bourguignons et les Français, jusqu'à la fin du seizième siècle; le troisième, l'origine des comtes d'Autun, l'établissement du christianisme dans l'Autunois, et la Notice des hommes célèbres qu'a produits cette province au nombre de 73 : enfin le quatrième offre la description des antiquités d'Autun. L'ouvrage est terminé par le *Siége d'Alise*, extrait des Commentaires de César; le *Discours d'Eumène* sur le rétablissement des écoles méniènes, trad. par M. Masson (*V.* Eumène), et le *Journal du siége d'Autun*, en 1591, par le maréchal d'Aumont. Ces trois morceaux sont ce qu'il y a de plus important dans ce livre; et l'histoire d'Autun reste encore à faire. VII. *Julius Sacrovir*, ou le *Dernier des Eduens*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°. C'est encore un poème en prose dite poétique, dont l'auteur avait conçu l'idée en travaillant à l'Histoire d'Autun. VIII. *Tableau littéraire de la France, pendant le treizième siècle*, ou *Recherches historiques sur la situation des arts, sciences et belles-lettres, depuis l'an 1200 jusqu'à 1301*, ibid., 1809, in-8°. Ce n'est qu'une compilation, dans laquelle l'auteur ne peut réclamer que les erreurs de tout genre, qui fourmillent à chaque page. IX. *Journal central des académies ou sociétés savantes, années 1810 et 1811*, Valenciennes, in-8°. Il paraissait chaque mois un numéro de ce Journal, dont on doit regretter la cessation, puisqu'il n'existe aucun Recueil du même genre qui puisse le remplacer complètement. On y trouve l'analyse des travaux de soixante-quinze académies ou sociétés littéraires, d'agriculture, sciences ou arts, etc., tant nationales qu'étrangères; et il en est (celle de Valenciennes, par exemple) dont on chercherait vainement ailleurs les Mémoires. Dans le premier numéro, l'auteur donne la liste de cent soixante-quinze académies dont il se proposait d'exposer les travaux; mais cent trente-cinq d'entre elles, ne lui ayant point envoyé leurs Mémoires, n'obtinrent point de mention dans les deux années du Journal, où l'on trouve néanmoins celle de trente-cinq autres sociétés, qu'il n'avait pas d'abord comprises dans sa liste. X. *Notice des différents ouvrages qui composent la collection complète des OEuvres diverses de M. Jos. de Rosny*, 1812, 4 pag. in-18. Outre les livres nommés plus haut, ou indiqués par M. Ersch, il y cite les suivants : *Précis historique sur Etienne Boileau*, in-8°.; — *sur Alain de Lille;* — *Recherches historiques sur les Druides*, 1810, in-8°. de 22 pag.; — *Précis historique sur la vie d'Arnauld*, légat au treizième siècle, Valenciennes, 1810, in-8°.; — *Epître à Voltaire*, dans les Champs-Elysées, in-8°.; — le *Parvenu*, ou la Journée d'un nouveau riche, satire,

an VIII, in-12; — le *Délire du sentiment*, ou Rêveries d'un homme sensible, in-12 (1); — *Discours* sur l'esprit de l'Histoire; — sur l'influence que les femmes ont exercée sur la littérature, in-8°.; — Discours *et Cantiques maçoniques*, in-12; — *Alphonse et Célestine*, ou l'Émigré par amour, in-18; — la *Diligence de Bordeaux*, ou le Mariage en poste, 2 vol. in-12, fig. — *Constance*, ou la Jeune Américaine, in-18, fig.; — *Isidore et Juliette*, opéra-comique en 3 actes; — le *Prince de Venise*, 3 actes en prose; — *Cadet Roussel homme de lettres*, un acte; — *Christophe Colomb*, mélodrame en 3 actes. XI. Il annonçait comme étant sous presse, ou encore inédits : *Histoire de la découverte du Nouveau-Monde*, précédée d'un Mémoire justificatif en faveur des Espagnols, sur les cruautés qu'ils y ont commises, in-4°., avec plusieurs Cartes dessinées par l'auteur; — *Recherches historiques sur l'origine et la fondation des principales villes de France*, in-8°.; — le *Retour du Péruvien à Paris*, 4 vol. in-18; — *Geneviève et Baudoin*, ou l'Origine du prieuré des Deux-Amants, in-18; — l'*Egoïste*, comédie en trois actes et en vers. XII. *Rêveries sentimentales*, Valenciennes, 1811, 3 vol. in-8°. contenant la *Maison rustique*, le *Plan d'éducation*, et *Mes adieux à la vie*. XIII. *Eloge de Florian*, 1812, in-8°. de 18 pag. W—s.

ROSOI (Du). *V.* Durosoi.

ROSPIGLIOSI. *Voy.* Clément IX.

ROSSELLI (Annibal), religieux italien, né en Calabre, vers le milieu du seizième siècle, entra dans l'ordre de saint François, et enseigna la théologie d'abord à Todi, puis à Cracovie. Il est principalement connu pour avoir commenté, en six volumes in-folio, Cologne 1630, le *Pœmander* ou Pasteur, ouvrage publié en grec sous le nom d'Hermès; ce commentaire est une espèce d'Encyclopédie, qui parut en 1578, pour la première fois et réimprimée à Cracovie (*V.* Patrizi, XXXIII, 145). F—a.

ROSSELLI (Côme), peintre, né à Florence, en 1416, fut un des derniers artistes de l'ancienne école florentine, qui produisit les Botticelli, les Filippino Lippi, les Dominique del Ghirlandajo, etc. Il existe, dans sa patrie, un très-petit nombre de ses ouvrages : le plus connu est le *Miracle du Saint-Sacrement*, qu'on voit dans l'église de Saint-Ambroise. C'est une peinture à fresque, remarquable par le nombre prodigieux de personnages qu'elle contient. Plusieurs d'entre eux sont des portraits pleins de vérité, et dont on vante l'expression, la variété et le relief : les plus frappants sont ceux du Politien, de Marsile Ficin, et de Pic de La Mirandole. Appelé à Rome par le pape Sixte IV, Rosselli fut un de ceux que le pontife chargea d'orner la chapelle Sixtine. Malgré cette protection, il se montra tout-à-fait inférieur à ses compétiteurs; et, ne pouvant les égaler dans la science du dessin, il chargea sa peinture de couleurs éclatantes sans harmonie et d'ornements d'or : comme la Vénus du rival d'Apelle, il la fit riche, ne pouvant la faire belle. Toutefois si le bon goût condamnait cette manière, le pape l'approuva, et récompensa Rosselli plus que tous les autres peintres qui avaient travaillé

(1) C'est, sans doute, le même ouvrage que *Les châteaux en Espagne ou Rêveries d'un homme sensible*, Autun, 1803, in-12, de 36 pages.

en même temps que lui. De tous les ouvrages qu'il exécuta dans cette circonstance, le meilleur est peut-être le *Sermon de Jésus-Christ sur la montagne*, dont on attribue le paysage à Pierre de Cosimo, son élève. Le Musée du Louvre possède de Rosselli un tableau peint sur bois, provenant de l'église supprimée de Sainte-Madelène de Pazzi, à Florence, et représentant la *Vierge qui présente son fils à l'adoration des Anges, de sainte Madelène, et de saint Bernard, écrivant sous l'inspiration divine les louanges de la mère du Sauveur.* Côme Rosselli mourut à Florence, en 1484. — Matthieu Rosselli, peintre, naquit à Florence en 1578, et fut successivement élève de Pagani et du Passignano. Mais c'est surtout sur les ouvrages des anciens peintres qu'il forma son goût, en étudiant avec soin ceux que possédaient Florence et Rome. C'est ainsi qu'il parvint à devenir un bon peintre, exempt de système ; et il mérita que le duc de Modène l'engageât à venir à sa cour, et que le grand-duc de Toscane Côme II le retînt à la sienne. S'il eut des rivaux dans la peinture, il n'en eut que bien peu dans l'enseignement. Son caractère paisible et froid ne le portait pas aux conceptions neuves, aux compositions à effet, ou qui exigent cette hardiesse d'exécution qui dénote un artiste plein d'enthousiasme : mais ses ouvrages se font remarquer par la correction du dessin et une imitation exacte de la nature, dont le choix, à la vérité, n'est pas toujours excellent. Il règne dans l'ensemble de ses tableaux un accord et une tranquillité qui respirent la mélancolie, et qui les rendent agréables, même à côté des compositions plus gaies et d'un coloris plus brillant. Le grandiose est ce qui caractérise principalement son talent. Dans cette partie, il a des têtes d'ange qui ressemblent à celles du Carrache, au point de tromper même les plus connaisseurs. Il a quelquefois rivalisé avec Le Cigoli, comme, par exemple, dans la *Naissance de J.-C.* que possède l'église de Saint-Gaëtan, et qui passe pour son chef-d'œuvre ; dans le *Crucifiement de saint André*, qu'offre celle de Tous les Saints, et qui a obtenu l'honneur de la gravure. L'estime que l'on a pour ses fresques va jusqu'à l'admiration : quoique peintes depuis deux siècles, elles sont encore d'une fraîcheur remarquable. Le cloître de l'Annonciade possède plusieurs lunettes peintes par lui ; celle qui a pour sujet le *Pape Alexandre VI approuvant l'ordre des servites*, était regardée par le Passignano et le Cortone, comme un grand et bel ouvrage. Il avait peint dans la voûte d'une des salles de Poggio-Impériale, maison de plaisance des grands-ducs de Toscane, plusieurs traits de la *Vie des Médicis*. La salle où se trouvaient ses peintures ayant été démolie sous le règne de Pierre Léopold, on en conserva le plafond, que l'on transporta dans une autre pièce ; tant on attachait de prix à cette production de Rosselli. Mais son plus beau titre à la gloire, c'est l'affection vraiment paternelle qu'il avait pour ses élèves, dont le nombre et le talent ont fait de son école une des plus célèbres de l'Italie. Le Musée du Louvre possède un tableau de ce maître, représentant la *Vierge et les Anges qui apportent des fleurs et des fruits à l'Enfant Jésus, assis sur les genoux de S. Joseph.* Cet artiste mourut à Florence, en 1650. P—s.

ROSSELLI (Cosme), mnémoniste, né à Florence vers le commencement du seizième siècle, prit, dans sa jeunesse, l'habit de Saint-Dominique, et partagea sa vie entre les devoirs de son état et la culture des sciences. Suivant les bibliothécaires de son ordre, il était également versé dans la théologie, la philosophie et les lettres, et il s'acquit une réputation étendue par son talent pour la chaire (*V.* la *Bibl. ordinis prædicator.*, II, 243). Le P. Rosselli mourut en 1578, laissant en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres un Traité de mnémonique, que son frère Damian Rosselli, dominicain comme lui, publia sous ce titre : *Thesaurus artificiosæ memoriæ, concionatoribus, philosophis, medicis, juristis*, etc., *perutilis*, Venise, 1579, in-4°., de 290 p., avec des fig. gravées en bois. Dans cet ouvrage, également rare et curieux, mais écrit avec peu d'ordre, et rempli de détails étrangers au sujet, on trouve des choses assez singulières; on y voit figurée, fol. 138, la distribution des différentes facultés de l'esprit, tracée sur l'extérieur d'une tête humaine, d'une manière qui a quelque rapport avec le système cranioscopique du docteur Gall. L'auteur y parle fort au long de l'*indigitation*, et de la manière de se faire entendre par les mouvements des doigts. Cette méthode, connue des anciens, a été développée par plusieurs auteurs, dont Fabricius a donné la liste dans la *Bibl. latina*, livre IV, chapitre 6; ce savant bibliographe ne connaissait pas le Traité de Rosselli. On peut consulter sur l'indigitation l'article Requeno. — Étienne Rosselli, antiquaire florentin, né en 1598, mort le 5 octobre 1664, était de la même famille. On a de lui une *Chronique de son temps* (de 1643 à 1663); un *Sepultuario Fiorentino*, et d'autres compilations historiques. *V.* les *Elogj di uomini illustri Toscani*, IV, 406. W—s.

ROSSET (François de), poète et romancier, était né, vers 1570, en Provence, d'une famille noble. Entraîné par une vaine ardeur de rimer, il composa, presque au sortir de l'enfance, un grand nombre de Sonnets à la louange d'une dame qu'il désigne par le nom de Phyllis. Pendant un voyage qu'il fit en Italie, on s'avisa de mettre au jour une partie de ses poésies, chez un imprimeur d'Avignon, mais d'une manière si défectueuse, que l'auteur lui-même eut peine à les reconnaître. Il ressentit une vive indignation de voir défigurer des vers qu'il croyait *incomparables;* et il se hâta d'en publier une nouvelle édition, corrigée et augmentée. Les éloges de ses amis achevèrent de lui tourner la tête. La Provence devenait un théâtre trop petit pour un homme d'un mérite si prodigieux. Il accourut à Paris, persuadé qu'il y serait recherché par les écrivains et les poètes les plus célèbres, qu'il se flattait au moins d'égaler. Cependant il adressa vainement une Épître à Malherbe, pour lui demander son amitié. Rosset fut du nombre des poètes qui disputèrent le prix, au Puy de la Conception, à Rouen (*V.* Guiot). Doué d'un esprit très-actif, et possédant le latin, l'italien et l'espagnol, il publia des Traductions, depuis long-temps oubliées, de *Don Quichotte* et des *Nouvelles* de Cervantes, de *Roland furieux*, de *Roland l'amoureux*, et enfin de la *Vie de saint Philippe Neri*, par Galloni. Dans sa jeunesse, il avait été passionné pour les femmes; mais il rabattit

beaucoup, dans la suite, de la haute opinion qu'il s'était faite de leurs vertus. Il fut l'éditeur des *Quinze joyes du mariage*, ou la Nasse dans laquelle sont détenus plusieurs personnages de notre temps, Rouen, 1604, in-12. Cet ouvrage, qu'on attribue à un auteur anonyme du quinzième siècle, est écrit avec une malicieuse naïveté. La Monnoie en a fait le sujet d'une Remarque insérée dans le *Menagiana*, I, 107 et 108; et Le Duchat en a donné une édition augmentée de quelques anciennes poésies, la Haye, 1726, in-8°., recherchée des curieux (*Voyez* Duchat). Rosset passa quatorze ans à la cour, sans cesser d'écrire. Il vivait encore en 1630; mais on ignore l'époque de sa mort. Outre les ouvrages déjà cités, on connaît de lui : I. Les *Douze beautés de Phyllis*, et autres *OEuvres poetiques*, Paris, 1604, in-8°. II. *Délices de la poésie françoise*, ou Recueil des plus beaux vers de ce temps, ibid., 1618, in-8°. Rosset n'est que l'éditeur de ce volume. III. Le *Roman des chevaliers de la gloire*, contenant les aventures des chevaliers qui parurent aux courses de la Place royale, ibid., 1612 ou 1613, in-4°.; reproduit sous le titre d'Histoire du palais de la félicité, ibid., 1616. IV. *Histoire des amants volages de ce temps*, où, sous des noms empruntés, sont contenus les amours de plusieurs princes, seigneurs, qui ont trompé leurs maîtresses ou ont été trompés d'elles, ibid., 1617 ou 1619, in-8°. V. L'*Admirable histoire du chevalier du Soleil*, où sont racontées les immortelles prouesses de cet invincible guerrier et de son frère Rosiclair, enfants du grand empereur de Constantinople, avec les aventures de la princesse Claridiane et autres grands seigneurs, trad. du castillan, ibid., 1620-26, 8 vol. in-8°. Louis Donet a eu part à cette version, dont les deux premiers volumes ont été réimprimés en 1643. Il existe un *Abrégé* de cet ouvrage et du Roman des romans, attribué, mais sans fondement, au comte de Tressan, Paris, 1780, 2 vol. in-12. (Voy. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, art. Rosset). VI. Les *Histoires tragiques de notre temps*, où sont contenues les morts promptes et lamentables de plusieurs personnes, Lyon, 1621, in-8°. Les éditions antérieures sont moins complètes. Tous les ouvrages de Rosset qu'on vient d'indiquer, sont recherchés encore par les amateurs, et se portent, dans les ventes, à des prix assez élevés, surtout l'*Histoire du chevalier du Soleil*. W—s.

ROSSET (Joseph), habile sculpteur, né en 1706, à Saint-Claude, eut, comme Le Puget, la gloire de se former sans maître. La vue de quelques copies de bons modèles et de quelques bas-reliefs, qu'il parvint à se procurer, échauffa son génie, et lui fit deviner les merveilles de l'antique. Il travaillait avec la même dextérité toutes sortes de matières; et l'ivoire, si dur et si cassant, semblait s'amollir sous ses doigts comme une pâte. Voltaire, en lui permettant de faire son buste, étendit au loin la célébrité de Rosset : mais cet artiste, simple et modeste, ne songea même pas à profiter de la vogue, pour augmenter le prix de ses ouvrages. Il multiplia les portraits du philosophe de Ferney, pour répondre au désir de ses admirateurs. Après en avoir vu quelques-uns, le roi de Prusse (Frédéric II) écrivait : « Il n'y a personne qui sache donner » la vie à un buste comme le sculp» teur de Franche-Comté. » Rosset a

exécuté un grand nombre de sujets religieux, d'un fini remarquable, et qui sont très-recherchés. Ses Vierges surtout ont un caractère presque divin. Falconet, en admirant un Saint Jérôme, sorti des mains de cet artiste, s'écriait que Rosset avait certainement fait son cours d'Italie où il avait étudié les grands maîtres au moins dix ans; et jamais on ne put lui persuader qu'il n'était pas sorti de sa petite ville. Aux avantages qu'on lui offrit pour l'attirer à Paris, il préféra la modeste existence dont il jouissait dans sa patrie, où il mourut, très-regretté, le 3 déc. 1786, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant trois fils, héritiers de ses vertus et de ses talents, mais qui n'ont point obtenu la même célébrité. Le marquis de Villette a publié, sur Rosset, une *Notice* dans le *Journal de Paris* du 5 janvier 1787, insérée depuis dans les *OEuvres* de l'auteur. W—s.

ROSSI (Pierre de), général célèbre, du quatorzième siècle, dont la famille avait été long-temps à la tête du parti Guelfe, dans la ville de Parme; le cardinal Bertrand du Pouget, légat du pape, l'avait réduite ensuite à chercher un refuge parmi les ennemis de l'Église. Jean, roi de Bohème, rétablit les Rossi dans leur patrie; et lorsqu'il quitta l'Italie, il leur vendit, en 1333, les villes de Parme et de Lucques. Deux ans après, Mastino de La Scala, seigneur de Vérone, les força de lui livrer Parme, et de lui vendre Lucques à de certaines conditions, qu'il n'observa pas. Pierre de Rossi, le plus jeune des six frères dont cette famille était composée, passait, dit-on, pour le cavalier le plus accompli de l'Italie: dans les guerres civiles qui depuis long-temps désolaient son pays, il avait montré des preuves éclatantes d'une bravoure qui n'avait été souillée par aucun mélange de cruauté. Les soldats allemands qui servaient alors en Italie, l'avaient appelé leur seigneur, et lui montraient un attachement sans bornes: libéral jusqu'à l'imprudence envers ses compagnons d'armes, à peine se réservait-il pour lui-même une tunique et un cheval. Sa haute stature et l'élégance de ses manières attiraient sur lui les regards de toutes les femmes: cependant, il avait conservé, au milieu des camps, une pureté qui ne s'était jamais démentie, et qui donnait un charme particulier à sa noble figure. Pierre de Rossi, privé par Mastino de La Scala, de ses deux seigneuries, dépouillé de ses propriétés, chassé de ses moindres châteaux, poursuivi à Pontremoli où il s'était retiré, et enfin conduit en otage à Vérone, soupirait après l'occasion de se venger de son oppresseur. Il apprit enfin, en 1336, que les Florentins, unis aux Vénitiens, avaient déclaré la guerre à Mastino de La Scala: se dérobant aussitôt à ses gardes, il vint offrir ses services aux Florentins, qui le mirent à la tête de leur armée. Avec des forces très-inférieures, il dévasta le territoire de Padoue et de Trévise sous les yeux mêmes de son ennemi, le tint constamment en échec; et après la campagne la plus brillante, réussit à s'emparer de Padoue, le 13 août 1337. Autant il avait montré d'habileté dans la conduite de la guerre, autant il fit briller son humanité, lorsqu'entrant de nuit et par surprise, dans une ville ennemie, avec des soldats mercenaires, de nations et de mœurs différentes, il sut les contenir dans l'ordre le plus parfait: mais ce fut le terme de ses succès. Il fut tué d'un

coup de lance au siége de Monselice, le 7 août suivant : son frère Massilio, qui servait dans la même armée, mourut de la fièvre, huit jours après. Un autre frère, nommé Roland, fut appelé par les Florentins pour commander leur armée. Par le traité qui termina cette guerre, le 28 déc. 1338, la famille Rossi fut rétablie à Parme, dans tous ses biens. S. S—I.

ROSSI (Antonio), peintre, né à Zoldo, dans le duché de Padoue, vers la fin du quatorzième siècle, mérite d'être tiré de l'oubli, puisqu'il fut le premier maître du Titien. De son temps, la peinture à l'huile n'était pas connue ; mais il reste de lui trois tableaux peints en détrempe qui suffisent pour lui faire une réputation méritée. L'un est une grande composition que l'on voit dans l'église paroissiale de Selva. Il représente *Saint Laurent, patron de l'église, et plusieurs autres saints debout autour du trône de la Vierge :* l'autre, d'une dimension moins considérable, se trouve dans une des chapelles de la paroisse de Cadore ; il représente le *Trône de la Vierge, entouré de personnages qui jouent des instruments.* Enfin, le troisième, et le plus remarquable, est une composition partagée en six compartiments. Le style en a plus de douceur et moins de sécheresse ; et si ce tableau est inférieur, par le dessin, à ceux de Jacques Bellini, il leur est égal par le fini, la couleur ; et la manière en est tout-à-fait semblable. Aussi Lanzi pense-t-il que Rossi doit être classé en tête des peintres de l'école vénitienne. — Rossi (Propertia de), née à Bologne, vers les dernières années du quinzième siècle, cultiva de bonne heure tous les beaux-arts, et se distingua dans celui qui a été rarement l'apanage de son sexe, la sculpture. Les premiers essais qu'elle tenta, quoique extrêmement remarquables, ne présageaient point le talent qu'elle devait développer par la suite. C'étaient des noyaux de fruits, sur lesquels elle représentait d'un côté les *Apôtres*, et de l'autre plusieurs *Saints*. La plus singulière de ces sculptures fut la *Passion de J.-C.*, qu'elle représenta sur un noyau de pêche, et où l'on voyait un nombre de figures considérable, toutes variées, toutes bien disposées et inventées avec art. Enhardie par le succès de ces petits ouvrages, elle osa s'essayer dans des travaux plus importants, et exécuta, pour la façade de l'église de Saint-Pétrone, deux statues en marbre, qui obtinrent le suffrage des connaisseurs. Le sénat de Bologne lui confia plusieurs ouvrages, qui mirent le sceau à sa réputation. Avide de toutes les connaissances qui appartiennent au dessin, elle cultiva l'architecture et la perspective, et peignit quelques sujets d'histoire, qu'elle grava ensuite avec succès. Elle se distingua également dans la musique instrumentale et vocale. Elle se maria de bonne heure : recherchée pour son esprit, sa beauté, son amabilité et ses talents, par tout ce que la ville de Bologne offrait de personnes de distinction, Propertia aurait pu être heureuse si l'amour n'était pas venu empoisonner son existence : elle devint éprise d'un jeune homme qui ne répondit point à sa passion ; elle voulut éterniser son malheur, et commença un bas-relief en marbre, représentant *Joseph qui rejette les offres de la femme de Putiphar* : elle y mit tout son savoir, et produisit un chef-d'œuvre. L'épouse de Putiphar était son portrait : Joseph représentait celui qu'elle ai-

mait. L'exécution de ce bas-relief épuisa toutes ses forces; et lorsqu'elle l'eut terminé, elle abandonna son ciseau, et mourut consumée de douleur à la fleur de son âge. M. Ducis, neveu du célèbre poète, a fait de cet événement le sujet d'un tableau qui a été vu avec plaisir à l'exposition du Louvre, en 1821. Lorsque le pape Clément VII vint à Bologne en 1530, pour le couronnement de l'empereur Charles-Quint, il voulut rendre visite à Propertia; mais elle avait cessé de vivre quelques jours avant l'arrivée du pontife, et fut ainsi privée des honneurs qu'il réservait à ses talents. — Rossi (Jean-Antoine DE), architecte, naquit à Rome, en 1616; et quoiqu'il n'eût jamais appris le dessin, la vue continuelle des chefs d'œuvre d'architecture que renferme cette ville, le rendit habile architecte. Ce défaut d'études primitives l'obligeait à emprunter une main étrangère pour exprimer les pensées qu'il concevait avec tant de grandeur. C'est de lui qu'est le palais d'Este, aujourd'hui de Rinuccini, dont la façade est un des ornements du *Cours* à Rome, et que l'on regarde communément comme un chef-d'œuvre : le grand escalier est sur-tout d'une beauté remarquable. Le seul regret que fasse naître la vue de ce magnifique palais, c'est que l'artiste n'ait pas tenté de vaincre les difficultés du terrain, et que, des deux corps-de-logis dont il se compose, celui qui donne sur la place du Jésus soit plus élevé que celui qui donne sur la place de Venise. C'est à Rossi que l'on doit également les palais Assalti et Muti, au bas du Capitole, l'hôpital *delle Donne* à Saint Jean de Latran, l'église de Saint Pantaléon, la chapelle incorrecte, mais agréable et riche, du *Monte della Pietà*; l'église de Sainte-Madelène, qu'il ne put terminer, et que d'autres, après sa mort, ont gâtée par une foule d'ornements bizarres et de mauvais goût. Ces divers travaux enrichirent Rossi; et il économisa, en outre, une somme de plus de quatre-vingt mille écus, qu'il consacra, par son testament, à des fondations de bienfaisance. Le caractère de son architecture est grandiose; il entendait bien la distribution des lumières : ses constructions sont solides; et quelque resserré que fût le terrain, il a eu l'art de le faire paraître vaste. Cet artiste mourut à Rome, en 1695. — Rossi (Muzio), peintre, né à Naples, en 1626, fut élève du Stanzioni et du Guide : une mort prématurée l'enleva aux arts, en 1651, lorsqu'il touchait à peine à sa vingt-cinquième année. Il ne reste de lui que les peintures qu'il fit à la chartreuse de Bologne, et dont Crespi a donné le catalogue. — Mathias DE ROSSI, architecte, né à Rome en 1637, fut élève du Bernin, qui se l'associa, et auquel il succéda dans la place d'architecte de Saint-Pierre. Le mausolée de Clément X, la façade de l'église de Santa-Galla, la porte de derrière et les écuries du palais Altieri, la douane de Ripa-Grande, sont de lui. Il dirigea une grande partie des travaux du palais de Monte-Citorio. Il accompagna le Bernin à Paris, et traça sur ses dessins le modèle du palais du Louvre. Il eut part aux honneurs dont le premier fut comblé, et il ne cessa de partager ses travaux (*Voyez* BERNIN). Innocent XII lui donna la croix de l'ordre du Christ, et le chargea, en 1695, d'aller inspecter les eaux de la Chiana, pour remédier aux ravages qu'elles avaient faits; mais, à son re-

tour à Rome, une rétention d'urine l'enleva à l'âge de cinquante-huit ans. — Pascal Rossi, plus communément appelé le *Pasqualino*, peintre, naquit à Vicence, en 1641. On connaît de lui quelques tableaux, tant à Rome qu'à Fabriano; et, dans diverses galeries, des *Scènes de Jeux*, des *Concerts*, des *Conversations* et autres sujets de petite dimension, dans le genre flamand: mais c'est surtout au palais royal de Turin que Rossi a déployé le plus de talent. On y admire plusieurs dessus de porte, et de grands tableaux de sujets tirés, pour la plupart, de l'Ecriture, et exécutés de ce style gracieux qui lui était propre. Dans quelques-uns il a saisi heureusement le goût de l'école romaine. — Angelo DE ROSSI, sculpteur, né à Gènes, en 1671, fut élève de Philippe Parodi, son compatriote, et devint membre de l'académie de Saint-Luc. On a de lui quelques beaux morceaux, à la chapelle de Saint-Ignace, dans l'église du Jésus à Rome. Il est auteur du dessin et d'une partie des sculptures du mausolée d'Alexandre VIII, à Saint-Pierre. Le bas relief qui décore ce monument jouissait d'une si grande estime, que Louis XIV ordonna que le moule en plâtre en fût placé dans les salles de l'académie de peinture à Rome, pour servir de modèle aux élèves. Angelo Rossi mourut en 1715. — Antonio Rossi, peintre, né à Bologne en 1700, s'exerça surtout à des tableaux d'église, et déploya un talent particulier à orner de petites figures les tableaux d'architecture et les paysages de l'Orlandi et de Brizzi. Il mourut à Bologne, en 1753. P—s.

ROSSI (JÉROME), en latin *Rubeus* ou *De Rubeis*, historien, né, en 1539, à Ravenne, d'une ancienne et illustre famille, montra, dès son enfance, les plus heureuses dispositions pour les lettres. Il n'avait que quinze ans quand il fut chargé de complimenter le cardinal Ranuce Farnèse, nommé récemment à l'archevêché de Ravenne; et il s'en acquitta si bien, que le sénat le choisit souvent, depuis, pour son orateur. Les talents qu'il annonçait dans un âge si tendre, déterminerent son oncle (que son savoir et ses vertus élevèrent, bientôt après, à la dignité de supérieur-général de l'ordre du Carmel), à le faire venir à Rome, pour pouvoir veiller sur son éducation. Après avoir achevé ses humanités au collége de la Sapience, Jérôme se rendit à Padoue, où il reçut, en 1561, le laurier doctoral, dans les facultés de philosophie et de médecine. Il revint ensuite à Ravenne; et, ayant formé le projet d'écrire l'histoire de cette ville, il s'occupa de rassembler des matériaux pour ce grand ouvrage. Il visita d'abord, avec son oncle, les bibliothèques des couvents de son ordre, situées dans les États vénitiens, et resta près d'un an à Rome, pour extraire des archives les documents dont il avait besoin. Il se maria par condescendance pour son père, qui n'avait pas d'autre enfant: mais, ni les embarras domestiques, ni les soins qu'il donnait à sa famille, ne ralentirent son zèle pour l'étude; et il continua de cultiver les lettres et la médecine avec la même ardeur. Ayant terminé l'*Histoire de Ravenne*, en 1571, il s'empressa d'en faire hommage à ses concitoyens. Le sénat, en reconnaissance, l'admit, par une exception honorable, au conseil, où siégeait déjà son père; et, indépendamment de différents priviléges, qui furent étendus à toute

sa famille, il lui accorda le titre de médecin, et deux cents écus pour l'impression de son ouvrage. Les talents de Rossi dans l'art de guérir, avaient établi sa réputation par toute l'Italie, avant qu'il fût connu comme historien. Plusieurs villes et des universités cherchèrent à l'attirer par des offres avantageuses; mais il ne voulut jamais quitter sa patrie, dont il avait reçu tant de bienfaits, et à laquelle il avait eu le bonheur d'être utile en plusieurs circonstances. Député, par le sénat, en 1604, près du pape Clément VIII, ce pontife se flatta de le retenir, en le nommant son médecin; mais sa santé s'altéra bientôt; et ayant fait agréer la démission de sa charge, il revint, l'année suivante, à Ravenne, où son retour excita la joie la plus vive. Il acheva paisiblement sa carrière le 22 avril 1607. Rossi comptait d'illustres amis, entre autres, le cardinal Baronius, Sigonio, Paul Manuce, etc. On peut voir dans les *Scrittori Ravennati*, de Ginanni, tome II, 320 et suiv., la liste de trente-huit ouvrages de Rossi, tant imprimés que manuscrits (1). Ce sont, pour la plupart, des Harangues, des Pièces de vers et des Opuscules, qui n'offrent que bien peu d'intérêt; mais on doit citer: I. *Historiarum Ravennatum libri x ab ejus fundatione*, etc., Venise, Alde, 1572, in-fol. (2); 2e. éd., augmentée d'un onzième livre et de plusieurs pièces importantes; ibid., ex *typ. Gnessœa*, 1589, même format; insérée, par Burmann, dans le *Thesaurus antiquit. Italiæ*, tome VII. Cette histoire, pleine de recherches et très-bien écrite, est fort estimée. On y trouve beaucoup d'éclaircissements sur l'invasion des Goths et des Lombards, et sur leur établissement en Italie. II. *Vita Nicolai papæ IV*, Pise, 1761, in-8°. Cette Vie, restée long-temps inédite, a été publiée par le P. Ant.-Fél. Mattei, d'après un manuscrit de la bibliothèque du Vatican. III. *De distillatione liber, in quo chimicæ artis veritas ratione et experimento comprobatur*, Ravenne, 1582, in-4°.; réimprimé à Bâle, à Venise, etc. IV. *De melonibus disputatio*, Venise, 1607, in-4°., insérée, par Vinc. Alsario della Croce, dans le Recueil intitulé: *Centuria de quæsitis per epistolam*, ibid., 1622. V. *Ad Cornelium Celsum in libros VIII annotationes*, ibid., 1607, in-4°.; réimprimé en 1614 et 1616, même form. W—s.

ROSSI (Bastiano de'), plus connu sous le nom d'*Inferrigno* (en latin *Ferreus*), qu'il s'était donné, pour annoncer, peut-être, l'inflexibilité de son caractère, fut un des fondateurs de l'académie de la *Crusca*, dont il a été aussi le premier secrétaire. Valet, plutôt qu'ami et confrère de Salviati, il en partagea les sentiments haineux contre Le Tasse, et devint un de ses ennemis les plus acharnés. Ce génie rare, dont la modestie égalait les talents, capable de donner des règles de poétique à tous les académiciens de la Crusca, fut accusé d'avoir violé celles de la poésie épique; et sa *Jérusalem* fut jugée bien inférieure au *Roland* de L'Arioste, et même à celui du Boiardo, et au *Morgante* de Pulci:

(1) Tiraboschi cite, comme échappée aux recherches minutieuses de Ginanni, une *Lettre* adressée, en 1587, par Rossi, au cardinal Baronius, sur quelques points de l'histoire ecclésiastique de Ravenne. Voy. la *Stor. della litterat. italiana*, VII, 1012.

(2) L'auteur avait d'abord intitulé son ouvrage *Historia de Gothis et Longobardicis*; et Ginanni pense qu'il peut en exister quelques exemplaires avec un frontispice qui porte ce titre. De là vient sans doute l'erreur de Draud, qui, dans la *Biblioth. classica*, p. 794, attribue à Rossi une *Histoire des Goths*. Voy. Ginanni, *loc. cit.*, p. 316.

Cette fameuse polémique fut occasionnée par un dialogue de Camillo Pellegrini sur la poésie épique, dans lequel le Tasse était préféré à l'Arioste. Salviati y répondit par une *Stacciata* (un coup de tamis), que Pellegrino ne laissa pas sans réplique. Ce fut alors que l'*Inferrigno* fit paraître un écrit, où, entre autres choses, il reproche au Tasse d'avoir offensé la nation Florentine, dans son dialogue intitulé : *Gonzaga primo, o del piacere onesto.* Le Tasse crut être obligé de se justifier; mais, se sentant au-dessus d'un si obscur adversaire, il adressa son apologie à l'académie de la Crusca elle-même. La dispute devint alors plus générale : d'un côté combattirent pour le Tasse; Pellegrini, Guastavini, Malatesta, Porta, Niccolò degli Oddi, Ottonelli, etc.; et de l'autre, Salviati, de Rossi, Pescetti, Patrizj, etc., se déclarèrent en faveur de l'Arioste. Ceux qui seraient curieux de connaître les détails de cette longue controverse, la plus fameuse qui soit dans les fastes de la littérature italienne, n'auront qu'à consulter l'*Aminta difeso ed illustrato*, de Fontanini, chap. XI; et sa *Biblioteca italiana*, chap. XI, Serassi, *Vita del Tasso*, édition de Rome, pag. 330 à 363; Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, tome II, lib. III, pag. 451; *Dialogo intorno alla Gerusalemme* (*de' Vagienti*), Venise, 1737, in-8°., et le quatrième vol. des *Querelles littéraires* (par Irailh), Paris, 1761. Bastiano de' Rossi poussa si loin son animosité contre le Tasse, qu'il ne voulut jamais lui accorder une place parmi les auteurs cités dans le vocabulaire de la *Crusca*. Il l'écarta des deux premières éditions qu'il fit paraître à Venise : l'une, en 1612, in-fol., dédiée au fameux maréchal d'Ancre; et l'autre, en 1623. Ce n'est que dans la troisième édit., publiée à Florence, en 1691, que le nom du Tasse commence à figurer parmi les noms avoués par la Crusca. Les ennemis de ce grand poète avaient disparu; il ne restait plus que ses admirateurs. Les travaux littéraires de l'Inferrigno se bornent aux suivants : I. *Lettera a Flaminio Mannelli, nella quale si ragiona di Torquato Tasso, del Dialogo dell' epica poesia di Pellegrino, della Risposta fattagli dagli accademici della Crusca e delle famiglie e degli uomini della città di Firenze*, ibid., 1585, in-8°. Cette lettre ainsi que les deux *Infarinato* de Leonardo Salviati, desquels De' Rossi a été l'éditeur, se rattachent à la question de prééminence entre le Tasse et l'Arioste. II. *Descrizione del magnificentissimo apparato e de' maravigliosi intermedj fatti per la commedia rappresentata in Firenze nelle nozze del sig. D. Cesare d'Este, e la sig. donna Virginia Medici*, Florence, 1585, in-4°. III. *Descrizione dell' apparato e degl' intermedj fatti per la commedia* (la Pellegrina, *di Girolamo Bargagli*), *rappresentata in Firenze nelle nozze di Ferdinando Medici e madama Cristina di Lorena, gran duchi di Toscana*, ibidem, 1589, in-4°. IV. Une mauvaise édition de la *Divina commedia di Dante*, ibidem, 1595, in-8°.; citée par l'académie de la Crusca, malgré le grand nombre de fautes dont elle fourmille. On est étonné de trouver, à la fin du volume, sept pages d'*errata*, après avoir lu sur son titre que le texte a été *ridotto a miglior lezione dagli accademici della Crusca*. V. Une nouvelle édition du *Trattato di Agri-*

coltura di Pier Crescenzi, riscontrato sopra sei testi a penna dall' Inferrigno, ibidem, 1605, in-4°., édition citée par la Crusca. VI. *Trattati d'Albertano giudice di Brescia, riveduti con più testi a penna dall' Inferrigno*, ibidem, 1610, in-4°., édition citée de même par la Crusca. VII. *La storia della guerra di Troja, trad. da Guido delle Colonne, riveduta da Bastiano de' Rossi*, ibid., 1610, in-4°. (*V.* Darès.) Crescimbeni lui attribue la *Lezione o cicalamento* sur le sonnet de Berni, — *Passeri beccafichi magri arrosto*, dont on avait cru auteur le Lasca. A—c—s.

ROSSI (Jean-Victor), biographe et philologue, plus connu sous les noms de *Janus-Nicius Erythræus*, qui ont la même signification en grec latinisé, naquit à Rome, en 1577, de parents peu favorisés de la fortune. Il fit ses études au collége des jesuites, où il eut pour maîtres les PP. Benzi, Turselin et Jérôme Brunelli. Ses progrès furent d'abord peu remarquables; mais ayant perdu son père, et sentant la nécessité d'assurer son existence par ses talents, il redoubla de zèle, et acquit de grandes connaissances dans les langues anciennes, la philosophie et la jurisprudence. Son professeur de droit, Lepide Piccolomini, lui persuada d'embrasser la profession d'avocat; mais la mort de son maître lui permettant de suivre son goût, il se livra tout entier à la culture des lettres. Admis, bientôt après, à l'académie des *Humoristes*, il s'en montra l'un des membres les plus assidus, et y donna tant de preuves de capacité, que Marcel Vestri, secrétaire des brefs, et homme de mérite, conçut le projet de lui résigner son emploi. Malheureusement Vestri mourut avant d'avoir fixé le sort de son protégé. Le cardinal Mellini le choisit, en 1608, pour l'accompagner dans sa légation d'Allemagne, avec le titre de secrétaire; mais, à quelque distance de Rome, il tomba malade, et ne put continuer le voyage. Rossi fut attaché, l'année suivante, à la maison du card. Peretti: mécontent de son patron, il fit d'inutiles démarches pour se procurer un emploi qui le rendît plus indépendant, tandis qu'il voyait les honneurs et les dignités s'accumuler sur des hommes auxquels il se croyait bien supérieur. Les dédains et les affronts qu'il fut obligé de dévorer, aigrirent son caractère naturellement confiant, et lui laissèrent un fonds de mélancolie, qui perce dans la plupart de ses écrits. Après la mort du card. Peretti, arrivée en 1629 (1), Rossi se trouvant trop vieux pour reprendre le métier de solliciteur, se retira sur le mont Onuphre, dans un lieu solitaire, résolu de consacrer le reste de sa vie à l'étude. Le cardinal Chigi, depuis pape, sous le nom d'Alexandre VII, se déclara son protecteur, et devint bientôt son ami le plus tendre. C'est en partie aux bontés de ce prélat, que Rossi dut le calme et l'aisance dont il put enfin jouir. Recherché des grands et des savants, et entouré de l'estime publique, il parvint à un âge avancé, sans en connaître les désagréments ni les infirmités. Il mourut le 13 novembre 1647 (2), et fut enterré dans une chapelle qu'il avait fait construire du produit de ses épargnes. Les ermites de la congrégation du B. Pierre de Pise, ses héritiers, lui firent éri-

(1) Et non pas en 1628, comme le dit Niceron, ou en 1638, comme le dit Tiraboschi, *Stor. della litterat. italiana*, tom. VIII.

(2) Ou le 15 novembre, suivant Niceron.

gerun tombeau décoré d'une épitaphe rapportée par plusieurs auteurs. Rossi joignait à des talents peu communs, des qualités plus rares encore : plein de candeur et de bonté, il avait des sentiments élevés, et remplissait, dans toute leur étendue, les devoirs de l'amitié. Ses ouvrages sont peu recherchés maintenant, quoiqu'écrits avec beaucoup d'élégance et de pureté. Quelques critiques italiens ont osé le comparer, pour le style, à Cicéron ; mais, pour l'apprécier, il suffit de dire qu'il occupe une place distinguée parmi les latinistes modernes. Outre quelques opuscules, on a de Rossi : I. Des Discours (*Orationes*), Rome, 1603, in-8°., Cologne (Amsterdam, J. Blaeu), 1649, in-8°. : l'édition de Rome n'en contient que neuf ; celle de Cologne en renferme vingt-deux, dont quelques-uns avaient été imprimés séparément. C'est Barthold Nihus (*V.* ce nom), évêque de Myre, qui soigna l'impression de tous les Ouvrages de Rossi, sortis des presses de Blaeu, sous la rubrique de Cologne, pour prévenir les obstacles qu'on aurait pu mettre à leur introduction dans les états catholiques. II. *Eudemiæ libri VIII*, Leyde ou Amsterdam, Elzeviers, 1637, petit in-12 ; Cologne (Amsterdam), 1645, in-8°. ; cette édition est augmentée de deux livres ; Cologne, 1740, in-8°., avec une Préface de Christ. Fischer, qui contient plusieurs particularités sur la vie de Rossi. C'est une satire des vices de la cour de Rome. Aprosio en avait promis la *clef* (*V.* la *Bibl. Aprosiana*) ; Christ. Gryphius a donné celle des huit premiers livres dans l'*Apparatus de scriptorib. historiam seculum XVII illustrantibus*, 491-95. III. *Dialogi*, Paris, 1642, in-8°. ; Cologne (Amsterd.), 1645-49, 2 vol. in-8°. La première édition, que l'on doit au savant Gabr. Naudé, ne contient que douze dialogues ; la seconde en renferme dix-sept : ils roulent sur des lieux communs de morale ; mais le style en est clair et précis. IV. *Pinacotheca imaginum illustrium virorum qui auctore superstite diem suum obierunt*, Cologne (Amsterdam), 1643-48, 3 part. in-8°. ; Leipzig, 1692 ; ibid., 1712 ; Wolfenbuttel, 1729. On trouve, dans cette Biographie, bien des particularités curieuses ; mais Rossi n'écoute que ses affections dans la distribution des critiques et des éloges. D'ailleurs il ne donne presque jamais de dates ; et, dans l'énumération des ouvrages, il ne distingue point les manuscrits des livres imprimés, ce qui rend son Recueil presque inutile. V. *Exempla virtutum et vitiorum*, Cologne (Amsterdam), 1644, in-8°. VI. *Documenta sacra ex Evangeliis*, ibid., 1645, in-8°. VII. *Epistolæ ad diversos*, ibid., 1645-49, 2 tom. in-8°. Ces lettres renferment beaucoup d'anecdotes littéraires. Chr. Fischer en a donné une nouvelle édition, Cologne, 1739, in-8°., précédée de la *Vie* de l'auteur, qu'il a complétée dans la Préface citée plus haut. VIII. *Epistolæ ad Tyrrhenum*, ibid., 1645-49, 2 part., in-8°. C'est le Recueil des lettres de Rossi à son bienfaiteur le cardinal Chigi. On trouve les titres de ses autres productions dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXXIII, et à la suite de la *Vie* déjà citée, par Fischer. Le portrait de Rossi ou d'*Erythræus*, gravé plusieurs fois, est à la tête de la plupart de ses ouvrages.

W—s.

ROSSI (Ottavio), littérateur et archéologue, naquit, en 1570, à Brescia, de parents nobles. Doué des dispositions les plus heureuses pour

les sciences, il acheva ses études à Padoue, d'une manière brillante; et quoiqu'il n'eût alors que dix-neuf ans, il fut retenu, dit-on, pour professer la philosophie dans cette université justement célèbre (*V.* Papadopoli, *Hist. gymnas. Patavini*). Il se démit de sa chaire, en 1591; et entraîné par son goût pour la recherche des antiquités, il visita les principales villes d'Italie, pour examiner les restes précieux qu'elles renferment. Après avoir séjourné quelque temps à Rome et à Naples, où il perfectionna ses connaissances par la fréquentation des savants, il parcourut l'Allemagne et la Hongrie, cherchant partout de nouvelles occasions de s'instruire. De retour à Brescia, Rossi forma le projet de consacrer ses talents à l'illustration de sa ville natale. Déjà sa famille offrait un noble exemple de ce dévouement patriotique (*V.* l'art. Jérôme Rossi). Il s'occupa donc de recueillir les antiquités et les inscriptions éparses dans le Brescian; il puisa dans les archives et dans les bibliothèques, des documents pour écrire l'histoire de cette contrée, et célébra, dans ses vers comme dans sa prose, les hommes illustres qu'elles s'honorait d'avoir produits. Chargé d'emplois et de missions pour les intérêts de sa ville, il les remplit avec autant de zèle que de succès. Il refusa, par attachement pour son pays, une place de secrétaire d'état, que lui fit offrir l'empereur Rodolphe; et loin d'augmenter ses revenus dans les emplois publics, il en appliquait une partie à l'encouragement des artistes et des littérateurs. Ce désintéressement lui valut l'affection de ses concitoyens: c'était la seule récompense qu'il eût ambitionnée. Il allait cependant être élu membre du sénat de Venise, quand il mourut à Brescia, le 28 septembre 1630, à l'âge de soixante ans, avec le regret de n'avoir pu mettre la dernière main à l'Histoire de cette ville. Il laissa plusieurs enfants; mais aucun d'eux ne s'est montré jaloux de terminer l'ouvrage de leur père, et d'en faire jouir le public. Outre des harangues et des pièces de vers, on a de lui: I. *Rime amorose, lugubri, eroïche, morali, sacre et varie*, Brescia, 1612, in-12. II. *Memorie Bresciane, opera historica et simbolica*, ibid., 1616, in-4°.; deuxième édition, revue et augmentée par Fortunato Vinacessi, ibid., 1693, même format. Fontanini n'était pas content de cette édition, et il souhaitait que quelque savant voulût en donner une plus belle et plus correcte (*V.* la *Bibl. d'eloquenza*). Cet ouvrage, plein de recherches, est très-estimé des curieux; il a été traduit en latin par Duker, dont la version fait partie du *Thesaurus antiquitat. Italiæ* de Burmann, tome IV, 2e. partie. III. *La Crocetta pretiosa e l'orofiamma glorioso della città di Brescia*, ibid., 1619, in-8°. IV. *Elogi istorici de' Bresciani illustri*, ibid., 1620, in-4°., rare. V. *Lettere*, ibid., 1621, in-8°. Ces lettres ont été recueillies et publiées par Barth. Fontana, qui en est aussi l'imprimeur. VI. *Istoria de' gloriosissimi SS. martiri Faustino et Giovita*, ibid., 1624, in-8°. VII. *Le glorie de Francesi panegirico*, ibid., 1629, in-4°. Parmi les manuscrits de Rossi, on cite l'*Histoire de Brescia*, conservée dans les archives de cette ville; elle est divisée en trente six livres; — un ouvrage intitulé: *De fatti illustri de Bresciani;* — un *Recueil de Médailles*, des *Lettres*, des *Poésies*, etc. Ghilini et Tomasini ont laissé des éloges de cet écrivain. W—s.

ROSSI (Quirico), prédicateur, et poète italien, né à Lonigo, près de Vicence, en 1696, fit ses études à Bologne, chez les Jésuites, dont il embrassa l'institut, en 1731. Après avoir expliqué, pendant plusieurs années, le texte de l'Écriture à Bologne, à Modène et à Parme, il s'adonna tout entier à la prédication, et eut un tel succès, qu'il fut invité, dans cette dernière ville, pour prêcher un carême devant l'infant don Philippe, et Madame de France. Le P. Rossi s'exprimait avec clarté, élégance et concision. Cette dernière qualité lui paraissait la plus essentielle à un prédicateur: « Ce n'est ja- » mais que par politesse, disait-il, que » l'auditoire se plaint de la brièveté » d'un sermon. » Il se montrait aussi très-occupé de l'arrangement des phrases, où chaque mot était placé avec une scrupuleuse exactitude; et il lui arrivait quelquefois de recommencer toute une période, pour remettre à sa place un mot qu'il avait dérangé dans la chaleur de son débit. Cette extrême susceptibilité lui venait de l'habitude de composer des vers : c'était l'oreille du poète qui réglait le discours de l'orateur. Rossi mourut à Parme, le 14 mars 1760; il a laissé les ouvrages suivants : I. *Lezioni sacre*, Parme, 1758, 4 vol. in-4°. II. *Saggio di poesie italiane*, ibid., 1761, in-4°. Plusieurs de ces poésies ont été insérées dans les Recueils de Ceva et de Mazzoleni, et reproduites dans le tome LII du *Parnasse italien*. III. *Prediche quaresimali*, ibid., 1762, in-4°. IV. *Panegirici, discorsi e quaresimale detto alla corte di Parma*, ibid., 1764, in-4°. Tous ces ouvrages ont été réimprimés à Venise. A—G—S.

ROSSI (Bernard-Marie de). *V.* Rubeis.

ROSSI (Nicolas), savant bibliophile, naquit, en 1711, à Florence, d'une famille ancienne, mais mal partagée des biens de la fortune. A l'exemple de son frère aîné, qui se fit depuis une réputation comme jurisconsulte, il s'appliqua, dès sa jeunesse, à la culture des lettres avec beaucoup d'ardeur. Après avoir terminé ses humanités d'une manière brillante, il étudia la philosophie et les mathématiques, et se perfectionna dans la connaissance de l'hébreu et des langues anciennes, par la fréquentation des savants. A vingt ans, il se rendit à Rome, où ses talents et sa modestie lui méritèrent bientôt des amis. Sur leur recommandation, le cardinal Alexandre Falconieri le choisit pour secrétaire, et, l'ayant admis dans son intimité, lui fit embrasser l'état ecclésiastique, pour pouvoir lui donner des bénéfices. Après la mort de son protecteur, Rossi passa, comme secrétaire, au service de la noble famille des Corsini; et il justifia si bien la confiance de ses nouveaux patrons, qu'ils lui conférèrent une riche chapelle à leur nomination. Les devoirs de sa place ne ralentirent point son ardeur pour l'étude. Devenu l'émule et l'ami de tous les savants qui se réunissaient au palais Corsini, l'abbé Rossi les surpassait tous par son érudition bibliographique. Bornant ses dépenses au strict nécessaire, il parvint à se former une bibliothèque précieuse par le choix des ouvrages et par la belle condition des exemplaires. Sa collection d'auteurs classiques imprimés dans le quinzième siècle, était la plus nombreuse qu'eût jamais possédée à Rome aucun particulier; aussi la trouve-t-on citée souvent par les PP. Laire et Audifredi, dans leurs Histoires de la typographie romaine.

Modeste autant que laborieux, l'abbé Rossi semblait craindre l'éclat d'une vaine renommée. On n'a de lui que quelques *Pièces* italiennes, dans des Recueils : mais on sait qu'il avait composé beaucoup de vers, principalement dans le genre berniesque (*V.* Berni), et plusieurs ouvrages en prose. C'est à l'abbé Rossi qu'on est redevable d'une bonne édition des *Œuvres* de Jean de La Casa, Rome, 1759-63, 2 vol. in-8°., enrichie de deux Préfaces élégamment écrites, et de différentes pièces qui n'avaient point encore paru. Il se proposait de publier aussi l'*Aminte* du Tasse, avec des Dissertations et un Commentaire qu'on a trouvés dans ses papiers. En 1780, l'abbé Rossi ressentit une première attaque d'apoplexie, qui le priva de l'usage de la main droite. La diète et les secours de l'art l'avaient cependant rétabli : mais ayant voulu faire extirper une loupe volumineuse qu'il avait à la tête, et dont le poids s'était augmenté au point de lui paraître insupportable, cette opération fut suivie d'une seconde attaque, qui l'enleva, le 3 mai 1785. Sa bibliothèque fut achetée treize mille écus romains, par le duc Barthél. Corsini, qui l'a réunie à celle du cardinal Neri, son oncle, pour en faire jouir le public. Le *Catalogue* en a été publié par Pierre Palearini, Rome, 1786, in-8°. de 276 pag., précédé d'une *Vie* de l'abbé Rossi, en latin. La première partie contient l'indication des manuscrits, au nombre de quatre-cent quinze, et la seconde celle des livres imprimés, distribués par siècles de l'impression, par ordre de matières, et par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Cette triple division, incommode, en ce qu'elle force à multiplier les recherches au lieu de les diminuer, ne sera sans doute point adoptée par les catalographes français. Le volume offre à la fin une récapitulation, par formats, des principales éditions des classiques grecs et latins, que contenait cette riche collection. W—s.

ROSSIGNOL (Bernardin). *Voy.* Rossignoli.

ROSSIGNOL (Jean-Joseph), jésuite, né en 1726, à Val-Louise, diocèse d'Embrun, embrassa la règle de saint Ignace, et enseigna successivement à Marseille, à Wilna, à Milan et à Turin. « Jeune encore, dit Feller, il soutint, à Varsovie, des thèses *De omni scibili*, avec un applaudissement extraordinaire ; mais il n'en fut pas plus vain, convenant que ces sortes d'essais n'étaient jamais sans quelque charlatanerie, et ne s'y étant déterminé que sur les instances de quelques Polonais étonnés de son savoir. » A son retour de Pologne, où il occupa quelque temps l'observatoire royal de Wilna, il fut retenu par le P. Boscovich, qui avait besoin d'un coopérateur pour l'édition de ses Œuvres, en 12 vol. in-4°. Après la suppression de la Société, il se rendit en Italie, et fut attaché bientôt au collége des nobles à Milan, où il professa, pendant dix ans, la physique et les mathématiques avec beaucoup de succès. De retour dans sa patrie, il ne négligea rien pour y ranimer le goût des sciences, et publia dans cette vue, plusieurs opuscules qui fixèrent l'attention des savants. Il contribua beaucoup à l'amélioration de l'instruction publique dans le collége d'Embrun. Son zèle à combattre la constitution *civile* du clergé, faillit plus d'une fois lui coûter la vie. Forcé enfin de quitter de nouveau la France, l'abbé Rossignol revint en Italie, où il put se livrer à la com-

position de ses divers ouvrages. Doué d'une grande facilité à parler sur toutes sortes de sujets, et sachant donner un air de nouveauté aux choses les plus communes, il s'acquit de nombreux admirateurs, qui le sollicitaient de ne pas priver plus longtemps le public des fruits de ses veilles studieuses. La médiocrité de sa fortune l'avait forcé de réduire aux plus petites dimensions ce qu'il avait publié jusqu'alors : cet obstacle fut enfin levé par la générosité du comte Melzi, son ancien élève, qui devenu, en 1802, vice-président de la république italienne, se chargea des frais d'impression de tout ce que l'abbé Rossignol voudrait mettre au jour. De ce moment, on vit ses Opuscules se multiplier avec rapidité : Soffietti, libraire à Turin, en annonça, dès 1803, une édition générale, contenant trente-cinq ouvrages, dont quinze avaient déjà paru; et il donna, en 1806, un nouveau prospectus des *Œuvres* du même écrivain, en 18 vol. in-8°., outre six nouveaux ouvrages non achevés, qui devaient former un dix-neuvième volume. « L'auteur, ajoutait naïvement le prospectus, est occupé à donner la suite: on ne saura le terme de ses travaux littéraires que le lendemain de ses funérailles » (1). Rossignol mourut en 1807. On connaît de lui : I. *Thèses générales* de théologie, de philosophie et de mathématique, 1757, in-4°. II. *Thèses* de physique, d'astronomie et d'histoire naturelle, 1759, in-4°. III. *Éléments de géométrie*, Milan, 1774, in-12 de 82 pag.; trad. en angl., 1781, in-8°. L'auteur réduit à une centaine de propositions tous les principes de géométrie. C'était le fruit de vingt années de tentatives, d'essais et de réflexions; et les critiques trouvèrent que, sans avoir à dire des choses neuves, il s'était frayé des routes nouvelles (*V.* le *Journ. des savants*, décembre, 1774). IV. *Théorie des sensations*, Milan, 1774; Embrun, 1777, in-12. V. *Plan d'études à l'usage des colléges*, Embrun, 1776, in-8°, de 18 pag; c'est le programme d'un cours complet de philosophie. L'abbé Rossignol y fait mention de son *Abrégé* des ouvrages du P. Beccaria sur l'électricité. VI. *Vues philosophiques sur l'Eucharistie*, ibid., 1776, in-8°.; c'est une explication physique de ce mystère. En rendant compte de cet opuscule, le rédacteur du *Journal ecclésiastique* jeta des doutes sur la foi de l'abbé Rossignol, qui s'empressa de se justifier par une *Lettre* au journaliste: mais celui-ci refusa de la publier; et l'abbé Rossignol la fit imprimer en 1777, in-12 de 16 pag. VII. *Vues nouvelles sur le mouvement*, ibid., 1777, in-12 de 18 pag. L'objet de l'auteur, dans ce petit Mémoire, est de prouver qu'un corps existe réellement dans chacun des points qu'il parcourt. Cette nouvelle théorie du mouvement n'a point été accueillie (*V.* le *Journ. des savants*, janvier 1778). VIII. *Seconde Vue du mouvement accéléré*, ibid., 1779, in-8°. de 30 pag. Cette suite éprouva le même sort. IX. *Traité sur l'usure*, in-12 de 300 pag. L'édition fut brûlée par les sans-culottes dauphinois, et l'auteur n'en sauva que deux exemplaires. X. Parmi les soixante-un Ouvrages ou Opuscules qui forment les dix-huit

(1) Un ami de l'auteur (l'abbé Michel) entreprit en 1803, sous le titre de *Feuille hebdomadaire de Turin*, un journal exclusivement consacré à donner l'analyse des divers opuscules de Rossignol. Ce recueil formant cent quatre-vingt-douze pages in-8°., va du 15 nov. 1803 au 1er. nov. 1804. Le dernier n°. est terminé par la liste des traités de cet infatigable écrivain, publiés jusqu'alors, au nombre de quatre-vingt-dix-neuf.

volumes de ses OEuvres, nous citerons : *Botanique élémentaire*, 64 pag. — *Mémoire sur les nouveaux monastères de la Trappe*, 102 pag. — *Suppression de la mendicité*, 32 pag. — *Des Finances du Piémont*, 32 p. — *Lettres sur la Val-Louise*, patrie de l'auteur, 24 pag. — *Vie de saint Vincent Ferrier*, 348 pag. — *Histoire des OEuvres de l'auteur*, 88 pages. W—s.

ROSSIGNOL (JEAN-ANTOINE), général en chef sous la république, naquit à Paris, en 1759, d'une famille obscure : il était ouvrier orfèvre, lorsqu'en proie à des passions violentes et au vertige de la révolution, il figura, au mois de juillet 1789, parmi ceux qu'on appela depuis les héros de la Bastille. A compter de ce jour, il se fit remarquer comme l'un des chefs d'émeutes dans toutes les insurrections populaires des faubourgs. A la journée du 10 août, il se montra l'un des instruments les plus actifs du comité d'insurrection établi à la Commune. Ce fut lui qui réitéra le signal du meurtre de Mandat, commandant de la garde nationale; meurtre qui fut le prélude de l'attaque du château des Tuileries (*Voy.* MANDAT). Il est moins avéré qu'il ait participé aux assassinats de septembre. Mais il fut, sans aucun doute, l'un des plus furieux démagogues de cette époque, et l'un des boute-feux les plus actifs de la journée du 31 mai 1793, qui mit le pouvoir dans les mains des Jacobins les plus forcenés. En récompense le parti triomphant lui fit délivrer le brevet de colonel de la trente-troisième division de gendarmerie à pied, établie à Niort : c'était l'envoyer sur le théâtre de la guerre de la Vendée. Rossignol s'y fit remarquer par son exaltation et par sa rudesse plébéienne. Destiné à devenir tour-à-tour instrument et victime des factions révolutionnaires, rien n'indiquait encore qu'il dût jouer un premier rôle. Mais le parti exalté l'opposa bientôt à Biron, qu'une faction contraire avait élevé au généralat, et envoyé à l'armée des côtes de la Rochelle, pour combattre les royalistes. Ce général fut d'abord soutenu par les commissaires de la Convention attachés à son armée, qui firent arrêter Rossignol, comme prêchant l'indiscipline et désorganisant les troupes. Cet acte d'autorité fut improuvé par les commissaires de la Convention attachés à l'armée de Saumur, qui prirent la défense de Rossignol. « Ce » brave homme, mandèrent-ils à » Paris, n'est coupable que d'avoir » manifesté avec chaleur sa haine » contre les nobles et contre les in» trigants. » L'arrestation de Rossignol fut dénoncée à la Convention, qui, par un décret, ordonna sa mise en liberté : Biron, son antagoniste, fut sacrifié; et le parti de Saumur fit nommer Rossignol commandant en chef. Cette promotion était un coup de parti; l'élévation subite d'un plébéien sapait l'ancienne routine des camps et achevait de détruire la confiance des soldats pour leurs anciens généraux. Rossignol, brave, franc et désintéressé, n'avait aucun des talents nécessaires à un général en chef. Convaincu lui-même de son incapacité, ce ne fut qu'après les plus vives instances de la part des commissaires et du parti de Saumur, qu'il accepta le commandement. Il remporta d'abord de légers avantages sur les Vendéens : mais sa nomination avait tellement aigri les passions dans les commissariats et les états-majors, que ceux

des commissaires qui d'abord s'étaient déclarés contre lui, le suspendirent de ses fonctions, et en référèrent à la Convention nationale. Là, Rossignol trouva des défenseurs, et il fut réintégré. Il parut à la barre, remercia la Convention, et dit que son corps et son ame appartenaient à la patrie. Robespierre le félicita sur son patriotisme. De retour à son poste, il y éprouva de nouvelles contrariétés, dont il tint au courant la société des Jacobins, en correspondant avec elle. Tandis qu'il visitait et réorganisait les divisions de son armée, qu'il fortifiait Saumur, et appelait sous le canon de cette place toutes les troupes cantonnées à Chinon, tandis qu'il ralliait ses forces dans la vue de priver les royalistes des fruits de la victoire de Vihiers, la plupart des généraux secondaires se livraient à des expéditions partielles, et méconnaissaient ses ordres. Lorsqu'au mois de septembre (1793), on eut rassemblé cent-cinquante mille hommes contre les Vendéens, et que les grands coups commencèrent à se porter, Rossignol fut dénoncé comme ayant refusé de se conformer au plan général, et comme ayant ordonné la retraite à une colonne victorieuse. On s'aperçut qu'il n'était pas capable de conduire une telle guerre; et on le fit passer au commandement d'une armée moins active, et moins importante, celle des côtes de Brest et de Cherbourg, dont le quartier-général fut établi à Rennes. Au passage inopiné de la Loire par les Vendéens, Rossignol dissémina ses forces à Vitré, à Ernée, à Fougères: voulant tout couvrir à-la-fois, il ne put tenir sur aucun point; l'insubordination, le défaut d'ensemble, s'introduisirent de nouveau dans son armée: heureusement pour lui les Vendéens, au lieu d'attaquer Rennes, se dirigèrent sur Granville. Au commencement de 1794, il se rendit à Saint-Malo, où les Anglais avaient projeté une descente, et il y établit un camp. Dans les dissensions qui s'élevèrent au sein de la Convention au sujet de la Vendée, Philippeaux l'accusa des désastres de cette guerre; Rossignol écrivit aux Jacobins, et démentit Philippeaux: Carrier, prenant sa défense, fit une sortie contre ses calomniateurs; Collot-d'Herbois le proposa pour modèle à Westermann, pillard insubordonné. Mais quand, après la chute de Robespierre (juillet 1794), on poursuivit les principaux agents du règne de la terreur, Rossignol ne fut point épargné. Rappelé et destitué, on cita contre lui des faits atroces, comme d'avoir fait mettre à l'ordre qu'il paierait dix francs par paire d'oreilles de royalistes qu'on lui apporterait; d'avoir donné pour instruction au général Grignon, prêt à passer la Loire, de tuer tout ce qu'il rencontrerait, et que c'était ainsi qu'on faisait une révolution; et d'autres traits plus horribles, mais évidemment exagérés par l'esprit de réaction. Toutefois, à la suite d'une insurrection d'anarchistes, dirigée contre le parti réactionnaire de la Convention, insurrection qui échoua le 1er. avril 1795, Rossignol, soupçonné d'y avoir eu part, fut décreté d'accusation. Comme on n'avait aucune preuve contre lui, on évoqua sa conduite dans la Vendée; on le présenta comme coupable de mesures forcenées, de profanation d'églises, de pillages, et de la crapule la plus dégoûtante. Un décret ordonna de le mettre en jugement: mais, soit défaut de charges, soit par l'effet

des vicissitudes révolutionnaires, il fut compris dans l'amnistie du 4 brumaire (26 oct. 1795), et mis en liberté au moment même où la Convention, menacée par les sections de Paris, appela de nouveau les Jacobins à son aide. L'année suivante, il se jeta dans la faction de Drouet et de Babeuf, qui conspirait contre le Directoire exécutif; et il fut arrêté le 12 mai, dans le lieu où se rassemblaient les mécontents. Le dénonciateur Grisel, dans ses dépositions, le chargea comme le plus sanguinaire des conspirateurs; et il prétendit lui avoir entendu dire, dans les conciliabules : « Je ne veux » point me mêler de votre insur- » rection, si les têtes ne tombent » comme la grêle, et si nous n'im- » primons pas une terreur qui fas- » se frémir l'univers entier. » Rossignol, s'étant évadé, fut déclaré contumace, et complice de Babeuf, par la haute-cour de Vendôme: mais les jurés, ne le considérant pas comme suffisamment convaincu pour être condamné, l'acquittèrent, et il échappa ainsi à l'échafaud. Lorsqu'au 18 fructidor (septembre 1797), le Directoire, suivant l'exemple de la Convention, s'appuya de nouveau sur les Jacobins pour frapper les royalistes, Rossignol figura comme général à la tête des troupes chargées alors d'arrêter Pichegru et tous les membres proscrits des deux conseils. On lui donna ensuite une mission secrète, mais qui n'eut aucun effet. Toujours ennemi du pouvoir, il figura, en 1799, dans les rassemblements de Jacobins qui aspiraient à une nouvelle crise pour se débarrasser du parti qui voulait changer la forme du gouvernement et le centraliser. Aussi vit-il avec chagrin le succès de la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), qui appela Buonaparte à la tête des affaires. Il fut épié par la police, comme tenant au parti anarchiste, qui formait des complots contre le premier Consul. Après l'explosion de la machine infernale (24 décembre 1800), Buonaparte, voulant profiter de cet attentat pour frapper à-la-fois les royalistes et les Jacobins, et encore plus ces derniers, fit déporter en Afrique cent trente-deux des premiers qui furent condamnés sans instruction et sans jugement. Rossignol, enveloppé dans cette proscription, fut renfermé d'abord à Sainte-Pélagie, puis conduit à Bicêtre, et de là dirigé sur Nantes, où, faisant partie du premier convoi, il fut embarqué sur la corvette la *Flèche*, qui fit voile pour les îles Seychelles; il y arriva, le 14 juillet 1801, après une navigation qui ne fut pas sans danger. La condition des malheureux proscrits eût pu devenir supportable aux îles Seychelles, éloignées de quatre mille lieues de la France: mais à la paix d'Amiens, sur des ordres secrets, le gouvernement de l'île de France les fit transporter à l'île d'Anjouan en Afrique, sous l'influence de chaleurs pestilentielles : on était convaincu d'avance que, dans le court espace de trois mois, il n'y en aurait pas trois de vivants. En effet, presque tous périrent en peu de temps, entre autres Rossignol, que son tempérament robuste ne put garantir : il mourut au mois d'avril 1802, à quarante-trois ans, et fut l'une des premières victimes. On trouve quelques détails sur cette déportation aux îles Seychelles, dans l'*Histoire de la double conjuration de* 1800, etc., par M. Fescourt, in-8°. (*V.* la Quotidienne du 15 décembre

1818); mais ce livre passe pour tenir autant du roman que de l'histoire. B—P.

ROSSIGNOLI (Bernardin), jésuite piémontais, né à Orméa, au diocèse d'Alba, entra, en 1563, dans la Société. Il s'y exerça aux pratiques religieuses, ainsi qu'aux règles de son institut, et cultiva en même temps les humanités et la théologie, qu'il professa, pendant onze années, à Milan. La maturité de son jugement, jointe à une sage modestie, lui fit confier successivement la direction de plusieurs colléges, et ensuite les fonctions de provincial, à Rome, à Venise et à Milan, où il déploya du zèle et de l'habileté. Après avoir assisté plusieurs fois de ses lumières les chapitres-généraux de sa congrégation, il mourut recteur du collége de Turin, le 5 juin 1613, suivant Alegambe et Rossotto, dont l'autorité est préférable, sur ce point, à celle du P. Labbe. Pierre Poiret a placé parmi les écrivains mystiques Bernardin Rossignoli, dont nous citerons ceux des ouvrages ascétiques qui ont eu plusieurs éditions : I. *De disciplinâ christianæ perfectionis libri v*, Ingolstadt, 1600, in-4°.; Anvers, 1603, in-8°.; traduit en français par Robert Charpentier, Paris, 1706, in-8°. Le pieux auteur a eu en vue les divers états progressifs du chrétien dans la voie religieuse; et il s'aide des maximes et de la doctrine des livres saints et des auteurs spirituels. II. *De actionibus virtutis libri ii*, Venise, 1603; Ingolstadt et Maïence, 1604; Lyon, 1604, in-8°. Ce sont des traits et des exemples puisés dans l'Écriture et les Pères, et accompagnés de réflexions. Le P. Alegambe attribue au même écrivain l'*Istoria della Legione Thebea*, publiée à Turin, 1604 (1), sous le nom de Gulielmo Baldesano, auquel Rossotto restitue cet ouvrage, quoiqu'il regarde Bernardin comme un homme non moins érudit que religieux. C'est en effet par là qu'à l'époque où s'éleva la question d'ancienneté relativement à l'*Imitation de J.-C.*, Bernardin Rossignoli s'est acquis une certaine célébrité, en faisant le premier connaître, dans une Lettre à Possevin son confrère, le fameux manuscrit du livre *De Imitatione Christi*, portant le nom de l'abbé Jean Gessen ou Gersen : le P. Rossignoli avait trouvé ce manuscrit dans la maison des jésuites d'Arone, qui appartenait jadis à un monastère de Bénédictins. Il en avait conclu que c'était un reste de l'ancienne bibliothèque; et qu'ainsi l'auteur dénommé de l'ouvrage, l'abbé Gersen, était un moine de Saint-Benoît. Sur ce fondement, Constantin Cajetan, auquel le manuscrit fut communiqué, prétendit restituer à Jean Gersen, italien, abbé de bénédictins, l'*Imitation* de J.-C., dans l'édition qu'il donna de ce manuscrit en 1616, avec une Dissertation, qui au fond ne dit rien de plus que ce qu'avait avancé le P. Rossignoli. La conjecture de ce bon jésuite s'est trouvée tomber (et en même temps l'hypothèse de Cajetan), par la déclaration, en date de 1617, du jésuite André Maïolo, qui affirmait avoir apporté de sa maison paternelle de Gênes ce même manuscrit en 1579, et l'avoir laissé aux jésuites d'Arone. Néanmoins la prévention élevée par la première assertion, et qu'aurait dû détruire le témoignage rapporté par Rosweyde, est restée; et l'erreur de Bernardin Rossignoli est devenue

(1) Ce livre avait déjà été imprimé à Turin, en 1589, sous le nom de Baldesano, et traduit en espagnol par Sotomaior, Madrid, 1596, in-4°.

l'origine d'une contestation qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, quoique aucune preuve n'ait été acquise en faveur de l'existence d'un Jean *Gersen* différent du docte et pieux *Gerson*, auquel l'*Imitation* avait été le plus généralement attribuée. *Voyez*, dans cette Biographie, les articles *GERSEN* et *GERSON*; et, à la suite de la *Dissertation* de M. Barbier sur les traductions françaises de ce livre (Paris, Lefèvre, 1812), nos *Considérations sur l'auteur de l'Imitation*, en réponse aux assertions renouvelées, d'après Bernardin Rossignoli, par MM. Napione et Cancellieri, en 1808, 1809 et 1811. — Ce dernier, dans ses *Notizie storiche*, pag. 324, l'a confondu avec Charles-Grégoire ROSSIGNOLI, né postérieurement, en 1631, à Borgo-Manero dans le Novarèse, et mort le 5 janvier 1707, auteur de plusieurs ouvrages réunis par Baglioni en un Recueil, précédés de la *Vie* de l'écrivain, et publiés à Venise, 1723, 3 vol. in-4°. — Le P. Caballero, continuateur d'Alegambe et de Southwell, fait mention (*Biblioth. script. S. J. Supplem.* p. 45), d'un troisième jésuite du même nom, le P. Pierre-François ROSSIGNOLI; mais il n'indique ni la liste de ses ouvrages, ni l'époque de sa mort. G—ce.

ROSSLYN (ALEXANDRE-WEDDERBURN, comte DE), grand-chancelier d'Angleterre, fils aîné de Pierre Wedderburn, l'un des membres du collége de justice d'Écosse, naquit en 1733, et fut destiné à suivre la carrière du barreau. A vingt ans, il avait déjà obtenu quelques succès, lorsqu'un propos tenu par l'un des juges, et qu'il considéra comme une insulte, le détermina à se retirer en Angleterre. Il vint à Londres, en 1753, s'occupa d'abord des études préparatoires, s'attacha surtout à faire disparaître son accent national, pour acquérir la bonne prononciation anglaise, et ne se hasarda de paraître au barreau de la capitale qu'en 1757. Il s'y fit bientôt connaître avantageusement, et fixa l'attention de lord Bute et de lord Mansfield, qui le firent nommer, en 1763, au conseil du roi. Il obtint, bientôt après, une place au parlement, et eut le bonheur de défendre avec succès la cause de lord Clive; ce qui augmenta à-la-fois sa réputation et sa fortune. Pendant les cinq premières années depuis son entrée à la chambre des communes, il soutint quelques-unes des mesures proposées par le parti qu'on appelait alors populaire; mais, soit qu'il reconnût son erreur, soit qu'il se laissât guider par son intérêt, on le vit embrasser alors la cause du ministère : aussi fut-il nommé avocat-général, au mois de janvier 1771. Depuis cette époque, il se montra le zélé défenseur des mesures de l'administration qui dirigeait la guerre d'Amérique. En juillet 1778, il fut pourvu de l'office de procureur-général; et ses ennemis mêmes ne purent disconvenir qu'il le remplit avec autant de douceur que de modération. Sa réputation, comme légiste et comme homme de bonne-foi, était si bien établie, qu'il exerça la plus grande influence dans le parti auquel il appartenait; et l'on assure que c'est en suivant ses conseils qu'en 1780, la métropole fut préservée de la destruction totale dont elle était menacée par la populace. Dans le conseil-privé tenu par George III pour aviser aux moyens de mettre un terme à ces désordres, ce prince ayant demandé à Wedderburn son opinion officielle, celui-ci déclara,

en termes précis, qu'il était nécessaire d'employer la force militaire pour disperser une semblable réunion de bandits, et qu'on ne devait, dans une circonstance aussi critique, ni s'occuper des formes, ni faire la lecture du *Riot-act*. « Est-» ce là votre déclaration comme » procureur-général, dit le roi? » Wedderburn ayant répondu affirmativement: « Alors, que cela soit » fait ainsi, répliqua ce souverain. » Le procureur-général dressa immédiatement l'ordre par suite duquel les tumultes furent apaisés en peu d'heures, et la capitale sauvée. Immédiatement après cet événement, Wedderburn fut nommé président de la cour des plaids communs, et appelé à la chambre des pairs, avec le titre de baron Loughborough. En 1788, il fut premier commissaire pour la garde du grand-sceau. A l'époque de la coalition de lord North et de Fox, il se joignit à lord North, son ancien ami, et se rangea dans le parti de l'opposition, pendant l'administration de Pitt. On a prétendu que ce fut par son conseil que Fox, pendant l'indisposition du roi, en 1788 et 1789, suivit la marche impopulaire qui lui fit perdre tant d'amis. En 1793, lorsque plusieurs membres de la chambre des pairs et de la chambre des communes, faisant précédemment partie de l'opposition, regardèrent comme un devoir de se rallier autour du trône, que l'exemple de la France avait mis en danger, lord Loughborough se réunit franchement à Pitt, et fut élevé, le 27 janvier de cette année, au poste de grand-chancelier d'Angleterre. Il exerça ces hautes fonctions jusqu'en 1801, où ses infirmités l'obligèrent de les résigner. Il avait été créé, le 21 avril de cette dernière année, comte de Rosslyn. Depuis cette époque, il passa presque tout son temps à la campagne, aux environs de Windsor. Il venait quelquefois à Weymouth, où se rendait souvent la famille royale, qui voulait bien l'admettre dans son intimité. Une attaque d'apoplexie l'enleva le 3 janvier 1805. Il ne laissa aucun enfant de ses deux mariages. On a de lui: *Observations sur l'état des prisons d'Angleterre et sur les moyens de l'améliorer*, 1793, in-8°. W. Wraxall pense que ce magistrat est l'auteur des fameuses Lettres de Junius, quoiqu'il y soit assez sévèrement traité; mais il paraît que cette opinion n'est partagée, en Angleterre, que par peu de personnes. « Lord Rosslyn, dit un de ses biographes, avait plus de subtilité que de talents solides. Son ambition était grande; et il ne mettait pas de bornes à son désir d'obtenir des emplois. Il pouvait défendre avec une égale facilité, et même avec une espèce de bonne-foi, les avis les plus opposés. Aussi était-il impossible de déterminer les opinions qu'il professerait, d'après celles qu'il avait déjà manifestées. Ces avantages le faisaient rechercher comme un membre très-utile par les diverses administrations. Dès son début dans la carrière publique, il fut l'objet des satires de Churchill. Pendant les huit années qu'il occupa le poste de grand-chancelier, il n'en remplit pas toujours les fonctions au gré des courtisans, et avec la dignité qui convenait à un orateur de la chambre haute; mais il y montra constamment une grande flexibilité, du savoir, et d'autres qualités, que ceux qui dirigeaient les affaires savaient apprécier. Sa mauvaise santé et la faiblesse de ses organes l'empêchèrent de produire, à

la chambre haute, tout l'effet qu'on aurait pu attendre de lui. D—z—s.

ROSSO (Rosso DEL), peintre, plus généralement connu en France sous le nom de MAÎTRE ROUX, naquit à Florence, en 1496. Tous les arts furent de son domaine : la poésie, la musique et l'architecture. Il n'eut point de maître, ou du moins il ne voulut suivre la manière d'aucun peintre ; son génie, et l'étude particulière qu'il fit de Michel-Ange et du Parmesan, lui suffirent. Le premier ouvrage qui le fit connaître, fut l'*Assomption de la Vierge*, qu'il peignit à Florence, dans le cloître de la *Nunziata*. Il voulut que cet ouvrage fût non-seulement le plus beau, mais le plus vaste de tous ceux que l'on voit dans cet édifice, qui avait été embelli par les plus habiles artistes de son temps. Doué d'un génie particulier, il s'écarta de la route suivie par tous les peintres étrangers ou nationaux ; aussi toutes ses productions sont-elles remarquables par la nouveauté du style : ses têtes ont un caractère plus spirituel ; l'ajustement des figures, les ornements ont une plus grande originalité ; la couleur est plus brillante, le contraste des ombres et des lumières plus grandiose, le pinceau plus hardi et plus franc que dans tout ce qu'on avait vu, jusqu'à cette époque, à Florence. Enfin il introduisit dans l'école un certain esprit qui aurait été entièrement à l'abri de la critique, si quelques-uns de ses tableaux n'offraient une originalité poussée jusqu'à la bizarrerie. C'est ainsi que, dans celui de la *Transfiguration*, qu'il a peint à Città di Castello, au lieu de placer les apôtres sur le premier plan, il y a mis une troupe de bohémiens. Le tableau qu'il avait peint pour l'église de la Trinité, que l'on voit actuellement au palais Pitti, et qui représente la *Vierge accompagnée de plusieurs Saints*, est loin de mériter aucun de ces reproches. La composition en est fort bien entendue : l'artiste y a développé une connaissance du clair-obscur et une vigueur de coloris si rares, le dessin et le mouvement des figures ont une telle fierté, que l'aspect frappe d'étonnement. On voit encor de ce maître, dans l'oratoire de Saint-Charles, une *Descente de croix*, qui n'est pas entièrement terminée. Il a peint le même sujet dans l'église de Sainte-Claire à Borgo-san-Sepolcro. Le groupe principal est particulièrement digne d'attention : il est éclairé par cette lumière du soir, qui n'est point encore la nuit ; tout y est sombre et mélancolique, sans être noir ni triste ; et il est peu de tableaux qu'on puisse lui comparer pour le fini et la couleur. Ces divers ouvrages l'avaient mis en vogue dans toute l'Italie ; mais, à l'époque du sac de Rome, en 1527, il fut fait prisonnier par les Allemands, et dépouillé de tout ce qu'il possédait. Il parvint à s'échapper des mains de ces barbares ; et Borgo-san-Sepolcro, Arezzo et Venise, devinrent successivement son asile ; partout il exécuta de nombreux ouvrages. François Ier., sur sa grande réputation, lui confia, sous le titre de surintendant, la direction de tous les travaux d'art qui s'exécutaient à Fontainebleau. C'est sur les dessins du Rosso, que fut construite la grande galerie du château, qu'il orna de peintures, de frises et de riches ornements en stuc. Le roi, charmé de la perfection de ces divers ouvrages, lui accorda un des canonicats de la Sainte-Chapelle. Le Primatice avait été ap-

pelé en France, à cette même époque : les deux artistes ne tardèrent pas à se montrer jaloux l'un de l'autre; et leurs différends auraient peut-être eu des suites fâcheuses, si un accident funeste n'était venu, en 1541, délivrer Le Primatice d'un rival qui lui portait tant d'ombrage. Le Rosso avait accusé, à tort, Pellegrini, son ami, de lui avoir dérobé une somme d'argent considérable. L'accusé fut mis à la torture, et reconnu innocent; il exigea des réparations; et maître Roux, déchiré du remords d'avoir été la cause des tourments qu'avait soufferts injustement un ami, perdit la tête, et prit un poison violent, qui le fit mourir dans la journée, n'étant encore âgé que de quarante-cinq ans. Cet artiste possédait un grand goût de composition. Il réussissait dans l'art d'exprimer les différentes passions de l'ame : ses têtes de vieillards et de femmes réunissent au grandiose un caractère de douceur et de vivacité; il était fort habile dans le clair-obscur: mais la fougue avec laquelle il dessinait, donnait à ses ouvrages, quelque chose de sauvage. D'ailleurs il travaillait de caprice, et consultait rarement la nature. Si la gravure ne nous avait pas conservé la plupart des compositions dont il avait embelli le château de Fontainebleau, on ne pourrait plus apprécier la réputation dont le Rorso jouit encore; car le Primatice, après sa mort, fit détruire une partie des peintures de son rival, sous prétexte d'agrandir les bâtiments qu'elles décoraient. Les autres ont été dévorées par le temps et l'humidité. Ces tableaux ornaient la galerie de François Ier., ou des *Réformés*, et la partie du château appelée la *Porte dorée*. Les premiers étaient au nombre de seize, dont treize peints en camaïeu, d'après ses cartons, par Louis Dubreuil, représentant les *Actions les plus mémorables de François Ier.* Les trois autres avaient pour sujets : *Vénus et Bacchus nus, entourés de vases; Vénus et l'Amour, accompagnés de plusieurs belles figures de Nymphes*, et la *Sibylle Tiburtine montrant à Auguste la Vierge et son fils*. Les figures de ce tableau offraient les Portraits du roi, de la reine et des principaux personnages de la cour. Les autres tableaux dont il avait orné le château de Fontainebleau, représentaient *Cleobis et Biton*, et autres sujets mythologiques : ils étaient admirables pour la couleur. Le Musée du Louvre possède de ce peintre : I. Un tableau représentant la *Vierge qui reçoit les hommages de Sainte Elisabeth*. II. Un dessin à la plume, rehaussé de blanc sur papier brun, dont le sujet est *Mars et Vénus servis par l'Amour et les Grâces*. P—s.

ROSSOTTO (André), bibliographe piémontais, né à Mondovi, vers l'an 1610, entra, en 1627, dans l'ordre des Feuillants, alla terminer ses études à Rome, où il passa une grande partie de sa vie, et mourut dans sa ville natale, en 1667 (1.) Il avait rempli plusieurs charges de son ordre; et le cardinal François-Adrien de Cève (mort en 1655) l'avait choisi pour son théologien. Outre neuf Opuscules italiens, tant en vers qu'en prose, imprimés à Rome, de 1641 à 1651, et dont on peut voir le détail

(1) Il mourut pendant l'impression de son *Syllabus* : mais il est assez remarquable que ni l'éditeur de ce livre, ni le prélat Morazzo qui (pag. 98 de son *Cistercii reflorescentis*, publié en 1690), donne un assez long article à son confrère Rossotto, n'indiquent ni la date précise de sa mort, ni l'année de sa naissance.

dans Niceron (2), on a de lui : I. *La virtù trionfante e il vitio depresso, dialoghi morali*, Gènes, 1661, in-12. Ce livre excita quelques critiques. II. *Axiomata veræ et sacræ philosophiæ*, ib., 1660, in-12. III. *Syllabus scriptorum Pedemontii*, etc. Mondovi, 1667, in-4°. de 28 et 556 pag., sans compter les tables, l'appendix et l'errata. C'est le seul de ses ouvrages qui ait conservé de l'importance. On y trouve, suivant l'ordre alphabétique de leurs prénoms (d'après l'usage suivi assez généralement dans le dix-septième siècle), environ dix-huit cents articles d'écrivains piémontais, savoisiens ou niçards, depuis l'*Abbas Vercellensis* (qui a un autre article, sous le nom de *Thomas Gallus*), et *Abrahamus Vermellius*, jusqu'à *Vitalis de Vitalibus, Umbertus Clericus et Zacharias Boverius*. Les notices sont sèches et fort incomplètes. Les titres des livres sont copiés exactement, quand Rossotto a été à portée de les consulter; mais ordinairement il est réduit à les citer d'après des catalogues, souvent peu exacts, où ces titres étaient traduits en latin. L'auteur donne d'abord une liste des écrivains qu'il a consultés, au nombre de plus de cent quatre-vingts, dont plusieurs sont manuscrits. Il s'excuse ensuite, dans sa Préface, d'avoir choisi un sujet déjà traité deux fois en italien, par Chiesa (en 1614 et 1660); et il se justifie par le plus grand détail que donne son livre, où d'ailleurs on trouve de plus les écrivains de la Bresse et du Bugei (pays que les ducs de Savoie ont possédés jusqu'en 1600), et qui est écrit en latin, langue plus universellement répandue. Au reproche de s'arrêter sur des écrivains obscurs, qui ne se sont fait connaître que par des Sonnets ou des Madrigaux, il repond que, *Dignus est operarius mercede sua.* Un défaut plus grave est le manque de critique et d'exactitude. Non-seulement il fait naître à Anneci des écrivains du Pui en Velai, tels que Guillaume Tardif et Jacques David; mais il va (pag. 300) jusqu'à reprendre le P. Marracci d'avoir fait de ce dernier un Français. L'ouvrage est terminé par quatre Tables, dont la première suit l'ordre alphabétique des noms de famille, et la suivante celle des lieux de naissance. On y voit que la seule ville de Verceil avait fourni cent dix écrivains : Turin n'en comptait que quatre-vingts, Nice soixante-dix-huit, et Mondovi quarante-huit. Ceux dont la patrie n'est pas connue avec précision, sont rapportés sous des titres généraux : vingt-trois pour le Piémont, treize pour la Bresse et le Bugei, cinquante-huit pour la Savoie (qui ne lui en fournit en tout que quatre-vingt-six); mais cette Table présente des omissions. Tel qu'il est, le livre de Rossotto est encore aujourd'hui le catalogue le plus complet des écrivains du Piémont; et il a fourni des matériaux, pour ceux de Savoie, à l'abbé Grillet, qui a traité le même sujet, sur un autre plan, d'une manière bien plus complète (*V.* Grillet, XVIII, 492). C. M. P.

ROSTGAARD (Frédéric de), savant danois, qui, sans avoir beaucoup écrit lui-même, a été très-utile aux lettres, naquit, en 1671, à Kraagerop, château de Sélande, appartenant à son père, que le roi de Danemark Fréderic III avait anobli à cause des services rendus à la monarchie pendant le siége de Copen-

(2) *Mémoires*, etc., XXV, 6. C'est par erreur que, trompé par la forme du génitif latin, Niceron le nomme *Rossotti*. On voit clairement que son nom était *Rossotto*, par l'inscription de la dixième pièce qui lui est adressée, *Al. M. R. P. D. Andreæ Rossotto*.

hague. Dès sa première jeunesse, il s'appliqua, en véritable érudit, à la recherche des manuscrits. Étant encore étudiant à l'université de Copenhague, il découvrit, dans la bibliothèque de cette université, le manuscrit d'un troisième volume de *Pontani Historia Rerum Danicarum*, et se hâta de le faire copier; ce qui a sauvé cet ouvrage, dont l'original fut détruit par le grand incendie de 1728. Après ses études dans la capitale, le jeune Rostgaard fut envoyé, en 1690, dans les pays étrangers, pour compléter son instruction. Il suivit successivement les cours des universités de Giessen, Leyde et Oxford. De 1695 jusqu'en 1698, il séjourna à Paris, fréquenta beaucoup la bibliothèque du Roi, et y fit copier plusieurs manuscrits. En Italie, il ne fit pas moins de recherches dans les bibliothèques, surtout dans celle du Vatican. De retour à Copenhague, en 1699, il fut promu à divers emplois, tels que ceux d'archiviste, de conseiller de justice, de directeur de la compagnie des Indes, de bailli; enfin, en 1735, il obtint le titre de conseiller de conférence, après avoir reçu auparavant une pension du roi. Rostgaard avait rapporté de ses voyages beaucoup de livres et de manuscrits; et, au milieu de ses fonctions civiles, il ne cessa d'en recueillir: aussi sa bibliothèque devint-elle fort riche en livres imprimés et inédits. Il en céda la meilleure partie au comte de Dameskiold Samsœ; elle fut acquise, dans la suite, pour la bibliothèque royale. Cependant Rostgaard, recueillant toujours, eut bientôt formé une nouvelle bibliothèque assez belle, riche de plus de mille manuscrits intéressants. Il en dressa le Catalogue, et la vendit à l'enchère, en 1726. Le Catalogue qui en fut imprimé, sous le titre de *Bibliotheca Rostgardiana*, 1726, in-8°., est estimé des bibliographes. Néanmoins il légua encore à sa mort une collection précieuse de livres et de manuscrits à l'université de Copenhague, à laquelle il fit don d'une somme d'argent, et d'une imprimerie arabe et persane, après que la première imprimerie de ce genre, qu'il avait donné à l'université, en 1726, eut été détruite par l'incendie de 1728. Cet accident anéantit aussi une grande quantité d'extraits qu'il avait faits dans les dépôts de manuscrits, et sa correspondance nombreuse avec les savants d'Europe. Rostgaard mourut à Kraagerop, le 26 avril 1745. Ses travaux littéraires sont de deux espèces: ouvrages qu'il a tirés de l'obscurité, et qui ont été ensuite publiés par d'autres; et savants ouvrages inédits, qu'il a publiés ou rédigés lui-même. Il avait trouvé et copié dans la bibliothèque de Colbert, à Paris, un manuscrit des lois anglaises du roi Canut, qui présente beaucoup de variantes: (Kofod Ancher fit une introduction pour ce texte qui devait être publié). Il avait tiré de la bibliothèque Ambrosienne, à Milan, des lettres inédites de l'empereur Julien. Cette copie a été communiquée, dans la suite, par l'université de Copenhague, à Fabricius pour sa *Bibliothèque grecque*. L'édition des Lettres de Libanius, publiée à Amsterdam, en 1738, in-fol., par les soins de Wolf, doit son principal mérite aux Lettres inédites, et aux Variantes communiquées par Rostgaard. L'édition faite à Paris, en 1702, par Boivin, de l'Histoire Byzantine, de Nicephore, fut enrichie de cinq livres inédits, tirés par Rostgaard des manuscrits d'une bibliothèque d'Ita-

lie. Des variantes, recueillies par le même savant, furent insérées dans l'édition de Thucydide, donnée à Amsterdam, en 1731, par Ducker. Le chancelier Westphalen a tiré de la bibliothèque de Rostgaard, pour ses *Monumenta rerum Germanicarum et præcipue Cimbricarum*, des extraits d'anciennes chroniques. Eccard a inséré, dans son édition des *Leges Francorum salicæ*, Francfort et Leipzig, 1720, des *Emendationes Ottfridinæ*, c'est-à-dire plus de deux mille variantes et corrections du texte imprimé des Evangiles en tudesque; variantes que Rostgaard avait tirées d'un manuscrit du Vatican. Enfin étant à Paris, Rostgaard avait fait copier par Jacob-Salomon, de Damas en Syrie, un manuscrit arabe de la bibliothèque du Roi: *Talim al motallam tarckal tollem;* à Rome, il le traduisit en latin, à l'aide d'un maronite nommé Joseph Banèse; il remit le texte et la traduction à Reland, qui fit paraître cet ouvrage sous le titre de: *Borhanneddini assernouchi enchiridion studiosi*, Utrecht, 1709, in-8°. (*Voy.* Reland.) Rostgaard a été lui-même éditeur de *Petri Syo sive Septimii specimen lexici danici*, Oxford, 1694;—des *Deliciæ quorundam poetarum Danorum*, Leyde, 1693, 2 vol. in-12; —de *Lex regia*, Copenhague, 1709, in-fol., et d'une histoire de la vie de son père, en vers, écrite par l'évêque Thura, 1726. La correspondance en vers qu'il avait eue avec Laurent Thura a été insérée, sous le titre de *Epistolæ metricæ amœbææ*, dans le Recueil des poésies de cet évêque. Rostgaard est encore auteur de: I. *Projet d'une nouvelle méthode pour dresser le catalogue d'une bibliothèque, selon les matières*, Paris, 1698, in-fol.; réimprimé en 1728, avec des augmentations, dans le *Sylloge aliquot scriptorum de bene ordinandâ bibliothecâ* (*Voy.* J. D. Koeler). On peut, sur les avantages et les inconvénients de ce système, consulter le *Journal des savants* (1712, p. 360; et 1729, p. 315). II. *Atrium domûs Reventlowianæ;* c'est une généalogie de la famille danoise de Reventlau. III. *Traduction danoise de chansons allemandes choisies*, Copenhague, 1718; nouvelle édition, 1742. Il a laissé en manuscrit un Dictionnaire danois-latin, distribué en 20 vol. in-fol., et un *Thesaurus genealogicus familiarum nobilium regni Daniæ.* Dans la *Bibliothèque danoise* (tome VI et VIII), à laquelle il avait communiqué aussi le *Fragmentum theotiscum Isidori Hispalensis*, on trouve, sur sa vie littéraire, une Notice qu'il avait fournie à l'éditeur. D—G.

ROSWEYDE (Héribert), pieux et savant agiographe, né à Utrecht, le 22 janvier 1569, entra dans la société des Jésuites à l'âge de vingt ans, et montra dès-lors, en achevant sa philosophie à Douai, le goût le plus vif pour les recherches historiques et les antiquités ecclésiastiques. Dans les intervalles de loisir où ses confrères allaient se délasser à la promenade, il courait aux monastères voisins, pour y compulser les anciennes chartes, et en extraire les matériaux du vaste plan, si utile à l'Église, qu'il devait produire un jour. Il fut chargé, plus tard, de professer les lettres sacrées, dans cette même ville, ainsi qu'à Anvers. Ses fonctions, qu'il remplit durant plusieurs années, ne ralentirent point son zèle pour ce genre de travail. Il obtint enfin la permission de s'y livrer pleinement, en visitant à cet ef-

fet, et en explorant la plupart des bibliothèques de la Belgique. Cependant, au milieu de ses doctes occupations, il ne négligeait pas le soin et le salut des ames : ce fut en veillant auprès d'un malade, atteint d'une fièvre maligne, et en lui administrant ses secours, qu'il gagna lui-même la contagion, dont il mourut, à Anvers, le 5 octobre 1629, à l'âge de soixante ans. Outre de bonnes éditions des Traités *De contemptu mundi et laude eremi*, de Saint-Eucher de Lyon (Anvers, 1621); — des OEuvres de saint Paulin, évêque de Nole, accompagnées de notes; — du Martyrologe Romain, augmenté de celui de saint Adon, et aussi enrichi de notes (*V.* ADON et PAULIN) (sans parler de quelques écrits pour la défense de Baronius contre Isaac Casaubon, et de Juste-Lipse contre Joseph Scaliger) Rosweyde a publié : I. *Fasti Sanctorum quorum vitæ in Belgio MSS. asservantur*, Anvers, 1607, in-8°. C'est là que se trouve le *Specimen*, en même temps que le plan des *Acta Sanctorum*, reproduit dans les prolégomènes du tome 1er. de janvier, qui parut en 1643. L'entreprise de ce grand ouvrage, mise à exécution dès 1630, par Bollandus (*V.* ce nom), et continuée pendant plus d'un siècle et demi par ses successeurs, appelés *Bollandistes* d'après celui qui l'a effectuée, est parvenue jusqu'au 53e. volume, in-fol., formant le tome VI d'octobre, et ne dépassant pas le 14 de ce mois. L'ouvrage entier, selon le projet, devait avoir au plus 16 volumes; mais il s'est prodigieusement étendu a cause de la quantité de pièces originales, de diplômes et de dissertations qui ont été ajoutés : il serait à désirer que les travaux de recherches faits pour son complément, par l'abbé de Tongerloo (1), où avait passé la collection d'Anvers, ne fussent pas perdus pour l'histoire du moyen âge, qu'embrassent les *Acta Sanctorum*. II. *Vitæ Patrum, seu de vitâ et de verbis seniorum, libri decem, historiam eremiticam complectentes*, Anvers, 1615, 1617, in-fol.; ib., 1618. Cette biographie des Pères, extraite de saint Jérôme, de Rufin, de Cassien, de Sulpice-Sévère, de Théodoret, contient de plus l'*Histoire Lausiaque* de Pallade, le *Pré spirituel* de Jean Moschus, etc. Les dissertations et les notes critiques et historiques que Rosweyde y a jointes, font rechercher ce Recueil, qui a été réimprimé plusieurs fois, et traduit en différentes langues. III. *Vindiciæ Kempenses adversùs Constantinum Cajetanum ord. S. Benedicti*, avec une Vie de Kempis, Anvers, Plantin, 1617; ibid., Beller, 1621, in-12. Déjà, dans une lettre produite en 1615, Rosweyde avait combattu l'opinion d'un auteur espagnol (*V.* Pierre MANRIQUE), qui inférait d'une citation du livre de l'*Imitation* dans les *Conférences* faussement attribuées à saint Bonaventure, que ce livre était antérieur au quinzième et même au quatorzième siècle. Dans les *Vindiciæ*, il combat et réfute l'opinion soutenue à cette occasion, par Constantin Cajetan, contre Kempis, en faveur d'un abbé Jean Gersen, d'après la découverte d'un manuscrit sous ce titre, produit par Bernardin Rossignoli (*V.* ce nom). Ces *Vindiciæ* sont ce qu'on a écrit de plus fort, sinon pour la défense de Kempis, du moins contre l'existence de ce

(1) Godefroi Hermans, prémontré, mort le 13 juillet 1799. Voy. l'*Ami de la religion et du roi*, XXXIX, p. 206.

Gersen, jusqu'à l'époque où des manuscrits nombreux de l'*Imitation*, portant le nom de Gerson, chancelier de l'Église de Paris, ont achevé de démontrer l'homonymie, ainsi que l'identité du personnage auquel ce livre était le plus généralement attribué (Voy. nos *Considérations* sur l'auteur de l'*Imitation*, à la suite de la *Dissertation* de M. Barbier sur les traductions françaises de ce livre). Rosweyde, à l'appui des *Vindiciæ*, 1617, a donné, à l'exemple de Cajetan, une édition des quatre livres de l'*Imitation* sous le même intitulé et dans le même ordre vulgaire, quoique ces livres aient des titres particuliers sans titre général, et soient transcrits suivant un ordre indéterminé ou différent, dans le Recueil soussigné, en 1441, *per manus Thomæ à Kempis*. Il annonce ramener entièrement le texte des éditions, et même celles de Sommalius, au manuscrit autographe, revu, dit-il, avec le soin le plus scrupuleux par Kempis (*V.* ce nom). Cependant, de même que le jésuite Sommalius en avait fait trois éditions, Rosweyde en a lui-même donné, en 1626, une seconde; et Bollandus une troisième, en 1630, d'après de nouvelles annotations de son prédécesseur. Les *Certissima Testimonia*, qui remplacent, dans la seconde, les *Vindiciæ*, et qui tiennent lieu du *Commonitorium* que l'auteur avait promis, prouvent qu'il ne s'est pas borné, non plus que Sommalius, au manuscrit de 1441, et qu'il en a consulté d'autres, dont il fournit l'indication, mais qui, n'étant pas d'une date antérieure, laissent encore à desirer un texte revu sur des manuscrits plus anciens, même après Bollandus et Chifflet. IV. *Chronicon Canonicorum regularium ordinis Windeshemensis, auctore Johanne Buschio; accedit Chronicon Montis Sanctæ-Agnetis, auctore Thomâ à Kempis*, Anvers, 1621, in-8°. La chronique des Prieurs de Windesheim, mise au rang des *Certissima Testimonia*, comprend le livre *De Viris illustribus*, et celui *De Originibus reformationis ejusdem ordinis*, deux ouvrages distincts chez Tritheim. Rosweyde, en les transposant, les réunit sous la même date de 1464, qui est proprement celle des Origines. Le manuscrit de la chronique des Prieurs, le seul connu, où Kempis est cité comme auteur de l'*Imitation*, se rapporte à une époque postérieure à Kempis, et n'est point autographe: l'éditeur ne désigne nullement le manuscrit qui lui a servi, et dont il allègue le témoignage, qu'infirme au surplus le silence de la chronique du Mont Sainte-Agnès. V. On doit aussi à Rosweyde la publication en flamand, d'une Histoire ecclésiastique, et de Vies de Saints et de Vierges, avec figures, ainsi que la traduction en cette langue de la première partie du Traité *De la Perfection chrétienne*, par Alph. Rodriguez: mais il n'a point traduit en français les quatre livres de l'*Imitation* de Jésus-Christ. C'est par une équivoque du titre de l'édition française de l'imprimerie du Louvre, que plusieurs bibliographes lui ont attribué la version de Marillac, retouchée sur le texte de l'éditeur latin (*V.* Marillac, XXVII, 148). G—ce.

ROSWITE. *V.* Hroswite.

ROTA (Bernardin), poète italien, naquit à Naples, en 1509, d'une illustre famille, originaire d'Asti. Un de ses ancêtres, après avoir suivi Charles d'Anjou dans la con-

quête de Naples, en avait obtenu, pour prix de sa valeur, une riche dotation en terres, et avait pris rang parmi les grands de sa cour. Le père de Bernardin, d'abord gouverneur de Ferdinand II d'Aragon, s'était dévoué ensuite à la personne de ce prince, et l'avait accompagné hors de ses états, lorsqu'il fut obligé de céder au triomphe momentané de Charles VIII. Bernardin passa les premières années de sa vie dans les camps et les combats: mais, aimant la retraite par goût, et l'étude comme un délassement, il quitta l'épée pour prendre la plume, et s'exerça avec succès dans la poésie italienne et latine. Ses essais dans cette dernière langue ne sont pas à dédaigner: ils se composent de trois livres d'Élégies, d'un livre d'Épigrammes, et d'un autre de Métamorphoses ou Sylves. Il donna aussi quelques Pièces au théâtre; et L'Atanagi, éditeur contemporain de ses OEuvres, cite de lui deux comédies, *Lo Scilinguato* (le Bègue) et *Gli Strabalzi* (les Ricochets), accueillies avec applaudissement sur les théâtres de Naples: mais on ne peut plus juger de leur mérite, puisqu'elles n'ont jamais été imprimées. Dans ses poésies italiennes, Rota prit pour modèle Pétrarque; et, à son imitation, il composa un grand nombre de Sonnets en l'honneur de sa femme Porzia Capece, qu'il aima tendrement toute sa vie, et qu'il ne cessa pas de pleurer après l'avoir perdue. Il ne lui survécut que très-peu de temps, étant mort, en 1575, à l'âge de soixante-six ans. Il est bien rare que les imitateurs s'élèvent à la hauteur de leurs modèles: Rota n'échappa point à ce malheur. Ses Sonnets sont une faible copie de ceux de Pétrarque, quoique le sentiment qui les avait inspirés fût aussi vrai et aussi profond que celui du chantre de Laure. Cette infériorité qu'on remarque dans presque toutes ses poésies amoureuses, peut s'excuser encore par la différence qui existe entre les affections d'un époux et les desirs d'un amant. L'imagination n'a point d'écarts lorsque le cœur n'a pas de peines, et un amour satisfait intéresse beaucoup moins qu'une passion malheureuse. Rota aurait dû se montrer plus poète, dans les vers qu'il fit après la mort de sa femme; mais il s'était habitué à vivre d'emprunt: les élans de son cœur étaient arrêtés par ce travail lent et laborieux d'un homme qui doit chercher ailleurs qu'en lui-même les moyens d'exprimer sa douleur. Si Rota n'avait laissé que son *Canzoniere*, on pourrait presque lui refuser la qualité de poète: mais ce qui la lui a acquise sans contestation, ce sont ses Églogues maritimes (*Piscatorie*), genre presque nouveau, dans lequel Sannazar avait débuté en latin, et que Rota eut le mérite de traiter avec plus d'étendue, et, pour la première fois, dans la langue italienne. Quelles que soient les remarques faites par Zeno contre ce droit de priorité de Rota, nous prouverons ailleurs qu'elle ne peut lui être contestée par aucun des auteurs qu'il a cités (*V.* Sannazar et Sammartino). Ces Églogues, au nombre de quatorze, présentent le tableau des mœurs et des habitudes d'une classe d'hommes que les anciens paraissent avoir presque négligés. Il est à regretter que Sannazar et Rota n'aient pas trouvé d'imitateurs parmi les modernes, pour introduire quelque variété dans un genre aussi pauvre et aussi monotone que celui de la poésie bu-

colique. Il est vrai que les *Piscatorie* de Rota ont un air de famille avec les idylles de Théocrite et les éclogues de Virgile : mais le lieu de la scène n'est pas le même, les acteurs ne se ressemblent pas ; et entre une *Piscatoria* et une idylle, on peut dire qu'il y a la même différence qu'entre une marine de Vernet et un paysage de Claude Lorrain : on peut admirer l'un, et ne pas se lasser de l'autre. Les églogues de Rota parurent pour la première fois à Naples, en 1560, in-8°., la même année où l'Ammirato avait donné le recueil de sonnets sur la mort de Porzia Capece, en y ajoutant un très lourd commentaire. Les autres sonnets de Rota, et ses poésies latines, ne furent imprimés que l'année suivante. Mais la première édition complète de ses œuvres fut publiée à Venise, en 1567, in-8°., chez Giolito de' Ferrari ; elle a servi de texte à celle de Muzio, Naples, 1726, 2 vol. in-8°., qui est la plus estimée. Les amateurs recherchent une édition in-4°., faite à Naples, sous les yeux de l'auteur, en 1572, par Cacchi de l'Aquila : elle n'est ni belle ni complète. A—G—S.

ROTA (Martin), dessinateur et graveur au burin, naquit dans la province de Sabine, ou selon d'autres, à Sebenico, en Dalmatie, vers 1520, et cultiva son art à Rome et à Venise. On ne connaît pas son maître ; mais ses ouvrages prouvent qu'il avait reçu d'excellents principes. Il dessinait la figure avec une grande correction ; ses contours sont pleins de pureté et de goût ; et les extrémités de toutes ses figures sont arrêtées avec une précision que peu d'artistes ont poussée au même degré. Le travail de son burin, quoique d'une extrême finesse, ne dégénère jamais en sécheresse. Son œuvre se monte à plus de 80 pièces, ordinairement marquées de son chiffre, ou d'une roue par allusion à son nom de Rota. Outre ses *Portraits des empereurs romains, depuis Jules-César jusqu'à Alexandre-Sévère*, Venise, 1570, in-fol., on a de lui cinq portraits d'hommes célèbres de son temps, parmi lesquels on distingue celui de *Henri IV*. On citera de ses pièces historiques : I. Une *Résurrection*, de la plus grande finesse, in-4°., 1577 ; — et une autre d'une exécution plus large, grand in-fol. ; — la *Bataille de Lépante*, in-fol., 1572 ; — le *Jugement dernier*, d'après Michel-Ange. Ce morceau est regardé comme un chef-d'œuvre de gravure ; il est signé *Martinus Rota*, et porte la date de 1569, in-fol. Il ne faut pas le confondre avec les nombreuses copies qui en ont été faites, et parmi lesquelles on estime celles de Gauthier et de Jean Wierix ; — deux autres *Jugement dernier*, de son invention : l'un de 1573, l'autre terminé par Anselme Boodt. P—S.

ROTA (Vincent), poète italien, naquit à Padoue, en 1703. Après avoir achevé ses études au séminaire de cette ville, il se voua à l'état ecclésiastique, dont ses goûts paraissaient devoir l'éloigner. Il aimait la poésie, la peinture, la musique, et même la broderie : il fut très-lié avec Tartini, qui ne dédaignait pas de le consulter sur ses compositions musicales. Rota, cédant aux invitations du prince Gabrieli, son élève, se rendit à Rome, où il était encore appelé par son amour pour les arts. Après y avoir passé quelques années, il revint à Padoue, où il mourut, le 10 septembre 1785. On a de lui : I. Cinq Pièces de théâtre, imprimées à

différentes époques : — la *Zoccoletta pietosa*; — la *Morta viva*; — *Il Pastor geloso*; — *Il Fantasma*; — *Il Lavativo*; et trois inédites, — *Il Pisciatojo*; — *La Balia*; — *Il Memoriale*. II. *L'Incendio del tempio di S. Antonio di Padova*, poème en six chants, Rome, 1749, in-4°., et réimprimé à Padoue, en 1753. III. Une *Novella*, à l'imitation des contes de Boccace, publiée, pour la première fois, par le comte Ant-Mar. Borromeo, à la suite de la *Notizia de' Novellieri italiani*, édition de Bassano, 1794. IV. *I Salmi penitenziali*, traduits en tercets, et *l'Arte di disamorarsi*, trad. d'Ovide, en vers blancs. V. Des *Dialogues* et des *Epîtres* en latin, langue qu'il écrivait avec autant de facilité que l'italien. Voy. *Memorie intorno alla vita ed agli ameni studj dell'abbate Vinc. Rota* (par Fr. Fanzago) Padoue, 1798, in-8°. A—G—S.

ROTA (Jean-Baptiste), historien italien, né à Bergame, d'une famille distinguée, s'occupa, toute sa vie, de ce qui pouvait contribuer à éclaircir l'histoire de sa ville natale. Il la croyait l'une des plus florissantes de la Gaule transpadane, et d'origine étrusque, antérieure de plusieurs siècles à la fondation de Rome. On peut juger de la solidité de ses arguments, en parcourant sa Dissertation intitulée : I. *Dell' origine di Bergamo, pria città degli Orobi e poscia de' Cenomani*. Elle fut d'abord imprimée à Venise, en 1750, et reparut ensuite dans le tome XLIV de la *Raccolta Calogeriana*. II. Le tome XLIII du même Recueil contient une autre Dissertation de Rota, sur un *Antico marmo Bergamasco nel museo di Verona*, dans laquelle l'auteur n'adopte pas l'opinion de Maffei sur ce monument (*Voyez* le *Museum Veronense*, page 91). Rota entreprit un plus grand travail sur la ville de Bergame : il en écrivit l'histoire (publiée dans cette ville, en 1804, par l'abbé Salvioni) sous ce titre : *Dell'origine e della storia antica di Bergamo*, in-4°. L'auteur était mort en 1786. Les amateurs de la littérature italienne lui doivent deux bonnes éditions des poésies de Guidiccioni (Bergame, 1753), et de Vittoria Colonna (ibid., 1760). Il a collationné la première sur un manuscrit que possédait le comte Tasso, en faisant disparaître plusieurs fautes qui s'étaient glissées dans l'édition de Gènes; et il a enrichi l'autre de la Vie de la marquise de Pescara. A—G—S.

ROTARI (Le comte Pierre), peintre, né à Vérone, en 1707, parcourut plusieurs des cours de l'Europe, et amassa une fortune considérable. C'est surtout à Vienne et à Dresde, qu'il exécuta beaucoup de tableaux, la plupart d'une grande dimension. On cite celui qu'il peignit pour l'imperatrice-reine, et qui est célèbre sous le nom du *Voile*, et le *Repos en Egypte*, de la galerie de Dresde. L'effet de nuit de cette belle composition est du plus grand mérite; et on la compare, pour la grâce et l'expression des figures, à un Corrége. Déterminé par les instances de l'impératrice de Russie, Rotari se rendit à Pétersbourg, avec le titre de peintre de la cour, et y finit ses jours, en 1764. Ce peintre aimable s'est fait distinguer par la grâce de ses têtes, l'élégance de ses contours, la vie et l'expression de ses figures, le naturel et la facilité dans la disposition de ses draperies; et il serait supérieur à la plupart des peintres de son temps, s'il avait poussé au même degré la science du co-

loris. Mais en général ses tableaux sont obscurs et ternes; on les reconnaît au premier aspect. On dit que ce défaut tient à un vice de la vue: d'autres l'attribuent à ce qu'il s'était occupé long-temps à dessiner avant de commencer à peindre; méthode qui précédemment fut cause que Polidore de Caravage, et le Calabrèse, avaient été plus grands dessinateurs que coloristes. Mais il y a lieu de croire qu'il tenait cette couleur du Balestra et des autres imitateurs de Carle Maratte, dont il avait étudié les ouvrages. Quoi qu'il en soit, et malgré cette teinte grisâtre, il règne, dans toutes ses compositions, un calme et une harmonie qui charment l'œil. C'est l'éloge que méritent une Annonciation qu'il a peinte à Guastalla, un Saint Louis, et surtout une Nativité de la Vierge, que l'on voit à Padoue. Il cultiva la gravure à l'eau-forte; et l'on a de sa main plusieurs pièces exécutées d'une pointe légère et spirituelle. Le portrait de *Philippe Baldinucci*, *Saint François adorant la croix*, et la *Nativité de la Vierge*, sont de sa composition; les sept autres qu'on lui doit, sont d'après Balestra, son maître. Le Zucchi, Canale, Camerata, etc., ont gravé d'après lui. P—s.

ROTGANS (Luc), l'un des poètes les plus distingués sur le Parnasse hollandais, naquit dans l'aisance, à Amsterdam, au mois d'octobre 1645, et perdit, dès son bas âge, les auteurs de ses jours. Une aïeule respectable se chargea de son éducation: l'étude des langues anciennes en fit essentiellement partie; et les poètes latins eurent pour lui un attrait particulier. Toutefois la guerre de 1672, dont le début fut si alarmant pour la Hollande, lui fit prendre le parti des armes, et il entra au service comme enseigne. Le peu de chances d'avancement lui fit quitter cette carrière dès 1674, et il s'établit avec ses livres dans une maison de campagne dite *Kromwyck*, que possédait sa grand'mère sur les bords riants du Vecht, entre Amsterdam et Utrecht. Les Français l'avaient dévastée; mais elle ne tarda pas à sortir plus belle de ses ruines. Après la paix de Nimègue, Rotgans fit un voyage à Paris. A son retour, il épousa Anne-Adrienne de Sallengre, qu'il perdit en 1689, et qui ne lui laissa que deux filles. Il continua de vivre à la campagne, et trouva sa grande consolation dans le commerce des Muses. On a de lui: I. Un poème épique très-estimable, dont le héros est *Guillaume III*, stathouder des Provinces-unies, et roi d'Angleterre. Ce poème est en huit chants: l'ordonnance en est dans les bonnes règles de l'Épopée; ce qui n'empêche pas que la *Contemporanéité* des faits n'en rende la marche un peu trop régulière. L'auteur s'est arrêté à la paix de Ryswick: il a été frustré dans son espérance de conduire son héros au-delà de ce terme. Le mélange des idées du christianisme avec les fictions de la mythologie païenne, a fourni un légitime sujet de reproche. II. Deux tragédies originales en cinq actes, qui sont demeurées au théâtre, ou qui du moins y ont joui long-temps d'un succès peu commun; l'une intitulée: *Enée et Turnus*, l'autre, *Scylla*. Le sujet en est pris dans le huitième livre des *Métamorphoses* d'Ovide. III. Un poème descriptif en deux chants, dans le genre burlesque, sous le titre de la *Carmesse* ou la *Foire villageoise*. IV. Des *Poésies mêlées*, publiées après sa mort, par H. Halma, à Leeuwarde,

en Frise. On ne peut contester à Rotgans de la verve et de l'imagination. Il entend bien la partie technique de la versification. Son style s'élève quelquefois d'une manière remarquable; mais il offre des inégalités que la critique censure à juste titre. Rotgans mourut à sa campagne de Kromwyck, du fléau de la petite-vérole, le 3 novembre 1710.

M—on.

ROTHARIS, roi des Lombards, régna de 636 à 652. Après la mort d'Arioald, roi des Lombards, sa veuve, Gondeberge, fut invitée par la nation à choisir un nouvel époux, qu'on lui promit de reconnaître pour roi: elle arrêta ses vues sur Rotharis, duc de Brescia, de la noble race des Arades, prince distingué par sa valeur et sa sévérité dans l'exercice de la justice, mais qui était alors marié. Rotharis consentit à répudier sa femme: il épousa Gondeberge, et monta sur le trône, en 636, malgré l'opposition de plusieurs grands seigneurs. A peine se fut-il saisi de l'autorité, qu'il poursuivit avec rigueur tous ceux qui avaient mis obstacle à ses vues, et en fit périr un grand nombre. Il n'épargna pas non plus la princesse à laquelle il devait sa couronne; il la retint comme prisonnière dans le palais, la dépouillant de tous les ornements de la royauté, tandis qu'il vivait publiquement avec des maîtresses, ou peut-être avec sa première femme. Au bout de cinq ans, et par l'entremise de Clovis II, roi de France, parent de Gondeberge, cette princesse recouvra sa liberté, et fut remise sur le trône. La ville de Gènes, et toute la côte de Ligurie, étaient encore soumises à l'empire grec. Rotharis en entreprit la conquête, en 641; et il se rendit maître de Gènes, de Savone, d'Albenga, et de toute la côte depuis Luna jusqu'aux frontières de France: il conquit aussi, dans le Frioul, Oderzo, qui jusqu'alors était demeurée entre les mains des Grecs. En 642, il remporta, près des bords du Panaro, une grande victoire sur Isaac, exarque de Ravenne; après quoi il paraît qu'il accorda la paix aux Grecs, à des conditions onéreuses. Rotharis donna ensuite son attention aux affaires intérieures. Il publia, en 643, un Code ou recueil des lois lombardes, qui fut approuvé par les grands, les juges et l'armée, et qui devint la base de la législation italienne. On le trouve dans le recueil de Lindenbrog. Rotharis mourut en 652, et eut pour successeur son fils Rodoald.

S. S—i.

ROTHELIN (Charles d'Orléans de), littérateur aimable autant qu'instruit, était l'un des descendants du brave Dunois, qui sauva la France sous Charles VII (*V.* Dunois). Né à Paris, en 1691, il n'avait que deux mois lorsque le marquis de Rothelin, son père, fut tué devant Leuze en combattant vaillamment à la tête des gendarmes. Sa mère et son aïeule moururent à peu de distance l'une de l'autre; et à neuf ans il se trouva placé sous la surveillance de la comtesse de Clère, sa sœur aînée, qui se chargea de son éducation, et pour laquelle il eut toujours les sentiments d'un fils tendre et respectueux. Le jeune Rothelin était destiné, comme cadet de sa famille, à l'état ecclésiastique: il reçut la tonsure de bonne heure, et fut mis en pension au collége d'Harcourt, où il fit ses humanités et sa philosophie de la manière la plus brillante. Il ne se distingua pas moins dans son cours de théologie, et en le terminant il prit

le degré de docteur. Sa naissance et ses talents le firent connaître du cardinal de Polignac ; et malgré la différence d'âge, l'amitié la plus intime les unit bientôt. Il accompagna le cardinal à Rome, en qualité de conclaviste, après la mort du pape Innocent XIII (1724), et y demeura un an, dans la société des hommes les plus distingués, visitant les bibliothèques, les monuments d'antiquité et les cabinets des curieux. Il rapporta d'Italie des médailles ; et sa passion pour la numismatique s'étant accrue par l'étude, il vint à bout de former, en assez peu de temps, un cabinet regardé comme l'un des plus beaux qu'aucun particulier eût jamais possédé. Dans le même temps, il s'occupait de rassembler les meilleurs ouvrages dans tous les genres, mais principalement en théologie et en numismatique ; et bientôt il put offrir aux savants une collection non moins précieuse par le choix que par le nombre des livres. En 1728, il fut élu membre de l'académie française, à la place de l'abbé Fraguier (*Voy.* ce nom) ; et, en 1732, il fut admis, en qualité d'honoraire, à l'académie des inscriptions. L'abbé de Rothelin se montra fort assidu aux séances de ces deux compagnies ; et bien que sa modestie l'empêchât d'y prendre souvent la parole, il ne fut point inutile à leurs travaux. Ce fut lui, par exemple, qui, en 1737, reçut M. de Foncemagne à l'académie française (*Voyez* FONCEMAGNE, XV, 162). Le cardinal de Polignac, en mourant, lui remit le manuscrit de l'*Anti-Lucrèce*, en le priant de l'examiner, et même de le supprimer s'il jugeait qu'il ne méritât point d'être rendu public. L'abbé répondit dignement à cette marque de confiance ; et quoiqu'attaqué d'une maladie de poitrine, dont il ne se dissimulait pas la gravité, il n'épargna ni soins, ni veilles, pour mettre le beau poème du card. de Polignac en état de voir le jour. Sentant ses forces s'affoiblir, après avoir revu cet ouvrage pour la dernière fois, et rédigé la *Dédicace* au pape Benoît XIV, il confia le précieux manuscrit à Le beau (*V.* ce nom, XXIII, 479), en le chargeant de prendre soin de l'édition ; et il lui fit présent, en même temps, d'une suite de médailles impériales de petit bronze, montant à neuf mille pièces. Rothelin ne s'occupa plus dès-lors, que de se préparer à sa fin prochaine. Il dit le dernier adieu à ses amis avec la même fermeté que s'il s'en fût séparé pour un voyage, et mourut le 17 juillet 1744, à l'âge de cinquante-trois ans. Au caractère le plus généreux, l'abbé de Rothelin joignait une politesse exquise, beaucoup d'esprit et de goût, et des connaissances variées. Savant dans les langues anciennes, il écrivait avec pureté l'italien, et possédait toutes les finesses de notre langue, au point que l'académie française le chargea de la révision de son *Dictionnaire*. Voltaire, dans son *Temple du goût*, le choisit pour son compagnon :

Cher Rothelin, vous fûtes du voyage, etc.

L'abbé d'Olivet lui dédia son édition des *Poésies latines* de Fraguier, par une Épître qu'on retrouve dans le Recueil des vers latins composés par des membres de l'académie française (*Voy.* OLIVET). Rothelin ne posséda jamais d'autre bénéfice que l'abbaye des Cormeilles ; il refusa toutes les dignités auxquelles il aurait pu prétendre, pour se livrer à son goût pour les lettres. Outre des *Traités* complets sur toutes les parties de

la théologie, et une suite de *Dissertations* sur les différends entre l'Église latine et l'Église grecque, restés en manuscrit, et quelques *Discours* ou harangues dans le *Recueil* de l'académie française, on a de lui des *Observations et détails sur la collection des grands et petits Voyages*, Paris, 1742, in-8°., de 42 pag. Il y a des exemplaires format in-4°. La bibliothèque du Roi possède celui de Rothelin, avec des corrections écrites sur les marges. Cet Opuscule a été réimprimé avec des additions dans la *Méthode pour étudier la Géographie*, de Lenglet-Dufresnoy, édit. de 1768, 1, 324-61 (*V.* sur la *Collect. des grands et petits Voyages* les art. DE BRY et CAMUS). Le cabinet de médailles de Rothelin fait partie aujourd'hui de celui de l'Escurial (*Voyez* PANEL). Sa bibliothèque fut vendue en détail; le *Catalogue* qu'en a rédigé Gabr. Martin (Paris, 1746, in-8°.), est recherché. Fréret prononça son *Eloge* à l'acad. des inscrip. (*V.* le *Recueil* de cette acad. tome XVIII.) Il eut pour successeur, à l'académie française, l'abbé Girard, l'auteur des *Synonymes français*. Son portrait, gravé par Tardieu, et qu'on doit trouver à la tête du *Catalogue* de sa bibliothèque, fait aussi partie du *Recueil* d'Odieuvre.

W—s.

ROTHENBOURG (FRÉDERIC-RODOLPHE, comte DE), général prussien, fils du comte Jean-Sigismond, chef de la famille de Rothenbourg, naquit en septembre 1710, au château de Netkau. Son père, après l'avoir fait instruire à Francfort et à Lunéville, l'envoya, avec un précepteur, à Paris, où son cousin, Conrad-Alexandre de Rothenbourg, était maréchal-de-camp. Celui-ci le fit entrer au service de France, et l'emmena en Espagne, l'an 1731. Pendant son séjour dans ce pays, le jeune Rothenbourg fit, avec les Espagnols, en qualité de volontaire, la campagne contre les Maures d'Afrique, et prit part au combat d'Oran, et à la prise de cette ville. De retour en France, il se fit catholique, et rejoignit, en Alsace, le corps d'armée commandé par le duc de Berwick, qui l'admit parmi ses aides-de-camp. Après la mort du commandant en chef, Rothenbourg servit, dans la même qualité, sous le maréchal d'Asfeld, au siége de Philipsbourg. A la fin de la campagne de 1734, le roi le nomma colonel, et le chargea d'une mission en Espagne. Vers ce temps, la mort de son cousin le maréchal-de-camp le mit en possession d'une fortune assez considérable: il épousa ensuite la fille du marquis de Parabère. A l'avénement du roi Frédéric II au trône de Prusse, Rothenbourg entra au service de ce prince, avec le grade de colonel. Ayant eu occasion de se signaler dans la campagne contre l'Autriche en 1741, il fut nommé major-général. Après la bataille de Cholusiz, Frédéric lui donna, sur le champ de bataille même, la grande décoration de l'Aigle-noir. En 1744, il l'envoya en France, probablement pour les affaires de l'alliance entre la France et la Prusse contre l'empereur. Ayant rejoint l'armée prussienne, Rothenbourg entra en Bohême avec elle, et il aida ensuite à couvrir la retraite de la garnison de Prague sur la Silésie. Aussi fut-il élevé, en 1745, au grade de lieutenant-général. Il se signala encore au combat de Hohenfriedberg. Le jour où Frédéric II livra la bataille de Sorr, Rothenbourg, qui souffrait de violentes coliques, sa maladie habi-

tuelle, se fit porter en litière; il monta à cheval, et prit part à la victoire des Prussiens. Il reçut ordre de poursuivre le prince Charles de Lorraine jusqu'en Bohème, et fit, avec le quartier-général, son entrée à Dresde. A la paix de 1746, Frédéric l'emmena aux eaux de Pyrmont: mais l'état de sa santé empira; et il mourut, le 29 déc. 1751, à Berlin, après avoir reçu encore, dans ses derniers moments, plusieurs visites du roi. Ses restes furent inhumés dans les caveaux de l'église catholique, à la construction de laquelle il avait contribué. D—o.

ROTHSCHOLZ (Frédéric), libraire, né, en 1687, à Herrnstadt, dans la Basse-Silésie, fut destiné, dès sa première jeunesse, au commerce, malgré son goût pour l'étude: cependant il profita de quelques cours des professeurs de Leipzig et Halle. Il fut ensuite commis dans plusieurs maisons de librairie: en dernier lieu, il entra dans celle de Tauber; et, le chef de cette maison étant mort, il épousa une des filles, et continua le commerce à Nuremberg, tandis que son beau-frère dirigeait les affaires de la même maison à Altorf. Dès-lors, il fit un grand nombre d'entreprises littéraires, surtout en ouvrages de gravure, dont les frais énormes faillirent le ruiner. En outre, il fut lui-même un écrivain très-fécond, et publia une foule d'ouvrages, les uns pour gagner de l'argent, les autres, pour acquérir une réputation d'homme de lettres, qu'il ambitionnait extrêmement, quoiqu'il lui manquât beaucoup pour mériter ce titre. Il se piquait d'entretenir une correspondance très-savante avec les auteurs: mais on prétend qu'il en payait d'autres pour lui rédiger ses missives. Il était si vain qu'il mettait son nom et son portrait partout; on assure qu'il s'est fait graver vingt fois dans sa vie, et toujours d'une manière différente. Cependant Rothscholz paraît avoir possédé des connaissances très-variées; et ce goût si vif pour les sciences et les lettres, qui lui fit exécuter tant d'entreprises, lui fait au moins honneur, s'il n'a pas entièrement tourné à son profit. Voici les principaux ouvrages dont il est auteur ou éditeur: I. *Icones eruditorum academiæ Altdorfinæ*, 1721, in-fol. II. *Nouveau Salon de gravures, où l'on trouve les portraits de savants et d'artistes célèbres, et de quelques femmes*, premier cah., 1722, in-fol. III. *Icones consiliariorum reipubl. Norimberg.*, 1723, in-fol. IV. *Icones virorum omnium ordinum eruditione meritorum*, 1725, 1731, in-fol. V. *Jac. Verheidenii imagines et elogia præstantium aliquot theologorum, cum catalogis librorum ab iisdem editorum*, seconde édition, 1725, in-fol. VI. *Mémoires pour servir à l'histoire des savants*, 1725-26, 3 vol. in-8°. (en allemand.) VII. *Icones bibliopolarum et typographorum ab incunabulis typographiæ*, 1726-35, trois parties, contenant chacune cinquante portraits. VIII. *Bibliotheca chemica Rothscholziana*, 1727-33, cinq parties, qui ont paru sous divers titres. Rothscholz s'était beaucoup occupé de chimie; il a donné des éditions allemandes des œuvres chimiques de Nicolas Flamel, de Sendivogius, Becher, Synesius et autres. IX. *Designatio omnium Dissertationum inauguralium Altdorfinarum*, 1728, in-4°. Rothscholz avait le projet de dresser un catalogue de toutes les thèses imprimées; mais ayant apparemment mieux

reconnu les difficultés de ce travail long et minutieux, il y renonça, après l'impression de la seconde feuille, où il n'est encore question que de la petite université d'Altorf. X. *L'Europe savante*, ou Notice des universités, académies, gymnases, etc., Francfort, 1728, in-4°., en allemand. XI. Le *Salon de gravures philosophiques*, ou *Portraits des principaux philosophes, chimistes et médecins de la ville de Nuremberg*, 1728, in-fol. XII. *Thesaurus symbolorum ac emblematum, id est, insignia bibliopolarum et typographorum*, 1731, in-fol., de cinquante-deux planches et soixante-quatre feuilles de texte. Rothscholz y a joint deux Traités de Spoerlius et Vinhold sur ces marques de libraires. Ce volume n'est que la première partie de l'ouvrage; et c'est tout ce qui en a paru. Les gravures ne sont pas toujours fidèles, et ne sont pas sur la même échelle: ce grand travail ne serait bien utile qu'autant qu'il serait complet. XIII. *Veterum sophorum sigilla et imagines magicæ, è J. Trithemi Ms. erutæ, cui accessit catalog. librorum rariorum magico-cabalistico-chymicorum*, 1732, in-8°. XIV. *Théâtre chimique allemand*, 1732, 3 vol. in-8°. XV. *Pinacotheca insignium, quibus academiæ facultates, societates literariæ, viri docti ac denique notarii usi sunt et utuntur*, 1735. XVI. *Court essai d'une histoire ancienne et moderne des libraires*, 2 vol. in-4°. L'auteur a publié en outre plusieurs livres de piété, et d'autres ouvrages de sa composition, dont on peut voir une liste assez complète dans le tome III du *Dictionnaire des savants Nurembergeois* de Will, et dans le troisième volume supplémentaire du même ouvrage, par Nopitsch. Rothscholz mourut, le 15 janvier 1736; il avait accru considérablement, par ses dons, la bibliothèque de l'université d'Altorf. D—G.

ROTROU (Jean de), l'un des créateurs du théâtre français (1), naquit à Dreux, dans l'année 1609. Il descendait d'une honorable famille de Normandie: l'un de ses ancêtres avait occupé la place de lieutenant-général du bailliage de Dreux. Il était né poète; et, à l'âge où les autres ne font guère qu'essayer leur talent et balbutier en quelque sorte la langue des muses, à dix-neuf ans, Rotrou avait obtenu deux succès au théâtre. On dit qu'il reçut, de la lecture des classiques grecs, la première inspiration de son génie; le charme qu'il ressentit, en expliquant Sophocle, détermina sa vocation. Dans ses deux premiers essais pourtant, l'on ne reconnaît ni l'inspiration poétique, ni l'influence du commerce qu'il paraissait vouloir lier avec les anciens. On ne lirait plus aujourd'hui l'*Hypocondriaque* ni la *Bague de l'oubli*. Ce dernier ouvrage était une imitation d'un imbroglio de Lope-de-Véga. Rotrou confessait avec une grande ingénuité que ce qu'on louait le plus dans son ouvrage appartenait à l'auteur espagnol, que tout ce qu'on y trouvait de blâmable, au contraire, lui apparte-

(1) Les tragédies de Jodelle, de Hardy et de Garnier ne sont que les informes essais de l'art dans son enfance. Jodelle, esprit flexible et plein de ressources, mais aventureux, s'était nourri des anciens, qu'il eût suivis par penchant, mais qu'il délaissait par paresse, aimant trop le plaisir pour aimer la gloire. Hardy, qui vécut sous Henri IV et sous Louis XIII, n'est plus remarquable que par sa déplorable fécondité. Robert Garnier, qui le suivit de près, n'avait pas, non plus, dans les ressources de son génie, ce qu'il fallait pour rendre sensibles les progrès d'un art qui n'en était toujours qu'aux ébauches. Rotrou et Mairet parurent; et ces deux poètes préparèrent les voies à Pierre Corneille, qui commença l'illustration de notre théâtre.

HIST. DE FRANCE.

ROTROU.

N. pinx.t Landon direx.t

XX T3
v.39

nait : mais il espérait que son jeune âge désarmerait les censeurs. Il s'était proposé, dans ces pièces, un but moral, qu'il fut loin d'atteindre dans l'exécution. Il voulait purger le théâtre de ces plates équivoques, de ces grivoises facéties, de ces situations hasardées, enfin de toute cette licence de mœurs qui est d'un si mauvais exemple en un lieu où l'on a la prétention de les réformer et de corriger les hommes. Malheureusement, la route était frayée, la pente était faite ; et, sans le vouloir et presque sans le savoir, il se laissa entraîner sur ce chemin glissant qu'avaient suivi ses devanciers. Il eut du moins le bon esprit (on lui doit cette justice) de ne pas regarder ses prédécesseurs comme des maîtres dont on devait fidèlement suivre les traces. D'abord, son imagination, cédant à la vogue ou au caprice d'une littérature que le goût ne dirigeait point, se tourna vers le théâtre espagnol, qui s'attachait à piquer la curiosité dans des scènes changeantes et mobiles. Corneille eut la même inspiration ; et, s'il s'égara moins que Rotrou, il trouva sa sauve-garde dans les forces de son génie. Le cardinal de Richelieu, qui songeait à attirer près de sa personne toutes les grandes renommées, et qui avait l'art de pressentir un homme supérieur dans un talent naissant, en crut démêler un qui n'était pas vulgaire dans les essais de Rotrou. Il songea donc à s'attacher ce jeune-homme, et il l'associa aux écrivains qui s'étaient chargés de sa gloire littéraire. On peut dire que Rotrou se trouva là en bonne compagnie ; car, dans cette société était le grand Corneille, tout étonné d'être le commis-rédacteur d'un grand ministre, devenu, par entêtement, poète dramatique. Les hommes de génie ne sont pas long-temps à se deviner, et, quoique rivaux, ils s'estiment, se lient ; ou du moins, par respect pour eux-mêmes, si leur caractère les sépare, ils s'honorent mutuellement. Rotrou reconnut bientôt la supériorité de Corneille. Une liaison franche et loyale s'établit entre eux. Corneille était né trois ans avant Rotrou ; mais, comme les deux succès de Rotrou avaient précédé le coup-d'essai dramatique de Corneille, ce dernier, éminemment bon-homme, l'appelait *son père*. Il avait cru d'ailleurs reconnaître en Rotrou une grande sagacité d'esprit, une maturité de jugement, marquée dans toutes ses réflexions. Émerveillé de voir tant de raison, de sagesse et de sûreté de critique dans son jeune associé, il le regarda comme son maître. A l'époque où parut le Cid, Rotrou n'était connu encore que par quelques pièces imitées de l'espagnol ; de plus, par sa tragédie d'*Hercule mourant*, imitée de Sénèque, par trois comédies imitées de Plaute (les *Ménechmes*, les *Deux Sosies*, les *Captifs*). C'est alors qu'il conçut l'heureuse idée d'étudier de plus près les Grecs, et de prendre dans leur théâtre quelques-uns de ces grands traits, de ces sentiments élevés, de ces inspirations du cœur, que nous retrouvons dans les belles parties de son *Cosroës* et de son *Venceslas*. Son *Antigone* et son *Iphigénie*, pièces calquées sur celles d'Euripide, sont bien au-dessous des modèles qu'il s'était proposé de suivre, quoique l'on remarque dans l'*Iphigénie* quelques scènes que *Racine lui seul pouvait faire oublier*, comme dit Marmontel... Mais *que ne fait pas oublier Racine ?* Si Rotrou avait pu donner à Corneille quelques conseils utiles à son art, en

revanche il avait pris de ce grand poète des moyens d'exécution qu'il n'avait pu trouver en lui-même avant ce doux commerce d'estime qui s'établit entre lui et Corneille. Les représentations du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna*, d'*Héraclius*, de *Rodogune*, précédèrent celles des deux chefs-d'œuvre de Rotrou, *Cosroës* et *Venceslas*. Sans doute, il y a une grande distance entre ces deux tragédies et celles de Corneille, dont nous venons de rappeler les titres: mais il y a peut-être la même distance de *Venceslas* et de *Cosroës*, aux pièces que Rotrou avait composées avant ces deux dernières. Voilà bien la preuve que c'est à l'école du grand homme, qu'il se forma, qu'il conçut une idée plus juste, plus vraie de l'action théâtrale, de la science des mœurs dans le développement des caractères, de celle du cœur humain dans le développement des passions. Au surplus, Rotrou, plus noble que le poète Mairet, sentit, reconnut, avoua publiquement toute la supériorité de Corneille. Il eut le courage de la proclamer sur la scène même de ses triomphes, dans une tirade épisodique et de hors-d'œuvre de sa tragédie de *Saint-Genest*. C'était pécher contre l'art: mais quelle heureuse faute! et combien elle fait honneur à la belle ame de Rotrou! C'est un des plus nobles traits de sa vie, consacrée, dans ses intervalles de travaux, à de bonnes actions. C'est encore une bonne action qui la termine. Son domicile était à Dreux, sa patrie, où il remplissait la place de lieutenant criminel et civil, et de commissaire examinateur au comté et bailliage, etc; ce qui, vu la résidence de droit qu'exigeait sa place, avait empêché que son nom, d'après les statuts mêmes de l'académie française, fût inscrit parmi les membres de cette société. Toutefois, les voyages, qu'il était forcé de faire pour la *mise en scène* de ses compositions dramatiques, nécessitaient assez souvent son absence hors de sa ville. En 1650, une maladie épidémique affligea Dreux inopinément. Une sorte de fièvre pourprée, contre laquelle toutes les ressources de l'art étaient impuissantes, emportait chaque jour plus de trente habitants, et, redoublant ses ravages par ses progrès, menaçait de dépeupler la ville. L'épouvante était dans ses murs. Déjà, la mort avait frappé le maire et plusieurs de ses principaux citoyens. Rotrou apprend cette calamité: son parti est pris. Il est l'un des premiers magistrats; son poste est au lieu du danger. Malgré les remontrances de son frère, qui lui représente qu'il court à un trépas inévitable, il quitte Paris, ses plaisirs, peut-être un nouveau laurier qui l'attendait dans les luttes du théâtre; il arrive à Dreux. Quel spectacle! partout, la terreur, la douleur, la mort, le deuil!.... « Le péril où je me trouve, mande-» t-il à son frère, est imminent. Au » moment où je vous écris, les clo-» ches sonnent pour la vingt-deuxiè-» me personne aujourd'hui: ce sera » pour moi, demain, peut-être; mais » ma conscience a marqué mon de-» voir. Que la volonté de Dieu s'ac-» complisse!... » Trois jours après, il avait cessé de vivre: il était mort victime de son noble dévoûment, le 27 juin 1650. Né, comme nous l'avons dit, en 1609, il avait vécu à peine quarante-un ans. Son début datait de sa dix-neuvième année: ainsi, en moins de vingt-deux ans, il avait enrichi la scène de plus de quarante pièces de théâtre, dont presque tou-

tes étaient de grands ouvrages. Il faut faire ici une remarque dans l'intérêt des lettres : c'est que les hommes qui ont amené l'art à ce point de perfection relative où peut atteindre l'intelligence humaine, n'ont point été doués de cette facilité déplorable qui décèle l'ignorance des règles et des vraies beautés de la nature, et qui n'est guère que le produit d'une imagination intempérante et d'une audace aventureuse. Avec plus d'expérience, Rotrou eût été moins fécond : il eût appris le secret que Despréaux avait enseigné au jeune Racine, celui de faire des vers *faciles*, DIFFICILEMENT. Il eût appris la science de former un ensemble composé de parties bien ordonnées, unies par des liens invisibles ; il eût appris l'art de tracer et de soutenir des caractères. Ces grandes études lui manquaient : mais pourtant, il avait deviné quelques-uns de ces mystères de l'art que Corneille, son ami, commençait de révéler dans la poétique que renferment ses *Examens*, et qu'il pratiquait dans ses ouvrages. Quelques-unes des comédies de Rotrou, imitées de Plaute, présentent des scènes dont Molière ne dédaigna point de s'emparer, en ne faisant qu'en modifier quelques traits. Ses tragédies, prises du grec, offrent des beautés qui, malheureusement pâlissent et s'éclipsent devant celles du divin Racine. Son *Venceslas* paraît son seul et vrai titre : mais ce titre, que la plume de Marmontel et celle de Colardeau ont pris le soin de rajeunir, vivra longtemps, toujours peut-être, parce que le sujet est dramatique ; que les caractères se soutiennent ; que l'action est grande, imposante ; que le principal personnage, qui n'est ni tout-à-fait criminel, ni tout-à-fait vertueux, satisfait à toutes les règles de la poétique théâtrale ; que l'intérêt est progressif ; le style quelquefois âpre, mais plein de franchise, de force et de passion. *Le crime triomphe* (a-t-on dit) *dans cet ouvrage*. On s'est trompé. On a confondu le *criminel* avec le *crime*. C'est le criminel, en effet, et non le crime qui triomphe. Mais ce criminel l'est involontairement ; mais, quoique coupable de ce crime involontaire, il n'en éprouve pas moins tous les déchirements du remords. Le meurtre qu'il a commis, l'a été dans une de ces crises amoureuses où l'égarement de l'âme est à son comble. Ce moment d'aliénation mentale, qui n'a point détruit les qualités de son esprit, ni celles de son cœur, eût été trop puni par le supplice dû aux homicides ; et l'on sent que la peine, surtout dans les données indulgentes du théâtre, n'eût point été en proportion avec le délit. Le dénoûment est donc satisfaisant : il ne blesse ni la raison, ni la justice, ni la morale ; et Marmontel a eu tort de vouloir le remplacer par un dénoûment qui est glacial, et par conséquent anti-dramatique. Le personnage de Ladislas, rôle éminemment théâtral, a fourni plus d'une inspiration heureuse à Voltaire, pour son personnage de Vendôme. La harpe a rendu une pleine justice aux beautés très-réelles de *Venceslas*, dont il admire la conception : mais il lui échappe un mot très-dur, à propos de Rotrou ; et l'amour de l'antithèse lui fait commettre une injustice, lorsqu'il dit que cet auteur *a plus imité les défauts du théâtre espagnol que les beautés du théâtre grec*. Ce qui a manqué à Rotrou, ce n'est pas le goût de la belle imitation : il avait le sentiment du beau, et il aspirait à

le rendre ; mais c'est l'instrument qui lui manquait. Il se servait pour écrire d'une langue qui n'était pas faite ; et il n'avait point assez de génie (bien qu'il n'en fût pas dépourvu) pour donner à cette langue, comme l'avait fait Malherbe, et comme le fit plus tard le grand Corneille, ces tours et cette cadence qui depuis, avec une élégance et une pureté d'expression soutenues, distinguèrent Racine d'avec ses contemporains et ses successeurs. Rotrou avait le goût excessif du jeu, et par conséquent il manquait souvent d'argent. Quelques biographes, d'après Niceron, ont établi là-dessus des anecdotes tout-à-fait invraisemblables, et que nous nous abstiendrons de citer. On a de Rotrou (1) : I. *L'Hypocondriaque* ou *le Mort amoureux*, tragi-comédie, jouée en 1628, imprimée en 1631, in-4°. II. *La Bague de l'oubli*, comédie, jouée en 1628, imprimée en 1635, in-4°. III. *Cléagenor et Doristée*, tragi-comédie, jouée en 1630, imprimée d'abord à l'insu de l'auteur, et en 1635 seulement, in-4°., de son consentement. IV. *La Diane*, comédie, jouée en 1630, imprimée en 1635, in-4°. V. *Les Occasions perdues*, tragi-comédie, jouée en 1631, imprimée en 1636, in-4°. VI. *L'Heureuse constance*, tragi-comédie, jouée en 1631, imprimée en 1636, in-4°. VII. *Les Ménechmes*, comédie, jouée en 1632, imprimée en 1636, in-4°. VIII. *Hercule mourant*, tragédie, jouée en 1632, imprimée en 1636, in-4°. IX. *La Celimène*, comédie, jouée en 1633, imprimée en 1637, in-4°., 1661, in-12 ; retouchée par Tristan, et imprimée sous le titre d'*Amaryllis*, 1653, in-4°. X. *L'Heureux naufrage*, tragi-comédie, jouée en 1634, imprimée en 1638, in-4°. XI. *La Céliane*, tragi-comédie, jouée en 1634, imprimée en 1637, in-4°. XII. *La Belle Alphrède*, comédie, jouée en 1634, imprimée en 1639, in-4°. XIII. *La Pélerine amoureuse*, tragi-comédie, jouée en 1634, imprimée en 1638, in-4°. XIV. *Le Filandre*, comédie, jouée en 1635, imprimée en 1637, in-4°. XV. *Agesilan de Colchos*, tragi-comédie, jouée en 1635, imprimée en 1637, in-4°. XVI. *L'Innocente infidélité*, tragi-comédie, jouée en 1635, imprimée en 1637, in-4°., 1638, in-12. XVII. *Clorinde*, comédie, jouée en 1636, imprimée en 1637, in-4°. XVIII. *Amélie*, tragi-comédie, jouée en 1637, imprimée en 1638, in-4°. XIX. *Les Sosies*, comédie, jouée en 1636, imprimée en 1638, in-4°., et sous le titre de : *La Naissance d'Hercule* ou *Amphitryon*, comédie avec machines, 1650. XX. *Les Deux Pucelles*, tragi-comédie, jouée en 1636, imprimée en 1639, in-4°., 1653, in-12. XXI. *Laure persécutée*, tragi-comédie, jouée en 1637, imprimée en 1639, in-4°., 1646, in-12, 1654, in-12. XXII. *Antigone*, tragédie, jouée en 1638, imprimée en 1639, in-4°. et in-12. XXIII. *Les Captifs* ou *les Esclaves*, comédie, jouée en 1638, imprimée en 1640, in-8°. XXIV. *Crisante*, tragédie, jouée en 1639, imprimée en 1640, in-4°. : il paraît que, lors de l'impression, un cahier ou partie de la copie s'égara ; la page 54 finit le vers 41 de la scène 4°. du troisième acte ; et le premier vers de la page 55, est le 12°. de la scène 4°. du quatrième ; à la page 61, commence le cinquième. Cette lacu-

(1) La partie bibliographique qui suit est de M. A. B—T.

ne d'un acte entier (la fin du 3e. et le commencement du 4e.) ayant été aperçue après l'impression, fut réparée par l'intercalation, après la page 52, d'un cahier de seize pages, dont les deux premières sont cotées 53 et 54, et dont les autres sont sans pagination; c'est après ces quatorze pages, sans pagination, que doivent être conservées les pages qui lors de l'impression, avaient été chiffrées 53 et 54. Les exemplaires dont la pagination est régulière, se trouvent ainsi incomplets d'une grande lacune. Dans les exemplaires où l'on ne trouve pas les chiffres 55 et 54 employés deux fois, la lacune n'est que de deux pages; un pareil accident ne peut être l'effet de la résolution de l'auteur: quelle qu'en soit la cause, il était à signaler. XXV. *Iphigénie en Aulide*, tragi-comédie, jouée en 1640, imprimée en 1641, in-4°. XXVI. *Clarice* ou l'*Amour constant*, comédie, jouée en 1641, imprimée en 1643, in-4°. XXVII. *Bélisaire*, tragi-comédie, jouée en 1643, imprimée en 1644. XXVIII. *Célie* ou le *Vice-roi de Naples*, tragi-comédie, jouée en 1645, imprimée en 1646, in-4°. XXIX. La *Sœur*, comédie, jouée en 1645, imprimée en 1647, in-4°.; et sous le titre de la *Sœur généreuse*, 1647, in-12. XXX. Le *Véritable Saint-Genest*, comédien païen, représentant le martyre d'Adrien, tragédie, jouée en 1646, imprimée en 1648, in-4°. et in-12. XXXI. *Don Bernard de Cabrère*, tragi-comédie, jouée en 1647, imprimée la même année, in-4°. et in-12. XXXII. *Venceslas*, tragédie, jouée en 1647, imprimée la même année, in-4°.; retouchée cent douze ans après, par Marmontel (*Voy.* MARMONTEL, XXVII, 230). XXXIII. *Cosroès*, tragédie, jouée et imprimée en 1649, in-4°., retouchée par d'Ussé, 1705, in-12. XXXIV. *Florimonde*, comédie, jouée en 1655, et imprimée en 1655, in-4°. XXXV. *Don Lope de Cardone*, tragi-comédie, jouée en 1650, imprimée en 1652, in-4°. Toutes ces pièces sont en cinq actes et en vers. Jusqu'en 1820, les amateurs de l'art dramatique étaient réduits à se procurer les éditions isolées de ces pièces; et les collections complètes étaient rares et chères, lorsque Th. Desoer, libraire à Paris, forma le projet de donner une édition des *Œuvres de Rotrou*. Les cinq volumes in-8°. qui la composent, portent le millésime de 1820, quoique publiés successivement en 1820, 1821 et 1822. M. Viollet Leduc a mis, en tête de chaque pièce, une *Notice historique et littéraire*: mais il a supprimé les arguments de l'auteur, et les épîtres dédicatoires, qui, pour être ridicules, n'appartenaient pas moins à Rotrou, et devaient faire partie de ses *Œuvres*. On regrette aussi que l'éditeur n'ait pas toujours respecté le texte de l'auteur: par exemple, les vingt vers qu'on lit pages 231 et 232 du tome IV, pour remplir la lacune qui se trouve dans quelques exemplaires de *Crisante* (*V.* ci-dessus, n°. XXIV), ne sont pas de Rotrou, et ne peuvent être que de son éditeur, qui n'indique pas où il les a pris. XXXVI. L'*Inconnu et véritable ami de messieurs de Scudery et Corneille* (1637), in-8°. de 7 pages, opuscule relatif au *Cid* de Corneille, et aux *Observations* de Scudery, et qui n'a point été admis dans l'édition de 1820. On a imprimé, après la mort de Rotrou, *Dessein du poème de la grande pièce des machines de la Naissance d'Hercule, dernier ouvrage de M.*

de Rotrou, représenté sur le théâtre du Marais, 1650, in-4°. Quelques personnes attribuent encore à Rotrou : *Lisimène*, la *Thébaïde*, *D. Alvare de Lune*, *Florante* ou les *dédains amoureux*, et l'*Illustre Amazone*. La pièce publiée sous ce dernier titre, dans le ve. volume des OEuvres de cet auteur, n'est pas la sienne, si toutefois il en a fait une sous ce dernier titre; mais on doit certainement compter au rang des ouvrages de Rotrou les deux pièces imprimées sous le nom des cinq auteurs : l'*Aveugle de Smyrne*, tragi-comédie, 1638, in-4°., 1639, petit in-8°., et la *Comédie des Tuileries*, 1638, in-4°. Les cinq auteurs employés par le cardinal de Richelieu à rimer les pièces dont il leur donnait le sujet, étaient Boisrobert, P. Corneille, Rotrou, Colletet et L'Étoile. Il n'existe point de Vie séparée de Rotrou, qui a un article dans la *Bibl. française* de Goujet, XVI, 131; dans l'*Histoire littéraire de Louis XIV*, par Lambert, II, 299; dans le *Parnasse françois*, pag. 235; dans les *Mémoires* de Niceron, tomes XVI et XX; dans les *Singularités historiques* de D. Liron, tome 1er., et dans les *Vies des poètes français du siècle de Louis XIV*, par M. Guizot, pag. 395, etc. Aucune académie n'a encore proposé pour sujet de prix d'éloquence l'éloge de Rotrou; et ce n'est qu'en 1810, que l'Institut donna la *Mort de Rotrou* pour sujet du prix de poésie, qui fut décerné, en 1811, à Millevoye. L—A.

ROTTENHAMER (JEAN), peintre, naquit à Munich, en 1564. Ayant reçu les premiers principes de Donhauer, peintre médiocre, il se rendit à Rome, où il se fit connaître par de petites compositions sur cuivre, et qu'il finissait avec un soin extrême. Enhardi par ces succès, il se hasarda de peindre un grand tableau représentant la *Gloire des Saints*. Tous ceux qui connaissaient sa manière, ne purent s'empêcher d'être étonnés de l'en voir changer ainsi tout-à-coup; et les encouragements de toute espèce lui furent prodigués. Il alla étudier les coloristes à Venise, et suivit particulièrement le Tintoret, dont il imita le coloris et la manière de disposer les figures. Quoique livré à l'exécution des grandes machines, il ne négligeait pas ses petits tableaux sur cuivre, qui étaient toujours recherchés, et qu'il vendait fort cher. Pendant son séjour à Venise, il se maria, et exécuta un grand nombre de tableaux d'église. Croyant qu'il trouverait plus de ressources dans sa patrie, il revint en Allemagne, et alla se fixer à Augsbourg. Ce fut alors qu'il peignit, pour l'empereur Rodolphe, le *Banquet des Dieux*, et pour le duc de Mantoue, le *Bal des Nymphes*, deux tableaux que l'on place au nombre de ses meilleures productions. Il répéta, pour l'église de Sainte-Croix, le tableau de la *Gloire des Saints*, qui avait commencé sa réputation; mais ce dernier est, de tout point, supérieur à l'autre, et passe pour son chef-d'œuvre. Dans ses autres compositions, on voit bien encore des traces du goût de sa nation, que n'a pas effacé entièrement son long séjour en Italie. Sur la fin de sa vie, il tomba dans le maniéré; mais il conserva toujours une certaine grâce dans ses airs de tête, une finesse dans ses petites figures, qui décelait l'excellence de ses premières études. Dans ses tableaux sur cuivre, il aimait à peindre des nymphes, et autres sujets analogues; et il confiait ordinairement

l'exécution des fonds et du paysage à Breughel de velours, et à Paul Brill. Malgré toutes les occasions que la fortune lui présenta, il devint si pauvre, qu'à sa mort ses amis furent obligés de se cotiser pour le faire enterrer. Il n'avait que quarante ans lorsqu'il mourut, à Augsbourg, en 1604. Le Musée du Louvre a possédé huit tableaux de ce maître: il ne lui en reste plus qu'un, représentant la *Mort d'Adonis*. Les sept autres avaient pour sujet: I. *Le jeune saint Jean présentant à l'Enfant-Jésus des fleurs cueillies par des Anges*. II. L'*Ecce Homo*. III. Le *Christ portant sa croix*. IV. Le *Conseil des Dieux*. V. La *Nativité*. VI. Le *Jugement dernier*. VII. Le *Massacre des Innocents*. Ils ont été rendus à la Hollande, à la Prusse et à l'Autriche, en 1815. P—s.

ROUARIE (Armand Taffin, marquis de la), gentilhomme breton, naquit, en 1756, au château de La Rouarie, entre Saint-Malo et Rennes. Sa jeunesse fut orageuse. Officier dans les gardes-françaises, il s'y montra frondeur de la cour; et son début dans le monde fut marqué par des désordres. Épris d'une actrice (Mlle. Fleury), qu'il voulait épouser, il ne put l'y résoudre, et, de dépit, se battit en duel avec le comte de Bourbon-Busset, son rival. Ces violences le mirent dans la disgrace du roi: il fut renvoyé des gardes. Accablé de ce malheur, il s'empoisonna, fut secouru, et alla s'ensevelir à la Trappe. Arraché par ses amis à ce tombeau vivant, il partit pour l'Amérique, où, sous le nom de colonel Armand, il défendit, à la tête d'une légion, l'indépendance des États-unis. Après s'y être distingué, il revint en France, et obtint un rang dans l'armée. Lors des troubles précurseurs de la révolution, il se déclara le champion de la noblesse et du parlement de Bretagne, qui luttaient contre la cour. Il fut l'un des douze députés envoyés près du roi, en 1787, pour réclamer la conservation des priviléges de sa province; et il subit, à la Bastille, un emprisonnement qui lui fit une réputation de popularité. Rendu à la liberté, il vit d'abord avec joie tous les signes d'une prochaine révolution: mais, à la convocation des états-généraux, il s'indigna de voir la noblesse bretonne succomber sous les prétentions du tiers-état; et, excitant son ordre à la résistance, il provoqua son refus d'envoyer des députés aux états, ne voulant pas, disait-il, que cette noblesse antique se courbât devant la double représentation du peuple. Enfin ce fut lui qui conseilla la protestation chevaleresque, signée du sang des nobles bretons, contre les innovations anti-monarchiques du ministère. Dès 1790, il devint l'espoir des mécontents de la Bretagne, qu'il rallia pour jeter les fondements d'une association royaliste. Le rôle de chef de parti convenait à son ame ardente et à son infatigable activité. Rempli de cette idée, il quitte son château, se rend à Coblentz auprès de Mgr. le comte d'Artois, et lui présente son plan d'association, se réservant de régler, quand il en sera temps, l'organisation militaire. Tout fut approuvé, et revêtu, le 5 décembre 1791, de la sanction des frères du roi. La Rouarie fut dès-lors comme l'ame et le chef de la confédération, et chargé d'en assurer le succès. Il partit de Coblentz, où son plan resta secret; et, de retour en Bretagne, il le mit à exécution. Bientôt Saint-Malo, Rennes, Dol, Fougères, eurent

leurs comités royalistes. On y fit le recensement de tous ceux qui avaient perdu au nouvel ordre de choses, pour les exciter à se confédérer. Des émissaires se glissèrent dans les corps administratifs et judiciaires, dans les établissements publics, et surtout dans les douanes, la garde des ports, les forts et les arsenaux. Une multitude d'écrits sur les intentions des princes, et sur une prochaine coalition des cabinets de l'Europe, propagèrent la doctrine de la résistance politique. Des réglements militaires et civils, délibérés dans des réunions secrètes, furent envoyés au conseil des princes, pour être approuvés. Chaque chef d'arrondissement eut sous lui des chefs secondaires, chargés d'organiser militairement les cantons qui leur étaient confiés. La Rouarie, l'ame de ce vaste complot, y consacrait ses veilles, sa fortune et toutes ses facultés. Il épiait l'instant de donner les dernières instructions à son parti, afin d'être en mesure d'éclater au moment où la guerre du dehors, qui venait de s'allumer, présenterait des chances favorables. Convoquant, dans son château, les principaux confédérés, il leur fit lecture de la commission, datée de Coblentz, le 2 mars 1792, par laquelle les princes, frères du roi, après lui avoir donné, comme chef des royalistes bretons, les pouvoirs militaires, ordonnaient de lui obéir, et l'autorisaient à joindre à l'association bretonne les parties limitrophes des autres provinces. Devenu suspect aux nouvelles autorités, il fut surveillé; et l'on fit fouiller inopinément son habitation, par un détachement de quatre cents gardes nationales de Saint-Malo et de Saint-Servan : mais La Rouarie et ses affidés s'esquivèrent par des souterrains inconnus. Il se mit ensuite en état de défense, exerça sa petite troupe aux manœuvres militaires à pied et à cheval, et fit monter la garde jour et nuit, comme dans une place menacée. Au-dehors, il distribua de l'argent, se fit de nouvelles créatures, soudoya des émissaires, qui le prévenaient exactement de tout ce qui se passait dans les villes voisines; de sorte qu'instruit à l'avance des visites domiciliaires, il avait le temps de s'y disposer. Mais les revers des royalistes du Finistère et de l'Ardèche, qui avaient agi précipitamment et sans ensemble, le forcèrent de se renfermer dans le système d'une prudente circonspection. La catastrophe du 10 août vint encore suspendre l'explosion qu'il avait préparée. Ne se laissant point abattre, il disposa les esprits à un soulèvement général, en faisant répandre secrètement une proclamation émanée de lui, comme chef royaliste. Vers cette époque, la conjuration ayant été divulguée, par un traître (1), aux révolutionnaires de Paris, des émissaires furent envoyés en Bretagne pour arrêter La Rouarie, et pour faire échouer son entreprise. On le serre de près : en vain ses amis le pressent de quitter momentanément la Bretagne, et de se retirer vers les princes, pour connaître leur volonté. Dédaignant tout projet de retraite, il court de château en château, de comité en comité, pour réveiller les esprits abattus, pour ranimer les espérances, errant dans les forêts, armé de toutes pièces, ne suivant jamais les sentiers battus, passant les nuits dans des grottes inaccessibles, tantôt au pied d'un

(1) Latouche C.... Voyez dans le tome 1er. de l'*Histoire de la guerre de la Vendée*, livre II, quatrième édition, tous les détails de cette conjuration.

chêne, tantôt dans le fond d'un ravin, ne s'arrêtant jamais au même endroit. L'un de ses émissaires, envoyé à Londres, revint, à la fin de janvier 1793, apportant la nouvelle que tous les plans étaient repris pour le mois de mars suivant; qu'à cette époque, une descente d'émigrés sur la côte de Bretagne, et la levée de bouclier dans les départements voisins, auraient lieu simultanément, de même que l'invasion de la France par les puissances coalisées : mais tout ce plan est révélé à Paris; et le Conseil exécutif, de concert avec le comité de sûreté générale, fait partir Laligant-Morillon, avec des pouvoirs illimités, à l'effet de s'assurer des principaux chefs de la ligue. Errant et fugitif, La Rouarie, vivement poursuivi, signalé dans le journal de Rennes, dénoncé à la société populaire, forcé, par les revers de la coalition, de passer l'hiver sans rien entreprendre, n'en est que plus impatient d'atteindre le mois de mars. Il veut braver l'inclémence d'une saison rigoureuse : sa santé s'altère; et le besoin de repos lui fait chercher un toit hospitalier, où il puisse, à l'abri des perquisitions, préparer le succès de son entreprise. Il choisit le château de Laguyomarais, à une lieue de Lamballe; mais bientôt il y est atteint d'une maladie mortelle. Il veut sortir pour ne pas compromettre ses hôtes; mais il est forcé de rentrer par la gravité de sa maladie : alors il apprend que Louis XVI vient de périr sur l'échafaud. Cette catastrophe achève d'irriter son mal et de troubler sa raison. Le 30 janvier, il expire dans des accès de délire et de désespoir. Son cadavre, enlevé mystérieusement, est enfoui dans un bois voisin. Les chefs de l'association, inconsolables de la perte d'un homme dont le caractère et les talents faisaient l'espoir du parti, gardent sur sa mort le plus profond silence; mais Morillon, l'agent des révolutionnaires, survient : à l'aide des indications du traître Latouche, il fait déterrer le cadavre, et saisir les papiers de la conjuration, enfouis, dans un bocal, à six pieds de profondeur. Il s'assure en même temps des deux familles Laguyomarais et Desilles et de quelques affidés; mais la plupart des autres restent inconnus, leur liste ayant été heureusement anéantie. Sur vingt-sept accusés, douze furent condamnés à mort. La découverte des papiers de La Rouarie eut lieu le 3 mars 1793; et, sept jours après, une grande partie de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou, était en insurrection pour la royauté. On ne peut pas douter que La Rouarie n'ait attaché le premier anneau de la confédération royaliste de nos provinces de l'ouest, qui renaquit tant de fois de ses cendres, jusqu'en 1815. B—P.

ROUBAUD (Pierre-Joseph-André), littérateur, naquit à Avignon, au mois de juin 1730, d'une famille pauvre et chargée d'enfants. Comme il donna, dès l'âge le plus tendre, des marques d'un esprit supérieur, ses parents soignèrent son éducation, et le destinèrent à l'état ecclésiastique, qu'il embrassa moins par vocation que par convenance. Il vint de bonne heure à Paris, où son caractère, son esprit et les qualités de son cœur, lui acquirent des amis : mais incapable de solliciter, et chérissant par dessus tout son indépendance, il ne voulut devoir qu'à sa plume ses moyens d'exister; aussi ne connut-il jamais l'aisance, et vécut-il dans l'obscurité. Il paraît que son début dans la carrière littéraire

fut un Essai sur les synonymes, dont nous ne connaissons pas précisément le titre, et qui fut bien accueilli du public, comme nous l'apprend Roubaud dans la préface de la première édition de ses *Nouveaux Synonymes français*. Ainsi un penchant irrésistible l'entraînait déjà vers le genre de littérature qui seul devait lui assurer une réputation durable, et dont il fut long-temps détourné par le besoin impérieux de se livrer à des travaux plus lucratifs. L'enthousiasme du bien public l'avait attaché au système des économistes, dont il fut un des plus zélés et des plus constants coryphées. Ce fut alors qu'il publia : I. Avec Le Camus, le *Journal du commerce*, depuis 1759 jusqu'à la fin de 1762, Bruxelles, 24 vol. in-12. II. Avec Dupont de Nemours, Quesnay, Mirabeau et autres, le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, de 1764 à 1774; le frontispice ne porte le nom de l'abbé Roubaud que depuis janvier 1772. Quelques opinions un peu hasardées en matière de législation, de politique et d'économie, lui suscitèrent une querelle avec le fameux Linguet, qui le réfuta d'une manière virulente dans trois numéros de son *Journal de politique et de littérature*, année 1774. III. Le *Politique indien*, ou *Considérations sur les colonies des Indes-Occidentales*, Amsterdam, 1768, in-8°. IV. *Représentations aux magistrats* sur la liberté du commerce des grains, 1769, in-8°. V. *Récréations économiques*, ou *Lettres au chevalier Zanobi*, etc., 1770, in-8°. de 237 p. C'est une réfutation un peu amère des *Dialogues sur le commerce des bleds*, de l'abbé Galiani, qui parurent à cette époque. VI. *Histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Paris, 1770 à 1775; 15 vol. in-12, ou 5 vol. in-4°. Cet ouvrage n'est pas, comme le dit l'abbé de La Porte, dans sa *Bibliothèque d'un homme de goût*, un Recueil d'observations sur le génie, les mœurs, les arts, etc. des nations. Bien supérieur à la compilation de l'abbé de Marsy, qui est improprement intitulée, *Histoire moderne*, etc., l'ouvrage de Roubaud remplit véritablement son titre, et présente le tableau rapide, mais complet, des révolutions et des principaux événements politiques arrivés dans les trois parties du globe les moins connues. La narration, quoique abrégée, est cependant plus nourrie et plus soutenue que dans la grande *Histoire universelle* traduite de l'anglais. Les recherches de l'auteur lui ont fourni les moyens de pousser son travail jusqu'à des époques plus récentes, comme on peut en juger par l'histoire de l'Inde et celle de la Perse, qu'il a conduites, l'une, jusqu'en 1767, l'autre, jusqu'en 1763, tandis que les auteurs de l'Histoire universelle ont terminé la première à 1748, et la seconde, à 1747, et ont laissé des lacunes dans les années antérieures. On dut donc à Roubaud le corps d'histoire le plus complet sur des nations alors peu connues. Le plan, la marche de son ouvrage, sont excellents. L'auteur puisa dans les meilleures sources qui existaient de son temps; mais il n'eut pas toujours des matériaux assez bons et assez abondants, et il n'est pas assez soigneux à citer ceux qu'il a employés. Un tort qui lui est personnel, c'est d'avoir cherché à imiter le style de Bossuet, sans songer que la richesse d'élocution que l'on admire dans un discours de 3 ou 4 cents pages, se change en boursouf-

flure ridicule et insupportable dans un ouvrage de longue haleine. Roubaud se corrigea de ce défaut dans les trois derniers volumes, qui contiennent l'histoire de l'Amérique, et qui ne parurent qu'en 1775, deux ans avant la publication de l'ouvrage de Robertson. Mais son livre serait plus utile si une table générale à la fin de l'ouvrage, et des titres courants avec dates à chaque page, y eussent rendu les recherches plus faciles. VII. Avec Ameilhon, le *Journal d'agriculture, commerce, arts, et finances*, depuis janvier 1779, jusqu'en décembre 1783, 15 vol. in-12. Pendant plusieurs années, Roubaud s'était occupé d'économie politique: il avait su répandre sur cette matière beaucoup d'intérêt; mais obligé de remplir une tâche pénible pour subsister, et de se livrer quelquefois à la véhémence de son esprit pour défendre ses opinions, cette carrière ne fut pour lui ni brillante, ni lucrative. Recherché et repoussé tour-à-tour par le gouvernement, qui le consultait dans les occasions pressantes, il aurait pu se procurer une existence honorable s'il eût su plier son esprit et vaincre l'inflexibilité de son caractère. Aussi, malgré ses talents réels pour l'administration, comme il ne les fit servir qu'à en relever les abus avec trop de hardiesse, il fut exilé en 1775, dans la basse Normandie, ainsi que l'abbé Baudeau; mais Necker les fit rappeler l'année suivante, et Roubaud obtint une pension de trois mille francs sur les économats. Ce fut probablement à cet exil que la littérature dut l'ouvrage le plus marquant de Roubaud, qui l'avait trop long-temps négligée pour s'occuper de discussions politiques. VIII. *Nouveaux synonymes français*, Paris, 1785, 4 vol. in-8°.; cet ouvrage obtint, de l'académie française, le prix d'utilité, en 1786, et il le méritait, quoi qu'en disent les Mémoires de Bachaumont. L'auteur le fit réimprimer la même année, en 4 vol. in-12, avec une Epître dédicatoire à l'académie française. Si Roubaud n'a pas eu, comme l'abbé Girard, (*Voy.* ce nom), l'avantage d'entrer le premier dans cette carrière, et de se distinguer par la finesse des explications et la concision du style, il a le mérite d'avoir plus aprofondi la matière, publié un bien plus grand nombre de synonymes, donné plus de développement à ses définitions, fait un choix plus judicieux ou plus varié de citations et d'exemples, quoique peut-être trop nombreux, et rapporté les diverses étymologies et les racines de la plupart des mots. Ce livre prouve que l'auteur joignait à beaucoup de goût et de sagacité, un grand fonds de connaissances. Il en existe une nouvelle édition, considérablement augmentée, par un de ses neveux, sous le titre de *Synonymes français*, Paris, 1796, 4 vol. in-8°., qui fut dédiée à la Convention nationale: mais Roubaud n'existait plus alors. Atteint d'une maladie violente dans les premiers jours de novembre 1792, il termina sa carrière à Paris, sur la paroisse de Saint-Sulpice. Son dernier travail avait été un livre (1) pour la défense des droits du Saint-Siége; ouvrage qui supposait une intrépidité peu commune, et qui pouvait même devenir un titre de proscription. Le nonce Dugnani ayant offert à l'auteur, de la part du pape, une tabatière en or avec

(1) *Questions politiques sur Avignon et sur le Comtat.*

une bourse de cent louis, Roubaud accepta la tabatière et refusa la bourse. Il avait aussi composé un *Éloge de Saint-Louis* (qui lui valut une gratification de douze cents francs). Nous n'avons pu nous assurer si ces deux ouvrages ont été imprimés. Il avait vécu dans une telle obscurité, que sa mort fut ignorée du public; de manière qu'il fut compris pour une somme de 2000 fr., dans les secours que la Convention accordait à divers gens de lettres, par le décret du 3 janvier 1795. Chantreau le fait mourir en 1798; et tous les biographes qui semblent ne pas avoir connu Roubaud, et qui se sont copiés mot pour mot dans les huit à dix lignes qu'ils ont consacrées à ce littérateur, placent vaguement sa mort à la fin du dix-huitième siècle. Ses Synonymes abrégés ont été réimprimés avec ceux de Girard, Beauzée, etc., dans le *Dictionnaire des Synonymes français*, Paris, 1801, 3 vol. in-12, et 1810, 2 vol. in-12.

A—T.

ROUBAUD (Joseph-Marie), jésuite, frère du précédent, né à Avignon, en 1735, mort à Paris, le 26 septembre 1797, excella dans la poésie latine. Après la destruction de son ordre, il vint se fixer dans la capitale. En 1776, il retourna dans sa patrie, pour rédiger le *Journal d'Avignon*, dont le roi avait rétabli le privilége. De retour à Paris, il continua de se livrer à l'étude. Il composa des Discours, des Sermons et d'autres ouvrages qui n'ont pas été imprimés, et qui ne sont pas tombés en la possession de sa famille. Il a traduit la vie du bienheureux Laurent de Brindes, et celle du bienheureux Benoît Labre (*Voyez* ce nom), composées en italien par l'abbé Marconi. Ces deux traductions sont estimées, tant pour l'élégance du style qu'à causé des réflexions neuves dont l'auteur a enrichi ces deux ouvrages, qu'on pourrait regarder comme des originaux. — Roubaud de Tresséol, frère des précédents, né à Avignon, en 1740, embrassa la profession d'avocat; mais son goût pour la littérature l'éloigna du barreau. Il vint à Paris en 1765, et y mourut en 1788. Outre une édition des œuvres de *Desmahis* d'après les manuscrits de l'auteur, Paris, 1778, 2 vol. in-12, à la tête de laquelle il a placé un Discours en forme d'éloge historique (1), il a publié : I. Des *Discours* sur divers sujets, parmi lesquels on remarque celui qui a pour titre : *Le désintéressement a toujours été la marque la moins équivoque d'une grande ame*, 1773, in-8°., et *l'Éloge du maréchal du Muy*, etc., Paris, 1773, 1775 et 1776, in-8°. On y trouve de l'élévation, et des pensées brillantes, quelquefois un peu recherchées, une morale saine : le style en est élégant. II. *Lettres sur l'éducation des militaires*, Paris, 1777, in-12. III. *Fables librement traduites de l'anglais*, Paris, 1777, in-12. IV. *Opuscule sur la manière dont les Naturels de l'Amérique font la guerre*, Paris, 1777, in-12. L'auteur y a joint des réflexions ingénieuses. V. *Un Poème sur la pitié qu'on doit aux malheureux*, pré-

(1) On a justement reproché à Roubaud de Tresséol d'avoir trop exalté le mérite de Desmahis, et surtout de l'avoir mal défini dans cette phrase amphigourique : « L'esprit philosophique paraît » être une des principales parties qui constituent ce » poète : loin qu'il dessèche la verve poétique, elle » coule avec plus de force et d'abondance; il pro- » duit la pensée *pour la livrer à l'imagination, et* » *il observe l'imagination enflammée par la beauté* » *et l'utilité de sa pensée, pour redresser sa mar-* » *che.* » A—T.

cédé d'une Dissertation sur le plaisir qu'on éprouve quelquefois en voyant souffrir ses semblables. VI. *Quelques pièces en vers*, imprimées dans divers journaux, et recueillies en 1778. On y trouve de l'imagination, de la noblesse, de l'agrément et de l'intérêt. Z.

ROUBILLIAC (Louis-François), habile sculpteur, né à Lyon, passa la plus grande partie de sa vie en Angleterre, où l'on présume qu'il arriva vers le temps où Rysbrach, pour lequel il devait être un jour un redoutable rival, jouissait déjà de toute sa réputation. Le talent du sculpteur français resta peu connu jusqu'au moment où sir Édouard Walpole, en le recommandant pour l'exécution des bustes placés au collége de la Trinité à Dublin, lui fournit l'occasion de sortir de l'obscurité. Il fut chargé ensuite de travailler au beau monument du général Jean, duc d'Argyle, dans l'abbaye de Westminster; et l'on y admire particulièrement l'expression et la grâce qu'il a su donner à la statue de l'Éloquence: on trouve néanmoins qu'il s'est surpassé par la statue de Hændel, dans les jardins de Vauxhall. On cite encore, parmi les productions de son ciseau, les monuments du duc et de la duchesse de Montagüe, dans le comté de Northampton, travail soigné et magnifique, mais où l'on desirerait plus de simplicité; — la statue de George Ier., dans la chambre sénatoriale de Cambridge; — celle du chancelier de cette université, Charles, duc de Somerset; et celle de Newton, dans la chapelle du collége de la Trinité, où lord Orford trouve seulement que l'artiste a prêté un air un peu vif à un personnage aussi grave. On cite, parmi les autres ouvrages de ce sculpteur, une belle figure de la Religion, dans un petit temple ionique, élevé à la mémoire d'Édouard Holdsworth, à Gopsal, dans le comté de Leicester; — le buste du docteur Mead, dans le collége des médecins, à Londres (*); — la statue, en marbre blanc, de George II, à Golden-Square. Roubilliac mourut à Londres, le 11 janvier 1762. On ne nous a transmis aucune des circonstances de sa jeunesse, ni de son éducation. Il existe une esquisse de son Portrait à l'huile, fait par lui-même peu de temps avant sa mort, ainsi que le modèle d'un monument en marbre, à élever au général Wolf, dernier ouvrage de Roubilliac, et qu'on dit fort supérieur au monument qu'on voit dans l'abbaye de Westminster. Lord Chesterfield disait que cet artiste était vraiment un statuaire, et que les autres n'étaient que des tailleurs de pierre. Z.

ROUBIN (Gilles de), né en Languedoc, près du Pont-St.-Esprit, fit sa principale résidence dans la ville d'Arles, où, quoique sa noblesse eût eu besoin d'être récemment prouvée ou relevée, il devint membre de l'académie qui, suivant ses statuts, ne pouvait admettre que des gentilshommes. Ses titres à cet honneur étaient son goût et son talent pour la poésie. Ses ouvrages, tous dans le genre léger, ne manquent ni d'esprit, ni d'enjouement, ni de facilité; mais on y desirerait un goût plus sévère et moins de négligence. Une de ces petites compositions obtint cependant un assez grand suc-

(1) Ce buste, fait en 1756, est de la ressemblance la plus frappante. Le statuaire était convenu du prix d'avance, à cinquante livres sterling: mais quand on vit la perfection de l'ouvrage, on lui en offrit cent; et il dit alors que ce n'était pas assez et qu'il l'estimait 108 l. et 2 sh.: la somme lui fut payée toute en vieux schelings, et l'anecdote envoyée à Hogarth, pour qu'il en fît usage dans ses *Caprices des artistes*.

cès. C'était un placet dont l'auteur dit lui-même plus tard au roi que

L'on en fit tant de bruit,
Et qui, vous ayant plu, m'acquit un peu de gloire.

Ce placet avait pour objet de faire maintenir Roubin en possession d'une île sur le Rhône, dont le domaine lui contestait la propriété. La requête ne fut point vaine : elle était agréablement tournée, et adroitement assaisonnée de flatterie. Quelques vers en sont restés dans la mémoire des amateurs :

Qu'est-ce en effet pour toi, grand monarque des Gaules,
Qu'un tas de sable et de gravier?
Que faire de mon île? il n'y croît que des saules;
Et tu n'aimes que le laurier.

Les *OEuvres mêlées de feu Roubin*, furent imprimées à Toulouse, 1716, in-12, par les soins de son fils. Un madrigal, qui n'est pas le dernier chant de sa Muse, annonce que déjà il avait *passé quinze lustres*. Il avait été capitaine dans le régiment de Guise, et s'était distingué dans la guerre d'Italie, en 1658. V. S. L.

ROUBO (JACQUES-ANDRÉ), menuisier, offre le phénomène, plus rare en France que dans le reste de l'Europe, d'un ouvrier distingué dans son état, et qui n'a jamais songé à l'abandonner pour une profession supérieure. Né à Paris, en 1739, il reçut de son père, maître menuisier, une éducation très-soignée. A l'étude des mathématiques, il joignit celle de la mécanique et du dessin, et se rendit bientôt fort habile dans la théorie comme dans la pratique de la profession qu'il devait exercer. Encouragé par les bontés du duc de Chaulnes (*V.* ce nom), son protecteur, il osa présenter, en 1769, à l'académie des sciences, le traité qu'il avait rédigé de l'*Art du Menuisier*. Les commissaires chargés de l'examiner en rendirent un compte avantageux ; et sur leur rapport l'académie décida que le travail de Roubo ferait partie du *Recueil* des descriptions des arts et métiers. Cette première faveur fut suivie d'une seconde. L'académie demanda pour Roubo la maîtrise; et, par une distinction spéciale, l'arrêt du conseil-d'état qui la lui accorda, le dispensa d'acquitter les droits d'usage, en considération de ses talents. La réputation dont jouissait Roubo, ne pouvait manquer de lui mériter la préférence pour l'exécution des ouvrages les plus difficiles de son état. Ainsi c'est à lui qu'on dut successivement la belle coupole de la Halle aux blés, le berceau qui sert de couverture à la Halle aux draps, le grand escalier de l'hôtel de Marbeuf, etc. Son désintéressement égalait son activité : satisfait de sa condition, il partageait son temps entre le travail et les soins qu'il devait à sa famille, et consacrait ses loisirs à l'étude des arts. Nommé lieutenant de la garde nationale, lors de sa création, et conduit par le délire qui animait alors tous les habitants de Paris, il voulut, quoique souffrant, se rendre au Champ de Mars avec sa compagnie, pour assister à la fête de la fédération (1790). Les fatigues qu'il éprouva dans cette journée, aggravèrent son état ; et il mourut au commencement de 1791, à l'âge de cinquante-deux ans. Sa veuve reçut de la Convention un secours de trois mille francs, par le décret du 4 septembre 1795. On a de lui : I. L'*Art du Menuisier*, 1769-75, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage est précédé d'éléments de géométrie, mis à la portée des ouvriers auxquels ils sont destinés. La première partie traite des bois propres à la menui-

serie et de leur conservation, des profils et des assemblages, des outils, et enfin de la menuiserie mobile; la seconde, de la décoration et de l'art du trait. La troisième partie, divisée en trois sections, contient la menuiserie des voitures ou carosses, précédée de recherches sur l'établissement des voitures en France; la menuiserie en meubles, et l'ébénisterie; enfin la quatrième contient l'art du treillageur ou la menuiserie des jardins. Les nombreuses planches dont le texte est accompagné, sont toutes d'après les dessins de l'auteur. II. *Traité de la construction des Théâtres, et des Machines théâtrales*, 1777, in-fol. de 67 pag. et 10 planches. Cette première partie renferme des recherches intéressantes sur les théâtres des Grecs et des Romains, et sur les théâtres modernes, avec leur description, et les noms des architectes qui les ont construits; enfin le projet d'un théâtre qui réunirait tous les avantages des plus belles salles sans en avoir les inconvénients. La seconde partie devait traiter de la construction et du jeu des machines de théâtre; mais elle n'a point paru, et ce sujet a été traité par Boulet. III. *L'Art du Layetier*, 1782, in-fol. de 27 pag., avec 7 planches, dessinées et gravées par l'auteur. W—s.

ROUCHER (Jean-Antoine), poète et littérateur, né à Montpellier, en 1745, fit ses études au collége des Jésuites, qui, reconnaissant en lui d'heureuses dispositions, ne négligèrent rien pour l'attacher à leur société. S'il ne céda point à leurs vœux, il parut au moins d'abord se destiner à l'état ecclésiastique. A l'âge de dix-huit ans, il prononça quelques sermons qui furent goûtés. A vingt ans, il se rendit à Paris, pour étudier en Sorbonne: mais le goût de la poésie, l'amour de l'indépendance, et la séduction des idées philosophiques, le firent renoncer à l'état ecclésiastique, dans lequel il n'était pas encore irrévocablement engagé. Ce fut alors qu'il forma avec Berquin, Dussieux, Imbert, et quelques autres littérateurs, une liaison qui dura jusqu'à leur mort. Il s'essaya dans la carrière poétique par des pièces fugitives dont le succès fut assez brillant. Son goût pour les vers était un véritable enthousiasme. *Les plus belles pensées de l'esprit humain*, disait-il, *sont en vers*. On trouve, dans les journaux du temps, et particulièrement dans l'Almanach des Muses, depuis 1772 jusqu'en 1787, un assez grand nombre de pièces de ce poète, qui se font remarquer par un ton d'amabilité et par une douce morale. A l'occasion du mariage du dauphin, depuis Louis XVI, avec Marie-Antoinette d'Autriche, il composa un poème intitulé: *La France et l'Autriche au temple de l'hymen*, où l'on remarque de l'élévation dans les pensées et dans le style. Ce début lui valut la protection et même l'amitié de Turgot, qui le nomma receveur des gabelles à Montfort-l'Amauri. En annonçant ce bienfait, il lui écrivit: « Je veux, » mon ami, que vous puissiez travailler pour la gloire elle seule, » et que vous soyez tranquille sur » les besoins de votre famille. Un » commis, qui aura de modiques appointements, pourra toujours vous » remplacer, et vous éviter un travail aride et étranger à vos goûts » et à vos talents. » Roucher se montra digne de ce bienfait par son tendre attachement pour son protecteur, qu'il célébra même après sa dis-

grace, dans son poème des Mois (1). Ce poème est le principal ouvrage de Roucher. Avant de le livrer à l'impression, il en avait lu un grand nombre de passages dans les cercles de Paris. Les éloges exagérés qu'il reçut alors, excitèrent des jalousies qui se déchaînèrent contre l'ouvrage quand il parut. On vit surtout Laharpe s'acharner, avec une partialité haineuse, contre un poète qui n'avait jamais offensé personne, et auquel on ne peut refuser un talent peu commun. Dans son Cours de littérature, le même critique consacre près d'un demi-volume à la censure la plus amère du *Poème des Mois*, tout en convenant que son auteur était *bon père, bon époux, bon ami*; triste et perfide éloge, quand il s'agit d'apprécier le talent poétique. Ce n'est pas que plusieurs des observations de Laharpe, sur le poème de Roucher, ne soient d'une grande vérité; mais le choix du sujet n'en est pas heureux. Quoi de plus monotone que douze chants isolés, consacrés à chacun des mois de l'année? Avec un pareil cadre, il était impossible de ne pas reproduire des descriptions à-peu-près semblables. Pour éviter cet inconvénient, Roucher a multiplié les digressions et les épisodes jusqu'à satiété. Sa versification, ordinairement noble et abondante, est souvent verbeuse et guindée. On lui reproche, avec raison, de s'être servi d'expressions et surtout d'alliances de mots forcés. Le chantre des Mois exprime toujours convenablement les sentiments les plus élevés; mais souvent aussi se montre-t-il trop didactique, oubliant qu'il est poète, pour mettre des maximes philosophiques en vers prosaïques. Tel qu'il est, l'ouvrage de Roucher ne peut être regardé comme un véritable poème: il n'a ni plan, ni suite, ni ensemble; mais il offre une réunion d'excellents morceaux, de descriptions très bien faites et des tableaux aimables, soit que l'auteur peigne quelque phénomène de la nature, soit qu'il retrace les jouissances de la vie champêtre. Tels sont ceux où il décrit le chant du rossignol, les amours du cheval, la chasse au cerf, les glaciers des Alpes, les fleurs d'avril, la veillée du village et beaucoup d'autres. Cette production fut trop vantée à sa naissance: elle est trop négligée aujourd'hui. Les notes dont chaque chant est suivi, décèlent une érudition variée, bien qu'on y reconnaisse que l'auteur était imbu des préjugés des économistes et des novateurs. On y trouve avec plaisir des fragments des prophéties d'Isaïe, très-bien traduit en vers; et un premier jet du poème des Mois, en vers de dix syllabes. Si Roucher l'eût ainsi publié, l'ouvrage aurait été plus court, écrit d'un style plus léger, et il n'y aurait peut-être pas perdu. Mais ce qu'il y avait de plus intéressant dans ces notes, c'était l'insertion des quatre fameuses Lettres que Jean-Jacques Rousseau écrivit à M. de Malesherbes, pour faire l'apologie de sa conduite, et qui parurent là pour la première fois. Roucher, enthousiaste du philosophe de Genève, les imprima, nonobstant les sollicitations de l'académie française, qui y était fort

(1) Nous citerons cet éloge, qui donne à-la-fois une idée de la manière poétique et du noble caractère de Roucher :

Ton éloge en ce jour me doit être permis :
Quand la faveur des rois te faisait des amis,
Je me suis tû : mon vers, suspect de flatterie,
Eût été vainement l'écho de la patrie;
Mais lorsque tu n'as plus d'autre éclat que le tien,
Lorsque de ton pouvoir mon sort n'attend plus rien,
Je puis, libre de crainte ainsi que d'espérance,
Bénir mon bienfaiteur et l'ami de la France.

maltraitée. De là l'inimitié de plusieurs académiciens contre le poète, auprès duquel, menaces, promesses, tout fut inutile pour l'empêcher de publier ces lettres; et il ne faut pas chercher d'autre motif pour expliquer comment Roucher, avec un talent aussi distingué et des opinions qui devaient lui concilier les suffrages du parti philosophique, ne fut pas de l'académie. Malgré l'injustice de cette cabale, le poème des *Mois*, publié en 1779, avec un luxe d'impression très-remarquable, assigna à l'auteur une place honorable dans la littérature. Il se consolait des critiques injustes par l'amitié des gens de bien, entre autres du président Dupaty, qui fut enlevé, en 1788, par une mort prématurée. C'est de lui que Roucher a dit, lorsqu'il vit éclater la révolution : *Il serait mort de douleur s'il n'avait pas été la première victime.* Tandis que, sans même interrompre ses loisirs poétiques, Roucher s'occupait de traduire l'ouvrage de Smith, *De la richesse des nations*, la révolution éclata. Partisan des idées philosophiques, il crut voir une heureuse régénération dans une commotion qui devait condamner la France à trente années de malheurs irréparables. Quelques articles insérés par lui dans les journaux du temps, attestent son opposition courageuse aux excès des révolutionnaires. En effet, dès qu'il eut été témoin de leurs crimes, et qu'il eut reconnu que partout la vertu et le mérite allaient succomber, Roucher n'hésita point : il aima mieux être victime que complice. Il osait, dans les assemblées des citoyens de Paris, parler au nom de la raison, de la justice et de l'humanité. Invité, comme président de sa section, à assister à une fête préparée pour les soldats qui avaient assassiné le brave Desilles (*V.* ce nom); « J'accepte, citoyens; mais à condition que le buste de Desilles sera porté en triomphe par les soldats de Châteauvieux, afin que tout Paris, étonné, contemple l'assassiné porté par ses assassins. » En 1791, lors des élections pour l'assemblée législative, Roucher déploya un grand courage dans l'assemblée de Paris qui se tenait à l'évêché. Il s'opposa aux nominations des révolutionnaires exaltés; et, pour contrebalancer un club qu'ils avaient formé dans le sein même de l'assemblée électorale, il établit un second club à la Sainte-Chapelle. Il eut un jour, avant la séance, une dispute avec Danton, qui l'aurait écrasé si l'on ne fût accouru. Sous le règne de la terreur, Roucher persécuté, obligé de cacher sa vie, se consacra uniquement à l'étude de la botanique et au soin de l'éducation de sa fille Eulalie. Il ne sortait plus que pour herboriser au jardin des plantes ou dans les environs de Paris. Cet isolement ne put le garantir d'être recherché comme suspect. Obligé de se cacher plusieurs mois chez deux amis (2) tour-à-tour, il se lassa bientôt de ce genre de vie, et prit le parti de revenir chez lui, quelque chose qui pût arriver. Il y fut arrêté; mais il dut à l'intercession du jurisconsulte Guyot-Desherbiers, son ami, qui répondit pour lui, la faveur d'être rendu à la liberté. Ce ne fut pas pour long-temps : le 4 octobre 1793, Roucher se vit de nouveau arrêté au milieu de la nuit : il aurait pu prendre la fuite; mais il refusa de compromettre son ami, et fut con-

(2) MM. Pujos et Perrin.

duit à Sainte-Pélagie. Pendant un séjour de plus de sept mois dans cette prison, d'où l'on ne sortait que pour aller à la mort, il conserva toujours le calme de son ame. Le temps qu'il n'était pas obligé de donner au sommeil ou aux repas, il l'employait à travailler. Lui-même disait du travail :

Il charmait mes ennuis à Sainte-Pélagie ;
Par lui je retrouvai ma première énergie.

Toute sa consolation était d'écrire à sa femme, et à sa fille, alors âgée de dix-sept ans, dont il dirigeait encore les études par une correspondance pleine de charme. Les réponses tendres et spirituelles que cette demoiselle adressait à l'auteur de ses jours, annoncent combien il avait été heureux dans cette éducation. Elle-même apprêtait les aliments de son père, et les lui portait tous les jours dans sa prison, heureuse quand la faveur de le voir ne lui était pas refusée. Roucher travaillait sous les verroux à une nouvelle édition de sa Traduction de Smith ; il s'occupait aussi à traduire en vers les *Saisons* de Thomson, et s'amusait à former un herbier des plantes que lui envoyait sa fille. Au milieu de ces douces occupations, il fut arraché, pendant la nuit, à cette prison, dont il avait fait une studieuse retraite, et fut transféré à Saint-Lazare, « dans un de ces cimetières » vivants, où l'on parquait les victi- » mes humaines avant de les immo- » ler (3) ». Cependant on lui accorda la faveur, bien précieuse pour un père, d'avoir auprès de lui son fils encore dans l'enfance. Enfin, le 26 juillet 1794, il fut prévenu que son nom était inscrit sur les listes. Résigné dès long-temps à son sort, il renvoya son fils à sa femme, brûla ses papiers inutiles, recueillit les lettres de sa fille, et les remit aux mains d'un ami sûr, prisonnier comme lui. Le 6, il fit faire, par un de ses compagnons d'infortune (Leroy, élève de Suvée) (4), son portrait, au bas duquel il écrivit les vers suivants :

A ma femme, à mes amis, à mes enfants.

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage :
Quand un savant crayon dessinait cette image,
J'attendais l'échafaud, et je pensais à vous.

Le même jour, au soir, il fut transféré à la conciergerie. Le lendemain 7, à onze heures du matin, il parut devant le tribunal révolutionnaire, et, à cinq heures après-midi, il n'était plus. Il fut exécuté avec trente-sept de ses compagnons de captivité, prévenus, comme lui, « d'avoir » conspiré dans la maison d'arrêt, » dite Lazare, à l'effet de s'évader, » et ensuite dissoudre, par le meurtre » et l'assassinat des représentants » du peuple, et notamment des mem- » bres des comités de salut public et » de sûreté générale, le gouverne- » ment républicain, et rétablir la » royauté. » Roucher, comme chef de cette prétendue conspiration, fut exécuté le dernier. Il était âgé de quarante-neuf ans. Son cœur compâtissant avait toujours été ouvert aux malheureux ; et sa fortune lui permettait de satisfaire son penchant à faire le bien. Il recueillit chez lui le savant et infortuné Bitaubé, poursuivi par la misère. La poésie, l'histoire même, n'ont pas dédaigné de faire l'éloge de ce poète : « Roucher, » dit M. Lacretelle dans son *His-*

(3) Décade philosophique.

(4) C'est par erreur que l'on a quelquefois attribué ce portrait au peintre Robert. Il se trouve gravé en tête de la correspondance de Roucher. Un autre portrait de ce poète se trouve dans la collection des grands hommes de la France, par *Pujos*.

» *toire de la Convention*, à l'époque » de l'assemblée législative, s'était » attiré le ressentiment de Robes- » pierre et de Collot-d'Herbois, par » des écrits courageux. Une imagi- » nation brillante, audacieuse, l'a » vait distingué parmi les hommes » de lettres : une ame sensible et » forte le rendait cher à tous les » gens de bien. » Un des frères de Roucher, médecin à Montpellier, lui a érigé un monument funèbre près de cette ville. On y a gravé trois inscriptions : les deux premières sont des vers que la mémoire de Roucher a inspirés à M. Castel, auteur du poème des *Plantes*, et à Lézai Marnesia, qui a chanté la *Nature champêtre* (*V.* XXIV, 404). La troisième est l'épitaphe que Roucher avait faite pour lui-même :

Flatteurs, qu'au lieu d'encens, de fleurs et d'hécatombe,
La main du laboureur écrive sur ma tombe :
Il aima la campagne, et sut la faire aimer.

Roucher avait épousé, en 1775, Mlle. Hachette, qui descendait de l'héroïne de Beauvais, (*Voy.* HACHETTE, XIX, 284). Mme. Roucher, inconsolable de la perte d'un époux dont elle était digne de faire le bonheur, est morte en 1822. M. Roucher de Ratte, un des frères du poète, a composé, sur sa mort, une Elégie, dans laquelle il s'en faut bien qu'on retrouve le talent du chantre des *Mois*. On a de Roucher : I. Les *Mois*, 2 vol. in-4°., 1779 (5). II. *De la richesse des nations*, par Adam Smith, Paris, 1790, 4 vol. in-8°. ; traduction peu estimée (*Voyez* SMITH). II en a paru, en 1795, une nouvelle édition. III. *Consolation de ma captivité*, ou *Correspondance de Roucher, mort victime de la tyrannie décemvirale, le 7 thermidor an II de la république*, publiée, en 1797, en deux part. in-8°., par M. Fr. Guillois, gendre de Roucher, auteur de quelques opéras publiés sous le voile de l'anonyme. IV. Des *Poésies* insérées dans les journaux du temps, et dans l'Almanach des Muses, de 1772 à 1787. V. Quelques *Lettres* imprimées, en 1784, dans les journaux, sur la préférence qu'on doit donner à la langue latine ou à la française pour les inscriptions. Roucher, qui préférait cette dernière langue, fut réfuté par l'abbé Leblond (*Voyez* LEBLOND, XXIII, 488). VI. Des articles politiques dans le *Journal de Paris*, en 1790 et 1791. Enfin il a contribué, avec Dussieux et d'autres, à la première édition de la *Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par Duchesnay, 1785 et ann. suiv., 67 vol. in-8°., et à la Bibliothèque des dames. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits, que sa fille (Mme. Guillois), se propose de publier, entre autres : 1°. trois chants d'un Poème sur les *Jardins*, dont quelques fragments ont été imprimés dans un ouvrage de M. Morel, intitulé : la *Théorie des jardins;* — 2°. *l'Astronomie*, poème ; — 3°. *Thérèse et Faldoni*, ou les *Amants de Lyon*, poème en six chants ; — 4°. Des fragments de la *Rhodéide* ou de la prise de Rhodes

(5) Ou 4 vol., petit in-12 ; la contrefaçon, Liége, 1780, en 2 vol. in-12, est incorrecte et tronquée (*V.* la *Lettre de Roucher* dans le *Journal encyclopédique* du 1er. octobre 1780). Les quatre lettres de Rousseau ne sont pas dans la contrefaçon. La censure ayant exigé dans le chant de *Jannet* la suppression de vingt sept vers, sur le refus d'enterrer Voltaire, contenant aussi quelques traits contre le cardinal de La Roche-Aymon et l'abbé Terray, la place que devaient occuper ces vers est restée en blanc. Le poème n'ayant pas été réimprimé depuis son apparition, il n'existe aucune édition qui n'ait cette lacune ; mais ce fragment a été publié dans l'*Almanach des Muses*, pour 1792, page 37, et dans l'*Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon* pour 1792 (*V.* AQUIN), page 59. A.B—T.

C'est à tort que plusieurs biographes ont avancé que Roucher avait versifié quelques chants d'un poème intitulé : *Gustave Vasa*, ou la *Liberté de la Suède ;* il s'est borné à en tracer le plan ; il en avait rimé quelques morceaux, qui ne se sont pas trouvés dans ses papiers. On trouve une Notice sur Roucher, dans la Décade philosophique, et dans le Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Montpellier, par M. Carrion de Nizas. Enfin M. Jean-Cyrille Rigaud, membre de cette société, a prononcé, dans son sein, le 31 déc. 1812, un Éloge de ce poète, dont il avait été l'ami. D—R—R.

ROUDÉGHY (Abou'l Hasan), fut le premier poète qui parut en Perse, depuis la conquête de ce royaume par les Arabes ; du moins est-il le premier dont le souvenir nous ait été conservé. Nous ne connaissons ni la date de sa naissance, ni l'époque de sa mort ; mais nous savons qu'il était né aveugle, et qu'il florissait sous le règne du prince sassanide Naser, fils d'Ahmed, mort en l'année 330 de l'hégire (941 de J.-C.) après un règne de trente ans. On dit que ce poète fut nommé Roudéghy, du mot persan *roudèh*, qui signifie les cordes des instruments de musique, parce qu'il était aussi habile musicien que bon poète. Suivant d'autres, ce nom lui fut donné du lieu de sa naissance, *Roudek*, bourg du territoire de Bokhara. Roudéghy jouissait d'une grande faveur auprès de l'émir Naser, et il était très-riche. Son train se composait de deux cents esclaves et de quatre cents chameaux. On dit que ses poésies formaient cent volumes, et montaient à un million trois cents distiques. On en trouve des fragments dans le *Tarikh guzidèh*, ou Chronique choisie, et dans d'autres ouvrages ; mais il ne paraît pas qu'aucun des nombreux volumes qui en formaient le Recueil, soit venu jusqu'à nous. Nous savons qu'il avait mis en vers persans, par ordre de l'émir Naser, le livre de Calila et Dimna, plus connu sous le nom de fables de Bidpaï ; il est vraisemblable que cette traduction est perdue depuis long-temps. L'émir lui donna, pour prix de ce travail, quatre-vingt mille pièces d'argent. On rapporte des effets surprenants de son talent pour la poésie et pour la musique. S. S—Y.

ROUELLE (Guillaume-François), célèbre chimiste, naquit, en 1703, au village de Mathieu, près de Caen. Les traditions du pays veulent que Malherbe ait reçu le jour dans le même lieu ; et cette espèce de rapport avec un de nos premiers poètes, excita chez le jeune Rouelle une vive émulation. Doué d'une mémoire heureuse, d'une grande facilité à concevoir les choses, et d'une sorte de soif d'instruction, il fit de brillantes études à Caen, au collége du Bois. Dans les intervalles qu'elles lui laissaient, et durant les loisirs des vacances, il manifestait un goût décidé pour la botanique et l'histoire naturelle. Ce goût le détermina, dans le choix d'un état, pour l'une des branches de la science médicale. Ce fut encore à Caen qu'il en étudia les principes, et que se développa en lui l'amour de la chimie. L'étude pratique de cette science exige un laboratoire, des fourneaux, des vases et des instruments, que les faibles moyens pécuniaires de Rouelle ne lui permettaient pas d'acquérir. Dans son ardeur pour la manipulation, et dans son impatience de s'y livrer, il pria un chaudronnier de lui prêter sa forge ; et ce fut là qu'il établit son

HIST. DE FRANCE.

ROUELLE.

R. del.t

Landon direx.t

premier laboratoire. Bientôt l'esprit de Rouelle, si avide d'instruction, ayant épuisé toutes les ressources que pouvait lui offrir l'école de Caen, il espéra d'en trouver de nouvelles à Paris ; et la médiocrité de sa fortune ne l'arrêta point dans le projet de s'y rendre. S'associant à deux compagnons animés d'un zèle égal pour l'étude, ils logèrent ensemble, vécurent en commun, et se ménagèrent encore, dans leur vie frugale et économique, les moyens de se composer une petite bibliothèque. Dans une pareille retraite, exempte de toute distraction, Rouelle eut bientôt atteint le but de son voyage à Paris, et il se mit en mesure d'opter entre les trois branches de l'art médical. Son inclination pour la chimie le portait naturellement vers la pharmacie : sa sensibilité acheva de l'y déterminer. Il entra chez un pharmacien allemand, nommé Spitzley, qui avait succédé à Lémery. La mémoire de ce savant chimiste y vivait encore, et devenait un stimulant pour ceux qui travaillaient dans ce laboratoire. Il y passa sept années, remplissant le vide des travaux chimiques et pharmaceutiques par l'étude de la botanique et de l'histoire naturelle, qui lui donnèrent occasion d'être connu de MM. de Jussieu, et de mériter leur estime. Il consacrait le reste de son temps à la lecture de tous les ouvrages sur la chimie. Enfin il s'établit à Paris comme apothicaire, et commença en même temps ses cours particuliers de chimie. La réputation qu'il s'acquit, mit bientôt ses cours en vogue : ils furent suivis par les Français et les étrangers les plus considérables ; et, dans le nombre des premiers, on doit distinguer le comte de Lauraguais et le marquis de Courtanvaux (*Voy.* ce nom). La place de professeur de chimie au Jardin royal des plantes étant devenue vacante en 1742, Rouelle l'obtint sur sa seule réputation, malgré les vives sollicitations de ses concurrents ; et il fut porté, deux ans après, en 1744, par l'académie des sciences, à une place de membre adjoint. A peine était-il entré dans cette compagnie, qu'il lui lut un excellent Mémoire sur les sels neutres, dans lequel il essaya d'en présenter une division méthodique, fondée sur la théorie de leur cristallisation : il en établit six classes d'après les caractères combinés de la forme cristalline, de la quantité d'eau de cristallisation retenue par les cristaux, et du point auquel il convient de faire évaporer les dissolutions salines. L'année suivante (1745), il donna un autre Mémoire *sur la cristallisation du sel marin (Hydrochlorate de soude) en particulier*. Bien qu'il ne soit plus en rapport avec les théories modernes, ce Mémoire abonde en faits intéressants et en observations ingénieuses. En 1747, Rouelle communiqua à l'académie ses recherches sur l'inflammation de l'huile de térébenthine par l'esprit de nitre (acide nitrique) : on connaissait depuis longtemps un procédé proposé par Olaüs Borrichius, chimiste danois, pour parvenir à ce résultat ; mais ni Dippel, ni Hoffmann, ni Geoffroy, n'avaient pu obtenir l'inflammation, qu'après avoir augmenté l'énergie de l'acide nitrique par son mélange avec une certaine quantité d'acide sulfurique. Rouelle fait connaître, dans son Mémoire, les précautions qu'il convient de prendre pour réussir dans cette opération ; il établit même des procédés à l'aide desquels on peut enflammer des huiles grasses. Dans

son excellent travail sur les embaumements des anciens Égyptiens, il démontre que le natrum (sous-carbonate de soude naturel) était particulièrement employé pour cette opération; et cette connaissance, jointe à celles qu'il avait acquises en analysant les matières balsamiques (succin, bitume de Judée, etc.) qui se trouvaient dans les momies, le mit à portée de rectifier le passage d'Hérodote sur cette même matière. Enfin, en 1754, il lut à l'académie, dont il était devenu associé dès 1752, son dernier Mémoire sur les sels acides. On peut dire que ce travail est un des plus remarquables qui aient paru sur cet objet, surtout si l'on considère quelles faibles ressources Rouelle avait à sa disposition sous le rapport de la science de l'analyse, et quelles erreurs il avait à combattre. On avait cru jusqu'alors que la base et l'acide devaient toujours se saturer mutuellement: Rouelle démontra que, dans beaucoup de sels, il existait une portion d'acide libre; et ce premier pas le mit sur la trace de tant d'autres propriétés importantes de cette classe de corps, telles que leur plus grande solubilité, etc., etc. Dès que ce Mémoire eut paru, il fut en butte aux attaques d'un grand nombre de savants. Baumé se distingua parmi les adversaires de Rouelle: on l'a même soupçonné de mauvaise foi dans cette circonstance; car il alla jusqu'à affirmer que les sels acides étaient décomposés par leur simple dissolution dans l'eau, assertion démentie par l'expérience. Un examen long et pénible, que Rouelle fit par ordre du ministre de la guerre, d'une nouvelle méthode de fabriquer et de raffiner le salpêtre, lui causa un agacement nerveux, qui devint le germe de la maladie dont il mourut. Cela ne l'empêcha point de s'occuper ensuite d'un travail considérable pour l'essai des monnaies d'or, travail qu'il fit avec un tel succès, qu'on s'engagea de créer une place pour l'en récompenser; mais on ne lui tint pas cette promesse. Enfin, sa santé empirant et le forçant de garder souvent la chambre, il ne voulut pas se mettre sur les rangs pour la place d'académicien pensionnaire, qui vaqua en 1766, par la mort de Hellot. Le même motif l'obligea, en 1768, à donner sa démission de la place de professeur-démonstrateur au Jardin du roi. Enfin, il succomba le 3 août 1770. Rouelle était d'une taille médiocre, d'une physionomie pleine de vivacité, et, quoique naturellement bon et obligeant, d'une brusquerie qui dégénérait souvent en accès de violence fort bizarres. Le baron de Grimm en rapporte plusieurs traits dans sa correspondance. Ainsi, plusieurs disciples de Rouelle profitant de ce qu'il n'écrivait pas, et ne constatait point par ses ouvrages ses droits à telles ou telles découvertes, se les approprièrent, mettant sur le compte de leur sagacité, le fruit du génie et des recherches de leur maître: « Rouelle, dit Grimm, se ven» geait de leur ingratitude par les » injures dont il les accablait dans » ses cours publics et particuliers; » et l'on savait d'avance qu'à telle » leçon il y aurait le portrait de » Malouin, à telle autre le portrait » de Macquer, habillés de toutes » pièces. C'étaient, selon lui, des » *ignorantins*, des *barbiers*, des *fra*» *ters*, des *plagiaires*. Ce dernier » terme avait pris dans son esprit » une signification si odieuse, qu'il » l'appliquait aux plus grands cri» minels; et, pour exprimer, par

» exemple, l'horreur que lui faisait » Damiens, il disait que c'était un » *plagiaire*. L'indignation des pla- » giats qu'il avait soufferts dégéné- » ra enfin en manie : il se voyait » toujours pillé; et lorsqu'on tradui- » sait les ouvrages de Pott, de Leh- » mann, ou de quelque autre chi- » miste d'Allemagne, et qu'il y trou- » vait des idées analogues aux sien- » nes, il prétendait avoir été volé » par ces gens-là. » La brusquerie de Rouelle, et l'impatience avec la- quelle il recevait la contradiction, surtout lorsqu'il était question de chimie, lui avaient aussi attiré des désagréments aux premières époques de son établissement. L'inflexibilité de sa vertu, son amour pour la jus- tice, d'où provenait sans doute son animadversion contre les plagiai- res, lui causèrent également des cha- grins; et ceux-ci, du moins, ne peuvent qu'honorer sa mémoire. « Il » était, dit Grimm, d'une pétulance » extrême; ses idées étaient em- » brouillées et sans netteté : il fallait » un bon esprit pour le suivre, et » pour mettre dans ses leçons de » l'ordre et de la précision. Il ne sa- » vait pas écrire, parlait avec la » plus grande véhémence, mais sans » correction ni clarté; et il avait » coutume de dire qu'il n'était pas » de l'académie du beau parlage. » Avec tous ses défauts, ses vues » étaient toujours profondes, et d'un » homme de génie; mais il cherchait » à les dérober à la connaissance de » ses auditeurs, autant que son na- » turel pétulant pouvait le compor- » ter. Ordinairement, il expliquait » ses idées fort au long; et quand il » avait tout dit, il ajoutait : *Mais* » *ceci est un de mes arcanes que je* » *ne dis à personne*. Souvent un de » ses élèves se levait, et lui répétait » à l'oreille ce qu'il venait de dire » tout haut. Alors, Rouelle croyait » que l'élève avait découvert son ar- » cane par sa propre sagacité, et le » priait de ne pas divulguer ce qu'il » venait de dire et d'expliquer à » deux cents personnes. Il avait une » si grande habitude à s'aliéner la » tête, que les objets extérieurs n'exis- » taient pas pour lui. Il se démenait » comme un énergumène en parlant » sur sa chaise, se renversait, se co- » gnait, donnait des coups de pied » à son voisin, lui déchirait ses » manchettes sans en rien savoir. Un » jour, se trouvant dans un cercle » où il y avait plusieurs dames, et » parlant avec sa vivacité ordinai- » re, il défait sa jarretière, tire son » bas sur son soulier, se gratte la » jambe pendant quelque temps de » ses deux mains, remet ensuite » son bas et sa jarretière, et conti- » nue sa conversation, sans avoir le » moindre soupçon de ce qu'il ve- » nait de faire. Dans ses cours, il » avait ordinairement pour aides, » un de ses frères (Hilaire-Maria), » et son neveu, pour faire les expé- » riences sous les yeux de ses audi- » teurs : ces aides ne s'y trouvaient » pas toujours. Rouelle criait : *ne-* » *veu, éternel neveu!* et l'éternel » neveu ne venant point, il s'en al- » lait lui-même dans les arrière- » pièces de son laboratoire, cher- » cher les vases dont il avait besoin. » Pendant cette opération, il conti- » nuait la leçon, comme s'il était en » présence de ses auditeurs; et, à son » retour, il avait ordinairement » achevé la démonstration commen- » cée, et rentrait en disant : *Oui*, » *Messieurs*. Alors, on le priait de » recommencer. Un jour, étant aban- » donné de son frère et de son ne- » veu, et faisant seul l'expérience

» dont il avait besoin pour la leçon, » il dit à ses auditeurs : Vous voyez » bien, Messieurs, ce chaudron sur » ce brasier ; eh bien, si je cessais » de remuer un seul instant, il s'en » suivrait une explosion qui nous fe- » rait tous sauter en l'air ! En disant » ces paroles, il ne manqua pas d'ou- » blier de remuer, et sa prédiction » fut accomplie : l'explosion se fit » avec un fracas épouvantable, cas- » sa toutes les vitres du laboratoire, » et, en un instant, deux cents audi- » teurs se trouvèrent éparpillés dans » le jardin : heureusement, person- » ne ne fut blessé, parce que le plus » grand effort de l'explosion avait » porté par l'ouverture de la chemi- » née. Le démonstrateur en fut quit- » te pour cette cheminée et une per- » ruque. C'est un vrai miracle, que » Rouelle, faisant ses essais presque » toujours seul, parce qu'il voulait » dérober *ses arcanes*, même à son » frère, homme fort habile, ne se » soit pas fait sauter en l'air par » ses inadvertances continuelles : » mais à force de recevoir sans pré- » caution les exhalaisons les plus » pernicieuses, il s'est rendu per- » clus de tous ses membres, et a » passé les dernières années de sa » vie dans des souffrances terribles. » Il y a sans doute beaucoup de vérité dans ce que Grimm rapporte de Rouelle et de son caractère : nous croyons cependant qu'il a chargé le tableau. Le seul fait qu'Hilaire-Marin Rouelle, Darcet père, Cadet, Macquer et plusieurs autres habiles chimistes ont été formés par les leçons de Rouelle, dépose contre cette excessive défiance que Grimm lui impute. Il est vrai que son amour pour la science faisait qu'il ne pouvait en parler sans enthousiasme, que son geste s'animait à tel point qu'il lui en était resté une espèce de tic nerveux ; qu'enfin il était sujet à de nombreuses distractions. Il est encore vrai que les erreurs commises dans la manipulation, et celles qu'on mettait en avant dans la discussion, l'irritaient plus qu'une insulte. N'ayant encore d'autre laboratoire que la forge de son voisin le chaudronnier de Caen, une opération l'avait conduit assez avant dans la nuit : obligé de sortir, il laisse à un de ses frères la conduite du fourneau. Celui-ci, moins zélé pour la chimie, s'endort ; et Rouelle, en rentrant, trouve le feu éteint et l'opération manquée. Saisi de fureur, il s'empare du dormeur, et le chasse pour toujours de son laboratoire. En avançant en âge, il conserva son zèle ; mais il le contint dans de plus justes bornes. Il devint le patron de ses jeunes parents, que le défaut de ressources attirait dans la capitale, et de ceux d'entre ses élèves qui se distinguaient par leurs talents, leur exactitude et l'honnêteté de leurs mœurs. C'est ainsi qu'il adopta, en quelque sorte, le savant Darcet père, qui, plus tard, et d'après son vœu, devint l'époux de sa fille unique. La probité de Rouelle, son désintéressement, éclatèrent surtout dans ses fonctions d'inspecteur-général de la pharmacie de l'hôtel-Dieu ; et sa réputation, à cet égard, était si bien répandue en Europe, qu'en lui envoyant leurs enfants, les étrangers étaient assurés qu'ils se formeraient également, chez lui, aux sciences et à la vertu. Grimm en convient ; mais il prétend que Rouelle ne connaissait et n'observait aucun des égards reçus dans la société, et que, comme il était aisé de le prévenir contre quelqu'un, et impossible de le faire revenir d'une prévention, il déchirait souvent, dans ses cours,

à tort et à travers. Il ajoute que Rouelle ne pouvait pas estimer la physique ni les systèmes de Buffon (à cet égard, Rouelle a laissé des héritiers de sa doctrine); qu'il était peu touché du beau parlage de ce grand écrivain, et que quelques leçons de son cours étaient régulièrement employées à injurier l'illustre académicien. Il prétend aussi qu'il avait pris en grippe le docteur Bordeu, médecin de beaucoup d'esprit : « Oui, » Messieurs, s'écriait-il, tous les ans, » à un certain endroit de son cours, » c'est un de nos gens, un *plagiaire*, » un *frater*, qui a tué mon frère que » voilà. » Il voulait dire que Bordeu avait maltraité son frère dans une maladie. Rouelle, dit toujours Grimm, n'étant encore que démonstrateur au jardin du Roi, le docteur Bourdelin, professeur, finissait ordinairement sa leçon par ces mots : « Comme M. « le démonstrateur va vous le prou- » ver par les expériences. » Alors Rouelle, au lieu de faire les expériences, disait : « Messieurs, tout ce » que M. le professeur vient de vous » débiter est absurde et faux, comme » je vais vous le prouver; » et, malheureusement pour M. le professeur, il tenait souvent parole. Quoi qu'il en soit de ces singularités, qui annoncent, dans Rouelle, plus d'amour du vrai que de politesse, et plus de génie que de culture, il ne doit pas moins être regardé (et ce fut l'opinion de Vicq-d'Azyr) (1) comme un des hommes extraordinaires qui ont brillé dans la carrière des sciences. Avant lui, on ne connaissait de chimie, en France, que les principes de Lémery. Au milieu des controverses scolastiques, Rouelle jeta les fondements de sa célèbre école, créa et mit en pratique la chimie, dont Stahl n'avait fait qu'indiquer la théorie. Rouelle doit donc être regardé comme le fondateur de la chimie parmi nous. S'il a eu pour disciples, non-seulement tout ce que la France a produit d'habiles chimistes dans la seconde moitié du dernier siècle, mais encore un grand nombre d'hommes célèbres et de mérite de toutes les classes, c'est qu'il avait, indépendamment de ses excellents principes en chimie, le secret de tous les hommes de génie, celui de faire penser. Les seuls ouvrages de Rouelle sont les Mémoires dont nous avons parlé, et qui ont été rassemblés dans le Recueil de l'académie. Les infirmités qui assiégèrent les six dernières années de sa vie, l'empêchèrent d'achever un cours complet de chimie qu'il avait commencé; mais, quoiqu'il ait peu écrit, il a laissé une grande réputation. Il eut pour successeur à la place de démonstrateur de chimie, au jardin du Roi, son frère, dont l'article suit.

A. G—R D.

(1) Voici ce qu'en dit ce célèbre professeur, dans un ouvrage où, après avoir fait l'histoire des premiers pas de la chimie, et avoir rappelé ce qu'elle doit aux travaux de Becher et de Stahl, il ajoute : « L'impulsion donnée s'affaiblissait de jour en jour, » lorsqu'un génie bouillant et hardi réchauffa toutes les têtes du feu de son enthousiasme, et devint le chef d'une école dont le souvenir honorera son siècle et sa patrie. On venait de toutes parts se ranger parmi ses disciples. Son éloquence n'était point celle des paroles; il présentait ses idées comme la nature offre ses productions, dans un désordre qui plaisait toujours, et avec une abondance qui ne fatiguait jamais. Rien ne lui était indifférent; il parlait avec intérêt et chaleur des moindres procédés, et il était sûr de fixer l'attention de ses auditeurs, parce qu'il l'était de les émouvoir. Lorsqu'il s'écriait : *Écoutez-moi, car je suis le seul qui puisse vous démontrer ces vérités*, on ne reconnaissait point dans ce discours les expressions de l'amour-propre, mais les transports d'une ame exaltée par un zèle sans bornes et sans mesure. Il écrivit peu; mais il inspira des écrivains : on recueillit ses pensées; il fit jaillir de toutes parts les étincelles de l'émulation; il féconda, il multiplia le germe des talents, et fut le père de tous les chimistes modernes. »

ROUELLE (Hilaire-Marin), connu dans les sciences sous le nom de Rouelle le jeune, naquit en février 1718, et mérita, de bonne heure, que son frère aîné (*V.* l'article précédent) le distinguât de ses autres frères, et l'associât à ses travaux chimiques. Formé par les leçons de ce professeur, il devint un des chimistes les plus laborieux, les plus expérimentés, et prit part à toutes les opérations dont son frère fut chargé. C'est ainsi qu'il concourut au grand travail sur les monnaies, aux expériences faites, à diverses époques, à l'Arsenal et à Essonne, pour raffiner et même pour fabriquer le salpêtre par de nouvelles méthodes. En 1749, il visita, par ordre du gouvernement, quelques mines en Lorraine, et se rendit, en 1753, en Auvergne, pour en examiner d'autres dans l'intérêt d'une compagnie. Du reste, renfermé dans l'ombre de son cabinet et dans le laboratoire de son frère, il négligeait les soins de sa fortune et de sa réputation. Ce ne fut qu'en 1769, et sur les instances de son frère et d'amis qui savaient l'apprécier, qu'il lut, à l'académie des sciences, son premier Mémoire sur la présence de la potasse dans la crême de tartre; sujet neuf pour la France, et qui devint une source abondante de découvertes. Par un second Mémoire, il fit connaître les moyens de combiner l'acide tartarique avec les bases terreuses, l'oxide de plomb, celui d'antimoine, de fer, etc. Sa découverte, communiquée, dès 1748, à Venel, son ami, d'après le témoignage de Darcet, est bien antérieure à ce que publia Margraff sur le même sujet. De 1773 à 1779, il fit paraître dans les journaux, et particulièrement dans celui de médecine, une suite de Mémoires intéressants sur le petit-lait et sa préparation sans crême de tartre; — sur le sucre de lait; — sur l'huile essentielle de fourmis (*acide formique*); — sur les parties vertes des plantes; — sur l'eau acido-carbonique, et sur les procédés propres à y opérer la dissolution de l'oxide de fer; — sur les propriétés combustibles de l'hydrogène sulfuré; — sur la composition des fécules; — sur celle du sang et de la sérosité des hydropiques, dans lesquels il découvrit l'existence de la soude libre, et des hydrochlorates de potasse et de soude: il trouva aussi, dans la première de ces humeurs, des sels terreux et du fer. — Ses travaux sur l'urine, qu'il examina dans plusieurs espèces d'animaux, offrent des résultats curieux pour l'analyse: il y reconnut le phosphate de soude, les hydrochlorates de potasse, de soude, d'ammoniaque, etc. — Son Analyse des eaux minérales de Leuck en Valais, est digne d'une attention particulière, par les observations qu'on y trouve sur l'action des réactifs, et sur le degré de confiance qu'ils méritent. Ses recherches sur l'acide phosphorique retiré des os, sur le deuto-chlorure d'étain (*spiritus Libavii*); sur le diamant, conjointement avec Darcet; sur la présence de la potasse et de la soude dans les végétaux, et sur les moyens de les en retirer sans recourir à l'incinération, sont du plus haut intérêt. Tous ces travaux, et d'autres que nous omettons, sont d'autant plus remarquables, que les sujets en ont été puisés pour la plupart dans la chimie organique, cette partie de la science si intéressante, dans laquelle les analyses offrent, encore aujourd'hui, de si grandes difficultés. Que sera-ce donc si l'on se reporte au

temps où Rouelle écrivait? En 1774, il publia un *Tableau de l'analyse chimique*, sorte d'abrégé de ses leçons, qui consiste en une suite de procédés énoncés d'une manière simple et précise. Hilaire-Marin Rouelle ayant perdu, en 1770, son frère, qu'il suppléait depuis deux ans dans ses cours publics, lui avait succédé en qualité de démonstrateur au jardin du Roi. Il ne fut pas aussi heureux à l'académie. Tout en accordant beaucoup d'estime à ses connaissances et à son caractère, ses contemporains l'eussent peut-être placé à un rang plus élevé, si le génie de son frère ne l'eût, en quelque sorte, éclipsé, et n'eût fait oublier que l'on peut aussi contribuer à l'avancement des sciences, en augmentant le nombre des faits connus, et en fournissant ainsi aux hommes de génie les éléments qui leur sont indispensables et qu'ils n'ont plus qu'à coordonner. Personne n'était plus propre que Rouelle le jeune à tous les genres de recherches. Aussi adroit qu'infatigable et courageux, jamais homme ne l'a surpassé dans l'art d'ordonner un appareil, ni dans le tact particulier pour discerner promptement le meilleur choix des expériences à faire, et le mode le plus sûr de les diriger au but qu'il s'était proposé. Sa grande mémoire, enrichie par l'étude, la méditation et les observations, lui laissait rarement ignorer ce qui avait été fait: aussi comparait-il, avec une extrême sagacité, les phénomènes déjà connus avec ceux qu'on lui proposait, ou qu'il cherchait lui-même à expliquer. Ce savant, qui joignait à la science une ame pleine de candeur et de droiture, mourut à Paris, le 7 avril 1779. A. G—RD.

ROUGÉ (Bonabes de), chevalier banneret breton, sire de Rougé et de Derval, se distingua par son attachement à la France, avant que la Bretagne devînt partie intégrante du royaume. Il fit ses premières armes, à la suite de son père, dans la guerre qui éclata, vers 1341, pour la succession de Jean III, duc de Bretagne, entre le comte de Montfort, que soutenait le roi d'Angleterre, et Charles de Blois, en faveur duquel s'était déclaré le roi de France. Le père de Bonabes, qui, avec d'autres seigneurs bretons et l'illustre Duguesclin, avait embrassé la cause de Charles de Blois, périt au combat meurtrier de Laroche-Derien, en 1346. Bonabes resta ainsi de bonne heure chef de sa maison, et ne tarda pas à se distinguer par lui-même. Cette guerre, qui se prolongea pendant vingt-trois ans, présenta, dès son commencement, le spectacle singulier de deux héroïnes, que leur courage et les circonstances placèrent à la tête des deux armées ennemies (*V.* Charles de Blois, VIII, 139). L'histoire de Bretagne nous montre Bonabes de Rougé comme réunissant les connaissances et l'habileté d'un négociateur à la bravoure guerrière, dans un siècle où cette dernière qualité était le seul apanage de la plupart des seigneurs. Ayant enfin été battu à la bataille d'Auray, dont le gain assura à la famille des Montfort la possession du duché de Bretagne, Bonabes de Rougé, qui, pendant cette guerre longue et sanglante, avait presque toujours combattu dans les rangs de l'armée française, s'éloigna d'une patrie déchirée par la guerre civile, et se voua tout-à-fait au service des rois de France. Les Montfort le dépouillèrent de ses biens, titres et seigneuries, et donnèrent son château de Derval à un chevalier anglais nom-

25067

mé Robert Knoles (*Voy.* Knolle). Bonabes, attaché à la personne du roi Jean, avec les titres de chambellan et de conseiller, combattit à la funeste journée de Poitiers, en 1356, fut fait prisonnier avec ce prince, et conduit avec lui en Angleterre. Bientôt après, le roi l'ayant chargé d'aller en France remplir une mission relative aux bases d'un traité de paix, Edouard exigea, pour garantie de son retour, que Philippe, fils de France, comte de Longueville, premier prince du sang, Amauri de Craon et sept autres seigneurs des plus considérables, se rendissent caution de Bonabes de Rougé-Derval, corps pour corps, s'engageant à perdre honneur, biens, villes et châteaux, et à payer, en outre, douze mille écus. Cet acte, rapporté par dom Maurice, historien de Bretagne, est un document curieux des mœurs de l'époque. Enfin le roi Jean fut rendu à la liberté, à la suite du traité de Bretigny, 1360; et, par la désignation expresse d'Edouard, Bonabes se trouva compris au nombre des otages que le monarque français eut à fournir pour sûreté de sa rançon. Charles V, son successeur, récompensa les services de Bonabes, et le dédommagea, en partie, des confiscations qu'il avait essuyées, par le don de plusieurs terres, dans l'Anjou et la Touraine. L'Histoire de dom Maurice nous montre Bonabes de Rougé assistant, en 1373, dans un âge avancé, au siége de son propre château de Derval, défendu par le nouveau possesseur, Robert Knoles, contre Olivier de Clisson : mais, malgré la valeur de ce dernier et la présence de Duguesclin, qui commandait l'armée française en Bretagne, on fut contraint de lever le siége. Bonabes mourut, en 1377, sans avoir pu recouvrer l'héritage de ses pères, et fut enterré dans l'abbaye de Melleraï, fondée par un de ses aïeux. Dans le traité de Guérande, en 1381, qui termina les différends entre la France et la Bretagne, Charles V fit stipuler la restitution du château de Derval à la famille de Rougé. De St.-A.

ROUGÉ (Jacques de), dit le marquis du Plessis-Bellière, de la famille du précédent, se distingua au siége de la Rochelle, sous Louis XIII, en 1628, ayant alors le grade de colonel; et surtout dans la campagne de Flandre. Établi gouverneur d'Armentière, et assiégé par l'archiduc Léopold, il opposa une résistance opiniâtre, soutint quatorze jours de tranchée ouverte, exécutant sans cesse des sorties vigoureuses, avec sa faible garnison, contre des forces décuples : après avoir refusé toute sommation, quoique les remparts écroulés offrissent plusieurs brèches praticables, il repoussa vaillamment un assaut général, et ne se réduisit à capituler que par le manque absolu de poudre. Promu au grade de lieutenant-général, il se signala encore dans plusieurs autres affaires, et combattit, pour le parti de la cour, lors de la guerre civile allumée à l'occasion du cardinal Mazarin, sous la régence d'Anne d'Autriche. Il commandait un corps d'armée à la bataille de Rhétel, où fut battu le vicomte de Turenne, qui marchait contre la cour. Il servit ensuite en Guienne, contre les princes; emporta d'assaut les faubourgs de Cognac, et défendit l'Angoumois contre le prince de Condé. La guerre à-la-fois ridicule et coupable de la Fronde se calma enfin; et Louis XIV commençait à tenir d'une main

ferme et vigoureuse les rênes de l'état : Rougé du Plessis, décoré de l'ordre du Saint-Esprit, fut envoyé au secours de Barcelone, avec un corps de quatre mille hommes, et chargé, l'année suivante, de commander dans le Roussillon, en remplacement du maréchal de La Mothe. Les affaires étaient en très-mauvais état ; les Espagnols occupaient toute la Catalogne, à l'exception de Roses, étroitement bloquée, et prête à se rendre : Rougé du Plessis franchit les Pyrénées, et tombe rapidement sur les corps espagnols isolés, qui ne l'attendaient pas. Il dégage Roses, assiége et prend Castillon d'Ampurias, le fort de la Jonquière, plusieurs autres places ; et, par de tels succès, il fournit à une autre division de l'armée française les moyens d'exécuter le siége de Girone. En 1654, il fit partie de l'aventureuse expédition destinée à remettre le duc de Guise sur le trône de Naples (*Voy.* Guise, XIX, 200). Cette expédition ayant débarqué le 11 novembre 1654, sur les plages de Castellamare, Rougé du Plessis, qui commandait une partie des troupes, fut grièvement blessé, et il mourut dans la même ville, le 24 de ce mois, âgé de cinquante-deux ans.

De Sr.-A.

ROUGEMONT (François), jésuite, né, en 1624, à Maestricht, embrassa fort jeune l'institut de saint Ignace, et, après avoir professé les humanités, obtint la permission d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes. Il partit, en 1656, sous la conduite du P. Martini (*Voyez* Martini, XXVII, 333), et n'arriva qu'après mille dangers à Macao, où il s'arrêta pour se reposer de ses fatigues, et se préparer, par l'étude et la prière, aux travaux de l'apostolat. Il se rendit ensuite dans la province de la Chine qui lui était assignée ; et son zèle y étendit bientôt les lumières de la foi : mais une persécution contre les chrétiens s'étant élevée, en 1664 (*V.* Intorcetta, XXI, 249), il fut conduit, avec la plupart de ses confrères, à Pékin, et de là transféré à Canton, où il resta prisonnier plusieurs années. Un édit impérial lui ayant rendu la liberté, le P. Rougemont reprit le cours de ses prédications, et les continua jusqu'à sa mort, arrivée à Taï-thsang-tcheou, en 1676. Il a eu part à la *Paraphrase latine* des ouvrages de morale de Confucius (*V.* Confucius et Couplet). Pendant qu'il était captif à Canton, il avait composé : *Historia Tartarico-Sinica, complectens ab anno* 1660 *aulicam bellicamque inter Sinas disciplinam, necnon statum ibi religionis christianæ, usque ad annum* 1668. Le P. Rougemont envoya cet ouvrage en Europe pour le faire imprimer ; mais le P. Sébastien de Magalhaens, ayant eu connaissance de son manuscrit, le traduisit en portugais, et publia sa version, Lisbonne, 1672, in-4°. L'original latin ne parut que l'année suivante, Louvain, 1673, in-8°. Ce morceau d'histoire est très-estimé, pour la fidélité des détails et le ton de franchise de l'auteur. Le P. Rougemont avait pris le nom de *Lou-ji-man*, qui est la transcription, aussi exacte qu'on puisse la faire en chinois, de son nom de famille. Il avait aussi le surnom de *Kian-cheou*. On trouve ces noms à la tête de deux ouvrages qu'il avait composés en langue chinoise ; l'un est intitulé : *Wen chipian*, ou Questions sur les mœurs du siècle ; et l'autre : *Ching kiao yao li*, ou Abrégé de la doctrine chrétienne. Il ne faut pas confondre

ce dernier avec un autre qui porte le même titre, et qui est dû au P. André Lobeli, jésuite napolitain : l'un et l'autre sont à la bibliothèque du Roi; et Fourmont, qui n'en a connu ni le contenu ni les auteurs, les a rangés sous les nos. CLXXIX et CLXXX de son Catalogue A. R—T. et W—S.

ROUGNAC (Bruno d'Arbaud de), né à Beaucaire, en 1671, entra dans la carrière militaire, et servit pendant quelques années, en qualité d'officier de cavalerie. Avide d'instruction, et consacrant tous ses loisirs à l'étude, il a composé un grand nombre d'ouvrages, qui attestent l'étendue de ses connaissances, entre autres, un *Dénombrement* des barons de la ville d'Alais, jusqu'en 1638. Cet écrit, intéressant par les recherches historiques, faisait partie des manuscrits de la bibliothèque d'Aubais. La seule production de Rougnac qui ait été publiée, est intitulée: *Relation de ce qui s'est passé entre le roi et M. le comte de Belle-Ile, au sujet de l'échange de la ville de Beaucaire, où l'on voit la conduite de cette ville pour faire révoquer l'arrêt qui la réunit au domaine de S. M.; la confirmation de ses priviléges, par le roi Louis XV, heureusement régnant; les événements arrivés pendant la contagion* (de Marseille); *le rétablissement de la foire et les réjouissances faites entre les villes d'Arles, de Tarascon et de Beaucaire, au sujet de la liberté du commerce*, etc., 1723, in-8°. On trouve, à la suite de ce travail, un Mémoire présenté aux états de Languedoc, relativement aux dégats occasionnés par les sauterelles en 1719, et aux mesures prises pour se garantir de ce fléau, l'année suivante. On y apprend ce détail curieux, que, quoique dans le mois de février et de mars de cette dernière année, on eût ramassé, dans le seul terroir de Beaucaire, plus de deux cents quintaux d'œufs de ces insectes, il en naquit cependant une telle quantité, qu'ils menacèrent de dévorer les récoltes, et qu'il fallut, pour les chasser ou les détruire, employer deux cents personnes durant deux mois. Rougnac était premier consul de Beaucaire, lorsque cette ville fut cédée, par le roi, au comte de Belle-Ile. Son premier magistrat, trouvant une sorte d'humiliation pour elle de la voir passer de la domination du souverain sous la vassalité d'un simple seigneur, et craignant d'ailleurs pour ses franchises et ses priviléges, provoqua les réclamations de ses concitoyens; et, quoiqu'il ne fût plus en charge quand elle rentra dans le domaine de la couronne, l'honneur de ce succès lui appartient presque en entier. Il fit toutes les recherches, il écrivit tous les Mémoires, il dirigea toutes les démarches qui assurèrent le triomphe de la cause qu'il avait, le premier, défendue; et, en racontant ce qui se passa dans cette occasion, il n'a fait que retracer l'histoire de ses propres travaux. Ce citoyen, dont la mémoire doit être chère à sa ville natale, y mourut, le 5 déc. 1747.

V. S. L.

ROUGNON (Nicolas-François), habile médecin, naquit en 1727, à Morteau, petite ville de Franche-Comté, de parents qui ne négligèrent rien pour lui procurer tous les avantages d'une bonne éducation. Obligé de choisir un état, il se décida pour celui de médecin, que son père et son oncle exerçaient avec quelque réputation, et suivit les cours de la faculté de Besançon, d'une manière brillante. Après avoir pris ses de-

grés, il se rendit à Paris, pour fréquenter les leçons des grands maîtres, et mérita, par son application, d'être admis au nombre des élèves de l'hôtel-Dieu. Bientôt, il se lia d'une amitié durable avec Macquer et Lorry, ses condisciples; et, à leur exemple, il cultiva, durant ses loisirs, l'anatomie et les sciences physiques, dans lesquelles il fit de rapides progrès. Ses études terminées, il exerça quelque temps la médecine à Noyon, sous les yeux du docteur Richard, son oncle maternel, habile praticien, dont on a de bons mémoires sur les fièvres intermittentes. Il revint, en 1762, à Besançon, et s'y fit recevoir docteur, pour pouvoir disputer une chaire à l'université. Les examinateurs, en rendant justice à l'étonnante érudition et aux talents qu'il avait développés dans le concours, lui préférèrent un de ses rivaux, dont l'âge et les services leur parurent mériter cette faveur: mais, en 1759, Rougnon réunit tous les suffrages, et fut nommé, tout d'une voix, à la chaire que laissait vacante la mort de Billerey (*Voy.* ce nom). A tous les dons de la nature, le jeune professeur joignait beaucoup d'ordre et de méthode, une élocution soignée; et il s'exprimait en latin avec autant de facilité que d'élégance. Sa réputation attira bientôt à Besançon, des élèves de tous les pays. Indépendamment de ses cours sur les différentes branches de l'art de guérir, Rougnon se chargea d'enseigner la botanique, dont il réveilla le goût dans sa province, en encourageant la culture, trop négligée alors, de la physique et des autres sciences naturelles. Malgré les devoirs que lui imposaient sa place de professeur, et celle de médecin en chef des hôpitaux, il avait une pratique très-étendue; et il trouvait encore le loisir de répondre aux consultations qu'il recevait de toutes les parties de la France, et même de l'Allemagne et de l'Angleterre, où sa réputation avait pénétré. L'estime générale ne put le mettre à l'abri des fureurs du parti révolutionnaire. Privé d'une chaire qu'il honorait depuis plus de trente ans, il fut destitué de sa place de médecin des hôpitaux; mais après le 9 thermidor, on le réintégra dans ses fonctions, que, malgré son grand âge, il continua de remplir avec le même zèle et la même assiduité. Cet habile médecin mourut d'une fièvre contagieuse, à Besançon, le 13 juin 1799, à l'âge de soixante-treize ans. Il avait entretenu longtemps une correspondance suivie avec Astruc, Tronchin, Haller, etc. Outre plusieurs *Mémoires* conservés dans les *Recueils* de l'académie de Besançon, dont il était membre depuis 1761, et un grand nombre de *Thèses* et de *Programmes*, on a de Rougnon: I. *Lettre à Lorry*, contenant des observations sur les causes de la mort de M. Charles, ancien capitaine de cavalerie, Besançon, 1768, in-8°. II. *Codex physiologicus*, ibid., 1776, in-8°. Cet ouvrage, d'ailleurs estimable, n'est plus au niveau des connaissances. III. *Considerationes pathologico-semeïoticæ de omnibus corporis humani functionibus*, ibid., 1786-87, 2 vol. in-4°. On peut regarder ce traité, dit M. Marchant, comme un excellent Commentaire des principales sentences d'Hippocrate. IV. *Observations sur les divers avantages que l'on peut tirer de la pomme de terre*, ibid., 1794, in-8°. V. *Médecine préservatrice et curative, générale et particulière*, ou *Traité d'hygiène*

et de médecine pratique, ibid., 1799, 2 vol., in-8°. (*Voyez* la *Notice historique* sur Rougnon, par M. Marchant, l'un de ses élèves, Besançon, in-8°., et insérée dans le tome VII des *Mémoires de médecine militaire*, p. 366). Le portrait de ce médecin a été sculpté en bas-relief, par Breton, associé de l'Institut (*V.* Breton). W—s.

ROUILLARD (Sébastien). *V.* Roulliard.

ROUILLÉ (Pierre-Julien), jésuite, né à Tours, le 11 janv. 1681, fit ses études au collége de cette ville avec succès, et embrassa la règle de saint Ignace. Après avoir achevé son noviciat à Paris, il entra dans la carrière de l'enseignement, et professa les humanités, la philosophie et les mathématiques, pendant vingt-deux ans, dans différents colléges. Les talents qu'il avait montrés, déterminèrent ses supérieurs à le rappeler dans la capitale, pour l'associer au P. Catrou, occupé de rassembler des matériaux pour son *Histoire Romaine* (*V.* Catrou, VII, 416). Son application infatigable au travail laissait au P. Rouillé des loisirs qu'il sut employer utilement. Il aida le P. Brumoy à revoir et terminer l'*Histoire des révolutions d'Espagne*, que le P. Dorléans avait laissée imparfaite (*V.* Dorléans, XI, 589); et il se chargea de la direction du *Journal de Trévoux*, dont il fut le principal rédacteur depuis décembre 1733 jusqu'en février 1737. Le travail le plus opiniâtre n'avait point altéré sa santé: mais elle ne put résister au chagrin qu'il éprouva de la mort du P. Catrou, son collaborateur et le meilleur de ses amis. Il tomba dans un état de langueur, contre lequel échouèrent tous les secours de l'art, et qui ne lui permit pas d'achever l'*Histoire Romaine*, restée au règne de Caligula (*V.* Bern. Routh). Après une année de souffrances, qui servirent à faire éclater sa patience et sa résignation, il mourut, à Paris, le 17 mai 1740, dans sa cinquante-neuvième année. Il y a beaucoup d'érudition, de critique et de solidité dans les *Notes* dont sont enrichis les vingt premiers volumes de l'*Histoire Romaine*, et que l'on doit presque toutes au P. Rouillé. On trouva dans ses papiers une esquisse du règne de Caligula; mais il fut impossible d'en tirer aucun parti. Il n'a publié séparément qu'un *Discours sur l'excellence et l'utilité des mathématiques*, prononcé à l'ouverture des cours du collége royal de Caen, ibid., 1716. Il eut part à l'*Examen du poème de la Grâce* (par Louis Racine), Bruxelles (Paris), 1723, in-8°. Cet Opuscule se compose de trois lettres; la seconde est du P. Rouillé; les deux autres sont des PP. Brumoy et Hongnant. Voyez l'*Eloge de Rouillé* (par le P. Routh), dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1741, 312-18. W—s.

ROUILLÉ (Antoine-Louis), comte de Jouy, né le 7 juin 1689, d'une ancienne famille de robe (1), fut conseiller au parlement de Paris le 3 décembre 1711, maître des requêtes en 1717, intendant du commerce en 1725. Mis à la tête de la librairie, en 1732, il accordait facilement des permissions tacites pour des ouvrages futiles et d'un prompt débit; mais c'était toujours à la condition que les libraires se chargeraient de quelque édition importante. C'est ainsi qu'il procura la

(1) Son père (Louis-Raulin), mort en 1712, avec le titre de conseiller-d'état, avait été ministre de France à Lisbonne, résidant auprès de l'électeur de Bavière, etc.

traduction de l'historien De Thou, celle de Guichardin, et la première belle édition de Molière que l'on ait donnée en France (celle de Paris, 1734, 6 vol. in-4°.) Louis XV le nomma, en 1744, conseiller-d'état, et commissaire à la compagnie des Indes. Lors de la disgrace du comte de Maurepas, Rouillé le remplaça, le 26 avril 1749, au département de la marine. Sous son administration, et par ses soins, le commerce du Levant prit de grands accroissements, les manufactures du Languedoc furent encouragées; et il ouvrit de nouvelles branches d'industrie. Il favorisa dans la marine l'étude de l'astronomie, procura une nouvelle édition de l'Atlas hydrographique, et l'acquisition de la collection de cartes marines formée par Deliste; il envoya Chabert et Bory pour déterminer avec plus de précision quelques longitudes et latitudes : il institua, sous les ordres de Duhamel, une école de constructions; et c'est à son zèle qu'on doit l'établissement de l'académie royale de marine à Brest. Pendant la guerre à laquelle mit un terme le traité d'Aix-la-Chapelle, la marine française avait été presqu'entièrement ruinée : le nouveau secrétaire-d'état travailla avec zèle à son rétablissement. D'après son plan, il devait être construit dans l'espace de dix ans, cent onze vaisseaux de ligne, cinquante-quatre frégates, et un nombre proportionné de petits bâtiments; mais il fallait, pour l'exécution de ce plan, que la paix ne fût point troublée; et l'Angleterre, qui ne voulait pas se dessaisir du sceptre maritime, ne manquait pas de motifs ou de prétextes pour rallumer la guerre. Elle en avait déposé le germe dans le traité même d'Aix-la-Chapelle, en laissant dans l'indécision plusieurs différends sur les limites de l'Acadie, et sur la souveraineté des rives de l'Ohio. Les conférences tenues à Paris, depuis la fin de septembre 1750 jusqu'en 1755, pour l'arrangement de ces différends, furent brusquement terminées par la prise de deux vaisseaux de guerre français, que fit l'amiral Boscawen (8 juin 1755), et par celle de trois cents bâtiments marchands, portant huit mille matelots, dont s'emparèrent les corsaires anglais, qui fondirent sur notre marine marchande comme sur une proie assurée. La guerre ainsi faite sans avoir été déclarée, arrêta l'accomplissement des projets patriotiques de Rouillé, projets qu'il avait d'ailleurs légués à son successeur Machault; car il avait quitté le portefeuille de la marine, le 28 juillet 1754, pour celui des affaires étrangères, vacant par la mort de Saint-Contest. Ce fut peu de temps après son entrée à ce ministère, que s'opéra une révolution complète dans la politique du cabinet de Versailles. Plusieurs auteurs de Mémoires du temps lui attribuent simplement le rôle de spectateur de cette révolution, dont l'abbé de Bernis aurait été l'agent principal. Quoi qu'il en soit, Rouillé y attacha également son nom, en signant, conjointement avec Bernis, le traité du 1er. mai 1756, entre Louis XV et Marie-Thérèse. Ce qui semble confirmer l'opinion contemporaine sur l'influence de l'abbé de Bernis dans cette négociation, c'est que Rouillé ne garda pas longtemps le ministère : il présenta sa démission, au mois de juillet 1757, et fut remplacé par son co-plénipotentiaire. Le roi le retint dans son conseil, et le nomma grand-maître et surintendant-général des postes. En 1758,

ses infirmités le forcèrent de se retirer du conseil : depuis, elles firent de grands progrès; et il y succomba, dans sa maison de campagne de Neuilli, le 20 septembre 1761. Peu de vies ont été plus occupées et mieux remplies : la sienne avait été consacrée au service public pendant environ cinquante ans. S'il parut sans éclat sur ce grand théâtre, il n'y fut pas sans utilité pour l'état; et il laissa la réputation d'un ministre vertueux. Il avait été reçu, en 1751, membre honoraire de l'académie des sciences; et son *Eloge*, par Grandjean de Fouchy, se trouve dans le Recueil de cette société. Il avait eu de son mariage avec la sœur de Bertrand-René Pallu, intendant de Lyon, une fille, mariée au comte de Beuvron, fils du duc d'Harcourt. Ce mariage fit passer le comté de Jouy dans la maison d'Harcourt. G—RD.

ROUILLÉ DU COUDRAY (HILAIRE), mort à Paris, le 4 septembre 1729, âgé de soixante-dix-sept ans, était parent éloigné du précédent. Après avoir été procureur-général de la chambre des comptes, il était devenu, en 1701, directeur des finances, par le crédit du maréchal de Noailles, avec lequel il vivait, depuis long-temps, suivant Saint-Simon, en liaison intime de plaisirs. Adrien Maurice, duc de Noailles, fils du maréchal, ayant été nommé président du conseil des finances en 1715, espéra trouver dans l'ancien ami de son père toutes les connaissances dont il avait besoin lui-même pour le guider dans une carrière aussi étrangère à ses études : il fit donc entrer Rouillé du Coudray dans ce conseil. C'était en effet un homme de beaucoup d'esprit, d'une grande capacité : il avait une assez vaste érudition historique et littéraire (1), et diverses connaissances utiles et agréables. Mais, trop adonné à ses passions, il négligeait les affaires, et faisait trophée des écarts d'une vie dont la licence s'était prolongée beaucoup au-delà des bornes de la jeunesse. Quoique sa manière d'être plût au régent, on saisit l'occasion d'un trait plaisant pour le faire renvoyer par ce prince. Le jeudi gras, Rouillé était allé au bal, déguisé en médecin; il avait bu du vin de Champagne un peu plus qu'à l'ordinaire, comme c'était l'usage à la cour de la régence : il voulut danser, et son masque tomba. Le duc d'Orléans, assiégé par ceux qui avaient résolu de perdre Rouillé, ne put le garder en place. Rouillé du Coudray avait une belle bibliothèque, dont il légua à celle du roi un manuscrit précieux intitulé : *Registre de Philippe-Auguste*. G—RD.

ROUILLÉ DE MESLAY, fondateur des prix de l'académie des sciences, descendait d'une famille de robe, qui a produit plusieurs magistrats distingués par leurs lumières et leur intégrité. Après avoir exercé différents emplois de manière à se concilier l'estime publique, il fut nommé conseiller honoraire au parlement de Paris, et mourut en 1715. Il légua, par son testament, à l'académie des sciences, un capital de cent-vingt-cinq mille livres, pour en employer le revenu à récompenser les savants qui s'occuperaient de la recherche de la quadrature du cercle, et d'autres découvertes dans les mathématiques. Son héritier attaqua cette disposition, comme renfermant une clause inexécutable, attendu que la quadrature du cercle était une chimè-

(1) Le poète Jean-Baptiste Rousseau, dont il avait encouragé le début littéraire, lui adressa une de ses odes.

re. Cependant l'académie obtint, en 1717, la mise en possession du legs, qui lui fut confirmé par arrêt de la grand'chambre, du 30 août 1718, rendu sur les conclusions de Lamoignon de Blanc-Mesnil, avocat-général. Interprétant les intentions de Rouillé, qui étaient évidemment de favoriser la culture des sciences, l'académie consacra la somme qu'il lui avait léguée, à fonder le prix qu'elle distribue, depuis 1720, aux auteurs des meilleurs Mémoires sur l'astronomie physique, ou sur des questions intéressantes pour le commerce et la navigation. Mais la déclaration, fréquemment répétée par l'académie, qu'elle ne s'occuperait point de l'examen de Mémoires qui pourraient lui être présentés comme offrant la découverte de la quadrature du cercle, ou du mouvement perpétuel (1), n'a pas empêché que le legs de Rouillé de Meslay n'ait tenté l'ambition d'un grand nombre de prétendus géomètres, tels que le chevalier de Causans (*V.* ce nom) et autres, dont Montucla a indiqué les tentatives, et dont le nombre s'est encore beaucoup augmenté depuis. On peut trouver singulier que l'académie n'ait pas chargé son secrétaire de faire l'éloge de son premier bienfaiteur, et que le nom de Rouillé, qu'on est étonné de ne pas rencontrer dans ses Mémoires, ne soit à la tête que du premier volume du Recueil des prix. Quarante ans après l'exemple donné par Rouillé, Montigny fit les fonds d'un prix pour la chimie (*V.* Montigny, XXIX, 585); et, depuis, Lalande et Montyon (*V.* ces noms), ont fondé de nouveaux prix.—Antoine-Jean Rouillé de Meslay, fils du précédent, fut nommé introducteur des ambassadeurs, en 1724, et mourut sans enfants, à l'âge de vingt-neuf ans, le 20 avril 1725. W-s.

ROULLET (Jean-Louis), graveur au burin, naquit à Arles, en 1645, et reçut les premiers principes de son art, de Jean Lenfant. Il passa ensuite dans l'école de François de Poilly; et, après avoir suivi pendant quelques années les leçons de cet habile maître, il parvint à l'égaler pour la correction du dessin, et pour la pureté et l'élégance de l'outil. Quoique déjà consommé dans son art, il voulut aller se perfectionner en Italie; et après un séjour de deux ans dans ce pays, employés à reproduire les plus beaux ouvrages des grands maîtres, il revint en France avec la réputation d'un des plus habiles graveurs de son temps. Durant sa résidence à Rome, il se lia d'amitié avec Carle Maratta, Ciro-Ferri, et la plupart des artistes distingués de ce temps. C'est alors qu'il exécuta sa belle estampe des Trois Maries au tombeau de J.-C., d'après Annibal Carrache; ouvrage admirable par la correction et la fermeté du dessin, par la beauté du travail, et par l'art avec lequel le graveur a su conserver l'expression de son modèle, qui est un des ornements les plus précieux du Musée du Louvre. Roullet mourut à Paris, en 1699: il a gravé avec une égale perfection le portrait et l'histoire. Parmi les pièces du premier genre, on fait un cas particulier du portrait à mi-corps de *Louis XIV, en habit*

(1) Le P. Placide Kunslé, prieur bénédictin de Schwartzach, près du Rhin, ayant réclamé le prix de Rouillé de Meslay, comme ayant trouvé la quadrature du cercle, la classe de physique et de mathématiques de l'Institut de France, dans la séance du 21 germinal an V (11 avril 1797), chargea son bureau de rédiger et faire insérer dans les papiers publics une note, par laquelle il déclare qu'il n'existe aucun prix pour la solution des trois problèmes, de la quadrature du cercle, de la trisection de l'angle et du mouvement perpétuel; et que la classe ne s'occuperait d'aucune prétendue solution de ces problèmes.

militaire, très-grand in-folio d'après Largillière, et de celui de Colbert; ce portrait qui imite le bas-relief, est remarquable par le travail savant de la gravure. Ses pièces historiques les plus célèbres après celle des *Trois Maries*, sont : *Sainte Claire*, d'après Augustin Carrache; la *Vierge à la grappe*, et la *Visitation*, d'après Mignard. On peut voir une description plus détaillée de l'œuvre de cet artiste, dans le *Manuel des Amateurs* de Rost et Huber. P—s.

ROULLIARD (SÉBASTIEN), avocat, né à Melun, dans le seizième siècle, vint à Paris en 1588, y suivit le barreau, et fut souvent employé dans de grandes affaires, où il eut à soutenir des droits importants, des questions très-rares. Ce que l'on nommait alors l'éloquence judiciaire n'était que l'art de parler avec une érudition fatigante, de surcharger le discours d'une multitude de citations étrangères à la cause, puisées le plus souvent, non dans les lois, ni dans les jurisconsultes, mais dans tous les auteurs sacrés et profanes, grecs ou latins, que l'avocat rappelait péniblement à sa mémoire, pour faire parade d'une science inutile. Roulliard se montra avec tous les défauts de son siècle. Quoiqu'il se fût voué plus particulièrement à l'étude des lois et aux travaux qui en dépendent, il se livra aussi à l'histoire et à la littérature : heureux si un goût pur et sévère lui eût inspiré un style plus naturel et moins sauvage, et lui eût permis d'avoir moins de crédulité. Nous ne donnerons point la liste de tous ses ouvrages. La plupart ont paru sous des titres singuliers et bizarres. Il voulut être plaisant dans quelques-uns; d'autres sont historiques. On indiquera seulement ceux qui sont encore recherchés, soit à cause de leur originalité, soit pour leur rareté : I. *Capitulaire*, etc., Paris, 1600, in-12, réimprimé avec augmentations en 1603 et 1604; livre bien connu des bibliomanes, quoiqu'il ne soit pas très-rare. C'est un factum en faveur du baron d'Argenton, dont la femme voulait faire dissoudre le mariage, sous prétexte d'impuissance. Cette question de droit canonique, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, fut traitée avec plus de décence en latin, la même année (*V.* PELEUS), et le fut depuis avec plus d'érudition par Bouhier et Fromageot (*Voyez* BOUHIER, v, 306). II. *Synoptique, aliàs Arctitude de la femme*, ou Démonstration sommaire des principaux moyens du procès d'entre M. G. C., appelant, et M. M., sa femme, intimée, in-8°., p. 71, sans date, mais de 1601 ou 1602; très rare, et d'autant plus curieux que c'est, à ce que l'on croit, la première cause de ce genre qui ait été présentée devant les tribunaux. III. *Les Reliefs forenses* de Me. Seb. Roulliard, 2e. édit., Paris, 1610, 2 part. en 1 vol. in-4°.; La 1re. édit. est de Paris, 1607, in-8°., *très-rare*. Le capitulaire, n°. 1, se trouve au fol. 233 de la 2e partie, avec une addition contenant le résultat de l'ouverture du corps du baron d'Argenton, décédé en son château de Farcheville, le 3 février 1604, par chirurgiens et médecins, dont le rapport prouve que Roulliard avait été bien fondé à soutenir la validité du mariage. Le *Synoptique* (n°. 2), se trouve au fol. 219 v°. de la même partie sous le titre d'*Arctitude*, avec une note à la fin, qui fait connaître que le mari renonça prudemment à ses poursuites.

Ce recueil est réellement curieux par la variété et l'importance des cinquante questions qui y sont traitées. IV. *Traité de l'Antiquité et privilège de la sainte Chapelle*, Paris, 1606, in-12. V. *Le Grand Aulmonier de France*, Paris, 1607, in-8°., assez curieux. VI. *Parthenie*, ou Histoire de l'Eglise de Chartres..., Paris, 1609, in-8°. Cette histoire, assez rare, est un des ouvrages qui ont le plus contribué à la réputation de Roulliard : elle est toujours recherchée, malgré les critiques que Doyen et M. Chevard en ont consignées dans leurs Histoires de Chartres. Ayant fait un voyage à Chartres, en 1608, Roulliard eut communication d'un manuscrit contenant les *Antiquités de Chartres, ensemble celles de l'église de N. D.*, conservé aujourd'hui à la bibl. du Roi, n°. 10394 de ceux de Lancelot. Rien n'avait encore alors été imprimé sur l'histoire de Chartres : Roulliard mit ce manuscrit à contribution, et, rendu à Paris, il s'empressa de publier sa *Parthenie*. On lui a reproché de s'être montré trop crédule, et d'avoir rempli cette histoire de faits qu'une sage critique aurait dû l'engager à supprimer. Mais peut-être ne les conserva-t-il que parce qu'ils étaient consacrés par une tradition antique, et que les Chartrains aimaient à se rappeler. Abstraction faite de ce défaut, qui était commun aux auteurs contemporains de Roulliard, son Histoire mérite une certaine considération. Elle présente beaucoup de détails intéressants sur l'église de Chartres; et elle est encore le seul ouvrage imprimé dans lequel on retrouve l'ancien état de cette superbe cathédrale, qui a subi depuis de grands changements dans son intérieur. On ne parlera pas ici de ce qu'il a dit des Druides : ceux qui, depuis, ont écrit sur l'histoire de Chartres, et entre autres, Doyen et M. Chevard, n'ont pas été plus lumineux. Roulliard n'a oublié ni les évêques, ni les comtes; les principaux faits qu'il rapporte sont écrits avec assez de fidélité : s'il a commis des erreurs, elles doivent lui être pardonnées. A cette époque, les archives du chapitre de N. D., celles des monastères, n'avaient pas encore été compulsées; et, de plus, les manuscrits historiques et autres documents, en très-petit nombre, qu'elles renfermaient, étaient encore ignorés. On y lit avec intérêt quelques citations du poème des *Miracles de la Vierge*, qui serait inconnu sans les extraits qu'il en a donnés. Ce poème, contenant 6414 vers, est un des plus anciens monuments de la poésie française. L'auteur, *Johan le Marcheant*, *translata* ces Miracles de latin en français, du commandement de Matthieu, alors évêque de Chartres, et finit sa traduction en 1262. Il s'exprime ainsi vers 10-11-18-19 :

Les miracles quel (la Vierge) fit jadis,
Quand len fist à Chartres lesglise.
. . . . . .
Voil mestre en romans et en rime
Et don latin en françois traire. . . .

A la fin, on lit :

Mestre Johan Le Marcheant
. . . . . .
A lenneur la Dame enorée
. . . . . .
Ceste euure fut par le ouvrée
Et commenciée et copsummée
Au tens de nostre rois Loïs
. . . . . .
Et sa mere qui ot non Blanche
. . . . . .
La provende de Péronne
Me donna li rois qui bien donne
. . . . . .

Ce poème est différent de celui de *Gautier de Coinsi*, qui a pour titre : *Vie et Miracles de la Vierge*, cat.

Lavallière, n°. 2710. Les fragments cités dans la *Parthenie* ne donnent qu'une idée imparfaite des talents de *Johan Le Marcheant*, qui peut, à juste titre, tenir une place distinguée entre les poètes du treizième siècle. VII. *La magnifique doxologie du festu*, Paris, 1610, in-8°.; plaisanterie assez recherchée. VIII. *Dicæologie*, ou Défense... de G. de Monconys, ibid., 1620, in-4°.; plaidoyer que Gui Patin trouvait admirable, mais que Niceron, avec plus de raison, nomme un chef-d'œuvre de pédanterie. IX. *Les Gymnopodes, ou De la nudité des pieds, disputée de part et d'autre*, Paris, 1624, in-4°., fort rare, en grand papier. Cet ouvrage put avoir de l'importance lors de sa publication : il fut composé à l'occasion d'une ordonnance du P. Benigne, général des Cordeliers, qui, en 1621, voulait que tous les cordeliers allassent nus pieds, ordonnance à laquelle ceux-ci s'opposèrent. Roulliard soutint les volontés du général dans la première partie; et dans la deuxième il prétendit que les cordeliers devaient être chaussés. X. *Li-Huns en sang-ters*, ou Discours de l'antiquité, priviléges et prérogatives du monastère de Li-Huns (Lions en Santerre), près Roye, en Picardie, Paris, 1627, in-4°.; rare. XI. *Histoire de Melun*, plus la Vie de Bouchard, comte de Melun.... celle de Jacques Amyot, et le Catalogue des seigneurs de la maison de Melun, Paris, 1628, in-4°. XII. Le *Lumbifrage de Nicodème Aubier*, scribe, soi-disant le cinquième évangéliste et noble de quatre races, *Eleuteres*, *année embolismale*, petit in-8°. de 50 feuillets. C'est le plus rare et le plus recherché des ouvrages de Roulliard. Il a laissé également en manuscrit : *Historia primorum præsidum parlamenti Parisiensis*, in-fol., autrefois dans la bibliothèque de Colbert, et actuellement en celle du Roi. C'est la deuxième partie de son Histoire du parlement de Paris. Son portrait se trouve joint à plusieurs de ses ouvrages. Il voulut aussi être poète; mais il n'y réussit ni en latin ni en français. Roulliard mourut à Paris, en 1639. Niceron lui a consacré un curieux article dans ses *Mémoires*, t. XXVII, 251-261. H-ON.

ROUMANZOW. *V.* ROMANZOFF.

ROURIK ou RURIK, fondateur de l'empire russe, était de la tribu des Varaigues : c'est le nom qu'on donnait aux pirates des bords de la mer Baltique. Les habitants de Novogorod-la-Grande, adonnés au commerce, se gouvernaient par leurs propres lois; mais, exposés aux incursions de leurs voisins, ils crurent devoir appeler des chefs étrangers pour les défendre. Rurik et ses deux frères s'étaient fait connaître par leur bravoure. Ce fut sous leur protection que se plaça Novogorod. Les trois frères fixèrent leur résidence sur les frontières de la république, afin de contenir ses ennemis. Rurik bâtit, près du lac Ladoga, une ville qui en prit le nom (1); et il l'entoura d'un rempart de bois et de terre. La facilité qu'il éprouvait à faire exécuter ses ordres éveilla bientôt son ambition; et il résolut d'assujétir le peuple qu'il s'était chargé de défendre. Vadim, surnommé le Valeureux, tenta de soustraire ses compatriotes au joug de Rurik. Il périt dans une bataille, l'an 865, de la main même du tyran. Le féroce vainqueur fit massacrer tous ceux

(1) On l'appelle maintenant le vieux Ladoga, pour le distinguer de la ville du même nom, que Pierre Ier. fit élever à peu de distance de l'ancienne.

qu'il crut capables de s'opposer à ses vues. Teint du sang des Slaves les plus courageux, il permit aux autres de vivre. Les états sur lesquels s'étendait son pouvoir, s'agrandirent bientôt de l'héritage de ses deux frères, morts sans postérité. Rurik alors distribua des villes et des terres à ses principaux officiers, et fixa le siége de son empire naissant à Novogorod, qu'il fortifia d'un rempart, comme Ladoga. Aussi redouté de ses voisins que de ses sujets, il passa le reste de sa vie dans une paix profonde, et mourut, en 879, après un règne de dix-sept ans. Il laissait un fils en bas âge, nommé Igor, sous la tutelle d'Oleg, son parent : mais les Slaves, qui commençaient à être connus sous le nom de Russes, ne voulant point obéir à un enfant, consentirent à ce que le pouvoir souverain restât dans les mains d'Oleg (*V.* ce nom, XXXI, 562), qui ne le transmit à Igor qu'après un règne de trente-trois ans. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire de Russie*, par Lévesque, tome 1er., et l'*Art de vérifier les dates*. W—s.

ROUSOUDAN, reine de Géorgie, de la race des Pagratides, née au commencement du treizième siècle, ne fut pas moins célèbre dans les fastes de l'Orient que sa mère Thamar, soit par sa grande beauté, soit par ses qualités éminentes. Elle réunit également sous son sceptre tous les peuples du Caucase. Le royaume de Géorgie s'étendait alors depuis le défilé de Derbend, sur la mer Caspienne, jusqu'à Trébisonde, sur la mer Noire, dont les rivages lui étaient soumis depuis cette ville jusqu'à la Crimée. Le pays et la belliqueuse nation des Abkhaz sur le revers septentrional du Caucase, reconnaissaient aussi ses lois. La royauté des Abkhaz était même mentionnée la première dans les titres et dans les actes des rois Pagratides ; et les princes géorgiens de cette époque furent très-souvent désignés chez les étrangers par le nom de rois des Abkhaz. Les Circassiens, les Ossi ou Alains du Caucase, et plusieurs autres tribus des montagnes du Lesghistan, obéissaient à la monarchie Pagratide, et lui fournissaient une multitude de vaillants guerriers. Du côté du midi, toutes les régions de l'Arménie riveraines de l'Araxes, affranchies du joug des Musulmans par les exploits des Géorgiens, donnaient à cet état un rempart formidable de principautés feudataires, gouvernées par des chefs belliqueux. C'est aux victoires et aux talents de David le Réparateur, de Démétrius son fils, de George III et de sa digne héritière Thamar, que la Géorgie était redevable de tant de splendeur et de puissance. Les princes orpélians, Sergius, avec ses fils Zacharie et Ivané, plusieurs autres illustres généraux, avaient contribué, par leurs exploits, à élever et à consolider ce même état, devenu redoutable à tous les princes turks qui s'étaient partagé les débris du vaste empire des Seldjoukides. George IV, surnommé Lascha, fils et successeur de Thamar, avait été un des plus puissants monarques de l'Asie : il n'avait cessé, par ses ambassadeurs, d'exciter les Francs de Syrie à unir leurs communs efforts pour arracher les Chrétiens d'Asie au joug des Musulmans. Tout faisait prévoir qu'alors le royaume de Géorgie était destiné à jouer un rôle considérable sur le théâtre politique de l'Orient : mais cet essor fut arrêté par la grande révolution que produisit l'irruption des Mongols dans les parties occidentales de l'Asie.

Qui pouvait résister à ce torrent? Les Géorgiens succombèrent, mais avec gloire : ils devinrent les alliés, et non les sujets, de ces terribles conquérants, qui, sans les secours que leur fournirent les Géorgiens et les Arméniens, n'auraient pu se maintenir dans les pays qu'ils avaient envahis. Cet événement explique pourquoi le règne de Rousoudan, non moins remarquable dans l'histoire de la Géorgie que celui de sa mère Thamar, fut bien loin d'être aussi heureux pour sa nation. Tout était changé autour d'elle. Rousoudan succéda, en l'an 1222, à son frère George Lascha, au préjudice d'un fils naturel qu'il laissait en bas âge. Cet enfant, nommé David, fut gardé avec soin par les ordres de la reine, qui redoutait beaucoup de l'avoir un jour pour concurrent. Comme son frère George, Rousoudan était fille de Thamar et d'un prince pagratide, nommé David, qui régnait sur les Ossi. Quand elle monta sur le trône, la Géorgie était à peine remise des maux que lui avait fait éprouver l'irruption des généraux mongols Soubada Bahadour et Tchepeh-Nouwian, qui, sur l'ordre de Djenghiz-Khan, s'étaient avancés vers l'occident après la défaite du sulthan Djelal-eddin. Après avoir ravagé, pendant deux ans, les régions limitrophes de la Géorgie, et plusieurs provinces de ce royaume, ils avaient enfin passé le défilé de Derbend, pour porter leurs armes chez les Bulgares du Wolga, et en Russie. Les Géorgiens, affaiblis par une lutte souvent désavantageuse, avaient été presque aussitôt obligés de soutenir une autre guerre contre les Huns de Khountchag et plusieurs autres tribus septentrionales, qui, chassés de leurs demeures par l'irruption mongole, étaient venus demander en Géorgie un asile qu'on leur avait refusé. Ils furent accueillis par les Musulmans de Gandjah; et, avec leurs secours, ils cherchèrent à se venger des Géorgiens. Le connétable Ivané fut complètement défait par eux; plusieurs princes et généraux arméniens ou géorgiens restèrent prisonniers. Cette guerre n'était pas terminée quand Rousoudan monta sur le trône. Ivané, qui avait puissamment contribué à lui faire donner la couronne par les grands de l'état, continua d'avoir une part considérable dans l'administration des affaires. A la dignité de *Sbasalar* ou de connétable, qui lui laissait la direction de la guerre, il réunissait le titre d'*Atabek*, qui mettait entre ses mains le gouvernement intérieur. Il y joignait la possession d'un vaste territoire, qui comprenait Ani, Lorhi, Kars et beaucoup d'autres villes de la grande Arménie. Pour venger la défaite qu'il avait éprouvée sous le règne de George, il combattit les Huns et leurs auxiliaires, qui furent vaincus et obligés de se soumettre. Les grands du royaume voulurent ensuite pourvoir à la conservation de la race royale, en donnant un époux à la reine. La jalousie et la rivalité les empêchèrent de consentir à ce que cet honneur fût déféré à quelqu'un d'eux; ils décidèrent qu'elle devait se marier avec un étranger issu du sang des rois : on choisit le fils de Moghith-eddin Thoghril-Schah, de la race des Seldjoukides, qui régnait à Arzroum, dans le voisinage de la Géorgie. Il renonça au musulmanisme pour épouser Rousoudan; mais celle-ci fut bientôt mécontente de l'époux qu'on lui avait imposé : un des mamelouks de son mari devint l'objet de son amour. Le prince seldjoukide

en fut informé : il épia les coupables et les surprit dans son lit ; mais il ne put se venger : il n'était, en Géorgie, que le mari de la reine ; le pouvoir était entre les mains de cette femme, qui se sépara de lui, et le fit enfermer dans une forteresse. Rousoudan s'abandonna dès-lors, sans crainte, à ses penchants désordonnés : ne voulant plus avoir d'époux, elle n'eut que des favoris, qui ne purent fixer long-temps leur volage souveraine ; elle devint enfin amoureuse d'un musulman de Gandjah, qui rejeta toutes les propositions qu'elle lui fit pour l'engager à quitter sa religion, et à venir se fixer près d'elle. Cependant, au milieu de tous ses désordres, Rousoudan ne perdait pas de vue la gloire de son royaume ; et, à l'exemple de ses prédécesseurs, elle songeait à porter ses armes contre les Musulmans. Peu de temps après son avénement à la couronne, de concert avec son connétable Ivané, elle envoya à Rome, David, évêque d'Ani, chargé de lettres pour le pape Honorius III. Ils y faisaient mention de l'irruption et de la retraite des Mongols ; et l'on y annonçait que le connétable était prêt à se joindre avec quarante mille combattants à l'armée de l'empereur Frédéric II, dont on annonçait le prochain passage en Asie (1). Rousoudan ne prévoyait pas qu'elle était sur le point d'avoir à soutenir une guerre longue et désastreuse, qui l'aurait empêchée de tenir ses promesses, si l'empereur avait mis à exécution la croisade qu'il annonçait depuis long-temps.

Le sulthan du Kharizm, Djélal-eddin, qui, quelques années auparavant fut vaincu par Djenghiz-Khan, et contraint de se réfugier dans l'Inde, avait profité de la retraite (et ensuite de la mort) de ce conquérant, pour recouvrer la plus grande partie de ses états, en-deçà du Djyhoun. Il avait triomphé sans peine des faibles garnisons mongoles ; et il se préparait à se dédommager, du côté de l'Occident, des pertes qu'il avait éprouvées à l'Orient. Tous les petits princes de la Perse, de la Médie, de l'Arménie et du Kurdistan, se soumirent à ses lois, et lui payèrent tribut. La grande réputation que la beauté de Rousoudan avait obtenue dans ces régions, donna à Djélal-eddin le desir de la posséder : des ambassadeurs furent envoyés pour demander sa main. La reine de Géorgie sentit bien qu'un époux aussi puissant serait un maître ; et elle rejeta sa proposition, préférant de soutenir une lutte contre ce redoutable guerrier. En l'an 1225, Djélal-eddin menaça en effet la Géorgie d'une invasion. Féridoun, roi du Schirwan, consentit à lui payer tribut ; Schalové, prince arménien, qui régnait à Tovin, en fit autant, et se joignit à lui contre les Chrétiens ; et le connétable Ivané, qui s'avançait avec toutes les forces de la Géorgie et de l'Arménie, fut complètement vaincu dans les environs de Karhny. Cette défaite ouvrit le royaume au vainqueur, qui le mit à feu et à sang : il ravagea tout le plat pays ; mais il ne put s'emparer d'aucun lieu fortifié. Rousoudan et Ivané, réfugiés dans la partie la plus inaccessible du Caucase, y attendaient le moment favorable pour reprendre l'offensive : l'occasion s'en présenta bientôt, quand Djélal-eddin,

(1) La traduction latine de ces lettres se trouve dans la continuation des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, par Odoric Rinaldi, t. XX, p. 554 et 555. Voyez aussi ce qui est dit au sujet de ces pièces diplomatiques, dans les *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, par l'auteur de cet article, t. II, p. 256 et 257.

rappelé vers le midi par les démonstrations hostiles des princes du Kurdistan, fut obligé d'abandonner la Géorgie. Rousoudan fut sans peine rétablie dans son royaume. Pour empêcher Djelal-eddin de renouveler ses sollicitations, elle résolut de prendre un mari, sans l'associer toutefois à l'exercice de la royauté: elle épousa donc Tavgisi, fils de Thourgouli, prince d'Artahan, dans la haute Géorgie; et elle en eut deux enfants, David, qui lui succéda, et une fille appelée Thamar. Cette démarche ranima le ressentiment de Djélal-eddin, qui rentra dans le royaume et y commit de nouveaux ravages: Rousoudan fut contrainte de faire avec lui une paix désavantageuse, en lui donnant pour otage son neveu David. Le sulthan, persistant néanmoins dans le desir de la posséder, continuait ses sollicitations: la reine se réfugia dans la forteresse de Khouthais de la province d'Imirette; et la guerre recommença avec une nouvelle fureur. Teflis fut prise et dévastée: Djélal-eddin porta ses armes jusque chez les Alains; mais les ennemis que son ambition lui avait suscités du côté du midi, le forcèrent encore une fois d'évacuer la Géorgie, pour résister à leurs entreprises. Cet intervalle de repos fut de courte durée: le sulthan victorieux vint bientôt renouveler ses ravages; vainement la reine et son connétable tentèrent-ils de résister: les Kurdes, qui étaient au service de Djelal-eddin, les battirent; et sans la nouvelle ligue que le prince Ayoubite de Khelath et le sulthan seldjoukide de l'Asie-Mineure, contractèrent avec les autres princes musulmans de l'Arménie, la Géorgie aurait peut-être subi le joug du conquérant kharizmien. La guerre longue et opiniâtre qu'il soutint alors, l'empêcha de songer à Rousoudan. Elle n'était pas encore terminée, qu'une nouvelle invasion des Mongols vint occuper Djélal-eddin. Tcharmaghoun-Nouwian, envoyé par Oktay, successeur de Djenghiz-Khan, passa le Djyhoun pour recouvrer les provinces qui avaient été conquises dix ans auparavant. Djélal-eddin fut vaincu: réduit à s'enfuir dans les montagnes des Kurdes, il y trouva la mort dans une rencontre obscure. La retraite du Kharizmien avait permis à Rousoudan de réparer les maux causés par ces invasions successives, et de reprendre une attitude respectable au milieu des princes de l'Asie: elle régna encore avec gloire jusqu'au moment où les armes des Mongols s'approchèrent une seconde fois de ses états. La Perse entière était conquise; les princes de l'Aderbaïdjan et du Kurdistan s'étaient soumis: les ravages commis dans le Schirwan, en Arménie, et sur les frontières de la Géorgie, furent tels, que toutes ces régions se rendirent à ces nouveaux ennemis. Dchalal, connétable de la Géorgie depuis la mort d'Ivané, et prince de Khatchen, Avak fils d'Ivané, son cousin Schahanschah prince d'Ani, Vahram, prince de Schamkor, Eligoum, prince de Siounie, chef de la race des Orpélians, devinrent vassaux des Mongols. Rousoudan était trop fière pour suivre un pareil exemple; supérieure à l'adversité, elle préféra braver la puissance des maîtres de l'Asie: elle mit son royaume en état de défense, et se retira dans la forteresse inexpugnable d'Ousaneth, au pays d'Imirette. Les Mongols n'osèrent l'attaquer. Cependant, pour se débarrasser des craintes que lui inspirait son neveu David, dont ceux-ci auraient pu appuyer les pré-

tentions, et afin de se ménager des secours en cas de guerre, Rousoudan résolut, en l'an 1237, d'envoyer David dans l'Asie-Mineure, auprès de Gaïath-eddin Kaïkhosrou, sulthan d'Iconium, avec lequel elle contracta une intime alliance, en lui donnant pour épouse sa fille Thamar. Peu de temps après, cette princesse, sans doute d'après les conseils de sa mère, embrassa le musulmanisme; et David fut enfermé, avec un évêque qui l'avait accompagné, dans la forteresse de Cesarée de Cappadoce. La fille de Rousoudan donna le jour au sulthan seldjoukide Alaeddin, qui mourut très-jeune, en l'an 1254, victime de la perfidie de son frère Azz-eddin. Vers la même époque, Rousoudan écrivit au pape Grégoire IX, pour lui demander du secours contre les Mongols; cette négociation fut sans succès: alors la reine de Géorgie, perdant tout espoir d'être soutenue par les chrétiens d'Occident, embrassa l'islamisme, afin de trouver des alliés parmi les Musulmans. Cette souveraine parvint ainsi à conserver son indépendance pendant plusieurs années. En l'an 1240, mourut Tcharmaghoun-Nouwian, principal commandant des forces mongoles dans l'Occident. Cette circonstance rendit quelque espoir à Rousoudan: la discorde se mit entre les généraux tartares; au milieu de leurs démêlés, ils ne respectèrent pas les traités qu'ils avaient faits avec les seigneurs arméniens devenus vassaux de l'empire; et Avag, fils d'Ivané, le plus considérable d'entre eux, fut obligé de se réfugier à la cour de Rousoudan. Il resta auprès de cette princesse, jusqu'à ce qu'on lui eût donné satisfaction des offenses qu'il avait éprouvées, et qu'on lui eût rendu ses états en vertu d'un ordre suprême, venu de Karakoroum, résidence impériale. Rousoudan profita de cette réconciliation pour faire sa paix avec les Tartares. Elle en fut redevable à la médiation d'Avag, qui jouissait d'un grand crédit parmi les Mongols. L'indépendance de son royaume fut la glorieuse récompense de sa fermeté. Le repos qu'elle goûta fut cependant bien passager: quelques années après, elle vit s'élever un nouvel orage. Batchou-Nouwian qui avait été choisi pour remplacer Tcharmaghoun, se mit à la tête de toutes les troupes mongoles et des alliés arméniens et géorgiens, et s'avança vers l'Occident, pour attaquer le sulthan d'Iconium, gendre de Rousoudan. Ce prince ne put résister aux barbares; Arzroum, Arzendjan, Sebaste, et la plupart de ses villes, tombèrent entre les mains des Tartares: Césarée fut prise; et le neveu de Rousoudan, qui s'y trouvait encore, tomba au pouvoir de Batchou-Nouwian: bientôt il fut un ennemi redoutable pour la reine de Géorgie. Maître d'un otage aussi important, le général mongol résolut de s'en servir pour contraindre Rousoudan à se soumettre. Cette femme intrépide ne se montra point épouvantée des nouvelles injonctions de Batchou; elles furent repoussées avec mépris, comme les premières menaces des Tartares. Batchou eut alors recours à la ruse: il feignit d'être extrêmement épris de la beauté de cette princesse, et employa les plus pressantes sollicitations pour la décider à venir le trouver. Il ne put ni la tromper, ni dompter sa fierté: cependant, comme elle appréhendait toujours que Batchou ne lui suscitât pour compétiteur son ne-

veu David, qui était encore à Césarée, elle s'occupa de se prémunir contre les fâcheuses conséquences d'une guerre intestine, bien plus redoutable pour elle que les attaques des Tartares. Elle prêta l'oreille aux propositions de Batou, fils de Touly, qui régnait dans le Kaptchak. C'était l'aîné et le plus considéré de tous les princes issus du sang de Djenghiz-khan; et il jouissait d'un très-grand crédit à la cour de Karakoroum. Rousoudan le crut plus désintéressé et plus généreux que Batchou; elle résolut donc de s'en faire un appui. L'empire de ce prince était limitrophe de la Géorgie du côté du midi : elle aurait pu en tirer des secours contre Batchou. Elle envoya alors une ambassade à la tente royale de Batou, sur les rives du Wolga : par l'entremise d'Avak, elle obtint d'être admise au nombre des feudataires de l'empire; et, pour garantie de sa soumission, elle envoya son fils David à la cour de Batou. Cet arrangement irrita Batchou et les autres chefs de l'armée mongole du midi, cantonnée dans l'Arménie et l'Asie-Mineure: ils résolurent de faire proclamer roi de Géorgie le neveu de Rousoudan. Tous les princes arméniens se déclarèrent pour lui: Vahram, prince de Schamkor, fut chargé d'aller le chercher à Césarée, et de le conduire à Karakoroum, afin qu'il y obtînt de l'empereur Gayouk la dignité royale. Aussitôt que Batou fut informé de cette démarche, il envoya aussi à la cour le fils de Rousoudan, avec de pressantes lettres de recommandation. David, fils de Lascha-George, était arrivé le premier; et déjà le crédit de Batchou lui avait procuré la confirmation de la dignité royale: Gayouk ne put faire autre chose que d'accorder la même faveur au protégé de Batou. On décida que le royaume de Géorgie serait partagé entre les deux rivaux, que le fils de Rousoudan régnerait dans la forteresse d'Ousaneth, où était sa mère, ainsi que sur l'Imirette, la Mingrelie et toute la partie occidentale de la Géorgie restée à sa mère, mais comme subordonné à David, fils de George, qui revint aussitôt dans l'Occident. Soutenu par Batchou et par les troupes des princes arméniens, commandées par Vahram, David entra dans la Géorgie, où il trouva beaucoup de partisans; et il y fit de rapides progrès. Toute la Géorgie centrale fut envahie : Teflis fut prise, et David sacré dans la ville patriarcale de Medzkhitha. Rousoudan ne fut point abattue par la défection de ses sujets et l'occupation d'une partie de ses états : son courage ne se démentit pas dans ces circonstances désastreuses. La forteresse d'Ousaneth fut encore l'asile où elle brava la fureur de ses ennemis. Elle prévoyait cependant qu'il lui serait difficile de recouvrer les provinces où son neveu s'était fait déclarer roi; et comme elle voulait au moins conserver à son fils une portion des provinces dont elle avait hérité de ses ancêtres, elle prit un parti désespéré, pour mettre un terme aux persécutions qu'elle éprouvait. Elle recommanda à la généreuse protection de Batou, son fils, dont elle confia la tutelle à Avak, qui avait toute sa confiance; puis elle s'empoisonna, voulant s'épargner la honte et le chagrin de subir le joug des Mongols. Ainsi périt, en l'an 1248, après un règne de vingt-six ans, une femme que son courage et ses grandes qualités placent au rang des plus illustres souverains de l'Asie.

Il existe, dans les cabinets, quelques pièces de monnaie frappées par cette princesse, avec des légendes géorgiennes et arabes. On y lit les titres suivants : *Le roi des rois, la reine, splendeur du monde, de l'état et de la religion, Rousoudan, fille de Thamar, l'œil du Messie.* C'est, sans doute, à l'exemple du sulthan de Kharyzme, que la reine de Géorgie prit le surnom de *Splendeur de la religion ;* car tel est en arabe le sens du nom de *Djélal-eddin.* S. M-N.

ROUSSEAU (Jacques), peintre, naquit à Paris, en 1630. Tous les genres de peinture furent l'objet de ses études; et c'est à cette universalité de talents, qu'il dut de pouvoir orner d'excellentes figures les ouvrages qu'il exécuta : mais enfin il se décida pour la perspective et l'architecture, et ne connut point de rival dans ce genre. Afin de se perfectionner, il fit le voyage d'Italie; et, pendant son séjour à Rome, il lia connaissance avec Swaneveldt, peintre de paysage, dont il épousa la sœur. De retour à Paris, il fut chargé, par Lebrun, de peindre les morceaux d'architecture qui décoraient l'hôtel du président Lambert. Ces peintures obtinrent un si grand succès, que Louis XIV lui confia les décorations de la salle des machines, consacrée, dans le château de Saint-Germain-en-Laye, aux représentations des opéras de Lulli. Rousseau fut reçu membre de l'académie de peinture, en 1662 : son tableau de reception fut un *Grand paysage orné d'architecture.* Il était conseiller de l'académie, lorsque, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, il se vit exclu de cette société, comme protestant. Il fut même obligé de laisser là les peintures dont il était chargé d'orner le château de Marli; et de se retirer en Suisse : mais s'étant fait catholique, en 1688, il reprit son rang à l'académie de peinture. Il peignit, dans la salle de Vénus, au château de Versailles, deux grands tableaux de perspective et d'architecture, qui sont sur toile, et collés sur la muraille. Lord Montaigu lui confia, conjointement avec Lafosse et Monnoyer, la décoration de son hôtel : mais la fatigue que causèrent à Rousseau ces grands travaux, détruisit sa santé; et il mourut à Londres, le 16 décembre 1693. Le seul de ses élèves qui se soit fait un nom, est Philippe Meusnier. Rousseau travaillait avec une rapidité extraordinaire, et se plaignait de ne point aller assez vite encore : « La » pensée vole, disait-il, et ne nous » échappe que trop souvent. » Toutefois, ses ouvrages ne se ressentent jamais de cette grande célérité. Ses dessins ne sont pas communs; ils sont touchés d'abord à la pierre noire, puis repris à la plume, et lavés à l'encre de la Chine, d'une main hardie, et qui dénote une grande manière. Il a gravé à l'eau-forte, d'après ses compositions, six paysages ornés d'une belle architecture et de jolies figures; et, d'après le Carrache, quelques sujets tirés de la collection des dessins de Jabach. Ces paysages sont recherchés, quoiqu'on leur reproche un peu de maigreur dans l'exécution. P—s.

ROUSSEAU (L'abbé), médecin, qui s'est fait une espèce de réputation vers la fin du dix-septième siècle, avait embrassé la vie religieuse, dans l'ordre des Capucins. Se destinant aux missions de l'Abissinie, il résolut d'étudier la médecine et la pharmacie, dans l'espoir de se rendre plus utile à ses confrères. Son projet fut approuvé par la cour de

Rome; et le ministre Colbert lui fit donner un logement au Louvre, où il eut toutes les facilités pour suivre ses études et préparer ses remèdes chimiques. Quelques-uns de ces remèdes, dont on ne manqua pas d'exagérer l'importance, mirent bientôt en vogue le *capucin du Louvre*. Le roi lui fit expédier des patentes de médecin, et le brevet de son envoyé dans le Levant; mais ce religieux ne se souciait plus d'entreprendre des voyages de long cours. S'étant retiré dans un couvent de Capucins, en Bretagne, il passa, peu de temps après, dans l'ordre de Cluni, et exerça la médecine, sous le nom d'abbé Rousseau. Cet empirique mourut, en 1696, victime, dit-on, de son ignorance ou de son entêtement. Son frère, qui se nommait Grangerouge, avocat au parlement, recueillit ses manuscrits, et les publia sous ce titre : *Secrets et remèdes éprouvés, avec plusieurs expériences nouvelles de physique et de médecine*, Paris, 1697; ibid., 1708, in-12. Dans ce Recueil, justement oublié, l'auteur raconte (chap. 10) qu'ayant voulu faire périr un crapaud enfermé dans un vase de verre, en le regardant, expérience qui lui avait réussi plusieurs fois, l'animal s'avisa de le regarder à son tour, et qu'à l'instant il tomba dans une si grande faiblesse, qu'il serait mort, si on ne lui eût donné de prompts secours. W—s.

ROUSSEAU (Jean-Baptiste), le premier des lyriques français, naquit à Paris, le 6 avril 1670. Son père, qui jouissait, dans son humble profession de cordonnier, d'une aisance honnête, et d'une grande réputation de probité, eut l'ambition, très-louable assurément dans son principe, de faire de ses deux fils quelque chose de mieux que d'obscurs artisans; et l'événement ne trompa point son attente. L'un d'eux fut un de nos grands poètes; et l'autre, un bon religieux, qui joignait de l'instruction et des lumières aux vertus de son état (1). Mais Jean-Baptiste surtout ne tarda pas à justifier la prédilection paternelle, par l'éclat de ses débuts. Le grand siècle finissait : Molière, Lafontaine, Racine n'étaient plus; et Boileau, chargé d'ans et d'infirmités, ne pouvait guère plus qu'animer *du geste ou de la voix* les jeunes athlètes qui se présentaient dans la carrière. Mais déjà ses hautes leçons commençaient à perdre de leur autorité : de nouvelles mœurs s'introduisaient, et, à leur suite, des idées nouvelles en littérature, comme dans tout le reste. Cependant un homme se présentait pour défendre les vieilles traditions, combattre les doctrines nouvelles, et poser, en quelque sorte, la borne qui devait marquer désormais le passage du dix-septième au dix-huitième siècle. Cet homme fut J.-B. Rousseau. Nourri d'excellentes études, et formé à l'école du prince des satiriques modernes, ses premiers essais furent la satire du goût de son siècle et des écrivains de son temps. De là, cette foule d'ennemis, que son caractère était malheureusement beaucoup plus porté à aigrir sans cesse qu'à ramener jamais. Ils l'accusèrent d'abord de rougir d'une naissance, honteuse seulement aux yeux du préjugé qui la flétrissait, et d'avoir publiquement méconnu son père, dans la circonstance où ce respectable artisan devait le plus s'honorer et s'applaudir d'un

(1) Il était connu à Paris, (sous le nom de *Père Léon*), par son talent pour la prédication.

HIST. DE FRANCE.

J. B. ROUSSEAU.

J. Aved pinx.t Landon direx.t

pareil fils. On venait de donner la comédie du *Flatteur*; et elle avait assez passablement réussi pour attirer à l'auteur de nombreuses félicitations. A l'issue même de la représentation, le père de Rousseau, transporté de joie, se présenta, dit-on, pour l'embrasser ; *Je ne vous connais pas*, lui répondit-il froidement; et le malheureux père se retira navré de douleur. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, que Rousseau d'ailleurs n'a jamais démentie, elle ne fut pas perdue pour la malignité de ses ennemis. Le poète Autreau, injurieusement nommé dans les trop fameux *Couplets* dont nous parlerons bientôt, en fit le sujet d'une *Complainte*, écrite d'un style et chantée sur un air, qui lui firent bientôt courir les rues de la capitale. La leçon de La Motte était d'un autre genre, et fut donnée sur un autre ton. Issu, comme Rousseau, d'un rang obscur (son père était chapelier), il savait le faire oublier aux autres, en ne l'oubliant jamais lui-même. Il s'en ressouvint surtout, en adressant à Rousseau ces belles stances *sur le Mérite personnel* :

On ne se choisit point son père, etc.

La fausse position où Jean-Baptiste s'était placé dans le monde, devait avoir sur son caractère, et sur l'emploi ou l'abus de son talent, l'influence inévitable des circonstances. Si l'on se rappelle l'état moral de la société, en France, pendant les dernières années du règne de Louis XIV, on concevra qu'un jeune poète, ami des plaisirs et avide de renommée, devait naturellement s'efforcer de plaire à ceux qui promettaient la fortune ou donnaient le plaisir; amuser ceux-ci de ses Épigrammes licencieuses, et édifier ceux-là par ses Odes sacrées. C'étaient souvent, d'ailleurs, les mêmes personnages : il n'y avait de changé que le masque du rôle, et le lieu de la scène. Lors donc qu'on lui a reproché d'avoir été alternativement,

Pétrone à la ville,
Et *David* à la cour,

on a fait la satire du temps, beaucoup plus que la critique du poète. Cependant Rousseau briguait d'autres succès sur un terrain plus digne de lui; et long-temps trompé sur sa vocation, qui ne l'appelait point au genre dramatique, il donna, en 1694, sa première comédie, le *Café*, qui n'eut et ne méritait d'avoir aucun succès. Éloigné de la scène française par ce premier échec, il donna (en 1696), à l'Opéra, *Jason ou la Toison-d'or*; et, l'année suivante, *Vénus et Adonis*, qui ne réussirent pas davantage. Il reparut alors au Théâtre-Français, par cette comédie du *Flatteur*, qui signale une époque si fâcheuse dans sa vie : elle était alors en prose (2); et son succès se réduisit à dix représentations, médiocrement suivies. Moins heureux encore, quatre ans après, le *Capricieux* acheva de convaincre le public, et devait convaincre Rousseau lui-même, qu'une carrière où presque tous ses pas n'avaient été marqués que par des chutes, n'était pas celle où l'appelait son génie. Mais ce n'est point ainsi que raisonne l'amour-propre; et il suffit de lire la préface de la pièce, pour voir que l'auteur était bien persuadé qu'il avait fait une bonne comédie, et que le tort se trouvait du côté de ceux qui l'avaient jugée mauvaise. Tout son ressentiment se tourna d'abord

(2) L'auteur ne la versifia que plusieurs années après; et nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été reprise sous cette nouvelle forme.

contre les habitués du café *Laurent* (3); et ces habitués étaient La Motte, Crébillon, Saurin, etc., c'est-à-dire tout ce que les sciences et les lettres offraient alors de plus recommandable. Rousseau y était plus craint que desiré; et il le savait. Il ne lui en fallut pas plus pour voir, dans cette réunion d'amis que rassemblaient des goûts communs, le foyer où s'était formé l'orage qui venait de fondre sur le *Capricieux*. Le succès éclatant de l'opéra d'*Hésione* (de Danchet), donné concurremment avec la comédie de Rousseau, venait encore aigrir l'amertume des souvenirs de *Jason* et d'*Adonis*, si mal reçus dans leur temps. La musique de Campra avait mis en vogue quelques couplets du prologue de ce même opéra d'*Hésione*: Rousseau trouva plaisant de tourner leurs propres armes contre les auteurs mêmes de l'ouvrage, et il parodia les couplets. Il n'y en eut d'abord que cinq; mais ils furent bientôt suivis d'un grand nombre d'autres, toujours de plus en plus affreux. Reconnu coupable des premiers, Rousseau ne pouvait manquer d'être accusé de tous les autres: un cri général d'indignation s'éleva contre lui; et il n'y répondit que par sa disparition subite du café. Les choses, néanmoins, en restèrent là pour le moment: mais la vengeance n'attendait, pour agir avec éclat, qu'une nouvelle imprudence. Le concours des circonstances amena, au bout de dix ans, l'occasion si impatiemment desirée. La Motte convoitait à-la-fois et la place restée vacante à l'académie française par Thomas Corneille, et la pension que la fin prochaine de Boileau allait bientôt laisser à la disposition de la cour. Rousseau, de son côté, se flattait d'obtenir l'une et l'autre récompense; et ses titres, pour les mériter, étaient en effet bien plus solidement établis que ceux de son compétiteur. Tels étaient l'état des choses et la disposition des esprits, lorsque de *nouveaux couplets*, plus infâmes encore que tous les autres, furent colportés par des inconnus, tant au café *Laurent*, que chez les particuliers même les plus indignement outragés par le nouvel Arétin. La voix générale accusa de nouveau l'auteur des premiers couplets; et l'un des offensés, La Faye, trouva la chose assez démontrée pour se permettre d'imprimer à l'auteur désigné l'ineffaçable affront d'une correction publique et personnelle. Rousseau porta plainte, et fut attaqué lui-même en calomnie. Il en résulta une première procédure, à la suite de laquelle l'accusé obtint un arrêt de décharge. Ce n'était point assez: Rousseau, diffamé publiquement, voulait une réparation solennelle et juridique. Il parvint à découvrir le colporteur des couplets, et à tirer de lui l'aveu de la personne qui lui avait remis le fatal paquet: c'était Saurin, le plus violent de ses ennemis. Fort de cette découverte, mais emporté trop loin par son ressentiment, il ne craignit pas de signaler Saurin à l'autorité publique, comme le véritable auteur des couplets. Il ne sentit point que les preuves légales lui manquaient; et, dans l'impossibilité où il se trouva de les fournir, il fut justement condamné, moins comme auteur des couplets, que parce qu'il avait employé des moyens illégitimes pour les attribuer à l'homme qu'il soupçonnait seulement de les avoir

(3) Ainsi appelé du nom de la dame *Laurent*, qui tenait cet établissement, rue Dauphine.

faits. Un arrêt du parlement, rendu par contumace, le 7 avril 1712, déclara « J.-B. Rousseau dûment atteint et convaincu d'avoir composé et distribué des vers *impurs*, *satiriques et diffamatoires*; et fait de *mauvaises pratiques*, pour faire réussir *l'accusation calomnieuse* qu'il a intentée contre Joseph Saurin, de l'académie des sciences, etc.; *pour réparation de quoi*, ledit Rousseau *est banni à perpétuité du royaume*; enjoint à lui de garder son ban, sous les peines portées par la déclaration du roi. » Ce jugement fut attaché, le 4 mai suivant, à un poteau, en place de Grève, par l'exécuteur des sentences criminelles. Telle fut l'issue de cette déplorable et ténébreuse affaire, sur laquelle le temps n'a pas encore répandu et ne répandra probablement jamais une lumière satisfaisante ou entière (4). Rousseau, qui avait prévenu son arrêt, en s'exilant volontairement, dès 1711, se retira d'abord en Suisse, où il reçut de l'ambassadeur français, le comte du Luc, l'accueil le plus distingué; et l'honorable intimité qui s'établit dès-lors entre l'illustre banni et son noble protecteur, n'eut de terme que la mort du comte, en 1740. Le premier soin de Rousseau, en arrivant à Soleure, fut d'opposer une édition de ses véritables ouvrages aux recueils scandaleux que la malignité publiait sous son nom, et dans lesquels les convenances du goût n'étaient pas plus respectées que celles de la religion et des mœurs. Cette édition de Soleure, qui ne se recommande, d'ailleurs, ni par la beauté du papier, ni par l'élégance typographique, à cela de précieux, qu'on la peut considérer comme la limite posée par Rousseau lui-même, entre sa vie passée et la carrière nouvelle que lui traçait la leçon du malheur, entre les égarements de sa jeunesse et le retour sincère aux principes de l'ordre moral. Le comte du Luc ayant passé, quelques années après (en 1715), de l'ambassade de Suisse à celle d'Autriche, Rousseau le suivit à Vienne. Il y trouva, dans le prince Eugène, le plus zélé comme le plus illustre des protecteurs; et ce prince, ennemi invétéré de la France, à laquelle il avait été si fatal, mit peut-être quelque orgueil à honorer celui qu'elle flétrissait, à recueillir le proscrit qu'elle rejetait de son sein. Cependant, ce proscrit avait conservé, dans cette même France, des amis chauds et puissants, à la tête desquels on distinguait le baron de Breteuil. Ils agirent si efficacement en sa faveur, que des lettres de rappel lui furent expédiées en février 1716. Mais ce n'était point une grâce, c'était une justice solennellement rendue, que sollicitait Rousseau. Il refusa les lettres de rappel, en motivant ainsi son refus, dans une lettre au baron de Breteuil: « J'aime bien la France, mais j'aime » encore mieux mon honneur et la » vérité..... Je préférerai toujours » la condition d'être malheureux » avec courage, à celle d'être heu» reux avec infamie..... Je vous con» jure instamment de supprimer les

(4) Un Mémoire manuscrit, cité dans l'*Éloge historique* de La Motte (mis en tête de l'*Esprit de La Motte*, 1 vol., petit in-12, Paris, 1767), rapporte l'anecdote suivante: « En 1746 ou 47, mourut dans le voisinage de Boindin, un homme dont le nom, dit l'auteur, m'est absolument échappé. Il avait été très-répandu dans le grand monde, et faisait agréablement des chansons et des vers de société. Feu M. le curé de Saint-Sulpice (Languet) l'assista lui-même à la mort; et ce fut par le conseil de ce curé, que, lorsqu'il fut administré, cet homme, en présence de personnes d'honneur, s'avoua l'*auteur des couplets* en question, et témoigna son repentir *de les avoir composés*. »

» lettres que vous avez obtenues..... » mais dont *je ne suis pas homme* » *à me servir.* » Tel était le langage de Rousseau, avec un protecteur puissant ; voici celui qu'il tenait, dans les mêmes circonstances, au plus dévoué de ses amis : « Il ne s'agit » point pour moi de retourner en » France, mais de confondre l'im- » posture qui m'a noirci, et de me- » mettre en état de paraître devant » les hommes, comme je paraîtrai » un jour devant Dieu. Tout autre » plan serait me déshonorer; et *je* » *souffrirai plutôt la mort.* » Il est vrai que, plus de vingt ans après, fatigué du séjour et du climat de Bruxelles, et déjà chargé d'ans et d'infirmités, il sollicita, sans pouvoir les obtenir, ces mêmes lettres qu'il avait d'abord si fièrement refusées. Mais, le desir de revoir sa patrie avant de mourir l'emportant sur toute autre considération, il fit, à la fin de 1738, le voyage de Paris, *incognito:* l'autorité, qui s'était montrée sourde à ses réclamations, ferma les yeux sur cette infraction à la loi qui le bannissait à perpétuité. Rousseau ne fut point recherché; mais il repartit, peu de temps après, avec la cruelle certitude, qu'il avait revu la France et ses amis pour la dernière fois ! De retour à Bruxelles, il ne fit plus que languir, pendant les deux années qui suivirent ce malheureux voyage : il succomba enfin à ses infirmités et à ses chagrins, le 17 mars 1741, en protestant avant de recevoir le viatique, qu'il n'était point l'auteur des fameux couplets. Lefranc de Pompignan a consacré à la mémoire de ce grand poète, l'une des plus belles odes dont s'honore la poésie française; et Piron fit pour lui cette épitaphe si connue :

Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau.
Le Brabant fut sa tombe, et Paris son berceau.
Voici l'abrégé de sa vie,
Qui fut trop longue de moitié.
Il fut trente ans digne d'envie,
Et trente ans digne de pitié.

Ce que le poète dit ici de l'homme, peut en quelque sorte s'appliquer également à l'écrivain ; et si la plus belle *moitié* de ses ouvrages n'a en effet que trop excité *l'envie*, on peut dire aussi que les derniers font naître un sentiment douloureux de *pitié* pour un grand talent tombé de si haut, et devenu si différent de lui-même ! Rien ne surpasse, dans notre langue, la richesse et l'éclat des belles *Odes* de Rousseau (5); la grâce et l'élégance harmonieuse de ses *Cantates*, genre nouveau, dont la création lui appartient, et dans lequel il est resté sans rival; quoiqu'il ait eu des imitateurs. Aucun poète, si l'on en excepte Racine, n'a tourné l'*épigramme* avec plus de finesse et d'esprit, et n'en a fait sortir le trait satirique avec une plus piquante justesse : celles-mêmes que la pudeur est en droit de lui reprocher, sont irréprochables aux yeux du goût. Il n'en est pas ainsi des *Épîtres* et des *Allégories*, quoiqu'il ne soit pas impossible d'y retrouver de temps en temps les inspirations du poète, et le talent même de l'écrivain : mais ce ne sont que les pâles étincelles d'un feu qui s'éteint, et elles percent difficilement l'épaisse fumée qui les environne. Son *Théâtre*, à l'exception du *Flatteur*, ne soutiendrait pas l'examen de la critique. Il est même assez remarquable que Rousseau, qui avait le génie si éminemment satirique,

(5) C'est à l'Écriture qu'est dû surtout ce style à-la-fois touchant et sublime, qui caractérise ses odes où non-seulement brille le génie du poète, mais où règne un sentiment élevé qui annonce un homme pénétré et en quelque sorte animé de l'esprit des Livres saints. G-CE.

n'ait que si rarement trouvé le vers comique; et que le plus grand des lyriques modernes n'ait jamais rien entendu à la coupe ni au style d'un opéra. Pour résumer enfin ce que nous venons de dire sur J.-B. Rousseau, considéré dans sa personne et dans ses écrits, disons avec M. Auger (6) : « Pardonnons à ses fautes, » en songeant à ses infortunes ; excusons ses mauvais écrits en faveur des bons, ou plutôt, ne » voyons que sa gloire, n'envisageons que ses chefs-d'œuvre, et » plaçons-le, sans balancer, parmi » le petit nombre d'hommes nés » pour l'illustration de leur pays, et » pour les délices de la postérité. » Les OEuvres *complètes* ou *choisies* de J.-B. Rousseau ont été fréquemment réimprimées avant et depuis sa mort. La première édition publiée et avouée par l'auteur, est celle de Soleure, 1 vol. in-12, 1712. Quelques années après parut celle de Londres, 2 vol. in-4°., 1723, peu estimée, dit M. Brunet, quoiqu'elle contienne quelques épigrammes qui ne se trouvent pas dans celle de Bruxelles. Celle-ci est due aux soins de Séguy, qui en a exclu les épigrammes libres, 3 vol. grand in-4°., Bruxelles, 1743. La même année, l'édition de Londres fut réimprimée à Paris, en 4 vol. in-12 : en 1757, nouvelle édition, même format; mais augmentée d'un cinquième volume, qui renferme les épigrammes libres, et les trop fameux couplets gravés à l'imitation de l'écriture. On fait peu de cas des éditions de Paris, 5 vol. petit in-12, 1795; et 4 vol. in-8°., 1796, quoique l'une et l'autre soient *complètes*.

(6) *Essai biographique et critique*, placé à la tête de la jolie édition in-32 des *OEuvres poétiques* de J.-B. Rousseau, publiée par Lefèvre.

En 1790, M. Didot l'aîné publia, pour l'éducation du Dauphin, les Odes, Cantates et Poésies diverses, 1 vol. grand in-4°. : les tomes XL et XLI de sa *Collection des meilleurs écrivains français*, se composent des *OEuvres choisies* de J.-B. Rousseau, Paris, 2 vol. in-8°., 1818. Il a paru chez Buisson, en 1808, une édit. de ces mêmes *OEuvres choisies*, avec des notes du poète Lebrun. Enfin l'auteur de cet article a publié, en 1820, les *OEuvres complètes de J.-B. Rousseau*, avec un *Commentaire historique et littéraire*, précédé d'un *Nouvel essai sur la vie et les écrits de l'auteur*, 5 vol. in-8°., Paris, Lefèvre. Cette édition renferme une partie de la *Correspondance* (7). Le *Portefeuille de J.-B. Rousseau* (Amsterdam, 1751, 2 vol. in-12), est une compilation renfermant plusieurs

(7) Dans cette édition de 1820, les épigrammes libres forment un cahier séparé. La *Moisade*, que Voltaire attribue à J.-B. Rousseau, et que J.-B. Rousseau attribue à Voltaire, n'est ni de l'un ni de l'autre; mais d'un nommé Lourdet, « qui, dit l'auteur des *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, 1, 273, n'a peut-être jamais fait en toute sa vie que cette pièce exécrable. » *Les Lettres de Rousseau sur différents sujets de littérature*, 1749 ou 1750, 5 vol. in-12, eurent, dit-on, Louis Racine pour éditeur. Mais Racine, par une lettre insérée dans le *Mercure*, août 1749, page 138, porte plainte *du titre d'éditeur des Lettres de Rousseau qu'on a voulu me donner*, dit-il. Le *Nécrologe*, tome 1er., page 47, se contente de dire que Racine contribua à cette édition. La *Correspondance de Rousseau avec d'Olivet* n'a vu le jour qu'en 1818, à la suite des *OEuvres choisies*, imprimées chez P. Didot. Une *Vie de M. J.-B. Rousseau*, in-12, de 66 pages, imprimée en 1748, dans une collection des *OEuvres de Voltaire*, paraît être véritablement de Voltaire, quoiqu'elle ne se trouve dans aucune autre édition. C'est ce morceau que dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, 1785, petit in-8°., première partie, pages 90 et suivantes, Chaudon a imprimé sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de J.-B. Rousseau*, etc. Il existe des *Mémoires pour servir à l'histoire du célèbre Rousseau, où l'on prouve que les fameux couplets qui lui ont été faussement attribués, sont réellement de Lamotte, Saurin et Malafer*, 1752, 1753, in-12. L'*Eloge de J.-B. Rousseau, Discours qui a remporté le prix d'éloquence l'académie d'Amiens, en 1777, par M. Demaux, de secrétaire de l'intendance de Picardie*, a été imprimé à Amiens, 1779, in-8°. A. B—T.

pièces qui ne sont pas de lui, parmi d'autres qui ne méritaient pas d'être tirées de l'oubli. Rousseau passe pour être l'éditeur d'un recueil intitulé, *Pièces dramatiques choisies et restituées par monsieur* ***, Amsterdam, 1734, in-12. Ce volume contient le *Cid*, *Don Japhet d'Arménie*, *Marianne*, le *Florentin*. On joue encore quelquefois le Cid selon cette restitution. L'abbé de Gourcy, dans son *Rousseau vengé*, Paris, 1772, in-12, a cherché à justifier ce grand poète contre les critiques de Laharpe. A—D—R.

ROUSSEAU (JEAN-JACQUES) naquit à Genève, le 28 juin 1712 (1). Son père, qui exerçait la profession d'horloger, tirait son origine d'un libraire de Paris, réfugié à Genève, en 1529, vers le commencement des guerres de religion. Les premières années de Jean-Jacques se passèrent à dévorer des romans. Cette lecture, il en convient lui-même, lui donna, « sur la vie humaine, des notions » bizarres, dont l'expérience et la » réflexion n'ont jamais bien pu le » guérir. » Aux romans succéda heureusement Plutarque, qu'il lisait jour et nuit. Son père ayant été forcé de quitter Genève, il fut mis en pension chez un ministre à Bossey : il y apprit un peu de latin, et contracta de mauvaises habitudes. Placé, comme clerc, chez le greffier de Genève, il fut déclaré inepte, et renvoyé. Un graveur consentit à le recevoir en apprentissage : cet homme rustre et grossier l'accablait de traitements rigoureux, dont l'effet fut de l'abrutir totalement. La fainéantise, le mensonge et le vol devinrent ses vices favoris, ainsi qu'il l'avoue lui-même. C'est lui aussi qui convient que « sa » friponnerie ne se bornait pas aux » comestibles ; qu'elle s'étendait *à* » *tout ce qui le tentait*. » Il s'évade enfin pour courir après la fortune, et s'arrête à Anneci. C'est là que, n'ayant encore que seize ans, il trouva cette Mme. de Warens, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de sa vie. Mme. de Warens était catholique : son premier soin fut de travailler à la conversion de son jeune protégé. Elle le fit partir pour Turin, avec des lettres de recommandation, qui lui ouvrirent l'hospice des catéchumènes. Ce séjour lui étant bientôt devenu odieux, il consentit sans peine à changer de religion pour en sortir. Après avoir erré quelques jours dans les rues de Turin, il s'estima très-heureux d'entrer, en qualité de laquais, chez la comtesse de Vercellis. C'est dans cette maison que se passa un événement dont Rousseau n'a point dissimulé les suites, en disant « qu'au bout de qua» rante ans, sa conscience est encore » chargée de l'insupportable poids » des remords que lui causa son cri» me. » Ce crime, d'après son récit, était de s'être approprié un vieux ruban, et, plus encore, d'avoir accusé de ce vol une jeune servante de la maison. Des renseignements toutefois, pris depuis long-temps, sur les lieux mêmes, ont fait présumer que ce vieux ruban était un couvert d'argent ; selon d'autres versions, c'était un diamant. Comment concevoir, en effet, que, dans une des premières maisons de la cour de Sardaigne, on convoque une assemblée nombreuse pour ouvrir une enquête solennelle sur le sort d'un *vieux ruban* ? Quoi qu'il en soit, Rousseau a l'impudence de charger du vol la jeune fille innocente :

(1) Et non le 4 juillet, comme il le croyait lui-même, confondant le jour de son baptême avec celui de sa naissance.

HIST. DE FRANCE.

J. J. ROUSSEAU.

Houdon, sculpt.

Landon, direx.t

elle est aussitôt renvoyée. Le véritable voleur, Jean-Jacques, est mis à la porte, avec sa livrée de laquais, qu'on lui laisse par grâce : il la troque bientôt contre une autre. Il entre au service du comte de Gouvon, premier écuyer de la reine de Sardaigne. Son sort s'adoucit dans cette maison : il est dispensé de monter derrière les voitures. On le comble de bontés dans cette famille : il n'y répond que par une conduite et une insolence qui le font chasser. Sans ressources, il imagine d'aller implorer la pitié de Mme. de Warens, à Anneci (1730). Elle l'accueille, lui prodigue les soins d'une mère. Un homme excellent, qui gouvernait la maison de cette dame, témoigna au jeune vagabond une affection paternelle. Il meurt : Rousseau ne voit dans sa mort que le plaisir d'hériter d'un habit neuf. Il ose avouer cette lâche pensée à sa bienfaitrice, qui en gémit, mais qui ne cesse de lui témoigner la même bienveillance. Pour toute reconnaissance, Rousseau la déshonore, en léguant le récit de ses faiblesses à la postérité. Il lui avait cependant plus d'un genre d'obligations. Mme. de Warens avait de la littérature et des connaissances. Elle mit entre les mains du jeune Genevois les premiers écrivains de la langue française. Pensant plus que lui-même à son avenir, elle chercha à lui ouvrir la carrière ecclésiastique, en le faisant entrer au séminaire. On l'en renvoya bientôt, comme n'étant bon à rien. Mme. de Warens daigne l'accueillir encore une fois, et le met en pension chez le maître de musique de la cathédrale. Ce maître prend querelle avec son chapitre, et se détermine à passer en France : Mme. de Warens veut que Rousseau l'accompagne jusqu'à Lyon. Il obéit d'autant plus facilement que c'était pour lui une occasion long-temps désirée de voir la France. Les deux voyageurs arrivent à Lyon. Le maître, au milieu d'une rue, est saisi d'une attaque qui ressemblait à l'épilepsie. Il tombe : la foule l'entoure ; Jean-Jacques profite de l'instant pour se sauver loin de ce malheureux, étendu sur le pavé, et *délaissé*, dit-il lui même, *du seul ami sur lequel il dût compter*. Il revole à Anneci ; Mme. de Warens venait d'en partir, et n'avait pas laissé d'indices de la route qu'elle avait prise. Sans refuge, sans protection, Jean-Jacques tombe bientôt dans la misère. L'idée lui vient d'aller à Lausanne, de s'y dire de Paris, où il n'avait jamais mis les pieds, et d'y enseigner la musique, qu'il ne savait pas. Il change son nom en celui de *Vaussore*, anagramme de Rousseau, et se donne effrontément pour compositeur. Un amateur l'invite à son concert. Le nouveau professeur veut y donner un échantillon de son savoir : il n'était pas en état de noter un vaudeville, et il compose une Cantate à grand orchestre. Cet effroyable charivari se terminait gravement par un menuet qui courait les rues. On se figure l'effet d'un pareil début. Il fallut se remettre en route. Neufchâtel parut offrir quelques ressources à l'artiste impromptu (1731). Il apprenait la musique en l'enseignant ; mais une belle occasion de voir du pays se présente : Jean-Jacques rencontre, dans un cabaret, un homme à grande barbe, qui se dit l'archimandrite de Jérusalem, et qui lui offre le poste glorieux de son interprète. Rousseau l'accepte ; et l'on se met en route dès le lendemain matin pour Jérusalem : mais, en traversant Soleure, l'archi-

mandrite est arrêté tout-à-coup. Jean-Jacques, qui se donnait pour Parisien, est conduit chez l'ambassadeur de France. Il se jette à ses pieds, confesse sa fraude. On le loge dans une chambre qu'avait occupée le grand lyrique du même nom, en lui souhaitant de faire dire un jour Rousseau premier, Rousseau second. Le jeune Genevois prend la chose au sérieux, et se croit obligé de griffonner une cantate à la louange de Madame l'ambassadrice. Il entendait sans cesse parler de Paris : il éprouve le plus vif desir de voir cette ville célèbre. Il part, avec cent francs dans sa poche. Il arrive par le faubourg Saint-Marceau (en 1732), et ce triste aspect lui donne de la capitale de la France une idée qui ne put jamais s'effacer entièrement. Il y avait apporté des lettres de recommandation, qui ne lui procurèrent que l'honneur d'être en rapport avec des personnes fort au-dessus de lui. Bientôt rebuté, il repart pour la Suisse, dans l'espoir de rejoindre Mme. de Warens. Il apprend qu'elle habite Chambéri : il va l'y trouver. Elle lui procure un emploi dans le cadastre auquel le roi de Sardaigne faisait travailler à cette époque. Mais tout-à-coup il se dégoûte d'une place qui le faisait vivre honnêtement; et, dominé par une passion insurmontable pour la musique, qu'il ne sut jamais bien, il donne sa démission, et le voilà de nouveau maître de chant! Il trouva quelques jeunes écolières : Mme. de Warens craignit pour lui la séduction; et, afin de l'en garantir, elle employa un moyen dont il a eu, depuis, la lâche ingratitude de faire confidence au public. Il devait se croire heureux : mais le goût de la musique l'emporta encore sur sa tendresse pour sa bienfaitrice, et il la quitta pour aller étudier la composition à Besançon, sous le maître de musique de la cathédrale. A peine arrivé dans cette ville, il apprend que sa malle a été saisie à la frontière, parce qu'elle contenait des brochures séditieuses. Il revole à Chambéri, où Mme. de Warens le recueille avec la même affection. Quant à lui, toutes ses pensées s'étaient concentrées sur le jeu d'échecs. Il s'enferme trois mois dans sa chambre, étudie jour et nuit ce jeu sublime, jusqu'à ce qu'il en perde la santé et l'esprit. Quand il se croit arrivé au zénith de la science, il court au café, et se fait battre par tous les joueurs. Il n'en sut jamais davantage. A la passion des échecs succéda celle de la géométrie et de l'algèbre : ses progrès n'y furent pas plus rapides. Rougissant de ne posséder que fort peu de latin à vingt-cinq ans, il se met à l'étude, avec beaucoup de peine, et à-peu-près sans fruit. L'astronomie absorbait, en outre, une partie de ses nuits, sans le rendre jamais capable de distinguer une constellation d'une autre. Au milieu de tant d'occupations, une idée dominante maîtrisait son esprit : c'était la peur de l'enfer. Voulant enfin connaître sa prédestination, il imagina de consulter le Ciel, en lançant une pierre contre un arbre : elle toucha le but, parce qu'il eut soin, dit-il naïvement, de choisir l'arbre le plus gros et le plus près. « Depuis lors, ajou-» te-t-il, je n'ai plus douté de mon » salut. » Cette douce assurance aurait dû rendre le calme à son esprit. Mais la lecture de certains livres de médecine lui persuada qu'il était attaqué d'un polype au cœur. Rien que la faculté de Montpellier n'était capable, selon lui, de guérir un mal

si terrible : il part (1737). Il s'associe en route avec des voyageurs d'une certaine distinction : la honte le prend de n'être que le pauvre Jean-Jacques de Genève ; il se donne pour un Anglais expatrié par suite de sa fidélité aux Stuarts, et change son nom de Rousseau en celui de *Dudding*. Une Mme. de Larnage inspire une passion folle à M. Dudding : il avait oublié son polype, et tout l'univers auprès d'elle. Cette liaison amoureuse ne dura que cinq jours ; mais elle doit faire époque dans la vie de notre philosophe, puisque c'est, à ce qu'il affirme étant déjà vieux, à cette amante de passage, qu'il doit de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir. Il fallut pourtant se séparer. Il arrive à Montpellier ; les médecins se moquent de son polype ; il croit que Mme. de Larnage s'entendra mieux qu'eux à le guérir, et il se remet en route pour aller la retrouver au bourg de Saint-Andéol, qu'elle habitait. Mais soudain l'image de Mme. de Warens vient se jeter à la traverse de ses nouvelles amours. Il brûle d'envie de la rejoindre : il lui annonce son retour ; il la voit déjà accourant au-devant de lui sur la route : il arrive, et trouve sa place prise par un fat. Il commence par se désespérer, et finit par se faire le complaisant de son rival ; mais ce rôle était trop pénible : Jean-Jacques s'en dégoûte. Mme. de Warens approuve son projet de s'éloigner. Elle lui procure par des amis la place de précepteur des enfants de M. de Mably, grand-prévôt de Lyon, et frère des deux célèbres abbés de Mably et de Condillac (1740). Le grave pédagogue s'avisa de devenir amoureux de la mère de ses élèves, et il lui déclara sa tendresse par des *lorgneries* et des soupirs. Pour charmer les tourments d'une passion malheureuse, il s'avisa ensuite de voler le vin d'Arbois de M. de Mably. Il le buvait avec délice, tout en lisant des romans. Les larcins de l'instituteur genevois furent découverts : le grand-prévôt voulut bien se contenter de lui ôter la direction de la cave. Mais, convaincu de son inaptitude, Rousseau renonce à ce métier de précepteur, et le pupille de Mme. de Warens a encore la confiance d'aller demander un asile et du pain à une femme qui ne savait rien refuser. Il s'imagine qu'il va rétablir sa fortune, en publiant son invention de noter la musique en chiffres. Mais Paris seul était digne d'une telle découverte. L'auteur s'achemine donc vers la capitale de la France. Il y arrive dans l'automne de 1741, avec tous les projets dont sa tête était remplie, et quinze louis dans sa poche. Il expose devant l'académie des sciences son nouveau système d'écriture musicale. On lui donne pour commissaires trois hommes qui savaient tout, hors la musique. Mais enfin, il se présente à Rameau, qui, dès le premier coup-d'œil, vit le côté faible du projet. Repoussé comme musicien, Jean-Jacques eut, du moins, l'occasion de faire connaissance avec quelques hommes célèbres de l'époque. Marivaux, l'abbé de Mably, Fontenelle, Diderot, furent ceux qu'il fréquentait le plus habituellement. La maison de Mme. Dupin, fille du fameux Samuel Bernard, lui fut ouverte : il y vit, pour la première fois, Buffon et Voltaire. Mme. Dupin était belle et spirituelle : son nouveau commensal, qui n'osait proférer une parole à son cercle, ne fit nulle difficulté de lui remettre une longue déclaration d'amour. Elle la lut, la lui rendit ; et, pour comble de dédain, elle lui

permit de revenir. Pour se distraire de sa folle passion, il se rejeta dans la musique. Une fluxion de poitrine le retint pendant quelques semaines dans son logis du jeu de paume de la rue Verdelet : sa convalescence lui donna du loisir. Il en profita pour composer un poème d'opéra, intitulé les *Muses galantes*. Restait la musique à faire : il s'enferme sous ses rideaux, et improvise des chants qu'il dit fort beaux, mais dont il ne resta pas une note à son réveil. Ses protecteurs eurent pitié de sa position : ils le placèrent auprès du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise (1743). Rousseau, dans ses Confessions, dit que ce fut à titre de secrétaire : il rapporte même plusieurs circonstances où il déploya en public, et devant le sénat de Venise, un caractère officiel. La vanité seule a pu dicter à notre philosophe les pages dont il est question. La plus simple connaissance des usages et des formes diplomatiques observés alors, ne permet pas de croire qu'un étranger, qui ne tenait pas sa nomination du ministre, et qui lui était même entièrement inconnu, ait jamais pu représenter le roi de France, ni même parler en son nom devant une puissance étrangère. Il est à la connaissance particulière de l'auteur de cette Notice, qu'un jour, au milieu d'un grand repas, chez Mme. d'Épinay, Jean-Jacques parlait avec complaisance de son importance et de ses actes d'autorité à Venise. Il ne manqua pas d'ajouter une forfanterie qu'il a consignée dans ses Confessions : savoir que c'était peut-être à ses bons avis que la maison de Bourbon était redevable de la conservation du royaume de Naples. Lorsqu'il eut terminé ce long récit, un ancien diplomate lui représenta fort sèchement qu'il n'avait pu remplir aucune fonction publique à Venise, étant simple secrétaire de l'ambassadeur, et non de l'ambassade. Rousseau rougit beaucoup, et se tut (2). Après le dîner, il s'efforça de multiplier les attentions et les égards envers l'homme qui venait de l'humilier aussi cruellement. C'était son habitude. Mme. d'Épinay, qui l'aimait et l'estimait alors, était au supplice. Elle fit de vifs reproches à l'auteur de cette scène, qui, pour toute réponse, lui dit d'un ton prophétique : « Vous » connaîtrez un jour l'homme que » vous défendez présentement ! » Jean-Jacques nous avoue lui-même que le plus sot orgueil lui avait tellement tourné la tête, qu'il prétendit s'asseoir à la même table que le duc de Modène, lorsque les gentilshommes mêmes de l'ambassade ne comptaient pas y prendre place. Le comte de Montaigu lui donna son congé. De ce moment, Rousseau résolut de mener une vie indépendante; et il pensa que Paris était la seule ville qui pût lui en offrir les moyens. Il en reprend donc la route (1745), et va descendre à ce petit hôtel garni de la rue des Cordiers, qu'il avait habité à son premier voyage. Cette auberge obscure renfermait, en qualité de servante, une créature dépourvue de tout ce qui pouvait fixer les regards et captiver le cœur d'un homme; et ce fut pourtant cette créature qui exerça, pendant trente-trois ans, l'influence la plus constante, la plus impérieuse, sur tous les instants de l'existence d'un homme qui préten-

(2) Lui-même convient, dans la lettre qu'il écrivit le 8 août 1744, de Venise à M. Du Theil, alors premier commis des Affaires étrangères (lettre dont j'ai l'original et qui a paru en 1817 dans l'édition des Œuvres de Rousseau, par Lefèvre et Déterville) qu'il était *domestique* chez M. de Montaigu. Cette lettre peint très-bien le peu de considération qu'avait pour lui l'ambassadeur. F—A.

dit lui-même influer sur son siècle. On voit qu'il s'agit ici de la fameuse Thérèse Levasseur. Elle avait alors vingt-quatre ans, et Rousseau trente-trois. Il ne respira plus que pour elle. Il entreprit son éducation; et c'est de lui-même que l'on sait que jamais il ne put lui apprendre à bien lire, et, ce qui est bien plus surprenant, à connaître un seul chiffre, les heures d'un cadran, et les douze mois de l'année. Les moments qu'il ne consacrait pas à sa Thérèse, il les employait à terminer son opéra des *Muses galantes*. Il eut l'audace d'inviter Rameau à une répétition de cet ouvrage, qui eut lieu chez M. de La Pouplinière. Ce grand harmoniste n'eut besoin que d'entendre quelques morceaux, pour se persuader et déclarer que les uns ne pouvaient être que d'un homme consommé dans l'art, et les autres d'un ignorant qui ne savait pas même la musique. Les explications données par l'auteur ne satisfirent point Rameau, qui le traita de pillard sans talent et sans goût. Le duc de Richelieu ne retira cependant point sa protection au pauvre musicien genevois. Il lui donna la commission très-délicate de revoir, paroles et musique, la *Princesse de Navarre*, petite pièce jouée d'abord à l'arrivée de la Dauphine, le 23 fév. 1745, et que Voltaire et Rameau venaient de retoucher rapidement pour la remettre au théâtre au mois de décembre suivant. Jean Jacques y perdit entièrement ses peines, quoiqu'il eût encore emprunté une ouverture et quelques airs à des compositeurs italiens. Cette seconde chute acheva de le décourager : il renonça au théâtre, et se trouva trop heureux d'entrer, comme commis à neuf cents francs, chez M. Dupin, fermier-général, mari de la dame dont il a déjà été question dans cet article. Il avait mis sa Thérèse dans une petite chambre de la rue Saint-Jacques, où il allait, tous les soirs, souper avec elle. Le terme de sa première grossesse arriva : il la plaça chez une sage-femme de la Pointe-Saint-Eustache, où elle accoucha. L'enfant, par l'ordre exprès de celui qui a écrit de si belles pages sur l'obligation où sont les mères de nourrir, fut porté aux Enfants-Trouvés. L'année suivante, le même expédient fut employé, et ce ne fut pas la dernière fois. Il semble se reprocher, dans ses *Confessions*, ce mépris d'un devoir sacré; et, dans un autre de ses écrits (les *Rêveries du promeneur solitaire*), il ose tenter de se justifier par cette supposition insensée : « Ce que Mahomet fit de Séïde *n'est* » *rien* auprès de ce qu'on aurait fait » de mes enfants à mon égard. » C'est à la même époque (1748) qu'il faut placer le commencement de la liaison de Rousseau avec deux femmes auxquelles il a consacré tant de pages de l'histoire de sa vie : l'une est Mme. d'Épinay, et l'autre, sa belle-sœur, la comtesse d'Houdetot. Ces connaissances n'étaient qu'agréables : il en fit d'autres qui lui furent utiles. La conversation de Diderot, de D'Alembert, et de Condillac, ranima en lui cet amour des lettres que semblaient avoir éteint l'extrême inconstance de ses goûts et la continuelle agitation de sa vie. Il forma le projet de publier, avec Diderot, un Journal intitulé : le *Persiffleur*. La première feuille parut; et ce fut la seule. Ses nouveaux amis l'enrôlèrent dans l'Encyclopédie. On le chargea des articles de musique, qu'il fit vîte et *très-mal*. C'est lui-même qui le dit; et l'on ne peut le démentir.

Mais il le reprit ensuite et l'acheva plus tard. Il était dans toute la première chaleur de son amour ou plutôt de sa passion pour Diderot ; car chez lui tout était passion. Lorsque la *Lettre sur les Aveugles* fit mettre ce philosophe au donjon de Vincennes, la tête faillit en tourner à Jean-Jacques. Il écrivit à Mme. de Pompadour, en faveur de son ami. Dès que le prisonnier obtint la permission de recevoir des visites, Rousseau vole à Vincennes. Ce fut dans une des courses fréquentes qu'il y faisait, que s'opéra en lui cette révolution qui lui fit prendre tout à-coup un vol si élevé. Il avait emporté le *Mercure de France;* en le parcourant, il tomba sur cette question proposée par l'académie de Dijon : « Le progrès des sciences et » des arts a-t-il contribué à corrom» pre ou à épurer les mœurs? » A l'instant, dit-il, je vis un autre univers, et je devins un autre homme. Il a consigné le détail de tout ce qu'il éprouva, dans une de ses quatre Lettres à M. de Malesherbes. Il avait alors trente-sept ans. Quand il arriva à Vincennes, il avait déjà écrit au crayon sa *Prosopopée de Fabricius.* Il montra ce morceau à Diderot, qui l'exhorta à donner l'essor à ses idées. Mais il avait déjà pris son parti sur la manière d'envisager la question. L'anecdote vulgaire qui attribue son choix aux conseils de Diderot, paraît donc plus que douteuse. Rousseau avait-il besoin d'être excité à soutenir une thèse paradoxale? Le prix lui est décerné par l'académie de Dijon : sa cervelle n'y tient plus ; et, de ce moment, il forme la résolution de « rompre » brusquement en visière aux maxi» mes de son siècle. » Cet aveu peut servir d'explication à la conduite du reste de sa vie. Déjà il avait cessé de faire mystère de sa liaison avec Thérèse Levasseur : ils s'étaient établis ensemble à l'hôtel de Languedoc, rue de Grenelle Saint-Honoré (3). Son traitement avait été porté à douze cents francs par M. Dupin : il était au comble du bonheur. Il craignait apparemment que des enfants ne le troublassent. Thérèse lui en donna trois successivement : il les fit porter aux Enfants-Trouvés, comme les deux premiers. La fortune semblait vouloir lui sourire. M. de Francueil (fils de M. Dupin), devenu receveur-général des finances, le nomma son caissier. La garde d'un trésor troublait le sommeil de Jean-Jacques : il pria son bienfaiteur de le soulager d'un poids au-dessus de ses forces. Mais il fallait vivre, et faire vivre Thérèse et sa mère ; il se fit annoncer comme copiste de musique, à tant la page. Sa copie était assez nette, mais très-incorrecte ; il ne le dissimule pas. Cependant les pratiques abondèrent chez lui. On lui offrait le triple et le quadruple de ce que valait son travail. Il n'accepta jamais que ce qui lui était rigoureusement dû : et c'est dans le temps même où il refusait fièrement des bienfaits, qu'il commit une bassesse pour s'approprier sept livres dix sous! On trouve, dans ses *Confessions*, l'histoire de ce billet d'opéra qu'il accepta pour aller le revendre. Ayant sans cesse le papier réglé sous la main, l'envie prit, ou reprit à l'humble copiste de se placer au rang des compositeurs. Son *Devin de village* fut promptement achevé ; mais le souvenir de la chute de ses *Muses galantes* lui fit craindre de donner le nouvel ouvrage sous son

(3) Cet hôtel existe encore aujourd'hui.

nom. Duclos le tira de peine : il eut recours à des hommes puissants, qui firent placer le *Devin* sur le répertoire de la cour, alors à Fontainebleau (1752). Rousseau, flatté de cette distinction, renonce à l'anonyme. Il vole à Fontainebleau, et se montre à la répétition. Le lendemain était le jour décisif : l'intendant des menus-plaisirs l'installe dans sa loge. Il n'y est pas plutôt que, malgré lui, il fait des réflexions sur l'excessive négligence de sa toilette, qui était non-seulement simple, mais malpropre. Bientôt paraît le roi, et tout ce que la cour avait de plus brillant. Le succès fut complet. Le premier gentilhomme de la chambre fait prévenir l'auteur que le roi a daigné exprimer le desir qu'il lui fût présenté. Le citoyen de Genève s'effraie de l'honneur qui l'attend, et du remercîment qu'il faudra faire au monarque : il prend la fuite, et retourne à Paris. Tout entier à la carrière où il venait d'entrer, il publie sa *Lettre sur la musique française*. Elle produisit beaucoup d'effet : mais il est permis de douter, malgré l'assertion de l'auteur, que, sans la diversion que fit cette brochure, une révolution eût éclaté dans l'état, agité par les querelles du parlement et du clergé. Rousseau enivré de ce petit triomphe musical, se flatta d'y joindre une couronne littéraire. Il donna aux Français sa comédie de *Narcisse* : elle tomba tout à plat. Il la fit imprimer, avec une préface qui vaut mieux que la pièce. L'académie de Dijon avait des droits à son souvenir : elle proposa pour prix de cette année (1753), l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes*. Cette question offrait au citoyen de Genève l'occasion précieuse d'exposer ses principes favoris. Il court s'enfoncer dans la forêt de Saint-Germain, compose son discours, et trouve à peine des lecteurs. La dédicace de ce discours aux magistrats de Genève est un chef-d'œuvre de diction, de convenance et de profondeur. Quant au discours, c'est une déclamation sombre et véhémente, où l'auteur fait, plus que partout ailleurs, le roman de la nature et la satire de la société. Un voyage inattendu lui offrit une agréable distraction : c'était celui de Genève, où le conduisit un de ses anciens amis. Il passe par Chambéri pour y revoir celle que, si longtemps, il avait appelée sa *petite maman*. Il retrouve Mme. de Warens, et reconnaît difficilement celle que la misère dévorait. A peine offre-t-il quelques secours à cette femme trop généreuse qui avait recueilli et soutenu sa jeunesse. Dans la suite, il se reprocha vivement cette insensibilité. Arrivé à Genève, il se livre à l'enthousiasme républicain qui l'y avait amené : ce sont ses expressions. Il brûlait du desir de redevenir *citoyen* : il avait abjuré la secte de Calvin pour la religion catholique ; il abjura cette fois la religion catholique pour la secte de Calvin. Nul autre projet ne souriait plus à son imagination que celui de finir ses jours dans sa petite république ; il allait y appeler sa Thérèse : tout-à-coup, il réfléchit que Voltaire est établi à Genève, que tôt ou tard cet homme célèbre y introduira le ton et les mœurs de Paris ; et dans la crainte de ce danger, c'est à Paris même qu'il retourne. Il y retrouva Mme. d'Épinay, l'amie la plus sincère qu'il eût à cette époque. Elle l'avait souvent entendu vanter les charmes de la campagne : elle fit construire, exprès pour lui, dans la vallée de Montmorenci, cette mai-

son solitaire, si connue sous le nom de l'*Ermitage*. Ce fut le 9 avril 1756, que Rousseau alla s'y installer avec ses deux indignes *gouverneuses;* c'était ainsi qu'à trop juste titre ses amis et lui avaient surnommé la mère et la fille Levasseur. Son premier soin fut de se tracer un plan de vie uniforme : ses matinées furent consacrées à la copie de musique, et ses après-dîners à la promenade et au travail, qui, pour lui, étaient la même chose. Plusieurs ouvrages l'occupaient à-la-fois : les *Institutions politiques*, dont il tira depuis son *Contrat social*, et l'extrait des volumineux écrits de l'abbé de Saint-Pierre. Il eût paru naturel de conjecturer que le loisir et la solitude devaient tellement mettre en évidence la stupidité et la bassesse d'inclinations de Thérèse, que les yeux de son vieil adorateur ne pouvaient enfin manquer de s'ouvrir. Le contraire arriva : quand il se vit seul avec la créature dont, depuis douze ans, il portait les honteuses chaînes, il la trouva plus attrayante et plus aimable que jamais. Il lui donnait cependant des rivales, mais en imagination. Non content de se retracer le souvenir de toutes les femmes qui avaient fait battre son cœur dans sa jeunesse, sa tête, dit-il lui-même, était pleine d'*un sérail de houris*. Dans ce délire érotique, les images et les sentiments que lui fournissent ses souvenirs, lui servent d'éléments pour la composition de sa *Nouvelle Héloïse*. Que ne s'en tint-il à ces chimères innocentes! Mais il vit la comtesse d'Houdetot, belle-sœur de Mme. d'Épinay; et cette femme, dont il nous a laissé un portrait peu séduisant, lui inspira une passion qui dégénéra en *aliénation mentale*. Un attachement ancien qui n'était plus un secret pour personne, la liait au marquis de Saint-Lambert, l'auteur des *Saisons*. Cette considération, non plus qu'aucune autre, ne put ramener le calme dans l'esprit d'un philosophe de quarante-cinq ans (*Voy.* HOUDETOT, XX, 605). Tout être qui semblait contrarier ou même désapprouver sa passion, devint pour lui l'objet d'une haine aveugle. Au premier rang se trouvait Mme. d'Épinay, sa bienfaitrice. « Elle feignait, dit-il, de ne rien voir, de ne rien soupçonner; mais elle assouvissait son cœur, par ses yeux de rage et d'indignation : elle accablait sa belle-sœur d'outrages. » Pour confondre, par un seul exemple, toutes les conjectures chimériques continuellement créées par l'imagination ombrageuse de cet amant furieux, il suffit de citer ce que Mme. d'Épinay, à cette époque même, écrivait très-confidentiellement à Grimm : « Thérèse est venue plusieurs fois me porter ses plaintes; mais je l'ai toujours fait taire. Sur quel fondement, en effet, une fille jalouse, bête, bavarde et menteuse, oset-elle accuser ma belle-sœur, femme étourdie, confiante, inconsidérée, mais franche, honnête et très-honnête, bonne au suprême degré de bonté? J'aime mille fois mieux croire que Rousseau s'est tourné la tête tout seul, sans être aidé de personne, que de supposer que Mme. d'Houdetot s'est réveillée, un beau matin, coquette et corrompue. » Grimm, que Jean-Jacques regardait comme le plus acharné de ses ennemis, se contente de répondre à Mme. d'Épinay : « Vous prenez les amours de Rousseau bien au tragique : il faudra bien que la raison lui revienne. Quand on est sans espérance (et il ne peut en

» avoir), la tête ne tourne jamais » tout-à-fait. » Grimm ne se doutait pas que les amours dont il plaisantait, pussent être au moment de prendre une tournure tragique. Le marquis de Saint-Lambert était à l'armée d'Hanovre; il reçoit une lettre anonyme, où on lui apprend que Mme. d'Houdetot, au mépris des serments qu'il a reçus d'elle, ne vit plus que pour Rousseau. Il envoie cette lettre à la comtesse; et c'est à Rousseau même qu'elle s'adresse pour découvrir le calomniateur. Il s'écrie hardiment que cette lettre infame ne pouvait être que de Mme. d'Épinay : elle était de lui, suivant Marmontel, qui rapporte ce fait dans ses Mémoires; et qui, long-temps après la mort de Rousseau, le racontait encore avec la certitude de ne dire que la vérité. Ce même fait nous a été affirmé par un homme qui, comme Marmontel, avait été à portée de s'en instruire, et qui, ainsi que lui, était incapable d'y substituer un mensonge. Saint-Lambert revient en France : il traite Rousseau avec dureté, avec mépris; il cherche toutes les occasions de l'humilier. Qui nous l'apprend ? Jean-Jacques lui-même, ce Jean-Jacques qui, si fier en d'autres circonstances, rampait devant l'homme qu'il avait offensé, au point de n'oser interrompre une lecture pendant laquelle son rival se mit dédaigneusement à dormir. Saint-Lambert, ajoute Jean-Jacques, eut la *générosité* de n'exercer ses *vengeances* que dans le tête-à-tête. Mais un châtiment plus sensible attendait le coupable. Il le trouva dans la froideur de Mme. d'Houdetot à son égard. Elle lui fit défense de la voir et de lui écrire. Privé des consolations dont il était redevable à l'amitié compatissante de la comtesse, sa fureur contre Mme. d'Épinay se rallume avec une nouvelle force. Il lui écrit nettement que c'est elle qu'il soupçonne d'être l'auteur de la lettre anonyme qui avait produit un si fâcheux éclat. Enfin, il lui déclare qu'il ne peut plus habiter une maison dont elle est la maîtresse; et, quelques jours après, quoique ce fût au cœur de l'hiver, il quitte l'*Ermitage*, après vingt mois de séjour. Il se retire dans une petite maison dite Mont-Louis, à Montmorenci; et là, il ne voit plus que piéges et embûches tendus autour de lui, par Mme. d'Épinay, Grimm et Diderot, enfin, par toute la société habituelle du baron d'Holbach, que, de son nom, il appelait la *coterie holbachique*. Diderot fut, de ses anciens amis, celui pour lequel il conserva le plus long-temps un reste d'affection. Voici, au rapport de Diderot lui même, l'aventure qui les divisa. Accablé des mépris de Saint-Lambert, Jean-Jacques consulte Diderot sur les moyens de l'apaiser. Diderot lui conseille d'écrire au marquis, et, au lieu de dissimuler ses torts, de lui avouer franchement sa passion pour Mme. d'Houdetot, en protestant de ses efforts pour l'étouffer. Jean-Jacques jure d'obéir; et quelques jours après, il annonce à Diderot qu'il se sent bien soulagé d'avoir écouté son avis. Diderot rencontre Saint-Lambert : il veut l'attendrir sur le noble procédé de Rousseau; il trouve un homme furieux. Bien loin d'avoir rempli la promesse qu'il avait faite à son ami, Jean-Jacques n'avait adressé à Saint Lambert qu'un long sermon sur les sentiments coupables qu'il entretenait pour la comtesse. Tout étourdi de cette découverte, Diderot court demander une explication à Jean-Jacques, qui le traite

d'indiscret, de traître, et le met à la porte. Le lendemain, Diderot écrivit à Grimm la lettre qui commence par ces mots : « Cet homme est un for- » cené, etc., etc. » Lorsque Rousseau apprit que ces deux personnages continuaient d'avoir quelques relations avec la mère de Thérèse, il ne douta plus qu'il ne se tramât quelque noir complot contre lui. La cause de ces relations n'était cependant ignorée que de lui seul : la vieille Mme. Levasseur recevait une pension de Grimm et de Diderot (4). Quelque peu considérable que fût le déplacement de Jean-Jacques, il l'avait mis dans le cas de faire de nouvelles connaissances. Les premières, ce qui est assez remarquable, furent des ecclésiastiques, tels que plusieurs oratoriens, et le curé de Groslay, qui avait été lié avec Jean-Baptiste Rousseau. Des personnages d'une plus haute importance lui témoignèrent un intérêt particulier. M. de Malesherbes, alors directeur de la librairie, lui faisait venir, sous son contre-seing, les épreuves de sa *Nouvelle Héloïse*, qui s'imprimait en Hollande. Enfin, le maréchal de Luxembourg lui donna un appartement au petit château de Montmorenci. Le prince de Conti ne dédaigna pas de lui rendre visite. Rousseau confesse qu'il fut extrêmement sensible à cet honneur inespéré: mais peu s'en fallut, et c'est lui qui en convient encore, qu'il ne s'érigeât en rival de ce prince. A cinquante ans, et sa folle passion pour Mme. d'Houdetot à peine guérie, il en conçut une autre pour la comtesse de Boufflers, objet très-connu des hommages de S. A. S. On lui fit apercevoir le danger; et il s'arrêta au bord de ce nouveau précipice. Ce n'était pas toutefois manque de confiance dans ses moyens de plaire. Parlait-il du succès de sa *Julie*, qui parut cette même année (1759)? il s'écrie aussitôt : « Il y avait peu de femmes, » même dans les hauts rangs, dont » je n'eusse fait la conquête, si je l'a- » vais entrepris. » Ce fut cependant à ce moment même qu'il commença à déchoir dans les bonnes grâces de la maréchale de Luxembourg. Il en accusa le chevalier, alors abbé, de Boufflers, dont l'esprit sémillant et les continuelles gentillesses faisaient ressortir ce qu'il veut bien appeler sa *balourdise*. Nous avons entendu quelquefois le chevalier lui-même parler de ses fréquentes rencontres avec Jean-Jacques. Après avoir cherché, un jour, à définir cette audace dans la pensée, formant un si singulier contraste avec cette gaucherie dans les manières, qui rappelait La fontaine : « En un mot, nous dit-il, » c'était le *bonhomme méchant*. » La sensibilité de Jean-Jacques peut, du moins, être mise en doute, quand on remarque l'indifférence avec laquelle il apprit l'inutilité des recherches que fit faire Mme. de Luxembourg pour retrouver les enfants qu'il avait envoyés à l'hospice. Il était beaucoup plus empressé de voir paraître son *Emile*, pour lequel il avait traité avec le libraire Duchesne, qui faisait imprimer l'ouvrage en Hollande. Enfin, *Emile* fut mis au jour. Une fermentation sourde aurait dû faire pressentir à l'auteur le sort qui l'attendait. Mais les épreuves d'*Emile* étaient arrivées en France sous le couvert de M. de Malesherbes; et ce magistrat les avait corrigées lui-même. Rousseau se croyait en sûreté : tout-à-coup le prince de Conti le fait avertir qu'il est décrété de prise de corps par le parlement.

(4) Voyez les *Mémoires de Madame d'Épinay*, tom. II, p. 328.

Le maréchal de Luxembourg facilite son évasion : il passe en Suisse (1762). A peine arrivé à Yverdun, il apprend qu'*Emile* vient d'être brûlé à Genève, par la main du bourreau, et que l'auteur y est décrété de prise de corps, comme il l'est à Paris. Il se flatte, du moins, d'avoir un asile sûr à Yverdun; mais le sénat de Berne menace, et le philosophe est encore obligé de fuir. On lui offre une retraite dans la principauté de Neufchâtel : mais elle appartient au roi de Prusse; et Jean-Jacques se rappelle qu'au-dessous du portrait de Frédéric, il a écrit ce vers :

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

« Or, dit-il fort naïvement, ce vers » qui, sous toute autre plume, eût » fait un assez bel éloge, avait sous » la mienne un sens qui n'était pas » équivoque. J'avais encore aggravé » ce premier tort par un passage de » l'*Emile*, où, sous le nom d'Adras- » te, roi des Dauniens, on voyait » assez qui j'avais en vue. » Tout considéré, notre philosophe alla s'établir à Motiers, avec une pleine confiance dans la magnanimité du souverain qu'il avait offensé, et se disant pour s'enhardir : « Quand » Jean-Jacques s'élève à côté de Co- » riolan, Frédéric descendra-t-il plus » bas que le général des Volsques? » L'écrivain fugitif eut le bonheur de trouver un protecteur puissant dans le gouverneur même de Neufchâtel. C'était George Keith, plus connu sous le nom de milord Maréchal. Comblé de bontés, et même de bienfaits, par ce noble vieillard, il paraît ne les avoir payés, dans la suite, que d'ingratitude; et nous ne pouvons qu'adopter ici ce qui a été dit sur ce sujet par un de nos collaborateurs. (*V.* Keith, XXII, 272.)

Rousseau consentit, pendant quelque temps, à jouir de sa tranquillité. Revêtu de l'habit arménien, on le voyait en caftan et en bonnet fourré, assis devant sa porte, un coussin sur ses genoux, et travaillant à faire des lacets, métier qu'il avait substitué à celui de copiste de musique. Mais il reprit bientôt la plume : ce fut pour répondre au Mandement de l'archevêque de Paris. Que ne s'en tint-il à cet écrit? Mais il avait sur le cœur le décret du conseil de Genève : non content de sa renonciation publique au droit de bourgeoisie, il lança contre ses adversaires les *Lettres écrites de la Montagne*. Elles servirent de signal à un orage dont Rousseau est fortement accusé d'avoir beaucoup exagéré la violence. Il prétend que, non-content de lui jeter des pierres dans la rue, à l'instigation du pasteur du lieu, les habitants ouvrirent un siége en forme devant sa demeure. Il cite en témoignage le tas de pierres qui couvraient ses fenêtres : mais, très-récemment encore, on a fait, parmi les gens âgés du pays, une enquête, d'où il résulterait que, pour rendre ses ennemis odieux, ce serait Jean-Jacques lui-même qui aurait disposé toutes ces pierres de manière à confirmer les dépositions. On peut penser du moins qu'il s'en rapporta trop facilement aux fables de sa gouvernante, qui voulait quitter un lieu où elle s'ennuyait. Le ministre Montmollin fit observer, dans le temps, comme un fait concluant, qu'il n'y eut pas une vitre de cassée, quoique Rousseau ait dit le contraire. Décidé à quitter le pays, il avait plusieurs retraites à choisir; mais il tenait à rester en Suisse. La petite île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, détermina promptement le choix de

son nouveau séjour. Le genre de vie qu'il y menait, convint si parfaitement à ses goûts, qu'il fit très-sincérement le vœu que cette étroite enceinte lui fût donnée pour prison. Bien plus : il en adressa la demande formelle au sénat de Berne. Pour toute réponse, il reçoit l'ordre d'évacuer dans les vingt-quatre heures, l'île, et tout le territoire de Berne. Il obéit, laisse sa Thérèse dans l'île pour garder ses livres et ses papiers, et se met en route pour Berlin, où l'appelait le bon milord Maréchal : mais, comme il l'a dit lui-même, croyant partir pour la Prusse, il partit pour l'Angleterre. C'est ici (29 oct. 1765), que se termine la série d'événements rapportés dans les *Confessions*. Nous les avons le plus généralement prises pour guide, du moins en tout ce qui concerne les faits. Nous allons mettre le même soin à suivre, dans le reste de sa vie, l'homme célèbre, objet de cette Notice. Pendant qu'il habitait le Val-de-Travers, la marquise de Verdelin, qui s'y trouvait aussi, ne cessait de l'exhorter à accepter les services de l'historien Hume, qui lui offrait une retraite agréable en Angleterre. La comtesse de Boufflers, que cet écrivain fréquentait beaucoup à Paris, appuyait non moins fortement sur cette proposition. Jean-Jacques se laissa ébranler : il prit la route de Strasbourg. Une lettre extrêmement obligeante de Hume, qu'il y reçut, acheva de le déterminer. Bravant la prise de corps, ou plutôt sachant qu'elle n'était à craindre que s'il la bravait trop ouvertement, il arrive à Paris. Le prince de Conti lui avait ménagé une demeure dans l'enceinte du Temple, qui jouissait alors d'un droit d'asile inviolable. Rousseau y recevait, du matin au soir, les visites les plus distinguées : son costume oriental ne contribuait pas peu à exciter la curiosité générale. Son départ pour l'Angleterre eut enfin lieu dans les premiers jours de janvier 1766. Hume lui-même lui servait de guide, quoique son projet fût de revenir immédiatement à Paris. Il établit son nouvel ami à Wootton, dans le comté de Derby, après avoir employé les ruses les plus délicates pour lui assurer des moyens d'existence sans irriter son amour-propre. C'est là que, pour la première fois, Jean-Jacques exigea que l'on fît manger à table cette Thérèse, « si méchante, » si querelleuse, si bavarde (écrivait » Hume), mais qui a sur cet homme » l'empire d'une nourrice sur son enfant. » L'hôte du philosophe genevois ne se contente pas de lui avoir procuré une habitation délicieuse chez un ami millionnaire ; il emploie tout son crédit pour lui faire accorder une pension par le roi d'Angleterre. Mais voilà que tout-à-coup on apprend que Hume et Rousseau sont en querelle ouverte ! Quelle en est la cause première ? une lettre fabriquée par Horace Walpole, où, sous le nom supposé du grand Frédéric, la manie de Rousseau de se croire persécuté du monde entier, était tournée en ridicule. Tous les détails de cette affligeante altercation sont retracés avec autant de clarté que de bonne-foi ; dans l'article HUME (*Voy.* tom. XXI, 49). Rousseau passa trois mois à Wootton. C'est dans cette retraite qu'il écrivit les six premiers livres de ses *Confessions*. Il la quitta brusquement, le 1er. mai 1767, laissant, pour tout adieu, à M. Davenport, maître de la maison, qui l'avait comblé de bons procédés, une lettre remplie de

reproches. Il repassa aussitôt en France. Sa célébrité lui attira des hommages, auxquels il se montra fort sensible, quoi qu'en disent certains biographes, et quoi qu'il ait pu dire lui-même. Telle fut la réception qui lui fut faite à Amiens, où les magistrats lui offrirent le *vin de ville*. Il fut si flatté de cet honneur, qu'il voulait prolonger son séjour dans la capitale de la Picardie. Il y reçut la visite de Gresset : loin de garder avec lui un silence offensant, il s'efforça de paraître aimable au chantre de *Ver-Vert*. On a faussement prétendu qu'il ne lui adressa que ces seules paroles : « Avouez qu'il » est plus difficile de faire parler un » ours qu'un perroquet. » Il dit fort obligeamment, au contraire, au poète picard : « Vous faites si bien parler les perroquets, qu'il n'est pas » étonnant que vous sachiez apprivoiser les ours. » Le prince de Conti le fit avertir qu'un asile sûr l'attendait à Trie-le-Château : il alla promptement s'y établir, sous le nom de *Renou*. Il n'y avait pas deux mois qu'il habitait la maison du prince, qu'il voulut s'en éloigner parce que, disait-il, on avait soulevé contre lui tous les paysans du canton. Il n'exécuta pourtant ce projet que l'année suivante. Alors il se rendit à Lyon; de Lyon à Grenoble, à Chambéri, d'où il revint à Bourgoin, et il parut enfin vouloir se fixer à Monquin, séjour agréable à une demi-lieue de cette dernière ville. C'est de là qu'il écrivit à sa Thérèse une lettre où, pour la première fois, il se plaint de son indigne compagne. « Je n'aurais jamais songé, lui » dit-il, à me séparer de vous, si » vous n'aviez été la première à m'en » faire la proposition. » La séparation n'eut cependant point lieu : loin de là, ce fut à cette époque même qu'il épousa Thérèse Levasseur (3), après vingt-six ans d'une union si mal assortie. Un fait bizarre, comme tout ce qui venait de cet homme singulier, c'est que Rousseau se maria sous son nom supposé de *Renou*, en écrivant pour toute excuse à son ami Dupeyrou : « Ce ne sont pas les » noms qui se marient, ce sont les » personnes. » Au bout d'un an, il abandonne ce château de Monquin dont il avait fait une peinture si séduisante, et se transporte à Lyon. C'est de cette ville qu'il souscrivit pour la statue de Voltaire (1770), en disant : « Puisque tous les auteurs » ont le droit de souscrire, j'ai payé » ce droit assez cher pour oser y » prétendre. » On sait combien le patriarche de Ferney fut désolé de l'hommage du philosophe genevois, accablé par lui de si grossiers outrages. Le séjour de Jean-Jacques à Lyon fut de peu de durée : il prit la résolution de revoir Paris, qu'il avait juré de fuir pour toujours. Il s'y remontra vers la fin de juin 1770. C'est alors qu'il logea dans la rue *Plâtrière*, qui depuis a porté son nom. Les prévenances dont il fut l'objet le flattèrent singulièrement. Plaisantant sur la multitude d'invitations qui l'empêchaient de reprendre son métier de copiste, il écrivait : « J'ai peur qu'à force de dîner en » ville, je ne finisse par mourir de » faim chez moi. » Le procureur-général avait exigé qu'il abandonnât son costume arménien, dont l'effet était d'attirer tous les regards sur un homme qui ne pouvait habiter la capitale que par tolérance. Mais, loin de se cacher, le proscrit se rendait tous

(5) Marie-Thérèse Levasseur, née à Orléans, le 21 sept. 1721, morte au Plessis-Belleville, le 23 messidor an IX (15 juillet 1801.

les jours au café de la Régence, pour y faire sa partie d'échecs, qu'il perdait constamment. A une époque précédente, on le voyait occupé à fuir les sociétés brillantes et les réunions joyeuses : on le vit, cette fois, chez des femmes galantes, telles que la fameuse Sophie Arnould, de l'Opéra. Les précautions que des amis voulaient prendre pour le soustraire aux regards du public, semblaient exciter en lui beaucoup plus d'irritation que de reconnaissance. Mme. de Genlis rapporte, dans ses *Souvenirs de Félicie*, qu'ayant conduit Jean-Jacques au spectacle, elle crut entrer dans ses vues en choisissant une loge grillée ; mais bientôt il baissa lui-même la grille avec humeur, et parut bien plus flatté que contrarié lorsqu'ayant été reconnu, son nom circula dans le parterre. Il prétendait avoir entièrement renoncé à écrire ; mais il ne refusait pas aux personnes qui composaient ses sociétés familières, de leur lire les premiers livres de ses *Confessions*. S'il n'écrivait pas de livres, il écrivait beaucoup de lettres ; et la plupart se distinguent par une singularité qui peut tenir sa place parmi toutes celles dont sa vie fut remplie. Avant d'entrer en matière, et quel que fût le sujet de la lettre, il plaçait en tête ce petit quatrain :

Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel! démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

Il avait aussi adopté une manière particulière de dater ses lettres : il partageait le millésime par deux chiffres, dont celui de dessus indiquait le quantième du mois, et celui de dessous le rang que tient ce mois dans l'année. Cette autre singularité était, au reste, empruntée au célèbre docteur Tronchin. La musique continuait de tenir le premier rang dans ses goûts, ou plutôt dans ses passions. Gluck ne trouva nulle part d'admirateur plus sincère. Pendant que Marmontel, Laharpe, et tant d'autres littérateurs, prodiguaient les plus grossiers outrages au créateur de notre scène lyrique, Rousseau lui écrivait : « Vous êtes un magicien ; vous » m'avez ensorcelé. J'avais osé dire » que l'on ne ferait jamais de bonne » musique sur des paroles françaises : » vous nous prouvez le contraire. » Mais son ami Corancez nous a conservé, à ce sujet, un trait où se retrouve toute la bizarrerie de son caractère. Dans son enthousiasme pour l'auteur d'*Iphigénie* et d'*Orphée*, le citoyen de Genève avait regardé comme un insigne honneur de recevoir chez lui le compositeur allemand. Après l'avoir accueilli pendant quelques mois, avec toutes les prévenances imaginables, il le pria, un jour, de cesser ses visites, en lui disant, pour prétexte, qu'il souffrait de le voir monter à un quatrième étage. Corancez, qui avait été l'introducteur de Gluck, voulut savoir le motif d'un changement aussi brusque : « Eh bien, lui ré» pondit Jean-Jacques, ne voyez» vous pas que si cet homme a pris le » parti de faire de bonne musique » sur des paroles françaises, c'est » tout exprès pour me donner un dé» menti ? » Un accident, peu grave en soi-même, vint accroître la misantropie qui, chaque jour, faisait des progrès dans son ame. Un chien qui courait devant une voiture, le renversa sur le chemin de Menil-montant : le président de Saint-Fargeau descendit aussitôt de cette voiture, et, reconnaissant Rousseau, il lui exprima les plus vifs

regrets, en le priant de permettre qu'il le ramenât chez lui; le philosophe fut inexorable, et s'en retourna seul à pied. Le lendemain matin, M. de Saint-Fargeau se hâta d'envoyer savoir de ses nouvelles : « Dites à votre maître qu'il enchaîne » son chien », fut toute sa réponse. Ses amis familiers ne tardèrent pas à s'apercevoir d'un changement frappant dans toute sa personne. Des convulsions fréquentes rendaient son visage méconnaissable, et ses regards effrayants. Il n'était quelquefois pas le maître de dissimuler ce qu'il éprouvait. On l'entendit rappeler lui-même, en propres termes, qu'il avait été attaqué, en Angleterre, d'une espèce de *folie*. Il voulait parler probablement de ses harangues en français au peuple anglais, de sa manie de ne payer sa dépense qu'en morceaux de cuiller ou de fourchette d'argent, et autres traits semblables. Corancez, de qui l'on tient ces détails, ajoute que Rousseau lui dit un jour : « Savez-vous » pourquoi je donne au Tasse une préférence si marquée : c'est qu'il a prédit mes malheurs dans une stance » de sa *Jérusalem*. Cette stance n'a » rapport ni à ce qui précède, ni à » ce qui suit; en un mot, elle est » entièrement inutile. Le Tasse l'a » donc faite involontairement, et » sans la comprendre : mais elle » n'en est pas moins claire. » Cette stance prophétique est la 77e. du XIIe. chant; le poète l'a mise dans la bouche de Tancrède, au moment où Clorinde vient de tomber sous ses coups :

Vivrò fra i miei tormenti, etc., etc.

Ces vers ont une telle force dans l'application que s'en faisait le malheureux Rousseau, que nous croyons devoir en donner ici la version littérale : « Je vivrai au milieu de mes tour» ments, errant en délire parmi les » furies que l'enfer équitable attache » à ma poursuite. Dans la solitude » et les ténèbres, j'épouvanterai les » ombres qui retraceront à mes yeux » mon premier crime. Je fuirai avec » horreur les regards de ce soleil qui » a éclairé mes malheurs. Je me » craindrai moi-même; et me fuyant » sans cesse, sans cesse je me re» trouverai avec moi. » La santé d'un homme qui croyait se reconnaître à ces terribles traits, ne pouvait résister long-temps aux déchirements intérieurs dont il était la proie. Ses forces diminuaient à vue d'œil. Ce fut en le voyant dans cet état de dépérissement, que M. de Girardin lui offrit une retraite dans sa charmante habitation d'Ermenonville. Son médecin le pressa d'accepter cette offre. Il partit pour aller visiter la demeure qu'on lui destinait, avec le dessein de revenir faire ses derniers arrangements à Paris (1778). Mais tout ce qu'il vit à Ermenonville, lui plut tellement, qu'il écrivit aussitôt à Thérèse de venir l'y rejoindre. Il avait choisi pour s'y loger l'un des pavillons qui sont séparés du château par des fossés remplis d'eau. Il entreprit aussitôt l'herbier complet du parc; et, dans ses excursions, il se faisait accompagner par le fils aîné de M. de Girardin, qui n'avait alors que dix ans. Telle était la vie paisible qu'il menait dans cet agréable séjour depuis le 20 mai, jour de son arrivée, lorsque, le 2 juillet, il se plaignit de quelques douleurs : elles se dissipèrent promptement. Il soupa, et passa la nuit fort tranquillement. Le lendemain, il se leva de bonne heure, se promena dans le parc, suivant son usage, et revint déjeû-

ner. Il prit son café : sa femme et sa servante en prirent en même temps que lui. Il se sentait si bien, qu'il voulut s'habiller pour aller faire une visite au château. Au moment où il se disposait à sortir, il fut saisi d'un grand froid, et se plaignit d'un violent mal de tête. Sa femme lui faisait prendre quelques calmants ; tout-à-coup il tomba le visage contre terre, et il expira sans prononcer une seule parole, le 3 juillet 1778 (6). Rousseau avait alors soixante-six ans et quelques jours : il n'avait habité Ermenonville que six semaines. Ces détails sont extraits de la relation de M. Lebègue de Presle, son médecin. Elle diffère, en quelques points, de celle que rédigea son indigne veuve, vingt ans après, pour contredire certains faits publiés par Corancez. Le respect dû à la vérité veut que l'on compare toutes ces versions, afin d'apprécier à leur juste valeur les bruits qui ont attribué la fin de cet homme célèbre à un suicide. L'opinion qu'il mourut empoisonné, a perdu la plupart de ses partisans : il n'en est pas de même de la circonstance du coup de pistolet. Ceux qui croient que c'est avec cette arme que Rousseau mit un terme à son existence, s'appuient sur un trou sanglant, ouvert, disent-ils, dans la partie antérieure du front. Cette blessure aurait pu provenir de la chute violente que fit Jean-Jacques en expirant. Thérèse dit, en effet, qu'elle fut couverte de son sang ; tout en ayant soin d'ajouter qu'il ne périt pas plus d'un coup de pistolet que de poison. « Mais, réplique Corancez, » le trou à la tête était si profond, » que M. Houdon, qui a moulé la » figure de Rousseau après sa mort, » m'a dit, à moi, qu'il avait été » embarrassé pour remplir le vide. » Nous tenons nous-mêmes de M. Houdon, que nous avons eu soin de consulter, que si une blessure récente frappa ses regards, elle ne lui donna nullement lieu de penser qu'elle provînt d'un coup de pistolet. Le masque moulé sur la tête de Rousseau, par cet habile artiste, existe encore entre ses mains. Il ne porte d'autre marque qu'une cicatrice légère, qui résultait probablement de la chute de Jean-Jacques lors de sa dernière défaillance. En un mot, M. Houdon qui, non content de voir par lui-même, a pris des renseignements de toutes les personnes témoins de la fin du philosophe de Genève, rejette, avec une entière conviction, toute idée de suicide. C'est ce qu'on a déjà pu voir dans une lettre de ce statuaire, publiée par Petitain, l'un des éditeurs de Rousseau. Le docteur de Presle, que nous avons cité plus haut, et qui présida à l'ouverture et à l'inspection du corps, faites en présence de dix personnes, a écrit ces propres mots : « Je suis assuré, par l'examen » le plus scrupuleux de toutes les » circonstances qui ont précédé, ac- » compagné et suivi la mort de » Rousseau, qu'elle a été *naturelle* » *et non provoquée*. L'ouverture de » la tête (où il n'est pas question de » trou), et l'examen des parties ren- » fermées dans le crâne, nous ont » fait voir une quantité très-consi- » dérable (plus de huit onces) de » sérosité épanchée entre la subs- » tance du cerveau, et les membra- » nes qui la couvrent. Ne peut-on » pas attribuer la mort de Rousseau » à la pression de cette sérosité, à » son infiltration dans les enveloppes » ou la substance de tout le système » nerveux ? » On s'appuie beaucoup

(6) Et non le 2, comme on le dit communément.

du sentiment de Corancez pour établir la réalité du suicide : mais cet ami de Jean-Jacques ne dit-il pas lui-même dans sa relation, qu'il refusa de voir le corps, et et que M. de Girardin se montra *étonné et choqué*, lorsqu'il l'entendit parler de mort violente? Mme. de Staël y crut d'abord : Mme. de Vassy, fille de M. de Girardin, lui écrivit pour l'en dissuader. Mme. de Staël exposa les motifs qui avaient produit son *erreur*. Ne pouvant citer toutes les assertions contradictoires qui ont divisé le public à ce sujet, nous ne pouvons, au moins, passer sous silence l'opinion d'un écrivain qui, dans ces derniers temps, a consacré ses travaux à des recherches sur la personne et les ouvrages de Rousseau. « Nous croyons, dit M. de » Musset-Pathay, que, pour accélé» rer le moment fatal, Jean-Jacques » employa les deux moyens; c'est-à» dire qu'il prit du poison, et que, » pour abréger la lenteur des effets, » et la durée des souffrances, il les » termina par un coup de pistolet. » Voulant motiver cette funeste résolution, quelques biographes, et nommément Mme. de Staël, ont dit que Rousseau s'était aperçu des inclinations basses de sa Thérèse, qui, à cinquante-sept ans qu'elle avait alors, s'était éprise d'un jeune garçon jardinier, qu'elle épousa depuis. Toutes les turpitudes de cette misérable créature ne sont que trop constatées : mais, comme l'observe judicieusement Mme. de Vassy, son mari ne put connaître ses derniers torts, puisque ce ne fut que plus d'un an après sa mort, que ces torts devinrent assez graves pour la faire renvoyer de chez M. de Girardin. Rousseau fut enterré, le jour même de sa mort, dans l'île des Peupliers, à Ermenonville. Le 11 octobre 1794, ses cendres en furent enlevées, malgré les vives réclamations de M. de Girardin, pour être déposées au Panthéon. Aucun des faits que l'on vient de lire n'a été rapporté sans autorité, et cette autorité est presque toujours celle de Rousseau lui-même. Leur ensemble permet à l'esprit non prévenu de se former une opinion indépendante et fixe du caractère de cet homme célèbre; caractère original, sans doute, mais moins qu'il ne le croyait ou voulait le faire croire. En résumant sa vie, on pourrait le trouver tout entier dans quelques traits dont chacun porte une empreinte caractéristique. Il en est trois surtout qui serviraient peut-être mieux à l'apprécier, que la foule d'écrits contradictoires dont il a été l'objet. Rien ne démontre aussi bien cette observation de plusieurs moralistes : « L'individu se peint infini» ment mieux dans les accidents de » sa vie privée, que dans ces gran» des circonstances publiques où » tous les hommes se ressemblent, » à peu de chose près. » Nous avons rapporté l'anecdote de la loge grillée, où l'on voit l'amour de la célébrité l'emporter sur le soin de la sûreté personnelle. La stance du Tasse, dont il se faisait à lui-même la fatale application, dévoile, avec une effrayante énergie, les terreurs secrètes qui agitaient son ame et quelquefois même égaraient sa raison. Un mot qui lui échappa un jour rend également témoignage du peu d'estime qu'il avait pour lui-même. A la suite d'une altercation assez vive, Mme. d'Épinay lui disait : « Mon ami, vos torts ne sont qu'une » erreur de votre esprit : votre cœur » n'y a point de part. — Où diable » avez-vous pris cela? répliqua Jean-

» Jacques ; sachez, une fois pour tou-
» tes, que je suis *vicieux*, que je suis
» né tel, et que vous ne sauriez croire
» la peine que j'ai à faire le bien, et
» combien peu le mal me coûte. Pour
» vous prouver à quel point ce que
» je vous dis est vrai, apprenez que
» je ne saurais m'empêcher de haïr
» les gens qui me font du bien. »
Mais cette aversion pour ses bienfaiteurs était-elle tout-à fait sincère? La grande colère dans laquelle il entrait contre tous ceux qu'il pouvait convaincre de l'avoir obligé, n'était-elle point systématique plutôt que réelle? Nous serions tentés de croire que Rousseau s'est calomnié lui-même. Voici un trait qui prouverait qu'il s'était imposé l'obligation de jouer dans le monde le rôle de Timon le Misantrope, mais qu'il y avait moyen de lui faire poser le masque. Une personne très-digne de foi nous a raconté souvent qu'il se trouvait, un jour, chez Mme. d'Épinay, dans les premiers temps de l'établissement de Jean-Jacques à l'*Ermitage*. Le philosophe dit, dans la conversation, qu'il ne manquait plus rien à son bonheur qu'un clavecin ou une épinette. L'homme dont nous tenons ces détails, grand amateur de musique, se fait un secret plaisir, dès le lendemain, d'envoyer à l'Ermitage l'instrument desiré. Rousseau en jouit, et ne cherche nullement à savoir à qui il a cette obligation. Mais, au bout de quelques mois, étant à table chez Mme. d'Épinay auprès du bienfaiteur anonyme, il raconte qu'une pile de livres qui était tombée, cette nuit même, sur son épinette, l'avait totalement désaccordée. « Oh ! n'est-ce que
» cela ? dit le voisin, demain tout
» sera réparé; je vous enverrai mon
» accordeur.—L'épinette vient donc
» de vous?—Mon secret m'a échap-
» pé. — Eh quoi ! Monsieur, s'écria
» aussitôt Jean-Jacques tout ému,
» seriez-vous aussi de ces hommes
» cruels qui, par leurs orgueilleuses
» attentions, insultent à ma misère ?
» reprenez votre instrument, et ne
» me parlez jamais ! — Je vais vous
» parler pour la dernière fois, dit à son
» tour l'amateur, non moins vivement
» courroucé. De ce moment, je cesse
» d'être votre dupe. Singe de Diogè-
» ne, vous n'êtes plus qu'un jongleur
» à mes yeux. . . ! » Mme. d'Épinay et tous ses convives s'empressèrent de mettre le holà. Il n'en était pas besoin. Déjà Rousseau, subitement calmé, avait tellement changé de ton et de manière, que, pendant tout le reste du dîner, il fut aux petits soins pour le voisin, auquel il était loin de soupçonner une si rude franchise. En sortant de table, il l'entraîna dans le jardin, lui prodigua les excuses, et fit tant enfin que l'explication se termina par une embrassade. Mais la *sauvagerie* de l'*ours* de Mme. d'Épinay reçut une atteinte irréparable de l'aventure : on sut quel était le moyen de l'apprivoiser. C'est peut-être faute d'avoir connu ce moyen, que des hommes qui ne manquaient aucune occasion de lui témoigner de la déférence et même de l'attachement, se sont vus exposés à d'inexpliquables duretés de sa part. Nous n'en citerons que quelques traits : Dussaulx et Bernardin de Saint-Pierre furent sur le point d'être bannis de chez lui, l'un pour lui avoir envoyé quelques bouteilles de vin, l'autre pour lui avoir fait hommage de quelques livres de café qu'il avait rapportées de l'Inde. Grétry raconte qu'il perdit son amitié pour lui avoir offert la main dans un mauvais pas : et cet homme, si terrible

envers ses amis, est le même, comme il s'en confesse, qui ne répondait aux dédains et aux persiflages de l'abbé de Boufflers, que par les prévenances les plus humbles!... Mais en admettant une affectation étudiée dans les manières et les paroles de ce philosophe insociable par système autant que par humeur, il faut aussi admettre en lui des qualités naturelles et franches qui honoraient son caractère. Son désintéressement était digne des temps antiques. Vainement osa-t-on l'accuser de recevoir secrètement, par les mains de la Thérèse et de sa mère, les cadeaux de tout genre, qu'il refusait en public: il ne soupçonnait même pas les infamies de ces viles créatures. Ne se sent-on pas involontairement attendri, quand on voit un écrivain dont les ouvrages enrichissaient tous les libraires de l'Europe, réduit à ne boire que de l'eau à l'un de ses repas, pour se procurer le plaisir de boire un peu de vin pur à l'autre? quand on le voit se livrer à une joie enfantine, en faisant sonner vingt écus dans sa poche, et se promener fièrement devant un lit de siamoise et six chaises de paille, qu'il avait achetés du fruit modique de ses immenses travaux? Rousseau posséda une vertu plus rare peut-être encore chez les auteurs. Jamais il ne laissa percer la moindre jalousie contre ceux de ses contemporains qui, à la célébrité, joignaient toutes les faveurs de la fortune. En vain Laharpe nous rappelle que Jean-Jacques, lorsqu'il était commis chez le fermier-général Dupin, ne dînait pas à table le jour que les gens de lettres s'y rassemblaient; en vain fait-il cette phrase sonore: « Rousseau entra » dans le champ de la littérature, » comme Marius rentra dans Rome, » respirant la vengeance et se sou» venant des marais de Minturnes. » Jean-Jacques ne se vengea d'aucun de ses confrères. Dans le temps même où Voltaire l'accablait de mépris et d'invectives, il ne cessa de rendre un éclatant hommage à ses talents poétiques. A l'époque où parut l'*Esprit des lois*, des gens de lettres qui conversaient ensemble, osèrent avancer que ce livre n'appartenait pas à Montesquieu. Jean-Jacques, assis devant un clavecin sur lequel il promenait ses doigts, n'avait pas l'air de les entendre; mais tout-à-coup il se lève, et s'écrie: « Si cet ouvra» ge n'est pas de Montesquieu, quel » est donc le dieu qui l'a fait? (7) » Peut-on oublier qu'à une époque où la haine des institutions existantes inspirait tant de déclamations atroces aux coryphées de la philosophie, si la raison condamna souvent les maximes politiques de Rousseau, l'humanité, du moins, n'est jamais à s'en plaindre? Partout, il prit hautement sa défense. Le sophiste Helvétius ayant osé dire: « Tout de» vient légitime et vertueux pour le » salut public; » Jean-Jacques répond: « Le salut public n'est rien, » si tous les particuliers ne sont en » sûreté. » (*Voy.* HELVÉTIUS, XX, 26.) Quel plus absurde contresens pouvait donc faire l'assemblée régicide qui s'abreuva du sang de Louis XVI, que de placer dans le lieu de ses séances l'image de l'homme qui avait écrit: « Ne coûtât-elle que le » sang d'un seul homme, la liberté » serait encore trop chèrement ache» tée? » Le portrait de Rousseau a été tracé cent fois, et presque toujours par des écrivains passionnés,

(7) Nous tenons cette anecdote de M. Désaugiers l'aîné, qui lui-même la tenait de la propre bouche de Grimm.

que Grimm appelle judicieusement, non ses admirateurs, mais ses *dévots*. Aimant mieux être amusés qu'instruits, et remués que convaincus, ils ont fait un dieu de l'écrivain qui parle si souvent à leur imagination ou à leurs sens. En revanche, et par une conséquence naturelle, d'autres mains se sont plu à donner à l'idole des novateurs, des traits hideux et repoussants. Au milieu de ce conflit d'opinions, l'homme impartial ne peut se plaindre de manquer de guides pour arriver à un résultat. Nous croyons que celui-là ne s'éloignera pas beaucoup de la vérité, qui se dira : Aux défauts que Rousseau apporta en naissant, il ajouta ceux qu'il s'était faits. Sans être le seul homme réellement bon, ainsi qu'il eut la folie de le prétendre, il fut loin d'être aussi méchant que certaines de ses actions pourraient le faire croire. Philosophe, romancier, publiciste, pédagogue, musicien, J.-J. Rousseau a attaché la célébrité de son nom à un grand nombre de productions diverses. Un écrivain qui s'est livré à des recherches fort étendues pour les classer toutes par ordre chronologique, depuis 1734 jusqu'en 1778, n'en compte pas moins de quatre-vingt-quatre (8). Quelques-unes de ces productions ne sont, à la vérité, que de simples lettres, des pièces fugitives en vers, ou des fragments de traductions. La fécondité de Jean-Jacques est d'autant plus étonnante, qu'il commença tard à écrire, et qu'il avait le travail excessivement pénible, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, citant en preuve ses manuscrits *raturés*, *barbouillés*, *indéchiffrables*. Les bornes de cette Notice ne nous permettent pas de nous arrêter sur chacun des ouvrages d'un écrivain qui sembla quelquefois aspirer à la gloire d'être universel comme Voltaire. En effet, dans le recueil complet de ses Œuvres, on trouve une tragédie en trois actes (la *Découverte du nouveau monde*); des comédies (*Narcisse*, les *Prisonniers de guerre*, l'*Engagement téméraire*); des opéras (les *Muses galantes*, le *Devin de village*); et enfin des Essais poétiques. Il suffira pour notre but, de jeter ici un coup-d'œil sur celles des productions de Rousseau qui se rencontrent le plus habituellement dans les mains des admirateurs de ses rares talents, dont elles sont la démonstration la moins contestable. La *Nouvelle-Héloïse* fut le premier grand ouvrage qu'il publia (1759); et ce fut aussi celui qui eut le succès le plus universel. Les libraires ne pouvant suffire aux demandes dont ils étaient accablés, avaient imaginé de louer le volume, non-seulement à tant par jour, mais à tant par heure. Ce délire s'étant cependant un peu calmé, la critique osa enfin élever la voix. Elle fit observer que l'intrigue était mal conduite, l'ordonnance défectueuse, les personnages trop uniformes, trop guindés, trop exagérés. Le goût de l'auteur pour les paradoxes se développe dans cet ouvrage; il y parle, avec la même force, pour et contre le suicide. Le costume est blessé sans cesse. C'est toujours l'auteur qui parle par la bouche de ses personnages. Il a beau chercher à se plier à leur génie, à leur condition, à leur sexe : on aperçoit constamment le grand homme qui, bien qu'il se baisse, est souvent plus grand qu'il ne faut pour la vrai-

(8) Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, 2 vol. in-12 ou in-8°, tom. II.

semblance. Sous ce rapport, la *Nouvelle Héloïse* cède la palme à *Clarisse*, dont elle est, sous quelques autres rapports, une imitation visible. Dans le roman anglais, chaque personnage, loin de laisser paraître l'auteur, a un style, ou un cachet si particulier, qu'on le distingue à ses premières paroles : c'est ce que nous avons déjà fait observer dans l'article consacré à Richardson (XXXVII, 579). Mais ne devons-nous pas ajouter ici que dans *Clarisse*, on est toujours oppressé en voyant l'innocence aux prises avec la scélératesse? Dans la *Nouvelle Héloïse*, au contraire, les terribles effets de la passion sont adoucis par le charme de la sensibilité. Les longueurs de Richardson fatiguent; celles de Rousseau sont des modèles d'éloquence sur les sujets les plus importants. Malheur, au reste, à qui ne sentirait que les défauts de la *Julie!* malheur à celui que les beautés de détail n'affectent pas délicieusement(9)! Lorsqu'*Émile* parut, trois ans après la *Nouvelle Héloïse*, les gens du monde, et les femmes surtout, s'imaginèrent que c'était encore un roman qu'ils allaient lire. Le second titre (*De l'éducation.*) les avertit qu'ils étaient dans l'erreur : beaucoup y retombèrent, il est vrai, après avoir lu le livre. Il donna le jour à cent autres ouvrages où l'on essaya de prouver que l'instituteur d'Émile, qui se propose de former un *homme*, aurait été obligé de créer un autre monde pour placer son homme, qui n'a que des idées fausses touchant la société et les devoirs qu'elle impose. On aurait pu s'épargner ce déluge de critiques, en laissant parler Jean-Jacques lui-même. Un M. Angar lui présente son fils, et lui dit : « Vous voyez un père qui a élevé son enfant selon les » principes qu'il a puisés dans votre » Émile. — Tant pis pour vous et pour » votre fils! » répond le philosophe. Était-ce, en effet, pour former des Européens, des habitants de quelque partie civilisée du globe, qu'au milieu des pages les plus éloquentes, l'auteur, comme frappé d'une démence soudaine, laissait tomber des préceptes tels que celui-ci : « Un père, *fût-il* » *monarque*, doit unir son fils à la » fille qu'il aime; cette fille fût-elle » d'une famille *deshonnête*, fût-elle » enfin la fille du *bourreau!* (10) » Ces folies sont sans danger : elles portent leur antidote avec elles. Mais en est-il de même de ce morceau si fameux d'*Émile*, de cette *Profession de foi du vicaire Savoyard*, où de brillants et vains hommages au Christ et à son Évangile, ne servent qu'à déguiser une attaque directe contre la révélation même? Dans un moment où ce fragment vient d'être détaché du corps de l'ouvrage, pour être plus facilement répandu parmi la jeunesse, n'est-il pas de notre devoir de rappeler que les autorités civiles se joignirent aux autorités ecclésiastiques, et les protestants aux catholiques, pour condamner, d'une voix unanime, un livre qui sapait la première base de la société européenne? (*Voy.* CLÉMENT XIII, IX, 31, et ROUSTAN, p. 168 ci-après). Si les moralistes purent reprocher à

(9) Ce livre fameux a dicté ce jugement remarquable à un écrivain moderne, qui ne peut être soupçonné de prévention contre l'auteur : « Si » je voulais caractériser J.-J. Rousseau, par un » de ses ouvrages, à dit M. Azais, je choisirais *la* » *Nouvelle Héloïse*. Là se trouvent tous les mou» vements de l'ame portés à l'extrémité; c'est » *le faux, l'invraisemblable, le déréglé, l'impos*» *sible.* »

(10) *Émile*, livre V.

l'auteur d'*Émile* de s'être perdu dans les rêves de son imagination, les politiques n'eurent pas plus lieu de se féliciter de l'apparition de son *Contrat social*. Rousseau y posa, sans détour, le principe absurde de la souveraineté du peuple, premier germe de tous les fléaux qui, depuis trente-cinq ans, désolent les deux Mondes. C'est dans le *Contrat Social* enfin, selon l'expression d'un écrivain moderne, que, pour renverser tous les trônes des rois, il proscrivit tous les autels du Christ. Il donnait la préférence, dans cet ouvrage, au gouvernement de son pays; et ce fut ce gouvernement qui, le premier, fit brûler le *Contrat social!* Pour tout être d'un sens droit, l'apologie de tant d'abstractions métaphysiques ne dut-elle point être regardée comme une dérision cruelle? Après avoir scruté toutes les bases du meilleur gouvernement possible, après avoir fatigué l'esprit de ses lecteurs dans le labyrinthe de ses vaines théories, qu'avoue enfin l'auteur aux hommes? qu'il n'a écrit que *pour des anges!* Et c'est le même publiciste qui, à la suite d'un laborieux examen des écrits politiques de l'abbé de Saint-Pierre, avait dit : « Qu'y » trouve-t-on? des projets impraticables, par l'erreur, dont l'auteur » n'a jamais pu sortir, que les hommes se conduiraient par leurs lumières plutôt que par leurs passions. Il ne fit que marcher d'erreur en erreur dans tous ses systèmes, pour n'avoir pas voulu » prendre les hommes tels qu'ils sont » et qu'ils continueront d'être. Il n'a » travaillé que pour des êtres imaginaires, en pensant travailler pour » ses contemporains. » En traçant cette analyse trop fidèle des *rêves de l'homme de bien*, Rousseau songeait-il qu'il épargnait aux critiques à venir la peine d'analyser ses propres conceptions politiques? Ne sembla-t-il pas les désavouer lui-même, quand, dix ans plus tard (1772), il publia ses *Considérations sur le gouvernement de la Pologne?* Appelé à faire l'application de ses principes, l'auteur les modifie d'après l'expérience, et se montre plus sage que dans le *Contrat social*. Nous venons de le considérer dans la sphère prodigieusement élevée où l'a placée l'opinion vulgaire, éblouie par le coloris magique de ses tableaux, et entraînée par la vigueur de dialectique qu'il déploie, alors même qu'il est le plus paradoxal. Nous allons maintenant redescendre dans des régions bien inférieures, en dépouillant le grand écrivain de son auréole littéraire, pour ne plus voir en lui que l'humble musicien. Mais c'est lui-même qui provoque cet examen, lui qui, cent fois, détourna ses pas de toute autre carrière, pour se livrer avec passion à l'étude et même à la pratique d'un art qui défia constamment tous ses efforts. Copiste de la musique des autres quand il ne pouvait pas en produire par lui-même, écrivant sur la théorie pour se consoler d'être si faible dans la pratique, il confesse, dans ses vieux jours, que « jamais il n'a pu » parvenir à chanter à livre ouvert! » Cet aveu surprendra, sans doute, les hommes qui, par admiration pour le *Contrat social*, et les dames qui, par amour pour la *Nouvelle Héloïse*, se croient dans l'obligation de soutenir que rien n'est comparable au *Devin de Village*. Quelques chansonnettes de cette petite pastorale ne sont pas dénuées, assurément, de sentiment et de naturel; mais les enthousiastes apprendront avec sur-

prise que Rousseau lui-même n'en était pas content, et qu'il s'est donné beaucoup de peine pour refaire son *Devin*, sans le rendre meilleur. Les gens de goût attachent plus de prix au recueil musical intitulé : les *Consolations des misères de ma vie*. Il comprend près de cent romances et petits airs, que Jean-Jacques composa sous l'impression des divers sentiments dont il était affecté. Son *Dictionnaire de Musique* a puissamment contribué, et contribue même encore, à lui faire, chez les profanes, la réputation d'un des maîtres de l'art. Nous adoptons pleinement ce qu'a dit récemment de ce livre trop fameux, un écrivain très-versé dans la matière (11) : « Si le Dictionnaire » de Rousseau est venu jusqu'à nous, » on ne doit l'attribuer qu'aux déclamations éloquentes qu'il contient. » La partie didactique en est vicieuse » presque sur tous les points, et ses » développements obscurs et étranglés. L'auteur prouve à chaque pas » qu'il ignorait lui-même ce qu'il prétend nous expliquer. Enfin, son » Ouvrage est incomplet, en ce qu'il » ne contient pas la moitié des mots » du Vocabulaire musical ». La grande célébrité attachée au nom de J.-J. Rousseau, est un garant que la totalité de ses écrits sera transmise aux générations futures ; mais le triomphe, toujours certain quoique lent, de la vérité sur l'erreur, est un garant plus sûr encore, que tel des Ouvrages de ce philosophe, qui a remué le siècle où nous vivons, ne trouvera plus de lecteurs dans ceux qui doivent suivre. L'inanité de ses théories, le peu d'étendue et de profondeur de ses connaissances positives dans la politique et l'histoire, condamnent d'avance à l'oubli une partie de ses déclamations. Mais tel ne sera pas le sort d'un écrit, qui ne parut qu'après sa mort, et qui, d'après ses intentions, ne devait être entièrement connu que lorsque tous ses contemporains auraient aussi cessé de vivre. La première ligne de ses *Confessions* établit clairement le motif qui lui mit la plume à la main : « Je forme une entreprise, » dit-il, qui n'eut jamais d'exemple. » Il mit à publier ses fautes l'amour-propre que l'on met communément à les dissimuler. Médire de soi-même (dit Laharpe) est encore une manière d'être extraordinaire, concevable dans un homme qui, avant tout, a voulu être singulier. Jean-Jacques avait fait lecture de ses *Confessions* devant quelques amis particuliers : la première partie ne fut imprimée qu'en 1781, trois ans après sa mort. Il avait fixé l'an 1800 pour la publication de la seconde partie : mais, par l'infidélité d'un des dépositaires, elle fut rendue publique dès 1788. L'intérêt attaché à la lecture des *Confessions* est d'autant plus vif, qu'en se mettant en scène, l'auteur y amène souvent aussi les personnages les plus fameux de l'époque. Mais si l'on s'est permis de le croire quelquefois peu sincère quand il parle de lui-même, combien doit inspirer plus de méfiance encore tout ce qu'il dit des autres ! Les notes ajoutées aux dernières éditions, d'après le manuscrit autographe, démontrent jusqu'à l'évidence une vérité déjà trop de fois indiquée par les discours et les procédés de cet homme, victime de ses propres bizarreries. Toujours en garde contre le genre humain, ce fut surtout pendant les deux

(11) M. Castil-Blaze, préface de son *Dictionnaire de musique moderne*.

dernières années de son existence, que, dans chaque être vivant, il voyait un agent secret du complot général ourdi contre lui. Telle est l'origine de ces notes continuellement ajoutées, où il rétractait ce qui pouvait se trouver dans le texte de trop favorable à un ancien ami. La fraîcheur et la vivacité du coloris, la grâce et la légèreté des détails, en un mot, le talent de la narration porté au suprême degré, prouvent que tous les genres de style étaient à la disposition de ce grand écrivain. Par quelle fatalité quelques pages de ces Mémoires, si attachants, sont-elles donc souillées, non-seulement de peintures cyniques, mais même de termes grossiers et bas, que sa plume n'a put racer que très-volontairement? Le récit du séjour de l'auteur dans l'hospice des catéchumènes de Turin suffirait seul pour justifier, et au-delà, l'observation dont nous avons cru ne devoir pas nous abstenir: mais ces taches sont rares dans les écrits d'un homme qui, d'après sa manière de composer, avait le temps de peser la valeur et de choisir la place de chaque mot. Il est, au contraire, généralement si élégant, son éclat est si vif et si pur, qu'il faut une force d'esprit non commune pour résister à l'entraînement qu'il exerce. Mais que de fois alors l'inflexible raison fait évanouir, par un de ses regards, tous les prestiges de ce Protée littéraire! Eclairée par l'expérience des siècles, ne peut-il arriver qu'un jour la postérité fasse la remarque affligeante, que celui qui avait pris pour devise: *Vitam impendere vero*, n'aura peut-être pas laissé après lui une vérité utile au genre humain (12)? S-v-s.

(12) Outre les divers ouvrages de Rousseau, cités dans le courant de cet article, nous devons indiquer sa *Botanique*, imprimée pour la première fois, en 1805, in-4°, avec 65 planches coloriées. Parmi les éditions de ses Œuvres complètes, nous indiquerons celle du libraire Poinçot, Paris, 1788-93, en 39 vol. in-8° (*Voy.* BRIZARD, V. 633); elle perd tous les jours de son prix: celle de Lefevre, 1819-20, en 22 vol. in-8°. (*V.* PETITAIN), que M. Barbier a enrichie d'une *Notice des principaux écrits relatifs à la personne et aux ouvrages de J.-J. Rousseau* (cette curieuse Notice forme 65 pag. in-8°); l'édition de la veuve Perronneau, 1818-20, en 22 vol. in-12, par M. de Musset-Pathay, à qui l'on doit l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, citée pag. 143 ci-dessus. Il a paru (mai 1824) 12 volumes d'une édition in-18, qui doit en avoir 21, et dont le dernier contiendra un Commentaire par M. Aignan, avec une Table des Matières. La meilleure édition, jusqu'à ce jour, est celle qu'a publiée M. Lequien, 1821—22, en 21 vol. in-8°, et dont il fait, en ce moment, un second tirage; la correspondance y a été classée par M. de Musset-Pathay, qui a joint un *Supplément aux Confessions*. Les éditions de M. Lequien contiennent (tom. XXI) la *Notice des principaux écrits*, etc., par M. Barbier. C'est encore M. de Musset Pathay qui préside à toute l'édition que publie M. Dupont en 20 vol. in-8°, et dont il en paraît déjà 10 (mai 1824). L'édition annoncée par M. Dalibon, en 25 volumes in-8°, aura, pour éditeur, M. Auguis. Aux ouvrages de Rousseau cités par M. de Musset Pathay, on pourrait ajouter, après le n°. 16 de sa liste: 1°. un Traité d'arithmétique, en français, imprimé à Venise, sous ses initiales, et fort peu connu en France; 2°. une Traduction de grec en latin des inscriptions de Rhodes, dont le manuscrit autographe avec la transcription par lui faite d'une description des monuments de Rhodes, recueillis par Guilleragues, et copiés pour le bailli de Froullay, a paru à la vente Chardin en 1823 (V. le Catal., n°. 2687). C. M. P.

ROUSSEAU (PIERRE), né à Toulouse, vers 1725, annonça de bonne heure du goût pour les lettres; mais son père lui fit étudier la chirurgie. Cependant, ne pouvant pas suivre cette profession, il prit le petit collet. C'était alors un état et le plus commode de tous, puisque, sans être assujéti à rien; avec un habit noir, les cheveux ronds et la tonsure, on était reçu partout. Rousseau obtint une petite prébende dans les environs de Toulouse: et cette existence n'étant pas encore de son goût, il quitta la soutane, et vint chercher fortune à Paris, où il débuta par des pièces dramatiques, qui eurent quelque succès, mais dont aucune n'est restée au théâtre. On lui confia ensuite la rédaction des *Affiches de Paris*, que Boudet faisait pa-

raître (*V.* Boudet, V, 283). Rousseau était en même temps agent ou correspondant littéraire de l'électeur palatin. Lorsqu'en 1755, il conçut l'idée de publier un journal, il voulut d'abord s'établir à Manheim, où son protecteur lui promettait plus de liberté; mais il se décida pour Liége, dépendant alors du même prince. Le cardinal de Bavière ayant, en 1759, retiré à Rousseau le privilége de son journal, ce fut d'abord à Bruxelles, puis à Bouillon, qu'il alla le continuer; et il mourut dans cette dernière ville, en novembre 1785 (1). On a de lui: I (Avec Favart), la *Coquette sans le savoir*, comédie en un acte, jouée à l'Opéra-comique, en 1744, in-8°. II. La *Rivale suivante*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre-Français, 1747, in-8°. III. L'*Année merveilleuse*, comédie en un acte et en vers, suivie d'un Divertissement, jouée au Théâtre Italien, 1747, in-8°. IV. La *Ruse inutile*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre-Français, 1749, in-8°. V. Les *Méprises*, comédie en un acte et en vers, jouée, en 1749, au Théâtre-Français, imprimée en 1754, in-8°. VI. La *Mort de Bucéphale*, tragédie burlesque en un acte et en vers, jouée à Compiègne, en 1748, imprimée en 1749. C'est une critique des situations forcées et peu naturelles de plusieurs tragédies. VII. L'*Etourdi corrigé*, ou l'*Ecole des Pères*, comédie en 3 actes et en vers, jouée au Théâtre Italien, le 8 août 1750. C'est sans doute cette pièce que la *Biographie Toulousaine* désigne sous le titre du *Sourd corrigé*. Elle n'a point été imprimée. Pont de Veyle en possédait un manuscrit intitulé, l'*Etourdi fixé*, et qui est aujourd'hui dans la bibliothèque de M. de Soleinne. VIII. L'*Esprit du jour*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre Italien, 1754, in-8°. IX. Le *Faux-Pas*, ou les *Mémoires vrais ou vraisemblables de la baronne de ****, 1755, 2 parties in-12. X. *Histoire des Grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, 1758, 3 vol. in-12; réimprimée, en 1773, sous le titre de, *Histoire des fripons*, in-12. XI. *Journal de jurisprudence*, pour les mois *de janvier à décembre* 1763, Bouillon, 12 cahiers in-8°.; c'est tout ce que nous en avons vu. XII. *Journal encyclopédique*, de janvier 1756 jusqu'en 1793 : il en paraissait par mois deux cahiers; les vingt-quatre cahiers de l'année forment huit vol. Ce journal, dont l'auteur avait embrassé les opinions philosophiques, s'attira des ennemis, et fut dénoncé par quelques ecclésiastiques. On vit paraître, en 1759, une *Lettre de MM. les docteurs en théologie de l'université de Louvain, au sujet du Journal encyclopédique, adressée à MM. les curés de la ville de Liége, pour servir de réponse à leur Consultation*. Le cardinal de Bavière, évêque-prince de Liége, par un Mandement du 27 août, révoqua la permission qu'il avait accordée pour l'impression du *Journal encyclopédique*. Rousseau, voulant prévenir la saisie de ses presses, les fit transporter à Bruxelles; et son Journal continua de paraître sous l'adresse de Liége. Le cahier du 1er. octobre est le premier au bas duquel ne se trouvent plus les mots *avec privilége exclusif*, qu'il portait depuis quelque temps. Ce cahier du 1er. octobre contient : 1°. un *Préliminaire* ou Apologie, publié d'abord sé-

(1) Suivant les *Spectacles de Paris*, 35e. partie. *V.* Porte, XXXV, 457), et les *Mémoires secrets V.* Bachaumont, III, 171); le 5 du même mois, suivant la *Biographie Toulousaine*.

parément, et qui fut brûlé à Liége, par les mains du bourreau, le 1er. décembre 1759; 2°. une Réponse à *Lettre des théologiens de Louvain;* et il faut convenir que, sur certains points, les docteurs prêtaient à la plaisanterie; car, au nombre des chefs d'accusation contre le *Journal*, ils énonçaient un *caractère de frivolité, dans les annonces qu'il fait des ballets représentés, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre théâtre.* Malgré la protection du comte de Cobentzl, Rousseau ne put prolonger son séjour à Bruxelles: réduit à chercher un autre asile, il en trouva un à Bouillon; et le premier numéro de janvier 1760 est dédié au souverain de ce duché. Le pays étant peu agréable, Rousseau tourna les yeux vers Manheim; il y fit un voyage en 1763. Le duc de Bouillon, instruit du projet de transporter à Manheim le *Journal encyclopédique*, s'y opposa. Ce fut même l'occasion de quelques désagréments pour l'entrepreneur, qui finit par consentir à ne pas quitter Bouillon. Parmi les collaborateurs de cet ouvrage périodique, on compte l'abbé Prevost, Morand, Prévost de la Caussade, Querlon, Roneaulme, Méhégan, Robinet, Yvon, les deux Castilhon, Chamfort, Durufle. Voltaire, dont P. Rousseau était l'admirateur, lui envoyait des Opuscules en manuscrit; et, quand il ne les imprimait pas en entier, le journaliste du moins en faisait l'annonce. La *France littéraire*, de 1759, et presque tous les biographes, disent que Rousseau est encore auteur d'un divertissement intitulé: le *Berceau;* mais on a lieu de croire que cette pièce n'a pas été imprimée. Pour ne pas être confondu avec Jean-Baptiste ni Jean-Jacques, Pierre Rousseau se faisait appeler Rousseau de Toulouse. Cette précaution inutile et ridicule fit naître l'Épigramme que voici:

Trois auteurs que Rousseau l'on nomme,
Connus de Paris jusqu'à Rome,
Sont différents; voici par où:
Rousseau de Paris fut grand homme;
Rousseau de Genève est un fou;
Rousseau de Toulouse un atome.

Garrigues de Froment fit imprimer un *Éloge historique du Journal encyclopédique et de P. Rousseau, son imprimeur*, 1760, petit in-8°.; c'est un libelle. On ne peut refuser la même qualification à l'ouvrage intitulé: le *Microscope bibliographique, première et nouvelle édition, revue, corrigée et diminuée*, Amsterdam, 1771, petit in-8°., dont l'auteur est un nommé Malebranche, chassé de Bouillon et des Pays-Bas, où il avait, dit-on, risqué d'être pendu en 1767.

A. B-r.

ROUSSEAU (George-Louis-Claude), chimiste, né en 1724, à Kœnigshofen, dans le diocèse de Wurzbourg, était issu d'une famille du duché de Luxembourg, que l'on croit avoir été alliée à J.-B. Rousseau. Après ses premières études, il fut mis en apprentissage chez un pharmacien de Kitzingen, très-instruit, qui l'initia dans la théorie de son art. De là, Rousseau passa dans des pharmacies de Wurzbourg, où il eut pour maître un chef de ces adeptes qui cherchaient le secret de faire de l'or. Le temps qu'ils perdaient fut mis à profit par leur aide, qui apprit du moins d'eux la facilité des manipulations, et des combinaisons chimiques, surtout des divers sels. Il travailla encore à Munich et à Passau, espérant trouver le moyen de se rendre à Vienne, et mettant à profit tous ses loisirs pour étendre ses connaissances théoriques. En 1751, un apothicaire d'Ingolstadt,

Kumpel, lui vendit une de ses deux pharmacies, et lui donna la main de sa fille. Depuis lors le sort de Rousseau fut fixé : cependant, loin de se borner à ce qu'il savait, il s'appliqua sérieusement à la physique, établit une nouvelle théorie qu'il n'osa publier, de peur de choquer les opinions dominantes, et pratiqua la chimie comme sa science favorite. L'électeur palatin le nomma professeur de cette science à l'université d'Ingolstadt; et, quelque temps après, il joignit à cette place les chaires d'histoire naturelle et de médecine. Rousseau vendit sa pharmacie, et se livra tout entier à l'enseignement. Il s'élevait, dans ses leçons, contre cette foule de médicaments inutiles dont la vieille pharmacie était encombrée, et insistait sur ceux dont la chimie avait fait connaître, par la décomposition, les qualités efficaces. Il penchait plus pour la théorie de Stahl que pour le système antiphlogistique de Lavoisier : cependant il l'exposait fidèlement à ses auditeurs, conjointement avec la première, et comme un homme qui rapporte les pièces d'un procès. Sa manière d'enseigner était dépourvue d'agréments, et même quelquefois de clarté; mais il reprenait tous ses avantages en montrant les manipulations chimiques et leur application à la pharmacie. Quoique infirme dans ses dernières années, il ne voulut point renoncer à ses cours : il avait tellement l'attention fixée sur la chimie, que, dans sa dernière maladie, entendant parler, entre deux évanouissements, d'un prétendu acide vitriolique volatil, découvert dans une source minérale, il prit la parole, à-peu-près comme celui qui interrompit son agonie pour prendre fait et cause en faveur du vin de Sillery, et il soutint avec aigreur qu'il n'y avait point d'acide de ce genre. Rousseau mourut le 24 janvier 1794. Il avait légué à l'université d'Ingolstadt sa bibliothèque riche en livres sur la chimie. Dans l'épitaphe qui fut faite en son honneur, on le loue de ce que, dans l'université de cette ville : *Chemiam ad artes reduxit primus et propè fundavit, historiam naturalem docuit primus, materiam medicam ab inutili farragine purgavit.* Ses Ouvrages consistent, pour la plupart, en petits Traités, savoir : I. *De l'influence réciproque de la physique et de la chimie sur la prospérité de l'État*, 2e. édition, Nuremberg, 1771, in-8°. II. *Défense de la chimie contre les préjugés de notre temps*, Ingolstadt, 1774, in-4°. III. *Traité des Sels.* Eichstaedt et Gunzbourg, 1781, in-8°. IV. *Souvenirs relatifs à la physique, la médecine et la police, pour ses auditeurs*, Ingolstadt, 1789, in-8°. On trouve de lui, un procédé exact pour préparer le soufre, et une Dissertation *sur les pierres de tonnerre*, dans le Recueil des *Oberdeutsche Beytræge*, année 1787; un article *de l'utilité du jus épaissi des baies de sureau et de genièvre contre les obstructions*, dans le tome VIII des *Nova acta physico-medica*, de l'académie impériale des naturalistes; un article *sur la place que le diamant occupe dans le règne minéral*, inséré dans le Xe. volume des Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Berlin, 1792; enfin, une Lettre sur diverses productions chimiques, dans le tome X des *Nouvelles découvertes* de Crell.

D—o.

ROUSSEAU (Jean-François-Xavier), diplomate français, naquit à Hispahan, le 16 octobre 1738.

Jacques Rousseau, son père, cousin-germain du philosophe de Genève, était né dans cette dernière ville, et avait passé en France en 1703 pour y exercer la profession de joaillier. En 1705, il accompagna en Asie l'ambassade envoyée par Louis XIV près de Chah Houcein, roi de Perse, et partagea toutes les contrariétés et toutes les aventures qu'éprouva cette légation. (*Voyez* Marie Petit, XXXIII, 487). Jacq. Rousseau n'arriva à Hispahan qu'en 1708: nommé bijoutier du roi de Perse, et dans la suite chef des joailliers de la couronne, il acquit un grand crédit auprès de ce monarque, et conserva son emploi, sous les différents princes qui se succédèrent au milieu des révolutions de ce pays, avant et après l'usurpation du fameux Nadir-Chah. Ce fut en sa qualité de chef des joailliers, qu'il fut chargé d'évaluer les trésors, et de retailler et assortir les diamants enlevés dans l'Inde par ce conquérant (*Voy.* Nadir-Chah XXX, 526). Il avait épousé, en 1737, Reine de L'Etoile, fille d'un négociant lyonnais, née à Hispahan; et il n'en eut qu'un fils, sujet de cet article. Le jeune Rousseau fut élevé, par les jésuites, dans les principes du catholicisme, sans opposition de la part de son père, qui vécut néanmoins et mourut protestant, en 1753, à l'âge de soixante-quatorze ans. Jean-Fr.-Xavier Rousseau, privé, par la mort de son père, d'une partie de son patrimoine, et ne se croyant pas en sûreté sous le gouvernement précaire et tyrannique d'Azad-Khan (*Voy.* ce nom au Supplément), se retira, en 1754, à Bender-Abbassy, auprès des Portugais. Il y fit quelques opérations commerciales assez lucratives. Rappelé l'année suivante à Hispahan par sa mère, il réalisa sa fortune, s'associa avec un riche Géorgien, et quitta une seconde fois son pays natal, pour aller par Chyraz et Bender-Abouchehr à Bassora, où il arriva en 1756. Il s'y attacha immédiatement au service de la nation française. Son zèle et ses connaissances locales le rendirent fort utile à la compagnie des Indes, qui l'admit au nombre de ses employés, et le nomma sous-chef de son comptoir de Bassora, en 1761. Confirmé dans ce poste par le ministère, il fit divers voyages à Baghdad, et y rendit plusieurs bons offices au consul français Ballyet de St. Albert, évêque de Babylone. Dès l'année suivante, l'agent français Perdriaux le chargea spécialement de la correspondance avec Baghdad, Maskat, la Perse et l'Inde. Rousseau faisait en outre un commerce considérable, surtout en pierreries et en perles, qui lui donnait un grand crédit auprès du gouvernement turc. Il s'en servit pour faire obtenir aux Français une augmentation de priviléges, et pour terminer avantageusement leurs affaires: la connaissance qu'il avait acquise de presque toutes les langues de l'Orient lui en facilitait encore les moyens. Le ministre de la marine (*Voy.* Praslin) avait ordonné à l'agent Pyrault, qui avait remplacé Perdriaux en 1766, d'ouvrir des relations commerciales avec Kérym-Khan, régent de Perse: Rousseau, chargé de cette négociation, fit deux voyages à Chyraz, en 1768 et en 1770. Il y porta, pour essai, des draps et d'autres produits des manufactures françaises, dont la vente fut très-lucrative. Suivant ses instructions, il proposa à Kérym-Khan une alliance avec la cour de Versailles: ce prince,

mécontent de la conduite hautaine des Anglais, signa, malgré leurs intrigues, une convention préliminaire par laquelle l'île de Karek fut cédée aux Français, qui obtinrent, en outre, plusieurs priviléges importants (*Voyez* MIR-MAHNNA). L'acte de cette cession solennelle fut envoyé à Versailles; mais la dissolution de la compagnie des Indes, et la décadence du commerce français en Orient, empêchèrent le gouvernement de prendre possession de Karek, et de former un établissement dont l'utilité n'avait pas échappé aux Hollandais et aux Anglais. De retour à Bassora, en 1772, et ayant perdu, depuis dix ans, sa femme, sa mère et sa fille, Rousseau épousa en secondes noces Anne-Marie Sahid, née, comme lui, en Perse, et fille d'un ancien interprète des Hollandais; petit-fils de David Sahid, dont d'Herbelot fait mention, article *Giavidan Khird*). Envoyé à Baghdad, peu de mois après, il recouvra une somme considérable, due par le pacha pour vente d'une partie de draps, mit les scellés sur les archives et sur les effets de l'évêque Consul, mort de la peste en 1773, et revint à Bassora, où ce fléau enleva Pyrault la même année (*Voy.* PYRAULT). Rousseau, qui, depuis son premier voyage à Chyraz, avait renoncé au commerce, resta chargé des affaires de la nation française en Perse, et dans le pachalik de Baghdad; il paya les dettes de son prédécesseur, secourut les malheureux Français venus de l'Inde, envoya, à ses frais, des vivres à la colonie de Mahé, et mérita l'approbation du conseil supérieur de Pondicheri et du ministre de la marine. En récompense des services qu'il avait rendus aux missions d'Hispahan, de Baghdad et de Bassora, surtout aux Carmes, dont la peste avait dépeuplé le couvent, le pape Clément XIV le créa chevalier de l'Éperon d'or. En 1776, Sadek-Khan, frère du régent de Perse, ayant pris Bassora, après un siége de plusieurs mois, Rousseau obtint de ce prince, par son crédit et par ses présents, que la tranquillité des Français ne serait pas troublée. Ce fut également à son intervention que le gouverneur turc dut la conservation de sa vie, et un grand nombre d'habitants celle de leur liberté. Mais ne recevant du gouvernement qu'il servait, ni secours, ni dépêches, il crut ne pouvoir pas prolonger plus longtemps son séjour au milieu d'une ville successivement livrée à tous les fléaux, et se détermina, en 1780, à passer en France, afin d'y solliciter le paiement de ses appointements, et une indemnité pour les pertes qu'il avait essuyées. Dépouillé par les Arabes, dans son trajet jusqu'à Baghdad, il se rendit par Alep, à Alexandrette, où il s'embarqua sur une frégate du roi, qui le conduisit à Marseille. Après une quarantaine de quelques jours, il continua son voyage par terre, à petites journées, et en costume oriental, ainsi que sa femme, qui accoucha d'un fils sur le coche d'Auxerre. Arrivé à Paris, au mois de décembre 1780, Rousseau fut parfaitement accueilli par les ministres, et présenté à Louis XVI par le maréchal de Castries. Son apparition inattendue à la cour, son nom, sa parenté avec le célèbre Rousseau que les lettres venaient de perdre, son costume et celui de son épouse, tout dans ce petit événement fut un sujet de curiosité et de conversation. Rousseau en profita, offrit ses services, fit valoir

l'utilité dont il pouvait être dans des contrées dont il connaissait les princes, les ministres, les langues, les mœurs et les usages; et on lui accorda, en 1781, une gratification de cent mille francs, avec le titre de consul à Bassora, et douze mille livres d'appointements. Il se lia, pendant son séjour en France, avec plusieurs savants et gens de lettres, et fut agrégé à la société du Muséum, présidée par Court de Gébelin. Il quitta Paris le 1er. février 1782; et, après avoir passé à Malte, Alexandrette et Alep, il arriva, le 21 novembre 1782, à Baghdad (1), et fit son entrée dans cette ville, habillé à la française, ainsi que toute sa suite; chose nouvelle, qui n'excita cependant aucun désordre, et ne fournit matière à aucune plainte. Rousseau, qui avait, par ordre du ministre, entretenu une correspondance avec Haïder-Aly-Khan et les chefs mahrates, fut admis, le 3 avril 1783, à une audience solennelle de Soleiman, pacha de Baghdad, le même qui avait été gouverneur de Bassora, en 1776, et qu'il avait sauvé de la fureur des Persans. Baghdad fut alors réuni au consulat de Bassora (2); et Rousseau, qui en était titulaire, reçut l'ordre de résider dans cette dernière ville. Il avait d'abord résolu de s'y rendre par le Tygre: mais cette route étant devenue impraticable à cause du soulèvement des Arabes, il s'embarqua sur l'Euphrate, et parvint enfin à sa destination le 9 février 1784. Son premier soin fut de racheter la loge française, d'y faire déposer les archives, et arborer le pavillon du roi. La situation de Bassora, ville ouverte aux Persans et aux Arabes, et son climat qui ne convenait pas à la santé de Rousseau, le déterminèrent à proposer au ministère de transférer à Baghdad le siége du consulat. Il paraît que sa demande ne fut point accueillie; cependant étant tombé dangereusement malade bientôt après, il résolut d'aller passer l'été à Baghdad. La révolte des Arabes de la Mésopotamie le força de revenir à Bassora. Il quitta de nouveau cette ville, et arriva, en janvier 1785, à Baghdad, avec deux officiers de Tippou-Saheb, chargés d'annoncer la venue des ambassadeurs de ce prince près le grand-seigneur et le roi de France. De 1785 à 1788, Rousseau résida quelquefois à Bassora, mais le plus souvent à Baghdad: la première de ces villes, prise et reprise par les Arabes et les Turcs, était devenue presque inhabitable. Pendant ces trois années, il entretint une correspondance très étendue avec les chefs turcs et persans; avec l'imam de Maskat, dans les états duquel il avait proposé d'établir un consul, avec les chefs des établissements français dans l'Inde; et enfin avec les ministres du roi, auxquels il ne laissait rien ignorer de ce qui se passait d'intéressant en Orient, ce qui rend sa correspondance extrêmement curieuse. Les services de Rousseau ont obtenu les éloges de tous les ministres; mais sa constante préférence pour le séjour de Baghdad lui attira quelques discussions avec des subalternes, et quelques désagréments de la part du ministre de la

(1) Le naturaliste André Michaux, et Beauchamp, vicaire-général de l'évêché de Babylone et correspondant de l'académie royale des sciences (*Voy.* BEAUCHAMP), faisaient partie de la caravane qui conduisit Rousseau à Baghdad à travers le désert. D—z—s.

(2) Dom Miroudot, évêque de Babylone, et consul-général à Baghdad, depuis 1775 (*V.* MIROUDOT), ayant cru devoir quitter son poste et se rendre à Rome sans la permission du roi, fut destitué le 29 août 1783. D—z—s.

marine (3). Il demanda un congé pour se rendre en France ; mais les événements de la révolution l'empêchèrent d'en profiter. Ne recevant presqu'aucune dépêche de son gouvernement, il n'en continua pas moins de remplir ses fonctions avec zèle, et de protéger la sûreté et les intérêts de ses compatriotes (4). En 1798, la guerre ayant éclaté entre la république française et la Porte othomane par suite de l'invasion de l'Égypte, Rousseau fut arrêté, enchaîné, et conduit en exil à Mardin, après avoir été spolié, et exposé aux plus mauvais traitements. Il refusa d'acheter sa liberté en désavouant sa patrie adoptive, et en se déclarant Persan : il la recouvra, onze mois après, par l'intervention de Soleiman Pacha, malgré les menées des Anglais. Il se disposait à revenir en France, lorsque la nouvelle de la paix qui venait d'être signée à Amiens (1802), l'arrêta dans l'exécution de ce dessein. Nommé alors, par le gouvernement consulaire, agent général diplomatique et commercial à Baghdad, il avait quitté cette ville, avant d'avoir reçu sa commission, et se trouvait, en 1803, à Alep, où il désirait rester, le séjour de Baghdad lui étant devenu insupportable. Le ministère le chargea, en 1804, d'ouvrir des communications avec la Perse, afin de rétablir l'ancienne alliance de ce pays avec la France. Il y réussit en partie, et prépara, à la cour de Téhéran, la mission de MM. Jaubert et Romieu. Son fils, nommé consul à Bassora, fut adjoint à ces deux agents. Le chagrin de cette séparation, et l'épuisement de sa santé, le conduisirent au tombeau, le 12 mai 1808. Rousseau était, à cette époque, le doyen des consuls de France au Levant. On a vu qu'il connaissait presque toutes les langues de l'Orient : mais c'étaient le turc, le persan et l'arménien qu'il possédait le mieux : le français, qu'il avait appris à Hispahan, lui était moins familier ; il l'écrivait et le parlait peu correctement : il savait aussi l'italien, le portugais, etc. Il était très-versé dans la littérature orientale, et joignait à une mémoire très-heureuse, un grand fond d'érudition. L'expérience qu'il avait acquise par son long séjour en Asie, le rendit très-utile à plusieurs voyageurs, tels que Niebuhr, Pagès, Michaux, Beauchamp, Olivier, etc. Tous rendent justice à ses talents, et surtout à son zèle pour le succès de leurs entreprises scientifiques, et aux conseils qu'il leur donnait. Ferrière-Sauvebeuf est le seul qui se soit plaint de lui. Rousseau a composé divers Mémoires *sur le commerce du golfe Persique et de Bassora, sur la peste de cette ville, et sur sa prise par les Persans ; sur les révolutions de Perse, les Wahabis*, etc. Son fils, aujourd'hui consul, a publié une Notice intitulée, *Éloge historique de feu Jean-François-Xavier Rousseau, ancien consul-général de France, à Baghdad et à Bassora*, in-8°., 1810, dans laquelle il cite dix-

(3) Il eut, à ce sujet, vers la fin de 1787, de longues discussions avec M. Deval, nommé vice-consul dans cette dernière ville. Le ministre de la marine lui adressa des reproches assez vifs sur le changement de résidence qu'il s'était permis sans y être autorisé. Z.

(4) Au mois de juin 1791, une insurrection des Juifs de Bassora contre les chrétiens, lui fournit l'occasion de déployer son zèle et de faire usage de son crédit, en empêchant les missionnaires et les Français d'éprouver aucune insulte. En l'an IV (1796), le directoire érigea Baghdad en consulat général, et confia, ou plutôt laissa ce poste à Rousseau, qui n'avait pas cessé d'en exercer les fonctions, quoique ses relations avec le gouvernement français fussent interrompues. D—z—s.

sept autres de ses ouvrages, qui sont restés manuscrits, tels que : *Description du pays des Kiabs, dans le Khouzistan;* — *Histoire des Afghans;* — *Histoire des établissements hollandais dans l'île de Kharek*, et *Description de cette île;* — *Traduction de l'Histoire de Nadir-Chah* (non terminée); — *Vocabulaire français, arabe, turc, persan et arménien;* — *Traité des pierres précieuses;* — *Le Sabre et la Plume*, opuscule dans le goût persan; — *Les Fantaisies d'un Voyageur, Notes et Observations en plusieurs langues;* — *Les Chefs-d'Œuvres de Racine*, traduits en arménien, etc. A—T.

ROUSSEAU (JEAN), sénateur sous Buonaparte, était fils d'un laboureur de Vitri lès-Reims. Né en 1740, il commença ses études chez un nommé Brodier, maître de pension, et il entra au collége de Reims en quatrième. Ses études faites, il fut admis dans la congrégation de l'Oratoire, puis fut précepteur des enfants du duc d'Aiguillon et du comte de Chabrillant, à Nantes, et travailla au *Journal de Genève*. Député à la Convention, il n'y prit séance qu'après le procès de Louis XVI. Il fut membre du conseil des Anciens, et, après le 18 brumaire, devint membre du sénat. Il avait, sur la fin de sa vie, acheté une maison de campagne à Beaumont, près de Reims. Il est mort à Châtillon, près Paris, le 7 novembre 1813. C'est lui qui est l'auteur de la Lettre insérée dans le Moniteur du 30 germinal an VI, faisant suite à la pièce trouvée chez Durand de Maillane, et insérée dans le même journal, du 20 germinal an VI; pièces qui sont citées quelquefois par des historiens, mais horribles : on ne peut guere dire autrement aujourd'hui. A. B—T.

ROUSSEAU DE RIMOGNE (JEAN-LOUIS), né dans les Pays-Bas autrichiens, en 1720, petit-fils de Pierre Rousseau, d'une ancienne famille de Bourgogne, avait des connaissances dans la partie minéralogique qui traite de l'exploitation des mines. Il fut concessionnaire de houillères dans la province du Forez : il eut un privilége pour la recherche du charbon de terre dans le comté de Namur; et l'empereur Joseph II, en récompense des services qu'il avait rendus dans cette partie, lui accorda le titre de baron du Saint-Empire. Il acquit, en 1779, l'ardoisière de Rimogne, en Champagne, qui était sur le point d'être abandonnée par sa mauvaise administration, quoiqu'elle fût une des plus importantes du royaume. Il la fit exploiter d'une manière plus méthodique, fit construire des machines hydrauliques qui la préservèrent de la submersion dont elle était menacée; et la société lui est redevable d'un des plus précieux établissements de ce genre qu'il y ait en France : il prend chaque jour un nouvel accroissement par les soins de ses fils, au moyen d'un canal souterrain d'environ sept cents toises de longueur, pratiqué en partie dans un caillou extrêmement dur, pour faciliter l'écoulement des eaux, et d'un puits de près de six cents pieds de profondeur, pour effectuer l'extraction de l'ardoise, avec le secours d'une nouvelle machine à vapeur. J. L. Rousseau est mort à Rimogne, le 27 avril 1788. Z.

ROUSSEAUD DE LA COMBE (NICOLAS-GUI DU). *V.* LACOMBE.

ROUSSEL (ADRIEN), religieux minime, naquit vers la fin du seizième siècle, à Ornans, petite ville du comté de Bourgogne. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie

monastique, et partagea ses loisirs entre la culture des sciences et les devoirs de son état. Ses talents l'ayant fait connaître, il fut appelé à Munich, par le P. Lallemandet, son confrère (*V.* ce nom), et fut chargé de professer, au collége de cette ville, la théologie et les mathématiques. Il remplit cette double chaire, de manière à se concilier l'estime des savants, et celle du duc de Bavière, qui lui donna des preuves de sa satisfaction. Le P. Roussel, en quittant l'Allemagne, fut nommé provincial de son ordre en Savoie, et mourut à Thonon, le 26 juillet 1659. On a de lui: I. *Optica christiana, sive Verbi incarnati oculus in obscurioribus fidei divinæ mysteriis*, Munich, 1646, in-4°. C'est une explication de différents passages de la vie de Jésus-Christ, par les règles de l'optique. II. La *Théologie mystique de saint François de Paule;* à faire le retour de l'ame à Dieu par le cercle de l'amour divin; plus, le Portrait de saint François de Paule, en la personne du P. Balthaz. d'Avila, général de l'ordre des Minimes; ibid., 1653, in-16: ce petit ouvrage est fort rare, sans être recherché; il est divisé en deux parties: la première contient une suite d'Odes en vers français à la louange du pieux fondateur des Minimes; dans la seconde on prétend faire voir que le P. Balthazar d'Avila a pris pour modèle saint François de Paule, dans toutes les actions qui l'ont fait mettre au nombre des saints (*Voyez* la *Bibl. franc.* par l'abbé Goujet, XVI, 161). III. *Musurgia sacra, sive ad columnas Ferdinandi III, Aug. Cæsaris, immaculatæ Virginis conceptioni erectas applicata*, 2 vol. in-4°. C'est une défense de l'immaculée conception, dans laquelle l'auteur a donné l'explication des pyramides élevées à Vienne en l'honneur de la sainte Vierge. On conservait cet ouvrage dans la bibliothèque des Minimes de Besançon. Le P. Roussel a laissé, en manuscrit, d'autres ouvrages, parmi lesquels on cite un *Traité de perspective*, un autre des *horloges*, et l'*Art de fortifier les places*.

W—s.

ROUSSEL (Pierre), médecin philosophe, naquit, en 1742, à Dax (ou plutôt Aqs), dans les Landes. Après avoir achevé ses humanités à Toulouse, il étudia la médecine à Montpellier, dont la faculté brillait alors du plus grand éclat. Il suivit tour-à-tour les leçons de Lamure, de Venel, de Barthès; et, sous ces habiles maîtres, il fit de rapides progrès dans l'art de guérir. Désirant étendre ses connaissances, il vint ensuite à Paris, où il se lia de l'amitié la plus intime avec le célèbre Bordeu (*V.* ce nom). La mort de Bordeu le priva du guide qu'il avait choisi; et il chercha, dans d'utiles travaux, une distraction à sa douleur. Il avait, dans sa première jeunesse, connu le pouvoir de l'amour; et ce sentiment avait, peut-être à son insu, modifié la direction de ses idées. Devenu médecin, il s'attacha particulièrement à étudier les femmes, leur constitution, leurs mœurs, leurs passions et leurs habitudes. Le résultat de ses méditations fut le *Système physique et moral de la femme*, ouvrage non moins remarquable par l'élégance et la chaleur du style que par la profondeur des recherches et la finesse des aperçus. Le succès en fut aussi prompt que brillant; mais Roussel y fut insensible. Il refusa les offres avantageuses que le roi de Prusse lui fit pour l'attirer dans ses états. Indifférent à la gloire comme à la for-

tune, le docteur Roussel était un être à part. Ses qualités et ses défauts lui donnaient avec La Fontaine une ressemblance qui frappait tout le monde. « Je ne doute pas, dit M. Alibert, » qu'il n'eût recommencé ce grand » homme, s'il se fût livré aux mê- » mes études que lui. Il avait sa grâ- » ce, sa bonhomie, son ingénuité, » ses distractions, sa paresse, sa ga- » lanterie et son innocente malice. » Comme lui, il faisait ses délices de » la lecture de Platon, de Plutarque » et de Rabelais; comme lui, il avait » une indifférence complète pour » beaucoup d'objets, ce qui lui fai- » sait oublier les convenances de la » société; comme lui, enfin, il né- » gligeait ses affaires et sa fortune. » Malgré les succès qu'il obtenait dans la pratique de la médecine, il y renonça bientôt, à raison de son extrême sensibilité, qui ne lui permettait pas de voir souffrir, et il se livra tout entier à la théorie de son art. Il travaillait habituellement, mais sans s'assujétir à aucun plan. Roussel avait formé le projet de compléter son premier travail, en publiant le *Système physique et moral de l'homme*. A la connaissance de l'anatomie et de la physique, il sentit la nécessité de joindre celle de l'histoire, pour éclairer la médecine par la philosophie. Cette étude le conduisit à l'examen des institutions politiques des peuples anciens, afin de déterminer l'influence du mode de gouvernement sur la nature des individus. Roussel, forcé, par la médiocrité de sa fortune, de se créer des ressources, devint, en 1778, l'un des rédacteurs du *Journal des beaux-arts*, et ensuite de la *Clef du cabinet des souverains*; et il répandit, dans ces Recueils, une foule de morceaux qui sont comme enfouis dans cette volumineuse collection. Porté par goût à la retraite, il passait à la campagne tous les moments dont il pouvait disposer. Il allait fréquemment à Saint-Germain visiter Imbert, le confident intime de ses pensées, et à Auteuil, chez Mme. Helvétius, qui l'honorait de ses bontés. Ce fut chez cette dame qu'il connut Cabanis (*V.* ce nom), pour lequel il conçut un estime particulière. Il cultiva, comme lui, Antoine Lasalle (Voy. *Biographie des vivants*), dont les écrits de physico-morale, quoique moins connus que les leurs, ont influé beaucoup sur ceux des philosophes contemporains. L'étude de la politique occupait Roussel depuis plusieurs années, quand la révolution éclata. Quoiqu'il en eût adopté les principes, il y prit peu de part. En 1795, il fut compris dans le nombre des savants auxquels la Convention accorda des secours. Il commença, la même année, à travailler au *Mercure de France*, dont il fut un des coopérateurs, jusqu'en 1798, pour la partie littéraire. Présenté comme candidat au corps législatif, en 1801, il ne fut point élu. Il était indisposé depuis quelque temps, quand il se rendit à Chateaudun, dans la famille de M. Falaize, son ami particulier; il y fut atteint d'une fièvre épidémique, et mourut, le 19 septembre 1802, à l'âge de soixante ans. Roussel était associé de l'Institut depuis sa création. Indépendamment des articles nombreux qu'il a fournis aux journaux dont on a parlé, ou qu'il a publiés dans le *Journal des savants*, dont il fut quelque temps collaborateur, on a de lui : I. *L'Eloge de Bordeu*, in-8°., réimprimé à la tête de ses *Recherches sur les maladies chroniques*, 1800, in-8°.; cette édi-

tion contient des *Notes* de Roussel. II. *Système physique et moral de la femme*, Paris, 1775, 1783, in-12; trad. en allem., par Michaëlis, Berlin, 1786, in-8°. Cet ouvrage est le principal titre de Roussel à la célébrité. Il y a rassemblé des faits curieux, qui tendent à constater la réalité de l'influence de l'imagination des femmes enceintes. Ce livre a été souvent réimprimé: l'édition la plus récente est celle de Paris, 1820, in-8°. Les éditions publiées depuis la mort de l'auteur sont précédées de son *Eloge*, par M. Alibert, et de son portrait en médaillon, couronné par des femmes. On y a réuni la première partie du *Système physique et moral de l'homme*, la seule que Roussel ait composée, et qui traite de l'organisation vitale;—un *Essai sur la sensibilité;* —une *Notice* de Roussel *sur Mme. Helvétius;—Doutes historiques sur Sapho* (*V.* ce nom); et une *Note sur les sympathies*, que Roussel avait rédigée à l'occasion des *Lettres* sur le même sujet, par Mme. Condorcet. Parmi les ouvrages qu'il promettait, on regrette l'*Extrait* raisonné des écrits de Stahl sur la médecine. On peut consulter, sur Roussel, l'*Esprit des journaux*, juillet 1805. W—s.

ROUSSEL (Pierre-Joseph-Alexis), né à Épinal, d'abord avocat, puis commis principal à la grande chancellerie de la Légion-d'honneur, est mort à Paris, en mars 1815. On a de lui: I. *Politique de tous les Cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, contenant des Pièces authentiques sur la correspondance secrète du comte de Broglie; un Ouvrage dirigé par lui, et exécuté par Favier; plusieurs Mémoires du comte de Vergennes*, etc.; *manuscrits trouvés dans le cabinet de Louis XVI*, 1793, 2 vol. in-8°., édition anonyme que l'on a quelquefois attribuée à M. de Ségur (*V.* Favier, xiv, 218), qui n'a donné que l'édition de 1802. II. *Correspondance amoureuse de Fabre-d'Églantine*, 1796, 3 vol. in-12 (*V.* Fabre, xiv, 27). III. *Correspondance de L. P. J. d'Orléans*, 1800, 1 vol. in-8°. ou 2 vol. in-18. IV. Le *Château des Tuileries*, ou *Récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de ce palais, depuis sa construction, jusqu'au 18 brumaire de l'an* VIII, 1802, 2 vol. in-8°.; livre plein de détails romanesques. V. *Correspondance secrète de plusieurs grands personnages illustres, à la fin du dix-huitième siècle*, 1802, 1 vol. in-8°. VI. (Avec Plancher-Valcour), *Annales du crime et de l'innocence*, ou *Choix des causes célèbres, anciennes et modernes, réduites aux faits historiques*, 1813, 20 tomes in-12. Roussel, qui avait, avec le même auteur, composé une comédie intitulée: les *Deux Croisées*, a laissé en manuscrit, 1°. une *Histoire des femmes;* 2°. les *Animaux sacrés;* 3°. des *Mémoires de Louis XVI*, en 3 vol. in-8°.; il avait vendu ce dernier ouvrage au libraire Buisson. C'est par erreur que des bibliographes ont désigné les prénoms de Roussel par les initiales L. C., et le font mourir en 1802. Lui-même, par une lettre insérée dans le *Journal de l'Empire* du 28 sept. 1812, explique que les initiales L. C. R., mises en tête de la *Correspondance de L. P. J. d'Orléans*, signifient *le citoyen Roussel*. A.B—t.

ROUSSELET (Gille), graveur au burin, né à Paris en 1614, se forma sur la manière de Bloemart,

qu'il a même quelquefois surpassé : ses travaux sont plus larges, plus variés, et son exécution a plus de chaleur. Un de ses grands mérites est d'être un excellent coloriste, et de rendre avec talent les étoffes et les autres accessoires. Il a traduit avec succès les chefs-d'œuvre de Raphaël, du Poussin, du Titien, du Guide, de Lebrun, etc. Il n'a pas moins bien réussi dans le portrait que dans l'histoire. Hubert et Rost, dans leur *Manuel des amateurs de l'art*, ont donné une liste des pièces les plus recommandables de Rousselet, au nombre de sept portraits et de trente-quatre morceaux d'histoire : mais ce n'est que la moindre partie des travaux de cet artiste infatigable, dont on fait monter l'œuvre à 334 pièces. Il mourut à Paris en 1686. P—s.

ROUSSELET (George-Étienne), jésuite, né à Vesoul, en 1582, fut admis dans la Société, à l'âge de vingt-trois ans, et, après avoir professé les humanités et rempli différents emplois dans son ordre, se distingua dans la carrière de la chaire. Il mourut à Valence, dans le Dauphiné, le 30 décembre 1634, à l'âge de cinquante-deux ans. On a de lui : Les *Lys sacrés*, ou Parallèle du lys de saint Louis et des autres rois de France, Lyon, 1631, in-4°.—Rousselet (François), médecin alchimiste, de la même famille, a publié la *Chrysospagirie*, ou De l'usage et vertu de l'or, Lyon, 1582, in-8°., rare.—Rousselet (Claude-François), augustin réformé, né, en 1725, à Pesmes, bailliage de Grai, reçut, en embrassant la vie religieuse, le nom de P. Pacifique, professa la théologie dans différentes maisons de son ordre, et se fit ensuite un nom comme prédicateur. L'étude de l'histoire et la culture des lettres partageaient ses loisirs. Il fut l'un des premiers membres de la société d'émulation établie à Bourg ; et il lut, dans ses séances publiques, plusieurs morceaux, parmi lesquels on cite, un *Discours* sur les qualités de l'honnête homme, et une *Ode* à un ancien instituteur. A la suppression des ordres religieux, il se retira dans sa famille, à Besançon, où il mourut, le 20 août 1807. On a de lui : *Histoire et description de l'église royale de Brou*, élevée à Bourg en Bresse, par Marguerite d'Autriche, entre les années 1511 et 1536, Paris, 1767, 144 p. ; Lyon, 1788, in-12. Ce petit ouvrage est plein de recherches curieuses. L'église de Brou, l'un des plus beaux édifices gothiques qui existent en France, a été construite sur les plans d'André Colomban, architecte de Dijon, qui mériterait d'être plus connu. Elle renferme les mausolées en marbre de Marguerite de Bourbon, de Philibert le Beau, duc de Savoie, son fils, et de Marguerite d'Autriche, épouse de ce prince (*V.* Marguerite d'Autriche). Ces tombeaux, et les statues dont ils sont décorés, ont été exécutés, en grande partie, par Conrad Meyl, habile sculpteur suisse, chargé de la direction des travaux. D'après les calculs du P. Rousselet, la dépense totale de l'église de Brou s'est élevée à plus de deux cent vingt mille écus d'or, formant environ vingt-deux millions de notre monnaie : elle aurait éprouvé le sort de tant d'autres édifices, tombés sous le marteau des Vandales modernes, sans le zèle de quelques membres de la commission des arts, qui la firent déclarer monument national. Voyez le *Journal des savants* de décembre 1768, et les Considérations et re-

cherches sur les monuments anciens et modernes du territoire de Brou (par Th. Riboud), dans la *Biblioth. univ.* d'avril et mai 1823, Litt. tom. 22 et 23. W—s.

ROUSSELET (François-Louis de). *V.* Chateau-Regnaud.

ROUSSET de MISSY (Jean), publiciste et compilateur infatigable, naquit à Laon, en 1686, de parents protestants. La révocation de l'édit de Nantes entraîna la ruine de sa famille. Sa mère mourut sans avoir reconnu ses erreurs; et, suivant la rigueur des ordonnances, son cadavre fut traîné sur la claie. Son père, arrêté dans sa fuite, ne dut la vie qu'aux sollicitations du P. La Chaise. Privé de ses parents dans un âge tendre, Rousset fut conduit à Paris, où il acheva ses études au collége du Plessis. A dix-huit ans, il parvint à passer en Hollande, et entra dans la compagnie des cadets français, à la suite du régiment des gardes des États-généraux. Il quitta le service, après la bataille de Malplaquet (1709), et ouvrit à la Haye, pour la jeune noblesse, une école qu'il dirigea long-temps avec succès, et dont il sortit des élèves qui firent honneur à leur maître. Doué d'une grande facilité pour le travail, Rousset résolut de se faire un nom dans les lettres. Il abandonna son école, en 1723, pour se livrer à l'étude; et il devint bientôt le propriétaire du *Mercure historique et politique* (1), commencé par Gatien des Courtilz (*Voyez* Courtilz, X, 114). Ce journal, dans lequel toutes les opérations du ministère français étaient critiquées avec amertume, obtint une grande vogue. L'auteur s'associa, pour la rédaction, quelques réfugiés, entre autres La Barre de Beaumarchais, à qui Rousset trouva l'occasion de rendre des services importants. La jalousie, si funeste aux gens de lettres, les divisa néanmoins dans la suite; et ils se prodiguèrent mutuellement les injures les plus atroces (Voy. les *Mémoires de littérature*, par d'Artigny, VII, 78). Rousset ne s'occupait pas exclusivement de son journal. Quelques-uns de ses ouvrages étendirent sa réputation en Allemagne, et jusque dans le Nord. Ses *Mémoires* sur la vie de Pierre-le-Grand lui valurent, de la cour de Russie, le titre de conseiller de chancellerie impériale. Un séjour de plus de trente années avait naturalisé Rousset en Hollande; et il voulut jouer un rôle dans les affaires de ce pays. Il embrassa la cause du prince d'Orange avec chaleur, et publia plusieurs pamphlets, dans le but de démontrer la nécessité de rétablir le stathouderat supprimé depuis la mort de Guillaume III (1702). Cette audace déplut aux magistrats d'Amsterdam. Il fut arrêté par leur ordre, et conduit à la Haye, où il resta quelques mois enfermé. Cette courte détention lui mérita la faveur du prince d'Orange, élu stathouder en 1747: ce prince le créa conseiller extraordinaire et son historiographe. Rousset crut avoir acquis, par ses services, le droit de diriger Guillaume IV. Il devint l'un des plus fougueux orateurs de la société connue sous le nom de *Doelisten* (2), qui s'était établie pour demander la réforme des abus. Mais le stathouder, instruit de la conduite

(1) Rousset se permettait, dans ce journal, beaucoup de traits injurieux à la France; un anonyme lui opposa le *Courrier véridique ou l'anti-Rousset*; c'est, dit Prosp. Marchand, le premier anti-périodique que je connaisse (Voy. son *Dictionn.*, I, 55).

(2) De *Doël*, nom de l'hôtel ou la société tenait ses assemblées.

de Rousset, lui retira les emplois dont il l'avait revêtu, et donna même l'ordre de l'arrêter. Prévenu de cette mesure, celui-ci s'enfuit à Bruxelles, où il se tint caché quelque temps. Il vécut dans cette ville du produit de sa plume; et l'on croit qu'il y mourut, en 1762. Membre des académies de Berlin et de Pétersbourg, il avait une instruction médiocre, et de la prétention à l'esprit. Le prince de Ligne a critiqué amèrement son *Histoire du prince Eugène*, et il lui reproche avec raison de ne rien entendre à la guerre. Rousset écrivait d'ailleurs avec une précipitation qui ne lui permettait pas de soigner ses ouvrages : aussi la plupart sont tombés dans l'oubli. On ne consulte plus que ses compilations de droit public. Il se croyait exempt de passion et de préjugés, au point, disait-il, que la lecture de ses ouvrages ne pouvait faire connaître ni son pays ni sa religion : mais sa haine contre la France, et son attachement au protestantisme, éclatent dans tous ses écrits; soit qu'il blâme, soit qu'il loue, c'est toujours sans mesure, au gré de son intérêt et de ses affections. Indépendamment de la part qu'il eut au *Mercure historique* et à quelques autres journaux (3), et de la continuation de l'*Histoire du prince Eugène* (*V.* Dumont, XII, 230 et suiv.), on connaît de Rousset : I. *Description géographique, historique et politique du royaume de Sardaigne* (Cologne (Hollande), 1718, in-12. II. *Histoire* publique et secrète de la cour de Madrid, depuis l'avénement de Philippe V à la couronne, ibid., 1719, in-12. III. *Histoire* du cardinal Alberoni et de son ministère, la Haye, 1719, in-8°.; ibid., 1720, 2 vol. in-12. Rousset donna cet ouvrage comme une version de l'espagnol; il a été traduit en italien, la Haye, 1720, in-4°. IV. *Mémoires du règne de Pierre-le-Grand*, empereur de Russie, par Iwan. *Nestesuranoÿ* (anagramme de Jean Rousset), ibid., 1725; Amsterdam, 1728, 4 vol. in-12; ibid., 1740, 5 vol. in-12. Cette édition, à laquelle les curieux donnent la préférence, est augmentée des *Mémoires* du règne de l'impératrice Catherine, imprimés séparément, Amsterdam, 1727 et 1729, in-12. V. *Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traités de paix*, depuis la paix d'Utrecht jusqu'au second congrès de Cambrai (1748), la Haye, 1728-52, 21 tomes en 25 vol. in-12. Cette compilation est assez estimée. VI. *Les intérêts présents des Puissances de l'Europe*, ibid., 1733-35, 4 vol. in 4°.; nouvelle édition, la Haye (Trévoux) 1734, et suiv. 17 vol. in-12 (*V.* Glafey). Rousset présentait cet ouvrage pour un cours complet de politique. C'est un de ceux dans lesquels il se déchaîne le plus contre la France; l'on en a retranché plusieurs passages dans l'édition de Trévoux. VII. *Observations sur l'origine, la constitution et la nature des vers de mer* qui percent les vaisseaux, la Haye, 1733, in-8°. de 32 pag., fig. Le but de l'auteur était de rassurer les Hollandais contre les bruits répandus sur l'état des digues. La description qu'il donne de cette espèce de vers, est conforme à celle de Massuet (*Voy.* ce nom, XXVII, 433) : mais ses remarques sur leur génération, leur accroissement et leur instinct, sont aussi neuves que curieuses. VIII. *Histoire de la succession aux duchés de Clèves, Berg*

(3) Rousset, dit Réal, est l'auteur du misérable écrit périodique qui a pour titre l'*Épilogueur* (V. *Science du gouvernement*, VIII, 585).

et Juliers, etc., Amsterdam, 1738, 2 vol. petit in-8°. IX. *Supplément au Corps diplomatique* (de Jean Dumont), avec le cérémonial des cours de l'Europe, 1739, 3 vol. in-fol. Le cérémonial est un extrait des traités de Christ. Marcelli, de Théod. Godefroy et de Lunig, avec des additions tirées des Mémoires de Saintot, grand maître des cérémonies de la cour de France, et de quelques autres manuscrits. Dans certains exemplaires, on trouve un avis au lecteur, touchant plusieurs erreurs du cérémonial : cet écrit auquel Rousset a fait une réponse détaillée, est inséré presqu'en entier dans le *Journal des savants*, décembre 1739, pag. 700-704. X. *Mémoires instructifs sur la vacance du trône impérial*, sur les droits des électeurs, etc., par le baron de D.... Amsterd., 1741, in-8°.; 1745, 2 vol. in-8°. XI. *Histoire des guerres entre les maisons de France et d'Autriche*, avec des remarques, 1742; nouvelle édition, augmentée, 1748, 4 vol. in-12. Rousset donne comme l'auteur de cet ouvrage un moine de l'abbaye de Saint-Hubert, nommé Saumery, lequel, s'étant échappé de son couvent, s'enfuit en Angleterre, et y demeura plusieurs années; mais séduit par les promesses d'un espion, il revint à Liége, où il fut pendu (*V.* la *Biblioth. raisonnée*, XLIX, 238). XII. *Déduction des droits de la maison électorale de Bavière* aux royaumes de Hongrie et de Bohême, à l'archiduché d'Autriche, etc., la Haye, 1743, 2 vol. in-12. XIII. Le *Chevalier de Saint George réhabilité dans la qualité de Jacques III*, par de nouvelles preuves, avec la relation historique des suites de sa naissance, Whitehall (Amsterdam), 1745, in-8°.; c'est un réchauffé de toutes les invectives de Gilbert Burnet, contre Jacques II, son bienfaiteur (*V.* BURNET). XIV. *Mémoire sur le rang et la préséance des souverains de l'Europe et de leurs ministres*, Amsterdam, 1727, in-4°. Cet Ouvrage est, selon Lenglet Dufresnoy, une suite de l'*Ambassadeur* de Wicquefort. XV. *Relation historique de la grande révolution arrivée dans la république des Provinces-unies en* 1747, avec une généalogie des diverses branches de la maison de Nassau, et l'explication des motifs de l'invasion des troupes françaises dans la Flandre hollandaise, qui a donné lieu à l'élection d'un stathouder, ibid., sans date, in-4°. (4) Rousset a revu les traductions par Henri Scheurleer de l'*Atlantis* de Mme. Manlay, et du *Discours* de Collins sur la liberté de penser. Il est éditeur: 1°. du *Paradis perdu* de Milton, trad. par Dupré de Saint-Maur, avec les remarques d'Addison, une Dissertation de Constantin de Magny, et la chute de l'homme, poème par David Durand, la Haye, 1730, 3 vol. in-12; — 2°. du *Droit public de l'Europe*, par Mably, avec des remarques, Amsterdam, 1748, 2 vol., 1761, 3 vol. in-12; et enfin, 3°. de l'*Histoire du Stathouderat*, par l'abbé Raynal, 1749, avec des additions et des notes dans lesquelles il reproche à Raynal d'avoir entrepris ce livre que dans la vue de rendre odieux le stathouderat. Raynal méprisa les invectives de Rousset, et profita de ses observations pour améliorer les éditions subséquentes de son ouvrage. W—s.

(4) M. Barbier n'a pas cru pouvoir décider si l'on doit attribuer à Rousset, la trad. des *Lettres et négociations de Jean de Witt* (*V.* ce nom); et l'*Histoire de la grande crise de l'Europe depuis la mort d'Auguste II, roi de Pologne*, la Haie, 1756, in-12

ROUSSIER (Pierre-Joseph), né à Marseille, en 1716, et mort vers 1790, à Ecouis, où il était chanoine, ne mérite une mention dans ce Dictionnaire, que parce qu'il est l'auteur de quelques ouvrages de *Théorie musicale*, qui lui valurent une sorte de réputation, dans le siècle dernier. Né sans aucune disposition pour la musique, il n'en connaissait pas encore une seule note à l'âge de trente ans, quand le *Traité d'harmonie* de Rameau lui tomba sous la main. Il devint aussitôt enthousiaste de la *basse fondamentale*, au point de s'en faire l'apôtre, comme s'il se fût agi d'un mystère nouvellement révélé aux hommes. Étranger à la science du calcul, ainsi qu'à toute idée de physique, l'abbé Roussier entreprit hardiment d'expliquer la génération des sons et des accords. Hors d'état de lire une phrase de musique et de chiffrer une basse, il ne craignit pas d'appeler au combat les plus grands maîtres de l'art, tels que les Gluck et les Sacchini. Il n'en obtint que le silence du mépris. Désespéré, il alla trouver un jour l'abbé Arnaud, excellent musicien, et ami particulier de Gluck. Il le conjura de déterminer l'auteur d'*Iphigénie* et d'*Armide* à entendre une Dissertation nouvelle, qu'il venait d'achever. « Eh quoi ! » lui répondit brusquement l'abbé » Arnaud, est-ce que vous n'auriez » jamais lu le trait de ce rhéteur qui » osa disserter sur l'art de la guerre » en présence d'Annibal? » Non content d'écrire de très-gros livres sur la musique des Européens, l'abbé Roussier poussa la bizarrerie jusqu'à disserter sur celle des Chinois; mais on vit une chose plus singulière encore : c'est que le P. Amiot (II, 47), qui lui-même avait envoyé de Pékin un excellent Mémoire sur la musique et les instruments des Chinois, finit par adopter une partie des idées systématiques que l'abbé Roussier s'était formées, d'après les écrits de ce savant missionnaire lui-même. On conserve, dans les bibliothèques, certains ouvrages de l'abbé Roussier, qui n'ont encore de prix aux yeux des gens de l'art que parce qu'on y trouve toutes faites des recherches qui demanderaient beaucoup de temps et de peine. Tel est, entre autres, son *Mémoire sur la musique des anciens*. Ses explications l'emportent, par la clarté, sur celles des théoriciens qui s'étaient exercés sur la même matière (*V.* Burette, VI, 293). Son *Harmonie pratique*, qu'il publia la même année (1776), ne lui attira, et ne méritait réellement, que les critiques et les railleries dont il fut accablé. S—v—s.

ROUSSY (Jean de), de l'académie de la Rochelle, et aumônier de la cathédrale de cette ville, que la *France littéraire* a confondu avec Roussy de Caseneuve (Jacques-Bruno), doyen du même chapitre, naquit au Vigan, le 11 oct. 1705. On a de lui : I. *Aurelia* ou *Orléans délivrée, poème latin, traduit en françois*, 1738, in-12. II. Le *Cantique des cantiques, idylle prophétique; le Psaume* XLIV *et la célèbre prophétie d'Emanuel, fils de la Vierge, aux chapitres* 7, 8 *et* 9 *d'Isaïe, interprétés sur l'hébreu, dans le sens littéral*, la Rochelle, 1747, in-8°. La première de ces productions est écrite en prose poétique, et non en vers, comme l'a dit, par erreur, Lenglet Dufresnoy. L'auteur, dans sa préface, assure que l'original latin existe, mais qu'il n'a pas été publié. Cette assertion est une petite fraude littéraire : il n'est plus douteux que le prétendu poème de Roussy a été composé en

français. Le même sujet a depuis été effectivement traité par Charbuy, en langue latine, sous un titre semblable, *Aurelia liberata*, *vulgò Jeanne d'Arc*, 1782. Mais les deux ouvrages n'ont de commun que les événements et l'héroïne qu'ils célèbrent. Celui de Roussy est devenu rare, non que son mérite assez équivoque ou des défenses l'aient fait rechercher; mais l'auteur s'étant jeté dans la plus haute dévotion, et ayant conçu des scrupules sur les tableaux qu'il y avait tracés, en fit acheter tous les exemplaires qu'il put trouver, et les livra aux flammes. Il mourut à la Rochelle, le 4 fév. 1777. V. S. L.

ROUSTAM-PACHA, grand-vézir de Soliman Ier., empereur des Othomans, était fils d'un paysan, et avait été berger. Son seul mérite personnel l'éleva jusqu'à la dignité de grand-vézir. Il joignit à cette éminente place, l'avantage d'épouser une fille du sulthan. Roustam, plus adroit et plus habile qu'estimable, se ligua avec Roxelane, et fut complice de ses trames les plus perfides et les plus criminelles. (*Voy.* Roxelane.) Il trempa ses mains dans le sang du prince Mustapha; et ce meurtre atroce, dont le terrible Soliman ne fut que l'instrument aveugle, causa la disgrace de Roustam. Mais il ne tarda pas à rentrer en faveur; et son éloignement politique, qu'il avait, dit-on, conseillé lui-même, contribua à l'accroissement de sa puissance et de sa fortune. Il mourut grand-vézir. De tous les vices de Roustam, Soliman ne soupçonna que son avarice; et c'était peut-être le seul reproche mal fondé de tous ceux qu'il aurait dû faire punir, pour l'intérêt de sa justice et pour celui de sa gloire. Cependant Roustam n'était avare que par le zèle qu'il avait pour Soliman. C'était dans le but de remplir le trésor impérial, qu'il créait des impôts, qu'il faisait vendre les fleurs cultivées dans les jardins du sérail, qu'il mettait aux encans publics le cheval, la cuirasse, et tout l'équipage de chacun des prisonniers de guerre, devenus le partage du sulthan. Son talent pour procurer de l'argent à son maître, était si connu, qu'il y avait dans le palais du grand-seigneur une chambre destinée à le recevoir, avec une inscription turque, mise au-dessus de la porte, et dont voici la traduction latine: *Pecuniæ Rustami diligentiâ aequisitæ*. Les regards de ce vigilant ministre ne se portaient pas seulement sur les finances; il essaya de faire des changements utiles dans l'armement du soldat othoman. Jusqu'alors les armes dont les troupes se servaient, n'étaient que l'arc, le sabre et les flèches; Roustam imagina d'armer de pistolets quelques centaines de Spahis: mais dégoûtés, dès le premier essai, par l'odeur de la poudre, et par les pièces d'armurerie qu'ils perdaient, ou qu'ils ne savaient pas entretenir, les soldats demandèrent qu'on leur rendît leurs armes habituelles; et Roustam se désista de son entreprise. Busbec, dans ses lettres, a tracé tous les traits qui peuvent mieux faire connaître ce célèbre grand-vézir, doué d'autant d'esprit que de capacité, et dont le plus grand talent fut d'avoir su gouverner non-seulement l'empire, mais aussi son maître. (1) S—y.

(1) On aurait lieu de s'étonner que l'auteur de cet article, à qui l'on doit une *Histoire de l'empire othoman*, justement estimée, n'eût pas indiqué les deux époques où Roustam parvint au vézirat, ni celle de sa mort, si l'on ne considérait que Démétrius Cantemir, dans son *Histoire othomane*, ne cite pas même ce ministre parmi les vézirs de Soliman Ier., qu'il a plutôt supposés que mentionnés. Lacroix, dans son *Abrégé chronologique de l'hist.*

ROUSTAN (ANTOINE-JACQUES), ministre protestant, né à Genève, en 1734, mourut dans la même ville, le 18 juin 1808. La pauvreté de ses parents étant un obstacle au développement de ses heureuses dispositions, son éducation fut en quelque sorte son propre ouvrage; et il trouva moyen de la perfectionner dans ces institutions vraiment libérales auxquelles Genève a dû son plus grand lustre, et une foule d'écrivains distingués dans les sciences et dans les lettres. Il fut élu, en 1761, régent d'une des premières classes du collége de cette ville, et en remplit les devoirs avec une rare capacité: mais bientôt après, impatient de suivre la carrière ecclésiastique à laquelle il s'était voué, il accepta la place de pasteur de l'église helvétique à Londres, à laquelle il fut appelé en 1764. Après l'avoir occupée jusqu'en 1790, avec autant de zèle que de succès, sa santé considérablement affaiblie l'obligea de retourner dans son pays natal, où il se fixa, et auquel il consacra ses derniers travaux, en qualité de pasteur. Son premier ouvrage, publié en 1764, sous le titre d'*Offrande aux autels et à la patrie*, est un recueil de quatre opuscules dont le plus considérable est une *Défense du christianisme considéré du côté politique*: il y réfute quelques paradoxes du *Contrat social* de J.-J. Rousseau (1). Les trois autres sont, un *Discours sur les moyens de réformer les mœurs*, un *Examen des quatre beaux siècles de Voltaire*, et un *Dialogue entre Brutus et César aux champs élysées*. — Son *Impie démasqué*, ses *Lettres sur l'état présent du christianisme*, Londres 1768, et sa *Réponse aux difficultés d'un déiste*, ibid. 1772, firent quelque sensation. — On a encore de lui, un *Examen critique de la seconde partie de la profession de foi du Vicaire Savoyard*, ouvrage publié en 1776, et dans lequel son austère franchise ne lui permit pas de dissimuler des opinions entièrement opposées à celle de son éloquent compatriote, des talents duquel il était d'ailleurs sincère admirateur, et quoiqu'il eût avec lui des liaisons particulières d'amitié: c'est surtout pour cet examen, que Roustan fut persiflé par Voltaire, dans ses *Remontrances des pasteurs du Gévaudan*; — un *Catéchisme raisonné de la religion chrétienne*, Londres, 1783, in-8°.; — un *Abrégé de l'histoire universelle*, Londres,

othomane, qu'il a tiré de celle de Cantemir, ne fait qu'un seul personnage de Roustam et de Lufti (ou plutôt Loutfy), l'un de ses prédécesseurs; il lui donne les deux noms, dans sa liste des vézirs, et ne parle que de Lufti, dans le texte de son ouvrage. Quant à Miguot, ce n'est pas dans son *Histoire de l'empire othoman*, qu'il faut chercher plus d'exactitude pour les dates et l'arrangement des faits. C'est dans les *Lettres de Busbec*, et dans un *Abrégé de l'Histoire othomane*, traduit du turc, par Digeon, que nous avons trouvé des détails biographiques plus précis sur Roustam-Pacha (et non pas *Rustan*, comme l'écrivent Busbec et ceux qui l'ont copié.) Il fut surnommé l'Albanais, du nom de la province où il était né, et obtint les sceaux de l'empire, après Soleiman-Pacha, successeur de Louthfy (le *Lufti* de Busbec et de Cantemir, et le *Lati* de Miguot). On ne sait pas positivement en quelle année Roustam devint grand-vézir; mais il l'était déjà en 1551, lorsqu'il apprit le traité par lequel Isabelle, reine de Hongrie, céda la Transsilvanie à l'empereur Ferdinand Ier. Il fut disgracié en apparence, en 1553, pour échapper à la haine des janissaires qui voulaient venger sur lui la mort du prince Mustapha, fils du sulthan; mais il conserva son crédit, quoiqu'il eût été remplacé par Ahmed-Pacha; et celui-ci ayant été étranglé à la fin de 1555, Roustam reprit les sceaux, qu'il conserva jusqu'à ses derniers jours. Il mourut d'hydropisie, vers la fin de 1560, et eut pour successeur Aly-Pacha, qui signa une trêve de huit ans avec Busbec, ambassadeur de Ferdinand Ier., et qui fut déposé, l'an 972 de l'hégire (1564-5 de J.-C., deux ans avant la mort du sulthan Soliman Ier.

A—T.

(1) Avant de réfuter le chapitre du *Contrat social* où il est parlé du christianisme, il communiqua son dessein à Rousseau, qui lui répondit: « Mon » ami, quand nous ne voyons pas la vérité au même » lieu, c'est nous accorder que de nous combattre. »

M—ND.

1776, 9 vol. in-8°.; Genève, 9 vol. in-12; dans lequel il prétendit rivaliser avec l'abbé Millot, par l'avantage de moins prodiguer les réflexions, de mieux nourrir les faits importants, de suppléer au silence que Millot a, pour ainsi dire, gardé sur l'histoire des Séleucides et des Ptolémées, enfin de faire marcher de front l'histoire des peuples contemporains. Quant au style, on convient que l'auteur a préféré la simplicité aux grâces et à l'élégance; il a parfois de la rudesse, mais toujours de la précision. J—n.

ROUSTEM est le nom d'un héros fameux dans les annales poétiques de la Perse et dans les récits du *Schahnameh* de Ferdousy. Il est difficile de retrouver ce qu'il peut y avoir de véritable dans l'histoire de ce personnage, au milieu des fables et des exploits extraordinaires qui lui sont attribués. La durée de sa vie aurait été très-longue. On le voit contemporain de plusieurs règnes, eux-mêmes assez longs, et séparés par des intervalles de temps considérables. Déjà, sous les derniers rois de la race des *Poeriodekeschans*, vulgairement appelés *Pischdadiens*, il s'était signalé par son courage contre les Touraniens ou les Scythes, éternels ennemis de la Perse; et il vivait encore sous Gouschtasp, le cinquième des princes Kaïanides, contemporain de Zoroastre. C'est alors qu'il donna la mort, dans un combat singulier, au puissant Isfendiar, héritier présomptif de la couronne, et non moins illustre que Roustem dans les souvenirs héroïques des Persans. Ainsi Roustem aurait vécu plusieurs siècles. Il est évident qu'en ce cas, comme dans plusieurs autres, relatifs à l'ancienne histoire de l'Orient, on a confondu divers personnages du même nom, en accumulant sur un seul homme célèbre les actions de plusieurs princes. Dans l'ancienne Perse, comme partout, les hommes aimaient à donner à leurs fils les noms que leurs pères avaient portés; et des dénominations peu variées y formaient la chaîne des généalogies. Ce fut une source perpétuelle de confusion et d'erreurs presque inévitables, quand l'antique histoire de l'Orient fut réduite, par la succession des révolutions et la perte des monuments littéraires originaux, à n'être plus composée que de maigres abrégés, dans lesquels on a préféré les récits les moins vraisemblables, comme plus dignes d'être transmis à la postérité. Telles sont en particulier les pitoyables narrations reproduites dans la Bibliothèque orientale d'Herbelot, et fidèlement citées par les orientalistes, qui s'imaginent qu'il n'y a pas, pour l'ancienne histoire de l'Asie, une source plus pure que les derniers compilateurs orientaux. Si, au lieu des écrivains élégants, et presque toujours absurdes, des derniers temps, on consultait plus souvent les auteurs arabes et persans des premiers siècles de l'hégyre, on n'y retrouverait pas encore la vérité bien pure; mais au moins l'histoire des anciens héros de la Perse s'y présenterait sous un aspect tout différent et dégagé de la plupart des absurdités mises en circulation par Mirkhond et d'autres auteurs de la même espèce. Il est évident, par ce que nous venons de dire, que le nom de Roustem doit s'appliquer, non à un seul individu, mais à plusieurs princes d'une même famille. L'historien arménien Moyse de Khorèn (1), qui écrivait au cinquième siècle

(1) Hist. arm., lib. II, cap. 7, p. 96, éd. Whiston.

de notre ère, parle de *Roustem, dont la force*, dit-il, *égalait celle de cent vingt éléphants.* Il lui donne le nom de *Sadjig*, ce qui veut dire que Roustem était né dans la province de la Perse orientale, nommée *Sacastène* par les anciens; *Sakastan*, *Sedjestan* et *Seïstan* par les modernes. Cette indication est conforme à ce que nous apprennent les auteurs persans et arabes, qui placent le séjour du héros dans cette même région, dont il était seigneur. Roustem et les princes de son sang étaient donc du nombre de ces petits souverains féodaux, qui, quelquefois soumis, et plus souvent indépendants, se partageaient l'Orient, sous la suprématie du roi de Perse ou du grand roi. Roustem appartenait à la race de Sam, fils de Neriman, qui rattachait son origine à Djemschid, par une suite d'ancêtres mentionnés dans les livres des sectateurs de Zoroastre, mais restés inconnus aux autres auteurs orientaux. Cette famille, qui possédait le Sedjestan et les cantons de la Perse limitrophes de l'Inde, était unie, par des liens de parenté, avec les princes de ce dernier pays. Elle fut souvent aussi redoutable qu'utile aux monarques de la Perse; et si sa valeur repoussa plus d'une fois les Touraniens, elle tourna aussi ses armes contre le grand roi. Elle représente parfaitement les souverains des Derbices, peuples de la Perse orientale, qui occupaient le pays possédé par la race de Roustem, et qui, selon Ctésias, par leur alliance avec les Indiens, étaient devenus formidables pour les rois de Perse, lesquels avaient de fréquentes guerres à soutenir contre eux. Herbelot et tous les orientalistes rapportent que Roustem, contemporain de Gouschtasp et rival d'Isfendiar, était fils de Zal et de Roudabah, fils de Mihran-Schah, roi du Kaboulistan. Il est probable que ce récit se rapporte à un premier Roustem. Quant au vainqueur d'Isfendiar, il est certain qu'il était *fils de Dasitan* (2). C'est-là un des personnages obscurs et aujourd'hui oubliés, qui unissaient le dernier Roustem avec ses ancêtres du même nom et avec celui qui était fils de Zal, et qui lui était antérieur de plusieurs siècles. On voit, par les écrits des sectateurs de Zoroastre, que Roustem ne voulut pas embrasser la doctrine du nouveau réformateur, et qu'il fut du nombre des princes qui restèrent attachés aux anciennes superstitions de leur pays. C'est sans doute pour cette raison qu'il n'est pas question de lui dans les livres du législateur, dans lesquels, cependant, la mémoire de ses ancêtres est souvent rappelée avec honneur. L'opposition que le seigneur du Sedjestan manifesta contre la nouvelle doctrine, explique suffisamment ses démêlés avec Isfendiar, zélé sectateur de Zoroastre, et propagateur un peu intolérant de sa loi. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait porté ses armes dans les états de Roustem, où il trouva la mort. Cette indication place au sixième siècle de notre ère l'existence du dernier Roustem. Ce prince, resté indépendant dans ses états, périt, plus tard, dans une expédition contre l'Inde, où il succomba par la perfidie d'un de ses frères, nommé Scheghad; et, après sa mort, le roi de Perse vengea, sur sa famille et sa postérité, la mort d'Isfendiar. Nous ne pouvons expliquer ici

(2) Comme *Dasitan* signifie en persan, *Histoire*, un orientaliste qui a plus parlé des langues de l'Asie qu'il ne les a sues, a traduit les mots *Roustemi Dasitan*, *Roustem de l'histoire*, au lieu de *Roustem, fils de Dasitan*. (Voyez Voyages de Chardin, t. II, p. 101.)

comment tous ces faits se rattachent à ce que les auteurs anciens nous ont appris sur l'antique histoire de Perse; ce serait un travail trop considérable pour le consigner dans cet article. S. M—N.

ROUSTEM, fils de Feroukhzad, général persan, vivait au septième siècle de notre ère, et fut l'un des derniers défenseurs de l'indépendance de sa patrie contre les Arabes. Son père était gouverneur du Khorasan, à l'époque de la mort du grand roi, Chosroès II ou Khosrou Parwiz, en l'an 628. Maître d'une belle et vaste province, il sut acquérir une grande importance au milieu des troubles qui amenèrent et suivirent ce grand événement; et il osa même aspirer à la couronne. Arzoumidokht, fille de Chosroès, parvenue au trône, après le règne court et tragique de son frère Schirouieh (Siroès), de sa sœur Pourandokht et de plusieurs autres princes, s'en était vu faciliter les approches, par les services de Feroukhzad. Celui-ci, épris d'amour pour sa souveraine, demanda sa main comme le prix de ses services, et fut assez imprudent pour croire à la sincérité des promesses d'une princesse irritée. Il paya sa témérité de sa tête. Roustem, qui était alors gouverneur de l'Atropatène ou Aderbadagan, s'arma pour venger le meurtre de son père. Arzoumidokht fut bientôt détrônée et mise à mort; et un nouveau prince, appelé Feroukhzad, fut élevé à l'empire, par le crédit du vainqueur, qui le remplaça, peu de jours après, par Iezdedjerd III, le dernier des rois de la race des Sassanides qui ait occupé le trône de Perse. Roustem conserva, comme on le pense bien, tout son pouvoir, sous ce prince, qui lui devait sa couronne; et il était dans son gouvernement de l'Atropatène, quand le prince des Pagratides, Varazdirots, fils de Sempad, chassé de l'Arménie par des troubles civils, vint y chercher un asile en l'an 632. Au lieu des secours qu'il espérait, Varazdirots s'aperçut bientôt que Roustem méditait sa perte, et songeait à s'étendre du côté de l'Arménie. Il prit alors le parti de l'abandonner secrètement, et de se retirer auprès de l'empereur Héraclius, tandis que Roustem, trop occupé par l'orage qui menaçait de fondre sur la Perse, était forcé d'ajourner ses projets sur l'Arménie. Les Arabes se préparaient alors à passer l'Euphrate, pour propager, l'épée à la main, la loi de Mahomet, dans les régions orientales. C'est à la valeur de Roustem que Iezdedjerd confia le salut de la Perse. Ce général justifia la confiance de son roi; mais la dernière heure de la Perse avait sonné: après une bataille long-temps disputée, où il versa son sang pour sa religion et pour son pays, Roustem succomba dans les champs de Kadesiah, heureux encore de tomber avant la conquête de la capitale, qui subit, bientôt après, en l'an 636, le joug des Arabes. L'empire de la Perse, enlevé à la race des Sassanides, fut ravi aux sectateurs de Zoroastre; et il perdit une indépendance qu'il ne recouvra jamais (*V.* Iezdedjerd III, et Saad, fils de Wakkas). S. M—N.

ROUSTEM-BEYG, 5e. prince de la dynastie turcomane d'Ak-Koïounlou, ou du mouton-blanc, était fils de Maksoud-Beyg, et petit-fils du célèbre Ouzoun-Haçan (*V.* ce nom). Il partagea la révolte de son oncle Massih-Mirza, et de quelques autres princes de sa famille, contre son cousin Baïsangar, fils et successeur

de Yacoub, sur le trône de la Perse occidentale, l'an 896 de l'hég. (1491 de J.-C.) Mais ils furent vaincus : Massih demeura sur le champ de bataille; Roustem fut chargé de fers, et conduit dans la forteresse d'Alindjak. Délivré de sa prison, l'année suivante, par ses amis, qui le proclamèrent sulthan dans l'Irak, il marcha sur Tauris, pour en chasser Baïsangar, qui, abandonné de la plus grande partie de son armée, s'enfuit auprès de Feroukhzad, roi du Chyrwan. Roustem, maître du trône, se montra le plus libéral de tous les souverains des deux dynasties turcomanes. Attaqué par les troupes de Houcein-Mirza, roi du Khoraçan, de la race de Tamerlan, il l'obligea de se retirer au bruit seul de sa marche. Roustem apaisa une grande révolte à Ispahan, et fit la guerre, avec succès, au prince du Ghylan. Mais Baïsangar étant revenu du Chirwan avec des secours, Roustem lui livra deux combats, le vainquit, et fut délivré de son rival, qui périt dans le second, entre Gandja et Berdaa, en Arménie. Roustem, avant de marcher contre Baïsangar, avait mis en liberté Aly-Mirza et Ismaël, que Yacoub, père de Baïsangar, avait fait renfermer à Istakhar, après la mort de leur père, Cheikh-Hayder. Aly-Mirza s'étant distingué contre le fils de son oppresseur, Roustem, pour le récompenser, lui permit de retourner à Ardebil, berceau de sa famille. Mais bientôt ayant pris ombrage de l'attachement que les Sofys montraient pour les fils de Hayder, il résolut de perdre ceux-ci, et envoya des troupes contre eux. Les deux princes songèrent à se défendre, et rassemblèrent leurs partisans. La bataille se donna près d'Ardebil. Aly-Mirza y fut tué; et Ismaël, qui était encore enfant, fut emmené dans le Ghylan, dont le souverain, Karkeïa-Aly, le reçut avec les plus grands honneurs, le traita comme son fils, et refusa de le livrer à Roustem. L'an 902 (1496), celui-ci fut attaqué par Ahmed, fils d'Ogourlou, lequel était son cousin-germain et son beau-frère, et commandait sur les frontières de l'Anatolie. Roustem ayant essuyé une défaite, par la trahison d'une partie de ses troupes, s'enfuit dans la Géorgie, d'où il revint, la même année, livrer, dans l'Adzerbaïdjan, un second combat à son rival. Il y fut vaincu, fait prisonnier, et mis à mort par l'ordre d'Ahmed, qui lui succéda. Roustem avait régné cinq ans et demi. Après lui, l'anarchie et les guerres civiles continuèrent entre les princes Ak-Koïounlou, et favorisèrent l'ambition du jeune Ismaël, qui éleva bientôt sur leurs ruines les fondements de la célèbre dynastie des Sofys (*V.* Ismael Chah). A—t.

ROUTH (Bernard), jésuite irlandais, était né le 11 février 1695. Envoyé jeune en France, il y termina ses études dans un des colléges de sa nation, et embrassa la règle de saint Ignace. Il sut concilier avec son goût pour les lettres, l'exactitude à remplir ses devoirs, et il ne tarda pas à se faire connaître par quelques Opuscules, qui décèlent un critique judicieux et un homme instruit. Pendant son séjour au collége irlandais de Poitiers, il s'appliqua particulièrement à l'histoire, dont il fit une étude aprofondie. La découverte d'un grand nombre de tombeaux en pierre, près de Civaux, lui fournit l'occasion de publier de curieuses recherches sur les usages des anciens dans les inhumations. Le succès qu'eut cet Ou-

vrage le fit rappeler à Paris, pour travailler au *Journal de Trévoux*, dont il devint l'un des principaux rédacteurs, de 1739 à 1743. Il fut ensuite chargé de continuer l'*Histoire romaine* des PP. Catrou et Rouillé (*Voy.* ces noms), dont il avait paru vingt volumes; et il prit l'engagement de la terminer par trois autres volumes, qui devaient comprendre la suite de l'histoire des Césars, depuis Tibère jusqu'à Nerva. D'autres occupations le détournèrent de ce travail, qu'il a laissé incomplet, n'ayant donné qu'un volume (en 1748), qui contient le règne de Caligula, et une partie de celui de Claude. On a souvent répété que le P. Routh, et un de ses confrères (le P. Castel), après avoir offert à Montesquieu mourant les consolations de la religion, voulurent, dès qu'il eut rendu le dernier soupir (10 février 1755), s'emparer de ses manuscrits, et qu'ils n'en furent empêchés que par la vive résistance de Darcet: mais cette historiette a été formellement démentie par Suard, qui assista aux derniers moments de l'auteur de l'Esprit des lois. Lors de la suppression des Jésuites, le P. Routh se retira dans les Pays-Bas, et s'établit à Mons, où il devint confesseur de la princesse Charlotte de Lorraine. Il y mourut le 18 janvier 1768. Outre la continuation de l'Histoire Romaine, on cite de lui: I. *Vers sur le mariage du roi* (Louis XV), 1725. II. *Lettres critiques sur les Voyages de Cyrus* (par Ramsay), Paris, 1728, in-12 (1). III. *Relation fidèle des troubles arrivés dans l'empire de Platon, au sujet de l'histoire de Sethos; en quatre Lettres écrites des Champs-Elysées à l'abbé Terrasson*, Amsterdam, 1731, in-12. IV. *Lettres critiques sur le Paradis perdu, et reconquis, de Milton*, Paris, 1731, in-12; elles ont été reproduites à la suite de la *Traduction* française du *Paradis perdu*, de Dupré de Saint-Maur, édition de 1765, 4 vol. in-12. V. *Recherches sur la manière d'inhumer des anciens, à l'occasion des tombeaux de Civaux en Poitou*, Poitiers, 1738, in-12, rare. L'auteur prétend que les tombeaux trouvés en grand nombre dans cet endroit, ne peuvent indiquer qu'un ancien cimetière de chrétiens; et les raisons qu'il donne, à l'appui de son opinion, ont été confirmées par le suffrage du savant abbé Lebeuf. A la suite de cet ouvrage, on trouve des Observations sur le *Campus Vocladensis*, où, selon Grégoire de Tours, Clovis vainquit Alaric. Le P. Routh démontre bien que ce ne peut point être Civaux; mais il avoue que, malgré ses recherches, il n'a pu déterrer les restes cachés de Vouglé sur les bords du Clain. VI. *Lettre* sur la tragédie d'*Osarphis* (dans le Recueil des OEuvres de l'abbé Nadal, tome III). W—s.

ROUX (Maître). *Voy.* Rosso.

ROUX (Augustin), médecin, était né, le 26 janvier 1726, à Bordeaux, de parents pauvres et chargés d'enfants. Ses dispositions précoces déterminèrent son père à le faire étudier, dans l'espoir qu'il embrasserait l'état ecclésiastique, et deviendrait le soutien de sa famille. Il fit ses humanités d'une manière brillante. Arrivé à la classe de philosophie, il sentit le vide de l'enseignement scolastique, lut les ou-

(1) Dreux du Radier, dans la liste qu'il donne des productions du P. Routh (*Bibl. du Poitou*, V), lui attribue encore: *Six soirées sur le même sujet* (les Voyages de Cyrus), 1728; mais on ne trouve cet ouvrage indiqué dans aucun catalogue.

vrages de Locke et de Malebranche, et se rendit fort habile dans les mathématiques. N'ayant aucune vocation pour l'état auquel on le destinait, il déclara que son projet était d'étudier la médecine. Ses parents mirent tout en œuvre pour le détourner de cette résolution, jusqu'à le menacer de l'abandonner ; mais, encouragé par ses professeurs, il y persista, supportant toutes les privations, et s'imposant les plus grands sacrifices pour se procurer des livres. Après avoir achevé son cours, il prit, en 1750, le grade de docteur ; et ce fut un de ses juges (1) qui lui prêta la somme nécessaire pour payer les droits. Muni d'une lettre de recommandation de Montesquieu, Roux vint à Paris pour acquérir de nouvelles connaissances, par la fréquentation des savants. Il y fut accueilli de quelques gens de lettres, qui lui conseillèrent d'apprendre l'anglais, comme un moyen d'obtenir des ressources ; et, au bout de quelques mois, il fut en état de coopérer à une traduction des *Transactions philosophiques*. Peu de temps après son arrivée à Paris, il avait été chargé de l'éducation de M. d'Héricourt, depuis conseiller au parlement ; et, quoiqu'il remplît les devoirs de cette place avec zèle, il trouva le loisir de faire un nouveau cours de médecine, et d'aider Morin d'Hérouville dans la rédaction des *Annales typographiques*, journal dont il devint ensuite le propriétaire et le seul rédacteur. Il prit, en 1760, ses grades à la faculté de Paris ; et il venait d'y recevoir le doctorat, quand la mort de Vandermonde (*V.* ce nom) fit passer entre ses mains le *Journal de médecine*, auquel il sut donner un intérêt et une importance que cette feuille n'avait point encore eus jusqu'alors. Présenté, par le baron d'Holbach, aux administrateurs de la manufacture de glaces de Saint-Gobin, Roux rendit à cet établissement les plus grands services, en rectifiant plusieurs procédés, et en y introduisant d'utiles perfectionnements, qu'il avait recueillis dans un voyage à Londres, où il était allé dans ce but. Depuis long-temps la faculté désirait de compléter l'enseignement médical par un cours de chimie. Ayant obtenu la création d'une chaire de cette science, elle désigna Roux pour la remplir. Il commença son cours le 14 février 1771, et le continua, pendant six ans, avec un succès qu'attestent plusieurs délibérations de la faculté, ainsi que la médaille qu'elle fit frapper en 1771. Épuisé de fatigues, cet habile médecin mourut à Paris, le 28 juin 1776. Il était membre de l'académie de Bordeaux, de la société d'agriculture de Paris et de l'académie de médecine de Madrid. Roux ne connut point d'autres passions que celles de l'étude et du bien public. Critique sévère, mais juste, il était, dans le commerce de la vie, bon et obligeant. Quoique d'un rare désintéressement, son esprit d'ordre et son économie lui permirent d'adoucir le sort de ses parents, et de former une bibliothèque riche en livres de son état, et dont le *Catalogue* est imprimé. Outre différents articles des *Transactions philosophiques*, insérés dans la *Collection académique*, partie étrangère, tome 1er., Roux a traduit l'*Essai* de Whyts *sur la vertu de l'eau de chaux* pour la guérison de la pierre, 1757 ou 1767, in-12 ; — avec le baron d'Holbach,

(1) Le nom de cet homme estimable mérite d'être connu. C'est M. BARBOT, docteur en médecine à la faculté de Bordeaux.

Recueil des mémoires les plus intéressants de chimie et d'histoire naturelle, contenus dans les actes de l'académie d'Upsal et dans les Mémoires de l'académie de Stockholm, 1764, 2 vol. in-12; — seul, *Essai sur les fièvres*, de Huxham, 1765, in-8°. Il a eu part à la traduct. de l'*Embryologie sacrée* (*V.* CANGIAMILA), et à celle des *OEuvres* de Henckel, et y a joint le *Tableau de l'analyse végétale*, extrait des leçons de Rouelle (*V.* ce nom). Enfin on a de lui : I. *Recherches historiques et critiques sur les différents moyens employés pour refroidir les liqueurs*, Paris, 1758, in-12: suiv. Eloy (*Dict. de médecine*), ce petit ouvrage est précieux (2). II. *Annales typographiques*, ou *Notice des progrès des connaissances humaines*, 1758-62, in-8°., 10 vol. (3) Ce Journal, dont il paraissait un cahier par mois, peut être regardé comme un modèle en son genre. Des analyses aussi savantes qu'instructives donnent, en peu de mots, une idée nette des ouvrages qu'elles annoncent, dégagée du verbiage et des lieux-communs qui remplissent trop fréquemment nos journaux littéraires. On regrette que celui-ci n'ait pas une table générale alphabétique, pour faciliter les recherches : mais, tel qu'il est, il est encore utile à consulter. III. Le *Journal de médecine*, depuis le mois de juillet 1762 jusqu'au mois de juin 1776 (*Voyez* VANDERMONDE). Après la mort de Roux, il fut continué par Caille, qui n'en publia que trois numéros, et ensuite par Bacher (*Voy.* ce nom). IV. *Nouvelle Encyclopédie portative*, ou *Tableau général des connaissances humaines*, 1766, 2 vol. in-8° (1). Roux avait entrepris cet ouvrage pour son élève, M d'Héricourt. Il avait traduit, et il allait publier les *Leçons de chimie médicale et pharmaceutique*, de Lewis; mais l'impression, arrêtée par sa mort, n'a point été terminée. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Eloge de Roux* (attribué, par M. Barbier, à De Laire), Amsterdam, 1777, in-12 de 72 pages. W—s.

ROUX (JACQUES) peut être regardé comme un phénomène de perversité, à une époque qui servit à dévoiler tant de caractères atroces. Le lieu de sa naissance ne nous est pas connu; nous savons seulement qu'il était prêtre habitué dans la paroisse Saint-Nicolas à Paris, en 1789, avant la réunion des états-généraux. Il ne figura qu'obscurément parmi les premiers révolutionnaires; et l'on n'entendit pas parler de lui avant le régime conventionnel. On sait seulement que Roux était un des auxiliaires de Marat, et s'était intitulé : le *Prédicateur des sans-culottes*. Au 10 août, il devint un des membres de cette odieuse Commune dont la Convention n'était elle-même que le jouet et l'instrument. Jacques Roux fut le plus souvent désigné par ses

(2) Éloy attribue encore à Roux, un *Traité de la culture et de la plantation des arbres à ouvrer*, Paris, 1750, in-12; mais cet opuscule est évidemment d'un homonyme. Le *Dict. universel* le fait auteur des *Pierres et minéraux parfaits*, Paris, 1782, in-4°., et d'une *Histoire naturelle, chimique et médicinale des corps des trois règnes de la nature*. On avoue qu'on ne connoit pas ces deux ouvrages.

(3) Le *Journal* de Morin d'Herouville, qui porte le même titre, et dont Roux fut un des collaborateurs, est du format in-4°.

(4) L'ouvrage de Roux avait déjà paru à Berlin, 1758, in-12, sous le titre d'*Encyclopédie portative ou la Science universelle à la portée de tout le monde* (Lowndes, *Handbuch für Bücherfreunde*, no. 6389). C'est pour cela que l'édition de 1766 est intitulée *Nouvelle encyclopédie*, etc. Il y manque la troisième partie qui devait la terminer. On en peut voir l'analyse dans notre *Bibliographie alphabétique*, pag. 56. F—A.

collègues pour surveiller les augustes prisonniers du Temple; et il méritait ce choix par sa brutalité. Un jour, Louis XVI, tourmenté par un violent mal de dents, le priait de lui envoyer un dentiste : « Ce n'est » pas la peine, répondit le féroce » gardien, en faisant un geste qui » indiquait le supplice de la guillotine; dans peu vos dents seront » réparées. » Ce fut ce misérable qu'on chargea de conduire Louis à la mort; et voici le rapport qu'il fit de cette exécution à la barre de la Convention : « Nous venons rendre » compte, dit-il, de la mission dont » nous étions chargés. Nous nous » sommes transportés au Temple; » là, nous avons annoncé au tyran, » que l'heure du supplice était arrivée; il a demandé d'être, quelques » minutes, avec son confesseur : il a » voulu nous charger d'un paquet » pour vous le remettre; nous lui » avons observé que nous n'étions » chargés que de le conduire à l'échaffaud : il a répondu, *C'est juste*, il » a remis le paquet à un de nos collègues, a recommandé sa famille, » et a demandé que Cléry, son valet de chambre, soit celui de la » Reine (1). Se levant avec précipitation, il a dit adieu à sa femme. De » plus, il a demandé que ses anciens » serviteurs de Versailles ne fussent » point oubliés. Il a dit à Santerre : » *Marchons;* il a traversé la première » cour à pied, il est monté en voiture » dans la seconde. Pendant la route, » le plus grand silence a régné : il » n'est arrivé aucun événement; nous » sommes montés dans les bureaux » de la marine, pour dresser procès-» verbal de l'exécution; nous n'avons » pas quitté Capet des yeux, jusqu'à la » guillotine : il est arrivé à dix heures » dix minutes; il a été trois minutes » à descendre de la voiture : il a » voulu parler au peuple; Santerre » s'y est opposé; sa tête est tom-» bée. . . . » Le 25 février 1793, la populace pilla les boutiques et les magasins des épiciers dans tous les quartiers de Paris; presque tous les cafés, les sucres, les savons et les chandelles disparurent : Roux fut dénoncé par la section des Gravilliers, comme dirigeant ce pillage; et cette section déclara qu'il avait perdu sa confiance. Le municipal répondit, en présence de ceux qui l'accusaient, qu'il avait toujours professé les vrais principes; que, dût-il être appelé le Marat du conseil, il ne s'en départirait pas : dans le même temps, on demandait à la Convention un décret d'accusation contre Marat, pour avoir provoqué l'application des vrais principes que Roux professait. Quant à la Commune, elle ne partagea point l'opinion de la section des Gravilliers. Après la révolution du 31 mai, elle chargea Roux d'en écrire l'histoire, et lui confia la rédaction des affiches de Paris; il eut, de plus, la mission de surveiller la section du Finistère (2), dont le républicanisme était suspect. Le 25 juin, il parut à la barre de la Convention, à la tête d'une députation des sections des Gravilliers, de Bonne-Nouvelle et du club des Cordeliers, et débita tant de sottises, que ceux qui l'accompagnaient, désavouèrent eux-mêmes son

(1) Le roi ne demanda pas que Cléry fût valet de chambre de la reine, parce que la reine n'avait point eu et ne devait point avoir de valet de chambre : le malheureux prince dit seulement qu'il désirait que Cléry restât auprès de son fils, qui était accoutumé à ses soins; il espérait que la Commune ne lui refuserait pas cette grâce, qu'elle lui refusa cependant. Cléry fut renvoyé du Temple; et le Dauphin (*Voy.* Louis XVII) fut confié aux soins d'un misérable savetier.

(2) Le quartier du Jardin du Roi.

discours; et qu'il fut chassé de la barre, sur la motion de Legendre, appuyée par Robespierre. Le 28 juin, il essaya de se justifier auprès de la Commune, en disant qu'il était muni des pleins-pouvoirs des sections et du club des Cordeliers. Chaumette, voyant que le pillage que la Commune avait sourdement autorisé, était improuvé par les sans-culottes eux-mêmes, qui étaient ses seuls appuis, s'éleva contre Roux, et dit que sa pétition avait été le tocsin de ce grand désordre: le club des Cordeliers désavoua le pétitionnaire; le conseil lui retira la rédaction des affiches de Paris, et déclara qu'il avait perdu sa confiance. Le 8 août, la veuve de Marat vint le dénoncer à la barre, et prétendit qu'il faisait parler son mari pour déshonorer sa mémoire. Robespierre prit sous sa sauve-garde l'honneur et la probité de Marat, et fit décréter que la pétition de la veuve serait insérée au Bulletin des lois. Le 22 août, Roux fut traduit à la police qui se déclara incompétente. Enfin, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 15 janvier 1794: lorsqu'il entendit son arrêt, il se frappa de cinq coups de couteau, et fut transporté, couvert de sang, à Bicêtre, où il expira. B—u.

ROUX (Louis), prêtre champenois, fut député de la Haute-Marne à la Convention nationale, en 1792, et y vota la mort de Louis XVI, en ces termes: « Un tyran disait qu'il voudrait que le peuple romain n'eût qu'une tête, pour l'abattre d'un seul coup: Louis Capet a, autant qu'il était en lui, exécuté cet atroce desir. Je vote pour la mort. Vengeur d'un peuple libre, je n'aurai qu'un regret à former, c'est que le même coup ne puisse frapper tous les tyrans. » Sur le second appel, il dit: « Je veux supporter seul toute la responsabilité; je dis, NON. » Roux, attaché long-temps aux principes qu'indiquent assez de semblables discours, travailla beaucoup dans les comités, surtout dans celui de constitution, et se porta même le défenseur du comité de salut public. Il se signala aussi par son zèle contre la religion, dans le département des Ardennes, et notamment à Sedan. A l'époque du 31 mai, il fit décréter les articles constitutionnels, comme le seul moyen de salut public. Le 15 septembre, il fit destituer et arrêter Lecouteulx-Lanoraye et deux autres administrateurs de l'Oise, comme s'opposant aux réquisitions de grains. Il fut envoyé, peu de temps après, dans ce département, pour faire exécuter les lois sur les subsistances. Sa mission s'étant étendue au département des Ardennes, il parut vouloir entraver les opérations de son collègue Massieu, et fut tour-à-tour dénoncé et applaudi aux Jacobins pour sa conduite à Sedan, dans le courant de 1794. Le 9 thermidor mit un terme à leurs débats. Roux, parvenu aux comités de gouvernement, voulut se venger de Massieu et de ses partisans. Il fit décréter celui-ci d'arrestation, après le 1er. prairial (20 mars 1795), et traduire les autres au tribunal criminel des Ardennes, où ils furent condamnés à mort. Il changea ensuite de conduite avec les circonstances, et se réunit aux anciens Montagnards, dès qu'il vit que les sectionnaires de Paris voulaient aller au-delà du but tracé par les Thermidoriens. Après le 13 vendémiaire (5 oct. 1795), il fut nommé membre de la commission des cinq, créée pour présenter des moyens de

salut public, et fit même plusieurs rapports en son nom : mais Thibaudeau ayant fait anéantir cette nouvelle institution, Roux passa au conseil des Cinq-cents, et s'y montra constamment dévoué aux intérêts du Directoire. Il en sortit le 20 mars 1797, et fut ensuite employé au ministère de l'intérieur, en qualité de sous-chef. La destitution de Quinette entraîna la sienne ; il fut quelque temps sans place, passa enfin à la commission des émigrés, et de là aux archives du ministère de la police, d'où il fut encore renvoyé après la démission de Fouché. Il vécut long-temps ignoré dans la capitale ; mais ayant reparu en 1815 au Champ-de-mai, il se trouva ensuite compris dans la loi contre les régicides, et quitta la France en 1816. Il est mort à Huy, le 22 septembre 1817, après avoir retracté ses erreurs et s'être réconcilié avec l'Église. Il s'était marié pendant la révolution (*V.* l'*Ami de la religion et du roi*, tome XVII, pag. 427). B—U.

ROUX (Le). *Voy.* Leroux, et Deshautesrayes.

ROUZET de FOLMON (Jacques-Marie) (1), né à Toulouse, en 1743, était avocat dans cette ville avant la révolution, et y jouissait d'une réputation de sagesse et de probité. Il fut successivement député à l'assemblée dite législative et à la Convention, par le département de la Haute-Garonne. Les meneurs de l'assemblée constituante, et principalement les peuples du midi, avaient en lui une assez grande confiance : il commandait alors les gardes nationales de trente-deux départements, et il employa tous ses moyens à concilier les esprits, si exaltés alors dans cette partie de la France. On y donnait dans plus d'un genre d'excès : aussi ses exhortations furent-elles inutiles ; on ne voulut plus de son commandement : mais on eut des égards pour sa personne, et il ne fut point proscrit. Il garda le silence à l'assemblée législative : ce ne fut qu'au sein de la Convention, que les indignités qui s'y commettaient, le déterminèrent à aborder l'épouvantable tribune, qui, par une sorte de fatalité, répandait son influence jusque sur les plus beaux caractères. Rouzet avait l'intention de défendre le roi, et cependant il commença par déclarer que ce prince lui *paraissait très-coupable* ; ce qui supposait que ceux qui s'étaient arrogé le droit de le juger, pouvaient lui infliger une peine quelconque : il est vrai qu'il soutint que les principes constitutionnels, et l'intérêt de la nation, plaçaient Louis XVI hors de la justice *ordinaire*, et que la Convention n'avait pas droit de le punir : mais il n'avait pas moins fait une déclaration fausse, et en même temps fatale au royal accusé. Voici, au surplus, le projet de décret que Rouzet proposa : « La Convention nationale, applaudissant au zèle » et au courage que l'assemblée nationale législative a déployés lors » de la suspension du pouvoir exécutif dans les mains de Louis XVI, » demeurant l'abolition de la royauté en France, et la proclamation » de la république, décrète que, lors » de la présentation de la constitution » à l'acceptation du peuple français, » il sera proposé de régler le sort de » Louis XVI, de son fils, de sa sœur » Élisabeth, et de tous les individus

(1) On a dit que le titre de comte fut donné à Rouzet par le roi d'Espagne : nous ne connaissons aucune ordonnance du roi de France qui le lui ait conféré ; cependant il le porta publiquement dans les dernières années de sa vie.

» de la maison ci-devant régnante, » actuellement en France; et jusque-» là, la Convention nationale fera » pourvoir à la sûreté du ci-devant » roi et de sa famille, qui sont au » Temple. » Lors de la prononciation du jugement, Rouzet vota pour l'appel au peuple, la détention et le sursis. Il fut ensuite chargé de divers rapports, où il se montra toujours étranger aux violences révolutionnaires, et le défenseur de ceux qu'on proscrivait. Après la prise de Longwi, on avait mis en arrestation le commandant de la place, nommé Lavergne de Champ-Laurier; et il résultait, de toutes les informations prises sur cet événement, que ce militaire avait fait ce qui était en son pouvoir pour la défense de la forteresse. Le 21 février 1793, Rouzet fit un rapport sur cette affaire, et conclut à la mise en liberté de Lavergne. Le côté gauche prétendit qu'il y avait du louche dans le rapport, ou au moins dans les informations qui avaient eu lieu. Le côté droit n'appuya point la proposition de Rouzet: le commandant resta en prison, et fut condamné à mort avec sa femme, peu de temps avant le 9 thermidor (24 juillet 1794). Le 21 mai 1793, le général polonais Miaczinski avait également été condamné par le tribunal révolutionnaire. La Convention était en proie à la plus violente agitation: les conventionnels, qu'on appelait *Montagnards*, voulaient proscrire les Girondins, qui se défendaient vigoureusement; et il fut résolu, sans opposition, que deux commissaires, pris dans le sein de l'assemblée, iraient recevoir les déclarations de Miaczinski, sur les rapports qu'il avait pu avoir avec les députés Gensonné, Péthion, et le général Dumouriez: ce furent Rouzet, et le fameux maître de poste Drouet, qu'on chargea de cette mission; les deux députés dressèrent procès-verbal des réponses de Miaczinski, et Rouzet le lut à la tribune (*V.* Miaczinski, XXVIII, 516, et Dumouriez, au Supplément). Rouzet, ayant protesté, le 6 juin, avec plusieurs de ses collègues, contre la révolution du 31 mai 1793, fut arrêté, puis rappelé dans le sein de la Convention, en 1795. La république ayant fait la paix avec le grand-duc de Toscane, Merlin vint, au nom du Comité de salut public, présenter le traité à la ratification de l'assemblée: Rouzet prétendit que ce n'était point une ratification que le Comité devait proposer, mais un projet de traité que la Convention avait seule droit de faire. Cambacérès combattit, dans un discours improvisé et très-étendu, le système du Comité de salut public, et la simple ratification fut accordée. Ce fut Rouzet qui fit lever le séquestre mis sur les biens meubles des condamnés révolutionnairement, lesquels furent rendus à leurs héritiers. Le 28 mars 1795, il proposa l'ostracisme contre Barère, Collot-d'Herbois et autres, que la Convention avait résolu de punir: mais il demanda que l'exil ne durât que cinq ans, et que ceux auxquels il serait appliqué continuassent de jouir de toutes leurs propriétés. Cette demande fut rejetée. Les biens qu'on appelait nationaux se distribuaient alors au premier venu; il ne s'agissait, pour les obtenir, que de souscrire l'engagement à terme, de fournir, en échange, des assignats, d'une valeur à-peu-près nulle et qui décroissait chaque jour. Rouzet voulait qu'on fît cesser ce gaspillage, qu'une certaine partie de ces biens fût mise en réserve, et qu'on en perçût les fruits pour le

compte du domaine public. Cette proposition, dans laquelle on apercevait une intention de prévoyance, fut écartée. Tous les gens de bonne foi ne doutaient plus alors que les malheurs de la France n'eussent, en grande partie, leur source dans la déclaration des droits de l'homme, publiée par l'assemblée constituante : Mirabeau lui-même l'avait repoussée ; cependant le rapporteur du projet de constitution de l'an III (1795), n'hésita pas à reproduire cette dangereuse déclaration. Rouzet la combattit, et développa tous les maux dont elle avait été le principe ; ce qui n'empêcha pas l'assemblée de la décréter encore. Le 21 août, Rouzet demanda qu'on n'appliquât point les lois contre les émigrés à ceux qui s'étaient enfuis pour se soustraire à la persécution décemvirale. Enfin, pendant tout le règne de la Convention, il ne négligea rien pour arracher des victimes à la tyrannie. Ce fut lui qui, après le 9 thermidor, obtint que la duchesse d'Orléans sortît de la prison du Luxembourg, et fût transférée dans une maison de santé (*V.* Orléans, XXXII, 136). La princesse n'oublia pas ce service ; le comte de Folmon eut toute sa confiance, et devint plus tard son chancelier ; il ne se fit rien que par ses ordres dans la maison de la princesse. Rouzet était membre du conseil des Cinq-cents, en 1797 ; et il doit être compté parmi les royalistes dont les chefs furent frappés par la révolution du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) : mais il ne fut point remarqué par les proscripteurs, et ne partagea pas le sort des principales victimes. Etant parti alors pour l'Espagne, afin de s'y réunir à la duchesse d'Orléans, qu'un décret venait d'exiler, il fut arrêté par les administrateurs du département des Pyrénées-Orientales : il se justifia par une lettre au président du conseil des Cinq-cents (2), fut élargi peu après, rejoignit la princesse à Barcelone, et ne la quitta plus. A dater de la restauration, il soigna en France, avec une rare intelligence, les intérêts pécuniaires de la duchesse d'Orléans. Rouzet est mort à Paris le 25 octobre 1820. Son corps fut porté à Dreux, dans l'église que la digne fille du duc de Penthièvre avait fait élever pour la sépulture de son père et de toute sa famille (3).

ROVÈRE (Jérome de la). *Voy.* Sixte IV.

ROVÈRE (Jean de la), prince de Sinigaglia et de Mondavio, était fils de Raphaël de La Rovère, qu'on dit avoir été un simple pêcheur de Savone ; mais un frère de ce pêcheur fut élu pape en 1471, sous le nom de Sixte IV ; et le frère aîné de Jean, Julien de La Rovère, monta, à son tour, sur la chaire de Saint-Pierre, en 1503, sous le nom de Jules II. Ces deux pontifes ont tiré la maison de La Rovère de son obscurité. Sixte IV, il est vrai, favorisa da-

(2) Cette lettre est insérée au Moniteur du 18 novembre 1797.

(3) On a de Rouzet : I. Un ouvrage sur les domaines de la couronne, imprimé en 1787, mais dont je ne connais pas le titre. II. *Explication de l'énigme du roman intitulé : Histoire de la conjuration de L. P. J. d'Orléans*, à Veredisthad, 4 vol. in-8°., sans date ; très-rare. C'est une réponse à l'ouvrage de Montjoye (*V.* ce nom, XXIX, 588). III. *Analyse de la conduite d'un des membres de la célèbre Convention nationale*, Paris, 1814, in-8°. de douze pages, anonyme ; ce membre de la Convention est Rouzet lui-même, et je n'hésite pas à le croire auteur de cette apologie. Lui seul pouvait donner les détails qu'elle contient. Comme César dans ses Commentaires, c'est à la troisième personne qu'il parle de lui. Le plus souvent il y écrit son nom *Rozet*, erreur trop forte pour ne pas être volontaire, et qui n'a peut-être été commise que pour détourner toute idée de coopération de la part de Rouzet de Folmon. A—B—r.

vantage ses deux neveux Riario (*Voy.* ce nom): Cependant, en 1475, il donna à Jean les fiefs de Sinigaglia et de Mondavio; un peu plus tard il le nomma préfet de Rome, et lui fit épouser enfin Jeanne, fille de Frédéric, duc d'Urbin, qui, à la mort de son frère, porta dans la maison de La Rovère, le riche héritage de celle de Montefeltro. Jean, homme doux et sans ambition, ne tira point parti de la grandeur de son oncle; il mourut sans avoir fait parler de lui, avant que son frère Jules II parvînt au pontificat: mais il laissa un fils qui procura plus d'éclat à son nom.

S. S—i.

ROVÈRE (François Marie Ier. de la), fils du précédent, né en 1491, fut destiné de bonne heure à succéder à son oncle Guid'Ubaldo, duc d'Urbin, lorsque celui-ci perdit l'espérance d'avoir lui-même des enfants. Il fut élevé à cette cour brillante et polie de Guid'Ubaldo, le plus instruit, le plus aimable des souverains, à une époque où cependant tous les princes de l'Italie cultivaient les lettres avec succès. L'oncle prit lui-même soin de former son neveu; il lui donna pour instituteurs Louis Odassi (frère du poète macaronique), et Antoine des Cristini de Sassoferrato, deux hommes fort savants, qui lui inspirèrent de bonne heure le goût des lettres: en même-temps il lui fit apprendre, sous de bons maîtres, l'art de la guerre; en sorte que François-Marie ne fut point indigne de son aïeul maternel, Frédéric II. Dans aucun siècle, peut-être, les souverains n'avaient eu plus besoin de posséder les ressources de l'art militaire, puisque jamais ils ne furent attaqués avec une plus insigne mauvaise-foi. François-Marie, étant à peine âgé de onze ans, fut dépouillé, en 1502, de la seigneurie de Sinigaglia, par César Borgia, en même temps que son oncle perdait le duché d'Urbin. Il le recouvra, de même que lui, l'année suivante, à la mort d'Alexandre VI. Cette mort ouvrit à la maison de La Rovère, le chemin à de nouvelles grandeurs. Le cardinal Julien, frère aîné du père de François-Marie, fut élu pape, sous le nom de Jules II. Ce pontife belliqueux, et d'un caractère bouillant, prit à tâche de recouvrer les domaines du Saint-Siége, plutôt que d'en enrichir sa maison: cependant il vit avec plaisir le duc d'Urbin adopter son neveu; il le choisit lui-même pour préfet de Rome, et le chargea de commander ses armées, aussitôt que François-Marie fut en âge de servir. Guid'Ubaldo de Montefeltro étant mort au mois de juillet 1508 (*V.* ce nom), François-Marie lui succéda pacifiquement dans le duché d'Urbin. Celui-ci avait à peine dix-huit ans, lorsque son oncle, Jules II, engagé dans la ligue de Cambrai, lui donna le commandement de l'armée qu'il envoyait contre les Vénitiens. Le duc d'Urbin fit la conquête de la Romagne, où il ne rencontra, il est vrai, que très-peu de résistance. Après cette conquête, Jules II prit la défense des Vénitiens, qu'auparavant il voulait ruiner; et François-Marie, avec l'armée pontificale, attaqua le duc de Ferrare, pour le forcer de renoncer à la ligue de Cambrai. Dans l'hiver de 1510 à 1511, François-Marie assiégea la Mirandole: son oncle cependant ne lui trouvant point assez d'activité, et de plus le soupçonnant de ménager ses ennemis, vint lui-même prendre le commandement des assaillants, et diriger l'artillerie. L'armée pontificale éprou-

va plusieurs revers dans la campagne de 1511. François des Alidosi, cardinal de Pavie, qui avait été chargé par le pape de la défense de Bologne, accusa le duc d'Urbin de la perte de cette place : il excita tellement contre lui l'indignation de son oncle, que François-Marie ne put pas même obtenir de Jules II une audience pour se justifier. Comme le duc s'abandonnait à toute sa colère contre ce cardinal des Alidosi, qui s'efforçait de le perdre, il le rencontra dans les rues de Ravenne : à l'instant même il s'élança sur lui, et le tua à coups de poignard. Bientôt, rougissant de cet acte de fureur, et en redoutant les conséquences, il s'enfuit à Urbin. Le pape, son oncle, fit instruire un procès criminel contre lui ; et, par sa sentence, il le dégrada et le dépouilla de toutes ses dignités. Cependant, au bout de cinq mois, Jules II se laissa fléchir ; et François-Marie fut rétabli dans toutes ses prérogatives. Les Français, malgré leur victoire à Ravenne, ayant été contraints d'évacuer l'Italie, le duc d'Urbin conduisit, à la fin de mai 1512, l'armée pontificale en Romagne : il soumit toutes les villes qui s'étaient révoltées ; et Bologne lui ouvrit ses portes le 10 juin. Il passa ensuite dans les états du duc de Ferrare, dont il conquit une partie, avec d'autant plus de facilité, que le duc Alfonse d'Este était alors à Rome pour traiter avec le pape. Jules II, dans ses guerres continuelles, n'avait point eu en vue l'avantage de son neveu, mais celui de l'Église : pendant tout son pontificat, rendu brillant par un grand nombre de conquêtes, il n'accorda autre chose à François-Marie de La Rovère que le vicariat de Pesaro, dont une branche cadette de la maison Sforze avait été dépouillée. Léon X, qui succéda à Jules II, avait bien autrement à cœur d'agrandir sa famille ; et, dès le commencement de son règne, il eut la pensée d'enlever le duché d'Urbin à la maison de La Rovère, pour le donner à la maison de Médicis. Il fut arrêté, quelque temps, dans l'exécution de ce dessein, par Julien, son frère, qui plein de reconnaissance pour le duc d'Urbin, chez lequel il avait trouvé un asile pendant son exil, ne voulut jamais contribuer à le dépouiller. Mais Julien étant mort le 17 mars 1516, Léon X intenta un procès à François-Marie : il l'accusa de n'avoir pas fourni, l'année précédente, son contingent de troupes contre les Français ; il renouvela les procédures pour l'assassinat du cardinal de Pavie, et il le déclara déchu de sa souveraineté. François-Marie, quoiqu'il eût fait la guerre avec distinction, ne pouvait se résoudre à voir ses états en devenir le théâtre. Il s'était étudié à mettre en honneur le commerce et les arts : il avait suivi les plans de Guid'Ubaldo, pour la prospérité de ses peuples ; et Urbin était devenue une des plus polies ainsi que des plus riches villes d'Italie. En même temps, il y avait attiré les gens de lettres. Léonore (ou, comme d'autres l'appellent, Élisabeth) de Gonzague, fille du marquis de Mantoue, qu'il avait épousée, était faite pour exciter leur émulation par les grâces de son esprit et l'étendue de ses connaissances. Pierre Bembo, J. Sadolet, Frédéric et Octavien Frégose, Balthasar Castiglione, et César Gonzague, formaient sa société habituelle. Une bibliothèque, alors la plus célèbre de l'Italie, avait été rassemblée par le précédent duc. François-Marie, en apprenant la sentence du pape, ne voulut point tenter une résistance

qui eût ruiné en peu de jours un pays dont il avait si long-temps procuré le bien-être : il compta sur le temps, et sur l'affection de ses peuples ; et, avec son fils et sa femme, il se retira chez son beau-père à Mantoue. Il avait laissé de bonnes garnisons dans les forteresses de Pesaro, Sinigaglia, San-Léo et Maïuolo ; mais elles se soumirent après peu de temps à Renzo de Ceri, général du pape, et des Florentins. Léon X investit ensuite Laurent II de Médicis, du duché d'Urbin, et des seigneuries de Pesaro et de Sinigaglia (1516). Le nouveau duc se rendit bientôt aussi odieux à ses peuples, que l'ancien en était chéri. La Rovère averti de leurs dispositions, et secondé par Frédéric Gonzague de Bozzolo, un des généraux les plus distingués de l'Italie, prit à sa solde un grand nombre d'Espagnols et d'Allemands, que la paix entre la France et l'Empire avait fait licencier. Il entra dans le duché d'Urbin : accueilli avec enthousiasme par ses sujets, il fut maître, en peu de temps, de toutes les places ouvertes, et il remporta plusieurs avantages sur Laurent de Médicis. Mais après huit mois de combat, tout ce qu'il avait pu rassembler d'argent se trouvait épuisé, tandis que Léon X fournissait à son neveu de nouveaux trésors. La Rovère se vit enfin réduit à traiter : il évacua le duché d'Urbin pour se retirer à Mantoue ; et il lui fut permis d'emmener avec lui ses effets précieux, son artillerie, et la fameuse bibliothèque que Frédéric Ier., son aïeul maternel, avait fondée. La mort de Laurent II de Médicis, survenue le 28 avril 1519, ne parut produire aucun changement en faveur de la maison de La Rovère, ses états ayant été, à cette occasion, réunis au domaine de l'Église : mais lorsque Léon X mourut à son tour, le 1er. décembre 1520, François-Marie reprit courage, et tenta de nouveau la conquête de ses états. Deux Baglioni, chassés de Pérouse par le pape, comme il l'avait été d'Urbin, s'unirent à lui ; le duc de Ferrare lui donna sept pièces d'artillerie ; La Rovère de son côté rassembla deux mille chevaux, et quatre mille fantassins : en entrant dans le duché, il y fut reçu avec un tel empressement, par ses peuples, qu'en quatre jours la conquête en fut achevée. Pesaro lui ouvrit ses portes ; et comme les Baglioni recouvrèrent la souveraineté de Pérouse, et les Varani celle de Camerino, il se vit entouré de princes alliés : il aurait voulu rétablir de même, à Rome, la famille Petrucci ; mais il fut repoussé par Jean de Médicis. Il soumit ensuite le comté de Montefeltro, que le pape avait cédé aux Florentins ; et il engagea ceux-ci à lui remettre deux forteresses qu'ils y tenaient encore, et à conclure une alliance avec lui. La Rovère, se trouvant ainsi affermi dans ses états, recommença, comme il avait fait avant ses disgraces, à prendre du service chez les étrangers. Il fut, en 1523, général des Vénitiens, alors alliés de l'empereur : mais comme la politique du sénat était de temporiser, et non de combattre, La Rovère n'eut pas l'occasion de se distinguer. On l'attendit vainement, en 1525, à la bataille de Pavie, qui fut gagnée sans lui. L'année suivante, les Vénitiens embrassant le parti contraire chargèrent La Rovère de dégager le duc de Milan, assiégé dans le château de cette ville par les impériaux : mais La Rovère, qui ne commandait que de nouvelles levées, se retira d'une manière peu honora-

ble, le 7 juillet 1526, après quelques escarmouches. Il fit cependant, ensuite, la conquête de Crémone, et celle de Pizzighittone. Dans l'année suivante, lorsque le connétable de Bourbon marcha sur Rome, et que son armée saccagea cette ville, le duc d'Urbin le suivit sans pouvoir l'arrêter ou le combattre; et l'on soupçonna qu'il jouissait en secret de l'humiliation de Clément VII et de cette maison de Médicis qui l'avait tant persécuté. François Marie fut compris, en 1529, dans la paix générale de l'Italie, négociée entre le pape, l'empereur, les Français, et les Vénitiens; et il assista le 24 février 1530, au couronnement de Charles-Quint à Bologne. Dès-lors il ne quitta plus ses états, dont il sut maintenir l'indépendance contre les secrètes tentatives de la cour de Rome. Il mourut le 1er. octobre 1538, âgé de quarante-sept ans: le bruit courut qu'il avait été empoisonné à la suggestion de Pierre-Louis Farnèse, fils du pape Paul III, qui prétendait au duché de Camerino.

S. S—I.

ROVÈRE (Guid'Ubaldo II de la), duc d'Urbin, de 1538 à 1574, était fils de François-Marie Ier. et d'Éléonore de Gonzague. Son père avait cherché à lui inspirer cet amour des lettres et des arts, qui, depuis plus d'un siècle, distinguait de la manière la plus brillante les souverains d'Urbin. Guid'Ubaldo, dont le caractère était prodigue et faible, et le génie très-borné, accorda, en effet, des pensions aux gens de lettres. Il dépensa des sommes considérables pour élever des édifices somptueux; et il augmenta ainsi l'embarras de ses finances: mais il ne contribua point, par son goût ou son estime, à entretenir cette ardeur pour la littérature qui avait fait la gloire de son pays. Guid'Ubaldo II avait été marié, en 1534, par son père, à Julie de Varano, héritière du duché de Camerino; et il avait pris possession de ce duché, en faisant fortifier Camerino, malgré l'opposition du pape Paul III, qui prétendait que ce fief avait fait échute à l'Église romaine. Aussi long-temps que Guid'Ubaldo fut protégé par les armes et la réputation de son père, il put résister au pape et à son fils, Pierre-Louis Farnèse, quoique sa femme et sa belle-mère eussent été excommuniées par le Saint-Siége. Mais François-Marie de La Rovère étant mort, Guid'Ubaldo ne voulut point compromettre sa souveraineté du duché d'Urbin, pour en défendre une moins importante. Il abandonna Camerino avec son duché, à Paul III, qui en investit Octave Farnèse, son petit-fils; et Guid'Ubaldo, ayant perdu sa première femme, épousa Victoire, sœur de cet Octave et fille de Pierre-Louis Farnèse. Guid'Ubaldo, rentré dans son duché d'Urbin, n'y vécut que pour les plaisirs et dans l'indolence: aussi, quoiqu'il eût été nommé général des Vénitiens, parce que cette république voulait s'assurer des partisans dans l'État de l'Église, tout son règne n'offrit plus aucun événement, à la réserve d'une révolte presque universelle de ses sujets (en 1573). Il soumit les séditieux, avec l'aide du pape Grégoire XIII; et un grand nombre des rebelles furent punis par la mort, l'exil ou la confiscation de leurs biens. Il mourut l'année suivante.—Son fils, François-Marie II de La Rovère, fut le dernier des ducs d'Urbin, et régna de 1574 à 1631. Il ressembla bien plus, par son caractère et son esprit, au dernier des Monte-

feltro, Guid'Ubaldo, dont il occupait l'héritage, qu'à son propre père, qui portait le même nom. Il avait, comme le premier, un goût vif pour les sciences, qu'il cultivait personnellement avec quelque succès; il s'entourait, comme lui, d'hommes de lettres distingués, et ne se croyait souverain que pour faire fleurir les lettres et les arts. Il fut l'ami d'Ulysse Aldrovandi; et ce fut à sa munificence que ce naturaliste dut les moyens de former son riche musée. François-Marie, d'autre part, tenait de son père une faiblesse de caractère qui causa tous les malheurs de sa vie. Ce prince avait eu pour instituteurs Mutius de Giustinopoli et Frédéric Commandini. Selon l'esprit de son siècle, il abandonna l'étude de la belle littérature pour les sciences naturelles et les mathématiques. Il composa cependant un Traité d'éducation pour son fils, que celui-ci, sans doute, mit mal en pratique, à en juger par les débordements de ce jeune homme: il écrivit aussi sa propre vie; et l'un et l'autre ouvrage ont été imprimés. François-Marie II avait épousé, le 19 janvier 1570, Lucrèce d'Este, sœur d'Alfonse II, duc de Ferrare. Son père étant mort, il commença son règne par accorder leur grâce à tous ceux que Guid'Ubaldo II avait exilés, et restitua tous les biens qui avaient été confisqués. Son règne ne présente d'ailleurs aucun événement public; il y en eut de domestiques, à la même époque, qui amenèrent l'extinction de la maison de La Rovère et la suppression du duché d'Urbin. François-Marie avait eu un fils, qu'il nomma Fréderic Ubaldo. Il lui avait donné en mariage Claude de Médicis, fille de Ferdinand Ier.: mais ce jeune homme, entraîné par des passions impétueuses, corrompu par des courtisans que ses vices devaient enrichir, se plongea dans la plus crapuleuse débauche; et, foulant aux pieds toute décence, il affecta de se montrer au peuple, sur le théâtre, de la manière la plus propre à détruire le respect des sujets pour leur souverain. François-Marie tenta vainement de réprimer les excès de son fils: une lutte violente s'établit entre les deux princes; et Frédéric-Ubaldo, dans ses orgies, s'efforça de rejeter sur son père le mépris dont lui-même s'était couvert. Il s'était retiré à Pesaro; et c'est là qu'il vivait, dans les festins et la joie, tandis que tous les sujets de son père prévoyaient avec effroi le moment où il monterait sur le trône. Un jour, en 1623, il se fit, à ce qu'on assure, proclamer duc par ses courtisans. Peu de jours après, on le trouva mort dans son lit. L'évêque de Pesaro en vint porter la nouvelle à François-Marie, qui n'en témoigna ni étonnement ni tristesse. On ne chercha point à donner d'explication à un événement qui, peut-être, n'avait d'autre cause que les maux produits par une ivresse presque habituelle. La princesse Claude était demeurée enceinte: elle mit au monde, peu de mois après, une fille, que l'on nomma Victoire, et qui se trouvait l'unique héritière de la maison de La Rovère. Par les investitures accordées à cette maison, les femmes devaient être exclues de la succession. D'autre part, c'était par les femmes que l'héritage de la maison de Montefeltro lui avait été apporté. D'ailleurs les princes d'Italie voyaient avec inquiétude l'Église s'agrandir par l'acquisition d'un état aussi considérable. François Marie envoya sa petite-fille en Tos-

cane, pour la marier à Ferdinand II, lorsqu'elle serait en âge, et réunir ainsi le duché d'Urbin à ceux de Florence et de Sienne : mais Urbain VIII, qui régnait alors, négocia avec beaucoup d'adresse, afin d'engager François-Marie à abandonner ses projets. Il avait eu soin de gagner les prêtres dont ce vieux duc était entouré : il l'effraya, au nom de ses peuples, sur les malheurs d'une guerre qu'allumerait une élection contestée. Il le rendit responsable de tout le sang qui se verserait, de la profanation des temples et des autels, et des crimes qui seraient commis par les soldats. Il lui représenta aussi, comme une œuvre méritoire, la cession volontaire de ses états à l'Église, et le détermina enfin à en faire donation au Saint-Siége, en 1626. Le duc se réserva cependant, pour le reste de sa vie, des revenus considérables et le droit de grâce. Mais à peine eût-il signé et expédié cet acte qu'il s'en repentit : l'ambassadeur auquel il avait donné sa procuration, ne songeant plus qu'à faire sa cour à son nouveau souverain, ne voulut point la rendre, lorsque François-Marie la redemanda. Le duc, après avoir abdiqué, se retira à Castel-Durante, bourgade à laquelle Urbain VIII a donné le nom d'Urbania et le titre de cité. François-Marie y mourut, en 1631, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Sa petite-fille, Victoire, qui épousa Ferdinand de Médicis, lui porta en dot les biens particuliers de la maison de La Rovère.

S. S—I.

ROVÈRE (Joseph-Stanislas), marquis de Fonvielle, naquit à Bonnieux, village du Comtat Venaissin, vers l'an 1748. Quoiqu'il fût parvenu à enter sa famille sur celle de Rovère de Saint-Marc, éteinte depuis long-temps, on prétend qu'il était fils d'un riche aubergiste : mais on convient qu'à une éducation assez soignée, il joignait de l'esprit naturel, et surtout un caractère souple, adroit et propre à l'intrigue. Il prit le titre de marquis de Fonvielle, et servit quelque temps dans les mousquetaires. Mais ses prodigalités, et les sacrifices qu'il avait faits pour s'anoblir, avaient tellement épuisé sa fortune, qu'il fut obligé de vendre son marquisat. Criblé de dettes, il ne trouva d'autre moyen, pour échapper aux poursuites de ses créanciers, que d'acheter la charge de capitaine-commandant des gardes-suisses du vice-légat d'Avignon : mais n'ayant pu la payer, il fut forcé de la revendre quelque temps après. En 1789, il cabala pour se faire nommer député de la noblesse de Provence aux états-généraux. Le dépit de n'avoir pu y réussir, le jeta dans le parti révolutionnaire ; cependant il ne s'y montra pas d'abord ouvertement, et voulut voir auparavant de quel côté le vent soufflait. Aussi fut-il étranger aux premiers troubles d'Avignon et du Comtat. Ce ne fut qu'à la fin de 1790, qu'il vint, dans cette ville, siéger, avec son frère l'abbé, à la soi-disant assemblée électorale de Vaucluse, dont la commune de Bonnieux les avait nommés membres. Bientôt son titre d'ancien militaire lui valut l'honneur d'être un des lieutenants-généraux du fameux Jourdan *coupe-tête*, dans la guerre, aussi atroce que ridicule, d'Avignon contre Carpentras : mais il y signala moins sa vaillance que sa cupidité, et fut un des députés de l'armée des *braves brigands de Vaucluse*, qui signèrent la paix à Orange, en 1791, avec les commissaires médiateurs de la France (*Voy.* Lescène Des-

MAISONS). La présence de ceux-ci n'ayant pu rétablir la tranquillité dans Avignon, Rovère partit pour Paris, le 28 août de cette année, avec Duprat le jeune, afin d'y défendre son parti. Il dénonça, au club des Jacobins et à l'Assemblée législative, Lescène ainsi que l'abbé Mulot, l'un des deux autres commissaires (*V.* MULOT). Si l'on ne peut l'accuser, vu son éloignement, d'avoir pris une part active aux massacres de la Glacière (*Voy.* MAINVIELLE); si l'on peut douter qu'il les ait conseillés ou dirigés, il est au moins certain qu'il en eut connaissance, qu'il les approuva hautement, qu'il en fut l'apologiste, et qu'il contribua puissamment à faire amnistier les assassins. Avignon et le Comtat ayant été réunis à la France, et incorporés d'abord au département des Bouches-du-Rhône, Rovère vint à bout de se faire élire membre de la députation de ce département à la Convention nationale, en prouvant qu'il n'était pas noble, et qu'il était fils d'un artisan, et petit-fils d'un boucher. Un de ses premiers actes dans cette mémorable session, fut de dénoncer le général Montesquiou, au nom d'une commission, et de le faire décréter d'accusation. Quoiqu'il eût, ainsi que ses complices d'Avignon, de grandes obligations aux députés Girondins; il les abandonna lorsqu'il vit que leur parti, dominant sous l'Assemblée législative, avait perdu son influence dans la Convention: il se brouilla avec son collègue Duprat le jeune, qui leur était resté fidèle, et se rangea sous les étendards de Danton et de Robespierre. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. En février 1793 il fut envoyé, avec Bazire et Legendre, à Lyon, où ils arrivèrent le 2 mars. Nommé membre du comité de sûreté-générale, il prit part à la révolution du 31 mai, et fut envoyé en mission dans le Midi, avec Poultier, lors de l'insurrection des Marseillais en faveur des députés proscrits. Il annonça les succès du général Cartaux sur les insurgés, la révolte de Toulon, et ordonna la démolition des fortifications d'Avignon. Il fut dénoncé à son retour, comme persécuteur des patriotes; et en effet, Rovère, depuis cette époque, cessa de paraître à la tribune de la Convention. Craignant de devenir la victime de Robespierre, il se déclara contre lui dès qu'il le vit attaqué au 9 thermidor, et fut adjoint à Barras pour commander la garde nationale dans cette journée. Dès-lors, il se prononça fortement contre les partisans de l'anarchie et de la terreur, dont il se repentait d'avoir suivi trop long-temps la bannière. Les Jacobins n'eurent point d'adversaire plus acharné à leur destruction; et l'on peut dire, à sa louange, qu'il persévéra dans ses nouveaux principes, n'imitant pas en cela l'inconstance et l'ingratitude de Fréron et de quelques autres représentants, qui persécutèrent les jeunes gens dont ils s'étaient aidés pour ruiner la faction de Robespierre. Ce fut principalement contre Maignet, l'incendiaire du village de Bédouin, dans le Comtat Vénaissin, que Rovère dirigea ses attaques les plus fréquentes: il fit successivement décréter son rappel, sa mise en accusation et son arrestation. Une circonstance honorable pour Rovère fut la cause de cet heureux changement. Une dame qui lui devait sa liberté, lui avait témoigné sa reconnaissance en lui donnant sa main et sa fortune. C'é-

tait la femme divorcée d'un émigré. Elle sut maintenir Rovère dans ses bonnes dispositions, et lui acquit une considération qu'il avait perdue, ou plutôt qu'il n'avait jamais obtenue. Ce fut à cette époque, qu'on le nomma secrétaire, puis président de la Convention, et qu'il rentra au comité de sûreté-générale. Dénoncé à son tour comme provocateur des réactions de Lyon et du Midi, il se prononça contre le décret du 5 fructidor an III (22 août 1795), qui ordonnait la réélection des deux tiers des membres de la Convention au nouveau corps législatif, et prit part au mouvement insurrectionnel des sections de Paris contre la Convention, le 13 vendémiaire an IV. Il fut arrêté, sur la demande de Louvet, le 15 octobre 1795. Le décret ayant été rapporté peu de jours après, Rovère fut élu membre du conseil des Anciens, où il se fit remarquer par sa constante opposition aux projets du Directoire. Aussi fut-il accusé par ses ennemis de s'être vendu aux puissances étrangères; et, sous ce prétexte, on le comprit dans la proscription du 18 fructidor. Arrêté, envoyé à Rochefort ainsi que d'autres députés (*V.* Ramel), il fut embarqué le 22 sept. 1797, sur la frégate la *Vaillante*, et déporté à la Guiane française: il mourut dans les déserts de Sinamari, le 12 sept. 1798. Sa femme, qui s'était déterminée à partager son triste exil, n'arriva qu'après sa mort, et revint en France, où elle lui survécut peu d'années. — Son frère, François-Régis Rovère, né à Bonnieux, en 1756, après avoir été consul de France à Livourne, puis premier évêque constitutionnel d'Avignon, en 1793, est mort dans l'oubli, et en état de démence, en 1820. A—T.

ROVIRA DE BROCANDEL (Hippolyte), peintre espagnol, né à Valence, en 1693, fut élève d'Évariste Muñoz, et fit le voyage de Rome, où il copia en clair-obscur toutes les peintures du palais Farnèse, avec une rare perfection. Mais la trop grande assiduité au travail, et la mauvaise nourriture, affaiblirent sa santé, et surtout sa raison; il revint en Espagne, moins habile peut-être qu'il n'en était parti. Pendant son séjour à Rome, il avait peint avec succès le portrait du général des Dominicains: à son arrivée à Madrid, il retrouva ce religieux, qui le produisit à la cour. Élisabeth Farnèse le chargea de peindre le roi Louis Ier. Brocandel fut exact au rendez-vous, se mit à l'ouvrage avec aisance, prépara sa palette, disposa son modèle, et commença l'esquisse: mais sa tête ne tarda pas à se déranger, et, avant la fin de la séance, il traça sur la toile de larges lignes avec son pinceau, et il effaça tout ce qu'il avait fait. Reprenant alors son bon sens, il s'enfuit à Valence, où Dos Aguas lui confia plusieurs ouvrages, qui eurent tous le même sort que celui de Louis Ier., à l'exception toutefois de la *voûte de l'église de Saint-Louis*, qu'il peignit à fresque, sans qu'on y remarquât aucune trace du dérangement de son esprit. Ayant appris que Corrado, avec lequel il s'était lié d'amitié à Rome, venait d'arriver à Madrid, en qualité de peintre du roi Ferdinand VI, il se mit aussitôt en route à pied, courut embrasser son ami, et, sans même lui faire ses adieux, il revient sur-le-champ à Valence. Quelque temps après, il voulut entreprendre le même voyage; mais il ne put aller plus loin que Fuente de la Higuera: il fut obligé de revenir sur

HIST. D'ANGLETERRE.

ROWE.

N. pinx.t Landon direx.t

ses pas ; et un de ses amis, l'ayant rencontré succombant de faiblesse, le ramena à Valence, où Rovira mourut, le 6 novembre 1765, dans l'hôpital de la Miséricorde. Les églises de Saint-Dominique et de Saint-Barthélemi, à Valence, l'ermitage de Saint-Valérien, et quelques autres monastères des environs, sont ornés des peintures de ce maître. L'un de ses plus beaux ouvrages est le *Médaillon de saint François Regis*, qu'il peignit pour l'église de Saint-Étienne de Séville. P—s.

ROWE (Thomas), littérateur anglais, naquit à Londres en 1687. Son père, pasteur instruit, et qui joignait à beaucoup d'érudition un talent distingué pour la chaire, cultiva ses dispositions avec le plus grand soin. Familiarisé de bonne heure avec le latin, le grec et l'hébreu, Rowe alla continuer ses études à l'université de Leyde, où il suivit les leçons des plus célèbres professeurs, et se rendit fort habile dans les antiquités sacrées, le droit, les belles-lettres et les sciences physiques. La lecture des anciens l'avait passionné, dès son enfance, pour le gouvernement populaire ; et ses sentiments se fortifièrent par le séjour qu'il fit en Hollande. De retour en Angleterre, il s'annonça comme un défenseur intrépide des droits des citoyens ; et le zèle qu'il montra dans différentes circonstances pour la réforme des abus, aurait sans doute été couronné de plus de succès, s'il eût pu se faire députer au parlement. Dans un voyage qu'il fit à Bath, en 1709, il fut présenté par un de ses amis à Mlle Singer, qu'il connaissait déjà par ses ouvrages (*Voyez* l'art. suivant) : le mérite et les vertus de cette belle lui inspirèrent la passion la plus vive, et, quoique beaucoup plus jeune, il l'épousa l'année suivante. Cette union fut heureuse : mais Rowe, d'une santé délicate, acheva de la détruire par une application trop constante à l'étude. Il tomba dans un état de consomption, et mourut au village de Hampstead, près de Londres, où les médecins l'avaient envoyé respirer un air plus pur, le 13 mai 1715, à l'âge de vingt-huit ans. Rowe, très-savant dans l'histoire grecque et romaine, avait entrepris de donner une suite aux *Hommes illustres* de Plutarque ; et il était très-capable d'exécuter ce vaste projet. Les *Vies* qu'il avait composées, ont été publiées en anglais, Londres, 1728, in-8°. ; ce sont celles d'Énée, de Tullus Hostilius, d'Aristomène, de Tarquin l'Ancien, de Luc. Junius Brutus, de Gelon, de Cyrus et de Jason : elles ont été traduites en français par l'abbé Bellenger, et réunies à la version de Plutarque, par Dacier (*V.* ce nom), et aux éditions modernes de celle d'Amyot. Dans sa préface, Bellenger avertit qu'il a corrigé quelques erreurs échappées à Rowe, et que sa mort prématurée l'avait empêché de rectifier. Rowe avait du talent pour la poésie : il a traduit ou imité, différents morceaux de poètes latins et français. Ses meilleures pièces ont été recueillies avec les *Œuvres mêlées* de sa femme, Londres, 1739. W—s.

ROWE (Élisabeth Singer, femme de Thomas), joignait aux attraits de son sexe, beaucoup d'esprit et de piété. Née, en 1674, à Ilchester, dans le Sommersetshire, elle était l'aînée des trois filles d'un ministre dissident, que ses vertus faisaient chérir et respecter, même de ceux qui ne partageaient point ses opi-

nions religieuses. Mlle. Singer, suivant l'exemple de son père, devint bientôt, pour les pauvres du canton, une seconde Providence. Elle prévenait leurs besoins, et n'épargnait rien pour les soulager. La culture des lettres et des arts occupait ses loisirs. Elle fit des progrès remarquables dans la musique et dans le dessin, et apprit, presque sans maître, le français et l'italien. Son caractère, mélange de douceur et d'enthousiasme, l'entraînait vers la poésie. A douze ans, elle composait déjà de petites pièces sur des sujets pieux; et elle n'en avait que vingt-deux, quand elle publia, sous le nom poétique de *Philomèle*, un Recueil de vers (*Poems on several occasions*), qui lui mérita les éloges des critiques anglais. Ses talents et sa beauté lui valurent de nombreux admirateurs, parmi lesquels on cite le célèbre Prior (*V.* ce nom): mais, ne se sentant aucun goût pour le mariage, elle avait refusé tous les partis qui s'étaient présentés. Enfin, elle trouva en Thomas Rowe les qualités qu'elle souhaitait dans son époux, et lui donna sa main (*Voyez* l'art. précédent). Restée veuve après cinq ans d'une heureuse union, elle s'empressa de quitter Londres pour revenir à Frome, dans le Sommerset, où ses biens étaient situés. Ce fut dans cette retraite qu'elle acheva sa vie, partageant son temps entre l'étude, les exercices de piété et la pratique des bonnes œuvres: elle y mourut d'apoplexie, le 20 février 1737, à l'âge de soixante-trois ans, vivement regrettée pour sa bienfaisance. Outre le Recueil déjà cité, on a de cette dame: I. *Friendship in death*, etc. (l'Amitié après la mort), en vingt lettres des morts aux vivants, Londres, 1728. II. *Lettres morales et amusantes*, mêlées de prose et de vers, ibid., 1729-33, 3 part. in-8°.; nouvelle édition, augmentée de l'Amitié après la mort, 1736. Ces deux ouvrages ont été traduits en français, par Jean Bertrand, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12. III. *The history of Joseph*, etc.; ibid., 1736, in-8°. Ce poème, l'une des productions de la jeunesse de l'auteur, est divisé en huit livres ou chants. Mme. Rowe n'avait conduit l'action que jusqu'au mariage de Joseph; mais, à la prière de ses amis, elle ajouta deux nouveaux livres, qui terminent le Poème à la reconnaissance du patriarche par ses frères; et elle les joignit à l'édition de 1737. IV. *Devot exercises*, etc., 1737; cet ouvrage fut revu et publié par Isaac Watts, ainsi que le suivant: V. *Miscellaneous works*, etc., OEuvres mêlées, en prose et en vers, 1739, 2 vol. in-8°. Ce Recueil, qui renferme plusieurs pièces de Th. Rowe, est précédé de recherches intéressantes sur la vie des deux époux. On trouve des extraits des différents ouvrages de Mme. Rowe, avec une *Notice* sur sa vie, dans le tome VIII de la *Bibliothèque Britannique*. Parmi ses poésies, on distingue surtout l'*Elégie* qu'elle composa sur la mort de son mari. W—s.

ROXANE, fille d'Oxyarte, satrape de Perse, joignait à une rare beauté, des grâces, de l'esprit et de l'enjouement. Son père, l'un de ceux qui avaient livré Bessus, s'était révolté de nouveau contre Alexandre. Les Macédoniens s'emparèrent de la forteresse dans laquelle Oxyarte croyait sa famille en sûreté; mais les charmes de Roxane firent une impression si vive sur Alexandre, qu'il l'épousa, donnant pour motif que c'était le seul moyen d'unir et de con-

fondre les intérêts des vainqueurs et ceux des vaincus. Ce mariage excita les murmures de ses généraux, qui ne pouvaient lui pardonner de prendre pour beau-père un de ses esclaves. Alexandre, en mourant, laissa Roxane enceinte de six mois; et l'on décida que, si elle accouchait d'un fils, il partagerait avec Aridée le trône de la Macédoine. Roxane, craignant que Statira, veuve comme elle d'Alexandre, ne devînt un obstacle à ses projets de grandeur, l'attira dans un piége, et, aidée de Perdiccas (*Voy.* ce nom), la fit périr avec sa sœur, veuve d'Éphestion (1). Le fils de Roxane, qui reçut le nom d'Alexandre, fut reconnu par les généraux de son père, comme l'héritier du trône. Mais Cassandre avait formé le projet de s'assurer la possession de la Macédoine: après avoir fait égorger Olympias, mère d'Alexandre le grand, il enferma Roxane et son fils dans le château d'Amphipolis. Alarmés des progrès de Cassandre, Antigone et Ptolémée unirent leurs armes contre lui, sous prétexte de délivrer le jeune Alexandre. La guerre qui suivit, se termina, l'an 311 avant Jésus-Christ, par un traité qui laissait à Cassandre le gouvernement de la Macédoine et de la Grèce, jusqu'à la majorité d'Alexandre: mais peu de temps après, Cassandre le fit tuer avec Roxane; et ce double attentat ne fut point vengé (*Voy.* CASSANDRE, VII, 286). *Roxane* est le titre d'une tragi-comédie, imprimée sous le nom de Desmarets de Saint-Sorlin, mais à la composition de laquelle on croit que le cardinal de Richelieu eut beaucoup de part.

W—s.

* ROXAS (SIMON DE), pieux trinitaire espagnol, naquit à Valladolid, en 1552. Son père s'appelait Grégoire de Ruis, et sa mère Constance de Roxas, nom sous lequel il est connu. Après avoir achevé ses premières études, il résolut de se consacrer à Dieu, dans un ordre religieux; et, pour l'accomplissement de ce pieux dessein, il choisit l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs, ordre fort répandu, et très-considéré en Espagne. Il s'y distingua par la sainteté de sa vie. Tout entier aux devoirs de son état, il partageait son temps entre la direction des consciences et la prédication, dans laquelle il obtint beaucoup de succès. Rien n'égalait son zèle. Il établit une congrégation du nom de *Marie*, composée de personnes du monde, lesquelles se rassemblaient pour pratiquer des œuvres de piété, et pour rendre un culte spécial à la mère de Dieu. Telle fut la réputation de vertu dont Roxas jouissait, que le bruit en parvint à la cour, et qu'Élisabeth de France, fille de Henri IV, et épouse de Philippe IV, roi d'Espagne, le choisit pour son confesseur. Sa résidence dans le palais de son auguste pénitente ne changea rien à sa manière de vivre; il y vécut comme dans son cloître, livré à une retraite sévère et à toutes les pratiques de la mortification. Son humilité, son désintéressement, avaient inspiré au roi tant de vénération, que ce prince partant pour le Portugal, lui confia, pendant son absence, la garde de l'infant don Carlos, qui monta depuis sur le trône. Un autre caractère distinctif du P. Simon de Roxas, était

(1) Plutarque rapporte (*Vie d'Alexandre*) que Roxane tua Statira et sa sœur, et jeta leurs corps dans un puits, avec l'aide de Perdiccas. Mais par une inconcevable méprise, le *Dict. universel* fait dire à Plutarque que Roxane fut jetée dans un puits par une femme extrêmement jalouse des honneurs que lui rendaient les Macédoniens.

son ardente charité et son amour des pauvres. Une dangereuse épidémie étant survenue en Espagne, il se dévoua au service de ceux qui en étaient attaqués, au risque de sa propre vie. Il ne cessa de visiter les hôpitaux, les prisons et autres lieux où ses soins pouvaient être utiles aux malades. Le roi, craignant qu'il ne rapportât la contagion dans le palais, lui fit défendre de continuer ce service : mais l'humble religieux lui représenta que les rois et les princes ne manqueraient jamais de gens empressés de les servir ; mais qu'il n'en était pas ainsi des pauvres, et surtout de ceux près desquels il y avait du danger à courir. En s'abstenant d'aller à la cour, il continua ses œuvres de miséricorde. La maison que son ordre possède à Madrid, lui doit sa fondation. On assure qu'il prédit le jour et l'heure de sa mort, qui arriva le 28 sept. 1624. L'opinion qu'on avait de la sainteté de ce religieux, rassembla autour de son corps, avant qu'il fût enseveli, un grand concours de peuple : chacun voulait avoir quelque parcelle des choses qui avaient été à son usage. Depuis on recourut à son intercession, et l'on prétend que des guérisons ont été opérées à son tombeau. Ses obsèques furent solennelles : toutes les maisons religieuses, établies à Madrid, y envoyèrent des députations ; et des personnages distingués y assistèrent. Le corps du P. Simon de Roxas ayant été exhumé, en 1629, fut trouvé sain et sans aucun signe de corruption. Les informations d'usage ayant été faites, Clément XIII procéda à sa béatification, le 16 mai 1766.

L—y.

ROXBURGH (Guillaume), médecin et naturaliste anglais, passa de bonne heure au service de la compagnie anglaise des Indes-Orientales, en qualité de chirurgien. Il exerça, pendant plusieurs années cette profession dans l'établissement de Madras, étudia la botanique sous le savant J. G. Kœnig, dont il obtint l'estime et l'amitié (*Voy.* Koenig, XXII, 525), et fut chargé ensuite à Calcuta de la surintendance du magnifique jardin botanique que la compagnie venait d'y fonder, et qu'il a considérablement enrichi. La grande réputation qu'il obtint dans les diverses fonctions qu'il avait remplies, le fit nommer botaniste en chef de la compagnie des Indes. Il paraîtrait qu'il ne l'était plus en 1814, puisqu'il se trouvait alors à Édinbourg, où il mourut au commencement de cette même année. Roxburg était intimement lié avec le savant W. Jones, avec Hastings et lord Teignmouth. Il a enrichi de ses travaux plusieurs recueils périodiques. Ainsi, dans l'*Oriental Repository* de Dalrymple, dont le premier volume parut en 1791, il fit connaître un *Nerium* ou laurier-rose qui donnait une substance analogue à l'indigo ; dans le second volume il décrivit les procédés par lesquels les Indous retirent le sucre de la canne : dans les *Asiatic Researches*, il seconda les efforts du célèbre W. Jones, pour déterminer plusieurs plantes dont les produits étaient connus des anciens, comme le *Spica nardus*. Dans les Transactions de la société royale de Londres, de 1791, il fit connaître avec précision l'insecte qui produit la laque, *Chermes lacca*. On voit par-là que les observations de Roxburgh se tournaient principalement vers les objets qui pouvaient être utiles ; mais jusque-là elles paraissaient isolées et disséminées parmi des objets d'un autre

genre. Enfin son nom est à la tête d'un ouvrage qui lui a mérité une place distinguée parmi les botanistes : *Plants of the coast of Coromandel*, publié par l'ordre et sous la direction de sir Joseph Banks ; il en a paru 3 volumes de format atlantique, de 1795-98, à Londres. La compagnie anglaise, qui détermina cette publication, semblait indiquer par-là que, non contente des succès que ses armes et les circonstances lui avaient fait obtenir sur la compagnie hollandaise, elle voulait encore surpasser la gloire qu'elle avait acquise par la production de deux beaux monuments scientifiques : l'*Hortus Malabaricus* de Rheede, et l'*Herbarium Amboinense* de Rumph ; mais pour juger jusqu'à quel point ce triomphe s'est étendu, il faudrait comparer ces ouvrages sous ces deux rapports : l'exécution ou l'extérieur, et le fond même. Quant au premier, la simple inspection semble suffire pour décider la question. Les planches qu'on avait été obligé de plier en deux pour composer l'*Hortus*, sont plus petites que celles du nouvel ouvrage où elles sont étalées dans toute leur ampleur : il en résulte donc le format le plus gigantesque qu'on eût encore employé. Il dépasse de deux pouces en hauteur, et de trois en largeur, celles des plantes de Robert (*Voy.* ce nom, XXXVIII, 208), ayant vingt-quatre pouces sur dix-huit. Quant à la gravure, le trait, dans sa plus grande simplicité, auquel on s'est borné, est peut-être préférable aux travaux de hâchures qui surchargent les autres : mais de ce côté elles sont fort inférieures aux planches de Plumier ; celles-ci surtout l'emportent par la fidélité avec laquelle les nervures sont rendues. Pour le port, il est au moins aussi bien saisi dans les anciens que dans le nouvel ouvrage ; de plus, les premiers ont mieux fait connaître la nature par les figures réduites, où ils ont représenté en entier les palmiers et autres plantes indiennes. Dans les nouvelles on trouve des détails sur la fructification, souvent grossis à la loupe, qui manquent dans les autres ; mais c'est un avantage qui était passé en usage depuis long-temps, et on n'en a pas profité dans toute son étendue ; car on s'est borné à ceux de la fleur, sans pénétrer dans l'intérieur des graines. Quant à l'impression du texte ou à la typographie, les caractères employés pour l'*Hortus* sont proportionnés aux dimensions de l'ouvrage ; ceux de l'*Herbarium* sont moins magnifiques : mais, dans les deux, tout ce qui appartient à chaque plante, forme un article séparé, au lieu que dans Roxburgh, ils sont imprimés de suite sur deux colonnes en caractères très-convenables pour un in-4°. ; et il faut l'avouer, ils sont très-beaux ; ce sont ceux qui avaient été gravés pour une magnifique édition de Shakespeare : il résulte de là que quatre pages en remplissent une seule de ce format gigantesque. C'est une mesquinerie qui contraste avec la somptuosité de l'ouvrage ; de plus, on doit considérer que les plantes s'y trouvant distribuées au hasard sans ordre, il s'ensuivait l'obligation de suivre la méthode employée depuis assez long-temps dans ces sortes de livres, de rédiger le texte de manière que l'acquéreur pût disposer l'ouvrage à son gré. Pour le fond de l'ouvrage, on sent qu'il est difficile d'en faire une comparaison exacte ; car un siècle écoulé a procuré des avantages immenses à Roxburgh : il a pu, par le moyen de la précision

Linnéenne, donner dans une demi-page plus de moyens de reconnaître les plantes qu'il décrit, que ses devanciers dans un discours étendu; mais ceux-ci ont recueilli avec plus de soin tout ce qui pouvait rendre leur connaissance avantageuse par l'énumération de leurs propriétés, qu'ils avaient eu soin de puiser dans la tradition des indigènes. Ainsi, l'apparition de l'ouvrage anglais n'a fait aucun tort à la mémoire des deux Hollandais; mais, sans prolonger plus loin ce parallèle, nous dirons que Roxburgh s'est montré digne d'être leur successeur: comme eux arrivé dans l'Inde sans aucune connaissance préliminaire en botanique, c'est par la vive sensation qu'il éprouva à l'aspect de la magnifique végétation de cette contrée, qu'il conçut le desir de la faire connaître à l'Europe. Il eut l'avantage de trouver un guide qui l'initia tout de suite dans cette science, en lui transmettant tout ce qu'il avait reçu de la bouche même de Linné: mais ce ne fut que la classification artificielle; car il ne paraît pas qu'il se soit jamais occupé des rapports naturels. On doit encore à Roxburgh une *Description botanique d'une nouvelle espèce de swietenia ou mahogany*, dont l'écorce pouvait remplacer celle du quinquina comme fébrifuge, Londres, 1797, in-4°.; et un *Essai sur l'ordre naturel des scitaminæ*, Calcutta, in-4°. Alexand. Beatson a inséré, dans sa *Description de l'île de Sainte Hélène*, une liste alphabétique des plantes trouvées par Roxburgh sur cette île. Roxburgh était membre de la société Linnéenne. On voit, par ce que nous avons dit, qu'il a rendu service à la science tant qu'il en a trouvé l'occasion: en reconnaissance, on a sanctionné l'honneur qu'il s'était rendu à lui-même, en donnant le nom de *Roxburghia* à une plante qu'il a décrite et figurée le premier, et qui, par sa magnificence, a mérité le nom spécifique de *Gloriosoïde*.

D—P—S et D—z—s.

ROXELANE, épouse de Soliman-le-Grand, empereur des Turcs, était russe d'origine. Mère de Djihan-ghir, de Bajazet et de Sélim II, elle fut la rivale implacable de Bosphorone, mère de l'infortuné Mustapha: la haine qu'elle portait à la circassienne s'étendit à son fils; et elle le perdit, autant par animosité que par ambition. Sa beauté la servit encore moins que son esprit et son adresse; on sait qu'elle parvint à se faire affranchir, et à porter le nom d'impératrice: mais cette méchante femme fut aussi odieuse par l'abus qu'elle fit de son ascendant sur le grand Soliman, que par son ingratitude envers lui (1). En 1534, elle s'unit avec Zuléma, sultane validé, pour perdre le grand vézir Ibrahim, objet de leur jalousie commune, en raison du crédit qu'il avait sur son maître; et elle en vint à bout. Ennemie du prince Mustapha, parce qu'elle l'était de Bosphorone, sa mère; voulant de plus assurer le trône à l'un de ses enfants, au préjudice de ce fils aîné du sulthan, elle l'accusa de trahison, d'intelligence avec les Perses, et, soutenue par le grand-vézir son gendre (*V.* Roustam-Pacha, pag. 167 ci-dessus), aveugla tellement Soliman, qu'il devint le bourreau de son fils. (*V.* Mustapha, XXX, 487). Elle

(1) Demetrius Cantemir, dans son *Histoire de l'empire othoman*, ne fait aucune mention de Roxelane ni de ses intrigues. Tout ce qu'en disent nos historiens, est tiré des *Lettres de Busbec*. Marmontel, dans ses *Contes moraux*, et Favart, dans sa comédie de *Soliman II*, ont fort embelli l'esprit et le caractère de cette princesse, dont le nom persan *Rouschen* signifie *Lumière*. A—T.

passa de ce crime à un second : elle suscita un imposteur sous le nom du prince dont elle avait causé la mort, comptant que le fruit de cette horrible trame serait recueilli par Bajazet, unique objet de sa complaisance et de son ambition : le succès de cet atroce complot devait ôter le trône et peut-être la vie au sulthan son époux et son bienfaiteur. L'inflexible fidélité d'Achmet (*V.* ACHMET, I, 151) découvrit tous les coupables, excepté leur adroite instigatrice, que sa prévoyance avait garantie du soupçon. Ses fausses larmes et ses prières sauvèrent de la colère d'un père, justement irrité, Bajazet, bien plus coupable que Mustapha (*Voy.* BAJAZET, III, 250). Roxelane n'atteignit pas le but de ses forfaits : avant d'avoir pu couronner Bajazet, elle mourut, en 1557, dans les bras de Soliman, qui ne cessa jamais de l'aimer, de la croire sincère, et de lui obéir. S—Y.

ROY (PIERRE-CHARLES), poète, né à Paris, en 1683 (1), avait reçu de la nature un goût très-vif pour les lettres ; et sa fortune lui permit de les cultiver. Fils d'un procureur au Châtelet, il acheta de bonne heure une charge de conseiller à la même cour, pour avoir un titre et un rang dans le monde : mais il n'en remplit pas les fonctions. Il disputa d'abord les prix dans les lices académiques, et en remporta plusieurs à l'académie française et aux jeux floraux (2). Depuis il s'essaya dans le genre lyrique, et se montra supérieur à La Motte et à Danchet, les seuls poètes qui se fussent distingués jusqu'alors dans une carrière ouverte par Quinault, et qu'il a rendue si difficile pour ses successeurs. Nourri de la lecture d'Ovide, Roy, dit Palissot, s'était familiarisé avec les plus heureux détails de la mythologie, et il savait s'approprier avec art les pensées de son modèle. L'opéra de *Callirhoé*, qu'il fit représenter en 1712, est une des meilleures pièces du genre. Le sujet, intéressant par lui-même, est bien conduit, et n'a guère d'autre inconvénient que le dénouement (*V.* le *Cours de littérature*, XII, 44). Six ans après (1718), il donna *Sémiramis*, que Laharpe trouve supérieure à Callirhoé. Voltaire en a tiré tout entier le plan de sa tragédie, qui l'emporte autant sur l'opéra de Roy que la pièce de celui-ci sur la Sémiramis de Crébillon. Le ballet des *Élémens* (1725) ajouta beaucoup à la réputation de notre poète : il n'est personne qui ne connaisse les beaux vers du Prologue ; mais c'est un besoin de les citer :

Les temps sont arrivés; cessez triste chaos!
Paraissez, élémens! Dieux, allez leur prescrire
Le mouvement et le repos;
Tenez-les renfermés chacun dans son empire.
Coulez, ondes, coulez! volez, rapides feux!
Voile azuré des airs, embrassez la nature!
Terre, enfante des fruits, couvre toi de verdure!
Naissez, mortels, pour obéir aux Dieux!

Le ballet des *Sens* (1732) est la dernière des productions lyriques de Roy dans laquelle on trouve un véritable talent ; elle marqua l'époque de sa décadence. Il avait fait, en 1724, pour la Comédie française, les *Captifs*, pièce imitée de Plaute, qui réussit, et qui n'est pas sans mérite. La même année, il fit jouer, au Théâtre italien, les *Anonymes*, comédie en un acte et en prose : ce double essai prouve de la facilité. Roy, dans sa

13..

(1) On lit, dans les *Anecdotes dramatiques*, I, 296, que, par une rencontre assez singulière, Roy fut baptisé à la paroisse de Saint-Louis dans l'Île, le 22 mars 1687, jour auquel Philippe Quinault y fut enterré. Mais c'est une erreur. Roy, comme on l'a dit, était né en 1683, et Quinault mourut, le 26 novembre 1688 (*V.* QUINAULT).

(2) En 1727, Roy avait remporté neuf prix à l'académie des jeux floraux, et trois à l'académie française, dont un de poésie.

jeunesse, avait recherché l'amitié de La Motte et de Fontenelle. Il louait alors les Odes de La Motte, et plaçait Fontenelle, dans l'églogue, au-dessus de Théocrite (Voy. les *Mémoires* de Trublet, p. 370): mais il se rangea depuis parmi leurs adversaires; et, soit que son caractère se fût aigri par les contrariétés, soit qu'il eût un penchant naturel pour la satire, il finit par se déchaîner contre les hommes qui se distinguaient le plus dans la carrière des lettres. Outre un grand nombre de brevets de *calotes*, dont il existe une collection assez peu recherchée aujourd'hui (*V.* Margon, XXVII, 15), il se permit, dans une sanglante allégorie, de désigner Rameau sous le nom de *Marsyas*, parce que ce musicien préférait aux opéras de Roy ceux de Cahusac, qui se pliait plus facilement à ses caprices. Dans une autre allégorie, intitulée le *Coche*, il attaqua le corps entier de l'académie française, dont il avait insulté séparément presque tous les membres. Par cette conduite, Roy ne pouvait manquer de s'attirer beaucoup d'ennemis; et il y en eut plusieurs qui se vengèrent par des traitements qui le rendirent ridicule. Voltaire, si susceptible, et qu'il harcelait sans cesse, répondit à ses Épigrammes par d'autres non moins piquantes, et dont quelques-unes sont restées dans la mémoire des amateurs (3), tandis que celles de Roy sont oubliées. Ce poète cessa de travailler pour le théâtre en 1750. Il avait souvent été employé pour les fêtes que donnait la cour; et il avait reçu le cordon de Saint-Michel: mais cette distinction ne put le consoler de n'être point admis à l'académie française, dont il s'était fermé les portes par ses satires; et à chaque vacance, il continuait à se mettre sur les rangs. En apprenant l'élection du comte de Clermont, il devint furieux, et fit contre ce prince une Épigramme vraiment insolente (*V.* Clermont, IX, 87). Un nègre, dit Palissot (*Mémoires de littérature*), chargé de la vengeance du comte, en abusa. Roy, brisé de coups, ne se releva qu'à peine pour aller mourir chez lui, après quelques jours de souffrances, le 23 octobre 1764. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. La versification de Roy est presque constamment dépourvue de grâce et de facilité: mais elle ne manque ni de force ni de noblesse; et quelquefois ce poète s'est élevé jusqu'au sublime. On a déjà cité ses meilleures productions dans le genre lyrique. Il a composé six Opéras: *Philomèle*, *Bradamante*, *Hippodamie*, *Créuse*, *Callirhoé* et *Sémiramis*; onze *Ballets* et plusieurs *Intermèdes*, dont on trouvera les titres à la suite de son *Éloge* par Palissot, dans le *Nécrologe*, pour l'année 1766, tome 1er. Le Recueil de ses *Œuvres*, Paris, 1727, 2 vol. gr. in-8°., contient des *Églogues*, un livre d'*Odes galantes*, un livre de *Pièces mêlées*, quatre livres d'*Odes*, plusieurs *Poèmes* et cinq *Discours académiques*, avec des réflexions sur les genres de poésie ou d'éloquence qui font l'objet des deux volumes. Il a publié depuis divers *Poèmes*, qui n'ont point été recueillis, non plus que ses Pièces satiriques, dont un très-petit nombre

(3) On n'en citera qu'une seule. Roy avait célébré par un poème la *Convalescence de Louis XV* (1744). Voltaire fit à ce sujet l'épigramme suivante:

Notre monarque, après sa maladie,
Était à Metz, attaqué d'insomnie:
Ah que de gens l'auraient guéri d'abord!
Roy, le poète, à Paris versifie.
La pièce arrive, on la lit.... le roi dort....
De saint Michel la muse soit bénie!

fait partie des collections de ce genre (V. Sautreau de Marsy, XXVII, 270, et Colnet, *Biogr. des hommes vivants*, II, 211). W—s.

ROY (Le). *Voy.* Leroy.

ROY (George le), l'un des plus célèbres avocats de son temps, appartenait à une famille distinguée par les charges que plusieurs de ses membres avaient exercées : il naquit à Paris, en 1656. Son père, doyen des avocats au parlement, était aussi remarquable par ses talents que par son extrême modestie, et par la vie patriarcale qu'il menait : il avait eu vingt enfants, qu'il conserva tous jusqu'à sa mort, arrivée dans un âge très-avancé (1). George Le Roy profita des exemples et des conseils de son père : après avoir étudié pendant plusieurs années le droit privé, et avoir acquis une grande réputation comme avocat plaidant, il s'attacha plus particulièrement au droit public, dont toutes les branches lui devinrent familières. Ses connaissances dans cette partie, sa dialectique pleine de lucidité et de vigueur, et ses vertus, lui firent obtenir la confiance de plusieurs souverains. Louis XIV l'honora de son estime, et le consulta souvent sur les matières les plus délicates : Le Roy possédait en même temps la confiance des ministres de ce grand monarque, et de la famille royale, qui avaient fréquemment recours à ses lumières. Pour récompenser les services qu'il avait rendus à l'état, Louis XV lui accorda, au mois d'octobre 1719, des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus flatteurs (2). « George Le » Roy, disent ces lettres, avocat » en notre cour de parlement depuis » plus de quarante-trois ans, est un » de ceux, qui par leurs actions dans » le barreau, par leurs écrits ou leurs » conseils dans le cabinet, ont le plus » contribué au bien de la justice com- » me à celui de nos états, par les » curieuses recherches qui lui ont » rendu familière la connaissance » du droit public. En effet, choisi » par notre très-chère tante Madame, » pour être de son conseil, il a di- » gnement soutenu ses droits dans la » succession des électeurs Palatins, » Charles, son père, et Charles- » Louis, son frère. Instruit de sa » capacité, le feu roi, notre bisaïeul, » le chargea après la paix de Ryswick, » de la discussion de ses droits sur » plusieurs grandes seigneuries contre » le prince de Montbelliard. Il n'a » pas été moins utile sur la fin du » règne de Charles II, roi d'Espa- » gne, lorsqu'il fut question d'un » traité de partage, et d'établir les » droits de notre couronne sur les » royaumes de Naples et de Sicile (3) : » sa réputation, répandue jusque » dans les pays étrangers, le fit de-

(1) Plusieurs de ces enfants obtinrent dans l'église des dignités éminentes; l'un, dom Louis, fut général des Feuillants; un second, dom Jacques Le Roy, fut prieur des Prémontrés; un troisième, dom Alexis, était prieur de la Chartreuse de Paris; et un quatrième, l'abbé Alexandre Le Roy, joignait à sa qualité de prieur de Montlhéry celles de censeur royal et de secrétaire perpétuel de l'académie royale de politique (*Voy.* Castel de Saint-Pierre).

(2) George Le Roy n'en aurait pas eu besoin, si l'on s'en rapporte à l'*Histoire généalogique* de sa maison, par l'abbé Alexandre Le Roy, l'un de ses frères, dont on a parlé. Ce Mémoire manuscrit, que nous avons sous les yeux, et qui est accompagné des pièces justificatives, prouve, d'une manière difficile à contester, que la famille des Le Roy, divisée en un grand nombre de branches, possédait la noblesse antérieurement au quinzième siècle. Parmi les membres qui lui font honneur, et dont plusieurs occupèrent des emplois élevés, nous ne citerons qu'un *Le Roy*, seigneur de Danemarie, et échevin de Melun, qui remit à Henri IV les clefs de cette ville.

(3) On voit, dans un certificat délivré par Colbert, marquis de Croissy, que George Le Roy a rédigé, par ordre de Louis XIV, un grand nombre de Mémoires sur des sujets de la plus haute importance. Nous ignorons s'il y en a qui aient été imprimés; quoi qu'il en soit, ils doivent se trouver aux archives des affaires étrangères.

» mander pour conseil par le roi de » Sardaigne, notre aïeul, et, par per- » mission du feu roi, il traita avec » succès les prérogatives de la cou- » ronne de Sicile contre des puis- » sances jalouses, et il est demeuré » son conseil en France. Enfin le » Dauphin, notre père, dont les lu- » mières font l'éloge de ceux qu'il » distinguait, n'avait des conféren- » ces réglées avec lui, que par l'uti- » lité dont il connaissait son érudition » à l'avancement de ses études. » On trouve dans une harangue de D'Agues- seau, prononcée en novembre 1737, un grand éloge du talent et des vertus privées de George Le Roy, qui mou- rut, le 18 avril 1747, dans la qua- tre-vingt onzième année de son âge, après avoir exercé pendant plusieurs années les fonctions de bâtonnier de l'ordre des avocats. Le Dictionnaire de Moréri, édition de 1759, con- tient une Notice sur George Le Roy, extraite, en partie, des Mémoires ma- nuscrits de Boucher d'Argis. George Le Roy eut dix enfants de son ma- riage avec Élisabeth-Claude Visinier. La nombreuse postérité masculine des Le Roy s'est éteinte : il ne reste, du mariage de l'une des petites-filles de George, sujet de cet article, avec M. de Pelletier, conseiller au Châte- let, qu'un fils unique (M. Pelletier de Saint Michel), aujourd'hui juge du tribunal de première instance de la Seine. — Roy de Vallières (Le), neveu de George, se fit également distinguer par ses talents pour la plaidoirie, et il mourut le 16 juillet 1737 (Voyez le Mercure de France de cette année, p. 1672). D—z—s.

ROY (Charles-François Le). *Voy.* Leroi.

ROYE (Gui de), archevêque de Reims, était fils de Matthieu, grand- maître des arbalêtriers de France, d'une ancienne et illustre maison de Picardie, qui s'est fondue dans celle de la Rochefoucauld. Il naquit au château de Muret, près de Soissons, terre que possédait sa mère (*Voy.* Marlot, *Metropol. Remens. histo- ria*). Destiné, par ses parents, à l'é- tat ecclésiastique, il étudia la théo- logie et le droit-canon, et fut pour- vu, de bonne heure, d'un canonicat du chapitre de Noyon et du doyenné de Saint-Quentin. Ses talents l'ayant fait connaître, il fut nommé, peu de temps après, auditeur de Rote, et mérita, dans l'exercice de cette char- ge, l'affection du pape Grégoire XI, qui le nomma évêque de Ver- dun. Il ne prit point possession de ce siége, en abandonna les reve- nus pour racheter les domaines du clergé qu'avaient engagés ses prédé- cesseurs (*V.* le *Gallia Christiana*). En 1376, Grégoire XI, cédant aux instances des Italiens, consentit à reporter le siége pontifical à Rome, où Gui de Roye le suivit. Après la mort de ce pontife, les cardinaux élurent pour son successeur Urbain VI (*V.* ce nom) : mais sa sévérité leur ayant déplu, ils annulèrent son élection, et réunirent leurs suffrages sur Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII (*V.* Robert de Genève, xvii, 69). Ce fut l'ori- gine du grand schisme d'Occident. Gui de Roye embrassa le parti de Robert, comme plus favorable aux intérêts de l'Église de France, et vint habiter Avignon, où s'établit l'anti- pape. Le chapitre de Verdun voulant l'obliger à la résidence, il se démit, en 1378, de cet évêché ; mais, en 1383, il fut pourvu, par Robert, des évêchés de Castres et de Dol, et de l'archevêché de Tours, auquel il joignit, en 1385, celui de Sens. En- fin, en 1390, il fut transféré sur le

siége métropolitain de Reims, et résigna tous ses autres bénéfices, dont on croit qu'il avait possédé plusieurs en même temps, ce qui l'a fait accuser de simonie. Il se déclara pour Pierre de Lune (*V.* Benoit XIII, IV, 194), successeur de Robert, et refusa d'assister au concile de Paris, en 1404, convoqué pour aviser aux moyens de terminer le schisme. Quoiqu'il n'eût point été nommé dans les actes de cette assemblée, il appela de ses décisions au jugement de l'Église universelle. Un concile œcuménique fut indiqué à Pise, en 1409. Gui de Roye s'y rendait avec quelques autres prélats, et le célèbre Gerson, chancelier de l'université de Paris. A son arrivée à Voltri, distant de Gènes de quatre milles, son maréchal prit querelle avec un ouvrier de ce bourg, et le tua. Ce meurtre excita un soulèvement; et l'archevêque de Reims, voulant sortir pour apaiser le tumulte, fut frappé dans la poitrine d'un trait d'arbalète: il mourut de cette blessure le 8 juin. Ses restes, transportés à Gènes, y furent inhumés avec la plus grande pompe. Ce prélat aimait les lettres, et fut le protecteur des savants. C'est à lui qu'on doit la fondation du collége, dit de *Reims*, en 1399, mais dont l'établissement ne fut achevé qu'en 1412 (1). Il légua sa bibliothèque, précieuse pour le temps, à son chapitre de Reims, auquel il fit plusieurs autres dons, ainsi qu'aux églises de Verdun, Dol, Tours et Sens. On lui attribue un ouvrage latin qui n'a point été imprimé, et dont on ne connaît aucune copie; mais il a été traduit en français sous ce titre: *Le livre de Sapience, traduit du latin, par un religieux de Cluni, pour les simples prêtres qui n'entendent le latin ni les Ecritures*, Genève, 1478, le neuvième jour d'octobre, in-fol., goth. Il existe de cette version plusieurs éditions du quinzième siècle, que leur rareté fait rechercher, et sur lesquelles on peut consulter le *Dictionnaire* de La Serna Santander, et le *Manuel du libraire*, par M. Brunet. Le traducteur s'est permis d'ajouter à l'ouvrage de Gui de Roye, des fables et des anecdotes d'une naïveté singulière. Prosper Marchand en a rapporté quelques-unes dans son *Dictionnaire historique*, à l'article *Roye*. Le P. Laire a confondu l'ouvrage de notre prélat avec le *Manipulus curatorum*, de Gui de Montrocher (2) (*V.* l'*Index librorum*, II, 185); et cette erreur a passé dans les *Annales* de Panzer, I, 441. Le Doctrinal de Gui de Roye a été traduit en anglais par Will. Caxton, imprimeur, Westminster, 1489, in-4°. On connaît la rareté des éditions sorties des presses de ce typographe (*V.* Caxton). W—s.

ROYE (François de), fils d'un conseiller au présidial d'Angers, professeur en droit dans cette ville pen-

(1) Crevier (*Hist. de l'université*, III, 341) dit que Gui de Roye légua, par son *testament*, les sommes nécessaires pour l'établissement du collége de Reims: cet acte fait partie des pièces justificatives insérées dans le *Gallia christiana*, X, 74; mais il n'y est nullement question de ce collége. Seulement, par cet acte, le prélat renvoie, pour le surplus de ses volontés, au *codicille* qu'il avait précédemment déposé dans les mains de l'abbé de saint Remi; c'est là sans doute qu'on trouverait cette fondation. Le testament de Gui de Roye est daté de Courville, en 1400; son codicille était de l'année précédente.

(2) Gui de *Montrocher*, théologien français, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, avait composé, l'an 1333, le *Manipulus curatorum*. Cet ouvrage, dont il s'est fait au moins cinquante éditions dans le quinzième siècle, fut imprimé pour la première fois, à Augsbourg, 1471, in-fol. Il a été traduit en français; et cette version, imprimée en 1490, in-4°., à Orléans, est le premier livre que l'art typographique ait reproduit dans cette ville. Il en existe une traduction grecque, par George Corelianus, parmi les manuscrits de la bibliothèque du Vatican.

dant quarante ans, se distingua dans cet emploi par son zèle, son savoir, sa modestie, et surtout par son attention à inspirer à ses disciples des principes de probité. Ses infirmités ne lui permirent pas d'accepter à Paris une chaire, qui lui fut offerte par ordre de Louis XIV. Il mourut dans sa patrie, en 1686. Tous ses ouvrages sont remplis de recherches et de bonnes vues. On a de lui : I. *De vitâ, hæresi et pœnitentiâ Berengarii, archid. Andegavensis; accedit Locus Josephi de Christo vindicatus*, Angers, 1656, in-4°. II. *Apologeticus pro omnibus Galliarum antecessoribus contra Parisienses canonici juris professores*, Angers, 1665, in-4°. III. *De jure patronatûs, et de juribus honorificis in ecclesiâ libri duo*, Angers, 1667, in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé à Nantes, en 1743, in-4°. IV. *De missis dominicis, eorum officio et potestate*, Angers, 1672, in-4°.; Leipzig, 1744, et Venise, 1772, in-8°. Les *missi dominici* étaient envoyés dans les provinces pour y régler ce qui concernait la justice, la police et les finances. On les vit paraître à la fin de la première race; et ils disparurent au commencement de la troisième. Leur autorité, étendue par Charlemagne, était plus grande que celle des intendants, qui les remplacèrent, et qui ont été remplacés eux-mêmes par les préfets. Les *missi dominici* étaient au-dessus des comtes et des évêques, qui recevaient leurs ordres en plusieurs cas. On voit, par les savantes recherches du jurisconsulte angevin, quelles étaient leurs fonctions. Ils nommaient les juges, les greffiers, les avocats, les notaires. Ils connaissaient des matières ecclésiastiques, des causes civiles, des procès criminels contre les clercs et les laïcs. Ils assistaient aux conciles et aux élections des évêques. Les monastères, leurs règles, leurs exemptions, leur réforme, leur nombre, celui des religieux, et leurs vœux ou profession, leurs biens, leur nourriture, leur habit, étaient dans les attributions de ces magistrats, qui étaient aussi chargés des écoles publiques, des pauvres, de la répression des violences des grands, de la tranquillité publique, des eaux-et-forêts, des ponts-et-chaussées, du commerce, des monnaies, etc. V. *Institutiones juris canonici*, Paris, 1681, in-12. Tous les livres de François de Roye sont écrits avec méthode et clarté, et conservent, dans les bibliothèques, un rang que le temps ne leur a pas fait perdre.

V—ve.

ROYEN. *Voy.* Snellius.

ROYEN (Adrien Van-), médecin et botaniste, augmenta considérablement le jardin des plantes de Leyde, dont il fut nommé directeur, après la mort de Boerhaave, en 1738. On a de lui : I. *Dissertatio botanico-medica inauguralis, de anatome et œconomiâ plantarum*, Leyde, 1728, in-4°. L'auteur distingue les corps *simples* et les corps *composés*, et divise ceux-ci en corps *organiques* et corps *hydrauliques* ou *hygrauliques*. La plante est un corps *hygro-organique*. Royen l'examine sous les différents points de vue de la *vie*, de la *coction* ou *digestion*, de l'*accroissement* ou de la *nourriture*, qui en est le principe, enfin de la *génération*, et il décrit successivement les diverses parties des végétaux et leurs fonctions. Il reproduit ici, sans doute, en grande partie les théories de Grew et de Malpighi : ce petit traité, néanmoins, renferme

des observations propres à l'auteur ; et on peut le regarder comme un des plus marquants qui aient paru entre l'époque des deux grands physiologistes nommés ci-dessus, et celle de Linné. II. *Oratio, quâ jucunda, utilis ac necessaria medicinæ cultoribus commendatur doctrina botanica, habita 9 maii* 1729, *cùm publicum inst. bot. perlegendi munus in acad. Batav. inchoaret.* III. *De amoribus et connubiis plantarum, carmen elegiacum*, Leyde, 1732, in-4°. IV. *Floræ Leydensis Prodromus*, etc., 1 vol. in-8°., ibid., 1740. Les plantes, partagées en deux grandes coupes, les *monocotylédones* et les *polycotylédones*, sont rangées d'après une nouvelle méthode, fondée sur la nature ou l'absence du calice, la réunion ou la distinction des étamines, leurs proportions entre elles, leurs rapports de nombre avec la corolle, etc. La combinaison de ces différentes considérations produit vingt classes : quelques-unes sont entièrement naturelles, ou offrent des rapprochements que l'état actuel de la science n'admet plus, mais qui pouvaient se justifier à cette époque ; par exemple la 2°. (les *lis*) comprenant presque toute la troisième classe de Jussieu ; la 3°. (les *graminées*), avec les cypéracées et les massettes ; la 4°. (les *amentacées*), c'est-à-dire les vraies amentacées et les conifères ; la 5°. (les *ombellifères*), avec le *phyllis ;* la 6°. les *composées ;* la 12°. (les *fleurs en gueule*), composée des angiospermes, gymnospermes, etc., avec les *halleria*, et *circæa ;* la 13°. (les *siliqueuses*) ; la 14°. (les *columnifères*), ou la plupart des malvacées, etc. ; la 15°. les *légumineuses*, auxquelles sont joints le *fumaria*, et, ce qui mérite d'être remarqué, le *polygala*. Mais d'autres présentent d'étranges associations : ainsi la 10°. (les *fructiflores*) comprend le *boerhaavia*, des caprifoliacées, quelques rosacées, les campanules, des épilobiennes, l'aristoloche, des rubiacées, etc. Les 16°., 17°. et 18°. se retrouvent presqu'en entier dans les 8°., 9°., 10°. et 11°. classes de Haller, dont la méthode ne parut que deux ans plus tard. Les *cryptantheres* (19°.) qui comprennent la 24°. classe de Linné, sont rangées dans la grande division des *polycotylédones*. Il est encore plus difficile d'expliquer pourquoi Royen y a joint les *lithophytes* (20°.), c'est-à-dire les polypiers flexibles et pierreux. Ces détails suffisent pour faire reconnaître les avantages et les vices de cette méthode. Nous ajouterons seulement que, telle qu'elle est, M. de La Mark la regarde comme supérieure à tout ce qu'on avait publié jusque là dans ce genre (Encycl. ; Bot. Préf.) La *Flore de Leyde*, considérée sous le point de vue de l'étude, ne pouvait être fort utile : elle donne les caractères des classes, mais non ceux des genres. Royen adopte les noms génériques de Linné, et cite ses phrases descriptives, mais n'indique point ses noms spécifiques. L'ouvrage est précédé d'une préface intéressante, contenant une histoire succincte de la botanique, et l'exposé des principes de la science. V. *Elegia, cùm botanices professionem poneret*, 1754. Linné a nommé *Royena* un genre de la famille des plaqueminiers. — Royen (David Van-), était neveu du précédent, et non son fils, comme le dit Haller. On en trouve la preuve dans l'*Oratio de hortis publicis, præstantissimis scientiæ adminiculis, habita 14 junii* 1754 (Leyde, in-

4°.), lors de son installation dans la chaire de botanique, qu'Adrien venait de quitter, comme nous l'avons dit plus haut. D—u.

ROYER (Joseph-Nicolas-Pancrace), né en Savoie, en 1705, était originaire de Bourgogne, et fils d'un gentilhomme, capitaine d'artillerie et intendant des jardins de S. A. R. la régente de Savoie. Resté sans fortune à la mort de son père, Royer se livra tout entier à la musique, qu'il n'avait apprise que pour son agrément. Il s'était déjà fait une réputation par son goût pour le chant, et par son talent sur l'orgue et le clavecin, lorsqu'il vint à Paris, vers 1725. Son caractère aimable, ses manières polies, fruit d'une éducation soignée, lui acquirent des amis et des protecteurs, à la cour ainsi que dans la capitale. Il obtint la survivance de maître de musique du dauphin et des enfants de France; mais il n'en devint titulaire qu'en 1745, à la mort de Matteau. Il fut chef d'orchestre de l'opéra, depuis 1730, jusqu'à Pâques de 1733, et y fut remplacé par Grenet. En 1741, Thuret, directeur de l'Académie royale de musique, lui céda, pour six ans, le privilége du Concert spirituel. En 1748, le nouveau directeur, Guenot de Tréfontaine, fit à Royer, pour quatorze ans, une nouvelle concession du même privilége. L'ouverture du concert eut lieu avec une affluence prodigieuse, le jour de la Toussaint. Royer avait dépensé vingt-cinq mille francs pour décorer et arranger la salle qu'on lui donnait aux Tuileries. En 1753, Louis XV le nomma inspecteur-général de l'opéra. Royer, qui avait été plusieurs années musicien ordinaire, puis maître de musique de la chambre du roi, en fut nommé compositeur, en 1754. Il était aussi maître de clavecin de Mme. la dauphine. Tant de faveurs abrégèrent peut-être sa vie. Il mourut le 11 janvier 1755, dans sa cinquantième année, et fut enterré à Saint-Roch. En récompense des services qu'il avait rendus à l'opéra, sa veuve conserva un tiers dans la direction du Concert spirituel, avec Mondonville et Capperon, jusqu'en 1762 (*V.* Mondonville, XXIX, 356). Royer a composé quelques opéras, oubliés aujourd'hui: *Pyrrhus*, en 1730; *Zaïde*; *Momus amoureux*, 1739; le *Pouvoir de l'amour*, 1743; *Almasis*, 1748, et un grand nombre de pièces de clavecin, estimées dans le temps. Il avait mis aussi en musique la *Pandore* de Voltaire, qui fut trouvée dans ses papiers, avec beaucoup d'autres compositions musicales. A—t.

ROYOU (Thomas-Marie), journaliste, a été l'un des plus courageux défenseurs des saines doctrines politiques et littéraires qu'ait produits le dix-huitième siècle. Né vers 1741, à Quimper, il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, où il remplit, plus de vingt ans, la chaire de philosophie au collége de Louis-le-Grand, d'une manière brillante. Après la mort de Fréron, son beau-frère (*V.* Fréron), il devint l'un des rédacteurs de l'*Année littéraire*, et y publia des articles non moins remarquables par une logique rigoureuse et pressante que par un style vif et élégant. Il entreprit, en 1778, avec Geoffroy (*V.* ce nom), le *Journal* dit *de Monsieur*, qui cessa de paraître, en 1783, faute d'abonnés, si l'on en croit Laharpe (1). Adver-

(1) « Le *Journal de Monsieur*, fait par un abbé Geoffroy et un abbé Royou, s'est arrêté faute de souscripteurs, malgré sa méchanceté. » (Voy. la *Correspondance russe*, III, 270.)

saire déclaré de toutes les innovations, Royou s'éleva fortement contre les principes de la révolution, en signalant le danger de leurs conséquences. Quelques démagogues l'accusèrent d'avoir tenté de corrompre les troupes, et d'exciter un mouvement en faveur de la cour. C'était le désigner à la fureur de la populace, qui voulut incendier le collége de Louis le-Grand : mais on parvint à l'apaiser. Le 1er. juin 1790, l'abbé Royou fit paraître le journal intitulé, l'*Ami du Roi*, qui obtint un très-grand succès : il s'associa d'abord Montjoie (*Voy.* ce nom, XXIX, 587); mais, depuis le 1er. septembre, il n'eut d'autres collaborateurs que Geoffroy et l'avocat Royou, son frère, auteur de plusieurs *Abrégés historiques*. Le courage avec lequel il combattit les révolutionnaires, tantôt avec une dialectique pressante, tantôt avec l'arme du ridicule, ne pouvait manquer de l'exposer à leur vengeance. Sans cesse en butte à de nouvelles dénonciations, l'*Ami du Roi* fut supprimé, le 4 mai 1792, par un décret qui par une sorte de compensation assez bizarre, mais qui s'est renouvelée depuis, proscrivait également l'*Ami du Peuple*, l'un des pamphlets les plus dégoûtants de l'époque : la discussion se termina par deux décrets d'accusation contre l'abbé Royou et l'infame Marat (Voy. l'*Hist. de la Révolution*, par Bertrand de Moleville, VII, 349). Royou, déjà malade, accepta l'asile que lui offrait l'amitié; et il y mourut le 21 juin, (ou selon Desessarts, *Siècles littér. de la France*, le 8 juillet) 1792, à l'âge de cinquante ans. Il était chapelain de l'ordre de Saint-Lazare, et docteur de la maison de Navarre. C'était un homme instruit et laborieux; malgré la causticité de son caractère, il avait l'ame ardente, le cœur sensible, et il aimait à rendre service. On a de lui : I. *Le monde de verre réduit en poudre*, ou *Analyse et réfutation des Epoques de la nature*, par Buffon, 1780, in-12. Cette critique ingénieuse et piquante, du système de Buffon (*V.* ce nom), avait déjà paru dans l'*Année littéraire*, 1779, tome VIII. II. *Mémoire pour Madame de Valory*, 1783. Cette dame, qui plaidait contre un avocat, n'avait pu trouver de défenseur : l'abbé Royou embrassa sa cause avec chaleur dans cet écrit, qui contient des traits piquants contre l'ordre des avocats. III. *Etrennes aux beaux-esprits*, 1785 ou 1786, in-12. IV. L'*Ami du Roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité*, in-4°. Ce journal, comme on l'a dit, commença le 1er. juin 1790. Pour l'avoir complet, il faut y joindre l'*Histoire de la Révolution de France* et de l'Assemblée nationale, par Montjoie, et la *Continuation*, par le même écrivain, depuis le 4 mai jusqu'au 10 août 1792. Ce Recueil très-rare est fort recherché (*Voy.* la *Notice sur les Journaux*, dans le *Manuel du Libraire*, par M. Brunet). W—s.

ROZE (Nicolas, connu sous le nom de Chevalier), l'un des héros qui s'illustrèrent pendant la peste de Marseille, était né dans cette ville, en 1671, d'une famille de négociants, moins recommandables encore par leur fortune que par leur probité. Après avoir achevé ses études, il fut chargé, par son frère aîné, de la direction d'une maison de commerce qu'il venait de former dans le royaume de Valence; et il partit pour Alicante, en 1696. L'avénement de Philippe V au trône d'Espagne, devint le sujet d'une nouvelle coalition (*Voy.*

Philippe V). Secouru faiblement par son aïeul, Philippe vit bientôt la plupart de ses provinces envahies par les alliés. Roze, n'écoutant que son zèle, lève, à ses frais, deux compagnies, et parvient à disperser les détachements ennemis qui s'avançaient jusque sous les murs d'Alicante. Le courage dont il venait de faire preuve, lui mérita l'estime du gouverneur de cette ville; et, quand elle fut assiégée, il eut le commandement du château, qu'il ne rendit qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense : une blessure qu'il avait reçue, l'obligea de retourner à Marseille. A peine était-il rétabli, qu'il fut invité de se rendre à Versailles, où Louis XIV le combla d'éloges, et lui remit, avec la croix de Saint-Lazare, le don d'une gratification de dix mille livres. En 1707, Roze reprit la route de l'Espagne, et se fit distinguer à la bataille d'Almanza. Chargé de ménager des intelligences dans Alicante, occupée par les Anglais, sa correspondance fut interceptée, et lui-même retenu prisonnier jusqu'à l'échange général. La situation des affaires d'Espagne lui permit de revoir Marseille, en 1710; et il y demeura jusqu'à ce qu'il reçut l'ordre de se rendre, comme consul, à Modon dans la Morée. Ses intérêts le rappelèrent dans sa patrie, en 1720; et, par une circonstance remarquable, il entra dans le lazaret de Marseille, en même temps que l'équipage du vaisseau qui venait d'y apporter la peste. Dès que l'existence du fléau fut connue, on s'occupa des moyens d'en arrêter les progrès. Le chevalier Roze, nommé commissaire-général pour le quartier de Rive-Neuve, fit établir, à ses frais, sous les voûtes de la Corderie, un hôpital, où il réunit les malades atteints de la contagion : il le fournit de tous les objets nécessaires, et présida lui-même à la distribution des secours. Étendant ses soins aux malades isolés, il leur conduisait des médecins, leur portait des remèdes, et les rassurait par son sang-froid. Cet homme courageux parcourait les rues, à la tête d'une bande de forçats, pour enlever les cadavres qui répandaient une horrible infection. Dans une circonstance difficile, il donna lui-même l'exemple, en traînant le corps d'un pestiféré jusqu'au lieu de la sépulture. Tant que dura ce redoutable fléau, Roze montra la même intrépidité, le même dévouement; et comme Belzunce, il fut respecté par la peste (*V.* Belzunce, IV, 143). La Providence lui permit de jouir plusieurs années des bénédictions de ses compatriotes : il mourut, le 2 septembre 1733, ne laissant point d'enfants d'un mariage qu'il avait contracté par inclination, en 1722. Marmontel a donc commis une erreur, en disant que la fille de Roze, quoiqu'assez belle, se fit religieuse, n'ayant pas de quoi se marier (Voy. *Histoire de la régence*). C'est aussi faute de bons renseignements, que M. Lacretelle dit que le chevalier Roze mourut dans l'indigence (*Hist. du dix-huitième siècle*, livre III). On sait que sa femme lui avait apporté une dot considérable; et il jouissait d'une pension sur les revenus de l'évêché de Couserans. L'*Éloge historique de Roze*, prononcé par M. Paul Autran, à l'académie de Marseille, en 1820, a été imprimé en 1821, in-8°. de 26 pag. Cet opuscule, est orné d'un beau portrait, gravé par Massard, d'après le dessin d'Aubert. W—s.

ROZE (Nicolas), musicien, d'une famille originaire de Givri, naquit à Bourgneuf, diocèse de Challon,

le 17 janvier (1) 1745. La beauté de sa voix et ses dispositions précoces le firent, à sept ans, recevoir à la maîtrise de Beaune, où il se trouva sous la direction de l'abbé Rousseau, depuis maître de chapelle à Tournai, l'un des plus habiles professeurs de son temps (V. Rousseau, au *Dict. des musiciens*). D'après ses conseils, il fit de grands progrès dans la composition; mais on lui défendit bientôt cet exercice, dans la crainte qu'une application soutenue ne nuisît au développement de sa voix. Roze, que sa vocation appelait à l'état ecclésiastique, après avoir terminé ses humanités et sa philosophie, fut admis au séminaire d'Autun. Il y resta deux ans, pendant lesquels il composa plusieurs morceaux de plain-chant, qu'il eut le plaisir de voir adopter dans le diocèse. Dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, il revint prendre possession de la maîtrise de Beaune. En 1769, il fit exécuter, dans cette ville, une *Messe* qui lui mérita les suffrages de tous les musiciens de sa province. Il s'empressa de l'apporter à D'Auvergne, surintendant de la musique du roi (*V.* D'Auvergne, III, 97), dont il reçut des éloges, et l'invitation de travailler pour le Concert spirituel. Un *Motet* qu'il y fit exécuter, eut le plus grand succès; et, peu de temps après, il fut nommé maître de chapelle de la cathédrale d'Angers. Pendant cinq ans qu'il habita cette ville, il y ranima le goût de la musique, et réussit à établir des concerts, qui se sont soutenus après son départ. Il revint, en 1775, à Paris, occuper la place de maître de chapelle des Saints-Innocents. Sa réputation attira dans cette église un si grand concours de curieux, que les paroissiens n'y trouvaient plus de place : ils s'en plaignirent, et l'archevêque ordonna de tenir les portes de l'église ouvertes pour les secondes vêpres. Peu flatté de n'avoir pour auditeurs que des gens du peuple, Roze donna sa démission, en 1779; et, n'ayant pu se faire agréger à la chapelle du roi, il partagea son temps entre la composition et ses élèves, parmi lesquels il suffit de citer M. Lesueur. Connu seulement comme musicien, l'abbé Roze eut le bonheur d'échapper à la proscription des ecclésiastiques; mais la révolution, en le privant de ses élèves, lui ôtait sa seule ressource. Son courage ne l'abandonna point; et il supporta, sans se plaindre, les privations et les contrariétés qu'il eut à souffrir dans ces temps malheureux. Cédant aux instances de ses amis, en 1802, il fit exécuter une *Messe* à Saint-Gervais. Quelques Motets, et le *Vivat*, qu'il composa pour les fêtes que donnait le gouvernement d'alors, tirèrent l'abbé Roze de l'oubli. Buonaparte lui fit offrir la maîtrise de sa chapelle; mais il refusa cette place lucrative, parce qu'elle l'aurait obligé de se charger en même temps de la direction de l'Opéra. Il fut nommé, en 1807, bibliothécaire du conservatoire, emploi dans lequel il succédait à Langlé. Il présenta, en 1814, à l'Institut, une *Méthode* de plain-chant, qui fut adoptée pour les maisons d'éducation (Voy. le *Magasin encyclopéd.*) L'âge n'avait point affaibli ses facultés. Il fit exécuter, dans la chapelle des Quinze-Vingts, en 1818, le 21 janvier, une messe de *Requiem*, regardée comme un de

(1) Le 20 janvier, suivant le *Dict. des musiciens*, par MM. Choron et Fayolle; mais on a préféré la date donnée par La Borde, qui tenait de l'abbé Roze lui-même, son ami, tous les détails dont il a composé son article.

ses chefs - d'œuvre. L'abbé Roze mourut à Saint-Mandé, le 30 sept. 1819. Il était membre de l'athénée des arts, et associé de l'académie de Dijon, dont les Mémoires pour 1820 contiennent une Notice sur ce compositeur. D'un caractère doux et obligeant, il avait eu pour amis les musiciens et les amateurs les plus distingués. Il a légué, par son testament, au Conservatoire, ses *OEuvres*, qui consistent dans des *Messes*, *Motets*, etc., dont plusieurs sont regardés comme classiques. Laborde a publié le *Système d'harmonie* de l'abbé Roze, dans son *Essai sur la musique*, III, 475-83. On a son portrait en médaillon, gravé d'après Cochin, en 1780. W—s.

ROZÉE (Mademoiselle), née à Leyde, en 1632, mérite, par la singularité de son talent, une place distinguée parmi les peintres les plus habiles. Au lieu de se servir de couleurs à l'huile et à la gomme, elle employait des soies de toutes les nuances qu'elle avait épluchées avec le plus grand soin, et qu'elle tenait dans des boîtes séparées. Elle appliquait ensuite ces soies, brin à brin, sur une étoffe, et savait fondre leurs teintes diverses avec tant d'adresse, de patience et de précision, qu'elle parvenait à imiter parfaitement, non-seulement les tons des chairs les plus délicats, mais le paysage et l'architecture. On ignore par quels procédés particuliers elle était arrivée à une imitation aussi parfaite de la peinture. On connaît d'elle des portraits exécutés de cette manière, dont la ressemblance était frappante ; le travail en était d'une si grande perfection, les soies étaient mélangées avec tant d'adresse, et les tons si artistement fondus, qu'il fallait regarder l'ouvrage de bien près pour s'assurer que ce n'était point une peinture à l'huile. Weyermans et Houbraken citent un petit tableau exécuté par Mlle. Rozée, qui fut vendu cinq cents florins. Il ne représentait qu'*un vieux tronc d'arbre chargé de mousse, et orné encore de quelques feuilles;* au haut du tronc une araignée avait tendu sa toile. Le fond était un lointain, et un ciel qui ne laissait rien à désirer pour la couleur et la vérité. Il existe, de cette artiste, dans la galerie de Florence, un tableau que l'on met au nombre des objets les plus précieux que renferme cette collection. Enfin, ses compatriotes, pour exprimer tout-à-la-fois la perfection de son talent, et l'étonnement que leur causait un genre de peinture aussi extraordinaire, l'avaient surnommée la *Magicienne*. Elle mourut célibataire, en 1682. P—s.

ROZIER (Jean), auteur agronomique, né à Lyon en 1734, montra de bonne heure d'heureuses dispositions : se trouvant l'un des plus jeunes de huit enfants d'un père que le commerce n'avait pas beaucoup enrichi, et comprenant que la part qui lui reviendrait de l'héritage paternel ne suffirait pas pour le faire vivre honorablement, il se décida pour l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses études au collége des Jésuites de Ville-Franche, où était le père Mongez, son parent, il entra au séminaire de Lyon ; et ce fut là que le goût qu'il avait manifesté, même dans l'enfance, pour les sciences naturelles, se réveilla vivement. Dès ses plus tendres années on l'avait vu, par une sorte d'instinct, tenter des expériences. Comme Pascal, il avait pour confident et pour aide une de ses sœurs, un peu plus âgée que lui, et qui partageait ses goûts. En sor-

tant du séminaire, il se trouvait donc initié dans les sciences naturelles : mais il n'avait acquis de théologie que ce qui lui était le plus strictement nécessaire pour recevoir la prêtrise ; et comme il n'en exerçait pas le ministère, il n'en résulta pour lui que le titre d'abbé. Son père étant mort en 1757, il ne reçut, pour tout héritage, qu'une très-mince légitime, qui fut bientôt consumée en expériences, tandis que son frère aîné hérita d'un domaine assez considérable, situé en Dauphiné : l'abbé Rozier se figura néanmoins en être le propriétaire, parce qu'il obtint la commission de le diriger. Cela lui donna les moyens de mettre en pratique toutes les instructions qu'il avait puisées dans les ouvrages des anciens, tels que Columelle, et dans ceux des modernes, tels qu'Olivier de Serres. Bourgelat étant parvenu à faire établir, en 1761, la première école vétérinaire à Lyon (*Voyez* BOURGELAT), l'infatigable abbé Rozier, toujours avide de s'instruire, se rapprocha de cet habile maître. Celui-ci fut tellement frappé de la variété et de la solidité des connaissances de Rozier, qu'ayant été appelé à Paris pour présider à la formation d'une nouvelle école à Alfort, il le désigna pour occuper la place qu'il laissait vacante. Celui-ci crut alors avoir acquis une existence indépendante ; et tout de suite il s'occupa des moyens de faire prospérer l'établissement qui lui était confié, en fixant, par de bons ouvrages élémentaires, la doctrine qui devait y être enseignée. Ce fut dans ce but, qu'avec son compatriote et ami Latourette, il composa les *Démonstrations élémentaires de botanique*, 2 vol. in-8°., Lyon, 1766. Cette science était une de celles que Rozier avait le plus cultivées. Il fut donc en état de coopérer, avec son ami, à l'un des meilleurs ouvrages élémentaires qui eussent encore paru en France. Les principes de Tournefort s'y trouvent heureusement combinés avec ceux de Linné : mais ce qui le rendit le plus éminemment utile, ce fut l'exposition des vertus des plantes, faite avec beaucoup de clarté et discutée avec sagacité. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions (*V.* GILIBERT). L'abbé Rozier commençait à jouir d'une position favorable, lorsqu'il vint à se brouiller avec Bourgelat, on ne sait à quel sujet ; et ce dernier employa, pour lui ôter sa place, le crédit qu'il avait près du ministre Bertin. Rozier vint chercher, à Paris, de nouvelles ressources. Il fut d'abord employé à la rédaction du Journal de Physique et d'Histoire naturelle que Gautier Dagoty avait établi depuis quelques années (*Voy.* GAUTIER, XVI, 601) Jusque-là cet ouvrage avait obtenu peu de succès ; mais l'abbé Rozier, de simple collaborateur en étant devenu le propriétaire, lui donna une nouvelle forme sous ce titre : *Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle et sur les Arts* : il avait paru de juillet 1771, à déc. 1772, sous format in-12, et cette introduction fut réimprimée en 2 vol. in-4°. L'universalité des connaissances de Rozier le rendait propre à ce genre de travail ; de plus un jugement sain et un goût éclairé présidant toujours au choix des matériaux qu'il employait, assurèrent la prospérité de son journal, qui, par ses soins, se trouva placé au rang des Mémoires publiés par les sociétés savantes de l'Europe. Depuis long-temps, il cherchait à se mettre au courant de tout ce qui avait été produit dans les

sciences : il en donna la preuve en publiant les *Tables des Mémoires de l'Académie des Sciences*, depuis sa fondation jusqu'à 1770, 4 vol. in-4°., qui parurent en 1775 et 76. Elles sont disposées d'une manière commode, et imprimées d'un seul côté des pages, ce qui permet d'y ajouter, à la plume, dans chaque exemplaire, la continuation depuis 1770. Rozier avait enfin obtenu les moyens d'exister honorablement : la société des savants les plus distingués devait lui rendre agréable le séjour de la capitale ; et quoiqu'il n'aspirât qu'au moment où il pourrait la quitter, pour aller vivre au milieu de la campagne, il savait que ses moyens d'exister étaient restreints à l'enceinte de la ville, et même à son cabinet. On venait le consulter ; on profitait de ses lumières : personne cependant ne s'inquiétait de l'état de sa fortune. Ce fut du fond de la Pologne que lui arriva enfin l'indépendance qu'il desirait si ardemment ; et il en fut redevable à l'amitié. Son compatriote Gilibert, plus jeune de quelques années, mais aussi zélé que lui pour le progrès des sciences, avait été appelé à Grodno, par le roi Stanislas Auguste, sur la présentation de Haller, pour y fonder un jardin et une chaire de botanique. Accueilli avec bonté par le monarque, dans les entretiens familiers dont il fut honoré, il lui fit naître le desir de créer également une école d'agriculture, et il indiqua son ami comme seul capable de la diriger. Stanislas goûta ce projet, et fit faire à l'abbé les propositions les plus avantageuses. Il paraît que Rozier ne fut pas d'abord éloigné de les accepter ; car il avait déjà tracé un plan de la manière dont il voulait remplir cette honorable mission : vraisemblablement les circonstances ou des réflexions plus tardives le portèrent à remercier. Stanislas, loin d'être offensé de ce refus, s'intéressa plus vivement à son sort ; et enfin, grâces à la vive sollicitation qu'il fit lui-même auprès de la cour de France, l'abbé Rozier fut nommé au prieuré de Nanteuil-le-Haudouin. Il profita de l'aisance que lui donnait ce riche bénéfice, pour commencer l'exécution d'un projet qui l'occupait depuis long-temps : son *Cours d'Agriculture*, en forme de dictionnaire. Il remit la rédaction du Journal de Physique à l'abbé Mongez le jeune, son neveu, qui, depuis quelque temps, était devenu son collaborateur (*V.* Mongez, XXIX, 372), et qui le continua, sans qu'on s'aperçût du changement de rédacteur, jusqu'en 1785 (*Voy.* Méthérie, XXVIII, 462). Rozier avait prouvé, dès ses premières productions, qu'il n'était pas étranger à la pratique des différentes branches des sciences agronomiques. Il remporta le prix proposé par la société d'agriculture de Limoges, sur cette question : *Quelle est la meilleure manière de brûler ou de distiller les vins, et la plus avantageuse, relativement à la qualité de l'eau-de-vie et à l'épargne des frais?* Il en résulta un Traité sur ce sujet, qu'il fit paraître en 1770, in-8°., et qui a été réimprimé plusieurs fois. Ce fut pour répondre à d'autres questions, qu'il composa, pour l'académie de Marseille, un Mémoire *sur la meilleure manière de faire les vins en Provence*, soit pour l'usage, soit pour leur faire passer les mers, 1772, in-8°. Il donna ensuite un *Traité sur la meilleure manière de cultiver la navette et le colzat*, Paris, 1774, in-8°. ; — un *Mémoire sur la*

nière de se procurer les différents animaux, et de les envoyer des pays que parcourent les voyageurs, Paris, 1774, in 8°. Il publia séparément l'*Art du maçon piseur* (1771, in 12), qui avait paru dans le Journal de physique. Le public était donc prévenu favorablement sur ses connaissances agronomiques, lorsqu'il répandit le Prospectus qui annonçait le *Cours d'agriculture*. Il promettait de renfermer dans six volumes in-4°. tout ce qui pouvait être essentiel, soit au cultivateur; soit au propriétaire, pour tirer le meilleur parti possible d'un domaine rural. Il en annonçait deux par an; en sorte que trois années, à partir de 1780, devaient suffire pour le compléter: mais le premier ne parut qu'en 1781, et le second l'année suivante. Il crut devoir s'excuser sur ce retard, dans un Avertissement: il en donna pour cause principale l'embarras d'un déménagement, ayant cru nécessaire de se transporter à la campagne, pour être toujours à même de vérifier sur-le-champ, par des expériences, toutes ses assertions; et il acheta, dans les environs de Beziers, un domaine de peu d'étendue, mais qu'il crut propre à remplir ses intentions; ce qu'il justifia par ce précepte de Virgile, qu'il fit graver sur la porte:

> ..... *Laudato ingentia rura*
> *Exiguum colito.*
> Georg. II, 412.

Il avait choisi ce point de la France pour y pouvoir réunir une très-grande variété de culture. Comme il avait préparé les matériaux d'avance, et qu'il s'était choisi de bons collaborateurs, il semblait que l'ouvrage, une fois mis en train, devait se terminer assez rapidement. Le troisième et le quatrième volume parurent effectivement en 1783: ils finissaient par l'article *Fontaine*. Dès-lors on prévoyait bien que le reste de la série alphabétique ne pourrait être contenu dans les deux autres volumes. Rozier alla au-devant des reproches, en disant qu'il croyait mieux satisfaire à ses engagements, en publiant tout ce qui lui semblait nécessaire, que de tronquer son travail; qu'au surplus il promettait de fournir *gratis* tous les volumes qui seraient au-dessus du huitième. Il faisait observer, en outre, que dans toutes les occasions, il donnait des preuves de son désintéressement, entre autres, en portant le nombre des planches à vingt-cinq ou trente par volume, quand il n'en avait promis que quinze. Le tome cinquième fut livré en 1784: mais ensuite Rozier éprouva des tracasseries particulières. D'abord on fit passer un chemin à travers sa propriété: il s'en plaignit hautement, en attribuant cette vexation à l'évêque, qui avait, disait-il, déterminé cette direction, parce qu'elle menait à une maison que ce prélat fréquentait, tandis que, par un léger détour, elle aurait établi une communication facile avec plusieurs villages. Quoi qu'il en soit, l'abbé, trop franc pour supporter ce qu'il regardait comme injuste, aima mieux quitter la partie. Il vendit sa ferme, et revint dans sa ville natale, en 1788. On s'empressa de l'admettre à l'académie de Lyon; on créa pour lui une place qui devait lui être également agréable et utile: c'était la direction de la pépinière de la province, avec l'établissement d'un cours verbal. C'est alors qu'il crut être fixé pour jamais dans une position favorable, et ne devoir plus avoir d'autres soins que de répandre les connaissances qu'il avait acquises.

Il mit donc au jour le huitième volume de son Dictionnaire : ce tome finissait à l'article *Ruminant*, et, par conséquent, était encore loin de son dernier tome: mais ce n'était plus l'abbé Rozier qui devait répondre aux réclamations des souscripteurs sur l'extension de l'ouvrage. La révolution était survenue ; et l'un de ses premiers effets fut de le priver du bénéfice qui faisait toute sa fortune. Cependant, séduit comme tant d'autres par les promesses des novateurs qui annonçaient la suppression de tous les abus, il se montra l'un des plus zélés partisans du nouvel ordre de choses ; et, malgré l'éloignement qu'il avait eu jusque-là pour l'exercice des fonctions du sacerdoce, il devint curé constitutionnel d'une paroisse de Lyon. Dès-lors il se montra digne de tenir cette place d'une source plus pure, se livrant avec ardeur à l'accomplissement de tous les devoirs dont il se trouvait chargé : mais bientôt il n'eut plus que des malheureux à soulager et à consoler, tous les fléaux de la révolution s'accumulant sur sa patrie. Son zèle ne s'éteignit qu'avec sa vie, lorsque, prenant quelques instants de repos dans la nuit du 29 septembre 1793, il fut écrasé dans son lit par une bombe ; et son corps ne put être retiré des débris que par lambeaux : tous les matériaux de son travail restèrent engloutis. Ce fut seulement trois ans après (en 1796), que le libraire Cuchet publia le IXe. volume : il paraît que l'article *Vers à soie* appartient seul à Rozier; il l'avait composé pour le cours verbal qu'il avait commencé à Lyon. Enfin le tome X qui devait compléter l'ouvrage, parut en 1798 ; il est dû entièrement à de nouveaux collaborateurs : seulement, à l'article *Vigne*, on expose le plan qu'avait tracé Rozier pour déterminer les différentes espèces de raisin. C'est celui qui a été exécuté au Luxembourg par M. Chaptal, devenu ministre de l'intérieur, à qui l'on doit l'article *Vin*, qui est dans ce volume. Il faut remarquer que ces deux mots, *Vigne* et *Vin*, se trouvant de suite, forment un Traité complet d'oenologie, et qu'ils remplissent la majeure partie de ce volume. Le *Cours complet d'agriculture*, dépassait de deux volumes les dernières bornes que l'auteur s'était prescrites ; ils auraient donc dû être livrés gratis : mais on sent que le libraire ne dut pas être de cet avis ; il en fut de même pour les deux volumes de Supplément, qui parurent en 1800. C'est donc à travers toutes ces vicissitudes, que ce grand ouvrage a été terminé: on pense bien qu'il dut s'en ressentir. L'apparition de la première livraison fit une vive sensation : c'était un vide qu'on venait de remplir. Depuis près d'un demi-siècle, l'agriculture, si long-temps négligée en France, attirait enfin l'attention, et elle avait fait des progrès. Le gouvernement avait favorisé cette impulsion, en fondant des sociétés d'agriculture, et en créant les écoles vétérinaires. De nombreux Mémoires avaient été le résultat de cet élan : les uns étaient réellement le fruit de l'observation ; mais d'autres, inspirés seulement par cet esprit d'imitation qui ne peut rien produire par lui-même, se bornaient à répéter ce que l'on trouvait ailleurs. La *Maison rustique* (Voy. LIGER), était le seul guide qu'eussent alors les cultivateurs : on avait espéré que l'Encyclopédie, qui devait être le dépôt de toutes les connaissances, reproduirait enfin l'agricul-

teur d'une manière convenable ; mais le petit nombre d'articles nouveaux qui s'y trouvaient, étaient noyés dans cette masse informe : l'abbé Rozier entreprit de la tirer de ce chaos ; et le titre de *Cours*, qu'il donna à son ouvrage, annonçait qu'il serait distribué méthodiquement. Cependant ce ne fut encore qu'un Dictionnaire, dont plusieurs articles formaient, il est vrai, des traités complets divisés en sections et en chapitres : malgré cela, il arrive souvent que le sujet n'est pas épuisé ; l'auteur y revient donc dans de nouveaux articles : c'est ainsi qu'après cent onze pages employées à traiter des *Abeilles*, on retrouve encore deux sections sous le titre d'*Alvéoles*. Il paraît que Rozier avait préparé d'avance la plupart de ces Traités : quelques-uns lui appartenaient quant au fond ; il en avait tiré beaucoup d'autres des auteurs précédents : seulement par la rédaction, il les avait adaptés à son plan ; c'est ainsi qu'il avait fait passer le Traité des arbres fruitiers de Duhamel, ou plutôt de Le Berriais, dans son Cours. Il en fit de même des ouvrages de Roger Schabol : d'autres articles lui furent fournis par ses collaborateurs, parmi lesquels on se contentera de citer Parmentier. C'est donc dans l'art avec lequel Rozier a mis en œuvre les travaux de ses prédécesseurs, que consiste son principal mérite : cependant il n'est pas exempt de reproche sous ce rapport. D'abord nous trouvons qu'en général il n'a pas toujours satisfait au premier devoir d'un rédacteur, celui de citer les sources où il a puisé ses matériaux : très-souvent il les prend de seconde main, au lieu de recourir aux auteurs originaux ; et il ne parle que très-rarement de cet Olivier de Serres qu'il estimait tant. Un second reproche que nous lui adressons, c'est d'avoir choisi l'ordre alphabétique : quand tout son travail était déjà distribué en grande masse par sections et par chapitres, que lui en aurait-il coûté pour le disposer par ordre de matières ? L'auteur comptait rattacher ensemble toutes ces parties, par un Discours sur la manière d'étudier l'agriculture : mais, sentant l'importance de ce sujet, il avait peine à se contenter lui-même ; et, comme il le mandait au libraire Cuchet, il l'avait recommencé plusieurs fois. On peut, à l'article *Agriculture*, prendre une idée de ce qu'il voulait faire. Cet article est précédé par un Tableau synoptique, qui présente tout l'ensemble de son travail. Dans cet article, entre plusieurs idées ingénieuses, on trouve une division de la France agricole, partagée en zônes caractérisées par leurs principales productions, comme l'olivier, le maïs, la vigne et le blé. Les planches sont exécutées avec soin ; on remarque surtout celle des arbres fruitiers, empruntées de Duhamel, et celles des plantes usuelles, exécutées sur les dessins de Mme. Nangis-Regnault, qui, quoique trop réduites, sont très-reconnaissables ; en sorte qu'avec le texte, elles forment un Traité complet des plantes usuelles. Cet ouvrage acquit, dès son apparition, une grande vogue ; mais il eut aussi plusieurs détracteurs. On ne pouvait disconvenir qu'il ne l'emportât, d'un côté au moins, sur tous les traités généraux publiés jusqu'alors. C'est qu'il s'élevait réellement au niveau des connaissances acquises ; et comme l'agriculture n'est autre chose que l'application de toutes les sciences naturelles, il en est résulté que ce cours est une Encyclopédie

rurale, aussi complète qu'il était possible de la faire. Quant à la rédaction, elle fait honneur à l'auteur. Dans ses grands articles, on remarque l'art avec lequel il expose son sujet, l'ordre et la clarté qu'il met dans ses discussions. Son style paraît toujours d'accord avec l'objet qu'il traite: il est, en général, coulant et facile; mais il s'anime suivant les circonstances, et devient même véhément, lorsqu'il attaque des préjugés qu'il croit nuisibles. En cela, Rozier conservait, en écrivant, le caractère qu'il montra dans tout le cours de sa vie: la franchise en faisait le fond; mais la fermeté dont elle était accompagnée allait jusquà la rudesse, lorsqu'il défendait des opinions qu'il croyait vraies. Arthur Young parle d'une manière fort dédaigneuse des connaissances de Rozier, et va jusqu'à demander si ce *bon abbé* savait seulement comment était faite une charrue (1)? Ce jugement ne doit pas étonner de la part d'un homme qui, depuis longues années, s'était voué uniquement à la culture de ses terres; qui, non content de l'expérience qu'il acquérait dans ses propres domaines, parcourait successivement les cantons de l'Angleterre, pour y recueillir leurs différentes pratiques agricoles, pour les comparer entre elles par de nombreux essais; qui, dans ce moment, traversait, à petites journées, la France en différents sens, pour y découvrir de nouvelles lumières; enfin, qui, depuis vingt ans au moins, publiait de nombreux volumes, lesquels ne contenaient que ce qu'il avait pratiqué lui-même: pour un tel homme, dirons-nous, Rozier ne devait être qu'un citadin qui, par amusement, était allé se délasser de temps en temps à la campagne. Il est certain que, si l'on considère le temps que Rozier avait dû nécessairement employer à ses études et à ses autres travaux scientifiques, ce qui lui en resta de surplus pour séjourner au milieu des champs, n'était pas assez considérable pour le faire ranger parmi les véritables praticiens: mais, grâce à son intelligence et à l'exercice continu de son jugement, il put, dans un petit nombre d'années, acquérir une sorte de tact équivalant à l'expérience d'un demi-siècle; par son moyen il fut en état de choisir les matériaux nécessaires à l'ouvrage qu'il entreprenait; de les modifier et même de suppléer aux lacunes qu'il rencontrait. De là il suit que, sous bien des rapports, dix années de sa vie employés à l'agriculture, soit comme observateur, soit comme écrivain, ont pu être aussi utiles à la science, que les cinquante-trois ans qu'a consumés Arthur Young, dans le même but, depuis la publication de son premier ouvrage jusqu'à sa mort. — Outre les écrits cités dans le courant de cet article, nous avons encore, de l'abbé Rozier, des *Vues économiques sur les moulins et pressoirs à huile d'olive*, 1777, in-4°.; et M. Barbier lui attribue une *Dissertation sur les aérostats des anciens et des modernes*, par A.-G. Ros.....; Genève et Paris, Servière, 1784, in-12. Son *Mémoire sur le rouissage du chanvre*, couronné par l'académie de Lyon, a été réimprimé dans le Recueil de Mémoires sur le même objet, publié, en 1788, par le chevalier de Perthuis. D—P—s.

ROZIÈRE (Louis-François Carlet, marquis de la), l'un des meilleurs officiers d'état-major de l'armée

(1) Voyez la *Bibliographie agronomique*, p. 379.

LE MARQUIS DE LA ROZIÈRE,

Lieutenant Général.

française, naquit, en 1733, au Pont-d'Arche, près Charleville en Ardennes, d'une famille originaire du Piémont, mais établie en France depuis le quinzième siècle. Il entra au service, en 1745, comme volontaire, dans le régiment de Conti infanterie, où il fit ses premières armes en Italie, servit en Flandre, jusqu'à la paix (1748), et alla continuer à Paris et à Mézières ses études en mathématiques. En 1752, il passa aux Indes-Orientales, comme ingénieur, avec le savant abbé de La Caille, qui lui servit de Mentor, et dont il devint l'ami. Il fut employé, à l'île de France, aux fortifications, et rédigea un plan de défense pour cette importante colonie. De retour en Europe, en 1756, il fut nommé aide-de-camp du comte de Revel, et aide-maréchal-général des logis de l'armée auxiliaire de France, destinée pour la Bohème; il commença, en 1757, la guerre de Sept-Ans, dans l'armée de Westphalie, et se trouva à la bataille de Rosbach, où il fut chargé de conduire une division d'artillerie à la droite de l'armée : le lendemain de la bataille, il fut envoyé au roi de Prusse, avec des dépêches du prince de Soubise, et il fit rentrer au camp plus de douze cents soldats qui étaient restés dans les vignes, à la débandade. Le comte de Revel ayant été tué à cette bataille, La Rozière fut attaché à la division commandée par le duc de Broglie : il fit, avec ce général et avec les maréchaux d'Estrées et de Soubise, toute la guerre de Sept-Ans. Nommé capitaine de dragons à la bataille de Sundershausen, il fut blessé, et eut son cheval tué sous lui d'un coup de canon. En 1759, à Bergen, ce fut lui qui, avec quatre cents dragons, alla reconnaître l'avant-garde de l'armée ennemie. A la bataille et à la retraite de Minden, il commandait un détachement. En 1760, à la prise de Cassel, il entra le premier dans la place : en 1761, il fut nommé lieutenant-colonel de dragons au régiment du Roi, et, peu de temps après, fait chevalier de Saint-Louis pour sa conduite à l'affaire du Frauenberg, où il tendit une embuscade au prince Ferdinand de Brunswick, qui pensa y être pris: mais au moment où La Rozière allait l'arrêter, son cheval s'abattit; et il ne lui resta à la main que la housse du prince, qui dut son salut à la vîtesse de son cheval. Un de ses beaux faits d'armes est l'assaut donné, en 1761, à la Cascade de Cassel, qu'il enleva l'épée à la main, et dont il fit la garnison prisonnière de guerre. Quelque temps après, il fut pris, à son tour, étant en reconnaissance dans la forêt de Sabahord; on le conduisit au quartier-général du roi de Prusse, qui lui dit : « Je désirerais » vous renvoyer à l'armée française; » mais, lorsqu'on a pris un officier » aussi distingué que vous, on le » garde le plus long-temps possible : » j'ai des raisons pour que vous ne » soyez point échangé dans les cir» constances présentes; ainsi vous » resterez avec nous sur votre pa» role. » Il passa trois semaines au quartier-général du grand Frédéric, dont il reçut des marques de bonté, et particulièrement du prince Ferdinand de Brunswick, qui disait, en rappelant l'aventure de Frauenberg : « Voilà le Français qui m'a fait le » plus de peur de ma vie, et même je » crois la lui devoir. » Après son échange, la Rozière reprit ses fonctions à l'armée française. A la paix de 1763, il fut employé dans le ministère secret du comte de Broglie. Cette

même année, sur l'ordre du roi, il passa en Angleterre, et fit la reconnaisssance des ports et côtes de ce royaume. De retour en France, il fut chargé, en 1765, de faire la reconnaissance topographique et hydrographique de toutes les côtes et ports du Royaume. Il produisit, pour la défense des provinces d'Aunis et de Saintonge, et particulièrement pour le port de Rochefort, un projet qui fut approuvé par le roi. En 1767, il fut nommé aide-maréchal-général des logis employé en Bretagne, et proposa, pour le port de Brest, un plan de défense qui fait encore aujourd'hui la sûreté de ce bel établissement maritime. On doit citer aussi les travaux proposés, et en partie effectués par lui, pour la sûreté de Saint-Malo, du Clos-Poulet, de Lorient, du Port-Louis, du Croisic et de Belle-Isle. A la fin de l'année 1768, le gouvernement le chargea de rédiger, sur les dépêches des ministres et des généraux, l'histoire des guerres de France sous les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. Cet ouvrage, qui devait être en douze volumes in-4°., avec un volume de planches, est resté inédit par suite de la révolution. En 1770, il fut nommé commandant à Saint-Malo, et chargé de rédiger un plan général. En 1778, la guerre contre l'Angleterre étant déclarée, il fut appelé à Versailles; il communiqua au conseil du roi ses idées sur la manière d'attaquer les ports de l'ennemi, et fit, avec le maréchal de Broglie, l'inspection des côtes: le plan de descente en Angleterre, rédigé par La Rozière, fut approuvé; et il alla remplir les fonctions de maréchal-général des logis de l'armée destinée à l'expédition, et rassemblée sur les côtes de la Manche. En 1781, il fut promu au grade de maréchal-de-camp. La paix étant signée avec l'Angleterre, en 1783, il commanda, jusqu'en 1787, six bataillons employés aux travaux de la navigation intérieure de la province de Bretagne. A la révolution, les troupes ayant abandonné le parti du roi, le marquis de La Rozière, qui connaissait le danger de commander sans le pouvoir de se faire obéir, obtint la permission de se retirer dans sa terre de la Rozière en Champagne, d'où il émigra, au mois de mai 1791, avec son fils aîné, capitaine de dragons. Mis à la tête des bureaux de la guerre établis à Coblentz par les princes frères de Louis XVI, il exerça les fonctions de ministre de la guerre, sous le maréchal de Broglie, qui remplissait celles de premier ministre. Il fit ensuite la campagne de 1792, en qualité de maréchal-de-camp et de maréchal-général des logis de l'armée royale, et fut nommé, cette même année, commandeur, puis grand-croix de l'ordre de Saint-Louis. Après la malheureuse campagne de 1792, plusieurs cours étrangères lui firent offrir du service; mais il aima mieux vivre ignoré, que d'abandonner ceux qui, comme lui, savaient supporter l'infortune. En 1794, il passa en Angleterre, sur l'ordre qui lui fut adressé, de Pétersbourg, par le comte d'Artois, et fut employé à Londres, en qualité de quartier-maître général des troupes à la solde de l'Angleterre, destinées à débarquer dans la Vendée. La Rozière reçut la proposition d'entrer au service de la Turquie, avec de grands avantages; mais il préféra de servir la Russie, dans le grade de général-major, et avec la permission de rester à Londres, auprès des princes français. Peu de

temps après, la reine de Portugal lui ayant fait offrir le grade de lieutenant-général et de quartier-maître général de ses armées, il passa au service de cette puissance, et arrivé à Lisbonne, en janvier 1797, il s'y occupa de la formation de son état major. Le prince-régent de Portugal lui donna, en 1801, le commandement en chef de l'armée destinée à défendre le nord de ce royaume, et, à son retour de l'armée, le fit commandeur de l'ordre du Christ. En 1802, il le nomma inspecteur-général des frontières et côtes du royaume; et La Rozière exerça ces fonctions pendant plusieurs années, dirigeant tout, et jetant les premiers fondements d'un nouveau plan général analogue à la situation du pays, et dont les Anglais ont su tirer un grand parti dans la guerre contre les Français. Un changement dans le ministère arrêta cet utile travail. Après mille projets, presque aussitôt détruits que conçus, et où les avis du marquis ne prévalurent point, le prince-régent, avec sa cour, s'embarqua pour le Brésil; et La Rozière mourut, après quarante-cinq jours de maladie, le 7 avril 1808: il fut enterré dans l'église des capucins français à Lisbonne, où sa famille lui a fait ériger un mausolée. Ses ouvrages imprimés, sont: I. Les *Stratagèmes de guerre*, Paris, 1756, in-12; faible compilation, ouvrage de sa jeunesse. II. *Campagne du maréchal de Créqui en Lorraine et en Alsace en* 1677, Paris, 1764, in-12. III. *Campagne de Louis prince de Condé, en Flandre, en* 1674, Paris, 1765, in-12. IV. *Campagne du maréchal de Villars et de Max.-Em., électeur de Bavière, en Allemagne, en* 1703, Paris, 1766. V. *Campagne du duc de Rohan dans la Valteline, en* 1635, *précédée d'un discours sur la guerre des montagnes*, avec une carte pour l'intelligence de la campagne. VI. *Traité des armes en général*, Paris, 1764. Outre sa grande *carte de la Hesse*, en quatre feuilles, qu'il fit graver en 1761, on a encore de lui, la *carte des Pays-Bas catholiques*, et celle du *combat de Senef*. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits, parmi lesquels on distingue: l'Histoire des guerres de France, sous *Louis XIII*, *Louis XIV et Louis XV*, dont on a déjà parlé; — *Relation de la campagne des Prussiens, en* 1792, et de celle de 1801, *en Portugal*; — *Des devoirs du maréchal-général des logis de l'armée, et de l'officier d'état-major*; — *De l'art d'asseoir les camps, de faire des reconnaissances, du choix des positions, de la marche des colonnes en campagne*, etc.; — Des reconnaissances générales et très-étendues sur toutes les côtes et les frontières de France, sur différentes parties de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Suisse, accompagnées de plans et cartes dessinés par lui; — Un travail considérable sur le Portugal, fait et dirigé par lui seul; celui sur l'Angleterre, sous le ministère du comte de Broglie. La Rozière a aussi fourni beaucoup d'articles militaires à l'Encyclopédie (notamment les articles *Pique* et *Mousqueterie*, qui sont curieux); et il a travaillé à nombre d'ordonnances militaires. Une partie de ses manuscrits et de ses cartes a été égarée pendant la révolution; l'autre est au dépôt de la guerre, à Paris. Z.

RUAR (Martin), né en 1588, à Krempe, dans le Holstein, fit une étude particulière du latin et du grec,

s'appliqua à l'hébreu, au rabbin, à l'arabe, voyagea dans la plupart des pays de l'Europe, en apprit les langues, étudia le droit naturel, le droit public, l'histoire et les dogmes de toutes les sectes; il fut d'abord luthérien, puis socinien. George Calixte tenta inutilement de le ramener à la confession d'Augsbourg. Ruar aima mieux perdre son patrimoine, que de renoncer au parti qu'il avait pris; il occupa ensuite la place de recteur du collége de Racovie, enfin celle de ministre des sociniens de Dantzig, et mourut en 1657. Il dut sa réputation autant à ses mœurs douces et polies, qu'à son savoir, lequel n'était pas accompagné d'un jugement bien solide. On a de lui des *Notes* sur le *Catéchisme* des églises sociniennes de Pologne, dans les éditions de 1665 et 80; et 2 vol. de *Lettres*, Amsterdam, 1677-81, in-8°., réimprimées à la suite de l'*Histoire du Crypto-Socinianisme*, par Zeltner, avec des notes de l'éditeur, Leipzig, 1729, in-4°. Ces lettres sont curieuses, pleines d'anecdotes littéraires et de faits intéressants sur l'histoire de la secte de l'auteur. T—D.

RUAULT (Jean), en latin *Rualdus*, littérateur, né vers 1580, à Coutances, s'appliqua de bonne heure à l'étude des langues grecque et latine, et s'y rendit fort habile, ainsi que dans l'histoire, la géographie et les antiquités. Après avoir régenté quelques années à Rouen, il vint à Paris, où il enseigna les humanités avec succès dans différents colléges. Deux fois il fut revêtu de la dignité de recteur de l'université; et en 1629, il fut choisi pour succéder à Fréd. Morel, dans l'une des chaires de belles-lettres du Collége royal. Ruault mourut en 1636. C'était un écrivain prolixe et dénué de goût; mais il avait une immense lecture et beaucoup d'érudition. On en a la preuve dans la *Vie de Plutarque*, qu'il a placée à la tête des *Œuvres* du philosophe de Chéronée, Paris, 1624 (1), et dans les notes dont il a enrichi cette édition, que les curieux recherchent encore, quoiqu'elle ait été surpassée (*V.* Plutarque). On a aussi de Ruault: I. *Un Recueil* de poésies latines, Paris, 1610, in-12. Ce volume renferme deux livres d'épigrammes, et un livre de vers pieux; suivis de quatre harangues latines, dont les sujets sont: la Mort de Jésus-Christ, l'Annonciation de la Vierge et les Panégyriques de saint Jean-Baptiste et de sainte Ursule. II. *Controversia de Duellis*, ibid., 1625, in-8°. III. *Oraison funèbre* (*Laudatio funebris*) d'Achille de Harlay, ibid., 1616, in-4°. de 50 pag. IV. *Preuves de l'Histoire du royaume d'Yvetot*, Paris, 1631, in-4°.; rare et recherché. C'est un Recueil de titres et d'actes, à l'aide desquels l'auteur prétend prouver que cette terre a réellement été érigée en royaume par Clotaire (*V.* Gautier, sire d'Yvetot et Rob. Gaguin). La *Notice* que l'abbé Goujet a consacrée à Ruault, dans son *Histoire du collége royal de France*, est incomplète. W—s.

RUBBI (André), ex-jésuite, né à Venise, en 1739, embrassa, fort jeune, l'institut de Saint-Ignace, et professa les belles-lettres au collége des nobles, à Brescia. Après la dispersion de son ordre, il se retira dans sa patrie, où il fut occupé de travaux littéraires. Il y mourut en 1810. Ses ouvrages sont:

(1) Cette édition est connue sous le nom de *Maussac*, quoique Ruault en ait pris soin; c'est par une erreur typographique qu'à l'art. Plutarque elle est indiquée sous la date de 1634.

I. *Interpretatio et illustratio epitaphii græci Ravennæ reperti*, Rome, 1765, in-4°. II. *Rodi presa*, Venise, in-8°., 1773. L'auteur écrivit cette tragédie à Brescia, où elle fut jouée par ses élèves. III. *Elogi italiani*, ibid., 12 vol. in-8°., 1781 et suiv. C'est un choix d'Éloges écrits par différents auteurs modernes; ils sont au nombre de trente-six, parmi lesquels il y en a six de Rubbi: ce sont ceux de *Pétrarque*, *Léonard de Vinci*, *Galilée*, *Castiglione*, *Métastase* et *Ginanni*. L'éditeur de ce Recueil y a intercalé le Catalogue des médailles italiennes du cabinet de l'abbé Angelo Bottari. IV. *Dissertazione cronologico-istorico-critica sopra il sepolcro d'Isaccio, esarca di Ravenna*, ibid., 1781. V. *Ugolino*. Cette tragédie fut insérée, sans nom d'auteur, dans le tome v du *Teatro italiano del secolo XVIII*, Florence, 1784, in-8°. VI. *Parnaso italiano, ovvero raccolta di poeti classici italiani d'ogni genere, d'ogni età e d'ogni metro*, Venise, 56 vol. in-8°., 1784-91. VII. *Parnaso de' poeti classici d'ogni nazione tradotti in italiano*, ibid., 41 vol. in-8°., 1793 et suiv. Rubbi a présidé à ces deux Collections, qu'on doit considérer plutôt comme des spéculations de libraires que comme des monuments littéraires. Il a composé une *Notice* sur la vie et les ouvrages de chacun des auteurs compris dans ces Recueils. Ces morceaux sont écrits d'un style tellement coupé, que la lecture en est, si l'on ose dire, *asthmatique*; ce qui lui avait valu le sobriquet de *Stile a singhiozzo* (Style à hoquet). VIII. *Giornale dell' antichità sacre e profane, giusta il metodo di Pitisco*, ibid., 1793, in-8°. IX. *I giorni dell' anno, consecrati alla passione di Gesù-Cristo*, Parme, 1793, in-12. X. *Epistolario, ossia scelta di lettere inedite*, Venise, 2 vol. in-4°., 1795-96. C'est un Recueil de lettres inédites de différents auteurs. XI. *Il genio nautico e militare, canti due*, ibid., in-4°. C'est un petit Poème à l'occasion de la mort d'Angelo Emo, célèbre amiral vénitien, qui avait bombardé Tunis dans la guerre de 1774. XII. *Genio letterario d'Europa*, ibid.; ouvrage périodique, fondé par Rubbi, en 1793, en opposition à un autre journal, intitulé: *Memorie per servire alla storia letteraria e civile d'Europa*, dirigé par le docteur Aglietti; mais ce dernier l'emporta sur l'autre, qui cessa de paraître au bout de quelques mois. XIII. *La Vainiglia* (la Vanille), *poemetto latino*, in-4°., dans la *Raccolta Ferrarese*, tome VI. Rubbi a surveillé les éditions des Œuvres de Muratori et de Maffei, publiées à Venise, les premières en 48 vol. in-8°., et les autres en 21 in-8°. On trouve des renseignements épars sur la vie de Rubbi, dans Caballero, Supplément à la *Biblioth. script. soc. Jesu*; — dans Moschini, *Letteratura Veneziana del secolo XVIII*, et surtout dans le tome 56 et dernier du *Parnaso italiano*, où l'auteur a eu soin de les consigner lui-même. A—G—S.

RUBEIS. *V.* ROSSI.

RUBEIS (JEAN-BERNARD-MARIE DE), dominicain, né vers l'an 1686, d'une famille distinguée de Cividal del Friuli, prononça ses vœux à l'âge de dix-sept ans dans l'ordre des frères prêcheurs. Envoyé en Toscane, il y acheva d'étudier la philosophie, dans le couvent de San-Miniato, d'où il revint la professer à celui des *Zattere* à Venise. Il s'en

absenta quelque temps pour suivre, en qualité de théologien, une mission extraordinaire de la république auprès de la cour de France. De retour à Venise, il ne s'occupa que de ses études, et de l'accroissement de la bibliothèque de son couvent, dont le soin lui était confié : elle devint une des plus considérables de la ville, lors qu'Apostolo Zeno lui légua, en 1750, tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qu'il avait rassemblés de son vivant (1). Dans la controverse relative à l'abolition du patriarchat d'Aquilée, le P. Rubeis fut désigné par le cardinal Delfino, revêtu alors de cette dignité, pour aller soutenir les droits de ce siége, à Rome; mais Rubeis s'y refusa constamment, préférant, à l'éclat de cette négociation, le rigoureux genre de vie qu'il avait adopté, en partageant son temps entre l'étude et les pratiques de piété. Accablé d'années et de travaux, il mourut à Venise, le 2 février 1775, âgé de quatre-vingt-huit ans. Ses Ouvrages sont : I. *De Fabulâ monachatûs benedictini divi Thomæ Aquinatis*, Venise, 1724, in-8°., sans nom d'auteur. C'est une réponse à une Dissertation historique, dans laquelle on avait prétendu établir que saint Thomas d'Aquin, avant d'entrer dans l'ordre de saint Dominique, avait appartenu à celui de Mont-Cassin. Cet Ouvrage fut augmenté, et réimprimé à la tête du tome v des Œuvres du même saint Thomas, édition de Venise, 1746 et suiv. Il fait aussi partie des trente Dissertations critiques et apologétiques sur ce même saint, ibid., 1750. II. *De unâ sententiâ damnationis in Acacium episcopum Constantinopolitanum*, ibid., 1729, in-8°. L'auteur, profitant de la découverte d'une lettre trouvée dans un ancien manuscrit à Vérone, jette quelque lumière sur la condamnation de cet évêque, sous le pontificat de Félix III. III. *Synodus quæ acta est in civitate Mantuâ anno* 827, ibid., 1729; dans le tome IX de la Collection des conciles. Ce sont les actes d'un concile tenu à Mantoue, pour des affaires relatives à l'église d'Aquilée. Ils furent publiés pour la première fois par le P. Rubeis, d'après un manuscrit de la bibliothèque *Vallicellana*. IV. *Animadversiones in concilium á Gregorio XII celebratum Fori-Julii, seu in civitate Austriâ*, ibid., 1731; dans le tome XV du même Recueil. V. *De schismate ecclesiæ Aquilejensis, dissertatio historica*, ibid., 1732, in-8°. Cette Dissertation est accompagnée des actes du concile de Mantoue, dont on a parlé plus haut, avec des notes et des corrections. Elle fait aussi partie de l'ouvrage suivant : VI. *Monumenta ecclesiæ Aquilejensis, commentarii historico-chronologico critici, Argentinæ* (Venise), 1740, in-fol. On trouve, à la fin de l'ouvrage, une ancienne Chronique des patriarches d'Aquilée. VII. *Divi Thomæ Aquinatis opera theologica*, Venise, 1745-1760, 28 vol. in-4°. Le P. de Rubeis, qui en a été l'éditeur, a joint à chaque traité un avertissement et des remarques. VIII. *De nummis patriarcharum Aquilejensium dissertatio*, ibid., 1747, in-8°. IX. *De nummis patriarcharum Aquilejensium, dissertatio altera*, ibid., 1794, in-8°. X. *Discorso istorico-cronologico-diplomatico sopra una pergamena antica veneziana*, ibid., 1749, in-8°. XI. *De gestis et scriptis ac doctrinâ sancti Thomæ Aqui-*

(1) Cette bibliothèque porte maintenant le nom de *Zeniana*.

HIST. DES PAYS BAS.

P. P. RUBENS.

Van-dyck pinx.t Landon direx.t

natis, Dissertationes criticæ et apologeticæ, ibid., 1750, in-fol. Ces Dissertations sont au nombre de trente ; une des plus importantes est la neuvième du Recueil, intitulée: *De fide auctoris operum quæ vulgò Areopagitica dicuntur ; an orthodoxus fuerit, an hæreticus, vel apollinarista, vel eutychianus, seu monophysita.* Deux de ces Dissertations avaient déjà paru dans l'édition des OEuvres de saint Thomas, tom. XXIV et XXV. XII. *De rebus congregationis sub titulo beati Jacobi Salomonii*, etc., *Commentarius historicus*, ibid., 1751, in-4°. XIII. *Georgii, seu Gregorii Cyprii patriarchæ Constantinopolitani vita*, ibid., 1753, in 4°., publiée pour la première fois d'après un manuscrit grec de Leyde, avec une traduction latine et des notes. XIV. *Dissertationes duæ, prima de Turanio, seu Tyrannio Rufino; altera de vetustis liturgiis*, etc., ibid., 1754, in-4°. XV. *De Theophylacti Bulgariæ archiepiscopi gestis et scriptis, ac doctrinâ*, ibid., 1754, in-fol.; dans le tom. I des OEuvres de Théophylacte. XVI. *Dissertatio in quâ præsertim agitur de scholiis S. Maximi et Johannis Scythopolitani ac Germani Constantinop. patriarchæ*, ibid., 1755, in-fol; dans le tome I des OEuvres de Denys l'Aréopagite. XVII. *Dissertatio adversus Samuelem Crellium, aliosque*, ibid., 1755. XVIII. *De peccato originali, ejusque naturâ, et traduce et pœnâ, tractatus theologicus*, ibid., 1757, in-4°. XIX. *Vita beatæ Benvenutæ Bojanæ*, ibid., 1757, in-4°.; imprimée pour la première fois d'après le manuscrit original. XX. *De charitate, virtute theologicâ, ejusque naturâ* etc., *tractatus theologicus*, ibid., 1758, in-4°. XXI. *Dissertationes variæ eruditionis, sub unâ capitum serie collectæ*, ibid., 1762, in-4°. XXII. *Lettera al P. Barberi, sopra il sistema della Grazia del P. Migliavacca*, dans le n°. 48 des *Novelle letter. Fiorentine*, 1751. On trouve des renseignements plus étendus sur cet auteur, dans les Ouvrages suivants : 1°. *Elogium J. Bern. Mariæ de Rubeis*, dans le tome XXVIII de la *Nuova raccolta Calogeriana*; 2°. *Elogium de Rubeis*, dans le tome II des *Vitæ Italorum*, etc., de Fabroni; 3°. *Elogio del P. de Rubeis*, dans le tome IX°. du nouveau *Giornale de' letterati d'Italia*, Modene, 1776.

A—G—S.

RUBENS (Pierre-Paul), le plus illustre peintre qu'ait produit l'école flamande, naquit à Cologne, le 29 juin 1577, d'une famille noble originaire de Styrie, qui vint s'établir à Anvers à l'époque du couronnement de Charles-Quint. Jean Rubens, son père, était catholique; et il exerça pendant plusieurs années dans cette ville les premières magistratures. Mais les troubles excités par les sectaires du seizième siècle l'ayant dégoûté du séjour d'Anvers, il se transporta à Cologne avec sa femme, et y acheta une maison, devenue célèbre dans la suite par le séjour de la reine Marie de Médicis, qui y mourut en 1643. La mère de Rubens, nommée Marie Pipelingue, eut sept enfants, dont Pierre-Paul fut le dernier. Destiné d'abord à la robe, il se faisait déjà remarquer par ses progrès, lorsqu'en 1587, son père mourut: sa mère revint habiter Anvers, sa ville natale. Rubens y continua ses études, et fit sa rhétorique d'une manière si distinguée, qu'il parlait et écrivait le latin avec autant de facilité que sa langue maternelle. Il fut alors placé, en qualité

de page, chez la comtesse de Lalain, d'une des plus nobles familles de Flandre; mais, malgré les soins que l'on avait pour lui, cette vie lui déplut beaucoup; et il supplia sa mère de le laisser cultiver la peinture, ce qu'il n'obtint qu'à force d'instances. Il fut admis dans l'école d'Adam Van-Ort. Le caractère brutal et la conduite crapuleuse de ce peintre, inspirèrent bientôt à l'élève un dégoût invincible. Heureusement qu'il trouva dans Otto Vænius, qui brillait à cette époque sans rival, ce qu'il desirait sous le rapport des mœurs et des talents. Après quatre ans d'études, il se montra supérieur à ses deux maîtres; et, muni de lettres de recommandation des archiducs Albert et Isabelle, il partit pour l'Italie, au mois de mai 1600. Il se rendit d'abord à Venise, pour s'y former sur les ouvrages du Titien, de Paul Véronèse et du Tintoret. Un gentilhomme du duc de Mantoue, logé dans la même maison que Rubens, et frappé de la beauté de ses ouvrages, s'empressa d'en faire le plus grand éloge à son souverain, qui invita sur-le-champ le jeune artiste à venir à Mantoue, où il lui donna le titre de gentilhomme, et de peintre de la cour. Le duc se plaisait à le voir travailler et à mettre son érudition à l'épreuve; mais Rubens, par ses réponses, acquérait chaque jour de nouveaux titres à la bienveillance de ce prince, qui le choisit pour aller à la cour d'Espagne offrir au roi Philippe III, un carosse magnifique et un superbe attelage de six chevaux napolitains; et au duc de Lerme, premier ministre, plusieurs objets de grand prix. Rubens s'acquitta de cette mission à l'entière satisfaction des deux cours; et il revint à Mantoue, d'où le duc lui permit de se rendre à Rome, en le chargeant de copier pour lui les plus beaux tableaux de l'école romaine : en même temps, il lui passa au cou une riche chaîne d'or, et le combla de présents. Arrivé à Rome, Rubens se livra tout entier à l'étude, et ne tarda pas à s'y faire connaître. L'archiduc Albert lui commanda trois tableaux pour la chapelle de sainte Hélène, qu'il faisait réparer dans l'église de Sainte-Croix de Rome. De Rome, Rubens alla visiter Florence : il y reçut du grand-duc l'accueil le plus flatteur; et ce prince voulut avoir le *Portrait* de l'artiste, peint par lui-même, pour en orner la salle des peintres célèbres. Rubens mit à profit son séjour dans cette ville pour y étudier les chefs-d'œuvre de la sculpture antique que renfermait la galerie, ainsi que ceux qu'avait produits le ciseau de Michel-Ange; et il exécuta, pour le grand-duc, un *Héros entre Minerve et Vénus, secouru par le Temps*; les *Trois Grâces*, en grisaille, et un *Silène*. De Florence, il se rendit à Bologne, pour y voir les ouvrages des Carraches; et il retourna une seconde fois à Venise, guidé par la prédilection qu'il avait pour les grands coloristes de cette école. Ses études, pendant son second séjour dans cette ville, furent plus longues et plus assidues que durant le premier; et il acheva de s'y perfectionner dans la partie de l'art qu'il a possédée à un degré aussi éminent. A ses yeux, cependant, l'école romaine devait l'emporter pour le dessin; et il se décida à revenir à Rome. A son arrivée, le pape lui demanda un tableau pour son oratoire de Monte-Cavallo : Rubens peignit, pour satisfaire à cette demande, la *Vierge et sainte Anne adorant l'Enfant*

Jésus. A l'exemple du Saint-Père, les cardinaux Chigi, Rospigliosi, le connétable Colonne, la princesse de Scalamare, les pères de l'Oratoire, lui commandèrent plusieurs tableaux. Il fit, pour le premier, le *Triomphe du Tibre;* pour le second, les *Douze Apôtres;* pour le connétable Colonne, une *Orgie de militaires;* pour la princesse : *Protée et les Dieux marins à table, servis par trois Néréides;* et *Vertumne et Pomone*. La grotte, les poissons, les fruits, les plantes, les animaux et le paysage, ont été peints par Breughel de Velours. Pour la *Chiesa Nuova*, ou l'église neuve des pères de l'Oratoire, il fit trois pièces d'autel : l'une placée dans le grand-chœur, représente la *Vierge et l'Enfant-Jésus adorés par les anges*. L'autre, qu'on voit au second autel, est une *Vierge martyre, accompagnée de deux saintes et d'anges*. Enfin, la troisième a pour sujet : *Saint Grégoire-le-Grand, saint Maurice, saint Jean-Baptiste et autres saints*. Ce dernier tableau, rempli de noblesse, et exécuté d'une manière hardie, rappelle, dans beaucoup de ses parties, l'étude que Rubens avait faite récemment des ouvrages de Paul Véronèse. Ce n'est pas cependant celui qu'il avait primitivement exécuté pour cette place : ayant d'abord mal pris ses mesures, ce tableau se trouva trop haut et trop large; il le refit, et garda pour lui le premier. Quoiqu'il fût en Italie depuis sept ans, il n'avait encore visité ni Milan ni Gènes. Il résolut de voir ces deux villes. A Milan, il dessina la fameuse *Cène* de Léonard de Vinci; et c'est d'après ce dessin rapporté par lui en Flandre, que Witdoock en exécuta la gravure au burin. Il fit, en outre, pour la bibliothèque Ambrosienne, un tableau représentant la *Vierge et l'Enfant-Jésus, entourés d'un cercle de fleurs*, qui ont été peintes par Jean Breughel. Sa réputation l'avait devancé à Gènes, et il fut reçu, avec les distinctions les plus flatteuses, par la noblesse et les premiers négociants. Cet accueil, joint à la beauté de la ville, et à la douceur du climat, qui lui convenait mieux que celui des autres villes d'Italie, y prolongea son séjour. Parmi les tableaux qu'il y exécuta, l'on cite la *Circoncision de Jésus-Christ*, et *Saint Ignace guérissant les malades et les estropiés*, qu'il fit pour l'église des Jésuites. Il y a déployé tout son génie; et les Génois prétendent que ces deux compositions doivent être regardées comme le chef-d'œuvre de leur auteur. Pendant qu'il résidait dans cette ville, il entreprit de recueillir les plans des plus beaux palais qu'elle renferme; et, à son retour en Flandre, il fit graver et imprimer cette collection. Au milieu de ses travaux, il apprend tout-à-coup que sa mère est dangereusement malade. Tout cède à cette considération; il prend la poste. Mais en route il reçoit la nouvelle que sa mère a cessé de vivre. Au lieu de se rendre à Bruxelles, il se retire dans l'abbaye de Saint-Michel, située près de cette ville; et, pendant un temps assez considérable, il se livre sans distraction à sa douleur, occupé uniquement du soin d'élever un tombeau à sa mère, dont il composa lui-même l'épitaphe, et qu'il décora du tableau précédemment exécuté à Rome, pour la *Chiesa Nuova*, et qui s'était trouvé trop grand. Lorsque Rubens reparut à Anvers, il reçut l'accueil le plus distingué. Toutefois il se dispo-

sait à retourner en Italie, ce climat convenant mieux à sa santé et à ses goûts : mais l'archiduc Albert et son épouse Isabelle ne voulurent point laisser partir un artiste qui faisait la gloire de son pays; ils l'appelèrent à la cour de Bruxelles, lui donnèrent une pension considérable, et la clef de chambellan. Rubens ne résista point à tant de faveurs ; mais il obtint des deux princes la permission de continuer à résider à Anvers, où il pouvait se livrer à ses travaux favoris sans être distrait par le tourbillon de la cour. Arrivé à Anvers, en 1610, il acheta une maison spacieuse, qu'il fit rebâtir en grande partie à la romaine, et où il déploya la magnificence d'un prince; il orna d'une collection de belles peintures et de précieux morceaux de sculpture antique, une rotonde qu'il avait fait élever exprès entre cour et jardin, et qui était percée de grandes fenêtres cintrées, et surmontée d'un dôme. L'atelier qu'il fit également construire n'était pas moins remarquable par son étendue que par la beauté de son escalier. C'est dans cette même année qu'il épousa Isabelle Brant, nièce de la femme de son frère aîné Philippe Rubens, secrétaire de la ville d'Anvers. Le duc Albert voulut tenir sur les fonts de baptême le premier enfant de Rubens, et lui donna son nom. Cependant la renommée de l'artiste éveilla bientôt l'envie. Abraham Jansens et Venceslas Koeberger qui, avant son retour, jouissaient du premier rang parmi les peintres de la Flandre, firent d'abord éclater leur jalousie; et le premier porta même à Rubens un défi pittoresque, que celui-ci eut la modestie de refuser. Les archiducs lui demandèrent alors une *Sainte-Famille*, pour la décoration de leur oratoire : c'était le premier ouvrage qu'on lui eût commandé depuis son retour d'Italie; et ce morceau enleva tous les suffrages. Rubens, en sa qualité de gentilhomme de l'archiduc, s'étant fait admettre dans la confrérie de Saint-Ildefonse, exécuta, pour l'autel de la chapelle de l'ordre, le célèbre tableau qui représente la *Vierge sur un trône d'or, donnant la chasuble à saint Ildefonse, à genoux devant elle.* Ce tableau était accompagné de deux volets, sur lesquels étaient peints les *Portraits, de grandeur naturelle, de l'archiduc Albert et de la princesse Isabelle, en manteau ducal;* ces personnages étaient sur un prie-dieu, et avaient à leurs côtés leurs saints patrons debout: sur les revers de ces volets, il avait peint une *Sainte-Famille*, qui formait une composition particulière lorsqu'ils étaient fermés. Tout est admirable dans ces peintures, tout y est nouveau et unique; la composition, la couleur, le dessin, y sont d'une égale perfection : rien n'y ressent l'imitation des maîtres d'Italie; et quelques personnes même mettent ce chef-d'œuvre au-dessus de celui de la *Descente de croix.* Les volets en bois sur lesquels étaient peints les portraits des archiducs et la Sainte-Famille, se trouvèrent assez épais pour que, par la suite, on entreprît de les scier en deux dans leur épaisseur : cette entreprise réussit parfaitement, et l'on en obtint un tableau qui a été placé dans la même chapelle en face du premier. Quand on vint apporter à Rubens le prix de cet ouvrage, il le refusa, en disant qu'il était assez payé par l'honneur d'avoir été admis dans un corps aussi respectable. Le chancelier d'Amant voulut avoir un tableau pour le monument sépulcral de famille

qu'il avait fait ériger dans l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles. Rubens y représenta *Jésus-Christ, accompagné de deux apôtres, donnant les clefs à saint Pierre.* Dans cette composition, il a déployé une finesse de dessin, une grâce dans les airs de tête, et surtout dans la figure du Christ, qu'il a rarement portées à un aussi haut degré dans ses autres ouvrages; et elle n'est pas moins remarquable par la distribution des lumières et la science du clair-obscur: malheureusement ce tableau a beaucoup souffert d'une indiscrète restauration. C'est à la même époque que Rubens exécuta la plupart des tableaux qui faisaient l'ornement des principales églises de Bruxelles: aux Capucins, c'était le *Christ descendu de la croix et reposant sur les genoux de la Vierge, que saint François d'Assise semble consoler;* tableau qui n'a pas moins souffert que le précédent, et par les mêmes causes; aux Annonciades, une *Adoration des Mages;* aux Petits-Carmes, une *Assomption de la Vierge* et une *Sainte Thérèse en extase à l'apparition du Sauveur;* aux Jésuites, un *Saint Ignace de Loyola,* et un *Saint François-Xavier;* aux Chartreux, une *Assomption de la Vierge*, de petite dimension, mais remarquable par la finesse du pinceau, la richesse de la composition, la fraîcheur du coloris et la distribution des lumières; dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Chapelle, une *Assomption de la Vierge*, un *Martyre de saint Laurent*, et un *Christ donnant les clefs à saint Pierre*: ce dernier avait été donné par Breughel de Velours pour orner le tombeau de son père et de sa mère. L'église dans laquelle se trouvaient ces trois tableaux ayant été fortement endommagée lors du bombardement de Bruxelles, par le maréchal de Villeroi, en 1695, le chapitre vendit les deux premiers à l'électeur Palatin, pour sa galerie de Dusseldorf, afin de subvenir aux réparations de l'église. Le troisième fut également cédé, en 1766, à un amateur d'Amsterdam, nommé Braamcamp. Une des plus belles productions de Rubens, qui se voyait dans l'église Saint-Thomas, et qui représentait *Job sur son fumier, écoutant, sans s'émouvoir, les invectives de sa femme*, eut un sort plus funeste que les précédentes; elle fut consumée avec l'église, dans le bombardement de la ville; et ce qui augmente le regret de cette perte, c'est la vue de la belle esquisse terminée de ce tableau, peinte par Rubens, qui existe dans la galerie de Manheim, et celle de la gravure rare et précieuse qu'en a faite Luc Wostermans. La ville d'Anvers, que Rubens avait choisie pour son séjour, ne tarda pas à s'enrichir des fruits de son génie. Le premier ouvrage qu'il exposa en public fut le *Christ mis en croix*, qu'il peignit pour l'autel du chœur de Sainte-Walburge. Ce tableau, dans lequel il voulut déployer tout ce que lui avait appris l'étude des grands modèles d'Italie, est un de ceux où brillent avec le plus d'éclat la fierté de son génie et la hardiesse de son pinceau; et, malgré quelque exagération dans les formes, il en est peu où il ait mieux prouvé que la science du dessin ne lui était nullement étrangère. Cet admirable tableau était accompagné de deux volets représentant *Sainte Catherine* et *saint Eloi.* La transparence et l'éclat du coloris, la finesse du dessin, le ton harmonieux et suave de l'ensemble, rendaient ces deux volets dignes du tableau principal. Au-dessous de cette

vaste composition, Rubens avait peint trois autres petits tableaux divisés en trois compartiments, et représentant : le premier, *Sainte Walburge abandonnée sur une barque au milieu d'une tempête;* le second, un *Crucifix;* et le troisième, *Sainte Catherine ensevelie par des anges.* Ces trois petites compositions furent vendues en 1739, pour subvenir à l'érection d'un grand autel en marbre sur lequel fut placé le grand tableau. Dans la même église, on voyait encore une autre de ses productions, représentant *Jésus-Christ ressuscité, assis sur son tombeau et foulant la mort à ses pieds.* Il ornait le tombeau de la famille de Cockes. Les autres églises d'Anvers ne tardèrent pas à demander à Rubens quelques productions de son pinceau. Un des premiers tableaux qu'il fit pour elles, et dans lequel on aperçoit encore des traces de ses études d'Italie, sous le double rapport du dessin et de la couleur, fut le *Père Eternel en chappe, tenant le Christ mort sur ses genoux*, qu'il exécuta pour les Grands-Carmes. Ce tableau, qui a fait partie du Musée du Louvre, a été rendu en 1815. Il fit pour l'abbaye de Saint-Michel, une *Adoration des Mages*, et le *Portrait de l'abbé*, avec lequel il était lié. Dans la même église, se trouvait le tombeau de Philippe Rubens, son frère aîné, dont il avait peint le portrait, et dont il composa également en latin l'épitaphe que l'on y voit. Au milieu de ces travaux, il perdit Jean Breughel de Velours, qu'il aimait tendrement, et dont il avait souvent employé le pinceau à peindre les fonds de ses tableaux. Il s'offrit volontairement pour être le tuteur des deux filles que laissait Breughel : il lui fit élever, dans l'église de Saint-George, un tombeau, qu'il orna du portrait de son ami, et d'une épitaphe latine. Les Petits-Carmes lui demandèrent aussi pour leur église quelques-uns de ses ouvrages. Rubens fit pour eux une *Sainte Thérèse en extase, intercédant auprès de Jésus-Christ pour les ames du purgatoire;* — *Sainte Anne enseignant à lire à la Vierge* (ce tableau a fait partie du Musée, et a été rendu en 1815); et une *Descente de Croix*, en petit, remarquable, ainsi que les deux tableaux précédents, par le ton argentin du coloris, la profondeur et la vérité de l'expression, et le beau choix des têtes. Les Dominicains eurent bientôt leur tour : il fit pour ces religieux une *Institution de l'Eucharistie*, que l'on a vue au Musée du Louvre, jusqu'en 1815, et où l'on admirait l'art avec lequel il avait su lier, sans blesser l'harmonie, les groupes nombreux de cardinaux, d'évêques et de docteurs, qui formaient l'ensemble de sa composition; — une *Flagellation du Christ*, qu'on a vue également au Musée, et qui était remarquable par la couleur et l'expression; une *Adoration des Bergers*, effet de nuit remarquable par la manière dont la scène est éclairée par la lumière des flambeaux; et enfin, une vaste machine, représentant *Jésus-Christ la foudre en main, menaçant l'univers, pour lequel la Vierge, à genoux sur les nuages, intercède;* au bas du tableau saint François d'Assise, et une foule de cardinaux, d'evêques, de saints et de saintes implorent le Sauveur; saint Dominique, en couvrant le globe de son manteau, semble vouloir le dérober à la vengeance céleste. Ce tableau, pour l'originalité de la conception, la vigueur et la hardiesse de l'exécution, la fierté des poses, le grandiose du

Christ, l'énergie de l'expression, est un des meilleurs de Rubens. Conquis par la France en 1794, il a fait, pendant quelque temps, partie du Musée du Louvre; et il est encore aujourd'hui un des plus beaux ornements de celui de Lyon. Rubens embellit ensuite de ses ouvrages l'église des Récollets. Il exécuta, pour ces religieux, le *Christ en croix, agonisant entre les deux larrons.* La Vierge, la Madelène, saint Jean et les autres disciples sont saisis d'horreur à la vue de Longin perçant d'un coup de lance le côté du divin Sauveur, tandis que l'un des bourreaux rompt les jambes du mauvais larron, toutes dégouttantes de sang. C'était une des plus étonnantes productions du peintre, autant par l'effet du relief et la vérité des chairs, que par la vigueur et le pathétique de l'expression. Voyez les *Réflexions* de l'abbé Dubos sur cette composition. Elle a fait partie du Musée du Louvre, et a été rendue en 1815 : avant d'arriver en France, elle avait souffert des restaurations d'un peintre maladroit. On voyait en outre, dans l'église des Récollets d'Anvers, *Saint François d'Assise qui, sentant sa fin approcher, se jette nu hors de son lit, et reçoit, en cet état, les derniers Sacrements*, tableau que l'on a vu au Louvre, jusqu'en 1815; — une esquisse originale de ce grand tableau, que l'on conservait dans l'intérieur du couvent; et dans laquelle les artistes admiraient la légèreté du pinceau et la hardiesse de la touche; — la *Vierge couronnée par la Trinité;* — un *Christ en croix*, que l'on regarde comme une excellente copie, que Rubens avait seulement retouchée, et enfin le tombeau de Nicolas Rockox, son ami, orné d'un tableau représentant l'*Incrédulité de saint Thomas*, et de deux volets sur lesquels étaient peints les portraits du donataire et de sa femme. Quelque précieux que soit le tableau principal par la finesse de la peinture, la beauté du coloris et la délicatesse de l'exécution, il le cède cependant en perfection aux deux portraits, qui sont peut-être en ce genre le type de la perfection. Ces admirables tableaux, qui ont fait partie du Musée du Louvre, ont été rendus en 1815. A cette époque, Rubens se fit connaître par un nouveau genre de talent. Les Jésuites d'Anvers avaient acquis une certaine quantité de marbres noirs, blancs et jaspés, pris par les Espagnols sur un corsaire algérien, et qui étaient destinés à construire une mosquée. Ils voulurent mettre ces matériaux à profit en faisant bâtir une église magnifique; et Rubens fut chargé par eux d'en donner les plans. Tout fut exécuté sur ses dessins : il trouva, dans cette entreprise, une nouvelle occasion de déployer l'étendue de son génie et de faire voir qu'il était aussi habile architecte que grand peintre. Pour achever d'embellir cet édifice, il y peignit trente-six plafonds, qui ont été gravés deux fois, notamment par Preisler, sur les dessins originaux de Rubens. Ces gravures augmentent le regret que fait éprouver la perte de ces peintures, qui ont péri dans un incendie causé, en 1718, par le tonnerre, qui dévora tout l'édifice, à l'exception du grand chœur, de deux chapelles voûtées en pierre, et du portail. Quatre tableaux de Rubens échappèrent aussi à l'incendie : les deux premiers, destinés, ainsi que deux autres tableaux de Schut et de Seghers, à décorer alternativement le maître-autel, représentaient, l'un *Saint Ignace exorcisant un*

possédé, l'autre, *Saint François Xavier ressuscitant un mort*. Ces deux ouvrages, de la plus belle manière du peintre, renferment toutes les qualités par lesquelles se distinguait son talent. Le coloris en est encore aussi frais et aussi brillant que le jour où il y mit la dernière main. Comme on ne les exposait que de temps en temps et jamais ensemble, on avait placé aux côtés de l'autel les esquisses originales, qui suffisaient pour faire apprécier les beautés supérieures des deux tableaux. On voyait, dans la même église, une *Assomption de la Vierge*, faite pour la cathédrale d'Anvers, mais qui s'était trouvée trop petite; — plus, deux autres productions du même maître, représentant une *Annonciation*, et la *Vierge et saint Joseph conduisant l'Enfant-Jésus par la main*. La bibliothèque du couvent renfermait un *Portrait, à la plume, de Rubens*, exécuté par lui-même, avec une hardiesse et un fini que le plus habile burin ne saurait surpasser; les *Plans et dessins* des différentes parties de l'église; l'*Esquisse* du maître-autel, et plusieurs *Dessins à la plume* des bas-reliefs des chapelles et de l'église. Le couvent des Capucins occupa ensuite ses pinceaux. Il peignit pour leur église le *Christ en croix, entre les deux larrons*, composition différente de celle qu'il avait déjà faite pour les Récollets; un *Saint Pierre* et un *Saint Paul*, servant de volets pour fermer le chœur, et la *Vierge qui apparaît à saint François d'Assise, et lui confie l'Enfant-Jésus*: ce tableau, qui a fait partie du Musée du Louvre jusqu'en 1815, est plein de vie; et la figure de l'Enfant-Jésus, qui tend les bras au saint, est remarquable surtout par la vérité du mouvement et la vigueur des carnations. Les Annonciades furent moins heureuses; elles n'eurent du peintre qu'un petit tableau représentant le *Martyre de saint Just*, qu'il avait peint, dit-on, lorsqu'il fréquentait encore l'école d'Otto Vænius. C'est absolument le faire et le coloris de ce maître, quoique, dans quelques parties, on découvre déjà quelques-unes des qualités particulières à Rubens. Cependant l'académie de peinture d'Anvers s'était empressée de l'admettre dans son sein; et, en 1631, après avoir rempli la charge annuelle de doyen, il remit en vigueur l'ancien usage de faire présent d'un fauteuil en maroquin à la salle d'assemblée. Celui qu'il donna, et que l'on conserve avec soin, porte, en lettres d'or, l'inscription: *Petrus Paulus Rubens*, 1631. Il fit en outre, pour les salles de la société, une *Sainte-Famille*, remarquable dans plusieurs de ses parties, mais qui ne saurait faire connaître aux élèves toutes les qualités par lesquelles son talent s'est illustré. Sneyders ayant été chargé de peindre, pour l'hôtel-de-ville d'Anvers, un *Intérieur de cuisine*, sur la table de laquelle on voit une grande quantité de gibier, de volaille, de poissons et de fruits, Rubens peignit la *Figure de cuisinière* qui se voit derrière la table. Lorsqu'il se fut décidé à choisir Anvers pour son séjour, son premier soin fut de faire bâtir la maison dont il a été parlé précédemment. Pour en établir les fondements, il fallut creuser le terrain qui se trouvait au bout de son jardin, et qui était contigu à un autre jardin appartenant à la confrérie de l'Arquebuse: elle lui députa son doyen et quelques-uns de ses chefs, pour se plaindre de ce qu'il avait em-

piété sur leur propriété, et le sommer de faire combler les fouilles, qui étaient déjà fort avancées. On commençait à s'échauffer de part et d'autre, lorsque Rockox, ami du peintre et doyen de la confrérie, proposa un moyen conciliatoire, en demandant à Rubens, pour leur chapelle, dans la cathédrale d'Anvers, un tableau qui représenterait *Saint Christophe*, leur patron, assurant qu'à ce prix, les confrères se désisteraient de tous leurs droits, quoiqu'ils fussent parfaitement fondés. Rubens accepta; et c'est à cet arrangement que l'on doit le fameux tableau de la *Descente de croix*, que l'on regarde généralement comme un des chefs-d'œuvre de la peinture. Ce tableau est composé de trois compartiments : celui du milieu représente le *Christ que l'on descend de la croix;* les deux autres, qui lui servaient de volets, ont pour sujet la *Visitation* et la *Purification*. Ces différentes compositions étaient une allusion au mot *Christophe* (*Porte-Christ*). Les Arquebusiers ne se contentèrent pas de cette explication; et Rubens, voulant les satisfaire, peignit, sur les revers des volets, un *Saint Christophe colossal, portant l'Enfant-Jésus, et accompagné d'un ermite, la lanterne à la main*, qui ne formait qu'un tableau, lorsque les deux volets étaient fermés. Après la prise de Bruxelles, en 1695, le maréchal de Villeroi voulut, à tout prix, acquérir ces célèbres tableaux pour Louis XIV : il ne put en obtenir qu'une belle copie, que Van Opstal exécuta en 1704. La conquête de la Belgique, en 1792, avait rendu la France maîtresse de ces chefs-d'œuvre, et de la belle esquisse terminée de la *Descente de croix*. Après avoir orné, pendant plus de vingt ans, le Musée du Louvre, ils ont été rendus en 1815. La cathédrale d'Anvers possédait un autre chef-d'œuvre de Rubens; c'était une *Assomption de la Vierge*, qui, pour la conception, la beauté du coloris, les effets de lumière, l'expression énergique des apôtres, étonnés du miracle dont ils sont témoins, était mis, par beaucoup de connaisseurs, au-dessus même de la *Descente de croix* : le Musée du Louvre l'a eu également en sa possession jusqu'en 1815. A la gauche du grand chœur, se trouvait un petit tableau représentant la *Résurrection de Jésus-Christ*, et qui ornait le tombeau de Jean-Baptiste Moretus et de sa femme. Les figures de *Saint Jean-Baptiste* et de *Sainte Martine* formaient les volets de ce tableau précieux, qu'on a vu aussi au Musée du Louvre. On admirait encore, dans la même église, le monument d'Alexandre Goubau et de son épouse, dont les *Portraits à mi-corps* accompagnaient une *Vierge au milieu des nues*, et celui de la famille Michelsens, représentant le *Christ déposé de la croix, pleuré par la Vierge, saint Jean, la Madelène et Joseph d'Arimathie*. La figure de saint Jean et la *Vierge* et *l'Enfant-Jésus* se trouvaient sur les volets de ce tableau, que le Musée du Louvre a aussi possédé. L'église des Augustins n'avait qu'une seule production de Rubens; mais c'était une des plus belles; elle représente le *Mariage de sainte Catherine*. Autour des personnages principaux, sont groupés des anges, des saints, des saintes, dont l'enchaînement est entendu avec la plus rare intelligence : les têtes sont du plus beau choix; la couleur est forte et vigoureuse; et la touche, quoique d'une grande hardiesse, n'en brille pas moins par sa délicatesse.

Enfin cette vaste composition est d'un effet général des plus piquants. La réputation de Rubens, répandue dans toute l'Europe, attira l'attention de la reine Marie de Médicis. Cette princesse résolut de lui confier l'embellissement de son palais du Luxembourg, qu'elle voulait désormais habiter, depuis qu'elle s'était réconciliée avec son fils Louis XIII. En 1620, elle fit inviter Rubens à se rendre à Paris, par l'intervention du baron de Vicq, ambassadeur de l'archiduc Albert à la cour de France. Il y reçut de la reine l'accueil le plus flatteur; et elle lui fit connaître ses intentions, relativement aux travaux qu'elle désirait de lui. Rubens lui soumit ses idées, et demanda seulement la permission d'aller exécuter ces tableaux dans son atelier d'Anvers, le seul où il pût trouver toutes les facilités dont il avait besoin pour un travail aussi considérable. La reine se fit un plaisir d'accueillir sa prière. Pour témoigner sa reconnaissance au baron de Vicq, Rubens, de retour à Anvers, se hâta de lui envoyer un tableau fini avec le plus grand soin, et représentant la *Vierge et l'Enfant Jésus;* et lorsqu'il revint à Paris, pour mettre en place les tableaux qu'il avait exécutés pour la reine, il ne fut satisfait que lorsqu'il fut parvenu à faire le portrait du baron et de sa femme. Pendant qu'il s'occupait à placer ses tableaux dans la galerie du Luxembourg, la reine venait souvent le visiter, et le comblait des attentions les plus délicates; elle lui permit de faire son *Portrait sous les attributs de Bellone*, ainsi que ceux des *Grand-duc et grande-duchesse de Toscane, François de Médicis et Jeanne d'Autriche*, ses père et mère, pour faire suite aux autres morceaux de cette galerie; et elle voulut avoir aussi le portrait de l'artiste pour le mettre dans son cabinet. Lorsque tout fut en place, la cour admise à voir cette œuvre dont on parlait tant, ne put s'empêcher de témoigner l'admiration que lui faisait éprouver la perfection de l'ouvrage, l'imagination que l'auteur y avait déployée, et la promptitude avec laquelle il avait pu terminer une aussi vaste entreprise. Cette suite de tableaux, qui est un poème tout entier, représente, en vingt-quatre morceaux différents, y compris les trois portraits précédents, l'histoire allégorique de la reine, depuis l'instant de sa naissance, jusqu'à l'époque de sa réconciliation avec son fils. En voici les sujets: I. La *Destinée de Marie de Médicis.* II. Sa *Naissance* à Florence, le 26 avril 1573. III. *Son éducation.* IV. *Henri IV reçoit le portrait de Marie de Médicis.* V. *Le grand-duc épouse, par procuration, la princesse, sa nièce, au nom du roi.* VI. *Débarquement de la reine au port de Marseille.* L'artiste a introduit, dans cette magnifique composition, les divinités de la mer, qui ont protégé la navigation de la princesse. VII. *Mariage de Henri IV, et de Marie de Médicis, accompli à Lyon, le 9 décembre 1600.* La ville de Lyon, assise sur un char traîné par deux lions, lève les regards vers le ciel, et contemple les nouveaux époux qui sont représentés sous les traits de Jupiter et de Junon. Tout est admirable dans ce tableau, l'un des plus frappants de cette collection; et la tête de Henri IV est peut-être le portrait le plus parfait qui existe de ce grand roi. VIII. *Naissance de Louis XIII à Fontainebleau, le 27 septembre 1601.* Ce tableau a tou-

jours été admiré pour l'expression de douleur, mêlée de joie, qui éclate sur la figure de la reine, et que l'artiste a su rendre avec tant de vérité et de bonheur, qu'elle ne laisse dans l'esprit aucune équivoque. IX. *Henri IV part pour la guerre d'Allemagne, et confie à la reine le gouvernement du royaume.* X. *Couronnement de Marie de Médicis.* Dans cette belle composition l'artiste a déployé tous les prestiges de son art; elle est regardée comme la plus parfaite de cette suite historique, et on la met au nombre des chefs-d'œuvre de Rubens. XI. *Apothéose de Henri IV, et régence de Marie de Médicis.* La figure du roi, enlevé par le Temps et reçu dans l'Olympe; Bellone et la Victoire exprimant leur douleur; de l'autre côté, la reine sur son trône, vêtue de deuil, et les yeux baignés de larmes, sont des figures dont l'expression profonde est rendue avec une énergie à laquelle peu de peintres ont su atteindre. XII. *Gouvernement de la reine.* XIII. *Voyage de Marie de Médicis au Pont-de-Cé.* XIV. *Echange de la princesse Isabelle de Bourbon, qui doit épouser Philippe IV, et d'Anne d'Autriche, destinée à Louis XIII.* XV. *Félicité de la régence.* XVI. *Majorité de Louis XIII.* XVII. *La reine s'enfuit du château de Blois, où son fils l'avait reléguée par le conseil des courtisans.* XVIII. *Réconciliation de la reine et de son fils.* XIX. *Conclusion de la paix.* XX. *Entrevue de Marie de Médicis, et de son fils.* XXI. *Le Temps fait triompher la Vérité.* Si l'on peut blâmer, dans des sujets historiques, l'introduction de l'allégorie, si l'on ne craint pas de dire qu'il est absurde de voir, par exemple, une figure entièrement nue de Mercure entre deux cardinaux, il faut avouer d'un autre côté, pour être juste, que jamais allégories n'ont été plus claires et plus heureuses que celles que Rubens a introduites dans ces diverses compositions, et qu'elles prouvent tout-à-la-fois l'étendue de ses connaissances et la fécondité de son imagination. Quant aux autres qualités qui lui sont particulières, on les y voit toutes réunies, sinon dans chaque morceau, du moins dans un grand nombre d'entre eux et à un assez haut degré pour avoir fait de cette galerie une des suites les plus précieuses qui existent en peinture. Ce qui rend cet ouvrage non moins admirable, c'est le peu de temps que l'artiste mit à l'exécuter, puisqu'il n'y employa que vingt mois au plus: il est vrai qu'il se fit aider par ses élèves, qui ébauchaient ordinairement ses tableaux; et il serait même aisé de désigner ceux où Jordaens a mis la main: mais cette promptitude n'en est pas moins extraordinaire, et c'est une qualité de plus quand elle ne nuit pas à la perfection. La reine, vivement frappée du talent de Rubens, de sa conversation spirituelle, et de ses connaissances en tous genres, exigea de lui une pareille suite de tableaux, destinée à consacrer les hauts faits de Henri IV, son époux, et qui devait être placée dans la galerie parallèle à celle qu'il venait de terminer. Il s'empressa de répondre aux desirs de la reine, et commença les esquisses; mais, avant qu'il les eût terminées, la reine, brouillée de nouveau avec son fils, vint chercher un refuge à la cour de Bruxelles; et l'entreprise de Rubens demeura interrompue: il n'en resta que six grandes esquisses imparfaites, qui furent vendues à la mort de l'artiste. Marie de Médicis,

en se rendant à Bruxelles avec son second fils Gaston, duc d'Orléans, était venue réclamer la médiation de l'infante Isabelle, et du roi d'Espagne, entre elle et son fils. L'archiduchesse, qui connaissait la capacité de Rubens, et qui savait le cas particulier qu'en faisait la reine-mère, le choisit pour conduire cette négociation, qui ne put réussir; et la reine, quittant la Belgique, trouva un asile à Cologne, où elle mourut de misère, en 1643, dans la maison même où Rubens était né. Pendant son séjour à Paris, il avait fait connaissance avec le favori du roi d'Angleterre Charles Ier., le duc de Buckingham, qui était venu chercher la princesse Henriette de France, destinée à son souverain. Ce seigneur, instruit de la confiance dont Rubens jouissait auprès de l'archiduchesse Isabelle, lui témoigna le désir de voir cesser enfin la mésintelligence qui régnait depuis si long-temps entre les couronnes d'Espagne et d'Angleterre. Rubens, de retour à Bruxelles, rendit compte de cette ouverture à l'archiduchesse, qui lui ordonna d'entretenir un commerce de lettres avec le duc, tandis que de son côté elle prendrait les ordres du roi d'Espagne. Ces diverses négociations avaient long-temps retenu Rubens à Bruxelles. Buckingham crut qu'il voulait renoncer à la peinture, et lui envoya un connaisseur éclairé, nommé Blondel, pour le déterminer à lui vendre son cabinet. Rubens résista long-temps; mais cédant à l'amitié du duc et à ses instances, il lui vendit sa collection de tableaux et d'antiques, à condition que l'acheteur lui fournirait, à ses frais, des plâtres des statues, bustes et bas-reliefs qui en faisaient partie, et les ferait placer dans l'endroit qu'occupaient les originaux. Rubens, de son côté, remplaça les tableaux par d'autres tableaux; et en peu d'années il eut formé un nouveau cabinet aussi précieux que le premier. Il s'était remis d'ailleurs à la peinture; et le premier de ses nouveaux ouvrages fut une *Cène*, pour la cathédrale de Malines. Ce tableau, il est vrai, fut ébauché par son élève Van Egmont : mais il le retoucha soigneusement; et l'on voit même, en l'examinant avec attention, que le peintre a substitué, dans la figure de Judas, un bras entier à celui que Van Egmont avait peint primitivement. On aperçoit aussi le cachet du maître dans la composition générale et dans l'art avec lequel il a rehaussé la vigueur du coloris par des touches qui n'appartiennent qu'à lui. L'église de Saint-Jean, dans la même ville, voulut avoir un de ses ouvrages pour décorer le maître-autel. Il s'empressa de se rendre à cette demande; et il paraît qu'il fut jaloux d'y déployer tout son talent. Le tableau principal représente l'*Adoration des Mages*. Sur le volet, à gauche, est la *Décollation de saint Jean-Baptiste*; sur celui à droite, le *Martyre de saint Jean l'Evangéliste*. Les revers de ces deux volets ont en outre pour sujet, *Saint Jean-Baptiste dans le désert*, et *Saint Jean l'Evangéliste dans l'île de Pathmos*. Au-dessous de l'autel, se trouvait, à droite, la *Résurrection de Jésus-Christ*; au milieu, le *Christ en croix*, et à gauche l'*Adoration des bergers*. Ces divers tableaux, tous ébauchés et peints de la main de Rubens, sont exécutés avec une telle finesse et un si grand soin, qu'une miniature ne saurait être terminée avec plus de fini; et cependant il ne mit que dix-huit

jours pour achever ces huit tableaux, ainsi que le prouve la quittance originale et le compte que l'on conservait dans la sacristie de l'église. Ils ont fait partie du Musée du Louvre, jusqu'en 1815. L'église de Notre-Dame de Malines possédait un des chefs-d'œuvre de Rubens, la *Pêche miraculeuse*, qui ornait la chapelle du corps des marchands de poisson. Sur l'un des volets, était le *Jeune Tobie et le poisson*, et sur l'autre la *Pêche du poisson portant le denier du tribut*. Au revers étaient les figures de *Saint Pierre* et de *Saint Paul*. Le Musée du Louvre a aussi possédé ces trois tableaux jusqu'en 1815. Au-dessus du tabernacle étaient trois autres petits tableaux, représentant *Jonas jeté à la mer*; *Saint Pierre s'enfonçant dans les eaux*, et un *Christ en croix*. C'est dans son château de Steen, et en dix jours seulement, qu'il peignit ces beaux ouvrages, dans lesquels il a mis tout ce qu'il savait : il les peignit seul, parce qu'ordinairement il n'amenait à Steen aucun de ses élèves; il venait simplement s'y délasser de ses travaux, et se livrer sans distraction à la promenade, à la lecture et à l'étude du paysage. Ce château situé à peu de distance de Malines, dans un lieu ombragé de bois et dans un terrain moins uniforme que celui du reste de la Flandre, lui offrait des points de vue variés, et tels qu'il pouvait les désirer pour ses études. Les Augustins possédaient un de ses tableaux représentant le *Mariage de sainte Catherine*, qu'ils vendirent, en 1766, au chevalier Verhulst de Bruxelles. Plusieurs parties de ce tableau ne démentent pas le talent du peintre; mais toute la figure de la Sainte offre jusqu'à l'excès les défauts de forme et de goût que l'on reproche aux figures de femme dans un grand nombre de ses compositions. Ayant perdu son épouse, en 1626, il la fit inhumer dans le tombeau qu'il avait élevé pour sa mère, dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel; et, pour faire diversion à sa douleur, il résolut de parcourir la Hollande, et d'aller visiter Corneille Poelembourg, qui demeurait à Utrecht, et avec lequel il s'était lié d'amitié pendant son séjour à Rome. Son projet était en même temps de faire connaissance avec les peintres qui, à cette époque, florissaient en Hollande, et d'acquérir de leurs ouvrages. A Gouda, il trouva Sandrart, qui était venu à sa rencontre, et qui lui offrit de l'accompagner dans son voyage. Rubens, qui l'avait pris en amitié pendant son séjour à Rome, accepta son offre avec empressement; et les deux amis se mirent en route pour Utrecht. Leur première visite fut pour Poelembourg, dont Rubens voulut avoir plusieurs paysages. Le lendemain, ils se rendirent chez Gérard Honthorst, qui ébauchait en ce moment un tableau de *Diogène, sa lanterne à la main*; Rubens fut si charmé de cet ouvrage, qu'il l'acheta, avant même qu'Honthorst l'eût terminé. C'est de cette manière qu'il continua son voyage jusqu'à la Haye, ne traversant aucune ville sans en visiter les artistes, et laissant dans chacune des preuves de son amour pour les arts, de son affection pour ses rivaux, et de sa générosité. Cependant cette tournée pittoresque n'était qu'un prétexte pour cacher le véritable but de son voyage : il avait été chargé, par l'infante Isabelle, de s'insinuer auprès des états-généraux, séants à la Haye, et de tâcher de dissiper quel-

ques difficultés qui s'étaient élevées entre les deux cours. A son retour, il fit, pour la confrérie des Arbalétriers de Lière, son fameux tableau du *Martyre de saint George*, patron de la confrérie. Ce morceau, qui n'est pas d'une grande dimension, fut terminé en peu de jours; mais peut-être Rubens n'a-t-il jamais produit une figure plus parfaite sous le rapport du dessin et de la profondeur de l'expression, que celle du saint martyr. Ce tableau, d'ailleurs, n'est pas moins remarquable par l'heureux enchaînement des groupes, la beauté de la couleur et l'habile distribution des lumières. Rubens, par amitié pour celui qui le lui avait demandé, ne voulut en recevoir que soixante-quinze florins. En 1768, le chevalier Verhulst, de Bruxelles, en offrit cinq mille florins, à la confrérie, qui accepta le marché; mais le bourguemestre et le conseil de la ville, s'étant assemblés, défendirent à la confrérie de livrer ce chef-d'œuvre. Dans une chapelle de la même église, se trouve un autre tableau de Rubens, dont le sujet est l'*Apparition de la Vierge à saint François d'Assise*; sur les volets, on voit d'un côté, *Saint François recevant les stigmates*, et de l'autre *Sainte Claire en oraison*. Ce dernier l'emporte de beaucoup sur les deux autres. Ils avaient été vendus, en 1727, à quatre marchands d'Anvers: le conseil de la ville empêcha la consommation du marché, comme il l'avait fait pour le *Saint George*. On remarquait, dans l'église des Capucins de la même ville, une *Descente de croix* de Rubens, dont plusieurs parties sont dignes de son talent, mais dont la composition est confuse, et pèche par la lourdeur du dessin et le colossal des figures. La destinée de Rubens était de se voir quelquefois arraché aux arts par la politique. Le roi d'Espagne, Philippe IV, avait été informé de ses entretiens avec le duc de Buckingham, relativement aux moyens de rétablir la paix entre les deux couronnes: il voulut y donner suite; et la princesse Isabelle crut ne pas pouvoir choisir un plus habile agent que Rubens lui-même: elle le chargea donc de se rendre à Madrid, avec des instructions secrètes, pour continuer cette négociation. Il y arriva au mois de septembre 1627. Le roi le reçut dans son cabinet, avec beaucoup de distinction. Rubens exposa l'objet de sa mission à Philippe IV, qui fut satisfait de sa manière de s'exprimer. Les entrevues subséquentes que le monarque eut avec l'artiste, et dans lesquelles il le consulta sur des affaires d'état étrangères à sa mission, ne firent que le confirmer dans la haute opinion qu'il avait de lui. Le duc d'Olivarès en porta le même jugement, et détermina le roi à faire expédier à Rubens les patentes de secrétaire du conseil-privé de l'archiduchesse Isabelle. Son séjour à Madrid ne fut pas sans fruit pour son art. Le roi le chargea de copier les deux tableaux du Titien, représentant l'*Enlèvement d'Europe* et le *Bain de Diane*, dont il voulait donner les originaux au prince de Galles, qui en avait paru charmé lorsqu'il était venu en Espagne pour épouser l'infante: mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, les originaux et les copies sont restés à Madrid. Dans l'intervalle, Rubens entretenait une correspondance avec son ami Gevaerts, secrétaire de la ville d'Anvers (*Voyez* GEVARTIUS), auquel il avait confié le soin de diriger l'éducation de ses deux

fils. Il lui disait : « *Albertulum* » *meum vobis commendo, non ut* » *illum in oratorio, sed museo ves-* » *tro colloces.* » Tandis qu'il était à la cour de Madrid, le roi de Portugal, désirant connaître un artiste dont la renommée occupait toute l'Europe, lui fit dire de se trouver, sur la frontière, à sa maison royale de chasse de Villa-Viciosa. Rubens se rendit à cette invitation. Une foule de seigneurs espagnols, curieux de voir la cour de Portugal, lui demandèrent la permission de l'accompagner. Lorsque cette troupe nombreuse et brillante approcha du lieu du rendez-vous, le roi de Portugal, qui craignait, sans doute, d'avoir à défrayer tant d'hôtes, envoya un de ses gentilhommes à Rubens pour l'informer que S. M. avait été forcée de retourner en toute hâte à Lisbonne, et lui offrir, de sa part, une bourse de cinquante pistoles pour les dépenses de son voyage. Tout le monde fut surpris de cette déclaration inattendue ; et Rubens dit à l'envoyé : « Je » vous prie, Monsieur, de présenter » mes très-humbles respects à S. M. ; » je m'étais empressé d'obéir à son » invitation : je regrette de ne pou- » voir prendre moi-même les or- » dres dont elle aurait voulu m'ho- » norer. Quant au motif de mon » voyage, je la prie d'être convaincue » que je n'y ai point été déterminé » par l'appât d'un présent de cin- » quante pistoles, puisque j'en avais » apporté mille avec moi pour ma » dépense et celle de ces Messieurs » qui m'accompagnent, pendant no- » tre séjour à Villa-Viciosa. » Et il reprit aussitôt la route de Madrid. Enfin, après un séjour de dix-huit mois dans cette ville, le roi lui fit remettre ses instructions et ses lettres de créance pour la cour de Londres, et lui fit présent, à son départ, d'une bague enrichie de superbes diamants, et de six magnifiques chevaux andalous. De retour à Bruxelles, Rubens communiqua ses instructions à l'archiduchesse; et, après avoir pris ses ordres, il s'embarqua pour l'Angleterre. Lorsqu'il arriva à Londres, le duc de Buckingham était mort depuis un an : ne voulant pas faire connaître immédiatement le sujet de sa mission, Rubens tâcha, sous un prétexte quelconque, d'avoir une entrevue avec le chancelier Cottington ; son art lui en fournit le moyen. Le ministre, frappé de ses manières, en parla au roi, qui voulut le voir. Le monarque lui donna audience dans son cabinet, et l'interrogea sur son pays, sur son art, sur le motif de son voyage en Angleterre : Rubens satisfit à tout, sans toutefois se découvrir entièrement; et le roi, charmé des talents de ce peintre célèbre, désira être peint par lui. Pendant qu'il travaillait à ce portrait, le roi lui parla de nouveau des difficultés qui existaient entre les deux cours de Londres et de Madrid, et des moyens de terminer la guerre. Alors Rubens, s'expliquant plus ouvertement, lui dit qu'il avait à ce sujet des instructions de Philippe IV, et qu'il serait très-honoré, si sa Majesté consentait à le reconnaître comme négociateur. Le monarque répondit que le roi d'Espagne ne pouvait envoyer quelqu'un qui lui fût plus agréable : il le mit en rapport avec le chancelier; et au bout de deux mois de conférences, les bases du traité de paix furent arrêtées à la satisfaction des deux parties. Charles Ier., pour lui témoigner son estime, le créa chevalier en plein parlement, quoique l'usage fût de faire cette céré-

monie dans une salle du palais de White-Hall. Il lui fit présent, en outre, de l'épée enrichie de diamants, avec laquelle il l'avait reçu chevalier, et ajouta à ses armes un canton chargé d'un lion d'or. Lorsque Rubens vint prendre congé de S. M., elle tira de son doigt une bague enrichie d'un superbe diamant, qu'elle lui donna, ainsi que le cordon de son chapeau, qui valait plus de dix mille écus, et lui mit au cou une riche chaîne en or, ornée de son portrait, que le peintre ne cessa de porter jusqu'à sa mort. Ses négociations n'avaient pas tellement absorbé ses moments, qu'il ne trouvât encore le temps de peindre. Il fit, à la demande du roi, neuf grandes pièces et un plafond pour la salle des ambassadeurs au palais de White-Hall, et y représenta les *Actions principales du règne de Jacques Ier.*, *depuis son avénement au trône d'Angleterre.* Il fit en outre le *Portrait de Charles Ier.*, sous la figure de Saint-George à cheval. La femme que le Saint délivre du dragon, était le portrait de la reine. Il fit, en outre, une *Assomption de la Vierge*, pour le comte d'Arundel. Enfin il exécuta, pour le roi, une suite de huit tableaux, tirés de l'*Histoire d'Achille*, qui furent reproduits ensuite en tapisserie. Rubens, de retour à Bruxelles, rendit compte de sa mission à l'archiduchesse, et se hâta de retourner à Madrid, où le roi le reçut avec les plus grands honneurs; il lui donna la clef d'or, confirma le titre de chevalier que lui avait décerné le roi d'Angleterre, et le congédia comblé de riches présents, avec de nouvelles instructions relatives à la mésintelligence qui régnait entre l'archiduchesse Isabelle et les états de Hollande. De retour dans les Pays-Bas, Rubens regagna promptement sa maison d'Anvers, pour se délasser de ses missions diplomatiques, en reprenant ses travaux accoutumés. Ce fut alors qu'il épousa sa seconde femme, Hélène Froment (1630). Le supérieur de l'abbaye d'Afflighem lui demanda un tableau d'autel, que Rubens exécuta en seize jours, et qui représentait le *Christ succombant sous le poids de sa croix.* Cette vaste composition est une des plus belles qu'ait produites son pinceau : il n'a jamais porté plus loin, que dans la tête du Christ, le pathétique et la double expression des souffrances de l'homme, et de la résignation du Sauveur. Lorsque ce tableau fut terminé, les religieux firent quelques difficultés sur le prix, prétendant que le peintre avait mis trop peu de temps à l'exécuter pour que le tableau valût ce qu'il en demandait. Rubens, afin de mettre un terme à leurs plaintes, promit de peindre un grand tableau pour leur réfectoire; il leur en donna même l'esquisse, qui représente les *Miracles de saint Benoît.* Le doyen, et les chefs de la confrérie de saint Roch d'Alost, desirèrent aussi un tableau pour leur chapelle. Ce tableau, qui représente *Saint Roch guérissant les pestiférés*, passe pour un des plus parfaits qui soient sortis du pinceau de Rubens, et pour un des plus beaux qu'ait produits l'école flamande. Il fut cependant achevé en huit jours; et Rubens fut si charmé de la facilité avec laquelle les membres de la confrérie lui payèrent le prix de ce bel ouvrage, que, voulant reconnaître leur procédé, il leur fit don, pour leur autel, de trois petits tableaux, représentant un *Ange qui guérit saint Roch de la peste*, *Saint Roch en prison*, et un *Christ*

en croix. Il est à regretter que le tableau principal ait beaucoup souffert des restaurations d'un peintre ignorant qui lui a enlevé une partie de son éclat. Ce tableau, qu'on a vu au Musée du Louvre, a été rendu en 1815. La ville de Gand s'enrichit également des ouvrages de Rubens. Dans l'église de Saint Bavon, il peignit le *Saint titulaire, distribuant ses aumônes aux pauvres*. Ce tableau a si cruellement souffert des outrages des restaurateurs, qu'il est impossible aujourd'hui d'en apprécier la beauté. Un autre tableau plus célèbre, représentant le *Martyre de Saint Liévin*, ornait l'église des Jésuites. Cette composition, dont le sujet est horrible (il représente un saint dont on arrache les entrailles, au moyen d'un cylindre), n'en offre pas moins une des plus belles conceptions du peintre. Lorsque Joseph II supprima une partie des maisons religieuses des Pays-Bas, Louis XVI fit acheter ce tableau, qui fut long-temps un des ornements du cabinet du roi. Pendant que la France possédait les chefs-d'œuvre de Rubens, on voulut dédommager la Belgique des pertes qu'elle avait faites en ce genre; et l'on donna le Martyre de saint Liévin au Musée de Bruxelles, dans lequel il est resté, quoique le Musée du Louvre ait rendu tous les tableaux dont celui-ci était le dédommagement. L'idée que Rubens avait développée dans son tableau des Dominicains d'Anvers, en peignant *J.-C. la foudre à la main, menaçant les pécheurs*, lui parut mériter d'être reproduite; et il répéta le même sujet pour les Dominicains de Gand, avec quelques changements dans la composition. (Ce tableau vint en France après la conquête de la Belgique, et fut donné, quelques années après, au Musée de Bruxelles). Rubens fit, pour la même église, deux tableaux, dont l'un représentait la *Madelène mourante assistée par des Anges*, et l'autre *St. François d'Assise recevant les stigmates*. Les villes de Bruges, de Tournai, de Namur, de Lille, de Berg-St.-Winoc et de Saint-Omer, voulurent avoir de ses tableaux; et malgré les demandes multipliées qu'il recevait de toutes parts, sa facilité prodigieuse, son amour pour son art, et son obligeance sans bornes, lui rendaient tout possible. Il est vrai que, depuis un grand nombre d'années, il mettait à profit les talents des nombreux élèves qu'il formait, en les chargeant d'ébaucher ses ouvrages, auxquels il lui suffisait ensuite de donner le cachet du maître par quelques-unes de ces touches qui révèlent un homme supérieur. Peu de mois s'étaient écoulés depuis que de retour de la cour de Madrid : il se livrait à ses travaux favoris, lorsque l'archiduchesse Isabelle réclama ses services, et le chargea d'une commission secrète auprès des états de Hollande, qui lui faisaient la guerre, et dont les progrès commençaient à l'alarmer. Rubens se rendit à la Haye, sous prétexte d'acheter des tableaux, et eut en secret quelques conférences avec le prince Maurice de Nassau: sa négociation aurait réussi, sans la mort inattendue du prince, arrivée le 23 avril 1625. Rubens avait cependant préparé les voies; et les nouveaux négociateurs que l'archiduchesse envoya, quelque temps après, en Hollande, n'eurent qu'à suivre les conseils de leur prédécesseur; mais, jaloux de s'attribuer à eux seuls la gloire de cette paix, ils intriguèrent si bien auprès des ministres de la princesse, que Rubens fut rappelé à Bruxelles. La mort d'I-

sabelle, qui survint quelque temps après, lui fut d'autant plus sensible que l'archiduchesse n'avait jamais cessé de l'honorer d'une estime et d'une affection particulières. Le roi d'Espagne, Philippe IV, devenu, par la mort de sa tante Isabelle, possesseur des Pays-Bas, en confia le gouvernement à son frère unique, le prince Ferdinand, au commencement de 1634. Mais avant de prendre possession de son gouvernement, Ferdinand fut envoyé, par le roi, à la tête d'une armée espagnole, pour appuyer les Autrichiens que menaçaient les Suédois et la ligue des princes d'Allemagne. Les ennemis furent complètement défaits à Nortlingue. Quand, après cette victoire, le prince Ferdinand vint enfin à Bruxelles, Rubens se rendit auprès de lui, pour le complimenter, et reçut de ce prince, qui déjà l'avait apprécié pendant ses deux voyages à Madrid, l'accueil le plus honorable. Au commencement de 1635, le conseil municipal d'Anvers, instruit que Ferdinand viendrait visiter la ville au mois de mai suivant, donna aussitôt les ordres nécessaires pour le recevoir de la manière la plus solennelle. Rubens fut chargé de toute la partie des décorations; et jamais peut-être son génie ne déploya tant de puissance que dans cette occasion: architecte, peintre, décorateur, poète, il sembla se multiplier pour répondre aux vues de ses concitoyens. Onze arcs triomphaux, tous plus remarquables les uns que les autres par la richesse et la variété de l'ordonnance, la beauté de l'architecture, la profusion des ornements, l'heureux emploi de l'allégorie, l'esprit et l'à-propos des inscriptions, et surtout la magnificence des nombreux tableaux dont il enrichit ces monuments, que la gravure a heureusement préservés d'une entière destruction (1): tout prouve qu'il n'y avait rien que l'on ne dût attendre de son génie. On a conservé cinq des grandes esquisses qui ornaient ces arcs de triomphe; ce sont celles qui représentent: I. Le *Mariage de Philippe-le-Beau, fils de l'empereur Maximilien, avec la princesse Jeanne d'Aragon.* II. La *Bataille de Nortlingue*, gagnée par l'archiduc Ferdinand. III. Les *Trophées de la Victoire de Calloo*, près d'Anvers, remportée par le même prince. IV. *Jason s'emparant de la Toison d'or.* V. *Hercule vainqueur du dragon des Hespérides.* Les deux derniers ornaient l'arc triomphal érigé devant l'hôtel de la monnaie. Ces cinq esquisses avaient été apportées à Paris, après la conquête de la Belgique: elles ont été rendues en 1815. Rubens ne put jouir du triomphe que devaient lui procurer tant de conceptions brillantes. Lorsque Ferdinand fit son entrée dans Anvers, l'artiste se trouva retenu chez lui par un accès de goutte, qui ne lui permettait pas même de marcher: mais le prince vint lui rendre visite dans sa maison, l'entretint pendant plusieurs heures, et ne voulut point le quitter sans avoir admiré tout ce que sa demeure renfermait de précieux pour les arts. Ce n'était pas le seul souverain qui lui eût donné de pareilles marques de considération. La reine-mère, Marie de Médicis, pendant son séjour en Flandre, était venue voir l'atelier de l'artiste dont le génie avait embelli son palais du Luxembourg. L'archiduc Albert, la

(1) Les monuments qui décorent cette pompe triomphale ont été gravés par Van-Thulden, et décrits par Gasp. Gevaerts, historiographe de la ville d'Anvers, 1641, in-fol. G—ce.

princesse Isabelle, lui avaient témoigné les mêmes égards; et il n'était pas un personnage de quelque importance qui ne se fît un devoir de venir rendre hommage à ses talents. Cet empressement d'ailleurs était justifié par le caractère personnel de Rubens: magnifique, généreux, bienfaisant, étranger à l'envie, il faisait le plus noble usage des biens considérables que son pinceau lui avait procurés. Les nombreux élèves qu'il se plaisait à former, trouvaient en lui un père plutôt qu'un maître. Jordaens, David Teniers, Van Thulden, et une foule d'autres peintres fameux, qu'il eut pour élèves, et parmi lesquels Van Dyck doit tenir le premier rang, suffiraient pour la renommée de tout autre artiste. En vain l'a-t-on accusé d'avoir été jaloux de Van Dyck: le conseil qu'il lui donna d'aller se perfectionner en Italie, le présent qu'il lui fit d'un magnifique cheval à son départ, prouvent l'absurdité de ce reproche. Son esprit, toujours tourmenté du besoin de produire, n'avait pas un moment d'oisiveté. Lorsque Rubens ne peignait pas, il lisait, dans leur langue qu'il parlait avec autant de facilité que la sienne, les poètes et les historiens latins. Le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, ne lui étaient pas moins familiers. En peignant, il avait encore auprès de lui une personne qui lui lisait des passages de Plutarque, de Tite-Live, de Tacite, d'Homère et de Virgile, ou les ouvrages qui avaient du rapport au sujet qu'il exécutait. Les seules distractions qu'il se permît étaient, dans les beaux jours, de faire le tour des remparts ou une promenade aux environs de la ville, sur un magnifique cheval d'Espagne. Il aimait passionnément les chevaux; et il en entretenait toujours quelques-uns de fort beaux, dans ses écuries, pour les monter, ou pour s'en servir comme de modèles. Chaque année, il allait aussi passer une partie de la belle saison dans sa seigneurie de Steen, près de Malines, où il se livrait au plaisir de la chasse et de la pêche, sans négliger l'exercice de son art: il y trouvait au contraire une ressource pour l'étude des paysages qu'il devait introduire dans ses tableaux. Sa table, quoique servie avec délicatesse, l'était sans profusion; il aimait à y réunir des amis, et à se livrer avec eux à une joie qui ne dégénérait jamais en excès. Enfin l'éducation de ses enfants était une des occupations les plus importantes de sa vie. De sa première femme, il avait eu deux fils (Albert et Nicolas). Il eut cinq enfants de la seconde: François, qui fut membre du conseil souverain de Brabant; Claire-Eugénie, mariée à Philippe Van Paris, seigneur de Merxhem; Élisabeth, qui épousa N. Lunden; Constance-Albertine, qui embrassa l'état religieux, et Pierre-Paul, le plus jeune, qui se fit prêtre. Malgré une vie réglée et exempte d'excès, Rubens fut attaqué, vers l'année 1634, de violents accès de goutte, qui le détournèrent de ses travaux, et qui, redoublant pendant ses deux dernières années, ne lui permirent plus de tenir le pinceau. Enfin il mourut par une goutte remontée, le 30 mai 1640. Sa veuve lui fit ériger un riche mausolée, dans l'église de Saint-Jacques d'Anvers, et l'orna d'un tableau du défunt, où sont figurés la *Vierge*, et l'*Enfant-Jésus*, auxquels *Saint Jérôme*, *saint George*, etc., présentent les deux femmes de Rubens, qui s'est peint lui-même sous la figure de saint George. Apporté à Paris en 1794, ce

tableau a été donné, par la suite, au musée de Bruxelles. La collection précieuse de tableaux, d'antiquités et d'objets d'art, à la formation de laquelle Rubens avait consacré une partie de sa fortune et de sa vie, fut vendue après lui ; et la plupart des souverains de l'Europe s'empressèrent d'en enrichir leurs cabinets. Il serait impossible de citer tous les ouvrages dus au pinceau de ce grand artiste. Toutefois, outre ceux que l'on a déjà cités, on ne saurait se dispenser de faire mention de l'*Histoire de Constantin*, en douze tableaux ; de celle de *Décius*, en huit, et de onze *grandes Chasses*, parmi lesquelles on admire les deux *Chasses aux lions*, notamment celle où l'on voit quatre hommes à cheval, dont un renversé, et trois hommes combattant à pied ; la *Chasse au sanglier*, celle *au crocodile*, et enfin celle *aux lions et aux tigres*. Pour donner une idée de sa prodigieuse facilité, il suffira de dire que ses ouvrages connus par la gravure, s'élèvent à treize cent dix morceaux : si l'on y ajoute ceux qui n'ont point été gravés, et qui se trouvent disséminés dans une multitude de cabinets particuliers, on peut, sans exagération, porter ce nombre à plus de quinze cents. Il peignit l'histoire, le portrait, le paysage, les fruits, les fleurs, les animaux ; et il était habile dans tous les genres. Il inventait facilement, et exécutait avec la même célérité. On l'a vu souvent faire, sans s'arrêter, plusieurs esquisses du même sujet et toutes différentes. Il aimait les vastes compositions, dans lesquelles il pouvait se déployer tout entier. Il n'avait pas, comme Raphaël, la grâce qui respire dans toutes les productions de ce peintre divin ; mais il possédait au suprême degré cette fougue qui se manifeste par des effets qui frappent d'étonnement. Il semblait que ses figures, que ses groupes, sortissent tout formés de son cerveau pour se retracer sur la toile. Ce qui facilitait encore la rapidité de son exécution, c'est que, ne se laissant point ralentir par la recherche qu'exige la pureté du contour, que ne dessinant pas même, la plupart du temps, le trait de ses figures, il pouvait se livrer à toute l'impétuosité de sa pensée, et la reproduire avec la même chaleur qu'il l'avait conçue ; mais il ne faudrait pas en conclure qu'il fût un dessinateur médiocre. Son dessin qui a de la grandeur, est plein de facilité. Il connaissait l'anatomie : mais la science cédait, chez lui, à l'impétuosité de la conception ; et il préférait l'éclat des effets à la beauté des formes. Il sacrifiait l'exactitude du trait à la magie de la couleur : au surplus, quoiqu'on puisse lui reprocher de l'exagération dans le contour, le mouvement est toujours juste et vrai ; et l'on voit qu'il ne lui aurait fallu qu'un peu plus d'attention et de travail pour arriver à la pureté de la forme. Quoiqu'il eût étudié l'antique, Michel-Ange et Raphaël, il s'est rarement élevé au beau idéal, content de l'imitation de la nature flamande. Ses muscles sont bien attachés, et leurs fonctions bien accusées ; mais ils sont flasques et mollasses, défaut qui se fait particulièrement sentir dans ses figures de femmes. L'expression forte et profonde des passions convenait à la nature de son talent ; il a su les rendre avec vérité et énergie : mais la plupart de ses ouvrages, nous le répétons, paraissent étrangers à cette grâce qui fait le charme de ceux de Raphaël. C'est principalement

comme coloriste qu'il a mérité sa gloire : et cependant, dans cette partie de l'art, il n'a peut-être point égalé le Titien. Son suprême mérite consiste dans le grandiose de l'effet, dans l'enthousiasme et la variété de sa composition. Il est le premier des peintres d'apparat ; et jamais artiste n'a poussé aussi loin que lui, sous ce rapport, la puissance de l'art. Il a plus d'expression que le Titien : il est plus brillant et moins vrai, et il possède peut-être à un degré moins élevé que le Corrége, la science du clair-obscur. Il étonne davantage ; mais ses moyens sont moins simples, et par conséquent moins admirables. Sa manière de peindre consistait à poser chaque teinte à côté l'une de l'autre, et à ne les unir que par un léger maniement de brosse, dont le travail se laisse trop souvent apercevoir. Le Titien, au contraire, fondait si bien ses teintes, que (comme dans la nature), on ne peut marquer la place où elles commencent et celle où elles finissent. Les chairs de Rubens sont quelquefois brillantes comme du satin ; et ses teintes sont si fortes et si séparées, qu'elles forment, pour ainsi dire des taches. Quelquefois encore ses reflets sont si outrés, qu'ils font paraître les corps comme s'ils étaient diaphanes. « Quoiqu'on puisse » lui reprocher, dit Reynolds, la fa» cilité avec laquelle il inventait, la » richesse de sa composition, l'éclat » séduisant, et la beauté de son colo» ris, éblouissent à un tel point la » vue, qu'aussitôt qu'on a ses ouvra» ges devant les yeux, on ne peut » s'empêcher de croire que ses beau» tés rachètent amplement ses dé» fauts ». En un mot, si l'on doit réserver dans la peinture le premier rang à Raphaël et à Michel Ange ; pour les qualités supérieures qui les distinguent, Rubens peut être mis en parallèle, pour celles dans lesquelles il brille, avec les peintres de génie qui se rapprochent le plus de ces deux lumières de l'art. Outre les vingt-quatre tableaux de la galerie du Luxembourg, qui font aujourd'hui partie du Musée du Louvre, cet établissement possède du même maître : I. La *Fuite de Loth et de ses filles*. II. L'*Adoration des Mages*. III. La *Fuite en Égypte*, effet de clair de lune ; tableau de chevalet. IV. La *Vierge et l'Enfant Jésus, sur des nuages, entourés de groupes d'enfants ;* tableau connu sous le nom de la *Vierge aux Anges*. V. Le *Denier de César*. VI. *Jésus en croix, pleuré par la Vierge, saint Jean et la Madelène*. VII. Le *Triomphe de la Religion ;* tableau dont les figures sont demi-colossales. VIII. *Thomyris, reine des Scythes, faisant plonger la tête de Cyrus dans un vase plein de sang*. IX. *Diogène, la lanterne en main, cherchant un homme*. X. *Portrait de Jean Richardot ;* faussement attribué à Van-Dyck. XI. *Portrait d'une dame de la famille Boonen :* elle tient une cordelière en filigrane. XII. *Portrait d'Elisabeth de Bourbon*, fille d'Henri IV, et femme de Philippe IV, roi d'Espagne : elle est assise, et tient un bouquet de roses. XIII. *Portrait d'une femme avec deux enfants*. Ce morceau, que l'on dit représenter la seconde femme de Rubens et deux de ses enfants, n'est qu'en partie ébauché. XIV. *Kermesse ou fête de Village ;* ce tableau a été fait pour montrer à David Téniers l'enthousiasme et la verve avec lesquels devaient être exécutés les sujets de ce genre. XV. *L'Arc en Ciel*, paysage. XVI. *Paysage, effet de soleil ;* à droite

un moulin à vent ; dans le coin à gauche, un filet tendu pour prendre des oiseaux. XVII. Enfin, un *Tournoi près des fossés d'un château.* Ce dernier tableau a été sur le point d'être détruit dans les derniers jours du mois d'avril 1824. Un fou ; car il est impossible de le qualifier autrement, croyant avoir à se venger d'une injustice, a trouvé le moyen de lancer de l'eau-forte sur ce tableau : heureusement qu'il n'a pas réussi, et les restaurateurs du Musée sont parvenus à réparer en partie le mal qu'avait souffert cet ouvrage dont les artistes faisaient grand cas. Il représentait un tournoi où deux chevaliers luttent l'un contre l'autre. L'acharnement des deux combattants était rendu d'une manière aussi vraie qu'énergique ; le paysage et le ciel offraient aussi une grande beauté. Dans la galerie d'Apollon, se remarquent les neuf dessins suivants de Rubens : I. *L'Adoration de Bergers*, dessin au crayon noir, lavé et rehaussé de blanc. II. *L'Adoration des Mages*, dessin en largeur aux trois crayons, lavé et retouché à la gouache. III. *L'Adoration des Mages*, dessin en hauteur aux trois crayons, et retouché au lavis. IV. *Le Christ mort, assis sur son tombeau, et soutenu par sa mère.* La plaie de son côté attire l'attention de deux anges, et Madelène examine avec douleur les clous qui attachaient son maître sur la croix ; dessin aux trois crayons, retouché à la gouache. V. *Saint François recevant les stigmates*, dessin au crayon noir, lavé et rehaussé de blanc. VI. *Saint Ignace de Loyola, guérissant des possédés*, dessin aux crayons noir et blanc, retouché à gouache. VII. *Saint-François-Xavier guérissant des malades au Japon*, dessin au crayon noir, lavé et rehaussé de blanc. VIII. *Pallas défend une femme et un enfant que Mars veut immoler à sa fureur*, esquisse peinte. IX. *La chasse aux lions*, dessin au crayon noir, lavé et rehaussé de blanc. Mais les richesses du Musée, en tableaux de ce maître, ont été bien plus considérables. Il en a possédé cinquante-un autres, que l'on a indiqués, en grande partie, dans le cours de cet article, en désignant ceux qui ont été rendus en 1815. Parmi les ouvrages de Rubens que la France a également perdus à cette époque, et qui jouissent d'une grande réputation, on doit citer ceux qui provenaient de la galerie de Florence. Le premier, que l'on connaît sous le nom des *Quatre philosophes*, et qui offrait les *Portraits de Grotius*, de *Juste Lipse* et de *Philippe* et de *Pierre-Paul Rubens;* le second, qui est une *Allégorie des ravages de la guerre*, et les deux autres, des *Paysages*, dont l'un est une *Vue de Cadix*, où le peintre a représenté l'arrivée d'Ulysse chez les Phéaciens, et l'autre une *Vue des environs de Malines.* Les musées formés dans les départements possèdent de ce peintre les tableaux suivants : celui de Lyon, l'*Adoration des rois*, et le *Christ foudroyant le monde;* celui de Nancì, *Jonas jeté à la mer*, *Saint Pierre marchant sur les eaux* et la *Transfiguration;* celui de Lille, la *Madelène soutenue par les anges;* celui de Toulouse, le *Christ entre les deux larrons;* celui de Dijon, l'*Entrée dans Jérusalem*, la *Cène*, la *Vierge*, l'*Enfant-Jésus* et *Saint François;* celui de Bordeaux, le *Martyre de saint George;* celui de Marseille, la *Résurrection*, l'*Adoration des bergers*, et une *Généalogie* qui lui

est simplement attribuée ; celui de Tours, l'*Epitaphe de la famille Goubau*, et *Mars, Vénus et l'Amour, au milieu d'un trophée d'armes;* celui de Grenoble, *Saint Ambroise*, *Saint George* et *Sainte Scolastique* ; celui de Nantes, *Saint François soutenu par des anges*. A l'exemple de beaucoup de grands peintres, Rubens s'est amusé à graver à l'eau-forte plusieurs pièces de sa composition, qui sont aujourd'hui de la plus grande rareté; ce sont : I. *Saint François d'Assise recevant les stigmates*, avec le seul nom de Rubens, in-4°. II. La *Madelène qui s'arrache les cheveux*, sans nom de graveur, in-4°. III. *Sainte Catherine Vierge et martyre; P.-P. Rubens fecit*, in-fol.; belle pièce, destinée pour être exécutée en plafond. IV. Une *Femme avec un panier pendu au bras, et tenant une chandelle, à laquelle un jeune garçon veut allumer la sienne*, in-fol. Rubens, ayant gravé cette estampe à l'eau-forte, fit tirer un certain nombre d'épreuves, puis la fit terminer au burin, par quelques-uns de ses graveurs. V. *Portrait d'un ministre anglais*, petit buste ovale, marqué *P.-P. Rubens fecit*. Les graveurs qui se sont exercés d'après ce maître, sont Wosterman, Witdouk, Bolswert, et surtout Paul Pontius, dont il se plut lui-même à diriger les talents. La *Galerie du Luxembourg*, gravée sous la direction de De Sève, et publiée, en 1808, in-fol., est moins estimée que celle qui fut publiée en 1710, sur les dessins de Nattier, 27 pièces in-fol. — Les *Tableaux* (de Rubens) *de l'église des Jésuites d'Anvers*, ont été gravés par Punt (*V.* ce nom), Amsterdam, 1751, in-fol. — Enfin Hodges a donné l'*Œuvre de Rubens* et de Van Dyck, ibid., 1804-1808, in-fol. de 96 pl., avec les Portraits des deux artistes. Rubens a publié : I. Un Opuscule sous le titre suivant, *Petri Pauli Rubenii de imitatione statuarum græcarum schediasma*. II. Un *Livre à dessiner*, contenant vingt morceaux, y compris le titre; le tout gravé par P. Pontius. III. *Théorie de la figure humaine*, considérée dans ses principes; traduite du latin, avec 44 pl. gravées par P. Aveline, Paris, 1773, gr. in-4°. On y a joint une deuxième partie de *Principes de dessin*, avec 95 pl. IV. *Palazzi antichi e moderni di Genova raccolti e designati da P.-P. Rubens*, Anvers, 1622, in-fol., avec 139 pl., en deux parties. Cet ouvrage a été réimprimé en 1652, 1653 et 1708. Une Lettre inédite de ce maître a été insérée dans les Mélanges de Chardon-la-Rochette, II, 184-197. Le *Catalogue* des estampes gravées d'après lui, a été publié par R. Hecquet, Paris, 1751, in-12. Une partie de ses cartons fut mise en vente à Rome, en 1799, par le peintre Bury (1). Enfin sa Vie a été écrite par J.-F.-M. Michel, Bruxelles, 1771, in-8°., avec un Portrait. Le style en est pitoyable; mais les recherches sont exactes. P—s.

RUBENS (Albert), savant archéologue, l'un des fils du peintre dont on vient de lire l'article, naquit, en 1614, à Anvers. Il eut pour parrain l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. A l'exemple de Philippe Rubens son oncle (*V.* l'art. suiv.), il se passionna de bonne heure pour l'antiquité, et fit de rapides progrès dans les langues, l'histoire et la numismatique. Nommé secrétaire-d'état à Bruxelles, il refusa

(1) *Magas. encyclop.*, 5e. année, I, 393.

tous les autres emplois qui lui furent offerts, pour se livrer plus tranquillement à son goût pour l'étude. Environné de l'estime publique, chéri des grands, et jouissant d'ailleurs d'une fortune indépendante, il coulait des jours heureux, au milieu de ses livres et de ses amis : mais son bonheur fut empoisonné par un événement déplorable. Un fils, l'unique fruit de son mariage, et qu'il aimait avec tendresse, fut mordu à la main par une petite chienne, et mourut, quelques jours après, dans un accès d'hydrophobie. La mère ne put supporter un coup aussi terrible ; et Rubens, miné par une fièvre lente, suivit au tombeau les deux êtres qui l'attachaient à la vie, le 1er. octobre 1657. Il n'était âgé que de quarante-trois ans. Prévoyant sa fin prochaine, il avait confié ses manuscrits à Gevartius, son ami le plus intime (*V.* Gevartius), pour les mettre en ordre et les publier. Celui-ci crut devoir les communiquer à Gronovius et à Grævius ; et ce dernier fut l'éditeur du Recueil des Dissertations d'Albert Rubens, qui parut à Anvers, 1665, in-4°., sous ce titre : *De re vestiariâ veterum, præcipuè de lato clavo libri duo.* Ce volume contient en outre : *Diatribe de gemmâ Tiberianâ ; — De gemmâ Augustâ ; — De urbibus Neocoris ; — de nummo Augusti qui inscribitur : Aria recepta ; — De natali die Cæsaris Augusti ; — Ad Gothifrid. Wendelinum epistolæ tres.* Octave Ferrari (*V.* ce nom, XIV, 413), piqué de ce que Rubens avait travaillé sur un sujet qu'il se flattait d'avoir épuisé, critiqua vivement son traité *De re vestiariâ ;* mais Grævius a justifié Rubens de la plupart des reproches de Ferrari, dans la *Préface* du tome VI du *Thesaur. antiquitat. Romanar.*, où il a réuni les ouvrages des deux archéologues. Les autres Dissertations de Rubens ont été recueillies dans le tome XI du même Recueil. Elles offrent toutes de l'intérêt pour les antiquaires ; mais les deux plus curieuses sont celles qui ont pour objet les grandes agates-onyx conservées, l'une dans le cabinet du roi de France, et l'autre dans celui de l'empereur, à Vienne. La première, suivant Rubens, représente l'apothéose d'Auguste, avec les princes et princesses de sa famille, et la seconde la famille impériale sous Tibère. Celle-ci, donnée d'abord aux religieuses de Poissi, comme relique, par Philippe-le-Bel, qui l'avait eue des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, fut achetée, dit-on, douze mille ducats d'or, par l'empereur Rodolphe II (Voyez la *Bibl. glyptograph.* de Murr, 254-70, et les différents auteurs qu'il a cités). Rubens avait composé, dans sa jeunesse, un nouveau *Commentaire* sur les médailles des empereurs romains du cabinet du duc de Croy-Arschot, gravées par Jacq. Bie ou Bye (*V.* Bye, VI, 411). Ce Commentaire, attribué long-temps à Gevartius, quoiqu'il n'en soit que l'éditeur, fut imprimé à Anvers, 1654, in-fol. ; et Laur. Beger (*V.* ce nom) en a donné une seconde édition, corrigée et augmentée, Berlin, 1700. En outre, on a de Rubens : *De vitâ Fl. Manlii Theodori V. C. liber*, Utrecht, 1694, in-12 ; publié par Grævius. Enfin on trouve, dans le *Sylloge epistolarum* de Burmann (II, 749-62), deux *Lettres* d'Albert Rubens à Nicolas Heinsius, contenant des notes et un certain nombre de variantes sur les textes de Claudien et d'Ovide, dont celui-ci préparait les éditions. W—s.

RUBENS (Philippe), philologue, était frère aîné du peintre célèbre qui porte le même nom. Il naquit à Cologne, en 1574, et fit ses études au gymnase d'Anvers, avec beaucoup de succès. A peine eut-il terminé ses cours, que le président Richardot (*Voy.* ce nom) le choisit pour son secrétaire, et le chargea de surveiller l'éducation de ses enfants. Il suivit avec eux les leçons du célèbre Juste Lipse, et accompagna l'aîné (Guillaume) dans son voyage d'Italie. Pendant son séjour à Rome, il reçut le laurier doctoral de la faculté de droit. De retour dans les Pays-Bas, avec son élève, en 1604, il se rendit près de Juste Lipse, qui le pressa d'embrasser la carrière de l'enseignement : mais il désirait visiter encore une fois l'Italie; et il retourna, peu de temps après, à Rome, où le cardinal Ascagne Colonne le fit son bibliothécaire. En 1609, il fut rappelé par le sénat d'Anvers, pour succéder à Boschius dans la place de secrétaire d'état. Une mort prématurée l'enleva dans cette ville, le 28 août 1611, à l'âge de trente-huit ans; et il fut inhumé dans l'église Saint-Michel, où l'on voyait son épitaphe, rapportée par Foppens (*Bibl. Belgica*, II, 1044). Philippe Rubens joignait à beaucoup d'érudition des qualités très-estimables. On a de lui : *Electorum libri duo, in quibus antiqui ritus, emendationes, censuræ*, Anvers, 1608, petit in-fol., rare. Snakenburg a tiré de ce volume quelques notes dont il a enrichi son édition de Quinte-Curce, 1724. Rubens avait découvert, dans la bibliothèque du cardinal Colonne, un manuscrit contenant les homélies de saint Astère, évêque d'Amasée (*Voy.* Astère); et il les traduisit en latin. Cette version fut publiée par Jean Brants (*V.* ce nom, V, 504), sous ce titre : *S. Asterii, episcopi Amaseæ, homiliæ, gr. et lat. nunc primùm editæ; accedunt carmina Phil. Rubenii, narrationes et epistolæ selectiores*, etc., Anvers, 1615, in-4°., pag. 284, non compris les prélimin. On trouvera la description de ce rare volume dans l'*Adparatus litterarius* de Freytag (I, 86-91). Il est précédé d'une Vie de Rubens, par l'éditeur. Le *Sylloge epistolarum* de Burmann contient une seule *Lettre* de Phil. Rubens, tome II, p. 205; elle est adressée à Juste Lipse, dont il fut constamment l'un des admirateurs, comme on le voit par les *Vers* publiés à la suite des *Electa*. W—s.

RUBINI (Pierre), médecin, naquit à Parme, en 1760. Son père, simple forgeron, et très-négligent dans ses affaires, ne se montra empressé que pour l'éducation de cet enfant, dont cependant il ne voulait faire qu'un forgeron comme lui. Mais le jeune Rubini, s'élevant au-dessus de son état, et résistant à la volonté paternelle, se décida pour la médecine, et s'appliqua aux études indispensables qu'exige l'exercice de cet art. Reçu docteur à l'université de Parme, il se forma au traitement des malades, en fréquentant le grand hôpital de la ville, et accepta la place de médecin pensionné d'un petit village, nommé Compiano : il y renonça quelque temps après, accueillant avec empressement l'occasion qui lui fut offerte d'entreprendre un voyage aux frais de son gouvernement, pour visiter les principales universités de l'Europe, et rapporter dans sa patrie le fruit de ses observations et de ses études. Rubini se rendit d'abord à Pavie, où il assista aux leçons du

célèbre Frank ; il passa ensuite à Montpellier, à Lyon, à Paris, à Édinbourg, examinant partout l'état et les progrès des sciences médicales, et se mettant en relation avec les plus célèbres professeurs de ce temps. De retour dans sa patrie, il fut nommé professeur de clinique médicale à l'université de Parme; et c'est dans cette chaire, fondée pour lui, qu'il développa son système, qui est une modification de ceux de Brown et de Rasori. Rubini se rapprochait d'eux : — 1°. en considérant les altérations des humeurs comme un effet de l'altération des solides, ou de l'excitation; — 2°. en adoptant la doctrine de l'excitation, ou de la vie; — 3°. en admettant les deux diathèses (sthénique et asthénique), qui forment les bases principales de la doctrine moderne italienne; — 4°. en reconnaissant l'état morbide d'irritation admis par les modernes, qu'il ne faut pas confondre avec les deux diathèses dont on vient de parler. Il s'éloignait des fauteurs du *contre-stimulus*, en ce que: 1°. dans ce troisième état morbide, appelé d'irritation, il reconnaissait les caractères d'une troisième diathèse, tandis que la plupart des browniens réduisent l'irritation à une simple *localité*, parce qu'en ôtant la cause locale irritante, tous les phénomènes morbides du trouble irritatif disparaissent, ou du moins diminuent, sans qu'il y ait à craindre aucune augmentation après la soustraction de la cause, ce qui n'a pas lieu dans les maladies de diathèse; — 2°. plusieurs remèdes, reconnus par les modernes comme propres à dompter le *stimulus* morbide, à modérer ou à ôter la diathèse sthénique ou phlogistique, étaient regardés par Rubini comme de simples irritants, qui, par une contre-irritation, affaiblissaient les effets de l'irritation morbide. On voit par-là, que Rubini, se défiant également de l'esprit de système et de celui de routine, recherchait la vérité, sans préjugés et sans passion. Son jugement sur Brown était que, « doué » d'une imagination bizarre et fantas» tique, ce novateur avait paru dans » un moment où Cullen, secouant » une foule de préjugés et d'erreurs, » laissait la médecine dans une es» pèce de crise. Brown, choisissant, » parmi le grand nombre de maté» riaux épars, les plus faciles à » combiner, et niant avec une har» diesse sans exemple tous les faits » qui n'entraient pas dans son systè» me, fonda une théorie, qui n'est » simple que parce qu'elle est pau» vre de faits. » Au sujet de la doctrine de Rasori, le professeur Rubini disait : « En prononçant le » mot *contre-stimulus*, Rasori n'eut » d'abord d'autre idée que de pro» poser une modification au système » de Brown : l'un disait que tout » agissait en stimulant, et l'autre » soutenait qu'il y avait des substan» ces qui agissaient d'une manière » différente, ou pour mieux dire » contraire, c'est-à-dire *contre-sti*» *mulante*. Il devait résulter de là » que pour bien comprendre le mot » *contre-stimulus*, ses sectateurs au» raient dû commencer par déter» miner celui de *stimulus* : et pour » bien définir la manière d'agir des » *contre-stimulants*, ils auraient dû » se mettre d'accord sur celle des » *stimulants*. Au lieu de cela, on en» tendit crier de toutes parts, *contre*» *stimulus*, *contre-stimulants; dia*» *thèses du contre-stimulus et du* » *stimulus;* et l'observateur impar» tial chercha en vain à pénétrer le

» véritable sens qu'on devait atta» cher à ces mots. » En 1804, Rubini contribua beaucoup à la fondation de la société de médecine et de chirurgie, instituée à Parme, à l'instar de celle qu'il avait trouvée à Édinbourg, dont il était devenu membre. Il appartenait également à plusieurs autres académies; et, en 1816, l'archiduchesse Marie-Louise le nomma son médecin-consultant, et *archiatre* de Parme. Attaqué d'une inflammation aux poumons, il mourut le 15 mai 1819. Ses ouvrages sont : I. *Sull' attività della datisca cannabina di Linneo contro le febbri intermittenti*, dans le tome VII des Mémoires de la société italienne, 1794. II. *Sull' azione specifica della chinachina sulle vie urinarie*, ibid., tom. VIII, 1799. III. *Dissertazione sopra la maniera meglio atta ad impedire la recidiva delle febbri periodiche già troncate col mezzo della chinachina*, Modène, 1805, in-4°. Dans cet ouvrage, couronné à l'unanimité par la société italienne, l'auteur réduit les fièvres en trois classes, *sthéniques*, *asthéniques* et d'*irritation*; il fait une distinction entre cette dernière et les précédentes, tant par rapport aux causes qui la produisent, que relativement aux remèdes employés pour la guérir. Ce Mémoire, traduit en français par Lafont Gouzi, médecin de Toulouse, a été imprimé à Paris, en 1807, in 8°. IV. *Riflessioni sulle febbri chiamate gialle, e su' contagj in genere*, Parme, 1805, in-8°. C'est principalement dans cet ouvrage que l'auteur expose ses principes sur les fièvres d'irritation. Il y passe en revue tous les phénomènes de la fièvre jaune américaine, de la pétecchiale et du typhus, qui s'annoncent sous l'aspect d'une irritation produite et entretenue par une cause étrangère, ou par le miasme général de ces espèces de fièvres. V. Dix-neuf Relations et Dissertations médicales, disséminées dans le *Giornale della società medico-chirurgica di Parma*, ibid., 1806-1816, 15 vol. in-8°. VI. *Pensieri sulla varia origine e natura de' corpi calcolosi, che vengono talvolta espulsi dal tubo gastrico*, Vérone, 1808, in-4°., et dans le tome XIV, part. 2, des Mémoires de la société italienne, 1809. VII. *Storia d'un diabete guarito coll' oppio, e riflessioni sulla forma e sull' indole di questa malattia*, ibid., tom. XV, part. 2. VIII. *Riflessioni sulla malattia communemente denominata Crup*, Parme, 1813, in-8°. L'auteur croit que dans cette maladie si extraordinaire, la membrane propre du croup (*crupiale*) qui se forme dans la troisième période, vient des progrès de l'inflammation, et que c'est à elle qu'on doit attribuer le plus grand nombre de morts, à cause de l'obstruction de la trachée-artère, c'est-à-dire, par suffocation. IX. *Discours sur les progrès de la vaccine dans le département du Taro*, en 1812; inséré dans la *Notice sur les progrès de la vaccine*, etc., Parme, 1813, in-8°. X. *Storia d'una singolare metastasi*, Milan, 1816, in-8°. XI. *Considerazioni sulla febbre petecchiale, che dominava in Parma nel 1817, ed Istruzione sul metodo curativo di questa febbre;* dans le tom. XI du *Giornale di medicina di Brera*. XII. *Storia di una pulsazione a' precordj prodotta da causa insolita*, Milan, in-8°. XIII. *Storia d'uno strano sonno morboso*, dans la *Biblioteca italiana*, Milan, 1821. Il existe des écrits inédits du pro-

fesseur Rubini, entre les mains de son fils ; en voici les titres : I. *Lezioni di clinica medica.* II. *De studiorum commodis atque periculis*, Discours inaugural prononcé à l'université de Parme, en 1795. III. *Orazioni per lauree*, au nombre de douze. IV. *Regolamento della società medico-chirurgica Parmense.* V. *Deux Discours sur les progrès de la vaccine*, comme le num. IX ci-dessus, et appartenant aux années 1810 et 1811. VI. *Del tifo*, ouvrage ébauché. VII. *Storie di malattie*, un vol. in-fol, contenant l'histoire des principaux traitements faits par l'auteur. L'Eloge historique de Rubini, par M. Pezzana, bibliothécaire à Parme, 1822, in-8°., se trouve aussi dans le tome XIX des Mémoires de la société italienne des sciences. A—G—S.

RUBIS. *Voy.* RUBYS.

RUBRUQUIS (GUILLAUME DE RUYSBROECK, plus connu sous le nom DE), était né dans le Brabant, selon Wading (*Scriptor. ord. minorum*), vers 1230; et ayant pris l'habit de Saint-François, il partit pour la Terre-Sainte. Louis IX avait envoyé des députés au khan des Tartares, pour l'engager à embrasser le christianisme. L'orgueilleux khan ne vit dans la démarche du roi des Francs, qu'une marque de soumission à l'autorité qu'il s'attribuait sur tous les princes de la terre, et renvoya les députés avec honneur, mais sans donner de réponse satisfaisante sur l'objet de leur mission (Voy. *Mémoire sur les relations politiques des rois de France avec les princes Mongols*, par M. Abel Remusat, dans le *Nouveau Recueil de l'acad. des inscriptions*, tom. VI). Malgré le mauvais résultat de cette première ambassade, saint Louis résolut de hasarder une nouvelle tentative pour introduire les lumières de l'Évangile dans la Tartarie, et choisit dans cette vue Rubruquis, auquel il associa Barthélemi de Crémone, religieux du même ordre. Pour mettre à couvert l'honneur du roi, les deux missionnaires devaient être censés n'avoir reçu d'ordres que de leurs supérieurs. Ils se rendirent d'Acre à Constantinople, alors soumise aux Français; et Rubruquis, prêchant à Sainte-Sophie, annonça, comme on en était convenu, qu'il allait, dans la Tartarie, travailler à y répandre la foi. Ils s'embarquèrent le 7 mai 1253, sur un bâtiment qui les conduisit à Soldaya. En arrivant dans cette ville, ils furent très surpris de voir qu'on *y savait déjà qu'ils étaient* envoyés par saint Louis. Rubruquis répondit aux questions des curieux d'une manière évasive; et s'étant procuré huit chariots couverts, dont deux devaient servir de lits, et cinq chevaux de selle pour la petite troupe qui se composait des deux religieux, d'un interprète, d'un guide et d'un valet, il poursuivit sa route. Après deux mois de marche dans les steppes qui séparent le Dnieper du Tanaïs, les missionnaires arrivèrent au campement de Scacatay, pour lequel l'empereur de Constantinople leur avait donné des lettres de recommandation. Ils traversèrent ensuite le Tanaïs, pour se rendre près d'un autre khan, Sartak, fils de Batou, qui se trouvait à trois journées en-deça du Volga. Le bruit s'était accrédité dans l'Orient, que Sartak professait le christianisme: mais les missionnaires ne tardèrent pas à reconnaître cette erreur. Dans l'audience qu'il leur accorda, ce prince témoigna la plus grande surprise à la vue d'un crucifix, et l'examina

curieusement. Il les reçut d'ailleurs avec beaucoup de bonté, et les fit conduire au campement de Batou, son beau-père (*V.* Batou, III, 531). Batou leur ayant donné l'ordre d'expliquer le but de leur voyage, Rubruquis se mit à genoux, et fit à haute voix une prière pour demander à Dieu la conversion du khan, qui se contenta de sourire; mais les spectateurs battirent des mains et raillèrent cruellement les missionnaires. Batou leur déclara qu'ils ne pouvaient résider dans le pays qu'avec l'autorisation du khakan ou grand khan Mangou, et qu'ils devaient en conséquence se tenir prêts à continuer leur route, pour laquelle d'ailleurs on leur fournirait des vivres et des moyens de transport. Les missionnaires suivirent pendant cinq semaines les bords du Volga, presque toujours à pied, manquant souvent de nourriture: le 16 septembre, ils s'éloignèrent de ce fleuve en se dirigeant sur le Jaïk. On leur donna des vêtements plus chauds que ceux qu'ils avaient, parce que le froid commençait à se faire sentir; et on leur fournit des chevaux, dont ils ne changeaient que deux ou trois fois par jour, quoiqu'ils fissent au moins trente lieues de France. Ils ne vécurent, pendant toute la route, que de millet cuit à l'eau, et de lait aigre de jument, que les Tartares nommaient *koismos*: le soir on leur donnait un peu de viande. Ils arrivèrent, le 27 décembre, au campement de Mangou; et, le 1er. janvier 1254, ils furent conduits à la tente du kha-khan, dans laquelle ils entrèrent nus pieds (*V.* Mangou, XXVI, 489). Rubruquis s'excusa de n'avoir point apporté de présents; et après avoir déclaré qu'il n'avait entrepris le voyage que parce qu'il croyait que Sartak était chrétien, il demanda la permission de rester dans le pays jusqu'au retour d'une saison plus favorable. Mangou accueillit les missionnaires, leur accorda deux mois pour se reposer, et donna l'ordre de pourvoir à tous leurs besoins. Ils suivirent ce prince à Karakoroum, où il se rendit vers le milieu de mars, et furent admis plusieurs fois à son audience. Le grand khan se plaisait à les questionner sur les usages et les mœurs des Francs, leurs richesses, leur religion, etc.; il voulut qu'ils disputassent en sa présence avec des prêtres nestoriens et des imams qui se trouvaient à sa cour: mais, faute d'un bon interprète, toutes ces conférences furent sans aucun résultat. Enfin, il leur fit expédier une lettre pour le roi de France, chargea ses officiers de subvenir aux besoins des missionnaires pendant leur voyage, et les congédia. Le P. Barthélemi de Crémone n'ayant point voulu repasser par le désert pour retourner au campement de Batou, Rubruquis partit seul avec un guide et un valet. Il était en marche depuis deux mois quand il rencontra Sartak, qui se rendait à la cour de Mangou. Ce prince revit avec plaisir le missionnaire, et lui fit présent de deux habits, l'un pour lui-même, et l'autre pour le roi de France: Rubruquis les envoya tous les deux à saint Louis. Arrivé dans le camp de Batou, le 16 septembre, le même jour qu'il en était parti l'année précédente, il s'empressa de lui communiquer la lettre de Mangou au roi de France, comme il en avait l'ordre; et, après avoir suivi ce prince pendant un mois, il obtint enfin la permission de s'éloigner. Il traversa le Caucase, l'Arménie, la Syrie, et arriva, le 15 août 1255, à Tripoli de Syrie. Rubru-

quis n'ayant pas retrouvé saint Louis dans la Terre-Sainte, comme il l'espérait, aurait bien voulu repasser en France, et rendre compte à ce monarque de sa mission : mais son supérieur lui assigna le couvent d'Acre pour sa résidence. Avant de se rendre à sa destination, il adressa au roi une lettre qui contient tous les détails de son voyage. Cette *Lettre*, écrite dans un latin grossier, fut traduite, en partie, en anglais, et publiée par Hakluyt, dans sa *Collection*, tome 1er., 71-93 (*Voy.* Hakluyt). Purchas en fit une nouvelle version, et l'inséra tout entière dans son *Recueil*, III, p. 1 (*V.* Purchas); elle a été traduite de l'anglais en français, par P. Bergeron, qui dit s'être aidé de deux manuscrits latins, Paris, 1629, in-8°. : cette version a été reproduite par Vander Aa, dans le *Recueil de voyages faits princi, palement en Tartarie*, etc. (*V.* Aa, et P. Bergeron au *Supplément*), avec une carte et quatre estampes. L'abbé Prévost en a donné l'extrait dans l'*Histoire des voyages*, tome XXVI, édition in-12. La relation de Rubruquis a répandu beaucoup de jour sur la géographie des parties septentrionales de la Tartarie : elle renferme de curieux détails sur les usages des Mongols; et l'auteur mérite de la confiance, parce qu'il est exact et de bonne-foi. Ce missionnaire, que J. Pits (*Voy.* ce nom) croyait Anglais, vivait encore en 1293. W—s.

RUBYS (1) (Claude de), historien, né à Lyon, en 1533, d'une ancienne famille municipale, fit ses études à Paris et à Toulouse, et reçut, dans cette dernière ville, le grade de docteur en droit. Après avoir exercé la profession d'avocat dans sa patrie, il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial, et ensuite au parlement de Dombes. Honoré depuis des fonctions municipales à Lyon, il fut élu, en 1565, procureur-général de la communauté; place qu'il remplit trente ans, et qui lui fournit les moyens de tirer des archives beaucoup de documents historiques. Il se déclara l'un des premiers pour le parti de la Ligue, et contribua beaucoup à soulever Lyon contre l'autorité royale. Après la soumission de cette ville, il fut forcé de s'éloigner (2), et se retira dans Avignon, où il resta six ans. C'est ce qu'il appelle le temps de son ostracisme. Il reconnut enfin ses erreurs; et, sur la recommandation du chancelier Bellièvre, il obtint son rappel dans sa ville natale, où il mourut octogénaire au mois de septembre 1613. Parmi les ouvrages de Rubys, tous tombés dans l'oubli, on se contentera de citer : I. *Commentaires et Déclarations* sur le texte des priviléges, franchises et immunités octroyés par les rois de France aux consuls, échevins et habitants de Lyon, ibid., 1573, in-fol. Ce commentaire est plein de remarques inutiles et étrangères au sujet : il commence par une digression sur le nom de Charles VIII, qui occupe 4 pages. II. *Discours sur la contagion de la peste* qui a été en la ville de Lyon

(1) C'est ainsi que son nom se trouve écrit à la tête de ses ouvrages.

(2) L'Estoile cite, dans le *Journal de Henri IV*, I, 468, les exilés de Lyon; mais il désigne Rubys comme le plus coupable : « Rubys, dit-il, conseiller au présidial et procureur de la maison-de-ville, qu'on peut appeler le flambéau de Lyon, et qui, par son livre, imprimé en 1589 (c'est sa Réponse à l'Anti-espagnol, datée de 1590), et par toutes ses paroles, a tellement blasphémé contre la mémoire du feu roi, et contre sa majesté régnante, qu'il ne peut plus vivre au monde qu'à la honte de tous les François. »

l'an 1577, contenant les causes d'icelle, l'ordre, moyen, et police tenus pour en purger la ville, ibid., 1577, in-8°. III. *Sommaire, explication et commentaire des articles de la Coutume du duché de Bourgogne*, ibid., 1580, in-4°. IV. *Réponse à l'Anti-espagnol*, semé ces jours passés dans la ville de Lyon, de la part des conjurés qui avaient conspiré de livrer cette ville aux hérétiques, ibid., 1590, in-8°. C'est un libelle des plus violents contre Henri IV, qui n'y est désigné que par le nom de *Béarnais*. V. *Histoire véritable de la ville de Lyon*, contenant ce qui a été obmis par Champier, Paradin et autres, ibid., 1604, in-fol. Selon le P. Menestrier, le principal défaut de cet ouvrage est que Rubys l'a rempli de traits d'érudition, de questions de droit, et d'histoires étrangères, qui sont si fort entrelacées aux faits et aux événements qu'il rapporte, que le lecteur en est fatigué (Voy. *Caractères des Ouvrages historiques*, 199). VI. *Histoire de l'ancienne extraction, source et origine de la maison royale de France*, ibid., 1613, in-8°. VII. *Conférence des prérogatives d'ancienneté et de noblesse de la France* avec toutes les autres monarchies et maisons royales de l'Europe, ibid., 1614, in-8°. VIII. *Histoire des Dauphins du Viennois*, ibid., 1614, in-8°. On peut consulter, pour les détails, les *Lyonnois dignes de mémoires*, 1, 424; et surtout la *Notice* sur Rubys, par Bouhier, dans l'*Histoire des Commentateurs de la coutume de Bourgogne*, pag. 17. W-s.

RUCELLAI (Bernard), en latin *Oriccellarius*, l'un des hommes qui ont le mieux écrit l'histoire dans une langue morte, était né à Florence, en 1449, d'une famille que le commerce du Levant avait placée entre les premières dans cette cité opulente, et dont les membres s'étaient inscrits quatre-vingt-cinq fois sur la liste des prieurs de la république. Pallas Strozzi, aïeul maternel de Rucellaï, n'avait pas attaché moins de gloire à son nom par le brillant patronage qu'il accordait aux lettres, patronage dont elles ont gardé la mémoire dans un siècle qui fut celui des Médicis. Voilà sous quels auspices Bernard entra, dès l'âge de dix-sept ans, dans cette noble famille, en épousant l'aînée des petites filles de Cosme le-Grand. A l'exemple de son aïeul, il resta fidèle aux lettres, au milieu des affaires publiques; et les fonctions de gonfalonier de justice, les ambassades de Gènes, de Naples et de France, les divers emplois qui lui furent confiés pendant les petites révolutions qui agitèrent Florence à la fin du quinzième siècle, ne paraissent point avoir ralenti son ardeur pour l'étude, ni son active munificence pour les gens de lettres. Les reproches d'ambiguité, de partialité, d'inconstance, pèsent, à beaucoup d'égards, sur sa vie politique: sa vie privée n'a trouvé que des éloges. Après la mort de Laurent de Médicis, il se déclara le protecteur des néoplatoniciens de Florence, leur fit bâtir un palais, et décora magnifiquement de statues et d'antiques les jardins réservés à leurs conférences, qui, sous le nom d'*Orti Oriccellarii*, sont restés célèbres en Italie. Bernard Rucellaï mourut à Florence, le 7 octobre 1514, et fut enterré dans l'église de Sainte-Marie-Nouvelle, dont la façade, commencée par son père, avait été finie par Bernard avec une singulière magnificence. — Son principal ouvrage est le livre *De urbe Româ*, où il a

recueilli, avec une sagacité d'érudition peu commune, tout ce qui, chez les anciens, peut donner une magnifique idée de la splendeur de cette reine du monde: œuvre véritablement grande, dit Tiraboschi, écrite avec une élégance et une précision remarquables, et la meilleure de toutes les descriptions de Rome ancienne qui ont été publiées. Ce livre n'a vu le jour qu'au dix-huitième siècle, dans un Recueil imprimé à Florence: *Rerum Italicarum scriptores Florentini*, tome II, pag. 755.—Tiraboschi ne donne pas moins de louanges à son histoire latine de la guerre de Pise et de la descente de Charles VIII en Italie (*De bello italico*, Londres, Brindley, 1724, in-4°.) Érasme, qui les avait vus en manuscrit, compare ces deux morceaux historiques à Salluste (1). On a encore de Rucellaï d'autres histoires manuscrites, un petit Traité anonyme des *Magistratures romaines*, qui a paru à Leipzig, en 1752, et une pièce de vers intitulée: le *Triomphe de la calomnie*, qui a été insérée parmi les *Canti carnascialeschi* imprimés à Florence, en 1759.

F—T j.

RUCELLAI (Jean), quatrième fils du précédent, naquit à Florence, en 1475. L'opulence et l'illustration de sa famille étaient anciennes. Sa mère était la sœur de Laurent le-Magnifique; et le brillant cortége d'hommes de lettres qui se pressait autour du premier citoyen de Florence, l'Athènes du quinzième siècle, éveilla de bonne heure dans l'ame de son neveu la noble ambition de ne pas se montrer indigne des souvenirs et des exemples de sa maison (*Voy.* l'art. qui précède). La philosophie néoplatonicienne avait, dans le palais du père de Jean Rucellaï, retrouvé les jardins d'Académus. Marsile Ficin, Landino, Politien, les trois Pulci, Pic de la Mirandole, n'étaient pas des maîtres ou des modèles vulgaires. Des noms plus célèbres encore se rencontrent parmi les contemporains d'études de Rucellaï. Léon X et Bibbiena furent presque ses condisciples; et Machiavel, à côté d'eux, demandait à l'antiquité classique ses premières leçons de politique et d'éloquence. Rucellaï devait connaître bientôt des rivalités moins innocentes. A peine échappé à l'enfance, il partagea l'exil des Médicis; et il venait d'être rappelé avec eux, en 1512; lorsque Léon X obtint la thiare. Le nouveau pape et son cousin germain étaient du même âge: il devenait permis au dernier d'espérer la pourpre romaine. Il ne tarda pas à se démettre des charges que la dernière révolution de Florence avait réunies sur sa tête, pour accepter, avec l'habit ecclésiastique, une place éminente dans la maison du pontife, qu'il suivit à Bologne, lorsque Léon alla conclure le concordat avec François Ier. C'est dans ce voyage que Rucellaï, au milieu d'une fête qu'il offrit à la cour papale dans les pompeux jardins de sa famille, donna le spectacle de deux tragédies, les premières que la scène moderne ait connues, la *Sophonisbe* du Trissin, et *Rosmonde*, que nous retrouverons tout-à-l'heure à la tête des ouvrages de Rucellaï. La pièce du Trissin avait été jouée dès 1514,

(1) Comme Rucellaï était de la faction Florentine opposée à Charles VIII, on n'est pas surpris de trouver dans ses ouvrages des imputations odieuses contre les Français. Il ne dissimule point les vices d'Alexandre VI, ni les défauts des princes alors régnants. On peut lui reprocher des phrases dont la construction n'est point régulière, d'autres qui sont obscures, des expressions toutes païennes employées pour exprimer des objets de la religion, par exemple, *Deorum immortalium templa*, pour les églises: il appelle Charlemagne, *Dîis similimus*. T—D.

sur le théâtre olympique de Vicence; et c'est à tort qu'on lui a contesté une priorité que l'auteur de *Rosmonde* n'enviait point à son ami : car peu d'hommes ont offert l'exemple d'une intimité plus touchante et plus vraie, que celle qui unissait les deux poètes. Peu après, Rucellaï fut nommé nonce en France ; c'était lui donner un titre de plus au chapeau qui lui était déféré par l'opinion générale à Rome. Rappelé par la politique inconstante de Léon X, il emporta l'estime d'une cour loyale et lettrée dont il s'éloignait à regret. La nouvelle de la mort du pape le retint à Florence, qui le nomma chef de la députation chargée de porter à son successeur les félicitations de la république. Bientôt Adrien VI fit place à Clément VII (Jules de Médicis) ; et Rucellaï fut nommé protonotaire apostolique et gouverneur du château Saint-Ange, charge de confiance intime qui lui assurait la pourpre, et qui ne se donnait qu'aux prélats d'un mérite supérieur et d'un dévouement éprouvé. Ces espérances devaient être vaines. Rucellaï attendait toujours, et le pape différait encore, lorsque le poète fut emporté par une fièvre ardente, en 1525. Il laissait un poème, les *Abeilles*, et une nouvelle tragédie, *Oreste*, fruits de ses derniers loisirs. — Son poème des *Abeilles* est une inspiration toute *Virgilienne*. La poésie vulgaire, comme parlent les Italiens, ignorait encore les beautés didactiques. Rucellaï, dans son admiration pour le quatrième livre des Georgiques, ne désespéra point de le reproduire dans l'idiome toscan ; et, comme l'a dit Ginguené, dans tous les arts, l'honneur est à celui qui ose le premier. Ce n'est pas que le poème des Abeilles, qui a un peu plus de mille vers, soit seulement une traduction de Virgile. Un grand nombre de détails, et ce ne sont pas les moins agréables, appartiennent au poète de Florence : on peut dire même qu'il n'est jamais plus poète que dans les morceaux qui lui sont propres. Les *Abeilles* sont écrites en vers libres ; heureuse hardiesse dont Rucellaï s'excuse avec grâce par une fiction singulièrement ingénieuse. Il paraît qu'il n'avait pas mis la dernière main à son poème : tel qu'il est toutefois, il mérite le rang que lui assigne Tiraboschi parmi les meilleures productions de la muse italienne ; et l'on ne doit point oublier que c'est peut-être aux Abeilles de Rucellaï qu'on doit la *Coltivazione* d'Alamanni, qui est un chef-d'œuvre. — *Rosmonde*, plus récente d'une année que la *Sophonisbe*, a mérité de partager, avec la tragédie du Trissin, la gloire d'avoir rendu à l'Europe l'un des plus beaux genres de composition qui puisse tenter l'ame d'un poète. Le Trissin avait suivi Tite-Live d'un pas sûr, et pour ainsi dire mesuré. Rucellaï transporta les formes grecques dans un sujet neuf ; il peignit des mœurs que l'antiquité n'avait pas connues : ici encore, il osait le premier. Sa pièce est empruntée à l'histoire des Lombards ; elle peut être considérée comme l'avant-scène de la tragédie donnée sous le même titre par Alfiéri. Il y a de l'art dans l'exposition, qui respire d'ailleurs une simplicité de mœurs que les tragiques italiens devaient trop tôt méconnaître. L'enchaînement des scènes est remarquable : le poète n'oublie jamais de motiver ses incidents, qui n'ont rien de compliqué ; et l'on doit regretter que nos premières tragédies, loin d'être mo-

delées sur de tels essais, aient imité la marche embarrassée des *imbroglio* du théâtre espagnol. Il est vrai que le premier et le dernier acte sont assez vides; mais les trois autres sont pleins de mouvement, et le souvenir de l'époque où cette tragédie a été conçue, la défend de reste contre les critiques. On a peine à s'expliquer celles de Tiraboschi, qui reproche à l'auteur d'avoir suivi les Grecs plus servilement que Trissin lui-même. Ginguené a réclamé contre ce jugement, qui présente la *Rosmonde* comme entièrement calquée sur l'*Hécube* d'Euripide : il observe, avec raison, qu'elle rappelle davantage, au moins dans les premiers actes, l'Antigone de Sophocle; et cependant l'imitation est si loin de la servilité, qu'elle n'avait été, jusqu'à lui, signalée par personne. Le style tragique de Rucellaï a encouru de plus justes reproches. Surchargé d'ornements et de figures, il a plus de force, plus de poésie, mais aussi moins de sagesse que celui de la *Sophonisbe*. Ces défauts se font surtout sentir dans son *Oreste*, paraphrase un peu longue de l'*Iphigénie en Tauride* du troisième des tragiques grecs. Ce sujet antique et sévère se prête mal à tout ce luxe poétique. Cependant les Italiens préfèrent *Oreste* à *Rosmonde*, moins encore pour le choix du sujet et pour la touchante simplicité des scènes entre Oreste et Pylade, que pour la supériorité lyrique de quelques-uns des chœurs de la pièce. On sait que Rucellaï, surpris par la mort, avait envoyé sa seconde tragédie au Trissin, pour la corriger, avec son poème des Abeilles, dont il le rendit également dépositaire. On aime à rappeler cette fraternité de gloire qui ne fut jamais troublée par l'envie, cette noble confiance d'un poète qui ne sait point soupçonner l'amitié de son rival. Distrait par d'autres travaux, Le Trissin ne put acquitter que la moitié du legs honorable qui lui était fait. Il publia le poème des *Abeilles* : l'*Oreste* ne parut qu'en 1723, dans le *Teatro italiano*, recueil d'anciennes tragédies, imprimé à Vérone, par les soins de Maffei, et réimprimé à Venise, en 1746, 3 vol. in-8°. *Rosmonde* avait été publiée pour la première fois en 1525. — Les *Abeilles* le furent en 1539, in-8°.; elles ont été traduites en français, par Pingeron, 1770, in-12, et par Crignon, 1786, in-12. — Une édition complète des OEuvres de Rucellaï a été donnée à Padoue, 1772, in-8°. F—T j.

RUCHAT (Abraham), théologien protestant, historien et littérateur, était né, vers 1680, dans un village du canton de Berne. Après avoir achevé ses humanités, il étudia la théologie et les langues orientales, et y fit de grands progrès. Ayant résolu d'embrasser la carrière de l'enseignement, il concourut, en 1701, pour la chaire de grec et d'hébreu, à l'académie de Lausanne; et, quoiqu'il ne fût pas reçu, il mérita l'estime de ses examinateurs. Peu de temps après, il fut pourvu de la cure d'Aubonne, et remplit avec zèle les fonctions du pastorat, partageant ses loisirs entre la culture des lettres et les recherches sur l'histoire suisse. Quelques ouvrages sortis de sa plume, l'avaient déjà fait connaître, lorsqu'en 1721, il fut nommé professeur de belles-lettres à Lausanne. Au bout de douze ans, il quitta cette chaire pour celle de théologie, qu'il occupa d'une manière distinguée. Ruchat mourut d'apoplexie, à Lausanne, le 29 sept. 1750. C'était un homme

aussi modeste que savant, laborieux, obligeant et communicatif. Le pasteur Lemoine lui adressa sa *Dissertation sur Woolston*, dont il a fait précéder sa traduction de l'ouvrage de Sherlock sur les *Témoins de la résurrection de Jésus-Christ* (*V.* SHERLOCK). Il était l'ami de Bochat, de Bourguet, de Haller, etc. Outre un grand nombre de Dissertations et d'articles dans la *Bibliothèque italique*, 1728-38, 18 tomes in-8°., et dans le *Journal helvétique*, on a de Ruchat : I. *Grammatica hebraïca, novo methodo digesta*, Leyde, 1707, in-8°. II. *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du pays de Vaud*, Berne, 1707, in-8°. de 148 p.; livre plein d'invectives contre les Catholiques, et qui d'ailleurs serait plus utile si l'auteur eût cité les sources où il a puisé (Voy. le *Journ. des sav.* de 1709, pag. 605). On y trouve (pag. 119-141), une curieuse *Dissertation sur l'origine des noms des principaux lieux de la Suisse, et en particulier du pays de Vaud*. Il dérive tous ces noms du celtique; et Bullet a reproduit toutes ces étymologies, dans son grand Dictionnaire. Haller observe néanmoins que plusieurs localités du pays de Vaud portent des noms qui sont évidemment d'origine allemande. III. Les *Délices de la Suisse*, Leyde, 1714, 4 vol. in-12, avec 75 pl. Cet ouvrage publié par Ruchat sous le nom de *Gottlieb Kypseler*, a été réimprimé en 1730, Amsterdam, 4 vol., avec de grandes augmentations, où l'on a fondu l'*Etat de la Suisse*, par Stanyan, ambassadeur anglais près des Cantons. L'article de la république de Genève a été revu par Jallabert. On recherche néanmoins la première édition, dont les planches sont beaucoup plus belles. Ce livre, fort inexact et incomplet, au rapport de Haller, mais dans lequel on trouve quelques détails curieux, racontés souvent avec les préjugés de l'auteur, a reparu depuis. L'édition de Thurneisen, Bâle, 1765, 4 vol. in-12, est rectifiée sur plusieurs points. On en a retranché les relations apocryphes de dragons et de géants, et adouci la virulence des invectives contre l'Église catholique; ce qui n'empêcha pas le nonce du pape à Lucerne, d'en solliciter la condamnation, qu'il obtint à Rome. L'édition de Neufchatel, 1778, 2 vol. in-4°., avec 81 pl., offre quelques améliorations; mais les cartes y sont aussi mauvaises que dans les éditions précédentes. La partie qui concerne le canton de Berne a été traduite en allemand, Zurich, 1732, in-12. IV. *Histoire de la réformation de la Suisse*, depuis l'an 1516 jusqu'en 1556, dans les églises des treize cantons, Genève, 1727, 6 vol. in-12; reproduits avec un nouveau frontispice, en 1740. Cet ouvrage, qui lui avait coûté beaucoup de soins et de recherches, est fort estimé des Protestants; mais il fut mis à l'index, en 1732, à Rome. Il ne traite avec détail, et d'après des sources jusqu'alors inédites, que l'histoire du canton de Berne, et surtout du pays de Vaud, de 1527 à 1557. La continuation jusqu'en 1566, qu'il laissa en manuscrit, existe en 2 vol. in-4°., dans la bibliothèque publique de Berne. V. *Lettres et Monuments de trois Pères apostoliques*, saint Clément, saint Ignace et saint Policarpe, trad. en français, Leyde, 1738, 2 vol. in-12. Il rejette, comme apocryphe, la Lettre de saint Barnabé et les trois Livres d'Hermas. VI. *Traité des poids, des mesures et des monnoies dont il est parlé dans la sainte*

Ecriture, réduits aux poids, mesures et monnoies de Berne, Genève, Lausanne, etc. ; Lausanne, 1743, in-8°. de 72 pag. ; opuscule savant et recherché. Ruchat avait terminé, en 1744, la traduction de *Job*, accompagnée de notes ; et il se proposait de traduire les *Livres agiographes* (Voy. la *Bibl. raisonnée*, XXXII, 233) ; mais on ignore si cet ouvrage a paru, de même que sa *Traduction hébraïque de l'évangile de saint Matthieu*, qu'il avait faite pour les Juifs. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on distingue : 1°. *Essai historique sur les monnaies du canton de Berne, et en particulier sur celles des anciens évêques de Lausanne.* Haller, qui avait une copie de ce curieux travail, en 108 pag. in-4°., en donne un précis, dans sa *Bibliothèque de l'histoire suisse*, IV, 18. Les monnaies de Lausanne y remontent à l'an 1100 ; celles de Genève, à 1300 ; et de Berne à 1477. — 2°. *L'Histoire générale de la Suisse, depuis l'origine de la nation helvétique jusqu'en* 1516, 5 vol. in-4°. Le manuscrit autographe est conservé dans la bibliothèque publique de Berne ; et Haller en donne une Notice fort détaillée, dans sa *Bibliothèque d'hist. suisse*, IV, 485. Ruchat avait commencé ce travail en 1707, et il s'en occupait encore en 1748. C'est sans doute cet ouvrage que M. Barbier prétend que Bochat n'a presque fait que copier dans ses *Mémoires critiques sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse* (Voy. *Exam. des Dictionn.*, I, 119). Le Journal helvétique, mai 1751, contient un *Eloge* de Ruchat, par Jean-Alph. Rosset, recteur de l'académie de Lausanne, suivi d'une Notice incomplète de ses ouvrages. W—s.

RUDBECK (JEAN), évêque de Vesteras, en Suède, né en 1581, fit ses études à Upsal, et à Wittenberg, et devint professeur à Upsal, au commencement du règne de Gustave-Adolphe. Une dispute violente s'étant élevée entre lui et son collègue Jean Messenius, le roi y mit un terme, en éloignant de l'université les deux professeurs. Il nomma Rudbeck son aumônier ; et ayant été satisfait de sa conduite et de ses talents, il l'éleva ensuite à l'évêché de Vesteras. Rudbeck serait même parvenu à l'archevêché d'Upsal après la mort du roi, s'il n'eût indisposé le gouvernement contre lui, en publiant, en 1636, un ouvrage intitulé : *Privilegia quædam doctorum*, etc., qui fut regardé comme dangereux, et que le sénat fit défendre. On a de Rudbeck plusieurs autres ouvrages, la plupart en suédois. Ce fut lui qui dirigea l'édition de la Bible en suédois, qui parut en 1618, et qu'on appelle Bible de Gustave-Adolphe. Il mourut en 1646, laissant plusieurs enfants parmi lesquels se distingua Olaüs Rudbeck, qui fait le sujet de l'article suivant. C—u.

RUDBECK (OLAUS), l'un des plus savants hommes qu'ait produits la Suède, naquit, en 1630, à Vesteras ou Arosen, dans la province de Westmanie, d'une famille noble. Son père, évêque de cette ville, jouissait de l'estime de Gustave-Adolphe, qui, se trouvant alors à Vesteras, voulut donner au prélat une preuve de sa bienveillance, en tenant l'enfant sur les fonts de baptême. Olaüs montra, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour les sciences ; et il y fit, presque sans maître, d'étonnants progrès. Dans ses loisirs, il apprit le dessin et la musique ; et, en même temps, il se rendit si habile

dans la mécanique, qu'il exécutait les machines les plus compliquées. Il n'avait que dix ans quand il fit une horloge en bois, dont on parle comme d'un chef-d'œuvre de patience et d'adresse. Dès qu'il eut achevé ses humanités, il s'appliqua tout entier à l'étude de la médecine, et surtout de l'anatomie. Il s'occupait déjà, depuis quelque temps, de dissection; et, suivant l'usage des anatomistes du dix-septième siècle, c'était sur des animaux vivants qu'il faisait ses utiles, mais cruelles, expériences. En recherchant l'origine et l'insertion des vaisseaux lactés, il découvrit, de 1649 à 1650, les vaisseaux lymphatiques, qu'il nomma conduits hépatico-aqueux. Cette découverte, à laquelle il n'attacha pas d'abord toute l'importance qu'elle mérite, puisqu'il négligea de la publier, lui fut disputée par Thom. Bartholin (*Voy.* ce nom) : mais elle appartient incontestablement à Rudbeck. Il en avait fait la démonstration sur un animal injecté, dès le mois d'avril 1652, en présence de la reine Christine, par conséquent deux ans avant que Bartholin se la fût attribuée dans l'*Historia nova vasorum lymphaticorum* (V. l'*Histoire de l'Anatomie*, par M. Portal, III, 28-42). Les recherches de Rudbeck l'avaient également conduit à la découverte du réservoir du chyle; mais, à cet égard, il avait été prévenu par Pecquet, qui a conservé la gloire de lui donner son nom (*V.* PECQUET, XXXIII, 247). La reine Christine charmée des talents du jeune anatomiste, lui fit présent d'une somme considérable, en l'engageant à voyager. Olaüs visita les principales académies d'Allemagne et de Hollande, s'arrêtant deux ans à Leyde, pour perfectionner ses connaissances en histoire naturelle. De retour en Suède, il fixa sa résidence à Upsal; et en 1657, il y établit à ses frais un jardin botanique, agrandi depuis par son fils, et ensuite par l'illustre Linné (*V.* ce nom). Son zèle pour l'histoire naturelle lui mérita la bienveillance du comte de La Gardie (*Voyez* ce nom, XVI, 457), qui le força d'accepter une somme pour le rembourser de ses dépenses, et lui fit obtenir, à l'université d'Upsal, dont il était chancelier, la double chaire de botanique et d'anatomie(1). Peu de temps après, Rudbeck en fut élu recteur, et l'année suivante curateur perpétuel. Ses devoirs ne pouvant suffire à son infatigable activité, il cultiva aussi l'architecture et la musique. Il étudia l'histoire de Suède avec ardeur, et composa, sur l'origine et les antiquités de ce pays, un ouvrage immense, rempli d'idées paradoxales et singulières, mais qui n'en est pas moins un prodige d'érudition. Il avait établi dans sa maison un atelier typographique pour l'impression de cet ouvrage; et le quatrième volume était sous presse, quand l'incendie qui dévasta la ville d'Upsal, au mois d'avril 1702, détruisit, avec son imprimerie et ses magasins, ses manuscrits et les nombreuses planches qu'il avait fait graver pour un grand Traité de botanique, auquel il travaillait avec son fils (*V.* l'article suiv.) Cette perte, d'autant plus douloureuse qu'elle était irréparable, dut lui causer un chagrin qui contribua sans doute à l'altération de sa santé. Il résigna sa place à son fils, et mourut la même

(1) Ses connaissances anatomiques ne se bornaient pas à la théorie : il pratiquait la chirurgie dans l'occasion, et fit sur sa femme (Wendela Lohrman) l'opération césarienne avec tant de succès, qu'il sauva la mère et l'enfant.

année, le 7 de septembre. Jean Esberg, professeur en théologie à l'université d'Upsal, prononça son *Oraison funèbre*. Cette pièce, insérée dans le Recueil intitulé, *Memoria viror. in Suecia eruditissimor. rediviva*, Rostoch, 1730, in-8°., est la source où les divers biographes ont puisé. En 1753, la société des sciences d'Upsal fit frapper une médaille en l'honneur de Rudbeck : elle représente, d'un côté, la tête de ce savant, et au revers la constellation de la petite ourse avec ces mots : *Tot fulgent in uno*. Indépendamment d'une édit. du Recueil des *Lois Westro-gothiques*, avec la traduction latine de J. Loccenius, et les notes de Ch. Lund, in-fol., et du *Lexique Scytho-Scandien* de Verelius (*V.* ce nom), on a de Rudbeck : I. *Dissertatio de circulatione sanguinis*, Arosen, 1652, in-4°. II. *Exercitatio anatomica exhibens ductus novos hepaticos aquosos et vasa glandularum serosa*, ibid., 1653, in-4°., fig.; Leyde, 1654, in-12; insér. dans la *Messis aurea* de Sibald Hemsterhuys; dans la *Bibl. anatomica* de Jacq. Manget, et dans les *Disputat. selectæ anatomicæ* de Haller. Martin Bogdan, élève de Thom. Bartholin, s'empressa de publier une réclamation pour assurer à son maître la priorité de la découverte des vaisseaux lymphatiques. Rudbeck lui répondit; et cette querelle produisit cinq ou six opuscules dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* de Niceron, xxxi, pag. 157 et suiv. III. *De sero ejusque vasis dissertatio*, Upsal, 1661, in-4°.; inséré dans le tome vii des *Disputationes selectæ* de Haller. IV. *Catalogus plantarum horti academiæ Upsalensis*, ibid., 1658, in-8°., et avec des additions, 1685, in-8°. V. *Deliciæ vallis Jacobeæ D. de La Gardie*, ibid., 1664, in-12. C'est une description du jardin du comte de La Gardie, son bienfaiteur, à Ulricsdal; elle est très-rare. Haller ne la cite que d'après Linné, qui en possédait un exemplaire (Voy. Haller, *Bibl. botanica*, i, 529). VI. *De cometa visa anno* 1667 *Dissertatio*, dans le *Theatrum cometicum* de Stanisl. Lubienietski, Amsterdam, 1668, in-fol., tome i, 349. VII. *Atlantica sive Manheim vera Japheti posterorum sedes ac patria*, etc., Upsal, 1675 et ann. suiv., 4 vol. in-fol. min., avec un Atlas gr. in-fol., de 41 feuillets; contenant des cartes, des estampes gravées en bois, et deux tables chronologiques. Le premier volume, daté de 1675, est de 891 pag., sans compter l'Épître dédicatoire et la Préface. Le frontispice en a été renouvelé en 1679 et 1684. Le tome second, imprimé en 1689, est de 672 pag.; et le troisième, en 1698, de 772 pag. Le quatrième, qui était sous presse lors de l'incendie de 1702, n'a point de frontispice, et se compose de 200 pag. Le troisième volume, dont on n'avait distribué qu'un petit nombre d'exemplaires, est beaucoup plus rare que les deux premiers, le surplus de l'édition ayant été la proie des flammes. Quant au quatrième, il est si rare, qu'il n'existe en France qu'en manuscrit. Cependant on en cite trois ou quatre exemplaires. Les curieux trouveront, sur cet ouvrage, d'amples détails bibliographiques, dans le *Mémoire* de Ch. Gust. Warmholtz, publié par M. Fortia de Piles (*Voyage de deux Français au Nord*, tome ii, 91-109), et dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet. Le livre est écrit en suédois et en latin. Warmholtz attribue

la traduction latine du premier volume au professeur André Noordenhielm, et celle des volumes suivants à Pierre Salan, tous deux amis de Rudbeck. Le tome premier de cette version a été réimprimé en Allemagne, en 1676. Hofhont, libraire de Rotterdam, annonçait, en 1726, une nouvelle édition latine de l'*Atlantica*, 2 vol. in-fol.; mais ce projet est resté sans exécution. Une réimpression du second volume a encore été proposée par souscription, en 1823 (Voy. le *Journal général de littérature étrangère*, nov. 1823, p. 353). Le but de Rudbeck, dans ce fameux ouvrage, est de prouver que la Suède est le pays le plus anciennement habité, et que toutes les nations en tirent leur origine. La Suède est, à l'en croire, la véritable Atlantide de Platon : les Grecs et les Romains lui doivent toute leur mythologie. Plusieurs savants d'Allemagne et de Danemark ont combattu le système de Rudbeck, autant par des injures que par des raisons. En convenant qu'il est allé trop loin dans ses conjectures, Fréret dit qu'elles ne sont pas toutes à rejeter; qu'il s'en trouve de très-ingénieuses, et quelques-unes même d'assez probables. Banier trouve le système de Rudbeck si bien étayé, que si l'on n'admet pas son sentiment, on ne peut lui refuser du moins beaucoup d'esprit et une érudition immense (Voyez les *Mélanges* de d'Argonne, III, 5-10). W—s.

RUDBECK (Olaüs), savant médecin et philologue, fils du précédent, né, vers 1670, à Upsal, marcha sur les traces de son père, et, comme lui, joignit à la connaissance de la botanique celle des langues et des antiquités. Après avoir achevé ses cours à l'académie d'Upsal, il y reçut le doctorat en médecine. Il fut chargé, en 1695, par le roi de Suède, Charles XI, de visiter la Laponie; et il recueillit, dans ce voyage, outre des minéraux, cinquante espèces nouvelles de plantes, dont on trouvera l'indication dans les *Mémoires* de l'académie de Stockholm pour l'année 1720, pag. 95, et 1722, p. 343. Il parcourut ensuite l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, recherchant partout la société des naturalistes et des savants. Associé, par son père, à ses travaux sur la botanique et les antiquités, il eut la douleur de perdre, dans l'incendie d'Upsal, une partie de ses manuscrits et les planches du grand ouvrage de botanique dont on parlera plus bas, et dont il n'avait encore paru que les deux premiers volumes. Cet événement, qui diminuait de beaucoup sa fortune, l'empêcha de donner suite à quelques-uns de ses projets, et de publier le Trésor polyglotte, ouvrage qu'il avait entrepris pour démontrer l'analogie des langues et leur filiation. Les soins qu'Olaüs devait à sa nombreuse famille, ne ralentirent point son ardeur pour l'étude, surtout de la botanique, devenue pour lui une passion. Il dessinait les plantes qu'il se proposait de décrire, et savait leur conserver leur physionomie particulière. Un *Recueil* en douze volumes in-fol. de plantes, dessinées par Rudbeck, a dû passer du cabinet de Ch. de Geer dans le musée de l'académie de Stockholm (*V.* Geer, XVII, 20). Il jeta, en 1720, conjointement avec Eric Benzelius, les fondements de la société des sciences à Upsal. Il mourut, en 1740, laissant plusieurs enfants, entre autres, Jean-Olaüs, habile médecin et botaniste. Outre quelques *Dissertations* peu importantes, citées par Haller (*Bibl. botanica*, I, 632-33),

on a de Rudbeck : I. *Dissertatio de propagatione plantarum experientiâ et rationibus stabilitâ et nostro climati accommodatâ*, Upsal, 1686, in-8°. C'est une thèse soutenue par l'auteur, alors très-jeune. II. *Dissertatio de fundamentali plantarum notitiâ ritè acquirendâ*, Utrecht, 1690, in-4°.; Augsbourg, 1691, in-12 de 57 pag. III. *Nova Samoland, sive Laponia illustrata, et iter per Uplandiam, cum fasciculo vocum lapo-hebraïcarum*, Upsal, 1701, in-4°., fig. Ce n'est que la première partie de l'ouvrage dont la suite a péri dans l'incendie d'Upsal. On y trouve des observations curieuses, échappées à Scheffer (*V.* ce nom), sur les mœurs, les usages et la langue des Lapons. Le *Fasciculus vocum lapo-hebraïcarum* a été publié par Wolf, dans la *Biblioth. hebraïca*, II, 641, précédé d'une Lettre de Rudbeck à Jean Wallis, professeur à l'académie d'Oxford. IV. *Campi Elysii liber primus, graminum, juncorum, cyperorum*, etc., *figuras continens*, Upsal, 1702, in-fol. de 224 pag. et 130 planches gravées en bois; — *liber secundus, nomina et figuras bulbosarum plantarum continens*, ibid., 1701, in-fol. de 239 pag. Dans cet ouvrage, que Rudbeck entreprit avec son père, il a suivi la méthode et adopté la nomenclature de Bauhin (*V.* ce nom). Il publia le second livre avant le premier, pour satisfaire à l'impatience des amateurs de fleurs. L'ouvrage entier devait former douze volumes, et contenir les figures de douze à treize mille plantes. Le premier livre est tellement rare, qu'on a cru longtemps que tous les exemplaires en avaient été détruits dans le funeste incendie dont on a parlé. Cependant quelques-uns avaient échappé: on en cite deux en Suède; et un troisième était dans la bibliothèque Sherardienne, à Oxford. Jacques-Edw. Smith, ayant acquis le cabinet de Linné, y trouva trente-cinq planches (1) de ce livre, et s'empressa de les publier sous ce titre : *Reliquiæ Rudbeckianæ, sive Camporum Elysiorum libri primi quæ supersunt*, Londres, 1789, in-fol. A ces trente-cinq plantes, presque toutes de la classe des graminées, et auxquelles l'éditeur a ajouté les noms de Linné, il a joint un appendix de plusieurs figures qui n'avaient point été publiées par Rudbeck. V. *Ichtyologiæ biblicæ pars prima de ave selav (cujus mentio fit Numer.* XI, 31), ibid., 1705, petit in-4°.; — *pars altera de Borith fullonum (ex Jeremiâ*, XI, 22, et *Malach.*, III, 2), ibid., 1722, petit in-4°., très-rare. Dès la première partie, Rudbeck prétend prouver que les *Selavim* dont les Israélites furent nourris dans le désert, étaient des hannetons. Bochart, de même que la Vulgate, en avait fait des cailles, et Ludolf des sauterelles (*V.* Ludolf, XXV, 399, note 2). Dans la seconde, il soutient que le borith n'est point une plante, mais le coquillage qui produit la pourpre. VI. *Specimen usûs linguæ gothicæ in eruendis atque illustrandis obscurissimis quibusvis S. Scripturæ locis : additâ analogiâ linguæ gothicæ cum sinicâ*, Upsal, 1717, in-4°.; très-rare. VII. *Thesauri linguarum Asiæ et Europæ harmonici Prodromus*, Upsal, sans date, in-4°. Cet opuscule, aussi rare que curieux, a été réimprimé par Wolf, dans la *Bibl. hebraïca*, II, pag. 1473. VIII. *Du-*

(1) Les autres ayant été trouvées couvertes de poussière, avaient été prises pour du vieux bois sans valeur, et l'on s'en servit pour allumer le feu.

dalm Rubenis, quos non Mandragoræ fructus fuisse... sed fragâ vel morâ rubi idæi spinosi, ibid, 1733, in-4°. D'autres critiques pensent que ces mandragores trouvées par Ruben, et données à Jacob par Rachel (*Genes.*, xxx, 14), étaient des truffes. — Voyez l'Oraison funèbre de Rudbeck fils, par J. Ihre, Upsal, 1741, in-4°.; et son Eloge, dans les *Acta soc. reg. scient. Upsaliensis*, pour 1740, p. 124. Linné a consacré à la mémoire des deux Rudbeck, sous le nom de *Rudbekia*, une plante vivace, de l'Amérique septentrionale, cultivée à cause de ses belles fleurs : elle est de la famille des Corymbifères. W—s.

RUDDIMAN (THOMAS), grammairien et critique anglais, né, en 1674, dans le comté de Banff (en Ecosse), devint, au sortir de l'université d'Aberdeen, en 1695, maître de l'école publique de Lawrencekirk. Le savant docteur Pitcairn, ayant été à portée d'apprécier son mérite, l'attira à l'université d'Edinbourg : Ruddiman y obtint, en 1702, la place de bibliothécaire de la faculté des avocats; emploi qui convenait à son goût aussi bien qu'à son talent, et qu'il ne résigna qu'en 1752, au célèbre Hume, lorsque l'affaiblissement de sa vue le condamnait à l'inaction. Il avait ouvert, en 1715, une imprimerie, conjointement avec son frère; et il fut, en 1718, l'un des fondateurs de la première société littéraire d'Ecosse. Il mourut le 19 janvier 1757, âgé de quatre-vingt-trois ans. Outre la publication de la Paraphrase latine du Cantique des cantiques par Johnston, 1709, et un excellent Glossaire qui accompagne l'édition in-fol. de la traduction anglaise de l'Enéide, par Gawin Douglas (*V.* ce nom, xi, 613), on lui doit les ouvrages suivants : I. *Rudiments de la langue latine*, 1714, livre devenu classique dans les écoles écossaises; il s'en fit quinze éditions du vivant de l'auteur. II. *Buchanani opera omnia*, avec des notes critiques et justificatives, 1715, 2 vol. in-fol. III. *Grammaticæ latinæ institutiones*, 1720-1721. IV. *Exercices grammaticaux*, 1725. V. *Défense* de la version des Psaumes, par Buchanan, contre les objections de M. Mann. VI. *Observations critiques* sur le Commentaire de la Pharsale de Lucain, par Burman. VII. Des écrits polémiques sur quelques points obscurs de l'Histoire d'Ecosse. Parmi les éditions sorties de ses presses, on cite le Nouveau Testament grec, un Tite-Live extrêmement correct (4 vol. in-12, 1751), et *Diplomata et Numismata Scotiæ*, d'Anderson. Il rédigeait un Journal intitulé : le *Mercure calédonien*, feuille extrêmement sèche, dont il tira plus de profit que de réputation, dit Chalmers, et que sa famille vendit, en 1772, à un M. Robertson. Voy. sa *Vie* par Geor. Chalmers, 1794, in-8°. L.

RUDENSCHOELD (CHARLES, comte DE), sénateur de Suède, naquit en 1698, à Abo, où son père, depuis évêque de Linkœping, était alors professeur en théologie : Charles fit ses études à Upsal, et entra dans la carrière diplomatique. Après avoir accompagné plusieurs ambassadeurs, il fut nommé ministre chargé des affaires de Suède en Pologne, vers l'année 1732. S'étant lié étroitement avec le marquis de Monti, ambassadeur de France, il travailla de concert avec lui pour faire élire Stanislas. Lorsqu'à l'arrivée des Russes, Stanislas fut réduit à chercher un asile à Dantzig, Rudenschœld le suivit avec l'am-

bassadeur de France. Il se retira ensuite à Stralsund, d'où il fut rappelé en Suède. En 1739, il fut envoyé comme ministre du roi de Suède, à Berlin. Frédéric II étant peu après monté sur le trône, Rudenschœld eut occasion de voir souvent ce monarque, qui apprécia son mérite et ses talents. Il accompagna Frédéric à l'armée, eut avec lui plusieurs conférences sur des objets importants, et gagna sa confiance, au point qu'on l'appela le ministre favori. En 1744, ce ministre fut chargé, par sa cour, de négocier le mariage d'Adolphe Frédéric, prince royal de Suède, avec Louise Ulrique, sœur du roi de Prusse. Il conduisit cette négociation à la satisfaction des deux cours, et signa le contrat avec le comte de Tessin, qui était arrivé à Berlin, en qualité d'ambassadeur ordinaire. En 1745, Frédéric ayant recommencé la guerre, l'Autriche et la Saxe firent le plan d'une invasion dans ses états. Ce fut Rudenschœld, qui en donna le premier avis au roi, en l'engageant à mettre en mouvement ses troupes. Lorsqu'après une campagne glorieuse, la paix eut été signée à Dresde, le roi fit présent au ministre de Suède d'une belle tabatière, et d'un service de porcelaine de Saxe, en lui disant: « C'est pour vous prouver que je » pensais à vous quand j'étais en » Saxe. » Quelques années après, Rudenschœld fut rappelé en Suède, pour remplir la place de secrétaire-d'état au département des affaires étrangères; il devint ensuite chancelier de la cour, et sénateur. Ayant été obligé de sortir du sénat, en 1765, à la suite d'une révolution dans le système du gouvernement, il supporta ce revers avec une noble fermeté. Frédéric lui offrit une retraite à Potsdam; mais il refusa de l'accepter, en disant qu'il croyait devoir rester dans sa patrie, pour mettre son innocence à l'abri de tout soupçon. Il rentra dans le sénat, en 1769; mais il en sortit de nouveau en 1771. Il vécut depuis, loin des affaires politiques, et se livra tout entier aux occupations littéraires. Nommé chancelier de l'université d'Upsal, il en remplit les fonctions avec le plus grand zèle, et remit plusieurs Mémoires à l'académie des sciences de Stockholm, qui le comptait parmi ses membres. Il mourut, le 10 juin 1783, dans un âge très-avancé.—Le comte de Rudenschœld, eut un frère, Ulric Rudenschoeld, conseiller de commerce, membre de l'académie des sciences de Stockholm, très-versé dans les sciences économiques. On a de lui plusieurs Mémoires et un discours sur l'*Aménagement des bois*. C—u.

RUE (Charles de la), né à Paris, en 1643, entra chez les Jésuites, et y professa d'une manière distinguée les humanités et la rhétorique. En 1667, il signala son goût pour la poésie, par un chant, en vers latins, sur les conquêtes de Louis XIV, et que Corneille mit en vers français. Ce grand poète, en présentant sa traduction au roi, fit l'éloge de l'original, et du jeune auteur, de manière à décider la bienveillance que dès-lors ce prince, protecteur si éclairé des belles-lettres et des beaux-arts, témoigna, en toute occasion, au père La Rue. Après s'être fait une réputation comme professeur, La Rue manifesta le desir d'aller prêcher l'Évangile dans les missions du Canada. Mais ses supérieurs le détournèrent de ce dessein, en lui disant qu'il serait bien plus utile à son pays s'il se livrait à l'éloquence de la chaire. Il suivit leur

conseil, et prêcha avec succès dans les provinces, à Paris et à la cour. Il porta souvent la parole devant Louis XIV, à l'époque de grandes infortunes, qui succéda, pour ce monarque, à quarante années de gloire et de bonheur. Comme le père La Rue montrait quelquefois un peu trop d'amour du bel-esprit, un courtisan, qui du reste était familiarisé avec l'hyperbole, contribua peut-être à l'en dégoûter: « Mon père, lui dit-il, nous vous » écouterons avec plaisir tant que » vous nous présenterez la raison; » mais ne visez point à l'esprit: il y a » tel d'entre nous qui en mettra plus » dans un couplet de chanson, que » beaucoup de prédicateurs dans tout » un carême. » Le père La Rue était, de tous les orateurs chrétiens de son siècle, celui qui débitait le mieux. Son imagination, fortement animée, laissait, pour ainsi dire, échapper, dans la vivacité de la déclamation, des traits du plus grand effet, qui ne se trouvent pas dans ses sermons imprimés. N'est-il pas très-remarquable qu'avec un semblable talent, il ait soutenu, ce qu'au surplus pensait aussi Massillon, qu'on devrait affranchir les prédicateurs de l'usage servile d'apprendre par cœur, d'où résulte, à la vérité, une perte de temps considérable? Il disait qu'il valait autant lire un sermon, comme c'est l'usage en Angleterre, que de le prêcher. « Cette méthode, ajoutait-il, » n'a rien de préjudiciable à la cha- » leur de l'éloquence: l'orateur, ras- » suré par son cahier, n'en mettrait » que plus de feu dans son débit; il » ne risquerait pas de compromettre » sa réputation devant la multitude, » qui ne pardonne qu'avec peine, » dans la chaire évangélique, un mo- » ment d'absence de mémoire. » Envoyé quelques années après, au milieu des Cévennes, pour y travailler à la conversion des Calvinistes, il eut le bonheur d'en ramener plusieurs à la foi catholique; et il la fit respecter par les autres. Le P. La Rue était le confesseur ordinaire de la duchesse de Bourgogne: il plaisait aux grands par son esprit et son caractère, et aux petits, par ses manières affables. Il conservait le calme de son ame au milieu du tumulte du monde, et allait ensuite la retremper dans la solitude du cabinet, ou bien dans la retraite du cloître. Son assiduité à remplir les devoirs du saint ministère, ne l'empêchait pas de se livrer à la poésie. Ses tragédies latines; *Lysimachus*, *Cyrus*, et celle de *Sylla*, qui est écrite en vers français, furent honorées, ainsi que ses premiers essais poétiques, du suffrage de Pierre Corneille. On dit que les comédiens de l'hôtel de Bourgogne se préparaient à jouer cette dernière pièce, lorsque l'auteur obtint un ordre pour empêcher que la représentation n'eût lieu. Néanmoins, sa liaison avec le comédien Baron le fit soupçonner d'avoir pour les jeux du théâtre un goût plus décidé que sa profession ne lui permettait de l'avouer. On était persuadé, de son temps, que l'*Andrienne*, imitée de Terence, et donnée sur la scène française, le 16 novembre 1703, devait lui être attribuée. On est surtout disposé à croire que cette pièce est du P. La Rue, pour peu que l'on prenne la peine d'en comparer le dialogue et le style avec les autres comédies de Baron, l'*Homme à bonnes fortunes*, la *Coquette*, etc.... Dans ces deux dernières, on reconnaît le ton de la société, et un peu celui du monde. Dans l'*Andrienne*, au contraire, on voit

le style d'un observateur, pour ainsi dire, solitaire. Les expressions sont françaises et même grammaticalement bonnes; mais ce ne sont presque jamais celles que Baron a employées dans ses autres comédies. Au surplus, Collé a retouché l'*Andrienne*. Le père La Rue mourut, le 27 mai 1725, à Paris, au collége de Louis-le-Grand, âgé de quatre-vingt-deux ans. Ses principaux ouvrages sont: I. *Caroli Ruæi S. J. carminum libri IV*, Paris, 1668, et Anvers, 1693. Barbou en a donné, dans le siècle dernier, une édition magnifique. Ces poésies assurent à leur auteur un rang distingué sur le Parnasse latin moderne. II. Une édition de *Virgile*, avec des notes estimées, *ad usum Delphini*, 1682, in-4°., souvent réimprimée, en 3 vol. in-12 ou in-8°.; Londres, 1804. Le même P. La Rue a publié une édition d'*Horace*, avec des notes et une interprétation, très-commodes pour ceux qui ne sont pas de première force dans la langue latine. III. *Panégyriques et Oraisons funèbres*, 4 vol. in-8°. IV. Des *Sermons* de morale, qui forment un *Avent* et un *Carême*, en 4 vol. in-8°.; on les a réimprimés en 4 vol. in-12. « La Rue, dans son style négligé (dit Thomas, *Essai sur les éloges*), tantôt familier et tantôt noble, sera plutôt cité comme orateur que comme un grand écrivain. » L'esprit d'observation, la force, et, en même temps, la facilité, brillent dans la plupart des Discours prononcés par ce prédicateur: mais son imagination l'entraîne souvent, et le rend inégal. Malgré ses défauts, on trouve qu'il a quelquefois approché de Bossuet; ce qui l'élèverait bien au-dessus de ceux que l'on pourrait appeler les beaux-esprits de la chaire. « Il a, dit encore Thomas, moins d'art, plus d'éloquence naturelle, mais aussi moins d'éclat, et surtout moins d'imagination dans le style, que Fléchier. » Né avec un esprit plus souple et plus de sensibilité que Bourdaloue, il se montre plus soutenu, et habituellement plus éloquent que ce dernier, dans le genre des éloges funèbres: mais Bourdaloue le surpasse dans les discours de morale. Ce fut le P. La Rue qui prononça l'Eloge du grand-dauphin, en 1711. Un an après, il rendit un semblable honneur au duc de Bourgogne, élève de Fénélon; et l'on remarqua beaucoup qu'il n'avait presque pas fait mention de ce dernier, qui était alors exilé. L'orateur avait à déplorer trois pertes au lieu d'une. La duchesse de Bourgogne, moissonnée en même temps que son époux, sur les degrés du trône, qu'ils allaient, l'un et l'autre, honorer et embellir, était placée entre le duc et son fils, dans le même cercueil. Le texte du discours, tiré de Jérémie, paraissait être une prédiction, et avoir été bien choisi pour annoncer le triste spectacle offert, en ce moment, à tous les yeux, d'un père, d'une mère et d'un enfant, nés pour le trône, qui venaient d'être frappés et ensevelis ensemble. La Rue fit couler des larmes abondantes; et il ne les dut pas seulement à la force terrible du sujet. Encore, de nos jours, on ne peut lire sans attendrissement quelques-uns des morceaux de cet Éloge funèbre, et la fin surtout. Le père La Rue célébra aussi, après leur mort, deux héros: le maréchal François-Henri de Luxembourg et le maréchal de Boufflers. Thomas cite cette dernière Oraison comme le chef-d'œuvre de son auteur. On a encore de ce jésuite les Oraisons funèbres du père du grand

Condé, (Henri de Bourbon), de Bossuet et du premier maréchal de Noailles. On a vanté souvent son Sermon des *Calamités publiques*; il ne vaut pas ceux du *Pécheur mourant* et du *Pécheur mort*. L—p—e.

RUE (D. Charles de la), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, était né à Corbie, en 1684. Après avoir terminé ses premières études, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Saint Faron, de Meaux, et se fit bientôt remarquer de ses supérieurs, par son application au travail. Le savant D. Montfaucon le pressa de se charger de publier l'édition des *OEuvres* d'Origène, attendue depuis long-temps; et La Rue en fit paraître, en 1733, les deux premiers volumes, qui justifièrent pleinement la haute idée qu'on avait de son savoir et de sa capacité (*Voyez* Origène). Mais tandis qu'il redoublait de zèle pour terminer ce grand ouvrage, une mort prématurée enleva D. Vincent Thuilier, son ami; et il en éprouva un tel chagrin, qu'il tomba malade très-dangereusement. A peine rétabli, il fit commencer l'impression du troisième volume, et voulut en revoir lui-même les épreuves: il soutint quelques jours ce travail pénible; mais la fatigue détermina une paralysie sur son côté droit, dont il mourut à Paris, le 5 octobre 1739. L'*Eloge* de ce savant religieux a été imprimé dans le *Mercure* du mois de décembre de la même année. — Son neveu, D. Vincent de la Rue, né à Corbie, en 1707, entra aussi dans l'ordre de Saint-Benoît, et partagea ses travaux. Il publia le dernier volume de l'édition d'Origène, en 1759, et continua l'ouvrage que D. Charles avait commencé *sur les Antiquités ecclésiastiques*. Il n'eut pas le loisir de le terminer, et mourut à Paris, en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 29 mars 1762. C'est cet estimable religieux qui a terminé l'édition, commencée par D. Pierre Sabathier, de l'ancienne version latine de la Bible, connue sous le nom de *Versio vetus italica*, Reims, 1743-49, 3 vol. in-fol. (*V.* Sabathier.) W—s.

RUE (Pierre de la), conseiller en la cour des comptes du comté de Zélande pour la ville de Middelbourg, naquit dans cette ville, en 1695. Il consacra ses veilles à des recherches sur les hommes de lettres, d'état, et d'épée, qu'a produits la Zélande; elles sont consignées dans deux ouvrages, qu'il nous a laissés en langue hollandaise: I. La *Zélande littéraire*, divisée en trois parties, savoir: écrivains, savants et artistes, Middelbourg, 1734, in-4°. Il en a donné une seconde édition, corrigée et augmentée, ibid., 1741. Il a réuni, à cette dernière, un petit Recueil d'épigrammes ou d'inscriptions en vers, sur les villes et bourgs de la Zélande, qu'il avait fait tirer à un très-petit nombre d'exemplaires, en 1731. II. La *Zélande politique et militaire*, Middelbourg, 1736, in-4°., La Rue cultivait aussi la poésie hollandaise; et M. de Vries en fait mention dans son Histoire des poètes hollandais, tom. II, p. 123. On a de lui un Recueil contenant des amplifications rimées du Symbole des Apôtres et de l'Oraison dominicale; la traduction des *Sonnets de Drelincourt*; des Poésies édifiantes, bibliques, etc. M—on.

RUEL (Jean), en latin *Ruellius*, médecin français, né à Soissons en 1479, apprit, sans maître, le latin et le grec, se distingua par son éru-

dition, et s'occupa principalement à traduire ou à composer des ouvrages utiles à son art et à la botanique. Devenu veuf, il fut engagé, par Étienne Poncher, évêque de Paris, zélé protecteur des sciences, à entrer dans l'état ecclésiastique, afin de pouvoir les servir plus efficacement; et il fut pourvu d'un canonicat à Notre-Dame. Ruel mourut à Paris, vers la fin de septembre 1539. C'est à ce peu de faits que se réduit l'article que Scévole de Sainte-Marthe lui a consacré, dans son *Elogia Gallorum*, liv. 1er. On doit à Ruel une Version latine du Traité de matière médicale, de Dioscoride, imprimée par Henri Estienne, en 1516 (*V.* Dioscoride, XI, 414). Cette Version, souvent réimprimée, fut accompagnée du texte grec, par Goupil, dans une édition in-8°., très-commode, de 1543. Ruel publia une autre version latine d'un Recueil de Traités sur l'art vétérinaire, qui nous sont restés des Grecs, sous ce titre : *Ex Apsyrto et aliis collecti veterinariæ medicinæ libri duo*, Paris, Sim. Colines, 1530, in-fol. (*V.* Apsyrte.) C'est sur ces traductions que sa réputation était fondée, et que Huet l'avait surnommé l'Aigle des interprètes. Mais, malgré les éloges de ses contemporains, son nom n'eût pas tardé à s'ensevelir dans l'oubli avec tant d'autres, si l'ouvrage suivant ne l'eût soutenu : *De naturâ stirpium*, grand in-fol. de 900 pages, Paris, 1536, chez Simon Colines; Bâle, petit in-f°., 1537, 43, 73; Venise, in-8°., 1538. Ce livre fait honneur aux presses françaises par la beauté de son exécution. Les caractères sont de la plus grande netteté, et bien proportionnés au format; le papier est d'une excellente qualité. En tête se trouve un frontispice gravé en bois, qui représente un berceau de vigne, orné de différentes espèces de fleurs. Peut-être le goût lui reprochera-t-il de la confusion : elle est telle que les personnages qui occupent le bas sont comme éclipsés; mais la délicatesse des traits prouve qu'à cette époque, nous avions d'habiles artistes, qui auraient pu être employés utilement à figurer les plantes. Au fond, ce n'est autre chose que la réunion de tout ce que les anciens, tant Grecs que Latins, nous ont laissé sur cette matière. C'est donc une compilation; mais elle est faite avec beaucoup de goût. Les textes se trouvent fondus ensemble, par un style uniforme et soutenu. L'auteur fit des tentatives pour rattacher les connaissances botaniques des anciens avec celles des modernes par le moyen le plus simple, en indiquant le nom vulgaire français qu'il regardait comme correspondant à l'ancien. Par-là il montra qu'il n'était pas tout-à-fait étranger à l'observation de la nature; et il procura une première esquisse de la langue botanique française, en présentant une liste d'environ trois cents noms vulgaires. Il fit aussi connaître, par ce moyen, un certain nombre des fruits qui étaient cultivés alors : mais on s'aperçoit facilement que ce n'était que dans un canton très-borné, comme les environs de Soissons, sa patrie, qu'il avait fait ces deux genres de recherches. Ce n'était pas surtout dans un climat aussi septentrional, qu'il pouvait rencontrer beaucoup de plantes de la Grèce. C'est donc dans ses lectures qu'il a puisé le plus grand nombre des matériaux qu'il a mis en œuvre: c'est presque au hasard qu'il s'en est rapporté pour les distribuer en trois

livres. Le premier commence par exposer, dans vingt-deux chapitres, des généralités empruntées, le plus souvent, de Théophraste. C'est là que la plupart des auteurs ont ensuite puisé les prétendus principes de botanique qu'ils ont mis en tête de leurs ouvrages. Puis vient l'énumération des arbres et arbustes rangés alphabétiquement. Dans le second se trouvent les herbes cultivées; et dans le troisième, toutes les autres, dispersées pêle-mêle. On conçoit par-là que cet ouvrage, si loin du point de perfection où la science est parvenue, est peu consulté maintenant. Il pourrait cependant encore être utile, si Ruel eût cité, dans ses belles marges, le texte des auteurs qu'il avait employés. On ne conçoit pas comment, dans le siècle de l'érudition, il a négligé cette précaution. Ce n'est pas, comme quelques-uns l'ont annoncé faussement, qu'il voulût cacher ses plagiats; car il avait déclaré, dans son Épître dédicatoire à François Ier., que rien n'y était de son invention. Le père Plumier a consacré à sa mémoire le genre *Ruellia*, de la famille des acanthacées, qui comprend des plantes aqueuses des pays équatoriaux. D—P—s.

RUETTE (La). *V.* Laruette.

RUFFI (Antoine de), historien né à Marseille en 1607, s'appliqua, dès sa jeunesse, à l'étude du droit et des antiquités nationales. Pourvu d'une charge de conseiller à la sénéchaussée de sa ville natale, il la remplit avec un zèle et une intégrité bien remarquables : croyant n'avoir pas apporté toute l'attention nécessaire à l'examen d'un procès dont il était rapporteur, il dédommagea la partie qui avait succombé, et remboursa les frais. Ses talents et sa probité furent récompensés, en 1654, par une place de conseiller d'état. Il mourut le 3 avril 1689. On a de lui : I. *Histoire de la ville de Marseille*, contenant ce qui s'y est passé de plus mémorable depuis sa fondation, Marseille, 1642, in-fol. Louis-Ant. de Ruffi, son fils, dont l'article suit, en a donné une seconde édit., revue, augmentée, et enrichie de quantité d'inscriptions, sceaux et monnaies, ibid., 1696, 2 vol. in-fol. Cette histoire est très-estimée. Malgré quelques erreurs et des omissions, dit l'abbé Papon, c'est un fonds excellent pour quiconque voudra remanier le même sujet (*Hist. gén. de Provence*, IV, 781). II. *Histoire des comtes de Provence*, depuis 934 jusqu'en 1480, Aix, 1655, in-fol. L'abbé de Longuerue faisait grand cas de cet ouvrage; on y trouve beaucoup de recherches et d'érudition. III. *Vie de Gaspar de Simiane, chevalier de La Coste*, ibid., 1655, in-12. IV. *Histoire des généraux des galères;* le P. Anselme l'a insérée, en partie, dans l'*Histoire générale des grands officiers de la couronne*. On trouvera, dans la seconde édition de l'*Histoire de Marseille*, un *Éloge* d'Ant. de Ruffi, par Pierre Ant. de Pascal, son neveu, religieux de l'abbaye de Toronet. W—s.

RUFFI (Louis-Antoine de), fils du précédent, né à Marseille, le 31 décembre 1657, annonça de bonne heure un goût très-vif pour l'étude de l'histoire; et, secondé par son père, il acquit des connaissances étendues dans les antiquités de la Provence. Victime d'une dénonciation calomnieuse, il fut exilé, en 1695, à Castelnaudari: mais son innocence fut bientôt reconnue; et il se hâta de venir reprendre ses études. Pendant sa disgrâce, il avait publié

la seconde édition de l'*Histoire de Marseille*, par son père (*V.* l'art. précédent). Il se proposait de donner également l'*Histoire des comtes de Provence*, augmentée d'un volume; mais le temps lui manqua pour exécuter ce dessein. La découverte de documents échappés jusqu'alors à toutes les recherches, et qui répandirent de nouvelles lumières sur l'origine des anciens souverains de la Provence, l'entraîna dans des discussions qui l'occupèrent plusieurs années. L'histoire ecclésiastique de Marseille vint ensuite exercer sa critique et son érudition. Il avait enfin terminé ces travaux, quand une attaque d'apoplexie le réduisit, en 1720, à la plus complète nullité. La peste qui désola Marseille, la même année, devint un obstacle à sa guérison; et, après avoir langui long-temps, il mourut, le 26 mars 1724. Personne n'était plus habile à déchiffrer les vieux titres et les chartes, dont il faisait son étude habituelle. Il entretenait une correspondance suivie avec les savants, entre autres, les PP. Lelong et de Sainte-Marthe, auxquels il fournit des notes et des renseignements, au premier, pour la *Biblioth. historique de la France*, et à l'autre, pour le *Gallia christiana*. On a de lui : I. *Dissertations historiques et critiques sur l'origine des comtes de Provence, du Venaissin, de Forcalquier, et des vicomtes de Marseille*, 1712, Marseille, in-4°. L'auteur y fait paraître beaucoup de sagacité dans le choix des preuves et dans la manière dont il s'en sert pour établir son système. II. *Histoire de saint Louis, évêque de Toulouse, et celle de son culte*, Avignon, 1714, in-12; cet ouvrage est curieux. III. *Histoire des évêques de Marseille*, 2 vol. in-4°., avec une Préface, dans laquelle l'auteur relève les erreurs très-nombreuses du P. Guesnay (*V.* Guesnay, XIX, 32). Cet ouvrage est resté en manuscrit; et c'est à tort que le P. Niceron, et, après lui, Lenglet-Dufresnoy, prétendent que la préface est imprimée sous ce titre : *Dissertation historique, chronologique et critique sur les évêques de Marseille*, suivie d'un Abrégé chronologique de leurs vies, Marseille, 1716, in-8°. L'auteur de l'*Antiquité de l'église de Marseille* (*V.* Belzunce et le P. Maire) avait eu en communication le manuscrit de Ruffi; mais il ne le cite que pour le réfuter. On doit au P. Bougerel un *Eloge de Ruffi*, publié dans le tome II de la *Biblioth. française* de Du Sauzet; dans le tome I de la *Continuation des Mémoires de littérature*, par le P. Desmolets, 170-77, et dans le tome 1er. des *Mémoires* de Niceron. W-s.

RUFFIN (Pierre-Jean-Marie), diplomate français, était petit-fils d'un agent de change. Il naquit le 17 août 1742, à Salonique, où son père, originaire de Paris, et dont il était le quatrième enfant, exerçait les fonctions de premier drogman de la nation française, et mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue d'un janissaire, dans une circonstance où il défendait les intérêts de ses compatriotes. Dès l'âge de six ans et demi, Pierre Ruffin fut envoyé dans une pension de Marseille, pour y commencer son éducation : il en fut retiré un an après, par ordre du ministre de la marine, et placé à Paris, au collége de Louis-le-Grand. Ange-Thomas Ruffin, son troisième frère, ayant présenté au roi Louis XV un poème latin de sa composition, ce prince fut si satisfait de cette pièce de vers, qu'il fit deman-

der au jeune auteur (qui n'avait que quinze ans), le genre de récompense qu'il desirait obtenir. Cet enfant, déjà formé pour le cœur et l'esprit, et destiné à suivre la carrière des interprètes, ne demanda rien pour lui-même, mais déclara qu'il serait au comble de ses vœux, s'il pouvait soulager la vieillesse de son père, en obtenant, pour le dernier de ses enfants, une éducation gratuite dans l'école *des jeunes de langue*. Ses desirs furent satisfaits; et c'est ainsi que Pierre Ruffin fut initié, aux frais du roi, dans les langues orientales, par Pétis de La Croix, Legrand, Cardonne, etc. A peine ses études préliminaires étaient-elles terminées, qu'il fut envoyé à Constantinople, au mois d'août 1758, par M. de Massiac, ministre et secrétaire d'état de la marine, qui le recommanda vivement au comte de Vergennes, ambassadeur près la Porte-Othomane. Il avait déjà fini, depuis quelques années, ses cours de turc, d'arabe et de persan, lorsqu'en 1767, le comte de Vergennes, qui avait éprouvé plusieurs fois sa capacité (1), demanda pour lui le seul consulat politique dont l'ambassade pût disposer, celui de Crimée. Ce poste avait déjà été donné par le ministre au baron de Tott, gentilhomme de l'ambassade de France en Turquie, qui était chargé en outre d'une mission importante, mais temporaire, auprès du khan de Crimée. Ruffin reçut l'assurance formelle, qui fut insérée dans les instructions officielles, qu'aussitôt cette mission remplie, il succéderait au baron de Tott.

(1) Parmi les missions que M. de Vergennes lui avait confiées, nous ne citerons que celle qui avait pour but d'assurer l'exécution des capitulations en faveur des religieux établis dans l'Empire Othoman sous la protection de la France.

Il l'accompagna en qualité d'interprète du roi, se rendit avec lui à Kapucham, où Crym-Guéraï résidait, et ne quitta pas ce prince lors de son incursion dans la nouvelle Servie. Il supporta, sans en être incommodé, les dangers, les fatigues et les privations de toute espèce qu'eut à éprouver l'armée Tartare dans cette campagne; et il obtint la bienveillance du khan, qui le chargea de traduire en turc le Tartuffe de Molière: mais les circonstances ne lui permirent pas de se livrer à ce travail. Après la mort de Crym-Guéraï, en 1770 (*V.* ce nom), Tott quitta la Tartarie pour aller attendre des ordres à Constantinople, et laissa la direction des affaires de France à Ruffin. Celui-ci suivit le nouveau khan dans la seconde campagne entreprise pour la défense de la liberté de la Pologne. Il perdit la sienne, et tomba au pouvoir des Russes, à Yassi. Conduit à la citadelle de Saint-Pétersbourg, il y fut gardé comme prisonnier de guerre et d'état, pendant près d'un an, malgré sa double qualité de Français et de consul. Lorsqu'il recouvra sa liberté, sur les instances réitérées du duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères de France, on l'obligea d'entendre, aux frontières de l'empire russe, la lecture d'une sentence qui le condamnait à un bannissement perpétuel. A peine était-il arrivé à Paris, au mois de décembre 1770, qu'il fut renvoyé à Constantinople, avec le titre d'interprète du roi auprès de la Porte. Les circonstances de la guerre, et celle de la détention qu'il avait subie, le firent accueillir favorablement par le ministère othoman, dont il était déjà connu; et M. de Saint-Priest, ambassadeur de France à Constantinople, profita habilement

du crédit dont Ruffin jouissait, pour terminer plusieurs négociations importantes. En 1774, au moment où, nouvellement marié, Ruffin était résolu de finir ses jours dans le Levant, il reçut du ministre de la marine l'ordre de se rendre à Paris, à l'effet d'y remplir les fonctions de secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. Il fut chargé, jusqu'en 1779, de toute la correspondance orientale avec la Turquie, les régences de Barbarie et les puissances de l'Inde, et de la conduite des envoyés de Tripoli (1775), de Tunis (1776), et de l'ambassadeur de Maroc (1778) (2). En 1784, il fut nommé professeur de turc et de persan au Collége royal; et en 1788, le gouvernement le chargea de négocier avec les ambassadeurs de Tippou-Sultan. Il eut à remplir, dans cette circonstance, une tâche pénible et délicate, celle de traiter avec trois négociateurs à-la-fois, de diriger leur conduite à Paris, à Versailles et dans leur route jusqu'à Brest. Il parvint à écarter les difficultés que présentait une semblable négociation, et à la terminer à la satisfaction de toutes les parties. Pour récompenser les services rendus à l'état par Ruffin et par son père depuis 1712 jusqu'en 1788, c'est-à-dire pendant l'espace de soixante-seize ans, le roi lui donna des *Lettres d'anoblissement*, le 22 septembre 1788; en même temps, par une faveur signalée, il lui accorda une gratification équivalente aux frais qu'elles devaient occasionner, et le décora, le 8 mai 1789, du cordon de Saint Michel. Ruffin conserva quelque temps ses emplois après le renversement de la monarchie, sans doute parce qu'on ne trouvait personne qui fût en état de les remplir. En 1793, sur la demande de Marie Descorches (marquis de Sainte Croix), envoyé en Turquie par la république française, mais sans caractère public, le ministre des affaires étrangères Deforgues proposa à Ruffin de retourner à Constantinople, avec tel caractère et tel traitement qu'il désirerait. L'année suivante, cette proposition fut renouvelée; et, le 12 brumaire an III (2 novembre 1794), il fut nommé premier secrétaire d'ambassade, et premier secrétaire-interprète à Constantinople. Il se rendit immédiatement à son poste, et partagea son temps entre ses devoirs politiques et l'étude des écrivains orientaux. Ruffin ne conserva que la place de premier secrétaire-interprète, lorsque le général Aubert Dubayet fut nommé ambassadeur de France à Constantinople (8 fév. 1797), celle de premier secrétaire d'ambassade ayant été donnée au général Carra Saint-Cyr. A la mort de Dubayet, (17 décembre 1797) Ruffin exerça provisoirement les fonctions de chargé d'affaires, en l'absence de Carra-Saint-Cyr, alors en mission dans la Valakie, et obtint officiellement ce titre par arrêté du Directoire du 6 ventôse an VI (24 février 1798). La nouvelle de l'invasion de l'Egypte, par les Français, répandit bientôt une grande froideur dans les relations de la République et de la Porte Othomane. Ruffin, qui connaissait à fond le caractère des Turcs, prévit facilement les conséquences fâcheuses qui devaient en résulter. Sans s'arrêter aux dangers

(2) Cet ambassadeur arrivait avec les instructions les plus inquiétantes de la part de son maître, le plus bizarre et le plus absolu de tous ceux qui avaient gouverné ces contrées: Ruffin parvint à réduire ses prétentions accumulées, et à obtenir le renouvellement d'un traité favorable aux Français.

qu'il pouvait personnellement courir, il s'occupa uniquement d'assurer, par tous les moyens en son pouvoir, la sûreté des Français qui résidaient dans l'empire turc. Le divan refusa pendant quelque temps de céder aux instigations de l'Angleterre, qui le pressait de se déclarer contre la France, et dissimula son ressentiment. Il attendit, pour le faire éclater, la confirmation de la défaite de la flotte française à Aboukir. Aussitôt qu'il l'eut reçue, il donna, le 2 sept. 1798, l'ordre de conduire aux Sept-Tours Ruffin, ainsi que toutes les personnes attachées à sa légation, et refusa de prêter l'oreille aux observations que celui-ci crut devoir faire contre cette violation du droit des gens. La perte de la liberté, l'incertitude de l'avenir qui lui était réservé, le défaut d'exercice, et des chagrins de toute espèce, affectèrent tellement Ruffin, qu'il tomba dangereusement malade dans cette prison d'état. Mme. Ruffin obtint, sur sa demande, un firman du grand-seigneur, qui lui permit d'aller s'enfermer aux Sept-Tours avec sa fille, et M. de Lesseps son gendre; et bientôt leur présence calma les souffrances morales de Ruffin, qui ne tarda pas à se rétablir. Il resta pendant trois ans aux Sept-Tours, livré à l'étude des écrivains orientaux. Il sortit de cette prison le 26 août 1801 par l'intervention des ministres des puissances neutres (3): le secrétaire-interprète et le drogman de la légation obtinrent la même faveur. Ils furent transférés à Péra, sous l'escorte du zaïm (surveillant des prisonniers), de l'enseigne et des deux caporaux de la garde. Ruffin fut obligé de se retirer avec la légation, dans une maison particulière qu'il avait louée, l'ambassadeur d'Angleterre occupant le palais de France, et refusant d'en sortir. (4) Quoique Ruffin fût, à cette époque, sans caractère public reconnu, et qu'on ne pût le considérer que comme un simple particulier, la vénération qu'il inspirait aux ministres othomans (5) était telle, que ceux-ci, peut-être pour lui témoigner leurs regrets du traitement rigoureux qu'ils avaient employé à son égard, lui firent donner une garde d'honneur; mesure tout-à-fait insolite, et qui fit beaucoup de sensation à Constantinople. A peine Ruffin fut-il libre, qu'il s'occupa sans relâche du sort des nombreux Français établis en Turquie, et détenus dans les diverses forteresses et dans les bagnes de cet empire. Bientôt, grâce à ses soins infatigables, plus de deux mille de ces infortunés, rendus à la liberté, reçurent les secours nécessaires pour revenir dans leur patrie (6). Ne bornant pas sa sollicitude à ses concitoyens, il étendit sa bienfaisante influence sur tous les chrétiens, sans distinction de nation, et reçut du consul et de l'état de Raguse des remercîments pour avoir fait sortir

(3) Ce fut surtout aux démarches pressantes de M. Hubsch, chargé d'affaires de Danemark, de M. de Tamara, ministre de Russie, et du chevalier de Bonligny, ministre d'Espagne, que Ruffin dut le bonheur d'être rendu à la liberté.

(4) Après bien des contestations Lord Elgin finit par restituer le palais de France, et Ruffin y rentra le 1er. janvier 1802.

(5) La réputation de Ruffin était si bien établie en Turquie, qu'au mois de septembre 1802, Atif, qui après avoir été reis-effendi était devenu kiaia-bey, disait en parlant de lui, « qu'il devait être considéré » comme un ministre de la Porte. »

(6) Beauchamp, astronome distingué, ami et correspondant de Ruffin depuis plus de trente ans, se trouvait enfermé dans le château de Fanaraki, à l'embouchure de la Mer-Noire, et il y était dangereusement malade. Ruffin le fit transporter chez lui, lui prodigua tous les soins d'un frère, et lui procura les moyens de se rendre en France: Beauchamp mourut à Paris au mois d'octobre 1801, peu après son arrivée.

des bagues un certain nombre de Ragusains, qu'il avait réclamés comme protégés par la France. Le 9 octobre 1801, des préliminaires de paix furent signés à Paris, entre le ministre des relations extérieures de France, et Ali-Effendi, ancien ministre plénipotentiaire de Turquie, qui était resté dans cette capitale. Le colonel Sébastiani les porta à Constantinople pour en exiger la ratification; mais toutes les démarches de Ruffin, que la Porte avait reconnu comme chargé d'affaires, furent inutiles: l'influence des ennemis de la France à Constantinople prévalut sur celle qu'il y exerçait lui-même. Il obtint cependant qu'un nouveau négociateur serait envoyé à Paris, avec des pleins-pouvoirs pour régler définitivement les différends qui existaient entre les deux états. Esseyd-Mohamed Saïd-Ghalib-Effendi fut chargé de cette mission importante; et le traité de paix définitif, signé à Paris, le 6 messidor an x (25 juin 1802), postérieur de trois mois à celui de paix d'Amiens (25 mars), fut le résultat de son voyage: Sébastiani en était également le porteur. Ce diplomate, secondé par Ruffin, remporta cette fois un succès complet; et la Porte, après quelques difficultés qu'ils parvinrent à lever, y donna sa ratification. L'article 6 de ce traité portait que des commissaires, nommés par les deux puissances, régleraient à l'amiable les restitutions et les compensations que leurs sujets respectifs pourraient avoir à réclamer. Ruffin fut chargé spécialement de l'exécution de cet article, en ce qui concernait la France; mais il résista aux désirs qu'exprima le ministre à ce sujet, le 30 juillet 1802. Il s'excusa sur son âge, sur les infirmités qui l'accablaient; et il proposa de choisir une autre personne, en offrant de l'aider de ses lumières, et de lui fournir tous les renseignements en son pouvoir: « Il y a plus de quarante ans, écrivait-il au ministre, » que j'ai pris pour devise, celle des » hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem: *L'alte non temo, e l'umili non sdegno;* mais dans cette » circonstance, mon zèle, malheureusement, ne suffit pas, et je ne » puis. . . . » Le général Brune, nommé ambassadeur de France à Constantinople, arriva dans cette résidence, le 6 janvier 1803; et dès-lors Ruffin se trouva sans fonctions. Le crédit dont il jouissait auprès des ministres turcs était néanmoins si grand, que le nouvel ambassadeur en fut offusqué; et pour éviter qu'on attribuât à l'ancien chargé d'affaires tout ce qu'il pourrait faire de bien, il demanda son éloignement en sollicitant pour lui l'*otium cum dignitate*, dont parle le poète latin. « Ruffin, écrivait Brune au premier » Consul, attaché par les dehors de » cette vieille politesse qui est toujours aimable; mais il reste, à son » âge, absorbé dans l'arabe, le turc, » le persan, et les capucins du pays. » L'une des principales jouissances de Ruffin était, en effet, l'étude des ouvrages orientaux: du reste, sa piété, quoique simple, était cependant éclairée. Brune revint bientôt des préventions qu'il avait conçues contre lui; et il lui confia, au mois de mai 1803, une mission délicate en faveur des primats catholiques de Naxie, écrasés de contributions par le capitan pacha, et menacés de tout le poids de sa vengeance. L'amitié que ce grand fonctionnaire avait pour le négociateur, rendit la négociation moins difficile. La vive

douleur que Ruffin manifesta en parlant de la situation déplorable des catholiques de Naxie, attendrit le capitan pacha, qui accorda tout ce qu'on lui demandait. Brune fit, quelque temps après, de grands efforts pour décider Ruffin à accepter la présidence de la commission des indemnités. Craignant, sans doute, de rencontrer trop de difficultés de la part des Turcs, celui-ci refusa longtemps cette marque de confiance : il consentit néanmoins à ouvrir des conférences, à ce sujet, avec Ali-Effendi, commissaire de la Porte. Il était déjà parvenu à faire restituer tous les biens des Français enlevés par le fait de la guerre, lorsque Brune le nomma, sans l'en prévenir, commissaire spécial pour terminer les négociations que Ruffin avait si bien commencées. Cette nomination était conçue en termes si flatteurs, et les instances de l'ambassadeur furent si pressantes, qu'il fallut bien céder. La guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, cette dernière puissance négocia vainement à Constantinople pour déterminer la Turquie à se déclarer contre son adversaire : la Porte persista dans sa neutralité. Ce fut dans ces circonstances que Brune demanda que le titre de *Padischah* ou d'*Imperator* fût accordé à Buonaparte : sur le refus de la Porte, l'ambassadeur français quitta Constantinople au mois de novembre 1803, laissant pour chargé d'affaires le premier secrétaire de la légation, Parendier. Ruffin, qui avait obtenu, le 5 août 1804, le titre de conseiller d'ambassade, succéda à ce dernier, au mois d'août 1805; et il obtint en janvier 1806, après plusieurs conférences avec le reis-effendi, que les titres de *Padischah* et d'*Imperator*, vainement demandés par Brune, fussent accordés à Napoléon, qui, depuis plus d'un an, avait pris en France le titre équivalent. Pendant la vie de l'infortuné Louis XVI, Ruffin avait été le traducteur inconnu et muet de la correspondance privée que ce souverain entretenait avec le prince Sélim, héritier présomptif de l'empire. Ce ne fut qu'au mois de janvier 1806, que Sélim, assis, à cette époque, sur le trône des sultans, en comparant l'écriture et le style d'une note de Ruffin, crut voir en lui, l'intermédiaire de sa correspondance avec le roi de France, et desira s'en assurer par lui-même. Cette découverte, que lui confirma Ruffin, qui rompait le silence pour la première fois, ajouta encore à son estime et à son attachement pour ce diplomate. Sebastiani ayant été nommé ambassadeur à Constantinople, le 2 mai 1806, arriva dans cette résidence le 10 août suivant; et Ruffin, cessant de gérer les affaires de France, se livra de nouveau à ses études chéries, et s'occupa surtout de la révision d'un Dictionnaire turc dont s'occupait M. Kieffer, son élève et son ami, qui avait partagé sa captivité aux Sept-Tours, et se trouvait alors employé à Paris. Lorsque le général Sebastiani quitta Constantinople, au mois de mars 1808, un an environ après que le sultan Selim eût été déposé et remplacé par Mustapha IV (mai 1807), (7) le soin de diriger les affaires de France fut confié à M. de la Tour

(7) On sait que ce dernier fut déposé à son tour au mois de juillet 1808, par les anciens partisans de Sélim, qui voulaient replacer ce prince sur le trône. Mustapha ne leur livra que son cadavre, et fut remplacé par Mahmoud, son frère puîné, aujourd'hui régnant. Mustapha éprouva lui-même, au mois de novembre 1808, le sort qu'il avait fait subir à son prédécesseur, et fut mis à mort, à la suite d'une révolte en sa faveur de la part des janissaires. (*V.* MUSTAPHA, XXX, 486.)

Maubourg, deuxième secrétaire d'ambassade. Ruffin, voyant que ses services n'étaient point utiles, peu satisfait d'ailleurs de n'être, comme il le dit lui-même, que le *translateur* de la légation, et affaibli par l'âge et les infirmités, demanda plusieurs fois un congé pour rentrer en France. Mais le ministre, qui appréciait l'importance de son séjour à Constantinople, s'y refusa, sous des prétextes honorables. Au mois de juillet 1812, le général Andréossi arriva en qualité d'ambassadeur de France à Constantinople; et, à la restauration des Bourbons, le marquis de Rivière fut nommé pour le remplacer. En attendant que celui-ci pût se rendre à son poste, Ruffin reçut encore le titre de chargé d'affaires. Il en remplissait les fonctions lorsque Buonaparte reparut en France, au mois de mars 1815, et s'empressa d'envoyer des agents dans les différentes cours, pour y faire reconnaître son autorité. Ruffin, dont les organes étaient affaissés par son grand âge et par une longue maladie, ne sut pas résister aux ordres qu'il recevait : mais il prit bientôt le parti de se tenir tout-à-fait à l'écart, et de ne se mêler, en aucune manière, des fonctions diplomatiques. Lorsque Buonaparte eut été vaincu à Waterloo, et que les Bourbons furent rétablis pour la seconde fois sur le trône de leurs ancêtres, Ruffin reçut du ministre, et du marquis de Rivière, qui ignoraient ce qui s'était passé à Constantinople, l'ordre de continuer à diriger les affaires. Mais cet ordre ne tarda pas à être révoqué; et il fut invité à revenir en France. M. Deval, premier secrétaire interprète, qui, en 1815, avait eu le courage de ne pas reconnaître Buonaparte, exerça les fonctions de chargé d'affaires; et Ruffin rentra dans la vie privée, sans quitter Constantinople. Le souvenir des services qu'il avait rendus, sa piété et résignation, firent enfin oublier le seul acte de faiblesse qu'il eût commis dans tout le cours de sa vie; et, sur la demande expresse du marquis de Rivière, il fut nommé le 11 février 1818, premier secrétaire-interprète pour les langues orientales, place devenue vacante par la mort de M. Deval, et, en même temps, autorisé à reprendre le cordon de Saint-Michel, et à continuer sa résidence à Constantinople. Le 26 octobre de l'année suivante, le roi lui rendit le titre de conseiller d'ambassade: Ruffin continua de s'occuper de l'étude des auteurs orientaux, étude qui avait fait le bonheur de sa vie, jusqu'au commencement de 1823, où l'on remarqua un grand affaiblissement dans ses facultés. Il fut obligé de renoncer à toute espèce de travail : les grandes chaleurs du mois d'août aggravèrent encore son état. Depuis lors son esprit, dit un témoin oculaire, sembla se dégager davantage des affections terrestres, pour se concentrer dans des sentiments pieux, qui ont fait de sa mort un touchant objet d'édification chrétienne. Il s'endormit sans souffrir, le 19 janvier 1824, laissant une grande réputation de vertu et de probité. Les obsèques de ce respectable vieillard, qui comptait soixante-six années de services, pendant lesquelles il avait été cinq fois chargé des affaires de France en Turquie, eurent lieu le 20 janvier dans la chapelle de Saint-Louis, à Péra. Tout le corps diplomatique se fit un devoir d'y assister; et l'abbé Bricet, supérieur des lazaristes, qui n'avait eu que quelques heures pour se préparer, y prononça un discours

qui émut vivement l'auditoire, par le résumé simple et rapide d'une vie pleine de bonnes actions et d'honorables services. Personne ne connut mieux que Ruffin la politique du cabinet turc, qu'il avait été à portée d'étudier pendant tant d'années; et nul ne sut employer plus à propos les moyens nécessaires pour réussir. Son long séjour à Constantinople, et ses connaissances profondes et variées, l'avaient mis en relation avec les membres les plus influents de cette cour, et avec tout ce que l'empire othoman renfermait de gens éclairés. Il fut, vers la fin de sa carrière, considéré comme le patriarche de la diplomatie; et les sultans mêmes avaient pour lui une vénération profonde, et lui donnaient le titre de *Père*. Aussi exerça-t-il une extrême influence, dont il n'usa jamais que pour le bien de son pays, et de la religion catholique, à laquelle il était sincèrement et profondément attaché. Pour donner une notice complète sur ce diplomate si distingué sous tant de rapports, il faudrait passer en revue toutes les affaires que la France eut à traiter avec la Turquie pendant plus d'un demi-siècle; car il eut plus ou moins de part à chacune. Ruffin possédait à fond le latin, le grec, et la plupart des langues orientales, dont tous les auteurs lui étaient familiers. Il les *lisait* et les *relisait* sans cesse, et il parlait le turc, le persan, etc., aussi facilement que le français. Si nous ajoutons que sa première éducation avait été excellente, que pendant plus de cinquante ans aucune grande affaire ne lui était restée étrangère, et qu'il était doué d'une mémoire si heureuse, et d'une tête si bien organisée, qu'à la fin de sa carrière, il n'avait, dit-on, pas oublié une seule des choses qu'il avait apprises depuis sa plus tendre enfance, et qu'à une grande facilité de travail, il joignait beaucoup d'activité; on regrettera, avec nous, qu'il n'ait pas mis le monde savant à même de puiser dans son vaste répertoire, en publiant les faits curieux qu'il y avait réunis. Il existe cependant, au dépôt des affaires étrangères, plusieurs Mémoires de Ruffin, sur des sujets importants; mais ils ne paraissent pas destinés à voir le jour. On ne connaît de lui que la Traduction en arabe d'une *Adresse de la Convention au peuple français, du 18 vendémiaire an III*, Paris, 1795, in-fol., de 24 pag. C'est un monument précieux pour l'histoire de la typographie orientale, parce que c'est le premier ouvrage imprimé avec les caractères arabes de l'imprimerie royale, retrouvés après avoir été oubliés ou perdus pendant plus d'un siècle (*V.* Breves, V, 567). Ruffin était en correspondance avec un grand nombre de personnes très-distinguées par leurs talents ou leurs dignités. Comme il conservait des minutes de toutes ses lettres, si elles existent encore, elles formeraient une collection précieuse, et dont une partie, du moins, mériterait d'être publiée. Pendant le régime révolutionnaire, et au moment des visites domiciliaires, Ruffin brûla tous ses manuscrits, dans la crainte de se compromettre. Il paraît cependant qu'il en a depuis rédigé un assez grand nombre, qui se trouvent à Constantinople, et que sa famille fera sans doute venir à Paris. M. de Lesseps son gendre n'a pu nous en donner encore la liste. Ruffin avait épousé, en 1774, Mlle. Stéphanelli, de parents vénitiens, et née à Constantinople. Il eut cinq enfants de cette

union dont deux sont encore vivants. Thomas Ruffin, consul de France à Beyrout, et Rose-Catherine-Cécile Ruffin, mariée à M. de Lesseps, consul général de France en Portugal. D—z—s.

RUFFINI (Paul), médecin et mathématicien italien, naquit en 1765, à Valentano, dans le duché de Castro, où son père exerçait la profession de médecin. Atteint, à sa onzième année, d'une maladie qui lui ôta tout souvenir du passé, le jeune Ruffini dut se résigner à l'ennui de recommencer les études élémentaires qu'il avait faites à Reggio. Il les acheva ensuite à Modène, où sa famille s'était retirée, et il s'appliqua en même temps aux mathématiques, à la médecine et à la chirurgie. Décoré du grade de docteur, il s'adonna à la pratique de la médecine, sans négliger les sciences exactes, qui furent ses études de prédilection, et auxquelles est restée attachée la célébrité de son nom. Il y fit de tels progrès, que le gouvernement de Modène le choisit pour remplacer le professeur Cassiani dans la chaire d'analyse, avec laquelle il cumula ensuite celle des éléments de mathématiques. A l'arrivée des Français en Italie, Ruffini refusa de siéger au conseil des *Juniori* du corps législatif, se déclarant incapable de remplir des fonctions qu'il prétendait n'avoir aucun rapport avec le genre de ses études, mais que, dans le fait, il trouvait incompatibles avec ses principes. Il se montra de même peu disposé à prêter le serment civique, qu'on exigeait alors de chaque citoyen; et ce double refus entraîna la perte de ses places dans l'enseignement, qu'il ne reprit qu'en 1799, lors du retour des Autrichiens. Il les garda même après leur départ, et jusqu'à l'année 1806, époque à laquelle il fut appelé à l'école militaire de Modène, en qualité de professeur de mathématiques appliquées. Le duc de Modène, en recouvrant ses états, plaça Ruffini à la tête de l'université, où il occupait à-la-fois les chaires de clinique médicale, de médecine pratique, et des mathématiques appliquées. La société italienne le choisit en même temps pour son président; et les principales académies italiennes se l'associèrent. Au moment où le typhus, qui désolait toute l'Italie, faisait le plus de ravage à Modène, on vit le professeur Ruffini braver tous les dangers, et prodiguer ses secours aux personnes attaquées de cette fatale maladie. Il en fut atteint lui-même, et l'on désespéra long-temps de sa vie. Cette fois, il échappa à la mort; mais sa constitution, affaiblie déjà par de longs travaux, en resta profondément ébranlée. Malgré le dépérissement de sa santé, Ruffini ne cessa jamais de s'acquitter des devoirs de toutes les places accumulées sur sa personne. Médecin de la cour, recteur et professeur de trois facultés à l'université de Modène, président de l'institut italien des sciences, correspondant actif de plusieurs autres corps savants, auxquels il était agrégé, il mourut le 10 mai 1822, regretté par ses amis, honoré par ses collègues, chéri de ses disciples; et ses restes, transportés à Sainte-Marie Pomposa, à Modène, reposent à côté des tombeaux de Sigonio et de Muratori. Ses ouvrages sont: I. *Teoria generale dell' equazioni, in cui si dimostra impossibile la soluzione algebraïca dell' equazioni generali di grado superiore al quarto*, Bologne, 1798, 2 vol. in-

8°. Dans ce premier ouvrage, l'auteur appuie son raisonnement sur la méthode des permutations de Lagrange : mais quelques années plus tard, il traita, de nouveau, le même sujet, en se servant d'une démonstration plus facile. II. *Della soluzione dell' equazioni algebraïche determinate, particolari, d'un grado superiore al quarto.* III. *Riflessioni intorno alla rettificazione ed alla quadratura del circolo.* Le premier de ces deux Mémoires remporta le prix proposé par l'institut national de Milan: ils sont insérés dans le tome IX des *Mémoires de la société italienne*, 1802. IV. *Dell' insolubilità dell' equazioni algebraïche generali di grado superiore al quarto.* C'est une réplique à quelques observations que le comte Abati avait adressées à l'auteur sur son premier ouvrage: elle parut dans le tome X, part. 2 du même Recueil, 1803. V. *Memoria sopra la determinazione delle radici nell' equazioni numeriche di qualunque grado*, Modène, in-4°., 1804; couronné par l'institut de Milan. VI. *Risposta a' dubbj proposti dal socio Malfatti sopra l'insolubilità algebraïca dell' equazioni di grado superiore al quarto.* VII. *Riflessioni intorno al metodo proposto da Malfatti per la soluzione dell' equazioni di quinto grado.* Ces deux Mémoires sont imprimés dans le tome XII de ceux de la société italienne, 1805. VIII. *Dell' immaterialità dell' anima*, Modène, 1806, in-8°. L'auteur adressa cet ouvrage à l'académie de la religion catholique, établie à Rome, et dont il était membre. Il y donne une démonstration *mathématique* de l'immatérialité de l'ame, et y réfute le système métaphysique de Darwin. L'ouvrage fut dédié à Pie VII, qui fit remettre une médaille d'or à l'auteur. IX. *Dell' insolubilità dell' equazioni algebraïche generali di grado superiore al quarto, qualunque sia il metodo che si adoperi, algebraïco, o trascendentale.* C'est une réponse à ceux qui soutenaient pouvoir résoudre, par l'analyse, les équations que, dans son premier ouvrage, l'auteur avait déclarées insolubles par l'algèbre (dans le tome I, part. 2 des Mémoires de l'institut national italien, 1806). X. *Algebra e sua appendice*, Modène, 1807-1808, 2 v. in-8°. XI. *Alcune proprietà generali delle funzioni*, dans le tome XIII, part. 6 des Mémoires de la société italienne, 1807. XII. *D'un nuovo metodo generale di estrarre le radici numeriche, con un' appendice*, dans le tome XV du même Recueil, 1813. XIII. *Riflessioni intorno alla soluzione dell' equazioni algebraïche generali*, Modène, 1813, in-4°. L'auteur veut prouver, par de nouvelles démonstrations, l'impossibilité de résoudre les équations au-dessus du quatrième degré. Il compare les différentes méthodes employées pour la solution des équations des troisième et quatrième degrés, avec celle qu'on devrait suivre pour résoudre, d'une manière quelconque, les équations d'un degré plus élevé. XIV. *Intorno al metodo generale proposto dal signor Wronski, onde risolvere l'equazioni di tutti i gradi*, dans le tome XVIII, part. math. des Mém. de la Société italienne, 1816. XV. *Memoria sul tifo contagioso.* C'est le seul ouvrage de médecine publié par l'auteur, à l'occasion du typhus dont l'Italie était affligée au commencement de 1817, ib., part. phys. XVI. *Due opuscoli sulla classificazione delle curve algebraïche a semplice curva-*

tura. Dans cet ouvrage, dont il devait paraître une 3e. partie, l'auteur se proposait d'analyser les théories d'Euler et de Cramer sur ce sujet; et d'en rectifier quelques erreurs (ibid., part. math.) XVII. *Riflessioni critiche sopra il saggio filosofico intorno alle probabilità, del signor Laplace*, Modène, in-8°., 1821. Ruffini, effrayé des conséquences que les ennemis de la religion auraient pu tirer de l'ouvrage de M. de Laplace, essaya de le combattre avec les mêmes armes que le géomètre français a employées pour soutenir ses hypothèses, c'est-à-dire avec les principes de l'analyse. Il serait difficile de juger à la hâte du mérite de cette dernière production de Ruffini. Il y a des sujets qui se couvrent de ténèbres en passant par les mains d'un calculateur; et, comme le professeur de Modène le dit lui-même, à la fin de sa réfutation: *C'est renoncer au bon sens que d'appliquer le calcul à des questions aux quelles il ne peut ou ne doit pas être employé*. Ruffini a laissé aussi quelques écrits inédits, qu'on espère voir bientôt publiés : I. *Elogio di Berengario de' Carpi*, récité en 1793. II. *Macchina atta a contenere le fratture obblique del femore, in modo d'impedire l'accorciamento della coscia*. III. *Proprietà delle radici dell' unità*. IV. *Memoria su' razzi* (fusées) *alla Congreve*. V. *Memoria sulla definizione della vita di Brown*. VI. *Memoria sul seguente problema : Determinare se le idee che si danno nelle moderne scuole mediche dell' eccitabilità, e dell' eccitamento, sian bastantemente esatte e precise*, etc. VII. *Memoria sul principio dell' aree*; travail achevé par l'auteur, peu avant sa dernière maladie. A-G-s.

RUFIN, ministre de Théodose et d'Arcadius, célèbre entre tous les ambitieux par la grandeur de son élévation, de ses forfaits et de sa chute, naquit vers le milieu du quatrième siècle, à Eluse, capitale de cette partie de l'Aquitaine qu'on nommait alors Novempopulanie (aujourd'hui Eause dans l'Armagnac, Gascogne). Il était de basse extraction, léger obstacle pour obtenir les plus hautes dignités, lorsque tant d'exemples les avaient fait voir prodiguées à de vils eunuques, à des barbares, à quiconque savait plaire au prince, ou s'en faire craindre. Les historiens, dont le témoignage est unanime sur le caractère de Rufin, le représentent comme doué de ces avantages extérieurs qui, à une époque où tout n'était que caprice et dépravation, pouvaient servir à expliquer les commencements obscurs d'une fortune extraordinaire. Ils lui accordent aussi un esprit vif, étendu, pénétrant, une éloquence souple et insinuante. Du reste, ils reconnaissent en lui une ambition démesurée, une bassesse d'ame à qui la servilité ne coûtait rien dès qu'elle menait à la domination; et de plus, cette perversité qui se plaît au mal pour le plaisir du mal même. S'étant glissé à la cour de Théodose, et tenant ses vices cachés sous le voile de l'hypocrisie, il s'attira d'abord, par ses talents, et surtout par son adresse, l'attention et bientôt l'estime et la confiance de l'empereur; il captiva la mutine imbécillité du jeune Arcadius, qui s'était révolté contre les vertus et la sagesse de son précepteur Arsène; il devint l'ami de Symmaque; il abusa même l'ame pure et élevée de saint Ambroise. Grace à ses artifices, il parvint au poste éminent de grand-maître

du palais. Le comte Marcellin dit qu'il eut la dignité de Patrice. Ce qui est certain, c'est qu'il s'empara du premier rang dans les conseils de Théodose. Son influence sur la conduite de l'empereur parut d'abord dans un de ces grands attentats qui effraient le monde ; et cet attentat devint l'occasion du plus beau trait peut-être que la vertu chrétienne ait jamais inspiré. En 390, une sédition éclata dans Thessalonique : Théodose était alors à Milan. Aveugle dans la colère, il fut saisi du même desir de vengeance qu'il avait eu tant de peine à réprimer après la révolte d'Antioche. Néanmoins saint Ambroise, par remontrances et par prières, était parvenu à l'apaiser; et l'empereur avait promis de ne point mettre ses fureurs à la place du cours régulier de la justice. Rufin, soit dans l'intérêt de quelque haine secrète, soit pour flatter et entretenir les passions du souverain, ou simplement dans la crainte de manquer l'occasion d'un crime, combattit la résolution due au zèle d'Ambroise, et, par un langage insidieux, ralluma le courroux mal éteint de Théodose. On sait les désastres qui suivirent, et comment ce prince se laissa arracher l'ordre d'un massacre, qui, par la cruauté de ses lâches conseillers, et sans doute de Rufin plus que tous les autres, enveloppa en trois heures sept mille victimes. On sait aussi avec quelle sublime piété saint Ambroise repoussa Théodose de l'Église, et lui enjoignit de faire pénitence de tant d'homicides avant de prétendre à recevoir le corps du Sauveur des hommes (*Voyez* Ambroise, II, 31). Aux approches de la fête de Noël, l'empereur fut accablé d'une profonde affliction, en songeant que pour lui seul était fermé le temple du Seigneur, qui s'ouvrait au dernier de ses sujets. Rufin, confident du remords, après avoir été le conseiller du crime, essaya d'ébranler la soumission du prince à la discipline de l'Église, et à la défense de saint Ambroise. N'y pouvant réussir, il offrit d'aller trouver l'évêque de Milan, et de négocier la réconciliation de Théodose avec Dieu. Il comptait apparemment sur l'amitié que lui avait marquée Ambroise. Mais il ne fut accueilli que par une sévère réprimande. En vain se jeta-t-il aux genoux du saint prélat; il fut obligé de se retirer ignominieusement, avec la certitude qu'Ambroise ne se laissait plus prendre à l'appât de ses fausses vertus. Son crédit auprès de l'empereur ne fut pourtant pas compromis. Sa faveur augmentait chaque jour, et avec elle ses vices et son insolence. Dans un conseil où Théodose n'assistait pas, Rufin osa insulter Promote, qui avait sauvé l'empire de l'invasion des Grotongues. Ce vaillant général ne répondit que comme Drusus avait répondu à Séjan, par un soufflet. Rufin ayant couru se plaindre à l'empereur, Théodose prit si fort à cœur l'injure faite à son favori, qu'il menaça, pour confondre les ennemis qu'il avait, de l'élever à la dignité d'auguste. Rufin fit artificieusement éloigner Promote, dont il se vengea à-peu-près comme Séjan s'était vengé de Drusus, par un assassinat. Il fit, en 391, massacrer Promote, par un parti de Bastarnes qu'il avait soudoyés pour ce crime ; et malgré le cri public qui l'en déclara l'auteur, il parvint à se faire désigner consul, par Théodose, pour l'année suivante, avec le jeune empereur Arcadius. Cependant le fameux Stilicon ayant voulu venger sur les Bastarnes le trépas de Pro-

mote, son ami, et tenant un parti de ces barbares enfermé dans un vallon sans issue, Rufin obtint de l'empereur un ordre pour épargner les ennemis de l'empire, et, en les arrachant aux armes de Stilicon, les récompensa du meurtre de Promote. Les grands attentats de Rufin semblent se succéder avec chaque année. En 392, revêtu alors du consulat, il voulut usurper la dignité de préfet du prétoire, dont Tatien était en possession depuis quatre ans. Tatien, et son fils Proculus, préfet de Constantinople, n'avaient pas été irréprochables dans l'exercice de leurs fonctions : mais Tatien était en faveur auprès de Théodose. Rufin n'oublie rien pour le perdre dans l'esprit de l'empereur; il y réussit, en grossissant les malversations du père et du fils. Tatien est accusé, obligé de se démettre de sa charge, dont Rufin s'empare aussitôt ; et c'est le nouveau préfet du prétoire qui nomme des commissaires pour juger avec lui son prédécesseur. Il était l'ame du tribunal, et sa volonté devait servir de sentence. Pendant que l'affaire s'instruit pour la forme, Proculus s'évade, et se dérobe par la fuite à une condamnation qu'il voit inévitable. Rufin, irrité de perdre une victime, craignant d'ailleurs dans l'avenir la vengeance de Proculus et son activité féconde en ressources, court auprès de Tatien, le caresse, le séduit par ses serments, et lui persuade de rappeler son fils. Aussitôt qu'il les tient tous deux en sa puissance, il presse le jugement, ou pour mieux dire la condamnation, qu'il se hâte de faire exécuter. L'empereur envoya leur grâce; mais Rufin retarda le courrier, qui n'arriva qu'après la mort de Proculus. Le pouvoir de ce favori allait toujours croissant, lorsqu'Arbogaste fit périr Valentinien II, et jeta sur Eugène la pourpre impériale, afin d'avoir un des maîtres du monde pour sa créature. Théodose, ayant entrepris de venger la mort déplorable de son jeune collègue, laissa dans Constantinople Arcadius arbitre de toutes les affaires, sous la direction de Rufin. On peut se faire une idée de la manière dont celui-ci exerça cette grande tutelle, par l'énergique description que nous trouvons dans Claudien : « Plus de justice, tout se vendait au poids de l'or. . . . Comme la mer n'a jamais trop de tous les fleuves qui s'y déchargent de toutes parts, ainsi Rufin ne pouvait se rassasier de rapines.... Quiconque possédait quelque parure précieuse, quelques riches domaines, excitait bientôt l'avidité de Rufin.... La prospérité était un malheur..... Souvent il donnait la mort à ceux qu'il dépouillait de leur fortune ; pour la recueillir à titre d'héritage.... Les peuples étaient esclaves, et les cités opulentes succombaient à la nécessité d'enrichir un homme. . . . Quelqu'un osait-il résister ; . . . . le téméraire, son épouse, ses enfants, ne suffisaient pas à la haine de Rufin : il ne se contentait pas du massacre des parents, des amis ; il eût voulu exterminer tous les citoyens de la même ville, abolir jusqu'au nom de la même nation.... Il n'accordoit point une prompte mort ; il lui fallait la jouissance des plus cruels supplices, les tourments, les chaînes, les ténèbres d'un cachot. Prolongeant la vie pour prolonger les douleurs, son inexorable clémence était pire que le coup mortel. Quoi donc ! était-ce trop peu de mourir ?... On le voyait dans les tribunaux hâter de perfides procédures, et convaincre des accusés, muets de terreur à l'aspect d'un

juge tel que lui. Ni la vieillesse, ni le jeune âge ne pouvaient trouver grâce devant ses yeux.... etc. » Ce tableau, que nous abrégeons de beaucoup, et aux traits duquel il faut joindre une licence de mœurs qui ne respectait l'honneur d'aucune famille, semblerait une hyperbole poétique, si, par des faits incontestables, l'histoire n'en confirmait pas en tout l'affreuse vérité. C'est dans ce même temps, c'est chargé des malédictions de tout l'empire, que Rufin bâtissait une église et un monastère, et qu'il célébrait la pompe de son baptême. Il avait élevé de superbes édifices dans un faubourg de Chalcédoine, nommé le Chêne, qui reçut de ses monuments le nom de Rufinien. Pour donner plus de solennité à la dédicace de sa nouvelle église, et à la cérémonie de son baptême, qui devait avoir lieu dans le même temps, il convoqua les évêques de toutes les parties de l'Orient; il supplia même les plus fameux solitaires de l'Egypte de rehausser par leur présence l'éclat de sa piété sacrilège. Un grand nombre de prélats, et trois patriarches au nombre desquels on regrette de trouver le vertueux Flavien, évêque et sauveur d'Antioche, se rendirent à l'invitation du ministre. La cérémonie eut lieu avec une magnificence excessive, en 394. Un fameux solitaire, Evagre de Pont, reçut, au sortir des fonts baptismaux, ce ministre régénéré, qui, dit Fléchier, ne conserva pas long-temps son innocence. Loin de là, ce sacrement qui lave tous les crimes passés, devint pour Rufin une source de crimes nouveaux. Comme la pompe profane qu'il avait voulu étaler, avait dévoré des sommes immenses, Rufin s'appliqua à les regagner promptement sur les peuples par ses extorsions et ses injustices. On a déjà vu qu'il n'y réussit que trop bien. Il semble que Rufin avait dès-lors atteint les dernières limites de la perversité humaine; mais pour lui ce n'était encore qu'un essai. Tant que Théodose vécut, une sorte de pudeur, ou, pour mieux dire, la crainte de forcer son maître à ouvrir les yeux, avait imposé à cet être pervers la gêne de chercher au moins des prétextes et des déguisements. La mort de l'empereur, arrivée en 395, l'affranchit de ce reste de joug. L'empire, abandonné à deux enfants, l'un de dix-huit ans, l'autre de onze, n'allait appartenir, sous leur nom, qu'au ministre assez habile pour saisir les rênes de l'état. Théodose avait, en mourant, confié Arcadius, son fils aîné, empereur d'Orient, à la surveillance de Rufin, et remis l'empire d'Occident et son second fils Honorius entre les mains de Stilicon. Ces deux dépositaires de l'autorité souveraine ne tardèrent pas à être jaloux l'un de l'autre. Sans la valeur et l'habileté guerrière de Stilicon, on pourrait dire qu'ils étaient dignes d'être amis. Il ne faut pas juger Stilicon sur les flatteries de Claudien. Zosime nous le représente, aussi bien que Rufin, comme l'ardent spoliateur des richesses publiques et particulières. « Les cités, dit-il, étaient comme inondées de toutes sortes de calamités : les trésors de tout l'empire venaient s'engouffrer dans les palais de Rufin et de Stilicon; et c'est par la misère universelle que s'accroissaient les fortunes de ces deux ministres déjà si opulents (1). » Mesurant

(1) Παντὸς δὲ εἴδους πονηρίας ταῖς πόλεσιν ἐπεπολάζοντος, ὁ μὲν ἅπαντα χοθεν πλοῦτος εἰς τὴν Ρουφίνου καὶ Στελίχωνος οἰκίαν εἰσέρρει, καὶ ἡ πε-

d'un œil envieux la gloire de son rival, Rufin, qui lui reconnaissait la supériorité des talents, voulut faire pencher la balance de son côté, par le poids d'un empire, il songeait à prendre la place de son pupille. Dans l'intention de se rapprocher du trône, il avait formé le projet de faire son gendre d'Arcadius; et l'empereur eût sans doute obéi: mais une imprudence du ministre ruina tous ses projets. Cette imprudence fut de s'éloigner de la cour. Le fils d'un ancien préfet des Gaules, Lucien, avait, en cédant ses plus belles terres à Rufin, acheté de lui la dignité de comte d'Orient. Il remplissait avec honneur une charge acquise par ce trafic si peu honorable: il était juste, désintéressé, ne consultait que les droits, ne donnait rien à la faveur. Rufin, irrité qu'on osât rester irréprochable dans un poste qu'on tenait de lui, n'attendait que l'occasion de punir un tel abus de confiance (2). Eucherius, grand-oncle d'Arcadius, ayant fait à Lucien une demande injuste, essuya un refus, dont il se plaignit à l'empereur. L'empereur s'en plaignit à Rufin. Celui-ci, ravi de pouvoir couvrir son ressentiment d'une apparence de zèle pour son maître, part, vole à Antioche, y entre au milieu de la nuit, et se fait amener le comte Lucien. Comme Verrès, il ordonne de déchirer à coups de fouet ce nouveau Gavius, qui expire au milieu du supplice. Rufin voulut que l'on crût que Lucien était mort subitement. Le peuple d'Antioche, qui chérissait le comte, ne se laissa pas abuser: il murmura hautement; et Rufin, pour apaiser les plaintes publiques, fit jeter les fondements d'un portique, qui surpassa en magnificence tous les autres monuments d'Antioche. Mais, pendant ce temps, Eutrope, un vil eunuque, avait profité de l'absence du ministre pour s'insinuer dans la confiance de l'empereur, auquel il avait persuadé d'épouser Eudoxie, pupille de ce Promote que Rufin avait fait assassiner. Le mariage était fixé au 27 avril 395. Rufin arrive quelques jours auparavant; et, témoin des préparatifs, il ne doute pas qu'ils ne soient pour l'hymen du prince et de sa fille. La cour partageait son erreur: on ne fut détrompé que le jour même de la cérémonie. Rufin dévora son dépit; mais, joignant à son ambition le desir de la vengeance, il conçut et exécuta le projet de livrer l'empire aux barbares. Il appela d'abord les Huns dans l'Orient; et, après eux, il invita le trop fameux roi des Goths, Alaric, à fondre sur la Grèce, et à s'en emparer. Il avait l'espoir d'établir ainsi une barrière entre Stilicon et lui. Ce fut de cette manière et par les trahisons de Rufin, que commença le démembrement de l'empire. Quinze ans plus tard, Alaric était dans Rome; et Rufin n'avait pas joui même une année, d'un succès qui devait coûter tant de désastres.

Eheu! quàm brevibus pereunt ingentia causis!

ψία κατὰ πάντα τόπον ἐπενέμετο τὰς τῶν πάλαι πλουτούντων οὐσίας. Zosime, liv. 5.

(2) Rufin, aussi bien que le terrible Caligula, punissait souvent les deux conduites contraires. Si le désintéressement d'autrui le blessait comme un reproche de son avidité, il s'irritait contre les concussionnaires qui lui semblaient empiéter sur ses droits. Eutbalius de Laodicée avait épuisé la Lydie par ses concussions. Rufin le fit condamner à une amende de quinze livres d'or. Il est vrai qu'Eutbalius ayant trompé les officiers de la cour en leur comptant la somme dans un sac qu'il scella du sceau public, et auquel il en substitua un autre parfaitement semblable; cette fourberie désarma la cour, et par conséquent Rufin; on en rit: on voulut en voir l'auteur, et on le nomma, pour sa récompense, gouverneur de la Cyrénaïque.

s'écrie Claudien, avec plus de vérité qu'il ne le prévoyait peut-être, en accusant Rufin. Alaric, ayant grossi son armée d'un grand nombre de Huns, d'Alains, de Sarmates, ravagea la Mésie, la Thrace, la Pannonie. Ses troupes coururent toute l'Illyrie, depuis la mer Adriatique jusqu'à Constantinople. Les Goths campaient à la vue de la cité impériale. Arcadius tremblait dans le fond de son palais. Rufin, tranquille lui seul au milieu de la consternation universelle, prit l'habillement des barbares, et, sortant de la ville, pénétra jusque dans leur camp. Il parvint, à prix d'or, à les écarter de Constantinople, où il rentra, triomphant de ce succès, qui prouvait sa collusion criminelle. Cependant Stilicon avait formé le dessein de rejeter Alaric dans le Nord. Il rassemble les troupes de l'Occident et de l'Orient, et les conduit dans les plaines de la Thessalie, où s'était retranché Alaric. Stilicon était près d'attaquer, et sans doute de vaincre le roi des Goths; et il aurait ajourné peut-être le fatal écroulement de l'empire. Les soldats n'aspiraient qu'à recevoir le signal du combat. Tout-à-coup on aperçoit des cavaliers qui accourent à toute bride: ils apportent un ordre d'Arcadius, qui redemande à l'instant même les troupes de l'Orient, et les rappelle à Constantinople. Cet ordre était le crime de Rufin; ce fut le dernier. Les soldats partirent en frémissant de rage, sous la conduite de Gaïnas, avec qui Stilicon, indigné, était convenu des moyens de faire périr Rufin. Arrivé à Thessalonique, Gaïnas associa les officiers au complot. On dit même que les soldats en furent instruits, et que toute l'armée garda le secret:

Et fuit arcanum populo. (Claudien).

Rufin n'attendait que le retour de l'armée à Constantinople pour se faire proclamer par Arcadius, son collègue à l'empire. Déjà, dans son aveugle confiance, il avait voulu que l'on frappât à son effigie l'argent qui devait être distribué par lui aux soldats et au peuple. Son palais était décoré avec magnificence: un festin splendide fut préparé pour la fête de la proclamation. Le 27 novembre 395, Arcadius, dès le matin, se rend à l'Hebdome, où l'armée s'était réunie. A ses côtés s'avançait fièrement Rufin, ivre de sa prochaine grandeur. Il caresse, il flatte officiers et soldats, prodigue les louanges à leur dévouement et à leur courage, appelle chacun par son nom, lui annonce qu'il va retrouver un père, une mère, des enfants en bonne santé. Tout-à-coup l'armée, par un mouvement concerté, environne le prince et son ministre, agité de trop de soins, trop ébloui de sa gloire, pour observer de sang-froid ce qui se passe autour de lui. Pendant qu'il presse Arcadius de monter sur le tribunal, et de déclarer le choix qu'il fait d'un collègue, Gaïnas donne le signal: un soldat tire son épée, et la plonge dans le corps de Rufin; tous les autres fondent en même temps sur lui. On le perce de coups; on le déchire; son corps se disperse sous tant de glaives: on ne réserve que sa tête et sa main droite. La tête est plantée au bout d'une pique, avec une pierre dans la bouche, pour la tenir ouverte; et l'armée, faisant retentir des chants de victoire, entre dans Constantinople, à la suite de cette horrible enseigne, que la populace insulte par ses cris. Une troupe de soldats présentait aux passants la main sanglante de Rufin, en disant: « Don-

» nez à ce misérable qui n'eut jamais » assez : »

Dextera quin etiam ludo concessa vagatur
Æra petens, pænasque animi persolvit avari
Terribili lucro, vivosque imitata retentus,
Cogitur adductis digitos infiectere nervis.

Rufin s'était fait construire un tombeau magnifique; il était loin de prévoir que le cadavre manquerait à la sépulture. Quelque affreuse que soit sa fin, elle n'offre rien qui soit au-delà de ce qu'il avait mérité; mais expiant sa puissance par la main des soldats, sa punition devenait pour l'empire un symptôme encore plus menaçant que ses crimes mêmes. Claudien fut le plus terrible adversaire de Rufin mort. Ce poète a composé deux livres, où sont épuisées toutes les formes de l'insulte et de l'invective. Le début du premier est injurieux jusqu'au sublime :

Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem
Curarent Superi terras, an nullus inesset
Rector, et incerto fluerent mortalia casu.
. . . . . .
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum
Absolvitque Deos; jam non ad culmina rerum
Injustos crevisse queror : tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.

On assure que Rufin, si cruellement immortalisé, mais non calomnié par la poésie, était poète lui-même; et plusieurs critiques lui attribuent la fable de Pasiphaë, composée de vers d'autant de différentes mesures qu'il s'en trouve dans les poésies d'Horace. Cette pièce se trouve dans le Recueil des épigrammes et petites poésies des anciens, et à la fin de quelques éditions de Pétrone. Après la mort de Rufin, sa femme et sa fille se réfugièrent dans une église. Eutrope leur permit de se retirer à Jérusalem; et, en gardant les immenses richesses de Rufin, il leur abandonna le bien qui leur appartenait en propre. Celui-ci laissa encore une sœur, nommée Sylvie, qui, ayant consacré à Dieu sa virginité, devint célèbre par sa sainteté et par la connaissance des divines Écritures. On peut consulter, sur Rufin, les Lettres de Symmaque et de saint Ambroise; Suidas, Ρουφίνος; Zosime, l. 5; Nicéphore, l. 13; Théodoret, l. 5, c. 4; Paulin, Vie d'Ambroise, etc. P. D—T.

RUFIN (Tyrannius), prêtre d'Aquilée, naquit à Concordia (1), dans le Frioul, d'une des plus considérables familles de la ville. S'étant décidé pour la vie monastique, il se retira dans un couvent d'Aquilée, où il fit une partie de ses études avec saint Jérôme, qui fut d'abord son ami le plus intime, et dont il devint ensuite le plus ardent adversaire. Il alla (374) le rejoindre en Orient, où il visita les solitaires qui peuplaient les déserts d'Egypte et de Palestine : ce fut à l'école de Didyme, regardé comme l'oracle de son siècle, que Rufin s'attacha, par des liens spirituels, à Mélanie l'Ancienne, l'une des plus nobles dames romaines de ce temps, qui versait ses trésors au profit des catholiques, exposés aux vexations des Ariens. Rufin lui-même, enveloppé dans leurs persécutions, fut emprisonné, enchaîné, et relégué dans les lieux les plus sauvages de la Palestine. Lorsque Théodose-le-Grand rendit la paix à l'Église, Rufin vint se fixer à Jérusalem, où il fonda un couvent sur le mont des Oliviers. Dans cette retraite, il entreprit ses premières traductions du grec, entre autres celle des Homélies d'Origène sur l'Ancien-Testament. Il y avait plus de vingt-cinq ans que Rufin et saint Jérôme

(1) On a disputé long-temps sur la patrie de Rufin : il suffisait de rapprocher deux passages des œuvres de saint Jérôme pour la déterminer. Dans l'Épître IV, il dit : *Scripsit mihi et quidam de patria fratris Rufini, Paullus senex*; et dans le chap. LIII du *Catal. script. eccles.*, il ajoute : *Vidi quemdam Paullum senem, Concordiæ, quod oppidum Italiæ est.*

vivaient dans la meilleure intelligence ; et cette amitié si étroite, si édifiante, et si utile à l'Église, n'avait jamais été troublée, lorsqu'un accident imprévu vint y jeter les premières semences de discorde. Un nommé Aterbe, dont on ne connaît plus que le nom, parut à Jérusalem, et accusa publiquement d'origénisme l'évêque de la ville, Rufin, et saint Jérôme : ce dernier fut le seul qui se crut obligé de répondre à cette calomnie; les deux autres dédaignèrent de se justifier. Affligés de la conduite de leur ami, ils le traitèrent avec froideur ; et cette indifférence présageait une rupture, que l'arrivée de saint Épiphane à Jérusalem rendit plus éclatante. Ce saint évêque, connu par son éloignement pour la doctrine d'Origène, prononça contre ses sectateurs un discours violent, qui parut être adressé à Rufin et à l'évêque. Celui-ci s'exprima, dans une autre occasion, avec la même chaleur contre les Antropomorphites (2), qui de toutes les sectes était la plus opposée à celle d'Origène. Les esprits étaient trop aigris pour se renfermer dans le silence : on éclata en disputes, on se déclara pour l'un ou l'autre parti; et tandis que Rufin s'attachait à celui de l'évêque de Jérusalem, saint Jérôme passa du côté de saint Épiphane. Le bruit de cette dissension se propagea dans tout le monde chrétien : tout ce qu'il y avait alors de plus éminent dans l'Empire et dans l'Église, s'y trouva engagé. L'irruption des Goths suspendit ces débats, que le patriarche d'Alexandrie ne put pas apaiser, et que Mélanie eut le mérite d'arrêter. Rufin et saint Jérôme se promirent l'oubli du passé, et une amitié éternelle à l'avenir : mais cette réconciliation ne tarda pas à se rompre. Rufin quitta Jérusalem, et, en arrivant à Rome, où ses amis l'avaient pressé de se rendre, il fit paraître les traductions du *Periarchon* (3) d'Origène, et de l'Apologie de ce docteur par saint Pamphile. Saint Jérôme vit, dans ces travaux, un but secret de renouveler les attaques contre les ennemis de l'origénisme. Il ne cacha pas son ressentiment : dans la préface ajoutée à une nouvelle traduction qu'il donna du *Periarchon*, il relevait avec amertume les défauts de la version de Rufin. Les ennemis de ce dernier, profitant de son absence de Rome, firent condamner son ouvrage. Rufin écrivit son apologie, et adressa au pape Anastase une profession de foi, dont saint Jérôme fit une analyse très-sévère. Après la mort de ce pontife, Rufin fit un dernier voyage à Rome, pour y revoir Mélanie, qui était de retour de la Palestine. Il vécut quelque temps dans le couvent de *Pinetum* (4), où il composa la Vie des Pères du désert, et traduisit quelques autres ouvrages d'Origène. Voulant se dérober aux malheurs qui menaçaient de nouveau Rome, déjà saccagée par Alaric (*Voyez* ce nom), il passa en Sicile, vers l'an 408, et y mourut septuagénaire, deux ans plus tard. Ses ouvrages sont : I. *Statuta monachorum S. Basilii Cæsariensis*, traduction du grec, imprimée pour

(2) Secte très-répandue en Orient, à laquelle appartenait Aterbe. Leur principale erreur était d'attribuer à Dieu une forme humaine. Origène les avait combattus dans ses ouvrages; c'est pourquoi ils le regardaient comme hérétique.

(3) C'est un mot grec, qui signifie *principes*; parce que dans cet ouvrage, Origène traite des points et des mystères principaux de la religion chrétienne.

(4) Aujourd'hui *Pigneto*, dans le territoire de Terracine, non loin de la mer.

la première fois dans l'ouvrage intitulé : *Quatuor primùm approbatæ religiosis quibusque vivendi regulæ*, Venise, L. A. Junte, 1500, in 4°. II. *Basilii magni homiliæ octo*, idem, traduction du grec, imprimée pour la première fois dans le tome II, pag. 713 des OEuvres de Saint-Basile, par Julien Garnier, Paris, 1722, in-fol. III. *Gregorii Nazianzeni opuscula* X, idem, édition de Strasbourg, 1508, in-4°. IV. *Sixti Pythagorici sententiæ, cum prologo Rufini*, id., dans l'ouvrage de Symphor. Champier, intitulé : *De quadruplici vitâ*, Lyon, 1507, in-4°. Ces maximes, au nombre de 430, ont été aussi insérées dans la *Biblioth. Patrum*. Cet ouvrage n'est pas de S. Sixte, pape et martyr, comme on le crut du temps de Rufin, mais d'un philosophe romain dont parle Sénèque dans ses épîtres 59 et 64. V. *Evagrii Iboritæ* (5) *monachi C sententiæ; — Ad eos, qui in cœnobiis et xenodochiis habitant* (*V.* Evagre, XIII, 548); — *Ad virgines Deo sacratas libellus*. Le manuscrit de ces trois opuscules provenant de la bibliothèque de la reine de Suède, est conservé à celle du Vatican. VI. *Origenis homiliæ in Genesim, Exodum, Leviticum, Numeros, Jesum Nave et librum Judicum, divo Hieronymo interprete*, Venise, Alde, 1503, in-fol. Ce n'est pas saint Jérôme qui a traduit ces homélies en latin, comme l'éditeur l'a supposé, mais Rufin, dont le nom a été rétabli dans l'édition des œuvres d'Origène, donnée par Genebrard, à Paris, 1574, in-fol. Rufin a traduit aussi plusieurs autres homéliés d'Origène sur les Psaumes, le Cantique des cantiques, l'Épître de saint Paul aux Romains, etc. Ces dernières ont été publiées, la première fois à Venise, en 1506, sous le nom de saint Jérôme. Les deux amis s'étaient partagé la tâche de traduire en latin tout ce qu'Origène avait écrit sur l'Ancien-Testament. Ces travaux furent confondus par les copistes, qui en attribuèrent le plus grand nombre à saint Jérôme, dont le nom leur paraissait plus illustre que celui de Rufin : il a fallu un critique éclairé et aussi équitable que Huet, pour restituer à Rufin ce que la malice ou l'ignorance des hommes lui avaient enlevé (*Voy.* Huet, *Origen.*, pag. 246, etc.). VII. *Liber I apologiæ Pamphili pro Origène*, traduction du grec, à laquelle est jointe une Dissertation de Rufin, intitulée : *De Origenis librorum adulteratione*, dans le tome IV des œuvres de saint Jérôme, Bâle, 1516, in-fol. VIII. *Origenis de principiis* (Periarchon), *sive de potestatibus, libri IV*, traduction du grec, publiée avec les OEuvres d'Origène, Venise, 1514, in-fol. IX. *Benedictionum XII patriarcharum explanatio*, dans le tom. II, pag. 1423 des *Orthodoxographa theologiæ sacrosanctæ*, publiés par J. Herold, 1556, in-fol. Cet ouvrage de Rufin avait paru d'abord à Venise, en 1516, sous le nom et dans les ouvrages d'Origène. On lui avait donné le faux titre de *Homiliæ XVII in Genesim*; ce qui l'a laissé inconnu à tous les éditeurs suivants. X. *Apologia, seu invectivarum libri II, adversùs Hieronymum*, et *Apologia pro fide suâ ad Anastasium pontificem*. Fontanini, dans son Histoire littéraire d'Aquilée, donne des extraits très-étendus de ces deux écrits de Rufin et

(5) Et non pas *Hyperborita*, comme on l'a répété par erreur d'après l'autorité de saint Jérôme. Le nom d'Iborita lui venait de *Ibora*, ville placée sur l'Hellespont, dans l'Asie-Mineure, où il était né.

des réponses de saint Jérôme. XI. *Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica è grec. lat. reddita, interprete Rufino*, 1474, in-fol., *editio princeps*, et le premier livre imprimé dans les Pays-Bas, par de Leempt et Ketelaer, imprimeurs à Utrecht. L'édition de J.-Phil. de Lignamine, Rome, 1476, in-fol., souvent citée comme étant la première, n'est que la seconde (Voy. le *Manuel du libraire*). C'est le travail le plus important de Rufin. On lui a reproché plusieurs libertés qu'un traducteur fidèle ne devrait pas se permettre, mais qu'un homme de goût pardonne facilement. Ayant vu, par exemple, que les deux derniers livres de l'ouvrage d'Eusèbe étaient pleins de digressions étrangères à l'histoire de l'Église, il les a fondus en un seul; et il les a remplacés par deux nouveaux livres (le X et le XI), qui comprennent toute l'histoire ecclésiastique, depuis la vingtième année de Constantin, à laquelle Eusèbe s'était arrêté, jusqu'à la mort du grand Théodose; ce qui embrasse une période d'environ cinquante-quatre ans. XII. *De monachis, sive vitis Patrum*, dans l'*Historia eremitica*, publiée par Rosweyde, Anvers, Plantin, 1628. Cet ouvrage a été pendant long-temps imprimé sous le nom de saint Jérôme. XIII. *Divi Clementis Recognitionum*, etc., dans un volume intitulé: *Paradisus Heraclidis*, etc., Paris, 1504, petit in-fol., traduit du grec; édition très-rare, inconnue à Vossius, Fabricius et autres, qui ont cru que celle de Bâle, de 1526, in-fol., était la première. Cet ouvrage, où l'on rapporte les actions et les voyages de saint Pierre, ses entretiens avec Simon le magicien, et la manière dont saint Clément reconnut son père et ses frères (ce qui lui a fait donner le titre de *Récognitions* ou *Reconnaissances*), a été long-temps attribué au pape de ce nom, le troisième ou le quatrième après saint Pierre; mais il est prouvé maintenant qu'il n'a été écrit qu'au commencement du troisième siècle de l'Église, sous le règne de Caracalla. XIV. *Expositio sancti Hieronymi in Symbolum apostolorum*, Oxford, 1468, in-4°. Ce livre n'est point de saint Jérôme. Dans l'édition exécutée à Rome, en 1470, chez Sweynheim et Pannartz, on trouve déjà rétabli le nom de Rufin; qui en est le véritable auteur. XV. *Anatolii Alexandrini Canon paschalis*, traduit du grec. Le P. Gilles Boucher, dans son Commentaire sur Victor d'Aquitaine, pag. 439, a, le premier, publié cet ouvrage de l'évêque de Laodicée, dont Rufin passe généralement pour être le traducteur. Le commencement de ce Canon chronologique remonte à l'année 277, la seconde de l'empereur Probus. Après avoir parlé des ouvrages dont Rufin a été reconnu l'auteur, il nous reste à dire un mot de ceux qui lui ont été attribués. Le plus considérable est la traduction des OEuvres de Josèphe, qui a été plusieurs fois imprimée sous le nom de Rufin. A la bibliothèque Ambroisienne de Milan, on conserve des fragments d'un très-ancien manuscrit des *Antiquités judaïques* sur papyrus égyptien, qu'on a prétendu être l'autographe de la traduction de Rufin. Mabillon en parle, dans le *Museum italicum*, tome I, pag. 12; mais si on l'avait bien examiné, on aurait vu qu'au commencement du second livre il y a: *Ambrosius episcopus de græco transtulit in latinum*. Un autre manuscrit pareil est conservé à la bibliothèque de Turin. Un troisième

est rapporté par Fabricius, *Biblioth. græca*, tome III; il appartenait au couvent de Cremsmunster, en Autriche, avec l'indication : *Tractatus Ambrosii episcopi de historiâ Josephi captivi, translatus ab ipso de græco in latinum.* Un quatrième était dans la bibliothèque *Gaddiana*, à Florence, portant les mêmes noms. Ceux qui seraient curieux d'approfondir cette discussion littéraire, peuvent consulter Fontanini, dans l'ouvrage déjà cité, liv. 5, ch. XVI. Nous y renvoyons aussi nos lecteurs, pour ce qui a rapport aux autres écrits attribués à Rufin, et qui lui appartiennent aussi peu que le précédent. On trouvera d'autres renseignements sur Rufin dans Liruti, *Notizie de' letterati del Friuli*, tome I; dans Gervaise, *Vie de Rufin* (elle est très-inexacte); dans Remi Ceillier, etc. — Il ne faut pas confondre ce Rufin avec un autre personnage du même nom, plus connu sous celui de RUFIN *le Syrien*, et qui fut aussi très-lié avec saint Jérôme. Disciple de Théodore de Mopsueste, il en adopta les erreurs, et se déclara contre Origène, dont il avait été un ardent sectateur. Ne sachant pas éviter un écueil sans tomber dans un autre, tandis qu'Origène enseignait que les ames expient dans leurs corps les péchés antérieurs, Rufin combattit cette doctrine, en niant le péché originel. Il fit partager ses opinions à Pélage, qui se chargea de les répandre à Rome, et dont il a passé pour être le maître. On le croit aussi l'auteur des ouvrages suivants : I. *Liber de fide, cum notis J. Sirmondi*, Paris, 1650, in-8°. II. *Libellus fidei, continens XII anathematismos*, imprimé dans le livre I de l'*Historia Pelagiana*, Padoue, 1673, et parmi les OEuvres de Marius Mercator, qui parurent, la même année, à Paris. Mercator lui-même en parle, dans son *Commonitorium II;* et le P. Patouillet, dans la *Vie de Pélage*, in-12, 1751.

A—G—S.

RUFUS (PUBLIUS RUTILIUS), consul romain, descendait d'une famille en possession depuis longtemps des premiers emplois, et naquit vers l'an 150 avant notre ère. Il se rendit très-habile dans la langue grecque, alors peu cultivée à Rome, et dans la science du droit, dont il reçut des leçons de Q. Mutius Scévola. L'éloquence et la philosophie l'occupèrent ensuite tour-à-tour. Disciple de Panætius (*V.* ce nom), il embrassa les principes des Stoïciens, et en fit la règle invariable de sa conduite. Dès qu'il fut en âge de fréquenter le barreau, il y signala ses talents; mais dédaignant les ressources ordinaires de l'éloquence, il s'attachait moins à captiver la bienveillance de ses auditeurs, qu'à les convaincre par la clarté, l'ordre et la force des raisonnements. En désapprouvant le système que s'était fait Rutilius, Cicéron rend d'ailleurs justice à son érudition, et convient qu'il avait une profonde connaissance des lois (*De claris oratoribus*, 30). Rutilius fit ses premières armes sous Scipion; il le suivit au siége de Numance, et mérita l'amitié de ce grand homme. A son retour de cette expédition, il fut élu tribun du peuple, quoiqu'il n'eût point encore passé par l'édilité. Dans l'exercice de cette charge, il montra beaucoup de zèle et de courage : il accusa M. Aquilius de péculat, poursuivit Tib. Gracchus et son collègue C. Claudius, comme ayant abusé de leur pouvoir dans les fonctions de censeurs, et fit exclure du sénat C.

Mancinus, livré par le peuple aux Numantins, pour avoir signé avec eux un traité préjudiciable aux intérêts de Rome (*Voy.* Cicéron *De oratore*, 1, 40). En quittant le tribunat, Rutilius suivit Metellus en Asie (643, avant J.-C. 109), et fut son lieutenant dans la guerre contre les Numides: il défit Bomilcar, avec des forces inférieures, et décida, par ses mesures, la ruine de Jugurtha (*V.* ce nom). Il se présenta dans le même temps que M. Scaurus, pour demander le consulat; et les deux compétiteurs s'accusèrent réciproquement de brigues, quoique ni l'un ni l'autre ne pût être soupçonné d'avoir eu recours à de honteux moyens. Rutilius dédaigna de se défendre: mais ses amis prirent ce soin; et sa justification fut si complète, que deux ans après (647, avant J.-C. 105), il fut élu consul tout d'une voix. Le sort chargea son collègue Cneius Mallius de la guerre contre les Cimbres, qui menaçaient l'Italie. Mallius, dépourvu de talents, et d'ailleurs contrarié dans ses plans par Cépion (*Voy.* ce nom), fut vaincu par les Cimbres, et son armée taillée en pièces. La fermeté de Rutilius préserva Rome de sa ruine. Il se hâta de lever de nouvelles légions; et donnant l'exemple des sacrifices qu'imposait le commun danger, il y incorpora son fils, âgé de dix-sept ans, quoique, suivant la coutume, il eût pu le garder près de lui. Il autorisa les généraux à nommer des tribuns extraordinaires, qui de son nom furent appelés *Rutili;* et il forma, dans l'espace de quelques mois, une armée si bien disciplinée, que Marius, arrivant au consulat, la choisit pour aller combattre les Cimbres, de préférence aux troupes victorieuses qu'il ramenait d'Asie (*V.* Marius). Rutilius pouvait croire qu'il avait payé sa dette à la patrie, et, à l'exemple de plus d'un illustre Romain, achever ses jours dans la retraite, au milieu des études philosophiques: mais Q. Mutius Scévola, nommé proconsul d'Asie (654, av. J.-C. 98), le choisit pour son lieutenant; et il ne put refuser cette nouvelle charge. Sa probité s'indigna des concussions des chevaliers romains chargés de la levée des subsides dans les provinces conquises; et, pendant sa gestion, les peuples de l'Asie ne furent pas dépouillés impunément. Il revint à Rome avec Scévola; mais bientôt Marius, redoutant les talents et l'ascendant de Rutilius, le fit accuser de spoliation. Apicius, si tristement célèbre par sa gourmandise (*V.* Apicius), fut son dénonciateur; et Rutilius eut pour juges ces mêmes chevaliers dont il venait de réprimer les rapines. Il parut devant le tribunal avec la noble fermeté de l'innocence: il refusa l'appui des plus célèbres orateurs, et présenta lui-même sa défense; mais C. Cotta, son neveu, et le savant jurisconsulte Scévola, ajoutèrent, malgré lui, quelques mots en sa faveur. Un arrêt qu'a flétri la postérité, condamna Rutilius à réparer les prétendus dommages qu'il avait causés. Ses biens furent séquestrés et vendus; mais le prix s'en trouva moindre que la somme qu'il devait restituer. Justement indigné, Rutilius abandonna Rome (662, av. J.-C. 92), pour se retirer dans la province qu'il avait naguère administrée. Ses amis le forcèrent d'accepter l'argent dont il pouvait avoir besoin pour son voyage, qui fut comme une marche triomphale. Toutes les villes, sur son passage, lui envoyèrent des dé-

putés ; et les rois de l'Asie lui rendirent les mêmes honneurs qu'au représentant du peuple romain. Il s'arrêta quelque temps à Mitylène, et choisit ensuite Smyrne pour sa résidence. Cette ville l'admit au nombre de ses citoyens, et le combla de marques d'estime. Il échappa, par un déguisement, au massacre général des Romains, ordonné par Mithridate (665, av. J.-C. 89) ; et Théophane de Lesbos s'est rendu coupable d'une infame calomnie, en accusant Rutilius d'avoir conseillé cette sanglante boucherie (*Voyez* Plutarque, *Vie de Pompée*). Rutilius refusa de revenir à Rome, quand il y fut rappelé par Sylla : mais il ne cessa pas de conserver pour sa patrie les sentiments d'un citoyen. Quelqu'un lui ayant dit que la guerre civile déterminerait nécessairement le rappel de tous les exilés : « J'aime » mieux, répondit-il, voir mon pays » rougir de mon éloignement que de » s'affliger de mon retour. » Uniquement occupé de l'étude, il termina ses jours en paix, à Smyrne ; mais on ignore l'époque de sa mort. On a comparé Rutilius à Socrate. L'histoire nous a transmis plusieurs traits propres à faire apprécier ses vertus et son caractère. Un de ses amis le priait de lui rendre un service ; ce qui ne pouvait se faire qu'en blessant l'équité : « De quel avantage, lui dit-il, » me sera votre amitié, si vous ne » déférez pas à ma prière? — Et à » quoi, répondit Rutilius, me servirait la vôtre, si elle m'engageait » à commettre une injustice? » Outre des *Traités* de jurisprudence, de philosophie, et un grand nombre de *Harangues*, Rutilius avait écrit, en latin, le *Journal de la guerre de Numance*, et des *Mémoires de sa vie* ; et, en grec, une *Histoire romaine*, dont Appien reconnaît qu'il a beaucoup profité. Tous ces ouvrages sont perdus ; et il ne nous reste de lui que trois Décisions, dans le *Digeste*. Glatigny a composé la *Vie de Rutilius* des traits épars dans différents écrivains de l'antiquité, dans Ciceron, Valère Maxime, Suétone, Ovide, etc. : mais il n'a pas présenté les faits dans l'ordre chronologique ; et le défaut de dates y répand de la confusion. Cette Vie, d'ailleurs curieuse, fait partie de ses *Œuvres posthumes*, 288-308 (*V.* Glatigny). W—s.

RUFUS (Caius Musonius), philosophe stoïcien, était né sous le règne de Tibère, à Volsinium (aujourd'hui Bolsena) dans l'Étrurie, d'une famille de l'ordre équestre. Après avoir étudié la philosophie, il entra dans la carrière des emplois publics, et, selon Suidas, fut chargé des fortifications. Il renonça bientôt à cette place, et ouvrit à Rome une école, qui fut très-fréquentée. Quoiqu'il n'eût jamais pris aucune part aux complots qui se succédaient, il fut relégué dans l'île de Gyare (1) ; c'était un rocher stérile, et qui manquait d'eau. En examinant les diverses natures du terrain, Musonius finit par découvrir une fontaine, laquelle, dit Philostrate, n'a pas été moins célèbre que celle d'Hippocrène. Quelques-uns de ses disciples, qui l'avaient suivi dans l'exil, pourvurent à ses besoins ; et il obtint son rappel, au plus tard, lorsque Vitellius parvint au trône des Césars ; Musonius s'était mêlé parmi les députés que le prince envoyait à Primus, pour négocier un accommode-

(1) Cette île est célèbre par ce vers de Juvénal :
Aude aliquid brevibus Gyaris et carcere dignum
Sat. I, 73.

ment (*V.* Ant. Primus). Dans le chemin, il se mit à parler aux soldats des avantages de la paix, et des malheurs de la guerre; mais ses discours intempestifs auraient fini par lui attirer de mauvais traitements, s'il n'eût pris le parti de s'éloigner (Tacite, *Histor.*, III, 81). Dès que Rome fut tranquille, il entreprit de venger la mémoire de Soranus, et vint à bout de faire punir P. Celer, son délateur, qu'il convainquit de faux témoignage (*ibid.*, IV, 10). Excepté de la mesure rigoureuse que Vespasien prit contre les philosophes en les chassant de Rome, Musonius Rufus fut exilé par Domitien. On ignore le lieu et l'époque de sa mort. Il avait une fille, qui épousa ensuite Artémidore, l'un des amis de Pline le jeune. Pline était aussi l'ami de Rufus, autant que la différence d'âge avait pu le permettre (*Lettres*, III, IX). Ce philosophe recommandait à ses disciples le travail des mains; il regardait le mariage comme une dette envers la société, que chacun est tenu d'acquitter. Il avait un grand mépris pour l'argent; un jour qu'il venait de donner une somme assez considérable, on lui fit observer que c'était à un méchant homme : Il est donc digne, dit-il, de recevoir de l'argent. Traséas ayant dit qu'il préférerait la mort à l'exil; Rufus lui répondit: Qui vous a permis de choisir? ne vaut-il pas mieux se contenter de ce qui doit arriver? Aulugelle et Stobée ont recueilli plusieurs maximes de ce philosophe. Ses *Reliquiæ et Apophtegmata* ont été publiés *cum annotatione*, par J. Venhuizen Peerlkamp, Harlem, 1822, in-8°. Pollion avait laissé des *Mémoires* sur Musonius, cités dans le *Dictionnaire de Suidas*, à l'art. *Pollion*. Saint Justin parle avec éloge de Musonius, dont la conduite et les principes sont dignes en effet d'un chrétien. Burigny avait composé, d'après les traits épars dans les auteurs anciens, une *Vie* de ce philosophe, de laquelle on trouve l'extrait dans le *Recueil* de l'acad. des inscript., XXXI, *Hist.*, pag. 131-38.

W—s.

RUFUS FESTUS, appelé aussi Sextus Rufus, historien latin, qui florissait l'an 370 de l'ère vulgaire, est qualifié de *vir consularis*; mais on n'a aucun renseignement certain sur sa personne; il existe de lui : I. *De historiâ romanâ libellus*, imprimé plusieurs fois dans le quinzième siècle : on regarde comme la première édition un petit in-4°. en douze feuillets sans date ni nom de ville, mais portant le nom de Sixtus Ruesinger, strasbourgeois, qui fut le premier imprimeur de Naples, d'où il passa à Rome : trois autres éditions sont sans date; celle de Rome est de 1491, et n'a que dix feuillets. J. Cuspinien (*Voy.* ce nom, X, 384), donna une édition avec commentaire, et, d'après plusieurs manuscrits, corrigea très-souvent le texte. Rufus fait partie des différentes collections d'historiens romains; il est même compris dans les *Historiæ Augustæ scriptores latini minores*: la dernière et la meilleure édition est celle que l'on doit à Guill. Muennich, Hanovre, 1815, in-8°., et qui forme aussi la première partie du tome XV du *Corpus historicorum latinorum*, de Ruhkopf et Seebode. L'ouvrage de Rufus ne porte pas toujours le même titre; celui qu'on lui conserve le plus souvent est, *Breviarium rerum gestarum populi Romani*; à vrai dire, c'est un sommaire ou dénombrement de l'agrandissement de l'empire romain; l'auteur dit que, depuis l'ori-

gine de Rome jusqu'au règne des deux frères (Valens et Valentinien), on compte 1117 ans: il explique que 243 se passèrent sous le gouvernement des rois, 467 sous les consuls, 407 sous les empereurs. Il donne ensuite le nombre des rois, puis la durée de chaque règne; le nombre des consuls (417, non compris les suppléants, et en observant que Rome fut gouvernée deux ans, par les décemvirs, trois, par des tribuns, et fut quatre ans sans magistrats); enfin le nombre des empereurs, qui était de 43. Il indique jusqu'où s'étendit successivement l'empire sous chaque espèce de gouvernement; puis désigne comment et à quelle époque chaque province fut ajoutée à l'empire, et la forme des gouvernements par lesquels on les régit. L'ouvrage très-court de Rufus ne va que jusqu'à Jovien; et c'est, dit-on, une mauvaise imitation de Florus et d'Eutrope. Comme morceau historique, il a peu d'importance, à la vérité; mais comme résumé ou tableau, il est, probablement, tout ce qu'il pouvait être. François Robortel trouve son style élégant; mais Sigonio et B. Bonifacio ne voient en Rufus qu'un mauvais écrivain. II. *De regionibus urbis Romæ*, contenant la description de Rome, ou plutôt le catalogue de ses monuments et édifices. Cet Opuscule, qui est peut-être d'un autre Rufus, fut imprimé d'abord dans les *Romanæ urbis topographia et antiquitates* (Voy. Boissard, V, 27), puis dans le tome III du Recueil de Grævius (*Voy.* Grævius, XVIII, 260), et dans celui de Muratori. Il a eu plusieurs autres éditions. M. Guill. Muennich a fait imprimer ce Traité avec un commentaire, Hanovre, 1815, in-8°., formant aussi la seconde partie du tome XV du *Corpus historicorum*. L'éditeur moderne parle amplement de l'auteur, de ses écrits, des manuscrits qu'on en connaît, des éditions qui en ont été faites. Daniel Guill. Moller avait publié, *Dissertatio de Sexto Rufo*, Altdorf, 1687, in-4°. A. B—T.

RUGENDAS (George-Philippe) naquit à Augsbourg, en 1666. Son père, qui était un horloger très-habile, voulait l'élever dans son art; mais voyant que son inclination s'était tournée vers le dessin et la gravure, loin de s'y opposer, il eut la sagesse de seconder cette inclination, et de lui donner des maîtres. Rugendas, ayant été incommodé de la main droite, et se trouvant hors d'état de manier le burin, se mit à étudier la peinture. Cinq années de leçons prises d'Isaac Fischer, peintre estimé, suffirent au jeune élève pour être en état de composer. Il devint peintre de batailles; les tableaux du Bourguignon, de Lembke, et les estampes de Tempeste, lui servirent de modèles. Il les copiait et dessinait sans relâche. Rugendas faisait des progrès sensibles, lorsque sa main droite lui manqua au point de ne pouvoir s'en servir. Cet accident ne l'empêcha pas de se livrer à son art; il parvint à plier sa main gauche aux mêmes exercices que la droite. Il partit alors pour Vienne; et ce fut dans cette ville, que sans autre secours que celui de la nature, la plaie de sa main droite se guérit, et qu'il en recouvra l'usage. Rugendas se rendit à Venise en 1692. Le Molinaro le prit en affection, et lui donna des conseils et des leçons: il fit, dans cette ville, plusieurs tableaux estimés. Mais l'envie de voir Rome l'emporta sur les distinctions flatteuses qu'il recevait sans cesse. Il

s'y rendit, et se mit à dessiner tout ce qui pouvait contribuer à la perfection de son art. Il fortifia son talent, dont il sut faire un bon usage dans sa patrie, où la mort de son père le rappela : ses amis, ses compatriotes, et les artistes, le reçurent avec joie, et l'engagèrent à se fixer à Augsbourg. Il y fut chargé d'un nombre considérable de tableaux. Il s'occupa également à graver, d'après ses propres compositions, des estampes représentant des escarmouches. On le chargea aussi de peindre la bataille de Narva, où Charles XII combattit contre Pierre-le-Grand. Le siége, le bombardement, la prise et le pillage d'Augsbourg, furent une leçon utile pour la gloire de Rugendas, quoique périlleuse pour sa personne : il osa voir de près ce qu'il n'avait vu qu'en idée ; il s'exposa plusieurs fois, pour considérer à loisir les effets des boulets et des bombes, les attaques de l'infanterie, de la cavalerie, et toutes les horreurs d'un assaut. On le vit dessiner de sang-froid au milieu du carnage, et en rapporter des dessins exécutés avec le même soin que s'ils avaient été faits dans un lieu tranquille. Il mourut, le 10 mai 1742, laissant un grand nombre de tableaux, répandus dans son pays, ainsi que dans la Flandre, la Hollande, l'Allemagne et la Suède. Ses deux enfants l'ont aidé dans ses gravures. Son dessin est ferme et correct ; il mérite un rang honorable parmi les peintres de batailles. Il avait un génie abondant. Ses compositions étaient pleines de feu ; et l'on voyait néanmoins beaucoup d'ordre dans les plans : ses ouvrages sont d'un faire facile ; et sa couleur est séduisante. Ce peintre a eu trois manières différentes : les tableaux de son premier temps plaisent par le charme de la couleur et la liberté du pinceau, mais le dessin en est négligé ; ceux du second sont plus vraies et plus naturels, mais le coloris est moins agréable ; enfin ceux de son troisième et meilleur temps se font remarquer par l'expression, la disposition, l'esprit, la vérité des attitudes, et la couleur n'y est point inférieure au dessin. Ces ouvrages sont ceux qu'il a peints de 1709 à 1716. Il est facile de les reconnaître, parce qu'il tenait un registre exact des travaux qu'il faisait pendant l'année, des noms de ceux auxquels il les vendait, et du prix qu'il en recevait. Rugendas s'est également exercé dans les gravures à l'eau-forte et à la *manière noire*. Son œuvre à l'eau-forte se compose de trente-huit pièces, celle en manière noire, de quatre-vingts de différentes grandeurs. Friederick, Bodenehr, Engelbrecht et Corvinus, tous graveurs d'Augsbourg, ont exécuté d'après lui cinquante morceaux différents. Z.

RUGGIERI (Constantin), philologue italien, naquit en 1714, à Sant-Arcangelo, près de Ravenne. Après avoir étudié le droit à Pérouse, il se rendit auprès de son oncle, à Rome, pour y exercer la profession d'avocat, de laquelle il fut bientôt dégoûté. Il lui préféra l'étude des antiquités, et s'occupa surtout de celles du moyen âge qui avaient rapport à l'histoire ecclésiastique. L'amitié de Fontanini, les bibliothèques Ottoboni et Imperiali, dont il fut successivement le conservateur, et ses innombrables recherches dans les archives de Rome, lui fournirent une collection importante de documents et d'anecdotes, dont il se servit pour répandre beaucoup d'érudition dans ses ou-

vrages. Un des plus importants est l'Histoire sacrée et profane de Bologne, écrite par ordre de Benoît XIV, et dont l'Institut de cette ville acheta le manuscrit après la mort de l'auteur. Appelé à diriger l'imprimerie de la *Propagande*, Ruggieri s'attacha, par reconnaissance, à la personne du cardinal Spinelli, qui était à la tête de cette congrégation, et dont la mort l'affecta profondément. En perdant son protecteur, il se crut sans appui, en butte à ses ennemis, et victime de leurs persécutions : son esprit en fut dérangé à tel point, qu'un jour, s'étant saisi d'un pistolet, il mit fin à son existence. Il mourut à Rome le 11 novembre 1766. Ses ouvrages sont : I. *De Portuensi sancti Hippolyti episcopi et martyris sede*, Rome. L'auteur composa cette dissertation pour témoigner sa reconnaissance au cardinal Ottoboni, évêque de Porto, qui venait de lui confier la direction de sa bibliothèque. L'édition fut interrompue, faute de moyens pécuniaires, à la pag. 80; et les cinq feuilles imprimées furent détruites presque en totalité : on n'en connaît que cinq exemplaires. II. *Disquisitio de Albanensi sancti Innocentii I patriâ*, ibid. III. *De rebus gestis B. Gregorii* X, *pontificis*. IV. *Disquisitio de Arnaldo de Fangeriis, Petro Gomesii, Bertrando de Deucio, episcopis Sabin.*; dans le tome XX de la *Raccolta Calogeriana*. V. *Testimonia de B. Nicolao Albergato, episcopo Bononiensi*, Rome, 1744, réimprimé parmi les Œuvres de Benoît XIV, par ordre duquel l'auteur l'avait écrit. VI. *Dissertationes III de ecclesiasticâ hierarchiâ, et I de arcani disciplinâ*. Ces discours furent composés pour l'académie ecclésiastique qui se rassemblait chaque semaine dans le palais du Quirinal, en présence du même pontife. VII. *Osservazioni critiche sopra il monistero di santa Maria* VALLIS JOSAPHAT, *nella diocesi di Cosenza*; écrites par ordre du cardinal Spinelli, ancien archevêque de Naples. VIII. *Dissertazione intorno al monistero di Brusfeld, nello stato di Brunswich*, à la demande du même cardinal. IX. *Relazione dell' origine, regolamento e stato presente della stamperia di Propaganda*. L'auteur composa cet ouvrage d'après les décrets de la congrégation, les Mémoires de monseigneur Ingoli, qui en fut le fondateur, et d'autres monuments authentiques. X. *De peculiari quodam Isidis sistro, deque Anubis sphærâ*, ibid. XI. *Memoria di fatto circa il corso de' Maltesi contro gl' infedeli*, ibid. Le but de cet ouvrage est de prouver qu'en aucun temps il n'a été permis aux Maltais d'attaquer les bâtiments chrétiens d'Orient, quoiqu'appartenant aux églises schismatiques, ni d'arborer le drapeau de leur grand-maître ou d'autres princes étrangers. XII. *Osservazioni sopra l'uso e la forma degli ombrelli, appresso gli antichi, tanto gentili che cristiani*, ibid. On y répond à un autre ouvrage sur le même sujet (*De umbellæ gestatione*), du P. Paciaudi, auquel ces remarques sont adressées. XIII. *Dissertazione critica circa il numero e l'autenticità degli atti di santa Barbara*, etc. On y examine la patrie de cette sainte, ainsi que le lieu et le temps de son martyre, d'après deux manuscrits des bibliothèques *Vallicellana* et *Casanatense*. XIV. *Regesti instrumentorum monasterii SS. Andreæ et Gregorii in Clivo Scauri*, Rome, 1753. Mittarelli et Costadoni rapportent une partie de

ces chartes dans leur grand ouvrage (*Camaldulensium Annalium*, tom. 1, liv. 2). XV. *Notizie antiche della città d'Ancona.* L'auteur y donne l'explication de plusieurs anciens monuments. XVI. *Dell' autorità e valore de' dialoghi di S. Gregorio magno.* XVII. *Metodo facile per fare utilmente le occorrenti ricerche negli archivj di Roma.* On trouvera le titre de quelques autres ouvrages du même auteur moins importants, et dont plusieurs ont été imprimés sous le faux nom de *Miceta Aletofilo*, dans Amaduzzi, *Commentarius in vitam Constantini Ruggerii*, au tome XX de la *Nuova Raccolta Calogeriana.* A—G—S.

RUHL (Philippe-Jacques), conventionnel, était fils d'un ministre luthérien des environs de Strasbourg; ce fut dans cette ville qu'il étudia la théologie. Il se trouvait alors dans un état d'indigence complète; plus tard, il fut instituteur d'un comte de Grumbach; il se signala par quelques extravagances, et n'en obtint pas moins une place de recteur à Durkheim. Pendant qu'il exerçait cet emploi, il fut proposé au comte régnant de Leiningen-Dachsbourg, ou Linange, pour mettre en ordre ses archives de famille, et pour y chercher des pièces nécessaires dans un procès que le prince avait à soutenir contre les prétentions des Linange d'Italie, qui réclamaient une partie de la succession des Linange d'Allemagne. Ruhl fut en effet chargé de cette commission, et s'en acquitta avec beaucoup de zèle. Il rédigea trois réfutations, en allemand, des prétentions des Linange-Dachsboug de Gunstersblum: elles parurent, la première, 1772; la seconde, à Carlsruhe, 1774, et la troisième, 1776, in-fol.: il publia aussi un Mémoire latin sur ce procès, *Tractatio juridica de legitimis natalibus*, etc., Strasbourg, 1776, in-fol. (1) Ce travail avait donné au prince une haute idée des talents de Ruhl; il le fit conseiller aulique, lui confia l'administration de ses finances, le mit à la tête de sa chancellerie; en un mot, Ruhl fut un petit ministre dans le petit comté de Linange. Bahrdt, qui était conseiller au consistoire du comté, a tracé un portrait hideux de cet homme, devenu tout-puissant à cette petite cour. A l'entendre, Ruhl était pétri d'orgueil et d'ambition: toutes ses actions tendaient à satisfaire ses desirs immodérés; il joignait à cet orgueil une extrême dureté, dont on cite un trait révoltant. Le conseiller aulique Michaëlis étant venu lui représenter la misère et le désespoir des paysans d'une commune qui, n'ayant pu payer ses impôts, avait été livrée à des garnisaires, et lui ayant demandé, les larmes aux yeux, grâce pour ces malheureux, Ruhl se moqua de sa sensibilité, et lui enjoignit de faire vendre, sans pitié, les misérables effets des paysans jusqu'à ce qu'ils eussent tout acquitté. On dit que son orgueil touchait quelquefois à la folie, qu'il se croyait le plus bel homme et le plus grand génie de la terre, et qu'il maudissait le sort qui le condamnait à jouer un rôle si borné à la cour d'un petit prince du Saint-Empire, lui qui se croyait destiné à gouverner le monde. Aussi, dès que la révolution éclata en France, Ruhl imagina que ce pays était le théâtre qui convenait à son génie. Il quitta ses places auprès du comte de Linange, et se rendit en France,

(1) On a encore de Ruhl, en français, des *Recherches sur la maison de Linange-Dabo*, Strasbourg, 1789, in-4°. A. B—T.

se constituant l'agent du comté de Saarwerden et des seigneuries de Diomeringen et Assweiler, dont il sollicita le séquestre et l'incorporation au territoire français. Il devint successivement administrateur du département du Bas-Rhin, député à l'assemblée législative en 1791, à la Convention en 1792, et siégea dans ces deux assemblées à l'extrême gauche avec les plus furieux démagogues. Ce fut le 25 novembre 1791, qu'il parut, pour la première fois, à la tribune, pour dénoncer le cardinal de Rohan : « Ce » prêtre, dit-il, a rassemblé autour » de lui sept cents brigands commandés par un Mirabeau *cadet* : il est » honteux qu'un malheureux, un » cardinal de Rohan, couvert d'opprobre, d'indécence et de ridicules, arme impunément contre sa » patrie : il faut qu'il soit mis en accusation. » L'Assemblée s'étant séparée sans statuer sur sa motion, Ruhl la réitéra le surlendemain dans un long discours, où il attaqua, et toujours dans les termes les plus violents, le prince de Condé, qui, dit-il, enrôlait publiquement à Worms, formait des magasins de blé, et se proposait de pénétrer en France et de s'emparer de Metz. Dans la suite de sa harangue, il parcourut toute la ligne du Rhin, et y montra les émigrés excités à la rebellion par trois souverains ecclésiastiques, le cardinal de Rohan, l'archevêque de Maïence et celui de Trèves. Les deux derniers, s'il faut en croire Ruhl, devaient fournir six mille hommes à la coalition qui se préparait. Quant au cardinal dont l'orateur continua de parler avec un souverain mépris, il n'avait, disait-il, comme prince d'Ettenheim, que cinquante soldats, indépendamment des sept cents brigands commandés par Mirabeau. Il prétendit que la France n'avait rien à craindre des grands princes séculiers de l'Empire, et que, depuis que l'acceptation de la nouvelle constitution leur avait été notifiée solennellement, ils dissipaient les rassemblements d'émigrés, et les forçaient de se retirer dans l'intérieur de l'Allemagne : il cita l'électeur Palatin. La conclusion du professeur révolutionnaire fut de déclarer au magistrat de Worms, et aux archevêques de Maïence et de Trèves, que si, dans quinze jours, ils n'avaient pas fait cesser les enrôlements, on entrerait militairement dans leurs états. D'Averhoult, un des députés les plus modérés de l'Assemblée, appuya la motion de Ruhl. Celui-ci dénonça ensuite comme des contre-révolutionnaires et des rebelles, les envoyés de France à Ratisbonne et à Munich, qui, dit-il, ne cessaient de parler avec dérision de la constitution et de son acceptation par le roi, et qui persistaient à bigarrer leurs valets de la livrée féodale, et portaient eux-mêmes tous les *brimborions nobiliaires*. L'insolente motion du député du Bas-Rhin fut décrétée à l'unanimité ; et le gouvernement du roi fit faire la déclaration dont on l'avait chargé : mais Ruhl prétendit que la réponse de S. M. au message de l'Assemblée n'avait pas tranquillisé l'Alsace ; il demanda que les biens des princes possessionnés dans ce pays, qui soutiendraient les rassemblements d'émigrés, fussent confisqués au profit de la nation. Il dénonça plus tard les douaniers, qui laissaient exporter une quantité énorme d'argent. Après avoir vociféré contre les étrangers et les agents du gouvernement, on le voyait passer à de ridicules

attaques contre le monarque lui-même. Le 4 février 1792, il se plaignit à la tribune de ce que Louis XVI ne faisait pas ouvrir les deux battants de son appartement, lorsque les commissaires de l'Assemblée venaient présenter leurs décrets à la sanction. Après la catastrophe du 10 août, il devint un des coriphées du parti qui l'avait provoquée : en sa qualité de citoyen de Strasbourg, il fit, le 17 août 1792, mander à la barre Dietrich, maire de cette ville, demanda ensuite qu'il fût assimilé aux émigrés, et rédigea, plus tard, l'acte d'accusation qui conduisit ce magistrat à l'échafaud (*Voy.* DIETRICH). Les 3, 5 et 7 décembre 1792, Ruhl fit le rapport des pièces enlevées de la fameuse armoire de fer au château des Tuileries; et il inséra ces mots dans l'acte d'accusation dressé contre Louis XVI : « La nation vous » accuse d'avoir manifesté le desir » et la volonté de recouvrer votre » ancienne puissance. » Le 16 décembre, il demanda que toutes les propriétés du prince des Deux-Ponts, depuis roi de Bavière, fussent séquestrées. Ruhl était en mission, lorsque la Convention prononça sur le sort de Louis XVI, et il ne participa point par le fait au jugement; mais il n'en fut pas moins un des plus violents provocateurs. Dans un long discours qu'il débita contre le royal accusé, il s'efforça de faire regarder sa mort comme une nécessité, et prétendit que la nation anglaise s'était couverte de gloire en faisant périr Charles Ier. De retour dans l'Assemblée, il continua ses poursuites contre les princes étrangers, les émigrés, et les royalistes de l'intérieur : « Les biens des » princes étrangers, dit-il le 28 février 1793, sont une riche mine » d'or, que vous n'avez pas encore » fouillée : je demande qu'ils soient » mis en vente. » Cette motion, cependant, ne fut pas décrétée. Membre d'une commission chargée d'examiner les papiers du duc d'Orléans, il en fit le rapport, et déclara qu'on n'y avait trouvé aucune trace d'un complot contre la république. Dans le cours de la session conventionnelle, il parla encore comme rapporteur dans des affaires de peu d'importance; et, terminant toujours par des propositions furieuses, dont le détail ne pourrait que fatiguer le lecteur, il finit par demander qu'on brûlât tous les châteaux à l'étranger, et qu'on démolît tous ceux qui étaient en France. Sur la fin de 1793, il fut porté à la présidence, et nommé, au mois de mars 1794, membre du comité de sûreté générale. Se trouvant à Reims dans une de ses missions, il fit assembler les vieillards de cette ville, se plaça au milieu d'eux, en sa qualité de vieillard lui-même (il paraissait plus que sexagénaire), harangua le peuple qu'il avait réuni, prit la sainte-ampoule qui servait au sacre des rois de France (*Voy.* CLOVIS, IX, 135), et après l'avoir fait voir au cortége ébahi qui l'entourait, il la lança violemment à ses pieds, la mit en morceaux, et en expédia les débris à la Convention, par la voiture publique : cet envoi excita les plus vifs applaudissements dans cette assemblée, arrivée alors au dernier terme de l'extravagance et du délire. Avant le 9 thermidor, Ruhl s'était jeté, sans réserve, dans le parti de Robespierre, qui, cependant n'approuvait pas sa monstrueuse impiété. Pour faire sa cour à ce tyran populaire, il blâma la Commune de n'être pas venue assez promptement féliciter Robespierre de sa victoire

sur le parti d'Hébert, de Clootz et de Chaumette (*Voy.* ces noms). Il faillit partager le sort de Collot-d'Herbois et autres, après le 9 thermidor. S'étant joint, peu de temps après (le 20 mai 1795), à la multitude qui s'était introduite dans la Convention, il fut arrêté, dès que les amis de l'assemblée eurent chassé les assaillants : mis en accusation le 29, il se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet, pour éviter l'échafaud qui l'attendait.

B—u et D—g.

RUHNEKEN (David), en latin *Ruhnkenius*, l'un des plus célèbres philologues, et des meilleurs critiques du dix-huitième siècle, était né le 2 janvier 1723, à Stolpe, dans la Poméranie prussienne. Ses parents, quoique peu favorisés de la fortune, ne négligèrent rien pour cultiver ses heureuses dispositions. Après avoir fait ses premières études à Schlaw, sous un habile instituteur, il alla les continuer au gymnase de Kœnigsberg, où il se lia d'une étroite amitié avec Kant, qui depuis abandonna la littérature pour la philosophie (*V.* Kant). Destiné par sa mère à l'état ecclésiastique, on le pressait d'étudier la théologie : mais son goût l'entraînait vers les lettres; et ce ne fut qu'en persuadant à ses parents que la langue grecque était indispensable pour lire les textes sacrés, qu'il obtint la permission d'aller à Göttingue, suivre les leçons du célèbre J. M. Gesner. En passant à Wittemberg, il voulut rendre une visite au professeur d'histoire, J. H. Berger, qu'il connaissait par la lecture de quelques-uns de ses ouvrages. Berger, enchanté de la politesse et des talents de ce jeune homme, se fit un devoir de le présenter à Ritter, l'un de ses collègues. Ils se réunirent pour l'engager à leur accorder quelques jours; et Ruhneken, de plus en plus charmé de la bienveillance et de l'érudition de ses hôtes, finit par rester à Wittemberg, où, pendant deux ans, il étudia le droit et l'histoire, l'éloquence et les antiquités, avec une ardeur infatigable. Au bout de ce temps il reçut le grade de docteur en philosophie; et, à cette occasion, il publia une thèse, *De Galla Placidia Augusta* (1743), qui donna la plus haute idée de ses talents. Le savant Ernesti se trouvait alors à Wittemberg; ayant vu Ruhneken, il lui conseilla d'aller à Leyde étudier le grec sous la direction d'Hemsterhuys. Dans l'impossibilité d'abuser plus long-temps ses parents sur sa vocation, il leur avoua son projet, promettant de revenir remplir une chaire de grec en Allemagne, aussitôt qu'il en serait digne. Il partit pour Leyde, muni de lettres de recommandation pour tous les professeurs, excepté pour Hemsterhuys; mais il se flattait de gagner promptement son amitié, et il se faisait un secret plaisir de ne la devoir qu'à lui-même. A peine arrivé, sans prendre le temps de changer d'habit, il court chez l'illustre professeur, et lui dit, qu'attiré par sa réputation, il vient à Leyde uniquement pour avoir l'avantage de l'entendre et de suivre ses leçons. Hemsterhuys l'embrassa, et, après l'avoir interrogé, lui promit tous ses soins. Pendant six ans que Ruhneken suivit les leçons de ce grand maître, une seule pensée l'occupa, ce fut celle de se rapprocher, le plus qu'il lui serait possible, du modèle qu'il avait sous les yeux, et il eut le bonheur d'y parvenir. Convaincu que la langue grecque est la véritable base de l'érudition, il n'hésita pas de re-

commencer ses études sur un nouveau plan. Il lut successivement tous les auteurs grecs, poètes et prosateurs, notant avec soin chaque passage, chaque mot, qui pouvait donner lieu à quelques observations, et sans cesse éclaircissant un auteur par un autre. C'est ainsi qu'en acquérant une profonde connaissance de la langue, il développa son goût pour la critique, et se prépara d'immenses ressources pour les travaux qu'il devait entreprendre un jour. Malgré sa passion pour l'étude, Ruhneken n'était point ennemi des plaisirs; il fréquentait les sociétés, recherchait la conversation des femmes, et assistait aux réunions musicales, assez multipliées en Hollande: mais la chasse était son amusement de prédilection; dès que le temps était favorable, rien ne pouvait l'empêcher de courir la campagne, suivi d'une meute de chiens qu'il avait dressés lui-même; et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'après un exercice violent, il revenait à ses livres, et étudiait souvent une partie de la nuit. Hemsterhuys, qui s'attachait de plus en plus à Ruhneken, songeait à le fixer à Leyde: mais ne prévoyant pas quand il pourrait lui procurer une chaire ou lui céder la sienne, il lui conseilla de reprendre l'étude du droit; et quoique Ruhneken l'eût quittée depuis bien long-temps, il s'y remit avec beaucoup de facilité, et acquit promptement la réputation d'un savant jurisconsulte. Habitant depuis dix ans la Hollande, il s'y était fait connaître avantageusement par quelques morceaux de critique, et par une édition du *Lexique* de Timée (*Voyez* ce nom); et cependant il restait sans emploi. Ses amis d'Allemagne l'engageaient à venir prendre, dans une université, la place que lui assuraient ses talents: mais le séjour de Leyde lui plaisait; et d'ailleurs il ne voulait pas se séparer d'Hemsterhuys. En attendant qu'une chaire vînt à vaquer, il résolut de visiter les principales bibliothèques de l'Europe, pour en examiner et collationner les manuscrits. Il vint à Paris en 1755; et il employa une année à explorer les manuscrits grecs de la bibliothèque du Roi et de celle de Saint Germain-des-Prés. Il se disposait à passer en Espagne, pour continuer ses recherches à l'Escurial; mais, au moment de son départ, il reçut la nouvelle qu'Hemsterhuys venait de le faire nommer son adjoint à la chaire de grec, et il reprit le chemin de la Hollande. Ruhneken ouvrit son cours au mois d'octobre 1757, par une harangue, *De Græciâ artium et doctrinarum inventrice*, pleine d'érudition; et il le continua quatre ans avec un zèle et un succès qui lui méritèrent d'être compté parmi les plus habiles professeurs de Hollande. Après la mort d'Oudendorp (1761), il fut élu professeur d'éloquence et d'histoire. La même année, les curateurs de l'académie de Göttingue le pressèrent d'accepter la chaire que Gesner laissait vacante; mais il leur répondit que l'Allemagne comptait plusieurs savants dignes de l'occuper, et il leur désigna Heyne, qui l'obtint en effet (*Voy.* Heyne). Le désintéressement de Ruhneken ne demeura pas sans récompense; son traitement annuel fut augmenté de 600 florins. Il avait quarante ans quand il s'avisa de songer à se marier; il épousa une jeune personne qui joignait à une beauté rare beaucoup de douceur et un esprit cultivé. Mais, après six ans d'une union heureuse, sa

femme eut une attaque d'apoplexie, qui la priva de l'organe de la parole et ensuite de la vue. Deux ans auparavant (1767), Ruhneken avait eu le malheur de perdre Hemsterhuys, qu'il regardait comme un second père: en qualité de recteur de l'académie, il prononça son éloge, considéré comme un chef-d'œuvre de style et de goût (*Voy.* HEMSTERHUYS). L'étude pouvait seule lui faire supporter ce malheur, et le distraire du chagrin que lui causait l'infirmité d'une épouse chérie : il y consacrait tous les instants que lui laissaient les devoirs de sa chaire. C'est alors qu'il tourna ses recherches vers l'histoire littéraire, et qu'il forma le projet de publier de nouvelles éditions, augmentées et corrigées, des *Bibliothèques* grecque et latine de Fabricius. Malheureusement ce projet est resté sans exécution. Dans le même temps il préparait des éditions de Rutilius Lupus, de Patercule, de Cornelius Nepos, et trouvait encore le loisir d'envoyer des observations aux savants d'Allemagne et d'Angleterre occupés de la révision de quelques auteurs grecs. En 1774, il remplaça Gronovius dans la charge de conservateur de la bibliothèque de l'académie : il l'enrichit d'un grand nombre de livres et de manuscrits précieux ; mais il ne put obtenir qu'elle fût transportée dans un local plus convenable. Sa vie s'écoulait au milieu d'utiles et paisibles occupations, lorsqu'éclatèrent, en, 1787, des troubles en Hollande. Bien qu'étranger à ce pays, il en avait embrassé franchement les intérêts ; mais le plus grand chagrin que lui causa la révolution, c'est qu'en rendant les écoles désertes, elle lui enleva des élèves, qu'il aimait tendrement. En avançant en âge, il ne perdait aucun des goûts de sa jeunesse ; et sa passion même pour la chasse ne s'était point ralentie. Quoiqu'il ne fût pas tout-à-fait exempt d'infirmités, il continuait à se livrer à l'étude avec une ardeur infatigable. Il projetait en même-temps une édition du *Lexicon Latino belgicum* de Scheller et du *Scholiaste* de Platon ; et il travaillait depuis long-temps, à éclaircir *Cornelius Nepos* par les historiens grecs, quand il mourut d'hydropisie, le 14 mai 1798, laissant une veuve infirme, et deux filles, dont la cadette était, depuis son enfance, constamment malade. La ville de Leyde s'empressa d'acquérir sa bibliothèque et ses manuscrits, en assurant, à sa veuve et à ses enfants, une pension de cinq cents florins. Ruhneken joignait à une mémoire prodigieuse beaucoup de sagacité, d'esprit et de jugement. Son érudition était immense. Depuis la renaissance des lettres, personne n'a mieux écrit en latin. Plein de candeur et de désintéressement, il fut généreux au-delà de ce que ses moyens pouvaient le lui permettre: il sortit de son école plusieurs élèves distingués, parmi lesquels on doit citer surtout Wyttenbach. Il nous reste maintenant à faire connaître les travaux de ce savant philologue. Outre des *Notes* sur *Callimaque*, 1761 ; sur *Xénophon*, dans l'édition des *Memorabilia*, publié par Ernesti, Leipzig, 1773; sur *Hésiode*, 1778, in-8°.; et sur *Appien* et *Polybe*, qu'il s'empressa de communiquer à Schweighæuser, on lui doit des éditions, 1°. des *Commentaires* des anciens jurisconsultes grecs sur les titres du Digeste et du Code, *De Postulando sive de advocatis et procuratoribus*, la Haye, 1754, in-

fol., et dans le tom. III du *Novus Thesaur. juris* (*V.* MEERMANN); —2°. du *Lexique* de Timée, Leyde, 1754, in-8°.; nouv. éd. augmentée, ibid., 1789, in-8°. (*V.* TIMÉE); — 3°. du *Supplément* au *Basilicon*, publié par Fabrot, contenant les livres 49-52, avec une version latine, ibid., 1765, in-fol. (*V.* FABROT); —4°. du *premier Alcibiade de Platon*, trad. par Tannegui Lefèvre, avec des remarques sur la traduction française des livres de la *République* (par Grou), Amsterdam, 1766, in-8°.; — 5°. du second vol. du *Lexique* d'Hésychius, avec des notes et des corrections, 1766, in-fol. (*V.* HESYCHIUS); —6°. de Rutilius Lupus, *De figuris sententiarum*, 1768, in-8°, précéd. de l'*Histoire critique des orateurs grecs*; — 7°. de *Velleius Paterculus*, avec les notes des savants, 1779, 2 vol. in-8°.; —8°. de l'*Hymne* d'Homère *à Cérès*, avec une version latine, et un savant commentaire, 1780, in-8°.; cette pièce avait été récemment découverte dans les manuscrits de la biblioth. de Moscou, par Christ.-Fréd. Matthæi : s'étant aperçu qu'on avait omis vingt vers, Ruhneken en donna une seconde édition, 1782, in-8°., à laquelle il ajouta les lettres critiques indiquées ci-dessous, n°. II, corrigées et augmentées; — 9°. des Œuvres de Muret, 1789, 4 vol., gr. in-8°. (*V.* MURET); —et enfin de l'*ancien Scholiaste* de Platon : *Scholia in Platonem ex codicibus Msc. multarum bibliothecarum primùm collecta*, Leyde, 1800, in-8°. C'est Ruhneken qui a rédigé les *Préfaces*, et pris soin de l'édit. de *Celse*, par Léon. Targa, 1785, et de celle d'*Apulée*, par Oudendorp, dont le premier volume fut imprimé en 1786 : la suite paraît depuis quelques mois (juin 1824). Enfin, il est auteur des Opuscules suivants : I. *Dissertationes prior et posterior de Gallâ Placidiâ Augustâ*, Wittemberg, 1743, in-8°. II. *Epistolæ criticæ; prima in Homeridarum hymnos et Hesiodum*, Leyde, 1749; — *Secunda in Callimachum et Apollonium Rhodium*, ibid., 1751, in 8°.; l'auteur les a réimprimées avec des augmentations à la suite de l'*Hymne à Cérès* (*V.* plus haut). III. *Oratio de Græcâ artium et doctrinarum inventrice*, ibid., 1757, in-4°. IV. *Oratio de doctore umbratico*, ibid., 1763, in-4°. C'est le discours qu'il prononça, lorsqu'il prit possession de la chaire d'Oudendorp. V. *Elogium Tiberii Hemsterhusii*, ibid., 1768, in-8°.; dans les *Vitæ philologorum* de Harles, IV, 214-66; dans les *Opuscula de ratione studii* d'Everard Scheid, I, 171-210; et réimprimé avec l'*Eloge* de J. M. Gesner, par Ernesti, Halle, 1788, in-8°. Ruhneken donna lui-même, en 1789, une seconde édit. de cet Éloge, augmentée de deux *Lettres* de Rich. Bentley à Hemsterhuys. VI. *Dissertatio de vitâ et scriptis Longini*, Leyde, 1766, in-4°. Il avait envoyé cette pièce à Toup, qui la publia dans son édit. du Traité de Longin, avec quelques notes de Ruhneken, mais qui n'eut pas l'attention de lui en adresser un exemplaire. Il a publié le Recueil de ses Opuscules sous ce titre : *Opuscula oratoria, philologica, critica, nunc primùm conjunctim edita*, Leyde, 1807, in-8°. Outre les diverses pièces citées précédemment, ce volume contient une *Dissertation sur Antiphon*, orateur athénien, et une autre, *De tutelis et insignibus navium*. Il en existe une seconde édit. de Londres, 1807, in-8°., enrichie d'une Pré-

face et d'un index, par Th. Kidd, et augmentée de *neuf Lettres* de Ruhneken à P. d'Orville. Ces deux éditions sont incomplètes : celle de Leyde, 2 vol. in-8°., est fort augmentée. *Voyez* la *Vie de Ruhneken*, par Dan. Wyttenbach, Leyde, 1799, in-8°. de 295 pages. Elle est diffuse, mais intéressante. *Voy.* aussi le Supplément à l'*Onomasticon* de Sax, VII, 68-74.

W—s.

RUHS (Frédéric), historien allemand, né en 1780 dans la Poméranie suédoise, étudia l'histoire et la théologie à l'université de Gœttingue, où Schlegel l'excita surtout à s'occuper de l'histoire de la Scandinavie ; ce qui fut d'autant plus facile à Rühs, qu'il connaissait à fond la langue suédoise. Son premier essai dans ce genre, fut un *Essai d'une histoire de la religion, de la constitution et de la civilisation de l'ancienne Scandinavie*, Gœttingue, 1801. Appelé à une chaire de professeur à Greifswald, dans la province où il était né, il eut l'occasion et le loisir de se livrer aux études qu'il s'était choisies ; et il publia les quatre premiers volumes de son *Histoire de Suède*, Halle, 1801-1810 ; cet ouvrage est estimé : l'auteur a fait de grandes recherches, et se montre versé dans la littérature suédoise ; mais le fond en a plus de mérite que la forme ; il y a aussi quelques erreurs de détail, quelques jugements hasardés, et des récits pour lesquels l'auteur paraît avoir manqué de critique. Il donna séparément la Vie abrégée de Gustave Adolphe, 1806. L'invasion des Français, dans la Poméranie, et la révolution de Suède qui mit sur le trône une autre dynastie, l'empêchèrent d'achever l'histoire de ce royaume. Il refit le volume de Büsching, traitant de la Suède, Hambourg, 1807 ; et à l'occasion de la conquête de la Finlande par les Russes, il publia une géographie de cette ancienne province suédoise : *La Finlande et ses habitants*, Leipzig, 1809, qui contient, outre la topographie de ce pays, les extraits des Mémoires du savant Finlandais Porthan. En 1810 et 1811, il fit un voyage en Suède, peut-être pour chercher une place dans ce pays : en effet les dotations des domaines de Poméranie, distribués par Napoléon à ses généraux, privaient cette province des moyens de soutenir plus long-temps l'université de Greifswald où Rühs était professeur. Ne sachant que devenir, il sollicita une chaire à Leipzig, et forma le projet d'écrire l'histoire de l'empire d'Orient, d'après les écrivains byzantins. Enfin il fut appelé à Berlin pour y professer l'histoire : l'académie le reçut au nombre de ses membres ; et le gouvernement le nomma son historiographe. Il avait préparé à Greifswald un cours d'histoire, qui devait durer cinq ans ; il en publia à Berlin la partie introductive sous le nom de *Propædeutique*. A l'égard de l'histoire de la Prusse dont il avait à s'occuper comme historiographe, il mit au jour une brochure sur l'*Etude de l'Histoire prussienne*, qui est un savant aperçu des sources où doit puiser l'historien. Après son retour de Suède, il avait fait paraître des lettres *sur la Suède et sur les nouveaux rapports de ce royaume*, Halle, 1814, afin de réfuter les assertions du voyageur Acerbi. Sa santé délabrée lui fit entreprendre un voyage en Italie : mais son mal était sans remède ; il mourut de phthisie à Livourne, le 1er. fév. 1820. D—g.

RUINART (Thierri), savant bénédictin, né à Reims en 1657, suça, pour ainsi dire, la piété avec le lait. Dès l'âge de neuf ans, il entra au collége des Bons-Enfants dans sa ville natale, et fut reçu maître ès-arts en 1674. La même année il prit l'habit de saint Benoît dans l'abbaye de Saint-Remi, et fit profession, l'année suivante, dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux. Après qu'il eut passé, dans les exercices spirituels, le temps prescrit aux jeunes profès par la règle de la congrégation de Saint-Maur, il fut envoyé à Saint-Pierre de Corbie, pour étudier la philosophie et la théologie. Son application et ses heureuses qualités firent concevoir les plus grandes espérances; on le regarda comme un des sujets marquants de son ordre. Il joignit à ses études la lecture des Livres saints, celle des ouvrages des Pères, et des anciens monuments historiques, pour lesquels il avait une prédilection décidée. En 1682, dom Mabillon obtint des supérieurs que dom Ruinart serait appelé à Saint-Germain-des-Prés, pour lui servir de collaborateur dans les immenses travaux qu'il avait entrepris. Il en fit son disciple et son ami, lui apprit le grec, et le dirigea dans la carrière de l'érudition, suivant le plan qu'il développa depuis dans son *Traité des études monastiques*. Dom Ruinart répondit à tant de soins par l'attachement le plus tendre, et par ses progrès dans les sciences : leurs noms se trouvent souvent mêlés dans les relations des voyages littéraires, dans la correspondance et dans les éditions des Pères. Cependant Ruinart visita seul, en 1696, les monastères et les archives des églises d'Alsace et de Lorraine, où il recueillit une foule de pièces qui contribuèrent à la perfection des ouvrages dont il s'occupait avec dom Mabillon. La mort de ce maître chéri le plongea dans la consternation et la douleur. Dès ce moment, il ne fit plus que languir; il semblait ne vivre qu'à demi. Le dessein qu'il avait de continuer les *Annales bénédictines*, lui fit entreprendre le voyage de Champagne, pour amasser des Mémoires. A son retour, il tomba malade dans l'abbaye de Hautvilliers, où il mourut le 27 septembre 1709. Nous avons de lui : I. *Acta primorum Martyrum sincera et selecta, ex libris cùm editis tùm manuscriptis collecta, eruta vel emendata, notisque et observationibus illustrata... His præmittitur Præfatio generalis, in quâ refellitur Dissertatio undecima Cyprianica Henrici Dodwelli de paucitate martyrum*, Paris, 1689, in-4°.; Amsterdam, 1713, in-fol., avec des additions et des corrections de la main de dom Ruinart; Vérone 1731, in-fol., avec quelques additions. Les Actes sincères des Martyrs ont été traduits en français par Drouet de Maupertuy, Paris, 1708, in-8°., 1739, in-12, 2 vol., et plusieurs autres fois. La préface contre Dodwell a été insérée dans l'édition du traité de Lactance, *De la Mort des persécuteurs*, par Bauldri, Utrecht, 1692, in-8°. Le système de Dodwell, assez bien réfuté par dom Ruinart, a été adopté par la plupart des philosophes modernes, et surtout par Voltaire, qui l'a revêtu des apparences séduisantes qu'il savait si bien donner aux sophismes, mais qui n'a pu détruire les solides raisonnements de dom Ruinart, et les autorités sur lesquelles ce savant les appuie. II. *Historia persecutionis Vandalicæ in duas partes distincta. Prior com-*

plectitur libros quinque Victoris Vitensis episcopi, et alia antiqua monumenta, ad codices manuscriptos collata et emendata, cum notis et observationibus; posterior commentarium historicum de persecutionis Vandalicæ ortu, progressu et fine, Paris, 1694, in-8°. L'ouvrage de Victor, évêque de Vite, dans lequel est décrite l'histoire de l'horrible persécution des Vandales contre tous ceux qui étaient opposés à l'hérésie d'Arius en France, en Espagne, en Italie et en Afrique, forme la principale partie de ce livre. Dom Ruinart y a joint, 1°. une table chronologique, où chaque événement est classé suivant sa date; 2°. le martyre de sept moines, qui souffrirent à Carthage sous le roi Hunéric; 3°. un éloge de saint Cyprien; 4°. une Chronique abrégée jusqu'à la fin du cinquième siècle. Cet ouvrage est regardé comme une suite des Actes sincères des martyrs. III. *Sancti Georgii Florentii Gregorii episcopi Turonensis opera omnia, nec non Fredegarii scholastici Epitome et Chronicum cum suis continuatoribus et aliis antiquis monumentis*, Paris, 1699, in-fol. On y trouve une longue préface qui offre des notions exactes sur Grégoire de Tours, sur Frédégaire et ses continuateurs. Cette édition est une des plus rares et des plus estimées que les bénédictins aient données des ouvrages des Pères. Eccard a inséré, dans son Recueil sur la loi salique, les Annales des Français, qui font partie du volume dont nous parlons. Dom Bouquet a pris pour base de son édition de Grégoire de Tours (*Recueil des historiens des Gaules et de la France*), celle de dom Ruinart, après l'avoir collationnée sur deux nouveaux manuscrits. IV. *Apologie de la mission de Saint Maur, apôtre des Bénédictins en France, avec une addition touchant saint Placide, premier martyr de l'ordre de saint Benoît*, Paris, 1702, in-8°. Chatelain, Baillet, et quelques autres critiques, avaient avancé que saint Maur, abbé de Glanfeuil, n'était point disciple de saint Benoît: les rédacteurs du Bréviaire de Paris, sous le cardinal de Noailles, entraient assez dans cette opinion. Dom Ruinart se chargea de la combattre, et de refuter en même temps les erreurs de Basnage sur le saint abbé et sur saint Placide. Cette Apologie, traduite en latin, se trouve à la fin du premier tome des Annales de saint Benoît. V. *Ecclesia Parisiensis vindicata adversùs R. P. Bartholomæi Germon duas disceptationes de antiquis regum francorum diplomatibus*, Paris, 1706, in-12. Pour faire tomber d'un seul coup tous les raisonnements du père Germon contre la *Diplomatique* de Mabillon, dom Ruinart se borne à prouver l'authenticité de la charte de Vandemire et de sa femme Erchambute, qui était du plus haut intérêt pour l'église de Paris: il relève plusieurs méprises du jésuite, répond à toutes ses objections, et réfute ses conjectures. VI. *Abrégé de la vie de dom Jean Mabillon*, Paris, 1709, in-12. Il a été traduit en latin avec des augmentations par dom Claude de Vic, Padoue, 1714, in-8°. VII. *Disquisitio historica de pallio archiepiscopali*. VIII. *Beati Urbani papæ II vita*. IX. *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*. Ces trois derniers opuscules se trouvent à la suite des Œuvres posthumes de dom Mabillon, Paris, 1724, in-4°., 3 vol. Dom Ruinart a contribué au tome VI des Actes des saints de l'ordre de

HIST. DES PAYS BAS.

RUISDAEL.

saint Benoît, et a préparé la seconde édition de la *Diplomatique* de dom Mabillon, dont il a défendu les sept règles générales contre la critique de l'Anglais George Hickes. Il a laissé en manuscrit un journal de tout ce qui s'est passé au sujet de l'édition de saint Augustin. Dom René Massuet a donné un abrégé de la vie de dom Ruinart, en tête du cinquième volume des Annales bénédictines, et dans la préface de la seconde édition des Actes sincères des martyrs. L—B—E.

RUISDAEL (Jacques), célèbre peintre de paysage et de marine, naquit à Harlem, en 1636. Son père, qui était ébéniste, voulut lui donner un état plus relevé que le sien : il lui fit étudier les langues anciennes, la médecine et la chirurgie ; et Ruisdael se serait distingué dans cette carrière, si son goût pour la peinture ne l'en eût détourné. S'il faut en croire Houbraken, il avait déjà fait plusieurs opérations brillantes avant d'avoir commencé à peindre ; mais il est difficile de concilier cette assertion avec la date de ses premiers ouvrages. On connaît de lui des tableaux qu'il peignit, à l'âge de douze ans, avec une si grande perfection, que des artistes consommés en furent étonnés ; et ce n'est pas dans un âge aussi tendre que l'on peut être un habile opérateur. Quoi qu'il en soit, le talent de Berghem séduisit Ruisdael ; il rechercha cet artiste, dont l'esprit d'imitation eut tant de rapports avec le sien : l'étude qu'il fit de ses ouvrages, de sa manière et de ses procédés, lui fut extrêmement utile ; et la nature acheva d'en faire le premier peintre de paysage local qui ait existé. Ses sites, ses arbres, ses ciels, ses eaux, ses gazons, tout était pris dans la nature, quel que fut le sujet qu'il traitât. Plusieurs écrivains ont avancé que lui et Berghem ont acquis ce goût exquis, cette variété de tons, cette vérité qui distingue leurs ouvrages, en parcourant l'Italie : cependant il est certain que Ruisdael ne s'est jamais éloigné de la Hollande; et il n'est pas prouvé que Berghem l'ait quittée. On voit néanmoins percer dans les compositions de ce dernier maître, un certain goût de composition où se fait sentir le séjour d'Italie, ainsi que la connaissance des maîtres de ce pays. Il existe dans la collection du Musée du Louvre un tableau, représentant les environs de Nice, qui prouverait du moins qu'il a voyagé. Il n'en est pas de même de Ruisdael : rien ne sent l'imitation étrangère dans ses tableaux ; ce sont les sites, les eaux, les campagnes, le ciel de son pays, ou pour mieux dire, c'est la nature elle-même, dans toute sa vérité et sa force, et aussi variée qu'elle peut l'être sous un climat et des aspects monotones comme ceux de la Hollande. Les sujets que son pinceau reproduisait de préférence, sont de vastes plaines traversées par une rivière ; de légères collines avec quelques chutes d'eau ; une cabane au bord d'un grand chemin, entourée d'arbres ; des ciels obscurcis par des nuages que perce un rayon de soleil ; un bois épais que coupe une route sur laquelle s'acheminent des bergers et leurs troupeaux, des voyageurs, des villageois ; enfin des ports et des rivages de mer, où des digues, des jetées, et le mouvement des flots, rompent l'uniformité de l'horizon sous un ciel nébuleux. Comme Ruisdael ne dessinait pas la figure avec autant de perfection que le paysage, il empruntait la main de Wouwermans, de Van den

Velde, de Van Ostade, et surtout de Berghem, pour exécuter celles qu'il introduisait dans ses compositions. Plusieurs de ses tableaux jouissent d'une grande réputation. On cite entre autres sa *Chasse au cerf* qui existe dans la galerie du roi de Saxe, à Dresde. Jamais peut-être ce sujet n'a été traité avec plus de vérité et d'énergie. On ne voit que la forêt et le cerf près d'être saisi par les chiens; les chasseurs, encore inaperçus, ne détournent point l'attention de l'objet principal de l'artiste, qui était de peindre un bois sous l'aspect le plus sauvage et le plus sombre. Le tableau que possède le Musée du Louvre, et qui est connu sous le nom de *Coup de soleil*, jouit, dans son genre, d'une célébrité non moins grande. Un rayon de soleil, qui perce un ciel orageux, éclaire, en partie, une vaste plaine arrosée par une rivière que traverse un pont, et animée par des moulins à vent. Les figures sont de P. Wouvermans. Jamais, dans ce genre de paysage, l'imitation de la nature n'a été poussée plus loin; et un morceau de ce mérite suffirait seul pour faire la réputation d'un cabinet. Le Musée du Louvre possède trois autres tableaux du même maître, dont l'un représente une *Tempête* de mer, non moins étonnante de vérité, où les mouvements produits par les vagues offrent des effets piquants et vigoureux, sans sortir de la nature locale, et sans cesser d'être harmonieux: le second est un *Paysage au fond duquel on voit un village situé près d'un bois;* sur le devant un chemin sabloneux, bordé de plusieurs touffes d'arbres, et sur lequel s'avance un homme suivi de trois chiens: le troisième, est une *Forêt coupée par une rivière dans laquelle des bestiaux viennent s'abreuver;* les figures et les animaux sont peints par Berghem. C'est un des plus précieux tableaux de cette collection, qui en offrait quatre autres, rendus en 1815, représentant: I. Des *Rochers couverts d'arbres et de masures baignés par un torrent, qui, en se précipitant, forme plusieurs cascades.* II et III. Deux tableaux où l'on voyait des *Chutes d'eau à travers des rochers dont la cime est couronnée par des châteaux-forts.* IV. *Effet de soleil après la pluie.* Le Musée possède aussi quelques dessins au lavis, entre autres un *Effet de soleil*, sujet que ce maître aimait à répéter. Ruisdael a gravé plusieurs eaux-fortes de sa composition. Il y règne une exécution facile et un effet très-pittoresque: en général le travail n'en est pas flatteur pour l'œil; mais ce sont d'excellentes esquisses de la nature: ces eaux-fortes sont au nombre de cinq. Ruisdael n'était pas moins estimable par ses qualités que par ses talents. Pour que rien ne l'empêchât de consacrer tout son talent à soutenir la vieillesse et les infirmités de son père, il ne voulut point se marier: il mourut à Harlem, peu de temps après lui, le 16 novembre 1681. — Salomon Ruisdael, frère du précédent, naquit à Harlem, en 1616. Il peignit, comme lui, le paysage; mais il lui est inférieur dans toutes les parties; et c'est presqu'au nom qu'il porte, qu'il doit sa réputation. Il fut l'élève et le froid imitateur de Schoeft et de Van Goyen. Il mourut, en 1670, âgé de cinquante-quatre ans. G—ce et P—s.

RULHIÈRE (Claude Carloman de), historien et poète, naquit à Bondi, près de Paris, en 1735: son père était inspecteur de la maréchaussée de l'Ile de France; et son grand-père avait rempli la même

fonction. En sortant du collége de Louis-le-Grand, où ses talents littéraires s'étaient annoncés, il entra dans le corps des gendarmes de la garde, et passa une partie des années 1758 et 1759, à Bordeaux, en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Richelieu, gouverneur de la Guienne (*V.* L. F. A. Richelieu, XXXVIII, 46-47). Les relations qu'il eut dès-lors et qu'il a conservées depuis avec le maréchal, et avec sa fille, la comtesse d'Egmont, lui ont fourni les occasions de composer la plupart de ses premiers écrits : il avait recueilli des anecdotes pour servir à l'histoire de la vie privée du maréchal; il a dédié à la comtesse un récit d'une plus haute importance et il a fait pour elle beaucoup de vers. Le jésuite Latour qui, étant préfet du collége de Louis-le-Grand, avait distingué Rulhière, l'indiquait aux hommes en place comme un sujet qu'ils pouvaient fort utilement employer. Cette recommandation, et les succès brillants que le jeune Rulhière obtenait dans les sociétés, fixèrent particulièrement l'attention du baron de Breteuil, qui le prit pour secrétaire, et dont il est resté trente ans l'ami. Breteuil (*Voy.* ce nom, V, 556), nommé, en 1760, ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Saint-Pétersbourg, y attira Rulhière, qui assista ainsi de près à la révolution de 1762, quand le détrônement et la mort de Pierre III laissèrent Catherine II veuve et toute-puissante. La vive impression qu'il reçut de cette catastrophe, fit de lui un historien : il en avait observé tous les détails; de retour en France, en 1765, il se plaisait à les raconter : personne, plus que lui, n'était capable de les écrire et de les peindre; et la comtesse d'Egmont n'eut pas de peine à l'y déterminer. L'épître dédicatoire qui accompagnait le manuscrit qu'il remit à cette dame, est datée du 10 février 1768. En cette même année, il quitta le service des gendarmes de la garde; il se retirait avec la commission de capitaine-de cavalerie, et la promesse d'une compagnie qu'il n'a jamais eue. On le destinait alors à remplir, en Pologne, une mission secrète, apparemment du genre de celle qui fut donnée à Dumouriez en 1770 : mais, en 1768, au lieu d'envoyer Rulhière en Pologne, on le chargea seulement d'écrire, pour l'instruction du Dauphin (depuis, Louis XVI), l'histoire des troubles qui agitaient cette république; et, en 1771, on attacha à ce travail une pension de six mille livres, dont il a joui jusqu'à sa mort. Il la devait aux bons offices de Breteuil. Concentrée long temps dans les grandes sociétés de Paris, la réputation littéraire de Rulhière commença de s'étendre en 1771, par l'insertion de son discours en vers sur les disputes, dans un ouvrage de Voltaire. (1) *Lisez les vers suivants*, disait Voltaire, *voilà comme on en faisait dans le bon temps.* C'est le plus grand succès poétique que Rulhière ait obtenu : mais son Histoire de la révolution de Russie était déjà fort vantée dans le monde; il en faisait et en laissait faire tant de lectures, que ce manuscrit devenait plus connu que beaucoup d'imprimés de la même époque. Déjà même ce opuscule essuyait des critiques, et presque des censures, auxquelles l'auteur répondit par une seconde Épître à la comtesse d'Egmont, sous la date du 25 août 1773. Toutefois cette épître demeura manuscrite comme la pre-

(1) Les *Questions sur l'Encyclopédie.*

mière, et comme le livre qu'elles accompagnaient. Rulhière assurait que la copie qu'il en avait remise à la comtesse, serait la seule qui sortirait de ses propres mains. La cour de Russie avait entendu parler de cette histoire; et il paraît qu'elle en avait pris quelque alarme. Grimm, émissaire de la czarine, employa, pour rassurer cette princesse, tous les moyens qui pouvaient séduire ou intimider son historien trop fidèle. On dit même que M. d'Aiguillon voulut bien seconder les efforts de Grimm; et que le lieutenant de police, Sartine, manda Rulhière, et le menaça de la Bastille, s'il ne livrait son manuscrit. Ce sont-là des particularités difficiles à vérifier: mais, de quelque lieu que vinssent les offres et les menaces, Rulhière avait résolu d'y résister. Il ne consentit jamais à la suppression de son livre: seulement il promit de ne l'imprimer qu'après le décès de l'impératrice. Il avait si peu encouru la disgrace de la cour de France, qu'en 1775, il fut fait chevalier de Saint-Louis; qu'il reçut ensuite le titre de secrétaire de Monsieur (aujourd'hui Louis XVIII), et que Breteuil lui fit obtenir la survivance du gouvernement de la Samaritaine (2). En 1776, de son propre mouvement, sans mission, et sans autres appointements que les six mille livres dont nous avons parlé, Rulhière voyagea en Allemagne, visita les cours de Dresde, de Vienne, de Berlin: on ajoute qu'il parcourut aussi la Pologne; nous n'avons aucune preuve de cette dernière circonstance: il était de retour à Paris avant la fin de 1776.

Depuis ce temps jusqu'en 1787, on le voit principalement occupé de son Histoire des troubles de la Pologne: il interrogeait les témoins, fouillait toutes les correspondances, rassemblait et appréciait des matériaux presque sans nombre, les disposait avec goût, les employait avec grâce, se fixait sur chaque détail afin d'en sentir et d'en accroître l'intérêt; moins pressé d'arriver aux dernières pages que jaloux de n'en point laisser d'imparfaites; poursuivant ainsi sans ennui, sans fatigue et sans impatience, une longue carrière, et ménageant sa santé pour mieux assurer sa gloire. Homme du monde autant qu'homme de lettres, il continuait de fréquenter assidument les maisons Montesquiou, Richelieu, Breteuil et plusieurs autres. Son intimité avec le baron de Breteuil ne fut point altérée par ses liaisons avec Necker, et avec d'autres personnages dont les opinions semblaient assez discordantes. Il cultivait aussi l'amitié de quelques écrivains célèbres: il savait même supporter l'humeur bizarre et les méfiances de J.-J. Rousseau. On raconte qu'un jour celui-ci, voyant arriver chez lui Rulhière, s'empressa de lui montrer les préparatifs de son dîner, et lui dit: « Vous voilà, pour » le coup, bien instruit des secrets » de ma maison, et vous aurez trou» vé là quelque bon trait pour la » comédie que vous faites; allez » donc finir votre *Défiant*. » J'y vais, répondit Rulhière; mais j'avais à vous demander si c'est défiant ou méfiant qu'il faut dire. Comme il vous plaira, reprit Jean-Jacques; mais bon soir. Rulhière sortit en effet, en embrassant Rousseau, qui, par mégarde, lui serra la main. Ils restèrent amis; et, neuf ans après

(2) Fontaine publique avec une machine hydraulique, établie sur le Pont-Neuf, et dont l'administration formait un emploi d'une certaine importance: elle fut détruite en 1792.

la mort de Rousseau, Rulhière rendit un hommage solennel au philosophe dont *la voix éloquente avait fait revivre les devoirs maternels, et ramené le bonheur sur le premier âge de la vie.* Ainsi s'exprimait Rulhière dans son Discours de réception à l'académie française, le 4 juin 1787. Il était parvenu à se faire élire membre de cette compagnie, quoiqu'il n'eût encore, à l'âge de cinquante-deux ans, presque aucun autre titre public, que ses deux cents vers sur les Disputes. C'était surtout son Histoire anecdotique et inédite de la révolution de Russie, qui lui valait cet honneur; car peu de personnes avaient connaissance de l'ouvrage bien plus important qu'il avait entrepris sur la Pologne, et qui était alors assez avancé. Il en fut distrait, en 1787, et durant les années suivantes, par d'autres travaux, dont le plus considérable concernait l'état des protestants en France, et lui avait été demandé par le baron de Breteuil. Cette discussion peut se compter au nombre des préludes de la révolution qui éclata en 1789, et contre laquelle Rulhière ne tarda point à se déclarer. Les opinions qu'il avait jusqu'alors professées, quoiqu'elles fussent du genre de celles qu'on appelait philosophiques, ne tendaient qu'à des réformes partielles, ou du moins qu'au progrès lent et paisible de l'administration générale. Un vaste et soudain ébranlement lui parut menacer les destinées publiques autant que les intérêts de ses protecteurs et les siens propres. Cependant il n'avait encore essuyé presque aucun dommage personnel en 1790. Dans un Mémoire qu'il adressait alors à Montmorin, il se qualifiait « employé, sur l'état du » département des affaires étrangères, dans la classe des écrivains » politiques. » Jamais il n'a eu, quoi qu'on en ait dit, le titre d'historiographe (3). Cette année 1790 fut la dernière de sa vie : il la passa fort tristement, ne fréquentant plus guère à Paris que le club des échecs, et plus souvent retiré dans la maison de campagne qu'il possédait à Saint-Denis, et qui porte le nom d'Ermitage. Il occupait néanmoins encore, à Paris, un appartement voisin du manége; et il assistait quelquefois, dans une tribune particulière, aux séances de l'assemblée constituante. Ce spectacle entretenait ses chagrins; et il est probable que toutes ses habitudes nouvelles altérèrent sa santé et abrégèrent ses jours. Il mourut presque subitement, le 30 janvier 1791, âgé d'environ cinquante six ans. Ses ouvrages se divisent en deux genres, les vers et la prose. Entre ses essais poétiques, le Discours sur les *Disputes* est le seul qui ait obtenu un succès brillant et durable. Le poème des *Jeux de mains* a perdu, depuis qu'il est imprimé, une grande partie de la réputation que lui avait faite la société au sein de laquelle il était né. Le surplus consiste en seize Épîtres en vers, sept Lettres mêlées de vers et de prose, dix-huit Contes, trente-une Epigrammes, et quelques pièces

(3) Rulhière n'a jamais eu en effet d'autre titre que celui d'homme de lettres ou d'écrivain politique attaché aux affaires étrangères. Ce fut à la fin de 1768 qu'il fut chargé, par le ministre de ce département, d'un travail politique sur les cours du Nord, avec un traitement de 6000 liv. En 1771, le duc d'Aiguillon regardant ce travail comme terminé, fit supprimer le traitement de Rulhière à dater du 1er. juillet. Le démembrement de la Pologne, qui fut consommé par le traité du 18 septembre 1773, détermina Rulhière à solliciter la faveur de reprendre son premier travail, et de continuer le récit des nouveaux événements qui avaient amené ce partage. Cette grâce lui fut accordée par une décision du roi, du 19 septembre 1774, portant rétablissement de son ancien traitement, dont il a joui jusqu'à sa mort. Z.

d'espèces plus indéterminées. Nous pourrions louer, dans ces productions, cette élégance piquante et noble qu'un esprit distingué donne toujours, même à ce qu'il n'achève pas. Il est un degré d'insignifiance auquel, dans aucun genre, ni grave ni frivole, Rulhière ne pouvait jamais descendre. On assure que dans les derniers mois de sa vie, lorsqu'il voulait dissiper ou tromper sa tristesse, il faisait encore des vers, et se plaisait à rajeunir quelques vieux contes, dont la gaîté un peu libre prenait souvent, sous sa plume, de la finesse et de la grâce: mais le poète ne se laisse assez voir que dans les Disputes, et quelquefois dans l'Épître, d'ailleurs un peu longue, qu'il adressait à Chamfort, en 1775, et qui finit par ces deux vers :

Et lorsque j'ai perdu Mécène (4)
J'ai retrouvé Germanicus (5).

Il existe trois éditions de ses Poésies diverses : l'une est sans date, mais de 1801 ou 1802 (Paris, Debray et Mongie), in-8°. de 258 p., outre une Notice préliminaire sur l'auteur : on y a joint aux pièces de vers deux articles en prose, savoir : les Anecdotes sur Richelieu, et le Discours de réception à l'académie française. La seconde édition est de 1808, in-8°., et comprend le Poème des Jeux de mains, qui paraissait alors pour la première fois. La troisième fait partie du tome second des OEuvres de Rulhière, recueillies en 1819. Quant à deux comédies, le *Méfiant* et le *Fâcheux*, qui ont été comptées au nombre des productions du même écrivain, elles ne se sont retrouvées nulle part. Il en est de même de plusieurs compositions en prose, qu'il avait, dit-on, commencées ou achevées : *Mémoires* sur les progrès de la littérature française; *Histoire* de la diète de Ratisbonne; *Extraits* des archives de la Bastille; *Récit* des événements de 1789, spécialement des 5 et 6 octobre. On prétend que les dépositaires de ce dernier ouvrage n'ont pas osé le conserver au milieu des orages de 1792 et des deux années suivantes. Il a été dit aussi que Rulhière, possesseur d'un manuscrit de Mably, contenant la seconde partie des Observations sur l'histoire de France, l'avait *non-seulement corrigée avec soin, mais terminée;* que certains chapitres étaient *entièrement* de lui, et qu'ils n'ont été imprimés, en 1789, que *sur une copie furtive qui lui avait été dérobée.* Il n'a point réclamé durant les dix-huit mois qu'il a survécu à cette publication; et nous ne connaissons aucun fait, même aucun indice, qui autorise à lui attribuer ces chapitres. Nous savons seulement que Mably, souvent cité, dans les notes et les matériaux qui devaient servir à compléter l'histoire de Pologne, a été, jusqu'à sa mort, en 1785, l'un des hommes de lettres avec qui Rulhière entretenait des relations intimes et habituelles. Voici donc les seuls ouvrages en prose auxquels nous croyons pouvoir attacher le nom de Rulhière : I. *Anecdotes sur Richelieu.* C'est un récit de quelques-unes des aventures galantes du maréchal. II. *Lettre au rédacteur du Mercure de France, sur le Supplément à la Manière d'écrire l'histoire.* Ce prétendu Supplément, publié en 1784, par Gudin (*V.* ce nom, XIX, 5), est une critique amère d'un ouvrage de Mably. La Lettre de Rulhière contient des observations délicates et judicieuses, qui tendent à montrer que

(4) Choiseul.
(5) Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII.

Gudin n'a presque jamais raison contre Mably, qui pourtant a fort souvent tort. III. *Discours de réception* à l'académie française, en 1787 : huit ou dix compliments personnels à autant d'académiciens ; des Remarques historiques sur l'origine de l'académie ; des Réflexions du récipiendaire sur ses propres travaux, sur leur nature et sur leur obscurité; l'Éloge de l'abbé de Boismont, auquel il succédait ; les Éloges du cardinal de Richelieu, du roi Louis XVI et du dauphin, son père ; enfin une sorte d'Adresse à l'assemblée des notables : tel est le tissu de cette composition. On y trouve de plus des observations philosophiques sur les révolutions de notre littérature, depuis le milieu du dix-huitième siècle; et c'est peut-être ce qui a donné lieu de supposer que Rulhière avait écrit des Mémoires sur les progrès des lettres en France. Tel est, au surplus, dans ce Discours académique, le bonheur des transitions, telle est l'élégance du style et l'harmonie des couleurs, qu'entraîné par l'intérêt des idées, par leurs charmes, et même par leur enchaînement, on ne s'aperçoit presque point de leur incohérence naturelle. IV. *Réponse au président de Nicolaï*, reçu à l'académie française, le 12 mars 1789. Rulhière y a fait entrer un Éloge des ouvrages de Mably, et surtout des Entretiens de Phocion. V. *De l'action de l'opinion sur les gouvernements;* opuscule composé en 1788, et dans lequel l'auteur considère particulièrement l'influence que l'opinion a exercée sur le gouvernement de Rome, depuis l'établissement de la république jusqu'aux empereurs. VI. *Le Comte de Vergennes.* Ce morceau est précédé d'une Introduction, et suivi d'anecdotes pour servir de preuves justificatives. M. de Vergennes y est représenté comme la première cause de la convocation des états-généraux ; mais en même temps comme un ministre sage, laborieux, *passablement instruit*, ami de la paix, et fort occupé de sa propre famille. VII. *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes* et sur l'état des protestants en France, depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours (1788), tirés des différentes archives du gouvernement, 2 vol. in-8°. Le tome premier est un exposé des causes de l'édit de 1685, et le second un tableau de ses effets. Le but de l'auteur était de prouver, par les faits, que la révocation de l'édit de Nantes avait été amenée par des intrigues tout-à-fait étrangères aux choses religieuses. Il expliquait comment Mme. de Maintenon, née calviniste, et restée tolérante après son abjuration, avait eu besoin, pour soutenir son crédit, compromis par des imprudents, de se liguer avec Louvois et Lachaise; comment Louvois, impatient d'arracher Louis XIV aux controverses théologiques, et de le rappeler aux soins de l'administration militaire, n'avait sacrifié les protestants qu'afin qu'il ne fût plus parlé d'eux, ni de leurs ennemis ; comment Lachaise lui-même n'avait adopté ces mesures violentes que pour ne pas laisser prévaloir les jansénistes qui en conseillaient de plus scrupuleuses ; comment enfin Louis XIV, naturellement équitable, ami de l'ordre autant que de la puissance, ambitieux de régner sur un peuple heureux, et destiné à être félicité de tous les malheurs de ses sujets, trompé sur tous les détails qu'il lui importait de connaître ; persuadé qu'après

des conversions innombrables, il ne s'agissait plus que de réprimer quelques séditieux, avait cru pacifier son royaume, lorsqu'on l'entraînait à le dépeupler et à l'appauvrir. C'est ainsi qu'au lieu d'une apologie des protestants, Rulhière fait celle de leurs adversaires, et que, sans montrer aucun zèle pour les victimes, il met leurs droits en évidence par la nature même des excuses qu'il allègue pour leurs oppresseurs. VIII. *Histoire* ou *Anecdotes sur la révolution de Russie, en l'année* 1762. Cette relation ingénieuse et piquante a été imprimée, pour la première fois, en 1797, Paris, Desenne, in-8°., de 186 pag., y compris les deux lettres à la comtesse d'Egmont, et le Discours en vers sur les Disputes. Il en a paru une deuxième édition, en la même année; une troisième, en 1807, à la suite de l'Histoire de l'anarchie de Pologne; une quatrième, en 1819, avec le même ouvrage, etc. Une page entière du manuscrit de la première Épître à Mme. d'Egmont avait été omise dans les éditions de 1797, et a été rétablie dans l'errata de celle de 1807. IX. *Histoire de l'anarchie de Pologne* et du démembrement de cette république, Paris, Desenne, 1807, 4 vol. in-8°. et in-12; ibid., 1819, 4 vol. in-8°. Rulhière n'avait achevé, revu, corrigé que les onze premiers livres de cet ouvrage; mais il laissait aussi des parties considérables du XIIe. et du XIIIe., qui conduisent l'histoire des troubles de la Pologne jusqu'à la fin de 1770. On n'a pu donner, en 1807 et en 1819, que de simples précis des livres XIV et XV, qui devaient aboutir au démembrement consommé en 1772 et 1773. Quelques personnes prétendirent, en 1808, que l'ex-capucin Maubert de Gouvest, mort en 1767 (*V.* Maubert, XXVII, 490), était le véritable auteur de cette histoire; et ce qui est plus étrange, le gouvernement ordonna un examen sérieux d'une telle réclamation. Ginguené fit, au nom d'une commission de l'Institut, un rapport où, d'après l'état des manuscrits, les dates des faits, la comparaison des styles, il était démontré que l'ouvrage ne pouvait appartenir qu'à Rulhière. Une autre discussion fut provoquée, en 1809 et 1810, par le projet, non moins bizarre, de prix décennaux à décerner aux meilleurs livres. Un jury, dont Suard fut le rapporteur, proposa d'adjuger le prix d'histoire au tableau des troubles de la Pologne: mais, afin d'exciter et de prolonger des querelles littéraires, un décret impérial chargea les différentes classes de l'Institut de revoir et de modifier le travail du jury: Delisle de Sales, Rayneval, surtout Lévesque et Dupont de Nemours, qui avaient été jadis attachés, l'un à la czarine, l'autre au roi de Pologne Stanislas Auguste Poniatowski, censurèrent amèrement un ouvrage où ces deux personnages sont jugés avec rigueur. Les discours de ces quatre académiciens, et les réponses qu'y fit le rédacteur de cet article, remplissent 139 pag. du vol. in-4°. publié, en 1810, sous le titre de Rapports et Discussions de l'Institut sur les ouvrages admis au concours pour les prix décennaux. On sait qu'aucun de ces prix ne fut en effet décerné. — Toutes les productions de Rulhière que nous avons indiquées sous les nos. I-VI, sont réunies à ses poésies, dans les deux volumes de ses OEuvres diverses, publiés, en 1819, par M. Auguis, qui a donné en même temps, sous le titre d'OEuvres pos-

thumes, la dernière édition de l'Histoire de l'anarchie de Pologne, et des Anecdotes sur la révolution de Russie : on a ainsi, en 6 vol. in-8°. tout ce qui reste ou tout ce qui est connu des écrits de Rulhière. On prendrait une idée trop peu favorable du caractère moral de cet homme de lettres, si l'on s'en rapportait à ce qu'en ont dit ceux qui ont critiqué son ouvrage au sein de l'Institut. Auparavant même, quelqu'un avait écrit, « qu'il cachait un esprit très-délié » sous un extérieur épais, très-ma- » licieux avec le ton de l'aménité, » très-intrigant sous le masque de l'in- » souciance et du désintéressement; .. » qu'il était souple et réservé, adroit » avec mesure, faux avec épanche- » ment, fourbe avec délices, haineux « et jaloux; etc. » Si ce portrait a été tracé par Chamfort, autrefois son ami, c'est un exemple de plus des égarements auxquels les rivalités littéraires et les dissentiments politiques peuvent entraîner les esprits les plus éclairés. Rulhière n'a point manqué d'ennemis; il a dû en trouver surtout parmi ceux de ses contemporains qui, à l'exemple de Voltaire, avaient embrassé, contre les confédérés polonais et contre le cabinet de Versailles, le parti de l'impératrice de Russie. Aucun d'eux pourtant, ni avant, ni après la mort de Rulhière, n'a pu citer un seul fait grave en preuve de la perversité qu'ils lui imputaient. Il se permettait, comme eux et contre eux, ces mots piquants, ces traits satiriques, par lesquels on brillait dans les sociétés de ce temps. Voilà, selon toute apparence, à quoi se réduirait toute l'histoire de ses noirceurs, sans le soin qu'ont pris d'en généraliser le tableau, les émules de son talent et de sa malignité. D—N—U.

RULMAN (Anne), fils d'un Hessois, qui avait été principal du collége de Montpellier, naquit à Nîmes en 1583, fit ses études pour le barreau, prit le bonnet de docteur, et après s'être long-temps distingué, comme avocat, par son éloquence et son habileté, fut pourvu d'un office d'assesseur criminel en la prevôté-générale de Languedoc. Protestant, il prit une part active à la direction des affaires de son parti dans sa province. Il a laissé une Relation des troubles religieux de cette époque, sous le titre d'*Histoire secrète des affaires du temps, depuis le siège de Montpellier* (1622) *jusqu'à la paix dernière* (1626), *avec la suite jusqu'à l'année présente* (1627). Il paraît qu'il contribua beaucoup à la soumission de la ville de Nîmes, et qu'il reçut de Louis XIII d'honorables témoignages de satisfaction et de confiance. On voit, dans un *Manifeste* aux habitants de cette ville, placé à la tête d'un ouvrage resté inédit, mais qui devait être publié, et dont le roi avait daigné accepter la dédicace, qu'il conseillait à ses concitoyens de chercher dans l'étude des antiquités dont ils étaient entourés, une distraction aux agitations politiques auxquelles ils s'étaient trop long-temps livrés. L'Ouvrage dont il s'agit, a été indûment attribué, par le père Lelong, à Fléchier, parce qu'il était dans la bibliothèque de ce prélat: il a passé, depuis 1747, à celle du Roi; il se compose d'un volume in-folio, en trois parties, de dessins de la main de l'auteur, et de trois volumes in-4°., aussi autographes, de dissertations, d'explications et de discours, intitulés : *Récits des anciens monuments qui paraissent encore dans les départements de la première et seconde Gaule narbon-*

naise, et la Représentation des plans et perspectives des édifices sacrés et profanes, ensemble des palais, statues, figures et trophées, triomphes, thermes, bains, sacrifices, sépultures, médailles, gravures, épitaphes, inscriptions et autres pièces de marque, que les Romains y ont laissés pour la perpétuité de la mémoire, et notamment dans Nîmes, où, de même qu'ailleurs, l'injure du temps et la négligence des hommes les avaient ensevelis; avec le Narré des étranges révolutions du Languedoc, depuis les Volces, les Romains, les Vandales, les Visigoths, les Sarrasins, Eudon, duc de Guyenne, Charles Martel, Charles-magne, les comtes de Toulouse, et nos rois qui ont réuni cette belle province à leur domaine; terminé par un vocabulaire de la langue du pays, 1626. Ce titre raisonné fait assez connaître l'objet de cette production; elle est divisée en cent-vingt-sept récits, et renferme la représentation et la description d'un grand nombre de monuments, dont quelques-uns n'ont pas encore été publiés, et les changements successifs subis par les principaux lieux. Malgré ses nombreuses subdivisions, cet Ouvrage n'est pas exempt d'incohérence et de confusion. L'auteur y cite rarement ses autorités: il y montre trop souvent une érudition dépourvue de critique; il s'y abandonne aux étymologies les plus bizarres et aux conjectures les plus hasardées; enfin, l'esprit de système y domine, du moins en ce qui concerne les plus grands et les plus beaux édifices antiques de Nîmes: il ne veut y voir que des monuments consacrés, par la reconnaissance de l'empereur Adrien, à la mémoire de l'impératrice Plotine; opinion qui n'avait pas besoin des découvertes postérieures pour être insoutenable. Le travail de Rulman mérite donc, en grande partie, les reproches que lui fait Ménard, juge très-compétent en ces matières: il offre cependant une mine de laquelle un archéologue judicieux pourrait encore extraire quelques richesses, et qui du moins conserve le souvenir de beaucoup de fragments précieux, aujourd'hui dispersés ou anéantis. Le savoir de l'auteur l'avait mis en relation avec les plus grands personnages de la cour, qui, ayant suivi le roi en Languedoc, se montraient curieux de se faire expliquer les antiquités qu'ils rencontraient à chaque pas. La collection des lettres écrites par Rulman à ces seigneurs, et au roi lui-même, sur des sujets d'archéologie, était conservée au château d'Aubais: on ignore ce qu'elle est devenue. Les lumières de leur auteur furent aussi fort utiles à Th. Dempster, ainsi que celui-ci le reconnaît lui-même, pour son commentaire sur les Antiquités romaines de Rosini. Le seul ouvrage de Rulman qui ait été imprimé, est un Recueil de *Harangues et de plaidoyers*, 1612, in-8°, Paris, Huby, 1614, in-8°. Il mourut à Nîmes, vers la fin de 1639.

V. S. L.

RUMFORD (Benjamin Thomson, plus connu sous le nom de comte de), physicien, et philantrope non moins célèbre, naquit en 1753, dans un petit canton dépendant de l'état de New-Hampshire, autrefois nommé Rumford, et maintenant Concord. Sa famille, d'origine anglaise, s'était établie anciennement en Amérique, où elle subsistait du produit de quelques acres de terre. Il eut le malheur de perdre l'auteur de ses jours, dans le moment où les

soins paternels lui étaient le plus nécessaires; et sa mère s'étant remariée, il se vit bientôt forcé de quitter le lieu de sa naissance, et de songer à se créer des ressources pour l'avenir. Désirant embrasser le commerce, il prit des leçons de mathématiques d'un ecclésiastique instruit: son maître lui parlait en même temps d'astronomie, et lui donnait par-là, sans le vouloir, le goût de cette science. Un jour, le jeune Thomson lui présenta la carte d'une éclipse, qu'il venait de dresser d'après une méthode qu'il avait imaginée: elle se trouva d'une justesse singulière; et ce succès le fit renoncer au commerce pour se livrer aux sciences. La carrière dans laquelle il entrait, était alors peu lucrative en Amérique; mais heureusement il dut à sa figure et à ses manières nobles et douces un mariage très-avantageux. Il devint, à dix-neuf ans, l'époux d'une riche veuve, et l'un des personnages considérables de la colonie. Attaché au gouvernement anglais par les marques de confiance et les faveurs qu'il en avait reçues, il en embrassa la cause avec chaleur dans la guerre que termina la reconnaissance de l'indépendance des États-unis (*V.* Washington). Thomson suivit, en 1775, les troupes royales obligées de se replier sur Boston, laissant à Concord sa femme enceinte, et qu'il ne devait plus revoir (1). Les Anglais ayant évacué Boston (24 mars 1776), il fut chargé de porter cette fatale nouvelle à Londres. La bonne mine du jeune officier, l'étendue et la netteté des renseignements qu'il donna sur la situation des colonies anglaises, prévinrent en sa faveur lord Sackville, qui l'attacha d'abord à ses bureaux, et, après avoir éprouvé de plus en plus ses talents et sa fidélité, lui fit obtenir, en 1780, la place importante de sous-secrétaire d'état. Le séjour de Thomson à Londres, ne fut pas perdu pour les sciences, qu'il n'avait pas cessé de cultiver avec ardeur; et, en 1778, il avait été reçu membre de la société royale, à laquelle il avait communiqué des *expériences* sur la force de la poudre à canon. Ayant reconnu l'incapacité des ministres anglais, et ne voulant point partager leur disgrace, il revint, en 1782, en Amérique, avec le grade de chef d'escadron. Il parvint à réorganiser la cavalerie, confinée alors à Charlestown, et trouva, dans le cours de la campagne, assez d'occasions de se distinguer, pour mériter d'être chargé de concourir à la défense de la Jamaïque, menacée par les flottes de France et d'Espagne. La défaite du comte de Grasse (*V.* ce nom) fit cesser le danger; et la paix vint bientôt rendre Thomson à la vie civile. Nommé colonel depuis peu, et fâché de se voir arrêter dans une carrière qu'il parcourait avec honneur, il forma le projet d'aller offrir ses services à l'empereur dans la guerre contre les Turcs. Malgré les pressantes invitations de ses compatriotes de se fixer aux États-unis (2), il s'embarqua pour la France, qu'il traversa rapidement. Il eut l'occasion de voir, à Strasbourg, le prince Maximilien (aujourd'hui roi de Bavière) qui, charmé de ses talents, et sachant qu'il devait passer par Munich, lui donna des lettres de recommandation pour son oncle l'électeur régnant. Charles-Théodore, dès

(1) Elle accoucha d'une fille, que Rumford ne revit qu'au bout de vingt ans à Munich.

(2) La société de Philadelphie lui écrivit, en 1783, une lettre, dans laquelle elle se félicitait de le compter au nombre de ses membres indigènes.

la première entrevue, goûta Thomson, et lui offrit un emploi, que ce dernier aurait accepté sur-le-champ, s'il n'avait pas eu besoin de la permission de son souverain: elle lui fut accordée avec des marques flatteuses de satisfaction. Thomson reçut, en même temps, du roi d'Angleterre, le titre de chevalier, et la pension de la moitié du traitement de son grade. De retour à Munich, il mérita de plus en plus la confiance de l'électeur, qui l'éleva par degrés, au rang de conseiller-d'état et de lieutenant-général de ses armées, et finit par lui remettre l'administration de la guerre et la direction de la police. L'influence qu'exerçait Thomson sur toutes les parties du gouvernement, eut bientôt d'heureux effets pour la Bavière. Il s'occupa d'abord de la réorganisation de l'armée, et sut attacher le soldat à son état en améliorant son sort: il fit d'utiles changements à l'uniforme ainsi qu'à l'armure des troupes, simplifia l'exercice et les manœuvres, facilita l'avancement aux grades supérieurs, et créa dans les corps, des écoles, où les enfants des soldats recevaient l'instruction nécessaire. Il perfectionna beaucoup le système d'artillerie, et établit une maison d'industrie, où se fabriquaient, avec ordre et économie, les draps et les autres objets dont la troupe a besoin. La mendicité désolait la Bavière plus qu'aucun autre état de l'Europe: il parvint à l'abolir, en fournissant aux pauvres, avec des moyens d'existence, un travail que leur zèle et leur activité pouvaient rendre lucratif. Faisant tourner à l'avantage des malheureux les connaissances qu'il avait acquises dans les sciences, il rechercha les moyens de leur fournir, avec le moins de frais possible, une nourriture saine, agréable et abondante; et, après avoir reconnu parmi les substances alimentaires, celles qui sont le plus nutritives, il s'occupa de leur préparation, et fit une foule d'expériences aussi neuves qu'intéressantes pour obtenir une plus grande chaleur, en épargnant le combustible. C'est donc à Rumford que l'on doit le premier établissement des soupes économiques, ainsi que celui des foyers qui portent son nom; et cette double découverte doit rendre à jamais sa mémoire chère à tous les amis de l'humanité. La sagesse de son administration accroissait sa faveur près de l'électeur de Bavière. Ce prince, en le créant comte, lui donna le nom du petit canton dans lequel il était né, le seul sous lequel il soit maintenant connu. En 1796, il eut la mission difficile de maintenir la neutralité de la Bavière, au milieu de l'Europe en armes. Pour dernière récompense de ses services, il obtint, en 1798, l'ambassade de Londres: mais d'anciens usages dont le ministère anglais ne voulut pas s'écarter, le privèrent de l'avantage de remplir le poste qu'il avait le plus desiré. Pendant qu'il était en Angleterre avec l'espoir de s'y fixer, il contribua beaucoup à fonder l'institution royale de Londres, établissement dont le but est de hâter les progrès des sciences et l'application de leurs découvertes à l'utilité publique. Il fit aussi les fonds de deux prix, l'un en Angleterre et l'autre en Amérique, pour encourager de nouvelles recherches sur la chaleur; objet dont il ne cessait pas de s'occuper, avec la certitude de laisser beaucoup à faire à ses successeurs. Rumford, en apprenant la mort du prince, son bienfaiteur (*V.* Charles-Théodore, VIII,

178), prévit que ses services en Bavière ne pouvaient plus être les mêmes. Il ne revint à Munich que pour régler ses affaires et rendre compte de son administration. Toutefois, dans le peu de temps qu'il y séjourna, il concourut au rétablissement de l'académie bavaroise sur un plan qui réunit l'utilité à la magnificence. Ce fut alors, qu'après un voyage en Suisse et à Genève, il choisit la France pour s'y fixer; et, en 1804, il vint habiter une maison à Auteuil, et épousa la veuve de l'illustre Lavoisier. « Rien, dit son éloquent panégyriste, n'y aurait manqué à la » douceur de son existence, si l'amé» nité de son commerce avait égalé » son ardeur pour l'utilité publique. » Regardant l'ordre en quelque sorte » comme la divinité régulatrice de » ce bas-monde, il en était lui-même » le modèle sur tous les points et » sous tous les rapports imagina» bles. Ses besoins, ses plaisirs, ses » travaux étaient calculés comme ses » expériences » : il ne buvait que de l'eau; il ne mangeait que de la viande grillée ou rôtie, parce que la viande bouillie donne, sous le même volume, un peu moins d'aliment. Il ne se permettait enfin rien de superflu, ni un pas, ni même une parole; et c'était dans le sens le plus strict qu'il prenait le mot *superflu*. Cette rigoureuse observance de l'ordre, qui le priva de beaucoup d'agréments, n'a pas contribué cependant à prolonger sa vie. Il mourut presque subitement, dans sa maison d'Auteuil, le 21 août 1814, âgé de soixante-un ans. Le 9 janvier suivant, son éloge fut prononcé par M. Cuvier à l'académie des sciences, dont il était associé, ainsi que des principales académies de l'Europe. Rumford a fait beaucoup de bien aux hommes; mais ce fut sans les aimer et sans les estimer. Dirigé dans ses opérations plutôt par les calculs d'un administrateur que par les mouvements d'un philantrope, il avouait cependant qu'il n'avait pu se défendre d'une véritable émotion en voyant la reconnaissance des pauvres de Munich qui lui devaient leur bien-être. Au surplus, il jugeait les hommes comme un planteur juge ses esclaves: il les croyait faits pour être conduits par une volonté absolue; et il regardait le gouvernement de la Chine comme le plus voisin de la perfection, parce que le peuple y est livré à l'autorité des seuls hommes instruits. On doit à Rumford deux instruments ingénieux: un calorimètre, qui fait connaître la quantité de chaleur produite par la combustion; et un thermoscope, qui sert à distinguer les plus légères différences dans la température des corps ou dans la transmission du calorique. Ses recherches sur la lumière ont aussi produit, dans la construction des lampes, d'importants perfectionnements (3). Ses expériences, ses travaux et ses découvertes, d'abord publiés en anglais, soit séparément, soit dans les Transactions philosophiques, ont été, pour la plupart, traduits en français, par M. Pictet, dans la Bibliothèque britannique; et les principaux ont été réunis sous le titre d'*Essais politiques, économiques et philosophiques*, Genève,

(3) Les lampes astrales, appelées *à la Rumford*, n'offrent qu'un perfectionnement aux lampes à double courant d'air, inventées par Ami Argand, en 1783, et successivement améliorées par Lange, Carcel, Bordier-Marcet, etc. Rumford, qui ne pensa jamais à faire de ses inventions une spéculation mercantile, voulut soutenir de son crédit les lampistes qui avaient exécuté sa lampe astrale : mais ils furent condamnés comme contrefacteurs. On trouve de curieux détails sur cet objet, dans le *Mémoire* de l'avocat Thilorier, *pour Bordier et Pallehot, contre Parquet*, etc., Paris, Hocquet, 1812, in-4°. fig.

Manget, 1798, 2 vol. in-8°., fig. Ce Recueil contient neuf Mémoires ou Essais, sur le soulagement et la nourriture des pauvres, sur la chaleur, sur la lumière, sur la construction des cheminées publiques et particulières, etc. La principale amélioration de Rumford dans la construction des cheminées, consiste à en rétrécir la gorge jusqu'à n'avoir que quatre pouces : il a observé que tout ce qui excède cette dimension ne fait que donner passage à une quantité de chaleur qui se dissipe en pure perte. De ses autres principes sur l'économie du calorique, l'un des plus féconds est la distinction des corps en bons et mauvais conducteurs de chaleur. Ces derniers sont les plus avantageux pour la retenir; et l'on y compte en première ligne le bois, le charbon pilé, et surtout l'air confiné. Quoique la plupart des inventions de l'auteur soient devenues d'un usage familier, et que plusieurs aient été perfectionnées depuis, la lecture de cet excellent ouvrage est aussi intéressante qu'instructive. On y ajoute le *Dixième essai*, publié en 1799, et les cinq suivants en 1806, traduits, comme les précédents, par le marquis de Courtivron. Ils renferment de nouvelles expériences sur les mêmes sujets, notamment sur l'emploi de la vapeur de l'eau bouillante, comme véhicule de chaleur. Nous citerons encore du comte de Rumford : I. *Mémoires sur la chaleur*, Paris, F. Didot, 1804, in-8°. de 166 pag., précédés d'une Notice historique de diverses expériences faites par l'auteur sur cet objet dès 1778. Des trois Mémoires que contient ce recueil, deux avaient déjà paru dans la Bibliothèque Britannique, traduits par M. Pictet; et l'autre, composé en français avait été lu par l'auteur, à l'Institut, le 25 juin 1804. II. *Recherches sur les bois et le charbon*, Paris, Éverat, 1812, in-4°. de 60 pag. (lu à l'Institut, le 30 décembre 1811). III. *Recherches sur la chaleur développée dans la combustion, et dans la condensation des vapeurs*, ibid., 1812, in-8°. de 104 p. (lues les 24 février et 30 novembre 1812). Ses autres ouvrages se trouvent dans la collection des Mémoires de l'Institut et des autres sociétés savantes. Une des promenades de Munich est ornée d'un monument à la mémoire de Rumford. Son portrait a été gravé plusieurs fois dans différents formats. W-s.

RUMINAVI, curacas ou grand du Pérou, ministre des cruautés de l'usurpateur Atahualpa (*Voyez* ce nom), fut chargé, en 1532, du commandement d'un corps d'Indiens, pour s'opposer aux progrès de Pizarre; mais ayant abandonné son maître à la journée de Caxamarca (16 novembre), il se jeta dans Quito, avec le dessein d'y établir sa propre domination. Après la mort d'Atahualpa, il rassembla, au palais royal de Quito, les enfants, les frères et les principaux officiers de ce prince, sous prétexte d'agir contre les Espagnols, et de nommer un régent. Là, dans un festin préparé, il les fit tous égorger sous ses yeux, et régna ensuite par la terreur; mais sa tyrannie fut de courte durée. Attaqué par Sebastien Benalcazar, qui espérait trouver à Quito les richesses d'Atahualpa, il fit d'abord étrangler toutes ses femmes, pour qu'elles ne tombassent pas au pouvoir des vainqueurs; et, après avoir mis le feu au palais des Incas, il prit la *fuite*, emportant tous les trésors de Quito. Poursuivi sans relâche par les Espa-

gnols, et abhorré des Indiens, cet homme sanguinaire se réfugia sur des montagnes inhabitées, où il périt misérablement, en 1534. B—P.

RUMPF (GEORGE-EVERARD), en latin *Rumphius*, médecin et botaniste, naquit en Allemagne, à Solm, en 1626. Après de bonnes études classiques, faites à Hanau, où son père était fixé, se livrant à son goût pour la recherche des curiosités étrangères, il fit un voyage en Portugal, où il demeura trois ans; et, à peine de retour, il s'embarqua pour les Indes-Orientales, se trouvant ainsi, à vingt huit ans (en 1654), dans les possessions hollandaises des îles de la Sonde. Il s'attacha au service de la compagnie des Indes, où son zèle et son intelligence l'élevèrent à des places importantes. Il fut nommé consul et premier marchand à Amboine. Nulle position ne pouvait mieux lui convenir; car il était placé au centre de la contrée la plus riche du globe en productions naturelles. Aussi, tout en remplissant ses devoirs avec la plus grande exactitude, il ne négligea rien pour connaître tout ce qui l'entourait, et le révéler à l'Europe. Soit par lui-même, dans ses voyages aux différentes îles que les devoirs de sa place le mettaient à même de parcourir, soit par ses subordonnés, il recueillait de tous côtés des notions très-étendues. Il se mit surtout en grand rapport avec les indigènes, en apprenant leurs divers dialectes. Le premier usage qu'il fit des matériaux qu'il avait rassemblés, fut d'en tirer l'*Histoire civile* de l'établissement des Hollandais à Amboine et îles adjacentes. Il la présenta aux directeurs de la compagnie, qui l'accueillirent; mais, vraisemblablement par des considérations politiques, elle resta manuscrite; et deux copies se conservèrent, l'une dans le pays, l'autre à Amsterdam, dans les archives de la compagnie. Ce fut principalement à l'histoire naturelle qu'il s'appliqua, surtout à celle des plantes : n'ayant, en ce genre, comme il le dit, que des connaissances très-bornées, il se mit à écrire des notes historiques, en latin, sur chaque objet curieux des trois règnes qui parvenait à sa connaissance, soit par ses propres recherches, soit par celles des hommes qu'il employait; il y ajoutait leurs propriétés, autant qu'il pouvait les obtenir des naturels ou de sa propre expérience. Enfin, stimulé par la nécessité, il devint dessinateur, et fit des figures, telles quelles, des productions les plus remarquables. Ayant obtenu, par ce moyen, une collection précieuse, il songeait à la rapporter dans son pays : il avait déjà fixé le moment de son départ, et il voulut employer le temps qui lui restait à la perfectionner. Il entreprit, dans ce dessein, des courses, pour revoir sur place les différents objets. La précipitation qu'il y mit ne lui permit pas de choisir les saisons favorables, précaution indispensable sous ce climat meurtrier; et il fut victime de son zèle. Par suite des fatigues, et plus encore de l'intempérie, il fut attaqué d'une goutte sereine, qui le priva pour toujours de l'usage de la vue; il avait alors quarante-deux ans : ce devait être en 1669. Résigné à ne plus revoir l'Europe, peu lui importait le lieu où il devait passer le reste de sa vie. Il resta donc au fort de la Victoire, à Amboine. Au milieu de leurs spéculations mercantiles, les directeurs de la compagnie se souvinrent des travaux de Rumpf, qui allaient rester ensevelis. Ils vin-

rent à son secours ; et on lui fournit, suivant l'occasion, un ou deux secrétaires, pour l'aider à mettre en ordre ses matériaux. Ainsi qu'il le dit lui-même, ses descriptions étaient écrites sans ordre ; ses figures, petites et peu correctes. On sent que dans un pays si éloigné, on n'avait pas à choisir : il dut donc se contenter de ceux qui se présentaient. D'abord il soumit à une sorte de régularité ses descriptions ; et il les traduisit du latin en hollandais, afin qu'elles fussent d'un usage plus général. Il en profita aussi pour établir une correspondance assez étendue avec des savants qui se trouvaient alors dans les Indes ; elle a été recueillie par Michel-Bernard Valentyn, sous le titre de *India litterata*. L'éditeur nous apprend que la compagnie hollandaise faisait prêter serment à tous ses commissaires qu'ils lui rendraient compte fidèlement de ce qu'ils auraient vu ; ce qui s'étendit aux objets d'histoire naturelle qui s'y trouvaient traités, mais comme accessoires. La première lettre de Rumpf est adressée à Jæger (*V.* ce nom, XXI, 379) ; elle est datée d'Amboine, de mars 1683. Il demande quelques détails sur le bois sandal. Dans la septième, il lui apprend qu'il a perdu les lettres qu'il a reçues de lui, ainsi que le plus grand nombre de ses manuscrits et les figures qui devaient faire partie de l'ouvrage qu'il avait composé sous le titre d'*Herbarium Amboinense*, dans un incendie qui avait consumé sa maison, le 11 janvier 1687. La huitième est adressée à Chrétien Mentzel (*V.* ce nom, XXVIII, 328), en réponse à celle que ce dernier lui avait écrite d'Europe. C'est là que l'on trouve les seules Notices qu'on ait sur les premières années de Rumpf. Il y donne quelques détails, que Mentzel lui avait demandés sur les girofliers ; mais en l'avertissant qu'il ne peut pas s'étendre sur ce sujet autant qu'il le désirerait, l'ordre des supérieurs de la Compagnie défendant de révéler ce qui concerne leur culture ; qu'au surplus il en apprendrait davantage dans le second livre de son Herbier d'Amboine ; et il lui annonçait que des dix livres que devait contenir l'Histoire des plantes, sept étaient déjà prêts, et que, dans cinq autres, il comprendrait ce qu'il avait rassemblé de particulier sur les animaux, tant terrestres qu'aquatiques, les coquilles, les lithophytes et les minéraux. Vous pouvez prendre de là, dit-il, une idée des travaux de Rumpf l'indien. Mentzel fit insérer cette lettre, datée de 1680, et le travail sur les girofliers, qui lui était réuni, dans le onzième volume des Mélanges de l'académie des Curieux de la Nature, qui parut en 1687. D'après l'invitation de Jæger, non-seulement Rumpf lui fit parvenir des objets d'histoire naturelle ; mais, de plus, des objets d'art, et surtout des livres chinois et mantchous. Ce fut le commencement de la riche collection qui existe dans la bibliothèque royale de Berlin, et dont M. Klaproth vient de publier le Catalogue (*Voy.* le *Journal des savants*, d'avril 1824, pag. 276). La dixième Lettre de Rumpf est adressée à Guillaume Ten-Rhyne (*V.* ce nom, XXXVII, 488). Après quelques détails sur l'origine de l'ambre gris, il lui dit que déjà, depuis plusieurs années, il est admis dans la société des Curieux de la Nature, qui lui a donné le nom de *Pline Indien*, et qu'on lui a envoyé les Ephémérides qu'elle publiait, dans lesquelles son nom est attaché à quelques plantes. C'était en 1681, que cette société lui

avait envoyé son acte d'admission : personne ne s'était montré plus digne que lui d'en faire partie, car il était à portée de satisfaire le goût qu'elle montrait pour le merveilleux; et Rumpf pouvait lui en fournir abondamment; c'était pour cela que, suivant son usage, cette compagnie savante l'a nommé Pline par antonomase; mais il y avait cette différence que Pline l'*Ancien* avait adopté souvent sans examen ce que ses prédécesseurs lui avaient transmis, tandis que le *Nouveau* avait vérifié par lui-même tout ce qu'il avait annoncé de plus extraordinaire. La treizième Lettre est adressée à André Cleyer (*V.* ce nom, IX, 96): il lui fait passer plusieurs objets curieux, entre autres le *nautile* papyracé, avec la description de l'animal singulier qui habite cette coquille. Ce n'est que dans ce dernier temps qu'on a pu perfectionner les détails qu'avait donnés Rumpf, et qu'on a prouvé que cet animal n'est pas le véritable constructeur de l'habitation, mais qu'il en profite comme le bernard l'ermite. Il lui annonce l'arrivée d'un soldat de marine, que Cleyer lui avait envoyé comme dessinateur, pour réparer la perte des figures des plantes qui avaient péri dans l'incendie; mais il craignait que de longtemps il ne pût en disposer, parce qu'attendu que le négoce était l'affaire capitale de l'établissement, on avait disposé de cet homme pour quelques copies. Il était, par la même cause, privé du secours de son fils, parce qu'il est, dit-il, tellement « occupé par le président et directeur de la Compagnie, qui l'a pris » pour son secrétaire, qu'il ne lui » reste pas un moment à lui. » Rumpf ne peut s'empêcher de témoigner le découragement où il se trouve, commençant à désespérer de pouvoir terminer son livre et de laisser un ouvrage digne du monde savant; « tant, dit-il, l'on a de peine à se » procurer dans ce pays quelques se» cours : l'amour de l'argent, qui est » la passion dominante, méprise les » études les plus élevées. » Il ajoute une réflexion qui prouve que, guidé par ses seules lumières, il avait médité profondement sur l'essence de la botanique : « J'ai toujours regardé » comme trompeuse et ne servant » qu'à produire de la confusion, la » méthode qu'on a de rapporter à un » seul genre plusieurs plantes qui » ont seulement quelques points de » ressemblance; c'est pourquoi je ne » peux approuver ceux qui réunissent, sous le nom de *sandal*, tous » les arbres qui ont le bois rouge, » et sous celui de *sang de dragon*, » tous ceux qui produisent un suc de » cette couleur. Nos savants d'Eu» rope, dit-il, sont tombés dans le » même inconvénient en rapportant » les plantes de l'Orient ou de l'Occi» dent, qu'ils ne connaissaient que » par les descriptions ou les figures » données par les voyageurs à des » genres fondés dans leur patrie. Je » pourrais faire voir que l'*Hortus* » *malabaricus* n'est pas exempt de » ces défauts. » Comme il le témoigne ailleurs, Rumpf avait, dès 1683, commencé les deux premiers volumes de cet ouvrage : à travers toutes ces contrariétés, il parvint enfin à remplir une partie de ses intentions; il avait terminé son travail, et ce fut lorsqu'il fut privé de la vue, qu'il le recomposa. Ce n'est pas sans étonnement qu'on a vu des savants distingués comme Saunderson et Euler, l'un, privé de la vue dès son enfance, l'autre, dans un âge mûr, se livrer aux plus sublimes abstrac-

tions des mathématiques. On conçoit que, par leurs profondes méditations, ils aient pu s'appliquer à des études purement spéculatives; mais il semble plus difficile de cultiver, en cet état, une science toute de faits et d'observations. Rumpf, ne vivant plus que de ses souvenirs, pouvait, il est vrai, les combiner plus avantageusement pour leur rédaction: Il acquit une supériorité de tact prodigieuse ; il s'était mis en état de reconnaître rapidement, par ce seul moyen, toutes les substances des trois règnes : il put ainsi continuer ses travaux. Les progrès qu'il fit dans la nouvelle éducation qu'il fut obligé de se donner, devinrent des jouissances qui le dédommagèrent de la perte qu'il avait faite: mais les soins que son nouvel état exigeait, qui est-ce qui les lui a procurés? on l'ignore; car on nous a laissé peu de traits sur sa vie privée. Tout ce que nous savons de positif à ce sujet, c'est que Rumpf perdit alors celle qui faisait le bonheur de sa vie. Son épouse, Susanne, périt, en 1674, avec deux de ses enfants, victime d'un tremblement de terre, qui bouleversa l'île d'Amboine: mais, comme on l'a vu, il lui restait encore un fils, qui montrait quelques talents; car on lit au bas du portrait qui se trouve en tête de l'*Herbarium*, qu'il est fait par P. - A. Rumpf, son fils. Ainsi ce jeune homme devait avoir reçu une éducation soignée. Ces quatre vers, qui viennent ensuite, offrent le résumé de la vie de Rumpf:

Cæcus habens oculos tam gnavæ mentis acutos
Ut nemo meliùs detegat aut videat;
Rumphius hic vultu est, Germanus origine totus,
Belga fide et calamo: cætera dicet opus.

On lit plus bas ces mots: *Ex tempore posuit*, N. V., *Gub. Amb.* C'était donc le gouverneur même d'Amboine qui avait rendu cet hommage impromptu à Rumpf. Il est à remarquer que le goût de l'érudition, fruit d'une éducation solide, se maintenait, malgré les intempéries du climat, parmi les agents supérieurs qu'employait la compagnie des Indes. On en a la preuve dans la correspondance de l'*India litterata*, que nous avons citée. Ce goût s'étendait jusqu'à la poésie latine: on voit que Rumpf la cultivait, par une Épître en vers élégiaques, qu'il adresse à son ouvrage: mais cet ouvrage courait le risque de rentrer dans l'obscurité: son auteur avait terminé sa carrière en 1693 (1), sans pouvoir être sûr que son nom parviendrait à la postérité (2). Ce ne fut que quarante-huit ans après sa mort, que son travail fut publié, par Jean Burmann, qui le tira de l'oubli où il languissait dans le dépôt de la compagnie des Indes. Cet éditeur l'enrichit de notes, qui le reportèrent au niveau des connaissances acquises. Il s'appliqua surtout à établir sa concordance avec l'*Hortus Malabaricus*, le digne pendant de cet ouvrage intitulé *Herbarium Amboinense* (*Herbier d'Amboine, renfermant un grand nombre d'arbres, arbustes, herbes et plantes, tant terrestres qu'aquatiques, qu'on*

(1) On ne sait sur quel fondement Linné a rapporté la date de la mort de Rumpf à 1701; c'est une erreur qui a été copiée par Dryander (*Bibloth. Banks.*) Celui-ci ajoute qu'il avait 69 ans, ce qui porterait sa naissance à l'année 1637; mais dans la dédicace de son ouvrage, datée de 1690, Rumpf dit qu'il y avait 23 ans qu'il avait perdu la vue; dans une autre occasion, il dit qu'il en avait 43 lorsque cet accident lui arriva, ce qui lui donnait 66 ans; sa naissance tombe donc à l'an 1626. C'est par erreur typographique qu'il y a 1566 dans Valentyn.

(2) Une pierre couvrait sa cendre; mais elle restait ignorée, lorsqu'un siècle après, les naturalistes de l'expédition d'Entrecasteaux, Riche, La Billardière, Ventenat et Deschamps vinrent, par leurs sollicitudes, renouveler sa mémoire.

trouve dans l'île d'Amboine, écrit en hollandais, par G.-Ev. Rumpf, et traduit en latin et accompagné d'observations, par J. Burman), Amsterdam, 1741-55, 7 vol. in-fol., auxquels on a joint un *Index* de 22 pages, imprimé en 1769. Comme Rheede, Rumpf débute par un palmier: c'est le cocotier; les autres suivent. Ensuite il passe en revue tous les arbres à fruit de l'Inde: les manguiers, les mangostans, les jaquiers. Parmi ces derniers il signale celui qui, depuis le voyage de Cook, est devenu si célèbre, l'arbre à pain. Chacune des figures est accompagnée d'une description, ou plutôt d'un traité méthodique sur chaque plante, ou sur des réunions de plantes analogues entre elles. Le livre est imprimé sur deux colonnes, offrant le texte original hollandais en regard de la version latine. Toutes ces descriptions sont rédigées sur un plan uniforme, emprunté de Fuchs. Elles sont composées du même nombre d'articles, sous ces titres: 1°. *Nomina;* là se trouvent, avec beaucoup d'exactitude, toutes les dénominations qui étaient parvenues à la connaissance de Rumpf, le malai, entre autres; — 2°. *Forma:* c'est la description botanique; le port est aussi bien saisi que possible; et en général on ne peut y desirer que plus de détail sur la structure de la fleur et du fruit; — 3°. *Tempus:* les époques de la végétation; — 4°. *Locus;* — 5°. *Usus:* les propriétés médicales ou économiques; — 6°. *Cultus.* Ce premier volume contient quatre-vingt-deux planches. Dans le second, on voit ces arbres à épiceries dont le commerce faisait connaître seulement le produit, depuis une haute antiquité, comme le muscadier et le giroflier, et beaucoup d'autres végétaux curieux. Ils sont représentés dans quatre-vingt-sept planches. Les arbres qui fournissent des bois plus ou moins estimés, comme l'ébénier et le sandal, sont dans le troisième volume: plusieurs autres, moins estimés, remplissent cent quatre-vingt-une planches. Le quatrième comprend des plantes singulières qui causaient de l'embarras pour les rapporter même aux classes si vagues des arbres et des herbes: tels sont, le bambou, dont Rumpf énumère trente espèces, et les *pandanus* ou vaquois, encore plus extraordinaires. Dans le cinquième, sont les plantes grimpantes ou les lianes, qui marquent un des principaux points caractéristiques de la végétation des tropiques. Là on apprend à connaître une douzaine d'espèces de rotins, dont quelques-uns, par un seul jet gros comme une plume d'oie, enlacent à eux seuls toute une forêt. Parmi un grand nombre de plantes herbacées, il y en a plusieurs de tuberculeuses, fournissant une nourriture abondante et salubre, dont quelques espèces, cultivées depuis Madagascar jusqu'aux îles Sandwich, sous le même nom d'*ouvi*, semblent une preuve de l'identité du peuple qui habite cette longue suite d'îles. Elles sont représentées sur cent quatre-vingt-quatorze planches. Dans le sixième volume, paraissent des plantes plus communes, telles que des gramens, des fougères, des orchidées; mais, comme celles de l'Inde, elles sont épidendres pour la plupart: 90 figures. Enfin, un Supplément, sous le titre d'*Auctuarium*, offre une trentaine de plantes curieuses, représentées sur trente planches. On voit que Rumpf a suivi à-peu-près la même marche que Rheede: c'était celle qui leur était indiquée par l'en-

semble de la végétation qu'ils essayaient de peindre. Tous les deux ont décrit ou figuré à-peu-près le même nombre d'objets (Rheede a sept cent quatre-vingt-quinze planches, et Rumpf n'en a que six cent quatre-vingt-quinze). L'un et l'autre n'avaient aucune connaissance de la botanique lorsqu'ils sont arrivés sur le théâtre de leur gloire; mais Rumpf était mieux disposé pour en acquérir, par une éducation classique, qui manquait à l'autre. Aussi l'emporte-t-il de beaucoup sur son émule, par les descriptions, tandis que, pour les figures, Rheede a quelques avantages, dus, il est vrai, à des mains empruntées. On pourrait croire, au premier aperçu, que Rumpf fut moins favorisé par les circonstances, surtout quand on fait attention au terrible fléau qui affligea les dernières années de sa vie; mais il avait pu, pendant quinze ans de sa jeunesse, recueillir des matériaux, au lieu que Rheede ne put y employer que quatre ou cinq ans. Dès que Linné connut l'*Herbarium amboinense*, il se hâta de ramener les plantes qu'il contenait à son système : c'est le sujet d'une dissertation qu'il inséra dans ses *Amœnitates*, t. 3. Un autre ouvrage de Rumpf, moins important que l'*Herbarium Amboinense*, avait paru long-temps auparavant : c'est son *Cabinet des raretés d'Amboine*, écrit en hollandais, sous ce titre : *D'Amboinsche Rariteitkamer*, etc., Amsterdam, Halma, 1705, in-fol., orné de 60 planches, offrant principalement des coquillages et des crustacés; réimprimé en 1741. La version latine, de Leyde, 1711 (*Thesaurus imaginum piscium, testaceorum et cochlearum*), a été reproduite à la Haye, en 1739. La traduction allemande, par Ph.-L.-Stat. Muller, Vienne, 1766, offre des additions considérables sur la conchyliologie, par J.-Jérôme Chemnitz; les figures y sont réduites, et n'occupent que trente trois planches. On y ajouta, en 1773, un Supplément, de Franz Valentyn, sur les serpents, plantes marines, etc. d'Amboine et des îles voisines, et que le même Muller traduisit du hollandais; l'original avait paru en 1754, Amsterdam, in-fol., avec 18 pl. et le Portrait de l'auteur. D—p—s.

RUNEBERG (Ephraïm-Otto), directeur du corps des ingénieurs en Finlande, né près de Stockholm, en 1722, fut chargé par le roi de Suède de faire lever les cartes de la Finlande, d'établir un cadastre dans ce pays, d'après des mesures exactes, et d'y créer des canaux de navigation. L'académie des sciences de Stockholm le reçut parmi ses membres, après lui avoir décerné une médaille en or, pour une Description d'une paroisse de Finlande, qu'il avait faite dans la vue de diriger les ingénieurs. On a encore de lui, des *Observations sur la manière de dresser les cadastres*; des *Dialogues sur l'ame et ses facultés*, et plusieurs Mémoires dans le Recueil de l'académie des sciences. Il fut aussi un des membres le plus actifs et le plus zélés de la commission, établie à Stockholm, pour dresser les tableaux de population. Il mourut en 1770. C—au.

RUNIUS (Jean), poète suédois, né dans la province de Vestrogothie en 1679, mort à Stockholm en 1713, s'exerça dans plusieurs genres. Ses productions poétiques annoncent de la facilité et de l'imagination; mais elles sont dépourvues de goût et de pureté. On les a recueillies sous le titre de *Dudaim*, Stockholm, 1714, 2

vol. in-4°. Elles ont été réimprimées dans la même ville, en 1733, avec plusieurs autres morceaux, formant un troisième volume. Dans ce recueil on trouve des vers suédois, latins, grecs, français et allemands. Runius a aussi laissé la traduction suédoise d'un roman allemand : L'*Illustre Génoise*, ou *Histoire de Poppa*, Stockholm, 1707, in-4°. (Voy. *Hist. poetarum Suecanorum* du prof. Liden, p. IV, p. 90, et le *Dictionn. biographique de Gezelius*, art. *Runius*.) C—AU.

RUPERT (Le prince ROBERT DE BAVIÈRE, plus connu sous le nom DE), était le troisième enfant d'Élisabeth, fille aînée de Jacques Ier., roi d'Angleterre, et de Frédéric V, électeur palatin, qui, après avoir été élu roi de Bohême en 1619, fut mis, l'année suivante, au ban de l'Empire, et dépouillé de ses états héréditaires (1) (*Voyez* FRÉDÉRIC, XV, 593). Rupert naquit en 1619, et reçut, comme la plupart des princes allemands, une éducation toute militaire. Obligé, dès le berceau, d'abandonner sa patrie, il accompagna son père dans l'exil, et vint offrir ses services à Charles Ier., au commencement des guerres civiles qui désolèrent l'Angleterre. Ils furent agréés; et le roi lui confia le commandement d'un corps de cavalerie, avec lequel il fut envoyé à Worcester, pour surveiller les mouvements du comte d'Essex, qui menaçait cette ville. A peine arrivé, Rupert aperçut la cavalerie parlementaire qui s'avançait. Fondre sur elle avec impétuosité, et la mettre en pleine déroute, fut pour lui l'affaire d'un *instant*. Il s'arrêta néanmoins, en apprenant l'approche d'Essex, dont il battit l'aile gauche à la bataille de Kingston ou Edge-Hill (23 octobre 1642), laquelle resta toutefois indécise, malgré cet avantage, peut-être parce que l'impétueux Rupert s'était trop attaché à la poursuite des fuyards. Au mois de juillet 1643, il attaqua, à Chalgrove-Field, des corps détachés de l'armée parlementaire, les surprit, et leur fit un grand nombre de prisonniers, qu'il conduisit en sûreté à Oxford. Ce fut dans cette escarmouche que périt le célèbre républicain Hampden (*V.* ce nom). Pour récompenser les services de son vaillant neveu, le roi le créa chevalier de l'ordre de la Jarretière, et le nomma pair d'Angleterre, sous les titres de comte d'Holderness et de duc de Cumberland. Après l'affaire de Chalgrove-Field, Rupert fut envoyé au-devant des troupes de Cornouailles. Lorsqu'il eut opéré sa jonction avec elles, il attaqua la ville importante de Bristol, et s'en empara le 25 juillet. Il fit ensuite lever le siége de Newark, dissipa l'armée parlementaire qui la bloquait, et marcha rapidement au secours d'York, vivement pressée par l'armée combinée de Manchester, de Leven et de Fairfax, et non moins vigoureusement défendue par Newcastle (*V.* ce nom). Réuni à sir Charles Lucas, qui commandait la cavalerie royale, Rupert força les généraux anglais et écossais à lever le siége; mais, voulant pousser trop loin ses avantages, il dédaigna d'écouter les conseils prudents de Newcastle; et, prétendant avoir des ordres impératifs du roi pour livrer bataille, il attaqua impétueusement les ennemis postés à Marston-

(1) Son fils aîné ayant péri à bord d'un petit bâtiment, Charles-Louis, son second fils, fut rétabli dans le Palatinat, à la paix de Westphalie (1648). La princesse Sophie, sœur de Charles-Louis et de Rupert, était mère de George Ier., roi d'Angleterre.

Moor. Il fut entièrement défait le 2 juillet 1644, et se retira précipitamment dans le comté de Lancastre, avec les débris de son armée. Il était à la tête de l'aile gauche de l'armée royale, à la bataille désastreuse et décisive de Naseby (14 juin 1645), où Charles Ier., qui commandait en personne, éprouva une défaite complète. La prudence conseillait de différer un engagement, parce que six mille hommes, qui étaient dans le pays de Galles ou devant Taunton, pouvaient, en peu de temps, renforcer l'armée royale. Mais les conseils téméraires de Rupert, que sa bouillante ardeur poussait toujours aux combats, furent trop écoutés dans cette circonstance. Après cette déroute, il se renferma dans Bristol, en manifestant hautement l'intention de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité: mais, contre l'attente générale, il la rendit à Fairfax, après avoir fait une courte résistance. L'indignation du roi fut à son comble. Il révoqua tous les pouvoirs qu'il avait donnés à Rupert, et lui envoya un passeport pour se retirer sur le continent. Quelques écrivains rapportent qu'en 1646, après la mort de Charles Ier., Rupert quitta l'Angleterre avec un passeport du parlement. Il y rentra bientôt; et lorsque la flotte se révolta en faveur de Charles II, il se rendit à son bord, et se fit distinguer par la vigueur des conseils qu'il donna, et qui malheureusement ne furent pas écoutés. Le commandement de cette flotte lui ayant ensuite été remis, il fit voile pour l'Irlande, afin d'y relever la cause royale expirante. Poursuivi par les forces supérieures du parlement, sous les ordres de Popham et de Blake, il se vit contraint de chercher un refuge dans le havre de Kinsale, où il fut étroitement bloqué. Parvenu à s'échapper, il se retira sur les côtes de Portugal. Blake ne le quitta pas, le chassa jusque dans le Tage, et se disposait à l'y attaquer; mais la cour de Lisbonne s'y opposa, et facilita l'évasion de Rupert (2), qui, ayant perdu une partie de ses bâtiments sur les côtes d'Espagne, fit voile pour les Indes-Occidentales. Il se soutint quelque temps, en faisant des prises, tantôt sur les Anglais, tantôt sur les Espagnols, et se retira enfin en France, avec sa flotte dans le plus mauvais état. Charles II, réfugié alors (1654) à Paris, et réduit à la plus grande détresse, la vendit au cardinal Mazarin. A la restauration de 1660, le prince Rupert fut invité à se rendre en Angleterre, où Charles II le combla d'honneurs. Au mois d'avril 1662, il fut nommé membre du conseil-privé; et, au mois de décembre suivant, la société royale de Londres l'admit dans son sein. Le 22 février 1665, Charles II, ayant déclaré la guerre aux Hollandais, envoya contre eux le duc d'York, son frère, avec une flotte formidable. Rupert, qui commandait sous ce prince, contribua puissamment au gain de la bataille navale qui se donna le 3 juin, et où les Hollandais perdirent dix-neuf vaisseaux. L'année suivante, Rupert commanda la flotte anglaise, conjointement avec le duc d'Albemarle. Détaché avec vingt vaisseaux de ligne, il n'assista pas aux sanglants combats des 1er et 2 juin, où les

(2) Irrité de cette partialité, Blake s'empara de vingt navires portugais richement chargés, et menaça d'en tirer une vengeance encore plus éclatante. La crainte qu'inspirait un si dangereux ennemi, obligea la cour de Lisbonne à s'humilier, et à solliciter comme une grace le renouvellement de son alliance avec ces insolents républicains.

Hollandais, sous les ordres de Ruyter et de Van-Tromp, combattirent si vaillamment. Mais, le 3 juin, il rejoignit Albemarle, et rétablit le combat. Il déploya, dans cet engagement, dont l'issue resta indécise (3), la plus grande intrépidité et un talent remarquable. En 1673, il fut nommé amiral de la flotte que Charles II venait d'équiper (4). Après avoir été joint par une escadre française, commandée par d'Estrées, il fit voile pour les côtes de Hollande, à la tête des flottes combinées. Il eut avec les Hollandais, toujours commandés par Ruyter et Van-Tromp, un engagement, où l'avantage fut vivement disputé, quoique ces derniers fussent moins nombreux. Rupert, qui ne se montrait pas favorable aux desseins que paraissait avoir formés le roi d'Angleterre, de subjuguer la Hollande, jouissait, à cette époque, de peu de crédit à la cour de ce prince : aussi la flotte manquait-elle de tout. Après un second engagement, il fut obligé de rentrer dans les ports pour se ravitailler. Il reprit immédiatement la mer; et, le 11 août, il livra bataille à l'embouchure du Texel. Dans aucune circonstance, suivant les historiens anglais, Rupert ne montra plus de valeur et d'habileté : la victoire resta cependant incertaine. En 1679, Rupert fut nommé membre du nouveau conseil-privé (5); il mena, depuis ce moment, une vie tout-à-fait retirée, passant la plus grande partie de son temps au château de Windsor, dont il était gouverneur. Il s'occupait, dans ce séjour, d'expériences de chimie et de physique, ainsi que de la pratique des arts mécaniques, se plaisant surtout à fabriquer lui-même des platines pour les armes à feu. Il inventa une composition qu'on nomma d'après lui *métal du prince* (*prince's metal*); communiqua à la société royale les améliorations qu'il avait apportées dans la fabrication de la poudre à canon, soumit aussi à l'examen de la même société une machine qu'il avait inventée pour élever l'eau, et il lui envoya un instrument pour lever un plan en perspective. Rupert fut l'inventeur d'un canon qui pouvait décharger plusieurs boulets avec promptitude, facilité et sûreté; et la société royale reçut de lui l'avis d'une nouvelle méthode pour faire sauter les blocs de rochers dans les mines et autres endroits souterrains. Le docteur Hooke a conservé une autre invention de Rupert, pour faire des balles de plomb de tout calibre. Il imagina un appareil pour observer en mer avec un quart-de-cercle, malgré les mouvements irréguliers de la main de l'observateur et l'agitation du vaisseau. On dit qu'il avait trouvé le secret de fondre ou de rendre liquide la mine de plomb dans un moule, comme un métal, et de la réduire de nouveau à sa forme primitive. Mais nous devons nous arrêter sur une invention qu'on lui a attribuée, et que quelques personnes lui ont contestée. Des écrivains étrangers, outre les éloges qu'ils ont donné à son talent pour la peinture, l'ont considéré comme l'inventeur de la gravure à *mezzo-tinto*

(3) Hume reconnaît pourtant que les Anglais furent les premiers à quitter la mer et à regagner leurs ports.

(4) Le commandement en aurait été confié au duc d'York, si l'acte du *Test* n'y eût mis obstacle.

(5) Ce nouveau conseil fut créé pour servir au trône de barrière contre la violence de la chambre des communes. En signant la nomination des membres qui le composaient, Charles II remarqua avec satisfaction, qu'ils possédaient en terres ou en emplois environ 300,000 livres sterling de revenu (7,500,000 fr.), somme presque égale à toutes les propriétés de la chambre basse.

(6) et voici, suivant eux, à quelle circonstance fortuite il aurait dû cette découverte. Étant sorti de très-grand matin pendant le temps de sa retraite à Bruxelles, il remarqua une sentinelle qui paraissait très-occupée, à quelque distance de son poste, à faire quelque chose à son fusil. Le prince demanda au soldat ce qu'il faisait: celui-ci répondit que la rosée qui était tombée pendant la nuit avait couvert son fusil de rouille, et qu'il travaillait à la faire disparaître et à rendre son arme brillante. Le prince, en l'examinant, fut frappé de voir une espèce de figure tracée par la rouille sur le canon, avec une multitude innombrable de petits trous liés ensemble comme un ouvrage glacé sur l'or ou sur l'argent, et dont le soldat avait fait disparaître une partie. Le prince conçut immédiatement l'idée qu'il serait possible de trouver un moyen de couvrir une plaque de cuivre d'une certaine étendue de petits trous pressés les uns contre les autres qui donneraient indubitablement une impression toute noire, et qu'en ôtant convenablement certaines parties, la superficie qui resterait unie laisserait le reste du papier blanc. Ayant communiqué son idée à Wallerant-Vaillant, peintre de quelque réputation, qui habitait, à cette époque, les environs de Bruxelles, ils firent plusieurs expériences; et ils inventèrent à la fin un rouleau d'acier avec des pointes ou dents saillantes, à-peu près comme une lime. Le cuivre pressé contre le rouleau, recevait une empreinte qui produisait effectivement le fond noir, et étant raclé ou diminué à volonté, il laissait paraître toutes les gradations du blanc. Telle fut l'origine de la gravure en demi-teinte, suivant lord Oxford, M. Evelyn et M. Vertue (7). Le prince Rupert mourut dans son hôtel de Spring-Garden, le 29 novembre 1682, et fut enterré dans la chapelle de Henri VII: on le regretta comme un homme dont toutes les actions et toutes les qualités avaient été consacrées au bien public. Rupert était un partisan très-zélé du commerce d'Afrique; on peut citer, à l'appui de cette assertion, l'offre qu'il fit au roi, avant la première guerre contre les Hollandais, de se rendre avec une escadre sur la côte de Guinée, pour venger l'honneur de la couronne, assurer les justes droits de la compagnie, et redresser les torts faits à la nation. S. M. accueillit avec plaisir sa proposition: mais ne voulant pas hasar-

(6) Hume appelle gravure à l'eau-forte (*et ching*), ce que d'autres nomment gravure en demi-teinte (*mezzo-tinto*), ou gravure en *manière noire*.

(7) Le baron d'Heinecke affirme « que cette invention n'appartient pas au prince Rupert, ainsi que Vertue et quelques auteurs le supposent; que ce fut le lieutenant-colonel de Siegen, officier au service du landgrave de Hesse, qui, le premier, grava ainsi en manière noire; et la gravure qu'il fit était un portrait de la princesse Emilie-Élisabeth de Hesse, qui porte la date de 1643. Le prince Rupert, ajoute-t-il, apprit le secret de cet officier, et l'apporta en Angleterre, lorsqu'il y revint la seconde fois avec Charles II. » M. Strutt, qui fait cette citation, dit qu'il n'a pas vu la gravure dont parle le baron; et la date précise de la découverte du prince Rupert n'est mentionnée nulle part. Vertue cite comme la plus ancienne, une tête ovale de Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, gravée à la demi-teinte, sous la date de 1656, avec ces mots: *Theodorus Casparus à Furstemburg canonicus ad vivum pinxit et fecit.* L'auteur pouvait avoir appris le procédé du prince Rupert ou de Vaillant. La plus ancienne des gravures en demi-teinte du prince Rupert, qu'on a maintenant, porte la date de 1658: c'est une figure de demi grandeur, d'après l'Espagnolet: le sujet représente un bourreau tenant une épée dans une main, et une tête dans l'autre: c'est probablement la décollation de saint Jean-Baptiste: on voit sur l'épée les initiales R. P. F., surmontées d'une couronne. Elle est distinguée par l'inscription suivante tracée sur une petite table qui est au-dessous: « SP in IRVP. P. fecit. Francofurti, anno 1658, M. A. P. M. » Janseo, dans son *Essai sur l'origine de la gravure*, ne fait que répéter ce que Heinecke avait déjà dit, sans faire mention de l'opinion de *Vertue*: en quoi il a eu tort, puisqu'il n'a ainsi présenté qu'un côté de la question. Il paraît évident qu'il parle de l'ouvrage de Vertue sans l'avoir lu, ce qui, au surplus, lui est arrivé plus d'une fois.

der la personne de ce prince à une telle distance, et dans un climat si meurtrier, elle se contenta d'envoyer un officier que Rupert lui désigna. Membre très-actif du conseil du commerce, ce fut à ses sollicitations pressantes que la compagnie de la baie d'Hudson dut sa création; il l'avait favorisée, non-seulement en faisant des recherches sur la valeur de ses produits, mais en dépensant beaucoup d'argent pour y envoyer des navires : il en fut nommé premier gouverneur par la charte qui la constitua. On appela, en son honneur, Rivière de Rupert, une ouverture considérable de la partie orientale de cette baie, dans la terre de Labrador. En général, ce prince avait une grande prédilection pour les marins et pour toutes les personnes instruites ou ingénieuses, ou animées d'un véritable esprit public; il les assistait de sa bourse et de son influence. Il était intéressé dans une patente pour la fabrication des canons, dans une verrerie, et dans d'autres entreprises pour augmenter ou améliorer les manufactures. L'évêque Sprat a rendu justice aux vertus et aux qualités aimables de Rupert, dans le portrait qu'il en a tracé. Campbell fait remarquer, que de son temps, il a entendu souvent les vieillards du comté de Berk, parler avec ravissement de ce prince. Après sa mort, sa collection de tableaux fut vendue à l'enchère; ses bijoux, après avoir été évalués à 20,000 livres sterling (500,000 fr.), par trois joailliers, furent mis en loterie (8), et les billets tirés en présence du roi. Le prince Rupert ne fut jamais marié. Il laissa, d'une fille de Henri Bard, vicomte Bellemont, un enfant naturel, qui porta habituellement le nom de Dudley Rupert, quoiqu'il soit désigné dans le testament de son père, sous celui de Dudley Bard. Il fut élevé à l'école d'Éton, fit, en 1682, un voyage en Allemagne, et fut tué en 1686, au siége de Bude. D-z-s.

RURIK. *Voy.* ROURIK.

RUSBROCK (JEAN), ainsi appelé du lieu de ce nom, où il naquit, entre Bruxelles et Halle, en 1294, fut le maître le plus célèbre des mystiques de son temps, quoiqu'il soit presque inconnu aujourd'hui. Il quitta, dès l'âge de quinze ans, l'étude des lettres humaines, pour se livrer à un genre de méditation affective, mais élevée, dont il avait puisé le goût dans les livres allégoriques de l'Écriture, et plus encore dans les ouvrages attribués à saint Denis l'aréopagite. Ses pieuses spéculations ne lui firent pas néanmoins négliger les exercices pratiques de la religion. Après avoir reçu la prêtrise, il remplit long-temps les fonctions de vicaire de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles. Dans ce modeste emploi, son zèle le faisait correspondre avec des chefs d'ordre; et il opéra ainsi la réforme de l'abbaye de Saint-Séverin, à Château-Landon, où l'on conservait précieusement plusieurs de ses lettres. Sa piété simple, mais exaltée, donnait à ses écrits un attrait que n'avaient point les productions scolastiques de son siècle. Elle lui acquit des sectateurs dévoués. Devenu sexagénaire, il embrassa lui-même la vie religieuse, en se retirant avec eux à Groendal (Vauvert), où il réforma, s'il ne fonda, un monastère de chanoines réguliers, dont il fut le premier prieur. La grande ré-

(8) *Gazette* de 1683, nos. 1824, 1873, etc. Les billets étaient de 5 liv. sterling (125 fr.); et le lot le plus considérable était un collier de perles évalué 8000 liv. sterling (200,000 fr.)

putation de sainteté que lui avaient value ses écrits, lui attira la visite de personnages distingués, entre autres de Gerard-Groot (*V.* Gerard). Ce fut d'après ses entretiens que celui-ci, trop jeune encore pour avoir pu lui donner des avis, laissa au contraire le monde, et forma une congrégation de frères-clercs, la mère des chanoines réguliers de Windesheim, auxquels ceux de Vauvert, qui avaient été originairement leurs pères, furent par la suite réunis. Quoique Rusbrock fût peu lettré, et eût acquis simplement, dit Poiret, par la voie de l'expérience, la connaissance de la théologie mystique; on le regardait d'autant plus comme un homme inspiré, qu'il était moins instruit. Au rapport de Henri Pommier son confrère, il avait coutume de noter sur ses tablettes, dans la solitude d'un bois voisin, les pensées qui lui étaient suggérées; et il les dictait, à sa rentrée au monastère. Rusbrock inspirait à son tour ses lecteurs. Suivi de près (dit Bossuet), par Taulère son disciple, il fut imité par Gerlac, et copié par Harphius (*V.* ces noms); et le maître n'eut que trop d'imitateurs qui enchérirent sur lui, en outrant leur modèle. Entouré de vénération, et comblé d'années, Rusbrock, qualifié de contemplatif par excellence, d'illuminé et de divin, s'éteignit le 2 décembre 1381, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Long-temps après, un de ses sectateurs, Thomas de Jésus, carme espagnol, recueillit les actes de sa doctrine et de sa vie, d'après ses biographes Henri Pommier, et Marc Mastellin, auteur du Nécrologe de Vauvert, à l'effet d'obtenir de Grégoire XV la béatification de Rusbrock. Mais l'un des écrits principaux de ce mystique, traduit par Gerard-Groot lui-même, avait été censuré par Gerson. Cependant sa doctrine, préconisée par Denys le chartreux, louée par Aubert-le-Mire, et déclarée hors de toute atteinte par le cardinal Bellarmin, aurait sans doute déterminé une décision favorable, si l'abus qui pouvait résulter des expressions du vénérable auteur, prises dans un sens différent du sien, n'eût sans doute fait craindre de l'autoriser en les consacrant. De ses ouvrages spirituels, écrits dans son propre idiome, dont plusieurs ont eu des versions particulières, et dont la collection fut traduite par Surius en latin (Cologne, 1552, 1609 et 1692), nous citerons seulement celui *De Nuptiis vel de Ornatu Nuptiarum spiritualium, libri* 3, qui a été publié en flamand, en latin et en allemand, et qui a donné lieu également à des critiques et à des éloges, suivant qu'il a été différemment interprété. Quoique la contemplation intérieure, selon l'auteur même, doive exclure les images, le titre seul de l'ouvrage annonce les allégories dont il est rempli: tels sont les *joyaux* donnés en présent, la *dot*, les *fiançailles* de l'épouse, le *mariage* de l'ame unie au verbe ou à l'époux; ce qui au reste peut paraître motivé par les expressions mystérieuses du *Cantique des cantiques*. Mais un reproche plus sérieux fait par Gerson à Rusbrock dans une Épître à un Chartreux, c'est d'avoir, au troisième livre sur l'excellence de la vie contemplative, avancé que l'homme, ici-bas, dans l'état de contemplation parfaite, non-seulement voit Dieu par une clarté divine, mais que l'ame elle-même est cette clarté, et qu'elle rentre, transformée et perdue, dans son essence originelle, en ne

faisant plus qu'un avec Dieu. L'un des disciples de Rusbrock (Jean Schonove), ayant pris sa défense en expliquant ses intentions, Gerson répondit en lui opposant ces interprétations mêmes, pour prouver que le zèle de l'auteur n'était pas *selon la science*, puisqu'il employait des expressions qui, entendues littéralement, ne pouvaient qu'égaren des mystiques moins bien intentionnés: c'est en effet ce qui est arrivé, comme Bossuet l'a remarqué en approuvant les observations du docte chancelier. Il rend d'ailleurs, avec Gerson, justice à Rusbrock, qui condamnait lui-même, dans une secte de contemplatifs de son temps connue sous le nom de *bégards* et de *béguines*, l'état passif de quiétude et d'abandon de l'ame ou de l'épouse unie à l'époux. Mais aussi, d'un autre côté, leur assimile-t-il les modernes quiétistes osant s'appuyer, pour justifier leur mysticisme, de l'autorité de ce Rusbrock, qui avait prononcé leur condamnation. G—ce.

RUSCA (Lothaire ou Lottiere), chef du parti Guelfe à Come, fut le fondateur d'une petite souveraineté qui s'est conservée longtemps dans sa famille. Les Rusca étaient les rivaux des Vitani; et, dès qu'ils réussissaient à les écarter, leur autorité à Come était sans limites. Lottiere Rusca consolida le pouvoir d'un chef de parti: en 1284, il se fit reconnaître pour souverain par sa patrie. Un Conrad, un Francheschino et un second Lottiere, vinrent ensuite. Les Rusca, chassés de leur patrie par les Visconti, seigneurs de Milan, se réfugièrent à Bellinzona, dont ils avaient aussi acquis la souveraineté, qu'ils conservèrent jusqu'en 1422. Balthasar Rusca fit de nouveau soulever Come en 1402, contre les enfants de Jean Galeas Visconti. Après lui, un troisième Lottiere Rusca, contraint par les armes de Carmagnole, rendit Come en 1418, au duc de Milan, et se contenta de la seigneurie de Lugano, avec le titre de comte. S. S—i.

RUSCA (F.-Dominique), général français, naquit, en 1761, à Dolceacqua, marquisat enclavé dans le territoire génois, et faisant partie du comté de Nice. Le jeune Rusca, dont la famille tenait à la bourgeoisie, fit d'assez bonnes études, et alla s'établir à Monaco, où il exerça la médecine, peu de temps avant la révolution française, dont il embrassa les principes avec ardeur. Rentré dans son pays après la prise de Nice par les Français, il y manifesta sans déguisement des sentiments révolutionnaires; et bientôt même, ayant été accusé d'avoir des relations avec les jacobins de Nice et avec l'armée française, il fut banni de son pays, et ses biens furent confisqués. Il aurait été arrêté, s'il ne s'était pas réfugié au quartier-général français. Après la reprise de Toulon, l'armée se disposant à franchir les Apennins par l'état de Gènes, Rusca, dont les connaissances locales étaient précieuses, obtint un grade militaire, et fut attaché à l'état-major, par la protection des représentants du peuple Robespierre jeune, Ricord et Salicetti. Le 6 avril 1794, l'armée française parut, pour la première fois, sur le territoire d'Italie, après avoir violé la neutralité du pays de Gènes. Rusca guida la partie de cette armée qui, se dirigeant sur la gauche, s'empara du marquisat de Dolceacqua, après avoir culbuté un détachement piémontais, qui s'y tenait en observation. Il joignit ensuite une autre division, qui, franchissant des monta-

gnes escarpées, chassa les Piémontais du col des Fourches, et emporta les hauteurs de Dolceacqua qui conduisent à la forteresse de Saorgio, par des chemins étroits et dangereux. C'était la clef des Apennins. Rusca, très au fait de la topographie de ces montagnes; fort actif d'ailleurs, et montrant autant de bravoure que d'intelligence, ne fut pas étranger aux opérations qui firent tomber Saorgio au pouvoir de l'armée d'Italie, commandée alors par le général Dumerbion. Il fut fait adjudant-général, et continua de rendre des services à l'armée, qui s'empara du col de Tende, et qui de là aurait pu immédiatement pénétrer en Piémont. Mais rien n'était prêt encore pour l'invasion de l'Italie; la France d'ailleurs n'avait alors ni gouvernement ni chef capable de diriger une pareille entreprise. Rusca, ne voulant pas rester dans l'inaction, suivit la division Augereau, allant renforcer l'armée des Pyrénées Orientales, qui venait de passer sous les ordres de Schérer. Il concourut aux opérations qui eurent lieu sur la Fluvia, dans les mois de mai et juin 1795. La paix de Bâle étant venue mettre fin aux hostilités entre la France et l'Espagne, Rusca reprit la route des Alpes, et alla servir de nouveau sous les ordres du général Schérer, qui fut chargé du commandement en chef de l'armée alors cantonnée sur le territoire génois. Les hostilités contre les Austro-Sardes ayant pris une nouvelle activité, Rusca se distingua particulièrement à la bataille de Loano, livrée le 23 novembre. Il se porta d'abord, au pas de charge, à la tête de dix-sept cents hommes, sur trois mamelons retranchés, qui formaient les avant-postes de l'ennemi, en avant de Loano; en emporta deux d'assaut, en moins de vingt minutes; et, secondant ensuite le chef de brigade Lannes, emporta successivement cinq positions retranchées, garnies de canons et placées les unes derrière les autres. Ses exploits, dans cette bataille, lui valurent le grade de général de brigade. L'armée étant passée sous les ordres du général Buonaparte, le combat de Dego fut le premier qui signala l'ouverture de la campagne de 1796. A la tête de sa brigade, Rusca, après une action valeureusement soutenue, fit cent prisonniers, s'empara de deux canons, et occupa les hauteurs de San-Giovanni, qui dominent la vallée du Tanaro et de la Bormida. Le 16 avril, il prit part à l'attaque du camp retranché de Ceva, et opéra sa jonction avec la division Augereau. A la bataille de Lodi, de même qu'Augereau, il décida la victoire, en se précipitant à la tête des bataillons. Dans le courant de mai, Buonaparte, pour faire croire au général Beaulieu qu'il voulait le tourner par le haut du lac de Garde, détacha Rusca à la tête d'une demi-brigade d'infanterie légère, et lui ordonna de prendre position à Salo. Là, renforcé par la division Sauret, Rusca défendit Salo contre les efforts de la plus grande masse autrichienne, et fut blessé dangereusement le 29 juillet. Élevé au grade de général de division, il eut divers commandements dans l'intérieur de l'Italie, et ne figura de nouveau qu'à la fin de 1798, à l'armée de Championet, où il eut le commandement d'une division dans les états romains. L'armée napolitaine, commandée par Mack, ayant pris l'offensive, au mois de novembre, Rusca rassembla sa division, dispersée dans les montagnes, se porta sur

la droite de l'armée napolitaine, qu'il repoussa, de concert avec les divisions Casabianca et Monnier. Mais Championnet, ayant quarante mille hommes sur les bras, et des forces trop inférieures, évacua Rome, et occupa les positions du Tibre. Rusca, de son côté, se plaça sur le Tronto, et s'y fortifia. Championnet ayant repris l'offensive, Rusca fut un des premiers à venir attaquer les Napolitains, à la tête de sa division : il les battit à Porto-Fermo, dispersa une de leurs colonnes, et leur fit trois cents prisonniers. Sa brigade, après avoir couru les plus grands dangers en traversant les torrents qui se trouvaient sur son passage, s'avança vers Capoue, et ensuite sur Naples. A l'attaque de cette ville, Rusca, s'emparant de la portion d'investissement qui lui était indiquée, s'établit au poste de Campo di Chino, puis se rendit maître du fort *del Carmine*, le 22 janvier. A l'ouverture de la campagne de 1799, l'armée française sur l'Adige ayant été battue, et le Piémont ayant été abandonné, le général Macdonald, qui commandait l'armée de Naples, reçut l'ordre de se diriger vers la Haute-Italie. Rusca se mit en marche avec sa division, occupa Florence, dans les premiers jours de juin, et, formant la droite de l'armée, arrêta un moment les corps autrichien commandé par Klenau. A la bataille de la Trébia, qui dura trois jours, il fit partie de l'aile droite, avec sa division; et, le 19 juin, il soutint l'attaque avec beaucoup de fermeté. Le lendemain, il traversa la Trebia vers son embouchure, pour essayer de déborder la gauche des Austro-Russes, et les priver de leur appui sur le Pô; mais l'ennemi, s'étant montré en forces, repoussa d'abord la division Olivier. Bientôt Rusca, prenant lui-même part à l'action, ne fut pas plus heureux : il fut blessé grièvement, et transporté à Plaisance, où, après la bataille, il tomba au pouvoir de l'ennemi. Il ne fut en état de rentrer en France qu'après la bataille de Marengo. En 1802, Buonaparte, alors premier consul, l'envoya prendre possesion de l'île d'Elbe, dont il lui donna le commandement militaire. Là il lui fut impossible de vivre en bonne intelligence avec l'ex-député Briot, commissaire du gouvernement. Rusca l'emporta d'abord sur son adversaire, qui fut révoqué; mais lui-même encourut la disgrace de Buonaparte, et, rappelé en septembre 1805, ne fut remis en activité qu'en 1809, à l'ouverture de la campagne d'Italie, sous le vice-roi Eugène Beauharnais. Il commanda une division momentanément détachée dans le Tyrol; et, après la perte de la bataille de Sacile, il rejoignit l'armée en position devant Vérone. Le vice-roi ayant repris l'offensive et suivi l'armée autrichienne dans sa retraite, Rusca fut laissé, avec sa division, sur le Haut-Adige. Il fut envoyé ensuite dans la Carniole, pour observer le corps tyrolien du général Chateler, vers la Drave. Chargé spécialement de maintenir la sûreté des communications de l'armée, il concentra sa division autour de Klagenfurt, d'où il envoyait, des colonnes contre les partis ennemis. Le 5 juin, au matin, étant informé que le marquis de Chateler, après avoir rassemblé des forces nombreuses, faisait des dispositions pour l'attaquer, il résolut de marcher lui-même au-devant de l'ennemi, dont il rencontra l'avant-garde du côté de Villach. Le len-

demain, il trouva son adversaire en position sur la route, l'attaqua, le culbuta, et lui fit six cents prisonniers. Une partie du corps autrichien passa la Drave, au pont de Stein. Sa retraite fut si précipitée, que Rusca, ne pouvant atteindre l'arrière-garde, prit le parti de rentrer dans Klagenfurt, où il resta jusqu'à la conclusion de l'armistice de Znaim, le 17 juillet. Après la paix de Vienne, il cessa d'être employé, et vécut dans la retraite, tantôt en Italie, tantôt en France. Il ne reprit l'activité qu'à la fin de 1813, au moment où les alliés passaient le Rhin pour entrer en France. Il fut nommé commandant de Soissons et des troupes qui s'y réunissaient. Cette place, importante par sa position sur l'Aisne et sur les routes de Compiègne et de Château-Thierri, n'était défendue par aucun ouvrage. Rusca n'y trouva que les cadres de six bataillons, un dépôt de six cents Italiens et une centaine de gendarmes.

C'était dans les premiers jours de février 1814, au moment où le général russe Winzingerode, voulant rejoindre l'armée de Silésie, derrière Châlons, ne pouvait y parvenir que par un coup de main sur Soissons. Rusca repoussait l'idée qu'une troupe étrangère pût se présenter en force devant cette ville : il supposait tout au plus qu'un parti de cosaques se hasarderait dans les plaines voisines. Ses dispositions se bornèrent donc à mettre la ville en état d'arrêter un corps de cavalerie. Instruit de l'approche des Russes, il fait rentrer dans Soissons les bacs et les bateaux, à quelques lieues à la ronde. Ce sont-là ses seules dispositions pour la défense; il ne cherche pas à mettre ses soldats à couvert; il n'ouvre pas même un fossé devant le rempart. En un mot, il ne fait aucune disposition pour défendre le pont sur l'Aisne. Le 13 février, cinq cents cosaques paraissent, soutenus par deux bataillons d'infanterie. Un parlementaire somme la ville de se rendre; mais Rusca, échauffé par ses instructions et par son zèle, rejette toutes les sommations, et jure de se défendre jusqu'à la mort. Le feu de la place répond au feu de l'ennemi. Le lendemain, le général Winzingerode marche en personne pour attaquer Soissons. A neuf heures du matin, on voit descendre des hauteurs environ douze mille hommes d'infanterie et vingt pièces de canon. Rusca prend position à la porte de Laon, au faubourg de Saint-Waast, qui était le point le plus menacé. Des deux côtés on ouvre les batteries; le feu des Russes redouble; et bientôt un biscaïen frappe mortellement le général français, qui ne survit qu'une heure à sa blessure. Sa mort abattit le courage de la garnison; et Soissons, pris d'assaut, fut pillé et dévasté par les Russes. Le lendemain, ils rendirent aux restes du général Rusca les honneurs funèbres. C'était un officier intrépide, robuste et bel homme de guerre. Entré dans la carrière des armes par un enthousiasme révolutionnaire, il s'était voué aux intérêts de Buonaparte, dès ses premières campagnes en Italie. Il avait bien fait la guerre; mais, dans ses commandements pendant la paix, il s'était attiré deux fois la disgrace de son maître, qui l'avait laissé long-temps dans l'oubli. Rappelé sous les drapeaux dans ses derniers temps, son zèle s'était réveillé; et il était mort plein de confiance dans la fortune de Buonaparte. B-P.

RUSCELLI (Jérôme) naquit à Viterbe, dans une humble condition,

vers le commencement du seizième siècle. Il vécut quelque temps à Rome, sous le pontificat de Paul III, et y fonda l'académie *dello Sdegno* : il se transporta ensuite à Venise, où il corrigeait les épreuves chez Valgrisi, tandis que Dolce remplissait les mêmes fonctions chez Giolito. Soit par jalousie de métier, soit par rivalité littéraire, il s'engagea une vive dispute entre eux, au sujet de deux éditions de Boccace, sorties des presses de ces imprimeurs ; à peu de distance l'une de l'autre. Il fallut tous les efforts de leurs amis pour mettre un terme à leurs querelles. Ruscelli est auteur de plusieurs ouvrages, et éditeur d'un plus grand nombre. Dans tous ses travaux, il a montré plus de zèle que de critique. Il fut en correspondance avec plusieurs de ses illustres contemporains. Bernardo Tasso, en lui écrivant, lui témoignait beaucoup d'estime et d'amitié. Ruscelli avait essayé de l'excuser auprès de Philippe II, d'avoir embrassé le parti de Ferdinand San-Severino, prince de Salerne. Dans cette apologie, il parle avantageusement du poème de l'*Amadigi*, et du jeune Torquato, alors (en 1561) âgé de dix-sept ans. Celui-ci en fit l'un des interlocuteurs de son dialogue, intitulé : *Il Minturno, o della bellezza*. Ruscelli mourut à Venise, en 1566, après une longue et douloureuse maladie. Il fut enseveli dans l'église de Saint Luc, à côté de Dolce, et d'Atanagi, ses émules. Ses ouvrages peuvent se diviser en deux classes : nous parlerons d'abord de ceux qu'il a composés ou traduits, et ensuite des autres dont il n'a été que l'éditeur. Ouvrages originaux et traductions : I. *Scholia in iv libros de venatione, Natalis Comitum* ; Venise, Alde, 1551, in-8°., petit vol. de 48 feuillets, devenu assez rare. II. *Lettera al Muzio in difesa dell' uso delle signorie*, ibid., 1551, in-8°., à la suite de la *Lettera di Ciotolini in difesa della lingua volgare*. C'est plutôt un traité qu'une lettre, dans laquelle l'auteur prend à tâche de défendre la mode qui, vers la moitié du seizième siècle, commençait à prévaloir en Italie, d'écrire à la troisième personne, et de prodiguer les titres de *Votre seigneurie, excellence, altesse*, etc. Claude Tolomei, Bernardo Tasso, Annibal Caro, Muzio et autres, firent des efforts inutiles pour soutenir l'usage contraire. III. *Lettura sopra un sonetto del marchese della Terza*, ibid. 1552, in-4°. IV. *Lettura sopra un sonetto della marchesa del Vasto*, ibid., 1552, in-4°. V. *Vocabolario generale di tutte le voci usate dal Boccaccio, bisognose di dichiarazione*, etc., ibid., 1552, in-4°. VI. *Tre discorsi a Lodovico Dolce, l'uno intorno al Decamerone, l'altro all' osservazioni della lingua volgare, ed il terzo alla traduzione d' Ovidio*, ibid., 1553, in-4°. Dolce, dans une longue lettre, placée à la fin de son édition de Boccace, fait une critique amère de celle de Ruscelli, qui attaque à son tour les ouvrages de son adversaire. VII. *Capitolo delle lodi del fuso*, ibid., 1554, et réimprimé dans le IIe. vol. des OEuvres burlesques de Berni. VIII. *Discorso premesso al ragionamento dell' imprese, di Giovio*, 1556, in-8°. IX. *Del modo di comporre in versi, nella lingua italiana, con un pieno ed ordinato rimario*, ibid., 1559, in-8°. On réimprime encore en Italie ce dictionnaire de rimes. X. *Discorso sopra i motti ed i disegni d'arme e d'amore*, ibid., 1560, in-8°. XI.

Della perfezione delle donne, ibid. XII. *La vita di Jacopo Zane.* Elle se trouve dans un très-petit nombre d'exemplaires des *Rime* de ce poète vénitien, publiées par Atanagi, ibid., 1561, et quelquefois 1562, in-8°. XIII. *Geografia di Tolomeo, trad. dal greco*, ibid., 1561, in-4°. Elle est dédiée à l'empereur Ferdinand Ier. Il ne faut pas la confondre, comme on l'a déjà fait, avec la traduction de Matthioli, publiée à Venise, en 1548, in-8°. Celle de Ruscelli, revue et corrigée par Rosaccio, fut réimprimée à Venise, en 1599, in-fol. XIV. *De' monti e fiumi*, ibid. XV. *Le imprese illustri, con esposizioni e discorsi*, ibid., 1566, in-4°. Cet ouvrage, qui parut l'année même de la mort de l'auteur, fut dédié à Philippe II, roi d'Espagne : la troisième édition, imprimée, en 1584, fut augmentée d'un quatrième livre, par Vincent Ruscelli, neveu de l'auteur. XVI. *Segreti nuovi*, ibid., 1567, in-8°. Ruscelli était un peu alchimiste, et avait trouvé plusieurs secrets pour écrire avec des encres sympathiques. Paladino le cite dans son ouvrage de l'*Arte di bene scrivere.* XVII. *Indice degli uomini illustri*, ibid., 1572, in-4°.; ouvrage posthume, achevé peu avant la mort de l'auteur. XVIII. *Commentarj della lingua italiana, lib. VII*, ibid., 1576, in-4°. XIX. *Vocabolario delle voci latine con l' italiane, scelte da' migliori scrittori.*, ibid., 1588, in-4°. XX. *Precetti della milizia moderna*, ibid., 1572, in-4°. Il a été traduit en allemand. XXI. *Supplimento alle Storie del suo tempo, del Giovio*, ibid., 1608, in-4°. XXII. *Rime piacevoli*, ibid., 1627, in-12, publiées avec les *Poesie* de Borgogna. Ouvrages dont Ruscelli a été l'éditeur : 1°. *Boccaccio, il Decamerone ridotto alla sua intiera perfezione*, Venise, Valgrisi, 1552, in-4°. Dans l'avis au lecteur, Ruscelli prétend avoir corrigé le Boccace en fait de langage, dans plus de soixante-dix endroits. — 2°. *Il sesto libro delle rime di diversi eccellenti autori, con un discorso*, ibidem, 1553, in 8°. C'est, comme le titre l'annonce, le VIe. vol. d'une collection poétique, intitulée : *Rime scelte di molti eccellentissimi autori* (9 vol. in-8°.), à laquelle travaillèrent Domenichi, Bottrigaro et Dolce. C'est à la fin de ce volume, que Ruscelli publia une diatribe contre Dolce, à l'occasion de leur controverse sur le Boccace. Ce Discours, qui remplit cinquante-sept pages des premiers exemplaires, fut supprimé dans le reste de l'édition, et remplacé par un nouveau qui n'en occupe que cinq. Dans le premier Discours, Ruscelli parle de sa traduction d'Elien, *Del modo d'ordinar le squadre*, qui paraît n'avoir jamais été imprimée. Ce même volume reparut vingt ans plus tard, sous le titre de *Scelta nuova di rime de' più illustri e valenti poeti dell' età nostra*, ibid., 1573, in-8°.; mais c'est la même édition sous un nouveau frontispice. — 3°. *Petrarca corretto ; con annotazioni ; un vocabolario*, etc., ibid., 1554, in-8°. Dans une longue préface, l'éditeur assure avoir suivi le texte d'Alde (1501), qui lui a paru le plus correct. Le fait est qu'à force de changements et de corrections, il en a souvent obscurci le sens, et a détruit l'harmonie des vers. — 4°. *Le lagrime del Sebeto, di Moles, in morte di Maria Colonna d'Aragona*, ib., 1554, in-4°. — 5°. *Il tempio di donna Giovanna d'Aragona, fabricato da tutti i gentili spiriti*, ibid., 1554,

et quelquefois 1555, in-8°. Il n'en a paru que la première partie. — 6°. *La bella donna di Luigini da Udine*, ib., 1554, in-8°. — 7°. *Trattato di Bastiano Erizzo dell' instrumento e via inventrice degli antichi*, ibid., 1554, in-4°. Ce Traité est fondé, en grande partie, sur la doctrine de Platon, dont Erizzo était sectateur. — 8°. *Delle commedie elette libro* 1°. *nel quale si contengono : La Calandra del Bibbiena ; Il sacrifizio e gl' ingannati degl' Intronati ; L'Alessandro e l'Amor costante del Piccolomini*, ibid., 1554, in-8°. — 9°. *Rime di diversi eccellenti autori Bresciani*, ibid., 1554, in-8°. — 10°. *Ragionamento di Florimonte vescovo di Sessa, sopra l'Etica di Aristotile*, ib., 1554, in-4°. — 11°. *Lettere di diversi autori eccellenti*, ibid., 1556, in-8°. Ce n'est que la réimpression d'un Recueil de lettres publiées par Atanagi à Rome, en 1554. Ruscelli s'appropria ce travail, en substituant son nom à celui du premier éditeur ; mais le nom d'Atanagi fut rétabli dans une édition qu'on fit du même livre, en 1560. — 12°. *Del Timeo, o della natura del mondo, trad. dal greco da Erizzo*, ibid., 1557, in-4°. — 13°. *Dialogo dell' eloquenza di Daniele Barbaro*, ibid., 1557, in-4°. — 14°. *Rime di Vittoria Colonna*, Florence, 1558, in-8°. — 15°. *I Fiori delle rime de' poeti illustri*, Venise, 1558, in-8°. Zeno croit que ce livre, sous un autre titre, forme le huitième volume des *Rime scelte*, dont on a parlé n°. 2. — 16°. *L'Amore innamorato, del Minturno*, ibid., 1559, in-8°. — 17°. *Discorso di Erizzo sopra le medaglie antiche*, ibid., 1559, in-8°. ; dédié à Sigismond-Auguste, roi de Pologne. — 18°. *Orlando furioso dell' Ariosto, con annotazioni, avvertimenti, dichiarazioni*, etc., ibid., Valgrisi, 1560, grand in-4°. ; fig. Ruscelli a traité l'Arioste, comme il avait fait Pétrarque. Il promettait d'en donner les *Bellezze*, qu'on ne vit jamais paraître. — 19°. *La guerra di campagna di Roma, di Alessandro d'Andrea*, ibid., 1560, in-4°. — 20°. *Lettere de' principi, le quali o si scrivono da principi, o a' principi, o ragionano di principi*, ibid., 1562, in-4°. Le premier volume est dédié à saint Charles Borromée. Dans la réimpression de 1581, on disposa les Lettres par ordre de date ; ce qui avait été négligé dans les éditions précédentes. Ce Recueil fut augmenté de deux volumes, après la mort de Ruscelli, à qui en est due la première idée. Dans l'Épître dédicatoire du tome 1er, l'auteur annonce le plan d'une *Géographie universelle* de toute la terre, qu'il se disposait à publier en quatre gros volumes, dont les trois premiers pour les trois parties connues et décrites par les anciens, et le dernier pour la partie *nouvellement* découverte par les Espagnols et les Portugais. Cet ouvrage, où chaque volume devait être accompagné de cent cartes générales et particulières, ne fut point publié, non plus que l'*Histoire de son temps*, dont il parle dans la même dédicace. C'est peut-être en retour de ce que Ruscelli avait fait pour Atanagi (*Voy.* n°. 10 ci-dessus), que dans la réimpression des *Lettere de' Principi*, exécutée à Venise, en 1581, son nom et la lettre au cardinal Borromée furent supprimés. Le premier volume a été traduit en français par Belleforest, Paris, 1574, in-8°. Colomiés regrette qu'il n'eût pas traduit les trois volumes. Comme ils

sont extrêmement rares, nous nous consolerions, ne les ayant pas, d'en posséder les traductions. — 2°. *Appiano, delle guerre civili de' Romani, trad. da Braccio*, ibid., 1567, 2 vol. in-8°. Cette édition parut peu après la mort de Ruscelli, qui avait refait la traduction de quelques-uns des livres de cette Histoire. On trouvera quelques renseignements incomplets ou inexacts sur Ruscelli dans Crescimbeni, *Volgar poesia*, vol. III, liv. 1er.; Zeltner, *Correctorum in typographiis erudit. centuria.*; Ghilini, *Teatro degli uomini illustri*, etc. Voyez aussi Fontanini et Zeno, *Biblioteca italiana*. (1) A—G—S.

RUSCONI (Jean-Antoine) n'est guère connu que par une Traduction italienne de Vitruve. Ce travail, presque achevé en 1554, ne parut qu'en 1590, après la mort de l'auteur, qui probablement eut lieu après l'année 1587; car, dans son ouvrage (liv. X, pag. 134), il parle du transport de l'obélisque du Vatican, relevé du temps de Sixte V, en 1586 (*V.* Fontana, XV, 189). Le titre de cette traduction, que Rusconi a enrichie d'un grand nombre de figures gravées sur bois, d'après ses nouveaux dessins, est: *Dell' architettura di Gio. Antonio Rusconi, con cento-sessanta* (il y en a même plus) *figure, disegnate dal medesimo, secondo i precetti di Vitruvio, e con chiarezza e brevità dichiarate, lib.* X, Venise, Giolito, 1590, in-fol. On ne doit faire aucun cas de la seconde édition, exécutée à Venise, en 1660, in-fol. Poleni donne quelques éclaircissements sur l'ouvrage et l'auteur, dans ses *Exercitationes Vitruvianæ*, Padoue, 1739, in-4°., pag. 96. A—G—S.

RUSH (Benjamin), médecin né, en 1745, à Berbery, près de Philadelphie était le descendant d'un capitaine anglais qui, après avoir servi avec distinction dans l'armée d'Olivier Cromwell, avait suivi Guillaume Penn dans le Nouveau-Monde. Benjamin, ayant perdu son père à l'âge de six ans, fit ses études au collége de Prinston, et fut mis en apprentissage chez un médecin de Philadelphie: il prit dès-lors l'habitude de consigner dans un journal toutes les observations scientifiques qui se présentaient à son attention; habitude à laquelle il resta fidèle tout le reste de sa vie. Voulant compléter ses connaissances, il s'embarqua, en 1766, pour l'Europe, suivit les cours à l'école d'Édinbourg, s'y fit recevoir docteur, et soutint une thèse, *De concoctione ciborum in ventriculo*, qui repose sur une erreur causée par l'état arriéré de la physiologie à cette époque. Après avoir visité les hôpitaux et autres institutions de Londres et de Paris, Rush revint à Philadelphie, en 1769, et y acquit bientôt une clientelle considérable, grâce à ses talents, et à son affabilité; avantage auquel il joignait encore un enseignement clair et méthodique de la médecine, qui le mit au rang des premiers professeurs de cette science en Amérique. Ce fut surtout dans l'épidémie qui, en 1793, ravagea la ville de Philadelphie, qu'il se signala par l'intrépidité et la persévérance de ses efforts pour rompre la violence du mal. Pendant des mois entiers, il fut toujours sur pied: des milliers de malades affluaient autour

(1) Cet article, le plus étendu et le seul complet qui ait paru sur Ruscelli, remplit le vœu émis par Fontanini, qui, dans sa *Biblioteca dell' eloquenza italiana* (I, 166), regrette qu'aucun Italien n'ait donné la note de tous les travaux d'un écrivain qui a si bien mérité de la littérature italienne. C. M. P.

de lui, et le poursuivaient pour ainsi dire jusque dans son cabinet; ce qui n'empêcha pas les autres médecins et le peuple, frappés du choix et des doses inusitées des médicaments qu'il prescrivait, d'élever un cri général contre lui : on alla jusqu'à l'accuser, dans les feuilles publiques, d'assassinat, et de le menacer de poursuites criminelles devant les tribunaux. Cependant on revint plus tard de ces préventions injustes; et plusieurs médecins adoptèrent la méthode qu'ils avaient décriée d'abord, et sur laquelle Rush insista, comme à son ordinaire, avec une constance inflexible. Aussi, dans les épidémies suivantes, il fut toujours consulté comme un oracle. Lorsqu'en 1793 les États-unis furent dévastés par la fièvre jaune, et que le docteur Devèze eut osé proclamer que cette maladie n'était pas contagieuse, une vive controverse s'éleva entre les médecins américains : les écrits pour et contre se multiplièrent; et Rush fut long temps regardé comme le chef du parti *contagioniste* : mais il reconnut enfin son erreur, la confessa hautement, et entraîna avec lui la plus grande partie des médecins et presque toute l'opinion publique (1). On lui a quelquefois reproché d'avoir adopté avec trop peu de discernement des parties détachées du système de Brown (*Voyez* ce nom au Supplément), et d'avoir établi des doctrines insoutenables sur les principes de la vie, sur la fièvre, sur les fonctions de la rate, du foie et de la glande thyroïde. Depuis son retour à Philadelphie, il avait été nommé professeur de chimie au collége de cette ville. Vingt ans après, il fut appelé à la chaire de médecine; et, en 1791, il passa à l'université pour y enseigner cette science. Il n'était pas resté étranger aux affaires publiques de sa patrie. Dès que l'insurrection des colonies eut éclaté, il se déclara pour la cause de l'indépendance; il fut, en 1776, membre du congrès, puis médecin des hôpitaux militaires, et fit partie en 1788, de la Convention qui adopta la constitution fédérale des États-unis : enfin, on le nomma caissier de l'hôtel des monnaies de la confédération. Il avait en outre plusieurs places honorifiques. Pendant long-temps il fut un des médecins de l'hôpital-général de Pennsilvanie, auquel il vous gratuitement une partie de son temps. Il devint président de la société américaine pour l'abolition de l'esclavage, vice président de la société biblique de Philadelphie, un des vice-présidents de la société philosophique américaine, et membre d'autres institutions savantes et charitables. Il soignait un grand nombre de pauvres; et ceux qui dans des temps prospères l'avaient eu pour médecin, le trouvaient dans le malheur toujours prêt à les servir. Aussi jouissait-il d'une estime générale. Rush mourut après une courte maladie, le 19 avril 1813. Il a déposé ses observations et ses méditations dans un ouvrage en 5 vol. in 8°., intitulé : *Medical inquiries and observations*, auxquels il a joint un sixième volume de préliminaires. Les quatre premiers volumes se composent de traités et d'articles sur divers sujets de médecine; le cinquième, que l'auteur avait travaillé avec plus de soin, traite uniquement des maladies de l'esprit : ce volume est regardé précisément comme le plus faible de toute la collection, parce qu'il con-

(1) *Biblioth. univ.*, tom. XXV, Sc. p. 314.

tient le plus de suppositions hasardées. En général, autant les OEuvres de Rush sont estimables par les observations pratiques, autant la partie spéculative en est faible et insignifiante. Telle est du moins l'opinion de son biographe (Voy. *Delaplaine's Repository of the lives and portraits of distinguished american characters*, Philadelphie, 1815, in-4°.) Dans son recueil de mélanges, peu estimé, et rempli d'idées singulières, Rush cherche entre autres à prouver que les études du grec et du latin doivent être supprimées. Par une autre erreur, il se flattait toujours de former des médecins dans l'espace de trois ans; mais ces paradoxes sont tombés dans l'oubli: le monde savant ne se souvient que de ses observations utiles. On trouve la liste de ses nombreux ouvrages dans l'*Angleterre littéraire*, de Reuss; nous citerons: I. *Dissertatio physica inauguralis de coctione ciborum in ventriculo*, Edinbourg, 1768, in-8°. II. *Recherches sur l'influence des causes physiques, sur les facultés morales*, 3°. édit., Londres, 1768, in-8°. (en anglais.) III. *Traité sur l'érable à sucre des Etats-unis, et sur la manière d'en extraire le sucre*, Londres, 1792, in-8° (id.) IV. *Recherches médicales et Observations*, 2°. édit., ibid., 1792, in-8°.; idem, Philadelphie, 1794, 5 vol. in-8°. (en anglais.) D—G.

RUSHTON (Edouard), d'une ancienne famille de Blackburn, dans le Lancashire, fit ses études à Oxford, d'où, après avoir pris le grade de bachelier ès-arts, il se rendit à Douai en 1573. Il y étudia en théologie, et alla recevoir la prêtrise à Rome, en 1577. Ayant été envoyé, au bout de trois ans, en mission dans son pays, il fut arrêté, mis à la Tour de Londres, et condamné à mort, avec le père Campian. Cette peine fut commuée en celle du bannissement; et, après quatre ans de détention, il put aller à Reims, puis à Pont-à-Mousson, où il mourut de la peste, en 1586. Rushton était excellent latiniste et très-savant dans l'histoire ecclésiastique. C'est à lui que l'on doit la première édition de l'ouvrage de Sanders, intitulé: *De schismate anglicano*, qu'il publia, en 1585, Cologne, in-8°., après l'avoir corrigé et augmenté d'un troisième livre. Il en avait composé un quatrième en forme d'appendice, qui parut dans l'édition de 1628, avec une réponse aux arguments de Pickering contre la reine Marie Stuart, et la relation de la mort de cette malheureuse princesse. Ses ouvrages sont: I. *Synopsis rerum ecclesiasticarum ad an. Christi* 1577. C'est une Table chronologique en douze colonnes, pour l'usage des étudiants du collége de Douai. II. *Profession de foi*, contenant vingt-quatre arguments. III. *Rerum pro religione catholicâ in turri Londinensi gestarum, ab an.* 1580 *ad an.* 1585. On trouve cet ouvrage dans celui de Sanders. IV. *Religiosorum et sacerdotum nomina qui pro defensione primatûs romanæ Ecclesiæ per martyrium consummati sunt sub Henrico Octavo*, dans l'édition de Sanders, de 1628. T—D.

RUSHWORTH (Jean.), compilateur anglais, naquit, vers 1607, dans le comté de Northumberland. Après avoir commencé ses études à l'université d'Oxford, et s'être livré à l'étude des lois, il abandonna cette carrière pour s'occuper des affaires publiques. Il commença par recueillir les discours les plus remarquables des orateurs du parlement, et

ceux que le roi prononçait dans les deux chambres; et il chercha tous les moyens d'être témoin des discussions les plus importantes. Il observa par lui-même tous les événements du temps : pendant les onze années qui s'écoulèrent entre le parlement de 1630 et celui de 1640, il assista aux séances de la chambre étoilée, de la cour d'honneur et de la chambre de l'échiquier, lorsque les juges avaient à traiter des cas extraordinaires; et à celles du *Council-Table*, lorsque de grandes causes étaient soumises au roi et à son conseil. Il fit des voyages fréquents et quelquefois assez longs pour obtenir des informations positives. C'est ainsi que, pendant la guerre civile, il se trouva au camp de Berwick, au combat de Newborn, au traité de Rippon, et au grand conseil tenu à York. En 1640, il fut nommé adjoint de Henri Elsynge, secrétaire-greffier de la chambre des communes (*Voyez* Elsynge). Cet emploi lui facilita les moyens de satisfaire sa curiosité, en le mettant à portée d'entendre les débats de la chambre, et d'être initié dans toutes les mesures qu'elle prenait. La chambre lui confia ses affaires les plus importantes : elle le chargea, entre autres, de remettre des messages et des adresses au roi, pendant son séjour à York. On assure qu'il lui est arrivé fréquemment de faire, en vingt-quatre heures, plusieurs fois le voyage de Londres à cette dernière ville. La chambre récompensa ces services par des gratifications, et demanda même pour lui, dans l'accise, une place, qu'il ne paraît cependant pas avoir obtenue. En 1643, il signa le *covenant*; et, lorsque sir Thomas Fairfax, son proche parent, fut nommé général des forces parlementaires, il devint son secrétaire, et lui rendit beaucoup de services. Il montra un grand désintéressement dans l'exercice de cet emploi. En 1649, il fut créé maître-ès-arts, comme membre du collége de la Reine, et nommé en même temps l'un des commissaires pour prononcer sur les discussions élevées entre les citoyens d'Oxford et les membres de l'université de cette ville. Quand Fairfax eut résigné sa commission de général, Rushworth se retira au collége de Lincoln's Inn; et comme les autorités de cette époque avaient beaucoup de considération pour lui, il fut nommé en janv. 1652, l'un des commissaires chargés de donner leur avis sur la réforme de la loi commune. En 1658, Berwick sur la Tweed le choisit pour son représentant, dans le parlement du protecteur Richard; et il fut désigné, par la même ville, pour occuper la même place dans ce qui a été appelé le parlement réparateur (*healing parliament*), qui se réunit le 25 avril 1660. Après la restauration, il présenta au roi plusieurs registres du conseil-privé, qu'il avait sauvés de la destruction pendant les derniers bouleversements : mais il semblerait qu'il reçut pour toute récompense des remercîments, que le secrétaire du conseil lui adressa au nom de sa Majesté. Sir Orlando Bridgman, lord garde du grand-sceau, le nomma son secrétaire, en 1677, et le continua dans cet emploi aussi long-temps qu'il garda lui-même les sceaux. Rushworth fut, en 1678, élu une troisième fois au parlement, par Berwick. Il le fut encore au parlement suivant, et enfin au parlement d'Oxford, à la dissolution duquel il se retira, pour vivre dans une obscurité complète, à West-

minster. Rushworth avait eu de fréquentes occasions de s'enrichir, ou du moins d'acquérir une certaine aisance; mais il resta toujours pauvre, soit par insouciance, soit par suite de son peu d'ordre. Ayant été à la fin arrêté pour dettes, il fut enfermé à la prison du banc du roi, dans Southwark, où il traîna les six dernières années de sa vie, dans un état misérable, ayant perdu la mémoire et même la raison, par suite de son grand âge, et plus encore par l'excès des liqueurs fortes. Il mourut dans cette prison, le 12 mai 1690, âgé de quatre-vingt-trois ans, laissant plusieurs filles, dont l'une avait épousé sir Francis Vane. Le seul ouvrage de Rushworth est intitulé : *Historical collections of private passages in state, weighty matters in law, and remarkable proceedings in parliament.* La première partie, qui s'étend de 1608 à 1629, a été publiée en 1659. Le manuscrit avait été présenté à Olivier Cromwell, alors protecteur, qui chargea Whitelock de l'examiner; celui-ci y fit quelques changements et des additions. La seconde partie parut en 1680; la troisième en 1692; et la quatrième et dernière, qui va jusqu'en 1648, parut en 1701. La collection entière forme sept vol. in-fol., qui furent réimprimés en 1721, avec le procès (*trial*) du comte de Strafford, publié en 1680, qui comprend tout le huitième volume. Ce recueil a été extrêmement vanté par tous ceux qui étaient contraires à Charles Ier. et à son gouvernement, tandis que les partisans de ce monarque l'ont beaucoup déprécié, en prétendant qu'il était tout-à-fait partial. Personne ne l'a combattu plus vivement que le docteur Jean Nalson de Cambridge, dans sa *Collection impartiale des grandes affaires d'état, depuis le commencement de la rebellion d'Écosse, en* 1639, *jusqu'au meurtre de Charles Ier., où l'on a raconté fidèlement l'origine et toute l'histoire des derniers troubles en Angleterre, Ecosse et Irlande, puisée dans des documents authentiques, et classés méthodiquement.* Mais Nalson ne vécut pas assez long-temps pour terminer son ouvrage, dont il n'a paru que deux volumes in-fol., publiés en 1682 et 1683, et qui ne conduisent les événements que jusqu'au mois de janvier 1642. Il déclaré, dans l'Introduction, « que Rushworth a déguisé la vérité, essayant de défendre les calomnies inventées dans les derniers temps, aussi bien que les actions barbares qui y furent commises : son but évident était de décrier la conduite de la cour et d'exalter la cause du parlement. Aussi est-il facile de concevoir pour quel motif il a été si empressé d'admettre dans ses collections ce qui tendait à favoriser ce parti, et d'en rejeter ce qui lui était contraire. » Les auteurs du *Parliamentary chronicle* ont aussi prouvé que Rushworth avait éliminé de son ouvrage beaucoup de choses qu'un compilateur impartial aurait dû y insérer. On ne peut pas supposer, il est vrai, qu'il eût pu montrer beaucoup d'impartialité dans le commencement de son travail, qui fut soumis à Cromwell ou à ses adhérents. Ses collections néanmoins peuvent être encore utiles, quoiqu'elles ne présentent les objets que sous une seule face. On a prétendu que Rushworth avait amplement puisé dans la la vaste collection de pamphlets formée par le libraire Tomlinson, qui commençait à la fin de 1640, et s'étendait jusqu'à la restauration. Elle

était composée de plus de deux mille volumes de différents formats, et comprenait plus de trente mille pièces. Tomlinson en avait refusé quatre mille livres sterling (cent mille francs). Guillaume Prynne était un de ceux qui avaient contribué le plus à créer cette collection. Il avait écrit lui-même cent soixante de ces pamphlets. Près de cent furent rédigés par John Lilburne, sur des sujets qui le concernaient personnellement. Le Catalogue de cette collection, rédigé par Marmaduke Foster, commissaire-priseur, consistait en douze volumes in-fol. Plusieurs de ces pamphlets étaient devenus si rares, même peu après leur publication, qu'on prétend que le roi Charles Ier donna dix livres sterling (deux cent cinquante francs), pour obtenir la faculté d'en lire un seul, dans la maison de celui qui en était propriétaire : il n'avait pas pu se le procurer ailleurs. L'auteur qui nous a fourni ces particularités, assure que Rushworth, tout en puisant abondamment dans cette source, chercha souvent à représenter les faits qui y sont racontés comme dénaturés par des fictions, ou même comme entièrement faux, afin de prouver sa grande sagacité. D—z—s.

RUSSEL (Guillaume) 5e. comte et premier duc de Bedford, était fils de François, 4e. comte de Bedford (1), et de Catherine, fille de Gilles Bridges lord Chandos. Il naquit en 1614, fut élevé à Oxford, et fait chevalier de l'ordre du bain, au couronnement de Charles Ier. Il était membre du long parlement, qui se réunit à Westminster, le 3 novembre 1640. Au mois de juin 1642, ayant manifesté de l'opposition aux mesures de la cour, le parlement le nomma général de la cavalerie dans l'armée destinée à agir contre le roi. Mis peu de temps après à la tête de sept mille hommes d'infanterie et d'un corps nombreux de cavalerie, pour s'opposer aux progrès du marquis d'Hertford, que Charles Ier. avait envoyé dans l'Ouest, afin d'y lever des troupes et de voler à la défense de Portsmouth, il déploya tant d'activité, qu'il força le général royaliste de sortir du comté de Sommerset, sans avoir pu remplir sa mission. Réuni ensuite au comte d'Essex, il commanda la réserve de la cavalerie à la bataille d'Edge-Hill, et sauva toute l'armée parlementaire dont les ailes de cavalerie venaient d'être défaites, par une charge qui rompit l'infanterie du roi. En 1643, lord Bedford, accompagné des comtes de Holland et de Clare, eut une conférence avec le comte d'Essex, qui était las de la guerre civile. Ils agirent si efficacement dans la chambre des pairs, que cette chambre demanda une conférence aux communes, en leur faisant connaître son intention d'envoyer des propositions de paix au roi, et son espoir qu'elles se réuniraient à elle dans cette circonstance. Mais les menées artificieuses de Pennington, lord maire de Londres, qui présenta une pétition du conseil-commun de cette ville contre la paix, produisirent un tel désordre que ces lords en furent effrayés, et quittèrent la ville, après que la chambre des communes eut refusé d'écouter leur proposition. Le projet des comtes de Bedford et Holland, d'aller à Oxford,

(1) C'est à François Russel qu'on doit le desséchement des marais appelés le *Great Level*, depuis *Bedford Level*, qui s'étendent dans les comtés de Northampton, Cambridge, Huntingdon, Norfolk et Lincoln.

ayant été découvert ou soupçonné, on y apporta de tels obstacles, qu'ils purent à peine parvenir à Wallingford. Après quelques négociations, ils entrèrent au service du monarque, dans le Gloucester-shire, accompagnèrent ce prince dans sa marche, et se comportèrent avec la plus grande bravoure à la bataille de Newbury. A son retour à Oxford, le roi leur parla de la manière la plus gracieuse; mais la conduite du reste de la cour à leur égard irrita tellement leur amour-propre, qu'ils abandonnèrent Charles Ier., et allèrent joindre le comte d'Essex à Saint-Alban. Bientôt après, le comte de Bedford fut mis en prison par ordre du parlement, et ses biens furent séquestrés ainsi que ceux du comte de Clare. Le parlement, satisfait des avantages qu'il avait obtenus sur le roi en 1644, fit lever le séquestre; et, le 17 avril de l'année suivante, le comte de Bedford, et quelques autres seigneurs qui avaient quitté Oxford et rejoint le parlement à Londres, adoptèrent le *covenant* devant les commissaires du grand-sceau. Russel ne prit cependant aucune part aux affaires publiques jusqu'à la réunion de la chambre haute, en 1660. A cette époque, le comte de Manchester, orateur de cette chambre, l'ayant invité à venir siéger parmi ses collègues, il s'y rendit dès qu'il sut qu'ils avaient l'intention de rétablir Charles II sur le trône de ses pères. Le 27 avril, il fut nommé l'un des commissaires chargés de conférer avec la chambre des communes sur les moyens de rétablir la tranquillité dans le royaume. Le 5 mai, il fit partie du comité des pairs « pour discuter la validité des ordonnances rendues depuis que la chambre des lords avait été déclarée inutile. » Après la restauration de Charles II, ce fut le comte de Bedford qui porta le sceptre de saint Édouard à la cérémonie du couronnement qui eut lieu le 23 avril 1661, et, en 1672, il fut élu chevalier de l'ordre de la Jarretière. Quand son fils eût été condamné à mort (1683), comme impliqué dans la conspiration de *Rye-House* (*V.* l'article suivant), le comte de Bedford fit les démarches les plus pressantes auprès de Charles II, et offrit même 100,000 livres sterl. pour obtenir sa grâce. Le prince d'Orange ayant débarqué en Angleterre (1688), Russel fut appelé au conseil-privé, par Jacques II, qui sollicita ses conseils et son appui, en lui disant : « Milord, » vous êtes un honnête homme, » vous avez du crédit, et vous pour- » riez me rendre un service signalé. » — *Ah! Sire*, répondit le comte, » je suis vieux et faible, et ne puis » rendre à votre Majesté que bien » peu de service. Il est vrai que j'a- » vais un fils! » Jacques, qui avait été un des promoteurs les plus actifs du procès de Russel, fut si affecté de cette réponse, qu'il resta sans pouvoir proférer une parole. Après que le prince et la princesse d'Orange furent parvenus au trône, lord Bedfort fut nommé membre du conseil-privé; et, au mois de mai 1689, lord-lieutenant, du comté de Middlesex, etc. En 1694, ces souverains le créèrent marquis de Tavistock et duc de Bedford. Il mourut dans sa quatre-vingt-septième année, le 7 sept. 1700, et fut enterré à Cheneys, dans le tombeau de ses ancêtres. Sa statue et celle de sa femme, morte le 10 mai 1684, sont placées dans ce monument sous un dais soutenu par deux colonnes d'ordre corinthien.

D—z—s.

HIST. D'ANGLETERRE.

W. RUSSEL.

RUSSEL (William Lord), *dont tout Anglais*, a dit Charles Fox, *portera toujours le nom gravé dans son cœur à côté de celui d'Algernon Sidney*, naquit le 29 sept. 1639 : il était le troisième fils de William Russel, cinquième comte de Bedford (*Voy.* l'article précédent). Après qu'il eut terminé, avec son frère, son cours d'études, à l'université de Cambridge, le comte de Bedford, leur père, les fit voyager sur le continent. Pendant ce voyage, William Russel entretint, soit avec sa famille, soit avec M. Thornton, un de ses instituteurs resté auprès de ses frères puînés, des correspondances variées, et qui, au milieu des frivolités naturelles à son âge, offraient des signes de cette gravité qui devait s'attacher à son caractère. On a beaucoup cité une de ses lettres, datée d'Augsbourg, le 27 décembre 1656, et dans laquelle il décrivait, à un de ses amis, son séjour à Lyon, à Grenoble, à Genève. Il était entré dans la première de ces villes, presque en même temps que la fameuse reine de Suède, Christine, qui, après avoir abdiqué sa couronne et abjuré sa religion, remplissait le vide de sa nouvelle existence par les plaisirs de la curiosité et l'agitation des voyages. « On ne pouvait arriver à Lyon, » (écrivait Russel), dans un moment » plus favorable à la réunion de tout » ce qu'on peut voir de plus curieux » et de plus amusant. Tel était le » concours de Français et d'étran- » gers attirés par la présence de la » reine de Suède, qu'à peine la ville » suffisait-elle à les contenir. Nous » étions plus de cent personnes dans » la maison où j'étais logé, person- » nes de qualité pour la plupart, » et dans ce nombre beaucoup de » très-belles dames; si bien que nous » passions, à-peu-près, toutes nos » soirées aux bains, et toutes nos » nuits au bal, ce qui, comme vous » voyez, était un genre de vie très- » récréatif. Ces dames, il est vrai, » avaient un masque sur le visage; » mais un œil fin pouvait saisir beau- » coup d'aperçus, et de ceux qui ne » sont pas les moins propres à don- » ner du lustre à la beauté. Que n'avez- » vous pu jouir de cette vue, surtout » de celle de la reine de Suède, » qui sûrement mérite, autant que » femme au monde, d'exercer des » yeux observateurs! Je ne parle pas » précisément de la beauté de son » visage, mais de l'air de majesté » dont il est empreint, ainsi que » toute sa personne, ses mouvements » et sa démarche. Peut-être tout cela » est-il un peu plus masculin que fé- » minin. Le côté par lequel elle me » paraît tenir le plus à son sexe, est » l'inconstance. Il ne m'a pas fallu » beaucoup de temps pour juger » qu'elle était aussi ennuyée de sa » nouvelle religion que de l'an- » cienne. A voir son maintien, ses » gestes, tout ce qu'elle fait pendant » l'office, il est clair qu'elle préfé- » rera toujours une bonne comédie » à la messe, un beau et spirituel » courtisan au plus dévot des plus » révérends pères. » On conçoit que le voyageur qui décrivait avec tant de complaisance la partie *récréative* de son séjour à Lyon, n'eût pas été aussi enchanté de ce qu'il avait vu à la grande Chartreuse. Mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est que la haine de la communion catholique ait pu égarer un protestant, d'ailleurs sage et vraiment religieux, au point de lui faire voir dans ces austérités exagérées, non pas seulement des superstitions désapprouvées par la raison, mais des crimes commis contre la Divi-

nité. « Je pourrais, écrivait William Russel, en terminant cet article de sa narration, « vous instruire de beaucoup d'autres particularités sur ces » hommes les plus *phantasmatiques* » de tous les moines papistes. Les » cérémonies nocturnes qu'ils pratiquent dans leur église (car je me » suis levé une nuit pour les voir), » demanderaient seules un volume. » En deux mots, je crois qu'ils se » donnent beaucoup plus de peine » pour aller en enfer, qu'un bon » chrétien ne s'en donne pour aller » au ciel; » jugement incroyable, qu'on ne pourrait pas comprendre, si l'on ne savait de quoi étaient capables, à cette époque, l'esprit de secte, et cette intolérance qu'on n'a pu, sans injustice, signaler comme le partage exclusif de la religion catholique. Mais Russel redevenait juste dans ses tributs d'admiration et de sensibilité pour l'hôpital de la Charité établi à Lyon. « Cet hô» pital, écrivait-il, nourrit journel» lement dans l'intérieur mille per» sonnes, à l'extérieur quinze mille » (sans compter les étrangers), » auxquels, tous les dimanches, » on distribue trente-six mille livres » de pain. » Nous ne nous arrêterons pas, autant que nous le voudrions, sur cette correspondance itinéraire de William Russel, qui a été jugée en Angleterre trop digne de remarque pour qu'il nous fût permis de la passer sous silence. Nous ne résisterons cependant pas au plaisir de citer quelques phrases d'une des réponses adressées à l'illustre voyageur, par son instituteur chéri, Jean Thornton. On y verra, tout-a-la-fois, et le développement rapide des facultés du jeune Russel, et le respect conservé dans sa famille pour la mémoire de l'infortuné Charles Ier., et le jugement qu'on y portait sur le protectorat de Cromwell, et enfin l'esprit profondément religieux dont les derniers instituteurs de William avaient cherché à le pénétrer dans son adolescence. Dans une de ces réponses, Thornton se montrait non-seulement charmé, mais fier de la correspondance de son élève, de ses *descriptions*, de ses *observations*, de ce *style si mâle, si cohérent, si exact, que les plus grands maîtres d'éloquence s'en honoreraient*. Le maître encourageait le disciple *à se surpasser lui-même*, et lui adressait cette exhortation vraiment originale : « Laissez-moi vous citer un passa» ge qui m'a frappé dans un ouvrage » nouveau : *La plume d'un écrivain*, » dit l'auteur, *grandit comme les* » *jambes d'un enfant, par l'exer*» *cice. Quelques-uns se sont éton*» *nés eux-mêmes de la hauteur à* » *laquelle ils se sont vus arrivés*, » *sans l'avoir jamais mesurée, et* » *par le développement habituel de* » *leurs facultés toujours croissantes.* » *Ainsi, lorsque la plus impérieuse* » *des destinées eut reporté le mal*» *heureux roi Charles à l'école d'une* » *nécessité inévitable, sa plume at*» *teignit un caractère de grandeur,* » *plus majestueux que la couronne* » *qu'il avait perdue.* » Une circonstance singulière rapprocha dans la lettre que nous citons, les noms du roi Charles et de l'usurpateur Cromwell. Parmi les curiosités de la galerie du duc de Bavière, William Russel avait remarqué un emblème allégorique du pouvoir monarchique, et au-dessous de cet emblème une sentence, qui indiquait énigmatiquement les *trois* moyens *d'acquérir*, de *conserver*, et de *perdre* ce pouvoir (*acquirendi, retinendi, amitten-*

di). Russel n'avait pas manqué de consigner sa remarque en écrivant à Thornton ; et Thornton lui répondait : « J'ai beaucoup aimé, et my» lord votre père aussi, cette sen» tence placée sous l'emblème de la » monarchie. Elle serait bonne à faire » passer sous les yeux de *son altesse* » *protectorale*. Assurément elle con» naît à fond le premier des *trois* » *moyens*, et elle sait ce qu'il lui en » a coûté pour *acquérir*. S'élèvera-t» elle bientôt au moyen de *conser*» *ver*, et se préservera-t-elle toujours » du moyen de *perdre*? c'est ce que » le temps nous apprendra. On lui a » offert la couronne. On attendait » aujourd'hui sa réponse définitive ; » il l'a remise à demain. Nous serons » tous bien *trompés* s'il n'accepte » pas. » Tous furent trompés, comme on sait. Cromwell parodia César, et, comme lui, repoussa par un geste dédaigneux cette couronne que tous deux, au fond du cœur, brûlaient de saisir. Nous ne citerons plus de la réponse de Thornton, que les dernières lignes adressées par le vénérable instituteur à son brillant élève, lancé seul au milieu du monde à l'âge de dix-neuf ans : « Laissez» moi terminer cette lettre, en vous » conjurant de chercher et de crain» dre Dieu par-dessus tout, et en » priant ce Dieu de vous avouer, de » vous diriger, de vous sanctifier. » C'est le vœu de tout mon cœur ; » c'est *la seule chose nécessaire* ; et » c'est en formant de tels vœux, c'est » en vous disant : *Ne sit mortale* » *quod optes*, que je me sens en droit » de me souscrire le plus fidèle de vos » serviteurs : JOHN THORNTON. » On ne peut douter que ces derniers vœux, exprimés dans une lettre du 7 mai 1657, n'eussent fait une profonde impression sur le cœur de William Russel, quand on le voit écrire de Paris l'année suivante : « Je sors » d'une maladie qui m'a mis aux » portes de la mort, et je demande » incessamment à Dieu la grâce d'em» ployer à son service la santé qu'il » m'a rendue. » De retour à Londres, en 1659, après avoir essayé vainement de se faire employer dans l'armée du roi de Suède, le premier soin de William fut de s'entendre avec son frère aîné, pour assurer à M. Thornton une pension honorable, et aux vieux serviteurs de leur enfance des récompenses proportionnées. Ce frère aîné, François, était attaqué d'une maladie hypocondriaque, qui bientôt le rendit incapable de prendre un intérêt actif aux choses de la vie. William s'occupant de le consoler, et d'aider son père dans le soin des affaires de famille ; se borna pendant deux ans aux devoirs et aux vertus domestiques ; sans négliger cependant de se préparer, par des études suivies, pour les occasions qui pourraient lui ouvrir la carrière des services publics. Le jour de la restauration se leva sur l'Angleterre, en 1661. Le comte de Bedford fut appelé aux conférences qui précédèrent ce grand événement. Il eut l'honneur de porter le sceptre de saint Édouard, au couronnement de Charles II ; et son fils William fut élu membre du parlement pour Tavistock. Le sénateur de vingt-deux ans, malgré son rigorisme religieux, ne fut pas à l'abri de toutes les tentations qui vinrent l'assaillir au milieu de la cour magnifique et galante du monarque rétabli sur son trône. Des rivalités entraînèrent des duels. En 1664, William Russel eut affaire, à ce qu'il paraît, à un redoutable adversaire : on le jugea heureux d'en avoir été quitte pour une

blessure grave. Avant de partir pour Portsmouth, où devait se vider la querelle, William avait écrit à Londres deux lettres qui ne devaient être remises que dans le cas où il resterait sur le champ de bataille : elles étaient adressées à son père. Il le remerciait de ses bontés, qui avaient fait, disait-il, le bonheur de sa vie. Il lui demandait de concevoir que son fils n'avait pu transiger avec l'honneur, et de ne pas reprocher à sa mémoire ce malheur dont on ne pouvait accuser que la fatalité. Il lui recommandait, avant tout, l'ami intime qui allait lui servir de second dans ce combat aventureux, puis son serviteur de confiance, puis quelques créanciers en bien petit nombre. Ces lettres ont été conservées ; on ne peut les lire sans attendrissement et sans respect. Cependant les travers d'une cour désordonnée, de quelqu'éclat qu'ils fussent revêtus, et en raison même de cet éclat, ne pouvaient pas convenir long-temps à William Russel. Échappé de ce tourbillon, il sentit le besoin de se former un intérieur qui, le rendant à lui-même, pût répondre à ses goûts, remplir son cœur, et satisfaire sa conscience. Il épousa, en 1669, Rachel Wriothesly, seconde fille du comte de Southampton : elle était veuve de lord Vaughan ; et suivant l'usage anglais, qui ne permet pas à une veuve titrée de déchoir de son rang, elle continua de s'appeler lady Vaughan jusqu'au jour où William Russel devint lord Russel par la mort de son frère aîné. Une lettre, écrite par elle à William, quatre ans après leur mariage, peint, mieux que toutes les descriptions auxquelles nous pourrions nous livrer, le bonheur de ces époux, et cette communauté de vertus au sein de laquelle se resserrait chaque jour l'union de deux ames si dignes l'une de l'autre. Nous hésitons d'autant moins à insérer en note une traduction de ce précieux écrit, qu'il est à lui seul une démonstration morale des vérités, même politiques, que nous aurons à éclaircir, et une réfutation anticipée des calomnies dont nous verrons lord Russel devenir la victime (1). C'était, en 1673, que William Russel recevait de sa femme une telle lettre. Il était membre du parlement

(1) « Si mes expressions pouvaient répondre à » mes sentiments, qu'il me serait doux de donner à » mon cher Russel une juste idée de ce bonheur si » véritable et si parfait, que je dois à sa bonté; à » cette bonté dont chaque jour il me prodigue de » nouvelles marques ; à cette bonté telle que, même » en reconnaissant tout ce qui manque à mon mé» rite, j'ai la confiance que rien ne me manque dans » son amour, et que je ne fais pas en vain tout ce » qu'il est en mon pouvoir de faire pour obtenir » cette ineffable bénédiction. Mais vous, l'ame de » ma vie, vous qui savez si bien comme on aime et » comme on oblige, mettez le comble à ma félicité, » en vous montrant à moi bien persuadé que mon » cœur est pénétré pour vous de toutes les affections » honorables et passionnées dont aucune créature » humaine ait jamais pu éprouver le sentiment et » chérir l'obligation. Que cette faveur me soit ac» cordée, et je n'aurai plus rien à demander à Dieu, » que la prolongation de mes présentes jouissances, » s'il lui plaît d'en ordonner ainsi; et, dans le cas » contraire, la grâce de me soumettre à ses sages » dispensations et à son infaillible providence, sans » murmure, sans altération de la reconnaissance que » je lui dois pour les années que j'ai déjà passées » dans un si parfait contentement. Dieu juge mieux » que nous quand nous en avons assez de cette terre. » Ce que je sollicite ardemment de sa miséricorde, » c'est que nous vivions tous deux ici-bas de telle » manière, qu'au premier départ d'une de nos deux » ames, l'autre ne reste pas accablée sous la dou» leur, comme s'il n'y avait plus pour nous d'autre » espérance. Ainsi, attendons ensemble avec sérénité » une bonne et heureuse vieillesse, sûrs que Dieu » soutiendra ses serviteurs sous le poids des épreu» ves qu'il lui plaira de leur faire subir. Ce sont là » de ces méditations auxquelles il est nécessaire de » se livrer quelquefois, pour ne pas être surpris » par un accident subit, qui, nous trouvant sans » préparation, nous trouverait sans force. Pardon» nez-moi mon insistance sur ce sujet; elle vient de » l'opinion où je suis, qu'en nous tenant préparés » pour toutes les éventualités de l'avenir, nous pou» vons jouir avec plus de tranquillité du présent. Ce » présent sera de longue durée, je l'espère, bien » sûre néanmoins que quand notre état actuel chan» gera, ce sera pour un état meilleur : j'ai cette » ferme confiance dans les mérites du Christ. Prions» le tous les jours pour qu'il en soit ainsi, et n'ad» mettons plus de terreurs... » Le reste de la lettre ne roule plus que sur des nouvelles de cour et des affaires de famille.

depuis douze ans. Si les dispositions de la cour l'avaient détourné d'abord de prendre une part active dans les transactions parlementaires, il en fut plus éloigné que jamais par les douceurs d'une conjugalité où le charme de l'esprit se joignait aux délices du cœur, et à la pureté des vertus religieuses. Plein de candeur, ennemi de l'intrigue par caractère autant que par principes, étranger ou plutôt supérieur à toute vue d'ambition personnelle, il eût continué à être ce qu'il était depuis douze ans, consciencieux et muet député dans la chambre des communes, et n'eût jamais sacrifié sa félicité intérieure aux troubles de cette vie publique, où peu de plaisirs sont sans mélange, et où tous les devoirs ne sont pas sans incertitude, ainsi que l'a dit un de ses petits-neveux. Il fallut, pour le faire entrer dans cette nouvelle carrière, que des événements inattendus vinssent tout-à-la-fois alarmer sa conscience, révolter son patriotisme, et le remplir tout entier de l'idée qu'un Anglais attachant quelque prix à l'indépendance, à la liberté et à la religion de son pays, ne pouvait plus se tenir à l'écart. *L'énergie naturelle de son caractère s'éveilla*, a dit un de ses nobles biographes; *et elle ne devait plus s'endormir que sur l'échafaud.* Ici la biographie de W. Russel devient nécessairement l'histoire d'Angleterre. Charles II est un des exemples trop nombreux de l'influence funeste que des ministres corrupteurs exercent sur la destinée des princes auxquels leur caractère personnel semblait devoir garantir leur propre bonheur en même temps que celui de leurs sujets. Charles avait en lui tout ce qui pouvait le faire aimer universellement, et lui faire sentir le prix en même temps que goûter la douceur d'une telle affection. Jamais roi sur le trône n'eut un extérieur plus affable, un abord plus facile, et des manières plus séduisantes. Jamais homme dans la société ne réunit à un si haut degré ce que l'esprit a de plus piquant, et la cordialité de plus aimable. Il s'était senti vivement ému par les acclamations qui l'avaient accueilli de toutes parts lors de son débarquement à Douvres, et à son entrée dans la capitale. Toutes les bouches avaient répété le mot charmant sorti de la sienne, lorsqu'à la vue de l'enthousiasme général de son peuple, il avait dit aux serviteurs fidèles qui revenaient avec lui : *Je crois, en vérité, que c'est notre faute, si nous ne sommes pas revenus plus tôt.* Monk, créé duc d'Albermale; Hyde, non-seulement élevé à la dignité de pair, sous le titre de comte de Clarendon, mais nommé grand-chancelier et premier ministre; Southampton, mis à la tête de la trésorerie; tout le conseil composé de membres respectables, parmi lesquels on voyait quelques presbytériens, même quelques républicains, assis à côté des anglicans et des royalistes; l'armée congédiée, moins cinq mille hommes; une amnistie générale, proclamée par le roi, sans autres exceptions que celles qu'y voudrait mettre le parlement; enfin la protestation réitérée de Charles aux deux chambres, *que leurs conseils seraient l'unique règle de sa conduite*: cette réunion de faits, tous incontestables, annonçait un prince reconnaissant, sage, clément, premier gardien de la liberté de ses sujets et des lois de son pays. *Je ne vois pas comment on a pu le supposer clément*, a dit un illustre auteur; et nous, nous ne voyons pas comment, à l'ouverture de son re-

gne, on peut lui contester cette qualité. Après l'horrible régicide dont son malheureux père avait été victime; après tant de massacres et de proscriptions, dont ce grand crime avait été précédé, accompagné ou suivi, n'était-ce donc pas un acte, on peut dire un excès de clémence, dans le fils du monarque assassiné, dans le vengeur naturel de tant de milliers de familles immolées pour leur fidélité, que de publier une amnistie générale pour les auteurs ou exécuteurs de pareils attentats; que de renoncer à faire soi-même une seule exception à cette amnistie, et de laisser à la décision du parlement national celles que ce corps jugerait nécessaires? Charles fit plus. Presque tous les pairs, emportés, les uns par la haine juste, mais imprudente, de tant de crimes; les autres par des ressentiments personnels qu'excusait la nature, mais que la politique devait réprimer; quelques-uns par une basse flatterie pour le pouvoir renaissant, voulurent multiplier les exceptions au-delà de toute mesure. Le roi se refusa persévéramment à les sanctionner, alléguant sa promesse de Breda, plus sacrée encore depuis son entrée en Angleterre, et à laquelle même il se croyait redevable du bonheur dont il jouissait. Il fallut que les deux chambres entrassent dans les voies de la clémence royale. Il n'y eut d'exclus du pardon, outre les régicides, que deux hommes seuls : ce chevalier Vane, dont les calomnies et les parjures avaient préludé à l'assassinat de Charles Ier. par celui de son fidèle Strafford, et le général Lambert, républicain furieux, qui avait déshonoré sa valeur par sa cruauté. De tous les régicides condamnés à mort, dix seulement furent exécutés. Le roi fit grâce de la vie aux autres; et il la fit aussi au général Lambert. A partir de cette époque, comment est-il arrivé qu'un règne dont le début avait été signalé par tant de clémence, ait été terni, dans son cours, par tant d'injustice, d'oppression et de cruauté? Comment ce William Russel, dont nous résumons la vie, proclamé, par tous les partis, le plus honnête homme de l'Angleterre, a-t-il pu être amené, non pas à conspirer contre la vie de son souverain, l'idée seule lui en eût fait horreur, et personne n'eût osé la lui présenter; non pas à vouloir renverser la dynastie de ses rois, et altérer le gouvernement de son pays : il l'a nié positivement, et sa dénégation a fait foi; mais à délibérer si ce n'était pas un droit et un devoir que la *résistance, même armée*, à l'oppression sous laquelle gémissait toute la nation anglaise? En parlant de *ministres corrupteurs*, nous avons déjà indiqué la réponse à ces questions : les faits vont la développer. L'intègre Southampton, pourvu, à la restauration, du ministère de grand-trésorier, mourut dans son emploi, en 1667. Peu de temps avant de mourir, il avait dit, en plein conseil, parlant du grand-chancelier : « Tant que le comte de Clarendon » conservera de l'autorité, nos lois, » notre liberté et notre religion se- » ront à couvert : s'il est éloigné, je » tremble pour les suites. » Ces paroles retentissaient encore aux oreilles de ceux à qui elles avaient été adressées, lorsque le loyal trésorier, qui les avait proférées, disparaissait de la terre, et lorsque le sage et vertueux chancelier, qu'elles avaient si justement caractérisé, était éloigné des conseils. Fidèle compagnon de son maître dans l'exil, Cla-

rendon n'avait cessé, pendant douze ans, d'entretenir une correspondance efficace avec les principaux royalistes restés en Angleterre. Immédiatement après la mort de Cromwell, il avait démêlé que Monk devait être l'instrument de la restauration. Il avait écrit à lord Culpeper, son confident, que c'était-là le point vers lequel devaient être tournés tous les efforts du parti royaliste; il les avait suivis et dirigés constamment. Premier ministre du roi rétabli sur son trône, Clarendon, pendant les sept années qu'il venait de passer à la tête des affaires, avait travaillé avec un égal succès à relever, sur les mêmes fondements, le pouvoir légitime de la royauté et les libertés non moins légitimes de la nation (*V.* CLARENDON). Mais son austérité, son économie, sa loyauté patriotique, étaient devenues importunes dans une cour où la galanterie dégénérait, de plus en plus, en dissolution; où l'incapacité n'en devenait que plus envieuse; où les hommes ambitieux l'étaient bien moins de gloire et de considération, que de plaisirs et de richesses; où une favorite, insolente et insatiable, ruinait, par son exigeance et ses prodigalités, le prince qu'elle tenait asservi; où, parmi les courtisans du vice et les candidats du pouvoir, c'était à qui tromperait ce prince, à qui le corromprait, à qui calomnierait et ridiculiserait devant lui les serviteurs qui avaient le plus de droit à sa reconnaissance, à son estime, même à ses respects. On rougit lorsqu'on voit, dans les Mémoires du temps, les scènes bouffonnes que Buckingham et ses complices jouaient chez la duchesse de Cleveland, et même chez le roi pour faire rire le prince et sa maîtresse; l'un d'eux (Buckingham) s'affublant d'une perruque énorme pour contrefaire le chancelier, imitant sa démarche, et tenant en main le soufflet de la cheminée en guise du sac où étaient renfermés les sceaux; l'autre s'armant du *pocker* ou pincette, et le portant, en guise de *masse*, devant le chancelier burlesque. L'homme vertueux qu'on avait ainsi cherché à rendre ridicule, on s'efforça bientôt de le rendre odieux. On ne se borna pas à lui imputer comme un crime d'offenser son maître dans les personnes qui étaient l'objet de ses affections: on l'accusa d'avoir trahi les intérêts du roi, en repoussant l'offre qui avait été faite de la part des Communes (ou, du moins, par un membre de cette chambre), d'accorder à la couronne une imposition annuelle de deux millions sterling sur toutes les terres. Le changement de ministère une fois arrêté, ceux qui voulaient rendre le public favorable à cette mesure, travaillèrent à corrompre le peuple ainsi qu'ils avaient corrompu le roi. On s'arma contre Clarendon des services mêmes qu'il avait rendus. Il avait relevé la religion de l'état, renoué le lien de la monarchie et de l'Église anglicane: on souleva contre lui, tour-à-tour, les vengeances, les terreurs, les espérances des dissidents, tout le zèle des catholiques et toutes les fureurs des presbytériens. Plutôt que de charger les peuples de nouvelles taxes, il avait consenti que le roi vendît à la France, pour quatre cent mille livres sterling, la possession de Dunkerque, qui en coûtait à l'Angleterre cent vingt par an, et qui ne lui rapportait qu'une jouissance de vanité: c'était, disait-on, le marché le plus honteux et le plus funeste à l'Angleterre, qu'aucun ministre eût jamais souscrit. Ce ministre s'était opposé de tout son pouvoir à la ré-

solution d'entrer en guerre contre la Hollande; mais cette guerre une fois déclarée, il avait dû chercher à la justifier et à la soutenir : on le dénonçait comme en ayant été le seul promoteur, et comme devant seul répondre des suites d'abord humiliantes et finalement ruineuses qu'elle venait d'avoir. On disait au roi qu'il n'y avait qu'un cri dans toute la nation contre les désastres de cette guerre; et que le seul moyen d'apaiser les murmures était de sacrifier à l'opinion publique le ministre qu'elle accusait d'avoir produit tant de calamités (*Voyez* CLARENDON, VIII, 611). Dépouillé des sceaux (1668), accusé par la chambre des communes, banni d'Angleterre par un acte du parlement, le vertueux chancelier alla finir ses jours en France, triste et vénérable monument de la perfidie des cours. Charles, délivré de Southampton, de Clarendon, et de leurs dignes amis, vécut au milieu de ses maîtresses et de ses compagnons de plaisirs, abandonné à ce ministère qui, sous le nom de *Cabale*, est resté voué au mépris, ainsi qu'à l'exécration des contemporains et de la postérité. Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, Lauderdale, étaient les cinq ministres qui, par la réunion des cinq lettres initiales de leurs noms, donnèrent l'idée de les désigner tous par le surnom de *Cabal*: Clifford, fils d'un ministre protestant, mais devenu ouvertement catholique, violent, hardi, moins immoral peut-être que les quatre autres, s'il n'eût pas agi avec eux; mais oubliant tous ses principes dès que son ambition était en jeu. Arlington (*Voy.* BENNET), catholique en secret, mais affectant au dehors un protestantisme outré, jusqu'à devenir le persécuteur de ses co-religionnaires, dès qu'il les vit en butte à la haine du peuple; du reste versé dans les langues étrangères, doué de connaissances et d'agréments extérieurs, calomniateur persévérant et clandestin de Clarendon, vil serviteur des amours de son maître: Buckingham, charmant de figure et d'esprit, comblé de tous les dons de la nature et de la fortune; mais le plus ancien et le plus dissolu des corrupteurs de son roi; enfin se glorifiant d'être athée (*Voy.* BUCKINGHAM, VI, 215); Ashley, fait comte de Shaftesbury, d'un génie vaste, d'une perversité plus profonde encore, capable des entreprises les plus audacieuses et de la persévérance la plus tenace, passant et repassant d'une religion à une autre, n'en ayant aucune, sans honneur comme sans conscience, et d'autant plus dangereux, que selon le portrait qui nous a été tracé de lui par la plume du Père Dorléans, sous la dictée même du roi Jacques II, Shaftesbury « n'était effrayé ni » de la grandeur, ni de la multitude » des crimes, quand il les croyait » nécessaires ou pour se conserver, » ou pour perdre ceux qui s'étaient » attiré sa haine » : enfin Lauderdale savant en hébreu, en grec, en latin, en théologie, mais profondément ignorant dans l'art de gouverner; de presbytérien fanatique, devenu promoteur sanguinaire de l'épiscopat en Écosse, et, de ce double fanatisme, arrivé à ne conserver aucune trace d'un sentiment religieux; ennemi par principe, et suppôt par intérêt, du gouvernement arbitraire; esclave abject du prince, tyran impitoyable des sujets, toujours prompt à s'offrir pour exécuter les résolutions les plus désespérées, et si violemment passionné, dit Burnet, que sa pas-

sion ressemblait à des accès de folie. Tels étaient les cinq hommes auxquels Charles venait de livrer sa destinée ainsi que celle de ses trois royaumes ; et, entre ces cinq hommes, Clifford devait remplir la place de Southampton, et Shaftesbury celle de Clarendon ! Enchaîner les libertés anglaises, rendre le parlement nul, le roi absolu, et l'Angleterre catholique ; opérer ce grand changement par l'alliance, l'argent et les troupes de la France, tel fut le projet que, dès le premier jour de sa puissance, présenta au roi la *Cabale*. Quant au roi, plus qu'indifférent par sa conscience à toute secte religieuse, il avait plutôt de l'aversion pour l'Église presbytérienne, dont les ministres l'avaient *tant* tourmenté en Écosse, et un *certain* penchant pour l'Église romaine, parce que son frère, le duc d'York, en était devenu le zélé prosélyte, et parce qu'on la lui présentait comme plus favorable à la monarchie absolue. Heureusement pour l'Angleterre, l'union manqua dans cette junte si dépravée. Tantôt une partie de ces ministres trompait l'autre ; tantôt ils trompaient le roi, et tantôt le roi se faisait un jeu de les tromper à son tour. Ainsi, pendant que les perfides ministres du cabinet travaillaient à ligner la France et l'Angleterre contre la Hollande, le monarque voulant plaire à son peuple, et cédant encore cette fois aux vues d'une prudence qui lui était naturelle, envoyait un de ses négociateurs les plus respectables, le chevalier Temple, conclure, à la Haye, une triple alliance de l'Angleterre, de la Hollande et de la Suède contre la France. L'Europe applaudit à cette barrière qui s'élevait contre les conquêtes menaçantes de Louis XIV. L'Angleterre triompha d'avoir ressaisi la considération qui lui appartenait. Charles fut embarrassé, vis-à-vis de ses ministres, du succès qui lui attirait les bénédictions de son peuple. L'impétueux Clifford, en voyant les transports d'allégresse de toute la nation, eut l'impudence de dire : *Malgré toute cette joie, il nous faudra faire une seconde guerre contre la Hollande.* Après deux ans de manœuvres, les ministres anglais, qui s'étaient vendus les premiers à l'or de la France, persuadèrent enfin à leur roi de se vendre comme eux. Dans le but que se proposaient les deux cours, et dans les moyens dont chacune se servait pour obtenir de l'autre ce qu'elle lui demandait, il y avait un mélange incohérent de grandeur et de bassesse, d'ambition et d'avarice, de religion et de volupté, sur lequel on ne peut arrêter son attention sans surprise et sans dégoût. Le parallèle entre Louis XIV et Charles II n'était pas à l'avantage du second. Tout ce qu'on pouvait dire à Louis au nom de Charles, se réduisait toujours à ce peu de mots : « Faites-moi despote, et je » vous laisserai être conquérant. » Quant à Louis XIV, il pouvait trouver de la grandeur à relever la royauté opprimée dans un grand empire ; et il devait regarder comme une action méritoire de rendre la vraie religion à tout un peuple qui, après l'avoir professée pendant des siècles, en avait été privé tout-à-coup par l'hérésie. Mais, pour consommer cette œuvre pieuse, n'était-ce pas assez de joindre les moyens terrestres aux secours d'en haut, en envoyant à Charles cette sœur qu'il aimait tant, cette séduisante *Henriette d'Angleterre*, devenue, par son mariage avec *Monsieur*, l'ornement de la cour ainsi que la conquête de l'Eglise de France ?

Le roi de France devait-il, pour engager le roi d'Angleterre à se convertir, *lui faire présent d'une maîtresse*, selon l'expression de Hume? Ce fut cependant ce qui arriva. Charles, ébranlé, ne cédait pas encore à la *Cabale*. Louis, sous prétexte de visiter ses côtes, emmena la reine, la duchesse d'Orléans, toute sa cour à Dunkerque. *Madame* s'échappa, franchit le détroit, et vint à Douvres, où elle avait donné rendez-vous au roi, son frère. Là, ils passèrent ensemble dix jours, partagés entre des conseils secrets et des fêtes bruyantes. Henriette déploya tous ses charmes de persuasion. Charles put moins que jamais résister à l'ascendant de sa sœur. Elle avait débarqué en Angleterre, le 16 mai 1670; le 22, elle avait obtenu la signature du traité qu'elle était venue chercher : elle l'emporta, le 26, à Dunkerque, laissant à Douvres, pour garant de son exécution, la plus belle de ses filles d'honneur, Mlle. de Quérouale, que Charles se trouva heureux de conduire à sa cour. Bientôt invitée par Arlington à venir passer quelques jours dans sa terre d'Eaton, elle y rencontra son royal amant, et en revint avec les droits qui devaient la faire créer duchesse de Portsmouth. C'est quelque chose de curieux à lire aujourd'hui, que le second article du traité, dont Mlle. Quérouale se trouvait alors le lien et le garant (1).

(1) « Le roi de la Grande-Bretagne, convaincu » de la vérité de la religion catholique, a résolu de » le déclarer publiquement, et de se réconcilier » avec l'Église romaine, aussitôt que les affaires de » son royaume auront pris assez de consistance pour » le lui permettre. Il a toutes les raisons d'être per- » suadé, d'après l'affection et la fidélité de ses sujets, » que parmi ceux-là mêmes à qui Dieu ne fera pas » la grâce d'être convertis par l'auguste exemple de » leur roi, aucun ne manquera à l'obéissance invio- » lable que des sujets doivent à leur souverain, mê- » me quand sa religion est différente de la leur. Ce- » pendant, comme il peut se rencontrer quelque- » fois de ces esprits turbulents qui entreprennent » de troubler la tranquillité publique, en cachant » leurs mauvais desseins sous le prétexte plausible » de la religion, S. M. B. qui n'a rien plus à cœur, » après le repos de sa propre conscience, que d'as- » surer celui qu'a procuré à ses sujets la douceur » de son gouvernement, croit que le meilleur moyen » d'empêcher que ce repos ne soit troublé, est de » pouvoir avec certitude, en cas de requisition, » compter sur l'assistance de S. M. T. C., laquelle » voulant, dans cette occasion, donner au roi de la » Grande Bretagne des preuves incontestables de son » amitié sincère, et contribuer au plein succès d'un » projet si glorieux, si utile à S. M. et à toute la » religion catholique, a promis et promet de donner » audit roi de la Grande-Bretagne une somme de » deux millions de livres tournois, payables, la pre- » mière moitié trois mois après l'échange des ratifi- » cations du présent traité, et l'autre moitié trois » autres mois après; et, de plus, ledit roi très- » chrétien s'engage à secourir S. M. B. d'un corps » de troupes de six mille hommes, s'il est nécessai- » re, même à les lever et les entretenir à ses frais, » tant que S. M. B. les jugera nécessaires à l'exécu- » tion de son dessein. Lesdites troupes seront trans- » portées de France, sur les vaisseaux du roi de la » Grande-Bretagne, aux ports et lieux d'Angleterre, » où il les jugera le mieux placées pour le bien de » son service; et, du jour de leur embarquement, » elles seront payées, comme est dit ci-dessus, par » S. M. T. C., et obéiront aux ordres de S. M. B. » L'époque de la déclaration du catholicisme promi- » se par le roi de Grande-Bretagne était laissée » entièrement à son choix. » Les autres articles de ce traité religieux et politique, conclu entre le roi d'Angleterre, l'ambassadeur français, la duchesse d'Orléans et la duchesse de Portsmouth, stipulaient « que le roi d'Angleterre serait auxiliaire du roi de » France dans la guerre qui serait entreprise contre » la Hollande, et que, pour prix de ce secours, S. » M. B. recevrait de S. M. T. C., une autre somme » de trois millions de livres tournois. »

Hume, en écrivant son Histoire, croyait seulement à l'existence, mais ignorait l'étendue et le texte de ce traité, dont la minute originale a été découverte postérieurement dans les papiers de Clifford. Ce que Hume n'a pas su davantage, c'est que Charles n'avait admis à la délibération sur ce premier traité, appelé le *Traité secret*, que deux des cinq ministres de la *Cabale*, Clifford et Arlington, catholiques romains; c'est que, pendant le cours même de cette délibération, les trois autres ministres, non catholiques, Buckingham, Ashley et Lauderdale, négociaient aussi à l'insu de leurs collègues, avec l'ambassadeur français, un second traité appelé le *Traité postiche*, où il n'était question que de la guerre contre

la Hollande, et où le premier don de deux millions accordé à Charles pour sa *déclaration de catholicisme* était déguisé sous le titre de *premier subside pour la première année de la guerre*. L'envoi de Buckingham à Paris, le rappel du chevalier Temple de la Haye, la levée d'une nouvelle garde donnèrent l'éveil. On demanda aux Communes une taxe sur les théâtres ; dans le conseil, Clifford proposa une banqueroute, et Buckingham une piraterie ; l'échiquier fut fermé, et l'amiral Holmes eut ordre d'enlever une flotte hollandaise. Enfin parut la déclaration de guerre contre la Hollande (27 mars 1672). Alors il fallut bien songer à mériter les subsides promis par la France. Ce fut en vain qu'à l'ouverture de la session, le roi dit qu'il était résolu de maintenir son acte de tolérance religieuse; les Communes votèrent une adresse, portant que *les lois pénales en matière ecclésiastique ne pouvaient être suspendues que par un acte du parlement*. Alors se montra une opposition compacte, qui s'était organisée pendant la vacance des chambres ; et à la tête de laquelle était William Russel, « homme d'une » candeur extrême, dit Burnet, et » jouissant de la confiance ainsi que » de l'affection générale. » Le faible Charles II, à la vue du vote des communes, protesta n'avoir jamais eu l'intention d'altérer aucune loi. Shaftesbury était le promoteur originaire de la déclaration. Il avoit cru pouvoir compter sur la promesse du roi; le voyant chanceler, il calcula que, si la déclaration était révoquée, le chancelier qui l'avait scellée serait l'objet d'une accusation; il changea de principes, se montra ouvertement opposé à ses collègues, et résigna les sceaux (*Voy.* Shaftesbury). Clifford ne voulut pas prêter le serment du *Test*, et se démit. Arlington, accusé de malversations, ne put se soustraire à une condamnation capitale que par l'apostasie. Buckingham, dénoncé comme auteur de la seconde alliance avec la France, ne vit de salut qu'en se jettant avec Shaftesbury dans le sein de l'opposition, qu'il compromit et corrompit comme lui. Ainsi la *cabal* fut dissoute; et l'opposition, dans la joie de son premier triomphe, vota un subside de douze cent mille livres sterling, se contentant d'émettre un vœu pour la paix, et pour le licenciement de l'armée. Le roi promit, et prorogea le parlement. Trois mois après il se vit obligé de le rappeler pour de nouveaux subsides, sans autre satisfaction à lui présenter qu'une affiche *interdisant à tout papiste l'entrée du palais et du parc de Saint-James*. Alors un cri général pour le *redressement des griefs* et sur les *dangers que courait la religion protestante*, retentit dans les Communes; elles décrétèrent le refus de tout nouveau subside : enfin, au milieu d'une délibération contre les restes de la *Cabal*, elles furent subitement prorogées. L'urgence des besoins les rappela encore au bout de trois mois ; et ce fut à l'ouverture de cette session que Russel, parlant en chef de l'opposition, prononça son fameux discours sur l'état de la nation. Les ministres furent cités à la barre, et ce fut alors que Buckingham et Arlington offrirent le hideux tableau de deux ministres s'accusant l'un l'autre de malversations dont ils étaient solidaires. Après des débats prolongés, auxquels Russel continua de prendre

la part la plus active, la chambre supplia le roi d'écarter de pareils conseillers. Ne pouvant obtenir de subsides pour continuer la guerre, Charles résolut de vendre sa paix séparée à la Hollande, et sa médiation à la France. La Hollande lui donna trois cent mille livres sterling, la France trois millions; et il prorogea le parlement. Dégagé alors pour quatorze mois de tout débat parlementaire, réconcilié avec ses peuples par la cessation d'une guerre qu'ils détestaient, seul en paix avec les grandes puissances dont il pouvait se croire l'arbitre, ce prince eut de nobles et bons mouvements; mais bientôt, revenant aux idées de la *Cabal*, il se lia plus que jamais avec la France. Le comte de Danby, l'un des persécuteurs de Clarendon, était devenu premier ministre. Il avait apporté dans cette place des principes anglais; mais voyant que les ministres de Charles ne devaient jamais perdre de vue l'argent et le régime de la France, il entra dans ce système, au point de dire en plein conseil: *Une proclamation nouvelle a plus de valeur qu'une loi ancienne*. Russel le dénonça aux Communes, et conclut à une accusation en forme. La majorité repoussa cette conclusion: elle repoussa de même un bill pour annuler l'élection de tout député qui recevrait un emploi du gouvernement; mais elle allait rejeter aussi le fameux bill de *non-résistance*, adopté par la chambre des pairs, lorsqu'une querelle de privilége, entre les deux chambres, imposa au roi la nécessité ou lui fournit l'occasion de proroger le parlement. Lorsqu'il fût réuni de nouveau, après quatorze mois de séparation, Shaftesbury et Buckingham soutinrent, dans la chambre des pairs que l'assemblée actuelle n'avait plus rien de légal, puisqu'il s'était écoulé plus d'une année sans qu'elle fût réunie, et qu'en ce cas, d'après le statut d'Édouard III, de nouvelles élections devaient avoir lieu. Ce misérable sophisme ne pouvait soutenir un long examen: mais ne suffisait-il pas de le réfuter, sans emprisonner les deux lords qui l'avaient mis en avant? Russel prit un parti mitoyen dans les Communes; il leur proposa de supplier le roi de dissoudre le parlement, et d'en convoquer un nouveau. Mais la chambre des communes n'était pas d'humeur à se dessaisir du pouvoir. La motion de Russel fut repoussée, et l'on vota une continuation de l'accise avec un subside nécessaire à la construction de trente vaisseaux. La session paraissait devoir s'écouler paisiblement; et l'on en était si convaincu, que les principaux députés avaient quitté Londres. Mais, après leur départ, arriva la nouvelle de la défaite du prince d'Orange, et de la prise de Cambrai et de Saint-Omer, par le roi de France, qui avait encore dix mille Anglais dans ses armées. Les chambres alarmées demandèrent au roi de préserver, à tout prix, la Flandre, de l'invasion française, de retirer ses dix mille auxiliaires, et de les tourner, s'il le fallait, contre Louis XIV. Après douze jours de silence, le monarque répondit qu'il avait besoin d'argent pour mettre le royaume en état de défense. Les Communes votèrent deux cent mille livres sterling; le roi leur fit dire qu'il lui en fallait six cent mille. Cette somme leur ayant paru trop forte pour être votée en l'absence d'un si grand nombre de députés, elles demandèrent un ajournement, que Charles se hâta d'ac-

corder ; mais après cinq semaines d'attente, elles répondirent par la demande d'une alliance avec la Hollande. Le roi, courroucé, leur reprocha d'empiéter sur sa prérogative, et mit fin à la session. Deux mois après, la France consentit à lui payer deux millions, puis encore deux cent mille francs. Ce ne fut qu'après avoir éprouvé un refus à une troisième demande que Charles se décida à une nouvelle session (15 janvier 1678). Il annonça, en l'ouvrant, son traité d'alliance avec la Hollande, le mariage de sa nièce avec le prince d'Orange ; son intention de déclarer la guerre à la France, enfin la nécessité d'un large subside. Malgré la méfiance qui était partout, malgré l'assertion d'Algernon Sidney qui, revenant de Paris, déclara que l'intelligence secrète des deux cours continuait, et que les démonstrations contraires n'étaient qu'un leurre, le subside fut voté, et l'opposition se borna à demander que la guerre contre la France ne fût pas dirigée par des ministres que pensionnait le gouvernement français. Russel, devenu lord par la mort de son frère aîné, appuya fortement la motion, et il obtint que la chambre se formât en comité pour prendre en considération les dangers résultants du papisme et d'une armée permanente. Le roi alarmé prorogea de nouveau le parlement, puis le rappela ; voulut la guerre, ne la voulut plus, la voulut encore, et ne la fit jamais. Enfin il reprit son rôle de médiateur, et communiqua aux chambres des traités préliminaires. Les Communes déclarèrent que ces traités ne répondaient point aux adresses présentées ; elles demandèrent la communication de toutes les mesures et l'éloignement des mauvais conseillers. Charles dit à ceux qui lui apportèrent cette adresse qu'elle était *si extravagante qu'il n'y ferait pas de réponse*. La chambre décida qu'aucun subside ne serait accordé tant que le roi n'aurait pas satisfait ses sujets sur l'extirpation du papisme. Peu de jours avant cette résolution, Charles, compromis dans l'esprit des puissances alliées par une déclaration de Louis XIV, s'était senti entraîné vers la guerre. Rebuté par cette adresse, il se rejeta dans les bras du monarque français, qui lui offrait de grosses sommes si sa médiation était partiale pour la France. Temple ayant refusé d'aller négocier à Paris, le roi conclut lui-même ce traité à Londres, avec l'ambassadeur français Barillon (27 mai 1678). Par un des articles, Louis XIV s'engageait à payer au roi d'Angleterre *six millions pendant six ans*, à condition que Charles prorogerait son parlement, licencierait son armée, et n'entretiendrait pas plus de huit mille hommes de troupes. Tel était l'état des choses ; lorsque survint l'un des événements les plus incroyables de ces temps de révolution, la *conjuration papiste*, ainsi qu'on l'a nommée, fable la plus atroce et la plus absurde qu'ait jamais inventée la scélératesse en délire (*V.* Oates XXXI, 461). Si Shaftesbury n'avait pas dicté lui-même, comme on l'en a soupçonné, ce tissu d'impostures, on ne peut douter au moins qu'il n'en connût la fausseté. Mettant toute sa perversité à porter au dernier degré les ombrages religieux de Russel, à lui persuader que le complot *papiste* était vrai, et qu'on ne pouvait plus voir dans l'héritier de la couronne que l'ennemi de la religion et de la

liberté, il ne réussit que trop à égarer son esprit prévenu, et à enflammer son ardente dévotion. Le 2 nov. il obtint de la chambre des pairs d'exprimer le vœu *que le duc d'York fût éloigné de tous les conseils et de toutes les affaires publiques*. Le roi crut satisfaire à tout en signifiant à son frère qu'il eût à s'abstenir de toute affaire publique; mais deux jours après, une motion plus violente fut faite par lord Russel, pour que *le duc fût écarté, non-seulement des conseils du roi, mais de sa présence*. Les ministres avouèrent les dangers de l'influence du duc; mais ils firent observer que lui-même offrait de se retirer des conseils. Le monarque vint assurer les chambres qu'il passerait les bills qu'elles voudraient pour la sécurité de leurs droits sous le règne de son successeur, pourvu qu'ils ne tendissent pas à altérer la succession au trône; et cette affaire parut assoupie. Mais peu après, Monmouth assembla chez lui les chefs des différentes oppositions, pour aviser aux moyens d'écarter à-la-fois le duc d'York et Danby; et vers le même temps on parla à la chambre des communes de faire le procès aux cinq lords dénoncés par Oatès; enfin l'on dit à la même chambre qu'il était temps de discuter le droit de succession. Le roi effrayé se hâta de proroger les chambres; et, quelques semaines après, il prononça (25 janvier 1679) la dissolution de ce long parlement, qui durait depuis dix-huit ans. Les nouvelles élections furent, en général, contraires à la cour. Le Bedfordshire et le Hampshire élurent lord Russel. La chambre des communes choisit pour orateur Seymour, qui, dans le dernier parlement, avait rempli les mêmes fonctions et s'était montré l'un des plus ardents ennemis de la cour. Le roi refusa d'approuver ce choix; et les Communes décidèrent qu'à elles seules appartenait le droit d'élire leur orateur. Charles répondit avec dureté, la chambre insista avec humeur; et la prorogation suivit. Mais Danby n'en fut que plus en butte aux ressentiments de ses ennemis. Vainement le roi lui expédia un pardon, qu'il scella de ses propres mains, et dont, à l'examen, il ne se trouva aucune trace dans la chancellerie. Cette dernière circonstance porta l'exaspération des Communes à son comble; elles décidèrent que ce pardon était nul; que Danby serait exclus du parlement; que le complot papiste était véritable; enfin que la couronne serait requise de faire payer cinq cents livres sterling à un certain Bedloë, complice d'Oatès dans sa dénonciation. Tous ces procédés respiraient la violence bien plus que la justice; et Russel a depuis confessé lui-même qu'il avait été induit en erreur dans les poursuites si ardentes dont Danby fut l'objet. Temple, voyant que tout marchait au renversement du ministère et à l'usurpation de Montmouth, persuada au roi de dissoudre l'ancien conseil privé et de s'en créer un nouveau, composé de trente membres, tous grands propriétaires, et dont une moitié serait choisie dans l'opposition. Du nombre de ces conseillers étaient lord Russel, Cavendish, Capel et autres députés, qui, déterminés à mettre leur religion et leurs libertés à l'abri des invasions d'un successeur papiste, ne voulaient cependant pas altérer le gouvernement monarchique. Mais encore fasciné par cette *cabal*, qu'il avait dispersée à regret, Charles voulut en placer trois

membres dans le nouveau conseil, Lauderdale, Arlington et Shaftesbury, qui en fut le président, malgré l'opposition et les prédictions trop tôt réalisées du chevalier Temple. Russel croyait que les esprits pouvaient être tranquillisés par un statut qui apporterait quelque restriction à l'exercice de certaines fonctions royales, si la royauté était dévolue à un successeur catholique; il insista sur cette proposition. Shaftesbury déclara qu'on ne pouvait espérer de sécurité qu'en excluant le duc d'York. Tous les débats de la session se partagèrent entre un bill de *limitation* et un bill d'*exclusion*. Russel, Cavendish, s'étaient déclarés pour la première mesure; Shaftesbury avait juré d'emporter la seconde; et bientôt il la fit prévaloir. Déjà les communes avaient ordonné la seconde lecture d'un bill qui non-seulement déclarait le duc incapable d'hériter du trône, mais le soumettait à la peine de haute-trahison pour tout acte de souveraineté qu'il oserait se permettre, et autorisait toute personne à lui courir sus, s'il mettait le pied dans un des trois royaumes, lorsque le roi entra inopinément à la chambre des pairs, manda les communes à la barre, et prorogea le parlement (27 mai 1679). Les deux chambres en conçurent un vif ressentiment; et Russel demanda comment, au mépris des engagements du roi, la prorogation avait pu être délibérée uniquement par le conseil des quatre ministres du cabinet? Plus tard, lorsque les quatre membres qui composaient le conseil privé vinrent proposer au conseil des trente de dissoudre le 20 juillet 1679, le parlement qui avait été prorogé le 17 juin, et assemblé le 6 mars, tous les membres du grand conseil, votèrent contre la dissolution. Le roi ayant déclaré qu'il persistait dans la résolution arrêtée entre lui et ses conseillers secrets, tout le conseil leva la séance, avec les signes d'un mécontentement extrême; et il paraît, par les Mémoires de Temple, que l'indignation de Russel ne se manifesta pas avec sa réserve ordinaire. Pressé entre les alarmes qu'il concevait pour sa religion et l'obsession où le tenait le fanatisme hypocrite de Shaftesbury, il perdait insensiblement de sa modération naturelle; et ce fut alors qu'on le vit solliciter avec ardeur le procès de ce qu'il appelait le *complot papiste*. Le roi avait repris ses négociations secrètes avec la France. Il lui demandait neuf millions, s'engageant à ne point assembler son parlement pendant trois ans: mais Barillon ne consentit qu'à un million par an pendant six ans. Une des clauses du traité portait qu'il serait muni du grand sceau de France, mais seulement du sceau privé d'Angleterre, aucun des ministres ne voulant prendre sur lui la responsabilité du contre-seing. Charles, comptant déjà sur le marché, fit revenir le duc d'York de Bruxelles, assembla son conseil des trente, et leur déclara, le 15 octobre, que quoiqu'il eût fixé l'ouverture du parlement au 29 de ce mois, il était résolu de le proroger pour une année. Russel s'indigna; la patience de Temple lui-même n'y tint pas, et il adressa au roi de sévères observations. Charles restreignit la prorogation à trois mois. Dans l'intervalle, Essex, Halifax, se démirent, et ils entrèrent dans les rangs de l'opposition. Temple se hâta de retourner dans ses jardins académiques; et Russel resta au conseil, toujours plus prononcé

contre la *succession papiste*. Le roi, ayant alors échoué dans une demande d'argent à la France, se tourna vers l'Espagne, et l'on annonça une proclamation, qui devait reculer la prorogation du parlement. Dix-sept pairs, du nombre desquels était le duc de Bedford, père de Russel, supplièrent le roi de permettre que le conseil de la nation s'assemblât à l'époque indiquée. Toutes les grandes communes adressèrent de pareilles pétitions, qui sollicitaient la convocation du parlement et la punition des papistes. Les légistes du gouvernement furent chargés de rédiger une proclamation qui constituât les pétitionnaires dans une prévention de *délit approchant de la trahison et de la félonie*. Les menaces de la cour empêchèrent d'envoyer d'autres pétitions des comtés éloignés; et les ministres firent arriver de toutes parts des adresses, dans lesquelles on exprimait un sentiment d'*horreur* pour tout ce qui concernait ces pétitions. Le parlement ne fut point assemblé; et toute la nation se trouva partagée entre les *pétitionnaires* et les *abhorrants*, entre les *Wighs* et les *Torys*. Ce ne fut que le 26 janvier 1680, c'est-à-dire, le jour même où le parlement devait se réunir, qu'il fut prorogé en forme jusqu'au 11 novembre suivant. Russel, Cavendish, Littleton et nombre de leurs collègues, *dégoûtés*, dit le chevalier Temple, *de cette dernière prorogation, et de sa forme non moins que de sa tendance, exposèrent au roi qu'ils désespéraient de pouvoir le servir utilement, et qu'ils le suppliaient de leur permettre de se retirer du conseil. — De tout mon cœur*, répondit Charles; et le mur de séparation fut élevé entre le gouvernement et l'opposition. Peu de jours après l'audacieux Shaftesbury se présenta devant le grand jury de Westminster, pour y dénoncer le duc d'York comme *papiste récusant*, et parmi les membres des deux chambres qu'il entraîna devant ce jury, pour y soutenir son accusation, nous trouvons les deux amis inséparables, Cavendish et Russel. Pour détourner les suites de cette accusation, le lord chef-justice ne connut d'autre moyen que de dissoudre le grand-jury, au milieu de ses travaux non terminés. Les esprits furent tellement enflammés d'une part, et de l'autre tellement effrayés, que, non-seulement les anciens ministres Essex et Halifax, mais les ministres actuels, Sunderland et Godolphin, pensèrent qu'il fallait absolument que le duc quittât de nouveau l'Angleterre. Le roi fit débattre la question dans le conseil privé. La majorité voulait la décider en faveur du duc; mais les ministres persistèrent. Godolphin dit en propres termes : « Si le duc ne part pas aujourd'hui, il partira dans quinze jours, » et le roi avec lui. » Charles, à son grand regret, fut de l'avis de ses ministres; et le duc partit pour l'Écosse, la veille du jour où le parlement, devait se rassembler. Le roi ouvrit la session par un discours où les caresses n'excluaient pas la fermeté, et il déclara qu'il souscrivait d'avance à tout ce que les chambres lui proposeraient pour la sûreté de la religion protestante, pourvu que la succession au trône ne fût point intervertie. Il les exhorta même à de nouvelles recherches pour que le complot papiste fût approfondi et les coupables punis. L'impétuosité des chambres, trop naturelle après une si longue interruption de leurs séances, fut

moins contenue qu'irritée par ce discours. Un nouveau délateur, Dangerfield, parut à la barre des Communes, et il y débita la fable du *complot des farines*, qui fut accueillie avec autant de crédulité et de fermentation que celle des *poudres* : « Je propose » avant tout, dit Russel, d'aviser aux » moyens d'éteindre le papisme, « et de préserver la couronne d'un » successeur papiste. » La chambre adopta unanimement cette proposition, et avec la même unanimité elle décreta que c'était le droit de tout Anglais de présenter des pétitions au roi pour la convocation du parlement et le redressement des griefs; que travestir ce droit en infraction, c'était trahir la liberté des sujets, renverser la constitution; et qu'il serait établi un comité pour rechercher toutes personnes coupables de ce délit. Un membre convaincu de s'être déclaré *abhorrant*, fut expulsé de la chambre. Enfin, le colonel Titus proposa un bill pour déclarer le duc d'York incapable d'hériter de la couronne; et cette motion, appuyée par Russel, fut envoyée à un comité, qui présenta presque aussitôt le fameux *bill d'exclusion* que la chambre adopta, dans la même séance, à une grande majorité. Russel le porta aux pairs, suivi de deux cents de ses collègues, qui firent retentir la salle de leurs applaudissements. Mais il fut rejeté à une majorité de soixante-trois voix contre trente. On peut juger quelle fut la colère des Communes, par ce mot échappé à Russel : *Si mon père avait été un des soixante-trois, j'aurais voté qu'il fût déclaré ennemi du roi et du royaume.* Il n'y eut plus dès-lors une proposition royale qui ne fût repoussée par les Communes. Temple les conjura vainement de se réconcilier : pour réponse, elles votèrent une remontrance, où la cause de tous les maux était attribuée au projet suivi d'introduire le papisme; se lavant les mains de tout le sang que ce projet pourrait faire répandre. Le premier qui coula fut cependant versé par ces mêmes mains (*Voyez* STAFFORD). Hume, et d'autres historiens ont dit que quand ce malheureux vieillard eut été condamné à mort par les pairs, Russel s'associa aux réclamations barbares des shériffs contre une commutation de peine, dans la crainte que le roi ne la remît tout entière. Si cette circonstance était vraie, ce serait une grande tache dans la vie de Russel, et la preuve la plus effrayante de ce que peut le fanatisme politique et religieux : mais elle est contestée. Le 15 décembre le roi pressa les chambres de prendre en considération les alliances de S. M., et d'exposer ce qu'elles désiraient. Toute la discussion, à laquelle Hampden et Russel prirent la part la plus active, se réduisit encore à répéter qu'aussitôt que le *bill d'exclusion* serait passé, le roi aurait tout l'argent qu'il pouvait désirer. Enfin une nouvelle adresse et plusieurs résolutions prises par les Communes ne permirent plus de laisser durer la session; le roi vint prononcer la prorogation, le 10 janvier 1681; mais bientôt, pressé entre les sollicitations de son frère exilé, le besoin de nouveaux subsides et l'agitation des partis, il lui fallut encore essayer de gouverner avec un parlement. Alors ce fut dans la cité d'Oxford, et non dans celle de Londres qu'il le convoqua, et il ne bannit pas seulement de son conseil Shaftesbury,

mais encore Sunderland, qui avait voté pour le bill d'exclusion, et jusqu'à ce chevalier Temple, dont la loyauté avait été tant de fois son refuge. De leur côté, les Whigs se préparaient à la lutte. Les électeurs, en nommant les mêmes députés, les avaient remerciés solennellement de leurs efforts pour *sonder les profondeurs de l'infernale conspiration papiste*, et pour exclure le duc d'York. Quinze pairs, du nombre desquels étaient Monmouth, Essex, Bedford, joints à une soixantaine de grands propriétaires, présentèrent une pétition au monarque pour lui demander de tenir le parlement à Londres. Il la reçut en fronçant le sourcil, et tourna le dos sans répondre. Les Whigs des deux chambres délibérèrent s'ils obéiraient en se rendant à Oxford; puis craignant ou affectant de craindre qu'on ne s'y emparât violemment de leurs personnes, ils y entrèrent escortés d'un grand nombre de cavaliers portant à leurs chapeaux un ruban bleu, sur lequel on lisait : *point de papisme, point d'esclavage!* Le 21 mars le roi ouvrit la session par un discours remarquable. Après avoir déclaré que, déterminé à ne pas se permettre un gouvernement arbitraire, il l'était aussi à ne pas le supporter; il pressa les chambres d'aprofondir le complot papiste, mais sans négliger des dangers non moins grands. « Proposez moi, dit-il, des expé» dients pour qu'en cas d'un suc» cesseur papiste, l'administration » reste entre des mains protestantes; » je donnerai mon assentiment à » tout ce qui conservera la reli» gion sans détruire la monarchie. Après un tel discours, la chambre des communes voulut d'abord se montrer modérée; mais bientôt Clayton y fit la motion de renouveler le *bill d'exclusion*; et le secrétaire-d'état Jenkins, ayant proposé de rejeter cette motion, ne trouva pas une seule voix qui se joignît à la sienne. On allait entendre la seconde lecture du bill, lorsque le roi vint prononcer la dissolution. Suivit un manifeste, où Charles reprochait aux Communes de bouleverser les lois fondamentales de la monarchie, d'usurper le pouvoir législatif; et ce manifeste fut lu en chaire dans les églises qui retentirent de la doctrine du droit divin et de l'obéissance passive. Les journaux whigs furent supprimés, et un nouvel écrit périodique, par Lestrange et Dryden, ne cessa de diffamer l'opposition. Shaftesbury, dénoncé par les mêmes délateurs dont il s'était servi pour dénoncer les autres, fut conduit à la Tour, et sur un plan d'association trouvé dans son cabinet, on voulut lui faire son procès. Ce fut à cette époque que le duc d'York revint à Londres. Dès le lendemain, une proclamation royale défendit à tous les Anglais de fréquenter Monmouth, et d'entretenir avec lui aucune correspondance. Le lord-maire et le corps de ville vinrent complimenter le monarque et son frère. Des illuminations et des feux de joie furent ordonnés. Le duc d'York persuada au roi qu'il fallait ne pas laisser respirer les Whigs. Un charpentier accusé de trahison pour un propos, absous par un premier jury, fut condamné à mort par un second. Un libraire fut *pilorié* pour une publication *suspecte*. L'époque approchait du renouvellement des shérifs; ils devaient être élus par la bourgeoisie. Le maire gagné falsifia le scrutin, dispersa les électeurs, et à force de fraude et de violences, éta-

blit deux shérifs vendus au ministère. Ceux de l'année expirante, qui avaient soutenu les droits de la cité, furent mis en prison, et l'un d'eux fut accusé pour un propos offensant contre le duc d'York. Un jury, formé par les nouveaux shérifs, le déclara coupable, et il fut condamné à cent mille livres sterling de dommages envers le duc. Il restait à frapper un dernier coup : les légistes de la couronne imaginèrent d'établir que la ville de Londres était déchue de ses privilèges, parce qu'en 1666, après le grand incendie, ses magistrats lui avaient imposé une taxe pour rebâtir ses maisons, et parce qu'en 1679, son conseil commun, en présentant une adresse au roi contre la prorogation du parlement, avait condamné scandaleusement la conduite de S. M. La question déférée au banc du roi, les procureurs et avocats-généraux conclurent à ce que ces priviléges fussent déclarés acquis à la couronne. Les juges, alors amovibles, prononcèrent comme les gens du roi avaient conclu. Londres obligée de livrer sa charte, en reçut une nouvelle qu'on lui fit acheter par une forte contribution, et qui mit ses élections et ses magistrats à la merci de la couronne. Toutes les communautés du royaume, ne songeant pas à essayer une résistance qu'avait inutilement tentée la capitale, livrèrent leurs chartes. Shaftesbury vit avec joie tous ces événements, et il ne douta pas que, parmi tant de cœurs ulcérés, il n'y en eût qui s'ouvrissent à la vengeance. Il alla se cacher dans une habitation obscure de la cité, d'où il envoyait ses émissaires susciter des ligues et des conjurés, aiguillonner les uns, diriger les autres, mêler ensemble les vues les plus opposées, et faire concourir à leur insu les patriotes les plus respectables avec les forcenés instruments de ses projets criminels. Une troupe de conspirateurs subalternes, qu'on appela *les hommes de Shaftesbury*, tinrent des assemblées chez un nommé West, où l'on agita le plan d'un soulèvement général, et le projet de tuer le roi et son frère. Un colonel Rumsay, ancien officier de Cromwel, un Fergusson, ministre presbytérien, un lord Howard, toujours prêt à déshonorer son beau nom, tels étaient les émissaires que Shaftesbury députait vers les grands personnages, comme Monmouth, Essex et Russel. Il fit dire au premier qu'il ne lui demandait, ainsi qu'à ses amis, que de seconder par un mouvement dans les provinces, l'insurrection qu'il allait susciter à Londres. Un jour que Russel avait été amené dans la capitale par des affaires privées, Monmouth l'entraîna à une réunion chez un marchand de vin de la cité, nommé Sheppard. Là ils trouvèrent lord Gray, le chevalier Armstrong, Rumsay et Fergusson. Russel, voulut d'abord s'en aller ; retenu par Monmouth il resta muet auditeur, et n'assista même qu'à une partie de la conférence. On y parla d'une insurrection, et Rumsay demanda si les lords pouvaient la seconder, si un certain *Trenchard*, qui avait promis de lever un corps d'insurgents, était prêt. Fergusson communiqua un projet de déclaration sur les griefs de la nation, et il fut question de s'assurer si les gardes du roi pourraient déconcerter un mouvement populaire. Le résultat de cette réunion fut si peu satisfaisant pour Shaftesbury,

que, sur le rapport qui lui en fut fait par Rumsay, il vit qu'il ne lui restait plus qu'à sortir d'Angleterre, et qu'il s'embarqua pour Amsterdam, où il mourut. Après son départ, sa bande dirigée par Godenough, Rumsay et Halloway, continua de s'assembler dans une taverne, où l'on décida un jour que « le » seul moyen de reconquérir la li» berté, était de tuer le roi, le duc » d'Yorck, les ministres et le lord» maire. » De tels attentats voulaient pour instruments des hommes audacieux. On fit revenir de Hollande, Fergusson et un capitaine Walcott, qui avait accompagné Shafstesbury. A leur retour on forma une bande de quarante des plus déterminés, chargés d'attendre le roi sur la route de Newmarkett. Un conjuré nommé Rumbold avait sur cette route une maison de campagne appelée *Raye-House;* il proposa d'y embusquer les assassins. Charles ne fut préservé que par un incident qui avança son départ de deux jours. Les conjurés songèrent alors à l'attendre sur la route de Windsor, ou sur celle de Hamptoncourt; mais l'un d'eux, cabaretier en banqueroute, pressé par la détresse, et n'ayant obtenu de ses camarades, qu'une centaine de livres sterling, jugea qu'il en gagnerait davantage en les dénonçant, et se fit conduire chez le secrétaire-d'état, où, sous la promesse du pardon et d'une récompense, il révéla tout ce qu'il savait et ne savait pas. Le secrétaire ayant dit qu'il ne pouvait procéder sur la foi d'un seul témoin, le cabaretier alla chercher son frère, le fit rencontrer avec Godenough, fit causer ce dernier, qui se livra sans réserve; et les deux frères allèrent à White-Hall, faire leur révélation. Ils *dirent* que Godenough leur avait *dit* que lord Russel avait promis de s'engager dans la conspiration, et d'employer tous ses moyens pour l'assassinat du roi et du duc d'York. Le roi était absent; les ministres lui écrivirent que deux grands personnages étant dénoncés, ils ne pouvaient aller plus loin sans sa présence. Charles, se hâta d'arriver. Le 28 juin une proclamation fut publiée, ordonnant à tous les Anglais d'arrêter les conjurés qui tous étaient en fuite, à l'exception de West et de Rumsey. Une nouvelle proclamation promit cinq cents guinées à celui qui arrêterait Monmouth, Gray et Fergusson. Russel restait encore intact. En apprenant que son nom avait été prononcé par Rumsey, il s'était dit qu'il ne pouvait avoir rien à craindre d'un homme en qui jamais il n'avait eu la moindre confiance. Il oubliait que cet homme avait été un quart-d'heure avec lui dans la maison de Sheppard. un messager d'état fut posé en sentinelle devant sa porte; mais soit ignorance, soit desir secret de le favoriser, les issues que cette maison avait sur ses derrières restèrent libres; il ne tenait qu'à Russel de fuir. Il envoya sa femme consulter ses amis; tous pensèrent que sa fuite paraîtrait l'aveu d'un délit. Sur ces entrefaites, Charles reçut une lettre anonyme, dans laquelle l'auteur s'accusait lui-même d'avoir conspiré avec Russel, non pour assassiner le roi et le duc, attentat qui, au dire même du dénonciateur, n'eût pu exciter que l'horreur d'un homme aussi vertueux, mais pour obtenir par une apparence d'insurrection le retour des parlements. Dès le lendemain de l'arrivée du roi, un messager vint prendre Russel et l'ame-

na devant S. M. *Lord Russel*, lui dit le roi, *il n'y a pas un seul homme qui vous ait soupçonné de dessein contre ma personne; mais des témoignages positifs vous accusent d'être entré dans des projets contre mon gouvernement.* Russel fut interrogé sur la révélation de Rumsay, et sur l'assemblée tenue chez Sheppard, il y avait neuf mois. Il nia tout, et fut envoyé à la Tour. Essex, pressé par sa famille de quitter sa maison, voulut y rester, craignant, s'il se cachait, de donner plus de poids aux témoignages contre Russel. Monmouth, qui se souvenait de l'avoir entraîné presque malgré lui à cette assemblée de Sheppard, lui fit dire, de la retraite où il se tenait aussi caché, que s'il pouvait lui rendre le moindre service, il était prêt à reparaître. Russel répondit qu'il ne trouvait aucun avantage à voir ses amis mourir avec lui. Interrogé de nouveau, il repoussa tout par les mêmes dénégations et nia l'imputation nouvelle, d'avoir tramé personnellement une insurrection en Écosse. Ce fut alors qu'une autre révélation vint encore fournir de nouvelles armes à ses ennemis. Lord Howard, plus que soupçonné d'avoir écrit au roi la lettre anonyme contre Russel, fut arrêté et admis à obtenir son salut aux dépens de ceux qui avaient eu le malheur de lui parler ou de l'entendre. Pour identifier Shaftesbury et Fergusson avec Russel et Sidney, on commença le procès par Walcott, Rouse et Hone. Le 12 juillet 1683, ils furent déclarés *coupables;* et le 13, dix jours après son arrestation, Russel fut amené à la barre de l'Old Baily (3).

Le clerc lut l'*indictment* du grand jury, qui *accusait William Russel d'avoir avec divers autres traîtres conspiré, comploté, imaginé et résolu de renverser et tuer le roi, de saisir et détruire ses gardes, d'exciter partout l'insurrection et le massacre.* L'accusé demanda s'il ne pouvait pas requérir une copie des faits allégués contre lui. Sur la réplique du juge, que rien ne pouvait lui être accordé avant qu'il eût déclaré s'il entendait plaider comme *coupable* ou comme *non-coupable*, Russel prononça d'un ton calme : *Non coupable.* Il observa ensuite que *jamais prisonnier n'avait été accusé, et jugé le même jour;* qu'il attendait des témoins nécessaires à sa défense, et que ce serait une étrange dureté de ne pas lui donner un jour. Le président penchait à l'accorder; le procureur-général s'y opposa. Par la méprise d'un huissier la liste des jurés n'avait pas été signifiée à l'accusé; il la demanda, et requit au moins un renvoi à l'après-midi. Le président en fit la proposition; les accusateurs soutinrent, et les juges prononcèrent que rien ne devait arrêter la marche du procès. Le clerc avertit alors l'accusé qu'on allait lui lire le *pannel* des jurés, qu'il eût à proposer ses objections. *Puis-je avoir quelqu'un à côté de moi,* dit-il, *pour écrire et aider ma mémoire? — Celui de vos serviteurs qui vous plaira,* dit le président. — *Ma femme est ici,* dit Russel, *pour remplir cet emploi;* et l'on vit cette vertueuse épouse sortir de la foule et s'asseoir à côté de Russel. Des deux premiers jurés qu'on nomma, l'un avait été choisi hors de la liste, l'autre n'était pas franc-tenancier, et ne possédait pas un bien libre de quarante shel-

(3) Avant de sortir de sa prison, il apprit que lord Essex, prisonnier dans la chambre voisine de la sienne, s'était ôté la vie avec un rasoir.

lings de revenu; or le statut de Henri V s'opposait positivement à leur admission (4); mais ce fut envain que Russel invoqua cette loi: la récusation fut rejetée; et le procureur général développa le système de l'accusation qui consistait tout entier à confondre ensemble les temps, les faits et les personnages les plus étrangers les uns aux autres. Suivant ce système, il y avait eu une communauté de projets entre un *comité secret de personnages nobles, prudents, chargés de préparer une insurrection générale, et un grand conseil d'agents subalternes, chargé de faire les dispositions pour l'assassinat du roi.* Le premier de ces conseils, que le procureur-général appelait *le conseil-d'état*, composé du duc de Monmouth, des lords Russel et Gray, d'Armstrong et de Fergusson, avait tenu de fréquentes assemblées. On y avait délibéré sur les moyens de soulever le royaume, et de saisir la personne du roi. Plus tard, ce *conseil-d'état* s'était purgé de lord Gray et du chevalier Armstrong, hommes trop immoraux, et qui avaient été remplacés par lord Howard, lord Essex, Algernon Sidney et Hampden, auxquels Monmouth et Russel étaient restés unis. Ainsi, dans sa formation nouvelle, le *conseil de l'insurrection* avait été porté à six membres, et le *conseil de l'assassinat* réduit à sept, que le procureur-général ne nommait pas. Trois témoins furent interrogés par les avocats de l'accusation, armés de toutes leurs subtilités contre l'accusé laissé à lui seul et dépourvu du secours d'un conseil. Ces trois témoins étaient Rumsay, Sheppard et lord Howard. Les deux premiers déclarèrent qu'ils avaient vu Russel une fois dans la maison de Sheppard, sans pouvoir citer un seul mot de lui. Le troisième, Howard, témoin unique, se donnant pour membre des *six élus*, déposa qu'ils avaient tenu deux assemblées, deux mois après le départ de Shaftesbury; que, dans la première, chez Hampden, on avait agité la possibilité d'exciter une insurrection; mais *qu'il n'y avait eu rien de fait*; que dans la seconde, chez Russel, on avait décidé l'*impossibilité de rien entreprendre sans l'Ecosse*; qu'on avait parlé d'une levée d'argent, et indiqué *enplaisantant un caissier*, mais *qu'aucune mesure n'avait été prise, et qu'il n'y avait pas eu une troisième assemblée.* Howard interpellé par lord Russel tomba dans des contradictions; et l'accusé, avec tout l'ascendant de sa probité, déclara que dans les deux assemblées il n'y avait pas eu un seul débat du genre de ceux racontés par le témoin unique. Le procureur général appela ensuite West, l'un des complices de Shaftesbury, qui déclara qu'il n'avait point eu de rapports avec Russel, mais qu'il avait *entendu dire* que ce lord était un des chefs du complot. Ce témoignage de *ouï dire* donna lieu à une réclamation de l'accusé, qui se plaignit aussi que deux témoignages fussent admis pour preuve sur des faits différents. Il réclama encore contre le peu de temps qui lui était accordé, contre la privation d'un conseil; et il se défendit de toute participation aux complots de Shaftesbury. Il ne nia point s'être trouvé par hasard, et pendant un quart d'heure, chez Sheppard, en invo-

(4) Hume a écrit que ce jury était composé d'hommes probes et honnêtes; cependant deux d'entre eux n'ignoraient pas qu'ils siegeaient illégalement.

quant sur cette réunion, quelle qu'elle fût, la prescription légale de six mois. Il soutint que dans les deux autres il n'y avait eu que des conversations vagues sur la politique. Plusieurs témoins à décharge parlèrent non seulement des vertus de l'accusé, mais de son aversion constante pour tout moyen violent d'obtenir le redressement des griefs. Le jury déclara Russel *coupable de haute-trahison*, et le lendemain, 14 juillet, il fut amené à la barre pour entendre sa sentence. Le président lui ayant demandé, selon l'usage, s'il avait quelque motif à alléguer pour empêcher que l'arrêt ne fût passé contre lui, il demanda la lecture de l'acte d'accusation. A ces mots: *Accusé d'avoir comploté la mort du roi*, Russel interrompit le greffier, et dit d'une voix élevée: « je croyais que » l'acte d'accusation ne m'avait pas » imputé d'avoir comploté la mort » du roi. » *Pardonnez-moi, milord*, dit le procureur-général. « Mais, M. le *Recorder*, répli- » qua le lord, même en supposant » vrai ce que vos témoins ont juré » contre moi, j'en appelle à vous et » à la cour, pour juger si je suis cou- » pable aux termes du statut de la » 25e. année d'Édouard III. Ils ont » juré qu'il y avait eu conspiration » pour faire des levées de guerre, » mais non qu'il y avait eu intention » de tuer le roi. » Le *Recorder* répondit que c'était une exception qui eût dû être présentée avant la déclaration du *verdict*; mais que désormais la cour n'était pas moins liée que l'accusé. Soit que le président répugnât à prononcer lui-même la sentence, soit par toute autre cause, cette sentence, avec le détail dégoûtant de tous les supplices accumulés en Angleterre dans ces sortes de jugements, fut lue par un simple juge, qui, dans le parlement, avait voté avec lord Russel. Le roi commua la peine en une simple décapitation. Huit jours s'écoulèrent entre la condamnation et l'exécution. Lady Russel se livra d'abord au desir le plus naturel, celui d'obtenir la grace de son époux, et de le déterminer lui-même à la seconder dans les tentatives qu'elle allait faire. Vaincu par ses supplications, il consentit à signer des pétitions au roi et même au duc d'York. Il laissa ses amis maîtres de les rédiger, pourvu qu'il n'y confessât pas des crimes dont il était innocent, et qu'il se bornât à des actes de soumission. Lord Ranelag écrivit à lady Russel qu'elle cherchât à surprendre le roi, soit dans la galerie, soit dans le parc, et que là elle lui demandât sinon la grace, au moins un sursis. *Le Roi*, ajoutait ce lord, *évite de vous voir et de vous entendre, parce qu'il sent qu'il ne pourrait vous refuser.* Lady Russel surprit le roi, se jeta à ses pieds, et demanda au milieu d'un torrent de larmes que les services de son père fissent oublier les erreurs de son mari; le roi la releva, et se tut. Le comte de Bedford offrit à la duchesse de Portsmouth, jusqu'à cent mille livres sterling pour la vie de son fils. Enfin, ce malheureux père adressa lui-même au roi une pétition extrêmement touchante, qui n'eut pas plus de succès. Charles II, laissé à lui-même, eût encore pardonné: réconcilié par la suite avec Monmouth, il lui avoua qu'il avait été au moment de faire grace, mais qu'il avait été obligé de laisser exécuter l'arrêt pour ne pas se brouiller avec le duc d'York. Les docteurs Burnet et Tillotson, qui tous deux avaient

déposé en faveur de Russel, lui prodiguèrent tous les secours de la religion pour le préparer au coup fatal s'il devait le recevoir, et tous les efforts de l'amitié pour détourner ce coup, si cela était possible. La veille de l'exécution, après avoir reçu la communion des mains du doyen, Russel lui montra un paragraphe du discours qu'il devait remettre aux shérifs sur l'échafaud, et dans lequel il s'exprimait ainsi sur la question du *droit de résistance* : « Je ne puis nier que mon » opinion a été qu'une nation libre » peut défendre sa religion et ses » libertés, lorsqu'elles sont envahies, » et lorsqu'on veut les lui ravir. » Tillotson se montra fort affligé de ce paragraphe ; et il composa une lettre réfléchie pour persuader au lord que *la religion chrétienne défendait positivement la résistance à l'autorité.* Lorsque Russel eut lu cette lettre il dit: « Je desirerais être convaincu, mais » je ne puis pas dire que je le sois. » Repassant ensuite les dépositions d'Howard et de Rumsay, il dit : « Je ne leur ferais pas de mal quand » même je le pourrais, mais je sens » que je ne puis m'empêcher d'a- » voir pour eux un profond mé- » pris. Ce mépris est-il compatible » avec un pardon absolu de leur in- » jure ? » Le ministre calma les scrupules du patient généreux, en lui faisant lire, dans les versets du psaume quatorzième, que *le mépris des hommes vils était un des caractères exigés dans celui qui voulait être digne de demeurer sur la montagne sainte.* Russel raconta alors au docteur que c'était Essex qui l'avait forcé à recevoir Howard dans la seule conférence tenue chez lui ; et il ne doutait pas que ce souvenir eût porté Essex à se donner la mort. La veille du jour fatal, il vint à la pensée de sa vertueuse épouse, que si le roi connaissait la lettre qui ne devait être remise à S. M. qu'après la mort de Russel, le prince en serait peut-être ému. Elle écrivit à Burnet pour le consulter ; et le docteur ayant approuvé cette résolution, on envoya la lettre au roi ; mais ce fut encore sans succès, et il fallut se préparer au cruel sacrifice. Le doyen de Canterbury vint de grand matin célébrer l'office divin, et il administra le sacrement que lord Russel reçut avec la dévotion la plus fervente. Il ne put se défendre d'un léger sourire, quand les shérifs vinrent lui faire lecture du *warrant*, qui ordonnait l'exécution de sa sentence. L'un des deux était Rich, qui, dans la chambre des communes, avait été des plus ardents promoteurs du bill d'*exclusion.* Lorsqu'ils furent partis, Russel dit au docteur : « Je me suis ré- » primé, parce qu'il n'eût pas été » décent de plaisanter en pareille » matière ; mais j'ai été tout près » de dire à Rich que *nous ne vote- » rions plus ensemble le bill d'ex- » clusion.* » Selon Dalrymple, lord Russel adressa ce propos à Rich lui-même ; puis, craignant de l'avoir affligé, lui tendit la main et serra la sienne. La veille de sa mort, il fit venir ses enfants pour recevoir leurs derniers adieux et leur donner sa bénédiction. Arrivé à l'heure du souper, il dit à sa femme : « Restez encore ; et fai- » sons ensemble le dernier repas que » je prendrai sur la terre. » Pendant ce repas, il parla de divers objets avec une sérénité qui approchait de la gaîté. Lady Russel reçut à table un billet dans lequel on proposait un nouveau moyen pour sauver son mari. Ce moyen lui parut ridicule ;

et il en plaisanta. Il aimait mieux, disait-il, songer à ces grands caractères qui avaient quitté la vie avec toute la liberté de leur esprit ; et il se plut à en rappeler les exemples. Dix heures sonnèrent ; et il fallut se séparer. Sa main prit celle de lady Russel : *Cette chair*, dit-il, *que vous sentez encore, dans peu d'heures sera glacée.* Il l'embrassa quatre ou cinq fois, et ils s'arrachèrent l'un d'avec l'autre, non pas au milieu des sanglots et des larmes, mais avec un silence composé, la femme voulant épargner la sensibilité de son mari, le mari celle de sa femme, tous deux renfermant l'expression d'une douleur trop grande pour pouvoir être soulagée par des éclats. Lorsque Russel eut cessé de la voir, il prononça ce mot fameux : *Maintenant l'amertume de la mort est passée ;* et il entonna, pour ainsi dire, un cantique de bénédictions sur cette compagne angélique, qui avait fait le bonheur de sa vie et la consolation de sa mort. Il dormit d'un profond sommeil, se leva à l'heure ordinaire, fit sa toilette avec le même soin, et remercia Dieu de ce qu'il ne sentait son esprit ni effrayé ni troublé. Prenant sa montre, il la fit sonner pour la dernière fois, en disant : *Le temps a fini pour moi, et l'éternité commence.* Alors il voulut encore faire une dernière lecture de l'écrit qu'il devait déposer entre les mains des shérifs, sur l'échafaud, et il dit à Burnet : *Je voudrais y ajouter quelques mots sur les dangers de la servitude et du papisme.* Le docteur lui fit observer que cette addition paraîtrait inspirée par un mouvement de vengeance. *A la bonne heure*, dit Russel, *laissons ce papier comme il est.* Descendu dans la salle basse, il y trouva son plus cher ami, Cavendish, qui avait demandé vainement à le faire évader en se substituant à sa place, et qui venait lui faire ses derniers adieux. Les embrassements des deux lords firent couler les larmes de tous ceux qui en furent témoins. Russel monta dans son carosse avec le visage serein. Les docteurs Tillotson et Burnet y entrèrent après lui. Le long du chemin il distingua dans la foule, beaucoup de personnes de sa connaissance. Les unes le regardaient fixement avec l'insolente férocité d'une faction qui triomphe, le plus grand nombre le saluaient avec des marques de respect et de douleur. *Il y a là des joies qui ne m'offensent pas*, dit-il, *mais il y a des pleurs qui me touchent bien vivement.* Le carosse entrant dans la rue de la reine, laissa sur la gauche le côté de cette rue où était sa demeure ; il porta ses regards de ce côté, et Tillotson vit une larme tomber de ses yeux. Pouvait-il oublier cette épouse qui maintenant s'y trouvait solitaire, et ne pas penser à quel désespoir elle y était en proie? Monté sur l'échafaud, avant de remettre aux shérifs, son discours qu'il tenait à la main, il dit, en s'adressant au peuple : « Dieu sait combien j'ai été loin de » former aucune espèce de projet ni » contre la personne du roi, ni pour » changer le gouvernement ; je prie » encore pour la conservation de » l'un et de l'autre.... Je pardonne à » tout le monde ; Je prie Dieu de » maintenir la religion protestante, » et de la faire fleurir aussi long- » temps que le soleil et la lune bril- » leront. Me voilà plus résigné, me » voilà plus content de mourir que » je ne l'ai jamais été. » Alors il demanda au doyen de prier avec lui. Il

donna dix guinées à l'exécuteur, son anneau à Tillotson, et sa montre à Burnet, en lui recommandant ses commissions pour sa femme et pour son père. Il pria encore quelques minutes à genoux. Relevé, il se déshabilla, couvrit sa tête d'un bonnet, la posa sur le billot, et reçut le coup mortel, le 21 juillet 1683, dans la quarante-quatrième année de son âge. Une heure après, son écrit imprimé courait dans toutes les rues. Il produisit un tel effet, que les deux ecclésiastiques qui avaient assisté l'infortuné lord, furent mandés devant le conseil. Tillotson fut promptement renvoyé; mais Burnet fut retenu, et subit un long interrogatoire, où on lui reprocha d'avoir composé lui-même le dernier écrit de Russel. Il offrit d'affirmer sous serment que ce discours avait été écrit tout entier par lord Russel, qui en avait remis quatre copies à sa femme. Lady Russel écrivit au roi, qu'il ne manquait plus à ses ennemis que de supposer que celui qui, toute sa vie, avait été un modèle de candeur et de vérité, eût pu, à l'article de la mort, publier l'écrit d'un autre, comme son ouvrage. Peu de jours après, le roi lui fit dire qu'il ne comptait pas se prévaloir des confiscations qui avaient été prononcées, et qu'il lui remettait pour elle et pour ses enfants les biens de leur père. Le second acte du parlement, après le couronnement de Guillaume III, fut de casser la condamnation de Russel. La chambre des pairs revit le procès, et passa un bill qui proclama l'innocence, du condamné, et signala son exécution comme un *assassinat*. Le vieux comte de Bedford fut alors nommé membre du conseil privé, et duc; et le nouveau roi s'exprima ainsi dans la patente qui lui fut délivrée :

« ..Ce n'est pas le moindre de ses titres que d'avoir été le père de lord » Russel, l'ornement de son siècle, » dont il ne nous suffit pas que les » grands mérites soient transmis à » la postérité par l'histoire; mais » nous voulons les consigner dans » cette royale patente, pour qu'elle » reste dans sa famille comme un » monument consacré à la vertu su» blime de ce lord Russel, dont le nom » ne sera jamais oublié tant que les » hommes conserveront quelqu'es» time pour la sainteté de mœurs, » pour la grandeur d'ame et pour » l'amour de la patrie constant jus» qu'à la mort. Voulant donc adou» cir pour cet excellent père l'amer» tume d'une si grande perte, célé» brer la mémoire d'un si noble fils, » et exciter son digne petit-fils, hé» ritier de si puissantes espérances, » à suivre encore avec plus d'ardeur » l'exemple de son illustre père, » nous avons résolu de conférer ce » haut degré d'honneur audit comte » de Bedford et à sa postérité, etc. » Parmi les écrits publiés sur William Russel, les plus remarquables sont : *Véritable relation de la vie et de la mort de Guillaume lord Russel, et origine des comtes de Bedford, par A. L.*, Londres, 1684, in-8°., (en anglais).—*Procès du feu lord Russel, par Henri, lord Delamere*, Londres, 1689.— *Défense de l'innocence, de Lord Russel, par sir R. Atkins, juge de la cour des communs-plaids*, Londres, 1694. — Enfin, la *Vie de William Russel*, Londres, 1819, par son petit-fils, et que nous avons consultée et plusieurs fois copiée dans cet article. On a publié récemment à Londres des *Lettres de Lady Russel*, avec des observations par miss Berry.

L. T—L.

RUSSEL (Edouard), comte d'Orford, amiral anglais, petit-fils de François Russel, quatrième comte de Bedford, naquit en 1651. Il occupait auprès du duc d'York (depuis Jacques II), le poste de gentilhomme de la chambre, lorsque William Russel, son cousin-germain, fut décapité (*V.* l'article précédent). Comme il attribuait cette mort à la haine que ce prince avait vouée à son parent, il donna sa démission, et se retira de la cour. La conduite de Jacques II, après son avénement, ajouta encore au mécontentement d'Edouard Russel, et le rendit l'un des promoteurs les plus actifs de la révolution de 1688, qui plaça le prince d'Orange sur le trône. Il fut récompensé de son zèle par une place dans le conseil-privé, et justifia la confiance du nouveau gouvernement, qui lui donna le commandement d'une flotte considérable. En 1692, Louis XIV, qui n'avait pas encore désespéré de replacer Jacques II sur son trône, prépara un débarquement de vingt mille hommes, qui devait être protégé par une flotte de soixante vaisseaux de ligne. Les mouvements qui s'opéraient dans les ports de France, et les camps formés sur les côtes, excitèrent les alarmes de la cour d'Angleterre, qui donna ordre à Russel de mettre en mer avec le plus de promptitude possible. Le 11 mai, il fit voile de Rye, et se réunit à l'escadre commandée par Delaval et Carter. Renforcé par la flotte hollandaise, sous les ordres d'Almonde, Callemberg et Vander-Goes, il s'approcha, le 18 mai, des côtes de France, avec quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne, outre plusieurs frégates et des brûlots, et ne tarda pas à découvrir l'ennemi. Le vent et les tempêtes avaient empêché l'escadre française de la Méditerranée de joindre à temps celle de la Manche; et la protection que la France s'était promis de donner aux troupes irlandaises réunies dans le Cotentin, se réduisit à quarante-quatre vaisseaux, commandés, à la vérité, par Tourville, qui reçut l'ordre, mal conçu, de sortir de Brest en toute hâte, et d'attaquer l'ennemi, quelle que fût sa force (1), et sans qu'on eût prévu le cas de la réunion de la flotte anglaise à celle des Hollandais. Tourville eût pu facilement éviter un combat aussi inégal, où il avait même le désavantage du vent: mais le contr'ordre qui lui fut envoyé à ce sujet, n'étant pas parvenu, il obéit sans hésiter, aux instructions absolues qu'il avait reçues, et attaqua les Anglais, auprès du cap de la Hogue, avec une résolution qui les étonna. Ce combat, extrêmement violent, commença le 29 mai, à dix heures du matin, et ne cessa que le soir, à pareille heure, où les Français songèrent à la retraite. Il avait été indécis jusqu'à ce moment: mais l'avantage réel des Anglais ne tarda pas à se déceler. Les vaisseaux français, inégalement maltraités, ne purent faire route de concert, et se dispersèrent en divers ports de la Normandie et de la Bretagne. Treize furent brûlés par l'amiral anglais, dans les ports sans défense de la Hogue et de Cherbourg, tandis que Delaval, son vice-amiral, en détruisait six autres. Quelques historiens ont reproché à Russel de n'avoir pas su profiter de sa victoire et de la consternation qu'elle avait inspirée aux

(1) Le roi Jacques avait ou croyait avoir sur la flotte anglaise des intelligences qui lui conseillaient de la faire attaquer avant sa jonction avec les Hollandais. C'est ce qui motiva l'ordre donné à Tourville.

Français, et d'avoir agi ainsi en haine du comte de Nottingham, qui lui transmettait les ordres de l'amirauté. La reine Marie, et les communes d'Angleterre, dont Russel était membre, portèrent de sa conduite un jugement bien différent: la première fit frapper en mémoire du combat de la Hogue, 30,000 médailles pour être distribuées aux matelots de l'expédition; et les secondes, tout en lui votant des remercîments, demandèrent une enquête, qui tourna entièrement à son avantage. La chambre des pairs, influencée par Nottingham, résolut de censurer l'amiral; mais, après quelques discussions à son sujet entre les deux chambres, l'affaire fut abandonnée. En 1693, Russel, Marlborough, et plusieurs autres personnages mécontents de Guillaume, entretinrent avec Jacques II, une correspondance suivie, qui ne produisit cependant aucun résultat. Il paraîtrait que, l'année suivante, Russel fut placé à la tête de l'amirauté. Chargé d'empêcher la reunion des flottes de Brest et de Toulon, il arriva trop tard pour y mettre obstacle. Nommé ensuite amiral commandant en chef et capitaine-général des vaisseaux de sa majesté Britannique dans les mers fermées et dans la Méditerranée; il se rendit sur les côtes de Catalogne, avec une flotte de quatre-vingt-huit vaisseaux de ligne, qui transportait dans cette province environ douze mille hommes de troupes, partie anglaises, et partie autrichiennes ou espagnoles. Son arrivée, en forçant Tourville à s'éloigner, empêcha les Français, déjà maîtres de Palamos et d'Ostalrich, de s'emparer de Barcelone. Les discussions de Russel avec le vice-roi de Catalogne firent manquer cette expédition, qui se borna à la délivrance de Barcelone et au bombardement sans résultat de Palamos. Russel, trompé par une ruse de Vendôme, nouveau commandant des troupes françaises en Catalogne, quitta ces parages dans l'espoir de rencontrer et de combattre Tourville; mais, ne l'ayant pas trouvé, il rentra dans les ports d'Angleterre. Un nouveau projet d'invasion ayant été formé en 1695, par Jacques II, qui devait s'embarquer avec une armée française; le gouvernement anglais, sur le premier avis qu'il en reçut, envoya Russel sur les côtes de France, avec cinquante vaisseaux de ligne; et l'ennemi n'osa rien entreprendre. Guillaume III le créa, le 7 mai 1697, pair de la Grande-Bretagne, et lui donna les titres de baron de Shingey, de vicomte Barfleur et de comte d'Orford. Lorsque le traité de partage de l'Espagne, conclu en 1708, entre la France, l'Angleterre et les Etats-généraux, fut connu à Londres, les communes en témoignèrent un vif mécontentement. Ce fut surtout contre les comtes de Portland (*Voy.* ce nom), d'Orford (Edouard Russel), et les lords Somers et Halifax, considérés comme les signataires ou conseillers de ce traité, qu'elles dirigèrent leur ressentiment: la chambre des communes les mit en état d'accusation, les traduisit à la barre de la chambre-haute, et présenta en même temps une adresse au roi pour le prier d'éloigner de ses conseils tous ceux qui avaient conseillé un traité aussi désavantageux au commerce et au bien-être de l'Angleterre. Lord Orford était en outre accusé d'avoir reçu des dons exorbitants de la couronne, et de s'être rendu coupable

de divers abus dans l'approvisionnement de la flotte sous ses ordres. Il se défendit sur tous les points d'accusation ; mais il dut surtout son acquittement aux discussions intérieures qui s'élevèrent entre les deux chambres, et qui le firent renvoyer de toute accusation par celle des pairs. Sous le règne de la reine Anne, le parti des Whigs, auquel appartenait le comte d'Orford, le porta de nouveau à la tête de l'amirauté ; mais à l'époque de la disgrace des amis de Marlborough et du triomphe des Toris, il offrit lui-même sa démission, qu'on lui aurait sans doute donnée comme aux autres membres de l'administration, qui fut entièrement renouvelée en 1710. On ne voit pas que Russel, comte d'Orford, ait, depuis lors, rien fait de remarquable jusqu'à sa mort arrivée le 26 nov. 1727. Il ne laissa pas de postérité. D-z-s.

RUSSEL (Alexandre), médecin et voyageur, était né en Écosse. Nommé, en 1740, médecin du comptoir anglais d'Alep, il fréquenta les plus habiles praticiens du pays, acquit une grande réputation, et sut inspirer au pacha une confiance qui fut très-utile à ses compatriotes, et même aux gens du pays ; car plusieurs fois il parvint, par son crédit, à sauver des malheureux condamnés à mort. On rapporte que le pacha poussa son estime pour Russel jusqu'à le charger d'envoyer un présent à son vieux père, en Écosse, en disant : « Je lui suis redevable de ton amitié et de ton assistance. » Russel s'était occupé, durant son séjour en Orient, de l'étude de la langue arabe : il la parlait très-bien, ce qui facilita beaucoup les recherches auxquelles il se livra. Revenu en Angleterre, il eut la direction de l'hôpital de Saint-Thomas de Londres, et fut admis dans la société royale. Il mourut en 1770. On a de lui : *Histoire naturelle d'Alep et du pays voisin*, Londres, 1755, in-4°. Cet ouvrage offre une description détaillée d'Alep et de la contrée qui l'environne, des observations sur le climat et les productions, sur les mœurs et les usages des habitants, enfin des remarques sur les maladies, et plus particulièrement sur la peste. Russel était un homme judicieux et véridique. Son livre renferme une multitude de renseignements utiles. Ce qu'il a écrit sur la peste est très-précieux, et n'a pas peu servi à faire prendre des mesures efficaces contre ce terrible fléau. Une nouvelle édition parut, en 1794 (2 vol. in-4°, avec 16 planches), par les soins du frère de l'auteur ; elle contient plusieurs augmentations. *L'Histoire naturelle d'Alep* a été traduite dans la plupart des langues de l'Europe ; on en trouve un extrait dans les *Voyageurs modernes* (par Puisieux), Paris, 1760, 4 vol. in-12. La société royale et la société médicale furent redevables à Russel de plusieurs Mémoires importants. — Russel (Patrice), frère du précédent, fut son successeur, dans ses fonctions près du comptoir d'Alep. De 1760 à 1762, il eut de nombreuses occasions de faire des observations sur la peste. Après un séjour de plusieurs années dans l'Orient, où il acquit, comme son frère, une grande facilité de parler l'arabe, il revint en Angleterre, où il mourut octogénaire, le 2 juillet 1805. On a de lui : 1. *Traité de la peste*, 1791, in-4°. Indépendamment de la marche de la maladie et de son histoire médicale, ce livre offre une Notice complète des lazarets

et autres établissements de quarantaine, et de la police adoptée dans les temps de contagion. II. *Notice sur les serpents de l'Inde*, Londres, 1796, in-fol., avec 46 planches color., et un Supplément publié en 1800. III. *Descriptions et figures de deux cents poissons recueillis sur la côte de Coromandel*, 1802, 2 vol. in-fol.—Russel (Guillaume), né, en 1746, dans le comté de Midlothian, en Ecosse, fut mis en apprentissage chez un imprimeur; ce qui lui fut utile par la suite lorsque des espérances qu'il avait conçues ne s'étant pas réalisées, il devint correcteur, puis prote d'imprimerie. La fortune lui donna, plus tard, les moyens de se passer de cette ressource. Il fit un voyage à la Jamaïque, en 1780, fut reçu docteur ès-lois, à Cambridge, en 1792, et mourut le 1er. janvier 1794. Il a publié: I. *Nouvelles sentimentales*, Londres, 1770, in-8°. II. *Recueil de Fables morales et sentimentales*, ibid., 1772, in-8°. III. *Julia*, roman poétique, ibid., 1774, in-8°. Ces productions sont médiocres. IV. *Histoire d'Amérique*, ibid., 1779, in-8°. V. *Histoire de l'Europe moderne*, 1779-1784, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui finissait d'abord à la paix de 1763, a depuis été continué jusqu'au traité d'Amiens, par Coote: il est estimé. VI. *Histoire de l'Europe ancienne*, ibid., 1793, 2 vol. in-8°. On a aussi de G. Russel une Traduction de l'Essai sur les femmes, de Thomas; des Poésies et des Essais insérés dans des Journaux. E—s.

Russel (François), duc de Bedford, homme d'état et agronome anglais, né le 22 juillet 1765, était petit-fils de Jean Russel, quatrième duc de Bedford (1), et fils aîné du marquis de Tavistock et d'Elisabeth Keppel, fille du second comte d'Albemarle. Il n'avait que deux ans, lorsqu'il perdit, et son père, mort des suites d'une chute de cheval, et la marquise de Tavistock, sa mère, qui succomba à la douleur de cette fin prématurée. A sept ans, la mort de son grand-père, dont il était héritier, lui laissa le titre de duc de Bedford. Il reçut sa première éducation à Loughborough-House, d'où il fut envoyé à l'école de Westminster; mais il paraît qu'il se dégoûta bientôt de l'étude, et qu'il quitta Westminster, sans avoir fait aucun progrès. Il se présenta ensuite à l'université avec quelque désavantage: mais il parvint à surmonter toutes les difficultés qui provenaient de ce que ses premières études avaient été excessivement négligées; et, à force d'application, il répara le temps perdu, et se fit même distinguer. Placé au plus haut rang de la société, héritier de l'une des fortunes les plus considérables du royaume, on ne doit pas être surpris si le duc de Bedford se livra, dans sa jeunesse, aux amusements qui forment trop souvent la seule occupation des jeunes seigneurs anglais. Il aimait surtout passionnément les courses de chevaux: sa prédilection pour ce genre d'amusement, lui fit étudier avec soin la nature et les qualités du noble animal dont il se servait; et c'est probablement à cette passion, qu'on doit attribuer l'émulation si louable qu'il montra

(1) Ce duc de Bedford était lord lieutenant d'Irlande. Il fut nommé, le 4 septembre 1762, ministre plénipotentiaire près la cour de Versailles; et ce fut en cette qualité qu'il signa le 3 novembre suivant, à Fontainebleau, les préliminaires de paix avec la France et l'Espagne; et, le 10 février 1763, la ratification du traité de paix définitive entre la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et le Portugal. Il fit ensuite partie du ministère Grenville, fut sévèrement attaqué dans les lettres de Junius, et mourut le 14 janvier 1771.

dans la suite pour étudier et améliorer la race des bestiaux. Le duc de Bedford sentit bientôt que les habitudes d'un jockey et les plaisirs de la course ne devaient pas uniquement occuper son esprit. Son rang, sa fortune et son influence fixèrent l'attention du ministère, qui voulait s'en faire un appui. Mais quoique les ducs de Marlborough et de Dorset, lord Strafford, et d'autres membres de sa famille, se fussent rangés du côté de l'administration, le duc de Bedford embrassa la cause de l'opposition. Dès son entrée dans la vie publique, il se lia particulièrement avec Fox, et défendit, avec autant de fermeté que de désintéressement, les principes des Whigs, qui avaient toujours été professés par les Russel. Il se passa beaucoup de temps avant qu'il pût vaincre sa défiance naturelle pour parler en public, quoiqu'il montrât, en particulier, autant de clarté dans le jugement que de force dans les expressions. Ses amis avaient beau l'exciter à rompre le silence, il hésitait toujours: mais ce que n'avaient pu faire leurs conseils, un élan d'indignation le produisit; et il est remarquable que son début, comme orateur, fut ce que l'on considère généralement comme l'effort le plus difficile, une réplique. Dans un débat de la chambre des pairs, se croyant personnellement attaqué par un orateur, il se leva, et se défendit lui-même et son parti avec autant d'éloquence que de vigueur et de logique. Depuis cette époque, il parla sur presque toutes les questions importantes qui divisèrent la chambre haute, et fut toujours entendu avec la plus grande attention, même par ses adversaires. Il s'opposa, en 1791, à la guerre contre la France, et s'éleva contre le projet de lever un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre. Emporté par la passion, et croyant céder à une conviction intime, il attaqua, dans différentes circonstances, le ministère qu'il accusait d'incapacité et même d'extravagance, avec peu de raison ce nous semble, puisque c'était l'illustre Pitt qui le dirigeait. En 1796, il se retira du parlement avec le reste du parti whig, et parut rarement dans la chambre jusqu'après le changement de l'administration, en 1801. Il y était rentré cependant en 1797, pour soumettre à la chambre quelques observations sur un pamphlet de Burke, et, en 1798, pour demander le renvoi des ministres, la paix avec la France et la réconciliation avec l'Irlande. Le 18 janvier 1800, il attaqua encore l'administration, qu'il présenta comme indigne de la confiance de la nation. Ce fut dans cette séance, que supposant, quoique assurément sans fondement, que les différents ennemis de la France avaient l'intention de lui donner un roi, il leur reprocha le partage de la Pologne, qu'il serait en effet difficile de justifier, signala l'ambition de l'Autriche, et la tyrannie que les Anglais eux-mêmes exerçaient dans l'Inde. Le duc de Bedford s'opposa, en 1801, à la prolongation de la suspension de l'acte d'*habeas corpus*, et du bill sur les séditions, et combattit vivement le bill d'indemnité en faveur des agents de l'autorité, comme tendant à assurer l'impunité aux ministres prévaricateurs. Lorsqu'il fut question de traiter de la paix avec la France, le duc de Bedford s'en montra le sincère partisan; mais il ne vécut point assez pour assister à la conclusion de cette paix. Une hernie occasionnée par un coup qu'il avait reçu

pendant son séjour à l'école de Westminster, augmenta en gravité, le 26 février 1802, pendant qu'il jouait à la paume : son état alla toujours en empirant jusqu'au 2 mars suivant (2), qu'il expira dans les bras de son frère, n'ayant pas encore terminé sa trente-septième année. Nous n'avons envisagé jusqu'ici le duc de Bedford que dans sa carrière politique: ce ne sont pas cependant les qualités de l'homme d'état (quoiqu'il en eût plusieurs, que ses ennemis même reconnaissaient en lui), qui feront le plus vivre son nom dans la postérité. Il doit surtout aux progrès qu'il a fait faire à l'agriculture de son pays, la place que nous lui consacrons dans notre ouvrage. Loin de perdre son temps dans la dissipation, dans les plaisirs ou dans l'indolence, le jeune duc de Bedford chercha constamment à faire tourner son immense fortune au profit de ses nombreux vassaux et de ses concitoyens, en employant une partie de ses richesses à des expériences utiles. Il résolut de diriger lui-même, en s'entourant des conseils de gens habiles, une ferme d'environ trois cents acres de terre, auprès de laquelle il possédait un parc d'une vaste étendue (près de vingt milles de circonférence). Ce parc servit de retraite à de nombreux moutons, au jeune bétail, à un troupeau considérable de jolies bêtes fauves : dans l'intérieur était placée la basse-cour de sa nouvelle ferme, où se trouvait tout ce qui pouvait être nécessaire et même commode, et toutes les inventions et machines modernes. On voyait, à côté, une pièce où l'on brassait la bière; des étables, des granges et des hangars, avec des ateliers pour des charpentiers, des menuisiers, des forgerons, des charrons, etc. Tout, dans cette ferme, était admirable, d'une commodité et d'une propreté recherchées. Il serait trop long de détailler ce qu'elle renfermait, ainsi que les plans et les procédés adoptés par le duc de Bedford, et de le suivre dans les différentes sociétés consacrées à l'utilité publique, qu'il dirigeait ou dont il était le protecteur. Il s'attacha particulièrement, avec autant de jugement que de persévérance, à l'amélioration des deux races distinctes de moutons, celle de *South Down*, spécialement élevée autrefois dans le Sussex, et qui est maintenant répandue dans les différentes parties du royaume uni, et celle du nouveau comté de Leicester, ou race de Bakewell, presque aussi estimée que la première. Ces deux races furent tenues entièrement séparées sur les vastes domaines du duc de Bedford, sous l'inspection de bergers et de régisseurs différents. Il fit pour le gros bétail, ce qu'il avait fait pour les moutons : il choisit, avec discernement, les individus les mieux conformés, et qui paraissaient les plus forts, dans les troupeaux des comtés d'Hereford, de Devon et de Sussex; encouragea l'emploi des bœufs, et se rendit dans différents marchés et dans les foires voisines, pour examiner le bétail qui s'y vendait : il entrait aussi fort souvent chez les bouchers pour y inspecter la qualité de la viande. Le duc de Bedford ne se bornait

(2) Et non pas le 21 mai, comme l'a avancé par erreur le *rédacteur* de l'article RUSSEL, dans le *Dictionnaire histor., crit. et bibliogr.*, imprimé en 1822; rédacteur que nous devrions plutôt appeler *copiste*, puisque dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, il s'est borné à copier littéralement et sans y changer un seul mot, l'article consacré à ce duc par les auteurs de la 3e. édit. de la *Biographie moderne*, imprimée à Paris, en 1806, par MM. Michaud, sous la rubrique de Breslau.

pas à améliorer les races ; par un bon système d'irrigations, et d'autres travaux analogues qu'il employa, il mit dans un excellent état de culture plusieurs milliers d'acres de terres qui jusqué là étaient demeurées en friche. On ne peut terminer cette notice sans parler de la grande réunion (*sheep-shearing*), qui avait lieu annuellement à sa résidence de Wolburn pour la tonte des troupeaux : elle durait plusieurs jours, au milieu des fêtes ; et il s'y trouvait souvent jusqu'à deux cents seigneurs et fermiers propriétaires, qui, pendant tout le temps qu'ils y restaient, étaient honorablement entretenus et amusés utilement. L'examen des races et des diverses améliorations, l'adjudication des prix pour les bestiaux et les moutons, et pour la manière de cultiver la terre, des conversations sur l'agriculture, occupaient les loisirs de ses convives. Chaque jour, chaque heure, avait son travail fixé : à neuf heures, la cloche annonçait le déjeûner ; des excursions remplissaient le temps jusqu'à trois, où le dîner était servi dans la grande salle ; à six heures commençait une autre excursion, qui ne se terminait qu'à la chute du jour, où la compagnie rentrait pour souper. A la réunion de 1799, cent à cent quatre-vingt-dix personnes s'assirent pour dîner chez le noble duc ; et, pendant cinq jours consécutifs, le duc de Manchester, le marquis de Bath, les comtes d'Égremont, de Lauderdale, etc., le président et le secrétaire du bureau d'agriculture, le président de la société royale, et un grand nombre de propriétaires, de riches fermiers, de nourrisseurs de bestiaux, etc., venus de toutes les parties du royaume, reçurent l'hospitalité. Ces convives purent admirer la magnifique résidence du duc de Bedford, sa ferme si habilement cultivée, sa noble générosité. Tous rendirent un éclatant hommage à la manière dont il employait ses moments. Quoique son revenu fût prodigieux, suivant Fox, « sa munificence, s'il eût vécu plus longtemps, l'aurait entraîné à des dépenses que la fortune d'un prince n'aurait pu couvrir. » Nous dirons, en terminant, que ses fermes expérimentales ont imprimé à l'agriculture anglaise une tendance plus rapide vers la perfection, et qu'il a mérité justement la reconnaissance de ses concitoyens, et les honneurs que presque toutes les sociétés économiques d'Angleterre ont rendus à sa mémoire. La société de Lough a institué, en son honneur, un prix annuel, qui est décerné à l'amélioration de quelques parties de l'économie rurale, et qui consiste en une médaille portant son image. D'autres sociétés lui ont consacré des médailles et des statues. Il a laissé, dans son testament, des fonds suffisants pour perpétuer la réunion qu'on peut appeler la fête de l'agriculture, qu'il avait établie dans sa terre de Woburn-Abbey. Le duc de Bedford n'avait jamais été marié. A sa mort, ses titres et sa fortune passèrent à son frère cadet. D—z—s.

RUSTAN. *Voyez* ROUSTAM et ROUSTEM.

RUTGERS (JEAN), en latin *JANUS RUTGERSIUS*, poète et philologue, mérite une place parmi les érudits précoces (*Voyez* la *Bibl.* de Klefeker, 324). Il naquit à Dordrecht, en 1589, de parents nobles. Son premier maître fut le célèbre Vossius, qui cultiva ses dispositions avec le plus grand soin. En 1605, il fut envoyé par ses parents

à l'académie de Leyde, où il suivit tour-à-tour les leçons de J. Scaliger, de Dan. Heinsius, qui devint, peu de temps après, son beau-frère, et de Dominique Baudius. Six ans après, il vint en France pour se perfectionner dans la connaissance de la langue grecque, et achever son cours de droit. Il demeura deux ans, tant à Paris, logé chez Fred. Morel, savant helléniste (*V.* Morel, XXX, 109), qu'à Orléans, où, pour obéir à ses parents, il prit sa licence. Rutgers ajouta quelques *notes* à l'édition d'*Horace* publiée par Robert Estienne, en 1613; mais quoiqu'elles lui eussent mérité de grands éloges, il se repentit, dans la suite, d'avoir cédé trop facilement au plaisir d'étaler son érudition. Il ne revint à Dordrecht que pour assister aux obsèques de sa mère, qu'il aimait tendrement. Ses amis lui conseillèrent de chercher dans le travail une distraction à sa douleur; et il se rendit à la Haye, où il se fit recevoir avocat. Peu de temps après, l'ambassadeur de Gustave Adolphe lui proposa la place de conseiller d'état en Suède. Rutgers, à peine âgé de vingt-trois ans, et presqu'inconnu, ne se flattait pas d'obtenir une charge qui est d'ordinaire la récompense de longs services: mais le voyage de Suède devait l'arracher à ses chagrins; et il consentit à suivre l'ambassadeur à Stockholm. Le roi, occupé par la guerre contre les Russes, était alors en Livonie; et Rutgers s'y rendit à la suite du chancelier Oxenstierna, qui conçut une idée très-avantageuse de ses talents, et le présenta lui-même à Gustave. Enchanté de l'accueil qu'il reçut de ce prince, il accepta la place de conseiller d'état, et se dévoua tout entier à son service. La connaissance qu'il avait de la Hollande, le fit juger propre à terminer les négociations que la Suède avait entamées avec ce pays; et il fut revêtu du titre d'ambassadeur près des États-généraux. A son retour à Stockholm, en 1619, le roi lui témoigna sa satisfaction, en le faisant inscrire sur le livre de la noblesse; et en même temps il lui donna un collier d'or d'une valeur considérable. Rutgers, occupé continuellement par des missions en Allemagne, en Bohème et en Danemark, trouvait encore le loisir de cultiver les lettres. Il était revenu pour la cinquième fois en Hollande, quand il mourut à la Haye, le 26 octobre 1625, à l'âge de trente-six ans. Cette mort prématurée nous a privés d'ouvrages qui l'auraient placé sans doute au rang des poètes et des critiques les plus estimables dont s'honore la Hollande. Outre une édition des *Orationes* de D. Baudius, Leyde, 1625, in-8°., et des *Notes* sur Horace, Martial, Apulée, Quinte-Curce, ainsi que sur le *Glossaire grec* (1), on a de Rutgers: I. *Variarum lectionum libri sex, quibus utriusque linguæ scriptores, quà emendantur, quà illustrantur*, Leyde, 1618, in-4°. Ce Recueil d'observations et de remarques philologiques est estimé. II. *Poëmata*, Leyde, 1653, in-12, à la suite des *Poésies* de Nicol. Heinsius, son neveu: il n'y a qu'un petit nombre de pièces, précédées de la *Vie* de l'auteur, écrite par lui-même, jusqu'à l'année 1623. Cette Vie avait déjà paru, par les soins de Guill. de Goës, un autre de ses neveux, Leyde, 1646, in-4°. de 14 pag.; et on l'a insérée dans les *Vitæ selectæ eruditissimorum viro-*

(1) Les *Notes* de Rutgers sur le *Glossaire grec*, se trouvent dans les *Observationes miscellaneæ*, vol. IX, part. II, pag. 140-42.

rum, Breslau, 1711, in-8°. Niceron en a donné l'extrait dans ses *Mémoires*, tom. XXXII. III. *Lectiones Venusinæ*; ce sont de nouvelles remarques sur Horace, né, comme l'on sait, à Venuse; elles ont été publiées par Burmann, dans son édit. de ce poète, Utrecht, 1699, in-12. Rutgers se proposait de recueillir en quatre livres les observations que lui fournissait une lecture assidue d'Horace; mais à peine a-t-il achevé le premier livre. IV. *Glossarium græcum nunc penitùs restitutum, origini suæ vindicatum atque annotationibus illustratum*, Wittemberg, 1729, in-8°., de 88 pag. Fréd. Strum est l'éditeur de ce petit Glossaire, destiné principalement à éclaircir les *Halieutiques* d'Oppien (*V.* ce nom). W-s.

RUTH, suivant les *Talmudistes*, était fille d'Églon, roi de Moab. Quand la famine, qui désolait le pays d'Ephrata, eut contraint Elimelech et Noémi de passer, avec leurs deux fils, dans la Moabitide, Ruth épousa le plus jeune, qui se nommait Mahalon. La loi défendait aux Hébreux de se marier à des femmes étrangères : aussi Aben-Ezra prétend-il que Ruth était prosélyte à l'époque de son mariage; mais l'écrivain sacré semble dire le contraire. Quoi qu'il en soit, Elimelech, Chélion et Mahalon, ne tardèrent pas à mourir. Ruth resta veuve sans enfant; Noémi prit la résolution de retourner dans sa patrie. Elle n'épargna rien pour engager ses deux belles-filles à ne pas la suivre. La veuve de Chélion se rendit à ses instances: mais Ruth déclara formellement qu'elle ne se séparerait jamais de sa belle-mère, que *son peuple serait son peuple, et que son Dieu deviendrait son Dieu*. Salomon Jarchi (Raschi) établit entre Ruth et Noémi le dialogue suivant : « Il » nous est défendu, lui dit Noémi, » d'aller plus loin, le septième jour » de la semaine, que le chemin d'un » sabbat. — Ruth répondit : J'irai » partout où vous irez. — Noémi » ajouta : Il nous est défendu d'avoir » commerce avec d'autres qu'avec » nos maris. Ruth répliqua : Je passerai la nuit où vous la passerez. » — Noémi continua : Six cent treize » préceptes séparent notre peuple » d'avec tous les autres peuples de la » terre. Ruth répondit : Votre peuple sera mon peuple. — Noémi » poursuivit : Le culte des idoles » nous est interdit. — Ruth répond » dit : Votre Dieu sera mon Dieu ». Noémi ne résista plus à la volonté de Ruth. Elles partirent ensemble de Moab, et arrivèrent à Bethleem, dans le temps qu'on allait faire la moisson des orges. Ruth profita de la saison pour amasser de quoi pourvoir à sa subsistance et à celle de sa belle-mère. Elle alla glaner dans les champs : la Providence la conduisit dans celui de Booz, homme opulent, de la tribu de Juda, et proche parent de Mahalon. L'intendant des moissonneurs ayant appris de Ruth qui elle était, en fit part à son maître. Booz, ému de compassion, la pria de ne glaner que dans son champ, et de se rafraîchir avec l'eau que ses gens avaient puisée; il ordonna en même temps à ses domestiques de lui témoigner une considération particulière. Touchée de reconnaissance de tous ces procédés, elle en demanda le motif, et Booz lui répondit : « Je sais tout ce que vous avez fait pour votre belle-mère. Que Dieu vous bénisse, puisque vous êtes venue pour *être protégée sous l'ombre de la Schekinah* (de l'habitation de sa gloire, suivant la paraphrase chaldaïque)! » Après cette explica-

tion, Booz redoubla d'attention envers Ruth ; il l'invita à manger avec les moissonneurs. Elle s'assit à côté d'eux, trempa son pain dans le vinaigre, et mangea de la bouillie avec du grain rôti. Booz porta plus loin sa charité ; il voulut que les moissonneurs laissassent tomber comme par mégarde des épis, afin que Ruth les ramassât. En se retirant, il se trouva qu'elle avait recueilli un *epha* d'orge ; elle le donna à sa belle-mère, et lui raconta tout ce qui s'était passé. Alors Noémi lui conseilla de retourner le soir dans l'aire de Booz, de se coucher dans son lit, du côté des pieds, et de se couvrir de son manteau. Ruth exécuta ponctuellement tout ce que lui avait recommandé Noémi. Booz, en se réveillant, fut étonné de voir une femme dans sa couche ; mais il comprit bientôt qu'elle exigeait de lui l'accomplissement de la loi du léviat. C'est ce qu'il lui promit, après toutefois qu'un autre plus proche parent aurait renoncé à ses droits. Le lendemain, il donna six mesures d'orge à Ruth, lui conseilla de ne dévoiler à personne le stratagème dont elle s'était servie, et se mit en mesure d'acquitter sa promesse. Le proche parent déclara légalement qu'il ne voulait point user du droit de retrait lignager, ni épouser la veuve de Mahalon. Booz, qui lui succédait naturellement, épousa Ruth, dont il eut un fils, nommé Obed, qui fut aïeul de David. Le livre qui renferme tous ces détails, est la peinture la plus fidèle des mœurs champêtres dans ces temps reculés. Ce qui nous choquerait actuellement dans la conduite de Ruth, était si éloigné de paraître indécent, qu'il obtint l'approbation et les éloges de Booz. Abravanel prétend que ce livre fut composé par Samuel en faveur de la famille de David ; mais nous pensons qu'il est bien difficile d'en déterminer l'auteur. On peut voir dans Jahn (*Introduct. ad lib. sacr. Vet. Foed.*, pag. 238), les raisons qui le portent à placer sous les derniers rois de Juda la composition de l'histoire de Ruth. Parmi les commentateurs de ce livre, on distingue Aben-Ezra, Abravanel et Raschi, le poète Emmanuel, et Isaac Arama ; saint Jérôme, Serrarius, Bonfrère, G. Postel, L. Lavater, Abr. Ecchellensis, Grotius, dom Calmet et Saurin. Richard Bernard a composé, sur les événements qui y sont racontés, un traité curieux, intitulé, la *Récompense de Ruth* ; Londres, 1628, in-12 ; et Jean-Benoît II Carpzov, dans son *Collegium Rabbinico-biblicum*, publié en 1703, par son fils Jean-Benoît III, a donné, sur le livre de Ruth, un Commentaire fort étendu, avec le texte polyglotte, la grande et la petite massore, etc. (*V.* le *Journ. des Savans* de 1704, pag. 48). On trouve dans la *Grammaire celtique* de M. Legonidec, une traduction du livre de Ruth en bas breton ; et dans les Mémoires de la société royale des antiquaires de France, une traduction du même livre, par l'auteur de cet article, en idiome parlé à Chalinargues, une des plus fortes bourgades du Cantal, et qui est à-peu-près l'idiome de tout le département. Cette dernière traduction est également imprimée séparément, avec le texte hébreu en regard, Paris, 1824, in-8°. L—B—E.

RUTILIUS (Bernardin), né à Cologna, entre Vérone et Vicence, vivait au commencement du seizième siècle. Le cardinal Nicolas Ridolfi fut son protecteur, et en fit son commensal. Rutilius, dont Paul Jove parle avec éloge, avait entrepris di-

vers ouvrages; il mourut à Venise, vers 1537. Il avait publié : I. *Decuria in quâ varii auctorum veterum loci emendantur, habenturque annotationes in Ciceronis epistolas familiares*, Venise, 1528, in-4°. C'est sans doute cet ouvrage que Lipenius, dans sa *Bibl. juridica*, désigne sous le titre de *Lecturæ matutinæ et vespertinæ*, et comme ayant été imprimé à Venise, mais dont il n'indique ni le format ni la date. La *Decuria*, qui n'est mentionnée ni par Kœnig ni par Moréri, a été réimprimée à Bâle, en 1537, à la suite de l'autre ouvrage du même auteur. II. *Veterum jureconsultorum vitæ*, Rome, 1535, in-8°.; Lyon, 1538, in-8°.; Strasbourg, 1538, in-8°.; Bâle, 1537, in-4°. Dans cette dernière édition, se trouve l'ouvrage de Fichard (*Voy.* FICHARD, XIV, 482). Le livre de Rutilius, qui a été réimprimé plusieurs autres fois dans des Recueils, et même qui fait partie de la collection intitulée *Tractatus magni universi juris* (Venise, 1584, 28 vol. in-fol.), a quelque mérite à cause de « la difficulté » du travail et des recherches qu'il » a fallu faire pour rappeler la mé- » moire de tant de personnes que le » temps avait presque effacée; car, » ajoute Baillet, pour ce qui est de » l'exactitude de la critique et de la » connaissance de l'histoire, on fe- » rait fort bien de la chercher ail- » leurs. » Baillet, qui n'a pas connu l'édition de 1535, dit que la première est de 1537; il n'a pas été rectifié par La Monnoie, et a été copié par le Moréri. Si, comme le disent quelques biographes, Rutilius était fort jeune lorsqu'il mourut, en 1537, il aurait dû, pour son premier écrit, avoir place dans le traité de Baillet des *Enfants célèbres*; ou tout au moins dans celui de Klefeker, sur les *Érudits précoces*. Voyez la dissertation de J.-B. Sabbioni, intitulée *De' letterati Colognesi*, insérée dans la *Raccolta* de Calogerà, tom. XIV. A. B—T.

RUTILIUS NUMATIANUS (CLAUDIUS) était Gaulois de naissance. Les critiques lui donnent pour patrie ou Toulouse ou Poitiers. Il vivait sous Honorius, et fut maître des offices et préfet de Rome. Quelques-uns ont même cru qu'il était parvenu au consulat; mais ce fait est mal appuyé. Sa véritable gloire, celle qu'on ne lui peut contester, c'est d'avoir été homme d'esprit et de talent; d'avoir, à une époque de décadence, écrit avec goût, et suivi les bons modèles. Il nous reste de lui un poème en vers élégiaques, où, sous le titre d'*Itinerarium*, il décrit le voyage qu'il fit, vers 417 ou 420, de Rome dans les Gaules. Ce poème, plein de détails agréables, est malheureusement incomplet. Rutilius était païen, et s'est échappé en dures invectives contre les Juifs et les moines; ce qui lui a beaucoup nui dans l'esprit de quelques rigoristes. Mais il faut lui accorder un peu d'indulgence; plus d'un chrétien a eu pareil tort. La première édition du poème de Rutilius, fut, dit-on, donnée à Naples, par Summontius; mais personne ne l'a jamais vue: la seconde (ou la première, si celle de Summontius n'existe pas), parut en 1520, à Bologne, par les soins de J.-B. Pio. Nous passons quelques autres éditions, plus rares qu'utiles, pour arriver à celle d'Almeloveen (Amsterdam, 1687), dont l'exécution est agréable, et que les notes réunies de Simler, de Castaglione, de Pithou, de Sitzmann, de Barth et de Græyius, doivent faire re-

chercher. La plupart de ces notes ont reparu dans l'édition de Burmann, qui a placé Rutilius dans sa collection des *Poetæ minores*. Les éditions de Damm (Brandebourg, 1760), et de Kapp (Erlang., 1786), ont été louées par de bons juges. La dernière est celle de J. G. Gruber, Nuremberg, 1804, in 8°. Il faut mettre au nombre des meilleures celle que Wernsdorf a donnée dans le tome cinquième des *Poetæ minores*, qu'il a recueillis à l'imitation de Burmann, mais sur un autre plan. Lefranc de Pompignau a traduit Rutilius en prose française. Sa traduction, qu'il avait d'abord insérée dans un des Recueils de l'académie de Montauban, a reparu dans le volume de *Mélanges* qu'il fit imprimer à Paris, en 1779, in-8°. On la retrouve dans le tome 1er. du *Recueil amusant de voyages*. B—ss.

RUTILIUS. *V.* RUFUS.

RUTINFELD (Samuel Butschky de), gentilhomme, natif d'Ilnisch, en Silésie, se crut appelé à rectifier et à perfectionner la langue et l'orthographe allemandes. Tous les libraires auxquels il s'adressa étant rebutés par les changements bizarres qu'il introduisait dans l'écriture et la typographie, il prit le parti d'établir lui-même un atelier à Schweidnitz, où il imprima ses différents ouvrages : I. *Venus-Kantzeley*, c'est-à-dire, la chancellerie de Vénus, 1644, in-12. C'est un recueil de lettres d'amour. II. *Der hochdeutsche Schlussel*, c'est-à-dire, la Clef allemande pour l'écriture et l'orthographe, 1648, in-12. III. *Wohlgebauter Rosenthal*, Nuremberg, 1679, in-8°. C'est un Recueil de 600 pensées ou réflexions ingénieuses. On peut voir dans Adelung (Sup. au Dict. de Jöcher), les titres de neuf autres ouvrages moins importants. C. M. P.

RUVIGNY. *V.* Galloway.

RUY-DIAZ de GUZMAN, commandant en chef de la province de Guayra, né au Paraguay, en 1554, ayant refusé, dans l'exercice de ses fonctions, de reconnaître la suprématie de la ville de l'Assomption, capitale de tout le pays, fut exposé à beaucoup d'intrigues, de procès, et forcé de se sauver dans la province de Los-Charcas, pour se justifier devant l'audience royale. C'est là qu'il écrivit presqu'entièrement de mémoire son *Argentina ou Histoire de la découverte et de la conquête de la rivière de la Plata, jusqu'en 1573*. Cet ouvrage, qui est au-dessous de sa réputation, a servi de base à tout ce qu'on a écrit depuis sur ce sujet. En 1602, l'auteur envoya son manuscrit au duc de Medina-Sidonia; il en donna aussi un extrait à la municipalité de la ville de l'Assomption, qui le garda dans ses archives, jusqu'à ce qu'il lui fut enlevé (en 1547), par le gouverneur Larazabal. Heureusement qu'on en avait fait quelques copies, qui ont été répandues dans le Paraguay. B—p.

RUYSCH (Frédéric), l'un des plus habiles anatomistes qu'ait produits la Hollande, naquit à la Haye, le 23 mars 1638. Son père, qui était secrétaire des États-généraux, descendait d'une famille qui avait occupé, à Amsterdam, les emplois les plus honorables de la magistrature. Le jeune Ruysch, envoyé à l'université de Leyde, pour y compléter ses études, se sentit entraîné de bonne heure vers celle de l'histoire naturelle, de la médecine et de l'anatomie. C'est surtout à cette dernière science qu'il s'appliqua avec une ardeur infatigable : aussi ne tarda-t-il

HIST. DES PAYS-BAS.

RUYSCH.

Pool pinx.t Landon direx.t

pas à y faire de grands progrès et des découvertes importantes. Reçu docteur en médecine à Leyde, en 1664, il fut presqu'aussitôt appelé à la Haye, pour concourir à arrêter les progrès d'une peste qui sévissait avec fureur sur les habitants de cette ville. L'année suivante, l'anatomiste Bils (*Bilsius*), envoyé par le roi d'Espagne, comme professeur à Louvain, étant venu à Leyde, y afficha des prétentions extraordinaires, en rabaissant le mérite des autres anatomistes. Les professeurs Deleboë (*Voyez* Dubois, XII, 62), et Van Horne, pour réprimer la vanité de cet étranger, empruntèrent le secours de Ruysch. De la Haye, où celui-ci demeurait, il venait à Leyde leur apporter ses préparations, qui étaient soumises aux regards étonnés de Bils; puis il retournait à la Haye, préparer de nouvelles pièces destinées au même usage : et c'est ainsi que furent réduites à leur juste valeur les prétentions de ce gentilhomme charlatan, qui se vantait de conserver, pendant des siècles, aux pièces anatomiques, toute la fraîcheur d'une dissection récente. Promu, en 1665, à la chaire d'anatomie d'Amsterdam, Ruysch ne cessa, pendant plus de soixante ans, de consacrer la plus grande partie de son temps au perfectionnement de la science anatomique, dans laquelle, en effet, il s'est immortalisé pour en avoir reculé les bornes. Swammerdam, qui avait découvert la méthode d'injecter les cadavres avec des cires colorées, ayant renoncé à la culture de l'anatomie pour se jeter dans l'illuminisme de la Bourignon, et ne voulant cependant pas que son secret fût perdu, en donna connaissance à Ruysch, avec lequel il était lié, et qui ne croyait pas, comme son ami, que l'étude anatomique de la créature fût une offense envers le Créateur. Ruysch se servit habilement de cette découverte qu'il perfectionna; et il en obtint des succès qui surpassèrent ses espérances, et qui firent l'admiration de tous les savants. Ses injections, furent si heureuses, qu'elles parvenaient jusqu'aux dernières ramifications des vaisseaux capillaires les plus déliés, et que chaque partie injectée conservait un degré de consistance, de souplesse, de couleur, de délicatesse, presque voisin de l'état naturel. Aussi les sujets qu'il préparait, avaient plutôt l'apparence de personnes vivantes que de cadavres. De plus, ses préparations avaient ce grand avantage, que, loin de se corrompre, et d'exhaler une odeur désagréable, elles n'éprouvaient pas la moindre altération, et n'affectaient nullement l'odorat le plus susceptible, quoiqué souvent l'anatomiste eût opéré sur des sujets déjà avancés, et voisins de la putréfaction. C'est ainsi, par exemple, qu'il entreprit, en 1666, par ordre des États-généraux, d'injecter le corps du vice-amiral anglais Berkley, tué dans une action entre les flottes anglaise et hollandaise, et que ce corps, déjà corrompu, sortit des mains de Ruysch et fut renvoyé en Angleterre aussi habilement préparé, que si c'eût été le cadavre frais d'un enfant; ce qui lui valut, de la part des États-généraux, une récompense digne tout-à-la-fois de leur grandeur et du mérite de l'anatomiste. A l'éclat et à la fraîcheur, les préparations de Ruysch joignaient un degré de solidité tel, que, durant le cours de sa vie, qui fut fort long, il eut la satisfaction de les voir résister à l'injure du temps, et se conserver dans la plus parfaite intégrité : il put ainsi jouir

d'un triomphe que la médiocrité jalouse lui avait plusieurs fois si injustement contesté, et qui devint encore plus éclatant lorsqu'il fut remporté sur de vrais savants, entre autres sur Bidloo, son émule, avec lequel il avait eu d'assez vives altercations. Lorsque l'on considère à quel point de perfection Ruysch porta l'art d'injecter, on n'est plus étonné de ses découvertes anatomiques, dont nous exposons ici les principales. Dès 1691, il donne une description très-exacte de l'artère bronchiale, qui à peine avait été entrevue, et il découvre ses fréquentes anastomoses avec l'artère pulmonaire. Quelques années après, il détermine, avec la même exactitude, la structure des valvules qui garnissent les vaisseaux lymphatiques, publie de ces valvules des figures très-bien exécutées, démontre jusqu'à l'évidence le véritable cours de la lymphe, et raconte, à ce sujet, comment il réduisit au silence Louis de Bils, en lui faisant apercevoir plus de deux mille de ces valvules, dont le charlatan s'obstinait à nier l'existence avec des termes de mépris pour ceux qui les jugeaient seulement possibles. Toujours à l'aide de ses inimitables injections, Ruysch parvient à démontrer la structure toute vasculaire du cerveau, que les médecins italiens prétendaient être glanduleuse; il publie une excellente description de la membrane arachnoïde, et de ses vaisseaux. Puis, s'occupant de la structure des diverses parties de l'œil, il découvre la lame interne de la choroïde, qui depuis a reçu le nom de *membrane ruyschienne*, et fait voir la texture admirable des vaisseaux qui s'y ramifient; il aperçoit le premier les nerfs ciliaires, et donne une description plus complète et plus exacte des procès ciliaires, et des vaisseaux de la rétine. L'anatomie de l'oreille lui doit aussi la connaissance du périoste des osselets qui entrent dans sa composition, ainsi que des ligaments qui servent à les articuler, etc. A mesure qu'il avançait en âge, Ruysch voyait ses occupations se multiplier: c'est ainsi que, tout en remplissant sa chaire d'anatomie, il exerçait les fonctions de médecin-légiste près les tribunaux, était chargé de l'instruction des sages-femmes, se livrait à la pratique de la médecine, et enfin professait la botanique. Appliqué à cette dernière science, son génie y prit le même essor que dans celle de l'anatomie. Il mit la même adresse à disséquer et à conserver un grand nombre de végétaux exotiques, que le commerce étendu des Hollandais lui fournissait de toutes les régions du globe, et il sut ainsi éterniser les plantes comme les animaux. Son cabinet était fort curieux, et très-riche: ses préparations anatomiques, rangées dans trois salles assez vastes, étaient entremêlées de divers objets d'histoire naturelle, disposés avec beaucoup d'ordre; et le tout était, en quelque sorte, animé par des inscriptions ou des vers tirés des meilleurs poètes latins. Ce cabinet, qui faisait l'admiration de tous les étrangers, était journellement visité par les personnages de la plus haute distinction. Lorsque le czar Pierre voyagea en Hollande pour la première fois, en 1698, il fut frappé, transporté, à cette vue, et ne put s'empêcher de baiser avec une sorte de tendresse un petit enfant qui semblait lui sourire. Il ne se lassait point d'admirer toutes les raretés que ce lieu renfermait: il y passait des journées entières; et, afin de

mieux satisfaire son goût pour l'instruction, il acceptait le modeste repas du docteur, et profitait ainsi plus long-temps de ses entretiens. A son second voyage, en 1717, il acheta cette collection, et la fit passer à Pétersbourg, où l'on en conserve encore une partie quoiqu'un grand nombre d'objets ait péri dans la traversée. L'infatigable anatomiste, quoique octogénaire, eut le courage d'en recommencer une autre, qui ne devint pas moins précieuse que la première : ce qui paraîtrait incroyable, si l'on ne savait qu'avec une santé robuste, il donnait peu de temps au sommeil, et ne trouvait de plaisir que dans le travail. Ruysch était associé de l'académie des sciences de Paris et de celle de Pétersbourg, de la société royale de Londres et de l'académie des curieux de la nature. Il était nonagénaire, lorsqu'il eut le malheur de se casser la cuisse en tombant : depuis lors il ne pouvait plus marcher sans être soutenu ; mais il n'en resta pas moins sain de corps et d'esprit jusqu'en 1731, qu'il perdit assez promptement toute sa vigueur, et mourut le 22 février, dans sa quatre-vingt-treizième année presqu'accomplie. Peu de temps auparavant, il avait terminé le Catalogue de son second cabinet. Si l'on ne peut refuser à Ruysch un vrai génie anatomique, la postérité lui fera toujours le reproche d'avoir enseveli avec lui le secret de ses belles injections ; et ce reproche est d'autant plus fondé, que toutes les recherches, tentées depuis pour obtenir la même perfection, ont été infructueuses. Ruysch a publié un grand nombre d'ouvrages, dont voici la notice : I. *Dilucidatio valvularum in vasis lymphaticis et lacteis, cui accesserunt observationes anatomicæ rariores*, fig., la Haye, 1665, in-8° ; Leyde, 1687, in-12, 1720, in-4° ; traduit en hollandais, par Bidloo. Cet ouvrage, l'un des plus remarquables que Ruysch ait composés, enseigne l'art de découvrir et de préparer les valvules des vaisseaux lactés et lymphatiques ; il contient en outre vingt-six observations de variétés anatomiques. II. *Observationum anatomico-chirurgicarum centuria ; accedit Catalogus variorum quæ in Museo Ruyschiano asservantur*, Amsterdam, 1691, in-4°., fig. ; 1771, in-4°. : traduit en français par Boudon, avec l'anatomie de Palfyn, Paris, 1734, in-8°. ; recueil rempli de faits curieux. III. *Responsio ad Godofredi Bidloo libellum, cui nomen vindiciarum inscripsit*, Amsterdam, 1694, 1721, in-4°. Jaloux de la gloire que Ruysch s'était acquise par ses injections et ses découvertes, Bidloo l'attaqua vivement sur plusieurs points douteux d'anatomie. Cette querelle, dans laquelle Ruysch triompha, fut malheureusement semée d'aigreur et d'invectives réciproques, qui devraient être bannies du langage des vrais savants ; mais elle eut l'avantage de donner naissance à une série de lettres, au nombre de seize, adressées à Ruysch par plusieurs de ses élèves les plus distingués, tels que J. Gaubius, A. O. Gœlicke, Ettmuller, Wedel, Vater, etc., et destinées à signaler les erreurs de Bidloo : à chacune de ces lettres est jointe une réponse de Ruysch, pleine de détails instructifs ; le tout a été publié avec de belles planches sous ce titre : IV. *Epistolæ anatomicæ problematicæ* : les sept premières Épîtres parurent à Amsterdam en 1696, in 4° ; les trois suivantes en 1697,

une en 1698, une en 1699, une en 1700, une autre en 1701, une en 1704, et la seizième en 1708 : toutes ces Epîtres ont été publiées séparément; plusieurs ont eu une seconde édition. V. Les *Trésors anatomiques* de Ruysch, au nombre de neuf, qui tous renferment des recherches très-aprofondies sur la structure des différents organes, furent successivement mis au jour, soit en latin, soit en hollandais, depuis l'année 1701 jusqu'en 1714, Amsterdam, 9 volumes in-4°. VI. *Thesaurus animalium*, Amsterdam, 1710, in-4°., fig. VII. *Thesaurus magnus et regius, qui est decimus thesaurorum anatomicorum*, Amsterdam, 1715, in 4°. VIII. *Adversaria anatomico-chirurgico-medica* : cet ouvrage est divisé en trois décades, dont la première fut imprimée en 1717, la seconde en 1720, et la troisième en 1723, Amsterdam, in-4°. IX. *De fabricâ glandularum in corpore humano, Epistola responsoria ad H. Boerhaave*, Leyde, 1722, in-4°. X. *Curæ posteriores, seu Thesaurus anatomicus omnium maximus*, Amsterdam, 1724, in-4°. XI. *Tractatus de musculo in fundo uteri observato, anteà à nemine detecto*, Amsterdam, 1726, in 4°. Dans ce traité, qui avait d'abord paru en hollandais en 1725, et que J. C. Bohlius traduisit en latin, Ruysch annonce la découverte d'un muscle utérin destiné à expulser le placenta : mais l'existence de ce muscle n'a été reconnue depuis par aucun anatomiste. XII. *Responsio ad Epistolam Abr. Vater de musculo orbiculari novo in fundo uteri detecto*, Amsterdam, 1727, in-4°. XIII. *Responsio ad Dissertationem epistolicam Bohlii de usu novarum venæ cavæ propaginum in systemate chylopæo, necnon de cortice cerebri*, Amsterdam, 1727, in-4°. XIV. *Curæ renovatæ, seu Thesaurus anatomicus post curas posteriores novus*, Amsterdam, 1728, in-4°. Ce livre, que Ruysch fit imprimer à quatre-vingt-dix ans, et qui fut son dernier ouvrage, a principalement pour objet l'anatomie des végétaux. Une édition complète des diverses productions de ce grand anatomiste a été publiée sous ce titre : *Opera omnia anatomico-medico chirurgica*, Amsterdam, 1737, in-4°., que l'on relie en trois, quatre ou cinq volumes, avec fig. Après la mort de Ruysch, son cabinet fut vendu publiquement : le roi de Pologne consacra vingt mille florins d'Hollande à en racheter une partie, qui était encore conservée à Wittenberg, du temps de Haller. Le peintre Jean Admiraal grava, et fit paraître, en 1738, à Amsterdam, des dessins posthumes de Ruysch, représentant divers sujets anatomiques sous leurs couleurs naturelles. Le docteur J. F. Schreiber, dans un écrit intitulé : *Historia vitæ et meritorum Frederici Ruysch*, Amsterdam, 1732, in-4°., a fait une exposition méthodique des découvertes de Ruysch, en s'éclairant du flambeau de la critique. Son Eloge a aussi été prononcé par notre Fontenelle à l'académie des sciences. — Son fils Henri Ruysch, habile médecin et botaniste distingué, auquel il avait confié le secret de ses procédés d'injection, mourut avant lui, en 1727, à Amsterdam : il n'est guère connu, d'ailleurs, que pour avoir été l'éditeur du *Theatrum animalium*, 1718, 2 vol in-fol. (*Voyez* Jonston.) R—d—n.

RUYSDAL. *Voy.* Ruisdael.

HIST. DES PAYS-BAS.

RUYTER.

Van Somer del.t

Landon direx.t

RUYTER (Michel fils d'Adrien), célèbre amiral hollandais, naquit à Flessingue, en 1607. Son père, bourgeois de cette ville, lui trouvant des dispositions pour la marine, le fit embarquer comme mousse, dès l'âge de onze ans. Ruyter fut ensuite matelot, puis contre-maître, et ne tarda pas à devenir pilote. Les connaissances et l'activité singulière qu'il déploya dans ces divers emplois, le firent bientôt élever au grade d'officier; et, en 1635, il fut nommé capitaine de vaisseau. Il fit successivement huit campagnes dans les Indes-Occidentales; et, en 1645, on le voit commander, en qualité de contre-amiral, l'escadre envoyée par la Hollande, au secours des Portugais, contre les Espagnols. Deux ans après, il attaqua, devant Salé, cinq grands corsaires algériens, qu'il coula bas. Les Maures, témoins de ce combat donné sous leurs murs, voulurent que Ruyter entrât en triomphe dans la ville, monté sur un cheval richement harnaché, et menant à sa suite les capitaines vaincus. La guerre ayant été déclarée entre la Hollande et l'Angleterre, au commencement de 1652, Ruyter fut nommé commandant de l'escadre envoyée contre cette puissance. Le 16 août de cette année, escortant un convoi de cinquante voiles, il rencontra, près de Plymouth, l'escadre aux ordres de sir George Ayscue : l'engagement qui eut lieu fut sanglant, mais indécis; Ruyter sauva son convoi, les Anglais ayant été si maltraités qu'ils ne purent le poursuivre. En 1653, il commandait une des divisions de l'armée navale de Hollande sous les ordres de Tromp, et il le seconda puissamment dans les trois combats que cet amiral soutint contre l'armée anglaise, commandée par Blake, particulièrement dans celui du 29 novembre 1652, qui eut lieu près de Goodwins. Ruyter, qui, réuni à Dewitt, avait été battu, un mois auparavant, par ce même amiral, prit sa revanche dans ce dernier engagement. Ce fut après ce combat que Tromp fit mettre un balai à son grand mât; forfanterie un peu déplacée toutefois; car les Anglais tinrent encore la mer long-temps après cet échec. Les Barbaresques ayant, en 1655, donné de nouveaux sujets de plainte à la Hollande, Ruyter fut chargé de les châtier : il entra dans la Méditerranée avec trois vaisseaux, détruisit un grand nombre de corsaires d'Alger et de Tunis, et fit pendre le renégat Armand de Dias, qui depuis long-temps s'était rendu fameux par ses cruautés. En 1659, il fut envoyé au secours du roi de Danemark, qui avait imploré l'assistance des *Etats*-généraux contre la Suède : il livra deux combats à l'armée navale suédoise, et chaque fois il fut victorieux. Le monarque danois, en récompense de ce service, l'anoblit lui et sa famille, et lui accorda une pension. A son retour dans sa patrie, Ruyter fut nommé vice-amiral. En 1664, l'Angleterre et la Hollande ayant résolu de châtier les Barbaresques, Ruyter fut nommé au commandement de l'escadre qui, conjointement avec celle de sir John Lawson, fut chargée de cette expédition. Les Etats-généraux lui donnèrent ensuite l'ordre d'aller reprendre ceux des établissements hollandais de la côte d'Afrique dont les Anglais s'étaient emparés en pleine paix. Après s'être approvisionné de vivres et de munitions à Cadix, il fit route pour cette côte : il surprit les Anglais, reprit toutes les anciennes posses-

sions hollandaises, et s'empara même, par forme de dédommagement, de quelques-uns des établissements anglais, et d'une grande quantité de leurs bâtiments. Après cette expédition, il fit route pour l'Amérique occidentale: informé que la Barbade était mal approvisionnée, il tenta de s'en emparer; mais il échoua complètement dans cette entreprise. Au mois de février 1665, Charles II déclara la guerre à la Hollande. Ruyter prit le commandement de l'armée, qui fut envoyée contre celle du prince Rupert; et dans les deux engagements qu'il eut avec cette armée, il ne démentit point son ancienne bravoure. (*Voy.* RUPERT.) Au commencement de l'année 1666, l'amiral Tromp vint se joindre à Ruyter: le 25 juillet ils attaquèrent l'armée anglaise; mais, cette fois, la fortune trompa leur courage, ils furent battus: Ruyter déploya dans cette action sa valeur ordinaire; mais elle ne put rien contre la supériorité des Anglais, et ce ne fut que par de savantes manœuvres qu'il parvint, après avoir éprouvé des pertes considérables, à sauver une partie de son armée. L'année 1667 vit conclure la paix entre la Hollande et l'Angleterre. Pendant que les envoyés des deux puissances négociaient à Breda, Ruyter paraît avec son escadre à l'embouchure de la Medway et de la Tamise (16 juin 1667); il rompt la chaîne placée en travers de la première de ces deux rivières, s'empare du port de Sherenes, et brûle tous les bâtiments qu'il y trouve. Il fait ensuite voile pour la Tamise, détruit un grand nombre de navires, et répand la terreur jusque dans la capitale de l'Angleterre. Au mois d'avril 1671, la France ayant déclaré la guerre à la Hollande, les États-généraux ordonnèrent l'armement de soixante-douze vaisseaux. Ruyter fut élevé au grade de lieutenant-amiral-général, et on lui confia le commandement de cette flotte. L'armée navale de France, commandée par le comte d'Estrées (1), se composait de trente vaisseaux; et celle de l'Angleterre, qui était aussi entrée dans cette ligue, était forte de cinquante-trois, sous les ordres du duc d'York. Au mois de juin de l'année suivante, les deux flottes alliées s'étant jointes à l'île de Wight, mirent à la voile pour aller chercher l'armée hollandaise. Elles la trouvèrent, quelques jours après, sur les côtes de la Hollande. Les Anglais manœuvrèrent pour attirer Ruyter au combat; mais celui-ci, calculant l'infériorité de ses forces, et le désavantage de sa position, sut l'éviter habilement. L'armée combinée, voyant l'inutilité de ses efforts, retourna à la côte d'Angleterre pour faire de l'eau. Ruyter, informé qu'elle était mouillée à Soults-Bay, résolut de l'y surprendre. Le vent étant favorable, il appareilla; et le 6 juin, au matin, il se présenta devant la baie. Il y aperçut effectivement les deux escadres réunies: elles étaient à l'ancre, mais à une grande distance l'une de l'autre; et mouillées trop près de la côte. Ruyter voyant aussitôt le parti qu'il peut tirer de cette mauvaise disposition, attaque vivement l'armée anglaise, qui se trouvait la plus proche de lui, et s'attache particulièrement au vaisseau que montait le duc d'York. On fit de part et d'autre des prodiges de valeur; mais l'avantage fut du côté des Hollandais. La nuit seule put séparer les combattants. Le lendemain, au point du

(1) *Voy.* ESTRÉES, XIII, 409.

jour, le comte d'Estrées voulut recommencer le combat; mais le vent, qui avait changé, étant devenu favorable à l'armée combinée, Ruyter ne jugea pas à propos de s'exposer à un second engagement, et il fit route pour la Zélande. Par cette manœuvre, le champ de bataille demeura à l'armée combinée; mais il résulta de cette action, que les côtes de la Hollande furent désormais en sûreté. Au mois de mai de l'année 1673, les États-généraux furent instruits que le comte d'Estrées, avec une escadre de trente vaisseaux, devait se réunir dans la Manche, à celle des Anglais, commandée par le prince Rupert. Ils résolurent de s'opposer à cette jonction. On arma immédiatement cinquante vaisseaux, et Ruyter en prit le commandement. Cet amiral, dans les trois combats qu'il soutint, les 7, 14 et 23 juin, ne démentit point son ancienne gloire; et la bravoure qu'il y montra fut telle, que le comte d'Estrées, écrivant à Colbert, lui disait, « qu'il voudrait avoir payé de sa vie » la gloire que Ruyter venait d'ac» quérir ». D'Estrées, ajoute Voltaire, méritait que Ruyter eût ainsi parlé de lui. Toutefois la valeur et la conduite furent tellement égales de tous les côtés, que la victoire resta toujours indécise. La guerre continuant entre la France et la Hollande, Ruyter fut chargé, au mois de juillet 1674, d'une expédition contre la Martinique: elle ne réussit point, et il rentra, quelques mois après, dans le port, ayant perdu environ douze cents hommes dans cette attaque infructueuse. Au commencement de l'année 1675, les habitants de Messine s'étant révoltés contre l'autorité espagnole, implorèrent la protection de la France, qui leur envoya des vaisseaux et des troupes. L'Espagne, de son côté, eut recours aux Hollandais, ses anciens ennemis, mais qu'elle regardait comme les maîtres de la mer. Ruyter fut envoyé, avec vingt-quatre vaisseaux, au secours de Messine, déjà occupée par les Français. Il y trouva un adversaire digne de lui. Duquesne(2) commandait l'armée navale, composée de trente vaisseaux; Ruyter n'en avait que vingt-neuf, en comptant les vaisseaux espagnols qui s'étaient réunis à lui. Les deux armées s'étant rencontrées à trois lieues d'Agousta, par le travers du golfe de Catane, le combat s'engagea entre les deux avant-gardes. Il fut si terrible, qu'en peu d'heures, un grand nombre de vaisseaux était hors de combat de part et d'autre. Celui que montait Ruyter, fut de ce nombre. Lui-même eut, dès le commencement de l'action, le dessus du pied gauche emporté par un éclat de bois, et peu d'instants après, la jambe droite fracassée par un boulet. Il continua cependant de donner ses ordres jusqu'à la fin du combat; mais voyant cinq de ses vaisseaux près de tomber, avec le sien, au pouvoir des Français, et la plus grande partie des autres hors d'état de combattre, il fit donner le signal de la retraite, et, favorisé par la nuit, il parvint à entrer à Syracuse, où il mourut de ses blessures, le 29 avril 1676. Son cœur fut porté à Amsterdam; et les états-généraux lui firent élever un superbe mausolée. Sa mémoire est encore aujourd'hui dans la plus grande vénération en Hollande. Le conseil d'Espagne lui donna le titre de duc; mais les patentes qui lui en furent expédiées, n'arrivèrent qu'après sa mort. Ses enfants les refusèrent, plus glorieux de por-

(2) *Voy.* ce nom.

ter le nom de Ruyter que d'hériter d'un titre inutile à des républicains. Louis XIV eut assez de grandeur d'ame pour témoigner publiquement des regrets de la perte de cet illustre marin. On lui représenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit(3) « qu'on ne pouvait s'empêcher d'être sensible à la mort d'un » grand-homme (4). » H—Q—N.

RUYVEN (Pierre Van), peintre, naquit en 1650. Il avait déjà donné quelques marques de son talent, lorsque Jacques Jordaens se chargea de l'initier dans tous les secrets de l'art. Sous cet habile maître, Ruyven ne tarda pas d'acquérir une facilité prodigieuse pour la composition et l'exécution. Doué d'une imagination des plus fécondes, il a obtenu un rang très-distingué parmi les peintres d'histoire de son pays. Les plafonds qu'il a exécutés dans le château du Loo, près d'Amsterdam, sont un des plus beaux ornements de cette résidence, ainsi que les tableaux dont il a décoré plusieurs des appartements qu'elle renferme. On voit aussi à Leyde un plafond de sa composition, rempli de chaleur, et traité d'une manière grande et facile. Lorsque le roi d'Angleterre Guillaume III fit son entrée à la Haye, Ruyven fut chargé de faire exécuter les arcs de triomphe et les autres embellissements qui servirent dans les fêtes célébrées à cette occasion. Il y déploya une grande variété d'invention; et beaucoup de goût, et mérita les suffrages universels. Ce peintre tenait de son maître un coloris ferme, brillant et chaud, et une grande liberté de main; mais il avait, de plus que lui, cette noblesse que l'on cherche en vain dans les tableaux de Jordaens. Ses compositions sont variées et abondantes; enfin, il est un des artistes qui ont le mieux soutenu la gloire de l'école hollandaise. Il mourut en 1718. P—s.

RUZZANTE. *Voy.* Beolco.

RUZZINI (Charles) succéda, le 21 mai 1732, sur le trône ducal de Venise, à Sébastien Mocenigo. Il avait auparavant été chargé de plusieurs ambassades, et avait exercé les emplois les plus importants de sa république; mais les Vénitiens n'avaient plus dans leur politique d'autre but que de se faire oublier. Ruzzini demeura tranquille spectateur de la guerre qui, pendant son règne, ravageait l'Italie: il mourut en 1735; et Louis Pisani fut son successeur.

S. S—I.

RYCKEL. *Voy.* Denys *le Chartreux.*

RYCKIUS (Théodore), philologue distingué, naquit, en 1640, dans Arnheim, ville capitale de la

(3) Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*

(4) La Hollande abondait alors en hommes capables de faire de grandes choses, et en hommes dignes de les célébrer. Un de ses meilleurs écrivains, Gaspar Brandt, a écrit avec beaucoup de soin, mais d'une manière un peu prolixe, la *Vie de Ruyter*, traduite en français par Aubin, Amst., 1690, 1 vol. in-fol. Les muses hollandaises et les muses latines chantèrent à l'envi l'illustre marin, non moins respectable par ses sentiments patriotiques que par ses talents et sa bravoure. Le lendemain des obsèques de Ruyter, Pierre Francius prononça, à l'Eglise-Neuve d'Amsterdam, son oraison funèbre; et, quoique ce fût en vers latins, la foule se porta à l'église avec une telle impétuosité, que la milice bourgeoise eut une peine infinie à maintenir l'ordre. Cette milice était commandée par Jean Broukhusius, lui-même poète latin du premier ordre (*V.* Brockhuizen). On raconte que Broukhusius questionnait en latin beaucoup de curieux empressés, et qu'il prêta de préférence des facilités pour entrer, à ceux qui lui répondaient dans cet idiome. Sax (*Onomast.* V, 247) se trompe en disant que le panégyrique de Francius fut en hollandais. Bon puriste dans sa langue maternelle, Francius en eût été capable; et il l'a prouvé en se traduisant lui même. *Voy.* Hofman-Peerlkamp, *Vita Belgarum qui latina carmina scripserunt* (Brux. 1822, in-8°.), p. 410 et suiv. Le portrait de Ruyter a souvent été gravé; on a proposé, pour mettre au bas, un distique assez singulier par l'espèce d'harmonie imitative qu'il présente :

Terruit Hispanos Ruyter, ter terruit Anglos,
Ter ruit in Gallos, territus ipse ruit.

M—on.

Gueldre. Après avoir terminé ses études académiques, il visita l'Angleterre, la France, l'Italie, et sut mériter partout l'estime et la bienveillance des savants. Il revint en Hollande, en 1671, et fut nommé, l'année suivante, professeur d'histoire à l'université de Leyde, où ses talents attirèrent un grand concours d'auditeurs. Quelques intrigues le firent suspendre de ses fonctions; mais il ne tarda pas d'être rétabli dans sa chaire (V. la *Lettre* de Grævius, dans le *Sylloge* de Burmann, IV, 336): il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée à Leyde, dans les premiers mois de l'année 1690. Il était âgé de cinquante ans. Heinsius nous apprend que Ryckius projetait une édition de *Servius* (Voy. le *Sylloge*, V, 223); mais il paraît qu'il n'a jamais achevé son travail sur ce grammairien. Pendant qu'il était à Rome, en 1669, Ryckius avait obtenu du cardinal Barberini la copie des *Notes* et *Corrections* de Lucas Holstenius sur le livre *De urbibus*, d'Étienne de Byzance. Il les mit en ordre, et les publia, Leyde, 1679, 1684 ou 1692, in-fol. (1) (*Voyez* Etienne, XIII, 444, et Holstenius, XX, 490), avec une docte Préface et les *Fragments* de Scymnus de Chio, accompagnés de la version latine d'Holstenius. Le savant éditeur inséra, dans le même volume, une curieuse Dissertation: *De primis Italiæ colonis et Æneæ adventu*; et une Harangue: *De Gigantibus*. Dans la Dissertation, Ryckius combat le sentiment de Bochart (*V.* ce nom, IV, 628), qui regardait l'arrivée d'Enée en Italie comme une fable imaginée par les Romains pour relever l'éclat de leur origine. Il y donne des détails intéressants sur l'état de l'Italie et les peuples qui l'habitaient à l'époque du débarquement des Troyens. Il se propose, dans sa Harangue sur les Géants, de montrer que les anciens et les modernes ont exagéré tout ce qu'ils en ont dit, et que la taille de l'homme n'a jamais surpassé six à sept pieds. On doit encore à Ryckius une bonne édition de *Tacite*, Leyde, 1687, 2 vol. in-12, dont les curieux recherchent surtout les exemplaires en grand papier. Elle est enrichie de notes; et l'on trouve, à la suite, une Harangue de Ryckius, prononcée à l'académie de Leyde, le 3 mai 1679, intitulée: *Sejanus, sive de vitâ et morte C. Ælii Sejani*, dans laquelle il a recueilli tout ce que les historiens rapportent de ce digne favori de Tibère (*V.* Sejan). Une autre Harangue de Ryckius: *De Palingenesiâ litterarum in terris nostris*, a été réimprimée, Iéna, 1703, in-4°. Enfin on trouve de lui six *Lettres*, parmi les *Epistolæ illustrium viror.*, dans les *Opera posthuma* de Pierre Frantz (*V.* Francius, XV, 439). W—s.

RYCQUIUS ou DE RYCKE (Just), littérateur et antiquaire, né à Gand, en 1587, aurait mérité une place parmi les enfants célèbres. Ses parents cultivèrent ses dispositions avec le plus grand soin, et l'envoyèrent de bonne heure à Douai faire son cours de droit: mais il préférait à la jurisprudence les lettres et la poésie; et, à l'âge de dix-neuf ans, il publia, sous le titre de *Præludia poëtica*, le Recueil des amusements de sa jeunesse. Il visita l'Italie, s'arrêta quelque temps à Rome, pour examiner en détail les restes

(1) La dédicace est datée de 1679; mais il est douteux que l'ouvrage ait été mis en vente cette année; du moins on ne connaît aucun exemplaire qui porte cette date. Les édit. de 1684 et 1692 ne diffèrent que par le changement de frontispice.

d'antiquités, et sut profiter de son séjour dans la capitale du monde chrétien pour accroître ses connaissances par la fréquentation des savants et des littérateurs. Ses talents et la douceur de son caractère lui méritèrent l'amitié du comte Louis Sarego, noble véronais, qui le choisit pour secrétaire, et lui confia la garde de sa bibliothèque. Au bout de quelques années, Rycquius revint en Flandre, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de Saint-Bavon, à Gand. Malgré les témoignages d'estime qu'il recevait de ses compatriotes, il regrettait toujours l'Italie; et, cédant au desir de revoir encore une fois cette belle contrée, il repassa les Alpes, vers la fin de 1624. Accueilli par les amis qu'il avait laissés à Rome, il fut nommé, sur leur recommandation, professeur à l'académie de Bologne. Il prit possession de sa chaire, en 1627; par un discours qui fut très-applaudi; mais il tomba malade peu de jours après, et mourut, le 8 déc. de la même année, à l'âge de quarante ans. On a de Rycquius des *Vers*, des *Harangues*, des *Panégyriques*, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. Belgic.* de Foppens, pag. 788, et dans les *Mémoires* de Paquot, III, 188; mais les seuls ouvrages qu'on recherche de lui sont: I. *Primitiæ epistolicæ ad Italos et Belgos centuria prima*, Cologne, 1610; — *Centuria secunda*, Louvain, 1615, 2 vol. in-8°. II. *Syntagma de anno sæculari jubilæo et annis solemnibus diversarum nationum*, Anvers, 1615, in-8°. III. *De Capitolio Romano veteri commentarius*, Gand, 1617, in-4°.; Leyde, 1669, in-12, fig.: cette jolie édition est due à Jacq. Gronovius. L'ouvrage est plein de recherches curieuses; et l'abbé Lenglet-Dufresnoy témoigne sa surprise qu'on ne l'ait pas inséré dans le *Thesaur. antiquit. Romanarum*. W—s.

RYDELIUS (André), docteur en théologie, et évêque de Lund, en Suède, naquit à Linkoeping, en 1671, et fit ses études sous la direction du savant évêque de Strengnaes, Jean Billberg. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie à Lund, il fut élevé au siége épiscopal de cette ville. Il mourut en 1738, en se rendant à Stockholm, pour assister à la diète. Rydelius est surtout connu par ses *Exercices de la raison*, ou son *Cours de philosophie*, publié en suédois, en 1718, et réimprimé en 1737. Il a fait de plus: *Grammatista philosophans; Sententiæ philos. fundamentales; Orationes academicæ*; des Mandements, des Sermons. — Rydelius (Magnus), frère du précédent, était né en 1676, et mourut en 1742. Il professa l'histoire, l'éloquence et la théologie à Lund, avec un grand succès, et publia plusieurs Dissertations latines. Celle qui a pour titre: *De fine studii historici*, fut le sujet d'un acte académique, auquel assista Charles XII, avec son beau-frère, le landgrave de Hesse-Cassel, qui devint ensuite roi de Suède. Voy., sur les deux Rydelius, Dœbeln, *Historia academiæ Lundensis*. C—au.

RYE (Ferdinand de Longwy, dit de), archevêque de Besançon, descendait d'une des plus anciennes maisons du comté de Bourgogne, qui a donné des évêques aux églises de Genève et de Lausanne, et plusieurs chevaliers à l'ordre de la Toison-d'or (*Voy.* sa généalogie dans Dunod, *Mémoir. du comté*, 79-86, et abrégée dans *Moréri*). Né en

1556, il fit ses études à l'université de Dole, et servit quelque temps dans les Pays-Bas. Il abandonna la carrière des armes pour embrasser l'état ecclésiastique, et se rendit à Rome, où il se perfectionna dans la connaissance des saintes Lettres et du droit-canon. Sa naissance et ses talents ne pouvaient manquer de lui mériter d'illustres protecteurs; et en 1586, le pape Sixte-Quint le pourvut de l'archevêché de Besançon, vacant par la mort de Granvelle (*Voy.* ce nom). Le chapitre de cette ville, usant de ses droits, avait élu François de Grammont, déjà revêtu de la dignité de haut-doyen, et d'ailleurs présenté par le roi d'Espagne: mais Ferdinand vint à bout d'aplanir tous les obstacles, et prit possession de son siége, de l'agrément même de son compétiteur. S'appliquant tout entier à l'administration de son vaste diocèse, il fit choix, pour le seconder, de pasteurs pieux et éclairés, et ne négligea rien pour donner au culte la pompe convenable. Il favorisa de tout son pouvoir l'établissement à Besançon d'une imprimerie, dont cette ville était privée depuis un siècle (*V.* Laire et Morelot); et, en 1589, il s'empressa de publier de nouvelles éditions du *Missel* et des autres livres à l'usage du diocèse, avec de légers changements. Il assembla plusieurs synodes, dans lesquels furent réglés les points les plus importants de la discipline, et dont les décisions, imprimées séparément, sont fort rares, parce qu'elles n'ont point été recueillies. Plein de zèle pour le progrès des lettres, ce sage prélat contribua beaucoup à multiplier dans la province les colléges, dont il confia la direction aux Jésuites, aux PP. de l'Oratoire et aux Minimes, etc. Sous son épiscopat, on vit s'élever plus de quarante nouveaux couvents de différents instituts; et plusieurs furent fondés et dotés sur ses propres revenus (*Voy.* l'*Hist. de l'église de Besançon*, I, 325). Ferdinand de Rye, en 1596, fut nommé maître des requêtes; et, en 1630, après la mort de Cleriadus de Vergy, il resta, chargé, de concert avec le parlement, du gouvernement du comté de Bourgogne. En 1636, instruit que les Français menaçaient la province d'un envahissement, il résolut de s'enfermer dans Dole, et de s'exposer, s'il était nécessaire, aux dangers d'un siége pour sauver cette ville. On voulut le détourner de ce dessein, à raison de son grand âge; mais il répondit qu'il choisirait toujours plutôt un péril honorable et utile au service du roi, qu'une retraite honteuse (*Voy.* le *Siége de Dole*, pag. 64). La ville, presque aussitôt investie par le prince de Condé, manquait de vivres et de munitions: mais le courage de l'archevêque ranima celui des habitants, qui firent une défense glorieuse (*Voy.* J. Boyvin et Petrey). De Rye ne put résister à tant de fatigues: sentant ses forces épuisées, il fit ses dernières dispositions, et reçut le viatique, le 15 août, le jour même où les Français commencèrent leur retraite. Dès que les communications furent libres, il voulut se faire transporter dans son château de Vuillafans; mais il mourut dans le trajet, au village de Courtefontaine, le 20 août, à l'âge de quatre-vingts ans. Ce prélat avait administré son diocèse, pendant un demi-siècle, avec tant de sagesse et de bonheur, qu'on ne pourrait, dit Boyvin, souhaiter une vie plus douce, plus longue, plus heureuse, et terminée d'une plus glorieuse fin (*Siége de Dole*,

pag. 306). D'après ses intentions, ses restes furent inhumés dans le tombeau de sa mère, à Vuillafans. On a le portrait de ce prélat, in-12; mais la gravure en est très-grossièrement exécutée. Ce fut sous l'épiscopat de Ferdinand de Rye, en 1608, qu'arriva, dans l'église de l'abbaye de Faverney, le miracle de la double hostie conservée au milieu des flammes qui la respectèrent (*V.* l'*Hist. de l'église de Besançon*, déjà citée (1). L'une des hosties fut apportée à Dole, alors capitale de la province, où l'on en célèbre la fête, chaque année, le mardi après la Pentecôte. W—s.

RYER (Du). *Voy.* DURYER.

RYLAND (Guillaume-Wynne), graveur, et fils d'un imprimeur en taille-douce, naquit à Londres, en 1729 (ou, selon Chalmers, en 1732). Ravenet fut son maître pour la gravure, et Roubilliac pour le dessin. Il gagna une médaille à Paris, pour une figure académique dessinée d'après nature, et fut reçu ensuite membre de l'académie de peinture à Rome. Ce qui lui ouvrit le chemin de la fortune, et de la faveur de la cour, ce fut le refus du graveur Straing, de graver, d'après Ramsay, le portrait en pied du roi d'Angleterre. Ryland s'en chargea; il réussit complètement, ainsi que pour les portraits de la reine et du comte de Bute; obtint du roi, pour huit ans, une pension de deux cents livres sterling, une gratification annuelle de cent livres sterling, et le titre de graveur du roi. D'heureuses spéculations, secondées par la fortune, le mirent dans une grande aisance. En société avec un homme entreprenant, il avait ouvert, à Londres, un magasin de gravures, qui fut très-achalandé : un ami lui légua le dixième de l'entreprise des canaux de Liverpool, évalué à dix mille livres sterling; en sorte que Ryland pouvait compter sur un revenu annuel de près de trois mille guinées. Ses gravures étaient recherchées, non-seulement en Angleterre, mais aussi en France et en Allemagne : il en avait un débit considérable; et aucun graveur de son temps ne se trouvait peut-être en aussi belle position pour s'enrichir. Malheureusement ses vices lui préparèrent une fin déplorable. La fureur du jeu dérangea sa fortune: pour réparer ses pertes, il fit deux fausses lettres de change au nom de la compagnie des Indes, du montant de sept mille livres sterling. La contrefaçon ne tarda pas à être découverte: Ryland disparut; et la compagnie promit trois cents livres sterling à quiconque le mettrait entre les mains de la justice. S'étant réfugié dans la petite ville de Stepney, il s'y crut bien caché: mais ayant envoyé à un cordonnier ses souliers à raccommoder, sans faire attention que son nom y était marqué, il fut dénoncé par cet artisan. Au moment où la police entra dans sa chambre pour le saisir, il quitta un livre qu'il lisait, saisit un rasoir, et se coupa la gorge. On se hâta de fermer la plaie par une suture; et on l'écroua dans une prison de Londres, pour lui faire son procès. Jusque-là, il fut nourri de thé et de jus d'orange. Traduit devant la cour du vieux bailliage, il fut condamné à mort, et pendu le 29 août 1783. Jusqu'au dernier moment, il s'était flatté d'obtenir sa

(1) Le *Mandement* que l'archevêque publia dans cette occasion n'est pas si rare que le prétendent les auteurs du *Dict. universel*, qui ont inséré cette pièce à-peu-près entière dans leur article de *Rye*: elle se trouve dans presque toutes les éditions des livres ascétiques particuliers au diocèse de Besançon, publiées dans le dix-septième et le dix-huitième siècle.

grâce du roi. La liste des gravures de Ryland est considérable. En voici les principales : *Jupiter et Leda*, et trois autres sujets, d'après Boucher, 1757. *Portrait du roi George III*, en pied et en grand costume, 1762; portrait très-ressemblant, et exécuté supérieurement. *Portrait* du comte de Bute, d'après Ramsay; la *Reine d'Angleterre*, souriant à son enfant endormi sur ses genoux, d'après François Cats. *Antiochus* et *Stratonice*, d'après Pietre de Cortone. *Buste d'une jeune femme penchant la tête sur une urne*, au crayon rouge, d'après Angélique Kaufmann. *Intérieur d'une taverne de campagne*, d'après Brakenberg. *La duchesse de Richmond*, au crayon rouge, travaillé très-délicatement, d'après Angélique. *La Foi et l'Espérance*; et une Dame en costume turc. *Pan et deux Bacchantes; l'Amour endormi;* deux feuilles charmantes en médaillons, et douze autres sujets d'après le même. *Omphale, reine de Lydie*; la *Charité*; une Mère avec trois enfants, d'après Van-Dyck. *Le sceau emblématique de l'académie royale des arts*, d'après le dessin de Cipriani. *Première entrevue d'Edgar et d'Elfrida*, au burin (d'après Angelique Kauffman); et *Le roi Jean ratifiant la grande charte* (au pointillé d'après Mortimer) : ces deux pièces capitales, restées imparfaites par la mort de l'auteur, ont été terminées, au profit de sa veuve, la première par G. Sharp, et l'autre par Bartolozzi.

D—G.

RYMER (Thomas), historien, né, vers 1650, dans le nord de l'Angleterre, mourut à Londres, le 14 décembre 1713. Élevé dans l'université de Cambridge, il avait d'abord cultivé la littérature, et publié, sous ce titre, *The tragedies of the last age considered and examined*, 1678, in-8°., des Remarques critiques sur le théâtre anglais, dans le dix-septième siècle. Il succéda, en 1692, à Shadwell, dans la charge d'historiographe de la couronne, et s'occupa dès-lors sans relâche d'examiner et de classer les archives de la Tour de Londres. Il fit, par l'ordre de la reine Anne, un choix des pièces que renferme ce dépôt, et les publia dans l'ordre chronologique. Ce précieux Recueil, connu sous le nom d'*Actes de Rymer*, et qui suffit pour lui assurer une réputation durable, est intitulé : *Fœdera, conventiones, litteræ et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, principes vel communitates, ab anno 1101 ad nostra usque tempora, habita et tractata*, Londres, 1704 et ann. suiv., in-fol., 20 vol. Rymer étant mort pendant l'impression du quinzième volume, Robert Sanderson, qui travaillait depuis long-temps sous ses ordres, se chargea de publier les deux volumes préparés par Rymer, et dont le dix-septième contient la table générale. Les trois volumes suivants n'ont paru que de 1726 à 1735, et forment une suite qui conduit l'ouvrage à l'année 1654, la sixième du règne de Cromwell. Cette édition, imprimée, en plus grande partie, aux frais de lord Ch. d'Halifax, et tirée seulement à deux cents exemplaires, qui ne furent point mis dans le commerce, est très-rare en France. Guill. Holmes en donna une seconde, qui passe pour plus correcte, tirée seulement à cent cinquante exemplaires, et à laquelle il joignit le Supplément de Sanderson, Londres, 1727-35, 20 vol. Enfin le libraire Néaulme en

publia une troisième, la Haye, 1739-45, 20 tomes ou 10 vol. in-fol. Quoique moins belle que les deux précédentes, cette édition est la plus estimée, parce qu'elle est la plus complète : les pièces écrites en anglais y sont accompagnées d'une version française. Elle est d'ailleurs augmentée d'un Recueil des *Lettres latines* de la reine Marie, adressées à des princes étrangers, tiré du cabinet du duc de Kent; d'un *Traité de l'état et gouvernement du royaume d'Angleterre*, composé, dans l'année 1565, par un gentilhomme de la reine Elisabeth, depuis ambassadeur en France, près de Henri III; de la *Table* de soixante volumes d'Actes inédits, recueillis par Rymer, et conservés dans la bibliothèque Cottonienne; enfin de l'*Abrégé des Actes* de Rymer, par Rapin Thoyras (*Voy.* RAPIN), avec l'*Abrégé* des trois volumes de Sanderson, par un anonyme. W—s.

RYSINSKI ou RYSINIUS (SALOMON), poète polonais du commencement du dix-septième siècle, est auteur des *Centuries de proverbes*, dont plusieurs sont en forme de distiques, et ont été imprimés plusieurs fois. Gaspar Scioppius, dans son *Art critique*, le désigne par le nom de *Pantherus*, et donne de grands éloges à son talent; Grégoire Cnapius a fait passer la plus grande partie des proverbes de Rysinius dans son *Thesaurus*, tome 3, mais sans indiquer le nom de l'auteur. Voy. *Bibliotheca poetarum Polonorum* de Zalusky. C—AU.

RYVES (ÉLISA), Anglaise, que des talents littéraires et une vie laborieuse ne purent soustraire à l'indigence, naquit vers le milieu du dix-huitième siècle. Issue de parents distingués, d'origine irlandaise, elle fut, par l'habileté coupable de quelques hommes de loi (si l'on s'en rapporte à ses plaintes), privée de son état dans la société; et celle qui n'avait d'abord cultivé la poésie que par goût, se vit réduite à mendier, pour ainsi dire, sa subsistance, la plume à la main. Le propriétaire d'un journal la chargea de traiter, pour sa feuille, des matières politiques : elle en recueillit des éloges, mais rien de plus. Elle exécuta également une tâche assez surprenante pour une femme : ce fut la partie historique et politique de l'excellent ouvrage qui paraît chaque année sous le titre d'*Annual register*; travail dont Burke n'avait pas dédaigné de se charger dans un temps. Ces travaux ne rapportèrent pas même, dit-on, à leur auteur, le pain de chaque jour. Se flattant de trouver plus de profit à traduire, elle apprit la langue française, s'enferma dans un humble logement à Islington, et mit en anglais le *Contrat social* de Rousseau, puis la *Lettre* de Raynal à l'*Assemblée nationale*, et enfin l'*Examen des constitutions des principaux états de l'Europe*, par Delacroix, accompagné de notes judicieuses, deux forts volumes in-8°. Le besoin d'exister lui avait seul imposé ce genre d'occupation : elle n'abandonnait pas la poésie, qui avait eu ses premiers hommages. Des Odes, des pièces fugitives, fruits de ses loisirs, remplissaient les feuilles périodiques : elle avait même composé une tragédie, et plusieurs comédies, dont une, intitulée, la *Dette de l'honneur*, fut reçue aux deux grands théâtres de Londres, et pour laquelle l'un des directeurs lui donna cent louis, en attendant la représentation, qui n'eut pas lieu. Dans les derniers temps de sa vie, elle s'occupait d'une traduc-

tion nouvelle des Chroniques de Froissart, en vieux anglais ; mais elle n'a pas exécuté ce projet. Des travaux prolongés, les ravages produits dans une ame sensible à l'excès, par des espérances toujours renaissantes et toujours déçues, avaient irréparablement détruit sa santé. Elle mourut dans la misère et l'obscurité. M. d'Israéli, qui eut occasion de la connaître, et qui lui a consacré quelques pages de son livre sur les infortunes littéraires (*Calamities of authors*, tom. 1, p. 297), fait encore moins d'éloge de ses talents et de son goût, que de la bonté et de l'élévation de son ame. Elle-même a esquissé son caractère et sa vie dans un petit volume intitulé : l'*Ermite de Snowden*.

L.

RZEWUSKY (Wenceslas), grand-général de Pologne, descendait d'une famille féconde en héros, et dont l'origine remonte à celle de la monarchie. Il naquit en 1705, le jour que les Polonais remportèrent, à Kalisch, une victoire mémorable, qui fut attribuée aux conseils de son père. Élevé dans une terre appartenant à sa famille, sur les frontières de la Turquie, il y reçut une éducation sévère, et qui dut contribuer à lui faire supporter, dans la suite, avec patience, les privations auxquelles il fut exposé. De ce lieu sauvage, il fut conduit au collége de Beltz, où il fit d'excellentes études, qu'il perfectionna, suivant l'usage des seigneurs polonais, par des voyages dans les principales contrées de l'Europe. A son retour, il fut mis à la tête de la chancellerie, et profita des loisirs que lui laissait cette place pour étudier le droit public et l'histoire. Il acquit bientôt, par une lecture assidue, avec la connaissance des lois et des usages qui régissaient son pays, une extrême facilité de parler en public. Après la mort d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne (1733), il n'hésita pas à se prononcer pour Stanislas Leczinzki, dont la France appuyait les droits au trône. N'ayant pu, malgré ses efforts, empêcher l'élection du rival de Leczinski, Wenceslas s'exila volontairement, et ne revint en Pologne que lorsque Stanislas l'eut relevé de ses serments. Auguste III s'empressa d'accueillir un sujet qu'honorait sa fidélité pour un prince malheureux, et le nomma grand-maréchal de la diète. Ce choix contribua beaucoup à calmer les esprits, et à faciliter les opérations d'une assemblée trop souvent tumultueuse. Les services que Rzewusky avait rendus dans cette occasion, furent récompensés par le palatinat de Podolie ; et, peu de temps après, il fut nommé maréchal du tribunal de Lublin. En 1739, les Tartares menaçaient de désoler la Pologne : déjà leurs hordes avaient atteint les frontières ; mais Wenceslas sauva ce malheureux pays par un sacrifice de six cent mille francs. Créé général de la couronne, il rétablit la discipline dans l'armée, améliora, par de sages réglements, le sort du soldat, et fit disparaître le vain luxe qu'étalaient les officiers. Sans cesse occupé des intérêts de son pays, il employait ses courts loisirs à l'étude des sciences : il cultivait la littérature et les arts, et embellissait son château de Podhorcé, dans lequel il avait réuni des collections précieuses de livres et de tableaux. Il composa deux tragédies tirées de l'histoire de Pologne (*Wladislas* et *Zotkewischi*), et les fit représenter sous le nom d'un de ses fils, sur son théâtre particulier. Son titre de général de la couronne

l'empêcha d'assister à la diète qui plaça Stanislas Poniatowski sur le trône de Pologne. Ce choix, dicté par la cour de Russie, ne pouvait plaire à Wenceslas. Il adhéra par écrit aux protestations de l'assemblée de Radom, et se rendit à Varsovie (octobre 1767), pour délibérer avec ses amis, sur les moyens de sauver la religion et la patrie. La présence des soldats russes ne put l'intimider; et, dès la première séance, il fit entendre une voix non moins éloquente que courageuse. L'ambassadeur russe, craignant son influence sur l'esprit des magnats, le fit arrêter, la nuit suivante, avec son troisième fils, le comte Severin Rzewuski, et conduire, sous escorte, à Smolensk, d'où il fut transféré à Kaluga. Pour charmer l'ennui de sa prison, Wenceslas mit en vers polonais les Psaumes de David qui se rapportaient à la situation de son ame, et traduisit les Odes d'Horace. Après six ans, il obtint enfin la permission de revoir sa patrie, où il fut accueilli par des transports de joie. Malgré les instances de Stanislas pour le retenir à sa cour, il voulut habiter la petite terre de Siedliska, résolu d'y passer ses derniers jours dans la retraite la plus absolue. Nommé, peu de temps après, grand général de la couronne, il s'empressa d'offrir sa démission d'une charge qu'il jugeait au-dessus de ses forces. Elle fut conférée au fils qui l'avait suivi dans l'exil; et Wenceslas fut obligé d'accepter la dignité de castellan de Cracovie, qui lui donnait le premier rang au sénat. Ni les témoignages d'affection qu'il recevait de son souverain, ni les instances de ses amis, ne purent le déterminer à quitter le séjour de Siedliska. L'étude et la méditation y partageaient ses loisirs que troublait seule la pensée de l'avenir de son pays. Sentant sa fin approcher, il s'y prépara par la prière et par les bonnes œuvres, et mourut en héros chrétien, au mois de novembre 1779. Ses restes furent inhumés, sans pompe, comme il l'avait demandé, dans l'église des Récollets, à Chelm. Rzewuski possédait des connaissances très-étendues dans la physique, la botanique et la médecine. Il cultivait, avec un égal succès, la littérature, la musique et l'architecture. C'est à lui qu'est dû le plan de l'église de Podhorcé, dont s'honorerait un architecte consommé. Il parlait, avec la même facilité que sa langue maternelle, le latin, et la plupart des langues de l'Europe. Sa bibliothèque était une des plus riches qu'aucun particulier possédât en Pologne. Outre un assez grand nombre de Pièces latines, des *Discours*, des *Lettres*, des *Dissertations* sur le droit public de la Pologne, le *Liberum veto*, etc., on a de Wenceslas, en polonais : *Sept Discours sur la Religion*, dans lesquels on trouve une éloquence nerveuse; un *Cours de Rhétorique*; des *Tablettes chronologiques*, etc.; et, en vers, une Oraison funèbre du roi Auguste II, Varsovie, 1733, in-fol.; un *Nouvel art poétique*, deux tragédies remarquables, *Zotkewiski* et *Wladislas à Varna*; la seconde, surtout, dit un critique, laisse voir un beau talent; deux comédies, le *Fâcheux* et le *Capricieux*; les trad. des *Odes d'Horace* et des *Psaumes*, etc. Son Oraison funèbre de Michel Wisniowiecki, et sa lettre à Clément XII, sont insérées dans la *Suada polona*, tome 2. On trouve une *Notice* sur Rzewusky, ornée de son portrait, dans la VIIe livraison de la *Galerie universelle*, par le comte de La Platière. W—s.

S

SA ou SAA (Émanuel), théologien portugais, né en 1530, à Villa de Condè, dans la province entre Douro et Minho, fit ses études à l'université de Coïmbre, avec un tel succès, que Klefeker l'a placé parmi les savants précoces (V. *Bibl. erudit. præcoc.*, 326). A quinze ans, il embrassa la règle de saint Ignace; et, après avoir enseigné la philosophie à Coïmbre, il vint à Gandie, où le duc de Borgia avait fondé un collége, le premier qu'aient eu les Jésuites (*Voy.* S. François de Borgia, XV, 458). Appelé par ses supérieurs en Italie, Sa devint, en 1557, l'un des professeurs du collége Romain; et, pendant deux ans, il y fit des leçons sur les prophéties d'Osée, et sur la Théologie de saint Thomas. L'excès du travail ayant affaibli sa santé, il se vit obligé de suspendre ses cours; et il employa le temps de sa convalescence à visiter les maisons que la Société possédait en Toscane. A son retour à Rome, il prononça ses vœux solennels, et fut chargé d'expliquer les saintes Écritures. Il trouvait encore le loisir de prêcher fréquemment; et il obtint, dans la carrière évangélique, des succès qu'il ne dut qu'à sa profonde conviction: car il dédaignait toutes les ressources de l'éloquence, et parlait sans être préparé. Le pape Pie V choisit le P. Sa pour travailler à l'édition de la Bible vulgate, dont le concile de Trente avait ordonné la révision: mais ses autres occupations le détournèrent de ce travail, qui ne fut achevé que sous le pontificat de Sixte V (*Voy.* ce nom). Dans ses missions, il ne perdait pas de vue l'agrandissement de la société; elle lui dut l'établissement du séminaire de Milan, et d'un grand nombre de maisons dans la Haute-Italie, qu'il édifia, dix années, par ses vertus et ses prédications. Il revint ensuite à Rome, où il remplit divers emplois; mais, au bout de quelque temps, il se rendit à Lorette, et ensuite à Gènes, pour s'y occuper de la direction des âmes. Enfin, épuisé de fatigues, il se retira dans la maison professe d'Arone, au diocèse de Milan, y passa ses dernières années dans les exercices de la pénitence, et mourut le 30 décembre 1596. On a de lui: I. *Scholia in quatuor Evangelia*, Anvers, 1596, in-4°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. II. *Notationes in totam sacram Scripturam*, ibid., 1598, in-4°.; souvent réimprimé. Les notes du P. Sa sont courtes, mais claires et érudites. On y trouve cependant quelques erreurs que les protestants ont relevées durement. (Voy. *Crenii animadvers. philologicæ*, XI, 84 et suiv.) III. *Aphorismi confessariorum ex doctorum sententiis collecti*, Douai, 1627, in-24. Cette édition, citée par les PP. Alegambe et Southwell (*Bibl. soc. Jesu*), passe pour la plus correcte. Quoique l'auteur eût employé quarante années à former ce Recueil de maximes, il en avait laissé passer un certain nombre qui ont été retranchées par le maître du sacré palais, comme s'éloignant des opinions reçues par les

théologiens. Le P. Sa est encore auteur d'une *Vie du P. Texeda*, capucin, confesseur de S. François de Borgia, général de la société. Elle est restée manuscrite. W—s.

SAA DE MIRANDA (FRANÇOIS), l'un des poètes portugais les plus distingués, naquit, en 1495, à Coïmbre, d'une famille noble. Il étudia le droit, par déférence pour les volontés de son père, et le professa pendant quelques années; mais, devenu libre de suivre son goût pour les lettres, il se démit de sa chaire, visita l'Espagne et l'Italie, et acquit une connaissance approfondie de la langue et de la poésie de ces deux pays. De retour à Lisbonne, où l'avait précédé sa réputation, il y fut accueilli par le roi Jean II, qui le retint à sa cour en lui donnant une place honorable, et le créa chevalier de l'ordre du Christ. Miranda se vit bientôt l'objet de toutes les attentions: mais, d'un caractère mélancolique, rêveur et distrait, il ne pouvait se plaire au milieu des sociétés brillantes; et c'est dans son cabinet qu'il passait les moments les plus heureux. Il s'était rendu familiers les meilleurs auteurs grecs et latins: Horace et Théocrite étaient ses auteurs favoris; et il relisait fréquemment les poètes qui se sont attachés à peindre les beautés de la nature. Au goût des lettres il joignait celui de la philosophie; il aimait les arts, surtout la musique, et excellait à jouer du violon. Une querelle qu'il eut avec un grand seigneur, lui fournit un prétexte pour quitter la cour. Il se retira dans une belle campagne, à Tapada, dans la province entre Douro et Minho. Libre de tout soin, il put enfin s'y livrer entièrement à la culture des lettres. La mort de son fils chéri, tué dans une bataille, en Afrique, troubla le repos dont il jouissait, et qu'il savait si bien apprécier. Au surplus, il fut heureux, et mourut regretté, admiré de ses compatriotes, le 15 mars 1558. Les ouvrages de Saa de Miranda consistent dans des *Sonnets*, des *Pastorales*, des *Epîtres* et des *Chansons*. Le caractère distinctif de ses productions est une douce mélancolie, dont on trouve bien peu d'exemples dans les auteurs du midi de l'Europe. Tour-à-tour gracieux et naïf, il est original, lors même qu'il imite, parce qu'il n'écrit jamais que d'après les inspirations de son cœur: mais il oublie trop que chaque genre a son style particulier et des règles qui lui sont propres. Dans ses Pastorales, Miranda se rapproche, par le ton et par le rhythme, tantôt de la *canzone* italienne, tantôt de l'ode latine, et même de l'épopée: malgré ce défaut, l'on y trouve des tableaux pleins de grâce et de naturel, et des descriptions ravissantes. Les Eglogues de Miranda sont écrites en castillan, excepté deux qu'il a composées en portugais, et qui sont, dit M. Sismondi, extrêmement obscures, par l'emploi des locutions populaires, et par les allusions aux usages de la campagne. Il est le premier poète portugais qui se soit exercé dans le genre de l'épître. Il ramène fréquemment, dans les siennes, la description des bois, des champs, et l'éloge de la vie pastorale: on y trouve aussi des morceaux pleins de philosophie et de raison. Enfin, Saa Miranda voulut donner à sa patrie un théâtre classique. Il a composé deux comédies imitées des anciens, et dont la scène est en Italie; l'une est intitulée les *Etrangers*; l'autre, *Dos villalpandios*, à cause de deux soldats espagnols qu'il y introduit. Elles sont écrites

en prose; et le dialogue ne manque pas de vivacité (Voy. l'*Hist. de la littérature du Midi*, par M. Sismondi, IV, 292-304). Ces deux comédies ont été imprimées séparément, en 1550 et en 1622; et avec les Poésies de Miranda, Lisbonne, 1595. On cite deux autres éditions du *Recueil* des Poésies de Miranda, Lisbonne, 1614 et 1677. W—s.

SAAD-EDDYN MOHAMMED, ben Haçan, le plus célèbre et le plus élégant des historiens turcs, est plus connu sous le nom de Khodjah Efendy. Il avait été précepteur du sulthan Mourâd ou Amurat III, et fut depuis élevé à la dignité de moufty, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an de l'hégire 1008 (de J.-C. 1600). Il est auteur d'un ouvrage intitulé: *Tadj-al Tawarikh* (*la Couronne des Histoires*), qui comprend les règnes de tous les sulthans, jusqu'au douzième (Mourad III), par ordre duquel il le composa. Mais suivant l'usage des historiens orientaux, il y fit entrer plusieurs chroniques plus anciennes, telles que celle de Yahia, arrière petit-fils d'Aschik-Pacha, celle de Schams-eddyn Ahmed ben Soléiman, ben Kemal-Pacha, le *Djihan nameh* de Neschri, le *Hescht Behischt* de Mewlana Edris, qu'il traduisit du persan, et peut-être le *Merat al-adouar u Merat al-akhbar* de Moslah eddyn Mohammed, qu'il traduisit aussi du persan. L'histoire de Saad-eddyn a été abrégée par Saadi-Efendy, de Larisse, qui vivait un siècle après, et que l'on a jusqu'ici confondu avec lui. C'est cet abrégé, et non point l'ouvrage du moufty Saad-eddyn, qui a servi au prince Démetrius Cantemir, pour la composition de son *Histoire Othomane*. Sir W. Jones avait confondu ces deux historiens turcs. M. J. de Hammer, dans le n°. 19 du *Journal Asiatique*, les a distingués l'un de l'autre, en relevant plusieurs erreurs de Cantemir. Mais ce savant orientaliste s'est trompé lui-même, dans une note de sa Dissertation, où il accuse d'ignorance Petit (il aurait dû dire Pétis) de La Croix, au sujet d'une Histoire Othomane qu'il lui attribue. On peut voir (article Pétis), qu'aucun des trois orientalistes de ce nom (et dont les deux derniers seulement ont pris celui de *La Croix*), n'a publié d'Histoire de l'Empire Othoman. Le troisième était mort, depuis dix-sept ans, lorsqu'en 1768, parut l'*Abrégé chronologique de l'Histoire Othomane*, par un M. de La Croix, qui n'appartenait pas à la famille des Pétis, et qui probablement n'était pas même orientaliste. S'il faut en croire l'auteur de cette dernière histoire, (que M. de Hammer, nous ignorons pourquoi, regarde comme la meilleure qu'il y ait eu France), celle de Saad-eddyn a trouvé un autre abréviateur, dans le mollah Ishak-Tcheleby ben Ibrahim al-Uscouby, dont l'ouvrage porte le titre d'*Ishak-Nameh*. On trouve sept exemplaires, plus ou moins complets, du livre du moufty Saad-eddyn, au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris (1). A—T.

(1) L'Histoire turque de Saad-eddyn a été traduite en italien par Vincent Bratuti, savant ragusain, interprète de langues orientales à la cour de Vienne, puis à celle de Madrid, où il mourut vers 1680. Cette version, dont la première partie fut publiée à Vienne, Riccio, 1646, et la deuxième à Madrid, Morras, 1652, est intitulée: *Cronica dell'origine e progressi degli Ottomani, composta da Saidino Turco in lingua turca e tradotta in italiano*, in-4°. (Voy. Freytag, *Analecta*, p. 153, et Ienisch, *de fatis ling. or.*, p. 106.) Kollar (*V.* ce nom) avait traduit cette chronique en latin: cette version fut mise sous presse en 1755, avec le texte; mais l'entreprise fut arrêtée, on ne sait pourquoi, à la 77e. feuille (Ienisch, *ibid.*, p. 142, 161). M. Grangeret de la Grange a donné, dans le Journal Asiatique, l'*Histoire de la prise d'Abydos*, tra-

SAAD IBN ABOU WAKKAS, capitaine arabe, l'un de ceux qui, par ses exploits, contribua le plus à la propagation de l'islamisme, était de la tribu de Koraïsch, et naquit à la Mekke. Il fut un des premiers prosélytes de Mahomet, le reconnut pour prophète dès l'an 609 ou 610 avant J.-C., et le précéda à Médine, l'an 622 (1er. de l'hégire). L'année suivante, il fit partie de la première expédition que les Musulmans entreprirent contre les Koraïschites, sous le commandement d'Obeidah, fils d'Alhareth; et quoique les deux partis se fussent séparés sans combattre, Saad décocha une flèche qui perça un homme dans les rangs ennemis, et il fut ainsi le premier qui répandit du sang pour l'établissement de l'islamisme. L'an 15 de l'hég. (636 de J.-C.), le khalife Omar lui donna le commandement d'une armée contre la Perse. Saad gagna la fameuse bataille de Kadesiah, près de l'Eufrate, dans laquelle Roustem, un des généraux du roi Iezdedjerd, fut tué (*V.* p. 171 ci-dessus). Quelques mois après, il remporta une seconde victoire, près de Bohair-Adjan. Alors il s'avança vers la rive occidentale du Tygre; et ayant vaincu les Persans, dans une troisième bataille, à Djaloula, il s'empara, le deuxième mois de l'année suivante (637 de J.-C.), de Nahr-Schyr, ville importante, située en face de Madaïn, dont elle était la clef et le boulevard. Les Arabes y firent un butin prodigieux; mais ne pouvant traverser le Tygre, ils furent obligés de s'arrêter vingt-huit mois à Nahr-Schyr: comme ils y étaient fort incommodés par la poussière, la chaleur et les mouches, Omar ordonna à Saad de bâtir une ville sur un terrain moins aride, abondant en pâturages, et plus à proximité de l'Arabie et de l'Eufrate. Telle fut l'origine de Koufah, qui, fondée l'an 17 (638), trois ans après Bassorah, ne fut d'abord qu'un camp retranché, habité seulement en temps de paix, et où l'on établit le bureau de recrutement, et la caisse militaire. Enfin Saad, ayant traversé le Tygre, se rendit maître de Madaïn, alors capitale de la Perse, au milieu de l'an 18 (639). Ce fut alors que les Arabes se répandirent, sous le commandement de plusieurs généraux, dans les diverses provinces de cet empire, dont ils achevèrent, en peu d'années, la conquête (*V.* IEZDEDJERD III). Saad, qui leur en avait ouvert la principale porte, ne commanda plus aucune armée. Il est probable que quelque blessure, ou quelque infirmité, le força de renoncer au métier des armes; car il ne fut point disgracié. L'an 24 (644), le khalife Omar, avant de mourir, lui donna une grande preuve d'estime et de confiance, en le nommant un des six commissaires qui chargea de l'élection de son successeur, et parmi lesquels Othman fut choisi par ses cinq collègues (*Voyez* OTHMAN IBN AFFAN). De ce moment on ne voit plus figurer Saad ibn Abou Wakkas. On sait seulement qu'il refusa de reconnaître Aly pour khalife, après la mort d'Othman; qu'il se rangea du parti de Moawiah, son compétiteur, et qu'il mourut l'an 55 de l'hég. (675), dans un âge très-avancé, sous le règne de ce dernier prince. (*V.* ALY et MOAWIAH Ier.) A—T.

---

duite de Saad-eddyn. Aug. L. Schloezer, dans ses *Loisirs critico-historiques* (Gottingue, 1797, in-8°., en allemand), donne de grands détails sur cette chronique écrite par Saad-eddyn, jusqu'à l'an 1510, et continuée jusqu'à 1751, par cinq autres historiographes nommés à ces effet par les sultans (Meusel, *Biblioth. histor.*, x, 2, 182). C. M. P.

SAADI, surnommé Moslih-eddin, célèbre poète persan, naquit à Schiraz; et le nom de Saadi lui fut donné, dit-on, parce que son père était attaché au service de l'atabec Aboubecr Saad, fils de Zenghi, qui mourut en l'année 667, et qui appartient à la dynastie des Salgouriens. Cette dynastie régna cent vingt ans sur la province de Fars, dont Schiraz est la capitale, et n'en fut dépouillée que sous le règne du prince mogol Gazan-Khan. On assure que Saadi était âgé de cent deux ans lorsqu'il mourut, en l'année 691 de l'hégire; ce qui porte sa naissance à l'an 589 (1194 de J.-C.) Il étudia d'abord à Baghdad, dans le collége fondé par Nizam-Almoulc. Ensuite il embrassa la vie spirituelle, sous la conduite d'un célèbre sofi, Abd-Alkadir Ghilani, en compagnie duquel il fit le pélerinage de la Mecque. On dit que dans la suite il réitéra quatorze fois cet acte de religion, et qu'il le fit toujours à pied. L'auteur de l'Histoire des poètes persans nous apprend que Saadi passa trente ans de sa vie à étudier; que trente autres années furent employées à des voyages, et qu'il passa encore trente années dans la retraite et les exercices de piété. Il était d'une humeur enjouée; et il lui échappait à tout propos des saillies très-spirituelles. Saadi nous dit lui-même qu'il composa son *Gulistan*, le plus répandu de ses ouvrages, en l'année 656. Il voulut aussi s'acquitter du devoir imposé aux Musulmans, de combattre les infidèles; et il fit des campagnes dans l'Inde et dans l'Asie-Mineure. Etant tombé, en Syrie, entre les mains des croisés, il fut employé à creuser des tranchées devant Tripoli. Un riche habitant d'Alep le racheta, moyennant dix pièces d'or, et lui donna sa fille en mariage: mais, s'il faut en croire Saadi, cette alliance lui donna quelquefois lieu de regretter sa captivité. Il y avait peu de contrées musulmanes qu'il n'eût visitées; et il dit lui-même, dans son *Bostan*, qu'il avait voyagé jusqu'aux contrées les plus éloignées, et vécu avec toutes sortes de personnes. Sur la fin de sa carrière, il s'était bâti, près des murs de Schiraz, un ermitage, où il vivait dans la contemplation de la Divinité. Il recevait les visites et les dons des personnages les plus distingués par leur rang; et, après avoir pris ce qui était nécessaire à sa subsistance, il abandonnait le reste aux pauvres. Le corps de Saadi repose dans le lieu même où il passa ses dernières années; et les voyageurs vont visiter son tombeau. A en juger par ses écrits, ce n'était point un de ces sofis hypocrites, qui embrassent la vie spirituelle pour vivre dans la volupté et la fainéantise, aux dépens de la crédulité des pieux Musulmans; car il traite sans ménagement ceux qui déshonorent, par une semblable conduite, la profession religieuse. Sa morale est, en général, pure, et ne peut être accusée ni de relâchement ni de rigorisme; il sait tenir le milieu entre le fatalisme qui réduit l'homme à l'état d'un être entièrement passif, et l'indépendance qui le livre tout-à-fait à lui-même, et semble le soustraire au pouvoir de la Divinité. Tous les ouvrages de Saadi ne sont pas cependant exempts de reproches; et le Recueil de ses Œuvres contient quelques poésies dont rien ne saurait excuser l'obscénité. Le Gulistan même offre certains passages dont les idées, comme les expressions, font pour nous un contraste choquant avec la morale et la

sagesse du reste de ce livre; mais ceci tient à la différence de mœurs, et ne prouve rien contre la pureté des intentions de l'écrivain. Un caractère qui se fait remarquer dans les écrits de Saadi, surtout dans le Gulistan, c'est qu'il use de l'hyperbole, et, en général, du style figuré, avec bien plus de sobriété que la plupart des écrivains de l'Orient, et qu'il tombe rarement dans l'amphigouri et l'obscurité. Le Recueil de ses œuvres est appelé par les Persans, la *Salière des poètes*, et a été imprimé, en 1791, à Calcutta, 2 vol. in-fol. Il se compose principalement de Poésies et contient quelques ouvrages en prose, ou en prose mêlée de vers. Parmi ces derniers, le Gulistan tient le premier rang, tant par son importance que par la réputation dont il jouit à juste titre. C'est un Recueil de préceptes de morale et de politique, de règles de conduite et de savoir-vivre, de traits d'esprit et de sentences philosophiques ou épigrammatiques, presque toujours amenés par des anecdotes piquantes et racontées d'un style élégant et enchanteur, mais dont on ne peut se former qu'une idée très-imparfaite par les traductions. Il a été commenté en turc, par plusieurs auteurs. Nous possédons des traductions du Gulistan, en diverses langues de l'Europe; et le texte a été imprimé plusieurs fois, tant dans cette partie du monde qu'en Asie. La première édition a été donnée à Amsterdam par Gentius, avec une traduction latine et des notes, en 1651, in-fol. Le même Gentius a fait réimprimer la traduction et les notes à Amsterdam, en 1655 : du moins ai je lieu de le penser, l'Épître dédicatoire et la Préface étant de cette année; mais alors il faut supposer qu'il y en a eu plusieurs éditions : car les exemplaires que j'ai vus, portent la date de 1688, et le frontispice gravé, celle de 1680. Cette petite édition est ornée de gravures (*Voy.* GENTIUS). Avant Gentius, André du Ryer avait publié à Paris, en 1634, une traduction de ce livre sous le titre suivant : *Gulistan ou l'Empire des roses, composé par Sadi*, etc.; mais quoique Du Ryer n'en dise mot, ce n'est dans le fait qu'un extrait fort imparfait de l'ouvrage de Saadi, comme l'a observé, avec raison, Olearius, dans la Préface de la deuxième édition de sa traduction allemande dont je vais parler. Cette traduction incomplète de Du Ryer a été mise en allemand par Jean Frédéric Ochsenbach, et publiée avec une Préface de Schickhard. La Traduction allemande d'Oléarius parut, pour la première fois, en 1654; et l'auteur en donna une seconde édition corrigée et plus complète, en 1660, à Slesvig, avec figures. L'Epître dédicatoire de la première édition, répétée dans la seconde, est de 1653. Dans la Préface, Oléarius dit qu'il a traduit le Gulistan en allemand, et non en latin, pour plusieurs raisons; et l'une de ces raisons est qu'il savait que son ami Gentius en préparait une traduction latine : mais il ne dit point avoir vu cette traduction ni les notes de Gentius; et cependant il est très-vraisemblable qu'il a profité du travail de celui-ci, du moins pour la deuxième édition de la traduction allemande. Les fautes assez graves qu'on observe dans les mots et les textes arabes et persans qui se trouvent dans les notes d'Oléarius, donnent lieu de penser qu'il n'avait pas une connaissance parfaite de la langue de l'original. Il avoue avoir eu

souvent recours aux lumières d'un Persan converti au christianisme, nommé *Hakwirdi*, qu'il avait logé chez lui cinq ans, et qui était mort neuf ans avant la date de la deuxième édition. Il avait d'abord traduit le Gulistan en latin, avec l'assistance de *Hakwirdi*; et cette traduction avait été déposée dans la bibliothèque du duc de Holstein. Le Gulistan a été publié de nouveau à Calcutta, en 1806, in-4°., avec une traduction anglaise, par M. Francis Gladwin; et cette édition a été réimprimée à Londres, en 1808 et 1809, 2 volumes in-8°., dont l'un contient le texte et l'autre la traduction. Il est fâcheux que, dans cette édition, le texte soit rempli de fautes, et imprimé avec un caractère extrêmement défectueux. A peine l'édition de Calcutta, de 1806, avait-elle paru, que le texte du Gulistan fut encore publié en 1807, in-4°., dans la même ville, avec une traduction anglaise, par M. James Dumoulin. Le texte est imprimé en caractère *taalik* ou plutôt *nestaalik*, agréable à l'œil: le traducteur observe qu'il ne répond pas de l'exactitude de la traduction, à l'égard des passages arabes qui se rencontrent dans l'original, ayant dû, faute de connaître lui-même la langue arabe, s'en rapporter à l'explication que lui en ont donnée des *monchis* ou des docteurs indigènes. Il a paru récemment à Tauris ou *Tébriz*, une édition du texte du Gulistan, sans date: c'est, à ce que nous croyons, le premier fruit de la typographie persane. Une traduction du Gulistan, en langue hindostani, dont l'auteur est Mir Schir Ali Afsous, a été imprimée à Calcutta, en 1802, 2 vol. in-8°., sous la direction de M. Gilchrist. Nous croyons inutile de parler ici des autres traductions. — Le *Bostan* a été composé par Saadi, en 655, et par conséquent un an avant le Gulistan; c'est un ouvrage en vers, divisé en dix livres, et dont l'objet et le plan diffèrent peu de ceux du Gulistan, mais qui porte davantage l'empreinte des idées religieuses et mystiques de l'auteur. Le style de Saadi me paraît moins attachant dans le Bostan que dans le Gulistan. Peut-être cela tient-il à l'uniformité de la versification du Bostan, tandis que dans le Gulistan la prose est mêlée de vers de toute sorte de mesures; ce qui jette dans l'ouvrage une agréable variété. Le texte du Bostan n'a jamais été imprimé en entier. Il s'en trouve de nombreux fragments dans le 3e. vol. du recueil intitulé *Selections for the use of the students of the persian class*, publié à Calcutta, par M. Lumsden. Ce volume, qui se compose de morceaux extraits du Gulistan et du Bostan, a paru en 1809. Il en a été donné aussi divers passages en persan et en français, dans les notes jointes à la traduction française du *Pend-namèh*, ou Livre des conseils de Férid-eddin Attar, par M. de Sacy, Paris, 1819, in-8°. Le Bostan entier a été traduit en hollandais, et du hollandais en allemand; et cette traduction allemande a été publiée à Hambourg, en 1696 in fol., à la suite de la quatrième édition des voyages d'Oléarius, que l'on dit auteur de cette traduction: elle n'est pas toujours conforme à l'original. Un troisième ouvrage de Saadi, intitulé *Pend-namèh*, composé, à ce qu'il paraît, à l'imitation du *Pend-namèh* de Férid-eddin Attar, a été donné avec une traduction anglaise, à Calcutta, en 1788, in-8°., et a reparu dans l'ou-

vrage de Fr. Gladwin, intitulé *The Persian Moonshi*; ouvrage dont il y a deux éditions; la première de Calcutta, la seconde de Londres, en 1801, in-4°. Il est nécessaire d'observer que le *Pend-namèh* ne se trouve pas toujours dans le recueil des OEuvres de Saadi. M. de Hammer, qui, dans son grand ouvrage, intitulé *Geschichte der schœnen Redekunste Persiens*, a traduit des morceaux choisis des divers ouvrages ou recueils particuliers dont se forme la collection des OEuvres de Saadi, n'a pas dit un mot du *Pend-namèh*. Cependant ce petit poème moral fait partie de l'édition de Calcutta. Chardin a donné, dans ses voyages, la traduction d'un autre ouvrage de Saadi, écrit en prose, et intitulé, *Conseils aux rois*. On peut voir ce qu'en dit Langlès, dans son édition des voyages de Chardin, Paris, 1811, tome v, pag. 57. Le même savant éditeur de Chardin, a donné aussi une Notice historique sur Saadi et sur ses œuvres, dans le Magasin encyclopédique, 2me. année (1796), tome II, p. 473; mais il n'a pas toujours bien entendu l'auteur persan duquel il a emprunté quelques traits de la vie de Saadi. S. DE S—Y.

SAADIAS-GAON BEN JOSEPH, fameux rabbin, naquit en 892, dans le Faïoum, en Égypte. Le nom de Gaôn était un titre d'honneur affecté dans ces temps-là aux chefs des académies, et qui s'éteignit à la fin du onzième siècle, avec l'académie de Babylone. Cependant, ce titre est accordé à Saadias, par Aben-Ezra et d'autres savants, d'une manière toute particulière et à cause de son rare mérite. Il eut pour maîtres les hommes les plus célèbres: parmi eux on distingue un Caraïte, nommé Salomon Ben Jerucham, dont il reçut des leçons littéraires, sans en adopter les opinions religieuses. En 927, sa réputation de savoir et de bonne conduite était si bien établie et si étendue, que David Ben Zaccaï, Nassi ou prince de la nation juive, jeta les yeux sur lui, et l'appela d'Égypte, pour le mettre à la tête de l'académie de Sora (près de Babylone), quand il voulut lui rendre son antique splendeur, qu'elle avait perdue en traversant les siècles. Deux ans s'étaient à peine écoulés, qu'il s'éleva une vive dispute entre David et Saadias. Celui-ci, menacé de la mort, prit la fuite, et se cacha pendant sept ans. C'est dans son asile et durant cet intervalle, qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Il ne sortit de sa retraite que pour se réconcilier avec le prince des Juifs; et il mourut bientôt après, à l'âge de cinquante ans. On n'est pas d'accord sur l'époque de cet événement. Les uns disent que Saadias mourut en 941, et c'est l'opinion la plus probable; les autres renvoient sa mort à 942: la presque-totalité des écrivains juifs a adopté ce sentiment. Si l'on en croit Rabbi Pétachias, le corps de Saadias fut enterré sur le mont Sinaï, avec celui de Haï-Gaon. Nous avons de ce docte rabbin: I. *Une traduction en langue arabe des livres de l'Ancien-Testament* (1). Le Pentateuque, imprimé d'abord à Constantinople, en 1546, a été inséré dans les Polyglottes de Paris et de Londres, mais avec quelques intercalations dans cette dernière. Les prophéties d'Isaïe

(1) Cette version, quoique faite sur l'hébreu, est peu estimée. L'interprète s'éloigne souvent sans raison de son original. Il ne s'est appliqué ni à éclaircir ce qui était obscur, ni à corriger ce qui était vicieux; et il paraît n'avoir connu aucune règle de critique. T—D.

ont été publiées par le professeur Paulus, d'après les manuscrits de la bibliothèque Bodléienne et de Pococke, avec des préfaces et des notes, Iéna, 1790-91, 2 vol. in-8°. Quelques philologues, entre autres Paulus, Pococke et Schnurrer, ont cru avoir découvert différents livres de l'Ancien Testament, traduits par Saadias, comme les Psaumes, les Petits-Prophètes et Job; mais il est à craindre qu'ils n'aient attribué à ce rabbin l'ouvrage de quelque autre traducteur de sa nation. II. *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, en hébreu, Constantinople, avec deux autres Commentaires, sans date, Prague, 1609, in-4°. III. *Commentaire sur Daniel*, en hébreu; dans les Bibles rabbiniques de Venise, de Bâle et d'Amsterdam. Ce n'étaient pas les seuls ouvrages de ce genre qui fussent sortis de la plume de Saadias; Petachias, dans son *Itinéraire*, assure que ce rabbin avait commenté toute la Bible, et que ses Commentaires étaient très-estimés dans tout l'Orient. IV. *Sepher Emunoth* (Livre des articles de foi), composé en arabe vers 933, traduit en hébreu par Juda ben Saül aben Tibbon, en 1186, et imprimé à Constantinople, en 1562, et à Amsterdam, en 1628, in-8°. Gagnier en avait préparé une traduction latine, qu'il se proposait de publier avec le texte arabe et l'hébreu; mais il n'en a donné qu'un specimen, en 1717. Cet ouvrage, un des plus violents qui aient été écrits contre la religion chrétienne, se divise en dix traités; le 8e. a été publié séparément sous le titre de *Sepher appeduveappurkan* (Livre de la rédemption et de la délivrance), Mantoue, 1556; Amsterdam, 1658, in-8°.; Prague, sans date. Il en existe une version allemande, Dantzig, 1676 et 1681, in-8°. La même année, il en parut une réfutation également en allemand, composée par l'éditeur. Rabbi Berachia ben Nitronai a fait un abrégé très exact du *Sepher Emunoth*; il est encore inédit. L'abbé de Rossi parle longuement de Saadias Gaon, et de son livre (*Bibl. judaïc. antichrist.*, pag. 98; *Mss. cod. hebr.*, n°. 83, 417 *et* 1283; *Dizionario storico*, tom. II). V. *Quæsita ac responsa de Resurrectione Mortuorum*. Ce livre a beaucoup de rapport avec le 7e. traité du *Sepher Emunoth*, qui porte à-peu-près le même titre: il a été imprimé à la suite du *Medràs Samuel*, Constantinople, 1517. VI. *Quæsita et responsa legalia*. VII. *Tractatus de mundo et immundo*, etc. Saadias a traité de quelques points du Talmud; et l'on en a conclu mal-à-propos, suivant l'abbé de Rossi, qu'il l'avait commenté tout entier. VIII. *Tikkun* (Constitution); cet ouvrage, composé de deux poèmes très-diffus, est relatif aux jugements sur des affaires pécuniaires, et au serment juridique; inédit. IX. *Commentarius in Liturgiam hebraïcam*, Mss., et en langue arabe. Wolf n'en parle que d'après Gagnier. X. *Sepher Jetzira*. C'est un commentaire en langue arabe, traduit depuis en hébreu, et imprimé avec l'original, Mantoue, 1592, in-4°. XI. *Meditationes contra Caraïtas*. Quoique Saadias eût été l'élève d'un Caraïte, il ne laissa pas de défendre les traditions rabbiniques, et d'attaquer leurs ennemis. Son maître, Salomon ben Jerucham, écrivit contre lui une *Lettre* très-vive; et Joseph Le Sage, son *Sepher Hammaor*. (*V. Notit. Karæorum*, pag. 115, 128, 131.) XII. *Sepher Goraloth* (Livre des sorts), Amsterdam, 1701; Gies-

sen, 1714, in-8°. Wolf semble douter que cet ouvrage soit de Saadias Gaôn. XIII. *Odioth* (Lettres), poème dans lequel l'auteur exprime combien de fois chaque lettre de l'alphabet hébraïque se trouve dans les livres de l'Ancien-Testament. Elias Levita l'a publié à la suite de son *Masoreth Hammasoreth*. XIV. *Sépher igheron* (Livre de la collection), cité, par Aben Ezra, comme le premier ouvrage sur la Grammaire hébraïque. XV. *Sepher Lascôn Hivri* (Livre de langue hébraïque). XVI. *Sepher Tzacieth* (livre de l'élégance). Ces trois ouvrages ont placé Saadias Gaôn au premier rang des grammairiens, dans l'ordre chronologique, suivant Peripot Duran, le P. Morin, et Gustave Peringer. XVII. *Eben apphilosophim* (Pierre des philosophes), livre de cabale, et qui n'est guère connu. XVIII. *Azaroth* (Souverains). Aben Ezra en fait mention dans son Commentaire sur le 20°. chap. de l'Exode. Saadias Gaôn a composé des prières, des hymnes, etc., dans les *Machazorim* des Juifs, et d'autres livres de peu d'intérêt. L—H—E.

SAARAVIUS (Al.). *Voy.* Albucasis.

SAAS (Jean) savant bibliographe, né, le 4 février 1703, à Saint-Pierre de Franqueville, fit ses études au collége de Rouen, où il se distingua par son talent pour la poésie latine. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint l'un des secrétaires de l'archevêché de Rouen, et profita des loisirs que lui laissait ce modeste emploi pour se familiariser avec la lecture des chartes, et étudier à fond l'histoire de la Normandie. Pourvu de la cure de Saint-Jacques sur Dernetal, il résigna bientôt ce bénéfice, et accepta la place de bibliothécaire du chapitre métropolitain; ce qui devait lui faciliter les moyens de se livrer à son goût pour les recherches historiques et littéraires. Dans le procès qu'eut à soutenir le chapitre contre les bénédictins de l'abbaye de Saint-Ouen, l'abbé Saas montra beaucoup de zèle pour le maintien des priviléges de son église (1); et il en fut récompensé par un canonicat, en 1751. Il s'était fait connaître depuis long-temps d'une manière avantageuse, comme bibliographe. La lecture assidue des dictionnaires historiques lui prouva que ceux qu'on estimait le plus n'étaient pas exempts d'erreurs; et il s'empressait de signaler, dans de petits écrits pleins d'une érudition curieuse, celles qu'il avait remarquées. Il allait mettre sous presse un volume de Notes, formant un utile *Supplément* à la dernière édition du *Dictionnaire de Moréri* (Voy. ce nom), quand l'affaiblissement subit de ses forces l'obligea de renoncer à toute espèce de travail. Après avoir langui quelques années, il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 20 avril 1774. L'abbé Saas était membre de l'académie de Rouen, depuis son origine; et il en avait partagé les travaux avec zèle: mais on ignore le sort des Mémoires qu'il avait communiqués à cette compagnie (2).

(1) Les Bénédictins de Saint-Omer revendiquèrent quelques droits sur l'abbaye de Saint-Victor en Caux, réunie au chapitre de Rouen. Dom Toustain et dom Tassin (*V.* ces noms) écrivirent pour leurs confrères. L'avocat Terrisse, aidé de l'abbé Saas, se chargea de la défense du chapitre. Les deux religieux publièrent un factum intitulé: *Défense des titres et des droits de l'abbaye de Saint-Ouen*, etc., 1743, in-4°.; l'abbé Saas y répondit par un pamphlet: *Premier supplément à la Défense des titres et des droits de l'abbaye de Saint-Ouen, contre un Mémoire de M. Terrisse, avec la réfutation d'un écrit de Cicéron, qui fait foi qu'un titrier nommé Marc-Antoine fabriqua de faux titres vers le commencement du huitième siècle de Rome*, 1743, in-4°. de 65 pag.: c'est une ironie continuelle.

(2) On trouve la liste de ces divers morceaux, au nombre de 16, dans l'Éloge de Saas, par Cotton, p. 22. Le 1er. est une *Lettre sur les poëtes de Nor-*

Haillet de Couronne y lut son *Eloge*, dont on trouve l'extrait dans le *Recueil* de l'académie, par M. Gosseaume, IV, 286. Un autre Eloge de l'abbé Saas, par Cotton Deshoussayes, a été imprimé, Paris, Berton, 1776, in-8°., de 35 pag. On doit à l'abbé Saas une édition des *Fables choisies* de La Fontaine, traduites en vers latins (par les PP. Vinot et Tissard), Anvers (Rouen), 1738, in-12, de 288 pages. Ce volume contient diverses pièces, telles que le *Combat des rats et des grenouilles*, par Calenzio (*V.* ce nom, VI, 519); la *Solitude*, par Saint-Amant; l'*Horloge de sable*, par Gilles de Caux, avec des traductions latines (*Voyez* CAUX et SAINT-AMANT). Il a aussi publié une édition du *Nouveau Dictionnaire historique portatif*, corrigée et augmentée de plusieurs articles, Avignon, (Rouen), 1769, 4 volumes in-8°. Les Opuscules que l'on connaît de l'abbé Saas, sont : I. *Nouveau Pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen*, ibid., 1738, in-4°. II. *Lettres à l'auteur du Supplément au Dictionnaire de Moreri* (l'abbé Goujet) (1742), in-12, de 117 pag. Goujet avoua franchement ses erreurs; et loin de se fâcher contre son critique, il en devint l'ami, malgré leur différence d'opinion : car Saas était tout dévoué aux Jésuites. III. *Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen*, ibid. 1746, in-12, de XXIII, 116 p. La Préface contient l'histoire de cette bibliothèque dispersée pendant les guerres, et renouvelée, en 1636, par le chanoine Acarie, dont l'exemple fut suivi par plusieurs de ses confrères. Après l'indication des manuscrits, au nombre de soixante-neuf, et dont le plus précieux est un *Bénédictionnaire* que l'on croit du huitième siècle, on trouve la liste de ceux qu'avait légués au chapitre le savant Richard Simon (*V.* ce nom), ainsi que des livres annotés de sa main. Viennent ensuite des Extraits des auteurs qui ont fait mention de la bibliothèque de Rouen; des Remarques critiques sur le premier volume du *Catalogue* des livres imprimés de la bibliothèque du Roi (3); et enfin la Chronologie des bienfaiteurs de celle de Rouen, depuis Acarie, mort en 1637, jusqu'à l'abbé Louis, mort en 1744. Dom Tassin critiqua vivement l'Opuscule de l'abbé Saas, qui lui répondit par un pamphlet intitulé : *Réfutation de l'écrit du P. Tassin*, etc., 1747, in-12, de 49 pages. IV. *Lettres d'un académicien à M... sur le catalogue de la Bibliothèque du roi*, 1749, in-12, de 60 pag. Il n'y a qu'une seule lettre, qui contient une critique très-vive, mais minutieuse, des trois volumes qui avaient paru (*Voy.* SALLIER). L'auteur en retira lui-même les exemplaires; de sorte qu'elle est très-rare. V. *Avis du baron d'Orival, au comte de Varack, sur ses Mémoires*; Cambrai, aux dépens du public, 1751, in-12, de 15 pag. Ces Mémoires, qui regardent le congrès de Cambrai, de 1722, sont attribués à M. de Croixmare, conseiller au parlement de Rouen, mort vers 1752. VI. *Abrégé de Cosmographie, ou Almanach pour les années 1753 à 1761*, Rouen, in-24. VII. *Lettre sur le troisième volume du Diction-*

mandie, lue le 21 décembre 1745, et insérée par Goujet dans sa *Bibliothèque française*, tom. VI.

(3) Les rédacteurs du *Catalogue* de la bibliothèque du Roi (Boudot et Sallier), répondirent aux reproches de l'abbé Saas dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1746, art. 113.

naire de Chaufepié; dans les *Mémoires* de Trévoux, 1754, page 2918-40. VIII. *Elogia in obitum D. de Fontenelle, lecta*, etc. Rouen, 1757, in-8°.; ce sont des élégies. IX. *Lettres d'un professeur de Douay, à un professeur de Louvain, sur le Dictionnaire historique portatif de l'abbé Ladvocat, et sur l'Encyclopédie*, Douay (Rouen), 1762, in-8°., de 119 pag.; rare et curieux (4). Il y relève aussi plusieurs fautes du Moréri de 1759 (5). X. *Lettres* (au nombre de sept) *sur l'Encyclopédie*, pour servir de supplément aux sept volumes de ce Dictionnaire, Amsterdam (Rouen), 1764, in-8°.; il n'y relève que les erreurs de géographie, d'histoire et de chronologie. XI. *Errata du Mémorial alphabétique des livres qui composent la bibliothèque de l'ordre des avocats au parlement de Normandie*, mis en ordre par MM. Bourienne et Roger de Quesnay (Rouen 1765), in-8°., de 8 pag.; opuscule de la plus grande rareté. XII. *Lettre* à l'abbé Goujet, *contenant de nouvelles remarques sur Isotta*, femme savante d'Italie (*V.* NOGAROLA, XXXI, 340), dans le tome V des *Mémoires* d'Artigny. On croit que l'abbé Saas a eu part aux *deux lettres* de (Pierre-Nicolas) Midy, de l'académie de Rouen, *à Panckoucke*, imprimeur du *grand Vocabulaire français*, Amsterdam (Rouen), 1767, in-8°. L'auteur du *Dictionnaire bibliographique* ou *Nouveau Manuel de l'amateur* (M. Psaume), 1824, 2 vol. in-8°., lui attribue une des réimpressions de la *Très Merveilleuse victoire des femmes*, par Postel (*V.* ce nom). Cette contrefaçon, dit le bibliographe qu'on vient de citer, fut imprimée à Rouen vers 1750, dans le même format, sous la même date et à-peu-près du même caractère que l'édition originale. Comme on avait fait roussir des exemplaires à la cheminée pour leur donner un air de vétusté, plusieurs personnes ont été dupes de la supercherie. Saas fit de même réimprimer l'*Hippolytus redivivus*; il fournit des notes à Fontette pour la *Bibliothèque historique de la France*: on lui doit en grande partie le projet des Affiches et annonces *de la Haute et Basse Normandie*, où il inséra plusieurs articles. Parmi ses ouvrages inédits, on peut regretter une *Chronologie en vers latins hexamètres*, ouvrage de sa jeunesse, mais que le P. Tournemine mettait beaucoup au-dessus du travail du P. Labbe sur le même sujet. W—s.

SAAVEDRA-FAXARDO (DIEGO DE), dont ses compatriotes ont exagéré le mérite en le surnommant le Tacite espagnol, naquit en 1584, dans Algezarès, bourg du royaume de Murcie, d'une famille

(4) Saas qui, comme on l'a vu, p. 407 ci-dessus, donna, depuis (sous la rubrique d'Avignon), l'édition de 1769 du *Dictionnaire historique* (de D. Chaudon), avait peut-être eu quelque part au Dictionnaire anonyme en 6 vol. in-8°., dont Ladvocat fit une critique divisée en *Fautes de géographie, Fautes et bévues de toute espèce, Fautes de dates et de chronologie*. Le chanoine de Rouen emploie la même forme, avec un plus grand nombre de divisions, pour critiquer le Dictionnaire historique de Ladvocat, édition de 1760; et ce dernier à son tour, dans une lettre de Mercier Saint-Léger qui ne fut publiée qu'en février 1766, critiqua les premiers volumes du *Nouveau Dictionnaire historique*, auquel il supposait que Saas n'était pas étranger, et dont il avait lu les deux premiers volumes avant sa mort, ces deux volumes publiés à Avignon, sous la rubrique d'Amsterdam, ayant été imprimés dès 1765, bien qu'il n'aient paru qu'en 1766: la lettre de Ladvocat (sous le pseudonyme de Font-de-Ri), est datée de Cavaillon, 10 déc. 1765, c'est à-dire dix-neuf jours avant sa mort (*V.* LADVOCAT, XXII, 102).

(5) Saas avait commencé, sous le nom d'*Anti-Moréri*, un travail bien plus considérable. Le manuscrit formant 625 pag. in-fol., ne s'étendait que sur les cinq premières lettres de l'alphabet, principalement sur l'A. Il passa entre les mains de Drouet, qui se proposait d'en faire usage pour un Supplément (*Éloge de Saas*, par Cotton, p. 30).

d'ancienne noblesse. Doué de dispositions remarquables pour les lettres, il fit ses études avec succès à l'université de Salamanque. Le cardinal Gaspar Borgia, nommé vice-roi de Naples, l'emmena comme secrétaire de chiffres. Il suivit ce prélat à Rome, et lui succéda bientôt dans la place d'ambassadeur d'Espagne près du Saint-Siége. Les talents et l'habileté que Saavedra déploya dans les différentes négociations dont il fut chargé, lui méritèrent la faveur de son souverain; et, pendant trente-quatre ans, il fut continuellement employé, tant en Italie qu'en Suisse et en Allemagne, aux affaires les plus importantes. Il trouvait cependant le loisir de cultiver la littérature espagnole; et le Recueil de maximes politiques qu'il publia, obtint une vogue prodigieuse. Le comte Saavedra, décoré du collier de Saint-Jacques, et nommé membre du conseil des Indes, fut député, avec Antoine Brun, au congrès de Munster. Extrêmement prévenu, dit Bougeant (*Hist. du Traité de Westphalie*, II, 17, édit. in-4°.), en faveur de sa nation et de son prince, il mit, dans sa manière de négocier, beaucoup de hauteur et de fierté. Il avait d'ailleurs de l'adresse, et savait dissimuler; mais il parut qu'il ne fut envoyé à Munster que pour y attendre l'arrivée de Brun, ministre bien plus habile et plus expérimenté (*V.* Brun, VI, 102). Il revint, en 1646, à Madrid, où il obtint une place au conseil et à la chambre des Indes; mais il se retira peu de temps après dans le couvent des Augustins, et y mourut le 24 août 1648. Saavedra devina le génie de la langue espagnole, qu'il a perfectionnée et enrichie; et ses compatriotes le regardent encore aujourd'hui comme un de leurs meilleurs écrivains en prose. On a de lui: I. *Idea de un principe politico Christiano*, Munster, 1640, in-4°., fig.; c'est la première édition et la seule recherchée, parce que les suivantes ont été mutilées. L'ouvrage a été traduit en latin par l'auteur; en italien, par le doct. Paris Cerchiari, Venise, 1648, in-4°., et en français, par Jean Rou, Paris, 1668, 2 vol. in-12. Ce recueil de maximes politiques qui fit la réputation de Saavedra, n'est plus guère consulté hors de l'Espagne. Chacun des cent chapitres qui le composent, est précédé d'un emblème, dont le discours contient l'explication. Réal a jugé sévèrement cet ouvrage (*Science du gouvernement*, VIII, 434). Sempère y Guarinos en donne plusieurs extraits dans sa *Biblioteca española económico-política* (Madrid, 1814, in-8°.), tom. III, pag. 70-109. II. *Corona gotica, castillana, y austriaca politicamente illustrada*, Munster, 1646, in-4°., de 514 pag. chiffr.; ouvrage écrit sans critique, et peu estimé actuellement, même en Espagne. La fin prématurée de l'auteur priva le public de la suite de cette histoire, qui se termine, en 716, à la mort de D. Rodrigue. Elle a été continuée depuis par Nuñez de Castro, mais avec moins de succès. III. *Juizia de artes y sienzias*, etc., c'est-à-dire, Jugement sur les arts et sur les sciences, Madrid, 1655. Cet ouvrage, réimprimé sous le titre de *Republica litteraria*, Alcalà, 1670, porte, dans les premières éditions, le nom de D. Cl. Ant. de Cabrera; mais Pineda (connu par un Dictionnaire espagnol et anglais) le fit réimprimer, en 1744, in-8°., avec une préface dans laquelle il démontre que le véritable auteur ne peut être que Saa-

vedra. La belle réimpression de 1788 est précédée d'une Notice sur la vie et les écrits de l'auteur. Ce livre est une critique ingénieuse des ridicules des gens de lettres. Il en existe une traduction française, 1770, in-12, qu'on attribue à François Grasset, libraire de Lausanne. Les *OEuvres* de Saavedra ont été recueillies, Anvers, 1677-78, 4 part., en un vol. in-fol., 1708 et 1739, 3 vol. in-fol., fig.; Madrid, 1789-90, 11 vol. in-8°. Ces éditions contiennent la Continuation de la *Corona gotica*, etc., par de Castro, jusqu'en 1379, à la mort de Henri II. Le savant Gregorio Mayans (*V.* ce nom) a publié une ingénieuse critique de notre auteur, sous ce titre, *Oratio en alabanza de las elocuentissimas obras de D. Diego Saavedra*, Valence, 1725, in-4°. W-s.

SAAVEDRA. *Voy.* CERVANTES.

SABACO, conquérant Éthiopien, se rendit maître de l'Egypte, dans le huitième siècle avant notre ère. Nous ignorons complètement quels furent les circonstances et les événements politiques qui amenèrent cette invasion, et qui favorisèrent les succès d'un prince venu du fond de l'Afrique pour soumettre les pays arrosés par le cours inférieur du Nil. Un souverain nommé Bocchoris, fils de Gnephactus ou Technatis, issu de la race des Saïtes, gouvernait alors l'Égypte. Il avait, à ce qu'il paraît, mérité l'amour de ses sujets, puisque, plusieurs siècles après, ceux-ci le comptaient encore parmi leurs législateurs et leurs meilleurs princes; mais les vertus de Bocchoris surpassaient, sans doute, ses talents militaires et la valeur de ses soldats; car il perdit sa couronne. Il tomba entre les mains d'un vainqueur assez barbare pour abuser de ses succès au point de faire périr par le dernier supplice, et de livrer aux flammes, son malheureux adversaire. Sabaco devint ainsi, en Égypte, le fondateur d'une nouvelle dynastie, distinguée des autres par le nom d'Éthiopienne, et qui fut la vingt-cinquième des races royales qui occupèrent le trône des Pharaons. C'est en l'an 737 avant J.-C., que se place la première année royale de Sabaco. Le témoignage de Manéthon, qui nous fournit la plupart de ces renseignements, est d'accord avec l'Écriture sainte, qui nous apprend qu'à une époque postérieure de quelques années à cette date, l'Egypte était effectivement soumise à un souverain Ethiopien, nommé Taraca. Nous ignorons ce qu'étaient précisément ces vainqueurs sortis des régions les plus reculées de l'Afrique. Il est très-probable qu'ils étaient de la même race que ces peuples blancs et chrétiens, qui habitent sur le cours supérieur du Nil, et auxquels nous avons particulièrement réservé le nom d'Éthiopiens. Ils avaient donc la même origine que ceux qui sont désignés dans les Livres saints sous le nom d'hommes de Saba, ou de Sabéens; et ces peuples étaient identiques de nom, de langue et d'origine, avec les anciens habitants de l'Yémen. Cette identité est, au reste, suffisamment prouvée par la conformité de la langue éthiopienne avec l'arabe, et plus encore avec les antiques dialectes de même origine, tels que l'hébreu et le syriaque. La durée de la dynastie éthiopienne en Egypte, fut assez courte; elle ne fournit que trois rois à ce pays, qu'ils possédèrent moins de quarante ans. Le règne de Sabaco lui-même ne fut pas très-long: après avoir occupé le trône pendant douze ans, il laissa la couronne à Sevechous, qui est men-

tionné dans l'Écriture, et qui devint roi en l'an 726 avant J.-C. Le Sabaco fondateur de la *vingt-cinquième* dynastie des souverains de l'Egypte, a été confondu par Hérodote avec un autre conquérant de la même nation, qui lui était antérieur de quatre siècles environ, et qui est nommé Actisanes, par Diodore de Sicile. S. M—N.

SABADINO DEGLI ARIENTI (Jean), conteur italien, naquit à Bologne, avant le milieu du quinzième siècle (1). Ami et secrétaire d'André Bentivoglio, il le suivit, en 1475, aux bains de la *Porretta* (dans le Bolognèse), où, pour le désennuyer, il écrivit soixante-onze Nouvelles, appelées *Porretane*, du nom de l'endroit dans lequel il les avait composées. Il se proposa pour modèle le Boccace, dont il est loin d'imiter la correction, et qu'il a surpassé en licence. Ce recueil parut pour la première fois sous le titre de *Settanta novelle dette le Porretane, con moralissimi documenti*, Bologne, 1483, in-fol., très-rare réimprimé à Venise et à Vérone. Ces différentes éditions contiennent moins de Nouvelles que le titre n'en annonce. Le comte Borromeo (*Notizie di novellieri italiani*) n'en a vu que soixante-une dans l'édition de Vérone, 1540; nous en avons compté une de plus dans celle de 1531, imprimée par Sessa, à Venise. Peut-être ne furent-elles pas toutes achevées; peut-être aussi Sabadino supprima-t-il les plus obscènes. Dans la bibliothèque de Modène on conserve un ouvrage inédit du même auteur, intitulé: *Trattato di consolazione; ad Egano Lambertini, lontan dal-la patria.* Tiraboschi en signale un autre, dont le manuscrit appartenait au couvent des Carmes à Parme, et qui a pour titre: *Opera nominata Ginevra, delle chiare donne, a l'illustre Madonna Ginevra Sforza de' Bentivogli.* Il pourrait être passé à la bibliothèque royale de la même ville. Fantuzzi donne des renseignements étendus sur cet auteur dans les *Notizie degli scrittori Bolognesi.* A—G—S.

(1) On s'est trompé en le croyant contemporain de Boccace, qui mourut en 1375.

SABAR-JESU, était un nom fort commun parmi les chrétiens Syriens attachés à la secte nestorienne, très-répandue autrefois dans la Perse et dans les contrées plus orientales; en allant vers la Chine. Il fut porté par plusieurs personnages distingués, parmi lesquels on remarque: Sabar-Jesu Ier., trente-deuxième patriarche nestorien, né à Firouzabad, dans le pays de Garm, à l'orient du Tygre. Fils d'un simple berger, il était évêque de Laschoum ou Dakouka, dans l'Assyrie, lorsqu'il succéda, en 596, à Iesuiab. Son pontificat fut de huit années seulement. Il mourut en l'an 604: Il était alors auprès du roi de Perse, Khosrou-Parwiz, qui assiégeait Dara, en Mésopotamie. Ce prince avait une grande estime pour ce pontife, fort révéré parmi les siens, qui célébrent encore actuellement sa mémoire, le premier dimanche d'octobre. Il n'était pas moins illustre par sa science que par ses vertus. Il avait composé une *Histoire ecclésiastique*, dont il n'existe plus qu'un fragment relatif à l'empereur Maurice. Ce fragment se trouve dans la bibliothèque Vaticane. Plusieurs auteurs Syriens ont composé des Éloges de ce patriarche, qui existent encore. On distingue ceux de Jean, surnommé Hermès, qui vivait en Perse dans le septième siècle, et de Gabriel,

métropolitain de Moussoul, qui écrivait au treizième siècle. — Sabar-Jesu II, cinquantième patriarche nestorien, surnommé le *Damasquin*, était appelé aussi *Anan-Jesu*. Il naquit dans la Chaldée, à Nouhadra; devint évêque de Harran, dans la Mésopotamie, ensuite métropolitain de Damas, et enfin patriarche, après la mort de George, en l'an 832. Il est célèbre parmi les Syriens, pour avoir par ses sévères ordonnances, rétabli les études qui étaient extrêmement relâchées dans la Syrie, la Mesène, la Susiane, la Perse et le Khorasan. Il mourut en l'an 836, après un sacerdoce de quatre ans et un mois. — Sabar-Jesu III, surnommé *Zanbour*, soixante-huitième patriarche des Nestoriens, en l'an 1063, était né dans le pays de Garm. Il était alors métropolitain de Djondischapour. Il mourut en l'an 1072. On le compte parmi les plus illustres disciples de saint Maris, évêque de Nischapour, dans le Khorasan. — Sabar-Jesu IV, soixante-quinzième patriarche, neveu de Iaballaha, son prédécesseur, était né à Moussoul. Son oncle l'avait fait évêque de Nouhadra, puis métropolite de Haza et de l'Adiabène. Enfin il devint patriarche, le 31 juillet 1222. Il mourut en l'an 1225. — Sabar-Jesu V succéda au précédent, après une vacance de trois cent quarante jours, le 26 avril de l'an 1226. On le surnommait *Ibn-almesihy*. Il était de Baghdad, et frère d'un médecin célèbre, qui jouissait de la faveur du khalife Naser : ce médecin était Saed, fils de Hebatallah. Sabar-Jesu était métropolite de Garm et de Dakouka, quand il monta sur le siége patriarcal, qu'il occupa pendant trente ans, jusqu'en l'an 1256. — Sabar-Jesu, écrivain qui est fort souvent cité dans les auteurs syriens, était surnommé *Roustam*. Il naquit à Herem, dans l'Adiabène, province de l'Assyrie, et vécut vers le milieu du septième siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il était moine, et disciple de Narsès, abbé du monastère d'Izala, auprès de Nisibe. Outre plusieurs ouvrages théologiques, il avait composé une *Histoire monastique de l'Orient* et les Vies de Iesuzacha, Iesuïab, Kamjesu, du patriarche Sabar-Jesu et de plusieurs autres personnages illustres. Tous ces ouvrages sont perdus. S. M—N.

SABATAI-SÉVI, faux Messie des Juifs, né à Smyrne, en 1625, était fils de Mardochée-Sévi, courtier d'un marchand anglais de cette ville. S'étant, dès son enfance, appliqué à l'étude avec beaucoup d'ardeur, il fit de grands progrès dans les langues arabe et hébraïque, dans la métaphysique et la théologie. Il était si fort dans la dialectique, que quelque doctrine qu'il soutînt, il se créait des sectateurs, et la faisait adopter. Mais ces succès mêmes et le nombre considérable de ses partisans commencèrent à donner de l'ombrage, et lui attirèrent une disgrâce. Il excita un jour quelque tumulte dans la synagogue : les cockhams ou docteurs de la loi en prirent occasion de le retrancher de leur corps et de le bannir de la ville. Pendant son exil, il fit un voyage à Salonique, et s'y maria avec une très-belle femme, qu'il ne tarda pas à répudier. Il en épousa une autre, qui était encore plus belle, et qu'il répudia de même. Débarrassé des soins du ménage, il voyagea en Grèce et en Italie. Dans le trajet, il enleva une dame de Livourne, et en fit sa troisième femme. Il passa ensuite en Asie, se rendit à Tripoli de Syrie, de là à Gaza, et enfin à Jérusalem. A peine arrivé

dans la ville Sainte, il s'érigea en réformateur de la loi, et abolit le jeûne de Tamuz. Il se lia, bientôt après, avec un Juif, nommé Nathan, dont le génie ressemblait beaucoup au sien, lui dévoila ce qu'il était, et le projet qu'il avait formé de se donner pour le Messie promis. Ce dessein fut extrêmement du goût de Nathan; et dès ce moment, ils résolurent d'agir de concert. Comme le rôle de Messie était dévolu à Sabataï Sévi, celui de précurseur échut à Nathan, qui s'empressa d'annoncer à ses co-religionnaires, que puisque l'*époux* était au milieu d'eux, ils devaient s'affranchir des observances pénibles de la loi, et se livrer sans réserve aux réjouissances. Il n'eut pas de peine à gagner des prosélytes parmi des ignorants fanatiques, et dans un siècle où tous les esprits étaient persuadés des approches d'une révolution morale et religieuse qui mettrait fin à tout ce qui existait alors et donnerait naissance à un culte plus parfait (1). Sabataï, de son côté, prêchait à Gaza la délivrance du peuple Juif, et la rédemption d'Israël. L'enthousiasme se communiqua de proche en proche, et embrasa bientôt la multitude tout entière. Les Juifs des environs de Gaza abandonnèrent leurs occupations ordinaires, et se livrèrent à des actes de piété et de charité. Ils écrivirent à leurs frères, disséminés dans toutes les contrées, pour annoncer la venue du Messie, et tous les biens qui en seraient la suite; mais ils avaient déjà été prévenus par ceux qui avaient appris cette importante nouvelle de la bouche du faux *précurseur*. Des lettres circulaient de tous côtés pour se communiquer les uns aux autres ce que l'on venait de découvrir, ou pour se féliciter sur ce que l'on savait déjà. La satisfaction générale était à son comble. Cependant on mêlait à ces motifs de joie quelques sujets d'inquiétude. Les prophéties portaient que le Messie disparaîtrait pendant neuf mois; que, durant cette disparition, les Juifs seraient persécutés, et que plusieurs d'entre eux souffriraient le martyre. Mais elles ajoutaient aussi que, ce terme expiré, le Messie reviendrait, monté sur un lion céleste, dont la bride serait de serpents à sept têtes; qu'il serait accompagné de ses frères, qui demeuraient de l'autre côté de la rivière Sabation; qu'il serait reconnu pour le seul monarque de l'univers; qu'alors on verrait descendre du ciel le saint temple, tout bâti, tout orné, et que dans ce temple, ils offriraient des sacrifices éternels. Sabataï Sévi, enchanté de la tournure que prenaient ses affaires, résolut de s'avancer vers Smyrne, pour de là se rendre à Constantinople, qui devait être le théâtre de ses prédications et des plus glorieux événements. Nathan partit pour Damas, d'où il écrivit à Sabataï-Sévi une lettre ostensible, par laquelle il le reconnaissait pour le *Seigneur des seigneurs et le Messie du dieu de Jacob*. Il écrivit aussi aux juifs d'Alep, afin qu'ils publiassent sa doctrine et celle de son Messie. Dans toutes les villes de l'empire othoman, les Juifs se portèrent à des extravagances incroyables pour manifester leur joie de l'arrivée du Messie, ou pour se rendre dignes de le recevoir. Nous avons vu un assez grand nombre de relations de faits

(1) Une tradition populaire avait signalé l'année 1666 comme devant être très-fertile en miracles: quelques fanatiques prétendaient même avoir découvert dans l'Apocalypse que le retour des Juifs à la vérité était fixé à cette époque. S—Y.

particuliers arrivés dans quelques-unes de ces villes (2) : nous nous contenterons de rapporter ce qui se passa dans Salonique, sous les yeux du chevalier Ricaut. « Les Juifs ne » s'occupèrent que du soin de purifier leurs consciences, de peur que » les yeux pénétrants de celui qui » était venu pour examiner jusqu'aux » moindres pensées, ne découvrissent leurs crimes et leurs impuretés. Pour s'acquitter d'un si grand » devoir, on nomma des cockhams, » qui étaient chargés de donner au » peuple des formules sur lesquelles » il pût régler ses prières, ses dévotions et ses jeûnes : mais l'impatience où il était d'expier par la » pénitence les péchés qu'il avait » commis, ne lui permit pas d'attendre la décision ou les règles du » cockham. Il y en eut plusieurs qui » les anticipèrent par leurs jeûnes ; » et leurs abstinences furent si outrées, que la faim fit périr des » hommes qui avaient été sept jours » entiers sans prendre de nourriture. Il s'en trouva d'autres qui » s'enterrèrent tout vifs et tout nus, » ne laissant paraître que la tête, et » qui demeurèrent si long-temps en » cet état, que l'humidité et le froid » rendirent leurs corps roides et insensibles. Quelques-uns souffrirent, » par mortification, que l'on fît dégoutter sur leurs épaules de la cire » brûlante. Enfin, la rigueur de la » saison n'empêcha pas les uns de se » rouler dans la neige, et les autres » de s'aller baigner dans la mer, ou » de se jeter dans des eaux couvertes de glace. La discipline la plus » ordinaire était de se déchirer les » épaules et les côtés avec des épi-» nes, et ensuite de se donner trente-neuf coups de fouet. » Ce tableau du délire de la nation juive à Salonique, convient à-peu-près à toutes les villes de l'Orient. La contagion avait pénétré dans l'Occident. « Les » Juifs d'Italie, de Hollande, d'Allemagne, de Metz, se préparaient à » tout vendre, dit Bossuet, et à tout » quitter pour suivre leur Messie. » Ils s'imaginaient déjà qu'ils allaient » devenir les maîtres du monde. » Partout on avait interrompu le commerce et le travail des mains : les riches nourrissaient les pauvres, etabandonnaient leurs possessions, dans l'espérance d'en obtenir de plus considérables. Partout les uns et les autres montraient une arrogance insupportable, et menaçaient les Gentils de les traiter en esclaves. Dans quelques endroits, pour n'être pas châtiés d'avoir négligé le précepte *Croissez et multipliez*, on maria des enfants de dix ans et au-dessous, sans aucun égard aux biens et à la condition. Cependant Sabataï-Sévi arriva dans sa patrie. A son apparition, tous les Juifs furent dans la plus vive agitation. Le vulgaire l'accueillit avec enthousiasme ; les cockhams craignirent, en le reconnaissant pour le Messie, d'être en butte à la risée et aux persécutions des Musulmans : d'ailleurs ils n'étaient pas sans quelques doutes sur la divinité de sa mission. Leur chef voulut entrer en dispute avec lui : pendant qu'ils étaient ensemble, le peuple, dans l'incertitude du succès, se porta chez le cadi pour défendre son Messie, et donna, par cette indiscrétion, le premier éveil aux magistrats. Le cadi tira de l'argent des deux partis, et finit par les renvoyer devant leurs juges naturels. Le peuple s'en mêla : le chef des cockhams fut destitué, et rem-

(2) *Théâtre de la Turquie*, par Mich. Lefevre, pag. 304. *Histoire de l'empire Othoman*, par l'abbé Mignot, tom. III, pag. 200, etc.

placé par un autre, qui se montrait plus favorable à Sabataï. Le crédit de cet imposteur allait toujours croissant : il ne se donnait aucun banquet où la place d'honneur ne lui fût réservée; on tapissait les rues par lesquelles il devait passer: tous ceux qui osaient lui résister, étaient réputés frappés d'un mal intérieur, dont ils ne pouvaient être guéris qu'en devenant ses disciples. Tous les esprits étant ainsi disposés, il voulut manifester solennellement son autorité, par une déclaration que nous allons transcrire en entier : « Le fils unique et premier né de » Dieu, Sabataï-Sévi, le Messie et le » sauveur d'Israël, à tous les enfants » d'Israël, paix. Puisque vous avez » été rendus dignes de voir ce grand » jour de la délivrance et du salut » d'Israël, et l'accomplissement de » la parole de Dieu prononcée par » ses prophètes et par nos pères, » pour son bien-aimé fils d'Israël; » que votre amertume soit changée » en joie, et vos jours de jeûnes en » jours de réjouissance : car vous ne » pleurerez plus, ô enfants d'Israël : » c'est pourquoi Dieu vous ayant » accordé cette consolation inexpri- » mable, réjouissez-vous avec les » tambours, les orgues et la musi- » que, rendant grâces à celui qui a » accompli la promesse qu'il avait » faite pendant tous les siècles. Faites » tous les jours ce que vous avez ac- » coutumé de faire aux calendes; et » le jour qui était consacré au deuil » et à l'affliction, changez-le, en fa- » veur de ma venue, en un jour de » joie et d'allégresse. Enfin ne crai- » gnez rien; car votre domination » s'étendra sur toutes les nations, et » vous commanderez non-seulement » à ceux qui sont sur la terre, mais » même aux créatures qui sont dans » le fond de la mer : et tout cela pour » votre consolation et pour votre » joie. » Le chef des cockhams, destitué pour sa répugnance à reconnaître Sabataï-Sévi, ne fut pas le seul à lui résister : Samuel Pennia, homme riche et accrédité, entreprit de prouver, au milieu de la synagogue de Smyrne, que les caractères du Messie, spécifiés dans l'Écriture et dans la tradition, ne se rencontraient point dans la personne de Sabataï; et sa hardiesse lui aurait coûté cher, s'il ne se fût évadé. Quelque temps après, il se convertit; et toute sa maison suivit son exemple, à la grande satisfaction de la secte. Sabataï organisa une espèce de gouvernement, qui devait guider les Hébreux dans leur marche vers la Palestine, et leur administrer la justice après leur rétablissement. Il semblait qu'il ne manquait plus rien à la gloire du nouveau Messie, que de confirmer sa mission par l'autorité des miracles. Ce n'était pas le plus aisé : mais qui en cherche l'occasion, aux yeux d'un peuple abusé, la trouve tôt ou tard. Elle se présenta d'elle-même : les Juifs étaient écrasés sous le poids des exactions; Sabataï, escorté de ses plus fidèles disciples, va faire des représentations au cadi, et lui demander l'allégement des impôts. L'air de confiance et de gravité avec lequel il aborde le magistrat, étonne ses adhérents: ils croient y découvrir quelque chose de divin, et ils réalisent, en quelque sorte, le rêve de leur imagination. Un colonne de feu avait paru entre lui et le juge; c'était incontestable : des hommes de poids l'avaient vue; ils l'avaient déclaré hautement dans le moment même où elle apparaissait : le moyen que tant de gens, si bien préparés ne la visent pas ? Personne n'en doutait; et

malheur à quiconque eût osé élever le moindre soupçon sur la certitude d'un miracle si éclatant ! on l'aurait impitoyablement placé au rang des *kophrim*, c'est-à-dire, des infidèles. Dans le mois de janvier 1666, après avoir déclaré à ses sectateurs de Smyrne, la nécessité où il se trouvait de s'éloigner, il s'embarqua secrètement sur une saïque turque, avec un petit nombre d'affidés, et vogua vers Constantinople. Les vents du nord, qui règnent communément dans l'Hellespont et la Propontide, ne lui permirent pas d'y arriver de sitôt; et au bout de trente-neuf jours, il en était encore éloigné. Malheureusement pour lui, le grand-visir Kiuperli était instruit du mouvement que Sabataï-Sévi avait excité parmi les Juifs, et avait conçu quelque ombrage de tant d'agitation et de si hauts projets de leur part. Avant de partir pour l'île de Candie, il résolut d'en prévenir les suites, et de s'emparer du faux Messie. Il envoya deux chaloupes pour l'arrêter, et le conduire à Constantinople. Aussitôt que Sabataï-Sévi fut arrivé, le visir le fit jeter dans le cachot le plus noir et le plus infect. Ce mauvais traitement, bien loin de dessiller les yeux des Juifs, qui étaient accourus de toutes les provinces, ne servit qu'à les confirmer dans leurs égarements. On les vit se porter à des extravagances sans nombre, afin de témoigner à leur prétendu Messie le profond respect dont ils étaient pénétrés pour sa personne. Comme ils avaient cessé tout commerce, ils avaient par suite interrompu les paiements. Quelques négociants anglais jugèrent à propos d'aller trouver Sabataï, et de se plaindre à lui d'un pareil désordre. Le faux Messie prit gravement la plume, et écrivit à ceux de la nation juive *qui attendaient l'apparition du Messie, et le salut d'Israël*, pour leur ordonner de payer leurs dettes légitimes, sous peine de ne point *entrer avec lui dans sa joie et dans ses états.* Cette lettre produisit son effet, et les Anglais furent payés. Après deux mois de détention à Constantinople, Sabataï Sévi fut transféré au château d'Abydos, par ordre du grand-visir, qui craignait que, pendant son absence, la présence de l'imposteur ne causât du trouble dans la capitale. Cette translation de Sabataï, d'une prison infecte dans une autre plus salubre et plus commode, releva le courage des Juifs, et les confirma de plus en plus dans l'espérance de voir bientôt s'accomplir tout ce qu'on leur avait promis en son nom. Ils se firent un devoir d'aller lui rendre leurs hommages, et de lui offrir leurs biens. La foule des pélerins était immense; c'était une excellente aubaine pour les Turcs qui se faisaient payer largement la permission de visiter le faux Messie. Cet imposteur paraissait triomphant: il avait à ses pieds tout un peuple dévoué, prêt à exécuter ses ordonnances à tout prix. Il pouvait disposer de riches trésors; mais il n'avait garde d'y toucher. Il était trop rusé pour s'exposer à compromettre sa popularité, en acceptant les offres qu'on lui faisait avec tant d'abandon et d'empressement. La restauration de son peuple semblait l'absorber entièrement. Il traça le plan d'un nouveau cérémonial et d'un nouveau culte. Il régla le mode de célébrer la fête de sa naissance. Il détermina l'ordre du pélerinage au tombeau de sa mère, et y attacha des priviléges. D'après cette impulsion du prétendu Messie, la dévotion des grands et du peuple n'eut plus

de bornes. On lui appliqua toutes les prophéties, toutes les figures de l'Ancien-Testament, Les murailles des synagogues furent décorées de son *anagramme*. On y peignit des couronnes, autour desquelles on écrivit le Psaume XCI, en caractères magnifiques. Un cockham, qui s'avisa de le trouver mauvais, et de protester hautement contre un si grand abus, uniquement dans l'intérêt de sa nation, fut dégradé d'une manière ignominieuse, et condamné aux galères, par le cadi, à la sollicitation des Juifs. Cette vénération pour le *Messie* s'étendait nécessairement à son précurseur. Elie avait paru; plusieurs personnes l'avaient vu: il ne tarderait pas à se montrer en public; déjà il assistait à tous les festins, sous une forme invisible, et s'y nourrissait sans aucune diminution apparente des mets qui y étaient servis. Sabataï, pour qui il était toujours visible, entretenait cette opinion, et la propageait de tout son pouvoir, comme essentiellement liée à la vérité de sa mission. Jusque là tout allait bien: un événement funeste renversa l'édifice construit avec tant de peine. Néhémie Cohen, juif polonais, homme très-instruit dans les doctrines rabbiniques, très-habile dans les langues hébraïque, syriaque et chaldaïque; et d'ailleurs d'un esprit délié, se mit dans la tête de partager l'empire du *Messie*, et d'y occuper le second rang, ne pouvant plus prétendre au premier. Il obtint de Sabataï une conférence, dans laquelle il s'efforça de lui prouver, par les Écritures, qu'il devait y avoir deux *Messies*, dont l'un s'appellerait *Ben David*, et l'autre *Ben Ephraïm*. Il consentit à reconnaître Sabataï pour fils de David, mais à condition qu'il en serait reconnu pour fils d'Ephraïm. Sabataï ne voulut rien accorder. Il demeura inflexible à toutes les sollicitations de Néhémie, et parvint à le faire regarder comme un schismatique et un ennemi de la religion. Néhémie, la rage dans le cœur, conçut le dessein de se venger de son rival. Il commença par mettre dans ses intérêts des docteurs qui ne voyaient pas sans envie l'élévation et le crédit de Sabataï. Il se rendit ensuite à Andrinople, et révéla aux officiers du grand-seigneur tout ce qui se passait à Abydos, au sujet du prétendu Messie. Les cockhams de sa faction appuyèrent son récit auprès du caïmacan, et réussirent à persuader à ce lieutenant du visir que, si l'on ne se défaisait pas de l'imposteur, il pourrait devenir très-dangereux. Le caïmacan instruisit le sulthan des particularités de cette affaire. Mahomet IV, qui occupait alors le trône des Othomans, n'eut pas plutôt entendu le rapport du caïmacan, qu'il dépêcha un chiaoux à Abydos, avec l'ordre d'amener sur le-champ le faux Messie, et de le faire comparaître devant lui. Sabataï, abattu par la crainte, ne put soutenir son rôle en présence du sulthan. Ce prince lui adressa différentes questions en langue turque. Sabataï, qui ne la savait pas assez pour répondre, garda le silence. On appela des interprètes: alors le sulthan déclara que le prétendu Messie serait dépouillé de ses vêtements, et servirait de but aux plus habiles tireurs d'arcs qui fussent à la Porte; que si son corps résistait aux flèches, sans être blessé, il serait reconnu, par sa hautesse, comme le Messie que Dieu destinait à l'empire des vastes états dont il se disait le maître. Sabataï ne se sentit pas assez de courage pour tenter une

si rude épreuve : le miracle était au-dessus de ses forces. Il aima mieux avouer son imposture. Le sulthan ne se contenta pas de cet aveu ; il exigea que, pour réparer le scandale qu'il avait donné, et pour n'être pas empalé, Sabataï embrassât la loi de Mahomet. Sabataï répondit, d'un air satisfait, que depuis long-temps il souhaitait d'embrasser l'islamisme, et que, dans ce dessein, il ne pouvait faire sa profession de foi plus à-propos qu'en présence de son souverain. Le dénouement ne répondit pas entièrement aux intentions de ses ennemis, qui auraient bien voulu le voir périr ; mais enfin ils avaient beaucoup gagné, puisqu'ils avaient obtenu sa dégradation. Ses partisans furent plongés dans la consternation : dans l'impossibilité de justifier de si étranges aberrations, ils devinrent la risée des étrangers, et rougirent à leurs propres yeux d'avoir pu tomber dans de pareilles folies. Quelques-uns cependant refusèrent de croire à l'abjuration de Sabataï, et prétendirent que son corps et son ame avaient été enlevés dans le ciel, et que son ombre seule marchait sur la terre, sous le costume des Turcs. Il fallut que les cockhams publiassent des décisions doctrinales pour les arracher aux malheureux prestiges qui les avaient séduits, et les ramener à la saine raison (3). Nathan persista dans ses fourberies, autant qu'on daigna l'écouter ; mais il finit par être oublié. Quant à Sabataï-Sévi, après avoir donné des marques d'une véritable conversion à l'islamisme, et fait des progrès dans le mysticisme musulman, sous la direction du fameux Vanni Effendi, regardé comme l'oracle du Coran, il mourut en 1676. L—B—EA

SABATIER (André-Hyacinte), littérateur, né en 1726, à Cavaillon, vint perfectionner ses études à Paris, où il demeura près de vingt ans, cultivant l'amitié des savants et des gens de lettres. Il fut chargé de l'éducation du fils du prince de Soubise. Des formes aimables le firent admettre dans les meilleures sociétés. Sa chanson de la *Mouche* courut tous les salons. Nommé professeur d'éloquence au collége de Tournon, après la suppression des Jésuites, il remplit cette place avec distinction, et la quitta pour retourner à Paris, où il obtint une pension du roi. Il était déjà connu par quelques morceaux publiés dans les journaux, et sur tout par des Odes, qui semblaient promettre à la France un poète lyrique : mais il ne justifia pas ces espérances, et ne s'éleva jamais au-dessus du médiocre. En 1789, il se laissa entraîner par les opinions du jour. Quoique déjà sur le retour de l'âge, il accepta l'emploi de professeur de belles-lettres à l'école centrale du département du Var, lors de sa formation. Après la réunion d'Avignon et du Comtat à la France, il fut nommé professeur de l'école centrale de Carpentras ; mais il ne put conserver cette place au milieu des orages révolutionnaires. Il se retira dans sa famille, à Avignon, où il mourut octogénaire, le 14 août 1806. Il était membre de l'académie de Marseille. L'édition la plus complète des *Œuvres* de Sabatier, est celle d'Avignon, Ghambaud, 1779, 2 vol. in-12. Le 1er. vol. contient les *Odes* (1), précédées d'un Discours

(3) Sa secte ne fut pourtant pas entièrement anéantie ; et pendant plus d'un siècle on a encore vu de ses partisans à Salonique et en Pologne : M. Grégoire donne, à cet égard, de curieux détails dans son *Histoire des sectes religieuses*, t. II, p. 309-10.

(1) Sabatier avait déjà publié : *Odes nouvelles et autres poésies*, 1760, in-12. En annonçant ce Recueil,

sur le genre lyrique, rempli d'excellentes observations, des Chansons, des Épîtres, et une Tragédie intitulée : *Humbert II*, ou *la Réunion du Dauphiné à la France*, représentée sur le théâtre de Grenoble, en 1773; on n'en a retenu que ce vers :

Règne sur des rochers plutôt que de servir.

Le second renferme des Discours académiques ; une Lettre à Huber (Michel), sur les poètes lyriques de l'Allemagne ; des Réflexions sur l'Héroïde ; des Lettres sur Pétrarque ; un Éloge de Mme. de Sévigné ; l'Oraison funèbre de Louis XV, etc. Parmi les Odes de Sabatier, ses amis citaient celles sur l'*Enthousiasme*, publiée en 1763, sur la *Beauté*, sur la *Population*, et celle que l'auteur a intitulée *Tyrtée aux Français*. On trouve, dans toutes, de belles images, des pensées et de la chaleur ; mais la versification en est pénible. Ses Épîtres, beaucoup moins vantées que ses Odes, sont plus agréables. On voit, par les sujets de ses Discours, qu'il aurait bien désiré faire quelque bruit comme orateur : dans l'un, il examine les avantages et les désavantages des belles-lettres relativement aux provinces, et il soutient qu'il est dangereux d'y favoriser le luxe de l'esprit ; que les académies de province sont un fléau pour la littérature, et qu'il n'est pas d'argent plus mal employé que celui qu'elles distribuent en prix. Dans un autre il s'élève contre la *fureur* des provinciaux, d'aller visiter Paris, et de s'y établir. Son *Discours* sur l'ode, sa *Lettre* sur le style poétique, ses *Conseils* à un jeune auteur, sont remplis de préceptes solides, de réflexions nouvelles, d'observations pleines de goût : on y reconnaît partout le professeur éclairé. Le meilleur de ses Discours est celui dans lequel il combat le préjugé qui notait d'infamie les parents des condamnés. L'académie de Metz proposa depuis ce sujet au concours ; et M. Lacretelle l'aîné emporta le prix (*V.* Lacretelle, *Biogr. des hommes vivants*, IV, 23). Outre les pièces renfermées dans les deux volumes dont on vient de présenter l'analyse, on a de Sabatier : Le *Couronnement de Pétrarque*, opéra en un acte, 1782 ; — des *Odes*, à la ville de Marseille, sur l'érection de la statue équestre du roi ; et au pape Pie VI, sur la ligue des princes chrétiens contre les puissances barbaresques ; — des *Discours* prononcés à l'école centrale du Var, etc. Les amateurs de détails bibliographiques peuvent consulter les *Siècles littéraires* de Desessarts, tomes VI et VII, et la *France littéraire* d'Ersch. W—s.

SABATIER (Raphael-Bienvenu), chirurgien, né à Paris, en 1732, d'un père qui exerçait la même profession, fit avec succès ses premières études au collége des Quatre-Nations. A dix-sept ans, il fut reçu maître ès-arts ; et il devint membre de l'académie de chirurgie, avant sa vingtième année.

les auteurs de la *Bibliothèque d'un homme de goût* (II, 209) s'expriment ainsi : « Sabatier a bien connu l'esprit du genre lyrique. La magnificence du » style et l'audace des figures brûlent dans ses odes. » Son style vif, pressé et impétueux respire ce beau » désordre, qui est un effet de l'art. Depuis Rousseau, aucun poète n'avait touché la lyre avec plus » de succès. L'auteur réunit la sagesse des plans et » la chaleur de l'exécution, l'enthousiasme et la » philosophie. » Certes, il est impossible d'imaginer un éloge plus complet ; mais il est curieux de comparer ce jugement tiré de l'*Année littéraire* et du *Mercure*, à celui que porte sur les mêmes odes l'auteur des *Trois siècles* : « Rien de plus froid, de plus » sec, de plus décharné, de plus amphigourique que » la muse de M. Sabatier de Cavaillon..... Ses odes » ne sont, pour la plupart, qu'un amas de grands » mots, vides de pensées et de raison.... Qu'on lise » son ode sur l'*Enthousiasme*, qui passe pour » son chef-d'œuvre : on verra que ce n'est qu'une » déclamation vague, un tissu de phrases détachées, » d'expressions boursouflées qui ne disent rien. » Ce jugement est assez conforme à celui que porte Laharpe dans son *Lycée*.

Son père, peu de temps auparavant, avait été attaqué d'une hémiplégie, qu'il conserva pendant dix ans, jusqu'à la fin de ses jours. Il était sans fortune ; et le jeune Sabatier fut seul chargé de pourvoir à ses besoins, à ceux de sa mère, et de deux frères en bas âge. Il se livra donc avec ardeur à l'étude et à l'exercice de tout ce qui avait trait à sa profession. Frappé de son zèle et de l'étendue de ses connaissances, le célèbre Morand se l'attacha, le fit nommer, à l'âge de vingt-cinq ans, son adjoint à la place de chirurgien en chef des Invalides, conseiller-adjoint de l'académie de chirurgie, et lui donna sa nièce en mariage. En 1757, Sabatier publia, dans le tome trois des Mémoires de ce corps savant, des *Recherches sur les déplacements de l'utérus et du vagin.* Peu de temps après, il fut nommé démonstrateur royal de chirurgie ; et il publia, dans le quatrième volume des Mémoires de l'académie de chirurgie, une Observation sur les hernies de l'estomac, et un Mémoire sur les fractures du col du fémur. Les travaux de Sabatier et son érudition peu commune le firent nommer, en 1773, à l'académie royale des sciences, puis censeur royal ; et il fut le successeur de Morand, dans la place de chirurgien en chef des Invalides, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. L'académie de chirurgie le nomma commissaire pour la correspondance, place vacante par la mort de Bordenave. Tant de fonctions ne l'empêchèrent pas de trouver du temps pour la composition de divers ouvrages. Il inséra en 1774, dans le cinquième volume des Mémoires de l'académie de chirurgie, des Dissertations sur l'anus contre nature, sur la cure radicale de l'hydrocèle, sur les luxations consécutives du col du fémur. Il donna aussi une édition (avec notes et commentaires) du *Traité de chirurgie*, de la Motte (*Voy.* ce nom, XXX, 284,) ; et de l'*Abrégé d'anatomie* de Verdier, ouvrage que quelques amis indiscrets lui ont faussement attribué en entier, dans le Dictionnaire historique de Chaudon et Delandine. En 1794, lors de la restauration de la faculté de médecine, d'abord sous la dénomination d'école de santé, Sabatier en devint un des professeurs. Il fut membre de l'Institut dès l'époque de sa création. Il avait publié, en 1775, un Traité complet d'anatomie, qui fut, pendant plusieurs années, le seul ouvrage classique sur cette science. En 1796, il réunit à quelques Dissertations inédites, celles qu'il avait insérées dans les recueils de l'académie de chirurgie et de l'académie des sciences ; et il en forma un corps d'ouvrage, sous le titre de *Médecine opératoire.* Ce Traité des opérations de chirurgie s'est fait remarquer par une grande érudition ; et il présentait l'histoire et la description la plus complète que l'on eût des divers procédés et méthodes opératoires pour les parties molles. Il péchait seulement en ce que l'auteur ne se déterminait pas sur le choix de ces divers procédés, et n'indiquait pas avec assez de franchise ceux que l'usage avait consacrés, et qui devaient être regardés comme les meilleurs. Dans une édition que MM. Sanson et Bégin viennent de donner, en 1824, de cet ouvrage, cette lacune a été réparée. Ils ont, en outre, indiqué les progrès que l'art a faits, depuis la perte de ce savant ; les procédés dont il s'est enrichi, et principalement ceux dont il est redevable au génie inventif de M. Du-

puytren. Sabatier avait perdu sa femme; il en avait eu une fille et un fils dont la première était mariée; et le second se distinguait, loin de lui, dans la carrière militaire. Fatigué de sa solitude, il sentit le besoin d'une compagne; et, quoique dans un âge avancé, il épousa, en secondes noces, en 1798, une jeune personne bien née, qui sut, par une tendresse attentive et un admirable dévouement, faire le bonheur de cet homme respectable. Sabatier en eut deux filles, dont l'éducation fut la douce occupation de sa vieillesse. L'une d'elles a épousé le professeur Adelon. Sabatier, jusque dans l'âge avancé, mit toujours le même zèle à remplir ses devoirs, comme professeur de la faculté. Il avait été chirurgien consultant de Napoléon; et il jouissait de l'estime universelle, lorsqu'il fut atteint d'une maladie aigüe, qui parut d'abord céder aux ressources de l'art, mais qui fut suivie d'un affaiblissement général. Sentant la gravité de son état, il se fit transporter à sa maison de campagne, près de Versailles, pour y achever paisiblement ses jours. Jouissant de toute sa raison, il s'occupait de donner à sa femme et à ses enfants des consolations et des conseils. En même temps il calculait avec calme la diminution de ses forces. Il vit d'un œil serein approcher le terme de sa vie, et mourut, en donnant sa bénédiction à sa famille, le 19 juillet 1811. Son Éloge funèbre, prononcé par M. Pelletan, sur sa tombe, a été publié la même année, ainsi qu'une Notice nécrologique, par Suard, insérée au Moniteur, sous le n°. 221. M. le baron Percy a donné aussi, avec beaucoup de détails, un Éloge historique de Sabatier, Paris, Didot, 1812, in-4°, et in-8°. N—u.

SABATIER (Antoine), né à Castres, en 1742, et connu sous le nom d'abbé, ne fut jamais que clerc tonsuré. Il était fils d'un perruquier, si l'on en croit Voltaire. Sabatier prétendait au contraire être sorti, en droite ligne, d'une très-ancienne famille de robe, dont les aînés, depuis le règne de Henri IV, ont porté le simple prénom d'Antoine. Attaché au comte de Lautrec, il fut chassé de sa maison d'une manière un peu rude; ce dont il se ressentit long-temps. Il n'avait vu dans l'état ecclésiastique qu'un métier : ce fut encore par métier qu'il se fit auteur. Le parti philosophique était alors à la mode; et Sabatier, protégé d'Helvétius, se lia avec les coryphées de ce parti. Il les abandonna ensuite, jugeant que les attaquer était un bon moyen pour se faire remarquer, et gagner quelques protecteurs. (*Voy.* Guyetand., XIX, 246.) Le comte de Vergennes, pour l'attirer de Paris à Versailles, en 1775, lui donna une gratification de 12,000 fr., et le logea chez lui; non à l'hôtel qu'il avait dans la ville, mais dans l'appartement même qu'il occupait au château. Sa chambre était la pièce la plus voisine du cabinet du ministre. Sabatier obtint successivement quatre pensions, dont une du roi, une de l'économat, une sur le *Mercure de France*, une sur la caisse des papiers-nouvelles du département des affaires étrangères. Défenseur ardent de la religion et des mœurs, il donna lui-même fortement prise à la censure : méprisé des personnes qui le payaient, et de toutes celles qui le connaissaient, il n'hésita pas sur le parti qu'il avait à prendre lors de la révolution. Il était question de réformer les abus; et Sabatier en vivait. Il

émigra, dès le mois de juillet 1789, et, dans son émigration, ne s'acquit ni fortune ni considération. Il fit quelques brochures, des dettes et des dupes. Pendant son séjour en France, il avait aliéné la propriété de son ouvrage intitulé les *Trois Siècles*: durant son séjour en pays étranger, il fit tout ce qu'il put pour le vendre encore. Ayant çà et là mis quelques notes sur un exemplaire de ce livre, il annonça par la voie des journaux qu'il en préparait une nouvelle édition. C'était appeler l'attention des libraires. En confiant pour l'examiner un volume à un libraire, il obtint 1,500 liv. Un autre volume lui valut une seconde somme de la part d'un autre libraire; l'importance des additions n'était pas assez grande pour décider le marché: mais lorsqu'il fallut rendre l'argent, les deux libraires ne purent rien obtenir, et force leur fut de garder les volumes. C'est ainsi qu'un libraire de Paris est encore aujourd'hui dépositaire du premier tome, dont il n'a pu tirer parti. Le 16 mai 1810, Sabatier osa faire annoncer, dans la Gazette de Hambourg, que *des circonstances malheureuses et insurmontables* l'ayant *forcé de se défaire du manuscrit de la 7e. édition avant d'y avoir mis les dernières corrections et augmentations, et les possesseurs du manuscrit s'étant refusés pendant quatre mois de suite de faire l'acquisition* de ce nouveau travail, il prenait le parti d'offrir à celui des libraires de France qui voudrait s'en accommoder, ces corrections et augmentations, afin d'en former un *Supplément* de 500 pages, pour les diverses éditions: l'annonce ne produisit aucun avantage à son auteur. Sabatier, après avoir épuisé tout son crédit, tous ses expédients pour vivre, sollicita du gouvernement de Buonaparte la permission de revenir en France. Ayant, depuis la paix de Tilsitt, perdu toute espérance de revoir ses anciens maîtres, il s'empressa de *se soumettre* (ce sont ses expressions) *à la puissance qui leur a si brillamment succédé*. Il appelait Buonaparte le *Sauveur de la France, un héros*, un DEMI-DIEU. Non-content d'encenser le maître, il flatta aussi les valets. Sabatier en fut pour ses bassesses. Il est vrai qu'il mettait un prix à sa rentrée: il demandait le tiers des arrérages d'une de ses pensions depuis 1791. Le gouvernement impérial, qui, suivant l'expression de M. Lacretelle jeune, *n'a jamais rien donné que dans l'intention d'avilir*, n'avait rien à faire pour Sabatier; et l'abbé ne rentra en France qu'en 1814, à la suite de la restauration. Comme tant d'autres, il ne vit, dans les grands événements de cette époque, qu'une source de fortune pour lui: c'était une chose immanquable à ses yeux que le rétablissement de ses quatre pensions, et le paiement de leurs arrérages. Il n'obtint qu'un secours annuel de 3500 fr.; aussi déclamait-il très-haut contre ses *anciens maîtres*, qui payaient d'ingratitude ses services et sa fidélité; le clergé n'était pas plus épargné. La pension de 3500 fr. était insuffisante; il lui fallut employer ses ressources habituelles en extorquant de l'argent de côté et d'autre; mais ces moyens produisirent peu parce qu'ils étaient usés. L'âge augmente les besoins: Sabatier était dans la misère, lorsqu'il tomba malade, en 1817. Les sœurs de la charité du quartier qu'il habitait, instruites de sa position, le firent transporter dans leur maison, rue Neuve-Saint-

Étienne ; et c'est là qu'il est mort, le 15 juin 1817. Les turpitudes de la vie privée de Sabatier doivent se passer sous silence. Voici la liste de ses écrits : I. Les *Eaux de Bagnères*, comédie en prose, 1763, in-8°. II. Le *Temple de la volupté*. III. *Lettre d'une dame de province à une dame de la cour*. IV. *L'École des pères et des mères, ou les trois infortunés*, 1767, 2 vol. in-12 ; 1769, 2 vol. in-12. V. Les *Quarts d'heure d'un joyeux solitaire* ou *Contes de M****., la Haye, 1766, in-12 de 52 p., sans compter la table. C'est un recueil de vingt pièces de vers, la plupart obscènes : il est anonyme ; mais d'abord il contient, page 14, les trois vers cités par l'auteur de la *Lettre d'un théologien* (*Voyez* ci-après, n°. XI) ; en second lieu, l'abbé ne l'a pas compris au nombre des ouvrages qu'il renie, quoique la *France littéraire* le lui attribue formellement. VI. La *Ratomanie* ou le *Songe moral et critique d'un jeune philosophe*, par Mme...., 1767, in-8°. VII. *Betsi ou les Bizarreries du destin*, 2 vol. in-12 ; 1769, 1788, 1809. VIII. *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices*, ou *Recueil des meilleurs morceaux de morale pratique tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux*, 1769, 2 vol. in-12. IX. *Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport à l'éloquence, à la poésie et aux belles-lettres*, 1770, 3 v. in-8°. X. *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, 1771, in-8°. et in-12 ; réimprimé sous le titre de *Vie polémique de Voltaire*, ou *Histoire de ses proscriptions, par G.....y*, Paris, Dentu, 1802, in-8°. Lors de cette réimpression, quelques personnes attribuèrent l'ouvrage à Geoffroy. « Élève du célèbre Helvétius, qui m'avait attiré à Paris, à » l'âge de vingt ans, et lié avec d'Alembert et les autres coryphées de » la moderne philosophie, mais devenu, avec le temps, *plus philosophe qu'eux*, par la connaissance » approfondie du danger de leurs doctrines, je rompis, dit Sabatier, » non-seulement avec ces auteurs : » j'écrivis contre leurs systèmes ; et, » croyant d'une bonne politique de » commencer par *décréditer* leur » patriarche, je composai le *Tableau philosophique de l'esprit de* » *Voltaire*. » Sabatier, pour mieux *décréditer* le patriarche, prend toujours le parti de ses adversaires, s'inquiétant peu de la vérité. L'un n'a jamais raison, les autres n'ont jamais tort. XI. Les *Trois Siècles de la littérature française*, ou *Tableau de l'esprit de nos écrivains, depuis François Ier, jusqu'en 1772*, 1772, 3 vol. in-8°. Ce livre attira beaucoup d'ennemis à l'auteur. Plusieurs écrivains prirent la plume pour répondre à l'abbé Sabatier. Laus de Boissy publia : *Addition à l'ouvrage intitulé les Trois Siècles de notre littérature*, ou *Lettre critique adressée à M. l'abbé Sabatier de Castres, soi-disant auteur de ce Dictionnaire*, Amsterdam et Paris, chez J.-F. Bastien, 1773, in-8°. de 67 pag. Le titre de cette brochure indique que déjà l'on disputait les *Trois siècles* à l'abbé Sabatier, qui donna sa seconde édition en 1774. Cette nouvelle édition fit naître la *Lettre d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des Trois Siècles*, Berlin, 1774, in-8°. (on sait que cette *Lettre* est de Condorcet), et les *Observations sur les Trois Siècles de la littérature française, à M. S....*, 1774, in-12 de xij et 324 pag. Cette der-

nière critique est de Jacques Lenoir-Duparc, qui avance que le véritable auteur des *Trois Siècles* est un abbé Martin, vicaire de Saint-André des-Arts. La troisième édition des *Trois Siècles* est de 1775, 4 vol. in-12. La quatrième parut en 1779, 4 volumes; et alors encore on répéta que l'abbé Martin (devenu fou, et mort en 1776) était l'auteur des *Trois Siècles*. Un abbé Beaudouin, grand-maître du collége du cardinal Lemoine, le fit dire de nouveau, dans l'opuscule intitulé: *Problème littéraire* (dont l'abbé Léger avait été le rédacteur). L'abbé Sabatier publia une Réponse, et traduisit en outre Beaudouin en la chambre criminelle du Châtelet de Paris. Le 4 juillet 1780, intervint une sentence, par laquelle il est enjoint aux sieurs Sabatier et Beaudouin *de se reconnaître l'un et l'autre pour gens d'honneur*. Le jugement n'était pas obligatoire pour le public : au reste, ce n'était pas décider la question, qui, à vrai dire, n'était point de la compétence des tribunaux; et quelques personnes se sont toujours obstinées à voir dans Martin le véritable auteur de l'ouvrage publié par Sabatier. C'est ainsi qu'Hermann-Frédéric Kœcher, dans les *Supplementa et emendationes ad bibliothecam litterariam Struvio-Juglerianam*, qu'il a publiés à Iéna, 1785, in-8°., appelle (pag. 230) Martin *præcipuus auctor*. Beaunoir, dans ses *Masques arrachés*, 1791, 2 vol. in-18, souvent réimprimés, semble aussi (tome 1er., pag. 24) avoir la même opinion. La cinquième édition des *Trois Siècles* n'en parut pas moins en 1781, 4 vol. in-12. On trouve, à la suite du quatrième volume, douze Lettres relatives à l'ouvrage. Cette cinquième édition avait fait éclore la *Correspondance littéraire, critique et secrète, ou Supplément aux Trois Siècles*, etc., Londres, 1782, in-12 de xxiv et 244 pag. La sixième édition est de 1801, 4 vol. in-12. L'auteur avait depuis long-temps annoncé et promis une septième édition. Nous avons vu le manuscrit d'un volume, qu'il avait remis à un libraire; et ce manuscrit laisse beaucoup à désirer. Tout en annonçant avoir amené son ouvrage jusqu'à nos jours, il n'a fait que très-peu d'additions. Dans ces additions manuscrites, il a consacré un article à M. Aignan, et il fait un grand éloge de sa Traduction de l'Iliade: mais beaucoup de littérateurs distingués sont oubliés. Ajoutez à cela que l'auteur n'a pas pris la peine de revoir tout son ouvrage, et qu'il y a laissé des expressions incohérentes; par exemple, l'on a pu juger que, dans ses additions il parle d'auteurs du dix-neuvième siècle, et cependant il a laissé les mots : *né au commencement de ce siècle*, ou *mort vers la fin de ce siècle*, quand il parle d'auteurs du dix-huitième. M. Collin de Plancy, sous le titre de : *Un ancien professeur au collége de France*, a publié un *Abrégé des Trois Siècles*, etc., *débarrassé des lenteurs*, 1821, un volume in-12. Le cessionnaire de l'acquéreur de Sabatier, ayant fait saisir cet *Abrégé* comme une contrefaçon, ses titres ont été déclarés caducs. Les *Trois Siècles*, le plus célèbre des ouvrages de l'auteur, contiennent trop d'articles dictés par la passion; mais hors ces cas-là, les jugements littéraires sont en général dictés par le goût. Palissot et Sabatier se sont réciproquement accusés de plagiat. La première édition des *Mémoires* de Palissot, ayant paru, en 1769, à la suite de la *Dunciade*, est antérieure aux *Trois Siècles*. Pa-

lissot, dont on ne peut guère louer la personne, n'a pas, dit Laharpe, la ridicule impudence ni l'hypocrisie odieuse de Sabatier. Les *Mémoires* et les *Trois Siècles* ne valent pas le *Catalogue* substanciel *des écrivains du siècle de Louis XIV*, rédigé par Voltaire, dont tous les deux ne sont que des imitateurs. XII. *Le cri de la Justice*, ou *Remontrance à Apollon sur la partialité, la jalousie et les mauvaises critiques des ouvrages de nos meilleurs auteurs*, 1773, in-8°., publié sous le nom de *Reitabas de Sertsac*, anagramme de *Sabatier de Castres*. XIII. *Abrégé historique de la vie de Marie-Thérèse, impératrice, reine de Hongrie, et de Charles Emmanuel III, roi de Sardaigne ;* tiré de la galerie universelle des hommes célèbres, 1774, in-8°. On a encore imprimé à part l'*Abrégé historique de la vie de Charles Emmanuel III*, in-8°. XIV. *Lettre à un journaliste*, 1779, in-8°. C'est la réponse à la brochure intitulée : *Problème littéraire*, pour laquelle il intenta un procès à l'abbé Beaudouin. La *Lettre à un journaliste* fait partie des douze lettres que l'on trouve à la suite de la cinquième édition des *Trois Siècles*. XV. *Lettre à l'abbé Fontenay, rédacteur des Annonces et Affiches pour la province, sur feu M. de Voltaire*, 1779, in-12 ; réimprimée aussi à la suite de la cinquième édition des *Trois Siècles*. XVI. *Contes de J. Bocace, traduits de l'italien*, 1779, 10 vol. in-18. Il a l'air (pag. 613, du tome IV de la cinquième édition des *Trois Siècles*) de désavouer cette traduction, qui cependant, sans réclamation de sa part, a depuis été réimprimée avec son aveu, et sous ce titre : le *Décameron, ou les Cent Nouvelles de J. Bocace Florentin, traduit de l'italien en français, nouvelle édition, augmentée de tous les contes, nouvelles et fabliaux imités de ce poète célèbre par La Fontaine, Passerat, Vergier, Perrault, Dorat, Imbert et autres, enrichie de recherches historiques sur l'origine de ces contes et des fabliaux, sur les principaux personnages que Bocace a mis sur la scène, et sur les usages civils, politiques et religieux, observés dans le siècle où il vivait*, 1802, 11 vol. in-8°. Sabatier n'a fait que revoir la vieille traduction d'Antoine Le Maçon. Dans les derniers temps de sa vie, il disait avoir désavoué la première édition de sa traduction, ce désaveu lui étant commandé par la position qu'il avait prise de *Défenseur de la religion*. XVII. Les *Siècles païens*, ou *Dictionnaire mythologique, héroïque, politique, littéraire et géographique de l'antiquité païenne*, 1784, 9 vol. in-12. XVIII. *Journal politique national*, 1789, dix-neuf numéros, auxquels Rivarol a coopéré ; et, de l'aveu de Sabatier, ce qu'il y a de mieux écrit est de son collaborateur. Il y eut cinq autres numéros, qui furent publiés par Rivarol aîné, sous le nom de *Salomon*. Les vingt-quatre numeros ont été réimprimés sous le titre de *Tableau historique et politique des travaux de l'assemblée constituante, depuis l'ouverture des états-généraux, jusqu'après la journée du 6 octobre* 1789, Paris, 1797, in-8°. XIX. *Lettre sur les causes de la corruption du goût et des mœurs, et sur le charlatanisme du dix-huitième siècle*, Aix-la-Chapelle, 1790, in-12 de 50 pag. ; l'auteur la cite quelquefois sous le titre de *Lettre à M. le duc de.....* Cet opuscule a été réimprimé, mais tronqué, dans la *Valise décousue*, 1792, 2 par-

ties in-12; dans un recueil intitulé: *Tableau de l'esprit français;* et encore dans le n°. XXIV, ci-après. XX. Le *Tocsin des Politiques*, 1791, in-18, deux éditions. L'empereur Léopold, charmé de cet opuscule, engagea l'auteur à s'établir à Vienne, où il resta quatre ans. XXI. *Pensées et Observations morales, et politiques*, tome 1er, Vienne, 1794, in-8°. XXII. *Lettre d'un Observateur sur Buonaparte et Louis XVIII*, Erfurt, 1801, in-8°.; réimprimé dans le n°. XXIV, ci-après. XXIII. *Lettre sur le rétablissement de la Monarchie française, et sur l'ignorance des hommes d'état, principale cause du retardement de l'ordre en Europe*, imprimée à petit nombre, mais non publiée, en mai 1801, si l'on s'en rapporte à l'auteur; reproduite par lui dans le recueil suivant: XXIV. *Lettres critiques, morales et politiques sur l'esprit, les erreurs et les travers de notre temps*, Erfurt, 1802, in-12, de vj et 182 pag. Outre les n°s. XIX, XXII et XXIII, ce Recueil contient cinq lettres, dont une *à M. Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie;* il lui dit: *On avait besoin de vos succès pour faire pardonner notre siècle à la postérité. Quelque grands que soient nos travers, ils étonneront moins nos descendants que les merveilles de votre génie et votre sagesse.* — Dans la *Lettre à Monseigneur l'évêque de Saint Pol de Léon, administrateur des secours pécuniaires accordés par le gouvernement d'Angleterre aux prêtres français déportés*, Sabatier, qui n'était ni prêtre, ni déporté, demande de l'argent pour imprimer son *Véritable esprit de J.-J. Rousseau*. Il parle, page 261, d'un *Mémoire* qu'il composa sous le nom du prince de Besborosko, et qui était censé adressé à Catherine II, pour lui démontrer les avantages d'un nouveau partage de la Pologne: l'abbé raconte que ce mémoire apocryphe ayant été communiqué au marquis de Lav...., chevalier de Malte, comme une pièce qui dévoilait la politique ambitieuse de la Russie, le chevalier le porta, comme une découverte, à l'empereur d'Autriche, qui en témoigna sa reconnaissance par une forte gratification. XXV. *Véritable esprit de J.-J. Rousseau*, ou *Choix d'observations, de maximes et de principes, sur la morale, la religion, la politique et la littérature, tirés des OEuvres de cet écrivain, et accompagnés de notes de l'éditeur*, 1804, 3 vol. in-8°. C'est le Recueil de ce que Jean-Jacques a écrit en faveur de la religion, de la morale, du gouvernement monarchique, avec des notes; le tout précédé d'une introduction en 93 pages. Geoffroy a donné de grands éloges à cette compilation. XXVI. *Considérations politiques sur les gens d'esprit et de talent, tirées d'un ouvrage inédit de M. l'abbé Sabatier de Castres, et publiées par L. Bonumvelle*, 1804, in-8°. XXVII. *Traité de la Souveraineté*, ou *Connaissance des vrais principes du gouvernement des peuples*, Altona, 1806, 2 vol. in-8°. XXVIII. *Apologie de Spinosa et du spinosisme, contre les athées, les incrédules, et contre les théologiens scolastiques platoniciens*, Altona, 1806, in-8°. de 120 pag.; Paris, 1810, in-12. XXIX. *Les Caprices de la fortune, par M. l'abbé Sabatier de Castres, précédés d'une notice sur la vie de ce critique célèbre*, 1805, 3 vol. in-12. XXX. *Articles inédits de la septième édition des Trois Siècles litté-*

raires, in-12 de deux feuilles, sans date, mais imprimé en 1810 ou 1811, hors de France. Cet opuscule ne contient que trois articles, ceux de Fontanes, M. Lacépède et Sabatier de Castres; ce dernier commence à la page 12, et va jusqu'à la fin de la brochure. Voici les dernières phrases de l'article Fontanes. « M. de *Fontanes* a été l'orateur du génie du » bien, du sauveur de la France; et » les *Discours* qu'il a adressés à » ce demi-dieu, ou prononcés en » son honneur, à la tête du corps » législatif, recueillis dans nos fastes, feront un jour l'ornement de » notre âge et le dédommageront du » délire philosophique et national. » Ces Discours, écrits par le bon goût, » sous la dictée de la sagesse, servi» ront de leçon aux rois et d'exem» ple aux littérateurs à venir; ils » feront sentir aux uns et aux autres, » par la conduite même du héros et » par celle de l'orateur, que si la philo» sophie triomphe quelque temps des » préjugés, les préjugés triomphent » pendant des siècles, de la philoso» phie. » M. Auguste Labouisse a fait imprimer, dans ses *Mélanges littéraires*, 1814, in-18, deux articles inédits de l'abbé Sabatier, sur M. et sur Mme. Labouisse. Ces articles avec ceux sur *Anson*, *Kerivalant* et le prince de *Ligne*, ont été reproduits en 1821 et 1822, dans une feuille périodique, intitulée l'*Anecdotique*. En admettant leur authenticité, on est porté à croire que Sabatier n'était pas sans reconnaissance pour les auteurs qui lui ouvraient leur maison ou leur bourse. XXXI. *Citations curieuses dignes de l'attention des penseurs et des riches propriétaires, tirées du Traité de la souveraineté, et de différents autres ouvrages du même auteur*, troisième édition revue, corrigée et augmentée de moitié, 1815, in-8°. de trois feuilles et demie. La première édition, imprimée à Metz, chez Colignon, et formant 18 pag. in-8°., est terminée par une *Lettre à un journaliste*, datée de Francfort, septembre 1814. On a attribué à l'abbé Sabatier d'autres ouvrages: voici ce qu'il dit à ce sujet, page 20 de ses *Articles inédits*, cités sous le n°. XXX, ci-dessus. « Le rédacteur de la *France littéraire* s'est trompé en l'associant » à la confection du *Dictionnaire historique*, publié par M. Chaudon, auquel il n'a contribué que par » les morceaux multipliés dérobés en » silence aux *Trois Siècles*; en lui » attribuant d'avoir eu part aux *Antilogies et fragments philosophiques* de M. l'abbé de Verteuil, à » qui ils appartiennent en entier; aux » *Derniers sentiments des plus illustres personnages condamnés à mort*, par M. l'abbé Préfort, au » *Tableau de l'esprit des Français*, » par M. Dantzemberg. » D'après ces paroles, on doit laisser sur le compte de l'abbé tous les autres ouvrages que lui donne le rédacteur de la *France littéraire*. Dans les premiers mois de son séjour à Vienne, le prince Alexandre Murusi, alors hospodar de Moldavie, depuis de Valakie, fit proposer à Sabatier un traitement de soixante ducats par mois, s'il voulait lui écrire tous les huit jours sur les affaires du temps. Au troisième mois, le traitement fut augmenté de vingt ducats par mois; et trois mois après, de cinquante autres ducats: il ne paraît pas que la correspondance avec l'hospodar ait été imprimée. On ignore l'époque et la cause de la suppression du traitement. A. B—t.

SABBAGH (Michel), orientaliste né à Saint-Jean-d'Acre, vers l'an

1784, de parents catholiques, était petit-fils d'Ibrahim Sabbagh, dont Volney a beaucoup parlé dans son voyage d'Égypte et de Syrie. Il passa sa jeunesse à Damas, et reçut une éducation fort brillante pour son pays. Lorsque les Français arrivèrent en Égypte, il embrassa leur parti avec chaleur, et se mit au service du général en chef. A l'époque de l'évacuation, il vint à Paris, où il est mort, en juin 1816, après avoir été employé à l'imprimerie royale pour les ouvrages orientaux, puis à la bibliothèque du Roi, où on l'occupait à copier des manuscrits arabes. Il était fort savant dans l'arabe, sa langue maternelle, et passait pour en posséder toutes les richesses. Malheureusement des goûts peu réglés, et la misère qui en fut la suite, l'empêchèrent de rendre tous les services qu'on était en droit d'attendre de lui. Il n'est guère connu du public que par les conseils qu'il a donnés à divers orientalistes, tant français qu'étrangers, et que ceux-ci ont cru de leur devoir de consigner dans leurs ouvrages, ainsi que par de petits Opuscules en arabe, dont voici la liste : I. *Hommage au grand-juge, ministre de la justice, visitant l'imprimerie de la république*, 1803. II. *Vers à la louange du souverain pontife Pie VII*, 1805, in-fol., avec une version latine par M. Silvestre de Sacy. III. *La Colombe messagère, plus rapide que l'éclair*, 1805, in-8°. C'est un petit Traité des pigeons qui, dans l'Orient, sont depuis un temps immémorial, employés à porter des lettres d'une ville à l'autre. Cette brochure est assez intéressante, mais incomplète pour les faits. Le texte arabe est accompagné d'une traduction française et de notes, par M. Silvestre de Sacy. IV. *Vers à l'occasion du mariage de Napoléon*, 1810, in-fol. V. *Cantique à l'occasion de la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4°. VI. *Cantique de félicitation à S. M. Louis XVIII*, avec une traduction française, par M. Grangeret de Lagrange, 1814, in-4°. Ces petites brochures annoncent, dans l'auteur, une parfaite connaissance de la langue, et un véritable talent pour la poésie. Il avait composé d'autres ouvrages, qui sont restés manuscrits, entre autres, une *Histoire des tribus arabes du désert*; une *Histoire de la Syrie et de l'Égypte*, etc. Une partie des détails qu'on vient de lire sont tirés de l'*Anthologie arabe* de M. Humbert, élève de Michel Sabbagh, et qui lui a consacré une courte Notice. R—D.

SABBATHIER (Dom Pierre), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Poitiers, en 1682. Après avoir fait ses études au collége des Quatre-Nations, il entra dans l'abbaye de Saint-Faron, de Meaux, et y prononça ses vœux, le 30 juin 1700. Ses supérieurs l'envoyèrent à Saint-Germain-des-Prés, où il étudia la philosophie et la théologie. Quand il eut fini son cours, dom Ruinart l'associa à ses travaux littéraires. Ils achevaient ensemble le ve. vol. des *Annales bénédictines*, lorsque la mort enleva dom Ruinart. Le P. Sabbathier devint alors le compagnon d'études du P. Massuet : mais la différence de caractères ne tarda pas à les séparer. Dom Sabbathier, libre de diriger ses occupations, s'appliqua tout entier à recueillir l'ancienne version de l'Écriture-Sainte, appelée *italique*, ou commune, que saint Augustin préférait à toutes les autres. Il compulsa les auteurs ecclésiastiques, les missels et les au-

tres anciens monuments dans lesquels il pouvait trouver des fragments ; il examina les manuscrits, et surtout les Psautiers de Saint-Germain et de Vérone : il consulta tous les écrivains qui s'étaient occupés de la même matière ; et de tous les lambeaux qu'il recouvra de part et d'autre, il forma un tout complet, qu'il promit au public, en 1724. L'ouvrage touchait à sa fin, et dom Sabbathier était sur le point d'exécuter sa promesse ; mais les querelles du jansénisme, dont il se mêla plus qu'il ne devait, le firent exiler à Reims, et ralentirent un peu son travail. Il le termina cependant, au milieu des occupations d'un autre genre, qu'il faisait aller de front. Il ne s'agissait plus que de livrer ce travail à l'impression. Dans l'impossibilité où il était de retourner à Paris, il obtint, de la protection et de la munificence du duc d'Orléans, qu'il le ferait imprimer à Reims. On en était presque à la fin du second volume, quand la mort enleva dom Sabbathier, le 24 mars 1742. Dom Ballard et dom de La Rue furent chargés de surveiller l'impression de sa Bible, qui parut en 1743, in-fol., 3 vol., sous ce titre : *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ seu vetus italica, et cætera quæcumque in Codicibus Mss., et antiquorum libris reperiri potuerunt : quæ cum Vulgatâ latinâ, et cum textu græco comparantur : accedunt præfationes, observationes ac notæ, indexque novus ad Vulgatam è regione editam, idemque locupletissimus ; operâ et studio*, etc. Cet ouvrage, qui avait coûté plus de vingt ans de travail à dom Sabbathier, est orné d'une savante Préface générale, d'une autre Préface, et d'une Dédicace au duc d'Orléans, par dom Clémencet. Pendant son séjour à Saint-Nicaise de Reims, dom Sabbathier fit un Catalogue de la bibliothèque de cette abbaye, et en classa les livres d'une manière très-commode pour les lecteurs et pour le bibliothécaire. L—B—E.

SABBATHIER (François) compilateur, naquit, en 1735, à Condom, de parents pauvres, mais qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il fit d'excellentes études au collége de sa ville natale, se perfectionna dans la connaissance de la langue et de la littérature latine, et se prépara, par les modestes fonctions d'instituteur, à la carrière de l'enseignement. Nommé professeur, en 1762, au collége de Châlons, il y remplit, pendant seize ans, la chaire de troisième avec autant de zèle que de succès. Un prix qu'il obtint, en 1763, à l'académie de Berlin, pour un *Mémoire* sur l'origine de la puissance temporelle des papes, lui valut des lettres flatteuses du roi de Prusse et du roi de Suède ; et il mérita, par d'utiles compilations, l'estime du savant abbé Barthélemy, qui lui ménagea la protection du duc de Choiseul. Admis à l'académie de Châlons, il en devint le secrétaire perpétuel, et sans interrompre ses travaux, il entretint une correspondance suivie avec la plupart des savants de la France et de l'Italie. Désirant affranchir son pays du tribut qu'il payait à la Hollande pour les papiers, il employa toutes ses économies à l'établissement d'une papeterie : mais cette entreprise n'eut aucun succès ; et Sabbathier se trouva complètement ruiné. Il supporta ce revers avec courage ; et retiré dans un petit bourg près de Châlons, il chercha dans l'étude un adoucissement à ses maux. Quoiqu'il dût se croire

oublié, il reçut, en 1795, de la Convention, un secours de trois mille francs ; et il fut compris dans la liste des associés de l'Institut lors de sa création. Sabbathier mourut dans sa retraite, le 11 mars 1807. Il était membre de l'académie de Berlin, et de la société étrusque de Cortone. On a de lui : I. *Essai historique et critique sur l'origine de la puissance temporelle des papes*, la Haye (Châlons), 1764 ; deuxième édition augmentée, 1765, in-12. Il y a des recherches et de l'érudition dans cet ouvrage, qui est d'ailleurs écrit à peu-près, dans l'esprit de celui que M. Daunou a donné depuis sur le même sujet. II. *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, tant sacrés que profanes*, Paris, 1766-1815, 37 vol. in-8°. Le trente-sixième volume, le dernier qu'ait publié Sabbathier, finit à la lettre S ; et, d'après son plan, l'ouvrage devait en avoir encore sept ou huit. Le libraire Crapart acheta, en 1810, les manuscrits de Sabbathier, et les remit à Sérieys, qui n'en tira qu'un seul vol. : le Dictionnaire devait être accompagné de seize livraisons de gravures, contenant chacune vingt-cinq planches ; mais il n'en a paru que huit. Cette immense compilation qui est à-la-fois un Dictionnaire historique, géographique, mythologique et archéologique, présente une analyse assez complète des historiens grecs et latins, des Recueils d'antiquités publiés par Grævius, Gronovius, Sallengre, etc., et des Mémoires de l'académie des inscriptions ; l'auteur cite exactement les sources où il a puisé chaque article, mais sans préciser ce qui, dans le cours de l'article, est tiré de tel ou tel auteur : ce qui rend les vérifications assez difficiles. On lui a reproché de la diffusion : mais son continuateur ou son abréviateur est tombé dans le défaut contraire en réduisant ses articles à des dimensions si exiguës, qu'il est impossible de les consulter utilement. Un autre défaut, qui contribue à y rendre les recherches pénibles, tient à ce que l'imprimeur n'a mis que deux lettres pour le titre courant ; ce qui serait sans inconvénient si les articles avaient moins d'une page ; mais ils en ont quelquefois plus de cinquante. III. Le *Manuel des enfants*, ou les maximes des Vies des hommes illustres de Plutarque, ibid., 1769, in-12. IV. *Dictionnaire portatif des règles de la latinité*, ibid., 1770, in-8°. V. *Recueil de Dissertations sur divers sujets de l'histoire de France*, Châlons, 1770, in 12. Ce volume contient des Mémoires sur les limites de l'empire de Charlemagne ; — sur le lieu où Attila fut défait (Sabbathier le place près de Châlons) ; — sur l'origine et le caractère des Tectosages ; — sur l'origine du comte Palatin, son emploi sous nos rois, etc. ; — sur les différentes positions de la ville de Besançon. Ce sont autant de dissertations que l'auteur avait adressées à diverses académies, mais sans succès. VI. Les *Mœurs, coutumes et usages des anciens peuples*, Châlons, 1770, in-4°. ; 1771, 3 vol. in-12 ; traduit en allemand, Prague, 1777, 2 vol. in-8°. Cette misérable compilation fait passer en revue quatre-vingt-quinze peuples de l'antiquité, sans aucune précision historique, chronologique ou géographique : ils sont rangés alphabétiquement, depuis les Abiens jusqu'aux Zabèces et aux Zygantes. Quelques articles, tels que ceux des Athéniens, des Carthaginois, des Egyptiens, des

Francs, des Gaulois, et surtout des Germains, sont fort étendus : mais la plupart des autres n'ont qu'une ou deux pages ; et l'on en trouve qui n'ont que quatre lignes. L'auteur a extrait les premiers articles, presque sans aucun changement, de son grand Dictionnaire ; mais, pour la fin de l'alphabet, il y a des différences assez considérables. Il donne, par exemple, un article aux Rhizophages, qui manquent dans le Dictionnaire ; mais il oublie les Rhodiens, et même les Romains. Le volume ne se trouvant pas d'une assez honnête épaisseur, Sabbathier y joignit un extrait du dixième livre de Platon, de la traduction de l'abbé Sallier. VII. Les *Exercices du corps chez les anciens*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°. Cette compilation est assez recherchée. W—s.

SABBATI (Liberato), botaniste italien, né vers le commencement du dix-huitième siècle, exerçait la chirurgie à Rome, lorsqu'il fut nommé conservateur du jardin de botanique de cette ville. Voulant suppléer par son zèle aux connaissances qui lui manquaient, il parcourut les contrées voisines et en rapporta un assez grand nombre de plantes pour enrichir le dépôt qui lui était confié ; il voulut les faire connaître par un Catalogue qu'il publia sous ce titre : *Synopsis plantarum quæ in agro Romano luxuriantur*, in-4°. de 50 pages, imprimé à Ferrare, en 1745 : il reparut à Rome, en 1754, avec le seul changement du frontispice, sous ce nouveau titre : *Collectio plantarum quæ luxuriantur in agro Romano*. Ce Catalogue est rangé d'après la méthode de Tournefort, avec quelques légers changements ; et pour faire connaître cette méthode, il emprunta de son auteur les figures des fleurs qui caractérisent les classes, et les présenta sur deux planches, deux autres retracent des plantes communes. Parmi beaucoup de noms vulgaires, il s'en trouve d'inconnus, et il y a un assez grand nombre d'espèces étrangères au sol de Rome. Sabbati reconnut depuis les défauts de cette production ; et il témoigna plus d'une fois le regret qu'il avait de ne pouvoir les faire disparaître. De concert avec George Bonelli, médecin, il entreprit un ouvrage beaucoup plus considérable, dont le premier volume parut en 1772, sous ce titre : *Hortus Romanus juxta systema Tournefortianum, paulo priscius distributum à Georgio Bonelli specierum nova suppeditante, præstantiorum quas ipse selegit adumbrationem dirigente Liberato Sabbati*, grand in-fol. de trente pages de texte et de cent planches. En jugeant cette entreprise sur son extérieur, on dut la regarder comme une des plus magnifiques qu'on eût encore exécutée ; mais quand on considéra l'intérieur, elle ne parut que gigantesque : son format est à-peu-près pareil à celui de l'*Hortus Eystettensis* de Besler, ou aux plantes de Robert ; mais l'intérieur fut loin de répondre à cette apparence, le papier et l'impression du texte étant des plus communs ; les planches sont d'une médiocre exécution, sans aucun détail de fructification, et d'un format beaucoup plus petit que celui du volume : le texte est encore plus imparfait. Cependant on y trouve quelques remarques de Bonelli sur la classification de Tournefort, qui sont assez justes ; et dans le Discours préliminaire, il a placé une Notice abrégée du Jardin de Rome, qui est curieuse. Le second volume parut en 1774 : il est exécuté comme

le premier, contenant, de même, cent planches; mais le nom de Nicolas Martelli a remplacé celui de Bonelli, sans indication de la cause de ce changement. Ce nouveau rédacteur annonce qu'il a ajouté les caractères de Linné aux plantes, toujours décrites par Liberato Sabbati. Il continuèrent ensemble ce travail jusqu'au cinquième volume qui parut en 1778; mais dans le sixième, publié en 1784, Constantin Sabbati a remplacé Liberato; mais on n'indique point non plus la raison du changement, ni quel était le degré de parenté des deux Sabbati. Le nom de Constantin parut encore dans le septième volume, en 1784; mais là s'arrêta l'ouvrage, quoiqu'il ne fût pas terminé; car il n'était arrivé qu'aux deux tiers de la méthode de Tournefort. Il en résulta donc sept cents figures de plantes, décrites dans cent trente-huit pages de texte, grand in-fol., mais qui aurait pu être renfermé dans un volume in-8°. Comme elles ne présentent rien de nouveau, sous aucun rapport; on peut regarder l'ouvrage qui les contient comme un des plus médiocres qui aient été composés. Adanson donna le nom de *Sabbatia* à un genre de plantes formé d'une Gentiane; mais comme il n'a pas été adopté généralement, Moench l'a reporté à un autre tiré des labiées; mais il n'a pas été plus heureux que lui pour tirer ce nom de l'oubli. D—p—s.

SABBATINI (André), peintre napolitain, naquit à Salerne, vers l'an 1480. Ayant vu l'*Assomption* que le Perugin avait peinte dans l'église de Santa-Reparata, à Naples, il fut tellement frappé de la beauté de ce tableau, qu'il se mit sur-le-champ en chemin pour aller à Perouse, afin d'y suivre les leçons de cet habile maître. En route, il entendit dans une auberge plusieurs peintres qui s'entretenaient des ouvrages merveilleux que Raphaël venait d'exécuter à Rome, pour le pape Jules II. Il change aussitôt de projet, se rend à Rome, et se met au nombre des disciples de Raphaël. Il ne profita que peu de temps des leçons de ce grand maître, la mort de son père, arrivée en 1513, l'ayant forcé de retourner dans sa patrie. Il aida Raphaël dans les peintures de la Paix et du Vatican, se montra un excellent copiste de ses compositions, et fut un des plus habiles imitateurs de sa manière. Si on le compare à ses condisciples, il ne s'est pas élevé aussi haut que Jules Romain; mais il surpassa Raffaello del Colle et les autres artistes de ce rang. Il est bon dessinateur; il a du choix dans l'expression et les attitudes; il charge un peu ses ombres et indique un peu trop ses muscles: ses draperies sont bien disposées, et son coloris, malgré le temps, a conservé toute sa fraîcheur. Sabbatini a beaucoup travaillé à Naples, et le catalogue de ses peintures est fort étendu. Parmi ses meilleurs ouvrages, on compte quelques-uns des tableaux qu'il a peints dans l'église de Sainte-Marie des Grâces. Les fresques qu'il avait exécutées dans cette même église et ailleurs, et que le temps n'a pas épargnées, ont été célébrées par ses contemporains comme des miracles de l'art. Ses travaux dans sa patrie, à Gaëte et dans la plupart des églises du royaume, et pour des collections particulières, sont nombreux. Ses *Madones* surtout sont d'une beauté rare. Le Musée du Louvre possède un de ses tableaux représentant la *Visitation*. Sous la figure de la

Vierge, le peintre a peint la dernière princesse de Salerne, de la famille della Marina; sous celle de sainte Elisabeth, un personnage de la maison; enfin le saint Zacharie est le portrait de Bernardo Tasso, père de l'immortel auteur de la Jérusalem délivrée. Il fut lié d'amitié avec le Caravage, dont il était condisciple: il lui donna même un asile dans sa maison, et le produisit auprès des premières familles de Naples. Il mourut en 1545. — Lorenzo Sabbatini, appelé aussi Lorenzino de Bologne, du lieu de sa naissance, fut un des peintres les plus aimables et les plus délicats de son siècle. Beaucoup de gardiens de galerie, trompés par la beauté de ses *Saintes Familles*, composées et dessinées dans le meilleur goût de l'école romaine, quoique peintes un peu plus faiblement, le donnent pour un élève de Raphaël. Il était trop jeune pour avoir pu recevoir des leçons de cet illustre maître; d'ailleurs par sa manière, il se rapproche davantage du Parmesan: ses Vierges et ses Anges ont tout le caractère de ce dernier peintre. Ses grandes compositions d'autel ont le même caractère. La plus célèbre est le *Saint Michel* qui orne l'église de Saint-Jacques le Majeur à Bologne. Augustin Carrache a gravé ce tableau; et il le citait sans cesse à ses élèves comme un modèle de grâce et de beauté. Lorenzino fut aussi un peintre à fresque distingué; correct dans le dessin, fécond dans l'invention; et ce qui est plus étonnant, d'une exécution extrêmement rapide. Il fut appelé à Rome, sous le pontificat de Grégoire XIII; et ses succès dans cette ville ne furent pas moins grands que dans sa patrie. La manière dont il rendait le nu, quoiqu'il s'y fût peu exercé, lui attira des louanges universelles. Il peignit, dans la chapelle Pauline, l'*Histoire de saint Paul*; dans la salle royale, la *Foi qui triomphe de l'Infidélité*. On le choisit pour présider aux travaux du Vatican. Il mourut, jeune, en 1577. Le Musée du Louvre possède de ce peintre un tableau représentant *Jésus debout sur son berceau, et soutenu par la Vierge, qui montre le Ciel au jeune saint Jean-Baptiste qui lui offre une croix de roseau*. P—s.

Sabbatini (Le P. Louis-Antoine), connu sous le nom de Sabbatini de Padoue, franciscain, et célèbre musicien, fut élève du P. Martini pour le contre-point, et successeur de Vallotti, dans la place de maître de chapelle de Saint-Antoine à Padoue. Sa musique sacrée, dont il reste une très-grande quantité en manuscrit, a un caractère noble et sublime: il aimait à employer l'harmonie pleine, et à faire entendre à la fois les dissonances avec la note de résolution, amenée en neuvième, par mouvement contraire. Ses ouvrages sur la théorie de la musique, sont très-estimés, quoiqu'ils n'aient pas manqué de contradicteurs: mais ceux qui ont déclaré ses principes erronés, n'ont pas prouvé en quoi ils l'étaient; ce qui est une présomption de plus en leur faveur. I. *Vera idea delle musicali numeriche segnature*, Venise, 1799, in-4°. C'est un traité des accords, considérés dans l'ordre direct et renversé, et selon la classification de la basse fondamentale. II. *Elementi teorici e pratici di musica*, Rome, 1790, in-4°. C'est un solfége dont les préceptes et les leçons sont en canons. III. *Trattato delle fughe musicali*, Venise, 1802, 2 vol. in-4°., fig. L'auteur paraît avoir pris pour base de

ce traité le sœuvres de Vallotti, dans lesquelles il puise la plupart de ses exemples. Le P. Sabbatini a dirigé l'édition des Psaumes de Marcello, que le P. Valle a donnée en 1801 : c'est la plus belle et la plus exacte. Sabbatini mourut à Rome, le 29 janvier 1809. A—G—S.

SABELLICUS (Marc-Antoine), historien italien, naquit en 1436, à Vicovaro, dans la campagne de Rome, sur les confins de l'ancien pays des Sabins ; ce qui lui fit substituer à son nom de Coccio celui de *Cocceius Sabellicus*. Il était élève de Pomponius Lætus, et fut appelé, en 1475, à Udine, comme professeur d'éloquence. Il le fut, en la même qualité, à Venise, en 1484. La peste l'obligea, peu de temps après, de se retirer à Vérone ; et ce fut là que, dans l'espace de quinze mois, il écrivit, en latin, les trente-trois livres de son Histoire Vénitienne : il les publia en 1487 ; et la république en fut si contente, qu'elle lui assigna, par décret, une pension annuelle de deux cents sequins, et le nomma en même temps conservateur de la célèbre bibliothèque de Saint-Marc, place qui jusqu'alors n'avait été confiée qu'aux plus grands dignitaires de l'état (1). Sabellicus, par reconnaissance, ajouta à son histoire quatre livres qui n'ont jamais vu le jour. Il publia, de plus, une description de Venise, en trois livres, un dialogue sur les magistrats vénitiens, et deux poèmes en l'honneur de la république. Ces travaux et les distinctions qu'ils lui procurèrent, ne l'empêchèrent point de composer beaucoup d'autres ouvrages. Le plus considérable est celui qu'il intitula, *Rapsodie des Histoires*, et qui est une Histoire générale depuis la création du monde jusqu'en 1503. Cette histoire est écrite avec la critique de ce temps-là, et d'un style assez dépourvu d'élégance : elle eut cependant un grand succès, et valut à son auteur des éloges et des récompenses. Ses autres productions sont des Discours, des Opuscules moraux, philosophiques et historiques, et beaucoup de Poésies latines : le tout remplit quatre fort volumes in-folio. Sabellicus a encore donné des Notes et des Commentaires sur plusieurs anciens auteurs, tels que Pline le naturaliste, Valère Maxime, Tite-Live, Horace, Justin, Florus et quelques autres. Malgré le succès de son Histoire de Venise, il faut avouer, et il avoue lui-même, qu'il a trop suivi des annales qui n'étaient pas toujours d'une grande autorité : il ne connut point celles de l'illustre doge André Dandolo, dépôt le plus authentique et le plus ancien de l'histoire des premiers temps de la république : cette négligence, à quelque cause qu'on veuille l'attribuer, et le peu de temps qui fut accordé à Sabellicus pour la rédaction de son ouvrage, sont les principales causes du peu de confiance qu'il mérite, à raison des nombreuses erreurs qui y ont été relevées. Il mourut à Venise, après une maladie longue et douloureuse, en 1508. Ses ouvrages sont : I. *Historia rerum Venetarum, ab urbe conditâ ad obitum ducis Marci Barbadici*, Venise, 1487, in-fol. Il en existe deux traductions en italien :

(1) Depuis l'acquisition des manuscrits de Bessarion, la garde de cette bibliothèque avait toujours été confiée à l'un des procurateurs de Saint-Marc : Marc Barbarigo, qui occupait cette place, ayant été nommé doge, en 1485, y fut remplacé par son frère Augustin Barbarigo. On comprit enfin que ce poste convenait mieux à un homme de lettres ; et après la mort de Sabellicus, on y nomma son élève Navagero, qui paraît cependant n'en avoir pris possession qu'en 1515 (*Voy.* Morelli, *Della pubblica libreria di san Marco*, p. 83).

l'une de Matthieu Visconti de San-Canciano, imprimée vers l'année 1507, in-fol., très-rare, ne contenant que les trente premiers livres ; l'autre par Dolce, publiée la première fois à Venise, en 1534. II. *Rhapsodiæ historiarum, enneades*, ibid. 1498 et 1504, in-fol. Chacune de ces ennéades contient neuf livres. Sabellicus en publia sept, ou soixante-trois livres, en 1498, et trois autres ennéades, et deux livres de plus en 1504 : en tout quatre-vingt-douze livres. III. *Epistolæ familiares, necnon orationes et poëmata*, Venise, 1502, in-fol. IV. *De Venetis magistratibus*, ibid., 1488, in-4°. Le Recueil complet de ses ouvrages fut imprimé à Venise, 1560, 4 vol. in-fol. Dans le Recueil des *Storici Veneziani*, publié par Apostolo Zeno, on trouvera une Vie de Sabellicus à la tête de son Histoire.

A—G—s.

SABINIEN, pape, succéda à saint Grégoire, le 30 août 604 : il était Toscan, et de naissance obscure. On lui crut des talents, parce qu'il avait été nonce de son prédécesseur. On ne sait rien de ses actions principales. On dit seulement que, dans un moment de disette, il fit ouvrir les greniers de l'Église ; mais il en vendit le blé au peuple, qui fut mécontent. On assure qu'il était jaloux de la gloire de son prédécesseur, et qu'il eut quelque dessein de faire brûler ses écrits. Platine en convient ; et cette opinion est fâcheuse pour la mémoire de ce pape. Il mourut le 2 février 606, après un pontificat d'un an et quatre mois. Il eut pour successeur Boniface III.

D—s.

SABINUS (Aulus), poète et orateur, sous le règne d'Auguste, fut l'ami d'Ovide, et marcha sur ses traces, dans le genre de l'héroïde. Il avait composé celles d'Ulysse à Pénélope, d'Hippolyte à Phèdre, d'Énée à Didon, de Démophoon à Phyllis, de Jason à Hypsipile, de Phaon à Sapho. C'étaient précisément des Réponses aux Épîtres qu'Ovide avait composées sous le nom de ces héroïnes de la mythologie ; et c'est Ovide lui-même qui nous apprend ce fait, dans l'Élégie 18 du IIIe. livre des *Amours*. De ces pièces de Sabinus, il ne reste que l'Épître d'Ulysse à Pénélope, celle de Démophoon à Phyllis et celle de Pâris à Œnone. L'on n'y trouve pas l'imagination, le langage ingénieux de son ami et de son modèle. La sécheresse du fond, et le peu d'élégance de la versification, les ont fait négliger aux traducteurs partiels d'Ovide : le seul abbé de Marolles les a jugées dignes de sa plume infatigable ; et les trois Héroïdes n'y ont pas gagné. Elles font partie de l'édition d'Ovide, dans la *Bibliothèque des classiques latins*, et accompagnent ordinairement les Héroïdes de ce poète, dans les collections complètes de ses Œuvres. Il ne faut pas croire qu'Ovide n'ait eu que cet imitateur : il est probable, au contraire, que son exemple excita, parmi ses contemporains, une émulation semblable à celle que fit naître parmi nous le chef-d'œuvre de Colardeau. L'injure du temps ne nous a pas tout-à-fait ravi les preuves de la sensation que produisit le genre nouveau essayé par Ovide. L'Élégie III du quatrième livre de Properce est une Épître d'Aréthuse à Lycotas ; et l'Élégie XI du même livre une missive de Cornelia à Paulus-Æmilius Lépidus, qui ne diffère en rien de l'héroïde. Julius Titianus, contemporain de Commode, et auteur de plusieurs ouvrages, dont les titres seuls sont venus jusqu'a nous, avait

écrit aussi un volume d'héroïdes ; mais elles devaient être en prose, à en juger par les expressions de Sidoine Apollinaire, qui en compare le style à celui des Lettres de Pline et de Symmaque. F—T.

SABINUS (Masurius), célèbre jurisconsulte, florissait sous le règne de Tibère. Disciple d'Ateius Capito (*V.* ce nom, II, 622), il lui succéda, vers l'an 23, dans l'enseignement du droit, et eut un grand nombre d'élèves, qui reçurent le nom de *Sabiniens*. Il fut autorisé le premier à donner des consultations écrites ; et, quoiqu'il eût une clientelle considérable, son désintéressement était tel, qu'il n'amassa point de richesses. Il avait cinquante ans quand il fut créé chevalier ; mais on ignore l'époque de sa mort. Masurius est cité par Pline, Athénée, Aulugelle, Macrobe, etc. C'est à lui que s'applique ce vers de Perse :

Si quid Masurii Rubrica vetavit, V, 90.

Il avait composé divers ouvrages, entre autres, un *Traité du droit civil*, en trois livres ; un *Commentaire sur l'édit du préteur* ; des Traités *De indigenis*, *De furtis*, etc. ; plusieurs ouvrages historiques : *De fastis ; De triumphis ; Libri memorabilium*, etc. Il ne nous en reste que des fragments recueillis par Ant. Riccoboni (*Voyez* ce nom au Supplément), à la suite de son livre *De historiâ*, Venise, 1568, in-8°. Guillaume Moller et Pierre-Nicolas Arntzenius ont publié des *Dissertations* sur Masurius et ses écrits : la première, Altdorf, 1693, et la seconde, Utrecht, 1768, in-4°. — Sabinus (Cæcilius), jurisconsulte, cité souvent par Ulpien, enseigna le droit à Rome, avec beaucoup de distinction. On dit qu'il avait été désigné consul par l'empereur Othon, et qu'il jouissait d'un grand crédit au temps de Vespasien. On l'a confondu quelquefois avec Sabinus, ami de Pline le Jeune, qui lui soumettait ses ouvrages avant de les rendre publics (Voy. les *Lettres* de Pline). Celui-ci s'était distingué dans la carrière des armes, et habitait la ville de *Firmum*, aujourd'hui Fermo, dans la marche d'Ancône. W—s.

SABINUS (Julius). *V.* Civilis et Epponine.

SABLIER (Charles), littérateur, naquit à Paris, en 1693. Son père exerçait la charge de contrôleur des trésoriers de la maison du roi, et jouissait d'une honnête aisance. Après avoir achevé ses études avec succès, le jeune Sablier fut placé chez un procureur ; mais, entraîné par son goût pour les lettres, il passait son temps à lire ou à faire des vers. Il avait pour ami La Chaussée ; et ils publièrent ensemble, en 1719, une Critique des Fables de La Motte, sous le titre de *Lettres de Mad. la marquise de...., avec la Réponse*. Les parents de Sablier furent ruinés par le système de Law (*V.* ce nom) ; et, forcé de prendre un emploi, il entra dans les bureaux de la compagnie des Indes, où il s'instruisit à fond sur la géographie et la marine. Ses services lui donnaient droit à un avancement qu'il ne put obtenir ; et il profita d'une circonstance favorable pour offrir sa démission. Devenu libre, il cultiva les lettres avec une nouvelle ardeur. Deux Pièces qu'il fit jouer, en 1728, au Théâtre-Italien (1), n'eurent qu'un succès

(1) La *Jalousie sans amour*, comédie en 3 actes et en prose ; et les *Effets de l'amour et du jeu*. Les comédiens ayant voulu reprendre ces deux pièces plus tard, Sablier refusa d'y consentir ; et, pour se débarrasser de leur poursuite, il brûla ses manuscrits.

éphémère : mais il détermina La Chaussée à travailler pour le théâtre ; et celui-ci donna, sous le nom de Sablier, le *Préjugé à la mode* (*V.* La Chaussée), pour lui procurer ses entrées à la Comédie-Française. A cinquante ans, Sablier se chargea de l'éducation du fils aîné du duc d'Aumont ; et la reconnaissance de ce seigneur le mit pour toujours à l'abri du besoin. Il put alors se livrer entièrement à ses études littéraires. Laborieux, et doué de la mémoire la plus heureuse, il s'exerça successivement dans presque tous les genres. La vieillesse, dont il ne connut point les infirmités, ne ralentit point son ardeur pour le travail ; et il était plus qu'octogénaire quand il publia son *Essai sur les langues*, ouvrage écrit d'un style léger et gracieux. Sablier mourut à Paris, le 10 mars 1786, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Outre l'édition des *Œuvres* de La Chaussée, 1763, 5 vol. in-12, précédée de la Vie de l'auteur, on a de lui : I. *Œuvres de M ****, Londres (Paris), 1761, in-12 ; reproduit sous le titre de *Théâtre d'un inconnu*, ibid., 1765, in-12. Ce volume contient : la *Suivante généreuse*, imitation en vers d'une comédie de Goldoni : elle fut jouée, en 1759, à l'insu de l'auteur, mais avec peu de succès ; — la *Domestique généreuse*, traduction en prose de la même pièce, et les *Mécontents*, autre traduction de Goldoni. II. *Variétés sérieuses et amusantes*, Paris, 1764, 2 vol. in-12 ; nouvelle édition, augmentée et refondue entièrement, ib., 1769, 4 vol. in-12. C'est une compilation intéressante. On y trouve des Extraits d'ouvrages rares, des Jugements sur les auteurs, des Bons-Mots, des Anecdotes, des Épigrammes de l'*Anthologie*, traduites ou imitées en vers, etc. III. *Traduction libre d'un choix de Lettres de Sénèque*, Paris, Saillant, 1770, in-12. IV. *Essai sur les langues en général, sur la langue française en particulier, et sa progression, depuis Charlemagne jusqu'à présent*, ibid., 1777 ou 1781, in-8°. Le but de l'auteur n'est pas de rechercher l'origine des langues et leur filiation : il se contente d'indiquer sommairement celles des peuples actuels et les changements qu'elles ont éprouvés. Il s'étend davantage sur la langue française, dont il indique la marche et les progrès, par des extraits des principaux ouvrages qu'elle a produits dans chaque siècle. Il traite ensuite des étymologies et de leur abus, de l'origine de quelques locutions proverbiales et de certains mots omis par Ménage et par les auteurs du Dictionnaire de Trévoux ; des mots vieillis, et qui ne lui semblent pas avoir été remplacés, et il termine par l'analyse du fameux *Roman de la Rose* (*V.* Guill. de Lorris et J. de Meung). Cet ouvrage, d'une érudition légère et agréable, se fait lire avec plaisir. Il est assez singulier que M. Gabr. Henry ne l'ait pas même cité, dans son *Histoire de la langue française*, Paris, 1811, 2 vol. in-8°. V. Un *Poème* (d'environ cent cinquante vers) sur la mort de Voltaire. Sablier était, par sa mère, parent éloigné de ce grand poète. Outre beaucoup de Pièces fugitives, il a laissé, en manuscrit, trois opéras, une comédie, et deux tragédies, l'une intitulée *Ilione*, et l'autre *Démétrius*. Parmi ses ouvrages en prose, on cite un *Abrégé de l'histoire des Juifs*, depuis la destruction de Jérusalem. Sablier, à la prière de Cochu, son médecin, avait

rédigé une courte *Notice* sur sa vie et ses ouvrages; on la trouve dans le *Journal encyclopédique*, 1786, VIII, 330-35. W—s.

SABLIÈRE (ANTOINE RAMBOUILLET DE LA), auteur d'un petit volume de madrigaux, fut le mari de cette Mme. de La Sablière, que les vers de La Fontaine, et son amitié pour ce poète, ont rendue célèbre. Voilà tout ce que nous apprennent, sur ce personnage, les livres imprimés jusqu'à ce jour; où, quand ils contiennent quelques lignes de plus, ce sont des doutes ou des erreurs. Ce que nous en dirons aura tout le degré de certitude possible, puisque nous le puiserons principalement dans les Mémoires manuscrits de Gédéon Tallemant des Réaux, proche parent de La Sablière. Les conjectures que l'on a formées sur la famille dont il est issu, l'ignorance où l'on est sur tout ce qui le concerne, montrent avec quelle rapidité s'efface le souvenir des plus brillantes existences. Nous allons prouver que les noms mêmes des lieux qui les rappellent, quoique perpétués jusqu'à nos jours et rendus populaires, ne sauraient les défendre des caprices du temps, qui sauve quelquefois de l'oubli des hommes obscurs et inconnus à leurs contemporains. Si, du centre de Paris, on se rend au faubourg Saint-Antoine, dans le carrefour formé par la rue de Charenton, la petite rue de Reuilli, et une longue rue non bâtie qui se trouve vis-à-vis, on aperçoit, à peu de distance sur la droite, une porte en pierre de taille et à plein cintre qui, par son antique et massive architecture, contraste avec les murs de terre et de moellons du vaste enclos dont cette porte est la principale entrée. Cet enclos, aujourd'hui partagé entre huit ou dix propriétaires, et divisé en jardins potagers, se nomme l'*enclos de Rambouillet*. La rue non bâtie dont nous avons parlé, et dont le mur d'enclos forme un des côtés, est depuis long-temps connue sous le nom de *rue de Rambouillet*. Tout ce terrain, ainsi que celui qui s'étend jusqu'à la Seine, au midi, et au nord jusqu'à la rue Pic-Puce, dépendait, au commencement du siècle de Louis XIV, d'un petit hameau depuis réuni au faubourg Saint-Antoine, mais qui alors était assez loin des remparts de Paris. Ce hameau portait le nom de Ruilli ou Reuilli, parce qu'il avait pris la place du *Romilliacum villa*, maison de plaisance de nos anciens rois, dont il est fait mention dans les historiens de la première race. Un financier, nommé Rambouillet, qui avait acquis une fortune considérable dans l'administration des impôts, dont il était un des fermiers, acheta, dans ce hameau de Reuilli, un terrain de trente arpents: il y construisit un magnifique jardin, orné de jets d'eau, de quinconces, de bosquets, d'un petit bois, d'un labyrinthe, et de plusieurs allées fort longues, dont la principale conduisait à une terrasse élevée sur les bords de la Seine (1). Les potagers de ce jardin produisaient de si excellents fruits, qu'on les recherchait pour les meilleures tables, et que même on en envoyait quelquefois acheter pour la table du roi. Aux quatre coins de ce lieu de plaisance, on

(1) D'après la description de Sauval (*Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 287), il est évident que la rue de Berci a été percée à travers le jardin de Rambouillet, et que ce jardin renfermait non-seulement l'enclos actuel de Rambouillet, mais la portion de la rue de Berci, qui le borde, et le terrain qui, dans cette largeur, se trouve situé entre la rue de Berci et la rivière.

avait construit quatre pavillons ; et le logis du maître, maison simple et peu considérable, se nommait, par cette raison, la *Maison des quatre pavillons*. Les ambassadeurs des puissances non catholiques avaient coutume de s'y rendre, et de la prendre pour point de départ le jour de leur entrée solennelle. Toutes ces circonstances donnèrent de la célébrité à ce beau domaine. On l'appelait le *Jardin de Reuilli* ou la *Folie-Rambouillet*. Depuis, et en 1720, cette propriété fut acquise par une personne qui, préférant l'utile à l'agréable, ne laissa subsister que le logement du jardinier, changea les bocages en vergers, et les parterres en marais potagers. La porte voûtée à plein cintre dont nous avons parlé, quelques débris des quatre pavillons qu'on distingue encore, le nom de *Rambouillet* que porte l'enclos et la rue, voilà tout ce qui reste de ce lieu de délices et de la magnificence d'un financier du dix-septième siècle. Ce financier était le père d'Antoine Rambouillet de La Sablière. On voit, d'après cet exposé, que c'est bien vainement qu'on a cherché à établir une parenté entre ce poète et l'ancienne et noble famille des d'Angennes de Rambouillet, avec laquelle la sienne n'avait rien de commun (2). Rambouillet était beau-frère du père des Tallemant de l'académie française : cette famille des Tallemant, qui occupait de hauts emplois dans la robe et dans la finance, était originaire de la Rochelle, et protestante, bien qu'elle ait fourni deux abbés à la religion catholique. Ruvigny, qui, quoique protestant, était bien vu à la cour de Louis XIV, et dont il est si souvent fait mention dans les Lettres de Mme. de Maintenon, avait épousé une Marie Tallemant, et se trouvait par là allié à la famille des Rambouillet. Les Tallemant et les Rambouillet étaient cousins, et tous liés de parenté et d'intérêt. Gedéon Tallemant des Réaux, dont les Mémoires manuscrits nous ont fourni ces détails, avait épousé, une demoiselle Rambouillet, sa cousine, fille du financier Rambouillet, par conséquent sœur de Rambouillet de La Sablière. Celui-ci reçut la plus brillante éducation, et se distingua dans ses études. Il sut allier l'aptitude aux affaires, et les soins qu'exigeait l'augmentation de sa fortune, avec son goût pour les lettres et son penchant pour le plaisir et surtout pour les femmes. Il inspira une passion très-vive à une certaine Mme. Le Tanneur, dont le mari, dit Tallemant, était aussi ridicule par le corps que par l'esprit. La Sablière fut pour elle un amant très-exigeant, et ne voulut pas même permettre qu'elle partageât ses faveurs entre lui et son époux. Il la força de feindre une maladie, et de s'en séparer entièrement : mais étant devenue enceinte, elle fut obligée de cesser ce stratagème pour empêcher que son intrigue ne fût découverte. Elle eut ensuite d'autres enfants de son mari ; et ramenée enfin à la vertu par la religion, elle résolut de rompre entièrement avec son séducteur. Comme elle craignait sa propre faiblesse, et qu'elle savait que les sentiments qui l'unissaient à son amant

(2) Le dernier historien de la ville de Paris, M. Dulaure a, dans un plan de Paris sous Louis XIII, figuré un hôtel de Rambouillet sur l'emplacement du clos actuel de Rambouillet. Le célèbre hôtel de Rambouillet, qui appartenait à la famille d'Angennes de Rambouillet, ce théâtre des *précieuses*, de la politesse et du bel esprit, était situé dans la rue Saint-Thomas du Louvre, au centre du plus beau quartier de la capitale ; et il faut se garder de le confondre avec la maison de campagne du financier Rambouillet, isolée au milieu des champs, et plus rapprochée alors de Vincennes que de Paris.

n'avaient rien perdu de leur force, elle voulait, pour éviter une rechute, faire à son mari l'aveu de tous ses torts. La Sablière eut beaucoup de peine à l'empêcher d'exécuter une résolution qui ne pouvait amener que de fâcheuses conséquences. Il n'y parvint qu'en promettant de renoncer pour jamais à elle; et, voulant donner un gage certain de la sûreté de ses promesses, il consentit à se marier. C'est alors qu'il acheta une charge de secrétaire du roi, qu'il obtint une part dans l'administration des domaines royaux, et qu'il épousa Mlle. Hessein ou Hesselin (3). La beauté, les grâces, l'esprit, le savoir, et toutes les qualités de Madame de La Sablière, qui lui acquirent dans le monde une si grande célébrité, ne purent fixer entièrement le cœur inconstant de son mari. Mme. de La Sablière, de son côté, ne crut pas devoir garder une fidélité inviolable à celui qui, dans ses relations avec le beau sexe, semblait se jouer de ses serments les plus sacrés. Cette conduite des deux époux était l'objet des justes réprimandes d'un grave magistrat, parent de Mme. de La Sablière, qui lui dit un jour, avec humeur : « Eh! Madame, toujours » des amourettes; on n'entend par» ler que de cela dans cette maison : » mettez donc au moins quelque in» tervalle. Les bêtes mêmes n'ont » qu'une saison pour cela. — C'est » que ce sont des bêtes, dit aussitôt » Mme. de La Sablière. » Cette réponse, qui ne paraît qu'un jeu de mots plaisant a aussi son sens philosophique. M. de La Sablière et sa femme, jouissant d'une grande fortune, tous deux aimables et spirituels, savaient attirer chez eux la société la mieux choisie. Personne n'ignore la généreuse hospitalité qu'ils accordèrent à La Fontaine. Les savants et les hommes de lettres trouvaient en eux de justes appréciateurs et des protecteurs éclairés. M. de La Sablière joignait à une figure agréable une politesse exquise, les manières les plus élégantes, et le talent de tourner un madrigal mieux qu'aucun homme de son temps. Aussi Conrart l'avait-il surnommé le grand *Madrigalier français* (4). A une époque où les vers étaient moins communs, et les femmes plus sensibles aux louanges délicates et spirituelles, ce genre de talent dut contribuer aux succès de La Sablière: ils furent d'autant plus nombreux qu'il perdait peu de temps à faire la cour à celles qui se montraient rebelles à ses desirs. Dans une de ses plus jolies pièces de vers que nous avons trouvées dans un recueil où elle était ensevelie (5), il dit:

J'aime bien quand je suis aimé;
Mais je ne puis être enflammé
Des belles qui sont inhumaines.
. . . . . .
Et si l'on veut me posséder,
Il faut des charmes pour me prendre,
Et des faveurs pour me garder.

Toutefois, dans le déclin de son âge, La Sablière conçut un attachement aussi fort que durable pour une jeune personne qu'il a célébrée sous le nom d'*Iris*, et pour laquelle il a composé la plupart des Madrigaux qui nous restent de lui. C'était la fille d'un

(3) Il y a de l'incertitude sur ce nom : dans les Lettres de Racine, on lit *Hessein*, quand il est question du frère de Mme. de La Sablière; mais les auteurs qui ont parlé de La Sablière, disent que le nom de famille de sa femme était Hesselin. Voyez à ce sujet l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1re. édit., in 8°., p. 403.

(4) P. Richelet. — *Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs de ce temps*, 1689, in-12, t. IV. — Aucillon, *Mémoires concernant la vie et les ouvrages de plusieurs modernes*, p. 48.

(5) *Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant*, chez Charles de Sercy, t. I, p. 235.

Hollandais, nommé Vanghangel, auquel M. de La Sablière donna une part dans la régie des domaines du roi, probablement afin de le fixer à Paris avec sa fille. Elle se nommait Marie : sa sœur cadette, qui portait le nom de Charlotte, épousa le fils de M. de Niert, premier valet de chambre du roi. Quant à Marie, la constance de ses sentiments pour M. de La Sablière ne lui permit d'écouter aucune des propositions qui lui furent faites. Pour elle, à la vérité, son amant avait quitté une maîtresse qui avait plus d'esprit et de beauté, si l'on en croit Richelet. Ce dernier a imprimé, comme des modèles, seize billets qu'elle avait écrits à son amant. La Sablière après avoir joui pendant plusieurs années des douceurs d'une tendre et mutuelle affection, fut cruellement frappé dans l'objet chéri si essentiel à son bonheur. Marie Vanghangel mourut à la fleur de l'âge, et après quelques jours seulement de maladie. La Sablière s'était alors absenté pour un voyage de courte durée. Il ignorait encore cet événement, lorsqu'à son retour, et en descendant de voiture, une de ses filles, ignorant le coup qu'elle allait lui porter, lui dit sans préparation ? « Eh ! vous ne savez donc pas, mon » père, que Mlle. Manon Vanghan» gel est morte. » La Sablière se fit violence pour dissimuler autant qu'il put le serrement de cœur et la douloureuse angoisse que lui fit éprouver cette brusque annonce. Mais depuis ce jour il ne fit que languir, et mourut un an après, de tristesse et de regret (6). La Sablière avait, selon Titon du Tillet, soixante-cinq ans, lorsqu'en 1680 il cessa d'exister (7).

(6) Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1re. édit., 1820, in-8°., p. 438.

(7) Titon du Tillet, *Parnasse français*, in-folio, p. 359.

Il s'ensuit qu'il a dû naître en l'année 1615. Il avait eu plusieurs enfants de Mme. de La Sablière. Une de ses filles, celle-là même qui lui annonça la mort de Mlle. Vanghangel, épousa depuis, Misson, conseiller au parlement, bien connu par les Voyages qu'il a publiés, et par son attachement à la religion réformée (*Voyez* Misson). L'auteur de la vie de Conrart nous apprend qu'une belle et nombreuse famille, issue du mariage de Misson avec Mlle. de La Sablière, s'est établie solidement, partie en France, et partie en Angleterre (8). Une autre fille de La Sablière, épousa le marquis de La Mesangère, et c'est à elle que Fontenelle a dédié ses dialogues sur la Pluralité des Mondes, et La Fontaine une de ses fables. Mme. de La Mesangère se maria en secondes noces au comte de Nocé (9). La Sablière ne paraît avoir eu qu'un seul fils, qui se nommait Nicolas Rambouillet de La Sablière (10). On ne peut douter qu'il ne fût très-instruit, puisqu'il fournissait des remarques critiques à Bayle, et que celui-ci le consultait sur des matières littéraires (11). Ce fut Nicolas de La Sablière qui publia une partie des Madrigaux de son père, l'année même de sa mort. Richelet nous apprend que ce volume fut reçu avec assez d'indifférence par le public (12); et il en donne une raison judicieuse : « Il y

(8) Ancillon, *loc. cit.*

(9) Titon du Tillet, *Parnasse françois*, p. 360.

(10) M. de Trudaine, qui, en 1793, périt sur l'échafaud révolutionnaire, se nommait Trudaine de La Sablière; et comme c'est de sa succession que provient le manuscrit des Mémoires de Gédéon Tallemant de Réaux, cousin de La Sablière, il est présumable que les Trudaine étaient parents ou alliés des La Sablière et des Tallemant.

(11) Voyez *Lettre de M. de La Sablière le fils, à Bayle*, dans la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe*, t. VI, première partie, p. 332.

(12) Le titre est : *Madrigaux de M.D. L.S.*, Paris, chez Claude Barbin, 1680; mais le nom de l'auteur est tout au long dans le privilége.

a, dit-il, dans ce petit livre, des madrigaux très-jolis et très-bien tournés; mais il n'a pas assez de variété, et la variété est l'ame de tout ce qui n'est fait que pour plaire » (13). Cette édition des Madrigaux de La Sablière fut cependant réimprimée en Hollande, la même année, par les Elzevirs (14). Titon du Tillet (15) prétend que Richelet, dans son Dictionnaire, a attribué à Mme. de La Sablière les madrigaux qu'avait composés son mari. Ce que nous avons cité de Richelet, prouve qu'il ne peut avoir commis cette erreur: elle est probablement due à quelque ignorant éditeur de son Dictionnaire. Titon du Tillet fait mention d'une édition des Madrigaux de La Sablière, qui aurait été imprimée chez Christophe Ballard; mais il n'en donne pas la date: il dit encore qu'il s'en fit une nouvelle édition, en 1687. Nous n'avons rencontré aucune de ces deux éditions. La dernière édition de ces Madrigaux, publiée en 1758, in-16, avec toutes les pages encadrées en rouge, est précédée d'un avertissement qu'on a attribué à l'abbé Sepher (16): elle fourmille d'erreurs et de fautes d'impression (17). Comme celle des Elzevirs, cette édition n'est qu'une réimpression de la première, qui elle-même fut donnée avec tant de négligence que le madrigal du livre III, commençant par ces mots :

« Belle Iris, quand l'heure est venue.....

se trouve encore répété dans le livre V (18). Dans le nouveau recueil des *Epigrammatistes françois* (19) de Bruzen de La Martinière, et dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes françois, depuis Villon jusqu'à Benserade* (20), on a admis un assez grand nombre de madrigaux de La Sablière, et l'on n'a pas choisi les meilleurs. Voltaire, dans son Siècle de Louis XIV, a inscrit La Sablière parmi les hommes illustres; et il dit que dans ses madrigaux la finesse n'exclut pas le naturel (21). Cet éloge est vrai pour un grand nombre. — Mme. de La Sablière, par l'étendue de ses connaissances, par ses qualités à-la-fois solides et brillantes, jouissait encore dans le monde d'une réputation supérieure à celle de son mari. Sauveur et Roberval, tous deux de l'académie des sciences, lui avaient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie; et le célèbre Bernier qu'elle avait, comme La Fontaine, retiré chez elle, composa, pour son instruction, l'abrégé des ouvrages de Gassendi. Boileau, dans un de ses vers, où il faisait mention de l'astrolabe, ayant commis une faute, non-seulement contre la science, mais même contre la langue, Mme. de La Sablière en fit l'observation. Cette critique fit plus de

(13) Richelet, *Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs français*, 1689, p. 4.

(14) Dans cette réimpression, l'ouvrage n'a que 78 pages, tandis que l'édition de France en a 167.

(15) Titon du Tillet, *Parnasse françois*, p. 359.

(16) Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 1823, in-8°, t. II, p. 318.

(17) Il est dit p. 2, que La Sablière mourut en 1684; p. 4, on écrit Lesselin pour Hesselin, et p. 5 Moce pour Nocé.

(18) Voy. p. 58 et 101 de l'édition de 1680; pag. 18 et 48 de l'édition d'Elzevir, même année; p. 60 et 104 de l'édition de 1758.

(19) 1720, in-12, t. I, p. 195 à 205.

(20) 1752, in-12, t. 5, p. 59 à 90.

(21) Le Siècle de Louis XIV, publié par Francheville, Berlin, 1751, tom. II, pag. 411. Je cite cette édition du Siècle de Louis XIV, pour prouver que celle de Dresde, de 1752, n'est pas la première de toutes, comme on l'a dit. Cependant Voltaire a lui-même (t. XII, p. 249) imprimé que le Siècle de Louis XIV parut pour la première fois en 1752. Sa mémoire le trompait, ou bien il ne voulait pas reconnaître cette première édition parce qu'il la trouvait trop défectueuse.

bruit qu'elle ne l'eût désiré ; et le satirique pour s'en venger, traça dans la satire sur les Femmes, le portrait d'une pédante, de manière à ce qu'on pût y reconnaître Mme. de La Sablière. Mais Bayle nous apprend qu'elle était connue partout pour un esprit extraordinaire, et pour un des meilleurs. Ce sont ses expressions. Louis XIV, à l'œil pénétrant duquel aucun mérite n'échappait, l'honora plusieurs fois de ses dons. Les Lettres de Mme. de Sévigné et tous les écrits du temps attestent que Mme. de La Sablière avait ce genre d'amabilité qui ne peut s'allier avec le ridicule du pédantisme. Mlle. de Montpensier, si orgueilleuse et si fière, se plaint amèrement, dans ses Mémoires, de ce que cette petite bourgeoise lui enlevait la société du duc de Lauzun, et que les réunions qui avaient lieu chez elle privaient souvent la cour des seigneurs les plus aimables. Mme. de La Sablière inspira au marquis de La Fare une passion vive et constante. Le chagrin qu'elle eut de la voir cesser, joint à la mort de son mari, qui eut lieu à la même époque, par une cause toute semblable, la ramena vers la religion, à laquelle on revenait toujours, dans ce siècle ; comme à une mère indulgente qui sait pardonner jusqu'aux plus coupables écarts. Mme. de La Sablière consacra les dernières années de sa vie à soulager les pauvres, et à soigner les malades. Elle s'était retirée, pour cet effet, aux Incurables, et elle y mourut le 8 janvier 1693. Elle n'a jamais rien écrit que quelques *Pensées chrétiennes*, qui, après sa mort, ont été plusieurs fois réimprimées à la suite des éditions des Pensées de La Rochefoucauld, données par Amelot de La Houssaye, et quelques autres éditeurs. On a, avec raison, retranché ces Pensées des éditions de l'ouvrage de La Rochefoucauld ; mais c'est par négligence ou par ignorance qu'elles n'ont encore trouvé place dans aucun des nombreux Recueils de livres pieux qu'on a publiés depuis un siècle. W—R.

SABOLY (Nicolas) né à Monteux près de Carpentras, vers l'an 1660, fit ses études au collége des jésuites d'Avignon ; embrassa l'état ecclésiastique, et fut bénéficier et maître de musique du chapitre de Saint-Pierre d'Avignon, où il mourut en 1724. C'est le troubadour du dix-septième siècle. S'il avait pu chanter l'amour, les belles et les exploits de l'ancienne chevalerie, il aurait obtenu une place distinguée parmi ces premiers poètes de la nation. Ses Noëls provençaux sont encore les délices de nos contrées méridionales, et même des gens de goût. Ces hymnes respirent une naïveté touchante, et quelquefois sublime. Il y a de l'élévation dans le Noël intitulé : « *N'au » tres sian très Boumians ;* » des grâces et du sentiment dans celui qui a pour titre : « *Per nous lan- » gui long dou camin ;* » de la philosophie dans celui de : « *Dieou » vous gard, noste mestré,* » etc. Le Recueil de ces Noëls, dont la première édition est de 1699, Avignon, Chastel, 1 vol. in-12, fut réimprimé après la mort de l'auteur, en 1724 ; et les éditions s'en sont renouvelées bien souvent, et se renouvellent encore. F—A.

SABOUREUX DE LA BONNETERIE (Charles-François (1)), traducteur, né vers 1725, se fit recevoir avocat au parlement, et, en 1755, fut agrégé à la faculté de droit de Paris. Il traduisit, en 1762, par

(1) Ou Charles-Louis, suivant la *Bibl. historiq. de la France.*

ordre de M. le Dauphin, les *Constitutions des Jésuites* (3 vol. in-8°.); ce travail lui mérita la confiance de ce prince, dont la mort prématurée fut le terme de la fortune de cet auteur. Saboureux est principalement connu par sa *Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture et à la médecine vétérinaire*, avec des Notes, Paris, 1771-75, in-8°., 6 vol. Il y a des exemplaires avec la date de 1783. Ce Recueil, qui renferme les ouvrages d'économie rurale, attribués à Caton, Varron, Columelle, Palladius et Végèce (*V.* ces noms), est assez estimé. Saboureux mourut à Paris, au mois de juillet 1781. C'est par erreur que quelques biographes lui attribuent le *Manuel des inquisiteurs*: cet ouvrage est de l'abbé Morellet (*V.* ce nom, XXX), 718.

W—s.

SABUNDE, SEBEYDE, SEBON, SABONDE ou DE-SEBONDE (RAIMOND), philosophe, médecin, théologien, né à Barcelone, dans le quatorzième siècle, professait, vers l'an 1430, à l'université de Toulouse, les sciences que l'on enseignait dans ces siècles de ténèbres. On ignore les actes de sa vie: il mourut à Toulouse, en 1432. Il avait composé plusieurs ouvrages restés manuscrits, qui sont ensevelis dans la poussière des bibliothèques. Il nous reste de lui: I. *Theologia naturalis, sive liber creaturarum*, Deventer, 1487; Strasbourg, 1496, in-fol.; Nuremberg, 1502; Paris, 1509; Lyon, 1526, 1540; Venise, 1581; Francfort, 1635; Paris, 1647; Lyon, 1648, in-8°. Dans cette dernière édition, publiée avec privilége du roi, de même que dans celle de Venise, 1581, on a retranché le prologue, qui est très-curieux, et qui avait été mis à l'*index*. La Théologie naturelle, traitée d'après la méthode de Raimond Lulle (*V.* ce nom, XXX, 416), est généralement estimée, et mérite de l'être, quoiqu'on y trouve quelques arguments faibles en faveur de la révélation, et des explications un peu subtiles des dogmes catholiques: elle a été traduite en français par Michel de Montaigne, Paris, 1569, 1581, 1611; Rouen, 1603, 1641; Tournon, 1605; in-8°. « Pierre Bunel, » homme de grande réputation de » savoir en son temps (dit le philo- » sophe périgourdin), ayant arresté » quelques jours à Montaigne, en la » compagnie de mon père, avec » d'autres hommes de sa sorte, lui » fit présent, au desloger, d'un livre » qui s'intitule: *Theologia natura-* » *lis, sive liber creaturarum*, et par- » ce que la langue italienne et espai- » gnole étoient familières à mon pè- » re, et que ce livre est basti d'un es- » paignol barragouiné en terminai- » sons latines, il espéroit qu'avec » bien peu d'ayde, il en pourroit fai- » re son profit, et le luy recomman- » da comme livre très-utile et pro- » pre à la saison en laquelle il le lui » donna: ce fut lorsque les nouvelle- » tés de Luther commençoient d'en- » trer en crédit, et esbranler en » beaucoup de lieux notre ancienne » créance. En quoi il avoit très- » bon advis.... Or, quelques jours » avant sa mort, mon père, ayant » de fortune rencontré ce livre sous » un tas d'autres papiers abandon- » nés, me commanda de luy mettre » en françois. Il fait bon traduire » les auteurs comme celui-là, où il » n'y a guère que la matière à repré- » senter: mais ceux qui ont donné » beaucoup à la grâce et à l'élégance » du langage, ils sont dangereux à

» entreprendre, nommément pour » les rapporter à un idiome plus fai- » ble. C'estoit une occupation bien » estrange et nouvelle pour moi; mais » estant de fortune pour lors de loi- » sir, et ne pouvant rien refuser au » commaudement du meilleur père » qui fust oncques, j'en vins à bout » comme je pus; à quoi il prit un » singulier plaisir, et donna charge » qu'on le fist imprimer : ce qui fut » exécuté après sa mort. (*Essais*, » livre II, chap. XII.) La traduction de la Théologie naturelle excita la curiosité, et fut lue par beaucoup de personnes, et *notamment par les dames*, qui la jugèrent très-sévèrement. *Pour décharger ce livre de deux principales objections qu'on lui faisoit*, Montaigne composa l'*Apologie de Raymond de Sebonde*, qui est devenue le chapitre le plus long des Essais, et le plus digne d'être médité. Les préventions contre la Théologie naturelle ont passé d'âge en âge sans examen, comme toutes les erreurs qui se perpétuent par l'irréflexion et les préjugés. On a fait, et on fait encore ce singulier raisonnement : Sabonde était incrédule, parce qu'il a été traduit par Montaigne; et Montaigne est incrédule parce qu'il a traduit Sabonde (1). Comme il nous serait impossible d'entrer dans de plus grands développements, nous renvoyons au *Christianisme de Montaigne*, par l'auteur de cet article, Paris, 1819, un vol. in-8°.

II. *De naturâ hominis dialogi, sive viola animæ*, Cologne, 1501, in-4°.; Lyon, 1568, in-16. Ce livre n'est qu'un abrégé du précédent, et, comme dit Bayle, *un plat réchauffé*. Nous en avons deux traductions françaises : l'une, par dom Charles Blendecq, religieux de Marchiennes, Arras, 1600, in-16; l'autre, par Jean Martin, secrétaire du cardinal de Lenoncourt, Paris, 1566, in-8°., chez Vascosan. (La plupart des écrivains la confondent avec la traduction de la Théologie naturelle, par Montaigne, parce qu'elle porte le même titre), 1651, in-4°. Outre cet abrégé de la Théologie naturelle, composé par Sabonde lui-même, il en existe un autre, écrit en latin, par Jean-Amos Coménius, portant pour titre : *Oculus fidei, theologia naturalis, sive liber creaturarum*, etc., Amsterdam, 1661, in-8°. Coménius, dans la Préface, s'excuse d'avoir abrégé le livre de Sebonde, sur ce que les Protestants avaient de la répugnance à lire la condamnation de leur doctrine. Il ajoute, qu'il y trouvait quelques longueurs et répétitions qu'il convenait de retrancher; mais la grande raison qu'il allègue, c'est le desir de rendre plus agréable la lecture de la Théologie naturelle, dont le style barbare était repoussant, et de la faire goûter aux amateurs de la belle latinité. L-B-E.

SACCHETTI (Franco), conteur italien, naquit à Florence, vers l'année 1335, d'une ancienne famille, illustrée par les charges les plus éminentes de la république. Très-jeune encore, il composa des vers qui le firent remarquer parmi les meilleurs imitateurs de Pétrarque. Élevé, par son mérite plus encore que par sa naissance, aux premières magistratures de Florence, il s'acquit la réputation d'honnête homme, jouissant déjà de

(1) On n'imputera sans doute pas à l'auteur de l'article *Montaigne*, dans la *Biogr. univ.*, d'avoir fait le dernier raisonnement. Il a seulement voulu dire que les passages cités de la traduction de Montaigne, ne prouvaient pas que ce philosophe fût pour cela un *Chrétien religieux et dévot*. Mais il est loin d'avoir prétendu que l'apologiste de Sebonde fût un incrédule. Il a même prouvé le contraire; et à cet égard, il est pleinement de l'avis de l'estimable auteur du *Christianisme de Montaigne*. G—GE.

elle d'esprit éclairé. Nommé, en 1385, ambassadeur de la république à Gènes, et podestat à Bibbienna, il préféra les modestes fonctions municipales à l'éclat d'une mission diplomatique; et l'on croit que ce fut dans cette petite ville du *Casentino*, qu'il composa ses contes, regardés comme les meilleurs après ceux du Décameron, quoique bien loin encore de les égaler. Moins diffus que Boccace, et presque aussi libre que lui, Sacchetti narre avec le ton et la légéreté d'un homme qui, pour amuser les autres, commence par s'amuser lui-même. Ses contes, dont les sujets sont pris dans l'histoire contemporaine de l'Italie, surtout de Florence, ont conservé plusieurs traits qui servent à faire apprécier les mœurs de ce temps. Il en est qui sont empruntés à des personnages connus dans l'histoire littéraire et politique, et l'on y a eu quelquefois recours pour éclaircir et rectifier les récits des historiens. Pogge, Ammirato, Vasari, Baldinucci et d'autres, n'ont pas dédaigné de puiser à cette source. Sacchetti se repentit, vers la fin de sa vie, d'avoir écrit cet ouvrage, qu'il commençait à refuser à ceux qui se montraient empressés de le lire. Ce livre n'en est pas moins resté un monument de style; et, sous ce rapport, il est cité par les académiciens de la Crusca comme un bon modèle à suivre. Ceux mêmes qui s'étaient chargés de préparer une édition plus correcte de Boccace, travaillèrent aussi à épurer le texte de ces Nouvelles, et en choisirent cent trente-cinq, qu'ils se proposaient de livrer à l'impression. Leur projet n'eut pas de suite; mais un Recueil plus complet, contenant deux cent cinquante-huit contes, au lieu des cent trente-cinq choisis par la commission de l'académie, et des trois cents laissés par l'auteur, parut à Naples, sous la fausse rubrique de Florence (2 vol. in-8°. 1724), avec une longue préface de Bottari qui en soigna l'impression. Il existe deux contrefaçons de cet ouvrage. Dans sa carrière politique, Sacchetti eut souvent occasion de s'éloigner de Florence, et de visiter plusieurs villes de l'Italie: ces voyages et son instruction lui procurèrent l'estime et l'amitié de plusieurs célèbres personnages, entre autres de son prototype Boccace, dont il déplora la mort dans une touchante Élégie. Les académiciens de la Crusca citent un autre Recueil du même auteur, qui, sous le titre d'*Opere diverse*, contient différents morceaux de poésies, et même quelques sermons. Ce manuscrit, dont l'autographe était dans la famille Giraldi, à Florence, n'a pas encore été imprimé. Il n'en est pas de même de *la Battaglia delle vecchie e delle fanciulle*, autre ouvrage du même auteur, dont Bottari semblait contester l'existence, et qui a été imprimé à Bologne en 1319, in-8°. Plusieurs auteurs, et Negri, entr'autres, dans son *Istoria degli scrittori Fiorentini*, ont assuré que Sacchetti parut à la cour d'Alphonse, roi de Naples, en qualité d'ambassadeur de la république de Florence. Cette mission, que Negri fixe à l'année 1334, et qui n'eut lieu qu'en 1450, fut effectivement confiée à un Franco Sacchetti, gonfalonier de justice à Florence; mais c'était le petit-fils de l'auteur des contes, dont il portait le nom. L'époque de la mort de Sacchetti n'est pas bien déterminée: on croit généralement qu'il mourut vers l'année 1410. On trouvera d'autres renseignements sur cet écrivain, en consultant Negri et Bot-

tari dans les ouvrages que nous venons de citer. A—G—S.

SACCHI (André), peintre, né à Rome en 1598 (suivant son épitaphe, qui existe dans l'église de Saint-Jean de Latran), fut le dernier élève de l'Albane, un des meilleurs coloristes et des plus savants dessinateurs de l'école romaine. De petits tableaux qu'il exécuta sous les yeux de son maître commencèrent sa réputation; et il ne put bientôt plus suffire aux demandes qui lui furent faites. Contemporain de Pierre de Cortone et du Bernini, il ne put voir sans jalousie les succès de ces deux artistes, surtout du dernier. Il cherchait sans cesse à l'éviter: le Bernini au contraire voulait toujours être à côté de lui lorsqu'il dessinait, afin de s'approprier sa manière correcte et suave, ses contours aisés et coulants. Sacchi était déjà assez avancé en âge, lorsqu'il entreprit le voyage de Venise et de Lombardie, afin d'étudier les coloristes vénitiens et les ouvrages du Corrége; mais son style était déjà trop formé pour qu'il pût imiter celui de cet habile maître. De retour à Rome, il craignit de ne plus goûter autant le coloris de Raphaël; cependant ayant revu, dans les salles du Vatican, le *Miracle de la Messe*, et le *Tableau d'Attila*, il ne pût s'empêcher de s'écrier: « Je retrouve ici, le Titien, le Corrége, » et de plus Raphaël. » Profond dans la théorie, il était lent dans l'exécution, et difficile à contenter. Il avait coutume de dire que le mérite d'un peintre ne consiste pas à produire beaucoup d'ouvrages médiocres, mais peu et d'excellents. Aussi n'a-t-il fait qu'un petit nombre de tableaux. Ses compositions ne sont point chargées de figures; mais chacune d'elles semble nécessaire à l'endroit qu'elle occupe, et son action est si naturelle, qu'elle ne paraît pas avoir été choisie par l'artiste, mais prise sur le fait. Sans éviter les sujets gracieux, il était plutôt né pour le grandiose: caractères de tête graves, costume majestueux, draperies aisées et pliées largement; coloris sérieux, ton général qui donne de l'harmonie à chaque objet, et qui repose l'œil agréablement, telles sont les qualités qui distinguent ses compositions. Il semble dédaigner en tout le minutieux, et, à l'exemple des statuaires de l'antiquité, laisser quelques parties indécises pour faire valoir le reste. Le tableau de *Saint Romuald assis au milieu de ses religieux*, que l'on a vu au Musée du Louvre jusqu'en 1815, époque à laquelle il a été rendu, passe pour un des plus beaux qui se trouvent à Rome. C'était un sujet difficile à traiter à cause de la blancheur des vêtements de tous les religieux. L'artiste a su triompher ingénieusement de cette difficulté. Il a placé sur le premier plan du tableau un vaste palmier, dont l'ombre projetée, sur la plupart des personnages, adoucit les teintes trop éclatantes, et rompt la monotonie du ton général par une admirable variété. Le même établissement possédait encore un autre tableau de Sacchi, qui a été également rendu en 1815. Il représentait saint Grégoire donnant des reliques à des ambassadeurs. Au nombre de ses chefs-d'œuvre, on compte encore la *Mort de sainte Anne*, à Saint-Charles de' Catinari; le *Saint André*, au Quirinal; le *Saint Joseph*, à Capo alle case. On voit, dans le palais Barberini, plusieurs grandes compositions, et particulièrement une allégorie représentant la *Sagesse divine*. Sacchi était sa-

vant dans l'architecture et la perspective. Parmi ses tableaux de ce dernier genre, on cite la représentation d'un tournoi, que le pape avait fait célébrer avec la plus grande magnificence pour la jeune noblesse de Rome. Pérouse, Foligno, Camerino, possèdent de cet artiste des tableaux d'autel, dont ces villes tirent vanité. On peut lire dans la Vie de François Lauri, son élève, écrite par Pascoli, une leçon qu'il lui donna, et qui, si elle n'est pas telle que Sacchi l'a effectivement prononcée, est digne de lui par la beauté des préceptes, et l'amour pour le vrai, le beau et le grandiose qu'il y manifeste. Les élèves qu'il forma, répondirent aux grandes idées qu'il avait de son art. Il suffit de nommer parmi eux François Lauri, Joseph Sacchi, son fils, qui embrassa la vie religieuse, et peignit le tableau de la sacristie des Saints-Apôtres, et surtout Carlo Maratta. Il mourut à Rome, en 1661. — Charles Sacchi, peintre, né à Pavie, en 1616, mort en 1706, fut élève de Charles-Antoine Rossi de Milan. Il se perfectionna, par la suite à Rome et à Venise. Il est bon coloriste, riche d'ornements, plein d'attitudes spirituelles, quoique dans cette partie il tombe quelquefois dans l'exagération, et qu'il soit un peu affecté. Il a gravé à l'eau-forte quelques estampes qui ont du mérite, et parmi lesquelles on cite : I. La *Naissance de Jésus-Christ*, d'après le Tintoret, gr. in-fol. II. *L'Adoration des Mages*, d'après Paul Veronèse, grand in-fol. — Pierre-François Sacchi, peintre, né à Pavie, exerçait à Milan, son art avec succès, dès 1460. Il vint à Gènes, à l'époque où Mantègne s'y était rendu lui-même, et y peignit jusqu'en 1526. Une si longue carrière parcourue par un seul peintre a paru peu vraisemblable à l'abbé Lanzi, qui a cru devoir distinguer deux artistes du même nom. Quoi qu'il en soit, ce peintre était très-versé dans la perspective; il peignait le paysage de la manière la plus agréable, et dessinait avec soin et délicatesse. Son style, à en juger par ses ouvrages qui existent encore à Milan, a beaucoup de rapports avec celui de Mantègne. Le Musée du Louvre possède un de ses tableaux, représentant un *Portique ouvert, soutenu par des pilastres richement décorés, sous lequel on voit les quatre Docteurs de l'Église latine, assis autour d'une table de marbre blanc.* Ce tableau est un des plus précieux de cette époque et de l'école milanaise. — Le Sacchi, peintre, élève et compatriote du Moncalvo, naquit à Casal, vers la fin du seizième siècle, et se distingua par un pinceau plus exercé et plus savant peut-être que celui de son maître même. Il a peint, dans l'église de Saint-François de Casal, *un tirage de dots*, où il a introduit un concours immense de peres de famille, de mères, de jeunes filles. Dans l'église de Saint-Augustin, on conserve une bannière, sur laquelle il a peint la *Vierge et plusieurs Saints*; et différents portraits des princes de Gonzague, qu'on attribue communément à Moncalvo, mais qui sont indubitablement de Sacchi. P—s.

SACCHI (Juvénal), naquit à Milan, en 1726. Placé chez les Barnabites de cette ville, il y acheva son éducation, et embrassa leur institut. La musique, qui ne fut d'abord pour lui qu'une occupation frivole, devint ensuite une étude sérieuse, dans laquelle il porta le flambeau de

la critique et de l'érudition. Admirateur passionné du système musical des anciens, il s'efforça de le recomposer à l'aide du peu de débris qui nous en restent, pour rappeler cet art à sa destination primitive, qui était moins de flatter l'oreille, que d'épurer le cœur en l'élevant à des sentiments généreux. Lié avec les professeurs les plus célèbres de son temps, il le fut surtout avec le P. Martini, dont il recevait des encouragements et des éloges. Il trouva encore, dans le comte de Firmian, un protecteur éclairé, qui l'appuya de son crédit, pour l'aider à triompher de ses détracteurs. Ne pouvant contester le mérite de ses ouvrages, ils lui reprochèrent son goût pour la musique, dont l'étude leur paraissait inconvenante dans un religieux. Sacchi repoussa le blâme par un dialogue, où il prouve que la musique a été de tout temps employée à chanter les louanges des dieux et des héros, et que le plus grand roi d'Israël ne crut pas se rendre désagréable à Dieu, en lui adressant des prières, accompagnées par les accords de son luth. Le P. Sacchi mourut à Milan, le 27 septembre 1789. Ses ouvrages sont : I. *Del numero e delle misure delle corde musiche e loro corrispondenze*, Milan, 1761, in-8°. II. *Della divisione del tempo nella musica, nel ballo e nella poesia, dissertazioni tre*, ib., 1770, in-8°. Forkel, dans sa Bibliothèque musicale, tom. 1, a donné l'analyse de cet ouvrage. III. *Della natura e perfezione dell' antica musica de' Greci, e dell' utilità che ci potremmo promettere della nostra, applicandola all'educazione de' giovani*, ibid., 1778, in-8°. L'auteur soutient que le système du contrepoint était inconnu aux anciens, qui n'ont jamais fait chanter plusieurs voix à-la-fois. IV. *Delle quinte successive nel contrappunto, e delle regole degli accompagnamenti*, ibid., 1780, in-8°. V. *Vita di Farinelli*, Venise, 1784, in-8°. VI. *Dialogo, ove cercasi se lo studio della musica al religioso convenga, o disconvenga*, Pise, 1786, in-8°. VII. *Dell' antica lezione degli Ebrei, e dell' origine de' punti*, Milan, 1786, in-8°. VIII. *Vita di Benedetto Marcello*, Venise, 1789. Ce n'est que la traduction de la Vie de ce compositeur, écrite en latin par le P. Fontana, et publiée par Fabroni, dans le tome 1 des *Vitæ Italorum*, etc. Sacchi l'a enrichie de quelques Observations. IX. *Continuazione del Salterio Marcelliano parte con istrumenti, e parte senza*, Paris, 1792, 4 vol. in-fol. Voyez, pour plus de détail, le tome 42 du *Giornale di Modena*. A—G—S.

SACCHINI (François), l'un des historiens de l'institut des Jésuites, était né, en 1570, à Paciono près de Pérouse. A dix-huit ans, il embrassa la règle de saint Ignace, et professa la rhétorique à Rome, avec beaucoup de distinction. Chargé de continuer l'histoire de la société, dont le P. Orlandini n'avait publié que le premier volume, il y travailla pendant dix-neuf ans, sans aucune interruption; et il aurait terminé ce grand ouvrage si le P. Vitteleschi, son général, ne l'eût choisi pour secrétaire: il remplit sept ans ce nouvel emploi, et mourut à Rome, le 16 décembre 1625. Indépendamment de la *Continuation* de l'histoire de l'institut de saint Ignace, depuis la mort du pieux fondateur (*V.* Orlandini, XXXII, 81), jusqu'aux premières années du gouvernement du P. Cl. Aquaviva (*V.* Poussines, XXXV, 586), on

a de lui : I. *Oratio in funere J. Fr. Aldobrandini ducis Ecclesiæ*, Rome, 1602, in-4°. Sacchini prononça cette Oraison funèbre, en 1601, devant le pape et le collége des cardinaux. II. *Vita B. Stanislaï Kostkæ è soc. Jesu*, ibid., 1612, in-16. III. *Libellus de ratione libros cum profectu legendi; et Oratio de vitandâ moribus noxiâ lectione*, Ingolstadt, 1614, in-16. Cet ouvrage, qui contient des préceptes très-utiles, a été souvent réimprimé; l'édition la plus récente que nous connaissions est celle de Leipzig, 1711, in-8°.; il a été traduit en français (par Durey de Morsan), sous ce titre : *Moyen de lire avec fruit*, la Haye et Paris, 1785, in-12. On en trouve une excellente analyse dans le *Nova librorum conlectio*, Halle, 1708, première partie. IV. *De vitâ et rebus gestis P. Petri Canisii, libri tres*, Ingolstadt, 1614 ou 1616, in-4°. (*V.* Canisius.) V. *Protrepticon ad magistros scholarum inferiorum soc. Jesu; et Parænesis ad eosdem*, Dillingen, 1626, in-12. On y trouve de bonnes vues pour l'instruction de la jeunesse. VI. *Epistola de utilitate benè legendi ad mensam*, Milan, 1621, in-12, Le P. Sacchini a traduit en italien la *Vie de saint Paulin*, par Rosweyde (*V.* ce nom). Il avait prêché la *Passion*, en 1603, devant le pape Clément VIII, et en 1612 et 1617, devant le pape Paul V; ces trois Sermons ont été publiés dans un *Recueil* de pièces du même genre, Rome, 1641, in-12. W—s.

SACCHINI (Antoine-Marie-Gaspar), célèbre compositeur italien, naquit à Naples, en 1735, de parents pauvres, qui, sans moyens pour lui donner de l'éducation, se félicitèrent de le voir admis au conservatoire de *Santa-Maria di Loreto*, où il pouvait s'ouvrir une carrière, en cultivant ses talents. Ils ne furent pas trompés dans leur attente. Échauffé par le génie de Durante, aspirant à surpasser ses émules, le jeune Sacchini fit des progrès étonnants sur le violon, instrument qu'il dédaigna ensuite, le regardant comme un but trop borné pour son ambition. Plus en état de dicter des lois que d'en recevoir, il s'adonna entièrement à la composition, dont il ne tarda pas à deviner tous les ressorts. Ses premiers essais, trop vigoureux pour un écolier, lui procurèrent un engagement fixe avec les théâtres de Rome, où chaque année ajoutait à sa célébrité en multipliant ses triomphes. Appelé à diriger le conservatoire de l'*Ospedaletto*, à Venise, il y devint le rival de Galuppi et le maître de la Gabrielli. Ce fut dans cette ville que, se transportant du théâtre à l'église, il sut imprimer aux chants religieux ce caractère sublime qui entraîne l'ame sans l'égarer, en la disposant à une douce rêverie favorable à la méditation et à la prière. Burney, qui avait eu occasion de l'entendre en Italie, sut apprécier son génie, et en rendit un éclatant témoignage, en revenant de sa tournée musicale. Déterminés par ces suffrages, les directeurs du théâtre italien de Londres offrirent à Sacchini des conditions avantageuses pour l'attirer en Angleterre. En les acceptant, ce grand compositeur se ménagea le temps de visiter l'Allemagne et la Hollande, qui préludèrent, par leurs applaudissements, à l'enthousiasme qu'il devait exciter sur les bords de la Tamise. Peu après son arrivée, il y donna *Montezuma*, qui fut suivi de *Persée* et du *Cid*, pièces lyriques, dans lesquelles la richesse des accom-

HIST. D'ITALIE.

SACCHINI.

I. Jay del.t London direx.t

pagnements ne nuit jamais à l'effet de la voix, et où tout paraît facile, parce que rien n'y est forcé. Les transitions même les plus dures y sont si bien amenées, qu'au lieu de choquer l'oreille, elles la surprennent et la charment. Au milieu de ses triomphes, Sacchini calculait les atteintes que sa santé recevait du climat de Londres. Les attaques de goutte auxquelles il était sujet, et qui devenaient chaque année plus menaçantes, le décidèrent à quitter l'Angleterre, dont il s'éloignait presque sans fortune. Des dépenses excessives auxquelles il s'était livré, avaient absorbé tous ses bénéfices, et jeté même du désordre dans ses affaires. Il se rendit à Paris, où le succès brillant d'une de ses pièces avait fait naître l'envie de le posséder. Quelque grande que fût la difficulté de détourner l'attention publique de la lutte alors engagée entre les admirateurs de Gluck et de Piccini, les beautés dont brillait la *Colonie* n'échappèrent pas aux vrais connaisseurs; et cette musique sortit victorieuse des efforts qu'on fit long-temps pour l'empêcher de réussir. Mais les partisans de Sacchini, plus éclairés que nombreux, n'auraient peut-être pas suffi pour le soutenir contre les prôneurs de ses rivaux, si la cour, qui s'était intéressée à lui, n'eût témoigné le desir de le retenir quelque temps en France. L'empereur Joseph II, qui se trouvait alors à Paris, et qui l'accueillit avec bienveillance, lui fut surtout très-utile. Les marques d'estime qu'il lui prodigua, le souvenir qu'il conservait de plusieurs de ses morceaux, qu'il se plaisait à fredonner en sa présence, contribuèrent puissamment à faire ouvrir à Sacchini les portes de l'Opéra. *Renaud*, *Chimène* et *Dardanus*, qu'il y donna successivement, ne purent vaincre l'indifférence que le public opposait à tout ce qui ne venait pas de Piccinni ou de Gluck; et cette aveugle prévention empêcha de saisir une foule de traits délicats, que la richesse et l'élégance de l'orchestre entouraient d'un charme nouveau. Il n'en fut pas de même d'*OEdipe à Colone*, composé pour le théâtre de Versailles, et qui, de tous les ouvrages de Sacchini, est le plus estimé. L'intérêt du poème, en remuant les spectateurs, les rendit juges du grand mérite de la musique, dont le chant et même le récitatif ont un charme, une expression, qui semble faire oublier les paroles. Le succès de cette pièce fut aussi complet qu'extraordinaire; et il aurait dédommagé Sacchini de ses chagrins passés, si ses ennemis ne lui en eussent préparé de nouveaux. On employa mille détours pour entraver les représentations de l'OEdipe; on parvint même à le faire exclure du répertoire de la cour; et l'on s'y prit de manière à cacher, sous les apparences d'une disgrace, les fils secrets d'une trame odieuse. Sacchini ne fut pas insensible à cet affront. Il aurait voulu s'y soustraire, en repassant en Angleterre, où les vœux de ses amis l'appelaient; mais une mort prématurée vint le frapper au moment où son génie avait déployé toutes ses forces. Il succomba le 7 octobre 1786, à Paris, à l'âge de cinquante-un ans. On trouvera l'indication de ses principaux ouvrages dans l'Éloge que son ami Framery fit insérer dans le Journal encyclopédique de Bouillon, du 15 déc. 1786(1). A—G—S.

(1) Son portrait, gravé par Saint-Aubin, d'après Cochin, est en tête de l'éloge de Sacchini, par Desmart, lu à la société des enfants d'Apollon, 1787, in-8°, de 20 pag. C. M. P.

SACCONAI (Gabr. de). *Voy.* Saconay.

SACCONE (Pierre), dit Tarlati. *Voy.* Tarlati.

SACHEVERELL (Henri), théologien anglais, fameux par l'éclat que donna l'esprit de parti à ses prédications, était fils d'un recteur de Saint-Pierre, à Marlborough, qui en mourant laissa une nombreuse famille et très-peu de fortune. Il naquit vers 1672, et fut élevé par les soins d'Édouard Hearst, apothicaire, et son parrain. A la mort de celui-ci, sa veuve plaça Sacheverell au collége de la Madelène, à Oxford, où il paraît qu'il se fit distinguer, non-seulement par son application et par ses progrès, mais par un excellent caractère et de bonnes manières. Ces qualités lui attirèrent la bienveillance des directeurs de ce collége, qui l'admirent comme agrégé. Il fut bientôt chargé de l'éducation de la plupart des jeunes gens de qualité ou de ceux dont les parents avaient beaucoup de fortune; et plusieurs de ses élèves se sont fait remarquer par leur talent et leur habileté. Addison, qui avait été son contemporain et son camarade de chambre au collége de la Madelène, dans son *Account of the greatest english poets*, qui porte la date du 4 avril 1694, lui dédia un Poème d'adieu aux Muses, qu'il avait composé lorsqu'il prit la résolution d'entrer dans les ordres. Il appelle Sacheverell son ami le plus cher et son collègue. Les ennemis de celui-ci lui ont reproché son ingratitude envers ses parents, et sa conduite turbulente à Oxford. On peut assurer que c'est une insigne calomnie, qui n'est appuyée sur aucun fondement, et qui ne doit son origine qu'à l'esprit de parti. Il écrivit, dans sa jeunesse, quelques petits poèmes latins, et en fit insérer, dans les second et troisième volumes des *Musæ Anglicanæ*, plusieurs autres, qui furent attribués à ses élèves. L'un des poèmes, qui se trouve dans le second volume de ce Recueil, et qui est extrait de la collection d'Oxford, porte son nom; il l'écrivit à l'occasion de la mort de la reine Marie, 1695. En 1696, Sacheverell prit le degré de maître ès-arts. Il devint bachelier en 1707, et fut nommé, l'année suivante, docteur en théologie. Le premier bénéfice qu'il occupa, fut celui de Cannock ou Cank, dans le comté de Strafford. En 1705, il fut nommé recteur de *Saint-Saviour*, à Southwark. Il en remplissait les fonctions lorsqu'il prêcha les Sermons qui ont rendu son nom historique, non pas tant à cause du talent qu'il y développa, que par les opinions hardies qu'il osa émettre, et les résultats politiques qu'ils produisirent. Ces Sermons furent prononcés devant les juges des assises de Derby, le 14 août 1709, et dans l'église de Saint-Paul de Londres, le 9 novembre de la même année. Sacheverell y défendit la doctrine de l'obéissance passive (*non-resistance*); prétendant qu'accuser la révolution d'avoir enseigné la désobéissance était une calomnie aussi noire qu'odieuse; que le feu roi (Guillaume) l'avait justifié par sa déclaration, en se justifiant lui-même de tout projet de conquête: il s'éleva contre la tolérance et les dissidents (*non-conformistes*), et déclara que l'Église était dangereusement attaquée par ses ennemis, et faiblement soutenue par ses prétendus amis. Il sonnait la trompette, et exhortait le peuple à revêtir l'armure de Dieu pour la défense de l'Église. Ces Sermons, dans lesquels Sacheverell tournait en

ridicule Burnet, et d'autres prélats, et surtout le lord-trésorier (Godolphin), désigné sous le nom de *Volpone* (1), furent exaltés par le parti de l'opposition. On les imprima au nombre de plus de quarante mille exemplaires, et ils circulèrent dans tout le royaume. Les Whigs, pour se venger de Sacheverell, qu'ils appelaient un persécuteur papiste, un ennemi de la révolution, et un partisan du prétendant, mirent tout en œuvre pour châtier, dans sa personne, tout son parti. Le 13 décembre, M. Dolben, fils du dernier archevêque de Cantorbury, dénonça les sermons de Sacheverell à la chambre des communes. Après une vive discussion, la chambre le fit arrêter, et traduire devant la chambre des pairs. A cette nouvelle, le haut clergé se livra au plus violent ressentiment : toutes les chaires retentirent des louanges de Sacheverell; et le peuple, qui prenait un vif intérêt à lui, parut absorbé par l'attention qu'il donnait à cette cause singulière. Les émissaires des deux partis attisaient le feu; les alarmes augmentaient tous les jours; les affaires publiques et les intérêts particuliers étaient également négligés, comme si le sort de la nation entière eût dépendu de l'issue de ce fameux procès. Ce fut dans ces circonstances que la chambre des communes demanda de l'avancement pour M. Benjamin Hoadly, recteur de *Saint-Pierre le Pauvre*, qui avait professé publiquement des principes entièrement opposés à ceux de Sacheverell : mais la reine n'eut aucun égard à cette recommandation. Devant la chambre des pairs, Sacheverell demanda en vain d'être mis en liberté sous caution : sa demande fut rejetée; et les communes se firent, par leur sévérité excessive à son égard, beaucoup de tort auprès des gens modérés. La chambre haute lui accorda, peu après, la faveur que les communes lui avaient déniée; et il fit paraître sa défense. Son procès dura trois semaines : les plus grands personnages, et la reine elle-même furent présents aux débats. Sir Simon Harcourt et M. Philips, assistés par les docteurs Atterbury, Smallridge et Friend, prirent la défense de Sacheverell : une multitude immense l'attendait chaque jour, lorsqu'il se rendait à Westminster-Hall, ou qu'il en sortait; chacun s'efforçait de lui baiser les mains, et priait pour la délivrance d'un homme qu'on regardait comme un martyr. Lorsqu'il passait dans sa voiture pour se rendre au Temple où il logeait, on était forcé de se découvrir; et plusieurs membres du parlement furent maltraités et insultés à cette occasion. La populace se porta aux excès les plus violents : elle démolit plusieurs maisons, pilla celles de quelques-uns des non-conformistes les plus distingués, et menaça de détruire les habitations du lord chancelier, du comte de Wharton, de l'évêque de Salisbury, et d'attaquer même la Banque. On fut obligé de mettre sur pied beaucoup de troupes pour arrêter les désordres, qui ne faisaient que s'accroître de jour en jour. Après que les conseils eurent parlé, Sacheverell prononça un discours dans lequel il justifia ses intentions

(1) C'est le titre et le principal caractère d'une pièce de Ben-Johnson. Ce mot signifie un vieux renard, un fin matois. Dans la discussion extrêmement vive qui eut lieu à la chambre haute, un pair ecclésiastique ayant dit que l'allusion était évidente, que tout le monde reconnaissait un de leurs nobles collègues, un grand nombre de jeunes pairs s'écria : « Nommez-le, nommez-le. » L'orateur eût satisfait à leur demande, si le lord-chancelier lui-même ne s'y fût opposé.

à l'égard de la reine et de son gouvernement. Il s'exprima en termes respectueux sur la révolution et la succession protestante: mais il continua de défendre le principe de l'obéissance passive, comme une maxime de l'Église dans laquelle il avait été élevé, et s'efforça, par des expressions pathétiques, d'exciter l'intérêt de ses auditeurs. A peine eut-il fini, que les chapelains de la reine l'entourèrent, l'encouragèrent, et le comblèrent d'éloges comme le champion de l'Église. Après une longue discussion et les altercations les plus violentes, la chambre haute le déclara coupable à la majorité de dix-sept voix, tandis que trente-quatre pairs protestèrent contre cette décision. Il lui fut défendu de prêcher pendant trois ans; et ses deux sermons furent brûlés par la main du bourreau, en présence du lord maire et des deux sherifs de Londres et de Middlesex. Ce fut à la crainte des excès auxquels le peuple aurait pu se porter, qu'on dut, en grande partie, la douceur de cette sentence, que les amis de Sacheverell considérèrent comme une victoire remportée sur le parti des Whigs, et qu'ils célébrèrent par des feux de joie et des illuminations. La manière avec laquelle Sacheverell fut accueilli, après sa condamnation, les clameurs du haut clergé, et les manœuvres secrètes de Harley et de ses partisans, les adresses qui arrivaient de toutes parts à la reine en faveur de son pouvoir absolu, de l'obéissance passive, et de son droit héréditaire, déterminèrent cette princesse à se débarrasser de son ministère whig, et à choisir une nouvelle administration composée de Torys. Pendant sa suspension, Sacheverell avait été promu à un bénéfice dans la principauté de Galles: il alla en prendre possession avec toute la pompe et la magnificence d'un prince souverain. L'université d'Oxford le traita somptueusement; les magistrats des villes par où il passait, allaient au-devant de lui; souvent il était escorté par des corps de plus de mille cavaliers. A Bridgenorth, M. Cresvell le reçut à la tête de quatre mille cavaliers et d'un nombre égal de gens à pied, portant tous des nœuds blancs brodés en or, et trois feuilles de laurier dorées à leurs chapeaux. Pendant l'espace de deux milles, les haies étaient ornées de guirlandes de fleurs, et les cloches étaient couvertes de banderoles et de drapeaux. La foule se pressait sur son passage, et faisait entendre les cris de « Vive l'Eglise et le docteur Sacheverell! » L'enthousiasme et le délire étaient enfin à leur comble. Lorsque le terme de sa suspension fut expiré, on fit dans tout le royaume des réjouissances extraordinaires pour célébrer cet événement. La reine lui donna, le 13 avril 1713, le rectorat lucratif de *Saint-Andrew's Holborn*, et la chambre des communes desira qu'il voulût bien prêcher devant elle; et lorsqu'il eut fini, elle lui vota des remercîments pour son sermon. Cette cérémonie eut lieu, le 9 juin 1713. Sacheverell avait pris pour texte le seizième verset du second chapitre de saint Pierre: « *Ut liberi, ac non veluti malitiæ velamen habentes libertatem, sed ut servi Dei.* » Il releva les avantages de la paix, et surtout l'utilité du commerce, établit le dogme de l'obéissance passive, aux termes de l'Écriture, exalta le ministère actuel, et invoqua la bénédiction du ciel sur la reine et ses véritables successeurs, en laissant assez clairement entrevoir que ce n'était pas à la maison d'Ha

HIST. DE FRANCE.

LE MAISTRE DE SACY.

Van Schuppen del.t Landon direx.t

novre qu'il faisait allusion. Aussi lorsqu'en octobre 1714, il se rendit à Londres, avec le clergé anglican pour saluer le roi George Ier., il fut tellement hué par les Whigs dans les chambres du palais, qu'il fut obligé de se retirer. Il jouissait, à cette époque, d'une grande aisance, George Sacheverell, son cousin, lui ayant légué une succession considérable dans le comté de Derby. En 1716, il fit imprimer une préface en tête de quinze Discours prononcés devant l'université d'Oxford, par W. Adams. Depuis on n'entendit plus parler de lui, jusqu'à sa mort, arrivée le 5 juin 1724. On sait seulement qu'il eut de fréquentes querelles avec ses paroissiens. Il légua, par son testament, cinq cents livres sterling à Atterbury, évêque de Rochester, alors exilé, et qu'on suppose avoir travaillé au Discours qu'il prononça devant la chambre des pairs. La duchesse de Marlborough représente Sacheverell « comme un incendiaire impudent et ignorant, comme un homme méprisé, même de ceux auxquels il servait d'instrument. » Swift dit, dans son journal à Stella, « qu'il jouissait d'un grand crédit auprès des ministres, qui accordèrent, à sa recommandation, un emploi lucratif à son frère; mais qu'il était en même temps détesté, et qu'on affectait de le mépriser. . . . . » L'évêque Burnet le peint « comme un homme audacieux et insolent, avec très-peu de religion, de vertu, de savoir ou de bon sens. » Suivant ce prélat, « Sacheverell entreprit d'obtenir une grande popularité par les plus insultantes railleries contre les non-conformistes et la petite église, dans des sermons et des libelles écrits d'un style bas et sans vigueur d'expression. » Quel que fût son caractère, dit un biographe anglais, il est évident qu'il ne dut sa célébrité qu'aux poursuites peu judicieuses, et aux violences qu'on exerça contre lui. D—z—s.

SACHSE (Hans). *Voy.* Hans-Sachse.

SACI (1) (Louis Isaac Le Maistre de), l'un des solitaires de Port-Royal, était le frère cadet d'Antoine Le Maistre (*V.* ce nom, XXIV, 37), fameux avocat, et naquit à Paris, le 29 mars 1613. Sa première éducation fut telle qu'on devait l'attendre de parents éminemment religieux. Il fit de bonnes études au collége de Beauvais, avec le fameux Antoine Arnauld, son oncle, et prit pour guide dans la vie spirituelle l'abbé de Saint Cyran, dont il adopta les principes sans examen. Il s'était consacré de bonne heure à l'état ecclésiastique; mais, ne se jugeant pas digne du sacerdoce, il refusa de recevoir la prêtrise avant l'âge de trente-cinq ans. Choisi quelque temps après pour directeur des religieuses de Port-Royal, il se fixa dans le monastère auquel il donna tout son bien, ne se réservant qu'une modique pension, dont il distribuait aux pauvres la plus grande partie. La prière, l'étude et les exercices de piété, partageaient ses loisirs. Poursuivi comme janséniste, en 1661, il fut obligé de quitter Port-Royal, et vint se cacher, avec Nicolas Fontaine et Thomas du Fossé, dans le faubourg Saint Antoine. Il ne sortait que pour ses affaires, ou pour des conférences relatives à ses ouvrages; mais, comme il entretenait une correspondance avec les religieuses de Port-Royal, on finit par découvrir sa retraite. Il fut ar-

(1) C'est l'anagramme d'Isaac ou *Isàc*, l'un de ses noms de baptême; ainsi l'on doit écrire *Saci*, comme il l'a toujours écrit lui-même et non *Sacy*.

rêté, le 13 mai 1666, et conduit à la Bastille avec ses deux amis. Pendant sa détention, il entreprit de traduire la *Bible* : cet ouvrage important l'occupa presque constamment le reste de sa vie; mais il n'eut pas la satisfaction de le voir achevé. Il recouvra la liberté le 31 octobre 1669; et, ayant été présenté au ministre, il lui demanda pour toute grâce d'adoucir le sort des prisonniers. Saci ne se sépara plus de Nicolas Fontaine (*V.* ce nom, XV, 178) : associés dans leurs travaux, ils firent ensemble de fréquents voyages jusqu'en 1675, qu'ils retournèrent à Port-Royal. Ils reçurent l'ordre d'en sortir en 1679; et Saci se retira près du marquis de Pomponne, son cousin, que Louvois et Colbert venaient d'éloigner du ministère (*V.* Pomponne, XXXV, 325). Ce fut dans cet asile qu'il termina ses jours, le 4 janvier 1684. Ennemi des disputes, il eut le malheur de vivre dans un temps où elles étaient trop fréquentes; mais il n'y prit presque aucune part, et ne se permit, dit-on, qu'une seule fois de répondre à des attaques où il voyait des personnalités. Avec beaucoup de douceur et de modestie, il était fort entier dans ses opinions, même sur des choses purement de goût; il n'avait, dit Racine, de déférence au monde que pour M. Singlin, homme, en effet, merveilleux pour le droit sens et pour l'esprit (Voy. *les Fragments sur Port-Royal*). Doué de beaucoup d'esprit et de facilité, Saci cultiva, dans sa jeunesse, la poésie avec succès; et l'on ne peut guère douter qu'il n'y eût réussi s'il eût continué de s'y appliquer. L'*Histoire* de Port-Royal, par Jérôme Besoigne, et le *Nécrologe* de cette abbaye (*V.* D. Rivet et Saint-Marc), renferment la vie de Saci, sur lequel on trouve aussi des détails dans les *Mémoires* de Nicolas Fontaine. Son portrait a été gravé dix fois dans divers formats, d'après Nanteuil et Champagne. On lui a long-temps attribué l'*Histoire* du vieux et du nouveau Testament, connue sous le nom de *Royaumont*, et la *Vie de D. Barthélemi des Martyrs*; mais on sait que le premier ouvrage est de Fontaine, et le second de Thomas Du Fossé (*V.* ce nom, XV, 317). Il est cependant présumable que Saci y eut quelque part, ainsi qu'aux *Instructions chrétiennes* de Singlin, et au *Journal* de Gorin de Saint-Amour. Il eut aussi beaucoup de part au *Jardin des racines grecques* (*V.* Lancelot, XXIII, 319). On a de Saci : I. Le *Poème de saint Prosper contre les ingrats*, traduit en vers français, Paris, 1646; et en prose, ibid., 1650 : cette double version est réunie dans les éditions suivantes. Dupin la trouve supérieure à l'original (Voy. *Bibl. des auteurs ecclésiastiques*) (2). II. Sous le nom de Saint-Aubin : les *Fables de Phèdre*, traduites en français, ibid., 1647, in-12. Une note de M. Barbier, insérée dans le *Dictionn. des Anonymes*, deuxième édit., n°. 6565, contient, sur cette version, des détails bibliographiques très-curieux. III. Les *Comédies de*

(2) On ne doit pas omettre un *Poème sur l'Eucharistie*, en dix chants, qui, quoique posthume, et publié en 1695, avec une préface d'Ant. Arnauld, fut composé avant le précédent. Il annonce, dans l'auteur jeune encore, un écrivain déjà nourri de la doctrine des Pères; et, il offre des morceaux d'une belle poésie et d'une grande pureté d'expression, bien supérieures à celles des poètes du règne de Louis XIII; témoin ces vers sur la fameuse digue de la Rochelle :

L'Erreur, dans cette ville, arborant ses drapeaux...
Semblait braver le Ciel et menacer la terre...
Une digue a comblé les abîmes des eaux.
L'art a ceint l'Océan de rivages nouveaux.
La vague emprisonnée a vu dompter sa rage;
Et son onde écumante, en ses plus grands efforts,
A respecté, dans cet ouvrage,
Le doigt qu'elle révère, imprimé sur ses bords.

G—ge.

Térence, trad. en français, et rendues très-honnêtes en y changeant fort peu de chose, ibid., 1647, in-12. Saci n'a traduit que trois comédies, l'*Andrienne*, les *Adelphes* et le *Phormion*. IV. Sous le nom de Jean Dumont : l'*Office de l'Eglise*, trad. en français ; ib., 1650, in-12 (3). Le P. Phil. Labbe en publia la critique sous ce titre : Le *Calendrier des heures surnommées à la janséniste, revu et corrigé*, 1650, in-8°. L'abbé Guill. Le Roy se chargea de répondre au P. Labbe ; mais cette dispute n'eut pas de suite V. Les *Enluminures du fameux almanach des Jésuites, intitulé la Déroute et la confusion des Jansénistes*, 1654, in-8°. C'est un poème en vers libres : il s'en fit deux éditions dans un mois ; la seconde est corrigée. Il a été réimprimé avec l'*Onguent pour la brûlure* (*V.* Barbier d'Aucourt), 1683, in-8°. 1733, in-12. VI. Sous le nom de Beuil, prieur de Saint-Val, l'*Imitation de J.-C.*, trad. en franç., 1662, in-8°., et in-12. Le P. Bouhours, non content d'avoir censuré amèrement cette version, dans le second des Entretiens d'Ariste et d'Eugène, en publia la critique, en 1688 ; mais Saci se roidit sur les remarques du P. Bouhours, dont il ne voulut jamais suivre aucune (*V. Fragm. histor.* de Racine sur Port-Royal). Quoique plus élégante que fidèle, cette traduction a eu cent-cinquante éditions (Voy. la *Dissert.* de M. Barbier, sur les trad. franç. de l'Imitation. *Voy.* aussi la Préface de la nouvelle traduction de ce livre par M. Gence, où se trouve un Précis historique comparé de la version de Saci avec celles qui l'ont précédée ou suivie) (4). VII. Sous le nom de Bonlieu, *Trad. des 4e. et 6e. livres de l'Enéïde de Virgile*, 1666, in-4°. VIII. Le *Nouveau Testament*, traduit en français, 1667, 2 volumes in-8° ; cette version, connue sous le nom du *Nouv. Testament de Mons*, parce que les premières éditions parurent sous la rubrique de cette ville, quoiqu'imprimées par les Elzevirs, à Amsterdam, fut condamnée par plusieurs évêques et par le pape Clément IX, le 20 avril 1668 (*V.* le *Diction.* de M. Peignot, II, 5 et suiv.) On sait qu'Arnauld et Nicole en prirent la défense, et que cette dispute, à laquelle Saci resta constamment étranger, dura plus de vingt ans. Une note de Racine nous apprend que la traduction fut l'ouvrage de cinq personnes : Saci, Arnauld, Le Maistre, Nicole et le duc de Luynes. Saci faisait le canevas, et ne le remportait presque jamais tel qu'il l'avait fait ; mais il avait lui-même la principale part aux changements, étant assez fertile en expressions. En effet, on dit qu'il avait refait trois fois cette version, parce qu'à la première le style lui parut trop recherché, et à la deuxième trop simple. IX. La *Sainte Bible*, en latin et en français, avec des explications du sens littéral et du sens spirituel, Paris,

(3) Le talent de Saci pour la poésie française se manifesta par une lettre de remercîment en vers et en prose, qu'il écrivit, tant en son nom qu'à celui de ses trois frères, à sa mère, qui leur avait envoyé quatre bourses travaillées de sa main, au sortir de leur cours de rhétorique. Cette pièce, qui se conserve en manuscrit dans quelques bibliothèques, plut tellement à Mme. Lemaistre, qu'elle engagea son fils à mettre, pour elle, en vers français, quelques-unes des hymnes de l'Eglise : il finit par les traduire toutes, et ce sont celles qu'on a dans les *Heures* dites *de Port-Royal*. C. M. P.

(4) Il faut compter, dans le nombre des éditions de cette version, les réimpressions faites depuis le siècle où elle a obtenu un succès prodigieux, causé tant par l'influence des écrivains de Port-Royal, et du célèbre traducteur de la Bible, que par le mérite d'une élocution facile et abondante, favorable à l'effusion de la piété, et au goût de la paraphrase, qu'on a vu régner dans les ouvrages de dévotion, et dans les maisons religieuses, pendant tout le siècle de Louis XIV. G—ce.

1672, et ann. suiv., 32 vol. in-8°. Cette version, qui fut terminée par Thomas du Fossé (*V.* ce nom, XV, 314), a eu beaucoup de vogue, et a été réimprimée dans tous les formats. La Concorde des quatre Évangélistes, qui s'y trouve ordinairement, est d'Antoine Arnauld: la traduction des livres apocryphes, à la suite de l'Apocalypse, forme un volume séparé dans les grandes éditions in-8°. La plus belle édition est celle de Paris, 1789-1804, 12 vol. gr. in-8°., grav., et dont il a été tiré des exemplaires in-4°., pap. ord. et pap. vélin (Voyez le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot *Bible*). X. *Lettres chrétiennes et spirituelles*, Paris, 1690, 2 volumes in-8°. XI. Les *Psaumes de David*, traduits en français, suivant l'hébreu et la vulgate, avec une explication tirée des saints Pères, ibid., 1696, 3 vol. in-12: la traduct. des psaumes avait paru dès 1666, in-12. Saci trouvant la vulgate obscure en quelques endroits, et jugeant le texte hébreu aussi très-bon, donna les deux traductions séparées, afin que l'on pût les comparer et éclaircir l'une par l'autre. M. Languet, archevêque de Sens, trouve la version de Saci un peu languissante, et ajoute qu'elle passe pour exacte (*Journ. des Sav.*, 1666, pag. 413). Rondet a publié, sous le titre de *Manuel du Chrétien*, les Traductions de Saci, des Psaumes, du Nouveau-Testament et de l'Imitation. W—s.

SACKVILLE (Lord George-Germain ou Germaine, vicomte), homme d'état anglais, né le 26 janvier 1716, était le cinquième enfant de Lionel Cranfield, premier duc de Dorset, et d'Élisabeth, fille du lieutenant-général Colyear. Il suivit la carrière militaire, où il entra, en 1740, comme lieutenant-colonel, fut un des adjudants du roi George II à la bataille de Dettingen en 1743, reçut, deux ans après, une blessure à Fontenoi, et fit les campagnes suivantes sous le duc de Cumberland, qui l'envoya, en 1748, au quartier-général de l'armée française, pour conclure avec le maréchal de Saxe la suspension d'armes qui précéda le traité d'Aix-la-Chapelle. Nommé membre de la chambre des communes, il s'y fit remarquer dans plusieurs circonstances, et montra, au mois de février 1751, une vive opposition au *mutiny-bill* proposé par le duc de Cumberland. L'année suivante, le duc de Dorset, son père, ayant été nommé lord-lieutenant d'Irlande, Sackville l'accompagna dans ce gouvernement, et exerça une grande influence sur son esprit. Plein de bravoure et d'éloquence, il était, suivant Walpole, hautain, ambitieux et obstiné. Aussi contribua-t-il à augmenter les difficultés que présentait ordinairement l'administration de l'Irlande, où il éprouva toutes sortes de désagréments. Au mois de mars 1755, le duc de Dorset fut remplacé par lord Harrington, dans le poste important qui lui avait été confié; et Sackville revint avec lui en Angleterre, où il se rangea du côté de l'opposition, dont il ne tarda pas à devenir l'un des chefs. Dans le courant de janvier 1757, il abandonna le parti de Fox (lord Holland) pour se réunir à celui de Pitt (lord Chatam) (1), qu'il chercha vainement à réconcilier avec Newcastle. Après la retraite de Pitt, Sackville, à cette

(1) Walpole attribue cette défection à la jalousie de Sackville, contre Conway, dont Fox s'était montré le partisan, et avec lequel sa famille était sur le point de contracter une alliance.

époque major-général, fut proposé pour le département de la guerre; mais le roi, qui ne l'aimait pas, s'y opposa formellement. Le mois suivant (juillet), le ministère offrit à Sackville de le mettre à la tête d'une expédition contre Rochefort; mais, le plan arrêté lui paraissant impraticable, il s'y refusa. L'expédition, confiée à sir John Mordaunt et à Conway, ayant totalement échoué, ces deux généraux furent traduits, en novembre 1757, devant une commission d'enquête composée du duc de Marlborough, de lord George Sackville, et du général Waldegrave: dans la décision qu'elle rendit, cette commission évita de se prononcer d'une manière positive. L'habileté que Sackville avait déployée dans la chambre des communes, et ses liaisons avec Pitt, lui assuraient un grand poids dans le gouvernement: depuis la retraite de Conway, il se trouvait sans rival dans l'armée, où tout semblait lui promettre le premier rang. Choisi pour commander en second, sous le duc de Marlborough, une expédition dirigée contre les côtes de France, et en particulier contre Saint-Malo, il fit son devoir, mais n'obtint aucun succès. En 1758, Pitt lui ayant offert le commandement d'une nouvelle expédition contre S.-Cast, il refusa, et faisant allusion à celles qui avaient été entreprises précédemment, et qui n'avaient pas réussi, il répondit, « qu'il était » las de faire le métier de flibustier.» Ce fut afin d'éviter ce service qu'il insista pour aller en Allemagne, et qu'il parvint, malgré la volonté du roi, à y être envoyé; il y eut même le commandement en chef, sous le prince Ferdinand. Ces deux généraux aimaient peu à recevoir des ordres et même de légères observations: aussi la mésintelligence la plus complète ne tarda pas à régner entre eux. Le prince Ferdinand saisissait toutes les occasions de mortifier Sackville; et celui-ci s'opposa, dans plusieurs circonstances, à l'exécution des mesures adoptées par le prince. Le 31 juillet 1759, se donna la bataille de Minden, où les Français, sous les ordres de Contades, furent battus par le prince Ferdinand: Sackville commandait la cavalerie de l'aile droite, composée d'Anglais et d'Hanovriens, divisée en deux lignes, les Anglais à l'extrémité de la droite s'étendant jusqu'au village d'Hartum, et la cavalerie hanovrienne formant la gauche. Il paraît que Ferdinand donna deux fois l'ordre au général anglais de se porter en avant, et que celui-ci n'obéit pas, soit qu'il n'eût pas compris l'ordre du prince, soit qu'il eût reçu à peu de distance l'un de l'autre des ordres contradictoires, soit enfin que, mécontent du silence que Ferdinand avait gardé à son égard sur le plan de la bataille dont il prétendait que la communication aurait dû lui être faite, il eût formé le projet de diminuer la gloire du prince allemand, soit enfin *par lâcheté*, ainsi que le prétend Walpole, qui paraît au surplus très-mal disposé pour Sackville. Quoi qu'il en soit, après le gain de la bataille, comme il s'était mêlé aux autres généraux réunis à la table de Ferdinand, ce prince dit à ceux qui l'entouraient, en parlant de Sackville: « Voilà cet » homme, aussi à son aise que s'il » avait fait des merveilles. » Ferdinand ne s'en tint pas là: dans un ordre du jour qu'il publia le lendemain de sa victoire, il manifesta hautement le regret de ce que le mar-

quis de Granby n'eût pas commandé la veille la cavalerie de l'aile droite (2), pour rendre la journée plus brillante encore et plus décisive. Cette accusation indirecte, quoique fort claire, et d'autres mortifications que Sackville eut à essuyer, le déterminèrent à demander son retour en Angleterre; ce qui lui fut accordé. Mais avant qu'il pût arriver, ses ennemis avaient présenté sa conduite sous le jour le plus défavorable; et l'opinion de la cour et de la nation était fortement prononcée contre lui. Une multitude de pamphlets plus virulents les uns que les autres attaquèrent sa réputation, et l'accusèrent positivement d'insubordination et de lâcheté. A peine arrivé à Londres, il écrivit à lord Holderness, pour demander de se justifier devant une cour martiale : mais ce ministre fit une réponse évasive, en lui disant que les officiers nécessaires étaient employés au-dehors. Lord Ligonier commandant en chef, et lord Barrington, secrétaire de la guerre, s'expliquèrent plus clairement, et lui mandèrent que s'il desirait une cour martiale, il la trouverait en Allemagne. Ce dernier accompagna cette réponse d'un message pour informer Sackville que non-seulement le roi lui retirait le commandement de son régiment; mais qu'il lui ôtait son grade de général, et le poste de lieutenant-général de l'artillerie : il lui demanda en même temps avec politesse, s'il était satisfait de cette notification verbale ou bien s'il desirait la recevoir par écrit. Lord George ayant annoncé qu'il préférait le dernier mode : « Ce-» la sera aisé, répliqua Barrington; » je connais un précédent, celui de » feu lord Cobham, je vous enver-» rai la même qui fut faite pour lui. » — Vous m'enverrez, j'espère, en » même temps, la copie de la ré-» ponse de lord Cobham, dit Sack-» ville, en souriant (3). » Cette conduite sévère de la cour étonna, et fut diversement interprétée : on prétendit assez généralement qu'on avait agi ainsi afin de sauver Sackville, dont le père était extrêmement aimé du roi. Le général anglais publia d'abord un Mémoire pour prier la nation de suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il eût été mis à portée de se justifier, et il renouvela ses instances pour obtenir une cour martiale. Le procureur-général et l'avocat-général ayant déclaré qu'il pouvait avoir une cour martiale, cette décision lui fut transmise par le secrétaire-d'état de la guerre, le 18 janvier 1760; et ce ministre lui fit connaître en même temps que S. M. desirait savoir comment lord Sackville voulait qu'il fût procédé, attendu *qu'il n'existait aucune charge spécifique contre lui.* Cette phrase remarquable d'un secrétaire-d'état, parlant au nom du roi, semblait ajoutée pour donner à l'accusé la faculté de ne pas pousser les choses plus loin. Mais il ne profita pas de ce moyen évasif, et demanda avec plus d'instance encore à être jugé, dût-il avoir pour juge lord Tyrawley, son plus violent ennemi. Il ajouta que ce n'était pas à lui à s'accuser, puisqu'il n'avait commis aucune faute; mais qu'il fallait bien que le prince Ferdinand eût présenté quelque charge contre lui, puisque S. M. l'avait trai-

(2) On a vu que Sackville la commandait.

(3) Lord Cobham s'étant prononcé contre les opérations du ministère, en 1733, fut privé du commandement de son régiment. Cette mesure fut vivement attaquée, quoique sans succès, dans la chambre des communes, dont il était membre; et il paraît qu'en recevant sa démission, il fit une réponse extrêmement mordante, à laquelle Sackville faisait allusion.

té d'une manière aussi ignominieuse. On lui répondit qu'il y réfléchît encore, parce que le roi était bien décidé à laisser la justice suivre son cours, une fois que la cour martiale aurait prononcé. Sackville ne tint compte de cette menace; et, le 23 du même mois, la cour martiale fut nommée, et eut d'abord pour président le général Onslow, et ensuite sir Charles Howard, sur le refus du général Pulteney. Sackville faisant partie de la chambre des communes, les ministres notifièrent cette détermination à la chambre, en la priant de décider si le jugement par une cour martiale, d'un de ses membres, qui ne faisait plus partie de l'armée, pouvait avoir lieu. Après de longs débats, dans lesquels les amis et les parents de Sackville se prononcèrent pour l'affirmative, cette question ne fut pas positivement résolue. Pendant tout le temps du procès, Sackville montra beaucoup de fermeté, et même de la hauteur. Il traita les témoins qui déposaient contre lui avec mépris, et répliqua à ses adversaires d'une manière aussi éloquente que vive et animée. Ce fut le 3 avril que les débats furent clos, et qu'il fut déclaré coupable d'avoir désobéi aux ordres du prince Ferdinand, et incapable de servir S. M., dans aucun emploi militaire quelconque (4). Cette sentence fut immédiatement confirmée par le roi; mais comme ce prince pensait que les juges avaient été trop indulgents, il chercha à abreuver Sackville d'humiliations; et en faisant insérer la sentence dans les ordres publics de l'armée, il fit ajouter qu'elle était *pire qu'une condamnation à mort*. Elle fut signifiée aussi au prince de Galles et à la princesse douairière, avec défense de recevoir le coupable. George II ne borna pas là les témoignages de son mécontentement. Il se fit apporter, au conseil, le livre du conseil-privé, et raya lui-même le nom de Sackville de la liste de ses membres. Lorsque George III parvint à la couronne, Sackville obtint, non-seulement la permission de reparaître à la cour; mais on lui donna, en 1765, un poste lucratif, quoique subordonné, dans la première administration de Rockingham. Ce ministère ne dura qu'un an; et Sackville tomba avec lui. En 1770, Elisabeth Germain l'ayant fait son héritier, il prit, conformément à une clause du testament, le nom de la testatrice; et c'est sous ce nom qu'il fut depuis connu. A l'élection générale de 1774, lord Germain fut réélu membre de la chambre des communes, et se fit distinguer, par son éloquence, au premier rang des défenseurs de l'administration de lord North. L'année suivante, il entra dans le cabinet, en qualité de secrétaire-d'état pour les colonies; et il eut ainsi à diriger la première guerre contre les Américains. Ce fut lui qui fit placer le général Burgoyne à la tête de l'expédition du Canada, dont ils avaient ensemble concerté le plan. On sait l'issue de cette entreprise, qui se termina par la défaite de Burgoyne, à Saratoga, où il fut contraint de se rendre aux Américains, avec toute son armée. Lord Germain eut à soutenir les apostrophes les plus amères sur sa conduite passée, pendant tout le temps qu'il fut à la tête de l'administration de la guerre, où il ne paraît pas qu'il ait montré ni vigueur, ni talents transcendants. Il suivit le sort de lord North, qui fut obligé, au mois de mars 1782,

(4) Les débats du procès de Sackville, et la sentence qui le condamne, ont été imprimés séparément.

d'abandonner le timon des affaires. Peu de temps avant sa chute (février 1782), George III, qui avait pour lord Germain le même attachement que son prédécesseur avait eu pour le duc de Dorset, l'éleva à la pairie, sous les titres de baron de Bolebrook et de vicomte Sackville. Sa nomination, motivée sur l'approbation que le roi donnait à la conduite qu'il avait tenue pendant son ministère, excita les clameurs de l'opposition, qui, sans toucher directement au droit incontestable qu'avait le monarque de conférer cette dignité, soutint qu'il était incompatible avec l'honneur de la chambre haute qu'une personne qui avait été flétrie par une sentence de cour martiale, confirmée par le souverain et non abrogée, fût élevée à la pairie. Une motion faite dans ce sens (5), fut immédiatement repoussée, comme un empiétement sur la prérogative royale. Quelques jours après, Sackville ayant pris place à la chambre haute, la même motion fut reproduite; et il fut réduit à entendre la lecture de la sentence qui l'avait condamné, et à défendre lui-même le droit qu'avait eu la couronne en lui accordant un semblable honneur, et son propre caractère, lavé, par la longue confiance de son souverain, de la tache qu'avait pu lui imprimer un jugement rendu, vingt-deux ans auparavant, dans des circonstances où l'impartialité et l'équité pouvaient au moins être contestées. Lord Sackville vécut encore trois ans, sans prendre une part active aux affaires publiques, et mourut le 26 août 1785. Il avait eu plusieurs enfants de son mariage avec Diane Sambrooke, qu'il avait épousée en sept. 1754. Son fils aîné devint par la suite cinquième duc de Dorset. D—z—s.

(5) Cette motion venait du marquis de Caermarthen (Francis Osborn, fils unique du duc de Leeds).

SACKVILLE (Thomas, Richard et Édouard). *V.* Dorset.

SACOMBE (Jean François), médecin-accoucheur, né à Carcassonne, vers 1760, fit ses études chez les doctrinaires; et il professait les belles-lettres dans leur maison de Toulouse, en 1776, lors du tumulte excité par une représentation de la *Métromanie*. Il publia une élégie, qui fit beaucoup de sensation, relativement à la mort d'un jeune homme et de son amante, qui furent tués de l'une des décharges que les capitouls ordonnèrent de faire sur le parterre. Sacombe se livra ensuite à l'étude de la médecine, et fut reçu docteur dans la faculté de Montpellier. Peu après, il s'appliqua spécialement à la théorie et à la pratique des accouchements. Étant venu se fixer à Paris, il y ouvrit, en 1790, un cours d'accouchement, et prétendit démontrer le mécanisme de l'accouchement naturel, ignoré, disait-il, de tous les physiologistes. Avide de renommée, il s'éleva avec véhémence contre l'opération césarienne, et eut des querelles fort vives avec tous les hommes de quelque célébrité qui couraient la même carrière que lui. Baudelocque le traduisit en police correctionnelle, pour venger son honneur outragé. Condamné, comme calomniateur, à des dommages-intérêts fort au-dessus de sa fortune, Sacombe s'enfuit chez l'étranger: il parcourut, pendant dix-huit mois, la Suisse et les contrées voisines; revint en France, devint, en 1807, professeur d'humanités, et principal du collége de Parai-le-Monial (sous le nom de Lacombe); reçut, en 1812, sa destitution motivée sur son changement de nom,

revint à Paris, en 1813, et y continua (dit-il) ses expériences sur une maladie dont il prétendit avoir découvert l'origine, la cause et le remède (1). Poursuivi, en 1815, comme débitant des remèdes secrets, il se déguisa, et s'enfuit à Saint-Gilles, où il fut incarcéré comme auteur de propos et de pamphlets contre Napoléon. Délivré lors de la restauration, à laquelle il avait rendu des services dans le midi, il publia encore des opuscules, et mourut dans l'obscurité à Paris, le 30 oct. 1822. On a de lui: I. Le *Médecin-Accoucheur, ouvrage utile aux mères de famille*, Paris, 1791, in-12; traduit en allemand, Manheim, 1794, in-8°. II. *Avis aux Sages-Femmes*, Paris, 1792, in-8°. III. La *Luciniade* ou *l'Art des accouchements, poème didactique*, en huit chants, Paris, 1792, in-8°. Cet ouvrage a eu quatre éditions: la 2e., en dix chants, in 12, de 163 pag., imprimée chez Michelet, à mille exemplaires, fut achetée en totalité à condition que l'auteur supprimerait, dans les éditions suivantes, dix vers qui déplaisaient à l'acheteur. La 4e., considérablement augmentée, avec un épisode historique *sur les deux restaurations*, forme 1 vol. in-8°. de 320 pag. IV. *Observations médico-chirurgicales sur la grossesse*, etc., Paris, 1793, in-8°.; traduites en allemand, Francfort sur le Mein, 1796, in-8°. (2) V. *Encore une victime de l'opération césarienne*, ou *le Cri de l'humanité*, Paris, 1796, in-8°. (Dénonciation contre M. Dubois.) VI. *Appel à l'Institut national*, etc., Paris, 1797, in-12 (contre M. Hallé). VII. *Plan d'organisation de l'École d'accouchement* (Voy. le *Magas. encyclop.*, 3e. ann., vi, 25). VIII. Les *Douze mois de l'école anti-césarienne*, Paris, 1798, in-8°., de 256 pag.; ouvrage périodique. IX. *Plus d'opération césarienne*, Paris, 1798, in-8°. de 196 pag. X. *Hommage au premier Consul*, Paris, 1801, in-8°. XI. *Eléments de la science des accouchements*, et *Traité des maladies des femmes et des enfants*, Paris, 1802, in-8°. Le premier ouvrage avait déjà paru en 1798, Paris, Courcier, in-8°., de 456 pag. XII. *Lucine française*, ou *Recueil d'Observations relatives à la science des accouchements, aux maladies des femmes et des enfants*, Paris, 1802, in-8°.; ouvrage périodique, dont il a paru, pendant trois années, un N°. par mois, de 3 feuilles. XIII. *Instruction aux pères et mères sur les convulsions des enfants*, Paris, 1804, in-8°. XIV. *Plaidoyer de Sacombe, défendeur, contre Baudelocque, demandeur*, Paris, 1804, in-8°. XV. *Panégyrique de saint François de Sales* (en vers), par le principal du collége de Paray, Lyon, 1811, in-8°., de 42 pag. XVI. *Éducation physique des enfants*, ibid., 1806, in-12. XVII. *Réclamation présentée à S. M. Louis-le-Desiré*, ibid., 1814, in-8°. XVIII. La *Venusalgie*, ou *Maladie de Vénus*, ibid, 1814, in-8°., de 270 pag.; imprimée en 1816, avec augmentation d'un chant, sous le titre de *Vénus et Adonis*, poème didactique, en vers français, et en IV chants, ibid., in-18, de 180 pag. XIX. *Résurrection du docteur Sacombe, Etrennes aux dames*, ibid., 1818, in-8°., de 156

(1) La siphylis, qu'il nomme *venusalgie*. Le remède, dit-il, est la Diane, végétal saturé d'oxigène, fondant, éminemment dépuratif du sang et des humeurs. (*Résurrection*, etc., p. 91.)

(2) Nous ne parlerons pas de *Scipion à Carthage*, an III, in-8°. Cet opéra en 3 actes a été supprimé, et l'on croit qu'il n'en existe plus qu'un exemplaire, qui est dans le cabinet de M. de Soleinne.

pag. Il y donne quelques détails sur sa vie et ses ouvrages. On y voit (pag. 16) qu'il avait présenté, au Théâtre-Français, une tragédie de *Térée*, et (pag. 153) qu'il fut l'éditeur de l'*Art de la Teinture*, par Homassel, Paris, Courcier, 1799, auquel il ajouta ses propres expériences sur les végétaux colorants. Le docteur Demangeon a publié : *Examen critique de la doctrine, et des procédés du C^n. Sacombe, en contradiction avec les autres accoucheurs, avec la physique, avec la géométrie et avec lui-même*, Paris, 1799, in-8°., de 224 pag. D-G-s.

SACONAY (Gabriel de), l'un des plus zélés adversaires des Protestants, était né, vers le commencement du seizième siècle, sur le territoire de Lyon, d'une famille noble, originaire du pays de Gex, et dont une branche s'est établie dans le canton de Berne (Voy. Pernetti, *Lyonn. dignes de mémoire*, 1, 383-86). Il embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu chanoine de Saint-Jean, et parvint aux premières dignités de son chapitre, dont il avait fait confirmer les priviléges par le roi Henri II. Il exerça, de concert avec le procureur du roi, les fonctions de censeur à Lyon, et s'opposa de tout son pouvoir à l'impression des ouvrages qui pouvaient porter quelque atteinte aux dogmes de l'Église catholique. Ayant publié une édition de l'ouvrage du roi d'Angleterre, Henri VIII (*V.* ce nom, XX, 152), contre Luther, avec une Préface pleine de traits piquants sur les réformateurs, Calvin lui répondit par un petit écrit non moins satirique, intitulé : *Congratulation* à vénérable prêtre messire Gabr. de Saconay, touchant la belle et mignone préface dont il a reparé le livre du roi d'Angleterre. Saconay ne s'en montra que plus ardent à poursuivre les hérétiques. Les vingt dernières années de sa vie furent une lutte continuelle contre eux; et il mourut dans un âge avancé, au mois de décembre 1580. Outre la Traduction de trois *Sermons* du P. Louis de Grenade, et quelques *Traités de controverse*, dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque* de Duverdier, ainsi que dans l'ouvrage de Pernetti, déjà cité, on a de lui : I. *De la Providence de Dieu sur les rois de France, très-chrétiens, par laquelle sa sainte religion ne défaudra dans leur royaume*, Lyon, 1568, in-4°. Dans cet ouvrage, dicté par un zèle irréfléchi, l'auteur représente à Charles IX, qu'il ne peut tolérer deux religions dans son royaume, et qu'il ne doit pas hésiter d'exterminer les hérétiques qui persisteront dans leurs erreurs. II. *Traité de la vraie idolâtrie de notre temps*, ib., 1568, in-8°. III. *Discours des premiers troubles advenus à Lyon* (en 1562), avec l'Apologie pour la ville de Lyon, contre le libelle intitulé : *la Juste et sainte défense de la ville de Lyon*, ibid., 1569, in-8°.; rare. IV. La *Généalogie et la fin des Huguenaux et Découverte du calvinisme*, etc., ib., 1572, in-8°. Les curieux recherchent ce livre, ainsi que le précédent, à cause des estampes singulières dont ils sont ornés. L'auteur s'y montre grand partisan des moyens de rigueur contre les hérétiques. W—s.

SACROBOSCO (Jean de), astronome, ainsi appelé, du nom latin de son lieu de naissance, en anglais Holywood (1), dans l'Yorkshire, naquit vers le commencement du treizième siècle. Après avoir

(1) Holywalde ou Halifex, suiv. Leland.

achevé ses études à l'université d'Oxford, il vint à Paris, où il se fit une grande réputation par ses talents pour les mathématiques. Il mourut dans cette ville, en 1256, et fut enterré dans le cloître des Mathurins, où l'on voyait son tombeau décoré d'un astrolabe, avec cette épitaphe :

M. Christi bis C quarto deno quater anno,
De Sacrobosco discrevit tempora ramus
Gratia cui nomen dederat divina Joannes (2).

L'ouvrage auquel Sacrobosco dut sa célébrité, est un opuscule *De sphærâ mundi*, divisé en quatre parties, dont la première traite de la sphère et de la forme de la terre; la seconde, des cercles; la troisième du mouvement annuel de la terre; du lever et du coucher des astres, de l'accroissement et de la diminution des jours et des nuits, et de la division par climats; et enfin la quatrième, du mouvement diurne de la terre, et de la cause des éclipses. C'est un abrégé de l'*Almageste* de Ptolémée (*V.* ce nom) et des commentaires des Arabes. Il a joui de la plus grande réputation dans les écoles, pendant plus de quatre cents ans: mais il est entièrement oublié (Voy. Weidler, *Hist. astronom.*, 277; Bailly, *Hist. de l'astronom. moderne*, 1, 298, et l'*Astronomie* de Lalande, art. 395). Le traité de Sacrobosco est, après le poème de Manilius (*V.* ce nom), le premier ouvrage d'astronomie que l'on ait imprimé. La première édition, Ferrare, 1472, in-4°. de 24 feuillets, est très-rare: on en compte au moins quatorze éditions dans le siècle qui vit naître l'imprimerie, vingt-deux dans le seizième, et onze dans le dix-septième. L'édition la plus récente citée par Lalande, est de 1699 (Voy. la *Bibliog. astronomiq.*) Les plus savants astronomes, tels que George Purbach, J. Muller (Regiomontanus), Élie Vinet, etc., l'ont éclairci par des notes ou des commentaires; et il a été traduit dans presque toutes les langues. Nos anciens bibliothécaires, La Croix du Maine et Duverdier, en citent deux traductions françaises, l'une par Martin Perer, Béarnois, Paris, 1546, et l'autre par Guill. Desbordes, gentilhomme Bourdelois, ibid., 1570. Le premier astronome qui paraît avoir osé critiquer Sacrobosco, est François Barocci, patricien de Venise, dans la préface de son *Traité de Cosmographie*, 1570, in-4°.; il indique ou relève quatre-vingt-quatre erreurs échappées au mathématicien anglais. Outre le traité dont on vient de parler, on a de Sacrobosco : *De anni ratione, sive de computo ecclesiastico.* On n'en connaît pas d'édition antérieure à celle qu'a donnée Melanchthon à la suite du Traité de la sphère, Wittemberg, 1538, in-8°. Leland (*Commentar. de scriptorib. Britannis*) cite encore de Sacrobosco, un opuscule, *De algorismo*, resté manuscrit. W—s.

SACROVIR (JULIUS), jeune Éduen, d'une naissance illustre, fut le principal auteur de la révolte des Gaules sous Tibère. Ses ancêtres avaient été décorés du titre de citoyen romain, dans le temps que ce titre ne s'accordait qu'à la vertu. Sa fortune et ses qualités personnelles lui permettaient d'aspirer à tous les emplois : mais il ne put voir sans indignation le sort de ses compatriotes; et il osa concevoir l'espérance d'affranchir les Gaules de la domination

(2) De chaque côté de la pierre, on lisait ces quatre vers :

De Sacrobosco qui compotista Joannes
Tempora discrevit, jacet hic à tempore raptus.
Tempore qui sequeris memor esto quod morieris,
Si miser es plora, miserum pro me precor ora.

romaine. Il fit part de son projet à Julius Florus, qui jouissait d'une grande influence dans la Belgique, et s'entendit avec lui sur les moyens de l'exécuter. Tandis que Florus cherche à soulever les Trévirois, Sacrovir s'occupe d'augmenter le nombre de ses partisans. Aux uns, il annonce que les Romains viennent d'éprouver des revers; à d'autres, que plusieurs provinces sont prêtes à s'armer contre eux. Il inspire à tous le desir de secouer un joug odieux. Les habitants de Tours et ceux d'Angers donnèrent le signal de la révolte, avant que Sacrovir fût en état de les appuyer; et cette précipitation, ce défaut d'ensemble, rendit inutile son noble dévouement. Acilius Ariola, l'un des généraux romains, comprima facilement une révolte partielle, avec les secours qu'il reçut des chefs de la Gaule, forcés de montrer du zèle pour éloigner les soupçons. Sacrovir affecta d'aller au combat la tête découverte: mais c'était moins par bravade que pour se faire reconnaître des siens. Cependant Florus se disposait à gagner les Ardennes, avec ses clients (1): les Romains, instruits de ses mouvements, lui fermèrent le passage; et, après s'être dérobé quelque temps à leurs recherches, il finit par se donner la mort. Sacrovir, par sa position et par ses ressources, pouvait offrir plus de résistance. Il s'était rendu maître, avec quelques cohortes, d'Autun, ville célèbre par ses écoles, et regardée comme la capitale des Gaules; et, de jour en jour, son parti se grossissait des mécontents des provinces voisines. Tacite dit que Sacrovir avait réuni quarante mille hommes: mais il manquait d'armes; à peine put-il s'en procurer pour un cinquième de ses soldats. Les autres se partagèrent les instruments qu'ils purent découvrir. C'est pourtant avec cette multitude inaguerrie qu'il se flattait de triompher des légions romaines. Cependant C. Silius accourait des bords du Rhin. En passant, il ravagea le pays des Séquanais, alliés des Eduens; et, fier d'un succès si facile, il hâta sa marche. Sacrovir, impatient de combattre, marchait à sa rencontre. Les deux armées se joignirent à douze milles d'Autun (dans la plaine de Saint-Emiland). Le général éduen, monté sur un cheval superbe, fait ranger ses soldats, en les exhortant à remplir leur devoir: mais ils ne purent soutenir le premier choc. Les deux ailes, débordées par la cavalerie romaine, se replièrent en désordre; et le centre fut enfoncé, dans le même moment, par les légionnaires, qui firent un horrible carnage de cette multitude sans armes. Sacrovir, craignant, s'il s'arrêtait à Autun, d'être livré par des traîtres, se retira dans sa maison de campagne voisine, avec ses amis les plus dévoués. Ils s'y donnèrent tous la mort, et restèrent ensevelis sous les débris de la maison, à laquelle ils avaient mis le feu (*Voy.* Tacite, *Annal.*, III, 40-47). Cet événement eut lieu l'an 21 de notre ère. Quelques savants pensent que c'est en mémoire de cette défaite des Eduens que les Romains élevèrent la colonne de Cussi (*V.* Pasumot): mais le docteur Prunelle a établi, par des arguments très-plausibles, que ce monument est plus moderne; et il le rapporte à la victoire sur les Bagaudes, du temps de Dioclétien (*Maga-*

(1) Il est impossible d'admettre avec Tacite, que l'armée de Florus ne se composât que d'hommes abjects, criblés de dettes ou avides de butin. Ce grand historien n'est pas toujours impartial quand il parle des Gaulois.

sin encycloped., 1805, IV, 304; V, 289). *Sacrovir* est le héros d'un poème en prose, de Jos. Rosny (*V.* ce nom). W—s.

SACY (Louis DE), littérateur, né à Paris en 1654, embrassa la profession d'avocat, et se fit connaître au barreau par ses talents et sa noble délicatesse. Quoiqu'il suivît avec beaucoup de zèle les intérêts de ses clients, il trouvait le temps de cultiver les lettres, auxquelles il consacrait tous ses loisirs. Sa traduction de Pline le Jeune lui ouvrit les portes de l'académie française, où il fut admis, en 1701, à la place vacante par la mort du président Rose (*V.* ce nom). Les démarches qu'il dut faire dans cette circonstance, furent appuyées vivement par l'abbé de Choisy, bien qu'il eût plaidé contre lui dans une affaire importante. La traduction des *Lettres* de Pline fut suivie de celle du *Panégyrique de Trajan*, qui n'obtint pas moins de succès. Sacy faisait l'un des ornements de la société de Mme. de Lambert (*V.* ce nom); société qui se composait de l'élite des littérateurs et des hommes les plus éminents par leur rang et par leur naissance. C'est à cette dame, qui l'honorait d'une estime particulière, qu'il dédia son *Traité de l'amitié*, ouvrage dans lequel il s'était proposé Cicéron pour modèle. On y trouve une morale douce et pure, qui porte partout l'empreinte d'une ame honnête: mais l'amitié n'y est pas représentée avec le même charme, la même sensibilité, que dans le chapitre qui lui a été consacré par Montaigne (V. *Essais*, I, 27). Sacy profita de l'ouvrage d'Osorio, *De Gloriâ*, pour composer son *Traité de la gloire*, lequel, dit d'Alembert, ne nous a pas dédommagés de la perte de celui que Cicéron avait écrit sur le même sujet. Quoiqu'il eût été constamment occupé dans les causes les plus brillantes, Sacy mettait un si grand désintéressement dans l'exercice de sa profession, qu'il diminuait sa fortune chaque année, au lieu de l'augmenter. Sa vieillesse fut heureuse et paisible; il mourut le 26 octobre 1727, ne laissant presqu'à ses enfants que l'honneur d'avoir eu un si illustre père. Ce trait termine l'éloge que fit, de Sacy, Montesquieu qui lui succédait à l'académie française. Mme. de Lambert trouvait dans cet auteur toutes les vertus et tous les agréments; et voici comment elle juge ses ouvrages: « Il écrit parfaitement bien; » il ne touche à rien qu'il ne l'orne: » les grâces vives et légères sont ré» pandues partout, même dans les » matières les plus sèches, et le pro» cès qui, par ses mains, change de » forme » (*V.* le *Portrait* de Sacy dans les *OEuvres* de Mme. de Lambert). Sacy était un littérateur estimable et un traducteur habile; mais son mérite a été exagéré. Il publia d'abord les quatre premiers livres des *Lettres* de Pline, Paris, 1699, in-12. Le succès qu'obtint cet essai, lui fit achever cette traduction, qui parut en 1701, avec la vie de Pline. Celle du *Panégyrique de Trajan* ne parut qu'en 1709. Elles ont été réimprimées un grand nombre de fois, in 8°. et in-12. L'édition de Paris, 1808, 3 vol. in 8°. et in-12, est précédée d'une bonne *Notice* sur la vie et les ouvrages du traducteur, par Adry (*Voy.* ce nom au Supplément). Peu de traductions ont eu autant de succès que celle des Lettres de Pline: elle est élégante, fidèle, et rend les beautés comme les défauts de l'original (*V.* PLINE LE JEUNE). — Le *Traité de l'amitié*, publié en 1703, et souvent réimprimé, est

divisé en trois livres dans lesquels l'auteur disserte successivement sur la nature de l'amitié, les devoirs qu'elle impose, et les moyens de prévenir les ruptures. Ce livre fut critiqué par Dupuy dans ses *Réflexions sur l'amitié*; 1728, in-12, contre lesquelles on vit paraître, la même année, une *Défense du Traité de l'amitié*, écrite d'un style un peu trop vif. Le *Traité de la gloire*, 1714, n'eut pas le même succès que les autres ouvrages de Sacy (1): il respecta le jugement du public en n'admettant pas ce Traité dans le Recueil de ses *Œuvres*, Paris, 1722, in-4°. Deux ans après (1724), Sacy publia le Recueil de ses *Mémoires*, *Factums et Harangues*, 2 vol. in-4°. Quoique la plupart de ces pièces n'aient que peu d'intérêt aujourd'hui, les jeunes jurisconsultes peuvent encore les lire avec fruit. On trouve, dans le second volume, son Discours de réception, et deux autres Discours qu'il avait prononcés en qualité de chancelier de l'académie. Le Catalogue de la bibliothèque du Roi attribue à Sacy l'*Histoire du marquis de Clemes et du chevalier de Pervannes*, Paris, 1716, in-12; mais ce roman est de son fils (2). Le portrait du traducteur de Pline a été gravé par Ogier et par Desrochers.

W—s.

SACY (Le Maistre de). *V.* Saci.

SADALÈS, nom commun à deux rois des Thraces Odrysiens, qui régnèrent dans le premier siècle avant notre ère. Le plus ancien vivait en l'an 81 avant J.-C., comme nous en sommes certains par un passage du premier discours de Cicéron contre Verrès, dans lequel il en est fait mention. C'est là tout ce que nous savons de lui. Il paraît qu'il avait remplacé sur le trône un certain Sothime, et qu'il eut Cotys III pour successeur. — Sadalès II était fils et successeur de Cotys III; il avait même partagé avec son père le pouvoir souverain, comme on en a la preuve par une médaille du cabinet de M. Chaudoir, avec la légende, βασιλεως ΚΟΤΥΟΣ, *du roi Cotys*, et au revers, ΒΑ. ΣΑΔΑΛΟΥ, *du roi Sadalès*. Dans les guerres civiles des Romains, Cotys suivit le parti de Pompée, et lui envoya en Thessalie un corps de cinq cents hommes, sous les ordres de Sadalès. Ce prince se distingua par son courage et par le dévouement qu'il montra à Pompée dans cette guerre: si tous les partisans de ce grand homme avaient déployé autant de valeur, il n'eût pas succombé sitôt. Informé de sa marche, César avait envoyé Cassius Longinus, un de ses lieutenants, pour s'emparer de la Thessalie. Scipion partit sur-le-champ de la Macédoine pour s'y opposer, et Sadalès se joignit à lui. Ils mirent tant de célérité dans cette expédition, que Cassius, attaqué à l'improviste, essuya une déroute complète. Sadalès montra la même valeur dans les champs de Pharsale; mais il ne put résister à la fortune de César: obligé de se retirer dans ses états, après la défaite de Pompée, il y emporta du moins les éloges du vainqueur, qui témoigna hautement son estime pour lui. Sadalès mourut quelques années après, vers l'an 42 avant J.-C.; et

(1) L'abbé Sabatier reproche à Montesquieu de n'avoir pas loué le Traité de la gloire, qui méritait certainement des éloges, quoique l'élocution en soit fatigante, parce qu'elle est trop maniérée, et quoiqu'il y règne un choc presque continuel de contrastes et d'antithèses..... Voy. l'art. *Sacy*, dans les *Trois siècles littéraires*.

(2) Sacy le fils fut l'éditeur de l'*Histoire de la poésie*, par Massieu, son maître (*Voy.* Massieu, XXVII, 409.)

il laissa ses états aux Romains, qui les rendirent à des princes de la même race. S. M—N.

SADE (Hugues de), dit le *Vieux*, épousa, l'an 1325, la belle Laure de Noves (*V.* Noves). Il était très-opulent, et donna, en 1355, deux cents florins d'or, somme très-considérable alors, pour la réparation du pont que saint Benezet avait bâti sur le Rhône, à Avignon, l'an 1177. C'est probablement à cette occasion que les armes de la maison de Sade furent mises sur la première arche de ce pont, dont la fondation, peut-être en raison de cela, a été faussement attribuée à cette famille. Après la mort de Laure, Hugues eut plusieurs enfants d'un second mariage, entre autres, — Paul de Sade, qui fut conseiller de Martin, roi d'Aragon, en 1397; obtint la confiance de la reine Yolande d'Aragon, veuve de Louis II, roi de Naples et comte de Provence, et fut, à la cour du pape, le ministre de cette princesse, par la protection de laquelle il devint évêque de Marseille. Il assista au concile de Pise, en 1409, et mourut en 1433, laissant tous ses biens à la cathédrale de Marseille. (Voy. le *Gallia christiana*, et les historiens de Provence.) — Hugues III ou *Hugonin* de Sade, 3e. fils de Hugues II et de la belle Laure, est la souche des trois branches existantes de la maison de Sade, dites de Mazan, d'Eiguières et de Tarascon. — Jean de Sade, fils aîné de Hugues III, fut un habile jurisconsulte, et un magistrat célèbre. Ayant épousé, en 1403, une fille de Pons de Cays, juge-mage et chancelier de Provence, il succéda à son beau-père, dans cette première charge de la judicature. Lorsque Louis II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, établit un parlement dans ses états, Jean de Sade en fut le premier président, en 1415. Ce prince le chargea de plusieurs négociations importantes : en 1410, il l'envoya pour faire valoir les droits de sa femme, Yolande, au trône d'Aragon, vacant par la mort du roi Martin, son oncle. En récompense de ses services, Jean de Sade obtint plusieurs terres, entre autres celle d'Eiguières, qui est encore dans sa famille. — Elzéar de Sade, frère du précédent, fut écuyer et échanson de l'anti-pape Benoît XIII. Pour récompenser les services rendus à l'empire par lui et ses ancêtres, l'empereur Sigismond lui permit d'ajouter à ses armes l'aigle impérial, que la maison de Sade a conservé depuis. — Pierre de Sade, de la branche d'Eiguières ou de celle de Tarascon, fut le premier viguier triennal de Marseille, en 1565 jusqu'en 1568. Des crimes de toute espèce ayant été commis impunément dans cette ville, Charles IX destitua tous les juges qui n'avaient pas fait leur devoir, attribua au viguier le soin de poursuivre les malfaiteurs; et, voulant donner à ce magistrat plus de pouvoir et de considération, il ordonna qu'il marcherait toujours escorté de vingt archers, et que ses fonctions, au lieu d'être annuelles, dureraient trois ans. La taille imposante et l'austère probité de Pierre de Sade lui méritèrent l'honneur d'être revêtu le premier de cette charge éminente, qu'il remplit, malgré son âge avancé, avec autant de succès que de désintéressement. Il purgea Marseille d'un grand nombre de gens de mauvaise vie. — Jean-Baptiste de Sade-Mazan, fut évêque de Cavaillon, en 1665, et mourut, le 21 décembre 1707, à 75 ans. Ce vertueux et savant prélat

est auteur de quelques ouvrages de piété, dont nous ne citerons que celui-ci : *Réflexions chrétiennes sur les Psaumes pénitentiaux*, trouvés dans la cassette d'Antoine Ier., roi de Portugal, après sa mort, Avignon, 1698, un vol. in-8°., dédié au cardinal Albano.—Joseph-David, comte DE SADE et seigneur d'Eigulères, où il était né, en 1684, entra au régiment du roi, infanterie, au sortir des pages de la grande écurie, servit, en qualité de lieutenant, aux siéges de Landau et de Fribourg, en 1713, et fut reçu chevalier de Malte, en 1716. Capitaine des grenadiers de son régiment, en 1735, il fut choisi par le maréchal de Noailles pour commander une compagnie de cent grenadiers d'élite, embarqués sur le lac de Garde. Colonel d'infanterie, en 1736, et commandant du quatrième bataillon du régiment du roi, en 1741, il servit en Bohème, sur le Rhin et en Flandre, depuis 1742 jusqu'en 1745, et fut fait alors brigadier. La mort de son frère aîné l'ayant déterminé à se marier et à quitter le service, en 1746, le roi lui donna le commandement d'Antibes, au mois de janvier. Il y fut assiégé au mois de décembre, par les Austro-Sardes et par une flotte anglaise. Sa vigoureuse défense sauva cette clef de la France, et lui mérita le grade de maréchal de camp, en 1747. Il mourut à Antibes, le 29 janvier 1761, laissant deux fils. — Hipolyte, comte de SADE, de la branche de Tarascon, entra de bonne heure dans la marine. Il était lieutenant de vaisseau en 1746 et fut nommé chef d'escadre en 1776. Il se distingua au combat d'Ouessant, en 1778; conduisit, l'année suivante, une escadre de Toulon à Cadix, dans les commencements du blocus de Gibraltar; servit ensuite en Amérique, sous Guichen, et prit part à tous les combats que ce général soutint contre l'amiral Rodney. Il revint avec lui en Europe, et mourut sur mer, vers la fin d'oct. 1780, à la vue de Cadix, où il ne put être enterré. Il était près de devenir lieutenant-général, se trouvant le troisième chef d'escadre, par rang d'ancienneté.

A—T.

SADE (JACQUES FRANÇOIS PAUL-ALFONSE DE), né, en 1705, troisième fils de Gaspar-François, marquis de Sade, embrassa l'état ecclésiastique, devint vicaire-général de l'archevêque de Toulouse, et ensuite de celui de Narbonne, en 1735. Chargé, par les états de Languedoc, d'une mission à la cour, il résida plusieurs années à Paris, et fut nommé, en 1744, à l'abbaye d'Ebreuil, en Auvergne. Son esprit, sa figure et son nom, l'auraient fait parvenir aux premières dignités de l'Église, s'il n'avait pas abandonné de bonne heure le monde et les affaires. L'auteur de la Vie du maréchal de Richelieu dit que l'abbé de Sade consolait Mme. La Pouplinière de l'inconstance de ce seigneur, après qu'elle fut séparée de son mari, en 1748 (*V.* LA POUPLINIÈRE, XXXV, 402). Si le fait est vrai, il peut expliquer les motifs de la retraite de l'abbé de Sade, qui eut lieu vers l'année 1752, époque de la mort de cette dame. Retiré à Saumane, à une lieue de Vaucluse, il s'y livra entièrement à son goût pour les lettres, et principalement à la composition de l'ouvrage qui a fait sa réputation. Après un dernier voyage dans la capitale, pour y puiser des matériaux dans les vastes dépôts littéraires qu'elle renferme, il retourna dans sa solitude. N'ayant pu réussir à

embellir l'antique château de ses pères, à Saumane, il bâtit une maison à un quart de lieue de là. Ce fut dans cet asile qu'il mourut le 31 déc. 1778. On a de l'abbé de Sade : I. *Remarques sur les premiers poètes français et les troubadours.* II. *Mémoires sur la vie de François Pétrarque*, Amsterdam, 1764, 3 volumes in-4°.; le titre porte : *Œuvres choisies de François Pétrarque*, traduites de l'italien et du latin en français, avec des Mémoires sur sa vie, etc. Cet ouvrage, publié sous le voile de l'anonyme, est purement écrit, et contient des recherches aussi curieuses que remplies d'érudition. L'auteur ne s'y borne pas à faire connaître le poète italien, à entrer dans les plus petits détails de sa vie privée, à mettre en scène tous les amis de cet homme célèbre, à analyser ses écrits, à en traduire des fragments : il offre un tableau intéressant et animé de l'histoire politique, ecclésiastique et littéraire du quatorzième siècle, où Pétrarque a joué un rôle si important. Il n'est aucun personnage un peu considérable de l'Italie, de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, que l'abbé de Sade n'y ait passé en revue; aucun événement remarquable qu'il n'ait rapporté, éclairci ou développé, par le moyen d'une critique judicieuse. Il cite tous les biographes et commentateurs de Pétrarque, discute leurs opinions, et rectifie un grand nombre d'erreurs. Il établit la réalité et l'état de Laure, la nature de l'amour que Pétrarque ressentit pour elle ; et son système à cet égard est aujourd'hui généralement adopté. On lui a reproché d'avoir interrompu sa narration par des traductions, en vers médiocres, de plusieurs Poésies de Pétrarque : mais il y aurait de l'injustice à insister sur ce défaut, puisque l'auteur en passe d'avance condamnation, et qu'il a la modestie de n'attacher aucune prétention à ses vers. Cet ouvrage est rare, la plupart des exemplaires ayant passé en Italie et en Angleterre. Tiraboschi et Ginguené y ont puisé d'abondants matériaux. — Jean-Baptiste-François-Joseph, comte DE SADE, seigneur de Saumane, de la Coste, et co-seigneur de Mazan, frère aîné du précédent, fut, après son père, gouverneur héréditaire des ville et château de Vaison, pour le pape, et commandant des chevau-légers du comtat Venaissin; ce qui ne l'empêcha pas de servir en France, comme capitaine de dragons au régiment de Condé. En 1730, il fut nommé ambassadeur en Russie: mais la mort du jeune tzar, Pierre II, et les liaisons de la nouvelle impératrice Anne Iwanowna, avec l'Autriche, ayant empêché l'effet de cette ambassade, le cardinal de Fleury chargea le comte de Sade d'une négociation secrète à la cour de Londres, et lui confia d'autres missions diplomatiques. En 1733, le comte de Sade avait épousé Marie-Éléonore de Maillé, dame de compagnie de la dernière princesse de Condé, alors duchesse de Bourbon. Ce mariage, moins riche que brillant (1), l'ayant déterminé à renoncer aux charges qui l'attachaient au service du pape, il acheta, en 1738, celle de lieutenant-général des provinces de Bresse, Bugey, Gex et Valromey, et acquit, près de Versailles, la terre de Glati-

(1) Le grand Condé, comme l'on sait, avait épousé, à la vérité malgré lui, Claire-Clémence de Maillé, nièce du cardinal de Richelieu. La maison de Sade avait l'honneur, par conséquent, d'être alliée à la branche de Bourbon-Condé

gui. Retiré des affaires, dans ses dernières années, il fréquentait l'abbaye de Saint-Victor et mourut à Montreuil près Versailles, le 24 janvier 1767, à l'âge de soixante-six ans. Il a laissé manuscrits plusieurs Recueils d'anecdotes et de pensées morales et religieuses. Sa famille conserve aussi sa correspondance, qui pourrait être consultée avec fruit sur les événements de la guerre de 1741 à 1746. —A—T.

SADE (Donatien-Alfonse-François, marquis, ou plutôt (1) comte de), fils du précédent, naquit à Paris, le 2 juin 1740, dans l'hôtel de Condé, où sa mère était dame d'honneur de la princesse. Lorsque son père partit, en 1744, comme ministre de France à Cologne, il fut envoyé chez son aïeule, à Avignon, puis à l'abbaye d'Ebreuil, en Auvergne, auprès de son oncle, l'abbé de Sade, et enfin à Paris, au collége de Louis-le-Grand, où il fit ses études jusqu'à la troisième seulement. Il avait à peine quatorze ans lorsqu'il entra dans les chevau-légers, d'où il passa comme sous lieutenant au régiment du roi, puis comme lieutenant dans les carabiniers, et enfin capitaine dans un régiment de cavalerie. Il fit avec ces différents corps toute la guerre de Sept ans en Allemagne, et revint, en 1766, à Paris, où il épousa Mlle. de Montreuil, fille d'un président à la cour des aides. Cette union, à laquelle l'amour n'eut aucune part, sembla marquer l'époque où le marquis donna, sans pudeur, l'essor à toutes ses passions. Mme. de Sade, douce, aimable, vertueuse et jolie sans être belle, possédait toutes les qualités propres à charmer un homme de bien; mais aucun attrait, aucune vertu, n'étaient capables de fixer un tel époux. Cependant, il faut le dire, si le marquis offensa Mme. de Sade, par ses fréquents et scandaleux désordres, du moins il ne fut jamais coupable envers elle de procédés violents et barbares. Dans l'année même de son mariage, il eut une aventure, à la suite de laquelle il fut emprisonné, puis exilé. Après cette punition, il revint à Paris, où il se lia avec la Beauvoisin, actrice du Théâtre-Français, qu'il mena dans son château de La Coste en Provence, où il la fit passer pour sa femme. Il y donna des fêtes, joua la comédie avec elle, et mystifia ainsi une grande partie de la noblesse du pays. Il alla ensuite prendre possession de la charge de lieutenant-général de Bresse, Bugey, et Valromey, vacante par la mort de son père. Revenu à Paris, il eut à Arcueil, une maison de campagne, qui lui servait pour ses parties de débauche. Le jour de Pâques, 3 avril 1768, il donna ordre à son valet de chambre d'y conduire deux filles publiques. Ayant rencontré lui-même, sur la place des Victoires, une femme assez mal vêtue, nommée Rose Keller, veuve de Valentin, garçon-pâtissier, il lui fit des propositions qu'elle accepta; et il la mena aussitôt à Arcueil dans un fiacre. Nous achèverons ce récit par l'extrait d'une lettre, que Mme. du Deffand écrivit alors à Walpole: « Il (de Sade) la conduisit d'abord » dans toutes les chambres de la » maison, puis il la mena dans le » grenier. Arrivé là, il s'enferma » avec elle, lui ordonna, le pisto-

(1) Dans la famille de Sade, le père portait le titre de comte, et le fils celui de marquis. Mais comme la malheureuse célébrité de celui-ci n'a commencé qu'après la mort de son père, et qu'il avait dû prendre alors le titre de comte, nous ne concevons pas pourquoi celui de *marquis* a prévalu, et se trouve même dans l'*Almanach royal*.

» let sur la gorge, de se mettre tou-
» te nue, lui lia les mains, et la
» fustigea cruellement. Quand elle
» fut tout en sang, il tira un pot
» d'onguent de sa poche, en pansa
» ses plaies et la laissa. Je ne sais s'il
» la fit boire et manger; mais il ne
» la revit que le lendemain... » Nous trouvons dans d'autres relations, qu'il passa tranquillement le reste de la soirée avec les deux filles que lui avait amenées son valet de chambre. Mme. du Deffand ajoute à son récit quelques circonstances qui furent répandues le même jour dans Paris, mais dont les pièces du procès démentent une partie, et qu'elle même révoque par une autre lettre du lendemain; puis elle ajoute: « Cet-
» te femme désespérée se démena
» tellement qu'elle rompit ses liens,
» et se jeta par la fenêtre qui don-
» nait sur la rue.... Tout le peu-
» ple s'attroupa autour d'elle. Le
» lieutenant de police a été infor-
» mé de ce fait. On a arrêté M.
« de Sade; il est, dit-on, dans le
» château de Saumur. On ne sait
» ce que deviendra cette affaire, et
» si l'on se bornera à cette punition;
» ce qui pourrait bien être, parce
» qu'il appartient à des gens assez
» considérables et en crédit. » Les conjectures de Mme. du Deffand se réalisèrent; tandis que la chambre de la Tournelle entreprenait de faire justice d'un tel crime, et que l'auteur était décrété de prise de corps, par ce tribunal; un ordre du roi l'avait soustrait à ses poursuites, en le faisant renfermer dans le château de Saumur, puis dans celui de Pierre-Encise; où il ne resta que six semaines. Dès les premiers jours de juin, sa famille obtint pour lui des lettres d'abolition, portant que le delit dont il *s'était rendu coupable était d'un genre non prévu par les lois, et que l'ensemble en présentait un tableau si obscène et si honteux, qu'il fallait en éteindre jusqu'au souvenir.* La Valentin reçut cent louis pour se désister (2), et le marquis put recommencer sa scandaleuse vie. Il habita successivement la capitale, et sa terre de la Coste. Il fit aussi un voyage en Italie, où il emmena sa belle-sœur qu'il avait séduite, si l'on en croit les mémoires du temps, par des moyens aussi horribles que dangereux pour sa vie. Il était à Marseille dans le mois de juin 1772; et ce fut là que, s'étant rendu chez des filles publiques avec son valet de chambre dont il avait fait le compagnon de toutes ses débauches, il fit prendre à ces filles des liqueurs fortes, et leur distribua des pastilles, dans lesquelles il avait introduit des mouches cantharides, et d'autres excitatifs tels, que bientôt ces malheureuses renouvellèrent, en sa présence une de ces scènes licencieuses renommées chez les Romains. Nous trouvons encore, dans les mémoires du temps, que deux de ces filles moururent des suites de cette orgie. D'autres prétendent qu'elles ne furent que légèrement incommodées. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le parlement d'Aix informa contre les coupables, et que, par une sentence du 11 septembre 1772, il condamna à mort de Sade et son domestique, comme *coupables de sodomie et d'empoisonnement.* Le marquis se sauva à Gènes, puis à Chambéri, où une lettre de cachet du roi de Sardaigne le fit enfermer au château de Miolans. Il ne resta que six mois dans cette forteresse, et

(2) Avec cette dot elle se remaria le 7 mai suivant à la paroisse de Saint-Eustache.

réussit à s'en échapper par le secours de sa femme qui était venue le rejoindre, et par celui d'un certain baron de l'Allée son compagnon de prison. Il erra ensuite long temps en France et en Italie, n'osant pas, malgré le désir de sa famille, se constituer prisonnier pour faire casser le jugement infamant qui le condamnait à mort. Mais il fut arrêté à Paris, où il se tenait caché chez sa femme, dans le commencement de 1777, et conduit au donjon de Vincennes. On voulut alors poursuivre la révision du jugement ; mais elle fut reconnue impossible. Comme on perdit du temps à délibérer, à consulter, le délai de cinq ans pour purger la contumace étant expiré, Louis XVI accorda au marquis des lettres d'*ester à droit*, en juin 1778. Le 14 de ce mois, le prisonnier fut conduit à Aix, où sa cause fut défendue par un avocat qui, devenu bientôt l'un des membres les plus distingués du barreau de Provence, a été élevé, de nos jours, aux fonctions les plus éminentes (3). L'affaire fut plaidée à huis clos, et un arrêt du 30 juin, cassa le jugement de 1772, *pour défaut absolu d'existence du délit présupposé d'empoisonnement.* Mais le procureur général ayant aussitôt rendu plainte des faits de *débauche outrée*, imputés au marquis, on instruisit une nouvelle procédure: les témoins furent réentendus; et le parlement rendit un second arrêt, par lequel Sade fut condamné à être admonesté par le premier président, derrière le bureau, présent le procureur-général, de mettre à l'avenir plus de décence dans sa conduite ; à ne pas fréquenter Marseille pendant trois ans, et à payer une amende de cinquante francs, au profit de l'œuvre des prisons. Ainsi fut terminé ce fameux procès. L'honneur de la famille était à couvert ; mais il fallait empêcher le marquis de recommencer ses honteuses débauches. On laissa subsister la lettre de cachet. Le prisonnier était reconduit à Vincennes, au mois d'août 1778, lorsque sa femme brisa ses fers pour la seconde fois, à Lambesc, en gagnant une servante d'auberge, qui aida le marquis à se sauver par une fenêtre, après avoir mis dans un état d'ivresse complet l'exempt de police, préposé à sa garde. Il alla se cacher à L'Coste : mais il y fut bientôt découvert; et on le ramena à Vincennes le 7 septembre. Il y avait été détenu seize mois ; il y passa encore cinq ans et demi. On le traita d'abord assez rigoureusement, en le tenant renfermé deux ans dans une chambre humide, sans livres, sans meubles, sans domestique, et réduit à faire lui-même son lit ; il était regardé comme un fou, et on ne lui donnait à manger que par un guichet. Mme. de Sade, retirée au couvent de Sainte-Aure, fut quatre ans et demi sans le voir. Le 13 juillet 1781, elle parut, pour la première fois, dans cette prison; et depuis elle lui fit encore beaucoup de visites, soit à Vincennes, soit à la Bastille, où il fut transféré en 1784. Il paraît que Mme. de Sade commença dans ce temps à éprouver quelques regrets de son attachement pour un pareil homme. Elle cessa de le voir, mais continua de pourvoir à ses besoins, et surtout de lui faire parvenir des livres : c'était le seul adoucissement raisonnable que l'on pût apporter aux rigueurs de sa captivité. Cette intention si louable en apparence devint cependant pour lui une cause de nouveaux travers.

(3) M. Siméon.

Il chercha partout, dans l'antiquité et dans les temps modernes, des exemples et des excuses pour ses désordres; et quand il crut avoir établi sur des faits une sorte de doctrine ou de système, il composa des livres pour le répandre. Ce fut ainsi qu'il écrivit *Aline et Valcourt*, puis *Justine ou les malheurs de la vertu*. Ces deux infames productions ne parurent pas alors; mais il est sûr qu'elles furent composées dans les cachots de la Bastille et de Vincennes (4). Sade y composa aussi des comédies et d'autres romans, plus ou moins pervers. Il les fit proposer à des libraires et à divers théâtres; mais sa famille, et surtout sa belle-mère, femme de beaucoup de sens et de raison, qui voulait qu'on oubliât jusqu'au nom de Sade, sut empêcher que ces ouvrages vissent le jour. La révolution s'approchait alors de plus en plus; et ses premières scènes devaient se passer près de la prison du marquis, dont les verroux n'étaient pas tellement resserrés qu'il ne pût lire les gazettes, et se mettre au courant de ce qui se passait. Dès les premiers symptômes, il manifesta hautement son approbation, et il eut à cette occasion quelques démêlés avec le gouverneur. Voici comment l'auteur de la *Bastille dévoilée* en raconte les détails: « Les troubles » de Paris avaient alors obligé le » gouverneur à redoubler de pré- » cautions, et par suite à interdire » la promenade des tours à tous les » prisonniers. Sade fut très mécon- » tent de ces mesures; il s'emporta, » et jura de faire un tapage affreux » si on ne lui rapportait pas une » réponse favorable à une requête » qu'il fit porter au gouverneur. M. » de Launey persista dans son re- » fus: Sade alors prend un long » tuyau de fer-blanc, à l'une des ex- » trémités duquel était un entonnoir » qu'on lui avait fait faire pour vi- » der ses eaux dans le fossé; à l'aide » de cette espèce de porte-voix qu'il » adapta à sa croisée, donnant sur » la rue Saint-Antoine, il crie, il » assemble beaucoup de monde; se » répand en invectives contre le gou- » verneur; invite les citoyens à ve- » nir à son secours; qu'on veut l'é- » gorger, etc. Le gouverneur, fu- » rieux, dépêche un courrier à Ver- » sailles, en obtient un ordre (5); » et le lendemain, dans la nuit, » Sade fut transféré à l'hôpital des » fous de Charenton, qui était alors » dirigé par des religieux. » N'étant plus soumis dans cette maison à la discipline d'un régime militaire, il prit sur les moines une sorte d'ascendant, que les décrets de l'assemblée constituante favorisaient de jour en jour. Ce fut le 17 mars 1790, qu'il eut connaissance de celui qui rendait la liberté à tous les prisonniers par lettres de cachet. Le lendemain, ses deux fils, qu'il n'avait pas vus depuis dix-huit ans, et qu'il connaissait à peine, vinrent le voir. Il dîna et se promena deux heures avec eux sans surveillants. Ils revinrent le 23, et lui apportèrent le décret. Ils étaient partis sans autorisation de leur mère; mais non pas à l'insu de Mme. de Montreuil, qui leur avait dit: *Je souhaite qu'il soit heureux, mais je doute fort qu'il sache l'être*; phrase prophéti-

(4) Le titre de l'édition d'*Aline et Valcourt*, (Paris, 1795) porte ces mots, *écrits à la Bastille un an avant la révolution de France.*

(5) Le ministère de ce temps-là qu'on n'accusera pas d'avoir été sévère ni cruel, répondit au message de M. de Launey, qu'il le laissait libre de faire ce qu'il jugerait à propos, et qu'il pouvait même, si les circonstances l'exigeaient, disposer de la vie du prisonnier. Il l'envoya dans une prison moins étroite.

que, rapportée par le marquis de Sade lui-même, qui aurait dû en faire son profit. Livrée désormais toute entière à des pensées religieuses, Mme. de Sade n'était pas venue visiter son mari depuis qu'il habitait Charenton: elle ne répondait plus à ses lettres, et se contentait de pourvoir à ses besoins, par l'intermédiaire du prieur. Enfin elle lui fit dire de ne plus s'adresser à elle pour quoi que ce fût, et rompit tout commerce avec lui. La détention de Sade, qui avait duré treize ans, finit le 29 mars 1790. Il se présenta d'abord au couvent de Sainte-Aure : mais sa femme refusa de le voir; et, deux mois après, leur séparation de corps et de biens fut prononcée par sentence du Châtelet. Bientôt ses fils émigrèrent : sa fille continua de demeurer à Sainte-Aure; et il se serait trouvé isolé dans Paris, s'il n'eût connu alors le comte de Clermont-Tonnerre, qui se lia intimement avec lui. A cette époque, Sade, obligé de faire ressource de sa plume, fit recevoir à divers théâtres quelques-unes de ses pièces, dont une seule fut jouée avec succès sur celui de Molière, dans les premiers jours de novembre 1791. Ce fut vers le même temps, qu'il publia la première édition de *Justine*, et il ne justifia que trop les craintes de ceux qui l'avaient retenu si long-temps en prison, afin qu'il ne souillât pas son nom par de nouvelles infamies. Ce livre, où les mœurs, les lois, la nature, la religion, l'humanité, sont outragées et violées de la manière la plus infame, où les crimes les plus monstrueux sont érigés en préceptes et mis en action, ne pouvait manquer d'avoir un prodigieux débit, dans un moment où la morale, les lois, la religion, enfin tout l'édifice social était sapé dans ses fondements : un tel succès n'est-il pas aussi honteux pour le siècle qui en fut le témoin et le complice, que l'ouvrage l'est pour l'auteur lui-même, qui, du moins, n'eut pas alors l'impudence de se nommer ? Après s'être déshonoré par tant de turpitudes, Sade ne pouvait manquer d'être partisan d'une révolution qui venait en quelque sorte en consacrer les principes, ou du moins en protéger les auteurs: cependant il était trop fier de sa naissance, trop altier, trop despote, pour se ranger franchement sous les étendards de l'égalité des *sans-culottes*. D'ailleurs les révolutionnaires de 1793 eux-mêmes n'étaient point disposés à le recevoir dans leurs rangs, comme le démontre un article très-violent dirigé contre lui par M. Dulaure, dans sa *Liste des noms des ci-devant nobles*, etc. Cependant Sade parvint à se faire nommer secrétaire de la société populaire de la section des *Piques*. Cette place lui fournit l'occasion de rendre plusieurs services, entre autres à M. de Montreuil, son beau-père. Il fit plus : à une époque où les vengeances particulières étaient si faciles et si fréquentes, il oublia sa belle-mère, dont il croyait avoir tant à se plaindre; et cette générosité est au moins de quelque poids dans la balance de tant de criminels égarements. Par une des bizarreries assez ordinaires de ce temps-là, le marquis de Sade, devenu très-ouvertement révolutionnaire, fut dénoncé comme *modéré*. Suspect d'ailleurs comme noble, il fut arrêté par ordre du Comité de sûreté générale, le 6 décembre 1793. Traîné successivement dans les maisons d'arrêt des Madelonettes, des Carmes et de Picpus, il ne recouvra sa

liberté qu'au mois d'octobre 1794, et il dut probablement à Rovère, auquel il vendit, depuis, sa terre de La Coste. Sade fut tranquille sous le Directoire; et ce gouvernement de corruption et de bassesse, sembla l'avoir pris sous sa protection. Ce fut alors qu'il publia une nouvelle édition de sa *Justine*, augmentée d'épisodes nouveaux, et plus dégoûtants encore que les premiers, avec des gravures et un luxe typographique que l'on ne donnait pas alors aux ouvrages les plus utiles. L'auteur mit le comble au scandale, en adressant lui-même un très-bel exemplaire de ce livre infame sur papier vélin, à chacun des cinq Directeurs, qui le reçurent sans rougir. Un peu plus tard (1798), il publia, avec le même luxe typographique, *un roman plus horrible encore, s'il est possible; ce fut celui de Juliette* (6 vol. in-18). *Dans le premier*, il avait montré, pour la désespérer, la vertu malheureuse et persécutée; dans le second, il montra, pour l'encourager, le crime triomphant. Ces deux ouvrages se vendirent publiquement; et ils trouvèrent un imprimeur et deux libraires, deshonorés dans leur commerce, qui les inscrivirent, sans pudeur, sur leur catalogue: un capitaliste, que nous ne nommerons pas non plus parce qu'il vit encore, fit les avances, et recueillit les profits de cette odieuse spéculation. A la honte de notre siècle, ce scandaleux trafic resta impuni pendant plusieurs années; et ce ne fut qu'après le triomphe de Buonaparte, et lorsque ce nouveau maître de la France voulut montrer un peu de respect pour les mœurs et la religion, que Sade fut poursuivi dans sa personne et dans ses écrits. Une édition presque toute entière de *Justine* et de *Juliette* (en 10 vol. et avec 100 figures), fut saisie par la police; et l'auteur fut arrêté lui-même, le 5 mars 1801, et conduit à la prison de Sainte-Pélagie. On saisit alors ses papiers, dont plusieurs étaient avoués et signés par lui. Il continuait d'écrire, lorsqu'on vint, le 9 mars 1803, enlever ses derniers manuscrits; et le transférer dans ce même hospice de Charenton, d'où il était sorti treize ans auparavant. Il essuya encore deux saisies de papiers dans cette maison, le 1er. mai 1804 et le 5 juin 1807: mais d'ailleurs sa détention y fut très-douce, grâce aux soins du docteur Gastaldy, médecin en chef, et de l'ex-abbé Coulmier, qui était le directeur de cet hospice. Ce dernier, homme d'une morale fort relachée, encourut même plus tard les reproches du ministre de l'intérieur, Montalivet, pour avoir accordé trop de liberté au détenu; et la police, qui avait sans cesse à se plaindre de ses désordres, qu'il faisait partager à une grande partie des prisonniers, voulut à plusieurs reprises le faire transférer dans une prison plus étroite: mais il avait toujours de puissants protecteurs; et l'on fut obligé de le laisser à Charenton, où il conserva ses horribles goûts et ses infames habitudes jusqu'à son extrême vieillesse. Sade est mort dans cette maison, le 2 décembre 1814, après deux jours de maladie. Il était dans sa soixante-quinzième année, et il avait passé vingt-neuf ans, à diverses époques, dans onze prisons différentes. Pendant sa dernière détention, qui avait duré quatorze ans, comme Buonaparte l'avait fait maintenir sur la liste des émigrés, et que ses biens étaient sous le séquestre, il ne vécut que

des secours que lui fournit son fils puîné, qui, respectant les torts d'un père malheureux, n'a pas cessé de remplir jusqu'à ses derniers moments et depuis sa mort, tous les devoirs de la pitié filiale (6). Voici la liste des ouvrages de Sade : I. *Justine*, ou les *Malheurs de la vertu*. Ce livre, dont nous n'avons déjà que trop parlé, fut publié d'abord en deux vol. in-18 et in-8°., Londres, (Paris), sans gravures et sans nom d'auteur. Il fut réimprimé en 1797, 4 forts vol. in-18. Heureusement il est devenu fort rare en France, la plupart des exemplaires qui ont échappé aux recherches de la police, ayant passé dans les pays étrangers. II. *Aline et Valcourt*, ou le *Roman philosophique*, Paris, 1795, 8 vol. in-18. Ce livre, moins immoral que *Justine*, est peut-être plus dangereux, en ce qu'il n'offre pas des tableaux aussi dégoûtants d'obscénité. L'auteur s'y peint sous le nom de Valcourt, et y raconte par fois sa propre histoire. III. *Oxtiern*, ou les *Malheurs du libertinage*, drame en trois actes, en prose, joué à Versailles, le 13 décembre 1799, et imprimé, la même année, in-8°. C'est le même qui avait été joué au théâtre de Molière, en 1791 : sous le titre d'*Oxtiern*, ou les *Effets du libertinage*. Le manuscrit de l'auteur porte pour second titre : les *Dangers du libertinage*. Suivant le Moniteur du 6 novembre 1791, il y a de l'intérêt et de l'énergie dans cette pièce ; mais le principal rôle est d'une atrocité révoltante. L'auteur y a mis en action une des douze Nouvelles historiques qui composent l'ouvrage suivant : IV. Les *Crimes de l'amour*, ou le *Délire des passions*, Paris, 1800, 4 vol. in-12. Villeterque ayant fait de cet ouvrage, dans le *Journal de Paris*, une critique fondée et très-judicieuse, Sade y répondit par un véritable libelle, signé de lui, et intitulé l'*Auteur des Crimes de l'amour à Villeterque*, *folliculaire* (an IX, 1800). Cette brochure est faite pour exciter l'indignation, autant par la violence et la grossièreté du style et des injures, que par l'impudence avec laquelle l'auteur désavoue ses autres écrits. V. La *Marquise de Ganges*, Paris, 1813, 2 vol. in-12. On peut reprocher à de Sade d'avoir altéré un fait historique (*V.* GANGES), en avilissant la marquise pour la rendre le jouet et la victime de ses indignes beaux-frères et de son époux. Les ouvrages manuscrits sont en bien plus grand nombre. Ceux que sa famille possède sont : 1° Cinq Comédies, dont trois de caractère, en cinq actes et en vers : le *Prévaricateur*, ou le *Magistrat du temps passé*; le *Misanthrope par amour*, ou Sophie et Desfrancs, reçue d'une voix unanime au Théâtre-Français, en septembre 1790, et qui valut à l'auteur ses entrées pendant cinq ans; le *Capricieux*, ou l'*Homme inégal*, reçue au théâtre Louvois, et retirée par l'auteur. Il semble ignorer que J.-B. Rousseau avait déjà traité ce sujet, dont il se regarde comme le créateur. Il ne compare sa pièce qu'à l'*Irrésolu* de Destouches; il ne pouvait citer l'*Inconstant*, que Collin d'Harleville n'avait pas encore donné; les *Jumelles*, en deux actes, en vers; les *Antiquaires*, en un acte, en prose. — 2° Quatre Drames, dont un en cinq actes, et trois en trois actes : *Henriette et Saint-Clair*, ou la *Force du sang*; l'*Egarement de l'infor-*

(6) Personne n'était plus digne que le fils du marquis de Sade, de recevoir sans souillure cet illustre nom ; et personne n'est plus capable aujourd'hui de le réhabiliter par ses vertus et ses nobles sentiments.

tune ; Franchise et trahison ; Fanny ou les *Effets du désespoir*.—3° *Jeanne Laisné* ou le *Siége de Beauvais*, tragédie en cinq actes, refusée au Théâtre-Français, en 1791, par huit voix contre trois, parce qu'on y faisait l'éloge de Louis XI. — 4° L'*Union des arts*, ambigu dans le genre de celui que d'Aigueberre donna en 1726, et de celui qui est imprimé dans les OEuvres de Morand. La pièce du marquis de Sade en comprend cinq, dont la première sert de prologue ou de liaison aux autres : Les *Ruses d'amour*, comédie épisodique, en un acte, en prose ; *Euphémie de Melun* ou le *Siége d'Alger*, tragédie en un acte, en vers ; l'*Homme dangereux* ou le *Suborneur*, comédie en un acte, en vers de dix syllabes, reçue au théâtre Favart, en 1790 ou 1791 ; *Azelis* ou la *Coquette punie*, comédie féerie en un acte, en vers libres, reçue au théâtre de la rue de Bondi, en 1790. Le tout se termine par un divertissement.—5° *Tancrède*, scène lyrique, en vers ; la *Tour mystérieuse*, opéra-comique en un acte ; la *Fête de l'amitié*, prologue, et l'*Hommage de la reconnaissance*, vaudeville en un acte. Cette dernière pièce a été faite pour être jouée à Charenton. Toutes les autres, ainsi qu'*Oxtiern*, ont été composées à Vincennes et à la Bastille.—6° Un devis raisonné sur le projet d'un *Spectacle de gladiateurs*, à l'instar des Romains, dans lequel il devait être intéressé. —7° Deux romans historiques, qui paraissent avoir été les derniers ouvrages du marquis de Sade : *Isabelle de Bavière*, reine de France, 3 vol., et *Adelaïde de Brunswick, princesse de Saxe*, 2 vol. Les sujets en sont noirs et terribles ; mais, ainsi que dans les manuscrits que nous venons de citer, on n'y trouve rien de répréhensible sous le rapport des mœurs et de la religion. — 8° Onze cahiers du journal de la détention de l'auteur à Vincennes et à la Bastille, depuis 1777 jusqu'à sa sortie de Charenton, en 1790 (Il manque le premier, qui contenait les années 1777 à 1781, et le douzième, qui comprenait l'année entière 1789). Tout ce que le marquis de Sade a dit, fait ou entendu, lu, écrit, senti et pensé pendant treize ans, se trouve dans ce recueil ; mais les choses les plus remarquables sont écrites en chiffres dont lui seul avait la clef. — 9°. Cinq cahiers de *Notes*, *Pensées*, *Extraits*, *Chansons* et *Mélanges* de vers et de prose, composés ou recueillis pendant sa dernière détention. Ce recueil a été fait dans la vieillesse de l'auteur : au milieu des fadeurs et des pièces médiocres qu'il renferme, on voit percer les remords du marquis sur celles de ses fautes qui ont le plus nui à sa réputation, et le plus empoisonné ses vieux jours. On y trouve l'extrait fort étendu d'un roman intitulé *Conrad*, tiré de l'histoire des Albigeois, qui lui fut saisi lorsqu'on le conduisit à Charenton, en 1803. On y voit aussi qu'il avait composé un autre roman, *Marcel*, et des *Mémoires* ou *Confessions*, qu'il paraît avoir écrits dans l'intention de se justifier, et dont il fait connaître la division, l'épigraphe et divers fragments. Les autres productions de Sade, qui ont été perdues ou saisies, sont des *Contes* (au nombre de 30), formant 4 vol. (nous ignorons s'ils étaient en vers ou en prose) ; le *Portefeuille d'un homme de lettres*, 4 vol. ; ces deux ouvrages

avaient été écrits à la Bastille, en 1788; *Cléontine* ou la *Fille malheureuse*, drame en trois actes; et trois comédies : l'*Epreuve*, en un acte, en vers, saisie en 1782, par le lieutenant de police Lenoir, et non rendue, parce qu'elle renfermait quelques passages obscènes; le *Boudoir*, reçue au théâtre Favart, en 1791; et l'*Ecole des jaloux*. Quelques-uns de ces ouvrages se trouvent peut-être, ainsi que beaucoup d'autres, dans les cartons de la police et du ministère de l'intérieur, s'ils n'étaient pas du nombre de ceux que M. de Sade le fils fit brûler en sa présence, n'ayant pu obtenir qu'ils lui fussent remis. De Sade avait composé lui-même son épitaphe; et il s'y représentait comme une victime de ses contemporains, destinée à être vengée par la postérité. Nous ne citerons pas ce monument d'impudence; et nous nous bornerons à dire que, si un pareil homme doit vivre dans la postérité, ce ne sera sans doute que pour y être remarqué comme un de ces êtres à part, et dont la nature se montre heureusement avare. Aucun personnage des temps modernes (7) ne peut lui être comparé, à moins qu'on ne le présente à côté du maréchal de Retz, qui poussa bien plus loin ses cruelles expériences, peut-être parce qu'il eut plus de moyens de satisfaire ses goûts monstrueux, mais qui n'en consacra pas les principes dans des livres infames (*V.* Retz, XXXVIII, 398). — Louis-Marie de Sade, fils aîné du précédent, naquit à Paris, en 1767, et eut pour parrain et marraine le prince de Condé et la princesse de Conti. Il entra sous-lieutenant au régiment de Soubise, en 1783, et donna des preuves de courage et d'humanité, étant en garnison à Belle-Isle, en se jetant dans la mer pour secourir un malheureux qui lui dut la vie. Il quitta le service en août 1791, émigra, et servit dans le corps de Condé. Rentré en France, à la fin de 1794, il exerça l'état de graveur à Paris, pour y vivre avec sécurité. Il cultiva la littérature, et publia, sous le voile de l'anonyme, une Histoire de France, dont il n'a donné que le premier volume, sous ce titre : *Histoire de la nation française*, qui comprend la première race, Paris, 1805, in-8°. orné du portrait de Charles-Martel. Cet ouvrage, plein de recherches neuves et curieuses, ouvrit à l'auteur l'entrée de l'académie celtique, et donne lieu de regretter qu'une mort prématurée l'ait empêché d'en publier la continuation. Il rentra au service en 1806, fit la campagne de Iéna, fut nommé capitaine au second régiment d'infanterie polonais, puis aide-de-camp du général Marcognet, à la bataille de Friedland, où il fut blessé. Nommé lieutenant au régiment d'Isembourg, il allait s'embarquer à Otrante, pour rejoindre son corps à Corfou, lorsqu'il fut assassiné par des brigands sur la grande route, le 9 juin 1809. M—d j.

SADEK-KHAN (Mohammed), quatrième prince de la dynastie Zend qui a régné en Perse, dans la seconde

(7) Il paraîtrait que chez les Romains au temps d'Auguste et de Tibère, on vit des hommes de cette espèce. Ils fussent peut-être devenus communs parmi nous, si Sade n'eût pas passé la plus grande partie de sa vie en prison. Sa passion, dans ses dernières années, était de faire des disciples; et le bruit a couru dans le temps, que la police impériale s'était aperçue qu'il avait établi des communications clandestines avec des jeunes gens d'une classe distinguée, qu'il cherchait à initier dans ses abominables secrets. L'espèce de liberté dont il jouissait à Charenton, lui permit d'entretenir dans ce but différentes correspondances; et il reçut aussi dans cette maison des visites de quelques étrangers qui donnèrent des soupçons.

partie du dix-huitième siècle, était le frère aîné du célèbre Kerim Khan (*V.* ce nom). Son éducation n'avait pas été plus soignée que celle de Kerim; et, quoique pendant une partie du règne de ce prince, Sadek eût gouverné le Farsistan, et dirigé la police de Chyraz, ce ne fut qu'alors et dans un âge déjà très-avancé, qu'il apprit à lire. Lorsque Kerim Khan déclara la guerre à la Porte othomane, Sadek Khan, par ordre de son frère, vint, avec une armée de soixante mille hommes et une flotte de trente petits vaisseaux, assiéger Bassora, qu'il prit, au mois d'avril 1776, après un blocus de treize mois. Il usa de sa victoire avec modération: mais son neveu Aly-Mohammed Khan, auquel il laissa le commandement de cette ville, ayant mécontenté les habitants par ses vexations, et ayant péri dans un combat contre les Arabes Mountefiks, Sadek revint à Bassora, parvint à y rétablir le calme par sa conduite sage et conciliante, et la gouverna paisiblement jusqu'à la mort de Kerim Khan, arrivée à la fin de mars 1779. Alors ses intérêts personnels, et le soin de sa propre sûreté, le déterminèrent à évacuer sa conquête, qui retomba au pouvoir des Turcs. Il marcha vers Chyraz, où Zeki-Khan, son demi-frère, avait usurpé la souveraineté sur les enfants de Kerim. Il campa près de la ville; et ayant appris de son fils Djafar, qu'il avait envoyé auprès de Zeki Khan, la perfidie et les cruautés de ce tyran, il fit ses dispositions pour l'assiéger dans Chyraz: mais l'usurpateur fit arrêter trois des fils de Sadek, et menaça de livrer au déshonneur et à la mort les familles entières de tous les officiers et soldats qui servaient dans l'armée de ce prince. Le vainqueur de Bassora se vit à l'instant abandonné: il ne lui resta que trois cents cavaliers. Il prit avec eux la route du Kerman, où il arriva, après avoir vaincu et tué le chef d'un détachement qui s'était mis à sa poursuite. Du fond de sa retraite, il écrivit à son beau-fils, Aly-Mourad, qui commandait à Tehran pour l'usurpateur, un corps de troupes destiné à surveiller l'eunuque Agha-Mohammed (*V.* ce nom, XXIX, 227), et le pressa de se révolter contre Zeki-Khan. Après que celui-ci eut été assassiné par ses propres troupes, à Yezdekhast, et qu'Abou'l-Fethah Khan, deuxième fils de Kerim, eut été proclamé roi, Sadek Khan revint à Chyraz, où il capta la confiance de son neveu, qui se dirigea quelque temps par ses conseils: mais la mésintelligence éclata bientôt entre eux. L'ambitieux vieillard ne pouvait se contenter du second rang, sous un jeune prince sans expérience; et celui-ci démêlant peut-être les projets de son oncle, se montrait jaloux de conserver son autorité. Soit qu'Abou'l Fethah, bon mais faible, eût trop de penchant pour le vin et les femmes, soit que son oncle l'eût, à dessein, fait passer pour un prince corrompu et sans capacité, Abou'l Fethah fut arrêté, et aveuglé par l'ordre de Sadek Khan, qui s'empara du trône. Ce nouvel usurpateur trouva bientôt un rival dangereux dans Aly-Monrad, son neveu et son beau-fils. Il perdit deux fois Ispahan; et quoiqu'il eût d'abord remporté quelques avantages, il finit par n'éprouver que des revers. On attribue ses malheurs à l'affaiblissement de ses organes, à l'impéritie, à la mauvaise conduite de ses fils. Bloqué dans Chyraz pendant huit mois, il ne put empêcher les habitants de cette ville, pous-

sés à la révolte par le défaut de vivres, d'en ouvrir les portes aux troupes d'Aly-Mourad, vers la fin de 1781 (1). Sadek Khan s'était retiré avec sa famille dans la citadelle. Forcé de se rendre au bout de quelques jours, il fut mis à mort avec tous ceux de ses fils qui avaient atteint l'âge viril. On prétend qu'il fut d'abord aveuglé et ensuite empoisonné. Suivant d'autres, il se brûla la cervelle après qu'on lui eût crevé les yeux. Akbar Khan, aussi cruel que son père Zéki Khan, fut, dit-on, le bourreau de son oncle Sadek et de ses cousins (*Voy.* MOURAD KHAN). A—T.

SADELER (HANS ou JEAN), graveur au burin, et dessinateur, naquit à Bruxelles, en 1550, et fut le chef d'une famille qui s'est rendue célèbre dans l'art de la gravure. Il commença, sous la direction de son père, à exercer le métier de damasquineur sur métaux. A l'âge de vingt ans, il résolut de se livrer à la gravure au burin, se rendit à Anvers, et y publia quelques estampes d'après Vanden-Broeck, qui le firent connaître. Encouragé par ces succès, il visita les principales villes d'Allemagne et d'Italie, et laissa dans Cologne, Francfort, Munich, Vérone, Venise, Rome, etc., des preuves incontestables de son habileté. Son séjour en Italie ne contribua pas peu à perfectionner sa manière, et à lui faire perdre la sécheresse qu'il tenait de ses maîtres, et qu'on remarque dans ses premiers ouvrages. A l'exemple de Corneille Cort, il opéra dès-lors avec un instrument plus large; et les estampes qu'il a exécutées de cette manière, se font aisément remarquer. Ce sont celles qu'il a gravées, d'après Théodore Bernard, et quelques maîtres italiens. Il montrait une égale habileté dans le portrait, l'histoire et le paysage. Son OEuvre se compose de douze *Portraits;* de huit *Suites* différentes, parmi lesquelles celle des *Ermites* est très-recherchée pour la variété des paysages (*V.* le Manuel du Libraire); de quarante-huit morceaux, d'après différents maîtres: parmi ces derniers, on regarde comme les chefs-d'œuvre de cet artiste, le *Jugement dernier*, d'après Schwartz; les *Hommes surpris dans leurs déréglements par le Déluge*, et les *Hommes surpris dans leurs déréglements par le Jugement dernier*, deux pendants, d'après Th. Bernard: le *Festin du mauvais riche*, et le *Repas chez Marthe et Marie*, joints aux *Pelerins d'Emmaüs*, gravés par Raphaël Sadeler, sont connus sous le nom des *Cuisines de Sadeler*. On peut voir le détail de son OEuvre dans le *Manuel des amateurs de l'art*, d'Huber et Rost. Jean mourut à Venise, en 1610, laissant un fils nommé Juste, qui grava dans la manière de son père. — Raphaël SADELER, frère de Jean, naquit à Bruxelles, en 1555. Comme son frère, il abandonna le métier de damasquineur pour se livrer à la gravure. Jean lui servit tout-à-la-fois et de maître et de père; et il s'en fit accompagner dans ses voyages en Allemagne et en Italie. Ils ont plus d'une fois travaillé en commun; mais la grande quantité de travaux auxquels le second s'est livré, a

(1) Malgré l'autorité des voyageurs Olivier et Malcolm, qui placent la prise de Chyraz et la chûte de Sadek-Khan, l'un à la fin de février, et l'autre au 15 mars 1781, quoiqu'il ait dit par erreur *février*, nous préférons suivre la date approximative que donnent les journaux du temps, parce qu'elle est appuyée par la relation de Sestini, qui, en septembre et octobre 1781, était à Baghdad et Bassora, où l'on parlait encore du siége de Chyraz, dont Sestini n'apprit la réduction qu'à la fin de mars 1782, à son arrivée à Constantinople.

nui quelquefois à leur perfection. Cependant, dans ses beaux ouvrages, son travail offre de la propreté, sans sécheresse ; et c'est surtout dans les figures qu'il a montré le plus d'habileté : en général les extrémités sont dessinées avec précision et d'une manière correcte. Le travail de la gravure lui ayant affaibli les yeux, il se mit à peindre : mais sa vue s'étant rétablie, il quitta les pinceaux pour reprendre le burin. C'est d'après les peintres flamands, tels que Van Achen, Matthieu Kager, etc.*, qu'il a principalement travaillé. Son OEuvre, plus nombreux encore que celui de son frère, comprend douze *Portraits*, et soixante-seize morceaux d'histoire ou de paysage, d'après différents maîtres. Ceux qu'on estime le plus sont : *Jésus-Christ porté au tombeau ; Jésus-Christ dans le tombeau, pleuré par deux anges ;* la *Résurrection du Christ*, tous trois d'après Van Achen ; et la *Bataille de Prague*, en huit planches in-folio, pièce extrêmement rare. Cet artiste mourut à Venise, en 1616. — Il eut un fils nommé comme lui, Raphaël, et comme lui graveur mais d'un talent bien inférieur au sien. — Égidius ou Gilles Sadeler, neveu des précédents, naquit à Anvers, en 1570, et apprit la gravure de ses oncles Jean et Raphaël, qu'il eut bientôt égalés. Il les accompagna en Allemagne et en Italie, et grava, dans ce dernier pays, un nombre assez considérable d'estampes d'après les maîtres les plus célèbres de l'école italienne. Son affection pour ses oncles, qui le traitaient comme un fils, dut céder aux instances de l'empereur Rodolphe, qui l'appela à sa cour, alors à Prague, et qui, à son arrivée, lui accorda une pension. Il jouit de la même faveur auprès des empereurs Mathias et Ferdinand II ; et ce fut pendant son séjour à Prague, qu'il grava le plus grand nombre de ses estampes. Il surpassa ses oncles par la beauté de son burin, et par un goût de gravure plus analogue à celui de ses originaux. Lorsque le sujet l'exigeait, il gravait du burin le plus fin ; mais il savait en même temps se servir de son outil de la manière la plus large et la plus savante, lorsqu'il avait à traiter certains portraits ou des morceaux d'histoire. Sa gravure était pleine de force et de vigueur ; et il obtenait les plus grands effets, sans jamais pousser au noir. Il jouit, de son vivant, de toute sa réputation, et reçut le titre de *Phénix de la gravure*. On pourrait accorder les mêmes éloges à son dessin, s'il n'avait gravé généralement d'après Spranger : les figures mythologiques qui se trouvent dans ses estampes d'après ce maître, ont des formes si bizarres et si contournées, qu'elles tombent presque dans la caricature ; mais une partie dans laquelle Sadeler est d'autant plus admirable, que c'est lui, pour ainsi dire, qui l'a créée et conduite à sa perfection, c'est la gravure du portrait. On peut donner le même éloge à ses paysages, genre dans lequel il n'a peut-être pas de rivaux. Watelet s'exprime sur cet artiste de la manière suivante : « On est » étonné du succès avec lequel Sa» deler a gravé le paysage au bu» rin pur : les vieux troncs d'arbre » y sont exprimés avec la facilité du » pinceau ; si leur feuillé ne peut » avoir l'agréable badinage de l'eau» forte, il en a la légèreté ; les eaux » tombantes en cascades, les roches » brisées et menaçantes, les sombres » enfoncements des forêts, ne sau-

» raient être mieux rendus par au-
» cun des procédés de l'art; les
» plantes qui ornent les devants de
» ses estampes, ont le port, la for-
» me et la souplesse de la nature;
» les fabriques, vues dans le loin-
» tain, sont traitées avec goût; on
» n'est tenté de regretter l'eau-forte
» que pour les terrasses. » Son OEuvre est très-considérable: on y compte trente portraits, soixante-dix-neuf pièces d'après ses propres compositions, parmi lesquelles la *Salle de Prague*, grande pièce en deux feuilles, passe pour l'estampe capitale de cet artiste; trente-deux sujets historiques d'après différents maîtres; et quatre-vingts paysages, dont quinze d'après Breughel de Velours; seize d'après Paul Bril; vingt-cinq d'après Rol. Savery; et vingt-quatre d'après Pierre Stevens. On peut en voir le détail dans le *Manuel de l'amateur*, d'Huber et Rost. Ses *Antiquités de Rome*, *Tivoli*, *Pouzzole*, etc., forment cinquante pièces in-fol. Sadeler avait cultivé la peinture; et c'est sans doute à cette étude qu'il doit le sentiment de la couleur qu'il a montré dans ses gravures: mais sa réputation comme graveur a absorbé entièrement celle qu'il a pu avoir de son vivant comme peintre. Il mourut à Prague, en 1629. — Philippe Sadeler, fils du précédent et son élève, ne s'éleva jamais à la hauteur de son père et de ses grands-oncles: à l'exemple de ses cousins, Juste et Raphaël, il a gravé des portraits, des paysages et une infinité de sujets de dévotion. — Marc Sadeler, second fils de Gilles, n'a été que l'éditeur de la plupart des ouvrages que son père a gravés à Prague. Laurent Cars a publié, à Paris, en 1748, un Recueil en 2 vol. in-fol., contenant plus de cinq cents estampes, d'après Raphaël, Titien, Carrache, Martin Devos, etc., gravées par les frères Sadeler. P—s.

SADI. *Voy.* Saadi.

SADOC, fondateur de la secte des Sadducéens, vivait, suivant le Talmud, vers l'an 248 avant l'ère chrétienne. Il était condisciple de Baïthus ou Baïthosus: l'un et l'autre tenaient leur doctrine d'Antigone de Socho, successeur de Simon-le-Juste dans la chaire du sanhédrin. Ce maître leur répétait souvent qu'il fallait honorer Dieu, non comme des mercenaires, qui n'agissent que par l'espérance du gain; mais comme des serviteurs généreux qui remplissent leurs devoirs, sans aucun motif de récompense. Sadoc et Baïthosus en conclurent qu'il n'existe, après cette vie, ni paradis ni enfer. Telle est, suivant quelques docteurs talmudistes et quelques modernes, l'origine du sadducéisme: mais quand on lit les auteurs qui ont écrit sur cette secte judaïque, on est effrayé de la divergence de leurs sentiments. Il serait difficile d'en trouver deux qui fussent du même avis. Essayons-nous de remonter à la naissance de l'hérésie des Sadducéens, nous ne savons si elle vient du Sadoc dont nous venons de parler, ou d'un autre plus ancien qui était revêtu de la souveraine sacrificature, ou bien si elle tire son étymologie du mot hébreu *tzedek*, *sadic*, qui signifie *justice:* toutes ces opinions ont leurs partisans. S'agit-il de l'orthographe du mot *sadducéen?* elle a donné lieu à des dissertations nombreuses; et encore les difficultés ne sont point aplanies. C'est bien autre chose quand on vient à examiner les erreurs que les Sadducéens ont professées, ou dont on les a accusés. Josèphe, qui devait les con-

naître, s'est montré si passionné contre eux, en qualité de pharisien, que la plupart des critiques ne balancent point à rejeter ses assertions, et à lui donner un démenti formel sur certains griefs dont il les charge. Au reste nous allons rapporter ce qu'il en dit dans le second livre de la *Guerre des Juifs*, chapitre XII : « Les » Sadducéens nient absolument le » destin, et croient que, comme Dieu » est incapable de faire du mal, il » ne prend pas garde à celui que les » hommes font. Ils disent qu'il est » en notre pouvoir de faire le bien » ou le mal, selon que notre volonté » nous porte à l'un ou à l'autre ; et » que, quant aux ames, elles ne sont » ni punies, ni récompensées dans un » autre monde. Mais autant que les » Pharisiens sont sociables et vivent » en amitié les uns avec les autres ; » autant les Sadducéens sont d'une » humeur si farouche, qu'ils ne vi- » vent pas moins rudement entre » eux qu'ils feraient avec des étran- » gers. » On convient assez généralement, avec Josèphe, que les Sadducéens étaient les Pélagiens ou les Molinistes de l'ancienne loi, comme les Pharisiens en étaient les Jansénistes : mais on conteste la férocité de leurs mœurs, et l'on dit, avec quelque apparence de raison, que ces sectaires, composant la haute classe de la société, devaient avoir la politesse que donnent ordinairement le rang et la fortune ; on ajoute à cela que notre divin maître a condamné leur doctrine, sans condamner leur morale. D'ailleurs Josèphe ne dit pas tout sur le compte des Sadducéens ; il est certain qu'ils rejetaient la résurrection des morts, et l'existence des anges, puisque cela leur est formellement reproché dans le Nouveau-Testament. Il peut se faire aussi qu'ils rejetassent les traditions, comme les Caraïtes, avec lesquels on les a quelquefois confondus, et qu'ils ne reçussent que les cinq livres de Moïse, à l'exemple des Samaritains. On peut voir, sur tout cela, Prideaux, *Histoire des juifs*, liv. XIII ; Nicolas Serarius, *Trihæresium*, lib. II, chap. XVIII, etc. Drusius, *De tribus sectis Judæorum*, lib. III ; Bayle, *Dictionnaire histor. et crit.*, et la plupart des commentateurs du Nouveau-Testament. Le judicieux abbé Fleury paraît avoir jugé trop sévèrement les Sadducéens, dans son livre des *Mœurs des Israélites* : toutefois, la réputation dont il jouit, nous porte à transcrire ici son jugement. « Les » Sadducéens, dit-il, donnaient tout » au libre arbitre ; ils prenaient l'É- » criture à la lettre, et prétendaient » qu'elle ne les obligeait à croire ni » la résurrection, ni l'immortalité » de l'ame, ni qu'il y eût des anges » ou des esprits. Ainsi, ils ne ser- » vaient Dieu que pour les récom- » penses temporelles, et donnaient » beaucoup aux plaisirs des sens. Ils » avaient peu d'union entre eux, et » peu d'autorité sur le peuple ; leur » nombre n'était pas grand ; mais » c'étaient les premiers de la nation, » et même plusieurs d'entre les sa- » crificateurs. » Luc de Bruges (*Com. sur S. Matthieu*) explique d'une manière très-plausible, cette tolérance de la synagogue à l'égard des Sadducéens. L—B—E.

SADOLET (JACQUES), cardinal, et l'un des écrivains les plus distingués du seizième siècle, naquit à Modène, en 1477. Son père (1), savant

(1) Jean SADOLET, père du cardinal, mourut à Ferrare, le 22 novembre 1512, à 68 ans. Il a laissé des *Repetitiones legales*. Tiraboschi lui a donné une Notice très-étendue dans la *Biblioth. Modenese*, IV, 425 ; et il en a fait l'éloge dans la *Storia della letterat. ital.*, VI, 580 et suiv.

jurisconsulte, et successivement, professeur de droit aux académies de Pise et de Ferrare, prit soin de sa première éducation. Doué d'une grande vivacité d'esprit, et d'une mémoire fort heureuse, il fit de rapides progrès dans les langues grecque et latine, la poésie, l'éloquence et la philosophie. Il suivit les leçons que Nicolas Léonicène (*V.* ce nom), l'un des collègues de son père, faisait sur Aristote, et se lia dès-lors d'une amitié durable avec le Bembe. Le père de Sadolet aurait desiré lui voir embrasser la profession d'avocat; mais il lui permit enfin d'aller à Rome se perfectionner par la fréquentation des artistes et des savants. Il y trouva moins un protecteur qu'un ami dans le cardinal Olivier Caraffe, qui le prit pour secrétaire, et lui fit obtenir un canonicat du chapitre Saint Laurent *in Damaso*, que Sadolet résigna dans la suite à son frère (*V.* ci-dessous). Cependant il se livrait avec ardeur à la culture des lettres. Les leçons de Scipion Carteromaco (*V.* Fortéguerri, t. XV, pag. 294), le familiarisaient avec les beautés de la langue grecque; et il se montrait assidu aux assemblées de l'académie romaine, qui réunissaient les hommes les plus éminents par leur naissance et leur érudition. Après la mort du cardinal Caraffe, Sadolet accepta les offres de Fréd. Frégose, archevêque de Salerne; mais Léon X, appréciateur de ses talents, parvenu au trône pontifical, le choisit avec le Bembe pour ses secrétaires. Cet emploi brillant ne détourna point Sadolet de l'étude; et il continua d'assister aux réunions littéraires (2), dont il était l'un des ornements. Les savants se ressentirent de son crédit; et plusieurs lui durent des pensions ou des bénéfices; mais il ne sollicita jamais aucune faveur pour lui-même. Il fit un pélerinage à N.-D. de Lorette, en 1517, pour satisfaire sa dévotion. Pendant son absence, le pape le nomma évêque de Carpentras; et il fallut user de violence pour lui faire accepter cette dignité. Adrien VI ne partageait pas le goût de son prédécesseur pour la littérature. Nourri dans la sévérité des anciennes méthodes scolastiques, l'élégance et la pureté du style n'avaient aucun mérite à ses yeux. Quand on lui montra des lettres de Sadolet: « Ce sont, dit-il, des lettres d'un poète. » Retiré dans une campagne voisine de Rome, Sadolet attendait les ordres du pontife. On profita de son absence pour le desservir; et il eut la douleur de se voir faussement accusé d'avoir falsifié un bref. Il se rendit à Carpentras, au mois d'avril 1523: mais Clément VII, en arrivant au pontificat, se hâta de le rappeler, et de le rétablir dans son emploi. Il n'accepta qu'avec la réserve qu'il retournerait, au bout de trois ans, dans son diocèse, dont il abandonnait à regret l'administration à des vicaires. La bienveillance que lui témoignait le nouveau pontife l'autorisait à lui donner des avis. Il voulut détourner Clément d'accéder à la ligue qui se formait contre Charles-Quint; et il l'avertit vainement des dangers auxquels l'exposerait cette imprudence. Sadolet quitta Rome en 1527, vingt jours avant le sac de cette ville par les troupes impériales (*V.* Clément VII et Bourbon). Son palais et ses meubles furent pillés par les soldats allemands: mais sa bibliothèque, riche en manuscrits et en livres précieux, venait

(2) Il a décrit le charme de ces réunions, de la manière la plus séduisante dans deux *Zettres*, tom. I, ep. 106; II, ep. 246, ed. de Rome, 1760.

d'être embarquée sur un vaisseau qui faisait voile pour la France. La peste se déclara dans le bâtiment, auquel tous les ports furent fermés; et cette collection, qu'il avait mis tant de soin à rassembler, disparut sans qu'on ait jamais su ce qu'elle était devenue. Sadolet sut trouver un adoucissement à cette double catastrophe, dans la culture des lettres, et dans l'affection qu'il portait à son troupeau. Son zèle pastoral s'étendit à tout ce qui pouvait intéresser les peuples que la Providence lui avait confiés. En même temps qu'il les préserva des erreurs de l'hérésie, il s'occupa de leurs besoins, les délivra des usuriers Juifs, et les défendit contre les mesures fiscales du légat d'Avignon. Quoiqu'il n'eût d'autre fortune que les revenus de son évêché (3), il fonda plusieurs écoles pour les enfants, et trouva dans ses économies les moyens de soulager toutes les infortunes qu'il parvenait à découvrir. La bonté de son cœur était si connue, que les malheureux habitants de Merindol et de Cabrières n'hésitèrent pas de lui communiquer leur réponse aux accusations dont ils étaient l'objet. En plaignant leurs erreurs, il leur promit sa protection, empêcha le légat de les inquiéter, et retarda, tant qu'il vécut, l'exécution des mesures de rigueur que l'on méditait contre eux (*Voy.* Oppède, XXXII, 31). Paul III rappela Sadolet à Rome en 1536 (4), et l'adjoignit à la congrégation chargée de préparer les objets qui devaient être soumis au concile indiqué à Modène, puis à Vicence, et qui s'ouvrit enfin à Trente. Dès que ce travail fut terminé, Sadolet se disposait à revenir dans son diocèse: mais le pape, en l'attachant à sa personne, le retint, et le créa cardinal, au mois de décembre 1536. Cette nouvelle dignité ne pouvait qu'accroître son zèle pour les intérêts du Saint-Siége; mais elle ne changea rien à ses mœurs. Plein de modestie et de désintéressement, il ne songea qu'à servir ses amis, et surtout le Bembe (5), qui dut à ses seules instances la pourpre, dont, il est vrai, sa conduite passée le rendait assez peu digne (*V.* Bembo). A peine rétabli d'une maladie grave, Sadolet suivit le pape, en 1538, à Nice, où Charles-Quint devait avoir une entrevue avec François Ier.; et il contribua beaucoup à la trêve que jurèrent ces deux princes (*Voy.* Paul III, xxxiii, 174). Il était trop rapproché de son diocèse pour ne pas désirer de le visiter. Le pape ne crut pas devoir lui refuser sa demande; mais il limita la permission qu'il lui accordait à quelques mois. L'état de sa santé servit de prétexte à Sadolet, pour prolonger son séjour au milieu d'un peuple qu'il chérissait autant qu'il en était aimé. Ce fut de Carpentras qu'il écrivit, en 1539, aux Genevois qui venaient d'embrasser le protestantisme, cette lettre, si belle et si touchante, monument d'éloquence et de charité chrétienne, qu'on a comparée aux exhortations de saint Chrysostôme. Rappelé à Rome, en 1542, Sadolet fut envoyé près de François Ier. pour l'engager à la paix. Ce prince connaissait les vertus et les talents du légat; il avait

(3) On sait qu'il ne retirait de l'évêché de Carpentras que 1600 écus d'or. Voy. le *Clergé de France*, par Dutems, II, 30.

(4) On dit que s'étant embarqué sur le Pô pour achever plus commodément son voyage, il fut arrêté par des soldats espagnols qui le dépouillèrent entièrement.

(5) Tiraboschi nous apprend que Sadolet fit également admettre au sacré collége Cortese et Aléandre, deux prélats d'un grand mérite.

essayé de se l'attacher par les offres les plus brillantes. Il lui promit tout ce qu'il demanda : mais les ruses de Charles-Quint firent échouer les projets du Saint-Siége, et l'habileté de ses négociateurs. Après s'être acquitté de sa mission, Sadolet revint à Carpentras : mais le pape avait besoin de ses conseils dans les réunions préparatoires du concile. Le prélat retourna donc à Rome, en 1543. Il assista, l'année suivante, à la conférence du pape avec Charles-Quint, à Busseto (près de Parme); dans laquelle furent discutés les moyens d'amener la paix avec la France. Tranquille désormais sur l'administration de son diocèse qu'il avait remise à son neveu, il partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et la culture des lettres, et mourut à Rome, le 18 oct. 1547. Il fut enterré, comme il l'avait demandé, sans aucune pompe, dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, où ses neveux consacrèrent à sa mémoire une épitaphe rapportée par Niceron, Tiraboschi, etc. L'éloge de ce prélat se retrouve dans toutes les histoires de son siècle. Plein de douceur et de sensibilité, il avait une noblesse d'ame et un désintéressement admirables : pieux sans superstition, zélé pour la foi, mais ennemi de toute violence, son exemple, dit Gaillard (*Hist. de François Ier.*), aurait dû suffire pour rendre les hommes bons et heureux. Bien éloigné de rabaisser, comme tant d'autres, le mérite de ses adversaires, il rendait justice aux talents de Calvin et de Bucer, ainsi qu'aux qualités aimables de Mélanchthon. Erasme le consultait souvent, et se repentit toujours d'avoir négligé ses conseils. Enfin, il fut aimé des protestants et admiré des catholiques; mais personne ne l'imita. Comme écrivain, Sadolet avait pris Cicéron pour modèle; mais il ne poussait pas le *purisme* aussi loin que Bembe. Son style élégant et naturel manque quelquefois de précision. L'édition la plus complète et la seule recherchée de ses *Œuvres*, est celle de Vérone, 1737, et années suivantes, 4 vol. in-4°.: elle contient seize ouvrages de Sadolet, dont Tiraboschi rapporte les titres dans la *Bibl. Modenese*, IV, 437-55. On se contentera de citer les plus importants, en suivant l'ordre de leur publication : I. *De liberis rectè instituendis liber*, Venise, 1533, in-8°.; Paris, Colines, même année; et Lyon, Seb. Gryphe, 1535, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en italien, Venise, 1745. C'est un traité complet de tout ce qui tient aux mœurs et à l'éducation littéraire des enfants; et malgré les méthodes publiées récemment, il peut encore être consulté avec fruit. Bembe avait noté, dans cet ouvrage, quelques expressions qu'il ne croyait pas avoir été employées par des auteurs de la bonne latinité : mais Sadolet les justifia toutes, dans une Lettre qu'a publiée Tiraboschi d'après l'autographe, conservée dans la Bibl. Barberini. II. *Commentarius in epistolam S. Pauli ad Romanos*, Lyon, 1535; in-fol. Cet ouvrage fut supprimé à Rome, comme renfermant, sur la grâce, des sentiments conformes à ceux des semi-Pelagiens. Sadolet se soumit à cette décision, et retrancha les passages censurés; mais la suppression de son livre lui causa l'un des plus grands chagrins qu'il ait éprouvés. Il le fit réimprimer, avec des corrections, en 1536 et en 1537, in-fol. Les amateurs ne recherchent la première édition, qu'à cause de sa grande rareté. Ernesti cite avec éloge,

dans la *Novissim. biblioth. theologica*, II, 923-25, une édit. de Modène, 1771, in-4°., que Tiraboschi ne paraît pas avoir connue. III. *Phædrus sive de laudibus philosophiæ libri duo*, Lyon, Gryphe, 1538, in-4°. Dans le premier livre, il a rassemblé tous les reproches que font à la philosophie ceux qui la regardent comme inutile ou même dangereuse; et dans le second, il en montre tous les avantages. Cet ouvrage est intitulé : *Phædrus*, d'un des prénoms d'Inghirami (*V.* tome XXI, 216), l'un des personnages que Sadolet a choisis pour interlocuteurs. Il est écrit avec une rare élégance; et Tiraboschi le trouve fort en raisonnements. L'auteur se proposait de réparer, autant que cela dépendait de lui, la perte de l'ouvrage que Cicéron avait composé sur le même sujet: il avait entrepris également de nous dédommager de la perte du Traité de la *Gloire*, de l'orateur romain; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas eu le loisir d'exécuter cet ouvrage. IV. *Poëmata*, Leipzig, 1548, in-8°.; on n'a qu'un petit nombre de pièces de Sadolet, parmi lesquelles on vante surtout le poème sur le dévoûment de *Curtius*, et un autre dans lequel l'auteur décrit le groupe fameux du *Laocoon*. Coupé a donné, dans les *Soirées littéraires*, III, 71, la traduction du début et de quelques fragments du *Curtius*, et celle d'une *Sylve* adressée par Sadolet à Octave et Frédéric Fregose. V. *Orationes*. Les harangues de notre auteur appartiennent toutes à l'histoire civile ou religieuse de son siècle. Il n'en existe pas de Recueils séparés. VI. *Philosophicæ consolationes et meditationes in adversis*. Cet opuscule est l'une des premières productions de l'auteur, puisqu'il est daté de Rome, le 26 octobre 1502. Il a été imprimé avec un ouvrage de Joach. Camerarius sur le même sujet, Francfort, 1577, in-8°. VII. *Epistolarum libri XVI; ad Paulum Sadoletum liber unus; vita ejusd. per Anton. Florebellum*. Lyon, 1550, in-8°. Ce Recueil de Lettres de Sadolet publié par Paul son neveu, eut un très-grand succès. L'édition la plus complète est celle qu'a donnée l'abbé Costanzi, Rome, 1759, 60 et 67, in-8°., 5 vol. Le premier comprend les Lettres écrites par Sadolet, au nom des pontifes dont il fut secrétaire; sa vie composée par Fiordibello (*Voy.* ce nom), avec des additions et quelques Lettres de cet ami de Sadolet. Les trois suivants comprennent les lettres familières du cardinal, en latin et en italien; et enfin l'*Appendix* ou le cinquième vol. est rempli des Lettres découvertes trop tard pour pouvoir être placées dans leur ordre; l'éditeur y a réuni les Lettres et les Harangues de Jérôme Negri, ami particulier de Sadolet, et celles de Paul, son neveu (*V.* ci-dessous), et son successeur à l'évêché de Carpentras. Tiraboschi a publié, d'après les originaux, quatre nouvelles Lettres de Sadolet, à la fin de la Notice qu'il lui a consacrée dans la *Bibl. Modenese*; indépendamment de deux autres qu'il a insérées dans le corps de cette notice, comme pièces justificatives. VIII. *Ad principes populosque Germaniæ exhortatio gravissima, ut desertis et abjectis pestilentissimis hæresium insaniis, in gremium catholicæ et apostolicæ Christi ecclesiæ redeant*, Dillingen, Sebald Mayer, 1560, in-12. Il existe de cet ouvrage des exemplaires sur velin. La bibliothèque du Roi en possède un (Voy. le *Catalogue* publié par

M. Van Praet, IV, 42). L'*Adparat. litterar.* de Freytag., III, 219-31, contient des détails intéressants sur Sadolet, et les éditions les plus rares de ses différents opuscules. On peut encore consulter l'*Onomasticon litterar.* de Sax, III, 127, et les différents auteurs qui s'y trouvent cités, mais surtout sa Vie, que vient de publier à Rome l'infatigable abbé Cancellieri. — Jules SADOLET, frère du cardinal, né vers 1494, cultiva les lettres à son exemple, et se rendit très-habile dans les langues grecque et latine. Son frère, qui s'était empressé de l'appeler à Rome pour soigner son éducation, lui transmit, en 1517, son canonicat de Saint-Laurent. Ses talents faisaient concevoir les plus grandes espérances quand il fut enlevé par une mort prématurée, en 1521, à l'âge de vingt-sept ans. W—s.

SADOLET (PAUL), évêque de Carpentras, n'était pas le neveu, comme on le croit communément, mais le cousin-germain de l'illustre cardinal dont l'article précède. Il naquit, en 1508, à Modène, fut envoyé de bonne heure à Ferrare, et fit, sous la direction du célèbre Giraldi (*V.* ce nom), de très-grands progrès dans les langues et la littérature anciennes. Il trouva dans Jacques Sadolet la tendresse d'un père, et se perfectionna par ses leçons dans les lettres, ainsi que dans la pratique des vertus chrétiennes. Devenu son coadjuteur à l'évêché de Carpentras, en octobre 1533, il fut nommé, en mai 1541, recteur (gouverneur) du comtat Venaissin, et entra en pleine possession de son siége par la mort de son oncle, en 1547. Les belles qualités du nouveau prélat, sa douceur, sa modestie et son inépuisable bienfaisance, lui concilièrent l'affection des peuples soumis à son autorité, tandis que son érudition et sa politesse lui méritaient l'estime des savants. Il fut rappelé à Rome, en 1552, par le pape Jules III, pour remplir l'emploi de secrétaire des brefs adressés aux princes. Après la mort de ce pontife (1555), il retourna dans son diocèse, et fut, pour la deuxième fois, recteur du comtat Venaissin, vers le milieu de 1566. Il le fut encore une fois par lettre du pape, du 15 nov. 1567 : ce troisième rectorat ne finit qu'avec sa vie, le 26 février 1572. Les *Lettres* de Paul Sadolet, au nombre de vingt-sept, et ses *Poésies latines*, dispersées dans différents recueils, ont été rassemblées par l'abbé Costanzi, dans l'*Appendix* du tome V des lettres du cardinal Sadolet, précédées de la *Vie* de l'auteur. Tiraboschi a publié une nouvelle Lettre de ce prélat, à la suite de sa Notice dans la *Bibl. Modenese*, IV, 464. W—s.

SADUDDIN, historien turc. *V.* SAAD-EDDYN.

SADYATTES, roi de Lydie, troisième prince de la dynastie des Mermnades, était fils d'Ardys et grand-père de Crésus. Il n'occupa le trône que douze ans. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il entreprit contre les Milésiens une guerre longue et opiniâtre, qui dura six ans sous son règne, et ne fut terminée que par son fils Alyattes. Les Cimmériens étaient alors la puissance dominante dans l'Asie-Mineure. C'est de là qu'ils infestaient, par leurs fréquentes invasions, le reste de l'Asie, et qu'ils levaient des tributs sur tous les rois de l'Orient. Leur principale place d'armes, située dans la Troade, était la ville d'Antandre, nommée à cette époque Cimmeris. Sadyattes fut sans dou-

te dans leur dépendance, comme les autres rois ses contemporains. L'antiquité nous a transmis si peu de faits sur ce prince, que nous nous serions dispensés de lui consacrer un article, s'il ne nous présentait une occasion de rectifier ce qui a été dit sur la chronologie de ses successeurs, Alyattes (tome I, pag. 656) et Crésus (tome X, pag. 246). Dans un Mémoire lu à l'académie des inscriptions, en 1821, et destiné à déterminer la véritable date de la fameuse éclipse annoncée par Thalès, l'auteur de cet article a discuté tous les faits, dates et témoignages relatifs à la chronologie lydienne, chronologie altérée dans toutes ses parties chez les anciens, et à plus forte raison chez les modernes. Il en était résulté un défaut complet d'harmonie entre l'histoire des Lydiens et celle des autres peuples anciens; défaut qui a fait naître une multitude de difficultés et de contradictions, d'où l'on n'a pu se tirer que par des suppositions moins fondées les unes que les autres. Cette discordance avait déjà été remarquée par les anciens, comme l'atteste Plutarque (*Vie de Solon*, tome I, p. 93): mais ils n'avaient pu reconnaître de quelle cause elle procédait. Toute la chronologie lydienne était appuyée sur la date de la prise de Sardes par Cyrus; et c'est par le moyen de cette détermination qu'on mettait l'histoire de Lydie en rapport avec celle des autres peuples. En fixant cet événement à la quatrième année de la LVIIIe olympiade, en l'an 545 av. J.-C., les chronologistes anciens se sont trompés de douze ans, ce qui a troublé d'autant les annales lydiennes; et ils ont ainsi compliqué l'histoire de Crésus et de ses prédécesseurs, d'une nombreuse série de difficultés, qui n'y étaient réellement pas. Comme, par suite de cette détermination erronée, il était impossible que Crésus eût pu avoir des rapports, pendant son règne, avec Thalès, Solon et Pittacus, on fut obligé de révoquer en doute ces relations, ou d'allonger la vie de ces philosophes d'une manière arbitraire, mais cependant d'une quantité toujours constante, c'est-à-dire, de douze ans, ou de la somme même de l'erreur commise. Un passage d'Hérodote, mal entendu par les anciens, et réellement assez obscur, a donné naissance à cette erreur. Avant de raconter la prise de Sardes, cet historien rapporte les diverses ambassades envoyées en Grèce par le roi de Lydie, pour en tirer des secours contre Cyrus. Les Athéniens, affaiblis alors et divisés par les troubles que l'ambition de Pisistrate avait suscités, ne purent fournir à Crésus les secours qu'il sollicitait auprès d'eux. Hérodote prend de là occasion de raconter toute l'histoire de Pisistrate jusqu'au temps de sa dernière usurpation. On s'imagina qu'il fallait, en conséquence, rapporter à l'époque de la troisième usurpation de ce tyran, c'est-à-dire en l'an 545 avant J.-C., l'ambassade de Crésus, qui précéda de peu la prise de Sardes, tandis qu'il fallait la mettre douze ans avant, en l'an 557, à l'époque de la seconde usurpation de Pisistrate. L'état agité d'Athènes, et surtout la circonstance des présents envoyés par Crésus à Mégacles, qui était alors, dans cette ville, rival de Pisistrate (tandis qu'au contraire, en 545, il y avait plusieurs années qu'il était mort dans l'exil), sont des preuves évidentes de la certitude de cette nouvelle détermination. Les deux usurpations de Pisistrate sont séparées par un espace de douze ans:

aussi est-ce la somme de l'erreur qui affecte toutes les dates relatives à l'histoire de Lydie. Le règne de Crésus se trouvant rabaissé de douze ans, et placé en 559 au lieu de 571, on fut obligé de prolonger la vie de Thalès et de Pittacus, qui avaient eu des rapports publics avec Crésus, pour les amener jusqu'à son règne, tel qu'il était placé dans une chronologie erronée. Ainsi la vie de Thalès, qui était né en 640 avant J.-C., et qui avait vécu soixante-dix-huit ans, jusqu'en 562, fut poussée, par Sosicrates et par d'autres chronologistes, jusqu'à quatre-vingt-dix ans. On ajouta de même douze ans à la vie de Pittacus : Ce sage était né aussi en 640 ; il avait vécu soixante-dix ans : on lui en donna quatre-vingt-deux pour qu'il pût atteindre jusqu'au règne de Crésus. Solon était mort sous l'archontat d'Hégesistrate, en 560 (c'était un fait bien connu), par conséquent avant l'époque assignée par les chronologistes à l'avénement de Crésus. Il fallut ou nier les relations du législateur grec avec le monarque lydien, ou supposer que le premier avait prolongé sa carrière jusqu'à une époque plus moderne. Il n'y a plus de difficulté en replaçant la prise de Sardes en l'an 557 avant J.-C. ; date qui est confirmée d'ailleurs par un autre passage d'Hérodote (I. 91), dans lequel il nous apprend que l'empire de Crésus fut renversé, trois ans après la destruction de celui d'Astyages, arrivée en l'an 560. Crésus, dont le règne fut de quinze ans commencés, était donc monté sur le trône en 571 ; et il put sans peine être en relation avec Pittacus, Thalès et Solon, morts dans les années 570, 562, 560 avant J.-C. Alyattes, père de Crésus, régna donc en 628 ; et Sadyattes, dont la domination fut de douze ans, monta sur le trône en l'an 640. S. M—N.

SAGARD-THEODAT (Gabriel), religieux récollet et missionnaire, partit de Paris, le 18 mars 1624, avec le P. Nicolas Viel, pour aller prêcher la foi aux sauvages du Canada. Ils s'embarquèrent à Dieppe, et arrivèrent à Québec, après une traversée de trois mois six jours. Ayant pris quelque repos, ils se hâtèrent de gagner le pays des Hurons. Sagard y resta deux ans, puis revint en France, laissant à son confrère le soin de la mission. Celui-ci se noya, peu de temps après, à un rapide nommé depuis *Saut du récollet*, qui est dans le voisinage de Montréal. On a de Sagard : Le *Grand voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique, vers la mer Douce, et derniers confins de la Nouvelle-France, dite Canada ; où il est traicté de tout ce qui est du pays, des mœurs et naturel des sauvages, de leur gouvernement et façons de faire, tant dans leur pays qu'allant en voyage ; de leur foi et croyance, avec un dictionnaire de la langue huronne*, Paris, 1632, in-12. L'auteur a soigneusement décrit les mœurs des sauvages parmi lesquels il avait vécu ; il raconte naïvement tout ce qu'il a vu et ouï dire. On reconnaît qu'il n'était ni très-instruit, ni observateur profond : sa crédulité est extrême. Suivant Charlevoix, « il paraît homme fort judicieux et très zélé, non-seulement » pour le salut des ames, mais encore pour le progrès d'une colo» nie qu'il avait presque vue naître. » Du reste, il nous apprend peu de » choses intéressantes. » Ce jugement est inexact sur quelques points ; et, dans tout ce que Charlevoix dit

des Récollets, il cherche à rabaisser les services rendus à la foi par ces religieux, que les Jésuites finirent par supplanter. Le pays habité par les Hurons du temps de Sagard, est placé, sur la carte du livre de Charlevoix, entre 42 et 45°. de latitude nord, coupé par le 80e. méridien O. de Paris, et entre les lacs Erié, Huron et Ontario. Les renseignements donnés par Sagard, de même que tous ceux que contiennent les relations des missions, sont intéressants en ce qu'ils font connaître l'état social de peuples aujourd'hui détruits ou réduits à un petit nombre d'hommes. La relation de Sagard fut bien accueillie; il en publia une nouvelle édition, et y donna l'histoire du Canada depuis quinze ans que les Récollets étaient allés y établir des missions. Il voulait joindre à ce volume des pièces touchant les missions, avec les dictionnaires et les dialogues en langue canadaise, algoumequine et huronne. « Mais, dit-il, l'ayant vu gros » sir suffisamment sous ma plume, » j'ai cru au conseil de mes amis, » qu'il valoit mieux laisser toutes ces » pièces et ces dictionnaires pour un » tome à part. » Ce tome n'a point paru. Le livre est intitulé : *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs récollets y ont faits pour la conversion des infidelles, où est amplement traicté des choses principales arrivées dans le pays depuis l'an 1615 jusqu'à la prise qui en a été faicte par les Anglois*, etc., Paris, 1636, in-12. Cet ouvrage est diviséen quatre livres : le premier contient les travaux des Récollets au Canada avant l'arrivée de l'auteur; le second, le voyage de Sagard; il offre quelques particularités nouvelles sur les mœurs des sauvages; le troisième traite de l'histoire naturelle, et renferme aussi le retour de l'auteur en France; le quatrième apprend comment les Jésuites succédèrent aux Récollets dans la mission du Canada, et comment les Anglais s'emparèrent de Québec, en 1629. Tous les religieux qui étaient au Canada furent amenés en Angleterre. E-s.

SAGE (Le). *Voy.* Le Sage.

SAGHANY (Ahmed Ben Mohammed al), astronome arabe, vivait à Baghdad, au quatrième siècle de l'hégire, sous le règne de Chéref-ed-Daulah, fils de Adhad-êd-Daulah. Ce prince ayant fait élever un observatoire dans son jardin, en confia la direction à Saghany, qui fut chargé d'en construire tous les instruments. Saghany justifia le choix du prince; car peu d'artistes étaient parvenus au degré de perfection où il avait porté son art. Le temps, loin de diminuer sa réputation, ne fit que l'augmenter. On rechercha avec empressement, long-temps après sa mort, des instruments de sa façon. Non-seulement il avait perfectionné les anciens en leur donnant plus de justesse et de solidité; mais il en avait même inventé de nouveaux. Il excellait particulièrement dans la construction de l'astrolabe, ainsi que l'indique le surnom d'Asterlâby, que lui donnent les biographes arabes. Il mourut à Baghdad, l'an 379 de l'hég., 989 de J.-C. J-n.

SAGITTARIUS (Gaspar), historien saxon, naquit en 1643, à Lunebourg, où son père, nommé aussi Gaspar (1), était pasteur. Après avoir fréquenté les principales uni-

(1) Gaspar Sagittarius le père, né en 1597, à Osterbourg, où son père était pasteur, mort le 27 avril 1667, est aussi connu par quelques ouvrages (*Voy.* Ludovici, *Historia rectorum*, etc., tom 1, p. 36). Il paraît que le nom de la famille était *Schütze*, qui, suivant l'usage des érudits de ce temps-là, a été latinisé en *Sagittarius*.

versités du nord de l'Allemagne, et exercé quelques fonctions ecclésiastiques, il fut nommé, en 1674, professeur d'histoire à Iéna, obtint le titre d'historiographe des ducs de Saxe, et se dévoua dès-lors aux recherches historiques jusqu'à sa mort, arrivée le 9 mars 1694. Il légua sa riche bibliothèque à l'université de Iéna, ainsi que ses médailles et autres curiosités. Ses ouvrages de théologie sont oubliés aujourd'hui; ceux d'archéologie sont peu estimés: mais tous ceux qu'il a donnés sur l'histoire d'Allemagne sont encore utiles et bons à consulter, quoique un grand nombre d'entre eux ne soient que des thèses ou Dissertations académiques traitées d'une manière exacte mais minutieuse. Ses écrits sont en très-grand nombre: Niceron (t. IV), copié par les éditeurs de Moréri, en compte 67: nous n'indiquerons que les plus importants, et ceux qui ont échappé aux recherches de ce bibliographe. I. *De Januis veterum*, Altenburg, 1672, in-8°.; Iéna, 1694, in-8°. de plus de 400 pag.; ib., 1704, in-4°., inséré par Grævius au tom. II du *Thesaur. antiquit. Roman.* II. *De præcipuis scriptoribus historiæ germanicæ*, Iéna, 1675, in-4°. (*V.* Koeler, XXII, 522). III. *Nucleus historiæ germanicæ*, in-12, Iéna, 1675, 1682; traduit en français, par Rocoles (*V.* ce nom). IV. *Antiquitates regni Thuringici* (1685);... *gentilismi et christianismi Thuringici* (1685);... *ducatûs Thuringici* (1688), 3 vol. in-4°., en allemand, quoique avec un titre latin. Ce sujet avait déjà été ébauché par l'auteur dans sa Dissertation, *De antiquo statu Thuringiæ, usque ad ortum Langraviorum*; ibid., 1675, in 4°.; et l'ouvrage a été réimprimé à Chemnitz, 1772, in-8°. V. *Historia Lubecensis*, Iéna, 1677, 78 et 79, 4 part. in-4°. VI. *Historia antiqua Noribergæ*, ibid., 1679, in-4°.; Altdorf, 1745, in-4°. de 32 pag. VII. *Historia Eccardi II marchionis Misniæ*, etc. Iéna, 1680, in-4°.; réimprimé en 1683, avec une Histoire des évêques de Naumburg (*V.* le *Journal des savants* de 1720, p. 90); cette dernière a reparu à Leipzig, 1738, in-4°. VIII. *Antiquitates archiepiscopatûs Magdeburgensis*, Iéna, 1684, in-4°.; dissertation fort curieuse, dit Lenglet-Dufresnoy. IX. *Historia vitæ Georgii Spalatini*, ibid., 1684, in-4°. de près de 600 pag. X. *Historia Marchiæ Soltwedelensis*, ib., 1685; in-4°.; traduit en allemand, avec des notes d'Hoppius, Salzwedel, 1732, in-4°. XI. *Monumenta historica templi Ienensis academici*, Iéna, 1685, 1690, 1720, in-4°., XII. *Memorabilia historiæ Luneburgicæ*, Halle, 1714, in-4°. Dans la première édition (Iéna, 1688, in-8°.), cette histoire n'allait que jusqu'à l'an 1235; mais la continuation manuscrite s'est trouvée dans les papiers de l'auteur. XIII. *Historia Gothana*, Iéna, 1700, in 4°. Cette histoire de la ville et du duché de Gotha, dont l'auteur n'avait publié de son vivant qu'un précis sous le titre de *Memorabilia* (ibid., 1688, in-8°.), fut mise au jour par G. E. Tentzel, qui y joignit un volume de supplément, auquel il en ajouta successivement deux autres (1702 et 1716). L'éditeur enrichit ce livre des lettres de C. Mucianus Rufus, chanoine de Gotha (Voy. les *Mem. de Trévoux*, mars 1702, p. 96). XIV. *Antiquitates lacûs Bodamici*, Iéna, 1693, in-4°. de 162 pag. Cette histoire du lac de Constance et de la ville de Lindau, a été réim-

primée dans le *Thesaurus rerum Suevicarum* de Wegelin (tom. 1, p. 296-395), et dans d'autres collections. XV. *Dissertatio epistolica quâ ratio redditur genealogiæ Sagittarianæ*, ibid., 1694, in-4°. XVI. *Introductio in historiam ecclesiasticam, sive Notitia scriptorum veterum atque recentium*, etc., Iéna, 1694, in-4°. de plus de 1200 pag.; ouvrage important, curieux, et qui, bien que suranné, peut encore être consulté avec fruit. Quoique nous ayons un grand nombre de bibliographies des historiens ecclésiastiques, celle-ci offre l'avantage d'être distribuée méthodiquement par matières, et accompagnée de tables qui facilitent les recherches : sur chaque objet on indique séparément les écrivains luthériens, les calvinistes et les catholiques. Sagittarius descendit dans la tombe avant d'avoir terminé ce livre; et, le jour même de sa mort, il avait encore dicté à son secrétaire le chapitre *De Manichæis*. Le livre fut publié par l'abbé J. A. Schmidt, dépositaire de ses manuscrits, qui en donna, en 1718, une nouvelle édition augmentée d'un volume de supplément, formant près de 1700 pag. Ce travail eût été plus commode si l'éditeur eût refondu ses additions avec le texte; mais il ne voulut sans doute pas réimprimer le tome premier, dont l'édition n'était pas épuisée. Indépendamment des suppléments qui répondent à chaque chapitre, Schmidt a inséré, dans le tome 2e., une Bibliographie des conciles (par ordre alphabétique), formant près de 800 pag., et une Notice des colloques (ou disputes publiques sur des matières religieuses), au nombre de plus de cent, par ordre chronologique, depuis celui de Heidelberg, en 1518, jusqu'à celui de Cassel, en 1661. On a reproché à ce livre des omissions, des singularités, et même des fables (Voy. le *Journal des savants* de 1718, p. 540). Quelques protestants l'ont aussi critiqué assez durement (Voy. *Bibliotheca Reimmann.*, p. 108), et l'ont accusé de plagiat. L'ouvrage est d'ailleurs incomplet, l'éditeur étant mort avant d'avoir pu terminer un troisième volume, qu'il se proposait d'y joindre, sur l'histoire des rits et autres antiquités ecclésiastiques. XVII. *Oratio de bibliothecâ Ienensi*, publiée par J. A. Schmidt, dans son premier Supplément au recueil de Mader, *De Bibliothecis* (*V.* Mader). XVIII. *Commentariolus quo modus excerpendi omnium ordinum studiosis summâ cum curâ monstratur*, Helmstadt, 1703, in-8°. de 96 pag. Ce sujet avait déjà été traité, d'une manière un peu différente, par Locke (*Voy.* ce nom, XXIV, 614), par G. Marcel (*V.* Noblot), etc. XIX. *Histoire du comté de Gleichen*, Francfort, 1732, in-4°., fig. (en allemand). XX. *Historia Francofurtensis*, ibid., 1764, in-8°. XXI. *Dissertatio de nomine Westphaliæ*, publiée en 1716, dans le *Nova variorum scriptorum collectio*, tome 1, Halle, in-8°. Parmi les nombreux manuscrits de Gaspar Sagittarius, demeurés inédits, et dont Schmidt publia le catalogue, Iéna, 1695, in-4°., on regrette une Histoire des quarante-trois villes libres et impériales. — Thomas Sagittarius, oncle du précédent, né à Stendal, en 1577, recteur du gymnase de Sainte-Élisabeth, à Breslau, mort le 21 avril 1621, publia plusieurs ouvrages, maintenant oubliés, et quelques Dissertations sur des sujets bizarres : *Quî fiat quod multi*

abhorreant ab esu caseï; — *De barbigenio*, etc. — Son fils, Jean-Christfried SAGITTARIUS, né en 1617, professeur d'histoire et de poésie à Iéna, surintendant-général et prédicateur de cour à Altenbourg, où il mourut le 19 février 1689, est aussi l'auteur d'un grand nombre de Dissertations, dont les plus importantes ont été recueillies sous le titre d'*Otium Ienense*, 1671, in-4°. Ce fut lui qui donna l'édition des OEuvres de Luther, Altenbourg, 1661-64, 9 vol. in-fol.; et il traduisit en allemand les ouvrages latins de ce réformateur. — Son fils, Paul-Martin SAGITTARIUS, né en 1645, mort le 31 juillet 1694, parcourut la même carrière, et se distingua par son goût pour la numismatique et les recherches historiques. On a de lui six Dissertations, *De numis Saxoniæ ducum*, Altenbourg, 1769 et suiv., in-4°., et un *Syllabus monetæ cupreæ saxoniæ*, inséré par Mencke, dans ses *Scriptores rerum Germanicarum*, II, 786. — Dideric SAGITTARIUS, né en 1642, professeur de poésie et bibliothécaire à Brême, mort le 1er. juin 1707, n'est connu que par quelques programmes académiques. — Enfin Jean-Helfrich SAGITTARIUS, publia, en 1745, à Francfort, en allemand, un livre pour prouver qu'un malade chrétien ne peut pas en conscience consulter un médecin juif, et qu'il n'est pas permis de conférer le doctorat en médecine à un israëlite. On est devenu plus tolérant depuis ce temps-là.

C. M. P.

SAGREDO (JEAN), historien, né vers 1616, à Venise, d'une ancienne et noble famille qui a produit plusieurs hommes distingués, signala d'abord ses talents dans les conseils et au sénat. Envoyé par la république, en 1650, près de Cromwell, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, il remplissait, en 1656, le même poste à la cour de Louis XIV; et en 1665, il fut chargé d'une nouvelle négociation en Allemagne. Le zèle qu'il avait montré, fut récompensé par l'importante dignité de procurateur de Saint Marc. Il osa seul prendre la défense de Morosini, accusé d'avoir livré Candie aux Turcs sans autorisation. Son éloquence courageuse suspendit la décision du sénat, et finit par imposer silence à l'envie (*V.* MOROSINI, XXX, 207). En 1674, Nicolas Sagredo, son frère, succéda dans la place de doge à Dominique Contarini : deux ans après, Nicolas étant mort, Jean fut choisi pour le remplacer; mais les ennemis puissants qu'il avait dans l'ordre de la noblesse, parvinrent à faire annuler son élection, sous le prétexte qu'il était dangereux de voir le trône ducal occupé successivement par deux frères. Les électeurs annonçaient déjà, du haut du balcon du palais public, cette nomination, lorsque le peuple, faisant tout-à-coup usage d'un droit tombé en désuétude depuis long-temps, s'écria tout d'une voix qu'il ne le voulait pas. L'histoire avoue que Jean Sagredo n'était pas à l'abri de tout reproche, et que sa conduite privée pouvait motiver en partie une exclusion jusqu'alors sans exemple (Voy. l'*Hist. de Venise*, par M. Daru, liv. XXXIV, 1). Il éprouva, dit-on, un tel ressentiment de cet affront, qu'il quitta Venise, en jurant de n'y jamais rentrer. Retiré dans une campagne sur les bords de l'Adriatique, il y consacra ses loisirs à l'étude, et ne tarda pas à publier une histoire des Turcs, dont le succès dut le consoler de sa dis-

grace. Morosini, devenu le chef de la république, tira Jean Sagredo de la retraite, et le fit, en 1691, provéditeur général des mers du Levant. Sagredo, déjà vieux, n'exerça pas long-temps un emploi qui demande de l'activité; et l'on peut conjecturer qu'il suivit de près, on peut-être même qu'il précéda Morosini dans le tombeau (1). L'Histoire de Sagredo dont on a parlé, est intitulée : *Memorie istoriche de' monarchi Ottomani*, Venise, 1677, in-4°. Cette édition, ornée du portrait de l'auteur, est la plus estimée. On reconnaît, dans cette histoire, qui s'étend de 1300 à 1646, un écrivain instruit, judicieux, et nourri de la lecture des anciens. On apprécierait davantage son impartialité, s'il montrait moins d'emportement contre les Turcs. L'histoire des temps modernes, depuis le règne de Soliman II, y est surtout fort détaillée. Il en existe une traduction française, Paris, 1724-32, in-12 (*Voy.* LAMBERT, XXIII, 257.) Sagredo écrivit aussi un *Traité de l'état et du gouvernement de Venise*; mais il y rapportait les choses trop sincèrement, et avec trop de particularités, pour que le gouvernement en autorisât l'impression. W—s.

SAHAG Ier., dixième patriarche d'Arménie; était fils de S. Nersès, qui avait été revêtu de la même dignité; et il descendait, à la sixième génération, de S. Grégoire, apôtre de l'Arménie. Il appartenait donc à la race royale des Arsacides, non à la branche qui régnait en Arménie, mais à une autre venue de Perse, sous le règne de Chosroès ou Khosrou Ier. (*V.* GRÉGOIRE l'Illuminateur, tome XVIII, p. 412, et KHOSROU Ier., roi d'Arménie, tome XXII, p. 401). Sa mère était grecque, et fille d'un personnage distingué, nommé Appion. Long temps avant d'être élevé à la dignité patriarcale, Sahag s'était acquis une haute réputation de sagesse et de sainteté. Sa vie austère et la puissance de son éloquence lui avaient attiré un grand nombre de disciples, qui l'accompagnaient et le secondaient dans les prédications qu'il ne cessait de faire dans les principales villes de l'Arménie. Aussi est-ce par l'assentiment général du peuple et du clergé arménien qu'il fut investi de la première dignité sacerdotale de sa patrie, en l'an 390, la troisième année du règne de Khosrou III. Sahag devait être alors âgé d'environ quarante-cinq ans, puisque son père, Nersès, était déjà veuf à l'époque où il fut élevé sur le trône patriarcal, qu'il occupa trente-quatre ans, et qu'il était mort depuis plus de dix ans, quand son fils succéda à Asbourages. Sahag était aussi veuf depuis long-temps. Sa femme, Santoukhd, fille du prince mamigonian Vartan, qui avait vécu peu de temps avec lui, ne lui avait laissé qu'une fille, nommée Anouïsch, qu'il maria avec Hamazasb, de la race des Mamigonians. Sahag fut donc le dernier rejeton mâle de la race souréniane, issue des Arsacides de Perse, et qui était depuis plus d'un siècle en possession de donner des patriarches à l'Arménie. Ce royaume était alors gouverné par un prince qui, devant sa couronne au roi de Perse, se trouvait, à beaucoup d'égards, dans la dépendance de ce monarque. Le joug cependant commençait à lui peser; et il cherchait secrètement à s'assurer les secours de l'empereur Arcadius, pour s'affranchir d'une sujétion trop

(1) Morosini mourut en 1694, à 76 ans (*Voyez* son article).

humiliante. Voulant élever Sahag sur le trône patriarcal, il ne prit pas les ordres du roi de Perse. Celui-ci fut irrité de ce manque de déférence; et il envoya une armée afin de punir la rebellion de Khosrou. Ce dernier, trahi par les dynastes arméniens, et abandonné par Arcadius, ne put résister aux Persans : il lui fallut céder à la force. Privé de la couronne, après un règne de cinq ans, il fut emmené, avec plusieurs sujets fidèles, dans la Perse, où on l'enferma dans la forteresse de l'Oubli, dans la Susiane. Son frère Vrham-Schabouh ou Bahram-Schah pour fut placé sur le trône. Le mécontentement du roi de Perse ne s'étendit pas plus loin. Sahag ne fut point dépouillé de son siége ; au contraire, il obtint un très-grand crédit auprès de ce monarque, auquel il demanda, pour son gendre Hamazasb, la dignité de connétable d'Arménie, vacante par la mort de Sahag, prince des Pagratides, et dont le nouveau souverain de l'Arménie n'avait pas osé l'investir. Ce ne fut pas la seule faveur que le roi de Perse lui accorda. La race de Camsar, et la famille des Amadouniens, qui avaient montré le plus grand zèle pour défendre l'indépendance de leur patrie, furent, à sa prière, réintégrées dans leurs possessions. La race des Mamigonians fut, par un acte royal, placée au cinquième rang parmi les princes arméniens. Sahag était redevable de cette influence à son illustre origine et à la puissance que sa famille avait eue autrefois dans la Perse. Ce fut en grande partie par ses soins que l'alphabet qui a cours maintenant parmi les Arméniens, fut mis en usage. Cette opération, en apparence entièrement littéraire, eut pour résultat de séparer à jamais les Arméniens des autres nations de l'Orient, d'en faire un peuple distinct, et de les affermir dans la religion chrétienne, en proscrivant l'usage de tous les caractères alphabétiques étrangers répandus dans le pays, et destinés à écrire les livres des idolâtres ou des sectateurs de Zoroastre. Il fut puissamment secondé dans l'exécution de cette importante mesure par S. Mesrob, son coadjuteur dans toutes ses entreprises littéraires et religieuses (*V.* Mesrob, XXVIII, 427). Jusqu'à cette époque, les Arméniens s'étaient servis, pour écrire leur langue, de caractères grecs ou syriens; mais depuis les ravages et la persécution exercés, une trentaine d'années auparavant, par le prince ardzrounien Méroujan (*V.* Méroujan, XXVIII, 383), les derniers caractères avaient prévalu. Comme ils étaient incommodes, qu'ils exprimaient mal les sons de l'arménien, et par conséquent qu'ils étaient peu connus du peuple, il était difficile de répandre chez cette nation l'instruction et les vérités de la religion chrétienne. Sahag s'occupa aussitôt de faire transcrire avec le nouveau caractère, tous les livres utiles, et d'en faire composer un grand nombre d'autres. C'est à cette opération que nous devons la conservation de la langue et de la littérature arménienne, qui, sans cela, auraient fini par se confondre avec celles des Persans ou des Syriens. C'est elle aussi qui a distingué d'une manière particulière la nation et l'Église d'Arménie, lui a conservé son indépendance politique, et a perpétué jusqu'à nous son existence. Le roi Bahram-Schah pour seconda de toute sa puissance les efforts du patriarche. Après la mort de ce prince, arrivée en 415, Sahag fit un voyage en Perse, à la

cour de Iezdedjerd Ier, pour lui demander de rétablir sur le trône d'Arménie l'ancien roi Khosrou, frère de Bahram-Schahpour, qui était toujours prisonnier en Perse, le dernier prince n'ayant laissé qu'un enfant de dix ans, hors d'état de régner par lui-même. Iezdedjerd céda aux prières du patriarche. Khosrou ne jouit pas long-temps des bontés du monarque persan : il mourut au bout d'un an; et l'Arménie fut encore une fois sans souverain. Sahag perdit, vers le même temps, son gendre Hamazasb, connétable du royaume. Le chagrin qu'il en ressentit, l'empêcha de retourner à la cour de Perse, pour y défendre les intérêts de ses compatriotes et ceux de la race royale des Arsacides. Iezdedjerd plaça sur le trône d'Arménie son fils Schahpour. Après un règne de quatre ans, ce souverain étranger périt dans la Perse, où il avait entrepris une expédition, en y combattant son frère Bahram V, auquel il disputait l'héritage paternel. L'Arménie demeura sans roi, et livrée à l'anarchie, pendant trois années. Sahag, son petit-fils Vartan, prince des Mamigonians, et Mesrob, se retirèrent dans l'Arménie grecque, où ils se mirent sous la protection de l'empereur Théodose-le Jeune. Pendant cette espèce d'exil, Sahag, et ceux de ses disciples qui l'avaient accompagné, s'occupèrent d'instruire les Arméniens de cette partie de l'empire romain, et de répandre parmi eux la connaissance du nouvel alphabet. Après y avoir fait un assez long séjour, les princes arméniens, fatigués des guerres civiles qui déchiraient leur patrie, lui envoyèrent une ambassade pour lui apprendre que le roi de Perse, convaincu qu'il ne pouvait tenir l'Arménie dans sa dépendance, s'il ne lui donnait un souverain particulier, consentait à la paix. Le patriarche fut donc invité à venir servir de médiateur dans sa patrie. Sahag laissa dans l'Arménie grecque ses petits-fils, Hmaïag et Hamazasbian, pour achever ce qu'il avait commencé, et il revint dans le pays d'Ararad; puis, de concert avec les grands de l'état, il envoya en Perse Sempad, prince des Pagratides, et Vartan, mamigonian. La paix fut faite; et Bahram V leur donna pour roi Ardaschès, fils de Bahram-Schahpour, âgé de six ans. En montant sur le trône, ce dernier prit le nom d'Ardaschir, pour plaire au roi de Perse. C'est sous le règne de ce prince, règne d'ailleurs bien funeste à l'Arménie, que Sahag termina l'ouvrage qu'il avait commencé sous Bahram-Schahpour, en donnant une littérature à sa patrie. Mesrob, secondé par ses disciples, avait déjà traduit la Bible tout entière en arménien, par les ordres du saint patriarche. Le zèle de celui-ci ne s'arrêta point là : il voulut perfectionner son ouvrage, et répandre dans l'Arménie la connaissance de la langue et de la littérature grecques. Joseph de Baghin et Ezuig furent envoyés à Edesse pour y rassembler des manuscrits grecs; bientôt ils allèrent pour le même objet, à Constantinople. Ils y furent suivis, peu après, par Léonce, Gorioun, Jean de l'Acifisène et Ardsan. Ils y restèrent fort long-temps, et ne revinrent en Arménie qu'en l'an 434, rapportant les actes du concile tenu à Ephèse, en 431, contre les Nestoriens, et des Lettres de Proclus, patriarche de Constantinople, adressées à Sahag l'Arménien. Pendant leur absence, leur patrie avait perdu son indépendance. Le jeune roi Ardaschir

s'était rendu tellement odieux aux dynastes arméniens, que ceux-ci ne cessaient d'animer contre lui le patriarche, voulant qu'il se rendît avec eux à la cour de Perse, afin d'y accuser leur souverain. Sahag, prévoyant les conséquences fâcheuses qui devaient inévitablement résulter d'une telle démarche, s'y refusa constamment. Les princes, excités par un prêtre ambitieux, nommé Sormag Ardsaketsi, allèrent seuls en Perse; et ils y accusèrent leur roi et le patriarche de s'être attachés au parti des Romains. Tous deux furent mandés par le roi Bahram. Ce fut en vain qu'il tenta, ainsi que son ministre Souren, du sang des Arsacides, de porter Sahag à accuser son souverain. Leurs instances furent inutiles. Alors Bahram, irrité, ôta la couronne à Ardaschir, le garda prisonnier, et réunit ses possessions au domaine royal. Sahag fut dépouillé de sa dignité épiscopale, ses biens confisqués, son siége donné au traître Sormag; et le roi envoya un *marzban*, ou commandant de frontière, nommé Veh Mihir Schahpouhr, chargé de gouverner pour lui l'Arménie. Ainsi fut détruite la monarchie arsacide en Arménie. Cet événement arriva en l'an 429. L'usurpation de Sormag ne fut pas de longue durée. Au bout d'un an, il déplut aux princes du pays; il fut obligé de se contenter de l'évêché de Pezuounie, qu'il reçut du roi de Perse; et un certain Syrien, appelé Barkischoï, fut investi de la dignité patriarcale. Les vexations et les désordres de cet intrus indignèrent tellement les Arméniens, qu'ils obtinrent encore son expulsion, au bout de trois ans, en l'an 434. L'Arménie était agitée de violentes convulsions intestines. Tous les partis envoyèrent des députés auprès du roi de Perse. Vartché, prince ardzrounien, et Hmaïag, prince d'Aschots, demandèrent un nouveau patriarche. Madjeïn, prince d'Abahouni, et Sbantarad, arsacide de la race de Camsar, sollicitèrent le rétablissement de Sahag. Anatolius, maître de la milice d'Orient pour Théodose le Jeune, demandait que ce personnage pût au moins gouverner l'Arménie grecque. Les évêques de l'Arménie, et S. Mesrob à leur tête, réclamaient aussi leur ancien chef spirituel. Pour les contenter, au moins en partie, Bahram consentit à laisser retourner Sahag en Arménie. Il lui rendit même une partie de ses possessions : mais il conféra la dignité patriarcale à un autre Syrien, nommé Samuel, auquel Sahag fut subordonné. Vartan et plusieurs autres princes furent aussi rétablis dans leurs souverainetés. Sahag, rendu à sa patrie, reprit le cours de ses travaux, qui avaient été interrompus par son exil; et il s'occupa sans relâche de répandre de plus en plus les sciences et les connaissances des Grecs parmi ses compatriotes. Il est probable que tous ces efforts pour séparer irrévocablement les Arméniens des Perses, en les attachant davantage à la religion chrétienne, et en les rapprochant des autres peuples chrétiens, furent toujours vus de mauvais œil par le roi de Perse. Il est assez facile de le reconnaître dans les discours rapportés par Moïse de Khorèn, dans son Histoire d'Arménie (lib. III, cap. 65). Sahag envoya de nouveau un certain nombre de ses disciples étudier chez les Romains la langue grecque, et se procurer les trésors littéraires qui manquaient à leur patrie. Parmi eux était le célèbre Moïse de Khorèn. Ils visitèrent d'abord Edesse, puis Jérusalem

et Alexandrie, où ils habitèrent assez long-temps. De là ils passèrent à Rome, puis à Athènes et à Constantinople, d'où ils revinrent en Arménie, où ils n'arrivèrent qu'après la mort de S. Sahag et de S. Mesrob. Le premier, après avoir été obligé de vivre cinq ans sous les lois de Samuel, avait enfin, depuis la mort de celui-ci (en 439), été rétabli dans son ancienne dignité, du consentement de tous les princes arméniens*, et avec l'agrément du roi de Perse. Il gouverna encore l'Église d'Arménie pendant trois ans environ. Enfin il mourut dans un âge très-avancé, en la seconde année du règne de Iezdedjerd II, selon le calendrier arménien, le 30 navasarti, qui répondait alors au 7 septembre de l'an 441. Il avait été pendant cinquante-un ans, patriarche d'Arménie. Il eut pour successeur Joseph Ier. On lui attribue la composition du Rituel encore en usage dans l'église d'Arménie.—Sahag II, né à Onghga, dans la province de Hark, de l'Arménie Courde, devint patriarche, en l'an 510, après la mort de Mousché. Il mourut cinq ans après, en l'an 515. Il eut Christophe II pour successeur.—Sahag III, natif d'Arkounaschen, au canton de Dsoraphor, de l'Arménie septentrionale, était évêque de Rhodog, ville de l'Arménie persane, et jouissait d'une grande réputation de sainteté, quand il fut élu patriarche, en l'an 677, après la mort d'Israël. En l'an 693, un certain Abd-allah, à qui le khalife avait conféré le gouvernement de l'Arménie, entra dans ce pays avec une puissante armée, et se rendit maître de Tovin, qui en était la capitale. Il y fixa sa résidence; et ayant réussi à se concilier la confiance des princes arméniens, et à les déterminer à venir le trouver, il les fit charger de fers, et les envoya prisonniers à Damas, avec le patriarche Sahag: et l'Arménie resta sans pasteur, en proie aux dévastations des Arabes. Sahag demeura, pendant dix ans, captif à Damas; et il mourut, en l'an 703, à Harran, dans la Mésopotamie, lorsqu'il était en route pour regagner sa patrie, où il était rappelé par le gouverneur arabe, qui avait cru la présence de ce saint personnage indispensable pour rétablir la tranquillité dans le pays. Sahag III laissa une grande réputation de sainteté; et on lui attribue beaucoup de miracles. Il avait été patriarche pendant vingt-six ans et six mois. Il eut un certain Elie pour successeur.—Sahag IV, de Karhin, était neveu du patriarche Melchisedec; et il s'empara du trône pontifical lors de l'abdication de son oncle, en l'an 1624, en écartant le vartabied Moïse, qui avait été désigné par le clergé arménien. Sahag partit, bientôt après, pour la Perse, où il alla demander au roi Schah-Abbas la confirmation de la dignité qu'il avait usurpée. Ayant été traversé par les intrigues des partisans de son adversaire, il passa plusieurs années en Perse sans obtenir de grands succès, puis il revint en Arménie: mais la haine que lui portaient le peuple et le clergé le contraignit enfin de se retirer à Van, en l'an 1629; et Moïse IV fut sacré patriarche à Edchmiadzin. Sahag n'abandonna cependant pas ses prétentions; et, pouvant être reconnu dans l'Arménie persane, il tenta de conserver dans sa dépendance la partie de l'Arménie soumise aux Othomans. Il fut soutenu dans ce projet par les patriarches arméniens

de Sis et de Constantinople, qui obtinrent pour lui une lettre du sultan Mourad IV. Sahag partit aussitôt pour Amid, où était alors le grand-visir, qu'il voulait mettre dans son parti. Les Arméniens de cette ville étaient partisans de Moïse; et ils obtinrent du ministre, à force d'argent, l'expulsion de Sahag. Celui-ci se retira dans la Géorgie, où il resta quelques années. Il revint ensuite à Edchmiadzin, après la mort de Moïse, arrivée en l'an 1633; et il y mourut dans la plus profonde misère, en l'an 1639. — Sahag V, surnommé *Ahakin* ou l'*Etonnant*, était né dans le canton de Geghi, sur les frontières de la Mésopotamie. Il occupait la dignité de métropolite d'Arzroum, en l'an 1737, quand on élut patriarche Lazare de Djahoug, évêque de Smyrne, avec lequel il eut de grands démêlés. Celui-ci ayant été chassé de son siége, en l'an 1748, Sahag fut envoyé à Edchmiadzin, avec un autre vartabied, nommé Pierre Kuthur, pour prendre part aux actes de l'élection. Sahag fut nommé patriarche: mais, sur son refus, on choisit Pierre, qui mourut après avoir siégé dix mois. Lazare fut alors rétabli. Il eut encore deux successeurs, Minas et Alexandre II; et ce ne fut qu'en l'an 1755, après la mort de ce dernier, que Sahag devint patriarche. Il était alors à Constantinople, où il séjourna vingt-un mois, ne se souciant pas d'aller se mettre à la tête d'un clergé extrêmement divisé par les intrigues de son coadjuteur, Jacques de Schamakhy, qui ne cessait, par ses lettres, de le presser de venir dans l'Arménie persane. Il se rendit cependant à Arzroum, pour être plus près d'Edchmiadzin; mais rien ne put l'engager à aller plus loin, tant il redoutait de se mêler aux débats scandaleux qui agitaient depuis plus d'un siècle la résidence patriarcale. A la fin, il irrita tellement par ses délais le clergé arménien, qu'on prit, en 1759, la résolution de le déposer. On lui donna pour successeur Jacques de Schamakhy. Sahag mourut bientôt après à Arzroum: il avait porté le titre de patriarche pendant quatre ans et cinq mois. S. M—N.

SAHAG Ier., prince de la race des Pagratides, qui vivait à la fin du quatrième siècle de notre ère, était fils de Sempad III, et possédait, comme tous les princes de sa race, la province de Sper (*Voy.*, ci après, Sempad Ier.). Il donna sa fille en mariage au roi Vagharschag ou Valarsace II. Ce prince était le frère cadet du roi d'Arménie Arsace III, avec lequel il partagea l'empire pendant un an seulement, en 383. Cette alliance inspira tant d'orgueil à Sahag, qu'après la mort de Vagharschag, il devint suspect à Arsace. Lorsqu'en l'an 388, le royaume d'Arménie fut divisé en deux portions, gouvernées chacune par un roi, dont l'un dépendait des Romains, tandis que l'autre reconnaissait la suprématie du roi de Perse, les terres de Sahag se trouvèrent dans la partie qui reconnut les lois des Romains, et qui fut possédée par Arsace. Sahag, redoutant sa haine, s'attacha à Khosrou III (que le roi de Perse avait déclaré souverain de l'Arménie orientale), avec plusieurs autres princes arméniens, dont les états furent confisqués par Arsace. Khosrou dédommagea amplement Sahag des pertes qu'il avait éprouvées; et il lui donna la charge de connétable de son royaume. Sahag eut bientôt occasion de lui témoi-

gner sa reconnaissance, en portant la guerre dans le pays de Vanant. Les habitants de ce canton situé sur les frontières des deux états, et qui en étaient également indépendants, ne cessaient de les désoler par leurs continuels brigandages. Sahag les vainquit, soumit leur pays, les poussa dans leurs derniers retranchements, et les poursuivit jusqu'aux frontières de Syrie, où ils trouvèrent un asile sur le territoire romain. Bientôt après, il fit une expédition dans les états de son ancien souverain, et il fut assez heureux pour s'emparer de ses trésors. Arsace ayant rassemblé une armée, fit une irruption dans le royaume de Khosrou, pour user de représailles. Les talents et la valeur de Sahag rendirent ses efforts inutiles dans les champs d'Erevel. Son connétable Darius, prince de Siounie, périt dans la bataille; et lui-même fut obligé de prendre honteusement la fuite. Arsace conçut une tel chagrin de ce revers, qu'il en mourut peu après, en l'an 391. Il n'eut point de successeur : l'empereur Théodose confia le gouvernement de l'Arménie occidentale à Gazavon, prince Arsacide de la race de Camsar, avec le titre de comte (*V.* Gazavon, XVI, 620). Sahag mourut quelques années après, en l'an 395. Il eut pour successeur Sempad IV.

— Sahag II, fils de Dirots, est distingué plus particulièrement par le surnom d'*Asbied*, c'est-à-dire *chevalier*, qui lui venait d'une dignité héréditaire dans sa famille. Depuis que les Arsacides avaient cessé de donner des rois à l'Arménie, et que les Sassanides de Perse étaient devenus souverains de ce pays, il était régi par un *marzban* ou commandant de frontières, qui représentait le roi de Perse. Les familles féodales qui possédaient la plus grande partie de l'Arménie, avaient conservé leurs droits et possessions héréditaires, en se soumettant à une nouvelle domination. On leur avait de plus garanti le libre exercice de la religion chrétienne. Plus d'une fois cependant, les lieutenants du roi de Perse avaient violé les conventions faites avec les Arméniens; et ils avaient voulu les contraindre d'embrasser la loi de Zoroastre. Cette conduite impolitique causa de fréquentes révoltes. Le joug parut à la fin si pesant, que, sous le règne de Firouz, en l'an 481, éclata un soulèvement général. Vahan, prince des Mamigonians, les Arsacides de la race de Camsar, et un grand nombre d'autres seigneurs arméniens, prirent les armes pour s'affranchir de la domination étrangère. Vahan fut proclamé connétable de l'Arménie; Sahag, prince des Pagratides, qui jouissait parmi les siens d'une haute réputation de sagesse et de vertu, fut nommé *marzban;* et l'on se prépara aussitôt à la guerre contre les Persans. La capitale du pays, Tovin, ne tarda pas à tomber au pouvoir des rebelles, qui se portèrent de là contre Artaxate, où le gouverneur persan, Ader-Veschnasp, et l'intendant Vehnam s'étaient retirés. Ceux-ci reconnaissant l'impossibilité de se défendre dans cette place, en sortirent à la faveur de la nuit, et se réfugièrent dans l'Atropatène, où ils rassemblèrent les moyens de reprendre l'offensive. Ketihon, prince de Siounie, Varaz Schahpour, prince des Amadouniens, et plusieurs autres chefs arméniens, qui avaient refusé de s'unir aux rebelles, vinrent le joindre avec leurs forces; et il reçut des renforts des Cadusiens et du *marzban* du Mazanderan. Ader-

veschnasb rentra en Arménie, et campa sur l'Araxe, devant Nakhtchovan. Les Arméniens, surpris de son retour, n'étaient pas en mesure de se défendre. Cependant, malgré leur petit nombre et la défection de Kardchouil, prince des Khorkhorouniens, Sahag et Vahan battirent complètement les Persans, et les chassèrent encore une fois de l'Arménie. Pendant l'hiver qui suivit, Sahag envoya des ambassadeurs en Ibérie, auprès du roi Vakhthank, qui avait promis de leur fournir un corps auxiliaire de Huns. D'autres députés allèrent inviter les princes des Ardzrouniens, des Andsevatsiens, des Rheschdouniens et des Mokatsiens, les plus puissants des dynastes de l'Arménie, à joindre leurs armes à celles des défenseurs de la croix. Ces princes, qui faisaient profession extérieure de la religion persane, préférèrent leur tranquillité et leur sûreté à l'indépendance de leur patrie. Les Arméniens soulevés furent donc livrés à leurs seules ressources, lorsqu'au printemps de l'an 482, il fallut se préparer à une seconde campagne. Sahag et Vahan n'hésitèrent pas à marcher contre les Persans : ils passèrent l'Araxe, et vinrent camper à Nersehabad, au pays d'Ardaz, à la vue des ennemis, commandés par Ader Nerseh, et bien supérieurs en forces. Bientôt on en vint aux mains : des deux côtés on combattit avec valeur. A la fin les Persans furent vaincus; et Sahag tua de sa propre main leur général. Dans le même temps, ils reçurent un message du roi d'Ibérie, qui leur annonçait que Mihran, à la tête d'une nombreuse armée persane, menaçait ses états. Cet avis n'était qu'une ruse de Vakhthank, secrètement d'accord avec ce général persan. Les Arméniens se mirent donc en marche. Arrivés sur les bords du Cyrus, ils y furent abandonnés par le perfide allié qu'ils venaient secourir; et, attaqués à l'improviste par une armée bien supérieure en nombre, ils combattirent avec courage : mais ils furent vaincus. Sahag et Vasag, frère de Vahan, reçurent la couronne du martyre dans cette malheureuse rencontre; et Vahan fut contraint de se sauver, avec les débris de son armée, dans les montagnes de la Daïkh, où il trouva, plus tard, les moyens de rétablir les affaires de sa patrie. C'est à la prière du *marzban* Sahag que le célèbre historien Moïse de Khorèn entreprit son Histoire d'Arménie (*V.* Moïse de Khoren, tome XXIX, p. 262), lorsqu'il n'était encore que prince des Pagratides. — Sahag III, prince de la même famille, fils de Pagarad, fut nommé, en l'an 760, patrice et gouverneur de l'Arménie, pour le khalife de Baghdad. C'était un homme pieux, qui mit un grand soin à maintenir la paix dans sa patrie, et à réparer les maux que la guerre y avait causés. Cependant le gouvernement du pays lui fut ôté en l'an 766 : mais il conserva le titre de patrice; et il assista en cette qualité, au concile que le patriarche Sion tint à Bardav, dans l'Albanie, en 768. Deux ans après, en 770, il fut assassiné par un chef arabe. — On trouve, dans l'histoire d'Arménie, un grand nombre de personnages illustres du même nom.

S. M—N.

SAHEB IBN-ABAD (Abou'l Cacem Ismael), célèbre et savant vézir, naquit à Reï ou à Ispahan, l'an 336 de l'hégire, suivant les historiens persans extraits par d'Herbelot, ou plutôt à Istakhar ou à Talecan, près de Cazwin, l'an 326 (938

de J.-C.), suivant Abou'l Feda. Il était fils d'Abad, qui avait été vézir de Rokn-ed Daulah, souverain d'une partie de la Perse (*V.* Rokn-ed Daulah), et qui mourut, en 334 ou 335, c'est-à-dire un an ou deux avant l'époque où les autres auteurs placent la naissance de son fils. Celui-ci s'attacha au vézir Ibn-Amid, qui avait remplacé son père, et lui devint tellement cher, que le nom de Sahëb (ami, compagnon) en resta au jeune Abou'l Cacem Ismael. Poussé dans la carrière des emplois par ce ministre, qui mourut en 360 (671), Sahëb devint, la même année, vézir de Mowaïed-ed Daulah, fils de Rokn-ed Daulah; et, six ans plus tard, il remplaça le successeur que ce dernier prince avait donné à Ibn-Amid. Rokn-ed Daulah étant mort peu de temps après, Sahëb conserva sa charge à la cour d'Ispahan, où régna Mowaïed ed Daulah qui depuis dépouilla son frère Fakhr-ed Daulah des états de Reï et d'Hamadan. A la mort de Mowaïed-ed Daulah, qui ne laissait point d'enfants, l'an 373 (984), la plupart des grands de l'état voulaient appeler au trône un des fils d'Adhad-ed Daulah, son frère aîné: mais Sahëb, par son éloquence, et la force de ses raisons, fondées sur la justice et l'amour du bien public, leur persuada de rappeler Fakhr-ed Daulah qui s'était retiré dans une cour étrangère (*Voyez* Fakhr ed Daulah). Ce prince accourut à Ispahan, y fut reconnu souverain de toutes les provinces qui avaient appartenu à son père, et se montra reconnaissant envers un ministre si digne de sa confiance et si zélé pour ses intérêts. Sahëb jouit d'un pouvoir sans bornes, dont il ne se servit que pour augmenter la gloire de son maître, et la prospérité de ses sujets. Tous les historiens orientaux font l'éloge le plus pompeux de ce vézir, qu'ils représentent comme un ministre inimitable, incomparable, doué des plus rares qualités, exempt de vices et de corruption. A les croire, il fut l'homme le plus généreux, le plus libéral et le plus savant de son siècle; l'ami, le protecteur du mérite, des talents et de la vertu. Ils ajoutent que l'élévation de son ame le porta toujours aux plus belles actions; et cependant aucun d'eux ne lui a reproché d'avoir laissé commettre à Fakhr-ed Daulah un grand acte d'injustice et d'ingratitude envers Kabous, roi du Deylem, qui, dépouillé de sa couronne pour avoir donné asile et secours à ce prince chassé et dépossédé par ses frères, ne put recouvrer ses états, que Fakhr-ed Daulah retint parce qu'il les trouva réunis à ceux dont il avait hérité de son frère Mowaïed-ed Daulah (*Voy.* Kabous au Supplément). Des sujets de Kabous ayant même fait quelques mouvements en faveur de leur souverain légitime, Sahëb marcha contre eux, l'an 377 (987), et appesantit sur eux le joug des Bowaïdes. Ce vézir mourut à Reï, l'an 383, ou plutôt 385 de l'hégire (995 de J.-C.), âgé de cinquante-neuf ans, et non pas de quarante-neuf. Quelques jours avant sa mort, il reçut la visite de son souverain, qui, à la veille de perdre cet habile ministre, voulut au moins recevoir ses derniers conseils: « Seigneur, lui dit Sahëb, j'ai mis vos » finances dans le meilleur état; j'ai » fait régner la paix et la tranquillité » dans toutes vos provinces. Tâchez » de maintenir mon ouvrage, et vous » en aurez toute la gloire. Mais si, » par votre négligence, le désordre » s'introduit dans votre gouverne-

» ment, vos peuples murmureront; » et ils attribueront à moi seul tout ce » qui s'est fait de bon pendant mon » ministère. » Ces conseils étaient dictés par le dévoûment le plus sincère; mais Fakhr-ed Daulah ne sut pas en profiter, et prépara les malheurs du règne suivant (*V.* Medjd ed Daulah). Lorsque le corps de Sahëb fut porté hors de sa maison, les grands se prosternèrent devant son cercueil, qui demeura exposé à la vénération publique, dans la grande mosquée de Reï, jusqu'à ce qu'on le conduisît à Ispahan, pour y être enterré, suivant ses intentions. La bibliothèque de ce célèbre vézir était, dit-on, de 117 mille volumes, qu'il faisait porter par quatre cents chameaux lorsqu'il était en voyage. Il cultivait les lettres dans ses moments de loisir; et l'on cite de lui divers ouvrages, entre autres un *Traité de l'Art poétique*, une *Histoire des Vézirs*, et quelques pièces de vers conservées par Abou'l Fedha, et par Elmakin. A—t.

SAHIM-GHERAI. (*Voyez* Chahyn.

SAHOUDJY ou SAHOU-RADJAH, troisième souverain des Mahrates, était petit-fils du fondateur de la puissance de ces peuples dans l'Indoustan (*V.* Sewadjy). Il était fort jeune lorsqu'il succéda, l'an 1689, à Sambadjy son père qui, après avoir soutenu la guerre avec avantage contre l'empereur Mogol Aurengzeyb, tomba par trahison entre les mains de ce monarque, et fut condamné à subir un horrible supplice (*Voy.* Aureng-zeyb), parce qu'il refusa d'embrasser l'islamisme. Héritier des talents et du courage de ses ancêtres, Sahoudjy résista aux forces de l'empereur, qui, croyant les Mahrates abattus par la catastrophe de Sambadjy, fit, dès l'année 1690, investir Sattarah, leur capitale. Les Mogols firent une seconde tentative en 1694; ils furent vaincus, et perdirent leur général Cacem Khan; mais les Mahrates furent battus à leur tour la même année par Tarbief-Khan. Dans les années 1697 et 1698, le prince Azem-Chah, fils d'Aurengzeyb, prit aux Mahrates Sattarah et dix-sept autres forteresses. Pendant les guerres civiles des fils et des petits-fils de ce monarque, ils réparèrent leurs pertes: mais il paraît qu'ils ne recouvrèrent leur capitale qu'en 1718, pour prix des secours qu'ils fournirent à Houcein-Aly-Khan, révolté contre l'empereur Mohammed Ferakh-Syr. L'histoire parle peu de Sahoudjy, quoique sous son règne les Mahrates soient parvenus au plus haut degré de force et de puissance. Ses sujets le regardaient comme l'égal et le collègue du grand-mogol. Profitant des troubles de l'Indoustan, ils s'étaient affranchis du tribut qu'ils payaient au souverain de cet empire. En 1735, ils mirent à contribution plusieurs provinces, et forcèrent Mohammed XIV, de leur payer le *tchout*, c'est-à-dire le quart du revenu des provinces envahies, qu'ils n'évacuèrent que pour venir bientôt s'en emparer. Vers l'an 1736, ils prirent parti dans les différends entre les nababs d'Arcate, dans le Carnate, et furent alors en contact avec les compagnies française et anglaise des Indes orientales. L'an 1739, tandis que Nizam al Moulk était à Dehly, auprès de Nadir Chah, qui venait de conquérir l'Indoustan, les Mahrates ravagèrent le Dekhan. Des motifs d'intérêt, peut-être même la vieillesse ou la mort de Sahoudjy, les empêchèrent de secourir l'empe-

reur mogol, et de se mesurer avec les Persans. Sahoudjy mourut en effet en 1739 ou 1740. Sous son règne l'empire mahrate s'étendait de l'Océan occidental jusqu'à Orissa, et depuis Agra jusqu'au Carnate; et, à l'exception du Bengale, ils avaient pillé presque tout l'Indoustan. Ce prince, se voyant avancé en âge et sans enfants, avait appelé ses chefs; et les ayant tous entretenus en particulier pour connaître leur mérite et leurs talents, il donna un ceinturon d'or à l'un d'eux, Bissounat Baladjy, son parent, et le nomma *Peischwah* ou généralissime. Ce grand officier s'étant concerté avec le *Bukschi* ou premier ministre, après la mort de Sahoudjy, ils reléguèrent le successeur de ce prince dans Sattarah; et partageant entre eux l'empire mahrate, ils lui donnèrent la forme qu'il conserve encore aujourd'hui. A—T.

SAID IBN BATRIK. *Voy.* EUTYCHIUS.

SAINCTES (CLAUDE DE), l'un des plus célèbres controversistes du seizième siècle, né dans le Perche, en 1525, prit, à quinze ans, l'habit des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dans le monastère de Saint-Cheron près de Chartres. Son éducation avait été jusqu'alors très négligée: mais ses supérieurs l'envoyèrent au collége de Navarre, où il fit de rapides progrès dans les langues et la littérature sacrée. Reçu docteur en théologie, il fut d'abord chargé de la direction d'une paroisse; mais on le rappela bientôt à Paris, pour le mettre à la tête du collége de Boissi. Son érudition, et le talent qu'il montrait pour la controverse, le firent employer au fameux colloque de Poissy; et, peu de temps après, il fut député par l'université de Paris, avec Simon Vigor, au concile de Trente, où il se signala dans différentes circonstances. A son retour, il publia quelques écrits pour la défense de la foi catholique, et engagea contre les disciples de Calvin plusieurs luttes, dont il sortit triomphant. La protection du cardinal de Lorraine lui fit obtenir, en 1575, l'évêché d'Évreux: il assista, l'année suivante, aux états de Blois, et y donna des preuves de sa capacité. Sans cesse occupé de préserver son diocèse des nouvelles erreurs, il tint de fréquentes assemblées dans ce but, et publia des éditions corrigées des livres d'église, parce que les fables pieuses qui les défiguraient servaient de prétexte aux railleries des protestants. Dans son zèle contre les novateurs, il alla jusqu'à soutenir qu'on devait rebaptiser ceux qui rentraient dans le sein de l'Église: mais le pape Pie V lui défendit d'enseigner ce sentiment, et il s'empressa de le rétracter. Il se trouvait, en 1581, au concile de Rouen; et il en fit imprimer les actes en latin et en français. Ayant embrassé le parti de la Ligue, il vendit l'hôtel des évêques d'Évreux, au faubourg Saint-Antoine, pour en donner le prix aux factieux (1). Il contribua beaucoup à soulever son diocèse contre l'autorité royale. La ville d'Evreux ayant été prise, en 1591, par le maréchal de Biron, Cl. de Saincts s'enfuit à Louviers: mais il y fut arrêté par ordre de Henri IV, et conduit à Caen, où siégeait le parlement de Normandie. Son procès y fut instruit solennellement: convaincu d'avoir approuvé le meurtre de Henri III, et d'avoir enseigné qu'il

(1) L'historien d'Évreux annonce que Claude de Saincts ne vendit cet hôtel que pour subvenir à la misère des pauvres et aux besoins de son diocèse; mais le *Gallia christiana* dit positivement: *Ad subveniendum factiosis.*

étoit permis de tuer son successeur, il fut condamné à mort : mais, à la prière du cardinal de Bourbon, le roi commua cette peine en une prison perpétuelle. Transféré dans le château de Crèvecœur, il y mourut au bout de deux mois, suivant les uns, de misère ; suivant d'autres, de poison. Ses restes furent transportés, long-temps après, à Évreux, et inhumés, au mois de septembre 1596, dans le chœur de la cathédrale, sous une tombe décorée d'une épitaphe, rapportée dans le *Gallia christiana*, XI, 612. Parmi les ouvrages de Claude de Sainctes, on se contentera de citer : I. *Liturgiæ sive missæ SS. Patrum, Jacobi apostoli, Basiliimagni, Joann. Chrysostomi; de ritu Missæ et Eucharistiæ*, Paris, 1560, in-fol. Ce Recueil d'anciennes liturgies est en grec et en latin ; il fut publié en latin, Anvers, Plantin, 1560, in-8°. de 211 feuillets. Ces deux éditions sont rares, sans être recherchées. II. *Déclaration d'aucuns athéismes de la doctrine de Calvin et Bèze, contre les premiers fondements de la chrétienté*, Paris, 1567, in-8°. ; rare. III. *Discours sur le saccagement des églises catholiques par les hérétiques anciens et nouveaux calvinistes, en 1562* ; — *Traité de l'ancien naturel des François en la religion chrétienne*, ibid., 1567, in-8°. IV. *Traité de l'Eucharistie* (en latin) (2), ibid., 1575, in-fol. V. *Bref avertissement de M. l'évêque d'Evreux à ses diocésains, contre un prétendu arrêt donné à Caen, le 28 mars dernier, par lequel il appert de l'introduction et établissement en France du schisme, hérésie et tyrannie d'Angleterre*, etc., Paris, Bichon, 1591, in-8°., de 30 pag. On lit dans cet avertissement que c'est hérésie de juger loisible à un curé d'admettre aux sacrements les adhérents du Navarrois, etc. ... (*Voy.* la *Bibl. hist. de France*, V, 15). *Voy.* le *Dictionnaire* de Bayle, et l'*Histoire d'Evreux*, par Le Brasseur, ch. 39 et 40. W—s.

(2) *De rebus Eucharistiæ controversis libri decem.* Cet ouvrage savant et curieux n'est plus guère consulté, parce qu'on en possède de meilleurs.

SAINCTONGE. *V.* SAINTONGE.

SAINT-AIGNAN (François de Beauvillier (1), comte, puis duc de) naquit le 30 octobre 1610. La famille de Beauvillier (2), originaire du pays Chartrain, acquit par mariage, en 1496, la terre de Saint-Aignan, qui avait le titre de baronie de temps immémorial. Erigée en comté en 1537 (3), et plus tard en duché-pairie, en faveur de François qui fait l'objet de cet article, elle avait appartenu successivement aux maisons de Douzy, de Chastillon, de Bourbon, de Bourgogne, de Tonnerre; et le mariage qui la mit dans la famille des Beauvillier, leur donnait des alliances avec des maisons illustres, et avec les Courtenay, les La Trémoille, les d'Estouteville. Plus tard, ils en contractèrent d'autres avec les d'Estampes, les Rohan, les Beauvau, les Rochechouart-Mortemart, les Béthune, les Berenger, en un mot, avec tout ce que la noblesse de France offrait de plus distingué. François de Beauvillier reçut ce prénom par une suite de la dévotion de ses parents envers le fondateur de l'ordre des capucins, dont il porta l'ha-

(1) Et non Beauvilliers, comme on le trouve écrit communément.

(2) Elle devait son nom ou l'avait donné à la terre de Beauvillier, située à cinq lieues de Chartres. Les plus anciens titres qu'on ait retrouvés sont de l'an 1200 : ils attestent l'existence d'un Beauvillier, vivant vers 1100. La terre n'était plus dans la famille en 1400.

(3) Par lettres de François Ier., données à Crémieu.

bit jusqu'à l'âge de sept ans. Il n'entra pas moins de bonne heure dans la carrière militaire, et s'y distingua bientôt par une valeur digne de sa naissance. Au combat de Vaudrevanges (1635), il reçut au visage une blessure grave, dont il porta toute sa vie l'honorable cicatrice. A la retraite de Maïence (1636), attaqué par quatre mille cinq cents hommes, il échappa avec quatre cents chevaux, resta seul, de tous les commandants, à la tête de son escadron, et conserva, par sa valeur et sa prudence, et les troupes qu'il commandait et l'honneur de nos armes (4). Blessé, la même année, au siége de Dole, trois mois après, il se signala à la reprise de Corbie, et en 1637, au siége de Landrecies. En 1639, le comte de Saint-Aignan partagea le sort du comte de Grancey et du marquis de Praslin, que le cardinal de Richelieu fit mettre à la Bastille, leur attribuant la défaite de Fouquières devant Thionville: ils en sortirent en 1640. Élevé au grade de maréchal-de-champ, et peu après à celui de lieutenant-général, ce fut en cette qualité que, dans le commencement des troubles de la Fronde, on l'envoya en Guienne contre le duc de Bouillon, l'âme du parti révolté, et contre le prince de Marsillac. La même année, il réduisit les rebelles du Berri, ayant réuni quatre cents gentilshommes, qui le suivirent volontairement. En 1653, il assista au siége de Château-Porcien, et reçut à l'épaule une dangereuse blessure. Les dissensions intérieures cessèrent; et constamment fidèle au roi, le comte de Saint-Aignan, qui avait combattu pendant quatorze campagnes, et reçu vingt blessures, obtint la récompense de ses services. Au mois de décembre 1663, la terre de Saint-Aignan fut érigée en duché-pairie (5). Saint-Aignan était déjà chevalier des ordres du roi: après avoir été attaché à Gaston, duc d'Orléans, en qualité de capitaine des gardes, il était devenu premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, conseiller du roi en tous conseils. Il eut en outre les gouvernements de Touraine, de la ville et du château de Loches, qu'il échangea plus tard contre celui du Havre de Grâce. Dans les loisirs de la paix, il protégea les lettres, et les cultiva avec succès. On n'oubliera pas que ce fut lui qui donna à Louis XIV l'idée de répandre sur les savants des libéralités qui contribuèrent à-la-fois au progrès des lettres et à la gloire du prince. Scarron, Corneille, Molière, Racine, se glorifièrent de sa bienveillance. En 1667, il remporta le prix fondé à Caen pour l'immaculée Conception. Quelques pièces de vers du duc de Saint-Aignan nous ont été conservées dans les OEuvres de Scarron, dans celles de Mme. Deshoulières, dans le Recueil des pièces académiques de Vertron (6): on y trouve de la facilité, de la grâce, mais aussi des négligences, et quelques traces du mauvais goût d'un temps où les plaisanteries de Scarron étaient en faveur (7). Au milieu de la cour la plus galante, le duc de Saint-Aignan se fit remarquer par son

(4) Ce sont les termes des lettres-patentes d'élévation à la pairie.

(5) Les lettres-patentes furent enregistrées au parlement le 15 du même mois.

(6) L'abbé de Marolles, dans le dénombrement des auteurs dont il a connu les ouvrages ou les personnes, lui attribue une tragi-comédie, ou opéra intitulé: *Bradamante*.

(7) Une description d'un voyage de Louis XIV à Nantes, en 1661, en donne la preuve. Cette relation était cependant écrite, par ordre du roi, aux deux reines sa mère et sa femme.

exquise politesse : fidèle imitateur des anciens preux, ses manières nobles, son caractère chevaleresque, lui avaient valu le surnom du *Paladin* (8). Aimé et estimé de Louis XIV, il fut presque toujours chargé par lui de présider à ces fêtes pompeuses, à ces carrousels magnifiques, empreints de la grandeur du siècle, et que pour cela l'histoire a sauvés de l'oubli où tombent ces vains amusements. Le duc de Saint-Aignan en traçait les plans, en dirigeait l'exécution, remplissait les rôles les plus difficiles, et n'était point étranger aux récits et aux morceaux de poésie dont étaient ornés ces brillants exercices. A l'âge de soixante-quinze ans, il fut un des commandants du carrousel, à la tête duquel était le Dauphin, en 1685. Le duc de Saint-Aignan, eut plusieurs enfants de deux mariages : l'aîné de ses fils mourut à la fleur de l'âge; le cadet, le chevalier de Saint-Aignan, malheureusement engagé dans le duel de ses parents, MM. de La Frette, contre Chalais, Noirmoutiers, et autres (9), fut banni de France, porta les armes contre les Turcs, et périt, à vingt ans, au passage du Raab, enveloppé dans son drapeau. Le troisième fut le duc de Beauvillier qui suit. De son second mariage, contracté en 1680, il eut deux fils : l'un évêque de Beauvais; et le second, Paul Hippolite (*Voyez* ci-après). Le duc de Saint-Aignan mourut le 16 juin 1687.

Z.

SAINT-AIGNAN (Paul de Beauvillier, duc de), plus connu sous le titre de duc de Beauvillier, qu'il porta jusqu'à la fin de sa vie, naquit à Saint-Aignan, le 24 octobre 1648. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, pourvu successivement de deux bénéfices, les malheurs de sa famille l'appelèrent, plus tard, à succéder seul aux honneurs et aux dignités de son père. Dès l'année 1666, il eut la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, par la démission du duc de Saint-Aignan. A la fin de 1671, Louis XIV l'envoya complimenter le roi d'Angleterre sur la mort de la duchesse d'Orléans. Vers le même temps, il fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie, et brigadier des armées du roi, en 1677 : là finit sa carrière militaire. Son frère s'étant démis, en sa faveur, de la pairie deux ans après, il prit alors le titre de duc de Beauvillier. Louis XIV, même au milieu des séductions de la grandeur, et des erreurs de la jeunesse, apprécia les vertus sévères du duc de Beauvillier. Il conçut de bonne heure pour lui une estime que par la suite l'envie ne put altérer que bien passagèrement; il ne cessa de lui témoigner pendant de longues années une confiance, une affection, qui en eussent fait un favori, *si*, comme l'a dit un auteur (1) qu'on pourrait appeler l'historien de Beauvillier, *un pareil titre pouvait convenir à un sentiment fondé sur la vertu.* Attaché à la personne du roi par son rang, le duc de Beauvillier vivait néanmoins beaucoup au sein de sa famille. Il remplissait assidument les devoirs de sa charge, et demeurait étranger à toutes les agitations, à toutes les intrigues de la cour. Jeune encore, il ne demandait rien, et n'avait, pour ainsi dire, rien à désirer, lorsque le choix seul

(8) Lettres de Mme. de Sévigné.
(9) En 1663.

(1) M. le cardinal de Bausset, *Histoire de Fénélon*, 4 vol.

du roi vint lui ouvrir la carrière des plus hautes fonctions publiques. Le maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XIV, venait de mourir (novembre 1685); il laissait vacante une charge presqu'entièrement honorifique, mais qui excitait néanmoins l'ambition de tous les courtisans, celle de président du conseil royal des finances. Six jours après, le roi mande le duc de Beauvillier, et lui annonce qu'il le choisit pour remplacer le maréchal: le duc s'en défend respectueusement, alléguant qu'il manque des connaissances nécessaires, que Sa Majesté pourrait se repentir de son choix. Le roi insiste et donne à M. de Beauvillier la nuit pour y réfléchir. Le duc ayant cru de son devoir de répondre à la confiance du prince en acceptant, alla l'annoncer à Louis XIV, et reçut cette flatteuse réponse : « Vous » me faites plaisir d'accepter de bon» ne volonté; car si vous vous y » fussiez opposé, j'aurais usé de mon » autorité (2). » Ce choix que n'avait préparé aucune sollicitation, et qui tombait sur un seigneur de trente-sept ans, frappa la cour. Ceux qui ont étudié la vie du duc de Beauvillier ont la satisfaction de voir qu'aucune des faveurs dont il fut comblé n'excita l'envie : son caractère était connu et apprécié. Une femme célèbre, dont les écrits sont l'expression la plus exacte des opinions du temps, disait du duc de Beauvillier, nommé président du conseil des finances : « C'est un mérite » et une vertu qui ne sont pas con» testés. Il a bien *de l'esprit* (3), et » la capacité *n'attend pas le nom*» *bre des années;* en un mot tous » les gens désintéressés sont contents » de ce choix (4). » Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, Beauvillier apporta ce zèle consciencieux, cette scrupuleuse exactitude, dont il devait donner, durant sa vie, l'exemple dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Avant lui, la charge de président du conseil des finances n'était qu'un titre: il jugea qu'elle lui imposait des obligations, et il sut les remplir. Il porta ses études sur des matières qui jusque-là lui avaient été inconnues: une des branches les plus importantes de l'administration publique lui devint bientôt familière; et nous avons vu des comptes généraux de l'état, longs et compliqués, vérifiés, annotés et corrigés de la main même du duc de Beauvillier. En 1688, le Dauphin quitta la cour pour faire sa première campagne; Louis XIV donna le duc de Beauvillier pour conseil à son fils, que Vauban accompagnait également afin de diriger les opérations du siége de Philisbourg. C'était, comme on l'a dit, donner le génie de la guerre et le génie de la vertu pour guides à un jeune prince qui, pour la première fois, allait être exposé à tous les regards. A son retour, le duc de Beauvillier reçut le collier des ordres du roi (décembre 1688). Louis XIV, que la nature seule avait fait un grand roi, connut néanmoins tout le prix, pour un prince, d'une bonne éducation. Plus d'une fois il avait amèrement regretté qu'une négligence coupable et le malheur des temps eussent privé sa jeunesse des soins prodigués à tant de ses sujets. Roi sage et

(2) *Mémoires de Dangeau.*

(3) C'était l'opinion de Saint-Simon peu prodigue de louanges, et qui accorde à Beauvillier *de l'esprit et beaucoup d'esprit*, dans l'acception ordinaire de ce mot. L'extrême modestie du duc ne permettait pas toujours de le reconnaître.

(4) Lettre de Mme. de Sévigné au comte de Bussy-Rabutin, 19 décembre 1685.

père tendre à la fois, il voulut choisir entre tout ce que l'Église, la cour et le monde offraient de plus distingué par les talents et les vertus; les hommes que la voix publique élevait encore au-dessus des autres, pour leur confier le soin de former des princes dignes de lui et de la France. Il avait désigné Bossuet et Montausier pour élever son fils unique, l'héritier de sa couronne. L'éducation du duc de Bourgogne réclamait les mêmes soins : on sait si le choix fut moins habile et moins heureux. Le roi, par les faveurs qu'il avait accordées au duc de Beauvillier, et par la mission qu'il venait de lui confier, celle de servir de tuteur au Dauphin envoyé à la tête de nos armées, avait fait pressentir ses intentions; il les déclara le 16 août 1689. Le duc fut nommé gouverneur de la personne et surintendant de la maison de M. le duc de Bourgogne. Le roi lui confia successivement, avec les mêmes titres, le duc d'Anjou, depuis Philippe V, et le duc de Berri. On doit le répéter ici, c'est à Louis XIV lui-même qu'appartient le mérite d'un pareil choix. Toutes les circonstances qui accompagnèrent la nomination du duc de Beauvillier le prouvent : la suite des événements le démontre plus évidemment encore. Le roi laissa le duc maître absolu d'appeler autour de lui toutes les personnes qui devaient le seconder, celles qui devaient occuper tous les emplois créés auprès du jeune prince (5). Chargé de la plus belle mission que puisse recevoir un homme, celle de préparer un bon roi pour une grande nation, le duc de Beauvillier n'en ignora pas toutes les difficultés. Aucune considération ne l'eût engagé à l'accepter, s'il n'avait pas connu à l'avance tous ceux qui, par le concours de leurs travaux et de leurs lumières, devaient l'aider à supporter ce fardeau. Si le choix du roi fut bientôt arrêté, ceux du duc de Beauvillier ne tardèrent pas davantage à être connus. Le 17 août, il avait présenté au roi et fait agréer Fénelon pour précepteur. Les autres suivirent de très-près : ils furent dignes des deux hommes auxquels on les devait (6). L'ambition, l'intrigue, ne furent pour rien dans cette affaire. On était allé chercher le duc de Beauvillier; il alla chercher lui-même Fénelon, peu connu alors, mais que des circonstances particulières l'avaient mis à même d'apprécier. Fénelon était nommé précepteur, qu'il ignorait encore le choix d'un gouverneur. Il en fut ainsi des autres hommes appelés à concourir à l'éducation du prince. Que ne devait-on pas attendre d'une pareille réunion d'hommes pour l'éducation de l'héritier du trône! Le temps prouva que trop de talents, trop de vertus, n'avaient pu être réunis pour vaincre les obstacles qui leur furent opposés. Le succès surpassa peut-être encore ce que l'on avait jamais pu espérer. Tout le monde connaît les prodiges de cette éducation (*V.* BOURGOGNE, tom. V, pag. 376). Un homme d'un caractère sévère, mais d'un esprit profond, qui avait vu de près cette éducation et ceux qui en furent chargés, a dit que l'art et les efforts des hommes qui travaillèrent sous

(5) Le roi ne disposa que d'une seule place de valet de chambre pour un serviteur fidèle qui avait soigné l'enfance du duc de Bourgogne.

(6) Mme. de Sévigné dit en parlant de la nomination de M. de Beauvillier : « Le roi fait ainsi trois » Messieurs de Beauvillier d'un seul. C'est justement » ce qu'il y avait à faire. Saint Louis n'aurait pas » mieux choisi. » (Lettre à sa fille, 21 août 1689.) Elle entendait parler sans doute de Fénelon et du duc de Chevreuse, beau-frère et ami intime du duc de Beauvillier.

la direction du gouverneur, déployés dans un récit, formeraient un ouvrage curieux et instructif (7). Ces instituteurs continuaient leurs travaux, lorsque la nomination de Fénélon à l'archevêché de Cambrai, et les déplorables discussions théologiques dans lesquelles il fut en même temps entraîné, vinrent rompre leur uniformité. Le duc de Beauvillier gémit de ces fâcheux éclats : ennemi du jansénisme, mais sans avoir jamais embrassé les erreurs de doctrine qui furent condamnées dans les ouvrages de son ami, il le connaissait trop pour ne pas rendre justice à ses sentiments ; il lui était trop attaché pour ne pas désapprouver la violence avec laquelle il fut poursuivi. Quelque profonde que fût la disgrace où tomba Fénélon après une grande faveur, l'affection et l'estime de Beauvillier ne devaient point changer : il ne les cacha jamais, sans penser au danger qui pouvait en résulter pour sa propre fortune. Alors, pour la première fois, des courtisans avides trouvèrent une occasion d'attaquer un homme dont la dépouille aurait satisfait plus d'une ambition, et dont jusqu'alors ils avaient été contraints de reconnaître le mérite justement récompensé. Une femme qui avait de grandes obligations à M. de Beauvillier et à sa famille, Mme. de Maintenon, qui lui avait montré pendant de longues années une grande confiance et la plus parfaite estime, qui même n'était pas étrangère à sa haute fortune, s'était tournée contre lui, et ne cachait guère le dessein de le faire renvoyer de la cour : elle appuyait de son crédit tout-puissant ce bruit ridicule, soigneusement entretenu par la jalousie, *qu'il était terrible de voir les princes entre les mains de gens d'une religion nouvelle* (8). Beauvillier ne craignit point de prêter constamment à Fénélon l'appui de son crédit durant toute sa défense ; et lorsque le prélat fut exilé (août 1697), on vit la vertu méconnue et proscrite, défendue jusqu'au pied du trône par l'amitié fidèle et courageuse. Mandé par Louis XIV, qui lui témoigna des inquiétudes sur les liaisons qu'il conservait avec un évêque dont la doctrine avait été condamnée, Beauvillier assura le roi qu'il ne devait avoir aucune crainte pour la foi de l'héritier du trône, qui ignorait jusqu'au nom des quiétistes ; que, pour lui, il se souvenait d'avoir appelé le choix du roi sur Fénélon, qu'il ne pouvait s'en repentir ; qu'il avait été toujours son ami, et qu'il resterait tel ; puis il ajouta avec l'assurance d'une conscience pure, et la fermeté d'un serviteur fidèle : « Sire, je suis l'ou» vrage de votre Majesté ; votre Ma» jesté m'a élevé, elle peut m'abattre ; » dans la volonté de mon prince, je » reconnaîtrai la volonté de Dieu ; je » me retirerai de la cour, Sire, avec » le regret de vous avoir déplu, et » avec l'espérance de mener une vie » plus tranquille. » Louis XIV n'insista plus : l'estime profonde qu'il avait conçue pour Beauvillier, et que les intrigues et les calomnies n'avaient pu qu'altérer passagèrement, reprit son empire ; et le gouverneur ne reçut point un traitement qui eût été pour la gloire de son maître une tache ineffaçable. Beauvillier ne cessa jamais de défendre Fénélon par tous les moyens : il y mit même un zèle si

(7) Le duc de Saint-Simon, *Mémoires*.

(8) Lettre de Beauvillier à M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice (15 avril 1697).

ardent, que l'archevêque de Cambrai tremblait toujours que le meilleur et le plus vertueux de ses amis, un homme si précieux à conserver dans le poste qu'il occupait, ne donnât trop de prise à la calomnie, qui tentait constamment de réveiller les préventions du monarque. Ces craintes étaient fondées : en 1698, Beauvillier se trouva, de nouveau, exposé à un orage secret, qui fut conjuré par des gens sages et prudents (9). Rien ne put altérer la liaison des deux amis vertueux qui, séparés par les distances et l'exil, ne cessèrent pas de réunir leurs efforts pour achever leur ouvrage. Le duc de Beauvillier avait été nommé ministre d'état, en 1691 (10). Il fut dès-lors appelé à donner son avis sur toutes les grandes mesures du gouvernement. Louis XIV trouva dans ce seigneur un conseiller fidèle, dévoué, jaloux de la gloire de son maître, mais en même temps prudent, sévère, ami du peuple, et tel qu'il en fallait au prince dans les circonstances difficiles où se trouvèrent la France et son roi à cette époque. La France était épuisée par de longues guerres que ne couronnaient plus les mêmes succès. Toute l'Europe était tournée contre elle. Une politique profonde prévoyait la crise nouvelle que devait amener bientôt la vacance du trône d'Espagne, et pour laquelle il importait de se préparer. Louis XIV assembla son conseil; le duc de Beauvillier y traça la peinture énergique et touchante de la misère du peuple : le roi la connaissait; son cœur fut ému, et la paix décidée. Le traité de Ryswick fut signé peu après (septembre 1697). Le calme ne devait pas durer; l'immense monarchie espagnole allait rester sans maître : son roi, privé de postérité, sentait sa fin prochaine, et, de son vivant, on se disputait son héritage. Une ancienne haine, une égale ambition, des droits incertains, des titres contestés, voilà ce qu'apportaient les rois de l'Europe avec des prétentions que devait appuyer promptement la force des armes. Trois années se passèrent en négociations, en intrigues; et Charles II mourut (11), laissant le duc d'Anjou héritier de toutes ses couronnes. Louis XIV convoqua un conseil extraordinaire (12), et lui soumit le testament. Beauvillier voyait le second de ses élèves appelé à l'un des plus beaux trônes du monde: cette pensée dut flatter et sa tendresse pour les princes confiés à ses soins, et son ardent desir de voir s'accroître la gloire de la famille de ses rois. Mais il ne pensait pas que tant d'avantages dussent être achetés par les nouveaux sacrifices d'une nation déjà épuisée; il ne prévoyait pas sans terreur l'orage qui s'élevait contre Louis XIV. Il opina pour qu'on n'acceptât point le testament, et qu'on se bornât au partage antérieur, qui donnait à la France le royaume des Deux-Siciles et la Lorraine. L'avis contraire prévalut. Le duc d'Anjou monta sur le trône; il s'y maintint, mais avec des sacrifices immenses et par l'effet de circonstances imprévues, et dont

(9) Le cardinal de Noailles et le père du chancelier d'Aguesseau. Ils donnèrent à Mme. de Maintenon des conseils qui arrêtèrent les effets de sa passion (*Mémoires du chancelier*, tom. XIII).

(10) Le 24 juillet, en même temps que le roi y faisait entrer Monseigneur le Dauphin, et y rappelait M. de Pomponne. Sur cette nouvelle dignité accordée à M. de Beauvillier : « Voilà encore un » *étrange* homme dont le roi augmente son conseil: » cela est parfait comme tout ce que fait le roi. » (Lettre de Mme. de Sévigné à l'abbé de Coulanges, 14 août 1691.)

(11) 1er. novembre 1700.

(12) Il était composé du Dauphin, du chancelier de Pontchartrain, du duc de Beauvillier et du marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères.

le défaut eût peut-être justifié, pour le malheur de la France, les craintes du duc de Beauvillier (13). Il accompagna le duc d'Anjou et les princes ses frères jusqu'aux Pyrénées. Un des premiers actes de Philippe V fut de donner à son ancien gouverneur une marque de reconnaissance; il lui conféra, en 1701, la grandesse d'Espagne. Peu après, le duc tomba dangereusement malade à Saint-Aignan; Fagon (14) l'avait condamné; le duc de Chevreuse osa lui mener Helvétius (15), regardé jusqu'alors comme un charlatan, et dont les remèdes, encore inusités, sauvèrent le malade (16). Lorsque Jacques II mourut (septembre 1701), Louis XIV, par un premier mouvement de générosité, voulut reconnaître son fils pour roi d'Angleterre. Beauvillier, dans le conseil, quelque respect que lui *inspirassent* de nobles infortunes, se prononça fortement contre une démarche précipitée, dangereuse, que contredisait un acte antérieur de Louis XIV, la reconnaissance de Guillaume par le traité de Ryswick. Tous les ministres appuyèrent une opinion dictée par une conviction profonde; et le roi abandonna sa résolution: il y revint plus tard par une influence particulière. Beauvillier eut plus d'une occasion, dans les années suivantes, de donner de nouvelles preuves de la sagesse de ses vues. Le duc de Bourgogne devint Dauphin (11 août 1711); et Louis XIV l'associa bientôt au gouvernement. Ce fut pour le duc de Beauvillier l'aurore de la plus grande puissance; il vit à l'instant toute la cour s'empresser autour de lui. Presque disgracié pendant quelques années, menacé plus d'une fois dans toute son existence, il se trouva tout-à-coup au plus haut degré du crédit et de la faveur: il était le conseil, le tuteur, l'ami d'un prince que rien ne séparait plus du trône qu'un roi de soixante-treize ans. Des querelles religieuses se renouvelèrent; et le Dauphin se trouva chargé par le roi d'une importante médiation entre le cardinal de Noailles et des évêques de France. Il choisit Beauvillier pour conseil; et celui-ci ne contribua pas peu à faire rendre au prince, dans des matières aussi graves et aussi difficiles, une décision arbitrale, que les deux parties reçurent avec une égale reconnaissance. Beauvillier ignorait alors le service que lui avait rendu quelques années auparavant le cardinal, consulté par Mme. de Maintenon sur le projet d'ôter au duc son emploi. Il aurait pu se souvenir des procédés peu honorables de l'archevêque de Paris à l'égard de Fénélon; mais un sentiment haineux ne devait jamais entrer dans une âme aussi pure: il employa toute son influence pour apaiser des discussions fâcheuses, élevées entre des hommes auxquels leurs vertus et leurs dignités devaient également assurer une haute considération. Beauvillier continuait de partager, avec son auguste pupille, les difficiles travaux qu'offrait alors l'administration de l'état; il étudiait avec lui ces vastes plans de gouvernement (17) tracés dans la solitude de Cambrai, et qu'inspirait au génie brillant de leur auteur, son ardent amour du

(13) *Mémoires de Torcy.*

(14) Premier médecin de Louis XIV.

(15) Grand-père de l'auteur de l'*Esprit*. On sait que son remède n'était autre que l'ipécacuanha.

(16) *Mémoires de Dangeau.*

(17) Voy. l'art. FÉNÉLON, et l'*Histoire de Fénélon*, par M. de Bausset (Notes).

prince et des peuples : il préparait enfin, par tant de nobles travaux, ce règne de bonheur qu'attendait la nation après un règne de gloire, lorsque la mort, *qui trompe aussi souvent, dans cette vie passagère, les espérances de la vertu, que les folles pensées de l'ambition,* frappa le duc de Bourgogne (18 fév. 1712) (18). En apprenant cet événement à jamais déplorable, Fénélon laissa échapper ces seules paroles : *Tous mes liens sont rompus ; rien ne m'attache plus à la terre.* Le même coup fut porté au duc de Beauvillier. Ces deux hommes, si intimement unis pendant tant d'années par la plus parfaite conformité de goûts et de sentiments, devaient être également abattus par le malheur qui les frappait : la perte d'un prince, d'un élève, d'un fils, rouvrit dans le cœur du duc de Beauvillier des plaies qui saignaient encore. Il avait vu mourir avant le temps, et contre l'ordre de la nature, plusieurs enfants héritiers de son nom et de ses vertus. Ces chagrins et des infirmités prématurées avaient porté à sa santé une atteinte grave : elle ne put résister au dernier coup qui lui était réservé ; depuis le mois de février 1712, il languit dans les souffrances de l'ame et du corps, jusqu'au 31 août 1714, qu'il cessa de vivre, à l'âge de soixante-six ans (19). Né avec l'esprit le plus juste et le cœur le plus droit, élevé pour un ministère saint, nourri d'études fortes et sévères, Beauvillier, jeté de bonne heure au milieu des cours, resta tel que l'avaient fait la nature et sa première éducation. Profondément religieux, bon, modeste, indulgent pour les autres, sévère pour lui seul, sujet dévoué, ami fidèle, sans ambition et sans détour, esclave de ses devoirs, à l'accomplissement desquels il sacrifia toutes les considérations humaines, respecté même par ses ennemis, Beauvillier, au milieu de tant de gloires acquises dans le siècle le plus brillant de la monarchie, obtint la plus belle et la plus pure de toutes, la gloire de la vertu. Il ne nous reste qu'à citer quelques actes du duc de Beauvillier, comme homme privé. La ville de Saint-Aignan lui dut un établissement, témoignage durable de sa piété et de sa bienfaisance. Il fit bâtir, sur les plans de Mansard, et dota richement, un hôpital, dont les ressources sont infiniment supérieures aux besoins du lieu. Cette fondation, achevée en 1706, lui coûta près de deux cent mille livres à cette époque. Un établissement presque aussi vaste fut créé par le duc de Beauvillier dans une autre ville dont il était le seigneur (20). Il avait épousé, en 1671, Henriette-Louise Colbert, fille du célèbre ministre de ce nom, qui fut dame du palais de la reine, et mourut en 1733. Une parfaite conformité de sentiments, un rare assemblage de vertus, assurèrent le bonheur de cette union. Treize enfants en naquirent, dont neuf filles ; une vocation assurée, porta sept d'entre elles à se consacrer à Dieu : elles donnèrent, dans le cloître, l'exem-

(18) On sait que Louis XIV se fit remettre tous les papiers de son petit-fils ; il s'en trouvait beaucoup du duc de Beauvillier, qui les redemanda à Mme. de Maintenon. Elle ne put que lui en envoyer les copies ; le roi brûla lui-même les originaux. Mme. de Maintenon manifesta de grands regrets, et parut alors rendre une justice tardive à Fénelon.

(19) Dans son château de Vaucresson, près de Versailles. Son corps fut porté et inhumé dans l'église du couvent des Bénédictines de Montargis, où il avait plusieurs filles religieuses.

(20) Buzançois en Berri, département de l'Indre.

ple de la plus rare piété. Une autre épousa le duc de Mortemart, son cousin-germain ; l'aînée était morte au berceau. C'était pour ces enfans que Fénélon, encore jeune, avait tracé, à la demande de la duchesse de Beauvillier, son admirable traité de l'Éducation des filles, ouvrage parfait, que rien n'a surpassé, ni peut-être égalé, et qui révéla au duc de Beauvillier tout le génie de son auteur. Les quatre fils du duc de Beauvillier moururent au berceau, ou dans leur jeunesse. Il eut la douleur de survivre à tous. La même infortune était réservée à cette noble famille dans les générations suivantes, et devait amener sa ruine. Bientôt, par le malheur des temps et l'inévitable destruction des siècles, le nom des Beauvillier, l'exemple de leurs vertus, la reconnaissance de leurs bienfaits, ne subsisteront plus que dans la mémoire des hommes. Z.

SAINT-AIGNAN (Paul-Hippolyte de Beauvillier, duc de), pair de France, frère du précédent, naquit à Paris, en 1684. Entré au service, en 1706, comme mestre-de-camp, il fut fait prisonnier au combat d'Audenarde, en 1708, et blessé à la bataille de Malplaquet. Nommé ambassadeur auprès du roi d'Espagne, il tint sur les fonts l'infant don Philippe, au nom du roi de France, en 1716. Revenu à Paris, en 1719, il prit place au conseil de régence, fut gouverneur du Havre, se rendit à Rome, en 1731, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et alla négocier à Naples, en 1741, l'accommodement de cette cour avec le roi de Sardaigne (1). Il mourut le 22 janvier 1776. Reçu à l'académie française en 1727, à la place de Boivin (2), il était aussi, depuis 1732, membre honoraire de l'académie des inscriptions, où son éloge fut prononcé par Dupuy, et inséré au tome XLII du Recueil de cette société; on y trouve, au tome XVII (Mém., p. 572-78), le texte de la cession de l'empire de Constantinople, faite à Charles VIII, en 1494, par André Paléologue, acte dont la minute originale, découverte au Capitole par le duc de Saint-Aignan, fut apportée à Louis XV, de la part du pape, et se conserve encore à la bibliothèque du Roi. C.—M.—P.

SAINT-ALBAN (Richard de Burgho, comte de), l'un des plus illustres seigneurs irlandais du dix-septième siècle (3), naquit en 1565. Il était le quatrième comte de Clanricard, et fut nommé, par la reine Élisabeth, en 1599, gouverneur de la Conacie; mais, trouvant l'exercice de son pouvoir trop gêné par les restrictions qu'on y avait mises, il donna promptement sa démission. Ayant appris, au commencement de l'année 1600, que son père (Ulick IV) délibérait s'il ne prendrait point parti dans la terrible insurrection du fameux O'Neill, comte de Tyrone (*Voy.* tom. XXXI, p. 204), et avait renvoyé sa décision au mois de mai, il alla droit à Londres, se

(1) *Journal de Verdun*, juillet 1741, p. 55.

(2) Il y eut pour successeur Colardeau qui mourut avant sa réception. Labarpe, qui le remplaça fit l'éloge de ses deux prédécesseurs (et Marmontel qui leur répondit, fit l'éloge le plus honorable du duc de Saint-Aignan. Ce duc avait aussi hérité du titre de protecteur de l'académie d'Arles, fondée par son père, en 1668, et qui cessa d'exister vers 1710 ou 1715: on n'y admettrait que des gentilshommes.

(3) Son bisaïeul Ulick ou Hugues, mort en 1544, était le chef de l'illustre famille anglo-irlandaise de Burgho, et de la branche qui avait pris, au quatorzième siècle, le nom de Mac-William (*Voy.* ce nom, XXVI, 85). Peu avant sa mort, il avait réuni les derniers vestiges de sa souveraineté à Henri VIII, qui le nomma premier comte de Clanricard,

remit entre les mains de la reine, comme otage de la fidélité de son père; et celui-ci resta sujet fidèle, parce qu'il était père tendre. L'année suivante Ulick mourut : héritier de ses titres et de ses biens, Richard fut nommé commandant en chef des forces de la reine dans la Conacie. Il alla bientôt joindre le lord député Mountjoy, et combattre avec lui, dans la Momonie, les troupes combinées de l'irlandais Tyrone, et de l'espagnol don Juan d'Aquila. Ils remportèrent ensemble, le 24 décembre 1601, la victoire de Kingsale, qui terrassa l'insurrection, et mit fin à la guerre. Le comte de Clanricard tua de sa main jusqu'à vingt cavaliers irlandais, fut fait chevalier par Mountjoy sur le champ de bataille, et contribua tellement au succès de cette journée, qu'il en retint le surnom de Kingsale. Nommé, par Jacques Ier., gouverneur-général de la Conacie, en 1603, président en 1604, gouverneur particulier de la ville et du comté de Gallway, en 1616; réunissant ainsi tous les pouvoirs civils et militaires, il continua de servir la couronne de toutes ses facultés. Jacques Ier. l'avait créé en 1624, pair anglais, avec les titres de baron de Somerhill et de vicomte de Tunbridge : Charles Ier. y joignit, en 1625, ceux de baron d'Hy-Maine, de vicomte de Gallway, et de comte de Saint-Alban. Par la réunion imposante de tant de services, de tant d'honneurs et de richesses, le comte de Saint-Alban eut en Irlande une considération personnelle qui le faisait presque aller de pair avec le vice-roi. Aussi noble par son caractère que par sa naissance, il devint le protecteur, l'ami, l'allié de ses voisins, de ses vassaux, des familles surtout dont ses ancêtres avaient conquis les domaines, des O'Kelly, des O'Lally, etc. Lorsque Charles Ier. voulut établir en Conacie des plantations comme celles qu'avait fondées son père en Ultonie, et lorsque son vice-roi Wentworth fut chargé de découvrir dans la province occidentale toutes les terres que pouvait réclamer la couronne, sans que les possesseurs actuels pussent invoquer ni le laps de temps, ni la prescription, ni même une possession fondée en titres, si l'on pouvait y trouver un seul défaut de forme, les jurys des comtés de Roscommon, de Mayo, de Slego, reconnurent docilement le droit de la couronne à tout ce que revendiquerait pour elle le lord-député Wentworth. Les jurys du comté de Gallway, soutenus par le comte de Saint-Alban, plus intéressé lui-même que personne à repousser les prétentions du fisc, eurent le courage de déclarer ces prétentions mal fondées. L'impérieux Wentworth les accusa de prévarication et de parjure. La chambre du conseil, présidée par le vice-roi, prononça contre eux la double peine d'une forte amende, et de l'emprisonnement jusqu'à ce qu'ils eussent reconnu et confessé non-seulement leur erreur, mais leur infidélité : espèce de procédé dont Wentworth eût eu horreur en Angleterre, mais qui était familier à tous les gouverneurs anglais en Irlande. Le comte de Saint-Alban plaidait, à la cour de Londres, sa cause, et celle de cent soixante-quinze propriétaires, dont il avait accepté la procuration, lorsque la mort le frappa, au milieu d'un voyage qu'il était allé faire à sa terre de Sommer-Hill, dans le comté de Kent, vers la fin de 1635. Le 5 décembre, Wentworth écrivait à Charles Ier. : « Le dernier

» paquebot m'a instruit que le comte » de Saint-Alban était mort, et que » l'on m'imputait de l'avoir fait mou- » rir de chagrin. On pouvait tout » aussi raisonnablement s'en prendre » à moi de ce qu'il avait soixante- » dix ans. Toutes ces calomnies ne » m'empêcheront pas de recomman- » der humblement à la sagesse de » V. M. la convenance de faire finir » avec le comte ce gouvernement » cantonné de Gallway, qui avait » commencé avec lui. » Le comte de Saint-Alban laissa un fils, plus connu sous le nom de Clanricard (*V.* ce nom, VIII, 605). L-T-L.

SAINT-ALBERT. *V.* Ballyet.

SAINT-AMAND (Jean de), chanoine de Tournai vers l'an 1200 de notre ère, était un des premiers médecins de la faculté de Paris. Dans le moyen âge, la médecine fut longtemps exercée par des clercs et des prêtres : pour s'en conserver le privilége, ils avaient fait interdire dans un concile le mariage aux médecins, de sorte que ceux-ci, condamnés au célibat, étaient portés par leur intérêt même à entrer dans les ordres, et à associer ainsi la direction des ames à celle du corps. Cela dura jusqu'à la réforme que fit le cardinal d'Estouteville dans le quinzième siècle. D'ailleurs, du temps de Jean de Saint-Amand, toutes les écoles en France étaient monastiques. Quoi qu'il en soit, ce chanoine fut un laborieux compilateur et commentateur d'Hippocrate et de Galien : il est prouvé, par son manuscrit *sur les Pronostics, aphorismes d'Hippocrate, et le Traité des maladies aiguës de Galien*, que les médecins de son temps, ainsi que lui, étaient déjà beaucoup plus attachés à la doctrine des Grecs qu'à celle des Arabes, ce qui ne s'applique cependant qu'à l'université de Paris. Jean de Saint-Amand a aussi écrit un commentaire fort ample sur l'antidotaire de Nicolas, *Expositio sive additio super antidotarium Nicolai*, Venise, 1527, 1589, in-fol., et deux Traités sur la matière médicale. Il paraît qu'il fut un des principaux professeurs de son temps; car, en 1395, on conservait encore dans les archives de la faculté de Paris, un de ses ouvrages intitulé : *Concordantiæ Joannis de Sancto Amando*; et ce livre se donnait en garde au doyen, qui devait le transmettre à son successeur. C. et A.

SAINT-AMANT (Marc-Antoine Gerard sieur de), poète français, naquit à Rouen, en 1594 (1). Son père n'était point gentilhomme verrier, comme l'ont faussement avancé Ménage, Brossette et leurs copistes, mais un officier de marine distingué, qui fut vingt-deux ans au service de la reine Elisabeth. C'est Saint-Amant qui nous l'apprend dans l'Épître dédicatoire de la troisième partie de ses OEuvres, où il prend le titre d'écuyer (2); et il ajoute que son père fut trois années prisonnier dans la tour *Noire* de Constantinople; que ses deux frères, dont l'un servit sous le grand Gustave, roi de Suède, avaient été tués en combattant contre les Turcs. Son éducation fut fort négligée; et comme il le dit lui-même, *ni son grec, ni son latin* ne le firent jamais passer pour pédant (3); mais il apprit, dans ses voyages, l'anglais, l'espagnol, l'italien, et il connaissait fort bien le caractère des passions, l'usage

(1) *Voy.* Niceron, XIV, 352.

(2) Il est ainsi qualifié dans les archives de l'académie, avec le titre de gentilhomme ordinaire de la reine de Pologne et de Suède.

(3) *Avertissement au lecteur*, 1re. partie des OEuvres de Saint-Amant.

du monde et la fable (4). C'est encore ce que Saint-Amant dit de lui-même dans l'avertissement déjà cité. « La » conversation des honnêtes gens, » dit-il, et la diversité des choses » que j'ai vues dans mes voyages, » tant en Europe qu'en l'Afrique et » l'Amérique, jointes à la puissante » inclination que j'ai eue dans ma » jeunesse, m'ont bien valu une étu- » de. » Les mémoires littéraires du temps ne nous ont transmis presqu'aucune particularité de sa vie, qui dut être fort remplie d'aventures, puisqu'il vécut toujours dans la société des grands, fit la guerre sur terre et sur mer, voyagea dans les quatre parties du monde, et visita presque toutes les cours de l'Europe. C'est seulement en lisant attentivement ses OEuvres qu'on trouve çà et là quelques détails sur la personne de ce poète. S'étant attaché à la fortune du comte d'Harcourt, cadet de la maison de Lorraine (*Voy.* XIX, 401), il suivit ce prince valeureux dans ses glorieuses expéditions devant la Rochelle, en Savoie, en Sardaigne, sur la Méditerranée, etc. Saint-Amant chanta des exploits auxquels il avait pris part (5). Ce fut dans la maison d'Harcourt qu'il forma avec Faret cette étroite amitié qui a donné occasion au sévère Despréaux de les accabler tous deux d'un de ses traits les plus mordants (*V.* XIV, 153). Saint-Amant dut à la recommandation de son ami l'honneur d'être un des premiers membres de l'académie française, où il eut pour successeur l'abbé Cassaigne, qui fut encore une des victimes de Boileau. Chaque nouvel académicien avait à faire un discours: Saint-Amant obtint d'en être exempté, à la charge de rédiger la partie comique du Dictionnaire, et de recueillir les mots *burlesques et grotesques* (6). Plus occupé de ses plaisirs que de ses affaires, il était peu propre à faire sa fortune. Cependant ses amis y songèrent pour lui. L'abbé de Marolles lui procura, en 1649, avec une pension de trois mille livres, une place de gentilhomme ordinaire de la chambre auprès de Marie-Louise de Gonzague, devenue reine de Pologne par son mariage avec Ladislas Sigismond. Saint-Amant partit aussitôt pour Varsovie; mais il fut pris en chemin par la garnison de Saint-Omer, et retenu quelque temps prisonnier. Sans sa dédicace du *Moïse sauvé*, à la reine de Pologne, on ignorerait cette circonstance. « Sans doute, dit- » il, dans sa prose burlesquement » emphatique, que si je n'eusse dit » aussitôt que j'avais l'honneur d'être » un des gentilshommes de la cham- » bre de V. M. et que je ne me fusse » comme revêtu de si belles et si » fortes armes, je n'aurais jamais pu » parer ce coup d'infortune; je cou- » rais risque de perdre la vie, et le » Moïse sauvé eût été le Moïse perdu. » Saint-Amant, arrivé en Pologne, n'y fit pas un long séjour. Il revint en France l'année suivante, où il refit, sur un nouveau plan, son *Moïse sauvé*, qu'il publia sous le titre d'*Idylle héroïque*: ce poème, malgré ses défauts, fut accueilli avec cette faveur que jusqu'alors le public n'avait cessé de montrer pour les OEuvres de Saint-Amant. Il avait rapporté de

(4) *Chevræana*, page 34.

(5) Lui-même, dans ses Stances sur le *Passage du détroit de Gibraltar*, parle de sa valeur en ces termes naïfs :

Là le rebec (violon) je quitteray
Pour mettre la main à la serpe,
Là laissant pour Bellone, Euterpe;
Les plus mauvais je frotteray.

(6) Pellisson, *Histoire de l'Académie.*

Pologne quelque argent et de riches espérances : mais comme les affaires de ce royaume changèrent de face, et que sa pension ne fut plus payée, il vint se loger dans un modeste hôtel de la rue de Seine (7). Renonçant désormais à la débauche, il tint une conduite sage et réglée. La crainte d'épuiser ses modiques ressources le corrigea d'autant plus facilement, qu'il avait un fonds de piété sincère. On peut en juger par quelques Poésies sacrées qui sont dans la dernière partie de ses OEuvres. Son hôte, qui l'aimait et le connaissait depuis long-temps, compatissant à sa situation, ne le pressait nullement de payer ses dépenses. Saint-Amant fondait son avenir sur un poème à la louange du roi, auquel il travaillait alors, et qui a pour titre la *Lune parlante*. Entre autres traits ridicules, l'auteur vantait Louis XIV sur son adresse à bien nager. Ce monarque ne put endurer la lecture du poème ; et le public n'en porta pas un jugement plus favorable. Cette disgrace, jointe à la mort de son hôte généreux, plongea Saint-Amant dans un accès de mélancolie qui, en peu de jours, le conduisit au tombeau, l'année 1660. On peut juger, par cette *Notice*, à quel point Boileau s'est écarté de la vérité dans ces vers trop fameux, où sa gaîté cruelle a exagéré l'infortune de ce poète :

Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage.
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage ;
Un lit et deux placets composaient tout son bien,
Ou, pour en mieux parler, Saint-Amant n'avait rien.
Mais quoi ! las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la fortune ;
Et tout chargé de vers qu'il devait mettre au jour,
Conduit d'un vain espoir, il parut à la cour, etc.

Saint-Amant, né de parents honorables, commensal des plus grands seigneurs, admis dans l'intimité d'un prince aussi illustre que le comte d'Harcourt, ne pouvait avoir connu la misère, quoiqu'il ne fût pas riche, à la vérité. Il n'avait pas non plus attendu son dernier voyage à Paris, pour se produire à la cour, et surtout pour publier ses OEuvres qui, depuis l'an 1627, c'est-à-dire depuis trente-quatre ans, étaient imprimées. Boileau pouvait-il ignorer que Saint-Amant avait vécu dans plusieurs cours de l'Europe, considéré, et honoré de la bienveillance de plusieurs souverains, entr'autres de la reine de Pologne et de la fameuse Christine de Suède ? Quand cette princesse vint à Paris, et que l'académie française lui fut présentée, elle reconnut avec plaisir Saint-Amant parmi ses membres. Cette anecdote est de l'année 1656, c'est-à-dire cinq ans avant la mort de ce poète, qui ne commença réellement à sentir l'indigence que pendant les derniers mois de sa vie. Ceux qui se sont donné la peine d'examiner ce point d'histoire littéraire, ont reconnu, depuis long-temps, que Boileau avait ici sacrifié la vérité (8) au plaisir d'imiter un passage d'Horace sur un pauvre poète romain. La pauvreté de Saint-Amant, eût-elle été réelle, n'était point du ressort de la satire. Quant au mérite poétique de l'auteur du *Moïse*, Boileau l'a fort bien apprécié. C'est avec raison qu'il recommande dans son Art poétique de ne pas imiter les détails plats et rampants où Saint-Amant était tombé. Chacun a retenu ce passage :

N'imitez pas ce fou qui décrivant les mers,
Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
Met pour les voir passer les poissons aux fenêtres.

(7) *Chevræana*, ibid.

(8) On lit dans l'Histoire de l'académie, que tout ce qui concerne Saint-Amant dans cette satire, *pourrait bien n'avoir d'autre fondement que l'imagination de M. Despréaux.*

En vain Desmarets de Saint-Sorlin et Perrault voulurent-ils infirmer ce jugement; et quand ce dernier, particulièrement, proclama Saint-Amant *un des plus aimables poètes que nous ayons* (9), il fournit à Boileau une occasion nouvelle de motiver ses censures, en leur ôtant toute leur amertume: « Ce poète, dit-il dans » la sixième réflexion sur Longin, » avait assez de génie pour les ou» vrages de débauche et de satire » outrée: il a même quelquefois des » boutades assez heureuses dans le » sérieux; mais il gâte tout par les » basses circonstances qu'il y mêle. » C'est ce qu'on peut voir dans son » Ode intitulée: la *Solitude*, qui est » son meilleur ouvrage, où, parmi » un fort grand nombre d'images » agréables, il vient présenter mal à » propos aux yeux les choses du » monde les plus affreuses, des cra» pauds, des limaçons qui bavent, » le squelette d'un pendu, etc.

« Là branle le squelette horrible
» D'un pauvre amant qui se pendit (10). »

Les poésies diverses de Saint-Amant ont été imprimées plusieurs fois par parties, et toujours avec des augmentations, dans le format in-12 et in-4°., depuis l'an 1627 jusqu'en l'année 1649, sous le titre d'*OEuvres du sieur de Saint-Amant*, avec une Préface, *par son fidèle ami Faret*. Parmi la foule de poésies graves, bouffonnes, galantes et même licencieuses qui composent ce Recueil, on ne peut guère en citer que cinq à six qui offrent quelques tirades vraiment belles, entr'autres la *Solitude*, l'*Été de Rome*, le *Contemplateur*, le *Soleil levant*, le *Melon*. Le *Poète crotté* (11), la *Débauche*, et plusieurs autres pièces de ce genre, sont écrites de verve: les mots les plus obscènes y sont prodigués; seulement on a pris le soin de les déguiser sous des caractères grecs. Dans la troisième partie des OEuvres de Saint-Amant se trouve un placet en vers, qu'il présenta, vers l'an 1638, au chancelier Séguier, afin d'obtenir un privilége pour établir une verrerie. C'est à ce sujet que Maynard adressa l'épigramme suivante à ce poète:

Votre noblesse est mince;
Car ce n'est pas d'un prince,
Daphnis, que vous sortez:
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu les qualités.

Cette épigramme a induit en erreur plusieurs écrivains sur la famille de Saint-Amant. Il était bon musicien, et récitait ses vers avec tant d'agrément, qu'il leur prêtait des beautés qui s'évanouissaient à l'impression. Gombaud a dit à ce sujet:

Tes vers sont beaux quand tu les dis,
Mais ce n'est rien quand je les lis:
Tu ne peux pas toujours en dire;
Fais-en donc que je puisse lire?

On a encore de Saint-Amant, outre les ouvrages dont il a été parlé ci-dessus: I. *Stances sur la grossesse de la reine de Pologne*, 1650. II. *Stances à M. Corneille, sur son Imitation de Jésus-Christ*, 1656, in-4°. (à la tête de cette traduction.) III. *Rome ridicule*, satire imprimée tantôt séparément, tantôt dans le Recueil de ses OEuvres: elle a été traduite en italien. Les Stances sur la *Solitude* ont également été mises en vers latins par Étienne Bachot, médecin du roi. Si l'on a donné quelque étendue à cette Notice sur un

(9) *Parallèle des anciens et des modernes*, t. III p. 262.

(10) Ménage attribue à Boileau ce mot sur Saint-Amant: *Il n'a pris de Regnier que le mauvais.*

(11) Furetière, dans la parodie intitulée *Chapelain décoiffé*, a imité les deux vers suivants, qui se trouvent dans la pièce du *Poète crotté*.

Et depuis peu même Lasserre
Qui livres sur livres desserre.

poète aujourd'hui complètement oublié, c'est parce que les sectateurs de ce genre bâtard qu'on appelle *romantique*, épousent tous les défauts d'un écrivain qu'ils n'ont peut-être jamais lu, mais qui n'en eut pas moins une grande réputation de son vivant. En effet, personne plus que Saint-Amant n'a abusé de l'exagération des sentiments, des effets de la nature, ou des rêves de la fantasmagorie. Ses vers offrent partout l'incohérence des figures, et des comparaisons les plus outrées (12). Dans un temps où notre langue classique ne suffit plus à certains esprits, il est assez curieux de voir se reproduire avec une sorte de succès les défauts dont elle eut à se corriger avant de devenir l'idiome de la raison et du génie. D—R—R.

SAINT-AMOUR. *Voy.* AMOUR.

SAINT-ANDRÉ (JACQUES D'ALBON, maréchal DE), l'un des plus vaillants capitaines du seizième siècle, descendait d'une ancienne famille du Lyonnais. Il joignait à la bravoure un esprit insinuant; et il s'attacha de bonne heure à gagner la confiance du Dauphin, depuis Henri II. Il fit ses premières armes devant Boulogne, et tenta de se jeter dans cette place assiégée par les Espagnols. A la bataille de Cerisoles (1544), il fit très-bien, dit Brantôme, allant des plus avant à la charge; mais le comte d'Enghien que son rang empêchait de le suivre, enjoignit à ses officiers de le faire retirer. Henri II, en arrivant au trône, le nomma premier gentilhomme de sa chambre, et, en 1547, lui donna le bâton de maréchal. Saint-André profita de sa faveur pour amasser des sommes immenses, qu'il dépensait en prodigalités et en objets de luxe : rien n'égalait la recherche de sa table; « et » pour les superbetés et belles parures, les beaux meubles très-rares » et très-exquis, il en surpassait même » le roi. » Il fut l'un des tenants au tournoi célébré à Paris, en 1549; et, l'année suivante, il fut désigné pour porter au roi d'Angleterre le collier de l'ordre de Saint-Michel. Il étala dans Londres un luxe inconnu, et revint avec la décoration de l'ordre de la Jarretière. En 1552, il fut chargé de couvrir la Champagne; et, s'étant enfermé dans Verdun, il inquiéta constamment l'armée impériale. Il eut part, en 1554, à la prise de Marienbourg, ruina Cateau-Cambrésis, et se couvrit de gloire à la retraite du Quesnoi, où il commandait l'arrière-garde. Il se distingua depuis à la bataille de Renti; mais, en 1557, à celle de Saint-Quentin, il fut fait prisonnier « l'épée sanglante à la main ». Échangé peu de temps après, il fut employé comme négociateur aux conférences de Cercamps (1558), dont le résultat fut une suspension d'armes. Après la mort de Henri II, Saint-André, craignant d'être recherché pour les dilapidations énormes qu'il avait commises (1), s'unit au duc de Guise, dont il présageait la haute faveur, et lui proposa de confondre leurs intérêts par le mariage de leurs enfants. Saint André n'avait qu'une fille, placée au monastère de Longchamp,

(12) On en jugera par la strophe suivante, tirée du *Contemplateur*.

Tantôt délivré du tourment
De ces illusions nocturnes,
Je considère au firmament
L'aspect des flambeaux taciturnes;
Et voyant qu'en ces doux déserts,
Les orgueilleux tyrans des airs
Ont appaisé leur insolence,
J'écoute à demi transporté
Le bruit des ailes du Silence
Qui vole dans l'obscurité.

(1) Il redoutait aussi ses créanciers; car ses prodigalités épuisaient ses revenus, et toujours il était obligé de recourir aux emprunts.

où elle mourut avant d'être nubile. Le duc de Guise, le connétable de Montmorenci et Saint-André, formèrent ce fameux *triumvirat* qui se proposa d'éteindre l'hérésie en France. La reine Catherine de Médicis, effrayée de l'autorité que prenaient les triumvirs, donna l'ordre à Saint-André de se rendre dans le Lyonnais, dont il était le gouverneur : mais il refusa d'obéir, prétextant que le devoir de sa charge l'obligeait de veiller plus particulièrement sur le roi. Cependant il s'éloigna de la cour avec la certitude d'y être promptement rappelé. Le massacre de Vassi (*V.* Guise, XIX, 188) ralluma bientôt la guerre civile. Après avoir battu les protestants en Champagne, le maréchal empêcha le prince de Condé de s'emparer de Corbeil, et le suivit jusque dans les plaines de Dreux. « Je tiens » de bon lieu, dit Brantôme, que » ce fut lui qui régla l'ordre de la ba» taille. — Le matin il vint trouver » M. de Guise, et, entrant dans sa » chambre, demanda ce qu'il faisait ; » on lui répondit qu'il venait d'ouïr » la messe, et de faire ses Pâques, » et qu'il voulait déjeûner pour mon» ter à cheval : — Ah Dieu ! reprit » Saint-André, je suis bien malheu» reux que je n'en aie fait autant, et » ne me sois mieux préparé ; car le » cœur me dit que j'aurai je ne sais » quoi. » Après l'action, s'étant mis avec trop d'ardeur à la poursuite des fuyards, son cheval s'abattit ; et il fut pris par un gentilhomme huguenot, qui le mit en croupe : mais, arriva dans l'instant un nommé Bobiguy, qui, l'ayant reconnu, lui cassa la tête d'un coup de pistolet (19 décembre 1562), et se déroba par la fuite à ceux qu'il privait d'une riche rançon (2). « Saint-André fut fort regretté d'aucuns, et d'autres nullement, et même de la reyne, lui qu'on disoit avoir débattu au conseil étroit du triumvirat, qu'il la falloit jeter en un sac dans l'eau ; laquelle opinion, (ajoute naïvement Brantôme) fut trouvée fort noire, plus qu'étrange, d'opiner ainsi la mort de la reyne, femme de son roy, et qui l'avait tant aimé et favorisé, et elle et tout.... » Il avait pris pour devise le bras et l'épée d'Alexandre coupant le nœud gordien, avec ces mots : *Nodos virtute resolvo.* On vit vendre ses meubles à Paris « aux encans, desquels on n'en put jamais guère voir la fin, tant ils durèrent. » Outre Brantôme, *Vies des grands capit. franç.*, IV, 1, éd. de 1740, on trouvera des détails sur Saint-André, dans les *Additions* de Le Laboureur aux *Mémoires* de Castelnau, II, 66, et dans Chaufepié, au mot *Alban.* W—s.

SAINT-ANDRÉ (Jean-Bon), né à Montauban en 1749, se fit remarquer parmi les révolutionnaires de France, après la catastrophe du 10 août 1792. Fils d'un simple ouvier, il s'était d'abord destiné au commerce : mais trois naufrages qu'il essuya dans cette carrière, la lui firent abandonner ; et il préféra la modeste profession de ministre protestant à l'aventureuse fortune qu'il voulait tenter en Amérique. On sait que les principes des chrétiens réformés étaient très-favorables à de grandes réformes politiques : Saint-André en dépassa les limites de bien loin. Il se jeta dans tous les excès, dans toutes les monstruosités révolutionnaires. Député à la Convention par le département du Lot, il se plaça de prime

(2) Sa mort est rapportée d'une manière un peu différente et plus circonstanciée, dans les *Mémoires* de Vieilleville. Il paraît que ce fut Bobigny même qui le fit prisonnier, et qui le tua par vengeance ; le maréchal l'ayant autrefois fait pendre en effigie, avec confiscation de ses biens.

abord à l'extrême gauche, parmi les séides de Robespierre et les ordonnateurs des massacres de septembre, envoyés par les électeurs de Paris à cette assemblée funeste. La fameuse Commune avait établi une correspondance avec les municipalités des départements ; ses commissaires même parcouraient les provinces les plus éloignées, et y donnaient l'ordre d'imiter ce qui se faisait à Paris, c'est-à-dire d'emprisonner ou de tuer ceux dont le patriotisme serait suspect : quelques unes de ces autorités, qui n'étaient point façonnées à de tels forfaits, en instruisirent leurs députés à la Convention ; la Commune réclama de son côté, par des pétitions insultantes, contre les menées des royalistes (c'est ainsi qu'on qualifiait alors ceux qui ne voulaient pas être auteurs ou complices des assassinats). Saint-André se déclara pour la Commune, et devint un des ennemis les plus prononcés du parti de la Gironde, où une certaine modération aurait voulu se réfugier. Le 6 nov. 1792, il combattit, dans un discours virulent, l'établissement d'une garde départementale, que les Girondins appelaient à leur secours contre les insurrections excitées chaque jour par les clubs et les autorités parisiennes. Quoiqu'il fût encore nominalement en majorité, le parti Girondin ne put obtenir cette garde ; car il n'est que trop vrai que, dans tout le cours de la révolution, ce fut la minorité qui fit la loi. Les 20 et 22 novembre, Saint-André attaqua les fournisseurs des armées, et demanda un décret d'accusation contre plusieurs d'entre eux, notamment contre Malus et d'Espagnac (*Voy.* Espagnac). A cette époque, Dumouriez était au faîte de la gloire : la bataille de Jemmappe, et l'occupation de la Belgique, avaient éloigné la crainte d'une invasion ; et les républicains modérés voulaient le féliciter sur de aussi importants succès; Saint-André réclama l'ajournement, et voulut qu'on attendît l'avenir. On disait alors que Dumouriez avait le projet de sauver le roi, et qu'il s'entendait, à cet égard, avec les Girondins ; c'est ce qui explique la motion de l'ajournement des félicitations proposées. Le 17 décembre, Buzot avait demandé qu'avant de statuer sur le sort de Louis XVI, tous les Bourbons fussent forcés de sortir de France ; ce qui ne pouvait s'appliquer qu'au duc d'Orléans : Saint-André soutint que cette mesure était prématurée, et la fit rejeter. Quant au sacrilége jugement, voici de quelles réflexions le ministre d'un Dieu de justice et de miséricorde fit précéder son vote « Je pose en fait : » que Louis est jugé ; que son jugement prononcé par le peuple, le » 10 août, a été confirmé par les » assemblées primaires, lorsqu'elles » nommèrent les députés à la Convention. Je demande qu'on ne s'occupe plus que de la punition : » et il ajouta que remettre ce jugement en question, était se révolter contre la souveraineté du peuple ; en conséquence, il rejeta l'appel au peuple, vota la mort, et contre le sursis. Le 2 janvier, il soutint, avec la dernière impudence, que la Convention avait reçu un mandat pour juger le roi. Le jour de l'exécution, il dénonça son collègue Valady, pour avoir fait afficher, la veille, son opinion en faveur de l'auguste condamné ; et cependant cet homme implacable défendait en même temps la liberté de la presse ; il faisait mettre en liberté M. Nicolle, journaliste,

poursuivi par le conventionnel La Source (*Voy.* Source), pour avoir, dans une de ses feuilles, peint le déplorable état de la France à l'époque du jugement du roi. Le 8 février, Saint-André combattit ceux qui voulaient faire punir les assassins de septembre : il soutint qu'une révolution entreprise pour renverser un despotisme de quatorze siècles ne pouvait s'opérer que par des événements de toute nature, et que ceux dont il était question ne devaient ni ne pouvaient être l'objet d'une poursuite judiciaire. Le 9 mars, il appuya la motion de Danton, qui réclamait la mise en liberté des détenus pour dettes; et il demanda l'abolition de la contrainte par corps contre les débiteurs : ces deux motions furent décrétées à l'unanimité. Le 31 mai devait décider du sort des Girondins : Saint-André qui, six mois auparavant, s'était déjà déclaré un de leurs adversaires les plus violents, se montra, pendant la crise, un de leurs proscripteurs les plus acharnés; il attaqua aussi le ministre Roland qu'on avait résolu d'immoler avec eux, et demanda qu'on l'empêchât de sortir de la capitale. Il fit ensuite autoriser les représentants du peuple envoyés à Lyon à employer toutes les mesures qu'ils jugeraient convenables pour soumettre cette ville rebelle. Le 9 juillet, il prit la défense de Rossignol, dénoncé, par les envoyés de la Convention, pour ses brigandages dans la Vendée : il en parla comme d'un militaire instruit et sans reproche. Saint-André présidait la Convention lorsque Marat fut poignardé par Charlotte Corday; et ses réponses, conformes aux vœux des pétitionnaires qui criaient vengeance à la barre contre les assassins de l'ami du peuple, furent un véritable appel aux proscriptions et aux massacres qui se succédèrent sans interruption, pendant plus d'une année, avec une fureur inouie. Durant toute la séance du 14 juillet, on n'entendit que des éloges de Marat, des gémissements sur sa mort, et des cris contre ses meurtriers, dont Charlotte Corday n'avait été que l'instrument. Le 27 juillet, il désigna et fit nommer Robespierre membre du comité du salut public, en remplacement de Gasparin, que sa mauvaise santé forçait d'en sortir. Le 29, il fit décréter, de concert avec Billaud-Varennes, que ceux qui se rendraient sans motif légitime dans les départements insurgés, seraient considérés comme émigrés. Le 31, il fit mettre en accusation le général Lamarlière; puis il se plaignit de l'inertie qu'il apercevait partout, et demanda que le comité de salut public fût chargé de diriger autrement l'énergie nationale. Comme il avait fait quelques voyages sur mer, on l'avait particulièrement désigné pour l'administration de la marine : il insista pour qu'elle fût épurée, ou en d'autres termes bouleversée. Le 5 septembre, il demanda et obtint le rapport du décret qui interdisait les visites domiciliaires pendant la nuit; et il se plaignit du scandale des filles publiques, qui corrompaient les jeunes gens et les empêchaient *de devenir des Spartiates*. Le 7 du même mois, il fit mettre, en arrestation, son collègue Antiboul, pour sa conduite à Marseille, et particulièrement pour avoir été en correspondance avec les sections de cette ville pendant son insurrection. Le 9, il fit mettre hors de la loi le contre-amiral Trogoff, et Poissard, ordonnateur de la marine à Toulon, et dé-

créter que les Anglais mis en arrestation seraient soigneusement gardés comme otages, et répondraient de la conduite de leur amiral, à l'égard des deux représentants du peuple qui se trouvaient à Toulon lorsqu'ils s'étaient emparés de cette ville. Le 15, il fit la déclaration suivante, en parlant des Anglais et des insurgés : « Je crois qu'il faut, » pour un temps, renoncer à nos » idées philosophiques envers ces » antropophages ». La Montagne applaudit ; l'appel fut entendu, et la révolution se développa avec une nouvelle fureur. Le 20 septembre, il fit décréter que tous les objets employés à la construction et à l'armement des vaisseaux, seraient mis à la disposition du ministère de la marine ; que tous les marchands, possesseurs de ces objets, seraient tenus d'en faire la déclaration, sous peine d'être traités comme accapareurs : il fit accorder cent millions pour le service de la marine, et fut envoyé lui-même en Bretagne avec son collègue Bréard, pour surveiller les travaux qu'il avait fait ordonner. Arrivé à Brest, l'épurement projeté fut le premier objet de ses soins. Une proclamation affichée partout annonça que l'opération allait commencer : c'était l'éclair qui précédait l'explosion de la foudre. Toutes les autorités furent composées des plus forcenés jacobins ; toutes les prisons furent remplies, et deux guillotines mises en permanence sur la place publique : il n'y en avait qu'une à Paris (1). Les galériens furent mis en liberté, et servirent de témoins dans les procédures du tribunal révolutionnaire. Les églises furent érigées en temples de la raison, et l'athéïsme devint le culte public ; enfin Jean-Bon Saint-André poussa l'extravagance à tel point, que ses maîtres Danton et Robespierre se virent obligés de l'arrêter. On a dit que, par ces mesures, ce conventionnel était parvenu, en peu de temps, à créer une armée navale assez puissante. Au mois de mai 1794, il s'embarqua sur cette flotte, sortie de Brest pour protéger l'arrivage d'un convoi de farines achetées en Amérique et attendues à Paris avec l'impatience de la faim. La flotte fut attaquée le 1er. juin par les Anglais : Saint-André était sur le vaisseau appelé la *Montagne* ; et au milieu des feux terribles qui l'entouraient, on l'entendait crier de tous ses poumons : « Mes amis, mes amis, » sauvez la Montagne, sauvez la » Montagne. » Le représentant montagnard fut effectivement sauvé ; mais sept vaisseaux de ligne furent pris. C'est en faisant un rapport sur cet événement à la Convention, que le fameux Barère commença son discours par ces mots : *Victoire, victoire!* En effet, la plus grande partie des farines entrèrent dans les ports de France pendant le combat ; et c'est ce que Barère appelait une victoire. Après le 9 thermidor (24 juillet 1794), les fureurs de Jean-Bon Saint-André commencèrent à se calmer. Dans quelques missions qui lui furent encore confiées, on ne revit plus le montagnard exterminateur ;

(1) Nous consignerons ici un fait que nous croyons peu connu. Au commencement de la révolution on avait habillé en gardes nationaux des enfants qu'on appelait par sobriquet les compagnies *Bonbons*, et on leur faisait faire l'exercice. Ceux qui avaient imaginé ce travestissement, étaient de bonnes gens qui voulaient rendre hommage au Dauphin de France, à qui le roi, pour contenter les Parisiens, faisait souvent porter l'uniforme de garde national. De pareilles compagnies furent formées en Bretagne ; et l'on s'en servit pour fusiller les malheureux que les deux guillotines ne pouvaient expédier en assez grand nombre.

et, dans la Convention, il s'occupa de finances. Il fut cependant décrété d'arrestation, le 28 mai 1795, pour sa conduite dans ses missions : mais comme la plupart de ceux qui le poursuivaient n'étaient guère moins coupables que lui, le décret ne fut que comminatoire ; et Jean-Bon fut bientôt amnistié. Il ne fit point partie des conseils législatifs qui succédèrent à la Convention : le Directoire en fit un consul de commerce et l'envoya à Smyrne, où il fut arrêté par les Turcs, lors de l'expédition d'Égypte. A la paix, la Porte lui rendit la liberté, et il revint en France métamorphosé sous tous les rapports : on ne vit plus que l'homme juste, et surtout bienfaisant, qui, sur la fin de sa carrière, n'a mérité que des éloges. Buonaparte, alors premier consul, le chargea d'organiser les quatre départements du Rhin : il s'acquitta de cette mission avec intelligence ; devint baron, chevalier de la Légion d'honneur, et préfet à Maïence, où l'on n'eut qu'à se louer de son administration. Il y est mort le 10 décembre 1813, d'une maladie contagieuse, qu'il avait contractée, en donnant ses soins aux nombreux prisonniers et aux blessés que les événements de la guerre avaient entassés dans cette ville. Outre ses discours, rapports, etc., insérés dans le Moniteur et autres Collections, on a imprimé de lui séparément : *Arrêtés concernant la Marine de la république française*, suivi du *Rapport des mouvements qui ont eu lieu sur l'escadre commandée par Morard de Galles*, Brest, 1794, in-8°. de 166 et 48 pag. II. *Journal sommaire de la croisière de la flotte de la république commandée par le contre-amiral Villaret*, ibid., in-8°. de 66 pag. ; c'est la relation du combat du 1er. juin. On trouve sur Saint-André, dans le journal de Mont-Tonnerre, une notice fort étendue, dont la Gazette de France du 4 janvier 1814, donne l'extrait. B—u.

SAINT-ANGE (Ange-François Fariau de), fils de Fariau de Coulomiers, conseiller du roi, ancien officier de l'élection de Blois, naquit dans cette ville, le 13 octobre 1747, et y commença ses études au collége des Jésuites. A la suppression de cet ordre, il obtint une bourse au collége de Sainte-Barbe à Paris, et montra de bonne heure son penchant pour la poésie. Pendant le séjour du roi de Danemark dans la capitale (1768), il présenta à ce prince une Ode en vers français, qui annonçait d'heureuses dispositions : mais cette ode était de contrebande à l'université, où l'on ne souffrait que des vers latins et des vers grecs, quand on en pouvait faire. L'impression de cette pièce causa au poète quelques désagréments, qui ne firent qu'irriter son goût pour la poésie française. Ovide fut le premier auteur sur lequel il s'exerça au sortir du collége ; il traduisit *Vertumne et Pomone*, avec les *Amours de Biblis*. Laharpe loue cet heureux essai dans le *Mercure* du mois de décembre 1771. De bons vers étaient un événement pour la société de ce temps-là : Turgot voulut voir le jeune poète, et devint son protecteur. Saint-Ange obtint bientôt au contrôle général une place, qui fut ensuite changée en pension sur l'Almanach royal. Le poète a témoigné sa reconnaissance, en dédiant la grande édition des *Métamorphoses* aux mânes de son bienfaiteur. A l'époque de la révolution, Saint-Ange resta fidèle au gouvernement auquel il devait sa modique aisance ; mais, lorsque la monarchie eut succombé, le poète se trou-

va sans ressource et sans appui. Dépouillé de tout, et peut-être ne devant la vie qu'à ce dénuement, il fut nommé, après le 9 thermidor, à un emploi de deux mille francs dans l'agence de l'habillement des troupes; place qui devait peu convenir à un véritable ami des Muses. On ne tarda pas à relever quelques écoles: les fonctions de l'enseignement étaient plus conformes à ses goûts; il fut nommé professeur de grammaire générale, puis de belles-lettres, à l'école centrale de la rue Saint-Antoine (aujourd'hui collége Charlemagne): mais ses forces, affaiblies par de long travaux et par les chagrins de la révolution, ne lui permirent pas d'occuper long-temps une chaire qu'il remplissait trop bien pour sa santé. Il obtint un suppléant et conserva ses honoraires. A l'établissement de l'université impériale, Fontanes s'empressa de joindre le nom de Saint-Ange à ceux de Delille, Larcher et autres, sur le tableau des professeurs de l'académie de Paris. Il manquait une récompense au traducteur des *Métamorphoses*. Il s'était déjà présenté plusieurs fois à l'académie française; mais son éloignement pour toute espèce d'intrigue, et peut-être aussi les expressions peu mesurées d'un amour-propre trop naïf, l'avaient empêché d'être admis. Enfin, l'académie lui rendit la justice qui lui était due, en l'admettant parmi ses membres, à la place de Domergue. Il était mourant lorsqu'il prononça son discours de réception (5 septembre 1810); tous les auditeurs furent vivement attendris, lorsque, d'une voix faible et languissante, il fit entendre ces paroles: « Je » fais violence en ce moment aux » souffrances continuelles et intolérables qui m'avertissent que l'om» bre de l'académicien que je rem» place attend la mienne. » Cette triste prédiction fut bientôt vérifiée. Quelques mois après, il fit une chute en se rendant à l'Institut. L'équilibre dérangé, dans un corps aussi frêle, ne put se rétablir; il mourut à Paris, le 8 décembre 1810. Saint-Ange a traduit les *Métamorphoses*, les *Fastes*, l'*Art d'aimer*, le *Remède d'amour*, quelques élégies et quelques héroïdes d'Ovide; il a aussi publié un volume de *Poésies fugitives*. Son véritable titre à la gloire, comme celui du poète latin qu'il a fait revivre dans notre langue, est le poème des *Métamorphoses*. Le traducteur n'a pas laissé à Ovide tout son esprit: mais une élégance simple et naturelle remplace, dans les vers français, l'éclat de l'original. La traduction des *Fastes* est aussi un ouvrage très-estimable, et qui présentait beaucoup de difficultés dans notre langue. Celle des *Métamorphoses* a eu plusieurs éditions; la première complète est de 1800, en 2 vol. in-8°. Les *Fastes* parurent en 1804, 2 vol. in-8°., lat.-fr. L'*Art d'aimer*, publié en 1808, et le *Remède d'amour*, en 1811, forment chacun un volume in-12. Le dernier est terminé par un choix d'*Héroïdes* et d'*Élégies* de ce poète, traduites en vers par Saint-Ange. Ses longues infirmités ne lui permirent pas toujours de perfectionner son travail; quelquefois il a emprunté à ses devanciers (1) des morceaux tout entiers, qu'il aurait pu faire beaucoup mieux lui-même. Au reste, ses traductions, si elles ne sont pas mises par tous les lecteurs

(1) Thomas Corneille surtout, dont il a pris plus de quinze cents vers.

au rang où il les élevait lui-même, font honneur à son talent, et lui assurent une des premières places parmi les écrivains qui ont reproduit parmi nous les beautés des anciens. Saint-Ange se laissait aller à toutes les illusions de l'amour-propre: mais cet amour-propre, qui faisait quelquefois sourire, ne blessait jamais personne; il ne l'empêchait point d'honorer les talents qui marchaient au-dessus et à côté de lui: aussi le public et les gens de lettres lui ont rendu la justice qu'il rendait aux autres; et sa mémoire est restée chère à tous ceux qui l'ont connu. Outre ses traductions d'Ovide, on lui doit encore: I. *L'Homme sensible*, traduit de l'anglais de Brook, 1 vol. in 12, 1776; c'est un roman moral. On croit qu'il en a donné encore deux autres qui ne portent pas son nom. II. *L'Ecole des Pères*, ou *l'heureux échange*, comédie en cinq actes, en vers, non représentée, in-8°., 1782. III. Saint-Ange est éditeur des Mémoires de Chabanon, dont il avait été l'ami; ils furent publiés en 1795, sous ce titre: *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, ouvrage posthume de Chabanon, revu et publié par Saint-Ange, in-8°. IV. *Mélange de poésies*, par F. de Saint-Ange, an x-1802, in-12. Ce volume a été réimprimé en 1823, sous le titre de *Poésies diverses*: il est précédé d'une Notice détaillée sur la vie et les ouvrages de l'auteur (2,) dans laquelle on trouve des particularités et des anecdotes assez curieuses. M—D.

SAINT-AUBAN *V.* AUBAN.

SAINT-AUBIN (GILBERT-CHARLES DE). *V.* LEGENDRE.

SAINT-AUBIN (AUGUSTIN), graveur, naquit à Paris, le 3 janvier 1736. Son père, brodeur du roi, quoique chargé d'une nombreuse famille, lui donna une bonne éducation. Son goût pour les arts s'étant manifesté de bonne heure, on s'empressa de seconder ses heureuses dispositions; en le faisant entrer dans une carrière où déjà trois de ses frères obtenaient des succès. Ayant fait d'assez rapides progrès dans le dessin, sous la direction de Gabriel-Jacques de Saint-Aubin, son frère aîné, qui commençait à se distinguer dans la peinture, il fut placé chez Étienne Fessard, où il apprit les premiers éléments de la gravure. Ne perdant pas de vue l'étude du dessin, la base de cet art, bientôt il remporta la première médaille de l'école de peinture. Jaloux de parvenir à la célébrité, le jeune Saint-Aubin entra dans l'école de Laurent Cars, alors la meilleure école de gravure dans le genre de l'histoire. Ses succès furent si rapides qu'en 1771, l'académie de peinture l'admit à l'unanimité au nombre de ses agréés. Une santé très-faible contrariant le zèle de cet artiste, l'empêcha d'entreprendre de grands travaux. Cependant on remarque, dans son estampe de Vénus Anadyomène, d'après le Titien, ainsi que dans celle de Jupiter et Léda, d'après Paul Véronèse, une marche savante et vraiment historique. Saint-Aubin a gravé d'après ses dessins, ou d'après différents maîtres, plus de trois cents Portraits des hommes les plus célèbres, la plus grande partie ses con-

(2) On a publié à la librairie de L. G. Michaud, une édition des *OEuvres de Saint-Ange*, corrigée sur les manuscrits de l'auteur, 9 vol. in-12, 1823. Afin d'offrir en même temps une traduction poétique complète des ouvrages d'Ovide, on a imprimé, pour faire suite aux poèmes traduits par Saint-Ange, et dans le même format, avec le texte latin en regard, les *Héroïdes*, traduites en vers par feu le cardinal de Boisgelin; et les *Amours*, trad. en vers par M. Piranlt des Chaumes.

temporains. On en trouve le Catalogue dans celui de sa vente, faite par Regnault. Les portraits d'Helvétius, de Necker, celui de Lekain, lui ont acquis dans ce genre des droits à la célébrité. On compte aussi un grand nombre de vignettes émanées de son burin, dans lesquelles on trouve du goût, de l'esprit, et un faire aimable, qualités difficiles à réunir. Sa collection des Pierres gravées du cabinet d'Orléans (*Voyez* LACHAU et LEBLOND), dont il a fait tous les dessins, pourrait seule fixer sa réputation. Malgré l'extrême délicatesse de sa santé, il a poussé sa carrière jusqu'à l'âge de soixante-douze ans, étant mort à Paris le 9 novembre 1807. On distingue parmi ses élèves, Blot, Anselin, Duclos et Macret. — Un autre SAINT-AUBIN, graveur et comédien médiocre, est mort depuis peu d'années.

P—E.

SAINT-AUBIN (CAMILLE), publiciste, né vers 1755, dans le duché de Deux-Ponts, professa le droit public en Allemagne, et vint en France, lorsque la révolution y attira un si grand nombre d'étrangers. Il établit à Sens une école de langues vivantes, qui fut bientôt fréquentée par un grand nombre d'élèves. Cependant la révolution s'avançait, frappant ceux-là mêmes qui l'avaient appelée de leurs vœux. Inscrit le premier sur la liste des suspects dans le département de l'Yonne, Saint-Aubin fut traduit dans les prisons de Paris. La journée du 9 thermidor le rendit à la liberté : peu de temps après, il fut nommé professeur de législation dans une des écoles centrales de Paris. Frappé des abus et des lacunes que présentait le système de finances, il écrivit sur cet objet d'une si grande importance dans les gouvernements modernes, et se plaça bientôt au rang des plus habiles économistes et des plus ingénieux pamphlétaires. Il se fit affilier, en 1797, au club de l'hôtel de Salm, et se mit en correspondance avec les principaux publicistes de France, d'Angleterre et d'Allemagne. L'année suivante, il ouvrit un cours public sur les finances. Appelé, en 1800, au tribunat, par le gouvernement consulaire, il s'y fit remarquer dans les rangs de l'opposition, combattit plusieurs parties du projet de Code civil, et demanda surtout avec instance l'abolition du droit d'aubaine, qui n'a été prononcée que dans ces dernières années. Il fut éliminé du tribunat, en mars 1802, avec ses collègues les plus courageux; et il se livra dès-lors tout entier à des cours de finances et à la rédaction de diverses brochures. Depuis la restauration, il fit encore paraître dans les journaux beaucoup d'articles sur les divers projets soumis à la discussion des chambres législatives. Il mourut pauvre à Paris, le 8 déc. 1820. Saint-Aubin, dit le biographe auquel nous avons emprunté le fonds de cet article, était un homme de beaucoup d'esprit, mais systématique : personne ne savait mieux répandre de l'intérêt dans des discussions naturellement arides. Il possédait à fond les divers systèmes de finances, et les langues des principaux états de l'Europe. D'un caractère loyal et franc, il a fait preuve, dans plusieurs occasions, de courage, de probité politique et de désintéressement. Les nombreuses brochures qu'il a publiées sur des questions financières, n'ont plus aujourd'hui que peu d'importance : on en trouvera la liste à la suite de sa Notice, dans

l'*Annuaire nécrologique* de 1820, page 197. On lui doit en outre la traduction des *Lois pénales*, par Bentham, imprimée à la suite du *Traité des délits et des peines*, par Beccaria, trad. de Morellet, 1797, in-8°., la partie *Finances* formant les IIIe. et IVe. cahiers des *Annales de la session de 1817 à 1818* (par M. Benjamin Constant); et enfin le *Siége de Dantzig*, rédigé sur le journal du siége tenu par le maréchal Lefebvre, Paris, 1818, in-8°. (*Voy.* LEFEBVRE au Supplément.) Saint-Aubin publia cet ouvrage sous le nom anagrammatisé de *Nibuatnias*. On lui attribue : *Glicère ou la Philosophie de l'amour, poème champêtre*, Zurich, 1796, in-8°., tiré à cent exemplaires, sur papier vélin. W—s.

SAINT-AULAIRE (1) (FRANÇOIS-JOSEPH DE BEAUPOIL, marquis DE), doit à quelques vers une réputation plus grande et plus durable que celle qu'il aurait obtenue par de nombreux ouvrages. Né dans le Limousin, en 1643, il y passa sa première jeunesse, entouré de personnes peu faites pour lui inspirer le goût des lettres s'il ne l'avait reçu de la nature. La lecture assidue de Virgile et d'Horace développa son talent pour la poésie : mais long-temps il cacha ses vers avec autant de soin que d'autres en mettent à produire les leurs. Destiné par sa naissance à la profession des armes, il eut des succès qui justifièrent son avancement rapide, et se signala par la valeur dont il donna souvent depuis des marques aux dépens de sa soumission aux lois : mais il est juste d'ajouter que c'est la seule infidélité qu'il leur ait jamais faite (2). A la paix, il vint se fixer à Paris, et vécut au milieu des hommes les plus célèbres du grand siècle de notre littérature. Une pièce de vers, qu'il hasarda sous le voile de l'anonyme, et qui fut attribuée à La Fare (*V.* ce nom, XIV, 151), fit enfin connaître le talent de Saint-Aulaire pour la poésie. Il avait alors plus de soixante ans; et le phénomène d'un poète qui paraissait, pour la première fois, dans la lice à l'âge où les autres s'en retirent, dut contribuer au succès de ce morceau, du genre anacréontique. Saint Aulaire fut admis, en 1706, à l'académie française, malgré Boileau, qui vint exprès d'Auteuil protester contre un choix qu'il regardait comme l'effet d'une molle complaisance. D'Alembert loue son discours de réception; et plusieurs fois Saint-Aulaire remplit les fonctions de directeur de l'académie, avec autant d'éloquence que de dignité. Il partageait ses loisirs entre la société de Mme., la marquise de Lambert (3), si célèbre par son esprit et par sa politesse (*Voy.* LAMBERT), et celle que réunissait la duchesse du Maine à sa campagne de Sceaux. Présidant aux fêtes que donnait la princesse, il en augmentait l'agrément par d'heureuses saillies et par des vers pleins de grâce. Un jour que la duchesse du Maine, qui venait de le nommer son Apollon, le pressait de lui dire un secret, Saint-Aulaire répondit par ce madrigal si connu :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma Muse;
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

(1) Moréri écrit *Saint-Aulaire*; et dans le fait on ne connaît point de saint de ce nom, mais bien une sainte appelée autrement *Eulalie*, Voy. le *Vocabul. hagiolog.* de Chastelain.

(2) Voy. le portrait de Saint-Aulaire, par Mme. de Lambert, dans le Recueil des *Œuvres* de cette dame.

(3) Le fils unique de Saint-Aulaire avait épousé la fille de Mme. de Lambert.

Anacréon, moins vieux, dit Voltaire, fit de bien moins jolies choses (3). Une autre fois, la princesse, zélée cartésienne, lui demandait l'explication du système de Newton, qui commençait à se répandre. Saint-Aulaire éluda la réponse par cet impromptu, qu'il chanta sur un air alors à la mode :

Bergère, détachons-nous,
De Newton, de Descartes;
Ces deux espèces de fous
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes,
Des cartes,
Des cartes.

Aimé, respecté de tous ceux qui le connaissaient, Saint-Aulaire parvint à l'âge le plus avancé, sans en connaître les infirmités. Il mourut avec le titre de lieutenant-général pour le *Limousin*, le 17 décembre 1742, âgé de cent ans moins quelques mois. Il eut, pour successeur à l'académie, Mairan (*V.* ce nom), son ami depuis plus de vingt ans. D'Alembert rapporte plusieurs fragments de la *Réponse* que fit Saint-Aulaire à l'ode de La Motte sur ce sujet, *Que l'amour-propre est le mobile de toutes nos actions;* un *Sonnet* au cardinal de Fleury, avec lequel Saint-Aulaire était lié d'une étroite amitié, et quelques autres petites pièces pleines d'esprit et de naturel. Les vers de Saint-Aulaire, épars dans différentes collections du temps, n'ont jamais été recueillis. Voy. l'*Hist. des membres de l'acad. française* par d'Alembert, v, 109-65. W—s.

SAINT-CHER (Hugues de). *V.* Hugues.

(3) Voltaire a mis la même idée en vers dans le *Temple du goût*;

L'aisé, le tendre Saint-Aulaire,
Plus vieux encor qu'Anacréon,
Avait une voix plus légère :
On voyait les fleurs de Cythère
Et celles du sacré Vallon
Orner sa tête octogénaire.

SAINT-CLOST (Perros de) ou Pierre de Saint-Cloud, est le premier auteur du *Roman du Renard*, ouvrage célèbre, que la conformité du titre et du sujet a dû faire confondre souvent avec celui de Jacquemars Giélée, qui n'en est que la suite ou l'imitation (*V.* Giélée, XVII, 334). Pierre vivait au commencement du treizième siècle : doué d'une imagination enjouée, il conçut l'idée d'un poème burlesque, dont le renard serait le héros, et fit part de son plan à ses amis, qui le pressèrent de l'exécuter. Son poème, composé d'environ deux mille vers, n'est autre chose que le récit de divers tours plaisants joués par le renard au loup, son oncle et son compère. Ce badinage ayant eu beaucoup de vogue, d'autres rimeurs s'exercèrent sur le même sujet, et ajoutèrent au poème de Pierre de Saint Cloud, de nouvelles aventures qu'ils appelèrent *Branches*. Ces différentes pièces, dont quelques-unes sont très-licencieuses, furent réunies par les copistes sous le nom général de *Roman du Renard*. On conserve à la bibliothèque du Roi plusieurs manuscrits de cet ouvrage, qui diffèrent entre eux par le nombre et l'ordre des *Branches*. Celui d'après lequel Legrand d'Aussy a donné l'analyse de ce roman, dans la *Notice des Manuscrits*, v, 294-320, contient vingt *Branches*, sans compter le poème de Pierre. Les manuscrits de Saint Germain des Prés et du Vatican, en offrent chacun deux nouvelles, ce qui fait en tout vingt-cinq, et Legrand n'en a pas connu davantage. Mais M. Méon, en collationnant huit manuscrits des treizième et quatorzième siècles, a vu qu'ils contenaient en tout trente-trois *branches*, dont il nous fait espérer la publication en 4 vol

in-8°., en y comprenant le *Renard nouvel*, en 2 parties, par Gielée, avec la musique, et le *Couronnement de Renard*, par Marie de France (1). dont Legrand d'Aussy paraît n'avoir pas eu connaissance. Ce roman, ainsi que celui de Gielée, eurent, dès leur naissance, une vogue qu'ils conservèrent pendant les siècles suivants; et, ajoute Legrand, ils la méritaient en partie par le burlesque de leur invention, par les caractères bien soutenus, et par une critique assez fine des abus de leur temps. Le roman de Pierre de Saint-Cloud fut mis en vers bas-saxons (*V.* Alkmar, I, 582), et traduit ou imité, au quinzième siècle, en flamand, en anglais et en allemand. Dans le seizième siècle, il en parut une nouvelle traduction allemande, une version en vers latins, et une en prose française (2). La traduction française, accompagnée d'une autre en bas-allemand ou flamand, fut imprimée à Anvers, par Plantin, 1566, in-8°. Un anonyme en a donné une nouvelle traduction sous ce titre: Le *Renard* ou le *Procès des Bêtes*, Bruxelles, 1739, in-8°., fig.; et cette imitation a été reproduite à Paris, en 1788, sous celui des *Intrigues du cabinet des rats*, apologue national, in-8°., avec 22 pl. Tous les traducteurs du *Roman du Renard* ont substitué aux détails licencieux, des moralités, pour en faire un livre d'éducation. Outre la *Notice* de Legrand d'Aussy, déjà citée, on peut consulter sur cet ouvrage le *Catalogue de La Vallière*, rédigé par MM. Debure et Van Praet, tome II. On doit encore à Pierre de Saint-Cloud le *Testament d'Alexandre*, qu'on trouve à la suite du poème de ce nom (*V.* Alexandre, I, 335).

W—s.

SAINT-CONTEST (Dominique-Claude Barberie de) naquit en 1668, d'une famille de Normandie, qui avait contribué à maintenir la ville de Caen dans le devoir, sous Louis XIII, en 1620. Il débuta, en 1687, dans la magistrature, par une charge de conseiller au Châtelet de Paris. Deux ans après, il fut reçu conseiller au parlement de Paris, et fait maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, en 1696. Il fut nommé intendant de Metz et des Trois-Évêchés, en 1700; intendant de l'armée de la Moselle en 1705; de l'armée d'Allemagne en 1708; et il redevint intendant de celle de la Moselle sous les ordres des maréchaux de Villars et de Bezons, en 1713. Nommé, en 1715, conseiller au conseil de la guerre, il passa au conseil d'état, en 1716, à la mort de D'Aguesseau. Ce fut la récompense de la part qu'il avait prise, en 1714, aux travaux du congrès de Bade, où il avait été envoyé en qualité de second plénipotentiaire, au refus du conseiller d'état la Houssaye, intendant de Strasbourg, qui n'avait pas voulu accepter, pour n'être pas obligé de céder le pas au comte Du Luc, premier plénipotentiaire (3). Saint-Contest

(1) Depuis l'impression de l'article de Marie de France (*V.* tom. XV, p. 427), ses *Lais et Fables* ont été publiés par M. Roquefort, Paris, 1820, 2 vol. in-8°.

(2) Suivant Legrand-d'Aussy, le *Nouveau Renard* de Gielee n'a pas joui, comme celui de Pierre de Saint-Clost, de l'honneur de la traduction dans des langues étrangères. M. Barbier, au contraire, rapporte au roman de Gielée toutes les traductions ou imitations allemandes, latines et françaises indiquées dans le corps de l'article (Voy. le *Dict. des anonymes*, 1re. édit., n°. 10677). Mais n'est-il pas probable que les imitateurs étrangers ont puisé indifféremment dans les deux romans français?

(3) Le maréchal de Villars fut aussi ambassadeur extraordinaire à Bade; mais il n'arriva, ainsi que le prince Eugène de Savoie, que pour la signature du traité. Le comte Du Luc et Saint-Contest conduisirent seuls la négociation pour la France.

dut à sa réputation de prudence et d'habileté, la confiance particulière du régent ; et cette confiance le fit nommer rapporteur dans l'affaire des princes du sang et des princes légitimés. On sait que, par un édit de juillet 1714, Louis XIV avait accordé au duc du Maine et au comte de Toulouse, ses fils naturels, qu'il avait légitimés en 1673 et 1681, le droit de succéder à la couronne, après les princes du sang, et qu'une déclaration du 23 mai 1715 leur avait conféré le titre et les honneurs de princes du sang. Dès le 22 août 1716, les princes du sang avaient demandé au régent la révocation de l'édit de 1714, et les pairs s'étaient joints aux princes par une requête présentée le 22 février 1717. Le 28 du même mois, les princes légitimés avaient présenté une requête, afin que le jugement fût ajourné et renvoyé après la majorité de Louis XV, ou, s'il devait avoir lieu durant sa minorité, qu'il fût rendu par les états-généraux du royaume. Un arrêt préparatoire du conseil-d'état, du 14 mai 1717, renvoya les parties devant le parlement pour remettre leurs mémoires : mais les gens du roi de cette cour ayant refusé de s'en charger, il fut résolu, le 6 juin, d'attribuer la connaissance et l'instruction de cette affaire à six commissaires pris dans le sein du conseil-d'état. Ces commissaires étaient Peletier de Sousi, Amelot, Nointel, d'Argenson, la Bourdonnaye et Saint-Contest. Tous les mémoires et papiers respectifs devaient, dans la quinzaine, être remis à ce dernier pour être examinés par les six commissaires, en présence desquels le rapport serait fait à un conseil extraordinaire spécialement composé pour juger le procès. Le régent se réservait d'appeler à ce conseil qui bon lui semblerait pour remplir les places des princes du sang et des princes légitimés, intéressés dans cette affaire, et même celles des ducs et pairs. Trente-neuf seigneurs et gentilhommes prétendant, à eux seuls, représenter l'ordre de la noblesse, et jugeant cette manière de procéder insolite et contraire aux règles du droit public intérieur, signèrent, le 11 juin 1717, une protestation contre l'attribution donnée à une commission du conseil et au conseil lui-même, et contre le jugement qui interviendrait, sur cette matière, de la part de toute autorité quelconque, autre que les états-généraux, auxquels ils persistaient à demander que la décision en fût déférée. Cette protestation fut signifiée, le 17 juin, à Saint-Contest et au procureur-général : le premier président et les gens du roi l'ayant présentée au régent, le prince donna ordre de faire arrêter six des signataires, qui furent enfermés, les uns à la Bastille, et les autres à Vincennes. Le duc du Maine et le comte de Toulouse firent aussi, le 15 juin, leur protestation. Un arrêt du parlement, rendu le 18 de ce mois, défendit les assemblées des membres de la noblesse ; et l'huissier qui avait signifié leurs protestations à Saint-Contest, fut interdit. Au milieu de ce bruit, Saint-Contest préparait son rapport, et avait, ainsi que les autres commissaires, de fréquentes conférences avec le duc d'Orléans. Le 1er. juillet, il lut en plein conseil ce rapport, dont les conclusions étaient en entier pour les princes du sang. Le régent en fit néanmoins adoucir les effets, dans l'édit de juillet 1717, qui termina cette affaire, et où l'on se contenta d'ex-

clure les princes légitimés de la succession à la couronne. L'article 28 du traité de Ryswick (30 octobre 1697), et l'article 12 de celui de Bade, ayant laissé beaucoup de points litigieux entre la France et la Lorraine, le duc Léopold profita de la circonstance qui avait appelé son beau-frère, le duc d'Orléans, à la tête du gouvernement des affaires de ce royaume, non-seulement pour accélérer la conclusion d'un arrangement, mais encore pour obtenir des avantages réels et honorifiques, qui jusque là avaient été refusés. Les négociations, commencées dès l'année 1716, avaient traîné en longueur, tant par la nature des demandes que par la crainte qu'avait le régent de rencontrer de l'opposition dans le maréchal d'Uxelles, président du conseil des affaires étrangères. A la fin, vaincu par la volonté impérieuse de MADAME, qui prétendait emporter de vive force une négociation dont l'objet était de fonder la grandeur de son gendre, le régent s'était déterminé à accorder au duc de Lorraine le titre d'*altesse royale* et les divers avantages territoriaux qu'il sollicitait. Philippe avait insinué au maréchal d'Uxelles, qu'il y avait beaucoup d'affaires locales de peu d'importance à régler et de prétentions à discuter; et que, comme il fallait quelqu'un qui fût au fait de ces choses, il avait jeté les yeux sur Saint-Contest, qui ayant été longtemps intendant de Metz, et ayant été en outre ambassadeur au congrès de Bade, connaissait à fond le local et les prétentions de la cour de Lorraine. Saint-Contest et d'Ormesson reçurent donc les pouvoirs nécessaires. Les négociations continuèrent pendant toute la durée de l'année 1717; et le traité fut signé le 21 janvier 1718. Saint-Contest fut nommé, le 30 novembre 1720, conseiller au conseil de commerce, et, peu après, plénipotentiaire, avec le comte de Morville, auprès des états-généraux des Provinces-unies. Il fut envoyé avec le comte de Rottenbourg, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au congrès de Cambrai, à ce congrès où, suivant Saint-Simon, *il y eut plus à faire pour les cuisiniers que pour les maîtres*, et où, après quinze mois de conférences, il ne sortit d'autre résolution que le réglement du cérémonial. Ce fut la fin de la carrière politique de Saint-Contest. Nommé conseiller d'état ordinaire, en 1724, il rentra dans le sein du conseil, après la clôture du congrès, et mourut le 22 juin 1730. « Il avait, dit » Saint-Simon, de la capacité et de » l'esprit, *infiniment* de liant, et, » sous un extérieur lourd, épais, » grossier, simple, beaucoup de fi» nesse et d'adresse, une oreille qui » entendait à demi-mot, un desir de » plaire au-dessus de tout, qui ne » laissait rien à souhaiter au régent. » Saint-Contest laissa de son mariage avec M. Fr. Lemaistre de Beljame, un fils, dont l'article suit. G—R—D.

SAINT-CONTEST (FRANÇOIS-DOMINIQUE BARBERIE, marquis DE), fils du précédent, né le 26 janvier 1701, fut nommé avocat du roi au Châtelet de Paris, avec dispense d'âge (27 novembre 1721); conseiller au parlement (1724), conseiller maître des requêtes ordinaire de l'hôtel (1728), intendant de Béarn (1737), de Caen, de Bourgogne (1740). Ce fut pendant son intendance que les administrateurs de cette province, connus sous la dénomination d'*Élus généraux*, ouvrirent, entre Paris et Dijon,

la route qui passe par Auxerre, Vermanton, Avalon et Semur en Auxois, pour la substituer à celle qui, d'Auxerre, se dirigeait par Noyers et Montbard. Le 15 juillet 1749, il fut chargé, par plein-pouvoir du roi, commun à M. de Champeaux, résident de France à Genève, de discuter avec les commissaires de cette république les points litigieux au sujet des territoires genevois situés dans le pays de Gex. Nommé, vers la fin de 1749, ambassadeur en Hollande, le marquis de Saint-Contest ne se rendit à la Haye qu'en septembre 1750. Il avait reçu, quelques mois avant (le 24 avril), le brevet de conseiller maître des requêtes honoraire du roi. Il avait à peine passé un an dans son ambassade, qu'il fut, grâce à la faveur de Mme. de Pompadour, appelé, le 11 septembre 1751, au ministère des affaires étrangères, sur la démission du marquis de Puisieux. Peu après son arrivée à ce département, il forma un plan politique qui tendait à établir entre la France, l'Espagne, la Suède, le Danemark, la Prusse et la Turquie, un système fédératif, dirigé contre l'Autriche, la Russie et l'Angleterre. Mais, depuis, il changea de système; ce qui lui attira le reproche de n'avoir point eu de principes bien fixes en politique. Dans le fait, c'étaient le maréchal de Noailles, le comte de Saint-Séverin, et Mme. de Pompadour, qui conduisaient les affaires sous son nom. Saint-Contest avait peu d'élévation et d'étendue dans les vues, des conceptions médiocres; mais il portait très-loin l'amour de la paix. Aussi mettait-il au-dessus de toutes les carrières celle de la diplomatie; et il ne dépendit pas de lui que ceux qui la suivaient sous ses ordres n'obtinssent plus d'encouragement. Le marquis de Saint-Contest, déjà valétudinaire depuis quelques années, mourut le 24 juillet 1754: le 12 mai précédent, il avait été nommé prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi. G—R—D.

SAINT-CYR (L'abbé DE). *Voy.* GIRY.

SAINT-CYRAN (JEAN DU VERGER DE HAURANNE, abbé DE), célèbre, au dix-septième siècle, par ses écrits et par les qualités éminentes des personnages qui s'attachèrent à lui, naquit à Baïonne, d'une famille noble, en 1581. Se destinant à l'état ecclésiastique, après avoir fini en France ses humanités et sa philosophie, il alla faire sa théologie à Louvain. Jansénius y étudiait alors. Il s'établit entre les deux jeunes théologiens une liaison intime; et tous deux se firent remarquer, à cette université célèbre, par des succès. Jansénius y obtint le titre glorieux de *premier docteur de Louvain*, auquel on rendait de grands honneurs; et Du Verger revint avec les attestations les plus honorables du fameux Juste Lipse, l'un des professeurs de cette université. Peu de temps après, Jansénius se rendit à Paris, où Du Verger lui procura une place; et, dans la suite, tous deux allèrent à Baïonne. L'évêque venait d'y fonder un collége, à la tête duquel il mit Jansénius. Les occupations que cet emploi donnait au théologien belge, ne prenant pas tout son temps, il se livra, de concert avec Du Verger, à une étude profonde des Pères, et surtout à celle de saint Augustin. C'est alors qu'ils se formèrent sur la grâce le système qui depuis a donné lieu à tant de disputes, et causé tant de troubles dans l'Église. Jansénius retourna, en 1617, à Louvain, et s'y occupa de la composition de son

Augustinus, dans lequel il introduisit la doctrine convenue entre son ami et lui, persuadés qu'ils étaient que jusque-là les scolastiques avaient mal compris ce Père. Cependant Du Verger, de retour à Paris, s'était voué à une retraite profonde, et continuait son travail sur les Pères, dont il faisait de nombreux extraits. La Rocheposay, évêque de Poitiers, crut faire une bonne acquisition, en s'attachant un ecclésiastique si studieux. Il emmena Du Verger dans son diocèse, et lui donna un canonicat de sa cathédrale, que Du Verger garda peu, trouvant que la vie des chanoines n'y était pas aussi régulière qu'elle aurait dû l'être. L'évêque, qui lui voulait du bien, lui résigna, en 1620, l'abbaye de Saint-Cyran (1), dont il était titulaire; et depuis lors, ce n'est plus que sous ce nom que Du Verger est désigné. C'est aussi vers ce temps qu'il connut Arnauld-d'Andilly, personnage alors d'un grand crédit et d'une haute réputation, et le cardinal de Richelieu, qui n'était encore qu'évêque de Luçon. Ceux qui croient à la réalité du projet de Bourg-Fontaine, font assister Saint-Cyran à la conférence qu'ils prétendent s'être tenue la même année dans cette chartreuse (*Voyez* FILLEAU, XIV, 585). Après avoir passé quelques années à Poitiers, Saint-Cyran revint à Paris; et, sans quitter ses études et sa retraite, il se livra à la direction des consciences: il se fit, en peu de temps, une réputation de piété et de savoir qui lui attira de nombreux disciples et d'ardents amis, dans les classes les plus distinguées de la société. Évêques, ministres-d'état, magistrats, monastères de religieuses, personnages de la plus éminente piété, tous le consultaient, et recevaient ses décisions avec respect, confiance et docilité. Il paraît même qu'il n'eût tenu qu'à lui de parvenir aux plus hautes dignités de l'Église. Zamet, évêque de Langres, lui proposa de le faire nommer son coadjuteur; et il refusa, dit-on, l'évêché de Baïonne, que lui offrit le cardinal de Richelieu. Mais s'il avait de chauds amis, il avait aussi de redoutables et de puissants ennemis. Il avait attaqué les Jésuites dans la personne du Père Garasse. Ces religieux ne doutaient pas qu'il ne fût aussi l'auteur du *Petrus Aurelius*, où ils étaient poursuivis à outrance. Ils ne manquaient pas, pour les défendre, de plumes qui bientôt prirent l'offensive: de virulents écrits parurent contre l'abbé de Saint-Cyran. Il fut peint comme un homme dangereux; et des plaintes contre lui furent portées au cardinal de Richelieu. Ce ministre n'était que trop disposé à les écouter, ayant lui-même contre Saint-Cyran des sujets de mécontentement. Outre le refus de l'évêché de Baïonne, le cardinal n'ignorait pas que Saint-Cyran désapprouvait l'article du catéchisme de Luçon sur l'attrition, dressé par Richelieu même; et il lui savait plus mauvais gré encore de soutenir la validité du mariage du duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, que Richelieu voulait faire casser. Saint-Cyran fut arrêté et conduit au donjon de Vincennes, le 14 mars 1638. On saisit ses papiers, où l'on ne trouva que des extraits des saints Pères, et quelques matériaux pour un traité sur l'Eucharistie, contre les protestants. On

(1) C'est l'orthographe qui a prévalu: mais le vrai nom de cette abbaye est *Saint-Siran*, en latin *S. Sigirannus*. Voy. Vigneul-Marville, I, 153, d'après l'abbé Chastelain.

prétend que le tout n'aurait pas fait moins de trente à quarante volumes in-fol. Ces papiers lui furent aussitôt rendus. Cependant on commença une procédure. Laubardemont, conseiller d'état, le même qui, quelques années auparavant, avait figuré dans l'affaire d'Urbain Grandier (XVIII, 295), fut nommé pour prendre des informations; et des témoins furent entendus. Le 14 mai 1639, l'abbé de Saint-Cyran fut interrogé par Lescot, docteur de Sorbonne. Voilà ce qu'on sait de plus positif sur cette procédure, à laquelle il ne fut donné aucune suite. On n'avait rien trouvé dans les papiers de l'abbé qui pût donner lieu à une accusation sérieuse: mais il s'était ouvert, dit-on, à des affidés qui le trahirent. Quoi qu'il en soit, la mort du cardinal de Richelieu, survenue le 4 décembre 1642, mit fin à cette affaire; et l'abbé de Saint-Cyran sortit de prison. Son premier soin fut d'aller voir ses amis de Port-Royal. Il vint ensuite se renfermer dans sa maison, vis-à-vis les Chartreux, où il ne jouit pas long-temps de sa liberté, étant mort le 11 octobre 1643. Il fut enterré à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dans le sanctuaire, où l'on voyait son épitaphe à côté du maître-autel. Beaucoup de prélats assistèrent à ses funérailles; et l'évêque d'Amiens y officia. L'*Augustinus* avait paru, en 1640, pendant que Saint-Cyran était en prison. Dès-lors des disputes s'élevèrent à son sujet; et des démarches se firent à Rome de la part des deux partis, les unes pour en maintenir la doctrine, les autres pour la faire proscrire. Ce ne fut qu'en 1642, le 6 mars, qu'Urbain VIII fit expédier une bulle qui défendait l'ouvrage, comme renouvelant des propositions déjà condamnées par Pie V et Grégoire XIII: encore cette bulle ne fut-elle publiée que le 11 décembre 1643; et Saint-Cyran était mort deux mois auparavant. Ses ouvrages sont: I. *Question royale et sa décision*, où il est montré en quelle extrémité le sujet est obligé de conserver la vie du prince aux dépens de la sienne propre, Paris, 1609, pet. in-12. II. *Apologie pour M. de La Rocheposay, évêque de Poitiers*, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité, 1615, in-8°. A la fin, se trouve une liste des prélats qui ont pris les armes. Ces deux ouvrages firent grand bruit; et les ennemis de l'auteur en tirèrent des conséquences qu'il désavoua. On a voulu inférer du premier ouvrage, que Saint-Cyran faisait l'apologie du suicide. On ne peut nier qu'il ne s'y trouve des choses fort singulières; mais il est évident qu'il n'avait intention que de prouver qu'il est des occasions où l'on peut, et même où l'on doit sacrifier sa vie à de puissants intérêts. III. La *Somme des fautes et fausseté contenues en la Somme théologique du P. Garasse, sous le faux nom d'Alexandre de Lexclusse*, Paris, Bouillerot, 1626, in-4°. Il devait y avoir quatre tomes: il n'en parut que les deux premiers et le quatrième, avec un abrégé du troisième. La même année, l'auteur publia les deux écrits suivants: *Avis de tous les savants et amateurs de la vérité, touchant la réfutation de la Somme du P. Garasse*, et *Réfutation de l'abus prétendu et découvert de la véritable ignorance du P. Garasse*. IV. *Petrus Aurelius*, composé par Saint-Cyran, avec son neveu de Barcos, pour la défense de la hiérarchie ecclésiastique, gros volume in-fol.; imprimé, pour la pre-

mière fois, en 1631, sans nom d'auteur (*V.* Barcos, III, 362). Le clergé de France en adopta la doctrine; et l'assemblée générale de 1641 le fit réimprimer à ses frais. Il en parut une troisième édition, en 1646, publiée aussi aux frais du clergé. A la tête de cette édition, se trouve un Éloge magnifique de l'auteur, par Godeau, évêque de Grasse et de Vence: cet éloge avait été ordonné par le clergé; et il fut supprimé par ordonnance du roi. Il paraît même qu'à cet égard, le clergé revint sur ses pas, ayant fait dire aux auteurs du *Gallia christiana* de s'abstenir de tout éloge en parlant de Saint-Cyran (2). V. *Lettres touchant les dispositions à la prêtrise*, 1647, in-12, écrites pour M. Duhamel, curé de Saint-Méderie; souvent réimprimées. VI. *L'Aumône chrétienne* et *l'Aumône ecclésiastique*, ou *Tradition de l'Église touchant la charité envers les pauvres*, Paris, 1651, 2 vol. in-12; composé à l'occasion d'une grande famine qui affligea la France. VII. *La Vie de la Sainte-Vierge*, ou *Considérations sur ses fêtes et ses mystères*, sous le nom de Granval, 1664, in-12; Lyon, 1688, in-8°. VIII. *Considérations sur la mort chrétienne*, Paris, in-12. IX. *Théologie familière*, ou *Brèves explications* et quelques *Traités de dévotion*, avec l'explication des cérémonies de la Messe et la raison de la suspension du Saint-Sacrement dans les églises. X. *In infandum Henrici IV funus*, pièce en vers latins, parmi les pièces composées sur la mort de ce prince. XI. *Lettres spirituelles*, écrites de sa prison, et plusieurs fois réimprimées. XII. *Recueil de maximes* extraites de ces Lettres, par Vallon de Beaupuis, Paris, in-18. Arnauld l'a augmenté et fait imprimer, sous le titre d'*Instructions tirées des Lettres de M. l'abbé de Saint-Cyran*, avec l'approbation de dix-huit évêques, Paris, in-8°, et in-12. On a encore attribué à Saint-Cyran: 1°. La *Traduction du traité de saint Augustin sur la virginité*, qui est du P. Seguenot, de l'Oratoire. 2°. Le *Chapelet du Saint Sacrement*, petit écrit de quatre pages; la mère Agnès de saint Paul (Arnauld) en est l'auteur. 3°. Le livre de la *Fréquente Communion*, que tout le monde sait être d'Ant. Arnauld. Il résulte, ce semble, d'un examen impartial des écrits principaux où il est question de l'abbé Saint Cyran, que s'il a été trop exalté par ses amis, il a été trop déprimé par ses ennemis. C'était un homme simple dans ses mœurs et dans ses pratiques. Il disait son chapelet; vivait dans la retraite, et avait eu la pensée de se faire chartreux. Ses occupations ordinaires étaient l'étude, la composition de livres pieux, et la direction des consciences, où l'on dit qu'il excellait. Il avait à un degré éminent le don de la persuasion: cependant ses ouvrages n'ont rien de remarquable. Son style est diffus, sans agrément, sans correction, quelquefois sans clarté. On ne peut toutefois refuser du talent, du savoir, et même des vertus, à celui que les hommes de son temps les plus distingués (3) ont honoré de leur estime, et pour lequel ils professaient

(2) Voy. la note à la marge du *Gallia christiana*, édit. de Paris, 1656, tome IV, col. 831.

(3) On citera parmi beaucoup d'autres, le cardinal de Bérulle, Arnauld-d'Andilly, Chavigny, secrétaire d'état, Bignon, avocat-général, Le Maistre de Saci, Charpentier, fondateur du Calvaire, dont les restes ont été, il y a quelques années, trouvés intacts; le pieux Bourdoise, instituteur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, M. Vincent, si célèbre sous le nom de saint Vincent-de-Paul, etc.

la plus haute vénération. Mort lorsqu'à peine une première condamnation avait frappé sa doctrine, il n'a point partagé la résistance que ses disciples ont opposée à l'autorité de l'Église. Il serait plus difficile de l'absoudre du tort de leur avoir inspiré ou légué cet esprit d'opposition d'où tant de maux ont résulté. Lancelot a écrit des *Mémoires touchant l'abbé de Saint Cyran*, Cologne (Utrecht), 1738, 2 vol. in-12. L-Y.

SAINTE-AULAIRE. *V.* SAINT-AULAIRE.

SAINT-DIDIER. *V.* LIMOJON.

SAINTE-BEUVE (JACQUES DE), célèbre casuiste, naquit à Paris, en 1613. Après avoir achevé ses cours en Sorbonne, il soutint une *expectative* si brillante, qu'elle lui valut une dispense d'âge pour le grade de bachelier. En licence, il soutint avec éclat toutes les thèses qui étaient d'usage, et fut reçu docteur, en 1638. L'assemblée du clergé qui se tint à Mantes, en 1641, le choisit, tout jeune qu'il était, pour un des docteurs qu'elle chargea de composer une Théologie morale. S'adonnant en même temps à la prédication, il prêcha dans la cathédrale de Rouen, d'une manière distinguée. En 1643, une des chaires royales de théologie ayant vaqué en Sorbonne, il en fut pourvu, quoiqu'il n'eût que trente ans. Pendant onze ans, ses leçons publiques furent suivies par un grand nombre d'auditeurs, et lui acquirent de la célébrité. Il avait adopté, sur la grâce et la prédestination, les sentiments de saint Augustin ; et il les expliquait comme le faisaient plusieurs corps religieux agrégés à la faculté de théologie de Paris, et comme il était permis de les soutenir dans cette célèbre école ; c'est-à-dire, sans les outrer, en évitant les expressions dures et le rigorisme désespérant dont les novateurs *ont* entaché la doctrine de ce Père, et en marquant la différence qu'il y a entre les opinions du saint docteur et celle des hérétiques. Aussi le vit-on combattre, dans ses écrits et ses explications, les cinq propositions extraites de l'*Augustinus*, même avant qu'Innocent X les eût condamnées. Il était en liaison avec ce que l'école de Port-Royal renfermait d'hommes les plus méritants : mais, si ceux-ci eurent des torts, on ne voit pas que Sainte-Beuve les ait partagés. Par suite des mêmes sentiments, il se trouva engagé dans l'affaire de la censure du docteur Arnauld, à laquelle il refusa de souscrire (*V.* ARNAULD, II, 503). Il fut exclu de la Sorbonne ; et un ordre du roi, du 18 février 1658, l'obligea de se défaire de sa chaire, dans laquelle il eut pour successeur Lestoc, l'un de ses adversaires. Soixante-douze docteurs et plusieurs licenciés et bacheliers, qui refusèrent de prendre part à cette censure, furent enveloppés dans la même disgrâce. Sainte-Beuve signa par la suite le formulaire, et ne perdit point l'estime du clergé de France, qui le prit pour son théologien, et lui fit une pension. Au reste, il vivait dans Paris aussi retiré que s'il eût été dans un désert, partageant son temps entre la prière et la direction des consciences, ou livré à d'utiles travaux. Il avait ouvert chez lui une sorte de cabinet de consultations, auquel pouvait s'adresser quiconque en avait besoin. On y affluait de toutes parts. Des évêques, des chapitres, des communautés religieuses, des magistrats, les personnages les plus distingués, des princes mêmes, y avaient recours ; ce qui lui a fait

appliquer par les biographes, ce que disait Cicéron d'un fameux jurisconsulte de son temps : « Qu'il était » l'oracle, non-seulement de toute » une ville, mais même de tout un » royaume ». Sainte-Beuve, frappé d'apoplexie, mourut à Paris, le 15 déc. 1677. De ses nombreuses consultations, rien n'avait été mis au jour pendant sa vie. Son frère, connu sous le nom de *Prieur de Sainte-Beuve*, publia un Recueil de ces décisions à Paris, en trois volumes in-4°., dont le premier parut en 1689, le deuxième en 1692, et le troisième en 1704. Depuis, elles ont été imprimées plusieurs fois. Elles offrent un des répertoires les plus complets et les plus utiles que l'on connaisse en ce genre. Les matières y sont tellement variées, qu'il n'est presque aucun sujet qui ne s'y rattache; et quelque chose qu'on ait à y chercher, on y trouve plus ou moins à se satisfaire. Les cas les plus importants, les questions les plus délicates, y sont traités avec tant de sagesse et de prudence, avec une telle droiture de jugement, qu'on ne peut s'empêcher d'y donner son assentiment. L'auteur embrasse tout ce qui a rapport à la religion et à la morale. Il traite du dogme, de la discipline, de l'administration des sacrements, des anciennes cérémonies, des donations, des contrats, etc.; et ses décisions, suivant les circonstances, sont appuyées de l'autorité des Livres saints, de celle de la tradition, des Pères, des théologiens les mieux famés, et même de celle des lois civiles, des coutumes, des ordonnances, etc; tant son érudition était étendue. On a, en outre, de Sainte-Beuve deux traités latins : l'un de la Confirmation et l'autre de l'Extrême-Onction, en réponse à ceux du ministre Daillé, sous les mêmes titres (1). Sainte-Beuve y prouve, contre ce ministre, que ce sont de véritables sacrements; et quant au Traité de l'Extrême-Onction, l'auteur y a réuni tout ce que l'antiquité offre de plus curieux et de plus intéressant sur l'administration de ce sacrement. Il y avait, dans la bibliothèque de Sorbonne, plusieurs ouvrages de Sainte-Beuve, restés manuscrits. Dans tous brillaient l'érudition, une discussion sage, une critique judicieuse et éclairée (2). L—Y.

SAINTE-CROIX (Don Alvarez de Bassano, marquis de), amiral espagnol, d'une des plus illustres maisons des Asturies, embrassa tout jeune la profession des armes, et se signala dans plusieurs campagnes de mer, autant par son courage que par son habileté. L'empereur Charles-Quint opposa D. Alvarez à Barberousse (Khaïr-eddyn) qui, devenu maître de Tunis, inquiétait le commerce de l'Espagne. D. Alvarez, avec quatorze galères, descend en Afrique, s'empare d'Oran, défendu par deux mille hommes aguerris, disperse la flotte des Barbaresques, auxquels il enlève plusieurs bâtiments, et rentre triomphant dans Barcelonne. Il suivit, en 1535, Charles-Quint dans son expédition d'Afrique; eut part au combat brillant qui força Barberousse d'abandonner Tunis (*Voy.* Barbe-

(1) *De Confirmatione et de Extremâ Unctione*, Genève, 1669, in-4°. *V.* Daillé, X, 436.)

(2) Lors de l'édition de l'*Imitation*, imprimée au Louvre, en 1640, par ordre du cardinal de Richelieu, une discussion s'étant élevée pour savoir sous quel nom le livre serait publié, Jacques de Sainte Beuve, choisi pour l'un des arbitres du différend par M. Desnoyers, déclara « que l'on devait plutôt « donner ce livre à Jean Gerson, chancelier de « l'université de Paris, qu'aux nommés Jean Ger- » sen, ou Thomas de Kempis (*Requête de Naudé*, « pag. 12). » D'après cet avis, qui fut aussi celui du docte avocat Charles Labbé, il s'en fallut peu que le ministre ne donnât gain de cause à Gerson; et ce fut seulement pour ne rien précipiter et examiner la question plus à loisir, que l'on publia l'édition du Louvre sans nom d'auteur. G—ce.

rousse), et revint avec sa flotte couvrir les côtes d'Italie, menacées par les Turcs. Ayant essuyé quelques désagréments, il envoya sa démission en 1537 : mais Charles-Quint refusa de l'accepter ; et l'impératrice elle-même lui dépêcha, dans Gibraltar, où il s'était retiré, un de ses gentilshommes, pour le presser de garder une charge qu'il remplissait si bien. La guerre s'étant rallumée avec la France ; D. Alvarez reprit le commandement des galères, et sut maintenir l'honneur du pavillon espagnol dans la Méditerranée. Il accompagna Philippe II à Londres, lorsque ce prince s'y rendit pour épouser Marie d'Angleterre (*V.* Philippe II). Chargé de la défense d'Oran, en 1564, les Algériens n'osèrent rien tenter contre cette place ; mais D. Alvarez, pour indemniser la couronne des frais d'un armement inutile, s'empara de Pignon de Velez, dont la possession fut confirmée à l'Espagne par les traités subséquents. Il fit ensuite la guerre aux pirates de Tétouan, et arrêta, du moins quelque temps, leurs excursions, en faisant échouer, à l'entrée de leur rivière, des bâtiments remplis de pierres et de chaux. Doué d'une activité prodigieuse, il renouvela les garnisons d'Afrique ; transporta des troupes en Sicile, et vola au secours de Malte attaquée par les Turcs (1565). Il se signala dans la fameuse journée de Lépante (*Voyez* Juan, XXII, 84), et y reçut trois blessures. Après la mort de Henri, roi de Portugal, Philippe II s'étant emparé de ses états, D. Antoine (*V.* ce nom), reconnu souverain légitime de Portugal, obtint de la France une flotte pour l'aider à reconquérir son trône. Philippe Strozzi, qui en avait le commandement, tenta de s'emparer des îles Açores ; mais D. Alvarez ayant joint la flotte française près de l'île Saint-Michel, lui livra bataille, le 22 juillet 1582, et la détruisit complètement. Il déshonora sa victoire par une cruauté dont l'histoire des peuples les plus barbares offre à peine un autre exemple. Il fit jeter vivant dans la mer le malheureux Strozzi, que le sort du combat avait mis entre ses mains, et donna l'ordre de massacrer tous les autres prisonniers. D. Alvarez remporta en 1586, plusieurs avantages sur Drake, l'un des meilleurs marins que l'Angleterre eût eu jusqu'alors (*V.* Drake). Quoique fort âgé, il fut nommé commandant de l'invincible *Armada* destinée contre les Anglais ; mais Philippe lui ayant fait quelques reproches injustes, il en conçut un tel chagrin qu'il mourut peu de jours après, en 1587. Après la défaite de sa flotte, Philippe lui donna de tardifs regrets : « Ah ! s'écria-t-il, si le marquis de Sainte-Croix eût vécu, les choses se seraient passées autrement. » D. Alvarez avait toutes les qualités d'un grand capitaine ; mais sa cruauté est une tache ineffaçable. Brantôme ne lui a consacré que quelques lignes dans ses *Vies des grands capitaines étrangers* (v, 96, édition de 1740). « Je ne m'étendrai pas, » dit-il, sur ses louanges, encore » qu'il en mérite de plus hautes » que les miennes ; mais il me serait » mal de dire tant de bien de celui » qui a fait mourir le plus grand de » mes amis, et qui a fait mourir et » trancher la tête à tant d'honnêtes » gentilshommes françois, comme il » fit. » W—s.

SAINTE-CROIX (Prosper de) fut successivement avocat consistorial, auditeur de Rote, évêque de

Chisame, dans l'île de Candie, nonce en Allemagne, en Portugal, en Espagne et en France. Catherine de Médicis le fit entrer au conseil du roi, et lui procura l'archevêché d'Arles, où il opposa une digne insurmontable à la nouvelle réforme. Sous le pontificat de Pie V, il revint à Rome, fut évêque d'Albe, et cardinal. Il mourut, en 1589, à soixante-seize ans. C'est ce prélat qui, à son retour de la nonciature de Portugal, apporta le premier tabac qu'on ait vu en Italie, et qu'on appella d'abord l'herbe de *Santa Croce*. On a de ce cardinal: I. *Epistolæ*. II. *Decisiones Rotæ rom.* III. *Constitutiones lineæ artis à Sixto V in Urbe erectæ*. IV. *De civilibus Galliæ dissentionibus commentarior. lib. III*, depuis 1547 jusqu'en 1567, dans le tome v^e^. de la grande collection de dom Martène. V. *Cinquante Lettres* en italien et en français, sur les affaires de France, publiées par Aymon dans son *Recueil des Synodes* des églises réformées.

T—D.

SAINTE-CROIX (Guillaume-Émanuel-Joseph Guilhem de Clermont-Lodève, baron de) naquit à Mormoiron, dans le Comtat Vénaissin, le 5 janvier 1746. Appelé, par sa naissance et par les exemples domestiques, à servir sa patrie dans la carrière des armes, il avait à peine terminé ses études au collége des Jésuites à Grenoble, qu'il obtint un brevet de capitaine de cavalerie, et s'embarqua avec son oncle, le chevalier de Sainte-Croix, illustré par la défense de Belle-Isle, et nommé commandant-général des troupes françaises aux îles du Vent. La mort de ce parent, arrivée à Saint-Domingue, le 18 août 1762, le força de revenir en France; et il fut attaché, avec son grade de capitaine, au corps des grenadiers de France. Après un petit nombre d'années passées au service, le goût ou plutôt la passion pour l'étude, qui ne l'avait jamais quitté depuis sa sortie du collége, et qui s'était, ce semble, fortifiée par les obstacles mêmes qui l'empêchaient de s'y livrer tout entier, détermina Sainte-Croix à renoncer à la carrière militaire et à tous les avantages qu'elle lui promettait. Libre alors de consacrer tout son temps aux lettres, il ne tarda pas à justifier le parti qu'il avait pris, par le succès qu'obtint le premier fruit de ses études. L'*Examen critique des historiens d'Alexandre* avait été proposé par l'académie royale des inscriptions et belles-lettres pour sujet du prix qu'elle devait décerner en 1772. Ce prix fut remporté par Sainte-Croix, qui était à peine âgé de 26 ans. Pareilles couronnes lui furent décernées par la même compagnie, en 1775 et 1777, à deux concours, dont le premier avait pour sujet la *Recherche des noms et des attributs de Minerve*, et le second, la *Recherche des noms et des attributs divers de Cérès et de Proserpine, chez les différents peuples de la Grèce et de l'Italie*. De tels sujets, bornés en apparence, mais riches en résultats pour quiconque sait féconder les faits par la réflexion et par l'étude aprofondie de l'esprit humain, fournirent à Sainte-Croix l'occasion de rechercher, dans les traditions mythologiques, les événements de l'histoire ancienne du culte et de la civilisation, et particulièrement l'origine, les doctrines et le but des mystères du paganisme. Son Mémoire sur les historiens d'Alexandre, a été le germe d'un travail beaucoup plus étendu, qui a occupé les derniè-

res années de sa vie ; et ses recherches sur les noms et les attributs de Cérès et de Proserpine, qui n'ont point été imprimées, sont devenues la base de l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples*, publié d'abord en 1784, et qui, depuis cette première édition jusqu'à la mort de l'auteur, n'a cessé de recevoir, de sa main, des corrections et des additions. Comme Sainte-Croix n'habitait point Paris, l'académie des inscriptions et belles-lettres, qui ne pouvait pas se l'attacher comme académicien ordinaire, l'élut associé libre étranger, en 1777 ; et lorsque l'Institut de France, qui avait remplacé les académies, reçut, en 1802, une nouvelle organisation plus conforme à son objet et à son but, Sainte-Croix prit la place due à ses travaux dans la classe d'histoire et de littérature ancienne. Peu de temps avant la révolution française, dont un des premiers effets fut la réunion du Comtat Vénaissin à la France, Sainte-Croix, en plaidant dans les États de sa province, peut-être avec trop de chaleur, la cause de quelques malheureux qui avaient éprouvé des vexations de la part d'un agent subalterne du gouvernement pontifical, s'attira la disgrace du souverain. Informé que l'ordre était arrivé de l'arrêter, et de le transférer au château Saint Ange, il se retira sur les terres de France. Les biens qu'il possédait dans le Comtat, furent confisqués ; et ils ne lui furent rendus, après des négociations longues et difficiles, qu'à condition qu'il s'abstiendrait dorénavant de paraître à l'assemblée des états. Cet événement, qui troubla le repos de sa vie, sembla être le prélude des malheurs de tout genre qui devaient empoisonner le reste de ses jours. Habitant d'une province qui a donné le signal des fureurs sanglantes de la révolution, Sainte-Croix, dès le mois d'avril 1791, fut obligé de fuir avec toute sa famille, devant l'armée des brigands sortis d'Avignon, et de quitter la maison paternelle ; il n'y revint que pour être témoin des dégâts que les soldats de Jourdan y avaient commis, et y attendre de nouveaux malheurs. Jeté dans une prison, en 1792, il eut le bonheur de s'échapper au moment où se faisaient déjà les apprêts de son supplice ; et il se rendit à Paris, à la faveur d'un déguisement. Il y fut rejoint, en 1794, par Mme. de Sainte-Croix, obligée, à son tour, de mettre en sûreté sa liberté et sa vie ; et la vengeance des scélérats, privés de leur proie, s'exerça, sans aucune réserve, sur ses biens, sa maison, ses livres et ses papiers. Deux fils, objets de ses affections, périrent loin de lui. Une fille seule, échappée aux prisons, et qu'il avait mariée, lui fut enlevée par une mort prématurée. Au milieu de tant de désastres, les lettres et la religion furent, avec l'affection courageuse de celle qui avait partagé tous ses dangers et toutes ses pertes, la consolation et le soutien de ses dernières années. Enfin, attaqué d'une maladie cruelle, il mourut, après plusieurs mois de souffrances, le 11 mars 1809. Le grand nombre et la variété des objets traités par le baron de Sainte-Croix suffisent pour faire juger de l'étendue de ses connaissances. La rectitude de son jugement se manifeste, en toute occasion, par le choix des sujets auxquels il consacre ses recherches ; par l'heureux emploi qu'il fait de l'érudition, les rapports qu'il établit entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne, la critique avec

laquelle il pèse les témoignages, et les leçons qu'il sait tirer du passé. Son génie éclate souvent par de sublimes réflexions, des élans d'imagination toujours consacrés à l'honneur de la vertu ou à la censure du vice; enfin chacune de ses pages est empreinte de la bonté de son cœur et de la noblesse de ses sentiments. Nous ne devons pas dissimuler cependant que l'extrême vivacité de son esprit, et une imagination ardente, nuisent quelquefois chez lui à la rigueur du raisonnement, et qu'il s'exagère parfois à lui-même les conséquences légitimes des autorités qu'il emploie: non qu'il veuille jamais faire illusion aux lecteurs; rien n'était plus éloigné de son caractère: la vérité seule était l'objet de ses recherches; et jamais personne ne fut moins passionné pour ses opinions. Nous allons indiquer, avec quelque détail, ses principaux ouvrages. I. *Examen critique des historiens d'Alexandre;* la première édition de cet ouvrage, publiée en 1775, ne doit être considérée que comme un essai, depuis celle que l'auteur en a donnée à Paris, en 1804, et qu'on peut appeler le principal monument de son érudition. Nous transcrirons ici le jugement qu'en a porté le célèbre Wyttenbach, dans la *Bibliotheca critica*. « L'auteur, dit-il, » a parfaitement rempli toutes les » conditions requises pour bien écri- » re l'histoire. La richesse des ma- » tériaux mis en œuvre est telle, » qu'il paraît impossible d'y rien » ajouter, et qu'on peut regarder cet » ouvrage comme le trésor de l'his- » toire d'Alexandre. Rien de ce qui » était relatif à ce héros n'y est oublié: » lieux, temps, personnages, faits, » monuments des arts, événements, » circonstances, écrivains, tout y est » rappelé. Ce n'est pas tout: dans » cette immense galerie d'auteurs de » tous les siècles, qui passent comme » en revue, on a eu soin de faire » remarquer les genres de mérite et » les défauts qui caractérisent chaque » siècle, chaque époque. Toute cette » masse est, pour ainsi dire, animée » par un esprit qui la vivifie, et qui » porte, dans toutes ses parties, l'or- » dre, la critique, l'ensemble, le » sentiment du grand et du beau, le » respect religieux des devoirs de » l'historien, une noblesse de style » et une éloquence dignes des pensées » et des sentiments ». II. *L'Ezour-Vedam*, ou *Ancien Commentaire du Vedam...., revu et publié avec des Observations préliminaires, des Notes et des éclaircissements*, Yverdun, 1778, 2 vol. in-12. Sainte-Croix, dans les observations préliminaires dont il est auteur, s'est proposé de jeter du doute sur l'antiquité, peut être trop vantée, du système religieux et des livres sacrés de l'Inde. Aujourd'hui que l'on connaît l'auteur de l'*Ezour-Védam* (*V.* Abr. Roger, XXXVIII, 409, not.), et que l'authenticité de ce livre ne saurait plus avoir de défenseurs, il ne peut être d'aucun poids dans cette question. III. *De l'état et du sort des Colonies des anciens peuples*, Philadelphie (Paris), 1779. On a remarqué, et avec raison, que cet ouvrage, qui semble, à en juger par son titre, être uniquement du ressort de l'érudition, fut cependant inspiré à l'auteur par les débats qui existaient alors entre l'Angleterre et les colonies de l'Amérique septentrionale. L'auteur paraît avoir jugé, dans la suite, ce travail, avec beaucoup de sévérité; ce qui n'empêche point qu'il ait obtenu les suffrages des hommes les plus propres à bien l'apprécier. IV. *Observations sur le Traité de*

paix conclu à Paris, le 10 février 1763, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre; Amsterdam, 1780, in-12. Son objet était d'éclairer le ministère sur les véritables intérêts de la France, au moment où se terminait la guerre dont l'indépendance des Etats-unis de l'Amérique avait été la cause, et où un nouveau Traité allait régler les relations commerciales des puissances belligérantes. Un extrait de ces Observations a été réimprimé dans la seconde édition de l'ouvrage dont il va être question. V. *Histoire des progrès de la puissance navale d'Angleterre*, 2 vol. in-12, Yverdun, 1782; et 2e. édition, Paris, 1786. Sainte-Croix avait eu, dès l'enfance, un goût décidé pour la marine; et quoique les circonstances l'eussent détourné de cette sorte de vocation, c'est à ce penchant naturel que nous devons cet ouvrage, où respire, comme l'a dit le spirituel auteur de son Éloge, M. Dacier, « ce patriotisme ver» tueux qui ne sépare point l'intérêt » de la vérité, de l'intérêt national, » et qui sait allier et fondre, pour » ainsi dire, ensemble l'amour de » l'humanité avec celui de la patrie. » L'auteur, d'ailleurs toujours sévère quand il jugeait ses propres ouvrages, s'étonnait que la seconde édition de celui-ci, malgré de nombreuses améliorations, n'eût obtenu du public qu'un accueil assez froid. Il attribuait ce peu de succès aux nombreuses contrefaçons qui avaient été faites de la première édition, et à la paix signée depuis trois ans avec l'Angleterre, à l'époque où parut la seconde. VI. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Religion secrète des anciens peuples*, ou *Recherches historiques sur les Mystères du Paganisme*, Paris, 1784, in-8°. Nous avons déjà dit quelle fut l'occasion de la composition de cet ouvrage. M. Dansse de Villoison, qui s'était chargé de corriger les épreuves de ce volume, y inséra, sans l'aveu de l'auteur, plusieurs Notes assez ridicules, et, ce qui est encore moins pardonnable, une Dissertation latine de 120 pag. environ: *De triplici Theologiâ mysteriisque veterum*, dans laquelle il exposait une manière d'envisager ce sujet fort éloignée, sur plusieurs points, de celle du baron de Sainte-Croix. Ce dernier, qui n'eut connaissance de ce manque total d'égards et de convenances que par la publication même de son ouvrage, en fut vivement affecté; et son indignation fut partagée par tous les hommes de lettres. Il forma, dès ce moment, le projet de donner une seconde édition de ses Recherches sur les mystères: mais les circonstances pénibles qui interrompirent souvent ses travaux, et les autres ouvrages qui occupèrent tout son temps, ne lui ayant pas permis de réaliser ce projet, il chargea de ce soin, par son testament, l'auteur de cet article. Cette seconde édition a vu le jour à Paris, en 1817, 2 vol. in-8°., sous le nouveau titre qu'avait adopté Sainte-Croix lui-même, de *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme*. Elle aurait sans doute été beaucoup plus riche en améliorations et en additions, si les matériaux que l'auteur avait amassés, dans les années qui suivirent la publication de la première édition, n'eussent pas péri, avec beaucoup d'autres papiers, en 1793, lors du pillage de sa maison. VII. *Des anciens Gouvernements fédératifs, et de la Législation de Crète*, Paris, an VII (1798), in-8°. Cet ouvrage est formé de la réunion de deux Mé-

moires lus à l'académie des belles-lettres, peu de temps avant la suppression de cette compagnie. Le premier a pour objet de prouver que la Grèce n'eut jamais de constitution fédérative avant la ligue des Achéens, et que les réunions amphictyoniques n'étaient qu'un lien de fraternité religieuse entre les villes qu'associait un même culte, et que rassemblaient périodiquement des fêtes célébrées à frais communs. Le second fait connaître l'origine des Crétois, leur législation, et le rapport des institutions de Sparte avec celles de Crète ; l'un et l'autre sont accompagnés de divers éclaircissements, où l'auteur traite plusieurs point de critique et d'histoire, avec l'érudition et la sagesse qui lui sont ordinaires. VIII. On doit encore au baron de Sainte-Croix la publication des *Œuvres diverses de J.-J. Barthélemy*, Paris, an VI (1798), 2 vol. in-8°. Il est auteur de l'Éloge de l'abbé Barthélemy, qui se trouve en tête du premier volume. IX. Enfin c'est principalement à ses soins et à son zèle pour la gloire de l'ancienne académie des inscriptions et belles-lettres, qu'on est redevable de la publication des quatre derniers volumes du Recueil de cette académie. Il a lui-même enrichi ces volumes d'un grand nombre de Mémoires. Le tome II des Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut contient aussi un Mémoire de lui sur la chronologie des dynastes de Carie, et sur le tombeau de Mausole (1). Il est également auteur d'un *Mémoire sur le cours de l'Araxe et du Cyrus*, qui a été publié à Paris, en l'an V (1797), dans le volume in-4°., intitulé : *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*. Outre les Mémoires de Sainte-Croix, que contient le Recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres, on lui doit un grand nombre d'Éloges, de Dissertations et de Critiques, insérés au *Journal des savants* (2), aux *Archives littéraires* et au *Magasin encyclopédique*. Peu d'hommes de lettres ont été aussi laborieux, et ont porté dans leurs travaux un amour aussi ardent de la vérité, et un abandon aussi complet de tout intérêt personnel; et l'on peut, à juste titre, lui appliquer, sans restriction, ce qu'il disait lui-même des hommes distingués par l'éminence de leurs talents : « Quand l'homme supérieur » entre dans la carrière, ce n'est pas » pour se faire remarquer, c'est » pour atteindre le but. L'homme » médiocre croit y parvenir, lors- » qu'il ne fait qu'attirer sur lui les » regards de la multitude. » Le seul trait à ajouter à cet éloge, c'est que Sainte-Croix était chrétien aussi fidèle et aussi sincère qu'érudit profond et littérateur distingué. Son Éloge, fait par M. Dacier, se trouve dans le tome IV des Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne. Une Notice sur sa vie et ses ouvrages, dont nous avons emprunté quelques passages, se trouve aussi dans le volume publié à Paris, en 1823, par l'auteur de cet article, sous le titre de *Discours, Opinions et Rapports sur divers sujets*. On peut aussi consulter la Notice qui lui a consacrée M. Boissonade au *Journal de l'Empire* du 6 avril 1809. S. de S—y.

(1) Il y fait voir que le fameux tombeau de Mausole n'a été détruit totalement qu'en 1552.

(2) Nous citerons surtout un Mémoire sur une nouvelle édition (projetée) des Petits Géographes (avril 1789).

SAINTE-CROIX. *Voy.* CHARRY, tome VIII, pag. 246.

SAINTE-MARIE. *Voy.* HONORÉ.

SAINTE-MARTHE (CHARLES DE), né à Fontevrault, était le deuxième des douze enfants de Gaucher de Sainte-Marthe, médecin ordinaire de François Ier. Reçu docteur en droit à Poitiers, il y donna des leçons publiques de théologie, vers 1537, et fut soupçonné de partager les nouvelles opinions. Retiré à Grenoble, il y fut accusé de luthéranisme, poursuivi et mis en prison, où il resta deux ans et demi. Dépouillé de tous ses biens, il n'échappa au bûcher qu'en contrefaisant le fou, et par la protection de deux conseillers au parlement de Grenoble. Il s'était retiré à Lyon, où il donnait des leçons de grec, d'hébreu et de français, lorsque Marguerite de Valois, reine de Navarre, l'appela auprès d'elle à Alençon, dont elle était duchesse, et dont elle le fit lieutenant-criminel, place qu'il y exerçait encore en 1562. Quoi qu'en disent Goujet et Dreux du Radier, il était marié (1). Il mourut à Alençon, âgé d'au moins quarante-trois ans. Il composa, tant en prose qu'en vers, plusieurs ouvrages, qui ne lui ont pas survécu. Toutefois on lit encore avec intérêt son *Oraison funèbre* de Marguerite de Valois, qu'il publia d'abord en latin, Paris, 1550, in-4°. de plus de 100 p., et qu'il donna en français l'année suivante. Elle offre des détails curieux et intéressants, relatifs à la reine de Navarre, sur laquelle, admis dans son intimité, l'auteur avait recueilli des particularités qu'on ne trouve point ailleurs, et qui font chérir la mémoire de cette princesse, sœur de François Ier., et aïeule de Henri IV. D—B—S.

SAINTE-MARTHE (GAUCHER II DE), neveu du précédent, naquit à Loudun, en 1536. Ce nom de *Gaucher* n'étant pas de son goût, il le changea en celui de Scévole, suivant la manie des savants d'alors, qui s'attribuaient le privilége de prendre des noms grecs ou romains. Sainte-Marthe, avide de tout apprendre, étudia sous les plus habiles maîtres, Turnèbe, Muret, Ramus, etc. Dès l'âge de dix-sept ans, il se mit au rang des auteurs, par une *Traduction* latine de trois Psaumes sur la Paraphrase grecque d'Apollinaire, et par des vers latins et français adressés à différents personnages illustres. Il acheva même la *Médée* de La Péruse, regardée alors comme un chef-d'œuvre, et que l'on connaît à peine aujourd'hui. Une charge de contrôleur-général des finances, en Poitou, le fixa, en 1571, dans la capitale de cette province. Il fut deux fois maire, et devint président des trésoriers de France. Cette compagnie le députa à Henri III pour obtenir la révocation d'un édit de suppression des offices. Ce prince, après l'avoir entendu, dit : *Il n'y a point d'édits qui tiennent contre une langue si éloquente.* Les offres avantageuses des ligueurs ne purent l'ébranler dans la fidélité qu'il avait vouée à ses maîtres légitimes. Il aima mieux s'exiler pendant cinq ans, lui et toute sa famille, de Poitiers et de Paris, que de tremper dans les desseins des factieux. Il soutint avec le plus grand zèle les droits de Henri III, aux états de Blois, en 1588; et, à son retour, il résista courageusement aux efforts des ligueurs. Leur parti ayant prévalu, il sortit de Poitiers pour s'attacher à la personne

(1) Il avait épousé Renée Laudier, d'Alençon, qui lui survécut.

de son souverain, qui se disposait à le nommer secrétaire-d'état, lorsque ce monarque fut assassiné. Henri IV l'employa utilement dans l'armée du prince de Condé, en Berri. Il le fit, en 1593, intendant des finances de celle du duc de Montpensier en Bretagne, et il dut, en grande partie, à lui et à son frère Louis, lieutenant-général au présidial de Poitiers, la soumission de cette ville. Son zèle pour le service du roi et ses talents reconnus lui méritèrent d'être appelé, par ce prince, à l'assemblée des notables, tenue à Rouen, en 1597. Sainte-Marthe alla passer les cinq dernières années de sa vie à Loudun, où il avait été proclamé *père de la patrie*, pour avoir sauvé cette ville du pillage, en 1587. Il y mourut, le 29 mars 1623, dans les bras du fameux Urbain Grandier, qui prononça son Oraison funèbre. Scévole de Sainte-Marthe jouissait d'une haute réputation parmi tous les savants de France, qui lui donnèrent des preuves de leur attachement, en honorant son tombeau de leurs regrets et de leurs éloges en prose et en vers. Les ouvrages qu'il a laissés, sont : I. *Gallorum doctrinâ illustrium qui nostrâ patrumque memoriâ floruerunt elogia*, 1598, in-8°., réimprimé plusieurs fois; ouvrage très-bien écrit, mais peu exact pour les dates, et qui renferme peu de faits. Il est divisé en cinq livres, contenant cent trente-sept Éloges sur cent cinquante personnages, rangés sans aucun ordre. Le tout est suivi d'un Éloge de la famille Schomberg. L'édition donnée par Heumann, en 1722, est augmentée de notes, et de l'éloge de Thomas Stanley, par Wotton. La traduction, par G. Colletet père, 1644, in-4°, contient des additions du traducteur. II. *Poëmata*, 1587, in-8°.; souvent réimprimé. De toutes les pièces que renferme ce recueil, on estime surtout la *Pœdotrophie*, poème didactique sur la manière d'élever les enfants à la mamelle. L'abbé d'Olivet l'a inséré, en 1749, dans les *Poëmata didascalica* : il contient environ quinze cents vers. L'auteur l'écrivit à l'occasion d'un de ses enfants, qu'il guérit lui-même d'une maladie qui avait résisté à toutes les ressources de la médecine. Il le dédia, en 1584, à Henri III, qui désirait ardemment d'avoir un enfant, et qui, autant pour récompenser les talents de Sainte-Marthe que pour reconnaître ses services, lui fit présent de trente mille écus. III. Des *Poésies françaises*, en général un peu faibles, mais où l'on trouve quelques pièces assez bonnes, entre autres, les *Larmes sur la mémoire du très-chrétien roi Henri III*. IV. Des *Œuvres mêlées*, en latin et en français, Poitiers, 1573, in-4°. Plusieurs des pièces que contient ce recueil n'ayant pas reparu dans les éditions postérieures, d'autres ayant subi des changements, on a cru devoir indiquer celle-ci. En général, cet auteur est regardé comme un des poètes latins modernes qui ont le plus approché des anciens. T—D.

SAINTE-MARTHE (Abel de), fils aîné du précédent, naquit à Loudun, en 1566. Passerat et Dorat furent ses maîtres. Il parut sur le Parnasse latin, dès l'âge de quatorze ans, et commença de se distinguer au barreau de la capitale à dix-neuf. Pendant une très-longue vie, il jouit de l'estime de tous les gens de lettres, et sut conserver la confiance de quatre rois. Henri III l'envoya, en 1586, à Poitiers, pour y soutenir ses intérêts contre les ligueurs et contre

les réformés. Louis XIII le fit conseiller-d'état, et garde de la bibliothèque de Fontainebleau. Ce prince ordonna, en 1638, aux magistrats de Poitiers, de se conduire par ses avis dans toutes les affaires où sa Majesté serait intéressée. Sainte-Marthe mourut dans cette ville en 1652, avec la réputation d'un homme non moins recommandable par ses vertus que par ses talents. Ses ouvrages latins et français, en prose et en vers, consistent en *Plaidoyers*, imprimés avec ceux de Corberon, Paris, 1693, in-4°.; en *Discours* écrits d'un style pur et grave; en *Eloges* de plusieurs maisons illustres. Il y a encore de lui une bonne *Consultation* latine sur l'inaliénabilité des domaines de la couronne, dans l'édition des œuvres de son père, 1632. C'est aussi dans ce recueil qu'on trouve ses *Poésies* latines, qui, sans avoir le mérite de celles de Scévole, se distinguent par un tour facile et une expression pure. On fait cas surtout de ses *Sylves*. Il a composé beaucoup d'autres Poésies, dans quelques-unes desquelles on sent la langueur de l'âge avancé qu'il avait atteint lorsqu'il les écrivait. — Son fils, Abel II DE SAINTE-MARTHE, mort en 1706, à quatre-vingts ans, doyen de la cour des aides, et garde de la bibliothèque de Fontainebleau, est auteur d'un bon *Discours* plein de recherches sur le rétablissement de cette bibliothèque, in-4°.; de quelques pièces latines, dans le Recueil des opuscules de son père, 1645; d'une assez faible traduction de la *Pædotrophie*, Paris, 1698, in-8°., et de quelques autres ouvrages. T-D.

SAINTE-MARTHE (SCÉVOLE III et LOUIS DE), frères jumeaux, étaient fils de l'auteur de la *Pædotrophie*, dont l'article précède, et naquirent à Loudun, le 20 déc. 1571. Doués de la même inclination pour l'étude, ils firent de rapides progrès dans les lettres et les sciences, sous la direction d'habiles maîtres, et vinrent continuer leurs cours à Paris. Les troubles de la Ligue les ayant obligés de quitter cette ville, ils étudièrent le droit à l'université d'Angers, et ne retournèrent à Paris qu'après la pacification du royaume. Le nom des deux frères se trouve inscrit, en 1599, au tableau des avocats; et l'on peut en conclure qu'ils fréquentèrent quelque temps le barreau. Mais ils ne tardèrent pas des'appliquer entièrement à l'histoire, d'après les conseils du président de Thou, dont ils avaient mérité la bienveillance, et qui, dans son testament, s'est plu à reconnaître qu'il leur était redevable d'une foule d'utiles documents. Les deux frères se marièrent à peu d'intervalle l'un de l'autre; mais Louis, n'ayant pas d'enfants, engagea sa femme à prendre le voile, dans l'abbaye de Notre-Dame de Poitiers, dont elle devint supérieure; et il embrassa lui-même l'état ecclésiastique. Créés, en 1620, conseillers et historiographes du roi Louis XIII, ils continuèrent de vivre dans l'union la plus intime, et s'entr'aidèrent dans leurs travaux. Scévole mourut le 7 septembre 1650; Louis survécut à son frère jusqu'au 29 avril 1656. Leurs corps furent réunis dans le même tombeau, à Saint-Séverin, où l'on voyait leur épitaphe, rapportée par différents auteurs. Outre une édition des *Lettres* de Rabelais, avec des remarques historiques (*V.* RABELAIS, XXXVI, 482), on a des deux frères: 1. *Histoire généalogique de la maison de France*, Paris, 1619, in-4°.; ibid., 1627 ou 1628,

2 vol. in-fol. ; cette édition est augmentée de l'histoire des deux premières races. L'édition de 1647, 2 vol. in-fol., est plus ample et plus exacte ; mais elle n'a point été terminée, de sorte que, selon Lenglet-Dufresnoy, il faut les réunir pour avoir l'ouvrage complet. II. *Histoire généalogique de la maison de Beauvau*, Paris, 1626, in-fol. III. *Gallia christiana*, ibid., 1656, 4 vol. in-fol. Jean Chenu, de Bourges (*Voyez* CHENU, VIII, 332), et Claude Robert, prêtre du diocèse de Langres, mort en 1637, s'étaient occupés de faire connaître les archevêques et évêques qui ont gouverné les églises de France, depuis l'établissement du christianisme. L'ouvrage de Robert, imprimé en 1626, in-fol., quoique plus étendu que celui de son devancier, laissait encore beaucoup à désirer ; et ce fut lui qui détermina les frères Sainte-Marthe à se charger d'un travail au-dessus de ses forces. Les fils de Scévole dirigèrent l'impression de l'ouvrage, dont l'importance garantissait le succès. La nouvelle édition du *Gallia christiana*, commencée en 1715, par le P. Denis de Sainte-Marthe, n'ayant point été terminée, on doit encore recourir à celle de 1656, pour les métropoles de Tours, Besançon (*Vesuntio*), Vienne et Utrecht (1). On conservait, dans la bibliothèque de Saint-Magloire, dix volumes in-fol. des Généalogies dressées par les frères de Sainte-Marthe. On peut consulter, pour plus de détails, la *Biblioth. de Poitou*, par Dreux de Radier, v, 300-23. W—s.

(1) On trouve dans le *Clergé de France*, par Dutems (*V.* ce nom), tom. II, la Notice de la métropole de Besançon, qui peut être consultée avec confiance, l'auteur ayant eu la facilité de s'instruire de tout ce qui concerne cette église, par l'examen des archives de la cathédrale et des abbayes.

SAINTE-MARTHE (PIERRE-SCÉVOLE Ier., ou GAUCHER DE), fils de Scévole III, l'aîné des deux jumeaux dont l'article précède, naquit à Paris, en 1618. Son père lui fit obtenir, en 1643, la survivance de sa place d'historiographe du roi. Il se livra dès-lors tout entier, avec Nicolas-Charles, son frère, à l'*Histoire généalogique de la maison de France*, et au *Gallia christiana*, que l'âge avancé de leur père et de leur oncle ne leur permettait pas de continuer. Ils s'associèrent, pour ce dernier ouvrage, Abel-Louis de Sainte-Marthe, leur troisième frère, prêtre de l'Oratoire. Ce grand ouvrage parut en 1650, et valut cinq cents livres de pension à chacun des trois auteurs. On les avait obligés sur les représentations du docteur Le Moine, l'un des censeurs, de supprimer l'éloge de l'abbé de Saint-Cyran, auteur du *Petrus Aurelius* (*V.* SAINT-CYRAN, ci-dessus). Le *Gallia christiana* fut admiré par les uns et critiqué par les autres ; les observations qu'y fit le fameux Launoy ont beaucoup servi aux nouveaux éditeurs de ce grand ouvrage. Cette entreprise et celle de l'*Histoire généalogique* mirent les deux frères dans le cas de faire des voyages longs et dispendieux dans les différentes provinces du royaume, et même dans les pays étrangers. Ce fut à son retour d'Angleterre, que Nicolas-Charles mourut, le 3 février 1662. On a de lui une traduction d'un poème de George Critton, professeur royal, et divers manuscrits. Victor-Amédée, duc de Savoie, avait fait proposer à Scévole des conditions très-avantageuses pour venir à Turin travailler à l'histoire généalogique de la maison de Savoie ; mais ce savant n'ayant pas voulu se prêter à soutenir le système qui fait

descendre cette maison de Berold de Saxe, il fut remercié et remplacé par Guichenon. La *Table généalogique de la maison de France*, publiée en 1649, lui avait valu la charge de maître-d'hôtel du roi; et les deux frères avaient reçu, en 1659, le brevet de conseillers d'état. Scévole n'était pas aimé de Colbert, qui lui fit manquer la charge de bibliothécaire du roi. Un legs de douze mille livres, que lui laissa un oncle de sa femme, qui avait manié les deniers du roi, l'engagea dans un procès qui dura vingt-cinq ans, et dont il ne put même se tirer que par la perte de sa pension d'historiographe. Cet homme, qui avait sacrifié plus de dix mille écus de son bien, exposé sa vie, dérangé sa santé et ses affaires pour des recherches immenses, et si mal recompensées par ceux qui les lui avaient commandées, se dégoûta de l'étude sur la fin de ses jours, au point de vendre tous ses livres, et la curieuse collection de manuscrits, qu'il avait rassemblée. « Quelle folie, disait-il, de » passer sa vie à de grands ouvrages! » De quelque utilité qu'ils puissent » être, l'auteur, presque toujours » mal recompensé, use son tempé- » rament, dépense son bien, et a le » chagrin de voir un madrigal, une » épigramme, une bagatelle, con- » duire un ignorant à la fortune. » Il mourut le 9 août 1690. Ses principaux écrits sont : I. *Remarques sur l'Histoire de France, du P. Jourdan, et sur l'origine de la maison de France, du duc d'Epernon*, 1684, in-12. II. *Traité historique des armes de France et de Navarre*, 1673, in-12, où il soutient que les fleurs de lis n'ont eu place sur les écussons que depuis *Louis-le-Jeune*, et sur les vêtements royaux, que depuis *Philippe-Auguste* (1). III. *L'Etat de la cour des rois de l'Europe*, 1670, 3 vol. in-12; 1680, 4 vol.; peu exact. IV. *L'Europe vivante*, ibid., 1685, in-12; c'est un abrégé de l'ouvrage précédent. V. *Abrégé historique et généalogique de la maison de la Trémoille*, 1688, in-12, composé sur les Mémoires manuscrits de son père et de son oncle. VI. *La Disgrace du comte-duc d'Olivarez*, traduit de l'espagnol. VII. *La Juste balance des cardinaux vivants*, 1652; traduit de l'italien. Mazarin, qui y est traité peu favorablement, fit des recherches infructueuses pour savoir le nom du traducteur. Outre ces ouvrages imprimés, Sainte-Marthe a laissé des manuscrits immenses, qui se trouvaient dans la bibliothèque de Saint-Magloire. Dreux Duradier en indique sept, dans le nombre desquels est une *Bibliothèque historique-géographique*, où tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, sont rangés sous chaque royaume et province, avec des subdivisions pour chaque ville, abbaye, etc. T—D.

SAINTE-MARTHE (Abel-Louis de), frère du précédent, et cinquième général de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Paris, en 1621, après avoir fréquenté le barreau il entra dans l'Oratoire, en 1642. Pendant qu'il professait les humanités à Nantes, il publia : *Sanctorum Galliæ*

(1) On avait déjà, sur le même sujet, *le Blason des armes de la maison royale de Bourbon*, Paris, 1626, in-folio de 12t feuillets, imprimés d'un seul côté. La dédicace à Louis XIII est signée *De La Roque*, ce qui pourrait le faire attribuer à S. G. de la Roque, gentilhomme d'Agnets, près de Clermont en Beauvaisis, dont les poésies furent imprimées à Rouen, 1599, in-12 (Baillet, *Jugements des savants*, IV, 153); mais Rondet, auteur de la Table de Fontette (*Bibliothèque hist. de France*), l'attribue à Gilles-André de la Roque, sieur de La Lontière (*V.* Roque, XXXVIII, 570).

regum et principum Sylva historica ad Ludovicum XIV. Ce petit poème latin, qui se trouve à la tête de la troisième édition de l'Histoire généalogique de la maison de France, annonçait un talent digne de la réputation que plusieurs de ses ancêtres s'étaient faite dans ce genre de littérature : mais les devoirs de son état l'ayant appelé à de plus sérieuses occupations, il fut chargé d'enseigner la théologie à ses jeunes confrères, d'abord à Paris, puis à Saumur, où les professeurs et les élèves se trouvaient continuellement obligés d'entrer en controverse avec les ministres de l'académie protestante, qui possédait d'habiles maîtres. Les deux frères jumeaux, Scévole son père, et Louis son oncle, étant morts avant d'avoir terminé le *Gallia christiana*, Abel-Louis fut appelé à Saint-Magloire, pour y mettre la dernière main, conjointement avec ses deux frères, Pierre Scévole et Nicolas-Charles. Ce fut surtout Abel-Louis qui revit tout l'ouvrage, en polit le style, et composa l'épître dédicatoire et la préface. Les trois frères, encouragés par une pension de cinq cents francs que l'assemblée du clergé avait assignée à chacun d'eux, firent de nouvelles recherches pour porter l'ouvrage à sa perfection dans une nouvelle édition. Le P. de Sainte-Marthe et son frère Nicolas recueillirent, dans les archives des principales églises du royaume, un grand nombre de pièces, propres à augmenter d'un quart le travail des deux premiers auteurs. L'entreprise fut arrêtée par la mort de Nicolas, et par les soins d'un autre genre qu'exigèrent d'Abel-Louis les emplois auxquels ses supérieurs l'appelèrent. Le P. Maximilien de Sainte-Marthe, son parent et son confrère, ayant voulu la reprendre, la jugea au-dessus des forces d'un seul homme; et tous les recueils en furent remis à D. Denis de Sainte-Marthe qui, s'étant associé plusieurs religieux de la congrégation de Saint Maur, donna, en 1717, les premiers volumes du nouveau *Gallia-christiana*. Abel-Louis et Pierre Scevole avaient entrepris un ouvrage immense, qui devait embrasser l'histoire de toutes les églises du monde chrétien; ils en publièrent le plan, en 1664, dans un programme in-folio, intitulé : *Orbis christianus*, etc. Le premier s'était particulièrement chargé de tout ce qui concernait les églises d'Orient. « Il avait » entrepris, dit Dreux-Duradier, » l'histoire ecclésiastique des quatre » patriarchats d'Orient et de celui de » Goa. Il avait corrigé les cartes » géographiques de l'Asie, de l'É- » gypte, et des Indes Orientales, re- » lativement à son projet; et, pour » assigner aux églises d'Orient la » place qu'elles ont véritablement, » il avait aussi fait une collection des » conciles tenus en Orient, et parti- » culièrement à Goa, pour la ré- » forme de ces contrées ». Les recherches des deux frères, faites à très-grands frais, formaient 9 vol. in-fol. Celles du P. de Sainte-Marthe étaient destinées à composer le VIe. vol. de l'*Orbis christianus*. Elles ont été d'une grande ressource au P. Lequien, pour son *Oriens christianus*. Les matériaux rassemblés par les deux frères furent déposés dans la bibliothèque de Saint-Magloire, dont le P. de Sainte-Marthe était supérieur, ainsi qu'un grand nombre d'autres concernant l'histoire civile, parmi lesquels il y en avait de très-curieux sur les généalogies des plus illustres maisons du royaume. Le P. de

Sainte-Marthe, devenu général de sa congrégation en 1672, fut nommé, l'année suivante, par Louis XIV, l'un des commissaires chargés de rétablir le bon ordre dans le collége des Dominicains de la rue Saint Jacques. A cet effet il dressa, en qualité de rapporteur de la commission, un corps de statuts qui produisit l'effet desiré. Chargé seul, en 1678, par le même prince, d'une semblable commission pour les Augustins de Paris, il ne s'en acquitta pas avec moins de succès. Il déploya aussi, pour faire fleurir la discipline ecclésiastique dans sa congrégation, le même zèle qu'il avait manifesté pour rétablir la discipline régulière dans les ordres monastiques; et il fut constamment le premier à donner dans sa personne l'exemple de la régularité qu'il voulait faire pratiquer aux autres. Ses confrères lui ayant adressé des représentations sur l'extrême simplicité avec laquelle il voyageait pour aller faire la visite des maisons de l'Oratoire, il leur répondit : « Je connais mieux le monde que vous ne pensez : il aime » fort la simplicité dans les ecclésiastiques. Tant qu'ils l'ont conservée » dans leurs personnes, ils n'ont pas » eu besoin d'autre chose pour s'attirer le respect et l'obéissance des » peuples; et ils n'ont emprunté tous » les ornements dont on se pare aujourd'hui, qu'au défaut de leur » première vertu. Pour moi, je prie » Dieu que les supérieurs généraux » fassent toujours profession de conserver l'antique simplicité : bien » loin que cela leur fasse aucun tort, » ou diminue leur autorité, je suis » convaincu qu'il n'y a point de général d'Ordre qui soit obéi avec » plus de fidélité et de plaisir qu'eux; » j'en ai tous les jours des exemples » dont je ne suis pas moins édifié » que surpris ». Les disputes qui s'élevèrent de son temps, entre les réguliers et le clergé séculier, au sujet des droits de la hiérarchie, l'engagèrent à établir, dans plusieurs maisons de l'Oratoire, des conférences publiques sur les conciles et sur toutes les institutions ecclésiastiques. Le succès de ces établissements, joint à la profonde vénération dont il faisait profession pour le caractère épiscopal, lui attira la confiance des évêques les plus respectables; et cette confiance valut, à sa congrégation, l'acquisition de douze séminaires, dans les dix premières années de son généralat. Louis XIV lui ayant fait demander, en 1685, des missionnaires pour travailler à la conversion des protestants, il lui présenta une liste de plus de cent de ses confrères, qui, sur son appel, se consacrèrent à ce pénible ministère; et il dressa lui-même un mémoire pour les diriger dans la conduite qu'ils devaient tenir pendant les missions. Malheureusement le P. de Sainte-Marthe avait été élevé au généralat de l'Oratoire, contre le gré de M. de Harlay, archevêque de Paris, qui aurait desiré voir à la tête du corps un homme d'un caractère plus flexible, et plus disposé à se prêter à l'influence qu'il voulait exercer dans le gouvernement de la congrégation. Ce prélat, qui avait la confiance du roi pour les affaires ecclésiastiques, le desservait dans l'esprit du monarque; et les tristes querelles du jansénisme ne lui en fournirent que trop de prétextes. On lui donna, d'autorité, des assistants destinés à contrarier son administration; on l'obligea de proposer un formulaire de doctrine, qui ne satisfit aucun des partis; on obtint des ordres rigoureux contre

ceux qui passaient pour lui être personnellement attachés. Tout accès lui fut interdit auprès du prince pour lui faire parvenir sa justification ; et il ne recueillit de toutes ses démarches, que l'ordre de se retirer dans la solitude de Saint Paul-aux-Bois, près de Soissons, puis à Effiat, ensuite à Notre-Dame de Grâces en Forez. Toutes ces rigueurs avaient pour motif de l'obliger à donner la démission de sa place. Il y était disposé, pourvu que ce fût dans une assemblée libre, à laquelle on laisserait le choix d'un successeur qui fût au gré de la congrégation. Ce n'était pas là le projet de M. de Harlay, qui voulait un sujet dévoué à ses volontés. Ce prélat étant mort, en 1696, le cardinal de Noailles, Le Tellier, archevêque de Reims, Bossuet, le chancelier de Pont-Chartrain, amis du P. Sainte-Marthe, lui garantirent, de la part de Louis XIV, une pleine et entière liberté pour l'assemblée qui devait élire son successeur. Dès-lors il n'hésita point à envoyer au premier de ces prélats, qui était le principal agent de la négociation, l'engagement le plus formel de sa démission. Le roi, satisfait de ce sacrifice, leva la lettre de cachet ; et il eut la permission de venir à Paris présider l'assemblée, où le P. de Latour fut élu d'une voix unanime. Le P. de Sainte-Marthe se retira, deux jours après, à Saint-Paul-aux-Bois, où il termina sa pénible carrière, au bout de six mois, le 8 avril 1697, avec les mêmes sentiments de piété dont il avait donné tant de grands exemples dans tout le cours de sa vie. Le P. de Sainte-Marthe était un homme simple et modeste, d'un caractère droit et franc, mais qui ne savait pas assez déguiser les sentiments qui agitaient son ame. Son extrême vivacité lui fit commettre quelques actes de sévérité envers des particuliers, dont le ressentiment influa dans les tracasseries qui lui furent suscitées. On se servit du prétexte du jansénisme pour le rendre odieux à Louis XIV, quoiqu'il eût constamment adhéré aux constitutions des papes contre les cinq fameuses propositions. Dans le corps de doctrine qu'il fut obligé de présenter au roi, on le força d'insérer une clause ainsi conçue : « Dans » la physique, on ne doit point s'é» loigner des principes d'Aristote » communément reçus dans les col» léges, pour s'attacher à la doctrine » nouvelle de M. Descartes, que le » *roi a défendu qu'on enseignât*, » *pour de bonnes raisons* ». Quoique Levassor eût été un de ses plus grands adversaires dans l'Oratoire, Sainte-Marthe n'eut pas plutôt appris sa fuite en Angleterre pour changer de religion, qu'il lui fit offrir de partager avec lui son revenu de quatre mille liv., s'il voulait rentrer dans le sein de l'Église. Sa conversation était vive, agréable, semée d'une foule de traits curieux, que lui fournissaient ses vastes connaissances. Aussi avait-il un grand nombre d'amis, qui prirent le plus sincère intérêt à ses disgraces. Il avait reçu de la nature, et cultivé par une bonne éducation, des dispositions marquées pour toutes les sciences ; et l'on peut assurer qu'il n'aurait pas dégénéré de ses ancêtres en ce genre, s'il n'en eût sans cesse été détourné par ses emplois. Il joignait à ces dispositions beaucoup de goût pour les arts, surtout pour celui de l'architecture, dont il avait fait une étude particulière ; il avait même, dit-on, imaginé un nouvel *ordre*, qu'il appelait l'*ordre français*, composé de tous les anciens, mais diffé-

rent du *composite*. C'est sur ses dessins que furent construits l'escalier du séminaire de Saint-Magloire, regardé comme un des plus beaux qu'il y eût alors à Paris, et la coupole de Notre-Dame-des-Ardilliers de Saumur, qui a mérité l'éloge des hommes de l'art. On peut voir, dans le ve. tome de la *Bibliothèque de Poitou*, la notice de ses Poésies latines, tant imprimées que manuscrites. T—D.

SAINTE-MARTHE (CLAUDE DE), de la même famille que les précédents, mais d'une branche différente, naquit à Paris, en 1620, de François de Sainte-Marthe, chef du conseil du cardinal de Richelieu, lequel était petit-fils de Gaucher Ier. et fils de Jacques de Sainte-Marthe, sieur de Chamdoiseau, médecin des rois Henri II, François II et Henri III, et auteur d'une Traduction latine des *Oracles magiques* de Zoroastre, avec les Commentaires de Pléthon, publié dans le Recueil de Jean Opsopeus, 1599. Claude embrassa l'état ecclésiastique, renonça à toutes les dignités de l'Église, refusa même un bénéfice considérable qui lui était offert par Louis XIII, et vécut dans la retraite, l'étude et la prière. Il prit cependant la cure de Mondeville, dans la dépendance de Port-Royal, où il y avait beaucoup de travail et point de revenu. Des raisons de santé l'ayant obligé de la quitter, il se renferma dans Port-Royal, pour diriger les religieuses en qualité de confesseur. Après onze ans passés dans ce pénible emploi, des ordres de la cour l'en ayant arraché, il vécut cinq ans ignoré, le plus souvent dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris. Il retourna ensuite à ses fonctions; mais de nouvelles plaintes s'étant élevées contre Port-Royal, il fut obligé de se retirer à Courbeville, en 1679; et il mourut dans cette retraite, en 1690. Les ouvrages qu'il nous a laissés, sont: I. *Lettre d'un théologien sur le livre de M. Chamillart*, 1665. II. *Defense de Port-Royal et de leurs directeurs*, 1667. III. *Traités de piété*, Paris, 1702, in-12, 2 vol., écrits avec ce ton de simplicité évangélique qui convient à ce genre d'ouvrage. IV. *Lettres sur divers sujets de piété*, 1709, in-12, 2 vol., où l'on trouve assez de variété et quelques anecdotes intéressantes. V. *Traité de la foi humaine*. VI. *Mémoire* sur l'utilité des petites écoles. Il composa encore la *Préface* de l'*Apologie* de Port-Royal. Il eut part à la *Morale pratique des Jésuites*; et il travailla à la *Traduction* du *Nouveau-Testament* de Mons, dont il revit aussi et corrigea la seconde édition. T—D.

SAINTE-MARTHE (DENIS DE) naquit à Paris, en 1650, de François II de Sainte-Marthe, sieur de Chamdoiseau. Il entra, en 1667, dans la congrégation de Saint-Maur, s'y distingua par son ardeur pour l'étude, et par ses succès dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie, à Saint-Remi de Reims, à Saint-Germain de Paris et à Saint-Denis en France. Aussi propre au gouvernement qu'aux occupations de cabinet, il parcourut les dignités de son ordre, et fut élu général, en 1720. Il termina sa carrière dans cette charge, où il s'était fait aimer et estimer par sa modestie et son affabilité, par la douceur et la sagesse de son gouvernement. Ce savant religieux mourut à Paris, le 30 mars 1725. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages: I. *Traité de la confession auriculaire*, Paris, 1685, in-8°., où il y a plus de recherches que

de bonne critique. II. *Réponse aux plaintes des Protestants, touchant la prétendue persécution de France*, 1688, in-12. Comme c'est par les principes des chefs de la réforme qu'il veut prouver la légitimité des rigueurs qu'on exerçait alors dans le royaume contre les calvinistes, il a joint à cet écrit de longs extraits d'un ouvrage de Prynn, où ce presbytérien anglais soutient qu'il est permis aux magistrats de punir les hérétiques. III. *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange*, 1689 et 91, in-12. On s'aperçoit que l'auteur y traite une matière qui n'était pas de son ressort. IV. Quatre *Lettres* à l'abbé de Rancé, 1692, in-12, sur la fameuse dispute des études monastiques. Le P. de Sainte-Marthe est celui qui s'est le plus éloigné de l'esprit de paix qui devait présider à cette discussion. M. Thiers y répondit par l'*Apologie* de l'abbé de la Trappe, 1693, in-12. Le peu de ménagement que Sainte Marthe eut pour l'illustre adversaire obligea ses supérieurs majeurs de le déposer de la prioraturé de Saint-Solief de Tours. V. *Vie de Cassiodore*, avec une Notice instructive des ouvrages de cet ancien, 1694, in-12. Cet ouvrage est le mieux fait de tous ceux qui sont sortis de la plume de l'auteur. VI. *Histoire de saint Grégoire-le-Grand*, 1697, in-4°. Il la traduisit dans la suite en latin, pour la mettre dans le quatrième tome de l'édition des OEuvres de ce saint docteur, dont il fut le rédacteur principal. Cette édition, fort inférieure aux autres entreprises du même genre, faites par ses savants confrères, n'eut qu'un succès médiocre. Le père Sainte-Marthe s'était mêlé de la dispute élevée à l'occasion de l'excellente édition de saint Augustin, donnée par ses confrères. Il publia, sur cette querelle : *Réflexions sur la lettre d'un abbé d'Allemagne* et *Lettre à un docteur de Sorbonne*, 1699. En 1710, l'assemblée du clergé le chargea de refondre le *Gallia christiana*. Cette entreprise lui appartenait de droit, comme un apanage de famille. Il s'associa quelques-uns de ses confrères. Le premier volume parut en 1715, et les trois autres, auxquels il a eu la principale part, successivement en 1720, 25 et 28. C'est un ouvrage tout différent de l'ancien, et pour le fond et pour la forme. L'abbé Prevôt traite fort mal ce savant religieux, dans son roman de *Pomponius Atticus*, et souvent avec peu de justice. M. Barbier lui attribue l'*Histoire abrégée de la paix de l'Eglise*, Mons, 1698, in-12 de 151 pag. (Dict. des anonymes, 2e. édition, n°. 7266) Il est peu de maisons patriciennes dans la république des lettres, qui puisse compter un aussi grand nombre de savants et de littérateurs que celle des Sainte-Marthe. Nous n'avons présenté ici que les plus remarquables. Ceux qui voudront connaître plus particulièrement les autres gens de lettres d'un rang inférieur, sortis de cette savante famille, peuvent consulter le cinquième tome de la *Bibliothèque du Poitou*, par Dreux Duradier (p. 82-440), qui en mentionne quarante-cinq, dont dix-neuf sont connus par leurs écrits. Le dernier rejeton de cette maison était, dit-il, Abel-Scévole-Louis, né le 28 mai 1753. T—D.

SAINTE-PALAYE (Jean-Baptiste de La Curne de), savant littérateur, naquit en 1697, à Auxerre, d'une famille qui a produit un grand nombre de magistrats et de militaires

distingués. Son père était gentilhomme du duc d'Orléans. On lui donna le nom de Sainte-Palaye pour le distinguer de son frère jumeau, qui prit celui de La Curne. D'un tempérament délicat, et qui ne lui permettait point d'application soutenue, il passa ses premières années sous la surveillance de sa mère, qui s'occupa plus de fortifier sa santé que de cultiver ses dispositions. Quoiqu'il eût quinze ans, quand il commença d'étudier les langues grecque et latine, ses progrès furent si rapides, qu'il devint, en peu de temps, l'égal de ses maîtres. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes, en 1724; et peu s'en fallut qu'il ne se vît presque aussitôt forcé de renoncer à la carrière qu'il avait embrassée. L'année suivante, il fut chargé de la correspondance de la cour de France avec le roi Stanislas, alors à Weissembourg; ce prince, ayant conçu pour lui beaucoup d'estime, voulut le faire attacher à la diplomatie; mais le jeune savant ne balança point à sacrifier aux lettres l'espoir d'une brillante fortune. Il entreprit d'abord de continuer le travail que Secousse avait commencé sur les Vies de Plutarque (*Voy.* Secousse); mais il prit ensuite la résolution de se livrer à l'Histoire de France. Il fit une lecture suivie des historiens de la troisième race, et communiqua ses observations à l'académie, par des *Mémoires* pleins d'intérêt. Dans les uns, il apprécie les historiens de cette époque, Rigord, Guillaume Le Breton, Glaber, Guillaume de Nangis et ses continuateurs, les auteurs de la Chronique de Morigni, Helgaud, etc. Dans les autres, il présente l'analyse de manuscrits importants, tels que: la Vie de Charlemagne, conservée dans l'abbaye de Saint-Ives de Braine; l'Histoire et les gestes de Louis VII; l'Histoire des trois Maries, par Jean de Venette; les Chroniques de Saint-Denis, etc. En comparant les premières éditions de nos historiens avec les manuscrits, il découvrait l'infidélité des imprimeurs, et la coupable hardiesse avec laquelle ils se sont écartés du texte original, qu'ils devaient se borner à reproduire. Un examen attentif de la *Chronique* de Froissart lui fournit l'occasion de montrer l'importance d'une édition plus fidèle de cet historien (*Voy.* Froissart, XVI, 106): mais d'autres occupations le détournèrent de ce projet. La lecture qu'il faisait des productions de nos vieux romanciers, pour y chercher des traces des mœurs de nos ancêtres, et des variations de notre langue, le conduisit à rechercher l'origine de la chevalerie; et, dans une suite de *Mémoires*, où l'intérêt l'emporte sur l'érudition, il décrit cet établissement à la fois politique et militaire, l'une des institutions les plus remarquables du moyen âge, à laquelle se rattachent, avec les souvenirs précieux de l'antique honneur, les idées de force, de courage et de galanterie. Le desir d'accroître la collection d'ouvrages qu'il avait formée pour l'objet de ses travaux, lui fit visiter les plus riches dépôts littéraires de la France; et il entreprit, dans le même but, en 1739 et en 1749, deux voyages en Italie, d'où il eut le bonheur de rapporter un grand nombre de Notices et de Manuscrits. Les savants avec lesquels Sainte-Palaye était en correspondance s'empressaient de lui faire parvenir le résultat de leurs recherches: il n'en continuait pas moins les siennes avec le même zèle, la même activité. Il avait recueilli quatre mille Notices

de manuscrits français, et des copies exactes des plus anciens monuments de notre langue. Il se proposait de publier une *Histoire des troubadours* : mais il remit ses matériaux à l'abbé Millot, qui se chargea de la rédaction de cet ouvrage (*Voy.* Millot, XXIX, 52). Deux autres projets, dont l'idée seule aurait suffi pour effrayer un savant moins laborieux que Sainte-Palaye, devaient l'occuper entièrement: l'un était un *Dictionnaire des antiquités françaises*, dans le genre de celui de Pitiscus (*V.* ce nom), pour les antiquités romaines; et l'autre, un *Glossaire de l'ancienne langue française*, dont il publia le *Prospectus* en 1756 (in-4°. de 32 pag.). Brequigny, son ami, lui fit observer que le plan qu'il avait adopté n'était point complet; et que son ouvrage ne serait point exempt d'un défaut commun à tous les lexiques, celui de donner les diverses acceptions d'un mot, au hasard, sans en indiquer la filiation. Sainte-Palaye sentit la justesse de cette remarque, et n'hésita point à recommencer son travail, pour lequel il s'adjoignit un collaborateur qu'il forma lui-même, et qui n'eut pas non plus la satisfaction de voir terminer cette importante entreprise (*Voy.* Georg. Jean Mouchet, XXX, 297). L'étude occupait seule tous les instants de Sainte-Palaye : la tendresse attentive de La Curne, son frère, le garantissait de tous les embarras ordinaires de la vie. Jamais amitié ne fut plus vive que celle qui les unissait : tout était commun entre eux; pendant leur longue carrière, ils habitèrent la même demeure, la même chambre, sans excepter les temps de maladie; et La Curne renonça, sans peine, aux douceurs d'un hymen honorable et avantageux, pour ne point se séparer de son frère. Le travail auquel Sainte-Palaye se livrait sur la langue, le fit admettre, en 1758, à l'académie française, où il remplaça Louis Boissy (*Voy.* ce nom). Les académies de *La Crusca*, de Florence, de Dijon; celle de Nanci, à l'établissement de laquelle il avait concouru, s'empressèrent de l'adopter. Entouré de l'estime publique, il ne souhaitait qu'une seule chose, c'était de finir sa carrière en même temps que son frère, comme il l'avait commencée: mais ce vœu ne fut point exaucé. La Curne mourut le premier (2). Dès cet instant Sainte-Palaye ne fit plus que languir jusqu'au moment où la mort le rejoignit à son frère, le 1er. mars 1781. Plein de candeur et de désintéressement, il avait toutes les vertus des siècles dont il s'était fait le contemporain pour mieux les peindre. Son éloge fut prononcé à l'académie française par Chamfort, qui lui succédait, et par Dupuy, à l'académie des inscriptions (tome XLV). On a beaucoup profité de ce dernier morceau pour la rédaction de cet article. Les principaux Mémoires de Sainte-Palaye ont été indiqués; ceux qu'il a donnés sur la chevalerie ont été publiés séparément, sous ce titre : *Mémoires sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire*, Paris, 1759—81, 3 vol. in-12; le troisième volume, dont Ameilhon fut l'éditeur, contient différentes pièces peu connues : le *Vœu du Héron*, poème composé en 1338; la *Vie de Gaultier de Mauni*, gentilhomme

(2) Laverdy, dans ses *Tables* de l'académie des inscriptions, pag. 395, semble attribuer à La Curne dix-sept mémoires insérés dans le recueil de cette société savante; c'est une inadvertance; ces Mémoires appartiennent tous à Sainte-Palaye. La Curne n'était pas de l'académie; mais il est étonnant que son nom soit omis dans tous les dictionnaires biographiques, et que l'on ignore même l'époque de sa mort.

HIST. DE FRANCE.

SAINT-EVREMONT.

Gunet del.t Landon direx.t

qui s'acquit beaucoup de gloire dans la guerre d'Édouard III, roi d'Angleterre, contre Philippe de Valois; la traduction du *Poème* des trois chevaliers et de la chemise, par Jacques Basin, et diverses pièces sur la *Chasse*. Ces Mémoires ont été traduits en polonais, 1771, in-8°.; en anglais par Marie Dobson, 1784, in-8°.; et en allemand avec des notes, par J. L. Kluber, Nuremberg, 1781-91, 2 vol. in 8°. On a en outre de Sainte-Palaye : *Lettre* sur le projet d'une place pour la statue du roi (Louis XV); *Lettre* à Bachaumont, sur le bon goût dans les arts et les lettres, 1751, in-12. Il est l'éditeur des *Amours du bon vieux temps*, Paris, 1760, in-8°. C'est l'ancien fabliau d'Aucassin et Nicolette, dans lequel Sedaine a puisé le sujet d'un de ses opéras. Les manuscrits de Sainte-Palaye forment plus de cent volumes in-folio, dont quarante, pour le Dictionnaire d'antiquités, ont été acquis pour le roi par l'historiographe Moreau (*Voyez* les *Mémoires secrets*, XVIII, 21). Quatre volumes in-folio des manuscrits des poètes français avant 1300, copiés de sa main, sont à la bibliothèque de l'Arsenal, ainsi qu'onze volumes in-folio des poésies des troubadours, et plusieurs volumes de copies de pièces anciennes, de notices et d'extraits. Les travaux de Sainte-Palaye sont utiles par la multitude de matériaux qu'il a rassemblés : mais pour ce qui concerne la langue des troubadours, il a plus souvent deviné qu'entendu son texte, faute d'en avoir saisi la grammaire. Il savait le vieux français, mais non l'occitanien, comme le dit M. Raynouard, dans le *Journ. des sav.* (1820, p. 293). On trouve une *Notice* sur cet estimable académicien dans le *Nécrologe*, mars 1782. W—s.

SAINTES (Claude de). *Voyez* Sainctes.

SAINT-ÉVREMOND (Charles Marguetel de Saint-Denis, seigneur de), naquit à Saint-Denis-le-Guast, à trois lieues de Coutances, le 1er. avril 1613. Destiné à la magistrature, il fit, à Paris, d'excellentes études chez les jésuites, où il eut pour professeur de rhétorique le père Canaye : mais son goût le portait vers la profession militaire; et, tandis qu'il faisait son droit, on ne parlait, dans les salles d'armes, que de la *botte de Saint-Évremond*. Il entra au service, comme enseigne, à l'âge de seize ans, et se fit bientôt remarquer par sa bravoure, dans les actions générales et dans quelques affaires d'honneur. Le tumulte des camps ne l'empêchait pas de cultiver la philosophie et les belles-lettres. Cette réunion de qualités et d'agréments, qui ne sont pas toujours le partage des gens de guerre, valut à Saint-Évremond l'estime des généraux les plus illustres de son temps. Le duc d'Enghien lui donna la lieutenance de ses gardes, afin de jouir à toute heure des charmes de son entretien. Saint-Évremond se distingua sous les ordres de ce grand capitaine, à Rocroi, Fribourg, Nortlingue, et fut dangereusement blessé dans cette dernière bataille. La manière fine et délicate avec laquelle il maniait la plaisanterie divertissait beaucoup le prince : mais Saint-Évremond eut l'imprudence de ne pas l'épargner lui-même; et le duc d'Enghien, aussi peu endurant pour la raillerie qui pouvait l'atteindre, que disposé à s'égayer aux dépens des autres, lui demanda la démission de sa lieutenance (1648). Pendant la Fronde, ce courtisan se

montra fidèle au roi, malgré les sollicitations des mécontents, qui voulaient l'entraîner dans leur parti. Il les combattit avec son épée, et par quelques satires ingénieuses, qui coururent manuscrites, entre autres, la *Retraite de M. de Longueville en Normandie*, qu'on a mal-à-propos attribuée à Charleval, et qui plut tellement au cardinal Mazarin, que, dans sa dernière maladie, il engagea Saint-Évremond à lui en faire la lecture. Cette conduite valut à celui-ci le grade de maréchal-de-camp et une pension de trois mille livres (1652): mais son humeur caustique lui attira bientôt une nouvelle disgrace. Servant, en Guienne, sous les ordres du duc de Candale, il lui donna des conseils contraires aux vues du ministre. Il se permit même quelques sarcasmes contre Mazarin, dans un repas auquel il assistait avec plusieurs seigneurs. Tous avaient dit leur mot : mais le moins puissant paya pour les autres ; et Saint-Évremond fut enfermé à la Bastille, où il demeura trois mois. Rendu à la liberté, il sut regagner les bonnes grâces de Mazarin, qui ne pardonnait pas à demi, et qui le choisit, dans la foule des courtisans, pour s'en faire accompagner, lors de la conclusion du traité des Pyrénées, en 1659. Cette paix déplaisait aux hommes de guerre. Saint-Évremond s'en expliqua fort librement, dans une lettre qu'il adressa au maréchal de Créqui, son ami, et qui est un modèle de fine plaisanterie, même aux yeux de ceux qui ne partagent pas l'opinion de son auteur sur la question politique. Mazarin mourut sans que cet écrit, bien pardonnable dans l'intimité d'une correspondance, fût sorti du cercle de quelques amis. Saint-Évremond paraissait même très-bien vu de Louis XIV, qui l'avait désigné pour le suivre dans le voyage de la cour en Bretagne, lorsque les recherches occasionnées par la disgrace de Fouquet firent tomber entre les mains des ministres la lettre en question, dont Saint-Évremond avait confié la minute à Mme. Duplessis-Bellievre. On lut au roi ce badinage que l'on fit passer pour un crime d'état. Colbert saisit une si bonne occasion de l'animer contre un courtisan frondeur, que les ministres craignaient, et qui toutefois avait été l'ami de Fouquet. L'ordre fut donné de le conduire à la Bastille. Prévenu à temps, Saint-Évremond se retira en Normandie, puis en Hollande (1661), enfin en Angleterre (1662), où il était venu, l'année précédente, à la suite du comte de Soissons, et où il s'était fait des amis, parmi les premiers personnages de l'état. Son exil dura toute sa vie. Pendant près de trente ans, le roi fut sourd aux sollicitations des puissants protecteurs qui intercédèrent pour lui, et parmi lesquels on peut citer Turenne, Lauzun, le comte de Gramont, Créqui, le comte de Lionne, et même le marquis de Croissi, neveu de Colbert (1), etc. On n'a jamais su le motif d'une sévérité aussi persévérante, et en apparence si extrême, pour une plaisanterie innocente contre un ministre mort depuis longtemps. Voltaire s'en est exprimé ainsi, dans le *Siècle de Louis XIV* : « Le marquis de Miremont, son ami » (l'ami de Saint-Évremond), m'a dit » autrefois, à Londres, qu'il y avait » une autre cause de sa disgrace, et

(1) On lit dans la Vie de Saint-Évremond, par Desmaiseaux, l'extrait d'une lettre de Colbert, dans laquelle ce ministre *avoue avoir contribué à la disgrace* de Saint-Évremond, et s'être *toujours opposé à son retour*.

» que Saint-Evremond n'avait jamais » voulu s'en expliquer. » Au reste, ce courtisan supporta son exil avec résignation, et sans vouloir se donner le mérite d'une constance philosophique. « Je me contente de l'indolence, écrivait-il à un de ses protecteurs. J'avais encore cinq ou » six années à aimer la comédie, la » musique, la bonne chère; et il faut » se repaître de police, d'ordre et » d'économie, etc. » L'intimité des premiers personnages de l'Angleterre, entre autres du duc de Buckingham, de d'Aubigny, d'Hamilton, etc., l'amitié du célèbre Waller et la faveur du roi Charles II, lui procurèrent d'ailleurs une existence digne d'envie. Toute la cour recherchait son commerce (2). Une maladie de langueur l'ayant obligé de repasser la mer, pour séjourner en Hollande (1664), il se lia également avec tout ce qu'il y avait de plus distingué dans ce pays. « Après avoir » vécu dans la contrainte des cours, » écrivait-il au maréchal de Créqui, » je me console d'achever ma vie » dans une république, où, s'il n'y a » rien à esperer, il n'y a du moins » rien à craindre. » Il goûtait singulièrement les entretiens du fameux Spinosa; particularité qui a pu faire soupçonner Saint-Évremond d'indifférence en matière de religion. Ce fut alors qu'il forma aussi une liaison durable avec Vossius, qu'il appelait son *ami de lettres*. Il connut également en Hollande le prince d'Orange, depuis Guillaume III, qui devait par la suite devenir son bienfaiteur. Dans un temps où, selon l'expression de Voltaire, *le mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde*, il n'était pas surprenant qu'un homme de guerre, courtisan et bel-esprit, fût assuré d'obtenir auprès des savants et des princes, comme dans la société, un succès si général. Lui-même sentait l'avantage de sa position; et, dans une lettre adressée au comte de Lionne, il s'exprimait ainsi : « J'écris aux gens de guerre » comme un bel-esprit et un savant; » et je vis avec les savants comme » un homme qui a vu la guerre et le » monde. » Les entretiens qu'il eut avec Vossius lui donnèrent l'idée de ses *Observations sur Salluste et sur Tacite*, qui sont, avec ses *Observations sur les divers génies du peuple romain*, ce qu'il a fait de mieux. On peut mettre sur la même ligne son *Jugement sur Sénèque, Plutarque et Pétrone*. En un mot, tout ce qu'il a écrit concernant la politique et la littérature romaine, est marqué au coin du goût, de la raison et du vrai talent. Rappelé en Angleterre par Charles II, qui voulut le fixer à sa cour (1670), avec une pension de trois cents livres sterling, il ne quitta plus Londres, dont il regardait les habitants « comme un » milieu entre les courtisans fran» çois et les bourguemestres d'Ams» terdam. » Il y menait la vie d'un courtisan voluptueux, sans ambition, toujours attaché à sa patrie, et surtout fidèle au culte de la reconnaissance, de l'amitié et des belles-lettres. Toutefois il ne demeura point étranger aux intrigues qui firent passer Mlle. de Quérouaille, depuis duchesse de Portsmouth, dans les bras de Charles II (1671). Quand la duchesse Mazarin (*Voy.* MANCINI, XXVI, 452) vint se fixer en Angleterre, Saint-Évremond, montrant en cette occasion l'inconstance d'un homme de cour, devint son ami, son confident; et peut-être, si la belle

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

Mancini eût suivi ses conseils, fût-elle parvenue à l'emporter sur la duchesse de Portsmouth auprès de l'indolent monarque (1676). La société qu'elle réunissait chez elle, devint la plus agréable de Londres. Saint-Évremond était l'ame de ces réunions, où brillait aussi Saint-Réal. On y agitait sans pédantisme des questions de philosophie et d'histoire; on y raisonnait sur les ouvrages d'esprit. Ces entretiens fournirent à Saint-Évremond plus d'une heureuse inspiration. C'est là qu'il conçut l'idée de plusieurs de ses écrits, tels que la *Défense de quelques pièces de théâtre de M. Corneille*;—les *Réflexions sur les tragédies et sur les comédies française, espagnole, italienne et anglaise*; *sur les opéras*; la *Comédie des Opéras*; la *Dissertation sur le mot FASTE*, etc. Dans la première de ces productions, il apprécie Corneille et Molière en homme de goût; et s'il ne juge pas sainement du mérite de Racine, du moins la plupart de ses critiques sur le défaut essentiel de notre théâtre sont d'une grande justesse. Il dit, « que nos pièces ne font pas » une impression assez forte; que ce » qui doit former la pitié fait tout » au plus de la tendresse, que l'émo» tion tient lieu du saisissement, l'é» tonnement de l'horreur; qu'il man» que à nos sentiments quelque chose » d'assez profond, etc. » Voltaire observe, à cette occasion, que Saint-Évremond *a seul mis le doigt sur la plaie secrète du Théâtre français* (3). Mais celui-ci montre bien peu de discernement lorsque, donnant la préférence à la comédie anglaise sur la nôtre, il avance, « qu'il n'y en a » pas de plus conforme au goût des » anciens ». Certes, ceux qui aujourd'hui prônent le Théâtre anglais, ont au moins la bonne-foi de ne pas le donner pour *classique*. Saint-Évremond ayait fait, au reste, un essai bien pitoyable en ce genre, en composant (avec d'Aubigny et le duc de Buckingham) la comédie de *Sir Politick would be*. Rien de plus plat et de plus froid que cette suite de scènes sans intrigue et sans liaison (1662). Cependant tel était l'engouement qui s'attachait à toutes ses productions, qu'un libraire lui offrit 500 louis de cette pièce détestable: mais comme Saint-Évremond ne tira jamais aucun profit de ses ouvrages, il refusa la proposition. Dans sa Dissertation *sur l'Opéra*, il appelle ce genre: « un » travail bizarre de poésie et de mu» sique, où le poète et le musicien, » également gênés l'un par l'autre, » se donnent beaucoup de peine pour » faire un mauvais ouvrage. » Dans sa *Comédie des Opéras*, digne en tous points d'être comparée à celle de *Sir Politick*, il s'épuise en froides railleries sur ce genre de spectacle; il veut trouver du ridicule à mettre en chant des passions et des dialogues: aussi Voltaire prétend qu'en blâmant l'opéra, Saint-Évremond *a prouvé qu'il avait l'oreille dure*. L'arrêt est rigoureux contre un homme qui composait de la musique fort agréablement; mais on n'en a que plus lieu d'être surpris de voir un bel-esprit voluptueux condamner un genre qui offre aux personnes d'un goût délicat tant de jouissances réunies. L'amitié, aussi bien que des à-propos de société, lui firent souvent prendre la plume pour la duchesse de Mazarin. Il lui consacrait, pour ainsi dire, tout son talent; et elle disposait, autant que lui-même, de ce

(3) Voltaire. *Des divers changements arrivés à l'art tragique*; morceau qui, dans les éditions de Kehl, des *Œuvres de Voltaire*, et leurs réimpressions, fait partie des *Mélanges littéraires*.

que possédait ce fidèle ami. Elle mourut sa débitrice d'une somme considérable. Il composa pour elle une réponse au plaidoyer du Sr. Érard, avocat du duc de Mazarin (1696). Cette réponse est écrite d'un style piquant; et l'on s'étonnerait d'y trouver les connaissances et même les formes d'un homme de loi, si l'on ne savait que Saint-Évremond s'était fort appliqué à l'étude du droit, et qu'il jugeait cette science nécessaire à un honnête homme, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans son *Discours des belles-lettres et de la jurisprudence*, adressé au maréchal de Créqui (4). La mort de Charles II, arrivée en 1685, priva Saint-Évremond de la pension qu'il recevait de ce monarque, et que le roi Jacques II ne rétablit pas. Cependant on lui offrit de créer en sa faveur une place de secrétaire de cabinet, pour écrire les lettres particulières de ce prince aux souverains étrangers (1686). Il refusa une charge qui l'aurait arraché, dans sa vieillesse, au repos et à l'indépendance, et que d'ailleurs il regardait comme au-dessous de lui. La révolution de 1688, qui éleva sur le trône d'Angleterre Guillaume III, loin de nuire aux intérêts de Saint-Évremond, lui rendit les avantages dont il avait joui sous Charles II. Guillaume, en lui donnant de très-nobles marques de sa munificence, l'admit dans son intimité: il se plaisait à sa conversation étincelante d'esprit, riche de souvenirs, et remplie d'anecdotes curieuses sur les grands capitaines que Saint-Évremond avait connus en France, entre autres Turenne et Condé, dont il avait écrit le *Parallèle*. Il ne songeait plus qu'à finir paisiblement ses jours en Angleterre, lorsqu'en 1689, Louis XIV lui fit dire qu'il pouvait revenir en France, qu'il y serait bien reçu. S'il ne profita pas de cette grâce, ce ne fut point par un dédain philosophique, comme Voltaire l'avance dans le *Siècle de Louis XIV*, mais parce qu'il se croyait trop âgé pour changer de séjour et de genre de vie. Il était alors dans sa soixante-seizième année: il y en avait vingt-huit qu'il avait quitté son pays. « J'aime mieux, disait-il, rester avec » des gens accoutumés à ma loupe. » En effet, une fort grosse loupe lui était venue entre les deux yeux, depuis quelques années. Rien n'était plus éloigné de son caractère, que ce mépris pour la bienveillance des rois, lui qui s'honorait de vivre de leurs bienfaits, et qui, malgré le calme avec lequel il supportait son exil, avait, jusqu'en 1685, fait des tentatives réitérées pour obtenir son retour en France. Malgré son âge avancé, il jouissait de toutes ses facultés: son esprit n'avait rien perdu de sa vivacité; et il prenait le même intérêt aux démêlés littéraires qui occupaient alors les heureux loisirs du grand monde. La fameuse querelle des anciens et des modernes fut décidée en faveur des écrivains nouveaux, dans la so-

(4) Laharpe, qui, dans son *Cours de littérature*, traite Saint-Évremond avec tant d'injustice, commet plusieurs erreurs au sujet de la *Réponse au plaidoyer de M. Érard*, il dit: « Si les Mémoires » pour la duchesse de Mazarin, imprimés dans les » Œuvres de *Saint-Évremond* étaient de lui, il y aurait de quoi s'étonner que cet homme, qui professait la galanterie, écrivît mieux comme avocat que comme galant. Mais il est avéré qu'ils sont » d'Érard, célèbre avocat de ce temps, et qui méritait sa réputation à n'en juger que par ces Mémoires. » Que de fautes dans ce peu de lignes! 1°. Laharpe parle de plusieurs *Mémoires*: il n'y a eu que la *Réponse* en question. Les Mémoires de Mme. de Mazarin n'ont jamais été attribués à Saint-Évremond; ils sont de Saint-Réal. 2°. Laharpe ignorant qu'Érard fût l'avocat du duc de Mazarin, le fait se répondre à lui-même. 3°. S'il avait lu la vie et les ouvrages de Saint-Évremond, il n'aurait pas été surpris que cet écrivain fût fort entendu en jurisprudence. Le *Cours de littérature*, trop vanté, offre bien d'autres erreurs de cette force.

ciété de la duchesse de Mazarin. Saint-Évremond ne manqua pas d'écrire sur cette question (1692) : mais, en soutenant la thèse embrassée par Perrault, il conservait assez d'impartialité pour reconnaître que ce critique « avait » mieux prouvé les défauts des an» ciens, qu'il n'avait prouvé l'avan» tage des modernes. » Au lieu d'opposer aux génies de l'antiquité des esprits médiocres tels que les Chapelain, les Desmarest, les Saint-Amant, etc., Saint-Évremond eut le bon esprit de mettre en avant les Corneille, les Racine, les Despréaux, les Bossuet, les La Fontaine. Les affections du cœur ne vieillissaient pas plus chez lui que les grâces de l'esprit : il entretenait toujours une correspondance suivie avec le comte de Gramont, le maréchal de Créqui, et la fameuse Ninon de l'Enclos, dont il avait été l'amant favorisé, comme il avait été celui de Marion Delorme. Il célébra la mort de cette dernière dans des stances fort médiocres (*V.* son article, XI, 18). Saint-Évremond paraît avoir été mieux inspiré dans quelques-uns des vers qu'il fit pour Ninon. Ce sont à-peu-près les seuls de lui qui méritent d'être conservés. On en a déjà cité dans la notice sur cette femme extraordinaire. Si les nombreux opuscules de Saint-Evremond n'offrent pas tous par eux-mêmes un intérêt bien vif, les circonstances qui les firent éclore, présentent souvent des anecdotes curieuses. La mort de la duchesse de Mazarin, arrivée en 1699, fut peut-être le chagrin le plus cruel qu'il eût ressenti pendant sa longue carrière : il fut inconsolable. Les amis qu'il avait en France s'imaginèrent que cette perte avait rompu les liens qui l'attachaient à l'Angleterre ; mais il ne se départit point de la résolution qu'il avait prise de finir ses jours au sein de la terre hospitalière qui avait accueilli et honoré son exil. Il mourut quatre ans après, à la suite d'une maladie courte et peu douloureuse, le 20 septembre 1703, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster, parmi les rois et les plus illustres personnages de l'Angleterre. Voici comment Bayle raconte sa mort dans sa deux cent trente-quatrième lettre : « Il est de » notoriété publique que M. de Saint» Évremond n'a été préparé à la » mort ni par aucun ministre, ni » par aucun prêtre. J'ai ouï assurer » que l'envoyé de Florence offrit de » lui envoyer un ecclésiastique. Lui » ayant demandé s'il ne voulait pas » se réconcilier : *De tout mon cœur*, » répondit le malade, *je voudrais* » *me réconcilier avec l'appétit ; car* » *mon estomac ne fait plus ses* » *fonctions accoutumées*. J'ai vu des » vers qu'il composa quinze jours » avant sa mort ; et il ne regrette » que d'être réduit aux bouillons, et » de n'avoir plus la force de digérer » les perdrix et les faisandeaux. » C'est sur cette lettre que plusieurs écrivains, entre autres Voltaire, se sont fondés pour mettre Saint-Évremond au rang des incrédules. Outre que le témoignage de Bayle est très-suspect en cette matière, on peut remarquer qu'il n'affirme point, et qu'il ne fait que rapporter un ouï-dire. D'ailleurs, que Saint-Évremond ait fait, quinze jours avant sa mort, des vers sur son manque d'appétit, cela ne prouve rien contre sa croyance, puisque, dans cette pièce, il ne se trouve pas un mot qui ait quelque rapport avec la religion. Ceux qui ont contesté l'anecdote, comme ceux qui ont voulu l'admettre pour faire trophée de l'incrédulité de Saint-

Évremond, semblent les uns et les autres avoir attaché beaucoup trop d'importance à une saillie échappée à l'impatience d'un voluptueux condamné à la diète. Bien que fort mondain dans sa morale, il avait toujours eu pour principe de respecter la religion, et fait profession extérieure de la foi catholique. Il ne souffrait point qu'on en fît un sujet de plaisanterie. « La seule bienséance, » disait-il, et le respect qu'on doit à » ses concitoyens ne le permettent » pas. » Si l'on pouvait avoir quelques doutes à cet égard, son testament seul les dissiperait; il commence par ces mots: J'implore la miséricorde de Dieu, et remets mon » ame entre ses mains. » Vient ensuite un legs pieux en faveur des *pauvres catholiques* (5). Ce n'est pas que les écrits philosophiques de cet auteur n'offrent quelques traits de scepticisme; mais jamais ils ne vont jusqu'au dogme. Le seul endroit de ses ouvrages qui soit réellement répréhensible sous ce rapport, est la lettre qu'il écrivit au comte de Gramont pour le féliciter d'un bon mot passablement impie, qui était échappé à ce courtisan facétieux, dans une maladie que l'on croyait mortelle. Le marquis de Dangeau était venu de la part du roi, pour l'engager à songer à Dieu. Gramont, se tournant alors vers sa femme, qui était très-pieuse, lui dit: « Comtesse, si » vous n'y prenez garde, Dangeau » vous escamotera ma conversion » (*Voy.* t. XVIII, p. 282). » Gramont se rétablit; et voici ce que lui écrivit Saint-Évremond à ce sujet: « Jusqu'ici vous avez été *mon héros*, » et moi *votre philosophe*. Nous partagions l'un et l'autre ces rares » qualités: présentement tout est » pour vous; vous m'avez enlevé ma » philosophie. Je voudrais être mort, » et avoir dit en mourant ce que vous » avez dit dans l'agonie.... On parle » de ce beau dit dans toutes les cours » de l'Europe. » Mais à cette Épître, peu séante, si l'on oppose la lettre qu'il adressa, quelque temps après, à Ninon de l'Enclos, sur la conversion réelle du même personnage, on verra que, quand il écrivait sérieusement sur ces matières, Saint-Évremond savait prendre le ton convenable: « J'ai appris avec beaucoup » de plaisir que M. le comte de Gramont a recouvré sa première santé et acquis une dévotion nouvelle. » Jusqu'ici, je me suis contenté grossièrement d'être homme de bien: il » faut faire quelque chose de plus; et » je n'attends que votre exemple » pour être dévot. Vous vivez dans » un pays où l'on a de merveilleux » avantages pour se sauver. Le vice » n'y est guère moins opposé à la » mode qu'à la vertu. Pécher, c'est » ne savoir pas vivre, et choquer la » bienséance autant que la religion. » Ceux qui n'ont pas assez de considération pour l'autre vie sont conduits au salut par les égards et les » devoirs de celle-ci. C'en est assez » sur une matière où la conversion » de M. le comte de Gramont m'a » engagé: je la crois sincère et honnête. Il sied bien à un homme qui » n'est pas jeune d'oublier qu'il l'a » été. » D'après cet exposé, on voit que c'est assez mal-à-propos que les philosophes du dix-huitième siècle

(5) On pourrait citer encore ces vers de Saint-Évremond sur lui-même:

De justice et de charité;
Beaucoup plus que de pénitence,
Il compose sa piété.
Mettant en Dieu sa confiance,
Espérant tout de sa bonté,
Dans le sein de la Providence,
Il trouve son repos et sa félicité.

réclamèrent Saint-Évremond comme un des apôtres de leur secte, et qu'ils se servirent de son nom pour publier, plus de soixante ans après sa mort, des libelles contre le christianisme; entre autres, celui qui a pour titre : l'*Analyse de la religion* (6). Voltaire, qui mit une grande ferveur à propager cette production ténébreuse, fut le premier à laver la mémoire de Saint-Évremond de cette imputation mensongère. « On a donné, dit-il, » quelques ouvrages contre le chris» tianisme, sous le nom de Saint» Évremond; mais aucun n'est de » lui..... Nous avons surtout une » *Analyse de la religion chré*» *tienne*, qui lui est attribuée. C'est » un ouvrage qui tend à renverser » toute la chronologie et presque tous » les faits de la sainte Écriture..... » Saint-Évremond était incapable » de ces recherches savantes. C'était » un esprit agréable et assez juste; » mais il avait peu de science, nul » génie, etc. Ceux qui l'ont appelé » *athéiste* sont d'infames calomnia» teurs (7). » Dans plusieurs endroits de sa correspondance, Voltaire fait allusion à cet ouvrage, en ayant toujours soin de dire : le *livre de Dumarsais*, ou *en partie de Dumarsais*, *attribué à Saint-Évremond* (8). Saint-Évremond a fait lui-même son portrait avec tant de naturel qu'il a dispensé ses biographes de prendre ce soin après lui. « C'est, » dit-il, un philosophe également » éloigné du superstitieux et de l'im» pie; un voluptueux, qui n'a pas » moins d'aversion pour la débau» che que d'inclination pour les plai» sirs; un homme qui n'a jamais sen» ti la nécessité, qui n'a jamais con» nu l'abondance. Il vit dans une » condition méprisée de ceux qui ont » tout, enviée de ceux qui n'ont rien, » goûtée de ceux qui font consister » leur bonheur dans leur raison. Jeu» ne, il a haï la dissipation, persua» dé qu'il fallait du bien pour les com» modités d'une longue vie; vieux, » il a de la peine à souffrir l'écono» mie, croyant que la nécessité est » peu à craindre quand on a peu de » temps à pouvoir être misérable. Il » se loue de la nature; il ne se plaint » point de la fortune. Il hait le cri» me, il souffre les fautes, il plaint » le malheur..... La vie est trop » courte, à son avis, pour lire toute » sorte de livres, et charger sa mé» moire d'une infinité de choses, » aux dépens de son jugement. Il ne » s'attache point aux écrits les plus » savants, pour acquérir la science, » mais aux plus sensés, pour fortifier » sa raison. » Avant son exil, Saint-Évremond donnait, en France, le ton aux hommes de plaisir. D'Olonne, Boisdauphin et lui, furent surnommés les *Coteaux*, parce que, disait-on, dans leur sensualité, ils ne pouvaient boire que du vin des trois fameux coteaux d'Aï, d'Avenay et d'Haut-Villiers (9). La politesse de ses mœurs ne put vaincre chez Saint-Évremond l'habitude de la

(6) Avant l'*Analyse*, on avait publié un *Examen de la religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne-foi*, *attribué à M. de Saint-Évremond*, 1745, in-12, puis imprimé en 1767, sous ce titre : *La Vraie religion démontrée par l'écriture sainte*, *traduite de l'anglais*, *de G. Burnet*, petit in 8°. L'auteur de cet ouvrage n'est point Saint-Évremond, mais un nommé Lasserre, lieutenant de la compagnie franche du chevalier de Vial, rendu comme espion à Maestricht en 1748. Le parlement de Paris avait condamné ce livre à être brûlé. A. B—T.

(7) *Lettre sur les Français accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne*.

(8) Lettres à d'Alembert, des 13 décembre 1763, 8 janvier 1764; à Damilaville, 11 mars 1764, etc.

(9) Vie de Saint-Évremond, par Desmaiseaux, pag. 39 et 40, édition d'Amsterdam, 1739, in-12.

malpropreté ; ce qui n'y contribuait pas peu, c'est qu'il avait toujours chez lui des chiens, des chats et toutes sortes d'animaux. Il disait que, pour dissiper les ennuis de la vieillesse, il fallait avoir devant les yeux quelque chose de vif et d'animé. Vieillard aimable et gai, il n'était jamais plus heureux que dans la compagnie des jeunes gens. Adorateur du beau sexe jusqu'à la fin de ses jours, il le fut, sans être ridicule, parce qu'il n'avait plus la prétention de plaire. « Pour moi, disait-il lui-» même, j'aime le commerce des bel-» les personnes autant que jamais ; » mais je les trouve aimables, » sans dessein de m'en faire aimer. » Je ne compte que sur mes senti-» ments, et cherche moins avec elles » la tendresse de leur cœur que celle » du mien (*Discours sur la vieil-» lesse*). » Le penchant pour la satire, qui lui avait attiré toutes les disgraces de sa jeunesse, s'était changé chez lui en une politesse flatteuse et circonspecte. Sur ses vieux jours, il affectait de louer toutes choses, et même d'applaudir avec trop de complaisance aux favoris des rois et aux hommes en place. Lui-même a exprimé cette disposition dans quatre vers qu'on va citer, ne fût-ce que pour donner une idée de la platitude inconcevable de ses plus mauvaises poésies (10) :

« Je perds le goût de la satire :
» L'art de louer malignement,
» Cède au secret de pouvoir dire
» Les vérités obligeamment. »

Il y a long-temps que les poésies de Saint-Évremond sont oubliées et méritent de l'être. On ne conçoit pas comment un homme aussi spirituel pouvait se contenter d'aussi plates rimes. On conçoit encore moins qu'elles aient pu avoir quelque vogue dans le siècle des Boileau et des Racine. Ce n'est pas que les pensées ingénieuses manquassent au chantre suranné de la belle Hortense ; mais, sans le style, il n'y a point de poésie. On pourrait cependant excepter de cette réprobation, une satire qu'il écrivit, dans sa jeunesse, sur l'académie française, alors toute nouvelle : la pièce a pour titre : *Comédie des académistes pour la réformation de la langue françoise* : elle courut long-temps manuscrite, et ne fut imprimée qu'en 1650. « Cette » pièce, dit Pellisson dans l'*Histoire* » *de l'académie*, quoique sans art » et sans règle, et plutôt digne du » nom de farce que de celui de comé-» die, n'est pas sans esprit, et a des » endroits fort plaisants. » (11) On l'attribua d'abord à Saint-Amant (*V.* XXXIX, p. 519 ci-dessus), parce que, dit le même auteur, « cet ou-» vrage ne se rapportait pas mal à » son esprit et son humeur. » Cette conjecture paraît assez bizarre, puisque Saint-Amant lui-même joue dans cette pièce un rôle passablement ridicule. C'est la première en date de toutes les Œuvres de Saint-Évremond. Quant à ses écrits en prose, la plupart seront toujours lus avec plaisir. Les expressions en sont vives, justes, pittoresques ; les pensées fines et délicates, souvent neuves, quelquefois profondes. Ce qu'il a écrit sur la cour, sur le monde, sur la vieillesse, sur les femmes, sur la dévotion, qu'il appelle le *dernier de nos amours*, annonce un esprit cultivé, un homme consommé dans la connaissance du

(10) M. Lemontey, dans une Notice sur Chaulieu, insérée dans la *Galerie française*, met Saint-Évremond au rang de ces « gens de cour et gens d'es-» prit qui daignaient faire des vers détestables. » Qu'on ne s'y trompe pas, ajoute-t-il, les bons » vers sont enfants du travail et de la méditation. »

(11) Voltaire n'y voit qu'un simple dialogue sans intrigue et sans sel.

cœur humain, un auteur initié au génie de la langue française. Personne, avant lui, n'avait mieux parlé des Romains; et quelques-unes de ses pages sur ce peuple peuvent encore se lire à côté de celles de Montesquieu (12). On voit qu'il avait étudié les Latins en homme judicieux, impartial, et qui n'admire pas sur parole. Ses jugements sur les généraux anciens et modernes prouvent qu'il entendait la guerre. Ses Lettres, avec plus de naturel que celles de Balzac et de Voiture, fourmillent de pensées ingénieuses et d'anecdotes piquantes. Les défauts que l'on a justement reprochés à la prose de cet écrivain, et que la critique a beaucoup exagérés, sont une recherche trop fréquente d'effets de style et d'antithèses: ses observations en matière de goût offrent ce qu'on appelle des hérésies littéraires, et montrent qu'il n'avait pas toujours le jugement très-sûr. Malgré ces défauts, ses productions avaient un succès si prodigieux, que le libraire Barbin payait des auteurs *pour lui faire du Saint-Évremond*. Ce qui contribua beaucoup, indépendamment de son mérite, à la réputation de cet auteur, c'est le bonheur qu'il eut de toujours traiter, dans de courts opuscules, des sujets qui avaient le charme de l'à-propos. D'ailleurs, soit par insouciance, soit par modestie, il n'imprimait jamais rien: ses ouvrages, circulant d'abord dans les sociétés qui donnaient le ton, y acquéraient cette renommée d'autant plus facile, qu'elle naît de la curiosité d'avoir ce que tout le monde n'a pas, de l'indulgence qu'on a toujours pour les manuscrits, et de la disposition à juger favorablement un homme qui n'annonce pas la prétention d'être auteur. De là cet enthousiasme qui alla jusqu'à mettre Saint-Évremond sur la même ligne que Montaigne, et qui le proclamait *un auteur incomparable*, comme l'a fait Bayle. Après avoir rappelé ces exagérations, qui ne fondent jamais une renommée durable, on peut dire qu'il n'a pas été gâté par la critique. Boileau, qui vante trop Voiture, fut injuste envers Saint-Évremond. Dans la preface de ses satires, faite pour l'édition de 1665, il qualifie, sans raison, de « prose fade et insipide » le *Jugement sur les sciences*, qui est de cet écrivain. La préférence que Saint-Évremond accordait aux modernes sur les anciens, explique suffisamment cette partialité. Austère dans sa morale, notre satirique ne pouvait aimer l'épicuréisme de ce bel-esprit: aussi, dans sa onzième satire, l'attaque-t-il encore pour avoir donné la préférence à Pétrone sur Sénèque:

Quoi qu'en ses beaux discours, Saint-Évremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone.

Par une modération presque sans exemple, Saint-Évremond ne s'est jamais plaint de ces cruelles censures: au contraire, il loue Despréaux en vingt endroits de ses ouvrages. « Il n'y a point, dit-il, d'auteur qui fasse plus d'honneur à notre siècle. » Ailleurs il dit, en assez mauvais vers:

» Le partisan outré de tous les anciens
» Nous fait abandonner leurs écrits pour les siens. »

Si personne n'a montré moins de ressentiment que Saint-Évremond contre ses critiques, il n'aimait pas qu'on prît la plume pour le défendre, surtout quand on le faisait maladroitement. C'est ce qui advint à l'abbé Boyer de la Rivière, qui avait, sans

(12) M. Renouard a publié séparément les *Reflexions sur les divers génies du peuple romain dans les divers temps de la république*, 1795, in-8°.; et en même temps les *Considérations* de Montesquieu, en 2 vol. in-8°.

le consulter, publié une Réponse aux critiques de Cotolendi (*Voyez* ce nom, X, 70). Saint Évremond parut moins satisfait de son apologiste que de son aristarque. « L'auteur écrit bien, dit-il au sujet de » l'abbé Boyer; mais je ne me reconnais pas dans le portrait qu'il » fait de moi: à m'honorer moins, » il m'aurait moins défiguré. » Les diverses éditions de Saint-Évremond, qui parurent de son vivant, furent toujours imprimées sans sa participation, et sur des copies que l'indiscrétion ou la cupidité communiquait à des libraires. La première de ces publications subreptices fut faite en 1668, 2 volumes, chez Barbin. Le débit en fut si prompt, que d'autres libraires n'épargnèrent rien pour se procurer de nouvelles pièces; ce qui se fit avec si peu de choix, qu'on ajouta aux écrits de Saint-Evremond plusieurs productions qui n'étaient pas de lui. Ce désordre alla si loin dans les éditions suivantes, qu'on imprima sous son nom des volumes entiers auxquels il n'avait aucune part. Tel est le *Saint-Évremontiana*, par Cotolendi; le *Recueil d'ouvrages de Monsieur de Saint-Évremond*, imprimé chez Anisson, 1701; les *Mémoires de la vie du comte D. ... avant sa retraite, rédigés par Monsieur de Saint-Évremond*, etc. Il témoignait, à cet égard, une indifférence que ses amis combattaient vainement. « J'ai un grand désavantage, » écrivait-il à Ninon de l'Enclos, en » ces petits Traités qu'on imprime » sous mon nom: il y en a de bien » faits, que je n'avoue point, parce » qu'ils ne m'appartiennent pas; et, » parmi les choses que j'ai faites, on » a mêlé beaucoup de sottises, que » je ne prends pas la peine de désa» vouer. A l'âge où je suis, une heure » de vie, bien ménagée, m'est plus » considérable que l'intérêt d'une médiocre réputation. Qu'on se défait » de l'amour-propre difficilement! » je le quitte comme auteur, je le reprends comme philosophe, sentant » une volupté secrète à négliger ce » qui fait le soin de tous les auteurs. » Cependant quelques mois avant sa mort, il consentit à revoir ses manuscrits avec Desmaiseaux et Silvestre; et, deux ans après la perte de cet illustre écrivain, ces deux littérateurs donnèrent, en 3 vol. in-4°. (Londres, 1705), la première édition complète et authentique de ses OEuvres. Elle était précédée de la vie de Saint-Évremond, écrite par Desmaiseaux. Voltaire a parlé, avec un injuste dédain, du travail de ce biographe minutieux et prolixe sans doute, mais exact et judicieux. Cette édition, dans laquelle on trouvait plusieurs lettres de Ninon de l'Enclos et de Chaulieu, publiées pour la première fois, fut suivie de quatre autres, dans l'espace de peu d'années. La plus estimée de toutes est celle d'Amsterdam, 1726, 7 vol. in 12, avec les figures de Bernard Picart. Les deux derniers volumes contiennent, sous le titre de *Mélanges curieux*, les meilleures pièces attribuées à Saint-Evremond. Une autre édition de cet auteur a été faite à Paris, 1753, 12 vol. in-18. On a encore l'*Esprit de Saint-Évremond* (par Deleyre), un vol. in-12, 1761: ce Recueil, fait avec goût, est précédé d'une Notice fort bien écrite. Enfin les *OEuvres choisies de Saint Évremond* ont été publiées en 1804, par N. L. M. Desessarts, un vol. in-12. Si l'on a attribué à cet écrivain célèbre bien des ouvrages qui ne sont pas de lui, on lui a mal à-propos contesté les siens, entre autres la fameuse

Conversation du père Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt. Voltaire, presque toujours injuste envers Saint-Evremond, auquel, de l'aveu même de Laharpe, il a fait quelques emprunts, attribue à Charleval ce chef-d'œuvre de bonne plaisanterie: sa principale raison est une copie écrite par ce dernier de la partie la plus intéressante de ce morceau; ce qui n'est pas une preuve contre un auteur dont les ouvrages se répandaient manuscrits dans la société. Il allègue en outre le témoignage de personnes de la *vieille cour*. Ces moyens seraient de quelque valeur, si Saint-Évremond, à qui l'on ne contesta jamais d'avoir été un homme d'honneur, n'avait reconnu cette pièce comme de lui, en en rejetant beaucoup d'autres qu'on mettait sur son compte, lorsqu'il permit à Desmaiseaux et à Silvestre de préparer, sous ses yeux, une édition complète de ses OEuvres. Eût-il sur le bord de la tombe voulu commettre une des plus grandes bassesses que puisse suggérer la vanité d'auteur, lui qui n'avait jamais connu ce sentiment? Il pouvait d'ailleurs se croire assez riche de son propre fonds sans se parer de l'ouvrage d'un autre. S'il y avait eu dès-lors quelques doutes sur le véritable auteur de cette pièce importante, comment les deux éditeurs de Saint-Évremond, si bien instruits des moindres particularités touchant sa vie et ses ouvrages, si attentifs à ne rien omettre de ce qu'ils savaient (13), auraient-ils pu garder un silence absolu sur cette question? Au reste, qu'on lui conteste ou non la *Conversation du père Canaye*, il lui restera encore assez de pages ingénieuses et brillantes; et si l'on ne peut le mettre au rang des génies du premier ordre, on le placera du moins, malgré les injustes censures de Boileau, de Voltaire et de Laharpe, parmi les hommes d'un talent supérieur, immédiatement après Fontenelle, avec lequel il eut plus d'un trait de ressemblance. D—R—R.

SAINT-FLORENTIN (Louis-Phelypeaux, troisième du nom, comte de), était fils du marquis de La Vrillière, ministre d'état, mort en 1725 (*V.* Vrillière). Il naquit le 18 août 1705, et succéda, en 1725, à son père, dans le département des affaires générales de la religion prétendue réformée. Il était le sixième de sa branche investi de la charge de secrétaire-d'état. En 1744, Louis XV, partant pour aller se mettre à la tête de ses armées de Flandre, chargea le comte de Saint-Florentin, pour le temps de son absence, non-seulement de sa correspondance, mais aussi de la direction de toutes les affaires instantes dans l'intérieur du royaume. Saint-Florentin passa, en 1749, au département de la maison du roi, auquel celui des affaires générales de la religion prétendue réformée était réuni. C'est à ce ministre qu'on a fait le reproche d'avoir signé une quantité prodigieuse de lettres de cachet. Ayant eu le malheur de perdre la main gauche à la chasse, en 1765, il reçut une lettre de Louis XV, qui lui écrivit: « Vous n'avez perdu qu'une » main; et vous en trouverez tou» jours deux chez moi à votre ser» vice. » Cependant il craignait un

(13) C'est ainsi qu'à propos de la *Réponse au plaidoyer de M. Erard*, ils ont soin d'avertir que la courte préface qui précède cet écrit est de Dubourdieu. On peut au reste, sur la question relative à la *Conversation du père Canaye*, voir l'*Avertissement* qui se trouve en tête de l'édition des *Poésies de Saint-Pavin et de Charleval*, donnée par Saint Marc. Cet éditeur, qui avait sans doute intérêt à enrichir son Recueil d'une aussi excellente pièce, n'hésita pas, après avoir démontré l'erreur de Voltaire, à la restituer à Saint-Évremond.

HIST. DE FRANCE.

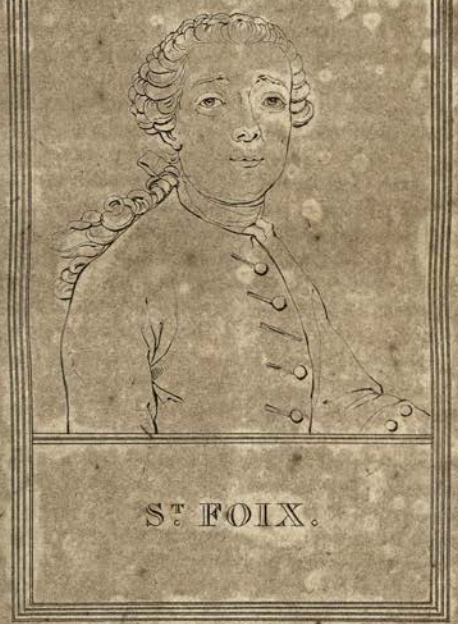

S.t FOIX.

S.t Aubin del.t

Landon direx.t

jour d'être renvoyé; le roi le rassura, en lui disant : « Il ne faut pas que » vous me quittiez; vous avez trop » besoin de moi, et moi de vous. » Créé, en 1770, duc de La Vrillière, il administra, par *interim*, le département des affaires étrangères, depuis le 24 décembre de cette année, époque de la disgrace et de l'exil du duc de Choiseul, jusqu'au mois de juin 1771, époque où il remit le portefeuille au duc d'Aiguillon. Sous le règne de Louis XVI, n'ayant que fort peu de considération comme ministre, et signalé surtout par ses galanteries et ses prodigalités, il fut obligé (juillet 1775) de se démettre de tous ses emplois, après cinquante-deux ans de service : ce fut Malesherbes qui le remplaça dans le ministère de la maison du roi. Il avait été reçu membre honoraire de l'académie des sciences, en 1740, et de celle des inscriptions et belles-lettres, en 1757. Il mourut dans sa soixante-treizième année, le 27 février 1777, ne laissant point d'enfants de son mariage avec Amélie-Ernestine, comtesse de Platen. Par son testament, il institua pour légataire universelle sa sœur, la comtesse de Maurepas. On ne lui avait pas épargné les épigrammes de son vivant. Il en parut encore contre lui au moment de sa mort (1). Son nom est demeuré à une rue de Paris, où il avait fait construire, en 1767, un hôtel qui s'est appelé depuis hôtel de l'Infantado, et qui appartient aujourd'hui au prince de Talleyrand. L—P—E.

SAINT-FOIX (Germain-François Poullain de), littérateur, naquit à Rennes, le 5 février 1698 (2), d'une famille noble et illustrée dans la robe (*Voy.* Poullain-Duparc). Après avoir achevé ses études au collége de sa ville natale, sous les jésuites, il embrassa la profession des armes, fut admis dans les mousquetaires, et, peu de temps après, obtint le brevet de lieutenant dans un régiment de cavalerie. Malgré le caractère irascible et violent dont il donna bientôt des preuves, il cultivait, dans ses loisirs, la littérature, et fréquentait assidument le théâtre. Le desir d'avoir ses entrées, ou plutôt la passion que lui avait inspirée une jeune actrice, le rendit auteur. Il n'avait que vingt-trois ans quand il fit représenter un petit acte intitulé : *Pandore*. Cette pièce fut suivie de la *Veuve à la mode*, et du *Contraste de l'hymen et de l'Amour*, dont l'auteur n'a cru devoir conserver que l'analyse et des fragments. La guerre avec l'Autriche vint l'arracher à ses amusements littéraires. Il suivit son corps en Italie, devint aide-de-camp du maréchal de Broglie, et se fit remarquer par son sang-froid à la bataille de Guastalla (1734). Saint-Foix ne put obtenir le brevet de capitaine, qu'il demandait pour prix de ses services; et il profita de la réforme de son régiment pour donner sa démission (3). Il revint à Rennes, où il acheta la charge de maître particulier des eaux-et-forêts; mais le goût des lettres le rappela bientôt à Paris, où ses duels fréquents l'avaient bien plus fait connaître que ses premières productions dramatiques. Passionné pour le théâtre, il fit repré-

(1) En voici une :

Ci gît un petit homme à l'air assez commun,
Ayant porte trois noms, et n'en laissant aucun.

(2) C'est la date qu'indique Ducoudray, ami particulier de Saint-Foix : mais l'auteur de l'*Éloge historique*, qu'on trouve dans la collection de ses *Œuvres*, le fait naître en 1699; d'autres biographes fixent sa naissance au 25 février 1703.

(3) Suivant M. Fiévée, il se fit tant de querelles dans son régiment, qu'il fut obligé de quitter le service.

senter, de 1740 à 1761, une vingtaine de pièces, dont la plupart eurent un succès qu'il est difficile d'expliquer aujourd'hui. Saint-Foix se flattait d'être le créateur d'un genre nouveau; mais, comme Laharpe l'observe judicieusement, ses pièces ne sont pas des comédies, et devraient avoir un autre titre. Ce sont de petits tableaux de féerie ou de mythologie, qui, sur la scène, peuvent plaire aux yeux, mais qui n'ont rien de dramatique, et surtout rien de comique. Il avait débuté par l'*Oracle* (1740), dont la vogue doit être attribuée au jeu de Grandval et de la belle Gaussin, qui remplissaient les principaux rôles (4). C'est la première pièce où, sur un théâtre régulier, l'on se soit permis d'arranger des tableaux de volupté, apparemment parce qu'il est plus aisé de parler aux sens qu'à l'esprit et au cœur (*Cours de littérature*, XI, 420)(5). Le petit acte du *Sylphe*, joué en 1743; celui des *Grâces*, en 1744, sont, avec l'*Oracle*, les seules pièces de Saint-Foix, qui se soient soutenues assez long-temps au théâtre, où l'*Oracle* seul est resté. Il a été traduit en anglais (*Voy.* CIBBER, VIII, 527). Les *Lettres turques* (6), faible imitation des Lettres persanes de Montesquieu, furent pour Saint-Foix le sujet d'un nouveau triomphe. La réputation qu'il s'était faite d'un spadassin déterminé, retenait les journalistes. Aucun n'osait se permettre de porter un jugement défavorable sur des ouvrages dont l'auteur avait menacé plusieurs fois de couper les oreilles au premier qui l'attaquerait; et l'on était convaincu qu'il ne s'en tiendrait pas à la menace (Voy. la *Correspondance* de Grimm, III, 60). Quelques passages des *Lettres turques* firent mal-à-propos soupçonner Saint-Foix de partager les principes des philosophes: un homme de son caractère ne pouvait appartenir à aucune secte. Il disait franchement sa pensée sur les personnes et sur les choses: mais il était beaucoup plus circonspect en écrivant; et s'il se permettait de critiquer les abus dont la réforme lui paraissait indispensable, c'était sans affecter le ton tranchant et doctoral qu'avaient adopté les écrivains de la même époque. Ses *Essais sur Paris*, ouvrage qui suppose des recherches dont on ne l'aurait pas cru capable, offrent un tableau varié de nos mœurs et de nos usages depuis l'origine de la monarchie, et sont une lecture moins instructive qu'amusante. On y trouve beaucoup de choses fausses ou hasardées, qui souvent n'ont pas de rapport au sujet. En rendant compte des premiers volumes, le rédacteur du *Journal chrétien* (*V.* DINOUART) jeta quelques doutes offensants sur les opinions religieuses de l'auteur. Saint-Foix, au lieu de se justifier, rendit plainte au Châtelet contre les jour-

(4) A l'une des premières représentations de cette pièce, il s'élança sur le théâtre, et arracha la baguette des mains de l'actrice qui jouait le rôle de la fée, en lui disant: « Je n'ai pas voulu peindre » une sorcière; c'est une fée dont j'ai besoin. »

(5) Palissot porte un jugement plus favorable de Saint-Foix, dans ses *Mémoires de littérature*. « Le genre qu'il avait choisi, dit il, n'est point celui de la véritable comédie; mais il avait perfectionné ce genre, dont il avait trouvé des modèles dans quelques pièces de Lafont et d'Autreau: l'*Oracle*, les *Grâces*, etc., offrent des tableaux gracieux dans le goût de l'Albane. »

(6) Le *Dict. hist. critique et biographique* dit que Saint-Foix, après avoir porté les armes pendant quelque temps, passa près de douze ans en Turquie, où il apprit l'arabe. L'origine de cette méprise singulière, c'est que Saint-Foix, dans sa dédicace de la comédie des *Veuves turques*, à Said-Effendi, lui dit: « Je n'oublierai ja- » mais les prévenances et l'amitié dont vous m'a- » vez honoré pendant mon séjour à Constanti- » nople. » Mais les douze ans passés en Turquie, et l'étude de l'arabe, appartiennent en propre à l'auteur du Dictionnaire.

nalistes: mais il voulut bien se contenter d'une lettre d'excuse, et l'affaire n'eut pas de suite (7). Ses querelles fréquentes et son humeur insociable ne l'empêchaient pas de jouir d'une certaine considération. Il obtint une pension sur le *Mercure*, et fut décoré du titre d'historiographe de l'ordre du Saint-Esprit. Dans la retraite qu'il s'était choisie à l'une des extrémités de Paris (rue des Fossés-Saint-Victor), il recevait la visite de quelques gens de lettres, qui lui pardonnaient ses brusqueries en faveur de son esprit, et consentaient à ne le contredire jamais sur rien: mais Sabatier et La Dixmerie sont les seuls avec lesquels il n'ait pas fini par se brouiller. On assure que, dans les derniers temps de sa vie, il s'était beaucoup adouci. Il vit approcher sa fin avec calme, demanda lui-même les secours de la religion, et mourut le 25 août 1776. Il avait institué l'abbé de Véry son exécuteur testamentaire, et réglé tranquillement avec lui tout le détail de ses obsèques. Parmi les duels qu'eut Saint Foix, il en est un qui fit trop de bruit, dans le temps, pour qu'on puisse se dispenser d'en dire quelques mots. Un jour qu'il se trouvait au café Procope, il vit entrer un garde du roi, qui demanda du café au lait, avec un petit pain, en ajoutant: « Cela me servira de dî-» ner. — Vous faites là, lui dit Saint-» Foix, un f.... dîner. » (8) Il répéta si souvent ce propos, que le garde offensé lui fit signe de sortir, et le blessa d'un coup d'épée au bras: « Qu'importe, dit alors Saint-Foix; » cela n'empêche pas qu'un petit » pain et une tasse de café ne fas-» sent un f.... dîner. » Au reste, Saint-Foix a toujours nié la vérité de cette anecdote; et la plupart de celles du même genre qu'on lui attribue, paraissent évidemment fausses. Comme écrivain, Saint-Foix a de l'esprit et de l'imagination; et son style ne manque pas d'un certain éclat: mais ses jugements en matière de goût sont loin d'être irréprochables. C'est ainsi, par exemple, que, dans un parallèle entre Corneille et Racine, il prétend que l'auteur d'Andromaque et de Britannicus ne peut intéresser que les femmes et les jeunes gens. Saint-Foix, qui n'avait jamais su faire de vers, s'était persuadé qu'il était beaucoup plus difficile d'écrire en prose; et il consacra à soutenir ce paradoxe la plupart des préfaces de ses pièces, qu'il loue d'ailleurs avec une exagération et une complaisance qui démentent un peu la modestie dont ses amis ont voulu faire la première de ses vertus. Malgré la rudesse de ses manières, Saint-Foix avait des qualités estimables. Ami loyal et sincère, il était généreux et désintéressé. On a de lui: I. *Théâtre*, imprimé séparément, in-12. Outre les pièces qu'on a déjà citées, il contient *Deucalion; l'Ile sauvage; Julie*, ou l'Heureuse épreuve; *Egérie;* le *Double déguisement; Zéloïde*, tragédie en un acte et en prose; *Arlequin au sérail;* le *Rival supposé;* la *Colonie;* la *Cabale; Alceste;* les *Veuves turques;* les *Parfaits amants* (9); les *Hom-*

(7) Le *Factum de Saint-Foix* fait partie du *Recueil des facéties parisiennes pour les six premiers mois de l'an* 1760, in-8°.

(8) Dans l'Opéra-comique intitulé *Une Aventure de Saint-Foix*, ou *Le coup d'épée* (joué au théâtre Feydeau le 18 janvier 1802), dont les paroles sont de M. Alex. Duval, et d'un anonyme (M. de Saint-Chamans), l'acteur chargé du rôle de Saint-Foix, dit en affectant d'appuyer long-temps sur la consonne labiale, ... *est un f... ort mauvais dîner.*

(9) Saint-Foix composa cette comédie, dans le genre des imbroglios italiens, sur des décorations singulières, faites pour une pièce qui n'avait pu être

mes (10); le *Derviche*, et le *Financier*. II. *Lettres de Nedim Coggia*, secrétaire de l'ambassade de Méhémet Effendi à la cour de France, Amsterdam, 1732, in-12; réimprimées sous le titre de *Lettres turques*, 1750, in-12. III. *Essais historiques sur Paris*, 1754, 5 part., in-12. 4e. édit, 1766; trad. en danois. L'auteur de la *Géographie parisienne*, 1754, in-12, ayant copié plusieurs articles des *Essais*, sans nommer Saint-Foix, celui-ci dénonça ce plagiat, par une lettre insérée dans les journaux, et qu'on retrouve dans le Recueil de ses OEuvres. Le chevalier Ducoudray a donné de *Nouveaux Essais sur Paris*, en 1781, 2 vol. in-12. Cette suite n'est point estimée. M. Auguste de Saint-Foix, neveu du premier auteur, a publié d'autres *Nouveaux Essais sur Paris*, 1805, 2 v. in-8°. et in-12. IV. *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, 1667 et ann. suiv., 3 part. in-12; 2e. ed., 1774, 2 vol. in-12. Saint-Foix s'attache moins que ses prédécesseurs aux généalogies; mais il fait mieux connaître les services des chevaliers. Il explique plusieurs statuts, et relève, en passant, les erreurs où nos historiens étaient tombés à cet égard. V. *Lettre au sujet de l'homme au masque de fer*, 1768, in-12. Il prétend que c'est le duc de Monmouth (*V.* MASQUE DE FER). Les *OEuvres* de Saint-Foix ont été recueillies, Paris, 1778, 6 vol. in 8°., précédés de l'*Eloge* historique de l'auteur. On peut encore consulter, sur cet écrivain, le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tome XII, 213-40; l'*Eloge* de Saint-Foix, par le chevalier Ducoudray (Paris, 1777), suivi d'un Recueil de ses Maximes et de ses (prétendus) bons-mots, et enfin la *Notice* de M. Fiévée sur cet écrivain, à la tête de l'*Oracle*, dans le seizième volume du *Répertoire du Théâtre-Français*. Son portrait a été gravé plusieurs fois. W—s.

SAINT-GELAIS (OCTAVIEN DE), poète français, né à Cognac, vers 1466, d'une famille qui prétendait descendre de l'ancienne maison de Lusignan, en Poitou, fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, se livra néanmoins à la poésie, à la galanterie, et épuisa de bonne heure sa santé par des plaisirs immodérés. Sa naissance et ses talents l'introduisirent à la cour de Charles VIII. Ce prince le goûta, et le fit nommer, en 1494, à l'évêché d'Angoulême par le pape Alexandre VI, à qui le chapitre avait remis son droit de nomination. Saint-Gelais renonça dès-lors aux frivolités de la jeunesse; et deux ans après, il alla remplir les fonctions épiscopales, avec édification, dans son diocèse, où il mourut en 1502. Il avait passé pour un des plus grands poètes de son temps: c'était au moins un des plus féconds. Outre plusieurs traductions en vers, des *Enéydes* de Virgile, Paris, 1509, in-fol., des vingt-une *Epistres* d'Ovide, ibid., in-4°., etc., on a de lui: 1. La *Chasse d'amours*, imprimée en 1509, in-fol., avec le *Départ d'amours* (*V.* AURIOL). C'est le Recueil des pièces qu'il avait faites dans sa jeunesse. II. Le *Séjour d'honneur*, Paris, 1519, in-4°., gothique, et 1526, in-4°. Le but de l'auteur, dans cette allégorie mêlée de prose et de vers, est d'instruire les jeunes gens des piéges aux-

représentée. C'est ainsi que Duclos fit le roman d'*Acajou*, sur des estampes dont personne ne devinait le sujet (*V.* DUCLOS).

(10) Il se félicitait beaucoup de l'idée de cette pièce qu'il avait imaginée pour amener des danses plus naturellement; mais les plaisants ne la désignaient que sous le nom de *Manche à ballets*.

quels ils sont exposés. III. Le *Trésor de la noblesse*, Paris, in-4°., vieille édition (*Voy.* André de la Vigne et Gringore). — Jean de Saint-Gelais, son frère, est auteur d'une *Histoire de France*, depuis 1270 jusqu'en 1510, publiée par Théodore Godefroy, Paris, 1622, in-4°. Elle est écrite d'une manière exacte, libre et sincère. T—D.

SAINT-GELAIS (Mellin de), le poète français qui s'est le plus approché de Marot dans l'épigramme, naquit, en 1491, à Angoulême. Suivant la plupart des biographes, il était fils naturel d'Octavien, dont l'article précède : mais Symphorien Champier, dans l'Épître dédicatoire de la vie du chevalier Bayard, adressée à Saint-Gelais, lui parle des Épîtres d'Ovide, translatées par *feu son oncle*. Il fit de rapides progrès dans les langues anciennes, la rhétorique, la philosophie, les mathématiques et même la médecine. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Padoue pour y étudier le droit; mais rebuté d'une science qui ne lui présentait que des contradictions, il revint à la poésie, et fit ses délices de la lecture de Boccace et de l'Arioste. De retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu, par François Ier., de l'abbaye de Reclus, diocèse de Troyes. Ce prince le nomma bientôt aumônier du Dauphin. Saint-Gelais, poète et musicien, devint l'ame des fêtes qui se succédaient dans une cour galante et spirituelle. La faveur du roi lui promettait l'avenir le plus brillant : mais, d'un caractère insouciant et léger, il dédaigna la fortune, et passait sa vie au milieu d'un cercle d'amis qui partageaient son goût pour les plaisirs et pour les vers. Cependant on l'a représenté comme un homme jaloux de tous les talents qui pouvaient lui porter ombrage; on appuie cette grave accusation de quelques vers de Ronsard, dont Saint-Gelais avait raillé la manie de parler grec et latin en français (*V.* Ronsard) : pour le justifier, il suffit de rappeler qu'il fut constamment l'ami de Marot, d'Habert et d'une foule d'autres poètes supérieurs à Ronsard par le naturel et la facilité du style, deux qualités que Saint-Gelais devait mettre au-dessus de toutes les autres. En 1544, il fut chargé de faire transporter à Fontainebleau les livres de l'ancienne bibliothèque de Blois; et il resta depuis adjoint à Duchatel, maître ou conservateur de la bibliothèque royale (*Voy. Essai sur la bibl. du Roi*, par Le Prince, 23). Thevet raconte que, dans sa dernière maladie, Saint-Gelais se fit apporter son luth, et chanta des vers latins (1) qu'il venait de composer dans un accès de fièvre. Voyant les médecins embarrassés de porter un jugement sur son état, il leur dit, en souriant, qu'il allait les tirer de peine; et ayant détourné la tête, il mourut, au mois d'octobre 1558. Il fut inhumé dans l'église Saint-Thomas-du-Louvre. On a surnommé Saint-Gelais l'*Ovide français*; c'est une nouvelle preuve de l'abus des comparaisons : jamais deux poètes n'ont eu moins de ressemblance. Quelques *Épigrammes* et des *Contes* pleins de grâce et de naïveté, c'est tout ce qu'on a retenu de Saint-Gelais. On prétend qu'il a le premier introduit dans la poésie française le *Sonnet* et le *Madrigal*, deux genres

(1) Cette pièce est la plus jolie que Saint-Gelais ait composée en latin, si l'on en croit Orent-Durandier, qui l'a insérée dans les *Récréations historiques*, 1, 290. On la trouve aussi dans les Mémoires de Niceron.

qu'il imita des Italiens. Il a corrigé la traduction que Jacques Colin avait faite du *Courtisan* de Balt. Castiglione (*Voy.* Jacques Colin, IX, 246). Il revit les *Voyages aventureux du capitaine Jean-Alphonse Saintongeois*; mais il n'en fut pas l'éditeur, comme le disent quelques biographes, puisque ces voyages ne parurent qu'en 1559, Poitiers, de Marnef, in-4°. M. Boucher de La Richarderie, qui n'a point connu cette édition, en cite une de Paris, 1598, in-8°. (*Voy.* la *Bibl. des Voyages*, I, 2.) Saint-Gelais laissait une traduction en prose de la *Sophonisbe* du Trissin, avec les chœurs en vers: cette pièce fut représentée à Blois, en 1559, par les soins de Fr. Habert, et imprimée la même année à Paris, chez Phil. Danfrie, in-8°., très-rare. L'*Histoire de Genièvre*, qu'il avait imitée de l'Arioste, fut terminée par Baïf, et imprimée en 1572. Ses poésies latines et françaises, dispersées dans les recueils, furent enfin réunies par Antoine de Harsy, Lyon, 1574, in-8°. (2): le P. Niceron cite deux autres éditions des *Œuvres* de Saint-Gelais, Lyon, 1582, in-12, et Paris, 1635; la plus récente est celle de Paris (Coustelier), 1719, in-12: elle est augmentée de diverses pièces tirées d'un manuscrit sorti de la bibliothèque de Desportes; mais elle est d'ailleurs très-défectueuse. Thevet dit que Saint-Gelais avait écrit un Traité *de Fato*, qui fut imprimé malgré lui. Cet ouvrage n'est pas connu. L'abbé Goujet conjecture que c'est l'Avertisssement sur les jugements d'astrologie, que Saint-Gelais a fait précéder d'un Sonnet: on peut consulter sur ce poète, sa Vie ornée de son portrait, dans les *Hommes illustres* de Thevet, II, 557; les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et Duverdier; les *Mémoires* de Niceron, V et X, deuxième partie; et enfin la *Biblioth. française* de l'abbé Goujet, tome XI. W—s.

SAINT-GENIS (Auguste-Nicolas de), auditeur des comptes, né le 2 février 1741, à Vitry-le-Français, montra, dès son enfance, autant d'aptitude pour les sciences, que d'ardeur de s'instruire; ce qu'il dut peut-être à un commencement de surdité, qui l'empêchait de prendre part aux jeux de son âge. Après avoir achevé ses études avec succès au collége de sa ville natale, il alla suivre, à Reims, les cours de l'école de mathématiques, et y remporta le premier prix à dix-sept ans. En 1761, il fut chargé, par le duc de Choiseul, d'une mission importante, et reçut du ministre le brevet de commissaire des guerres. Ses fonctions cessèrent à la paix; et, en 1766, il se fit recevoir avocat au parlement de Paris. L'expérience qu'il avait acquise dans la comptabilité, semblait déterminer la carrière qui lui restait à parcourir. Il fut pourvu d'une charge d'auditeur à la chambre des comptes, en 1769, et mérita bientôt, par ses talents, l'estime et l'amitié de ses confrères. A la culture des lettres, il joignit celle des arts et des sciences, dont il connaissait tous les procédés. Dans les loisirs que lui laissait sa place, il continua d'étudier la physique, l'agriculture, la botanique, la chimie, etc., et de faire des expériences. Il parvint à former de petits blocs d'une matière plus dure que le stuc, et que l'ouvrier qu'il chargea de les diviser en

(2) M. Parison possède un exemplaire des *Poésies* de Saint-Gelais, édit. de 1574, avec un commentaire perpétuel de La Monnoye (Voy. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet).

tablettes prit pour du marbre naturel (*V.* Ragle, XXXVI, 519). Saint-Genis acquit des héritiers de Pierre Gillet, échevin de Paris, en 1754, la collection des ordonnances de nos rois, depuis le commencement de la monarchie; et pendant vingt ans il s'occupa de la mettre en ordre et de la compléter. Elle se compose maintenant de cent-cinquante volumes, tant in fol. qu'in-4°. Il devait y puiser les matériaux d'un *Dictionnaire des Lois*, ou Nouvelle conférence des Ordonnances, par ordre alphabétique; et il avait traité, pour l'impression de cet ouvrage, en 1787, avec le libraire Nyon: mais les événements l'empêchèrent de donner suite à ce grand projet. La convocation des états-généraux, et l'examen des objets qui devaient leur être soumis, furent pour Saint-Genis le sujet de recherches et de travaux importants. Il refusa de se mettre sur les rangs pour être député, donnant pour prétexte que son infirmité ne lui permettait pas de prendre part aux discussions. En 1791, il épousa Mlle. Letellier, et cette union assura son bonheur. Retiré dans sa maison de campagne, à Pantin, il fut assez heureux pour s'y faire oublier. Il continua de s'occuper d'expériences et d'essais agricoles; et il se proposait d'en publier les résultats, quand il mourut le 1er. octobre 1808, à la suite d'une opération douloureuse, nécessitée par la crainte de la pierre. Saint-Genis a laissé la réputation d'un homme aimable autant que vertueux, et d'un agronome éclairé. Il était membre de la société d'agriculture du département de la Seine; et l'on trouve son *Eloge* par M. Silvestre, dans le tome XII des *Mémoires* de cette société. Une *Notice sur la vie et les travaux de Saint-Genis*, publiée en 1808, par M.... a été reproduite, avec des notes de M. Barbier, dans les *Annales encyclopédiques*, 1817, III, 59 85. Cet estimable magistrat est auteur d'un écrit intitulé: *Défense des droits du roi contre les prétentions du clergé de France* sur cette question: *Les ecclésiastiques doivent-ils à sa Majesté les foi et hommages, l'aveu et dénombrement, ou des déclarations du temporel, pour les biens qu'ils possèdent dans le royaume?* 1785, in-fol. de 124 pag., ou in 4°. de 206 pag. On trouve de lui plusieurs bons *Mémoires* dans les *Annales de l'agriculture française*, par M. Tessier. Sa Collection des lois françaises a été acquise de sa veuve, en 1814, par M. Barbier pour le roi; et elle fait partie de la bibliothèque du conseil d'état, déposée à la galerie du Louvre. W-s.

SAINT-GEORGE (Le chevalier de), né à la Guadeloupe, le 25 déc. 1745; fut amené fort jeune en France par M. de Boulogne, fermier-général, son père, qui l'avait eu d'une négresse. A cet âge, il étonnait déjà les maîtres qu'on lui avait donnés, par sa facilité à apprendre. A treize ans, il fut mis en pension chez La Boëssière, qui tenait une célèbre salle d'armes, et qui a formé un grand nombre d'élèves: mais le plus distingué, sans contredit, est Saint-George, que ses contemporains surnommèrent *l'inimitable*. Pendant les six années qu'il demeura chez La Boëssière, il s'occupait le matin d'études sérieuses; et le reste de sa journée était employé à la salle d'armes. A quinze ans, il battait les plus forts tireurs: à dix-sept, il avait acquis une prestesse de mouvement qui déconcertai:

les plus grands maîtres. La nature semblait avoir tout fait pour le jeune créole : à vingt-cinq ans, il était parvenu à la plus belle taille (5 p. 6 p.), très-bien fait, d'une force de corps et d'une agilité prodigieuses. Jamais personne n'a déployé plus de grâce sous les armes ; et il n'excellait pas moins dans tous les autres exercices du corps : personne ne pouvait l'atteindre à la course ; il dansait avec un agrément merveilleux ; montait à cru les chevaux les plus difficiles ; et l'hiver, quand la glace fermait les rivières, c'était un passe-temps pour la haute société que d'aller voir *patiner* Saint-George, tant il avait perfectionné un art aussi frivole. Enfin, dans un concert, nul ne le surpassait sur le violon. Il était alors un des directeurs d'une société musicale très en vogue, et connu sous le nom de *Concert des amateurs*. Son aptitude pour la musique était telle, qu'il exécutait parfaitement un air avec son fouet. Tant d'avantages, joints à un esprit vif et orné, à un excellent ton, à une bonté véritable, ménagèrent à ce brillant créole la jeunesse la plus heureuse, et des succès nombreux auprès des femmes, qui ne s'effrayaient point de ses cheveux crépus, ni de sa couleur beaucoup plus foncée que ne l'est ordinairement celle des mulâtres. Son père, qui n'avait négligé aucune dépense pour le bien élever, le fit entrer dans les mousquetaires ; il devint ensuite écuyer de Mme. de Montesson, l'épouse secrète de l'avant-dernier duc d'Orléans, puis capitaine des gardes du duc de Chartres. Il ne tarda pas à devenir l'ami intime de ce jeune prince, qui corrompait ses confidents plutôt qu'il n'était corrompu par eux. Aussi, lorsque la révolution commença, Saint-George dut-il à cette dangereuse intimité le triste honneur de jouer un rôle fort actif dans les manœuvres politiques dont le foyer était au Palais-Royal. Avant de se livrer à des intrigues auxquelles la douceur de ses mœurs aurait dû le rendre étranger, Saint-George s'était fait connaître au théâtre par un talent particulier pour la composition. Il avait composé la partition de plusieurs opéras comiques. Le premier fut *Ernestine*, paroles de Laclos, représentée au mois de juin 1777. On trouva dans cette musique de la grâce, de la finesse, mais peu de caractère et de variété. *Ernestine*, dont les paroles étaient d'une grande faiblesse, ne survécut pas à la première représentation : il en fut de même de la *Chasse*, dont Saint-George composa aussi la partition. Au mois d'août 1787, il donna encore, avec Desmaillot, auteur des paroles, la *Fille garçon*, comédie mêlée d'ariettes, qui eut un peu plus de succès. La musique, mieux écrite qu'aucune autre des compositions de Saint-George, parut également dépourvue d'invention. On en a pris occasion de faire une observation qu'aucun exemple ne paraît avoir démenti jusqu'à présent, c'est que, si la nature a favorisé d'une manière particulière les mulâtres, en leur donnant une aptitude singulière pour les arts d'imitation ; elle semblerait leur avoir refusé cet éclat d'imagination, de génie, qui seul fait exceller dans les arts créateurs. Les *concertos* composés par Saint-George, et surtout le *ménuet* qui porte son nom, eurent plus de succès que ses œuvres dramatiques, et obtinrent pendant longtemps une très-grande vogue. Quel-

ques années auparavant (1776), lorsqu'il fut question de confier à une régie l'Académie royale de musique, qui était sous la surveillance de la ville de Paris, le chevalier de Saint-George était à la tête d'une compagnie de capitalistes qui se présentèrent pour régir ce théâtre : mais Mlles. Arnould, Guimard, Rosalie et autres actrices, adressèrent un placet à la reine pour représenter à sa Majesté que leur *honneur* et leurs priviléges ne leur permettaient pas d'être soumises à la direction d'un mulâtre. Les propositions de Saint-George ne furent pas accueillies. Il ne serait pas impossible qu'une pareille disgrace eût rendu celui qui en était l'objet, plus accessible aux opinions révolutionnaires, qui au reste devinrent celles de presque tous les hommes de couleur. Le duc d'Orléans ne se contenta pas de l'employer dans les intrigues du Palais-Royal : par ses ordres secrets, Saint-George se rendit, au mois de juin 1791, à Tournai, sous prétexte d'y donner un concert aux amateurs; mais, en effet, pour tenter de rattacher à la cause d'Orléans quelques-uns des émigrés qui se trouvaient alors dans cette ville. Saint-George ne recueillit que de la confusion de ce voyage : les émigrés lui témoignèrent un mépris général : ils refusèrent de l'admettre à leur table d'hôte; et le commandant de la place lui enjoignit de ne pas se montrer en public. Saint-George, si supérieur dans l'art des vengeances particulières, eut le bon esprit de ne témoigner aucune humeur pour ces procédés, qu'il ne pouvait guère taxer d'injustice; et il s'empressa de rentrer en France. On le vit, en 1792, lever un corps de chasseurs à cheval, dont il fut le colonel, et qu'il conduisit à l'armée du nord, lors de l'invasion des Prussiens en France. Il montra beaucoup d'enthousiasme et de valeur devant l'ennemi; et à l'époque de la défection de Dumouriez, Saint-George, qui servait sous ses ordres, se mit au nombre de ses dénonciateurs. Il revint ensuite à Paris, et y fut arrêté comme suspect. La journée du 9 thermidor (27 juillet 1794), le rendit à la liberté. Saint-George ressentit alors les atteintes d'une maladie de vessie : mais, par suite de son insouciance habituelle, il y fit peu d'attention; il cacha même un ulcère qui était la source de son mal, et y succomba le 12 juin 1799, à l'âge de cinquante-quatre ans. On a regretté que Saint-George n'eût pas donné une direction plus solide aux talents qu'il avait reçus de la nature : *il aurait pu jouer un autre rôle dans le monde*, et se rendre recommandable à des titres moins frivoles que ceux qu'il y a obtenus. Un éloge qu'on ne peut lui refuser, c'est son désintéressement et sa bienfaisance : il s'imposait des privations pour soulager les malheureux; et plusieurs vieillards indigents furent ses pensionnaires, tant que ses facultés le lui permirent. On doit surtout le louer de n'avoir jamais abusé de son incomparable supériorité dans l'escrime. On peut consulter, sur Saint-George, la correspondance de Grimm, années 1776, 1777, 1778; et la *Notice historique sur Saint-Georges*, qui se trouve en tête du *Traité de l'art des armes*, par La Boëssière le fils. D—R—R.

SAINT-GEORGE (David de). *Voy.* David.

SAINT-GERAN. *V.* Guiche.

SAINT-GERMAIN (Claude-Louis, comte de), ministre de la guerre, était né, le 15 avril 1707,

au château de Vertamboz, près de Lons-le-Saulnier, d'une famille d'ancienne noblesse, quoique pauvre. Il se trompa sur sa vocation en entrant chez les Jésuites: mais, docile aux conseils de ses parents, il quitta la carrière de l'enseignement, et obtint, dans le régiment de milice dont son père était colonel, une sous-lieutenance, qu'il échangea contre un brevet d'officier de dragons. Le désir de se perfectionner dans l'art de la guerre, et l'espoir d'un avancement plus rapide, le conduisirent en Allemagne (1). Le ministre de France, M. de Blondel, lui procura de l'emploi dans les troupes de l'électeur Palatin, et le fit connaître au prince Eugène, qui, devinant les talents de Saint-Germain, lui donna une compagnie, et l'attacha, comme gouverneur ami, à son neveu. Le mariage de Saint-Germain, en 1737, avec une demoiselle de l'ancienne et illustre maison d'Osten, lui ménagea des protections puissantes dans l'Empire. L'année suivante, il signala sa valeur en Hongrie contre les Turcs; et à la fin de la campagne, il fut nommé major de dragons. Mais la France s'étant déclarée contre l'impératrice-reine Marie-Thérèse, il donna sa démission, et passa colonel, au service de l'électeur de Bavière, qui devint empereur, sous le nom de Charles VII. Le courage et les talents qu'il avait déployés, l'élevèrent rapidement au grade de feld-maréchal-lieutenant. Après la mort du prince, son protecteur, il résolut d'aller offrir ses services au grand Frédéric; mais, effrayé de la rigueur des nouveaux réglements, il quitta brusquement Berlin, et écrivit au maréchal de Saxe, qui lui procura sa rentrée en France, avec le grade de maréchal-de-camp. Il demandait celui de lieutenant général: mais le ministre d'Argenson ne voulut point le lui accorder. Ce refus plaçait Saint-Germain sous les ordres d'officiers qui n'avaient ni ses talents ni son expérience; et il en résulta, comme il l'avait prévu, de graves inconvénients, auxquels il ne put pas toujours remédier (2). Sa réputation militaire s'accrut dans la guerre de Flandre (de 1746 à 1748), quoique aucune circonstance ne lui eût fourni l'occasion de se signaler. Il fut créé lieutenant-général en 1748; et le maréchal de Saxe lui fit obtenir, à la paix, le commandement de la Basse-Alsace. Bientôt il fut appelé sur la Meuse; et, en 1756, on le chargea de la défense de Dunkerque, qui paraissait menacé par les Anglais. La guerre s'étant rallumée avec la Prusse, il revint sur le Rhin, traversa ce fleuve, à la tête de l'avant-garde; chassa l'ennemi de ses positions, et rejoignit l'armée du maréchal de Soubise, dont il avait prédit toutes les fautes avant l'ouverture de la campagne. Il sauva les débris de l'armée française après la funeste bataille de Rosbach (1757). Le corps qu'il commandait, et qui protégeait la retraite, ne fut point entamé. Ce fut très-injustement qu'on lui reprocha d'avoir vu de sang-froid

(1) Grimoard, Besenval et les autres auteurs qui ont parlé de Saint-Germain, disent qu'un duel le força de passer en Allemagne, où il chercha du service. Mais M. D'Arcier prétend qu'on a confondu le comte de Saint-Germain, avec un de ses parents du même nom, capitaine dans le régiment de Monaco, qui tua un officier sur la place de Lons-le-Saunier, en plein jour, et s'enfuit pour se dérober aux poursuites. Voy. sa *Notice*, p. 64.

(2) On prétend que lorsque Saint-Germain se trouvait dans une position difficile par suite de l'impéritie des officiers-généraux, il s'écriait: *M. d'Argenson m'a coupé la gorge!*

battre le prince de Soubise dans cette journée: mais il fut abandonné lui-même, à Crevelt (1748), par les généraux qui devaient le soutenir; et, après des prodiges de valeur, il fut forcé de renoncer à la victoire, qu'il croyait assurée. Il couvrit encore la retraite à Minden (1759); et, en se repliant, il remporta, sur le prince de Brunswick, un avantage considérable, dans les gorges de Dramfeld. La franchise avec laquelle il s'expliquait sur les fautes des généraux, et sa causticité naturelle, ne pouvaient manquer de lui susciter des ennemis: il s'en exagéra le nombre, devint défiant, soupçonneux, et finit par se persuader, comme J.-J. Rousseau, que tout le monde s'était ligué contre lui. Dans un accès d'humeur, il déclara qu'il ne voulait point servir sous les ordres du duc de Broglie, quoiqu'il eût été le premier à rendre justice aux talents que ce général avait montrés dans la dernière campagne. Louis XV lui proposa de l'attacher, comme conseil, au prince de Condé, qui devait avoir un commandement. « Sire, lui répondit-il, je ne connais » que deux choses à la guerre, com» mander et obéir: s'il s'agit de con» seiller, je n'y entends rien. » Le roi lui tourna le dos. Cependant Saint-Germain fut envoyé sur le Bas-Rhin, à la tête d'un corps qui devait appuyer les opérations du duc de Broglie. Il rejoignit assez tôt la grande armée pour assister au combat de Corbach (10 juin 1760); et il contribua beaucoup au succès de cette journée. Le rapport qu'adressa le major-général au ministre, faisait à peine mention du comte. Il vit, dans cet oubli, la preuve de l'existence d'un complot contre lui; et, après une explication très-vive avec le duc de Broglie, il partit brusquement pour Aix-la-Chapelle, d'où il écrivit au ministre qu'on l'avait chassé de l'armée, le priant de nommer un conseil de guerre afin de le juger. Dans le premier moment, l'opinion publique s'était déclarée en sa faveur; et le ministre lui promit de réparer l'injustice commise à son égard. Mais des dispositions si favorables ne durèrent pas long-temps; et Saint-Germain averti qu'on avait donné l'ordre de l'arrêter, renvoya son cordon rouge qu'il crut qu'on était dans l'intention de lui redemander, et partit pour la Hollande, d'où il sollicita du service en Danemark. Placé, par Frédéric V, en 1762, à la tête de l'armée danoise, il fut sur le point de soutenir la guerre contre les Russes, avec une poignée de soldats mal équipés, encore plus mal disciplinés, et commandés par des officiers sans expérience. Il prit, dans le Mecklenbourg, une position avantageuse, et qu'il se flattait de défendre: mais la mort de Pierre III, en anéantissant les prétentions de la Russie sur le Holstein, tira le comte d'embarras. A son retour à Copenhague, il fut accueilli comme un libérateur. Le roi le créa feld-maréchal général, lui remit la décoration de l'ordre de l'éléphant, et lui laissa la liberté de réorganiser l'armée sur un nouveau plan. Peu familier avec la langue et les habitudes des Danois, Saint-Germain dut commettre des fautes dans une opération qui ne peut être que l'ouvrage du temps; mais elle a été jugée avec une excessive sévérité. La mort de Frédéric mit fin à la faveur du ministre, dont les projets de réforme furent aussitôt abandonnés. Jugeant dès-lors ses services inutiles, il demanda sa retraite, qui fut réglée

à sept mille écus ; et il prit congé du nouveau roi, qui lui fit promettre de *revenir aussitôt qu'il serait mandé*. Le comte désirait revoir sa province, dont il était éloigné depuis quarante ans. Il vint, en 1768, habiter le château de Courlans, près de Lons-le-Saunier, appartenant à sa famille ; et il s'occupait de le réparer et de l'embellir, quand il reçut l'ordre de retourner en Danemark. Il n'arriva à Copenhague que pour être le témoin de la révolution qui condamna la reine Mathilde à l'exil, et fit périr son favori sur l'échafaud (*Voyez* STRUENSÉE). Après cette catastrophe, il ne pouvait plus rester en Danemark : il obtint que sa pension de retraite fût convertie en une somme de cent mille écus, qu'il plaça chez un banquier de Hambourg; et il vint, en 1773, habiter un petit domaine, qu'il acheta près de Lauterbach, en Alsace. Il y vivait depuis deux ans, partageant son temps entre l'étude de la botanique, la culture de son jardin et l'exercice d'une bienfaisance éclairée, lorsqu'il apprit la nouvelle de la banqueroute de son banquier. Saint-Germain supporta ce revers avec un admirable courage ; il congédia tous ses domestiques, dont plusieurs refusaient de le quitter, et il se soumit, sans peine, à toutes les privations. Informés du sort auquel était réduit Saint-Germain, les officiers des régiments allemands au service de France se cotisèrent pour lui faire une pension de seize mille livres, dont la moitié serait reversible sur sa femme. Cet acte de générosité fut blâmé par le ministre de la guerre, à qui c'était reprocher le dénûment dans lequel il laissait un ancien général : mais forcé de céder au cri public, il le fit comprendre, pour dix mille livres, dans l'état des pensions assignées sur la cassette du roi. Un tel bienfait suffisait pour assurer à Saint-Germain une existence commode dans sa vieillesse. Il remercia donc les officiers allemands d'un secours qu'ils lui avaient offert avec tant d'empressement. Le baron de Wurmser, qui n'avait point approuvé la cotisation, parce qu'elle pesait sur des officiers peu aisés, avait fait mettre chez un banquier de Strasbourg deux mille écus à la disposition de Saint-Germain, en l'avertissant, par un billet anonyme, qu'il pourrait compter chaque année sur la même somme. Il ne la toucha qu'une seule fois, et s'empressa de la rembourser ; mais il ne put jamais soupçonner le nom de son bienfaiteur, puisqu'il regardait le baron de Wurmser comme un de ses ennemis. Voulant donner au roi une preuve de sa reconnaissance, Le comte rédigea des Mémoires sur les moyens de perfectionner le système militaire de la France, et les fit parvenir au ministre. Ils se retrouvèrent dans les bureaux, après la mort du maréchal du Muy (*V.* ce nom) ; et Turgot, en ayant pris connaissance, ne balança pas à le proposer pour remplir la place de secrétaire d'état au ministère de la guerre (3). Le courier qui lui fut expédié, le trouva labourant comme Cincinnatus. En apprenant sa nomination : « La cour, dit-il, pense donc » encore à moi » ; et il fit aussitôt les préparatifs de son départ. Comme il n'avait point de domestique, il prit un paysan pour soigner son cheval. Il fut présenté au roi à Fontainebleau,

(3) Suivant Besenval et M. Lacretelle, ce fut le comte de Maurepas qui suggéra le choix de Saint-Germain, tout en se proposant bien de le faire échouer dans ses projets.

le 26 oct. 1775, et parut à l'audience avec le cordon bleu de Danemark; mais le roi détacha de sa boutonnière la croix de Saint-Louis, et la lui remit. Le nouveau ministre joignait à des intentions droites, des connaissances étendues, un esprit vif et lumineux, un grand talent de discussion, et un rare désintéressement: mais il était étranger aux intrigues de la cour; et il n'avait pas la fermeté nécessaire pour triompher de la résistance que ne pouvaient manquer d'éprouver ses projets d'économie. La faveur publique, qui l'avait accueilli à son entrée au ministère, ne tarda pas à l'abandonner. Il corrigea quelques abus, répara quelques injustices, fit supprimer la peine de mort que la loi prononçait contre les déserteurs, et améliora le sort des officiers et des soldats, sans augmenter la dépense. Mais il avait débuté par réformer une partie de la maison du roi, comme trop coûteuse; et cette opération lui avait suscité beaucoup d'ennemis dans la noblesse, qui s'occupa dès lors à faire échouer tous ses projets. Après la retraite de Turgot et de Malesherbes, il ne lui resta plus, contre les courtisans, d'autre appui que le monarque. N'osant plus attaquer les corps privilégiés, il fit, dit M. Lacretelle, tomber sur l'armée la rigueur des réformes nouvelles. Il tenta d'introduire dans les régiments la discipline allemande; mais l'usage des coups de plat de sabre le rendit odieux aux soldats. Ses plans pour une nouvelle organisation de l'hôtel des Invalides et de l'École militaire, furent désapprouvés généralement, et accrurent les plaintes. Sentant que la tâche qu'on lui avait imposée était au-dessus de ses forces, il distribua le travail entre plusieurs officiers distingués. Le baron de Wimpfen et Grimoard étaient consultés par Saint-Germain. Gribeauval fut chargé de l'organisation de l'artillerie; et le prince de Montbarrey (*Voy.* ce nom), qu'on lui avait donné pour adjoint malgré lui, eut le choix des colonels: mais, aux yeux du public, le ministre restait responsable de toutes les ordonnances qui paraissaient sous son nom, et dont plusieurs pourtant n'avaient point eu son aveu. Parce qu'il remplissait avec exactitude ses devoirs religieux, on lui reprocha d'avoir conservé des goûts monastiques; et on alla jusqu'à l'accuser de n'avoir désorganisé l'École militaire, que pour trouver le moyen de donner des places à ses anciens confrères les jésuites. Abreuvé de dégoûts, et renonçant à l'espoir de faire le bien, il offrit sa démission dans les premiers jours de septembre 1777. Elle fut acceptée; et le prince de Montbarrey, que Maurepas appelait plaisamment le *prince héréditaire*, prit le portefeuille. Le comte sortit du ministère comme il y était entré, sans fortune. Le roi lui accorda quarante mille livres de pension, avec un logement à l'Arsenal. Mécontent de lui-même et des hommes, le vieux guerrier ne fit plus que languir, et mourut, le 15 janvier 1778, avec le regret de n'avoir pu réaliser les plans qu'il avait conçus pour le bien public. On a, sous son nom, des *Mémoires*, Amsterdam, 1779, in-8°. Cet ouvrage, qui contient des observations intéressantes, des particularités curieuses, et des plans dont quelques-uns ont été réalisés dans les derniers temps, a été rédigé par l'abbé de La Montagne (*Voy.* le *Dict. des anonym.* seconde édition, n°. 11517). Grimm les attribuait

au baron de Wimpfen, de qui l'on a, *Commentaires des Mémoires de Saint-Germain*, Londres, 1780, in-8°.; 1781, 2 vol. in-12. Grimoard a publié la *Correspondance particulière du comte de Saint-Germain avec M. Paris Duverney*, Londres, 1789, 2 vol. in-8°.; le premier volume est précédé de la *Vie* de ce ministre, écrite avec impartialité. Les *Mémoires* de la société d'émulation du Jura, année 1822, contiennent une *Notice* sur Saint-Germain, par M. d'Arcier. Son portrait a été gravé in-8°. W—s.

SAINT-GERMAIN (Le comte DE), aventurier dont on n'a jamais su le véritable nom, ni la famille, est un de ces imposteurs dont les succès prouvent que, même dans un siècle de prétendue philosophie, les hommes ne sont pas plus difficiles à tromper que dans les temps d'ignorance. Une érudition immense, une mémoire imperturbable, jointes à un grand usage du monde et à un extérieur avantageux, lui aidèrent à tromper le vulgaire. C'est en Allemagne, pays de l'illuminisme, qu'il se fit connaître du maréchal de Belle-Isle, lequel était très-porté à se laisser duper par des charlatans de son espèce. Belle-Isle l'amena en France; et Saint-Germain, selon l'expression du duc de Choiseul, devint l'*ame damnée* de ce ministre, auquel il avait fourni l'idée de ces fameux bateaux plats, qui devaient servir à faire une descente en Angleterre. Bientôt cet être mystérieux gagna l'amitié de Mme. de Pompadour, qui le présenta au roi. Louis XV, lui donna un appartement à Chambord, et se plaisait tellement à sa conversation, qu'il passait des soirées entières avec lui, chez Mme. de Pompadour. Saint-Germain ne paraissait pas plus embarrassé de jouer son rôle devant les rois ou leurs ministres, qu'en présence des hommes les plus vulgaires. Les Mémoires de Mme. Duhausset, femme de chambre de Mme. de Pompadour (1), et surtout ceux du baron de Gleichen (2) (*V.* ce nom, XVII, 504), offrent à ce sujet quelques anecdotes curieuses. Il dit un jour à Louis XV, que, pour estimer les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni ministre, ni lieutenant de police. Louis XV lui dit, « et roi. » — Ah! Sire, dit il, vous avez » vu le brouillard qu'il faisait il y » a quelques jours; on ne voyait pas » à quatre pas. Les rois (je parle en » général), sont entourés de brouil- » lards encore plus épais, que font » naître autour d'eux les intrigants, » les ministres infidèles; et tous s'ac- » cordent, dans toutes les classes, » pour leur présenter les objets sous » un aspect différent du véritable. » Un autre jour, Saint Germain fit voir à Mme. de Pompadour une petite boîte qui contenait des topazes, des rubis, des émeraudes, pour une valeur immense. Il affectait pour ces richesses le plus grand dédain, tout en les étalant avec une sorte d'appareil. Il donna à Mme. Duhausset, qui raconte l'anecdote, « une petite croix de pierres blanches et vertes, qui valait plus de quinze cents francs. Mme. de Pompadour, charmée des manières généreuses du comte, lui fit présent, quelques jours après, d'une boîte émaillée, sur laquelle était le portrait de je ne sais plus quel sage de la Grèce, pour faire comparaison avec lui. » C'est ce jour-

(1) Imprimés pour la première fois dans les *Mélanges d'histoire et de littérature, tirés d'un portefeuille* (par Craufurd), Paris, 1809, in-4°.

(2) Ces Mémoires sont inédits; mais il en existe un extrait assez étendu dans le *Mercure étranger*, 1813, t. 1er., p. 253.

là qu'il raconta à Mme. de Pompadour l'histoire du marquis de Moncade, dont il avait été témoin, disait-il, il y avait soixante ans. La marquise, charmée de cette anecdote piquante, en fit faire une comédie. Le comte lui envoya l'histoire par écrit, telle que Mme. Duhausset l'a copiée dans ses Mémoires. On peut juger, par cette pièce, qu'il écrivait avec autant d'esprit que de grâce. Le comte de Gleichen, qui, pendant son séjour à Paris, suivit Saint-Germain avec une grande curiosité, atteste, dans ses *Mémoires* inédits, que cet homme singulier lui montra une quantité de pierreries et de diamants si prodigieuse, qu'il crut voir les *trésors de la Lampe merveilleuse*. « J'ose me vanter, continue-t-il, de » me connaître en bijoux; et je puis » assurer que l'œil ne pouvait rien » découvrir qui fît même douter » de la fausseté de ces pierres ». Il possédait une douzaine de tableaux, entre autres une Sainte Famille de Morillos, lesquels frappaient les amateurs par un air de singularité qui les rendait plus intéressants que bien des morceaux du premier ordre. Il ne les faisait voir qu'avec une sorte de mystère, et seulement à des personnes auxquelles il daignait reconnaître le droit de parler de peinture Il se piquait d'être grand connaisseur en cet art, et prétendait avoir tellement approfondi la musique, qu'il lui avait fallu l'abandonner, ne pouvant plus aller au-delà. Jamais charlatan ne posséda mieux le talent de se faire des adeptes. Il affectait avec les personnages les plus considérables et les plus instruits, un ton de supériorité dédaigneuse qui lui réussissait presque toujours. Le baron de Gleichen nous le montre dans une maison où ce charlatan était reçu avec familiarité: il jetait, en entrant, son chapeau et son épée sur le lit de la maîtresse du logis, se plaçait dans un fauteuil près du feu, et interrompait la conversation, en disant à la personne qui parlait: « Vous ne savez ce que vous di- » tes. Il n'y a que moi qui puisse » parler sur cette matière. » Il faisait, avec la même impudence, la cour à l'une des filles de la maison. Nul ne savait mieux que lui exciter la curiosité, et proportionner le merveilleux de ses contes au degré d'esprit ou de simplicité de ses auditeurs. Quand il racontait devant un homme disposé à tout croire, un fait du temps de Charles-Quint, il lui confiait tout bonnement qu'il en avait été témoin: mais quand il parlait à quelqu'un de moins crédule, il se contentait de peindre toutes les circonstances, les mines des interlocuteurs, jusqu'à la chambre et la place qu'ils occupaient, avec des détails et une vivacité tels, que l'on s'imaginait entendre un homme qui avait été présent à tout cela. Quelquefois, en rapportant un discours de François Ier. ou de Henri VIII, il feignait une distraction, et disait: *le roi se tourna vers moi;* mais soudain il se reprenait, et continuait avec la précipitation d'un homme qui s'est oublié, *vers le duc un tel*. Voltaire, dans sa correspondance avec le roi de Prusse dit que le comte de Saint-Germain, qu'il appelle un *conte pour rire*, prétendait avoir soupé avec les Pères du concile de Trente. « Ces bêtes de Parisiens, di- » sait-il un jour au baron de Glei- » chen, croient que j'ai cinq cents » ans; et je les confirme dans cette » idée, puisque je vois que cela leur » fait tant de plaisir: ce n'est pas » que je ne sois infiniment plus âgé

» que je ne parais. » Mais la crédulité des Parisiens ne s'en tint pas à lui donner quelques siècles : elle alla jusqu'à en faire un contemporain de Jésus-Christ, un des convives des noces de Cana, enfin un homme qui avait plus de deux mille ans. Voici l'origine de ce conte. Il y avait à Paris un de ces hommes méprisables qui font dans la société le métier de *mystificateurs*, et qu'on appelait milord Gower, à cause de son talent pour contrefaire les Anglais. Des plaisants le menèrent dans plusieurs sociétés du Marais, où il se donna sans façon pour le comte de Saint-Germain. Trouvant, dans ses auditeurs, une crédulité à toute épreuve, il parlait de Jésus-Christ avec la plus grande familiarité, comme s'il avait été son ami. « Je l'ai » connu intimement, disait-il; c'é» tait le meilleur homme du monde : » mais il était romanesque et incon» sidéré. Je lui ai souvent prédit qu'il » finirait mal. » C'est cette absurde facétie qui valut à Saint-Germain le renom de posséder un élixir qui rendait immortel. (*Voy.* CAGLIOSTRO, VI, 465). Il était d'une taille moyenne, très-robuste, vêtu avec une simplicité magnifique et recherchée. Il affectait une grande sobriété, ne buvait jamais en mangeant, se purgeait avec des follicules de séné qu'il arrangeait lui-même; et c'était le régime qu'il conseillait à ses amis, quand ils le consultaient sur le moyen de vivre longtemps. Gleichen, qui suivit cette manière de vivre ne put cependant s'empêcher de mourir à soixante-treize ans. Le même, dans ses *Mémoires*, raconte que Saint-Germain fréquentait la maison du duc de Choiseul, et y était bien reçu. Cependant ce ministre fit contre lui une violente sortie, parce que sa femme pratiquait son régime. « Je vous dé» fends, lui dit-il, de suivre les fo» lies d'un homme aussi équivoque. » Un des assistants demandait à Choiseul s'il était vrai que le gouvernement ignorât l'origine d'un homme qui vivait en France sur un pied aussi distingué? — « Sans doute nous » la savons, répliqua le duc : c'est le » fils d'un juif portugais (3), qui trom» pe la crédulité de la ville et de la » cour. Il est étrange qu'on permette » que le roi soit souvent presque seul » avec cet homme, tandis qu'il ne » sort jamais qu'environné de gar» des, comme si tout était rempli » d'assassins. » Voilà ce que jusqu'ici on a imprimé de plus positif sur ce comte de Saint-Germain, qui fut le précurseur du fameux Cagliostro : mais comme, il ne s'est pas, à l'exemple de ce dernier, trouvé mêlé à quelque grande aventure scandaleuse, il commence à être presque oublié; et l'on s'est peu occupé de faire des recherches sur son compte. Il paraît assez probable que ce qui fit la fortune de Saint-Germain, et ce qui lui procura des ressources pécuniaires assez con-

(3) Vers 1780, le bruit public, en Hollande, faisait Saint-Germain fils d'un juif de Bordeaux, et d'une princesse étrangère. C'est ce que rapporte Grosley, qui n'avait pas vu cet aventurier, mais qui recueillit sur son compte d'autres particularités, d'après un M. de L'épine Danican, qui avait tiré du prétendu comte de Saint-Germain, de bonnes instructions métallurgiques pour connaître et mettre en valeur les mines de Bretagne. Ce Danican identifiait Saint-Germain avec un inconnu de bonne mine, enfermé à temps (en 1757) au bagne de Brest, où Grosley le vit encore en 1776. Grosley, qui ne paraît pas croire à cette identité, rapporte qu'en 1761, Saint-Germain menait le plus grand train en Hollande, où il se donnait 74 ans, quoiqu'il parut n'en avoir qu'environ 50 (ce qui reporterait sa naissance vers 1710) : il donne sur ce singulier personnage d'autres détails beaucoup plus étranges, d'après un article de *London Chronicle*, du 3 juin 1760, article qu'il croit avoir été fourni au gazetier par Saint-Germain lui-même (*Œuvres inédites de Grosley*, 1813, in-8°., tom. III, pag. 324-333).

sidérables pour en imposer au vulgaire, c'est qu'il fut employé comme espion par différents ministres. En effet, Voltaire le représente comme initié aux secrets des Choiseul, des Kaunitz, des Pitt. « C'est, dit-il, » un homme qui ne meurt point, et » qui sait tout (4). » Cet imposteur, après avoir résidé pendant quelques années à Hambourg, passa le reste de sa vie auprès du prince de Hesse-Cassel. Il mourut dans l'obscurité, à Sleswig, en l'année 1784. D—R—R.

SAINT-GERMAIN (*L'abbé de*) *V.* MORGUES.

SAINT-GILLES (JEAN DE), savant anglais, connu aussi sous les noms de *Jean de Saint-Alban*, ou de *Joannes Anglicus*, naquit vers l'an 1168. Il étudia et enseigna les arts libéraux, à Oxford, puis à Paris, avec un grand concours d'écoliers. Il alla ensuite à Montpellier, étudia la médecine, et la professa depuis avec tant d'éclat, qu'il devint, en 1198, premier médecin de Philippe-Auguste. Ce prince l'ayant fait doyen de Saint-Quentin, il embrassa, peu après, l'état ecclésiastique, prit le degré de docteur dans la faculté de théologie, enseigna publiquement cette science, et se livra même avec succès à la prédication. L'estime qu'il conçut pour les frères prêcheurs établis depuis peu à Paris, le porta à leur donner, en 1218, l'hôpital Saint-Jacques, où il logeait, et qui a été depuis la maison de ces religieux : ce qui leur fit attribuer généralement le nom de *Jacobins*. Son affection pour leur ordre continuant d'augmenter, il en prit l'habit, en 1222. Son mérite et son crédit contribuèrent beaucoup à faire obtenir à ces religieux deux écoles dans l'université de Paris : l'une de philosophie et l'autre de théologie ; et il leur facilita les moyens de s'introduire en Angleterre, où il alla finir ses jours. Matthieu Pâris dit qu'il vivait encore en 1253. Saint-Gilles a laissé des ouvrages sur la philosophie péripatéticienne, et sur la théologie : mais sur la médecine, on ne lui attribue qu'un traité *De Formatione corporis*, et des *Prognosticæ et Practicæ medicinales*.

C. T—Y.

SAINT-HUBERTI (ANTOINETTE-CÉCILE CLAVEL, plus connue sous le nom DE), la plus célèbre actrice qui ait paru sur le théâtre de l'Opéra, naquit à Toul, vers 1756 (1). Fille d'un ancien militaire qui ne lui laissa d'autres moyens d'existence qu'une belle voix et des dispositions naturelles pour l'art dramatique, elle fit ses premiers essais en Allemagne, en Pologne et en Prusse. Elle reçut à Varsovie des leçons de musique de Lemoyne (*Voyez* ce nom, XXIV, 72.) : à Berlin, elle épousa, dit-on, un certain chevalier de Croisy, revint en France avec lui, et joua néanmoins pendant trois ans à Strasbourg, sous le nom de Mlle. Clavel. Appelée à Paris, elle débuta, le 23 sept. 1777, à l'Opéra, par le rôle accessoire de Melisse dans l'*Armide* de Gluck, qu'on représentait ce jour-là pour la première fois. Elle fit d'abord peu de sensation; et quoiqu'elle eût été reçue l'année suivante, son

(4) Lettre au roi de Prusse, du 15 avril 1758.

(1) Le *Dictionnaire des musiciens* la fait naître à Manheim; d'autres à Strasbourg, à Thionville. Quant à la date approximative de sa naissance, que nous avons adoptée, elle est plus vraisemblable que l'opinion qui, la disant morte à cinquante-deux ans, la suppose née par conséquent en 1760. Est-il probable en effet qu'après de longs voyages en Allemagne et dans le nord, après un premier mariage et un séjour de trois ans à Strasbourg, elle n'eût eu que dix-sept lors de son début à l'Opéra?

talent, comprimé par les prétentions des actrices qui tenaient les emplois en chef, fut long-temps ignoré: mais Gluck avait su le deviner. Saint-Huberti était alors dans une situation voisine de l'indigence: ses modiques appointements suffisaient à peine pour l'entretien d'un mari sans état. Elle occupait, dans la rue du Mail, une mansarde, dont un grabat et une malle, servant de chaise, formaient tout le mobilier. Un jour qu'elle arrivait à la répétition, vêtue d'une robe noire fort mesquine: *Ah! voici Mme. la Ressource*, s'écrièrent ses rivales d'un ton railleur. *Oui, Mesdames*, dit l'auteur d'Orphée, *car elle sera un jour la ressource de l'Opéra.* Mme. Saint-Huberti n'était pas belle: assez grande, blonde et maigre, elle avait des traits expressifs mais peu prononcés. Elle apportait d'ailleurs de la province des habitudes dont elle eut peine à se défaire. On lui reprochait, avec raison, des gestes trop multipliés, des cris forcés, des mouvements convulsifs, et surtout un accent allemand, une prononciation vicieuse, qui ne rendait souvent que des sons inarticulés. A force de travail et d'étude, elle parvint à se corriger de ces défauts. La retraite de Sophie Arnould et de la Beaumesnil, ayant laissé deux places vacantes, elle put figurer dans des rôles plus importants. Elle joua celui d'Angelique dans *Roland*, en novembre 1780; et le succès qu'elle y obtint, lui prouva que le public lui savait gré de ses efforts. Le mois suivant, elle créa le rôle de Lise dans le *Seigneur bienfaisant*, et mit tant d'ame dans la scène du désespoir, qu'elle donna des inquiétudes pour sa santé. En mars 1782, elle se montra également actrice, cantatrice et pantomime dans *Thésée*, où elle créa le rôle d'Églé, qui ajouta beaucoup à sa réputation. Dans celui d'*Ariane*, son chant plein d'expression, son jeu touchant et passionné, vérifièrent la prédiction de Gluck. Dans celui de Rosette de l'*Embarras des richesses*, elle prouva que son talent et sa voix savaient se plier à tous les genres. La longue maladie et la mort de Mlle. Laguerre au commencement de 1783, ne laissèrent à Saint-Huberti d'autre rivale que Rosalie Levasseur, à qui les opéras de Gluck avaient valu une certaine réputation: mais la voix aigre de cette actrice n'ayant pas été goûtée dans le *Renaud* de Sacchini, elle y abandonna, dès la quatrième représentation, son rôle d'Armide; et Saint-Huberti, qui en fut chargée, y excita des transports extraordinaires. Loin d'être jalouse des talents naissants, comme on l'avait été des siens, elle donna des conseils et des leçons à la jeune Maillard, qui, jusqu'alors, n'avait joué que des rôles accessoires; la fit débuter, le 15 mai, dans celui d'Ariane, qui avait fixé sur ses propres talents l'opinion publique; et forma ainsi l'actrice qui devait un jour la remplacer, sans la faire oublier (2). Au concert spirituel, où mesdames Todi et Mara passaient alors pour les deux plus célèbres cantatrices de l'Europe, Saint-Huberti chanta un duo d'Anfossi avec la seconde, et obtint de nombreux applaudissements. Pendant un voyage qu'elle fit dans les provinces méridionales, on répétait l'opéra de *Didon*, où le principal rôle lui était destiné. Cet ouvrage produisit peu d'effet aux répétitions; et l'on en tirait un mauvais augure

(2) Marie-Thérèse Davoux, dite Maillard, née le 6 janvier 1766, débuta à l'Opéra, en 1782, se retira en 1813, et mourut au milieu d'octobre 1818.

pour sa réussite. *Messieurs*, dit Piccinni, *avant de juger Didon, attendez que Didon soit arrivée.* En effet, Saint-Huberti arriva; et la pièce eut un succès complet, tant aux dernières répétitions qu'à Fontainebleau, où elle fut jouée deux fois devant la cour, ce qui était sans exemple, et à Paris le 1er. déc. 1783. Le roi accorda une pension de quinze cents francs à cette excellente actrice, et en ajouta une de cinq cents francs sur sa cassette, comme un témoignage du plaisir qu'il avait éprouvé. Cet auguste suffrage n'était pas suspect; car Louis XVI, jusqu'alors, n'avait pu souffrir l'opéra. « Il est » impossible, dit Grimm, de réu» nir à un plus haut degré la » sensibilité la plus exquise, un » goût de chant plus soigné, une » attention à la scène, plus profonde » et plus réfléchie, un abandon plus » noble et plus vrai, un jeu plus » attachant et plus digne de ce su» perbe rôle. . . . . C'est la voix de » Todi, c'est le jeu de Clairon; c'est » un modèle qu'on n'a point eu sur » ce théâtre, et qui en servira long» temps. » — « Le talent de cette ac» trice, dit Ginguené, dans sa Notice » sur Piccinni, prenait sa source » dans son extrême sensibilité. On » peut mieux chanter un air; mais » on ne peut donner ni aux airs, ni » aux récitatifs, un accent plus vrai, » plus passionné. On ne peut avoir » une action plus dramatique, un » silence plus éloquent. On n'a point » oublié son terrible jeu muet, » son immobilité tragique, et l'ef» frayante expression de son visage, » pendant la longue ritournelle du » chœur des prêtres, à la fin du troi» sième acte de *Didon*, et pendant » la durée de ce chœur. Quelqu'un lui » parlant de l'impression qu'elle avait » paru éprouver et qu'elle avait » communiquée à tous les specta» teurs : *Je l'ai réellement éprou» vée*, répondit elle; *dès la dixiè» me mesure, je me suis sentie mor» te.* » Elle était en effet sublime, lorsqu'après avoir offert le recueillement calme du désespoir résigné, elle semblait, par son trouble et son agitation, repousser l'espérance du repos que les prêtres imploraient pour elle. Saint-Huberti avait acquis dans *Didon* la réputation de la plus grande actrice lyrique de l'Europe. Elle la soutint, en 1784, dans *Chimène*, de Sacchini, dans Délie de l'acte de *Tibulle*, dont la musique était de la Beaumesnil; dans les *Danaïdes*, où elle créa aussi le rôle d'Hypermnestre; dans l'*Armide* de Gluck, dont elle rajeunit le principal rôle par des intentions et des nuances qui avaient échappé à Rosalie Levasseur; et elle acheva d'éclipser sa dernière rivale, qui quitta le théâtre en 1785. Cette année, Saint-Huberti se montra comédienne dans le rôle de Climène de *Panurge* : elle y mit tout l'esprit, toute la finesse dont il est susceptible, et le chanta avec cette aisance, cette sûreté, qui caractérisent un grand talent. Elle se montra encore tragédienne consommée dans *Pénélope*, ainsi qu'à la reprise d'*Alceste*, en 1786. On se rappelle son accent pathétique et sublime dans le morceau : *Divinités du Styx*, etc.; mais elle se surpassa tellement dans le rôle difficile de *Phèdre*, qu'après elle, la Maillard et une actrice renommée de nos jours, ayant osé le jouer, n'y ont produit aucun effet, et que cette raison seule a empêché une 3e. remise de l'opéra de ce nom. Dans *Thémistocle*, la nature du rôle de Maudane ne lui permit de briller que par son chant. Là se

borne la carrière que Mme. Saint-Huberti avait parcourue avec tant de succès depuis six ans. Elle parut encore sur la scène lyrique pendant quatre années; mais elle ne put que conserver sa réputation, aucune des dernières pièces ne lui ayant fourni l'occasion de l'augmenter. Chaque fois qu'elle jouait un même rôle, elle y faisait apercevoir des beautés nouvelles et des conceptions qui prouvaient une connaissance profonde de son art. Aussi reçut-elle des distinctions sans exemple. Un jour qu'elle assistait à la première représentation du *Faux-Lord*, au théâtre Italien, le parterre et les loges, comme s'ils eussent vu la reine de France, l'applaudirent spontanément, en la désignant par les noms de *Didon* et de *Reine de Carthage*. Ce jour-là même, elle avait acquis de justes droits à l'estime et à la reconnaissance des amateurs, en réconciliant Gluck et Piccinni. A l'une des représentations de Didon, elle fut couronnée sur la scène, honneur jusqu'alors inouï, et dont on a si souvent abusé depuis: mais rien n'égale l'enthousiasme qu'elle excita, en 1785, dans un second voyage à Marseille. Les fêtes qu'on lui prodigua, les honneurs dont on la combla, étaient plus dignes d'une souveraine que d'une actrice; et ils prouvent moins un sincère hommage pour le véritable talent, qu'une exagération déplacée et ridicule. On peut en voir les pompeux récits dans Grimm et dans Bachaumont. En quittant la Provence, elle remporta, sur l'impériale de sa voiture, plus de cent couronnes, dont plusieurs étaient d'un très-grand prix. Saint-Huberti avait éprouvé quelques désagréments à Paris. Le rôle de Clytemnestre, dans *Iphigénie en Aulide*, avait paru au-dessus de ses forces: la Maillard, son élève, s'était montrée ingrate; on lui avait opposé une débutante (Mlle. Dozon, depuis Mme Cheron), dont le talent n'avait aucun rapport avec le sien. D'autres tracasseries de coulisse achevèrent de la dégoûter du théâtre. Elle vivait d'ailleurs depuis quelques années dans une liaison intime avec le comte d'Entraigues; et elle avait adopté avec chaleur les opinions politiques de ce membre de l'Assemblée constituante. L'émigration de son amant acheva de la déterminer. Elle quitta l'Opéra, pour aller le rejoindre à Lausanne, en avril 1790. Il l'épousa, le 29 déc. suivant, mais il ne déclara son mariage qu'en 1797, à l'époque de son arrestation à Trieste, (*V.* Entraigues, XIII, 169). On a prétendu que pour récompenser les talents de Mme. d'Entraigues, son dévouement à la cause royale, et les efforts heureux qui rendirent la liberté à son mari et sauvèrent une partie de ses papiers en 1797, S. M. Louis XVIII lui donna la décoration de l'ordre de Saint-Michel, qu'elle porta toujours au nombre de de ses ajustements: mais les registres du ministère de la maison du roi n'offrent aucune preuve de cette distinction. Elle fut assassinée en Angleterre, avec son mari, en 1812. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la cause de ce tragique événement. La police de Buonaparte, informée des liaisons du comte d'Antraigues avec le ministre anglais, Canning, envoya en Angleterre deux émissaires qui parvinrent à corrompre le domestique Lorenzo, afin d'avoir la facilité de prendre lecture et même copie des dépêches et des notes que ce Piémontais portait fré-

quemment à M. Canning, de la part de son maître. Le 22 juillet 1812, d'Entraigues ayant donné ordre d'atteler les chevaux à sa voiture, et déclaré son intention d'aller chez M. Canning, pour avoir son avis sur un mémoire important qu'il lui avait fait remettre la veille par Lorenzo, celui-ci comprit que son infidélité allait être découverte. Il perdit la tête; et, dans son désespoir, il assassina M. et Mme. d'Entraigues, et se tua lui-même après. Il ne faut pas oublier que c'est à Mme. Saint-Huberti que l'Opéra doit la réforme des habillements ridicules si long-temps en usage. Depuis la retraite de Mlle. Clairon, qui avait fait de vains efforts pour établir cette réforme au Théâtre-Français, nulle actrice ne se montra plus zélée pour la sévérité du costume que Saint-Huberti: elle sacrifiait à l'amour de la vérité jusqu'aux avantages de la coquetterie. Son costume de Didon fut fait d'après un dessin envoyé de Rome, par Moreau le jeune, dessinateur du cabinet du roi. C'est sous cet habit, et sous ceux de Pénélope et d'Alceste, qu'elle est représentée dans les *Costumes et Annales des grands Théâtres de Paris*, par de Charnois. Elle y fait une singulière disparate avec les grotesques accoutrements de la plupart des acteurs de ce temps (3). A-T.

SAINT-HURUGE (Le marquis DE) fut un des agents les plus actifs et les plus méprisables de la révolution, depuis l'année 1789 jusqu'en 1793: à cette dernière époque il fut peu remarqué, et resta confondu dans la tourbe des sans-culottes du dernier ordre. Des personnages bien autrement audacieux s'étaient emparés des premiers rôles; et le noble marquis ne joua plus que celui de valet. Nous ne savons de sa conduite, avant la révolution, que ce qui en a été dit dans le public, ou dans quelques écrits; et à ne le considérer que pour son importance personnelle, la Biographie n'en eût certainement pas fait mention: mais, à-peu-près nul par lui-même, il eut une assez grande influence dans les premières émeutes populaires, qui devinrent bientôt des insurrections funestes. Né dans le Mâconnais, Saint-Huruge entra au service dès l'âge de treize ans, voyagea en France, et dans les diverses cours de l'Europe, dissipa la plus grande partie de sa fortune, se fit des ennemis par l'insolence de son caractère, et fut enfermé au château de Dijon, par décision du tribunal des maréchaux de France, pour une affaire d'honneur (1). Les *Mémoires secrets* de Bachaumont (2) racontent que, s'étant épris, en 1778, d'une actrice nommée Lemercier, qui jouait les rôles de reine à Lyon, il l'épousa, la conduisit à Paris, où ils ne tardèrent pas à se brouiller: elle obtint contre lui une lettre de cachet, en vertu de laquelle il fut arrêté à Mâcon, en janvier 1781, et enfermé à Charenton, d'où il ne sortit qu'en 1784. Il se rendit en Angleterre, où un Français pouvait alors insulter tout à son aise aux lois de son pays.

(3) Mme. Saint-Huberti a laissé une sœur qui, nous a-t-on dit, habite Saint-Germain-en-Laye, et dont le mari, M. Geniez, fit un voyage en Angleterre, à l'époque de la mort de sa belle-sœur.

(1) Nous nous servons ici d'une expression équivoque, parce qu'il nous paraît fort douteux que Saint-Huruge se soit jamais fait distinguer pour sa bravoure: nous l'avons vu recevoir des coups de cravache et de bâton, dans le jardin du Palais-Royal, sans répondre à ceux qui le traitaient ainsi, autrement qu'en criant au secours et en fuyant à toutes jambes. On l'entendait quelquefois dans les disputes populaires, mugir comme un taureau; mais un geste tant soit peu expressif le faisait taire.

(2) Tom. 35, p. 263, date du 1er. juillet 1787.

Il reparut dans la capitale, en 1789, et se mit à la tête des groupes qui se formaient sur les places publiques, et surtout au Palais-Royal; sa structure, qui annonçait une grande force, et sa voix mugissante, qui couvrait les voix les plus élevées, le firent bientôt remarquer et suivre par la populace; après avoir péroré dans les rues, il parcourait les cafés et les boutiques des libraires; et il invitait les personnes qu'il y rencontrait, à venir avec lui visiter les maisons des aristocrates, et assommer leurs propriétaires. A la fin de juillet 1789, on agitait, à l'assemblée dite constituante, la question de savoir quelle serait la nature du *véto* à accorder au roi sur les actes législatifs. Les révolutionnaires modérés insistaient pour qu'il fût absolu: ceux qui siégeaient à l'extrême gauche n'en voulaient d'aucune espèce; et ils excitaient les factieux habituellement réunis au Palais, à intervenir dans cette délibération par leurs menaces et par leurs cris; tous les moyens leur paraissaient légitimes s'ils pouvaient faire triompher leur cause. Le 30 août 1789, Saint-Huruge, à la tête d'une troupe de séditieux, entra dans le café de Foi, qui était le point de départ des principales émeutes populaires, monta sur une banquette, et invita les assistants à le suivre à Versailles, pour y demander justice des partisans du *véto*. Sa harangue (nous l'avons entendue) était un ramas d'horreurs contre les prêtres et les nobles; la décence et la pudeur publique ne permettent pas de les répéter. Un grand nombre de personnes applaudirent; d'autres furent épouvantées d'un pareil langage. Une de ces dernières, qui nous est particulièrement connue, parla dans un sens tout différent, et une partie de la foule se sépara du démagogue; le reste le suivit jusqu'à la barrière, dite des *Bons Hommes*, où quelques gens armés lui disputèrent le passage: toute cette bande, alors peu considérable, se dispersa; et son chef rentra docilement dans l'intérieur de Paris. Cependant la municipalité le fit arrêter, et il fut question de le faire punir judiciairement: mais ce ne fut qu'une menace; on le mit en liberté. Cette petite insurrection, dont nous avons été témoin, n'avait rien de dangereux: néanmoins elle répandit l'alarme dans l'Assemblée constituante, intimida une grande partie de ses membres, et fut le sujet des délibérations les plus graves et les plus animées. Le conseil du roi fléchit, et ne demanda plus que le *véto* suspensif. Saint-Huruge a été accusé de s'être mis à la tête des incendiaires qui brûlèrent, par ordre, les châteaux dans une partie de la Bourgogne; sans doute il était digne de remplir une mission pareille: cependant, à l'époque même de ces incendies, nous l'avons vu constamment au Palais Royal. C'étaient ses galeries, qu'il ne quittait que pour aller quelquefois faire du bruit à Versailles. Saint-Huruge prit aussi part aux événements des 5 et 6 octobre, mais en sous-ordre, comme un simple aboyeur de groupes, auquel on donna peu d'attention. Il fut d'ailleurs un de ceux qui, le 31 mai 1791, contribuèrent le plus à faire brûler l'effigie du pape au Palais-Royal. On couvrit d'outrages cette image révérée, et l'on en jeta les cendres au vent. Pendant le reste de la révolution, et jusqu'après le 10 août 1792, il continua ses déclamations révolutionnaires au milieu des rues

se jetant à corps perdu dans toutes les émeutes, et voulant absolument y jouer un rôle. Ce fut ainsi qu'il prit place près de Santerre, dans les journées du 20 juin et du 10 août 1792. Comme il avait beaucoup de commisération pour ceux qui recevaient des coups de bâton, il vint, quelques jours avant le 10 août, à la barre de l'Assemblée législative, déposer contre le député Joaneau, qui avait traité de cette manière son collègue Grange-Neuve (*V.* ce nom). Pendant la révolution, Saint-Huruge passa de nouveau en Angleterre; et les journaux de la Grande-Bretagne parlèrent de ce voyage comme d'un événement, et du mannequin révolutionnaire comme d'un personnage d'une haute importance. Saint-Huruge appartenait au parti de Danton; après la chute de son chef, il fut renfermé au Luxembourg : nous l'avons vu dans cette triste demeure, fort étonné de sa position. Il croyait obtenir sa liberté en maudissant les aristocrates, qui faisaient trêve à leurs propres inquiétudes par des persiflages et par les épigrammes dont ils l'accablaient : il fut relâché après le 9 thermidor. Nous n'avons rien entendu dire de Saint-Huruge qui mérite d'être rappelé depuis cette époque. Il ne fut employé ni sous le Directoire, ni sous le règne de Buonaparte : on le voyait encore chez les libraires et dans les cafés; mais il sentait que son ancien métier n'offrait plus que des dangers, sans aucun profit : il y avait renoncé; et le vieux Saint-Huruge, sous l'empire, ne ressemblait nullement au Saint-Huruge sous la royauté; il est mort à Paris vers 1810. B—u.

SAINT-HYACINTHE (Hyacinthe Cordonnier, plus généralement connu sous le nom de Thémiseuil de), littérateur, né le 24 septembre 1684, à Orléans, était fils de J.-J. Cordonnier, écuyer, portemanteau de Monsieur, frère de Louis XIV. Un bruit qui prit sa source dans la bienveillance dont l'honora M. Bossuet, neveu de l'évêque de Meaux, avait fait regarder Saint-Hyacinthe comme le fruit d'un mariage secret de ce grand prélat avec Mlle. de Mauléon (*V.* Bossuet, V, 236) : mais le temps a fait justice de cette calomnie, répétée par différents auteurs (1). Le père de Saint-Hyacinthe mourut en 1701, laissant ses affaires en mauvais état. La mère, à laquelle il ne restait d'autre ressource qu'une pension de six cents livres, et un talent assez remarquable pour la musique, vint demeurer à Troyes, où elle trouva, dans les bontés de l'évêque, M. Bouthilier de Chavigny, les moyens d'élever son fils. Il acheva ses études au collége de l'Oratoire, d'une manière si brillante, que M. Chevalier, chanoine de la collégiale de Saint-Étienne, voulut, en lui donnant des maîtres, perfectionner son éducation. La mère de Saint-Hyacinthe, enorgueillie des talents précoces de son fils, se persuada bientôt, et finit par lui persuader à lui-même, qu'il ne pouvait manquer d'atteindre à tous les genres de gloire et de fortune. Elle lui fit prendre le nom de chevalier de *Thémiseuil*, et lui obtint, à dix-neuf ans, un brevet d'officier de cavalerie.

(1) Palissot (*Mém. de littérature*) dit que Saint-Hyacinthe ne chercha point à détruire le soupçon répandu sur sa naissance. Grosley va plus loin; il affirme qu'il s'en prévalait dans les pays étrangers (*Notice sur Saint Hyacinthe*, dans le *Journal encyclopédiq.*, 1780, III, 128). Mais Leschevin, moins biographe que panégyriste de Saint-Hyacinthe, dit qu'il n'apprit que vers la fin de sa vie tous les bruits semés par la calomnie, et que son étonnement égala sa douleur. *Notice*, p. 16.

Dans les illusions dont il se repaissait, Saint-Hyacinthe ne doutait pas d'un avancement rapide; mais il fut fait prisonnier à la malheureuse bataille d'Hochstett (1704), et conduit en Hollande. Renvoyé sur parole, il revint à Troyes, où il passa plusieurs années, les plus heureuses de sa vie, dans les meilleures sociétés, dont il faisait les délices par son esprit et son enjouement. Les idées de gloire dont sa mère ne cessait de le nourrir, le déterminèrent à rentrer dans la carrière des armes: mais n'ayant pu être employé en France, il résolut d'aller offrir ses services à Charles XII. La nouvelle de la défaite de Pultawa, qu'il apprit en débarquant à Stockholm, dissipa pour la seconde fois ses espérances chimériques; et il revint en Hollande, où il avait cultivé la connaissance de quelques hommes de lettres distingués. D'après leurs conseils, il renonça pour jamais à la gloire des armes. Avec les secours qu'il recevait du chanoine de Troyes, son bienfaiteur, il passa trois ans, tantôt à la Haye, tantôt à Utrecht, et employa ce temps à se perfectionner dans les langues anciennes, et à étudier l'italien, l'anglais et l'espagnol. La modique pension qu'il touchait, ne suffisait pas à ses dépenses: il contracta des dettes; et quand il eut épuisé toutes ses ressources, il mit ses effets en gage. Une courtière juive, à qui le hasard l'avait adressé, fut touchée de son embarras: elle parla de l'infortuné chevalier à la duchesse d'Ossone, femme de l'ambassadeur d'Espagne au congrès d'Utrecht. Le récit de ses malheurs, l'agrément de sa conversation, et son air romanesque, intéressèrent vivement la duchesse. Elle lui fit présent d'une écritoire, dont le tiroir contenait cinquante louis; il crut qu'on les avait oubliés par mégarde, et les reporta: la duchesse doubla la somme, et obtint à son protégé la table et un logement dans l'hôtel de l'ambassadeur. Le duc d'Ossone conçut bientôt des soupçons sur la nature de la liaison de Saint-Hyacinthe avec son épouse, et lui fit signifier de quitter la Hollande. Il revint à Troyes, voir sa mère, se chargea de donner des leçons d'italien à la nièce d'une abbesse, et fut, pour son écolière, ce qu'Abailard avait été pour Héloïse. Un décret de prise de corps le força de retourner précipitamment en Hollande. Il s'adjoignit à Sallengre, 'sGravesande, Prosper Marchand, etc., pour la rédaction du *Journal littéraire* dont ils avaient précédemment arrêté le plan. Le premier cahier parut au mois de mai 1713, et justifia l'attente du public. La traduction de l'*Iliade*, par Mme. Dacier, renouvela la querelle des anciens et des modernes: Saint-Hyacinthe y prit part, et se prononça fortement pour les derniers. Mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur, et auquel il doit toute sa réputation, est le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, qu'il mit au jour en 1714. On sait que ce chef-d'œuvre est une chanson populaire, qu'il orna d'un commentaire ironique et de tous les prolégomènes dont les savants hollandais accompagnaient les éditions des auteurs classiques. C'était la critique la plus ingénieuse et la plus piquante de l'abus de l'érudition. Elle frappa le pédantisme d'un coup dont il ne s'est pas relevé. Le succès de cet ouvrage fut extraordinaire. Trois éditions, imprimées presqu'en même temps, purent à peine suffire à l'impatience des lecteurs. Saint-

Hyacinthe, qui n'avait pas cru devoir se nommer, goûta le plaisir de voir attribuer son ouvrage à Fontenelle et à La Monnoye; et quand il fut connu pour en être l'auteur, il ne put résister à l'invitation qu'il reçut de se rendre à Paris, où il fut accueilli par l'élite des littérateurs. Malheureusement le décret lancé contre lui, quelques années auparavant, subsistait encore; et il dut retourner promptement à la Haye. Les soins qu'il continua de donner au journal, ne l'empêchèrent pas de travailler à quelques autres ouvrages, et de publier une édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, plus correcte, et augmentée d'une Lettre au professeur *Burmandolius*, c'est-à-dire, Pierre Burmann, savant très-distingué, mais si grossier, qu'on l'avait surnommé le portefaix de la république des lettres. Il revint, en 1718, à Paris, où il fut accueilli comme la première fois : il n'y prolongea pourtant pas davantage son séjour. En 1722, ayant eu l'occasion de voir Mlle. de Marconay, fille d'un gentilhomme poitevin, réfugié pour cause de religion en Hollande, il lui fit partager ses sentiments, et réussit à lui persuader de l'enlever publiquement, pour prévenir la rigueur de la loi, qui punissait de mort le ravisseur. Les deux amants s'enfuirent à Londres, et y firent bénir leur mariage, que M. de Marconay ne tarda pas de ratifier. Saint-Hyacinthe obtint, par le crédit de ses amis, la pension dont jouissaient alors les protestants réfugiés en Angleterre. Il fut admis, dans le même temps, à la société royale; et, flatté de ce témoignage d'estime, il résolut de se fixer à Londres. Dans la nouvelle édition qu'il y donna, en 1732, du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, il ajouta la *Déification d'Aristarchus Masso*, pièce satirique, dirigée principalement contre l'auteur de l'*Histoire critique de la république des lettres* (Voy. J. Masson, XXVII, 425 et 426). Un passage de cette pièce, d'ailleurs très-médiocre, fait allusion à l'odieux traitement que Voltaire avait essuyé quelques années auparavant. Cet oubli de toute convenance de la part d'un homme qu'il n'avait jamais offensé, indigna justement l'auteur d'OEdipe et de la Henriade : il s'en vengea par le mépris dont il ne cessa d'accabler Saint-Hyacinthe, qui, de son côté, ne le ménageait pas (2). Saint-Hyacinthe, d'un caractère inquiet et aventureux, quitta Londres, en 1734, pour s'établir à Paris; mais il s'ennuya bientôt du séjour de cette ville, et finit par se retirer à Genecken, près de Breda : c'était la patrie de son épouse. Il y mourut, en 1746, laissant une fille, qui vint, après la mort de sa mère, s'établir à Troyes, sous le nom de Mlle. de Marconay, avec une pension, à titre de nouvelle catholique. Outre la part qu'il eut au *Journal littéraire*, la Haye, 1713 et ann. suiv., 24 vol. in-12, à l'*Europe savante*, ibid., 1718-20, 12 vol., des éditions du *Traité du poème épique*, par le P. Le Bossu, et des *Réflexions nouvelles sur les femmes*, par Mme. de Lambert, on a de lui : I. Le *Chef-d'œuvre d'un inconnu, poème heureusement découvert, et mis au jour par le docteur Chrysostome Mathanasius*, la Haye, 1714, in-12. Cet ouvrage, comme on l'a dit, fut souvent réimprimé, avec des augmentations. L'édition la plus complète est celle qu'a publiée P.-X. Leschevin,

(2) On trouvera des détails sur les suites de cette querelle, dans la *Notice* sur Saint-Hyacinthe, par Leschevin, p. 47-58.

Paris, 1807, 2 forts vol. in-8°., précédés d'une *Notice* de 103 pag. sur la vie et les ouvrages de Saint-Hyacinthe. L'éditeur y a réuni la *Dissertation* sur Homère et Chapelain ; plaisanterie dans laquelle Saint-Hyacinthe se propose d'établir la supériorité de l'auteur de la Pucelle sur celui de l'Iliade ; la traduction de la *Préface de Don Quichotte ;* la *Déification* d'Aristarchus Masso, et l'*Anti-Mathanase*, critique ironique du Chef-d'œuvre ; enfin une si grande quantité de notes, qu'il est réellement tombé dans l'excès que Saint-Hyacinthe a voulu ridiculiser. Palissot prétend (*Mém. littéraires*), que le *Chef-d'œuvre* est une imitation du *Commentaire* latin de Titelman, sur le Cantique des cantiques : mais rien ne prouve la vérité de cette assertion. II. *Lettres* à Mme. Dacier, sur son livre des Causes de la corruption du goût, la Haye, 1715, in-12 ; la première a 22 et l'autre 24 pag. : elles sont très-rares. III. *Mémoires littéraires*, ibid., 1716, in-8°. C'est un recueil de Dissertations et d'Extraits de livres curieux et peu connus. Ce volume, le seul qui ait paru, a été reproduit en 1740, sous le titre de *Mathanasiana*. IV. *Entretiens* dans lesquels on traite des entreprises de l'Espagne, des prétentions du chevalier de Saint-George, et de la renonciation de S. M. catholique, ibid., 1719, in-12. Cet ouvrage est relatif à la conspiration du marquis de Cellamare (*Voy.* ce nom). V. *Lettres écrites de la campagne*, ibid., 1721, in-8°. Elles roulent sur des objets de philosophie et de morale. VI. *Lettre critique sur la Henriade*, Londres, 1728, in-8°. L'auteur, qui n'était point encore brouillé avec Voltaire, rend justice à son poème. VII. *Mémoires concernant la théologie et la morale*, Amsterdam, 1732, in-12 : les pièces que renferme ce volume, sont traduites de l'anglais. VIII. *Histoire du prince Titi*, Paris, 1735, 3 vol. in-12. Ce roman, oublié maintenant, eut beaucoup de succès dans la nouveauté. IX. La *Conformité des destinées*, et *Axiamire* ou la princesse infortunée, ibid., 1736, in-12. Ce sont deux nouvelles. Leschevin doute que la seconde soit de Saint-Hyacinthe. X. *Recueil de divers écrits* sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentiments agréables, l'esprit et le cœur, ibid., 1736, in-12. Saint-Hyacinthe en fut l'éditeur, et y fournit une pièce sur la volupté (*Voy.* le *Dict. des anonymes*, par M. Barbier). XI. *Recherches philosophiques sur la nécessité de s'assurer par soi-même de la vérité, sur la certitude de nos connaissances et la nature des êtres*, Rotterdam et Londres, 1743, in-8°. ; ouvrage estimable, dans lequel les matières les plus abstraites sont traitées avec beaucoup d'ordre et de clarté. Indépendamment des ouvrages cités dans le cours de cet article, et surtout de la *Notice sur la vie et les ouvrages de Saint-Hyacinthe*, par Leschevin, on trouvera de curieux détails sur cet écrivain dans la *Lettre de M. de Burigny à l'abbé Mercier de St. Léger.....*, sur les démêlés de Voltaire avec *Saint-Hyacinthe*, Paris 1780, in-8°., de 33 pag. Cette lettre, datée du 9 janvier 1780, étant rare et peu connue, nous croyons devoir en donner un extrait un peu détaillé. L'auteur, ami intime de Saint-Hyacinthe, ne dissimule pas que dans ce triste démêlé celui-ci fut le provocateur, et que sa haine contre Voltaire commença dès le temps où ils se trou-

vèrent ensemble en Angleterre. Sans indiquer précisément ce qui y avait donné lieu, il s'exprime en ces termes (p. 4). « M. de Saint-Hya» cinthe m'a dit et répété plusieurs » fois que M. de Voltaire se condui» sit très-irrégulièrement en Angle» terre : qu'il s'y fit beaucoup d'en» nemis par des procédés qui ne s'ac» cordaient pas avec les principes » d'une morale exacte; il est même » entré avec moi dans des détails » que je ne rapporterai point, parce » qu'ils peuvent avoir été exagérés. » On voit par la suite de cette lettre, que Saint Hyacinthe, aussi peu mesuré dans ses propos que dans ses écrits, ne tarda pas à se montrer ennemi acharné de Voltaire, et sa haine l'aveugla au point que lorsque ce dernier se présenta pour être nommé à l'académie française, Saint-Hyacinthe fut le seul (dit Burigny) qui désaprouva ce choix : « il m'écrivait de Saint-Jorry, le 17 février 1743. « A l'égard de Voltaire, l'académie sera bien honorée de recevoir dans le nombre des quarante, un homme sans mœurs, sans principes, qui ne sait pas sa langue, à moins qu'il ne l'ait étudiée depuis quelques années » (p. 35.) Il est vraiment plaisant de voir un refugié reprocher à Voltaire de ne pas savoir le français. W—s.

SAINT-JEAN (Henri). *V.* Bolingroke.

SAINT-JORRI (Pierre du Faur de), en latin *Petrus Faber*, jurisconsulte, né à Toulouse, en 1540, était très-proche parent du célèbre Pibrac, qui lui témoigna toujours beaucoup d'affection. Après avoir terminé ses premières études, il se rendit à Bourges, où il suivit les leçons de Cujas pendant plusieurs années. L'illustre professeur fut étonné de la facilité avec laquelle son élève démêlait le sens des passages les plus obscurs; il l'encouragea à se livrer au travail, en lui prédisant de grands succès, et le cita même honorablement dans le second livre de ses *Observations*. Du Faur était appelé par sa naissance aux premières charges de la magistrature; et il en était digne par ses talents. Il fut nommé maître des requêtes, et ensuite conseiller au parlement de Toulouse. Pendant les troubles qui désolèrent la France, il resta constamment attaché à la cause du roi. L'exercice de la justice ayant été interrompu par la mort de Duranti (*Voy.* ce nom), il se retira dans sa terre de Saint-Jorri, où il chercha une distraction à ses chagrins dans l'étude, et dans la rédaction de son Traité des jeux des anciens. Député par sa compagnie aux états de Rouen, il fit voir tant de prudence dans les discours qu'il prononça devant cette assemblée; il montra tant de fermeté dans sa conduite, que Henri IV crut devoir le récompenser en le nommant à la place de premier président du parlement de Toulouse, encore vacante. Il remplit cette place avec une grande distinction, et mourut d'apoplexie, étant au palais, le 12 mai 1600, à l'âge de soixante ans. Saint-Jorri était très-versé dans la connaissance des antiquités grecques et latines; et les ouvrages qu'il a publiés lui ont mérité les éloges de Scaliger, de Juste-Lipse et des autres savants de son siècle. De Thou lui rend ce témoignage, qu'il joignait à une vaste érudition, un jugement exquis et une probité singulière. On citera de lui : I. *Commentarius de regulis juris antiqui*, Lyon, 1566, in-fol. Sainte-Marthe dit que ce Commentaire est

excellent. Taisand répète la même chose dans les Vies des jurisconsultes. II. *Semestrium liber primus*, Paris, 1570; *liber secundus*, 1575; *liber tertius*, 1595, 3 vol. in-4°.: troisième édition, Lyon, 1598, 3 vol. in-4°. Il y a des recherches intéressantes dans ce Recueil, auquel Du Faur a réuni différents Traités qu'il avait publiés séparément, tels que celui *De justitiâ et jure*, et un autre *De origine juris*. III. *Dodecamenon sive de Dei nomine et attributis*, Paris, 1588, in-8°. Il y corrige et explique un grand nombre de passages des Saints Pères. IV. *Agonosticon sive de re athleticâ ludisque veterum*, Lyon, 1590; seconde édition revue et augmentée, ibid., 1595, in-4°.; réimprimé dans le tome VIII du *Thesaur. antiquit. Græcar.* de Gronovius: ouvrage estimé et recherché des curieux. On accuse Juste-Lipse d'en avoir inséré plusieurs chapitres, avec de très-légers changements, dans ses *Variæ lectiones*, et dans son *Electorum liber*. V. *Commentarii in libros academicos Ciceronis*, Lyon, 1601; Paris, 1611, in-8°. L'abbé de La Roche attribue, mal-à-propos, à Du Faur les *Quatrains moraux* qu'on trouve ordinairement réunis à ceux de Pibrac et de Pierre Matthieu (*Voy.* Ant. Favre, et Roche). W—s.

SAINT-JOSEPH (Pierre-Foglia, devenu depuis le père Matthieu de), naquit à Macianisio gros bourg voisin de Capoue, en 1617: il étudia la médecine, et fut reçu docteur à vingt-un ans. Tout lui annonçait une honorable existence dans cette profession; mais il y renonça pour embrasser l'état monastique dans l'ordre des Carmes déchaussés, dont il prit l'habit, à Naples, en 1639. Dès qu'il fut ordonné prêtre, ses supérieurs, le jugeant propre à la carrière des missions, le firent partir pour l'Orient: il débarqua en Syrie, d'où il gagna le célèbre monastère du Mont-Carmel, regardé comme le berceau de cet ordre, et passa, en qualité de vicaire-général, à celui de Mar-Elia, qui, depuis quelques années, avait été fondé sur le Mont-Liban. Il y trouva, comme supérieur, le père Célestin de Sainte-Liduine ou Pierre Golius, frère aîné de Jacques Golius, le célèbre orientaliste: c'était lui qui avait déterminé l'établissement de cette maison. Une grande conformité de goût lia intimement ces deux religieux; et ils se communiquèrent réciproquement les connaissances qu'ils possédaient. Ainsi, le père Saint-Joseph se perfectionna près de Golius dans *les langues orientales; et celui-ci mit à contribution* la connaissance que son confrère avait de la botanique comme médecin, et de l'art du dessin, pour satisfaire au desir que lui avait témoigné, par ses lettres, son frère Jacques, de profiter de la position où il se trouvait pour lui faire connaître toutes les plantes qui croissent dans les environs, en les lui envoyant, soit en nature, soit figurées, pour pouvoir, par leur moyen, fixer leur nomenclature arabe. Les deux amis donnèrent, de concert, à ce travail, tout le temps que leurs devoirs sacrés leur laissaient de libre; mais ils ne l'avaient point achevé, lorsqu'au bout de cinq ans, ils furent obligés de se séparer. Le père Célestin fut appelé à Rome, pour surveiller les traductions orientales de plusieurs ouvrages de piété: le père Saint-Joseph reçut l'ordre de se rendre dans l'Inde; ce qu'il fit, en traversant la

Mésopotamie et la Perse. Comme il avait obtenu du pape la permission d'exercer la médecine, attendu que la pratique de cet art pouvait lui donner accès auprès des peuples auxquels il devait prêcher l'Évangile, il profitait de toutes les occasions qui se présentaient pour acquérir de nouvelles connaissances médicales; et il les fixait, tant par les notes qu'il en prenait, que par les figures qu'il esquissait, ou même par des feuilles isolées qu'il conservait. Lorsqu'il se trouvait forcé de garder le logis, soit par les inondations, soit par les fatigues du voyage, il employait ces matériaux pour tracer à la plume des dessins plus grands et plus corrects; et, grâce à l'excellence de sa mémoire, il pouvait, à l'aide d'une seule partie conservée, recréer une plante entière. C'est par ce moyen qu'il voulait satisfaire aux desirs des amis qu'il avait en Europe, notamment à ceux de Pierre Golius. Profitant du retour de quelques-uns de ses confrères en 1667, il lui en adressa, en Hollande, un recueil de six cents dessins; mais Golius se trouvant mort à leur arrivée, on transmit ce recueil à Rome, au père Célestin, son frère: celui-ci chercha tout de suite à l'employer, et il en forma le fond d'une Histoire des plantes de l'Inde, qui devait porter le titre de *Viridarium orientale*. Le P. Saint-Joseph donna une copie de cette collection à son confrère le père Michel de Saint-Elisée, qui exerçait la pharmacie dans la maison de son ordre, à Milan; mais cette copie était fort inférieure aux originaux, ayant été faite par une main étrangère. Ce religieux, étant très-lié avec Jacq. Zanoni, professeur de botanique à Bologne, lui envoya ce recueil comme propre à entrer dans l'Histoire des plantes rares, qu'il avait entreprise; mais le père Célestin ayant eu connaissance de ce nouvel envoi, jugea qu'il pouvait être utile pour perfectionner l'ouvrage dont il s'occupait; et passant à Bologne, par ses instances, il obtint de Zanoni qu'il lui serait remis: mais il ne put en profiter, étant mort à Rome, en 1675 (ce qui est contraire à ce qui a été dit art. Pierre Golius, XVIII, 31). Ce ne fut que trois ans après, que Zanoni rentra dans la possession du manuscrit; mais il avait déjà fait usage des gravures, les ayant fait exécuter avant qu'on le lui eût demandé. On peut voir, à l'article Rheede, les rapports qu'eut le père Saint-Joseph avec lui pour la composition de l'*Hortus Malabaricus*, et comment ils se séparèrent pleins d'estime l'un pour l'autre, quoique son genre de travail ne convînt pas au plan de l'ouvrage. Il est certain que, si on peut le juger par les soixante et quelques figures publiées par Zanoni, il était fort imparfait sous le rapport de la botanique et du dessin: la plupart paraissent monstrueuses ou exagérées. Que penser par exemple du tronc d'un jaquier (*artocarpus*), qui offre une plate-forme assez spacieuse pour qu'on puisse y placer un canon sur son affût avec un canonier? Il est clair que c'est le plus petit nombre qu'on puisse reconnaître; mais il faut songer que ce n'était qu'un délassement pour ce digne religieux, qui passa quarante-six ans dans l'Orient pour y remplir les fonctions de missionnaire, et n'interrompit ses travaux apostoliques, que lorsque l'âge lui en eut ôté les moyens. Il mourut à Taffa, près de l'embouchure de l'Indus, en 1691. Cajetan a donné une Notice

de sa vie, dans l'ouvrage de Zanoni. D—p—s.

SAINT-JOSEPH (Le P. Ange de) *Voy.* Ange de la Brosse.

SAINT-JULIEN (Pierre de), historien, né vers 1520, dans le château de Balleure, au diocèse de Challon, d'une famille noble. Elevé dans l'abbaye de Tournus, où deux de ses parents remplissaient des charges honorables, la facilité qu'il eut de compulser les titres et les chroniques de l'abbaye, développa de bonne heure son goût pour l'histoire; et, quoique l'aîné de seize enfants, il embrassa l'état ecclésiastique, qui devait lui permettre de se livrer entièrement à l'étude. Dès qu'il eut reçu les ordres sacrés, il fut nommé protonotaire apostolique, et pourvu de riches bénéfices, dont il employa les revenus à satisfaire son ardeur d'apprendre. Dans un voyage à Fontainebleau, en 1540, il assista, un vendredi de carême, au dîner de François Ier., et fut témoin des entretiens de ce prince avec Lazare de Baïf et les autres savants qu'il admettait à son intimité. Rien ne pouvait être plus capable d'augmenter son émulation (Voy. *Mélanges paradoxales*, 17). Saint-Julien parcourut ensuite la France et l'Italie: ayant obtenu, pendant qu'il était à Rome, la sécularisation du prieuré de Saint-Pierre de Mâcon, il en fut nommé premier chanoine, en 1557. Les différentes charges dont il fut revêtu, ne ralentirent point son zèle pour les recherches historiques. Il visita plusieurs fois les bibliothèques et les archives des maisons religieuses de la Bourgogne, ainsi que les cabinets des curieux; et quand il apprenait la découverte de quelques vestiges d'antiquités, il se hâtait d'aller les examiner et les décrire. Mais son penchant pour le paradoxe et son entêtement, ne pouvaient manquer de l'égarer dans ses conjectures. Le mépris avec lequel il traitait ceux qui ne partageaient pas ses opinions, lui fit des ennemis, qui n'épargnèrent ni ses ouvrages, ni ses mœurs. Sa conduite était peu régulière (*V.* Papillon, *Bibl. de Bourgogne*, add. et correct., 13): cependant il se montra l'un des plus grands adversaires du protestantisme, et il embrassa le parti de la ligue avec chaleur. Saint-Julien, doyen du chapitre de Challon (1), mourut, en cette ville, le 20 mars 1593, dans un âge avancé. On a de lui: I. *Deux Opuscules* de Plutarque, *L'un, de non se courroucer, et l'autre, de curiosité; ensemble un autre Opuscule auquel est disputé, à savoir, si les maladies de l'ame tourmentent plus fort que celles du corps*; Lyon et Paris, 1546, in-8°. II. *De l'Origine des Bourguignons, et Antiquité des Etats de Bourgogne*, 2 *livres*; plus, des antiquités d'Autun, de Challon, de Mâcon, et de Tournus, Paris, 1581, in-fol. Outre les plans des villes qu'on vient de nommer, on doit y trouver ceux de Dijon et de Beaune. L'auteur avait d'abord écrit cet ouvrage en latin; mais il le traduisit en français, pour le mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Saint-Julien prétend que les Bourguignons sont d'origine gauloise, et qu'ils tirent leur nom du prétendu *Bourg d'Ogne* que Dijon a remplacé. Il s'applaudit beaucoup de cette découverte, et montre d'avance un grand mépris pour ceux qui voudraient le contre-

(1) Niceron et les auteurs qui l'ont suivi, disent que Saint-Julien se démit, en 1583, du doyenné de Challon. Cependant il prend encore le titre de doyen à la tête de ses *Mélanges paradoxales*, imprimés six ans après.

dire. Son système et son ouvrage sont tombés dans l'oubli. III. *Gemelles ou Pareilles, recueillies de divers auteurs, tant grecs, latins que françois*, Lyon, 1584, in-8°.; rare et recherché. C'est un Recueil de cent histoires singulières qu'il a intitulé *Gemelles*, n'ayant pas osé se servir après Plutarque du titre de *Parallèles*. IV. *Discours et Paradoxe de l'origine de Capet;* extrait du différend entre Louis II, roi de France, et Marguerite de Bourgogne, Paris, 1585, in-8°.; son but est de prouver que Hugues Capet descend en ligne directe de Charlemagne. Un anonyme que l'on croit être Nicol. Vignier (*V.* ce nom), s'étant permis de contredire Saint-Julien, il lui répondit avec beaucoup de vivacité sous ce titre : V. *Apologie et plus que juste défense d'honneur et de réputation de Pierre de Saint-Julien, assaillie par un anonyme indiscret, et plus lettré que sage*, ibid., 1588, in-8°. Cette pièce et la précédente font partie du volume suivant : VI. *Mélanges historiques* ou *Recueil de diverses matières, la plupart paradoxales, et néanmoins vraies*, Lyon, 1589, in-8°. On trouve l'indication des chapitres dans la *Bibl. histor. de France*, n°. 15588. Au travers de beaucoup d'erreurs et de fatras, il y a cependant des choses curieuses. On attribue à Saint-Julien : VII. *Discours par lequel il apparoîtra que le royaume de France est électif et non héréditaire*, 1591, in-8°. de 61 pag. Cet écrit est d'un ligueur outré (Voy. la *Biblioth. histor. de la France*, n°. 28512). Saint-Julien a laissé quelques ouvrages manuscrits, cités par *Niceron*, tome XXVII, et par Papillon, dans la *Bibl. de Bourgogne*. Ils sont conservés à la bibliothèque du Roi. W—s.

SAINT-JULIEN (Louis-Guillaume Baillet, baron de), né à Paris d'une famille originaire de Bourgogne, vécut et mourut incognito dans le dix-huitième siècle. Il a cependant laissé un assez grand nombre d'opuscules, savoir : I. *Réflexions sur quelques circonstances présentes, contenant deux Lettres sur l'exposition des tableaux au Louvre, cette année*, 1748, in-12. II. *Discours en vers, et autres poésies*, 1749, 1751, in-12. III. *Épître nouvelle sur l'amour du plaisir et de la gloire*, 1750, in-12. IV. *Lettre sur la peinture, par un amateur*, 1750, in-12. V. *Lettre à M. Ch...* (Chardin), *sur les caractères en peinture*, 1753, in-12, publiée par Desroches, secrétaire de Baillet. VI. *La peinture, ode, traduite de l'anglais, de milord Telliab* (anagramme de Baillet), 1753, in-8°.; réimprimé sous le titre de *Caractères de quelques peintres francais*. VII. *La Peinture, poème*, 1755, in 12; 1756, in-8°. VIII. *Satires nouvelles, et autres pièces de littérature*, 1754, in-8°. IX. *Œuvres mêlées*, 1758, in-12. X. *Manière d'enluminer l'estampe posée sur la toile*, 1773, in-8°. XI. *L'Art de composer et faire des fusées volantes et non-volantes*, 1775, in-8°. A. B—t.

SAINT-JURE (Jean-Baptiste de), écrivain ascétique, né à Metz en 1588, fut admis à seize ans dans l'institut des Jésuites, et se consacra particulièrement à la direction des ames. Placé par ses supérieurs à la tête des maisons professes d'Amiens, d'Alençon, d'Orléans et de Paris, il forma, par ses leçons et son exemple, un grand nombre de dignes religieux; et il fut du nombre des Jésuites qui passèrent en Angleterre

sous le règne de Charles Ier. Sa vie s'écoula dans ces utiles travaux, et il mourut à Paris le 30 avril 1657. On a de lui plusieurs ouvrages estimables, mais qu'on ne lit plus, parce que le style en a vieilli : *De la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ*, 1634; — *L'homme spirituel*, 1646; — *L'homme religieux*, 1657; — *Méthode pour bien mourir*, 1640; — *Exercices de piété*, etc.; enfin il est auteur de la *Vie de M. de Renty* (*V.* ce nom), imprimée en 1651, in-4°.; dont il se fit un grand nombre d'éditions in-12, à Paris et à Rouen, et qui a été traduite en italien et en anglais. Pierre Poiret, pasteur protestant, en a donné une édition sous ce titre : Le *Chrétien réel*, Cologne, 1701, in-12. Le nouveau *Dictionnaire hist. critiq. et bibliogr.* a consacré assez ridiculement à ce jésuite un article sous le nom de *Sangiure*. W—s.

SAINT-JUST (Antoine), l'un des sectes ou des complices les plus dévoués de la tyrannie de Robespierre, naquit à Décize dans le Nivernais, en 1768; il était fils d'un chevalier de Saint-Louis, sans noblesse, qui habitait Blérancourt, près de Noyon. Le jeune Saint-Just fit d'assez bonnes études à Soissons; et il les avait à peine achevées lorsque la révolution éclata. Ambitieux et vain, il en adopta les principes avec beaucoup d'ardeur, et ne négligea rien, dès le commencement, pour être remarqué. N'ayant pas encore atteint, en 1791, l'âge nécessaire pour être électeur, il s'introduisit néanmoins dans l'assemblée électorale de Chauni, d'où il fut chassé. Il fut ensuite nommé adjudant-major dans une légion de la garde nationale, et se lia dès-lors avec Robespierre, qui voulut bien entretenir avec lui une correspondance. Cette liaison contribua beaucoup à faire nommer Saint-Just député à la Convention nationale par le département de l'Aisne. Sa première harangue, dans cette assemblée (13 nov. 1792), fut dirigée contre Louis XVI, qu'il s'agissait de mettre en jugement. Réfutant un discours de son collègue Morisson (*V.* ce nom), il s'appuya de tous les exemples de l'histoire de Rome et d'Angleterre; et il prétendit que le roi devait être jugé, non comme *citoyen*, mais comme *ennemi*, comme *rebelle*; que tout Français avait sur lui le droit que Brutus avait eu sur César..... Peu de jours après, dans une discussion où l'on s'était plaint de quelques abus, il dit que ces abus ne cesseraient que lorsque le roi aurait cessé de vivre... et il ajouta : « La *république* ne se » *concilie point* avec des faiblesses; » faisons tout pour que la haine des » rois passe dans le sang du peuple. » Lorsqu'il fut question d'expulser la famille d'Orléans, il dit avec un ton d'ironie encore plus cruel : « Je demande qu'on chasse tous les Bourbons, excepté le roi qui doit rester ici; vous savez pourquoi.... » C'était un mois avant la condamnation. On pense bien qu'un tel juge prit à cette condamnation toute la part qui était en son pouvoir. Il repoussa surtout, avec beaucoup de violence les principes judiciaires et constitutionnels, qu'invoquaient les défenseurs. « La résistance ouverte, dit-il, n'est point le caractère de Louis : il a toujours affecté de marcher avec tous les partis, comme il paraît aujourd'hui marcher avec ses juges mêmes. » Saint-Just vota ensuite pour la mort, contre l'appel au peuple

et contre le sursis. Ce juge-législateur de vingt-quatre ans, discutait dans le même temps à la tribune les questions les plus importantes et les plus difficiles de l'administration et de la politique. Dans un discours du 29 novembre 1792, il avait dit des choses véritablement étonnantes pour ce temps-là, sur les assignats et sur les subsistances : dès-lors il parla sur les matières les plus graves; et l'on voit, par ses discours, qu'il avait un plan formé, et qu'il jugeait mieux que la plupart de ses confrères, de la position où ils se trouvaient. Saint-Just voulait surtout arrêter l'émission excessive des assignats; concentrer le pouvoir dans la Convention, et imposer à l'Europe par la terreur. Ce fut dans de telles vues, que, le 28 janvier 1793, il proposa à ses collègues de diriger eux-mêmes les opérations militaires, ou du moins de s'en faire rendre compte par le ministre de la guerre, sans l'intermédiaire du conseil exécutif, disant qu'il ne devait y avoir dans l'état *qu'une seule volonté*. Il appuya, le 11 février, le projet de Dubois-Crancé sur l'organisation de l'armée, s'efforçant toutefois de soumettre le militaire au pouvoir législatif, et disant qu'il fallait d'abord *vaincre l'armée*, si l'on voulait qu'elle vainquît à son tour; puis, montrant à ses collègues les hautes destinées de la république, il leur dit : « Je pense » que vous êtes appelés à faire chan» ger de face aux gouvernements de » l'Europe : vous ne devez plus vous » reposer qu'elle ne soit libre. Sa li» berté garantira la vôtre. » Il développa plus tard un projet de constitution, fit prévaloir ses idées dans ce genre, même sur celles de Sieyes, et fut adjoint, pour cet objet, au comité de salut public. Le 15 mai 1793, il fit encore une proposition, dans le but évident de centraliser le pouvoir dans la Convention nationale : c'était de supprimer les administrations départementales, dont la plus grande partie venait de se prononcer pour les Girondins. Après le pouvoir de la Convention, celui de la commune de Paris, si dévouée à Robespierre, était le seul que Saint-Just voulût augmenter encore. Ce fut dans cette vue qu'il demanda, le 23 mai, qu'il n'y eût qu'une seule municipalité dans chaque ville, quelle qu'en fût la population. Il eut une grande part à la révolution qui renversa le parti de la Gironde, le 31 mai 1793; et ce fut lui qui fit le rapport sur les proscriptions qui suivirent cette journée. Jaloux comme Robespierre de tous les hommes qui avaient quelque talent ou quelque renommée, Saint-Just ne pardonnait à *aucune supériorité*; et les hommes les plus distingués furent ceux qu'il poursuivit avec le plus d'acharnement : « La révolution, dit-il, » dans son rapport sur le 31 mai, avait » créé un patriciat de renommée.... On » n'examinait pas ce qui était bien en » soi-même, mais qui l'avait fait ou » qui l'avait dit.... » Ce fut pour détruire ce patriciat que Saint-Just fit envoyer à l'échafaud Brissot, Vergniaud, Guadet, Péthion, etc. A la même époque il entra définitivement au comité de salut public, qui certes était bien un autre genre de patriciat; et il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à augmenter encore les pouvoirs de ce nouveau gouvernement, en faisant décréter que toutes les administrations et tous les fonctionnaires devraient lui obéir, et seraient placés sous sa surveillance. Ce fut encore sur son rapport, que la Con-

vention, dans le mois d'octobre 1793, décréta que tous les habitants des pays qui se trouvaient en guerre avec la France (c'était à-peu-près toute l'Europe), seraient arrêtés, et leurs biens séquestrés. Il partit ensuite pour l'Alsace, et fut chargé, avec Lebas, de rétablir sur cette frontière les affaires de la république, qui y étaient alors fort mauvaises. Les lignes de Weissembourg venaient d'être forcées; et les Autrichiens, réunis à l'armée du prince de Condé, menaçaient Strasbourg. Les deux proconsuls ne virent pas d'autre moyen de sauver cette place que d'y mettre, comme cela se disait alors, la *terreur à l'ordre du jour*. Ils établirent d'énormes taxes sur les riches, mirent en fuite la moitié de la population, et firent arrêter tous les imprudents qui ne surent pas se soustraire à leur fureur : ils les envoyèrent successivement à l'échafaud; et, pour nous servir encore de leur odieux langage, ils mirent la guillotine en *permanence* sur la place publique. Voici comment Robespierre rendit compte de cette mission à la tribune de la Convention nationale, le 23 novembre 1793. « Saint-Just a rendu les ser» vices les plus éminents, en créant » une commission populaire, qui s'est » élevée à la hauteur des circons» tances, en envoyant à l'échafaud » tous les aristocrates municipaux, » judiciaires et militaires. Ces opé» rations patriotiques ont réveillé la » force révolutionnaire.... » Revenu à Paris, Saint-Just y devint de plus en plus le confident intime de Robespierre; et il fut avec lui le suprême régulateur du mouvement révolutionnaire. On le nomma président de la Convention, le 19 février 1794; et, le 25 du même mois, il fit, au nom du comité de salut public, un rapport dont le motif apparent était de mettre en liberté quelques patriotes, mais dont le but trop réel était de multiplier les spoliations et les assassinats, de donner une nouvelle activité au système de terreur, qui avait paru se ralentir. « *Osez*, dit-il : ce mot renferme » toute la politique de notre révolu» tion.... Ceux qui font des révolu» tions à moitié ne font que se creu» ser un tombeau. » Ce discours est véritablement un des plus atroces qui aient été prononcés à la tribune conventionnelle. Saint-Just y dit positivement que la république ne pouvait être constituée que par l'anéantissement de tout ce qui lui était opposé; et, voulant par tous les moyens exciter la populace au meurtre et à la vengeance, il calomnia l'ancien gouvernement par les plus impudents mensonges : « En » 1788, dit-il, Louis XVI fit immoler » huit mille personnes de tout âge et » de tout sexe dans Paris, dans la rue » Meslée et sur le Pont-Neuf. La cour » renouvela ces scènes au Champ-de» Mars; la cour pendait dans les » prisons. Les noyés que l'on ra» massait dans la Seine, étaient ses » victimes. Il y avait quatre cent mille » prisonniers; on pendait par au» quinze mille contrebandiers. On » rouait trois mille hommes. Il y » avait dans Paris plus de prison» niers qu'aujourd'hui.... (1) » C'était au milieu de Paris, c'était en face de la génération si cruellement victime des faiblesses du gouverne-

(1) Tout le monde sait qu'à l'époque de la destruction des prisons d'état, en 1789, il ne s'y trouvait qu'un très-petit nombre de fous comme MASERS de Latude, ou d'hommes véritablement criminels, et qui n'avaient échappé au dernier supplice que par l'excessive clémence royale, tels que de SADE (*V.* ces deux noms).

ment royal, que Saint-Just l'accusait si calomnieusement de tyrannie! Toutes les voix étaient muettes. La liberté de la presse avait été décrétée en principe: mais malheur à celui qui se serait livré à cette illusion! Camille Desmoulins, qui avait, le premier dans la révolution, provoqué au meurtre et à l'assassinat, fut envoyé à l'échafaud, parce qu'il osa exprimer alors, dans son journal, quelques sentiments d'humanité. On a même dit qu'il périt par suite d'une vengeance personnelle de Saint-Just (*V.* Desmoulins). Ce jeune décemvir était réellement alors un des chefs de ce terrible gouvernement qui, pendant dix-huit mois, fonda sa toute-puissance sur la terreur. De concert avec Robespierre, il venait de faire créer au comité de salut public un bureau de *Police générale*, dont il fut le régulateur, et qui donna beaucoup d'inquiétude aux membres du comité de sûreté générale. Ardent et de sang-froid, plus courageux que Robespierre et que Couthon, moins féroce en apparence ou moins grossier et plus habile que Billaud-Varennes, Saint-Just sut toujours faire prévaloir son avis; et ce fut lui qui se chargea des rapports les plus difficiles, pour envoyer à la mort ses collègues Chabot, Danton, Lacroix, Hérault de Séchelles, etc. (*Voy.* ces différents noms.) Robespierre le fit revenir deux fois de l'armée pour préparer ces événements avec lui. Dans ces rapports, où l'accusation est établie sur les motifs les plus vagues et les plus spécieux, Saint-Just, en singeant l'énergique concision de Tacite, entasse tous les lieux-communs du style révolutionnaire. Il semble mépriser les gens devant lesquels il parle; et l'on voit qu'assuré qu'il était de ne point trouver de contradicteurs, il ne se donnait pas même la peine de faire de plus belles phrases, ni de trouver de meilleures raisons. Ce fut avec de tels discours qu'il fit décréter que les biens de tous les ennemis de la révolution seraient donnés aux *patriotes* (25 mars 1794); que six commissaires populaires seraient chargés de juger tous les détenus, et que les conspirateurs de tous les points de la république seraient traduits au tribunal révolutionnaire de Paris; enfin que tous ceux qui se plaindraient de la révolution, ou qui vivraient en *fainéants*, seraient déportés à la Guiane (16 avril 1794). Ces lois si funestes et si ridicules ne donnèrent pas lieu à la plus légère discussion, au milieu de la Convention nationale, ni même dans les comités auxquels Saint-Just les avait soumises (*V.* La Vicomterie). Il partit, presque aussitôt après, pour l'armée du Nord; et il se trouva sur la Sambre au moment de la prise de Charleroi et de la bataille de Fleurus. On peut dire qu'il mit aussi, dans l'armée, la terreur à l'ordre du jour: mais on ne peut pas douter qu'il n'ait eu une grande part à ses victoires, par les mesures terribles qu'il fit prendre. On se formera une idée de ces mesures par cette phrase d'un rapport de Barère: « Saint-» Just a envoyé à la tranchée la » commission militaire; et ce tri-» bunal a fait, sous les yeux même » de l'ennemi, justice des traîtres. » Ces traîtres étaient un assez grand nombre d'officiers et de soldats français, que le proconsul avait fait fusiller, parce que le siége n'allait pas aussi vîte que son impatience l'exigeait. Un lieutenant-colonel d'artillerie fut exécuté sur un simple

billet signé par lui. Il revint aussitôt après à Paris, où Robespierre avait plus que jamais besoin de sa présence ; et il y arriva peu de jours avant la révolution du 9 thermidor. Après avoir fait de vains efforts pour inspirer à Maximilien plus de décision et de courage, il le défendit presque seul, à la tribune, avec beaucoup de zèle et de dévouement. Il ouvrit la fameuse séance du 9 thermidor, par un discours qu'il ne put finir, et où il annonçait que la tribune serait pour lui la roche Tarpéienne (*V.* Robespierre). Il fut mis en effet hors la loi, et périt, le lendemain, sur l'échafaud. Ses actes de tyrannie ont été dénoncés plusieurs fois après sa mort, et même par ceux de ses collègues qui y avaient pris le plus de part. Saint-Just, ainsi que Robespierre, méprisait le ton grossier et les vêtements négligés des démagogues ; il était élégant, d'une assez jolie figure, et d'une tournure distinguée. Dans des temps ordinaires, il eût obtenu des succès dans le monde : il aimait les femmes ; mais, devenu cruel par exaltation révolutionnaire, il n'eut pour elles, en politique, aucun ménagement. On a même prétendu qu'il avait fait envoyer à l'échafaud la belle Sainte Amaranthe, pour n'en avoir pas été accueilli. On a imprimé récemment, dans une brochure, que Saint-Just, ami de collége du comte du Cayla, l'avait soustrait à l'échafaud en 1793 ; mais nous tenons de M. du Cayla lui-même, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. On a de Saint-Just : I. *Organt*, poème (en vers), en vingt chants, 1789, 2 vol. in-8°. On trouve, dans quelques exemplaires, une clef imprimée. II. *Mes Passe-temps*, ou le *Nouvel Organt de* 1792, poème lubrique (en vers), en vingt chants, *par un député à la Convention nationale*, 1792, deux parties in-8°. III. *Rapports faits à la Convention nationale, au nom de ses comités de sûreté générale et de salut public*, les 8 et 18 *ventôse*, *relatifs aux personnes incarcérées et aux factions, et sur le mode d'exécution du décret contre les ennemis de la révolution ; — le* 23 *ventôse, sur les factions de l'étranger ; — le* 11 *germinal, sur la conjuration ourdie par les factions criminelles, peur absorber la révolution française dans un changement de dynastie, et contre* Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille-Desmoulins, *prévenus de complicité dans ces factions ; —* et *le* 26 *germinal an* II., *sur la police générale, sur la justice, le commerce, la législation et les crimes des factions*, in-32. IV. *Fragments sur les institutions républicaines*, ouvrage posthume, 1800, in-12. — Un autre Saint-Just (Louis-Léon), qui se faisait appeler le marquis de Fontvieille, a publié : *Esprit de la révolution et de la constitution de France.*

M—D j.

FIN DU TRENTE-NEUVIÈME VOLUME.

00021007

Digitized with financial assistance from

H T Parekh
FOUNDATION

An Initiative by
HDFC
WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018